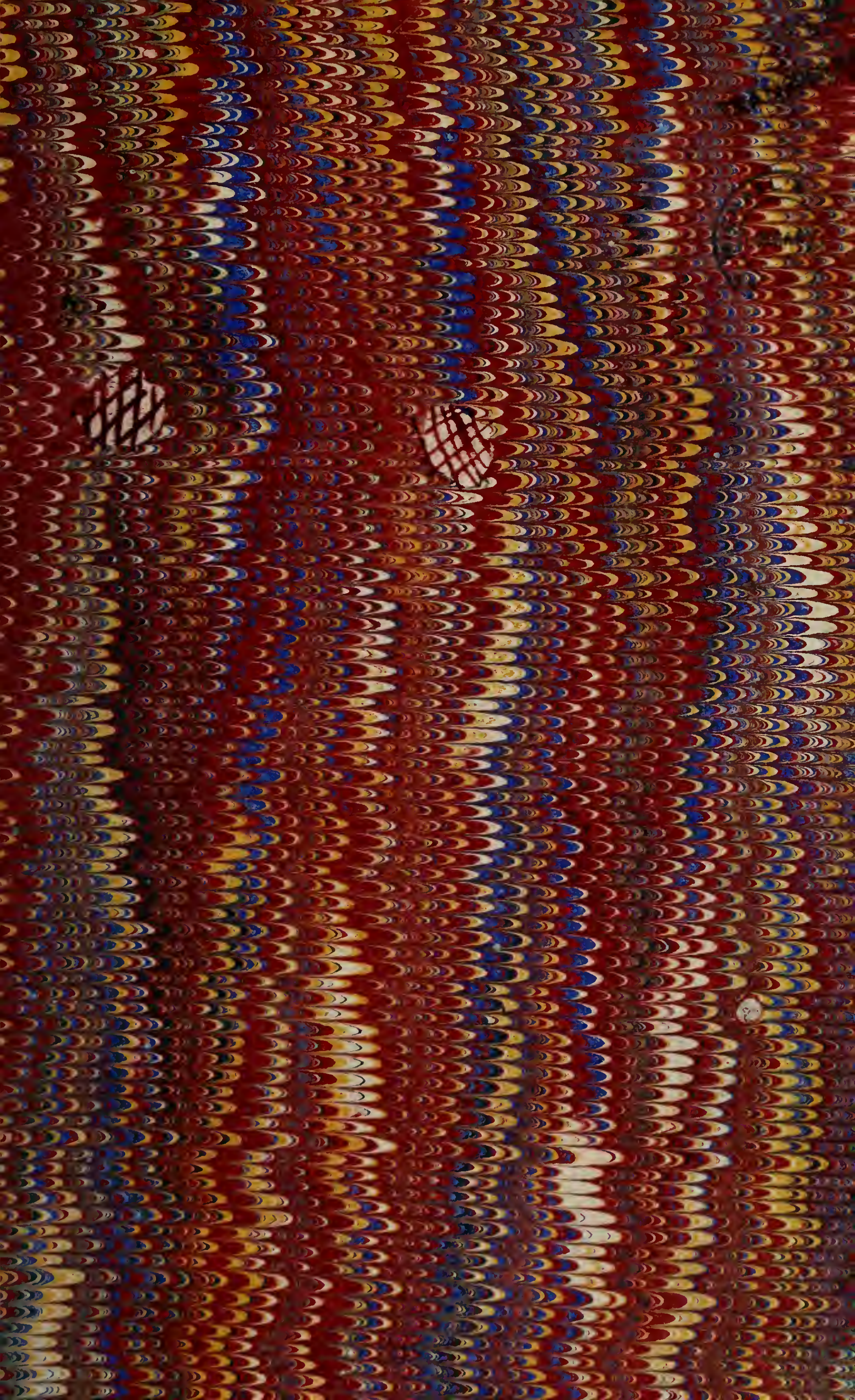

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01873236 2



LA

BIBLIOTHÈQUE

DES

PRÉDICATEURS

PAR

LE R. P. VINCENT HOUDRY

De la Compagnie de Jésus.

NOUVELLE ÉDITION

complètement revue et améliorée dans la disposition des matières

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL

Chanoine titulaire et Vicaire-Général d'Alger, Chanoine honoraire de Nancy et d'Antioche,

Docteur en Théologie, Missionnaire apostolique



TOME QUATORZIÈME.

PANÉGYRIQUES.

I

SAINTS DONT IL EST FAIT MENTION DANS LE NOUVEAU TESTAMENT



PARIS

ADOLPHE JOSSE, ÉDITEUR

31, RUE DE SÈVRES, 31

1868.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Les PANÉGYRIQUES font la troisième partie de la *Bibliothèque des Prédicateurs*, que le favorable accueil avec lequel le public a reçu les deux premières, savoir la *Morale* et les *Mystères*, m'a donné le courage d'entreprendre (1). Ç'aurait été pour moi une témérité inexcusable, à l'âge où je suis, de m'engager dans un nouveau et long travail, lorsqu'il ne faut plus songer qu'à se disposer à la mort, si je n'avais trouvé la chose déjà bien avancée dans les recueils que j'ai faits sur ces matières lorsque j'ai été employé dans le ministère de la prédication, et si des personnes plus habiles que moi ne m'avaient aidé à poursuivre mon ouvrage dans le dessein que j'avais projeté. Je m'y suis pourtant déterminé par une autre considération ; cet ouvrage ayant été entrepris en faveur des prédicateurs, et pour leur faciliter l'emploi laborieux auquel ils sont appelés, il n'y avait point d'apparence de le laisser imparfait, vu particulièrement que les panégyriques ne leur sont pas moins nécessaires que les autres discours, et que les occasions fréquentes, dans l'Avent, dans le Carême et dans le cours de l'année, de prêcher sur les fêtes des saints ne leur permettent pas de s'en dispenser, du moins dans les églises qui leur sont dédiées et dont ils sont les patrons. Car alors le peuple s'attend tellement à en entendre l'éloge, que tout autre discours serait mal reçu ; jusque-là qu'il est arrivé que, le prédicateur venant à manquer, on a mieux aimé se priver du sermon que d'en substituer un sur un autre sujet. Ajoutez qu'il y a bien des prédicateurs qui ne prêchent que

(1) Le XIII[e] volume contient une autre partie, les *Dominicales*, la troisième d'après le plan de publication que nous avons adopté. (*Edit.*)

des panégyriques, qu'ils regardent comme des moyens et des occasions de se produire devant un auditoire nombreux et choisi. A Dieu ne plaise que je juge mal de leur intention ! mais il n'est pas extraordinaire d'en voir qui se bornent à ce genre de discours, où l'esprit et l'éloquence brillent davantage, et d'autres qui se font par là un degré aux premières chaires. — Dirai-je enfin que la plupart de ceux qui, par obligation ou par un devoir attaché à leur ministère, sont engagés à faire de ces sortes de pièces, les regardent, pour ainsi dire, comme un mal nécessaire, comme une charge et une corvée de leur emploi ? C'est pourquoi ceux qui se destinent au ministère de la parole de Dieu font, à mon avis, fort prudemment de se pourvoir d'abord des *Panégyriques* les plus nécessaires, et pour lesquels on a besoin du premier feu et de la vivacité de l'esprit pour y bien réussir. Or, comme les matériaux que je dois fournir, dans cette troisième partie, ne seront pas inutiles aux prédicateurs (du moins l'empressement avec lequel on me les demande me le fait présumer), je n'ai qu'à les instruire du moyen de s'en servir, de l'ordre et de la méthode que j'y ai observés afin d'en rendre l'usage plus commode et plus facile en même temps.

Comme il n'est pas possible de parler de tous les saints, qui sont sans nombre, il a fallu nécessairement faire un choix des plus ordinaires et des plus indispensables dans le projet que je m'en suis formé. Pour cela, je les ai partagés en quatre classes et divisés en autant de tomes ou de volumes, dont voici l'ordre. — *Le premier* est destiné aux saints dont il est fait mention dans l'Ecriture : car il est bien juste de commencer par ceux que le Saint-Esprit a canonisés lui-même ; encore a-t-il fallu (pour ne pas multiplier les tomes, qui peut-être ne le sont déjà que trop) s'arrêter aux principaux, c'est-à-dire à ceux qu'on prêche plus communément, et préférablement à ceux dont les fêtes ne sont que locales, et ne sont célébrées que dans quelques églises ou communautés particulières. — *Le second* est pour les fondateurs d'Ordres, parce que ce sont ceux que l'on prêche plus ordinairement dans les villes où il y a des religieux qui portent leur nom ou qui suivent leur institut. De même, la multitude nous a encore obligé d'en retrancher une partie des plus anciens, et qui sont moins connus en ce royaume. — *Le troisième* comprend les saints les plus célèbres qui se prêchent dans le cours de l'année, et qui ne son ni du nombre des premiers ni du rang des seconds. — Mais parce que, comme j'ai déjà dit, il n'est pas possible de satisfaire en ce point

à l'inclination ou au besoin de chaque prédicateur, non plus qu'à la dévotion de chaque peuple qui a reçu quelque signalé bienfait d'un saint en particulier, ou bien dont il possède le corps ou quelque relique, pour prévenir les plaintes qu'on pourrait faire sur le choix que nous avons fait (vu que, parmi ceux qui sont omis, il y en a dont les vertus et les grandes actions n'ont pas moins de mérite devant Dieu ni moins d'éclat devant les hommes que celles des saints que l'Eglise universelle propose à notre culte et à notre imitation); pour prévenir, dis-je, ces plaintes, je suivrai, dans le *quatrième* tome, le dessein et la conduite de l'Eglise même, qui a ordonné un office commun à ceux pour qui elle n'en a point assigné de particulier. Ainsi, pour suppléer en quelque manière à ceux que nous avons été contraints d'omettre, nous donnerons des recueils et des matériaux pour *le commun* des Apôtres, des Martyrs, des Docteurs, des Pontifes, des Confesseurs, des Vierges, des Veuves, des Solitaires, etc. De manière que, de quelque rang et de quelque caractère que puisse être le saint dont on fera le panégyrique, on trouvera de quoi le remplir en appliquant au particulier ce qui sera dit du commun, avec le changement nécessaire pour le lui approprier.

Voilà tout le projet et l'ordre de cette troisième partie, laquelle, sans contredit, est la plus difficile, à cause de la conformité qui se trouve dans les actions de plusieurs saints, qui ont embrassé le même genre de vie, qui se sont rendus recommandables par la pratique des mêmes vertus, qui ont eu les mêmes combats à soutenir, les mêmes obstacles à vaincre, et les mêmes occasions de signaler leur courage ou leur fidélité. Or, je veux que cette difficulté de trouver tant de différents tours à des faits tout semblables ne m'ait pas été imprévue : elle s'est fait pourtant mieux sentir dans l'exécution, et m'a fait quelquefois prendre la résolution d'abandonner cette partie d'un ouvrage qui me semblait déjà d'une assez grande étendue, et qui m'engageait à un long et pénible travail. Mais enfin, cette difficulté étant en partie surmontée, j'espère, avec le secours du Ciel, venir en peu de temps à bout du reste, et en cas que la mort intervienne, je ne désespère pas que quelque savant écrivain, voyant son utilité, ne se donne la peine de l'achever.

PREMIER DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Sur le culte que l'on doit rendre aux saints.

Puisque les saints s'intéressent tellement dans le salut des hommes que, au sentiment du Fils de Dieu, ils se réjouissent dans le ciel et font une fête quand ils voient un pécheur se convertir et faire pénitence, n'est-il pas juste que les hommes s'intéressent aussi, réciproquement, dans le bonheur des saints, et qu'ils contribuent à leur gloire en leur rendant le culte et l'honneur qui leur est dû ? Aussi est-ce le dessein de l'Eglise dans les fêtes qu'elle célèbre en leur mémoire, dans les prières publiques qu'elle leur adresse, et dans les éloges que l'on fait, dans leurs temples, de leurs mérites et de leurs vertus. Car — 1° .Elle les honore d'un culte religieux, comme les amis de Dieu, qui sont en possession de son royaume, victorieux qu'ils sont de ce monde et possesseurs d'une tranquille et bienheureuse immortalité. — 2°. Elle les invoque dans ses besoins, et leur adresse ses prières, comme à des médiateurs qu'elle emploie pour avoir plus d'accès auprès de Jésus-Christ, et par Jésus-Christ auprès de Dieu. — C'est en ces deux devoirs que consiste le culte que l'Eglise leur rend : ce qui répond aux deux choses que nous devons considérer dans les saints, par rapport à eux et par rapport à nous. — La première est leur gloire et leur bonheur ineffable, à quoi nous témoignons prendre part par l'honneur que nous nous efforçons de leur rendre. — La seconde est l'intérêt qu'ils prennent, réciproquement, au bonheur où nous aspirons. — De manière que la justice et la reconnaissance, notre intérêt et le leur, m'engagent à défendre le culte qui est dû aux saints, dans ce discours préliminaire, qui est proprement un discours de controverse, pour convaincre non-seulement ceux qui se sont séparés de l'Eglise par un schisme déclaré, mais encore ceux qui y demeurent attachés à l'extérieur, et qui n'ont pas des sentiments assez orthodoxes sur ces articles ; pour les convaincre, dis-je, de deux vérités principales : la première qu'on peut honorer les saints sans diminuer ni

partager la gloire qui est due à Dieu ; et la seconde, qu'il est permis, et même très-utile de les invoquer, sans blesser la confiance qu'on doit avoir en celui qui seul peut soulager nos besoins.

Premièrement donc, les saints méritent qu'on les honore, et rien n'est plus juste que de leur rendre un honneur qui est la récompense de leur vertu. C'est pour cela que l'honneur, selon l'idée que nous en ont donnée les païens mêmes, n'est autre chose qu'une connaissance claire et distincte du mérite supérieur d'une personne, que l'on s'efforce de lui marquer par quelque témoignage extérieur, comme sont les louanges, les respects et les déférences que la coutume a fait passer en loi. Il est vrai que les hommes, qui ne connaissaient pas le fond des cœurs, ni souvent même le vrai mérite, ont le plus communément attaché ces marques de leur estime aux charges, aux emplois, aux avantages du corps et de l'esprit, parce que le monde n'estime ordinairement que ce qui paraît avec éclat et ce qui a coutume de donner davantage dans les yeux. Mais l'Eglise, qui est conduite par une régle plus sûre, savoir, par les lumiéres du Saint-Esprit, préfére les vertus chrétiennes non-seulement à la grandeur de la naissance et à tous les avantages naturels, mais à toutes les vertus purement morales, et ne juge digne de son estime que ce que Dieu estime le plus lui-même, savoir, la sincère piété, la charité ardente, la profonde humilité, la foi vive, et toutes les vertus qui nous rendent saints et agréables aux yeux de cette divine Majesté, dont le jugement et l'estime est la régle du véritable honneur. Refuser donc d'honorer les personnes qui ont saintement vécu, qui se sont distinguées du commun des fidèles par une piété solide, par une patience à l'épreuve, par une vertu consommée, et en un mot par une éminente sainteté ; refuser, dis-je, l'aveu dû à leur vertu, c'est refuser de rendre justice à leur mérite, ce qui ne peut venir que de l'ignorance du droit ou du fait sur cet article de notre croyance ; et c'est ce qu'il nous faut examiner.

Pour le fait, nous en convenons, du moins à l'égard d'une grande partie des saints que nos adversaires mêmes reconnaissent en cette qualité. Tels sont les Apôtres, les premiers martyrs et les premières lumières du christianisme. Ce n'est pas ce qui doit être contesté. Ils savent bien que nous avons de quoi les convaincre sur ce chapitre ; et en tout cas, pour ne point détourner la question, nous supposons le fait, c'est-à-dire une vertu reconnue de tout le monde, et une sainteté attestée par des preuves surnaturelles, comme sont les miracles incontestables. Ce n'est donc que sur le droit qu'on peut disputer, c'est-à-dire si la vertu est honorable, ou si les personnes d'une vertu reconnue et supérieure méritent qu'on les révère. Hé ! pour qui l'honneur est-il donc fait? A qui est-il dû, s'il n'est pas le prix de la vertu et du vrai mérite? Or, si, lorsque les saints vivaient sur la terre, ils méritaient qu'on eût du respect pour leur vertu et qu'on les honorât, pourquoi leur refuser cet honneur maintenant

qu'ils sont dans le ciel, où ils ne sont plus sujets à ces vicissitudes, également surprenantes et funestes, que l'inconstance et la fragilité humaine n'a fait voir que trop souvent en des personnes qui du comble de la sainteté sont tombées dans les plus grands déréglements, et se sont précipitées dans l'abîme du vice? au lieu que, dans le ciel, les bienheureux sont inébranlablement affermis dans le bien, et outre cela jouissent d'une gloire et d'un bonheur incomparables, la récompense de leur vertu.

Cette instance embarrasse un peu nos adversaires, ils ne le peuvent dissimuler, et les variations qu'ils ont faites dans leurs réponses sur ce chapitre, aussi bien que sur quantité d'autres points, marquent assez qu'ils ont de la peine à trouver une défaite plausible à une si pressante objection. Car publier, comme ils font dans leurs catéchismes et dans tous leurs écrits, que c'est une idolâtrie criminelle de rendre aux créatures un honneur qui n'est dû qu'au Créateur, nous en convenons; mais ils doivent aussi convenir de bonne foi de la différence visible du culte que nous rendons à Dieu et de celui que nous rendons aux saints. On les a tant de fois poussés sur cet article, que d'alléguer encore un si faible prétexte c'est avouer qu'ils ne peuvent plus défendre une cause désespérée. Aussi leur a-t-il fallu faire une affreuse peinture de notre religion pour donner quelque couleur à leur schisme, et nous imposer le crime d'idolâtrie, dont l'Eglise a plus d'horreur qu'ils n'en ont jamais eu eux-mêmes. Ceux de leur parti qui ont découvert le faible de cette réponse, qui n'est bonne qu'à entretenir les plus grossiers dans l'aversion de la doctrine de l'Eglise, apportent une autre réponse, mais qui n'est pas plus solide.

Ils reconnaissent donc, ce qu'ils ne peuvent plus désavouer, que les saints méritent d'être honorés, soit à cause de la vie vertueuse qu'ils ont menée sur la terre, soit pour la gloire dont ils jouissent présentement dans le ciel. Ils savent bien que dans l'Ecriture la mémoire des justes est en bénédiction, et que le Roi-Prophète déclare hautement qu'ils sont comblés d'honneur et établis comme les souverains de ce monde : *Nimis honorati sunt amici tui*, Deus; *nimis confortatus est principatus eorum*; mais ils ajoutent qu'ils ne leur rendent qu'un culte civil, comme ils le rendent aux grands et aux souverains, que S. Paul nous commande d'honorer; ou comme l'on considère les gens d'un mérite extraordinaire, dont la vie et les actions doivent être proposées pour exemple, pour règle et pour modèle. Ils avouent qu'on peut même conserver leurs images et leurs portraits, dont la vue peut rappeler le souvenir de leurs vertus et nous animer à les imiter; qu'ils ne condamnent pas en ce sens l'honneur que l'on rend aux saints, pourvu que l'on se tienne dans ces termes; et enfin que toutes leurs invectives ne tombent que sur ceux qui portent ce culte plus loin. Mais que veulent-ils dire par-là?

Ils blâment ce culte, ajoutent-ils, s'il est religieux; ils l'approuvent et

ne le croient pas inutile s'il n'est que civil ; mais ils ont jugé à propos de s'en abstenir, en bannissant pour cela leurs images de leurs temples et de leurs maisons, parce qu'il y a danger de passer d'un culte à l'autre, à peu près comme dans l'ancienne loi, DIEU avait défendu à son peuple de faire des statues et de semblables représentations, de crainte que ce peuple porté à l'idolâtrie n'en fît effectivement des idoles. Précaution inutile aujourd'hui et défaite peu raisonnable ; car c'est réduire un point important de notre foi à une pure question de nom. S'il y a un milieu entre le culte qu'on doit uniquement à DIEU et celui qu'on doit aux puissances du monde et aux hommes de mérite sur la terre, nous voilà d'accord ; nous professons qu'il y a un culte souverain qui n'est dû qu'à DIEU seul, et incommunicable à quelque créature que ce puisse être. C'est le premier principe de la religion ; et imputer à l'Eglise catholique qu'elle transporte ce culte, qu'on appelle de *latrie*, aux saints qu'elle reconnaît et qu'elle révère comme tels, ce ne peut être qu'une calomnie, puisqu'elle déclare hautement le contraire. Dailleurs, non-seuement elle approuve, mais elle commande l'honneur qu'on rend aux souverains, aux magistrats, aux personnes d'une dignité ou d'une vertu distinguée. Ce n'est pas ce qui fait le sujet de notre contestation ; je veux croire qu'ils en tombent d'accord avec nous; mais voici le différend ; jugez s'il a dû être un juste prétexte d'un schisme aussi scandaleux que celui qu'ils ont fait.

Ils conviennent que la vénération qu'on doit aux saints n'est pas celle qu'on doit à DIEU ; jamais chrétien ne l'a non plus prétendu; ce n'est pas davantage celle qui est due aux grands et aux souverains de la terre, ni aux personnes considérables, qui peuvent être méprisables par d'autres endroits, quoique leurs vices et leurs mauvaises qualités ne nous dispensent pas de respecter en eux la dignité dont ils sont revêtus ; ce n'est pas, enfin, pour les qualités naturelles qui peuvent avoir été dans les saints, telles que seraient l'esprit, la science, le courage, la naissance, ou les vertus purement morales, en quoi ils peuvent d'ailleurs s'être rendus recommandables aussi bien que les autres hommes ; ces sortes d'avantages n'entrent point en considération dans le culte que nous leur rendons, et je ne crois pas non plus que ce soit par cet endroit que nos adversaires conviennent qu'on leur doit quelque sorte d'honneur et de culte présentement, mais pour leur piété, pour la sainteté de leur vie et pour la gloire dont ils sont en possession. Qu'on me dise donc quel nom il faut donner à ce culte. L'Eglise l'appelle un culte religieux ; qu'y peut-on trouver à redire, puisqu'il est d'un ordre supérieur à ce qui est purement humain? Car enfin, la grâce, la sainteté, la gloire, et les dons du ciel, en quoi les saints se sont signalés, méritent qu'on les regarde sur un autre pied Le culte et l'honneur qu'on leur rend doit aussi être d'un ordre supérieur à celui qu'on doit aux grands du monde, et d'ailleurs infiniment au-dessous du souverain culte qui n'appartient qu'à DIEU.

Qu'on me dise quel inconvénient, quel abus, quel danger, il peut y avoir de l'appeler un culte de religion, puisqu'il regarde Dieu en quelque manière et qu'il s'y rapporte comme à sa fin?

Ce qui me fournit une *seconde* raison et une seconde preuve pour justifier l'honneur qui leur est dû en qualité de saints. Je veux dire qu'ils méritent d'être révérés non-seulement à cause de leurs vertus et de la sainteté de leur vie, mais, en second lieu, à cause de l'état où leur sainteté les a élevés, et du rang qu'ils tiennent dans le ciel auprès de Dieu, dont ils sont les amis, les héritiers, les justes possesseurs de son royaume, et qui jouissent d'une gloire qui est la récompense de leur mérite. Si l'Ecriture en a appelé quelques-uns grands devant Dieu lorsqu'ils vivaient encore en ce monde, comme nous lisons du glorieux Précurseur du Sauveur, nous pouvons bien inférer qu'ils sont encore infiniment plus grands dans le ciel, puisque le même texte sacré nous assure que le dernier de ce royaume est plus grand, en un sens, que celui que l'oracle de la vérité même a déclaré le plus grand de tous les hommes. Or, de ce principe constant, et que ceux qui combattent le culte des saints ne révoquent pas même en doute, je conclus qu'ils sont injustes de leur refuser ce culte, lequel, loin de préjudicier à celui qu'on doit à Dieu, tourne à sa gloire et la fait davantage éclater.

Car, comme dans la cour des princes de la terre l'on n'honore pas seulement celui qui est assis sur le trône, mais encore tous ceux qui le servent ou qui approchent de sa personne; ceux qui par leurs charges tiennent quelque rang considérable auprès de lui, nous les voyons respectés en qualité de ses ministres, et cet honneur qu'on leur rend, bien loin de diminuer quelque chose de la déférence due au souverain, imprime une plus haute idée de sa grandeur, parce qu'on ne les honore qu'en sa considération et par rapport à lui; de même, les saints étant grands devant Dieu et l'approchant de près en qualité de ses amis et de ses enfants, ils sont comme revêtus de sa propre grandeur, puissants de sa puissance, comme parle le Prophète royal, glorieux de sa propre gloire, et heureux de son propre bonheur. C'est pourquoi ce même prophète nous assure que Dieu est admirable dans ses saints, grand par le caractère de grandeur qu'il leur communique, puissant par le pouvoir dont il leur fait part, saint par un écoulement de sa sainteté qu'il répand sur eux; mais surtout digne d'honneur et de gloire dans celle qu'il leur fait rendre : *Mirabilis* Deus *in sanctis suis*. Car tout cet honneur se rapporte à Dieu; leur gloire, étant son ouvrage, retourne à son auteur, et c'est, en un mot, l'honorer lui-même, que d'honorer ses serviteurs, ses amis, les grands de sa cour. C'est donc la dernière injustice qu'on fait à Dieu et aux saints tout à la fois, que de refuser de rendre cet honneur qui est dû à l'état et à la personne d'un bienheureux, dont Dieu même fait souvent connaître le mérite et le pouvoir par les miracles les plus surprenants.

J'avoue donc que nous honorons les saints, et que le sentiment de toute l'Eglise, déclaré par le concile de Trente, est qu'on les peut honorer ; et, parce que les hérétiques ne se lassent point de nous objecter le crime d'idolâtrie sur ce sujet, je ne me lasserai point de leur répéter que l'adoration, prise dans un sens particulier et pour le culte qu'on appelle de *latrie*, est due à la vérité à Dieu seul, et que c'est le plus abominable de tous les crimes que de l'attribuer à une créature ; mais que, puisqu'il y en a un autre infiniment inférieur à celui-là, qui est pourtant un acte de religion, qui n'est ni souverain ni absolu, mais plutôt dépendant et relatif, comme l'appellent les théologiens, pourquoi trouver étrange qu'on l'attribue aux saints, puisque, dans l'Ecriture, le nom même d'adoration s'applique à Dieu, aux anges et aux hommes, quoiqu'il y en ait une espèce qui ne convienne qu'à Dieu seul? Aussi les ministres protestants commencent à nous faire justice sur ce point, en nous disculpant du crime d'idolâtrie (1). Mais ce n'est pas se faire justice à eux-mêmes d'alléguer ce culte que l'on rend aux saints pour l'un des prétextes de leur séparation d'avec nous, puisqu'il ne peut y avoir qu'un précepte formel et précis de la part de Dieu qui rende ce culte illégitime. Mais où est-il, ce précepte? Les passages qu'ils allèguent pour cela ne prouvent rien ; mais les exemples des plus grands saints de l'ancienne et de la nouvelle loi, qui ont rendu du respect aux anges et aux saints patriarches, prouvent du moins que ce culte est permis. C'est pourquoi l'Eglise, qui s'est expliquée là-dessus par le concile de Trente, ne nous impose pas une obligation précise de les honorer; mais elle nous oblige de croire qu'on le peut, et nous conseille de le faire, comme un moyen de nous sanctifier nous-mêmes, en nous proposant les exemples qu'ils nous ont laissés, et elle nous excite à les imiter, comme étant le plus grand et le plus honorable que nous leur puissions rendre.

C'est de là que je tire une *troisième* preuve pour justifier la conduite de l'Eglise sur ce chapitre, et qui répond en même temps à la troisième objection de ces faux zélés du culte et de la gloire du Seigneur : savoir, que, bien loin que Dieu ait défendu d'honorer les saints, il semble qu'il n'ait rien omis pour porter le reste des hommes à leur rendre cet honneur, soit lorsqu'ils combattaient sur la terre, soit maintenant qu'ils sont couronnés dans le ciel. Quels éloges n'a-t-il point faits lui-même d'un Abraham et de quelques autres patriarches ! N'a-t-il pas fait éclater leur vertu lorsqu'elle était obscurcie par la calomnie, ou lorsqu'elle était cachée dans le fond des solitudes ? Quelle vengeance n'a-t-il point tirée des affronts et des outrages qu'on leur a faits? De quelles bénédictions, même temporelles, n'a-t-il pas comblé ceux qui les ont reçus avec honneur et traités avec respect ? S. Paul n'en parle-t-il pas comme de personnes que le monde ne méritait pas de posséder ? *Quibus dignus non erat*

(1) *Apologie des Eglises réformées*, par le ministre Daillé, mort en 1670.

mundus. Les souverains et les grands de la terre n'ont-ils pas été loués et récompensés de mille faveurs du Ciel pour avoir suivi leurs conseils ? et, comme si ce n'était pas assez de les avoir rendus respectables par leurs vertus, il les a voulu combler d'honneur en leur donnant la puissance des signes et des prodiges, comme il a fait à l'égard de Moïse, qu'il établit en quelque manière le Dieu de Pharaon. On sait l'honneur qu'il fit rendre à Daniel par les princes de la terre, en donnant à ce prophète la connaissance de l'avenir, aussi bien qu'au saint patriarche Joseph. Que n'a-t-il point fait pour rendre illustre et glorieux l'incomparable Josué? Ne l'a-t-il pas conduit et soutenu de toute sa puissance ? N'a-t-il pas, en sa faveur et à sa présence, entr'ouvert les fleuves pour les faire passer à pied sec à son peuple ? N'a-t-il pas fait tomber les murailles des villes les plus fortes ? et ce grand conquérant n'a-t-il pas, par le crédit qu'il avait auprès de Dieu, étendu sa puissance jusques sur le soleil, en suspendant sa course? Quel homme a jamais été plus glorieux et plus honoré ?

Et, pour parler des saints de la nouvelle loi, Dieu ne les a-t-il pas fait honorer dès cette vie par ce même pouvoir qu'il leur a donné sur toutes les créatures ? Je sais que les ennemis du culte des saints n'ajoutent pas grande foi à tous ces miracles, et qu'ils en contestent la meilleure partie ; je ne marrêterai pas à les pousser sur ce chapitre, nous en ferons un discours entier dans une autre occasion. Mais du moins ne contesteront-ils pas ceux que le texte sacré rapporte des Apôtres et des disciples du Sauveur, et cela me suffit pour conclure que Dieu les a voulu faire honorer sur la terre. Or, si cet honneur et ce culte qu'on leur rendait, et que leur sainteté et leurs miracles leur attiraient, était juste lorsqu'ils étaient encore hommes mortels, maintenant qu'ils sont glorieux dans le ciel sera-t-il illicite, superstitieux et criminel ? — Ce n'était pas, me direz-vous, le même culte qu'on leur rend maintenant après leur mort. Je l'avoue, et ce n'est pas sur cela que j'établis la force de cette raison ; je dis seulement que celui qu'on leur rendait durant leur vie n'était pas un culte civil, puisqu'il n'avait rien de naturel et de purement moral qui en fût l'objet; et, quelque nom qu'on lui donne, peu importe, il est constant qu'après leur mort, leur sainteté étant attestée par les preuves les plus constantes, il n'y a pas plus de danger ou de crime à les honorer que lorsqu'ils étaient encore en ce monde, et que, s'il y a quelque différence dans ces deux sortes de culte à l'égard des mêmes personnes, ce ne peut être une différence essentielle, puisqu'ils ont le même motif, le même objet, et que l'un et l'autre retourne à Dieu.

Que si la coutume ni la pratique n'est pas aujourd'hui dans l'Eglise d'honorer comme saints et de canoniser, pour ainsi dire, les personnes encore vivantes, quelque reconnue que soit leur sainteté, au moins on peut convaincre les plus opiniâtres dans leur erreur que l'usage a été de les reconnaître et de les honorer après leur mort, dès les premiers siècles,

et dans un temps auquel ces réformateurs de la religion avouent que l'Eglise était encore dans sa pureté. En effet, elle n'eut pas plus tôt triomphé de l'idolâtrie, que, sans crainte de donner sujet de croire aux païens qu'elle adorait plusieurs dieux, elle commença par élever des temples en l'honneur des saints. Qui ignore que le premier qui fut bâti dans la capitale du monde a été consacré au vrai Dieu en l'honneur et sous le titre du Prince des Apôtres ; qu'on a vu le premier empereur chrétien se faire un honneur de se prosterner aux pieds d'un pêcheur, et sur cet exemple les plus puissants monarques de la terre metre bas leurs sceptres et leurs couronnes pour rendre hommage à des saints qu'ils n'eussent peut-être pas daigné regarder lorsqu'ils étaient encore au monde, pour l'obscurité de leur naissance et le peu de considération où ils étaient avant que Dieu eût fait connaître leur mérite et découvert leur sainteté? — Ah ! Seigneur, puis-je m'écrier ici avec votre prophète, que vous êtes grand d'élever ainsi vos serviteurs à un si haut comble de gloire, au-dessus de toutes les grandeurs mortelles ! et ajouter avec l'envieux Aman, qui, en conduisant son rival en triomphe, fut obligé de publier à haute voix : C'est de la sorte qu'on doit traiter ceux que le Roi souverain du ciel et de la terre a voulu honorer de son amitié et de sa faveur ! — Mais, esprit de schisme, que tu es contraire en ce point à l'esprit de Dieu, de ravir aux saints l'honneur que Dieu leur a toujours fait rendre par son Eglise dans tous les siècles! Je ne chargerai point ce discours d'une multitude de passages et de citations. Les fêtes instituées pour ce sujet, les discours et les éloges que les Cyprien, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostôme, les Ambroise, les Augustin, ont prononcés pour exhorter les peuples à les honorer; les solennités qui se faisaient aux tombeaux de ces bienheureux; les conciles assemblés contre les iconoclastes, tout cela fait une tradition constante de l'Eglise primitive, jusqu'à ce malheureux siècle du protestantisme où l'on a vu s'élever une si pernicieuse erreur contre le culte des saints, dont des preuves si fortes et si convaincantes ne peuvent encore les faire revenir ; jusque-là que quelques-uns d'entre eux aiment mieux répondre que tous les Pères et les Docteurs de l'Eglise sont tombés dans l'erreur, que de confesser qu'ils y sont eux-mêmes; et d'autres avouent qu'on a, à la vérité, de tout temps honoré les saints, mais qu'on ne les a pas invoqués, et s'efforcent du moins de retrancher une partie de ce culte qu'ils ne peuvent entièrement abolir. Tâchons de forcer encore ce dernier retranchement.

L'invocation des saints est, en effet, la principale partie du culte qu'on leur doit rendre ; car, pour l'imitation, nos adversaires ne nous la disputent pas, puisque c'est le seul usage qu'ils croient qu'on puisse faire de leurs images, de nous rappeler le souvenir de leurs vertus afin de nous exciter à suivre leurs exemples. Je ne parlerai donc point ici des images ni des reliques des saints, quoique le respect qu'on leur rend et les

prières qu'on fait devant elles soient une manière d'honorer ceux qu'elles représentent ; on est trop instruit de la nature de ce culte, et l'on a trop de soin d'en instruire les fidèles, pour y voir ou pour y craindre la moindre apparence de superstition. Mais, comme nous invoquons effectivement les saints, et que nous avons même une dévotion particulière envers quelques-uns que nous choisissons pour nos patrons et pour nos protecteurs, comme de seconds médiateurs auprès de Dieu, voilà ce qui alarme nos religionnaires, qui croient avoir bien réformé l'Eglise de lui ôter cet appui, et ensuite ce culte, qu'ils regardent comme injurieux au Sauveur du monde, comme inutile à ceux qui le pratiquent, et enfin comme sujet à tant d'abus. C'est ôter, disent-ils, la pierre de scandale des voies du Seigneur que de purger l'Eglise d'un abus si pernicieux. — Vous reconnaissez, je m'assure, à ce langage, l'esprit et le génie des hérétiques ; mais voyons s'ils ont raison de faire un caractère si odieux d'une pratique que je soutiens, avec toute l'Eglise, être glorieuse à Dieu, utile aux fidèles, et bien éloignée de ces prétendus abus que les uns se sont imaginés sans raison, et que les autres craignent sans fondement. Ecoutez ceci, fidèles enfants de l'Eglise, et ne quittez jamais cette sainte coutume d'implorer le secours des saints et de les prendre pour vos médiateurs.

C'est ce titre que nous donnons aux Saints, et que l'Eglise et les Pères autorisent, lequel a révolté l'esprit des novateurs. Quoi ! s'écrient-ils, reconnaître d'autres médiateurs que Jésus-Christ ! ou, comme si sa médiation n'était pas suffisante, recourir à d'autres, et lui donner des associés ! Prétend-on que ses prières ne soient pas assez puissantes, ou que, jointes à celles des saints, elles en deviennent plus efficaces et plus capables de toucher le cœur de Dieu ? ou enfin veut-on détruire le mérite de sa mort et anéantir la vertu de son sang ? — Voilà un zèle en apparence bien ardent pour défendre la force et la valeur des mérites du Sauveur. Mais ce zèle, bien loin d'être selon la science, comme le demande l'Apôtre, n'a pour fondement que l'erreur, et pour fin de nous ravir l'un des plus puissants moyens de salut. Aussi en est-il venu jusqu'à falsifier ouvertement le passage de S. Paul qui dit qu'il y a un Dieu et un médiateur entre Dieu et les hommes, qui est Jésus-Christ, en y ajoutant le mot *seul*, afin d'exclure par-là l'intercession des saints et leur médiation, quoiqu'elle soit subordonnée à celle du Sauveur et qu'elle n'ait de force que par son moyen.

Que n'ont-ils appris l'explication de S. Basile, qui répond par une épître expresse au même reproche que Julien-l'Apostat faisait aux chrétiens sur ce même sujet? « Je reçois, dit ce Père, les saints Apôtres, les prophètes et les martyrs, qui prient Dieu pour moi, afin que par leur médiation Dieu me soit propice. » Que n'ont-ils suivi le sentiment de S. Augustin, qui joint l'intercession des martyrs à celle de Jésus-Christ? « Le Sauveur, dit-il (In Ps. lxxxv), parle encore pour nous dans le ciel; tous les martyrs qui sont avec lui prient pour nous ; leurs prières ne

cessent point pendant que nos gémissements durent. » S'ils avaient consulté les autres Pères sur ce chapitre, aussi bien que la tradition constante, ils n'auraient pas préféré leur sentiment particulier au sentiment universel de l'Eglise ; ils auraient appris que le Verbe incarné est, à la vérité, le seul médiateur de rédemption et de propitiation, comme tous nos théologiens leur ont répondu tant de fois, c'est-à-dire que lui seul nous a rachetés par le mérite de son sang, que lui seul a payé le juste prix de notre rachat, que lui seul nous a recònciliés avec un Dieu offensé. Ce que S. Paul exprime dans ce passage même qu'ils ont corrompu : *Qui dedit semetipsum redemptionem pro omnibus* (1 Tim. xxi) : qu'il s'est livré lui-même pour être le prix de notre rédemption. Mais il n'est pas vrai qu'il soit le seul médiateur d'intercession et de prières, puisque nous voyons dans l'Ecriture que les anges dans le ciel, et les hommes sur la terre, prient pour nous, et qu'il n'y a nulle raison de contester aux bienheureux cet emploi et ce secours qu'ils rendent aux hommes, qui sont leurs frères et au bonheur desquels ils se sont intéressés durant leur vie. Car enfin, qui pourra s'imaginer que ces véritables amis nous manquent au besoin, que leur protection finisse ou que leurs prières cessent lorsqu'elles peuvent agir plus fortement et devenir plus puissantes et plus efficaces ? Etant unis plus étroitement à Dieu, sont-ils pour cela moins liés d'intérêt avec les hommes ? ou bien ont-ils perdu là-haut le crédit qu'ils avaient ici-bas ? Ont-ils moins de faveur auprès de ce souverain, ou de charité pour nous, qu'ils n'avaient alors ? Et Dieu, qui a pardonné à tout un peuple à la prière de Moïse mortel, qui en était le médiateur, ne fera-t-il pas quelque chose en considération de tant de médiateurs qui vivront éternellement, et qui sont toujours en sa présence et près de sa personne ?

Mais quelle raison, ou plutôt quelle conséquence plus mal tirée que de conclure de-là que cette médiation est injurieuse à celle du Sauveur ? Elle n'est du moins pas mieux fondée que celle que nous avons déjà réfutée, que l'honneur qu'on rend aux saints partage et diminue celui qu'on doit au Sauveur. Mais, comme on prétend que la médiation attribuée aux saints, et l'invocation qui s'adresse à eux d'abord, a quelque chose de plus choquant, je demande si celle des justes sur la terre, par les prières qu'ils offrent à Dieu les uns pour les autres, préjudicie à celle du Fils de Dieu, que nous reconnaissons tous pour le vrai et le premier médiateur, d'une manière toute singulière ? Certes, comme ils n'usurpent nullement son pouvoir, et que celui qu'ils ont n'est ni absolu ni indépendant, ils n'entreprennent pas plus sur ses droits ou sur son autorité que sur son office et sur sa dignité.

Car enfin, nos adversaires l'usurpent-ils eux-mêmes quand ils prient pour leurs frères ? Ils ne trouvent pas même à redire que nous le fassions. N'y a-t-il donc pas contradiction dans leur raisonnement, aussi bien que

dans leur conduite? Ah! *mentita est iniquitas sibi*, leur pourrais-je dire avec le prophète (Ps. XXVI): l'erreur et l'iniquité se contredit toujours, et s'impose à elle-même. Car, si toute autre médiation qu'on emploie auprès de DIEU est injurieuse au Sauveur, comment s'entremettent-ils d'intercéder les uns pour les autres? ou, si elle est permise sur la terre, pourquoi sera-t-elle défendue dans le ciel, où la charité est plus ardente et plus désintéressée?

Je demande, de plus, et je les presse de me répondre, si les saints nous peuvent procurer des grâces auprès de DIEU, et si en effet ils nous en procurent comme on ne le peut nier après le témoignage de l'apôtre S. Pierre, qui assure les chrétiens à qui il écrit qu'après sa mort, il aura soin d'eux, afin qu'ils se souviennent de ce qu'il leur a recommandé; qu'on me dise pourquoi on ne peut pas les employer pour ce sujet si conforme à leur état et à la charité qu'ils ont pour nous? — Croirez-vous que la raison qui les empêche d'être d'accord avec nous, et dont ils font même un tondement de preuve, est que ces prières sont inutiles, et qu'ainsi, quand ils avoueraient qu'ils sont de seconds médiateurs auprès de DIEU et auprès de JÉSUS-CHRIST même, cela ne nous peut servir de rien de les invoquer, soit chacun en particulier, soit tous ensemble, comme fait l'Eglise?

Cette seconde raison, outre qu'elle est aussi mal fondée que la première, a je ne sais quoi de si peu sensé et de si peu judicieux, que le ridicule en paraît de lui-même sans qu'il soit nécessaire que je me mette en peine de la réfuter. Car cette raison, qui dans leur esprit a prévalu à l'autorité des Pères de tous les siècles et au sentiment de l'Eglise, c'est que les saints ne connaissent ni n'entendent les prières qu'on leur adresse, parce que la même distance qui est entre le ciel et la terre et, qui nous cache leur gloire, empêche aussi que nos prières passent jusqu'à eux; et ainsi, disent-ils, il est inutile d'appeler à notre secours ceux qui ne peuvent entendre notre voix, et encore moins les prières que nous leur faisons de cœur. — Mais qui ne sait que, quoique les saints ne voient ni ne connaissent nos actions par les sens et par les organes du corps, DIEU a bien d'autres moyens de les leur faire connaître? Car qui empêche qu'il ne les leur révèle, et que cette révélation ne leur donne une connaissance plus nette et plus distincte des choses les plus secrètes et les plus éloignées, que nous ne connaissons celles qui sont le plus à portée de nos sens, comme les prophètes connaissent les choses les plus reculées dans l'avenir, et comme quelques saints sur la terre ont découvert les secrets des cœurs, non par la pénétration de leur esprit, mais par une connaissance plus certaine que DIEU leur en a donnée?

De quelle manière les anges entendent-ils nos prières et nos gémissements secrets, qu'ils portent jusqu'au trône de DIEU, comme l'Ecriture le dit expressément? Que si l'on me répond que les anges sont députés de DIEU pour prendre soin de nous, et que DIEU a pourvu aux moyens de

s'acquitter de leur emploi, hé! si les saints s'intéressent dans nos besoins, s'ils sont sensibles à nos misères, s'ils nous procurent des grâces et sollicitent notre conversion auprès de Dieu, comme nous n'en pouvons douter, n'est-ce pas avouer qu'ils connaissent nos misères, qu'ils écoutent ceux qui les prient, et qu'ils savent ceux qui s'adressent à eux? Ils voient l'essence divine, où toutes choses sont d'une manière plus excellente que dans elles-mêmes ; et c'est pour cela que les théologiens et les SS. Péres l'appellent un miroir fidèle, qui représente aux bienheureux du moins tout ce qui les regarde, et tout ce qui peut contribuer à leur satisfaction, d'une manière plus noble et plus vive que s'ils les voyaient de leurs yeux et par l'expérience de tous leurs sens.

Il ne me reste plus qu'à vous montrer combien le *troisième* prétexte que nos adversaires alléguent pour se défendre de ce culte est frivole et peu raisonnable : savoir, disent-ils, qu'il est sujet à de grands abus, de sorte que, quand cette invocation ne serait pas défendue et qu'on se tiendrait à l'ancien usage de prier aux mémoires des martyrs, et d'implorer les suffrages des saints afin qu'ils intercèdent pour nous (ce que les Eglises d'Angleterre, avec lesquelles nos protestants ont fait alliance, n'osent condamner, et ont déclaré par la plume d'un de leurs rois n'être pas fort blâmable) ; quand, disent-ils, on s'en tiendrait là, ce qu'on y a introduit et les abus qui s'y glissent rendent ce culte illicite, et cette invocation sujette à de dangereux inconvénients. Ainsi, voilà un point de foi, que les protestants eux-mêmes ont souvent appelé fondamental, réduit à un point de fait. On abuse du culte et de la prière des saints ; hé ! que ne se sont-ils donc contentés de blâmer ces abus, véritables ou imaginaires, et d'y renoncer? Ils n'auraient fait que ce que nous faisons, en nous tenant aux paroles du concile de Trente, qui déclare que les saints qui règnent au ciel avec Jésus-Christ offrent leurs prières pour les hommes, et qu'il est bon et utile de les invoquer : *Sanctos unà cum Christo regnantes orationes suas* Deo *offerre ; bonum atque utile esse suppliciter eos invocare.*

Quand on leur accorderait que, par le zèle et la dévotion indiscrète de quelques particuliers, il se serait glissé quelques abus, ou qu'il pourrait s'en introduire parmi quelques personnes simples, les fautes que l'Eglise condamne et qu'elle désapprouve elle-même ont-elles dû être un sujet de rupture et de schisme, contre le sentiment de Calvin même, qui, réfléchissant sur la grandeur du mal que cause la division, assure qu'il n'en faut venir là que dans l'extrême nécessité et lorsqu'il n'y a plus d'autres mesures à prendre? Mais quelle conséquence, je vous prie, de vouloir défendre l'usage des choses les plus utiles et les plus nécessaires à la vie, sous prétexte que quelques-uns ou en abusent ou en peuvent abuser! L'Eglise même et la vigilance des pasteurs n'arrêtent-elles pas ces abus quand ils viennent à leur connaissance? De plus, qu'ils nous disent en

quoi ils consistent, ces prétendus abus qu'ils ont soufferts dans Wiclef, Jean Hus, Jérôme de Prague, qu'ils reconnaissent pour leurs frères, quoiqu'ils aient invoqué les saints ! Ne sera-ce point en priant et reconnaissant pour saints des personnes dont le salut est douteux, la vie équivoque, et quelques-uns mêmes qu'on ne sait s'ils ont jamais été au monde ? Car c'est à quoi ils sont réduits. N'est-ce point dans la manière de les prier, par des termes outrés ou par des cérémonies qui ne se doivent pratiquer que dans le culte que l'on rend à Dieu ?

Il est facile de les satisfaire sans entrer dans une longue discussion sur tout ce détail. Les manières de les invoquer ou de les honorer sont saintes dès-là que la coutume de tant de siècles et le consentement de l'Eglise les ont autorisées, puisque c'est à elle à régler notre culte et nos dévotions sur ce chapitre. Si quelques-uns ont invoqué des saints qu'elle n'a point reconnus, elle ne peut être coupable d'un culte qu'elle n'approuve et qu'elle ne permet qu'après un examen exact de la vie et même des miracles de ceux qu'elle met au nombre des bienheureux ; et, pour ce qui est des sacrifices qu'on offre en leur honneur et des autres cérémonies que l'Eglise emploie, je répondrai par les paroles de S. Augustin, qu'il ne faut pas croire que le sacrifice s'offre aux saints martyrs, encore que, selon l'usage de ce temps-là, reçu par l'Eglise universelle, on offrît le sacrifice sur leurs corps et à leurs mémoires, c'est-à-dire devant les lieux où se conservaient leurs reliques. (VIII *Civ. Dei*, 27).

D'où il faut conclure que, si on peut honorer et invoquer les saints, comme je ne crois pas qu'on en puisse douter après ce que nous avons dit, puisqu'il n'y a rien dans ce culte qui puisse choquer un esprit raisonnable, on ne saurait y apporter trop de respect, pendant qu'on s'en tiendra au sentiment de l'Eglise, et que c'est le plus injuste de tous les prétextes que les hérétiques ont pris pour justifier un schisme fait avec tant d'éclat et de scandale. Je ne veux pas ici retracer le souvenir de ces funestes et malheureux temps, ni des premiers effets d'une erreur si insoutenable ? les temples dédiés en l'honneur des saints renversés avec fureur, les autels où leurs reliques étaient exposées à la vénération des peuples profanés et détruits; leurs corps, qui s'étaient conservés entiers après plusieurs siècles, brûlés ; leurs cendres jetées au vent ; leurs statues et leurs images brisées et mises en pièces, pour ne laisser aucun monument de la religion dans laquelle ils étaient nés. Plût à Dieu que ces temps affreux n'eussent jamais été, ou qu'ils fussent ensevelis dans un éternel oubli. — Je sais, mes frères (car la charité chrétienne et le zèle que j'ai pour votre salut m'oblige encore de vous donner ce nom), je sais que, pour avoir hérité des erreurs de vos pères, vous n'êtes pas coupables de leurs violences ; mais détestez l'impiété qui les a portés à ces excès, et, forcés d'avouer que les saints méritent d'être honorés, qu'ils intercèdent pour nous, et qu'il n'y a pas plus de danger d'implorer le secours

de leurs prières auprès de Dieu, en leur adressant les nôtres, que de prier nos amis de nous faire la même faveur ; convaincus, dis-je, de ces vérités, ne trahissez point les sentiments de votre cœur, mais écoutez plutôt celui de l'Église, qui est prête à vous recevoir dans son sein. C'est la grâce que je conjure ces mêmes saints de vous obtenir du Dieu de miséricorde, car je ne souhaite rien tant que votre salut.

Pour vous, fidèles chrétiens, qui avez été élevés dans les sentiments de l'Eglise et qui avez sucé sa doctrine avec le lait, souvenez-vous que ce n'est pas assez de les honorer et de les invoquer, si vous ne vous efforcez de les imiter et de suivre les exemples qu'il vous ont laissés. Pensez que c'est pour vous y animer que l'Eglise vous les met tous devant les yeux, et qu'il y en a, parmi ce nombre prodigieux, qui seront vos accusateurs et vos juges, si vous ne devenez leurs imitateurs, parce que, leur état ayant plus de rapport au vôtre, et leurs emplois ayant été tout semblables à ceux que vous exercez, ils vous sont donnés comme des modèles sur lesquels vous devez vous former.



SECOND DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Sur la manière de faire les Panégyriques des saints.

Avant de fournir aux ministres de la parole de Dieu des desseins et des matériaux sur les principaux sujets des panégyriques, j'espère qu'ils me sauront quelque gré de leur donner, outre cela, le moyen de les mettre en œuvre, en leur exposant nettement les règles et la méthode de faire les éloges des saints. En effet, on a tant enchéri sur l'ancienne méthode et sur les préceptes mêmes des orateurs profanes, qu'on peut dire hardiment que c'est un tout autre genre d'écrire et de parler, et que bien faire un éloge de cette manière, c'est mériter un éloge tout singulier. C'est pourquoi, les remarques que j'ai faites là-dessus doivent être d'autant mieux reçues que de toutes les pièces d'éloquence, la plus difficile, de l'aveu de tout le monde, et celle où l'on voit moins de personnes exceller, c'est le *Panégyrique*. Outre les difficultés générales qui se trouvent dans tous les discours de cette nature, les éloges sacrés dont nous parlons ici en ont encore de particulières ; car il faut souvent faire connaître le mérite de quelques saints, quoiqu'il ne soit connu que de Dieu seul ; il faut mettre dans un beau jour des actions cachées, qu'ils ont eux-mêmes dérobées aux yeux des hommes, tirer de l'obscurité des vertus purement intérieures, et les mettre dans un point de vue qui en fasse remarquer tout l'éclat ; faire connaître le prix de leur humilité, de leur patience, des confusions qu'ils ont souffertes, des austérités qu'ils ont pratiquées, et savoir, par un tour ingénieux, faire estimer des choses pour lesquelles le commun des hommes n'a que du mépris et de l'horreur. Il faut, enfin, saisir le caractère propre du saint, et le distinguer des autres d'un caractère semblable, ce qui n'est pas si facile, comme nous avons remarqué dans la préface , particulièrement quand on est engagé à faire un nombre considérable de semblables éloges. Car c'est presque toujours le même zèle qu'on loue dans les personnes apostoliques, la même force et le même courage dans tous les martyrs, et les mêmes austérités dans tous les pénitents ; et il n'y a guère que ceux qui travaillent sur ces sortes de sujets qui connaissent la difficulté qu'il y a de n'user point de re-

dites, et de ne se point copier soi-même, ou de ne point se rencontrer avec les autres. C'est pourquoi je ne suis pas surpris si la plupart des prédicateurs s'épargnent cette peine tant qu'ils peuvent, et ne s'engagent à faire un panégyrique que quand ils ne s'en peuvent défendre. La morale, qui est plus en vogue que jamais, leur est d'un grand secours en ces occasions, et, à la faveur d'un exorde, on prétend persuader aux auditeurs que le saint même trouvera bon qu'on préfère l'édification de leurs âmes à la gloire que lui attirerait un éloge stérile ou de peu de fruit.

On entend assez ce langage, mais, comme il y a des occasions où l'on est indispensablement obligé de s'acquitter de ce devoir, telle que serait lorsqu'on prêche le jour de la fête d'un saint, dans l'église qui lui est dédiée, et qu'on s'attend d'en entendre l'éloge, ou bien devant une communauté religieuse à la fête du fondateur, et dans d'autres semblables cérémonies, je n'ai pu me dispenser moi-même, selon la méthode que je me suis prescrite dans les autres parties de cet ouvrage, de mettre à la tête de celle-ci les remarques ou les réflexions que j'ai faites sur la manière de bien faire un *Panégyrique*, et sur les défauts qu'on y commet ordinairement, sans m'arrêter aux préceptes généraux que nous ont laissés les maîtres de cet art. J'en ai entendu une infinité de bons et de mauvais, et j'ai lu la plupart de ceux qui ont été imprimés depuis trente ou quarante ans. J'en ai trouvé de très-justes et de très-éloquents, sans parler des autres manuscrits qui me sont tombés entre les mains; et, bien loin de prétendre en faire la critique, ou de trouver rien à redire dans les excellents ouvrages de ces excellents maîtres, je prie mes lecteurs d'être persuadés que c'est sur ces chefs-d'œuvre que je me suis formé l'idée d'un panégyrique, et que j'ai remarqué les défauts de ceux qui se sont éloignés de leur méthode, mais de telle sorte que, comme en qualité de prédicateur, j'ai toujours tâché de blâmer les vices sans diffamer personne, maintenant, en qualité d'auteur, je n'ai point d'autre dessein que d'empêcher les prédicateurs de tomber en des défauts dont je n'ai pu peut-être moi-même me garantir. Pour cela, je me propose d'examiner la nature et la fin du *Panégyrique*, les choses qu'on y doit traiter, et enfin les ornements qui y doivent entrer, avec un détail dont les préceptes de la rhétorique ne parlent point.

Le *Panégyrique*, en général, est, comme tout le monde sait, un discours qui renferme l'éloge des vertus et des actions d'une personne considérable, et la fin qu'on se propose dans ce discours, qui est ordinairement public, c'est de montrer qu'une personne est digne des louanges qu'on lui donne, et de porter ceux qui les écoutent à lui rendre l'honneur et le respect qui lui est dû. Je ne dirai rien de l'origine de cette sorte d'éloges, ni des différentes occasions où ils peuvent être employés, ni de tout ce que la rhétorique a coutume d'étaler sur ce sujet, quoiqu'il y ait des choses assez curieuses à dire, que l'on peut voir dans ceux qui en ont

parlé plus à fond. Je dis seulement que, quoique les panégyriques sacrés aient beaucoup de choses communes avec les profanes, ce n'est pas cependant tout à fait de même, puisqu'ils sont différents dans leur fin, dans la matière qui y doit être mise en œuvre et dans la manière de les traiter.

Ce que l'on prétend uniquement, dans les Panégyriques des grands hommes, c'est de donner une haute idée de leur mérite, et tout au plus, comme l'honneur est la récompense de la vertu, de leur procurer de la gloire par l'estime qu'on en fait naître, et dont on retrace le souvenir dans les esprits. Mais ceux que l'on fait en l'honneur des saints ont pour but, non-seulement de leur procurer après leur mort la gloire qu'ils ont méprisée pendant leur vie, mais, comme nous avons déjà dit, de se servir de leur exemple pour exciter et animer les auditeurs à les imiter, selon cette parole de S. Augustin, que les souffrances des martyrs sont de fortes exhortations à souffrir le martyre, si l'occasion s'en présentait, ce qui doit s'étendre à toutes les vertus chrétiennes. Que si les exemples des grands hommes excitent aussi à de grandes actions, il est rare qu'on parle devant des auditeurs qui soient d'une profession et d'un caractère à imiter les vertus militaires ou politiques qui font d'ordinaire le sujet de leurs éloges, qu'ils ne soient portés à les imiter. Et pour ce qui est des vertus morales qu'ils peuvent avoir pratiquées, à moins que la religion n'y ait part, il est encore plus rare que quelqu'un en retire du fruit.

Ce qui fait que les éloges des saints sont, en second lieu, différents des autres pour les choses qui en font le sujet et la matière, c'est qu'on ne loue dans les autres que des actions d'éclat, de grandes entreprises, de grands exploits ; mais, pour les saints, on sait que les vertus chrétiennes sont d'une autre nature, aussi bien que d'un autre prix. Ces panégyriques enfin sont différents pour la manière dont on loue les saints, puisque c'est à Dieu qu'on réfère la principale gloire de leurs actions, et toute la part qu'on en donne à ceux dont on fait l'éloge c'est d'avoir été les fidèles administrateurs des biens que Dieu leur a confiés,

Il faut pourtant convenir que, nonobstant ces différences et ces difficultés particulières, il n'en est pas de ce genre de discours comme des sermons sur les mystères et sur les vérités morales, dont nous n'avons point de modèles dans les auteurs profanes, et très-peu parmi les SS. Pères, sur lesquels on se puisse former. Mais, pour le Panégyrique, les Grecs et les Latins, les auteurs sacrés et les auteurs profanes, nous ont laissé des pièces excellentes ; et c'est beaucoup si nous pouvons approcher de leur perfection. Parmi les Grecs, personne n'ignore quel cas on a toujours fait de ceux d'Isocrate ; et, parmi les Pères, de ceux de S. Basile, de S. Grégoire de Nazianze, et de quelques-uns de S. Chrysostôme. — Les orateurs latins n'ont point cédé aux Grecs en ce point. Cicéron en a fait deux à la louange de César, et un à la louange de

Pompée, lesquels ont mérité l'admiration de tous les siècles; et, depuis que l'éloquence a dégénéré avec la pureté de cette langue, nous en avons des volumes entiers qui contiennent les éloges des empereurs, et celui de Pline le Jeune passe encore pour une pièce achevée, qui a donné sujet de dire que cet auteur a fait son propre éloge en faisant celui de Trajan. De manière que ce genre d'oraison, qu'on appelle épidictique, est aussi ancien que l'éloquence même. — Or, comme le Saint-Esprit s'en est servi dans les éloges des saints patriarches dont le livre de l'Ecclesiastique est rempli, et dans plusieurs autres endroits de l'Ecriture, il ne faut pas être surpris que l'Eglise l'ait adopté pour honorer les saints et pour exciter les fidèles à l'imitation de leurs vertus. On peut même ajouter que ces panégyriques sacrés ont cet avantage sur les profanes et sur ceux que l'on fait en l'honneur des grands hommes, dans les harangues funèbres et dans les autres cérémonies où ils sont employés, qu'ils ne peuvent guère être suspects de flatterie, qu'ils sont écoutés avec plus de respect; que les actions qu'on y étale, pour être chrétiennes, n'en sont pas moins admirables, et ne donnent pas moins lieu aux plus grands traits de l'éloquence. Ainsi, la grandeur du sujet, les difficultés propres de ces discours et l'importance de la fin que l'orateur doit avoir devant les yeux, sont d'assez puissants motifs pour s'étudier à les bien faire, et pour cela, outre les règles que la rhétorique nous en donne, voici plusieurs remarques qui y pourront être de quelque utilité.

Il faut commencer, comme dans tous les autres discours, par choisir le dessein et par tracer le plan sur lequel on veut travailler. Car enfin, faire le panégyrique d'un saint n'est pas faire un simple récit de sa vie et de ses principales actions; c'est les réduire à certains chefs auxquels on rapporte ce qu'il y a de plus grand et de plus considérable. Ce dessein, ou ce plan, pour avoir de la justesse, doit avoir son unité, condition essentielle a tous les genres d'éloquence; c'est-à-dire qu'il faut une proposition, une vérité ou quelque vertu, qui se divise en membres ou en parties ayant de la proportion. Ainsi, quand on prend pour dessein du panégyrique de S. Jean-Baptiste de faire voir qu'il a été grand devant Dieu, éloge que lui donne l'histoire sacrée, les membres ou les parties de cette vérité, pour en partager les points, se peuvent prendre de la grandeur de son ministère, qui est d'avoir été le précurseur du Messie, de la rigueur de sa pénitence et de l'austérité de sa vie, et enfin du courage qu'il a fait paraître à rendre témoignage de la vérité en reprenant Hérode de son inceste. Voilà une proposition divisée en parties, les plus propres et les plus naturelles du sujet, et qui renferment tout ce qu'on peut dire. Cette unité se peut prendre tantôt de l'état dans lequel un saint a vécu, tantôt de l'emploi ou du ministère qu'il a exercé; comme, s'il a été évêque, apôtre, docteur, en faisant voir que le saint a rempli parfaitement les plus essentiels devoirs attachés à ces états; de manière que, le dessein ou le plan du Panégyrique

n'étant que pour donner quelque ordre aux actions dont on fait l'éloge, il doit être conforme à l'état, au sexe, à l'emploi et aux actes par lesquels les saints se sont signalés. On peut quelquefois se borner à une seule vertu, comme à la charité ou au zèle, et alors diviser cette vertu en ses espèces, ou la considérer dans les occasions où elle est le plus d'usage, et avoir égard que la proposition donne d'abord une idée générale du caractère de la personne.

On pourrait faire ici une question : Peut-on prendre pour sujet d'un panégyrique une seule action particulière d'un saint, comme on fera l'éloge d'un grand homme pour avoir remporté une signalée victoire, ou pour être heureusement venu à bout par sa prudence d'une grande entreprise? Il me semble que cela ne souffre point de contestation, quand on n'a autre chose à dire, comme le combat et la mort d'un martyr, quand on n'a rien dans sa vie de certain : il faut alors avoir recours à la morale pour rempir un discours. Ce qui peut encore avoir lieu, quand il est facile de rapporter toutes les autres actions d'un saint à cette unique et principale action, comme dans l'apôtre saint André, où tout ce qu'il a fait peut se réduire à l'amour et au désir de la croix.

Sur ce principe de l'unité qui doit se trouver dans un Panégyrique, il faut conclure que celui-là n'est pas juste qui embrasse deux ou trois vertus, n'ayant nulle liaison, nulle proportion et nul rapport à une proposition plus universelle et plus étendue, qu'on doit toujours prendre pour dessein de son discours. Ainsi, celui qui représenterait les tentations de S. Antoine, sa solitude et ses jeûnes, n'en ferait pas un panégyrique régulier s'il ne réunissait ces trois choses sous un même titre, quoique toute la vie de ce saint se réduise à ces trois choses.

Ce n'est pas assez que le plan et le dessein du discours soit juste par le rapport et la proportion des parties qui en font la division : il doit être, en second lieu, propre au saint et en faire le caractère. On n'ira pas représenter un solitaire comme un apôtre, parce que par ses prières il a contribué à la conversion du pays, sans qu'il se soit appliqué à l'instruire ni à prêcher avec zèle. Cette circonstance peut bien être rapportée pour exemple de la charité d'un saint, mais non pour lui donner le caractère d'un apôtre; il faut quelque chose de plus marqué, et qui réponde davantage à l'idée qu'on a communément d'un zèle apostolique.—Il faut, de plus, que ce dessein ait, s'il se peut, quelque chose de singulier, qui distingue un saint d'avec un autre, ou du moins qui fasse connaître qu'il n'a pas tout à fait tenu la même route que les autres de même perfection ou de même rang. Que si le texte qu'on a choisi peut marquer cette distinction, alors le dessein sera heureux; mais l'on ne doit pas faire une loi, qui non-seulement serait trop gênante, mais qui aurait de la peine à fournir assez de matière pour remplir un juste discours. Par-là on exclut les desseins généraux qui peuvent convenir à tous les saints, comme serait de mon-

trer que tel saint en particulier a observé fidèlement la loi de Dieu, ou qu'il a été vigilant à travailler à son salut, ou qu'il a évité les désordres du siècle.

Le dessein doit encore avoir quelque chose de noble et d'élevé, qui frappe d'abord et qui fasse naître dans l'auditeur le désir de l'écouter, et en même temps qui engage l'orateur à élever son style et ses pensées pour le soutenir. Mais il n'y a pas moins de danger de donner dans l'autre excès, en voulant rendre son dessein trop brillant et trop pompeux ; c'est un écueil assez ordinaire pour les jeunes prédicateurs; quoique aujourd'hui on soit bien revenu de ces desseins spécieux (comme je l'ai déjà remarqué dans la préface des *Mystères*), et où l'on prend des comparaisons de l'aigle, du phénix, des astres, d'un temple, des pierres précieuses, et autres semblables, qui ne sont plus du goût du siècle. Ce dessein, qui eut autrefois grand applaudissement dans un auditoire choisi et de gens d'esprit, ne serait pas aujourd'hui bien reçu. On cite un sermon où le symbole était une grenade, dont le rapport fournit une division assez juste et même assez heureuse pour le panégyrique de Ste Ursule, parce qu'il représentait la naissance royale de cette sainte par ce fruit couronné, son martyre par sa couleur naturelle, qui est la pourpre, et enfin les onze mille vierges ses compagnes par la fécondité de ce fruit, qui renferme une si grande multitude de grains; on eût pu employer cette similitude pour ornement du discours, au lieu d'en faire le fonds et la division. On ne peut plus même souffrir maintenant ces parallèles justes et étudiés que l'on faisait de quelques saints avec les anciens patriarches ou avec les prophètes, dont les rapports faisaient la matière, les divisions et les transitions d'un bout à l'autre. Après tout, je crois qu'on ne se doit pas tant mettre en peine de trouver un dessein spécieux, il suffit qu'il soit naturel : le point est de le bien remplir; et, comme il y a des saints dont le caractère se présente d'abord à l'esprit et vient en la pensée de tout le monde, il ne faut pas le rebuter pour avoir été prévenu par d'autres qui ont pris le même dessein et la même division, non plus que l'on ne se met en peine de rapporter les mêmes actions, puisque le tour et la manière de les traiter en seront toujours différents.

La plus grande difficulté que j'y trouve est d'habiller, pour ainsi dire, différemment des sujets d'un même caractère, tels que sont tous les solitaires, tous les pénitents, tous les martyrs, tous ceux qui ont mené une vie apostolique, et tous les saints fondateurs d'ordres, dont les traits sont si semblables qu'on n'aurait qu'à changer de nom pour dire de l'un tout ce qu'on peut dire de l'autre. Cette difficulté se fait sentir à ceux qui en ont un nombre considérable à réciter dans le même lieu, et encore davantage à ceux qui les donnent en public. C'est ce qui m'a obligé d'en retrancher plusieurs, pour ne pas user de redites, ce que je me suis efforcé d'éviter avec le plus de soin, car c'est un défaut dont bien des personnes n'ont pu se défendre, non plus que de dire des choses qui peuvent être appliquées

à plusieurs autres saints, et qu'on pourrait justement appeler le commun des Vierges, des Martyrs ou des Confesseurs. Mais ne nous arrêtons pas davantage sur ce chapitre.

Après avoir pris son dessein et choisi l'ordre que l'on veut donner au panégyrique d'un saint, il en faut venir aux preuves de ce que l'on a entrepris de faire voir, ce que la rhétorique appelle, dans toute sorte de discours, la narration. Je laisse aux maîtres de l'art à en prescrire les préceptes. Aristote, Cicéron et Quintilien en ont fait d'amples traités, et le savant et pieux Louis de Grenade en a donné de très-utiles pour les panégyriques. Mes observations et les réflexions que j'ai faites sur cette partie ne regardent qu'un petit détail où ces grands hommes n'ont pas jugé à propos d'entrer; peut-être ont-ils cru que l'expérience ou le bon sens nous instruiraient assez là-dessus.

La narration, dans un panégyrique de saint, se doit prendre de leurs vertus et de leurs actions, parce que c'est ce qui les a faits saints, et que c'est pour cela qu'ils ont mérité qu'on fît leur éloge. Or, la première règle que donne Aristote en général, dans la narration propre du panégyrique, m'a fait remarquer plusieurs défauts dans celle que l'on fait dans l'éloge d'un saint. La narration, dit ce philosophe, ne doit pas être toute de suite dans ces sortes de discours, mais à diverses reprises, et partie à partie. — Il en apporte deux raisons. La première, parce que si l'on faisait de suite un narré de toutes les belles actions d'une personne, comme d'une part elles sont de différentes espèces et se rapportent à différentes vertus, et, de l'autre, que la même personne s'est signalée dans chacune en différentes rencontres, ce serait une chose trop embarrassante d'obliger l'auditeur à se souvenir de ce qu'on a dit en telle rencontre, pour montrer quelle était sa prudence, et de telle autre pour faire voir son courage, et de telle action pour prouver combien elle était juste et équitable. Mais l'autre raison me paraît encore plus plausible : savoir, qu'une narration de faits sans autre liaison que celle du hasard et des affaires qui se sont présentées, tient plus de la simplicité d'une histoire, qui s'attache à l'ordre des temps et aux circonstances des choses, que de l'élévation du panégyrique, où l'on doit s'étudier à les mettre dans un beau jour. Or, cette narration, qui ne doit pas être poussée, pour ainsi dire, tout d'une haleine depuis la naissance d'un homme jusqu'à sa mort, ne doit être interrompue, dans l'éloge d'un saint, que par quelque exemple ou par quelque application de l'Ecriture, par quelque réflexion morale ou par quelque vérité et quelque maxime de notre religion que ce saint a fait voir en pratique; ou enfin par quelque raisonnement de théologie qui appuie ou qui justifie ce qu'on a avancé, ce qui s'appelle l'amplification du sujet. Mais voici les défauts que j'ai remarqués en plusieurs panégyriques qui d'ailleurs ont de grandes beautés.

On en voit qui coupent et qui interrompent leur narration, mais d'une

manière qui change la nature du panégyrique par une alternative de morale d'une plus longue étendue que les actions qu'on raconte, en faisant non-seulement des réflexions sur chaque vertu, mais en prenant occasion de-là d'invectiver contre les mœurs des chrétiens, contre les désordres du temps et contre les défauts qui se commettent dans l'exercice de toutes les vertus. Je ne sais comment ce défaut, devenu fort ordinaire, ne saute pas aux yeux de ceux qui ont quelque goût pour la justesse d'un discours. On dit en peu de mots, par exemple, qu'un saint reçut une heureuse éducation dans sa jeunesse, et l'on prend occasion de-là de débiter un grand lieu commun sur l'instruction des enfants, et sur l'importance de les élever dans la crainte de Dieu. On passe ensuite à une autre partie de la vie du même saint, et, s'il a mené une vie solitaire et retirée, on croit n'avoir pas fait un bon panégyrique si l'on ne fait l'éloge de la solitude, et si l'on n'exhorte à la retraite par les avantages qu'elle donne pour parvenir à la sainteté, ou si l'on n'invective fortement contre la dissipation d'esprit qui se trouve dans le grand monde. Si le saint, enfin, a pratiqué de rudes austérités, c'est une belle occasion de condamner la vie molle que mènent la plupart des chrétiens en recherchant leurs aises et leurs commodités partout. Ainsi, l'on parcourt toute la vie d'un saint, dont chaque action fournit un sujet de morale. Certes, si cette méthode est juste et si l'on en doit introduire l'usage, c'est à tort qu'on a toujours envisagé le panégyrique comme la pièce la plus difficile de l'éloquence, puisqu'il n'y a rien de plus aisé que d'en faire de cette manière en peu de temps, et j'ajouterai même d'en faire un grand nombre, si, au bout de trois ou quatre de ce caractère, un orateur n'avait pas épuisé tous ces lieux communs. Tout l'avantage que je vois dans cette manière de charger ainsi de morale un panégyrique, c'est qu'un seul peut servir à trente sujets différents. Il faut pourtant convenir qu'il y a des saints dont nous ne savons que très-peu d'actions; et, supposé qu'on soit obligé d'en faire l'éloge, il n'y a pas d'autre moyen de se tirer d'affaire que de suppléer par la morale à ce que le sujet ne fournit pas de son fonds.

Il y en a d'autres qui tombent dans un second défaut, qui n'est guère différent de celui-là; c'est d'établir de grands principes, prouvés et étendus en forme de thèse générale. On met à la tête du discours ce que les autres mettent à la fin, et puis on dit en assez peu de paroles que c'est ce que le saint a pratiqué, par un court récit d'une action ou deux, et enfin on tire la conclusion par une autre morale, pour exciter les auditeurs à l'imiter. Cette manière n'est pas supportable dans un sujet ample, et dont la multitude des actions doit plutôt faire retrancher tous les préambules et abréger les principes sur lesquels on s'appuie pour donner une juste étendue aux actions et aux vertus. — D'autres, enfin, pèchent contre le bon sens, en remplissant leurs panégyriques de digressions ou de circonstances inutiles, de remarques, de passages d'auteurs

inconnus ou profanes, par une ostentation de doctrine, comme s'ils voulaient faire leur panégyrique propre, et non pas celui du saint. Pour être régulière, il faut que la narration contienne des faits ou des actions qui aient du rapport à la vertu sous laquelle on les range, amplifiés par les circonstances pouvant leur donner du relief et leur attirer plus d'estime. On peut, de temps en temps, y mêler quelques réflexions, mais courtes, et qui n'aient point l'air de lieu commum. Il n'est pas nécessaire, ni même à propos, de prendre à tâche de ne rien omettre, et d'étendre tout par un détail qui pourrait être ennuyeux; mais il faut faire un choix de ce qu'il y a de plus éclatant, et passer légèrement sur les choses de moindre importance, en les accumulant, pour faire par leur multitude la même impression que pourrait faire un petit nombre d'autres qui auraient plus d'éclat, et tirer, sur la fin de chaque point, quelque conclusion morale qui suive naturellement de ce qu'on a prétendu prouver, et qui excite l'auditeur qui se trouvera dans le même état et dans les mêmes conjonctures à tenir la même conduite et à pratiquer les mêmes vertus; à quoi l'on réussira immanquablement si les actions d'un saint sont rapportées, non d'une manière sèche et languissante, mais vive et animée, en tenant les esprits attentifs par le tour qu'on donne aux choses. Nous voyons par expérience que rien ne se fait mieux écouter, d'où il suit que jamais l'auditeur n'est mieux disposé à recevoir les sentiments qu'on lui veut inspirer. Ceux qui veulent l'exciter à l'imitation d'un saint, (ce qui doit être la principale fin de l'orateur qui en doit faire l'éloge) n'y réussiront jamais avant d'en avoir donné une haute idée par le récit éloquent de ses belles actions.

Que si l'on s'opiniâtre à soutenir qu'une forte morale est plus propre à persuader et à émouvoir qu'une narration de faits et de belles actions que l'orateur étale avec étude et avec art, il faut avoir oublié que l'exemple est de lui-même une puissante exhortation à faire le bien, et qu'il n'a guère moins de force quand il est bien raconté que quand il est mis en pratique et qu'il frappe les yeux; car c'est pour cela qu'on écrit les vies des saints et des personnes vertueuses, et qu'on en conseille la lecture. Ainsi, de ce côté-là, un panégyrique chrétien n'a pas moins de force pour émouvoir et pour toucher le cœur que d'agrément pour plaire, qui est l'effet qu'on lui attribue ordinairement. Et, pour ce qui est de persuader (la première fin de l'orateur), je ne vois pas par quelle autre voie il peut y parvenir, sinon en convainquant les autres de la grande sainteté de celui dont il fait l'éloge, par ses vertus et par ses actions qu'il met dans un beau jour, sur quoi cependant il y a deux ou trois choses à observer.

La première est que, dans les faits qu'il expose, s'il y a quelque chose de douteux, l'orateur ne le donne pas pour incontestable, et qu'il ne fasse pas fonds sur cela; comme celui qui a fait Jacques le Majeur proche parent du Fils de Dieu, et qui a fondé sur cet avantage, dont on ne con-

vient pas, la meilleure partie de son éloge. Ce prédicateur était trop habile homme pour avoir pris S. Jacques le Majeur pour le Mineur, qui fut évêque de Jérusalem et que S. Paul appelle *fratrem Domini*, c'est-à-dire le cousin germain du Sauveur. Un discours sur un fondement si incertain est défectueux dans sa plus essentielle partie, aussi bien que celui où S. Philippe l'Apôtre est pris pour le diacre qui baptisa l'eunuque de la reine Candace. Si quelque auteur a avancé ces faits, un orateur ne doit pas aller contre le sentiment commun, parce que, si le fondement n'est pas solide, l'édifice qui est établi dessus est ruineux.

La seconde chose à quoi je voudrais qu'on prît garde est que, si l'orateur emploie pour orner et enrichir sa narration quelque trait de l'histoire profane, ce qui paraît plus excusable dans un panégyrique que dans un autre discours, il le fasse par une manière de comparaison qui donne l'avantage à une action chrétienne sur une autre de même nature, soit pour l'excellence du motif, soit pour la difficulté qu'il y a à se vaincre soi-même et à réprimer quelque passion. — La troisième chose, enfin, à quoi je voudrais que l'on fît réflexion, dans les éloges des saints, est qu'on passât légérement sur ce dont les anciens panégyriques profanes faisaient le principal sujet des louanges qu'ils donnaient à leurs héros, les talents, les avantages naturels, la noblesse, la gloire des ancêtres, la patrie, les alliances, les richesses. Les SS. Pères, à la vérité, ne les ont pas omis, comme nous voyons dans les éloges que S. Ambroise, S. Grégoire de Nazianze et les autres nous ont laissés ; mais il faut prendre garde qu'ils n'ont employé ces faibles avantages que pour montrer que ceux qui pouvaient être considérés dans le monde par ces endroits ont imcomparablement plus fait état des vertus chrétiennes, et qu'une grande partie de leur gloire est d'avoir méprisé cette grandeur mondaine.

Il n'en est pas tout à fait de même des qualités de l'esprit, comme de la science, du courage, de la prudence, et des autres de cette nature. Car, quoique ces belles qualités, considérées en elles-mêmes, ne rendent pas une personne plus considérable devant Dieu, le bon usage néanmoins que les saints en font ne contribue pas peu à leur sainteté ; et, comme la grâce travaille ordinairement sur le fonds de la nature, et s'accommode aux différents naturels des hommes, on ne peut douter que ces avantages ne puissent entrer dans l'éloge qu'on fait des plus grands saints, et que ces biens intérieurs ne soient incomparablement préférables à ceux qui ne sont qu'extérieurs, tels que la noblesse, la puissance, et tout ce qu'on appelle biens de la fortune, puisque c'est le sentiment qu'en ont eu les païens mêmes.

Il semble encore moins raisonnable de demander si les dons naturels et purement gratuits, comme les miracles, qui sont les effets d'une cause supérieure, doivent trouver place dans les éloges des saints. Je ne toucherais pas cet article, si je n'avais remarqué que plusieurs les retranchent de la vie de ces saints, et que d'autres croient qu'il en faut user de même

dans les panégyriques que l'on fait en leur honneur. Leurs raisons sont qu'il est inutile de proposer à l'auditeur des actions qu'il n'est pas en son pouvoir d'imiter, que ces choses miraculeuses et surprenantes ne font rien à leur sainteté, puisqu'elles ne dépendent pas d'eux, et enfin que, parmi ces miracles, il y en a de douteux, quelques-uns qui peuvent être supposés, et d'autres que l'on conteste et où l'on ne voit pas par quelle nécessité Dieu aurait changé l'ordre et les lois de la nature. Mais il est aisé de satisfaire ces personnes; et, sans m'en prendre à l'incrédulité de notre siècle, qui, sous couleur de raffinement d'esprit ou de critique, révoque en doute ce qui a été incontestable dans les siècles passés, ni à la malignité des hérétiques, qui décrient les miracles pour autoriser leur réforme prétendue, je dis que ceux qui ne jugent pas à propos d'en parler dans un panégyrique ravissent aux saints une partie de leur gloire, et de l'opinion qu'on avait de leur sainteté, puisque ces miracles en sont les preuves les plus authentiques, et que l'Eglise même attend, pour les déclarer saints juridiquement, qu'ils marquent leur pouvoir auprès de Dieu, et que c'est enfin ce qui leur attire davantage le respect et la vénération des peuples. Je ne dis pas qu'il en faille remplir un discours, ni les rapporter sans discernement et sans avoir égard s'ils sont bien avérés et bien constants. Entre ces miracles, je choisirais plus volontiers ceux que Dieu a faits pour justifier leur innocence contre les traits de la calomnie, ou pour favoriser leurs grandes entreprises, ou pour montrer la confiance qu'ils avaient en Dieu.

Comme c'est le dessein du prédicateur de faire l'éloge d'un saint et de le proposer pour un parfait modèle de vertu, on pourrait demander si l'on doit dissimuler les défauts, les vices et les désordres auxquels il a été sujet avant de se donner entièrement à Dieu. On voit assez qu'il est tout à fait à propos d'en parler, et même quelquefois de s'y étendre, puisque de-là on prend occasion de faire voir la miséricorde de Dieu, qui a éclaté dans cette conversion, comme dans celle d'un S. Paul, d'une Madeleine, d'un S. Augustin. Il y va même de la gloire du saint, qui a fidèlement répondu à la grâce du Ciel; et l'auditeur, enfin, conclut de là qu'il peut espérer devenir un grand saint, à quelque vice qu'il soit sujet; outre que ces péchés ont souvent servi à élever un saint plus haut dans la gloire, par la pénitence qu'il en a faite.

Je n'ai plus qu'une chose à ajouter sur ce chapitre de la narration, qui est que, lorsqu'on est obligé de rapporter les paroles aussi bien que les actions des saints, on s'abstienne des dialogues ou de longs colloques. L'orateur peut bien rapporter leurs sentiments et les faire parler quelquefois, puisque c'est un des traits les plus vifs et les plus animés de l'éloquence; mais je ne crois pas qu'on puisse souffrir qu'il introduise différents personnages parlant chacun à leur tour, ce qui est plus propre au théâtre qu'à la chaire.

J'ai peu de chose à remarquer sur le style et sur les ornements qui

doivent être employés dans les panégyriques des saints, parce qu'ils n'ont rien, en ce point, qui leur soit particulier, et que toutes les règles et les préceptes que les maîtres de cet art donnent sur cela sont connus de tout le monde. On est persuadé qu'il y faut plus de beautés et des tours plus étudiés que dans les autres discours, un style plus fleuri, plus vif et plus élevé. Mais je souhaiterais qu'on fût aussi persuadé de deux ou trois choses qu'on ne peut trop rebattre, et que peu de personnes observent exactement. — La première est que l'éloquence ne consiste point dans les mots, mais dans les choses, et que ces expressions si brillantes, pleines d'emphases et vides de sens, au lieu d'orner un sujet qui est de lui-même sec et stérile, sont à peu près dans un discours ce que l'enflure est dans un corps ; bien loin d'être un signe de santé, elle marque qu'on est mal disposé; et je ne trouve rien de plus sensé que ce que dit le prince de l'éloquence sur ce point, qu'il faut accommoder les paroles aux choses que l'on dit, et non pas les choses aux paroles ; et ainsi, les termes les plus naturels sont toujours les plus propres, puisqu'ils font mieux entendre ce qu'on veut exprimer. Il faut qu'il n'y ait rien de bas ni de rampant dans un panégyrique, non plus que dans les autres discours que l'on récite en public. Mais ce n'est pas à dire que tout doive être grand et magnifique, et qu'on emploie les mêmes ornements dans les plus petites choses que l'on ferait dans les grandes. De-là il suit que, comme dans un tableau il faut qu'il y ait des ombres, pour relever et faire paraître ce qui doit frapper davantage les yeux, il faut pareillement, dans un discours, qu'il y ait des endroits moins travaillés, et qui ne scient que pour donner du jour au reste, et faire davantage éclater ce qu'il y a de plus considérable. Il faut disposer l'auditeur à quelque chose de grand par d'autres choses qui ne demandent pas une si particulière attention ; autrement, trop de lumière éblouit plutôt qu'il ne fait remarquer les traits les plus particuliers d'un objet. C'est ce que nous admirons dans les pièces des anciens qui passent pour des modèles achevés ; les figures et les ornements y sont ménagés et mis en leur place, et tout n'est pas également brillant et travaillé.

Ajoutez enfin que, quand on dit qu'un panégyrique doit être plus étudié et plus poli, il faut cependant qu'il y ait de la différence entre un discours chrétien propre de la chaire et un discours d'académie, et qu'ainsi le style en doit être uni et majestueux, et non pas coupé, rempli de pensées et d'antithèses que l'auditeur ne peut suivre ni retenir, parce qu'il n'en demeure dans l'esprit qu'une idée confuse, qui fait qu'on loue et qu'on admire davantage l'orateur que le saint dont il a fait l'éloge ; et je ne puis croire que ce soit le moyen d'exciter puissamment à imiter des vertus et des actions qu'on ne fait que faire entrevoir en les couvrant de trop d'ornements.

LA BIBLIOTHÈQUE
DES PRÉDICATEURS.

SAINT ANDRÉ.

AVERTISSEMENT.

Ceux à qui notre travail pourra être de quelque usage doivent se souvenir de ce que nous avons dit dans la Préface, que nous ne parlons, dans ce premier volume, que des saints dont l'Ecriture fait mention, et que, dans l'ordre que nous nous sommes prescrit, qui est de suivre l'année ecclésiastique, quoique S. André ne se trouve pas toujours pendant l'Avent, c'est assez qu'il s'y rencontre quelquefois pour commencer par ce grand Apôtre, que le Fils de Dieu *a appelé le premier à sa suite, et qui est l'un de ceux dont le panégyrique donne un plus beau champ au prédicateur, par la multitude des faits et des nobles sentiments rapportés dans l'histoire de sa vie.*

C'est pourquoi, encore que tout l'éloge de ce grand saint se réduise à la qualité d'apôtre, de confesseur et de martyr, cependant il en a rempli les devoirs avec tant de distinction, d'avantages et de fidélité, et avec des circonstances si singulières, qu'il n'est pas difficile de faire son caractère particulier de ce qu'il a de commun avec les autres Apôtres, en s'étendant sur ce qu'il y a de plus marqué dans sa vocation, de plus glorieux dans ses courses apostoliques, de plus généreux dans le genre de sa mort et dans les sentiments qu'il fit paraître à la vue de la croix.

Il faut seulement remarquer que, comme ce sujet oblige à parler souvent

de la croix, dont l'amour et le désir fait le plus bel endroit de l'éloge de notre saint, ce terme de croix doit se prendre, par rapport à nous, dans un sens moral; c'est-à-dire pour les traverses, les souffrances et les persécutions, à quoi l'on donne le nom de croix, et que nous devons recevoir avec joie et résignation, comme venant de la part de Dieu ; *car c'est par ce moyen que nous accomplissons le précepte du Sauveur, qui oblige celui qui veut être son disciple à porter sa croix et à persévérer en cet état, comme il a fait lui-même, et à son exemple son disciple S. André.*



§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Ambulans* Jesus *trans mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus; ait illis: « Venite post me. »* (Matth. iv).

Dire à ces deux frères, « suivez-moi, » c'était les appeler à la croix; aussi tous deux moururent-ils sur la croix; mais avec cette différence, que Pierre la craignit, et qu'André l'aima. Amour de la croix dont il nous a donné le plus bel exemple. S. André a aimé la croix, parce qu'il y a trouvé ce qui devait faire devant Dieu tout son mérite et toute sa gloire: savoir, l'accomplissement de son apostolat et la consommation de son sacerdoce. — En deux mots : la croix est la chaire où il a fait paraître tout le zèle d'un fervent prédicateur : *première partie.* La croix est l'autel où, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, il a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur : *seconde partie* .

Première partie. — La croix est la chaire où S. André a fait paraître tout le zèle d'un fervent prédicateur. Les Apôtres furent envoyés pour prêcher Jésus-Christ crucifié, et S. André ne s'est jamais mieux acquitté de cette fonction que lorsqu'il a été lui-même attaché à la croix. Pourquoi cela? parce que c'est sur la croix qu'il a prêché Jésus-Christ et la loi, 1° Avec plus d'autorité et de grâce; 2° Avec plus d'efficace et de conviction; 3° Avec plus de succès et de fruit. — 1° Avec plus d'autorité et de grâce. Il est aisé de prêcher la croix, quand on n'a rien à souffrir; et, quelque éloquent que soit un prédicateur, il ne lui convient guère de porter les autres à une vie austère et mortifiée, lorsqu'il mène une vie tranquille et commode. Mais S. André a prêché la croix sur la croix

même. — 2° Avec plus d'efficace et de conviction. On ne persuade jamais mieux que lorsqu'on fait mieux voir qu'on est persuadé soi-même. Or, S. André pouvait-il faire plus sensiblement connaître jusqu'à quel point il était persuadé du mérite de la croix qu'en voulant lui-même mourir sur la croix ? — 3° Avec plus de succès et de fruit. De-là, en effet, tant de conversions que Dieu opéra par le ministère de S. André : et c'est encore, avec la grâce divine, ce que doit opérer dans nous la force de son exemple.

Seconde partie. — La croix est l'autel où S. André, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur. Pouvoir présenter à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, et avoir pour cela dans le christianisme un caractère particulier, c'est en quoi consiste l'essence du sacerdoce de la loi de grâce. Mais joindre au sacrifice adorable du corps de Jésus-Christ le sacrifice de soi-même, et s'immoler soi-même à Dieu en même temps qu'on lui offre ce divin Agneau immolé pour le salut du monde, c'est ce qui met le comble au sacerdoce de la loi de grâce, et ce qui lui donne sa dernière perfection. Or, voilà ce qu'a fait sur la croix S. André. Oui, il faut, pour nous rendre dignes de Dieu, que nous joignions le sacrifice de nous-mêmes au sacrifice du corps de Jésus-Christ. Ainsi S. Paul disait : « J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de mon Sauveur. » Et comment l'accomplissait-il ? par l'austérité de sa vie. C'est aussi ce que nous voyons dans S. André : nous y voyons, dis-je, un prêtre plein de religion, qui tous les jours de sa vie ne manque jamais d'immoler sur l'autel l'agneau de Dieu, et qui par sa mort couronne son sacerdoce en s'immolant lui-même, un prêtre qui chaque jour sacrifia l'Agneau de Dieu, comme il le témoigna au juge devant qui il fut produit. Quelle instruction et quel sujet de confusion pour ces ministres qui ne célèbrent les divins mystères que très-rarement ! Un prêtre qui couronna son sacerdoce en s'immolant lui-même sur la croix. Après le refus qu'il a fait de sacrifier aux idoles, on lui présente la croix comme l'instrument de son supplice, et il l'embrasse comme son plus précieux trésor. — Faisons de même à Dieu le sacrifice de nos corps, et, selon l'avis que nous donne S. Paul, offrons-les comme des hosties vivantes et agréables. (*C'est l'analyse d'un sermon de Bourdaloue*).

—

II. — Je sais bien, Chrétiens, que l'éloge d'une personne, quelque mérite qu'elle ait d'ailleurs, n'est pas d'ordinaire bien reçu de sa propre bouche, et que, quelque justice qu'on soit obligé de rendre à son mérite, elle devient en quelque manière injuste dès-lors qu'elle prétend se le faire elle-même ; jusque-là que sa vertu, qui eût mérité les louanges et les applaudissements de tout le monde, lorsqu'on les veut prévenir n'en

reçoit souvent que du mépris. Je ne crains point cependant aujourd'hui d'exposer le saint dont j'entreprends l'éloge à ce danger, en me servant de son propre témoignage pour faire son panégyrique. J'ai pris dessein de le composer des propres paroles qu'il proféra lui-même au dernier moment de sa vie, lorsque, du haut de la croix, il s'adressa à son divin Maître pour le conjurer de ne point permettre qu'on l'en détachât, mais de lui accorder la grâce d'y consommer son sacrifice, l'accomplissement de ses désirs : *Tu es magister meus, Christus quem cognovi, quem dilexi, quem confessus sum ; ne me patiaris ab injusto judice deponi !* « O mon maître, ô mon Dieu ! s'écria-t-il, vous que j'ai eu le bien de connaître, que j'ai tant aimé et que j'ai eu l'honneur de confesser devant les juges et les souverains de la terre, ne permettez pas que je sois frustré de la gloire que j'ai tant souhaitée de mourir pour vous, comme vous avez voulu mourir pour moi ! » Voilà, chrétienne Compagnie, les paroles qui vont faire l'éloge de ce grand Apôtre ; et tant s'en faut que, pour être sorties de sa bouche, elles doivent avoir moins de poids, ou qu'elles doivent être écoutées avec moins de respect, que c'est cela même qui me les a fait mettre en œuvre dans son panégyrique, ne trouvant point de caractère plus particulier qui le distingue des autres Apôtres, ni rien de plus incontestable ni de plus solidement établi, que ce qu'il avoue lui-même dans un temps et dans un état auquel, comme rien ne pouvait retenir les sentiments de son cœur, rien n'était capable non plus de les rendre suspects. De sorte que je puis dire, en cette occasion, ce que S. Ambroise dit dans une autre : *Prolixa laudatio est quæ non quæritur, sed tenetur.* C'est un genre d'éloge aussi avantageux qu'il est authentique, qu'on n'est point obligé d'aller chercher bien loin, mais qui se présente d'abord, ni emprunter ailleurs, puisqu'il se trouve dans la personne même qu'on loue. — En effet, je remarque que les paroles de ce grand Apôtre comprennent trois choses, qui renferment ce qui se peut dire de plus glorieux d'un disciple, d'un apôtre et d'un martyr du Fils de Dieu. — La première est qu'il a eu le bien de connaître le Sauveur le premier, ayant été son premier disciple et l'un de ses confidents : *Magister meus quem cognovi.* — La seconde, que, en suite de cette connaissance, il a été l'un de ceux qui l'ont aimé le plus ardemment, qui ont été embrasés d'un plus pur zèle de sa gloire : *Quem dilexi.* — Et la troisième, enfin, qu'il l'a confessé le plus glorieusement, en mourant comme son maître sur une croix : *Quem confessus sum.* — Ce sera tout le sujet de son éloge, et le partage de ce discours.

—

III. — *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri* Jesu-Christi (*Galat.* II) : A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Comment s'est-il pu faire, chrétiens Auditeurs, que le plus honteux et

le plus infâme de tous les supplices soit devenu le plus digne objet de notre ambition ? que ce qui fut un sujet de scandale aux Juifs, de risée aux sages du monde, ce qui a paru une folie aux païens, loin de rebuter les hommes et de les détourner de l'Evangile, est cela même qui les attire et les attache plus fortement ? Qu'y a-t-il de plus merveilleux dans le monde ? et faut-il chercher un plus grand miracle pour prouver la puissance de Jésus-Christ et la vérité de la religion ? Nous ne pouvons donc choisir un plus beau sujet pour faire l'éloge du grand S. André que de dire qu'il a mis toute sa gloire dans la croix, qu'il l'a embrassée avec amour et avec joie, qu'il l'a prêchée avec zèle, et qu'il y est mort avec honneur. — Pour justifier ces trois choses, et les rendre propres de ce glorieux Apôtre, je n'ai qu'à vous montrer :

1° — Que la croix a été pour lui une savante école, où, après en avoir appris les plus essentielles et les plus rudes maximes, qui sont la pénitence et l'austérité de vie, sous la discipline de S. Jean-Baptiste, il s'est rendu parfait sous celle du Sauveur, dont il a été le premier disciple, par un désintéressement entier, un renoncement parfait à soi-même, une obéissance soumise et une vocation toute particulière, en quoi il s'est distingué des autres Apôtres.

2° — Qu'en qualité d'apôtre il a prêché la croix et porté ce glorieux étendard jusqu'aux extrémités de la terre et à des nations barbares, qui ont adoré la croix, convaincues par ses discours, par ses miracles, encore plus par les exemples de sa vie.

3° — Qu'il a fait de la croix un char de triomphe, par une mort glorieuse et toute semblable à celle de son Sauveur, en pratiquant les mêmes vertus et remportant les mêmes victoires.

Voilà ce qui fera les trois parties de l'éloge de ce grand saint, qu'un savant interprète semble avoir compris en ces trois mots : *Discipulus, signifer et martyr*. Souvenons-nous d'ailleurs que l'Eglise ne l'expose pas seulement à notre culte et à notre vénération, mais plus particulièrement à notre imitation, puisque nous devons, en qualité de chrétiens, être comme lui disciples de la croix par notre profession, prêcher la croix par l'exemple de notre vie, et être crucifiés au monde par la mortification et un véritable amour de la croix.

—

IV. — On peut donner un autre tour au dessein précédent, et l'exprimer d'une manière plus simple et plus précise, en faisant voir :

1°. — Que S. André a aimé et désiré la croix, ayant commencé à l'embrasser par la pratique de la pénitence sous Jean-Baptiste, et continué à la porter en s'attachant au service du Fils de Dieu, qui ne l'avait appelé que pour cela, ainsi qu'il s'en explique dans l'Evangile : *Qui vult venire post me tollat crucem suam et sequatur me* (Matth. XVI). L'on peut s'étendre

sur les qualités de cet amour de la croix, lequel a été désintéressé, généreux et constant.

2°. — Il l'a prêchée à une infinité de nations, avec zèle, avec mille travaux et mille dangers de mort, sans crainte de persécutions, avec un fruit inestimable ; il l'a même prêchée jusque sur la croix, ce qui le distingue des autres Apôtres.

3°. — Il l'a soufferte avec un courage héroïque, empêchant qu'on ne l'en délivrât, priant pour ceux qui l'avaient condamné à ce supplice, triomphant de l'opiniâtreté des idolâtres et de la cruauté des bourreaux, etc.

—

Faire voir, pour sujet et pour partage d'un discours, que S. André s'est distingué, entre les Apôtres, dans les trois choses qui d'ailleurs lui ont été communes avec eux : savoir, dans la vocation à l'apostolat, dans la mission ou prédication de l'Evangile, et dans la mort qu'ils ont tous soufferte, à la réserve de S. Jean, pour la confession de la foi.

1°. — Il s'est distingué des autres Apôtres dans *sa vocation* ; car — 1°. Il a été le premier appelé et le premier reçu au nombre des disciples: d'où vient que quelques SS. Pères l'ont nommé le fils aîné du Sauveur; d'autres l'ont appelé la première conquête, et d'autres le premier fruit de sa grâce. — 2°. Il est l'unique qui s'est présenté lui-même, sans autre attrait ni autre invitation que celle d'un saint mouvement intérieur, qui l'a fait chercher Jésus-Christ, et l'aller trouver au lieu de sa demeure pour s'instruire de la vérité ; et l'on ne peut douter qu'il n'ait puisé dans cette source des lumières plus vives et plus particulières que plusieurs autres dans une conversation qui dura toute une nuit. — 3°. Il a suivi le Fils de Dieu et s'est fait son disciple après avoir déjà été formé de la main de S. Jean, et disposé à embrasser la doctrine et les maximes d'un plus excellent maître : au lieu que les autres l'ont suivi sans instruction sans disposition de leur part, et sans savoir à quoi ils s'engageaient. — 4°. Ce grand saint n'est pas venu seul au service de ce divin Maître, mais en compagnie de son frère Pierre, à qui il a servi lui-même d'apôtre, et qu'il a conduit à la source de la lumière et de la vie; ensuite il y a amené Nathanaël et quelques autres, et l'on peut dire qu'il a commencé la fonction d'Apôtre avant même que d'être reçu en qualité de disciple. — Voilà, certes, une vocation bien singulière, et qui a des marques de distinction qui nous doivent donner une haute idée du mérite de ce grand saint, du rang qu'il a tenu auprès du Fils de Dieu, et de la part qu'il a eue dans sa confidence et dans son affection.

2 . — S'il a été distingué entre les disciples et les apôtres dans sa vocation, il ne l'a pas moins été dans *sa mission* et par le fruit de ses travaux apostoliques, puisqu'il a prêché l'Evangile à des nations toutes différentes, dont les unes étaient polies, savantes et éclairées de la sagesse

du siècle, qui sont les Grecs, et les autres grossières et barbares, telles qu'étaient les Scythes, et d'autres dont à peine connaît-on les noms : d'où il est évident que c'est une disposition singulière de la divine providence, et même une distinction bien honorable qu'on a faite de lui, d'avoir confié a son zèle et à ses soins ce qu'il y a de plus difficile dans une mission apostolique. Je ne vois guère que S. Paul qui lui puisse disputer cette gloire d'avoir eu à traiter avec ces deux sortes de peuples; encore est-il incertain si S. André n'avait point déjà achevé sa course avant que S. Paul eût commencé la sienne; et en ce cas l'un aurait été successeur de l'autre dans ce double emploi et dans un si glorieux ministère.

3°. — Enfin, S. André a souffert la mort pour la défense de la foi, comme les autres apôtres; mais ce qu'il y a eu de singulier dans son martyre, et ce qui l'a distingué des autres, est la ressemblance qu'il a eue avec son Sauveur en ce point. — 1°. Il est mort sur la croix, du même genre de supplice que lui. — 2°. Il a prêché sur la croix même, et converti les spectateurs de son supplice. — 3°. Il a, comme le Sauveur, prié pour ses persécuteurs. — 4°. Il a persévéré avec un courage invincible dans la croix, et empêché qu'on ne l'en délivrât, à l'exemple du même Sauveur, que ses ennemis sollicitèrent en vain d'en descendre afin de le reconnaître par ce miracle pour le véritable roi d'Israël. Or, cette ressemblance si bien marquée du disciple avec le Maître fait le caractère de notre saint, et la différence qui le distingue non-seulement des autres Apôtres, mais encore des autres martyrs.

—

VI. — *Qui vult venire post me tollat crucem suam et sequatur me.*

N'est-il pas étonnant, Chrétiens, que le Fils de Dieu, voulant s'attacher des disciples et inviter les hommes à le suivre, ne propose et ne promette que des croix, c'est-à-dire des persécutions et des souffrances, à ceux qui auront l'honneur d'être de sa suite ? Cela paraîtrait étrange si l'on ne savait, par le témoignage même de ceux qui sont fidèles à son service, que la croix qu'il leur commande de porter a ses douceurs et ses consolations qui la rendent aimable: en sorte que, autant les mondains en ont d'horreur, autant ceux qui la portent en véritables chrétiens y trouvent de délices. C'est ce qu'ont éprouvé et publié hautement une infinité de martyrs : ce qui a fait dire à un grand saint que la croix du Sauveur est accompagnée d'une onction toute céleste qui en adoucit la rigueur. — En faut-il d'autre preuve que l'illustre disciple de la croix, le glorieux S. André, dont l'Eglise nous rappelle la mémoire en ce jour, et dont j'entreprends de faire l'éloge en ce lieu, où il est si particulièrement honoré: non que je veuille soutenir que Dieu, en faveur de ce fidèle disciple, ait ôté à la croix ce qu'elle a de rude et de fâcheux aux

sentiments de la nature, comme il a fait quelquefois en faveur de quelques martyrs ; mais, en laissant à cette croix ce qu'elle a de rude et de rebutant, il lui a fait ressentir ce qu'elle a de plus consolant et de plus doux, qui la lui a fait souhaiter avec ardeur, embrasser avec joie, demander avec instance, souffrir avec consolation, jusqu'à craindre d'en être délivré. — C'est ce qui fera le sujet et le partage de son éloge, où j'espère vous montrer dans la première partie, que S. André a recherché dans la croix ce qu'il y a de plus rude et de plus capable d'effrayer la nature, épouvantée de ce terrible objet ; et, dans la seconde, que Dieu de son côté lui a fait ressentir ce qu'elle a de plus doux et de plus consolant.

Première Partie. — Je dis donc, premièrement, que S. André a recherché dans la croix et éprouvé ce qu'elle a de plus rude et de plus rebutant. — 1°. Il était disciple du glorieux précurseur du Messie, le grand S. Jean-Baptiste, lequel, prêchant et pratiquant la pénitence dans la plus grande rigueur qui eût été jusqu'alors et vivant dans la dernière austérité, ne souffrait dans son école que des personnes qui suivaient son exemple, sévères à eux-mêmes comme lui, mortifiés comme lui, ennemis de toute délicatesse et de toute sensualité comme lui. Or, André, étant un de ses plus fervents sectateurs, ne vivait pas sans doute dans la mollesse, mais faisait déjà comme un rigoureux essai de la croix qu'il devait porter à la suite du Sauveur : car, enfin, vous jugez bien que, changeant de maître, ce ne fut pas pour mener une vie plus commode. Il avait entendu l'invitation de Jésus-Christ à ceux qu'il appelait à son service : *Qui non bajulat crucem suam non potest meus esse discipulus* (S. Luc. xiv), et il n'ignorait pas ce que le Sauveur entendait par cette croix qu'il commandait de porter, savoir le renoncement entier à soi-même et la mortification des passions. Cela ne rebuta point André. C'est pourquoi, en se dévouant au service de ce nouveau maître, on peut dire qu'il se dévoua à la croix et qu'il s'engagea à en accepter toutes les rigueurs. — 2°. Après la mort du Sauveur et la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, il s'est offert et exposé à une autre espèce de croix, qui n'a pas été moins rude que la première : ce fut d'embrasser l'emploi apostolique, non par présomption de ses propres forces, mais par le zèle ardent dont il brûlait pour le service de son maître : or, quels travaux n'eut-il point à essuyer ! quelles contradictions à soutenir de la part des prêtres des idoles, qui s'opposaient à sa doctrine ! quelles persécutions de la part des magistrats des villes et des gouverneurs de provinces ! quelles fatigues dans tant de longs et pénibles voyages, et parmi tant de différentes nations, d'humeurs et de coutumes si différentes ! Faites-en le dénombrement, et vous serez étonnés qu'un seul homme, sans aucun secours humain et dans le dénûment de toutes choses, ait parcouru tant de pays, et par conséquent eu tant de difficultés à surmonter et tant de croix à souffrir. — 3°. Comme si toutes ces croix qu'on pourrait appeler équivoques n'eussent pas été assez rudes, il en a souffert une réelle et véritable, à l'exemple de

son divin Maître : et c'est celle à laquelle il a été effectivement condamné et attaché, accompagnée de tous les outrages et les cruautés qui avaient coutume de précéder un si honteux supplice ; savoir, l'emprisonnement, la flagellation sanglante, les insultes et les ignominies, tous les mauvais traitements que peut inventer la cruauté des bourreaux et la rage des ennemis de la foi. Ce grand saint ne s'est pas contenté de souhaiter cette croix, ou de la demander instamment, par la ferveur de sa dévotion ; mais son courage s'est signalé à la souffrir effectivement. C'est toute autre chose de la mépriser en ne l'envisageant que de loin, et de l'accepter de grand cœur quand elle est présente et qu'on est obligé de la souffrir : car alors l'esprit a besoin de toutes ses forces pour ne point céder à la douleur et ne s'en point laisser accabler : comme ces gens, que l'on ne voit que trop ordinairement, qui font les braves quand ils ne regardent les peines et les souffrances que de loin, mais qui perdent courage quand ils sont au fait ; etc. — Il y a bien des réflexions morales à faire sur cette première partie ; il y a des croix qui sont d'obligation, et que nous devons toujours être prêts à pratiquer, telles que la mortification de nos passions, le renoncement aux choses qui nous portent à violer les lois de Dieu, le détachement du cœur des biens de ce monde : tout cela s'appelle du nom de croix, et je les appelle des croix de nécessité, attachées à la profession de chrétien que nous avons embrassée. Il y en a d'autres qui nous viennent par l'ordre de Dieu et que nous n'éviterons jamais, en quelque état que nous soyons et quelque emploi que nous exercions : c'est pourquoi nous les devons accepter de bon cœur, et nous soumettre aux arrêts de la Providence. Enfin, il y en a qui nous viennent de l'injustice ou de la mauvaise volonté des hommes, et c'est particulièrement celles qu'il faut souffrir patiemment, à l'exemple de S. André et du Sauveur lui-même, qui n'a pas choisi sa croix, mais qui accepte celle que son Père éternel lui a destinée et que la cruauté des hommes lui fait souffrir.

Seconde Partie. — Dieu, de son côté, a fait goûter et éprouver à S. André toutes les douceurs et les consolations de la croix. Or, ces consolations que les saints ont trouvées sont de deux sortes : — les unes naissaient d'une vive foi et d'une ferme espérance du grand et solide bien que ces croix leur devaient procurer ; les autres peuvent être appelées sensibles, parce qu'elles rejaillissaient jusque sur le corps et sur les sens. — Nous voyons que S. André trouva l'une et l'autre consolation dans la croix, supplice auquel il fut condamné. — 1°. Il y trouva une consolation solide, dans la gloire qu'elle lui procurait de mourir par un supplice semblable à celui de son Sauveur, par le bonheur éternel qui en devait être la récompense, et surtout par la joie et l'honneur qu'il recevait de mourir pour celui qui avait le premier donné sa vie pour lui. — 2°. Il y trouva et ressentit une consolation sensible dont le Sauveur même fut privé, étant délaissé de son Père sur la croix : Deus, Deus *meus*, *ut quid dereliquisti me?* Mais André en fut comblé à la vue seule de la

croix, et il la fit éclater par ces paroles, qui marquent la joie intérieure qu'il ressentit en l'embrassant : *O bona crux, diù desiderata !* Il n'en fit pas moins paraître étant attaché à cette croix, puisqu'il pria instamment qu'on ne l'en détachât point, mais qu'on le laissât consommer son sacrifice, qui était le plus grand plaisir qu'on lui pût faire.

—

Ç'a été sans doute un bonheur et un avantage incomparable pour les Apôtres d'avoir vécu et conversé familièrement avec le Fils de Dieu, et d'avoir été honorés du glorieux titre de ses amis et de ses confidents : car c'est de là qu'on infére qu'ils ont été les plus éclairés des lumières d'en haut, et instruits plus à fond des vérités célestes que le Sauveur est venu annoncer au monde par leur moyen. Ce bonheur et cet avantage est grand, il en faut convenir, puisque c'est avoir puisé dans la source même les eaux salutaires du salut, et avoir reçu immédiatement du Soleil de justice les lumières qui ont dissipé les ténèbres de l'erreur répandues universellement par toute la terre. Mais je ne crains point d'avancer aujourd'hui que cet avantage et ce bonheur d'avoir connu si particulièrement celui qui a été l'attente de toutes les nations, en quoi S. Jean nous assure que consiste l'espérance de la vie éternelle : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te* Deum *verum, et quem misisti* Jesum-*Christum* (Joan. xvii, 3); que ce bonheur, dis-je, et cet avantage, qui a été commun à tous les Apôtres avant la mort du Sauveur, doit faire l'éloge particulier du glorieux S. André, lequel, en qualité de premier disciple du Fils de Dieu, a connu plus particulièrement la personne et la doctrine de son divin Maître, et ensuite, en qualité d'Apôtre, l'a fait connaître à une infinité de peuples d'une manière à se distinguer entre tous les autres. — C'est en ces deux choses que je prétends renfermer la gloire et l'éloge de ce grand saint. Et ne croyez pas que ce soit dire peu de chose à sa louange que de publier qu'il a connu le Fils de Dieu, et qu'il l'a fait connaître : l'un renferme la plus grande faveur que Dieu puisse faire à une créature raisonnable, et l'autre le plus grand service qu'une créature puisse rendre à son Dieu. Le connaître, cet Homme-Dieu, c'est un avantage après lequel les saints patriarches et les prophètes de l'ancienne loi ont soupiré, et qu'on doit regarder comme le principe de tous les biens, de toutes les vertus et de toute sainteté. Et d'ailleurs le faire connaître, ce même Homme-Dieu, et par ce moyen porter les autres à l'aimer et le servir, c'est l'emploi le plus glorieux et le plus divin, disent quelques SS. Pères, et par conséquent le plus grand service que Dieu puisse attendre de nous. Ainsi, chrétiens Auditeurs, que peut-on dire de plus illustre à la gloire de ce fidèle disciple et de cet apôtre zélé, que de faire voir qu'il a réuni ces deux avantages en sa personne : qu'il a connu son divin Maître, et qu'il l'a fait connaître : l'un et l'autre d'une manière si



propre et si particulière, que l'un a été le principe de toutes ses vertus, et l'autre la matière de ses héroïques actions? Ce seront donc les deux parties de son éloge.

—

VII. — S. André, en qualité de premier disciple du Sauveur, a parfaitement pris l'esprit de son divin Maître.

1°. — Il a parfaitement étudié et compris sa doctrine toute céleste. — 2° Il est entré dans tous ses sentiments et dans tous ses desseins. — 3° Il s'est conduit en tout selon ses maximes, en le prenant pour un modèle qu'il a parfaitement imité.

2°. — S. André a été la gloire de son Maître, pour avoir mis en pratique la science toute divine qu'il avait apprise de lui: — 1°. Par le zèle infatigable qu'il a témoigné à la prêcher et à l'enseigner à tant de peuples différents de langage et de mœurs, ainsi que le Sauveur l'avait prescrit. — 2°. En la soutenant et la confirmant par l'exemple de sa vie, autant que par ses miracles. — 3°. En souffrant pour sa défense le même supplice que son Maître, et prêchant sa doctrine jusque sur la croix où il était attaché.

—

VIII. — C'est un éloge et ensemble un avantage tout particulier à S. André, d'avoir été le fils aîné du fils de Dieu. Les prophètes, qui ont appelé le Messie Père du siècle à venir, et la manière dont l'Ecriture nous assure qu'il nous a engendrés spirituellement par sa parole, qui est la vérité même, *Voluntariè genuit nos verbo veritatis suæ*, cette manière, dis-je, de donner la vie aux hommes fait que le titre de fils aîné du Sauveur du monde doit être, par un privilége particulier, attribué à ce grand saint, entre les disciples et les apôtres, qui ont eu les prémices de l'esprit comme dit S. Paul: il entend par-là l'esprit d'adoption qui nous fait enfants de Dieu. Nous justifierons, dans la première partie de ce discours, les droits de ce glorieux titre, et dans la seconde nous en ferons voir les avantages.

Première Partie. — Les droits d'aînesse propres à ce grand saint sont fondés — 1°. Sur ce qu'il a été le premier reçu dans l'école du fils de Dieu. Si les maîtres sont les pères de leurs disciples, il s'en suit que les disciples sont leurs enfants. — 2°. Sur l'adoption qu'a faite le Fils de Dieu de ce saint; car, s'il n'a pas été justifié par la grâce qui fait notre adoption, il l'a été par la foi entre les Apôtres, parce que la foi, qu'il a reçue le premier, est le principe de la vie qui nous fait enfants de Dieu. — 3° Parce qu'il s'est présenté le premier au Sauveur, et s'est soumis à sa conduite, comme un enfant à son père, qu'il l'a toujours regardé comme tel.

Seconde Partie. — L'on peut dire qu'il a joui de tous les avantages de ce glorieux titre, à proportion, comme les aînés des familles qui — 1°.

Possèdent le cœur et l'affection de leurs parents seuls, avant les autres ; — 2°. Sont plus considérés et favorisés, et ont plus de part aux affaires ; — 3°. Ont la meilleure part à l'héritage. Ce qui se peut justifier à l'égard de S. André.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, sur *S. Jean*, chap. 1, s'étend sur la fidélité de S. André à correspondre à l'appel du Fils de Dieu, et sur le désir qu'il eut de s'instruire de la vérité.

S. Ambroise marque que les prières de S. Pierre et de S. André obtinrent du Sauveur la guérison de la belle-mère de ce prince des Apôtres, et que l'on peut voir par-là combien la prière des apôtres était puissante auprès de l'Homme-Dieu.

S. Grégoire le Grand, épître 38, fait un éloge de S. André. Il a fait aussi une homélie dans une église qu'il avait fait bâtir en son honneur.

S. Jérôme, *sur S. Matthieu*, chap. 10, s'étend aussi sur la vocation de ce grand saint.

S. Chrysostôme, dans un sermon sur la croix, parle avec éloge de S. André.

S. Proclus, archevêque de Constantinople et disciple de S. Chrysostôme, en a fait un panégyrique.

S. Chrysologue, *serm.* 133, fait un éloge de ce grand saint.

S. Grégoire de Tours, livre I des *Miracles des Martyrs*, chap. 79, fait aussi l'éloge de S. André, et rapporte les merveilles que ses reliques ont opérées.

Hésychius, prêtre, a un panégyrique sur cet apôtre.

Eusèbe d'Emesse, un sermon.

S. Épiphane, *Hérésies*, 5, parle du désintéressement de ce saint dans sa vocation. — Au chapitre 14, d'un autre ouvrage, il veut que S. André ait eu plusieurs entretiens avec le Sauveur, avant d'être appelé à l'apostolat, et dit qu'il ne se mit à sa suite qu'après le témoignage que S. Jean lui rendit.

S. Pierre Damien a deux sermons sur ce sujet, mais le second est

attribué par quelques-uns à S. Bernard, et se trouve parmi les sermons de ce saint sur S. André.

Saint Bernard a quatre sermons sur S. André, l'un pour la veille et les autres pour la fète de ce grand apôtre.

Saint Thomas, sur la fète de ce saint, a deux sermons.

Saint Bonaventure, deux.

S. Laurent Justinien, un.

Denis-le-Chartreux, trois.

S. Vincent Ferrier, un.

[Livres spirituels et autres.] — La passion ou le martyre de cet apôtre, écrit par les prêtres et les diacres d'Achaïe, et rapporté dans le Bréviaire romain au jour de la fête de S. André.

André du Saussay, évêque de Toul, a fait un gros volume où il comprend en douze livres les actions et tout ce qui regarde la mémoire et la gloire de ce grand apôtre. Il a même justifié doctement et solidement l'autorité de l'épître des prêtres et des diacres d'Achaïe touchant les circonstances du martyre de S. André.

Ceux qui ont écrit les *Vies des saints* et les *Ménologes*, n'ont pas oublié d'en faire mention avec éloges. Ceux qui ont fait des *Méditations* sur les principales fêtes de l'année, et entre autres le **P. Suffren**, le **P. Haineufve**, le **P. Nouet** (dans le volume intitulé *La vie de* Jésus *dans ses saints*.

[Les Prédicateurs.] **Bourdaloue**, Panégyriques.

Le P. Texier, Panégyriques.

Biroat. — **Fromentières**. — **Lambert**. — **Senault**, etc.

[Recueils.] — **Labatha**, titulo *Sancti Andreæ laudes*.

Spaner, *Polanthea sacra*, tit. *Andreas*.

L'évêque de Toul, André du Saussay, dans le gros volume que nous avons cité, a ramassé tout ce qui peut se dire et tout ce qu'on pourrait trouver ailleurs sur ce sujet.

§ III.

Passages, Exemples, Figures, Applications de l'Écriture.

(*Passages dont les uns regardent expressément le Saint, et les autres peuvent lui être appliqués.*)

Ambulans Jesus *juxtà mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare; et ait illis: « Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. » At illi continuò, relictis retibus, secuti sunt eum.* Matth. iv, 18-19-20.

Jésus marchant le long de la mer de Galilée vit deux frères qui jetaient leurs filets dans la mer, Simon appelé Pierre et son frère André; et il leur dit : « Venez après moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes » : aussitôt ils quittèrent leurs filets, et ils le suivirent.

Duodecim Apostolorum nomina sunt hæc: Primus Simon qui dicitur Petrus, et Andreas frater ejus. Matth. x, 2.

Les noms des douze apôtres sont, premièrement, Simon surnommé Pierre, et André son frère.

Andreas invenit primùm fratrem suum Simonem, et dicit ei: Invenimus Messiam. Joann. i, 41.

André rencontra d'abord son frère, et lui dit : Nous avons trouvé le Messie.

Dixerunt ei: Magister, ubi habitas? Dicit eis: Venite et videte. Venerunt, et viderunt ubi maneret, et apud eum manserunt die illo. Joann. i, 39.

Ils dirent à Jésus : « Maître, où demeurez-vous? et Jésus leur dit : « Venez et voyez. » Ils vinrent et virent, et ils demeurèrent chez lui ce jour-là.

Erat autem Andreas, frater Simonis Petri, unus ex duobus qui audierant à Joanne, et secuti fuerant eum. Ibidem xl.

Or, André, frère de Simon-Pierre, était l'un des deux qui avaient entendu Jean-Baptiste parler de Jésus, et qui l'avaient suivi.

Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Matth. xvi, 24.

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.

Tunc parebit signum Filii hominis in cœlo. Matth. xxiv, 30.

Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel.

Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi, *per quem mihi mundus crucifixus est et ego mundo.* Galat. vi, 14.

Qu'il ne m'arrive point de me glorifier en aucune autre chose que dans la croix de Jésus-Christ, pour lequel le monde m'est en horreur, comme un crucifié, et pour lequel je suis en horreur au monde.

Christo confixus sum cruci. Galat. ii, 19.

Je suis attaché à la croix avec Jésus-Christ.

Spectaculum facti sumus mundo et Angelis et hominibus. Corinth. iv, 9.

Nous sommes exposés en spectacle aux yeux de Dieu, des anges et des hommes.

Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. Ibidem.

Soyez nos imitateurs, comme je suis l'imitateur de Jésus-Christ.

Inspice et fac secundùm exemplar quod tibi in monte monstratum est. Exodi xxv, 40.

Considérez et suivez le modèle qui vous a été montré sur la montagne.

Nos prædicamus Jesum-Christum *crucifixum, Judæis scandalum, gentibus autem stultitiam, ipsis autem vocatis...* Dei *virtutem et* Dei *sapientiam.* I Cor. I, 24.

Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale aux Juifs, et qui passe pour folie dans l'esprit des Gentils, mais c'est la force et la sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés.

Si Rex Israël est, descendat nunc de cruce, et credimus ei. Matth. XXVII, 42.

S'il est le roi d'Isrël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui.

Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu *contumeliam pati.* Act. V, 41.

Ils s'en allaient remplis de joie parce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir des ignominies pour le nom de Jésus-Christ.

Si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum. Joann. XII, 32.

Si je suis une fois élevé de terre, j'attirerai tout à moi.

Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt, cum vitiis et concupiscentiis. Galat. V, 24.

Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair, avec ses passions et ses désirs déréglés.

Semper mortificationem Jesu *in corpore nostro circumferentes, ut et vita* Jesu *manifestetur in corporibus nostris.* Corinth. IV, 10.

Nous portons toujours en notre corps la mortification de Jésus-Christ, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre corps.

Desiderium cordis ejus tribuisti ei, Domine. Ps. 20.

Vous lui avez accordé, Seigneur, ce qu'il a souhaité de tout son cœur.

Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi; tunc dixi : Ecce venio. Hebr. X, 5.

Vous avez rejeté les oblations et les sacrifices; mais vous m'avez formé un corps; j'ai dit : « Me voilà, je viens. »

Obsecro vos, fratres, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo *placentem.* Roman, XII, 1.

Je vous conjure, mes frères, d'offrir vos corps, comme des hosties vivantes et agréables à Dieu.

Baptismo habeo baptizari, et quomodò coactor usquedum perficiatur. Luc, XII, 50.

Je dois être baptisé, et combien je souffre d'angoisse jusqu'à ce que cela soit accompli.

Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus. Petri, II, 21.

Jésus-Christ a souffert pour vous, nous laissant cet exemple, afin que vous marchiez sur ses traces.

Multi ambulant quos sæpè dicebam vobis, nunc autem et flens dico, inimicos crucis Christi : quorum finis interitus,, et gloria in confusione ipsorum. Philip. III, 18.

Plusieurs, dont je vous ai souvent parlé, et dont maintenant je vous parle en gémissant, se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ; leur fin sera la mort et ils n'auront en partage que la confusion au lieu de la gloire.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[Préliminaires]. — Comme Jésus-Christ était de la loi, selon l'expression de l'Apôtre, il ne faut pas s'étonner s'il a eu autant de figures, d'essais, et pour ainsi dire autant d'ébauches qu'il y a eu de saints patriarches, de prophètes et d'excellents hommes dans cette ancienne loi, lesquels ont représenté ses mystères et toutes les actions de sa vie; ce qui a donné sujet à un saint Père d'appeler ces grands hommes : *Rudimenta Christi*. Ce que j'admire, c'est que les disciples de ce souverain Maître ont aussi été figurés par d'autres dont ceux-ci pourraient réciproquement passer

pour des copies, et, sans parler des autres Apôtres, voici quelques traits qui ont bien du rapport à S. André.

[Moïse et Aaron]. — L'Evangile nous apprend que ce premier disciple n'eut pas plus tôt connu le Messie, et puisé dans la source même les premières connaissances de la vérité, que par une charité qui commença à mettre en pratique une des premières maximes du christianisme, il voulut faire part de l'heureuse découverte qu'il avait faite à Pierre, qui était son frère ; il l'amena et le conduisit lui-même au lieu où il avait trouvé un si précieux trésor, afin qu'il s'en enrichît comme lui. — Or, nous avons un exemple d'une semblable charité dans l'ancienne loi, en la personne de Moïse ; si vous n'aimez mieux dire que le charitable empressement qu'André eut pour son frère est formé sur le modèle de ce premier législateur, lequel rendit un semblable office à son frère Aaron, qui, dans le projet de Dieu, devait être le souverain pontife de la loi ancienne, comme S. Pierre fut dans la suite choisi pour être après le Sauveur le chef visible de l'Eglise de Jésus-Christ et le souverain pontife de la nouvelle loi. La ressemblance est telle, qu'on a peine à décider quel est le modèle et quelle est la copie ; vous en jugerez après avoir écouté les termes dont se sert l'Ecriture pour exprimer l'action de Moïse : *Osculatus est eum, narravitque Moïses Aaroni fratri suo omnia verba Domini, quibus miserat eum, et signa quæ mandaverat, veneruntque simul* (Exode, IV). Ce fut de la même manière qu'André raconta à son frère Simon tout ce qui s'était dit et passé dans l'entretien qu'il avait eu avec le Messie durant cette heureuse nuit, et il ne faut point douter que le rapport qu'il lui en fit n'excita dans Pierre un ardent désir de jouir du même bonheur, et qu'il ne témoigna à André l'obligation qu'il lui avait de lui avoir découvert un si grand trésor.

[David et Daniel]. — L'Ancien Testament appelle Daniel un homme de désirs, *Vir desideriorum es tu*, et David n'est appelé un homme selon le cœur de Dieu que parce qu'il désirait avec une sainte passion marcher sans relâche dans la voie des commandements du Seigneur: *Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas* (Ps. CXVIII). Ces deux saints ont pu servir de modèles à S. André, qui a désiré avec une passion extrême être attaché à la croix, et la présence de ce saint objet enflamma tellement ce désir, que, transporté de joie, il ne put s'empêcher de la témoigner par ces paroles qui en marquent assez la violence : *O bona crux, diù desiderata !*

[S. Jean-Baptiste]. — Quelques SS. Pères demandent pourquoi le grand S. Jean-Baptiste, qui était la voix du Fils de Dieu et le précurseur du Messie, au lieu de se faire lui-même disciple de ce divin Maître, s'est érigé lui-même en maître et en prédicateur, a assemblé des disciples, prêché en

même temps, et couru, pour ainsi dire, dans la même lice avec lui. — Il ne faut pas s'imaginer, dit S. Augustin, qu'il ait élevé école contre école, ou qu'il ait été touché de quelque sentiment d'émulation ; mais, comme ce glorieux précurseur disposait les esprits des peuples, par la pénitence, à recevoir le Messie et les lumières de l'Evangile, de même il lui préparait des disciples choisis, formés de sa main, et cultivés avec soin pour les rendre capables de profiter des leçons de cet Homme-Dieu, quand ils auraient passé de son école dans la sienne, comme étant déjà tout accoutumés à la pénitence et à la croix, après les avoir élevés dans cet esprit. C'est de ce nombre qu'était André, lequel de l'école de S. Jean fut reçu le premier dans celle de Jésus-Christ, c'est-à-dire que, des premiers éléments du Christianisme, il crût et s'avança jusqu'à la plus haute perfection; de sorte que, après avoir été son premier disciple, il devint l'un des plus zélés de ses Apôtres, et l'un de ceux qui a imité le plus parfaitement son Maître en mourant comme lui sur une croix.

[Pierre et André]. — S. Pierre et S. André ont tous deux suivi leur divin Maître ; tous deux ont mérité de mourir comme Jésus-Christ; tous deux ont eu l'avantage de consommer sur la croix leur glorieux martyre. Voilà, dit S. Chrysostôme, en quoi ils eurent, comme frères, une ressemblance parfaite; mais, du reste, voici quelle différence il y eut entre l'un et l'autre dans leur crucifiement même. C'est que le courage et la résolution de S. Pierre à suivre Jésus-Christ n'a pas empêché qu'il n'ait témoigné de la répugnance, et qu'il n'ait fait paraître dans sa conduite de l'éloignement pour la croix, au lieu que S. André a toujours paru plein de zèle, et pénétré non-seulement d'estime et de vénération, mais d'amour et de tendresse pour la croix. Quand Jésus-Christ, dans l'Evangile, parle de la croix à S. Pierre, S. Pierre s'en scandalise et s'en offense. Je ne m'en étonne pas ; il n'en concevait pas encore le mystère, et il était trop peu versé dans les choses de Dieu ; mais, après même qu'il a reçu le Saint-Esprit, tout confirmé qu'il est en grâce, il ne laisse pas, si nous en croyons la tradition, de fuir la croix qui lui est préparée ; il se sauve de sa prison; il sort de Rome ; il faut que Jésus-Christ lui apparaisse, le fortifie, le ranime, et l'encourage à retourner au lieu où il doit être crucifié. C'est S. Ambroise qui le rapporte; et cette tradition se trouve conforme à ce qu'avait prédit le même Sauveur, lorsqu'il déclara ouvertement à ce prince des Apôtres que, quand il serait dans un âge avancé, on l'obligerait à étendre les bras, et qu'un autre le mènerait où il ne voudrait pas aller; lui marquant, ajoute l'Evangéliste, les circonstances de son martyre et de quelle mort il devait un jour glorifier Dieu. Voilà quel est le caractère de S. Pierre, un homme crucifié, mais pour qui la croix semblait encore avoir quelque chose d'affreux. Au contraire, que vois-je dans S. André ? Un homme à qui la croix paraît aimable, qui en fait son bonheur et ses délices, qui soupire a rès elle, qui la salue avec respect,

qui l'embrasse avec joie, et qui met le comble de ses désirs à s'y voir attaché et y mourir. — Tel est, Chrétiens, le prodige qui se présente aujourd'hui, et que je puis appeler le miracle de l'Evangile. (*Extrait du sermon de* **Bourdaloue**).

[André et Simon le Cyrénéen.] — Il est dit dans l'Evangile qu'il fut imposé à Simon le Cyrénéen de porter la croix après Jésus-Christ : heureuse rencontre pour cet homme qui venait de son village à la ville! service bien honorable qu'il rendit à Jésus-Christ, et si glorieux, que des empereurs mêmes lui ont porté envie! Cependant ce bonheur est infiniment au-dessous de celui de S. André, et c'est de lui seul que l'on peut dire véritablement qu'il *lui a été imposé de porter sa croix après* Jésus-Christ. Mais, que dis-je, il lui a été imposé? Ce n'est point Egée, ce ne sont point ses bourreaux qui lui ont imposé cette heureuse nécessité, c'est son amour, ce sont les désirs de son cœur. Il ne faut point l'y obliger, comme Simon, qui ne la porta que par contrainte, contrainte qui diminua beaucoup le mérite du service qu'il rendit à Jésus-Christ, tout honorable qu'il était. André va au devant de la croix, et, plus généreux que Simon, qui n'en portait que l'extrémité et la plus légère partie, Jésus-Christ étant chargé de la plus pesante, il n'en partage point le rude fardeau avec son Maître, il la porte tout entière, et il en souffre seul toutes les rigueurs. Disons davantage : plus courageux, encore une fois, que Simon, qui ne porta la croix du Sauveur que jusqu'au Calvaire, mais qui n'y fut point attaché et qui n'y mourut point avec lui, André y est attaché et y meurt. Quelle grandeur de courage! Mais quelle honte pour les pécheurs, je ne dis point qui ne la portent pas, ou qui n'y sont pas attachés, mais qui en rougissent.

[Saint Pierre et saint André.]—S. Pierre a été heureux d'avoir eu Jésus-Christ pour maître; mais il l'a été aussi d'avoir eu André pour frère. D'où il faut conclure qu'André ayant été le maître de Pierre, il est à son égard ce que Pierre a été à l'égard des Juifs, et ce que S. Paul a été à l'égard des gentils. Nous devons donc honorer Pierre comme le prince dés Apôtres, Paul comme l'Apôtre des nations; mais honorons André comme le maître de Pierre et le modèle de S. Paul; regardons-le comme la colonne de l'un et l'exemple de l'autre, comme une pierre mise pour fondement de l'Eglise avant une autre pierre. Je ne prétends pas cependant abaisser pour cela S. Pierre, ni rien diminuer de sa primauté : elle est trop bien fondée pour être contestée, sur quelque droit que ce puisse être ; l'autorité de son rang parmi les Apôtres est établie non sur le temps, non sur la qualité du mérite, mais précisément sur le choix que le Fils de Dieu a fait de Pierre, et non de Paul, ni d'André, pour être le chef de son Eglise et des autres Apôtres. C'est cependant une vérité incontestable, que Pierre, élevé à la dignité de chef, n'est entré dans le glorieux ministère d'apô-

tre de Jésus-Christ que par le zèle et l'entremise d'André, dont la grâce voulut se servir pour attirer Pierre à son service. André en vertu de ce choix est donc le premier conquérant du Fils de Dieu ; mais il ne l'est pas moins dans ce qu'il a fait pendant toute la suite de son apostolat.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesus-Christi. (Galat. vi). — Voilà, Chrétiens, quelles étaient les pensées et les sentiments du glorieux S. André ; voilà les paroles que l'amour de son divin Maître lui fit dire mille fois tous les jours de sa vie. Il les avait prêchées, il les avait mises en pratique, longtemps avant que Saint Paul eût songé à les écrire ; et lorsque ce zélé indiscret ne regardait encore la croix que comme un objet de scandale et d'infamie, lorsqu'il faisait tous ses efforts pour en abolir le culte et en exterminer les adorateurs, S. André avait déjà porté sa gloire jusqu'aux extrémités du monde, et avait eu le bonheur de mourir entre ses bras. Heureux disciple de Jésus qui, du plus honteux et du plus infâme de tous les supplices, s'est fait comme lui un titre d'honneur et un monument qui marquera éternellement ses victoires et ses triomphes ! C'est là sa devise, c'est par là qu'il se distingue des autres Apôtres. Il laisse de bon cœur à son frère Pierre la dignité de chef de l'Eglise, à Jean la qualité de disciple favori, à Jacques le nom de fils du tonnerre, à un autre Jacques celui de frère du Seigneur : pour lui, il se contente d'avoir la croix en partage et d'en être le principal et le plus légitime héritier : *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri.*

Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo (Galat. vi).— Donnez-moi un prédicateur de l'Evangile parfaitement mort à lui-même comme S. André, et qui dise de bonne foi, avec S. Paul : *Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde* : rien ne lui résistera ; avec cela, il triomphera de l'erreur, il confondra l'impiété, il exterminera le vice, il convertira des villes entières. Avec cela, les pécheurs les plus endurcis l'écouteront et le croiront, les libertins et les impies se soumettront à lui, les sensuels et les voluptueux subiront le joug de la pénitence. Pourquoi ? parce que telle est, dit S. Jérôme, la vertu de la croix, prêchée par un homme souffrant lui-même et mourant sur la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplinâ roborans*, comme dit S. Jérôme. (*Tiré du sermon de* **Bourdaloue** *sur S. André.*

Ergo evacuatum est scandalum crucis. (Gal. v.) Je pourrais appliquer à

la plupart des chrétiens, au sujet de la croix de S. André, ce que S. Paul en gémissant disait aux Galates : *Ergo evacuatum est scandalum crucis*! Malheur à vous, qui, par votre infidélité, vous êtes rendu inutile l'exemple de ce glorieux apôtre, et pour qui le scandale, c'est-à-dire, le mystère de la croix, est anéanti. On vous a dit cent fois, et il est vrai, qu'au jugement de Dieu la croix de Jésus-Christ paraîtra pour vous être confrontée ; l'Evangile même nous l'apprend : *Tunc parebit signum Filii Hominis*. Mais, outre la croix de Jésus-Christ, on vous confrontera avec une autre, celle de S. André. Oui, la croix de cet apôtre, après lui avoir servi de chaire pour nous instruire, lui servira de tribunal pour nous condamner, si, reconnaissant que notre salut est attaché à la croix, nous ne laissons pas de fuir et d'abhorrer la croix : car qu'y a-t-il de plus monstrueux que cette contradiction? cependant, tel est le caractère de mille chrétiens, disait S. Bernard : disciples de la croix de Jésus-Christ, et tout ensemble ennemis de la croix de Jésus-Christ ! (*Le même.*)

Semper mortificationem Jesus *in corpore nostro circumferentes.* (II Corinth. iv, 10).— Il faut, Chrétiens, qu'à l'exemple de S. André nous soyons les sectateurs et les prédicateurs mêmes de la croix. Je dis les prédicateurs : et comment? En portant sur nos corps la mortification de Jésus-Christ : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes.* Ne concevez point ceci comme impossible, ni même comme difficile ; le saint usage des afflictions et des croix de cette vie, l'acceptation humble et soumise de celles que Dieu nous envoie, la résignation à celles que le monde nous suscite, notre patience dans les calamités ou publiques ou particulières, dans les pertes de biens, dans les maladies, tout cela prêchera pour nous, et nous prêcherons par tout cela. (*Le même*).

Si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad me ipsum. (Joann. xii). — Je vous avoue que j'ai de la peine à justifier ces paroles du Sauveur, que quand il serait élevé en croix, il attirerait tout à lui, comme s'il trouvait dans les bras de cette croix une vertu attractive qu'il n'eut pas dans le sein de son père : car, bien loin de le voir attirer tout à lui par la croix, je le vois abandonné de tout; il y demeure seul, ses amis le quittent, ses disciples s'enfuient, sa gloire se cache, sa puissance l'abandonne, ses forces se retirent, son Père le délaisse, son âme se sépare de son corps, sa vie naturelle se détruit. Appellerons-nous cela attirer tout à soi par la croix ? ou plutôt ne dirons-nous pas que la croix éloigne et chasse toutes ces choses? C'est elle qui les écarte, et, si elle a une vertu attractive, c'est pour attirer toutes les douleurs imaginables : en ce sens Jésus peut bien dire : *Omnia traham ad me ipsum.* Il attire à lui, sur la croix et par la croix, toutes les douleurs corporelles, en souffrant dans toutes les parties de son corps; il attire toutes les angoisses de l'âme, qu'il veut souffrir et expérimenter; il attire à soi toute la malédiction de la terre ; et,

comme la marque de cette malédiction était les épines qu'elle doit produire à l'homme, nous voyons qu'il les a prises sur sa tête, pour nous assurer que cette malédiction, dont elles étaient le signe, a été levée et attachée avec lui. — Je sais bien que les Pères et les interprêtes ont trouvé le sens véritable de ces paroles, *Cùm exaltatus fuero, a terrâ omnia traham ad me ipsum* en disant que cette force et cette vertu attractive de la croix s'est fait sentir par la conversion du monde, qu'elle a attiré le respect et l'adoration de tous les peuples, et que ses persécuteurs et ses plus grands ennemis en ont reconnu le souverain pouvoir. C'est ce que nous pouvons dire, avec quelque proportion, de S. André attaché à la croix : d'un côté, il est vrai, il s'est attiré les insultes, les tourments et les douleurs inséparables du supplice de la croix; mais aussi, d'un autre côté lorsqu'il a été élevé sur cette croix, il a attiré l'admiration des spectateurs de son supplice, l'affection de tout le peuple, qui se récria tout haut que c'était un homme de Dieu, la compassion de ses propres bourreaux et enfin la conversion des idolâtres, qui par la force de sa parole furent attirés à la foi.

Nos prædicamus Christum crucifixum (I Cor. I, 23).— Il faut avouer, dit S. Augustin, que la croix a été la chaire où le Fils de Dieu a prêché avec plus d'éclat et le plus d'éloquence, et où par son exemple il a enseigné les vertus les plus difficiles et les plus glorieuses : *Crux Christi cathedra docentis :* de sorte que, au jugement du premier et du souverain docteur, qui est Jésus-Christ, la manière la plus propre et la plus efficace pour enseigner, pour persuader et pour émouvoir, c'est le langage de l'action et de l'exemple. Or, c'est de cette éloquence que s'est servi S. André sur la croix. Il avait auparavant pénétré toute la Scythie et parcouru toutes les provinces de la Thrace et de l'Epire, prêchant et enseignant les peuples. Un plus noble motif que celui des conquérants l'avait porté jusqu'aux extrémités du monde et fait passer de royaume en royaume pour publier l'Evangile ; mais c'est principalement en Achaïe que, étant élevé sur la croix par les ordres du proconsul Egée, il prêche l'espace de deux jours d'une manière si forte et si éloquente, que personne ne lui peut résister : *Biduo vivens, pendebat in cruce pro Christi nomine, et docebat populum.* C'est donc avec justice qu'on peut dire que S. André n'a jamais expliqué avec plus de clarté les points de notre foi ; jamais il n'a prouvé avec tant de force et de conviction les grandeurs adorables de son Maître et la vérité de sa doctrine que lorsqu'il a fait de sa croix une chaire, qu'il a employé, pour prêcher, autant de bouches qu'il avait de plaies, que la voix de son sang s'est fait entendre de toutes parts ; en un mot, qu'étant crucifié lui-même il a prêché son Dieu crucifié : *Crucifixus crucifixum prædicabat*, dit S. Chrysostôme. (**Le P. Texier**, *Sermon sur S. André*).

Multi ambulant quos sæpè dicebam vobis, nunc autem et flens dico, inimicos

crucis Christi. (Philip. III, 18). — Il n'est que trop vrai que maintenant la plupart des chrétiens sont du nombre de ceux dont S. Paul ne parlait que les larmes aux yeux : baptisés au nom de Jésus crucifié, ils vivent néanmoins d'une manière qui témoigne assez qu'ils sont ennemis de la croix : *Flens dico, inimicos crucis Christi.* Mon Dieu, que ce véritable esprit du christianisme, qui consiste dans l'amour de la croix et dans l'exercice de la véritable pénitence, de la mortification des sens et de la haine de soi-même, est éteint et étouffé parmi nous ! N'est-il pas vrai que l'esprit de ce siècle est un esprit de mollesse et de délicatesse, d'une recherche déréglée de ses plaisirs et de ses commodités, comme autrefois les idolâtres avaient élevé sur le Calvaire une idole de Vénus et une autre d'Adonis, afin d'abolir la mémoire de la passion de Jésus-Christ ? Ainsi nous élevons tous les jours sur nos cœurs une volupté infâme, un amour profane, etc. (*Le même.*)

Tunc parebit signum Filii Hominis. (Matth. XXIV). — La croix du Fils de Dieu paraîtra au jugement dernier ; mais celle de S. André paraîtra aussi, suivant le sentiment des théologiens, qui croient que les martyrs paraîtront à ce jugement avec les instruments de leur supplice. Quelle gloire à cet apôtre de s'y présenter avec cette marque de son courage ! Mais quelle sera notre honte à la vue de la même croix qui sera la balance de nos actions et le caractère qui distinguera un véritable chrétien ! Elle doit être imprimée sur nos fronts, cette croix, par la foi de ce mystère ; mais elle le doit être sur nos cœurs par la disposition à souffrir les tribulations que Dieu nous envoie, ou celles qui sont nécessaires pour notre salut, comme les mortifications et les pénitences ; elle doit passer jusque sur nos corps par les jeûnes et les autres austérités, sans lesquelles on ne pourrait se conserver dans l'innocence. Mais où trouver cette croix, dans un corps accoutumé aux délices et nourri dans la mollesse ? Est-ce là ce qui s'appelle être chrétien, c'est-à-dire avoir promis à Dieu de faire de sa vie une croix perpétuelle, comme dit S. Augustin : *Tota vita christiani, si secundùm Evangelium vivat, crux est et martyrium ?* Considérons notre vie, et, par l'état où nous sommes présentement, jugeons de celui où nous nous trouverons à ce grand jugement. Que dit S. Paul sur cela ? *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat. III) : ceux qui appartiennent à Jésus-Christ crucifient leur chair avec leurs vices et leurs concupiscences. *Tunc parebit signum Filii Hominis :* un chrétien, dans ce dernier jugement, sera placé entre deux crucifiés, entre le Sauveur d'un côté et S. André de l'autre ; André comme accusateur, et Jésus-Christ comme juge. « Malheureux, dira le disciple, ne deviez-vous pas vous faire quelque violence pour porter la croix de votre Sauveur et pour imiter la mienne ? N'adoriez-vous pas un même Dieu ? n'espériez-vous pas une même grâce et une même récompense ? » Le juge alors ajoutera : « J'avais enduré la croix pour vous : ne deviez-vous pas en-

durer quelque chose pour moi, et pour tant de sang que j'ai versé? » Oui, Chrétiens, la croix de S. André vous accuse aussi bien que celle du Sauveur; et, après qu'elle a servi à ce grand apôtre de chaire pour vous instruire, elle lui servira de tribunal pour vous condamner.

Invenimus Messiam (Joan. I).—André n'eut pas plus tôt découvert le Fils de Dieu par le moyen de Jean-Baptiste, qu'il se hâta de l'aller dire à son frère Pierre : *Invenimus Messiam*, nous avons trouvé le Messie. Pourquoi se servir de ces termes? C'est, dit S. Chrysostôme, qu'ils le cherchaient véritablement, ce Messie, et qu'ils désiraient avec beaucoup d'empressement de le trouver, puisqu'ils eurent un si grand sujet de joie de l'avoir découvert. Mais c'est une marque du grand cœur d'André, puisqu'il se fait un plaisir de partager avec son frère le bonheur qu'il avait eu de découvrir le premier le Messie. Il compte pour rien cet avantage s'il ne le partage avec son frère; il regarde comme un larcin fait à Pierre et à ses autres compagnons de ne point leur faire part de l'heureuse rencontre du Messie : *Furtum deputat sine consortibus possidere Christum*, dit S. Chrysostôme. C'est là ce qu'on peut appeler avoir trouvé Dieu; c'est là un point capital de la véritable dévotion, de vouloir être uni avec ses frères par les liens communs de la foi et de la grâce. En un mot, nous ne lisons point de Père qui ne se soit efforcé de signaler le zèle d'André, ne se contentant pas d'avoir appris à son cadet qu'il avait trouvé le Messie, et qui veut aussi le lui amener : *Et adduxit ad* Jesum. Et ainsi voilà Pierre, ce chef des Apôtres, amené par son frère et présenté à Jésus-Christ.

Paratum cor meum, Deus, *paratum cor meum*. (Ps. 56).— Nous pouvons, en tout temps et en toute occasion, nous sacrifier à Dieu comme S. André, parce que le véritable sacrifice est en nous. Soyons dans une préparation de volonté à souffrir tout ce que la divine Providence nous prépare, exerçons les actes les plus excellents de toutes les vertus, pour prévenir par ces dispositions intérieures les heureux moments auxquels cette même Providence nous engagera à les pratiquer. Disons sans cesse, avec le prophète et S. André : *Mon cœur est préparé*, *Seigneur*, *mon cœur est préparé.* Allons au-devant du martyre, comme ce saint Apôtre, par ce martyre invisible, et soyons assurés que, par cette disposition générale à souffrir tout ce qu'il plaira à Dieu dans les différentes circonstances de notre vie, nous aurons à ses yeux le mérite de tous les genres de martyres, parce que nous les aurons acceptés par une soumission intérieure.

§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Omnem doctrinam suam crucis disciplinâ roborans. Hieron.

Petro etsi ordine, præmio tamen non cedit et labore. Chrysol. de sancto Andrea.

Perfectum Christi crucifixi simulacrum. Id. Ibid.

Discipulus inter omnes omninò primus. S. Gaudent. serm.

Primitiarum fuit principium, qui, antequàm vocaretur, alios vocat ad Dominum. Hesychius presbyt. Orat. in S. And.

Sacra illa tuba Andreas, primus apostolorum fœtus, prima Ecclesia columna, ante Petrum petra, fundamentum fundamenti, vocans antequàm vocaretur, adducens antequàm adduceretur. Id. Ibid.

Sacramentum salutis suæ Christi servus agnoscit, ligno redemptus ad vitam, ligno provectus ad Coronam. Cyprian.

De toto corpore linguam sibi fecit. Petrus Damiani, Serm. de Sancto Andrea.

Ecce Andreas inter ipsa novi tyrocinii rudimenta fructificat, et veritatis jam prædicator efficitur, cujus adhùc vix erat auditor. Id. Ibid.

Novus discipulus factus, non est propriâ salute contentus, condiscipulos quærit, ad lucrandos alios fraternus se amor extendit; thesaurum reperit, gaudet aliis prodere; furtum reputat illum sine consortibus possidere. Id. Ibid.

Non molestè tulit Andreas, quòd, in fide primus, factus est ordinis dignitate secundus. Id. Ibid.

Andreas, cùm apud Jesum multa didicis-

La doctrine qu'enseignait ce saint tirai sa force de la croix, dont il suivait en en tout les maximes.

Quoique André soit inférieur en dignité à Pierre, il ne lui cède point en mérite, ni dans la récompense due à ses travaux apostoliques.

Ce saint est une parfaite image de Jésus-Christ en croix.

Entre tous les disciples du Sauveur, André est absolument le premier.

Il tient le premier lieu parmi les prémices même du christianisme, celui qui appelle les autres au service du Seigneur avant d'y être lui-même appelé.

André, cette trompette évangélique, le premier-né des apôtres, la première colonne de l'Eglise, la première pierre avant celui qui en a porté le nom, le fondement même de celui qui a été le fondement de l'édifice de l'Eglise, et qui en a appelé d'autres au service du Seigneur avant que d'y être appelé lui-même.

Le fidèle serviteur de Jésus-Christ connaît le mystère de son salut, que c'est par la croix qu'il a recouvré la vie, et que c'est ce bois sacré qui le conduit à la gloire.

Attaché à la croix, tout son corps est comme une langue pour prêcher Jésus-Christ.

Voici André qui, dès les premiers commencements de la doctrine qu'il a embrassée, enseigne et fructifie déjà, et devient prédicateur de la vérité dont à peine il est l'auditeur.

Devenu nouveau disciple du Sauveur, il ne se contente pas de travailler à son propre salut, il cherche des condisciples, et sa charité s'étend à en gagner d'autres; il a trouvé un grand trésor, il est ravi de le découvrir aux autres, et regarde comme un larcin de le posséder seul.

André ne trouve point mauvais qu'ayant reçu la foi le premier, il ne fût que le second en dignité.

André, ayant appris de Jésus-Christ de

set, non abscondit thesaurum, sed ad fratrem festinavit, accepta bona quàm primùm communicaturus. Chryst. Homil. 18 in Joan.

grandes vérités, ne tient point caché ce trésor, mais il se hâta d'en faire part à son frère, impatient de lui communiquer ce bien.

Vocatus à Christo, ad unius jussionis eloquium, mari relicto et retibus, secutus est Dominum: ô magna sancti viri fides! ô obedientia omni veneratione colenda! Laurent. Just. in fest. S. Andreæ.

Appelé à l'apostolat, il abandonne, à la seule parole de Jésus-Christ, la mer et ses filets, et suit le Seigneur qui l'invite. Admirable foi! obéissance digne de vénération!

Vide quantus amor erat sancti hujus, qui sic mortem, mortem autem crucis, dulcissimam illi effecit. Bernard. Serm. 2 de S. Andrea.

Voyez combien l'amour de ce grand saint fut ardent : il lui fit trouver des délices dans la mort soufferte pour Dieu, et même dans la mort de la croix.

Gaudium S. Andreæ quantum extiterit amor ejus in Deum declaravit; cùm ità horribilitatem vicerit mortis. Ibid.

Ce même amour de Dieu fait connaître l'excès de sa joie et de sa consolation, puisqu'il vainquit ce que la mort a de plus terrible.

O bona Crux! *etc. Ignis vibrans est, non lingua loquentis, aut, si lingua est, ignea planè est; carbones sunt lingua ejus et ignis, quem de excelso misit Christus in ossibus ejus.* Id.

O croix que j'ai souhaitée avec tant d'ardeur! etc. Voilà un discours plein d'une charité ardente : ou, si c'est une langue humaine qui parle de la sorte, elle est embrasée du feu céleste que le Sauveur a mis dans ses os.

Non modò patienter sed et libenter, verùm et ardenter, ad tormenta sicut ad ornamenta, ad pœnas sicut ad delicias ibat. Id.

André ne souffrait pas seulement avec patience, mais avec joie, avec ardeur; il allait au supplice comme à un triomphe, il en faisait ses délices.

Ut non solùm pro eo [id est pro Christo], *sed cum eo mori videretur.* Id.

Il semblait, en voyant la situation de l'esprit de ce saint, qu'il souffrait non-seulement pour Jésus-Christ, mais même avec Jésus-Christ.

Crucifixus Crucifixum prædicabat. Id.

André crucifié prêchait Jésus crucifié.

Patibulum morientis factum est cathedra docentis. Augustin. [de Christi cruce].

La croix de Jésus mourant a été une chaire où ce maître souverain nous a enseignés. On peut le dire de S. André.

Biduo vivens, pendebat in cruce pro Christi nomine, et docebat populum. Acta martyrii S. Andreæ.

Durant deux jours que ce saint demeura attaché à la croix pour la foi et le nom de Jésus-Christ, il ne cessa de prêcher le peuple.

Charitas quæ fervebat in corde scintillas emittebat ex ore. Bernard. serm. S. Andreæ.

Le feu qui brûlait André dans le cœur jetait des étincelles par sa bouche.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la théologie.

[Ce qu'était S. André avant qu'il fût venu trouver le Fils de Dieu.]—S. André, avant sa vocation à l'apostolat, était un pauvre pêcheur, frère de S. Pierre, compagnon de Jean et de Jacques; homme grossier et rustique, sans biens, sans lettres, ignorant et plein de ténèbres, mais cependant avec un heureux fonds de soumission et de docilité, avec un grand désir de son salut et de sa perfection. Il n'eut pas plus tôt entendu parler de la pénitence que prêchait Jean-Baptiste, et de l'affluence du peuple qui l'allait entendre dans le désert, qu'il ressentit une sainte impatience de connaître le Messie, que ce saint précurseur annonçait, et dont les peuples faisaient leurs entretiens et le sujet de leur attente. C'était une heureuse disposition pour approcher du Messie. Aussi est-ce lui qui a eu l'honneur de le connaître le premier, de s'attacher à lui le premier, et d'être de sa suite. C'est lui qui a été le premier appelé, et qui a commencé le sacré collége des Apôtres *Primitiarum principium,* comme l'appelle un S. Père. Il fut le premier fruit de Jésus-Christ ; S. Joseph, S. Jean-Baptiste, ont été ses premiers confidents, mais André a été sa première conquête, et celui dont il s'est servi pour en attirer d'autres. En un mot, il est le fils aîné du Sauveur ; ce qui est un honneur et un avantage tout singulier à ce grand Apôtre.

[André et la croix.]—Il est constant que les Apôtres, ces premiers fondateurs du christianisme, choisis et appelés par le Fils de Dieu pour publier sa loi et ses mystères comme ses ambassadeurs, ainsi que les appelle S. Paul, ont reçu du Sauveur. pour leur première et principale commission, l'ordre de prêcher la croix et d'en publier la vertu par tout l'univers C'est le même apôtre qui nous en assure : *Nos prædicamus Christum, et hunc crucifixum.* En sorte qu'au lieu que la croix avait été jusque-là un sujet de malédiction et un opprobre, scandale aux juifs, folie aux gentils, à force d'en exalter la vertu, ils l'ont rendue vénérable à toute la terre. C'est à quoi s'est terminé leur vocation, et par où ils ont mérité le nom d'Apôtres. Or, il n'est pas moins évident que S. André s'est signalé entre tous les autres dans cet emploi, et qu'il ne l'a jamais mieux rempli que quand il

a été lui-même attaché à la croix, parce que c'est sur la croix qu'il a prêché JÉSUS-CHRIST crucifié, ou, si vous voulez, la loi de JÉSUS-CHRIST, avec plus d'autorité, avec plus d'efficace et de conviction, avec plus de succès et de fruit.

[André nous donne une leçon.] — Si vous souhaitez savoir ce que nous prêche S. André lorsqu'il reconnaît que la croix qu'on lui présente est digne de ses respects et qu'elle mérite son amour, voici en peu de mots ce qu'il nous enseigne sur ce sujet. — Premièrement, dit-il, cette croix a été consacrée par le corps de JÉSUS-CHRIST : *Salve, crux, quæ in corpore Christi dedicata est.* — Secondement, elle a reçu des membres adorables de JÉSUS crucifié des beautés et des perfections extraordinaires : *O bona crux, quæ decorem et pulchritudinem de membris Domini suscepisti!* — Troisièmement, elle a été préparée et ordonnée de DIEU pour remplir de grâces et de biens surnaturels les cœurs affamés et altérés de ses saints : *O crux, cupienti animo præparata!* — Quatrièmement, comme DIEU, par une invention de sa sagesse cachée, a voulu nous communiquer la vie par la croix, qui est un instrument de mort, et faire en sorte que sa divinité s'abaissât et descendît vers nous par la croix, il veut aussi que la croix nous élève vers DIEU et nous fasse entrer en participation de sa vie : *Ut per te me recipiat qui per te me redemit.* — Je ne m'étonne donc pas si S. André, convaincu par toutes ces raisons de ces grandes vérités, et tout rempli des hautes connaissances de la croix, loin de se troubler à sa rencontre et de la fuir, entre dans de si grands transports de joie qu'il ne sait comment exprimer les sentiments de son amour.

[André vrai disciple du Seigneur]. — S. André, dont nous honorons la mémoire, a véritablement suivi JÉSUS-CHRIST, parce qu'il a aimé les souffrances et qu'il s'est fait un plaisir d'immoler sa vie pour donner au Sauveur du monde des preuves de son amour. Sans nous arrêter à examiner toutes les persécutions qu'il a essuyées pour exercer le saint ministère qui lui avait été confié, ne considérons que ses dernières paroles, et la manière dont il s'exprima quand il aperçut la croix. — « O chère croix que j'ai si longtemps désirée, que j'ai aimée avec tant d'ardeur, que j'ai cherchée avec tant d'empressement, et qui êtes enfin accordée à mes vœux, je viens à vous plein de confiance et de joie ! » Ces paroles, toutes de feu, expriment merveilleusement les sentiments d'André. La croix est l'objet de son amour; il l'aime, il la recherche; il est transporté de joie de ce que ses désirs sont accomplis; il a de l'impatience d'être attaché à la croix ; rien ne lui paraît plus glorieux pour un disciple que de mourir comme son maître, rien ne lui paraît plus charmant, plus aimable, plus digne de ses empressements, que la croix. — Voilà les sentiments dans lesquels on entre quand on est pénétré des maximes établies par JÉSUS-CHRIST : *Vous serez bienheureux lorsque les hommes vous chargeront d'injures et de repro-*

ches, qu'ils vous persécuteront, et qu'à cause de moi ils diront faussement toute sorte de mal de vous. Réjouissez-vous alors, soyez ravis de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel.

[Imiter André par le sacrifice]. — Comme S. André ne s'est pas contenté de dire qu'il offrait chaque jour l'Agneau de Dieu en sacrifice, il faut aussi que nous joignions le sacrifice de nous-mêmes au sacrifice du corps de Jésus-Christ. C'est le devoir essentiel auquel le christianisme nous engage, et je ne crains point d'avancer que sans cela le sacrifice que S. Pierre nous assure être propre de tous les chrétiens n'a pas, selon Dieu, toute la perfection qu'il doit avoir : car il est de foi que, encore que le sacrifice de l'humanité de Jésus-Christ ait eu par lui-même une vertu infinie pour nous sanctifier et nous réconcilier avec Dieu, Dieu néanmoins, par une conduite particulière de sa Providence, ne l'a accepté, pour nous accorder en effet la grâce de cette réconciliation et de cette sanctification, qu'autant qu'il a prévu que ce sacrifice devait être et serait accompagné de notre coopération. Il est de foi que, encore qu'il n'ait rien manqué au sacrifice de notre rédemption de la part de Jésus-Christ, qui l'a offert pour nous comme notre médiateur et le souverain prêtre, il peut y manquer quelque chose de notre part, en sorte que ce sacrifice, tout divin qu'il est, par le défaut de notre correspondance peut devenir infructueux, et être pour nous de nulle efficace. Or, ce qui peut manquer de notre part au sacrifice de Jésus-Christ, c'est le sacrifice personnel que Dieu exige de nous, et que nous lui devons faire de nous-mêmes, mais que souvent nous ne lui faisons pas. De-là vient que S. Paul, à qui ce mystère avait été spécialement révélé, se faisait une loi inviolable d'accomplir tous les jours dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ.* (Coloss. I). Il restait donc encore pour S. Paul quelque chose à ajouter au sacrifice du Fils de Dieu. Prenez garde : quelque chose par rapport à S. Paul même, quelque chose d'où dépendait, en un sens pour S. Paul même, le mérite ou plutôt l'application actuelle du sacrifice du Fils de Dieu ; quelque chose par où S. Paul même se croyait obligé de remplir la mesure des souffrances du Fils de Dieu ! Or, comment la remplissait-il, cette mesure? Par la ferveur de sa pénitence, par l'austérité de sa vie, par la mortification de sa chair ; car c'étaient là, remarque S. Chrysostôme, autant de sacrifices de lui-même qu'il unissait à ce grand sacrifice de la croix, et en vertu desquels il pouvait dire : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ.*

[Croix et souffrances.] — La croix est un trésor dont nous ne connaissons pas le prix : *Nescit homo pretium ejus.* Mais, si nous considérons S. André attaché à la croix, il nous convaincra que c'est à tort que nous frémissons et que nous nous troublons à la vue de la croix, puisqu'elle doit être

l'objet de nos désirs. Il vous dira que ce qui vient de DIEU, ce qui est ordonné de DIEU, ce qui conduit à DIEU, ce qui nous rend participants de DIEU, ce qui a été le partage de JÉSUS-CHRIST, qui est DIEU, ne peut avoir tant de rapports avec le souverain bien sans être bon. Or, les croix, les maladies, la pauvreté, les tentations, les afflictions, viennent de DIEU; elles sont ordonnées et envoyées de DIEU, elles nous conduisent à DIEU : elles ont été le partage de JÉSUS affligé et crucifié : donc les croix et les afflictions sont très-désirables. Et si vous me demandez quel bien on peut trouver dans les croix, je vous dirai que tout le bien honnête, utile et délectable s'y rencontre. — L'honnête : *Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi.* Ne vous trompez pas, dit S. Cyprien : ces fers, ces chaînes qui chargent les martyrs sont les ornements les plus illustres de leur gloire : *Ornamenta sunt ista, non vincula, nec ad infamiam copulant, sed clarificant ad coronam.* — Je ne veux point montrer l'utilité des croix, ce serait un discours infini. S. Paul en a fait l'abrégé en peu de mots : *Momentaneum et leve tribulationis nostræ, suprà modum, æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* — Quant au bien délectable, S. Jacques nous enseigne qu'il se trouve véritablement dans la croix, puisqu'elle est pour un fidèle une source inépuisable de joie : *Omne gaudium existimate, fratres mei, cùm in tentationes varias incideritis.* Je joins à cette autorité une raison en peu de mots : la véritable joie se trouve dans la vive espérance du souverain bien : or, c'est dans les croix que se trouve cette espérance, c'est le raisonnement de S. Paul : *Tribulatio patientiam operatur, patientia probationem, probatio verò spem : spes autem non confundit.*

L'affliction soufferte pour DIEU produit en nous la patience; cette patience produit l'épreuve dont DIEU se sert à l'égard des prédestinés ; cette épreuve fait naître en nous l'espérance, et cette vive espérance n'est jamais confondue : *Spes autem non confundit*; parce que, reprend S. Bernard, elle verse dans l'âme la certitude morale de notre salut, accompagnée d'une douceur et d'une joie ineffable : *Spes non confundit, quia certitudidem infundit; per hanc enim Spiritus testimonium perhibet spiritui nostro quòd sumus filii Dei.*

[Jésus en croix et Saint André]. — D'où vient, je vous prie, que JÉSUS-CHRIST trembla et fut effrayé à la vue de la croix, et qu'au contraire S. André la regarda d'un visage assuré, et que, bien loin d'en être troublé, il courut l'embrasser avec une joie indicible, si ce n'est, comme dit un S. Père, que le Sauveur en cette occasion voulut prendre notre faiblesse pour nous revêtir de sa force : *Christi infirmitas nostra fortitudo est* ; ou si vous l'aimez mieux, c'est que cet Homme-DIEU a bu toute l'amertume de la croix en sorte qu'elle a entièrement changé de nature quand on la souffre pour son amour, et qu'au lieu que, avant que le Sauveur y eût été attaché, elle était un objet d'horreur, elle est devenue un objet de joie et de délices?

[On n'arrive à la gloire que par la croix]. — C'est en souffrant que l'on assure son salut ; on ne peut régner avec Jésus-Christ que l'on ne souffre avec lui ; c'est par la croix et par les souffrances que l'on arrive à la gloire. Ces maximes sont sûres, et ne peuvent être révoquées en doute ; mais, comme il est difficile de les imprimer dans le cœur du chrétien, le Fils de Dieu a eu soin de les établir d'une manière claire et solide, non-seulement par ses paroles, mais par son exemple et celui des saints, et particulièrement de saint André son premier disciple.

Quatre choses nous engagent à porter la croix de Jésus-Christ, à l'exemple de l'apôtre S. André : l'amour, l'exemple, la bienséance, la nécessité. — *L'amour* : car est-il juste de ne rien souffrir par reconnaissance et par tendresse pour celui à qui la charité a fait endurer tant de choses pour nous ? — *L'exemple* : car Jésus-Christ ne nous commande pas comme les Pharisiens, qui imposaient au peuple des fardeaux pesants qu'ils n'auraient pas voulu même remuer du bout du doigt. Son commandement est son exemple, et, quand il nous parle de porter sa croix, c'est toujours en ces termes : « Suivez-moi ; celui qui ne prend pas sa croix pour venir après moi n'est pas digne de moi. » — *La bienséance* : car en effet serait-il bienséant que les serviteurs eussent des priviléges que leur maître n'a point eus ; que les membres fussent dans le plaisir et dans la mollesse, pendant que leur chef serait couronné d'épines, et que Jésus-Christ marchât à la conquête du ciel pendant que nous voudrions y arriver sans peine et sans travail ? — Enfin, *la nécessité* nous engage à porter notre croix avec Jésus-Christ et ses Apôtres. Le royaume éternel n'est que pour les crucifiés ; il souffre violence, et il n'y a que ceux qui la font à leurs passions qui le gagnent. Si nous souffrons avec Jésus-Christ, dit l'Apôtre, nous régnerons avec lui. Voilà la règle du christianisme ; et il ne faut point se flatter d'exception, quelque distingué ou élevé que l'on soit parmi les hommes. Comme c'est une nécessité de mourir, c'est une nécessité de souffrir ; l'un et l'autre sont la peine du péché ; il ne faut mourir même qu'une fois, et il faut souffrir et porter sa croix tous les jours, parce que les souffrances de toute la vie n'ont point de rapport avec la grandeur de la gloire éternelle qui nous est promise.

[Saint André à son début]. — On peut dire que S. André a fait comme un apprentissage de l'Evangile dans l'école du précurseur du Fils de Dieu, et que, au lieu que les autres ont passé des soins de la terre à la suite du Sauveur, celui-ci a passé d'une vie déjà sainte à une autre plus sainte et plus parfaite, ayant déjà mis en pratique les plus rudes maximes du christianisme, avant même qu'il fût publié et passé en loi, parce que, comme toute la doctrine de S. Jean aboutissait à disposer les peuples par la pénitence à recevoir le Messie, ce disciple, pour le recevoir, imita l'abstinence et l'austérité de son maître, comme nous pouvons juger de cette parole de l'Evangile : *Quare discipuli Joannis jejunant frequenter, et obse-*

crationes faciunt? (S. Luc. v.) Ainsi, il ne lui fallut pas changer de vie et de manières, comme firent les autres, mais seulement continuer ce qu'il avait heureusement commencé. Que si le Verbe incarné a éclairé de ses lumières tant d'autres qui ne les cherchaient pas, et même qui s'y rendaient les plus rebelles, que n'a-t-il point fait en faveur de celui qui n'avait point de plus grand désir que de le voir! Quel sera ce disciple dans l'école du Fils de Dieu, lorsqu'il est déjà si éclairé dans celle de son précurseur? Que ne fera-t-il point quand il entendra sa voix, non plus réfléchie par S. Jean, qui en était l'écho, mais quand il entendra tant d'oracles de sa bouche? Avec quelle ardeur ne le suivra-t-il point!

[Saint André fils aîné de N.-S]. — Les Apôtres, dans leurs Epîtres, se qualifient pères des fidèles qu'ils avaient instruits : *In Christo* Jesu *ego vos genui*, dit S. Paul aux Corinthiens ; *Filioli quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis*, dit le même S. Paul aux Galates : mes enfants que je ne cesse d'enfanter jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. La connaissance de Jésus-Christ étant formée dans son esprit, il la fait passer dans l'esprit des Galates : c'est ainsi qu'il les engendre. D'où il suit qu'être maître c'est être père, et être disciple c'est être fils ; et, par une conséquence nécessaire, être premier disciple de Jésus-Christ, comme l'a été S. André, c'est avoir été son premier fils et son fils aîné. Mais il ne faut pas se méprendre ici en confondant l'ordre de la génération naturelle avec l'ordre de la naissance spirituelle. Le premier ne dépend point du tout de notre choix : aussi, tout l'avantage que les uns y ont par-dessus les autres n'est qu'une pure faveur du Ciel, que l'on peut bien recevoir, mais dont on ne peut jamais se rendre digne. Il y a sans doute bien du bonheur de venir au monde avec tant de priviléges, mais il n'y a aucun mérite. Il n'en va pas de même dans l'ordre de la naissance spirituelle : car, quoique la grâce soit le principe de toutes les différences et de toutes les distinctions qu'on remarque parmi les saints, il est pourtant vrai que rien ne se fait que de leur aveu et de leur consentement, et que, dans l'empire de Jésus-Christ, personne n'est élevé à aucun honneur qu'il n'y contribue de son côté par la fidélité qu'il rend à la grâce, et par l'exercice des plus nobles vertus. C'est aussi de cette manière que S. André a été l'aîné de tous les disciples.

[André uni au sacrifice de J.-C.] — S. Grégoire nous enseigne dans ses *Morales*, que Jésus-Christ ne s'offre point pour nous à son Père quand nous ne nous offrons pas nous-mêmes avec lui, mais qu'il est véritablement une hostie pour nous lorsque nous nous offrons volontairement à Dieu en qualité de victimes : *Tunc verè pro nobis erit hostia* Deo *cùm nosmetipsos hostias offeremus*. C'est ce que S. André a pratiqué en toutes les circonstances de sa vie, n'ayant jamais séparé son sacrifice du sacrifice de son divin Maître : car, si Jésus-Christ s'est sacrifié à son Père tous les jours

de sa vie, ayant été dans les travaux dès sa plus tendre jeunesse, *In laboribus à juventute meâ*, S. André ne s'est-il pas sacrifié de même en se mettant à la suite du Fils de DIEU, et embrassant tout ce qu'il y a de plus pénible dans l'apostolat? Si JÉSUS-CHRIST, après avoir passé sa vie dans des travaux continuels, l'a finie sur une croix pour consommer son sacrifice, S. André n'a-t-il pas été uni au sacrifice de JÉSUS-CHRIST à la vie et à la mort, puisqu'il a fini comme son Sauveur?

[La Vocation particulière de S. André.] — La vocation commune des chrétiens est de croire en JÉSUS-CHRIST, d'observer les préceptes de l'Evangile, et de faire un bon usage des richesses ou de la pauvreté : car l'on n'est pas obligé de tout quitter, si DIEU n'y appelle par une seconde vocation, comme il appela S. André la seconde fois. Que si la Providence permet que l'on soit ruiné par quelque accident ou par l'injustice des hommes, il faut se soumettre aux ordres de DIEU, et croire alors que DIEU nous dit, comme à S. André : Quittez tout et me suivez. C'est par ces sortes d'épreuves que nous pouvons connaître si nous sommes attachés à ce que nous possédons, ou si nous sommes attachés véritablement à JÉSUS-CHRIST. S. André fit connaître qu'il le préférait à tout, en quittant tout ce qu'il possédait et tout ce qu'il pouvait posséder, se montrant en cela un vrai disciple du Sauveur, qui a dit : *Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède et à soi-même ne peut être mon disciple.*

Lorsque l'on dit que S. André est venu trouver le premier JÉSUS-CHRIST, l'on ne doit pas entendre par-là qu'il ait prévenu le Sauveur : car c'est toujours la grâce qui vient au-devant de nous. Si la voix de DIEU ne nous frappait, nous demeurerions toujours dans une léthargie spirituelle, sans pouvoir faire la moindre démarche pour aller à lui. C'est donc lui qui donna à S. André ces oreilles du cœur pour entendre, c'est lui qui le choisit le premier ; mais ce saint disciple nous a donné l'exemple d'une docilité parfaite, constante et persévérante.

[Culte de S. André dans l'Église.] — S. André a été fameux entre les Apôtres. On voit dans toute l'antiquité des marques de la solennité avec laquelle on a toujours voulu que sa fête fût célébrée ; presque tous les SS. Pères en ont parlé avec de magnifiques éloges ; et ce qui est plus considérable, c'est que JÉSUS-CHRIST lui a témoigné une affection particulière, puisque c'est le premier des Disciples qui l'a vu, qui l'a ouï, qui a demeuré chez lui. Il fut disciple de S. Jean, qui paraissait alors comme un grand prophete dans toute la Judée ; mais il le quitte pour s'attacher uniquement à JÉSUS-CHRIST : en quoi ce saint Apôtre a appris, le premier dans la nouvelle loi, à éviter toutes les partialités et les divisions qui arrivent si souvent en matière de doctrine et de docteurs, et à chercher uniquement JÉSUS-CHRIST, et la vérité qu'il nous enseigne et qu'il nous fait assez connaître par la voix de son Église.

[Aimer les souffrances.] — Il y a trois raisons entre autres, qui nous doivent faire estimer et aimer les occasions de souffrir. — La première est l'ordre de la Providence et la volonté de Dieu : ce qui nous doit faire croire que les souffrances sont bonnes, parce qu'il ne veut que le bien, et que tout ce qu'il veut est bien, et rien ne doit être estimé bien que parce qu'il le veut. Voilà comment les saints, et en particulier notre saint apôtre, ont rapporté tout à sa volonté, et l'en ont toujours glorifié et remercié, et comment nous devons aussi en user, en le remerciant autant des croix et des afflictions que des biens temporels. — La seconde raison se prend de notre Sauveur, qui n'a pas seulement rendu le bois de la croix honorable, mais encore toutes les croix spirituelles, qui sont les afflictions de cette vie. D'où il suit que, puisque nous honorons le bois de la croix, qu'il a rendu adorable par son attouchement, nous devons aussi honorer et trouver bonnes les peines et les afflictions qu'il nous a rendues recommandables en les souffrant. — La troisième raison est notre propre bien : car, soit que nous regardions nos péchés passés qui méritaient les peines éternelles, soit que nous considérions le danger d'y retomber dans la suite, ou que nous fassions attention à la gloire éternelle promise à notre patience, nos souffrances nous pourront toujours inviter à dire, comme ce saint Apôtre : *O bona crux*! oh ! l'aimable, oh ! la bonne croix, envoyée par le tendre amour de mon Sauveur, et sanctifiée, et j'ose dire divinisée par ses souffrances !



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[S. André privilégié entre les Apôtres.] — C'est un avantage commun à tous les Apôtres d'avoir vu le Sauveur, d'avoir vécu et conversé avec lui, comme ceux de sa suite, qui ont composé sa cour et qui ont eu le plus de part dans sa confidence et dans son amitié. Car c'est de là que l'on infère qu'ils ont été les plus éclairés des vérités éternelles que le Fils de Dieu nous a apportées du ciel, et qu'ils ont puisé les vérités évangéliques dans leur propre source. Ils ont eu part, je l'avoue, à ce bonheur incomparable, comme les disciples du même Maître : ils nous ont même appris ce

qu'ils ontvu, ce qu'ils ont entendu et ce qu'ils ont touché, comme dit l'un d'entre eux. Mais je ne crains point de le dire du glorieux S. André en particulier, comme de celui qui y fut disposé par le grand S. Jean-Baptiste, dont la doctrine et les prédications étaient comme l'aurore de l'Evangile, et avaient préparé ce disciple à recevoir la plénitude des lumières qu'il reçut depuis. Les autres Apôtres, quand ils furent appelés par le Fils de Dieu, étaient des gens grossiers, sans étude et sans instruction ; mais André avait été élevé dans l'école d'un maître que le Fils de Dieu a appelé le plus grand de tous les hommes ; il était même, au sentiment de quelques-uns, le premier disciple de ce grand homme, le mieux versé dans sa doctrine : d'où il avait tiré cet avantage, qu'il était déjà comme initié dans celle du Sauveur, parce que, étant entré dans les sentiments de S. Jean, et ayant ouï la voix du précurseur, il savait par conséquent qu'il n'était que pour annoncer et faire connaître le Messie. André donc, comme premier disciple de l'un et de l'autre maître, a aussi reçu les premiers écoulements de ces deux sources de lumières, comme le premier sujet auquel l'un et l'autre avaient communiqué les plus grands mystères. Certes, puisque l'un et l'autre en ont fait choix comme d'un sujet propre à recevoir les premières impressions de leur doctrine, on ne peut douter qu'ils n'aient réussi dans leur dessein, et qu'ils n'en aient fait un de leurs plus éclairés et de leurs plus fidèles sectateurs. De manière que, si le grand S. Jean a été l'aurore de la grâce, comme l'appelle S. Chrysostôme, il faut dire que son disciple S. André en a aperçu le premier éclat ; s'il a été un précurseur qui l'a montré et qui l'a fait connaître, c'est à ce fidèle disciple qu'il l'a fait voir le premier ; et si ç'a été sa voix qui l'a annoncé et déclaré, c'est aux oreilles de notre saint qu'elle a retenti la première fois, ou du moins c'est lui qui a le premier obéi à cette voix. (**Houdry**, *sermons sur tous les sujets.*)

[André vient le premier à Jésus.] — Il semble d'abord que S. André ait eu cet avantage sur les autres disciples, que le Fils de Dieu a cherché et appelé les autres, comme un saint Philippe et un saint Matthieu ; mais le grand S. Jean-Baptiste ne le lui a pas plus tôt montré qu'il l'a suivi ; il s'informe du lieu de sa demeure, et a un long entretien avec lui. C'est ce que j'appelle la première vue et la première connaissance qu'il eut du Sauveur. Représentez-vous donc ce Fils de Dieu qui va commencer à se manifester au monde et à publier une nouvelle doctrine : il lui faut des disciples et des apôtres pour embrasser cette doctrine et l'annoncer partout : en voici un qui se présente le premier, par le désir qu'il a de son salut et de sa perfection, qui l'accompagne jusqu'à son logis, qui le prie de l'instruire, et qui s'offre pour être auprès de lui ce qu'il était auprès de son premier maître Jean. Quel accueil ne lui fit point ce Dieu de bonté, qui n'a pas rebuté les plus grands pécheurs ! Il le reçoit, il le loge, il l'instruit, il passe la nuit sous le même toit, pour le faire jouir d'un bien

que tant de saints patriarches ont attendu et que tant de prophètes ont annoncé. Qui pourrait nous expliquer ce qui se passa dans ce premier entretien de ce nouveau maître avec ce premier disciple? Qui nous dira avec quelle ardeur ce disciple écouta les premières leçons de ce divin maître, et quelle impression elles firent sur son cœur, lorsqu'il lui découvrit pour quel dessein il était venu sur la terre, et que le temps de la rédemption des hommes était proche? Car, si deux autres disciples, pour avoir seulement joui de l'entretien de ce même Sauveur durant quelque espace de chemin après sa résurrection, se récriaient, tout ravis et tout hors d'eux-mêmes : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dùm loqveretur nobis?* de quelle ardeur le cœur de S. André ne fut-il point embrasé quand il découvrit qui il était, ce qu'il venait faire et par où il voulait commencer? Je me contente de dire que, dès cette première entrevue, il demeura si attaché à sa doctrine, que de disciple il devint apôtre, c'est-à-dire qu'il lui procura d'autres disciples, en amenant son frère Pierre à cette même source de lumière pour en être éclairé.

Quand S. André n'aurait amené que S. Pierre seul au Sauveur, c'est assez pour avoir fait dire au dévot Heschius ces belles paroles, qui valent un éloge tout entier : *Sacra illa tuba, Andreas, primus Apostolorum fœtus, prima Ecclesiæ columna, ante Petrum petra, fundamenti fundamentum, vocans antequàm vocaretur, adducens antequàm adduceretur.* C'est la première trompette de l'Evangile, le premier fruit de l'apostolat, la première et la plus ancienne colonne de l'Eglise, la pierre fondamentale sur laquelle le fondement même de l'Eglise de S. Pierre est appuyé, puisqu'il l'appelle avant d'être appelé lui-même à l'apostolat, parce qu'ensuite le Fils de Dieu les y appelle tous deux ensemble : *Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum.* Le Fils de Dieu ne demande point d'autre instruction pour S. Pierre ; c'est assez que son frère André le lui amène, puisqu'il était assez éclairé pour l'enseigner. (*Le même*).

[L'amitié du Sauveur pour S. André.] — Sans faire comparaison du mérite des saints, qui n'est connu que de Dieu seul, on peut croire que S. André a été sans doute l'un de ceux qui sont entrés plus avant dans l'amitié du Sauveur, et que, s'il a témoigné plus de familiarité à S. Jean et plus de condescendance à S. Pierre, il n'y en a point à qui il ait témoigné plus d'estime et plus de confiance qu'à S. André, qui avait tout quitté, jusqu'à son propre maître, pour passer dans son école : car, quand le Sauveur du monde voulut faire ce fameux miracle de la multiplication des pains, S. André prend la liberté de lui dire son avis, et de lui représenter le peu de secours qu'il pourrait tirer de cinq pains d'orge et de peu de poissons qui se trouvaient là pour toute la provision ; et, dans une autre rencontre, ne semble-t-il pas être en possession de l'office d'introducteur des gentils auprès du Fils de Dieu, puisque c'est lui qui les présente pour le voir et pour le connaître : *Volumus* Jesum *videre*, disaient-ils un jour

à S. Philippe qu'ils rencontrèrent le premier ; mais cet apôtre se contenta de le dire à S. André, pour leur donner plus d'accès auprès de leur maître : *Et Philippus dixit Andreæ.* Les autres Apôtres sont occupés tantôt à lui amener des malades, des sourds et des aveugles pour les guérir, tantôt à chasser, au nom de leur maître, les démons des corps des possédés : mais, pour André, il a un emploi plus noble, parce qu'en qualité de son premier disciple il s'occupe à lui en procurer d'autres et à les attirer à la connaissance et à la suite du Sauveur; il est comme son second et son associé dans cet important et glorieux emploi. — Certes, grand Saint, vous n'avez pas sujet d'envier ni la primauté de l'apostolat qu'il donna à S. Pierre, ni les caresses qu'il fait à S. Jean, puisqu'il vous associe à son propre ministère, ne pouvant rien faire de plus grand ni de plus digne de vous et de lui tout à la fois que d'appeler les autres à sa connaissance, parce que le salut d'une seule âme est préférable à tout le reste de l'univers. Grand Saint, que vous êtes avantageusement partagé ! — Son exemple, Chrétiens, nous est une puissante instruction pour nous apprendre que nous ne devons pas nous contenter de connaître le bien, mais que nous devons nous efforcer d'en procurer aux autres la connaissance, et de les attirer au service de DIEU par nos discours et par toutes les voies qui sont en notre pouvoir. (*Le même*).

[Raison de cette conduite]. — JÉSUS-CHRIST devait à S. André, comme à son premier disciple, plus d'amour et plus de faveur qu'aux autres. Il le devait en la manière que DIEU peut devoir quand il ne s'est obligé par aucune promesse, c'est-à-dire qu'il avait grande raison de l'aimer et de le favoriser plus que les autres. C'était le premier des hommes qui l'était venu chercher sur la terre et qui s'était approché de lui pour le connaître, le premier qui s'était soumis à lui et qui l'avait pris pour son maître, le premier qui avait écouté ses divines instructions, le premier qui avait donné créance à ses paroles, qui avait reconnu et honoré sa mission; enfin, c'était la première conquête de JÉSUS-CHRIST, et puis son premier conquérant, qui lui alla chercher de nouveaux sujets et qui servit à composer sa troupe apostolique. Voilà de grands motifs pour aimer un homme, et plus grands que pour l'aîné d'une famille; car on est l'aîné par un bonheur de naissance, mais, pour être le premier disciple de JÉSUS-CHRIST, il fallut de grandes vertus, une humilité et une docilité d'esprit admirables, et une grâce de DIEU tout extraordinaire. Se soumettre à JÉSUS-CHRIST, c'est une action qui surpasse tout le pouvoir de la nature s'y soumettre le premier, c'est une merveille de la grâce. Notre-Seigneur n'avait fait encore aucun miracle, il n'avait encore donné aucune preuve de ce qu'il était, et il n'avait encore personne à sa suite. André le trouve seul, et se joint à lui ; il se rend le premier à sa voix et se destine à son service. Il n'avait l'exemple de personne devant lui, et fut lui-même l'exemple de son frère et des autres disciples, et ensuite de tout le chris-

tianisme. Peut-on douter que cette action n'ait été et de grand mérite pour le disciple et de grande consolation pour le Maître? Lui qui venait chercher des hommes, voir cette franchise au premier qui l'aborde, trouver une si prompte et si heureuse étrenne du trafic qu'il commençait sur la terre, présage fortuné du gain qui lui venait, cela ne dut-il pas bien lui gagner le cœur, et lui donner de douces inclinations pour S. André? (**Le P. Castillon**, *Panégyrique de S. André*).

[S. André et S. Pierre]. — S. André n'était pas seulement l'aîné de naissance du Fils de Dieu, mais encore de croyance et de vertu; non-seulement l'aîné de la maison de Jona, mais encore dans la maison de Jésus-Christ Il était entré le premier, et, bien plus, il y avait fait entrer son frère. Il l'avait donné à Jésus-Christ, et Jésus-Christ le lui préfère. Il l'avait fait disciple de Jésus-Christ, et Jésus-Christ le fait son maître. N'avait-il pas sujet d'envier ce choix et ces préférences à ce cadet, que tant de considérations rejetaient après lui? Mais, comme premier disciple, parfaitement instruit de ses maximes, il entendait fort bien que, si dans le monde la dignité du père est le partage de l'aîné, tout au contraire, dans la maison de Jésus-Christ, l'humiliation et la croix du père est le partage de l'aîné. On donne la Mère à S. Jean, mais sans croix: c'est une faveur délicieuse, c'est pour le favori. On donne la croix à S. Pierre, mais à Rome, avec la chaire de Rome et avec la primauté de l'Eglise; une croix mêlée de grandeur, de commandement et de royauté; c'est une faveur honorable, c'est pour le fidèle et généreux fils. Mais on donne à S. André la croix toute pure: c'est une faveur sans mélange, c'est pour l'aîné. De-là vient que, laissant les délices à S. Jean, la grandeur à S. Pierre, il ne regarde que la croix, il n'aspire qu'à la croix; tous les entretiens de son esprit sont sur la croix, tous ses souhaits sont de la croix. Que les autres aient les caresses et les tendresses du Père, les gouvernements et les charges du royaume, André ne demande que la croix. Aussitôt qu'il l'aperçoit, il court à elle, il la salue, il lui rend mille respects; il l'embrasse, il la baise, il l'arrose de ses larmes, il meurt d'impatience de s'y voir attaché. (*Le même*).

[Apostolat d'André]. — Laissant à part les marques plus particulières de l'attachement et de l'amour d'André, je m'arrête uniquement à son zèle, qui est la plus pure flamme de la charité; zèle qui lui a fait tout entreprendre et n'épargner ni travaux ni fatigues ni dangers pour porter le nom de Jésus-Christ partout, et pour attirer tout le monde à son amour. Car, comme il était un de ceux qui avaient reçu plus de lumières du Fils de Dieu, il a aussi été destiné, après sa mort, pour porter le nom de son Maître aux peuples ensevelis dans les plus épaisses ténèbres de l'idolâtrie; ou bien, comme il avait eu la charge d'introducteur des gentils auprès de son Maître vivant, cet emploi lui fut continué après la résurrection,

ayant eu pour son partage d'instruire les Scythes d'un côté, et de l'autre les Grecs : les uns si grossiers et si barbares qu'ils n'étaient capables de concevoir que ce qui tombait sous leurs sens, et les autres si subtils et si ingénieux qu'ils ne se rendaient qu'à la force des raisons et aux évidences de la vérité : de sorte que, pour convertir les uns et les autres, il fallait la même patience, la même charité et le même zèle : il fallait s'exposer à la cruauté des uns et aux railleries des autres ; en un mot, il fallait les mêmes lumières de la grâce pour convertir deux nations d'un génie si opposé, chez lesquelles il trouva les mêmes difficultés à combattre. — Voilà, grand Apôtre, le champ de votre moisson et la matière de vos conquêtes ! Aussi peut-on dire qu'après S. Paul il n'y en a point qui ait parcouru tant de nations, et qui ait travaillé avec plus de zèle et plus de fatigues. Quand il n'y aurait eu que la seule Scythie, habitée alors par le peuple du monde le plus barbare, et dont la seule peinture que nous en fait Tertullien eût été capable d'ébranler le courage le plus intrépide, et de le détourner de cette entreprise, où il y avait si peu d'apparence de réussir ! Le climat était insupportable pour le froid, qui y était continuel ; les habitants, vivant sans maison et sans commerce avec les autres nations, étaient dispersés et vagabonds, sans presque aucune société entre eux, farouches dans leur humeur, indociles et barbares dans toutes leurs manières ; la malice était jointe à l'ignorance, et l'orgueil à la brutalité. Tel est le champ que notre apôtre entreprend de défricher pour y jeter la semence de la foi. Il faut apprendre aux habitants à devenir hommes avant d'en faire des chrétiens : moisson incertaine, fatigues insupportables. Rien pourtant ne paraît impossible au zèle de cet apôtre, qui va volontiers porter les lumières de l'Evangile là où le soleil semble ne porter les siennes qu'à regret. C'est là que la ferveur de sa charité va faire fondre la glace de ces cœurs endurcis, pendant que celle de l'hiver demeure sur la terre en toutes les saisons de l'année. Voilà une rude et longue carrière ouverte : il y court, et peut-être aurait-il moins d'empressement pour y entrer s'il y voyait moins de fatigues à essuyer. — Votre emploi, grand Saint, durant la vie de votre maître, était de lui gagner des âmes et de les lui amener : mais maintenant il vous faut les aller chercher jusqu'au fond de la barbarie, jusque dans les plus épaisses ténèbres de l'infidélité ; et c'est par la vaste étendue de ces pays que vous entreprenez de parcourir qu'il faut mesurer la grandeur de votre zèle. Il ne se contente pas de pénétrer dans les plus affreux déserts de la Scythie et aux confins de la Mer Noire, il faut qu'il se répande sur les peuples voisins, jusqu'à l'Ethiopie. Nouvelles conquêtes, nouveaux travaux. C'est ce que témoigne Sophronius, qui a fait le supplément du catalogue que S. Jérôme avait commencé des voyages des Apôtres. Le Martyrologe romain y ajoute la Thrace ; Nicéphore y joint la Cappadoce et la Bithynie ; S. Grégoire de Nazianze l'Epire, et S. Chrysostôme toute la Grèce. Ah Dieu ! qu'il fallait que sa charité le pressât vivement, pour parcourir tant

de peuples, essuyer tant de travaux! Ne pouvait-il pas dire, aussi bien que S. Paul : *Charitas urget nos*? C'est la charité qu'il a pour son Maître et le zèle de sa gloire qui le fait ainsi courir, ou plutôt voler de nations en nations. (**Houdry**, *Sermons*).

[Amour de la croix]. — C'est un miracle de la sagesse et de la puissance de Dieu d'avoir attaché le salut du monde à la croix de Jésus-Christ, et d'avoir voulu qu'un supplice aussi cruel que honteux fût la source de notre bonheur et de notre gloire. Mais certes, ce n'est pas un moindre miracle d'avoir uni dans la croix la douleur avec le plaisir, et d'en avoir inspiré l'amour et l'estime dans le cœur de tous les fidèles. Car il est vrai que le véritable chrétien est un amant de la croix, qui la cherche pendant sa vie, et qui s'estime bienheureux quand il la peut trouver à sa mort. Tous les chrétiens, à la vérité, ne la reçoivent pas avec la même disposition; ceux qui sont plus sensibles à la crainte qu'à l'amour la reçoivent avec patience, et ne l'acceptent que parce qu'ils ne peuvent la refuser; ceux qui ont plus d'espérance que de crainte la reçoivent avec soumission, et même avec quelque sorte de plaisir; mais ceux que l'amour a conduits à la perfection la recherchent avec ardeur et l'embrassent avec joie: *Qui initiatur à timore*, dit S. Bernard, *cruçem Christi sustinet patienter*; *qui proficit in spe portat libenter ; qui verò consummatur in charitate, amplectitur eam ardenter* (Serm. I de S. Andr.) Quand je considère la passion violente avec laquelle S. André a recherché et embrassé la croix. il faut que j'avoue qu'il fait lui seul un ordre particulier, qui est élevé au-dessus de tous les fidèles, et qu'il ne peut être comparé en l'amour qu'il a eu pour la croix qu'à Jésus-Christ seulement : car, outre qu'il l'a désirée avec ardeur pendant tout le cours de sa vie, qu'il l'a cherchée avec empressement dans ses voyages, qu'il l'a demandée avec instance dans ses prières, il la reçoit avec un excès de joie qui ne bannit pas seulement la crainte, mais qui semble avoir étouffé tous les sentiments de faiblesse dont les plus courageux sont capables. (**Le P. Senault**, *de l'Oratoire*).

[Force et courage de cet Apôtre]. — Aussitôt que S. André aperçut la croix, il éleva la voix, et lui adressant ce discours, il dit : « O croix, l'objet de mon amour, reçois le disciple du Maître qui mourut entre tes bras, et prête-moi ton sein amoureux pour achever le sacrifice de ma vie? « Etait-ce un homme ou un ange, s'écrie S. Bernard, qui parlait ainsi? C'était un homme sans doute, fragile et mortel comme nous; mais c'était un homme dont le Saint-Esprit avait fortifié la faiblesse, et à qui l'amour avait donné du courage. C'était le discours d'un homme, continue ce même saint, qui avait changé de sentiment et de nature, qui n'acceptait pas seulement la croix avec plaisir, mais avec ardeur, qui courait aux douleurs comme aux délices, et qui espérait trouver sa félicité dans le supplice de la croix : *Alterati hominis est ista vox, qui non solùm patienter*

aut libenter, sed ardenter ad tormenta tanquàm ad ornamenta, ad pœnas sicut ad delicias properabat. C'est pourquoi il n'est possible d'exprimer les sentiments de S. André qu'en les comparant avec ceux de Jésus-Christ ; et je ferais tort à son courage si je ne vous faisais voir que la croix lui a été, comme au Fils de Dieu, une chaire où il a enseigné les ignorants, un autel où il s'est lui-même immolé, et un tribunal où, comme juge, il a condamné les criminels.

Si le Sauveur du monde, comme dit S. Augustin, est le père de tous les chrétiens, qui nous a donné la vie par sa mort et qui nous a engendrés sur la croix, il semble que S. André ait quelque part à cet avantage, et que, comme il est mort en la croix, il y ait trouvé la qualité de père, et qu'il y ait donné la vie à tous ceux qu'il a convertis. Entendons cette pensée, puisqu'elle relève la gloire de notre saint, et faisons voir que sa mort, comme celle de Jésus-Christ, est miraculeuse et féconde. — Les Apôtres sont les pères des fidèles, parce qu'ils sont prédicateurs, et parce qu'ils sont martyrs. Comme prédicateurs, ils enfantent ceux qu'ils instruisent ; ils donnent la vie à ceux auxquels ils donnent la grâce, et ils peuvent tenir à tous leurs disciples le même langage que S. Paul tenait aux Galates : *Filioli, quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis.* Comme martyrs ils engendrent des enfants à Jésus-Christ; leur sang est un germe fécond qui peuple l'Eglise, et leur mort est une source immortelle de vie : *Semen est sanguis Christianorum* (Tertullien). Il semblait que les chrétiens naissaient des plaies des martyrs. Comme S. André portait ces deux qualités, qu'il ajoutait la gloire du martyre à celle de l'Apostolat, il était père des fidèles qu'il instruisait; il les animait par ses paroles, il les engendrait par l'Evangile; et il pouvait leur dire, aussi véritablement que S. Paul : *Per Evangelium ego vos genui* (1 Cor. iv). La qualité de martyr lui donnait encore plus de droit à celle de père ; son sang était une semence féconde, ses plaies produisaient des chrétiens, et sa mort donnait la vie à mille infidèles convertis. (*Le même*).

[S. André en croix]. — S. Augustin avait raison de dire que la croix de Jésus-Christ était la chaire, et que de là, comme un maître divin, il enseignait la morale à tous les fidèles : *Cathedra docentis.* Cette croix a été à S. André ce qu'elle fut au Fils de Dieu, et c'est dans cette auguste chaire que ce grand Apôtre achève d'instruire et de convertir les nations. Il avait couru diverses provinces, et son zèle avait surmonté tous les travaux qui accompagnent la vie apostolique. Mais ce qui m'étonne, c'est qu'il n'interrompt pas cet exercice sur la croix ; ses douleurs ne l'empêchent pas d'exhorter les infidèles, ni le juste ressentiment que pouvait donner leur barbare cruauté de prier pour leur salut. C'est le miracle de la prédication, dit S. Chrysostôme, que le nombre des fidèles se multiplie, non par l'éloquence, mais par la patience des prédicateurs, et que des hommes couverts d'affronts et de plaies fassent plus de conquêtes que

les rois avec la force de leurs armes, et que les orateurs avec les charmes de leur parole. En effet, n'est-ce pas une merveille de voir qu'un apôtre, du hant de la croix où il est attaché, ait encore assez de courage et de voix pour exhorter ses auditeurs, et que la crainte de la mort et l'effort de la douleur ne lui fassent pas perdre le zèle d'un prédicateur évangélique ; que, pendant que sa vie s'écoule avec son sang, il trouve encore des raisons pour convaincre l'opiniâtreté des infidèles ? Il est bien aisé de prêcher dans une chaire d'où l'on nous écoute avec respect, il est bien facile de persuader des auditeurs qui révèrent Jésus-Christ en notre personne ; mais qu'il est malaisé de prêcher sur la croix comme S. André !

[Suite du même sujet]. — Notre saint Apôtre fait de sa croix une chaire, prêche tout couvert de sang, emploie tout ce qu'il a de liberté pour convertir les pécheurs ; et afin d'imiter plus parfaitement son maître, oublie ses douleurs et ne pense qu'au salut de ses ennemis. Il élève la voix pour obtenir leur pardon, il fait parler son sang pour être mieux écouté, et il se sert de ses plaies comme d'autant de bouches sanglantes pour demander la grâce de ses bourreaux. N'est-ce donc pas avec justice que je vous ai dit que sa croix est sa chaire, et qu'il est semblable au Fils de Dieu, puisqu'il a prêché, comme lui, sur le gibet où il était attaché? *Cathedra docentis.* Cette maxime est véritable, que la croix de Jésus-Christ même nous est inutile sans la nôtre : *Non sufficit crux sua sine tuâ* ; et tous les mérites qu'il nous a acquis en mourant ne nous servent de rien s'ils ne nous sont appliqués par nos souffrances. Il faut prévenir la fureur des bourreaux par notre juste colère ; il faut venger Dieu en notre personne, et nous crucifier nous-mêmes, sans attendre que les hommes nous crucifient : *Si nemo te crucifigit, ipse te crucifige*, dit S. Chrysostôme. Mais le malheur est que la plupart des chrétiens n'aiment point la croix, qu'ils s'éloignent de tout ce qui en approche tant soit peu, qu'ils fuient les afflictions parce qu'elles en sont les images, qu'ils se défendent des injures parce qu'elles en ont la ressemblance. Car, comme dit S. Jean-Chrysostôme, s'ils aimaient la croix, ils mèneraient une vie crucifiée : *Si crucem amarent, vitam crucifixam agerent.* S'ils étaient imitateurs de S. André, ils seraient, comme lui, les images vivantes de Jésus-Christ crucifié ? et, après avoir eu part à sa croix sur la terre, ils espéreraient avec justice davoir part à sa gloire dans le ciel. (*Le même*).

[Même sujet]. — Lorsque les grands orateurs ont voulu exciter des mouvements extraordinaires dans l'esprit et dans le cœur des juges, ils ont laissé les paroles pour avoir recours à l'action. Ils ont jugé que la vue d'un corps couvert de plaies serait capable de faire de plus fortes impressions sur les cœurs que tous les mouvements les plus animés de leurs discours. Que cet Apôtre, couvert de sang et de plaies, qui fait de son gibet un autel, de sa mort un sacrifice, de son corps une victime immo-

lée pour la gloire de Dieu dont il a prêché les grandeurs, est un spectacle touchant ! Que ses bras étendus sur la croix font des gestes pathétiques! *Expansis manibus ad cœlum orabat.* Que la voix de ce sang fait naître de fortes passions et de puissants mouvements dans les âmes de ceux qui assistent à son martyre ! Que ces paroles qui sortent de la bouche de ce crucifié sont touchantes ! En vérité, dit S. Bernard, ce n'est pas une langue qui parle, c'est un charbon de feu qui jette des étincelles et des flammes : *Ignis vibrans est, non lingua loquentis; et si lingua est, ignea planè est. Carbones sunt lingua ejus, et ignis, quem de excelso misit Christus in ossibus ejus.*

S. André nous découvre la joie solide et véritable cachée au milieu des douleurs, lorqu'il repose avec tant de douceur sur sa croix, lorsqu'il ne craint qu'une seule chose, qui est qu'on ne l'empêche de souffrir longtemps et qu'on le détache de sa croix. Ecoutez la prière qu'il fait à Dieu : « Seigneur, dit-il, je ne vous demande qu'une grâce, *Tantummodo in istâ voce exaudi me.* » Et quelle est cette grâce ? N'est-ce point qu'il demande au ciel un mirale pour le délivrer ? Ne désire-t-il point que Dieu écarte les bourreaux qui l'environnent, qu'il rompe les cordes qui l'attachent, ou qu'il fasse quelque autre prodige pour conserver sa vie et pour déclarer son innocence ? Rien moins. Oh ! que ses sentiments sont bien plus nobles, et ses prières plus désintéressées ! « Seigneur, dit-il, ne permettez point que mon sacrifice soit interrompu ! Oh ! que ce malheureux juge me ravisse la vie tant qu'il voudra, mais qu'il ne me ravisse pas le précieux trésor de ma croix ; qu'après l'avoir si longtemps désirée, je la possède autant que je souhaite, et que je meure entre ses bras : *Ne me patiaris ab impio judice deponi !* Il joint à sa prière la vertu que Dieu lui a donnée de faire des miracles : il engourdit les bras des bourreaux qui le veulent détacher, il les rend immobiles; puis, s'environnant d'une clarté miraculeuse, il les chasse d'auprès de lui, afin de demeurer paisible possesseur de la croix qu'on lui venait ôter. (**Le P. Texier**, *Panégyrique du saint*).

[Conversions par S. André crucifié]. — Je ne sais si les leçons de ce docteur par excellence, si les discours muets de ce fameux prédicateur, nous désabuseront touchant les fausses opinions que nous avons des croix et des afflictions. Je ne sais pas si l'exemple de S. André retirera nos cœurs de l'amour dangereux des plaisirs et des délices de cette vie. Mais je sais bien ce que l'histoire de son martyre me témoigne, que deux mille personnes qui assistèrent à sa mort, furent remplies de l'amour et de la connaissance de Jésus-Christ crucifié, et que ceux qui avaient résisté à ses instructions se rendirent entièrement à la prédication de sa mort : de sorte que, participant à la fécondité de Jésus-Christ aussi bien qu'à sa croix, il engendra plusieurs enfants en expirant, et, malgré la fureur de ses ennemis, il laissa en perdant la vie une glorieuse postérité. —

Hélas! que nous avons besoin de profiter de la doctrine de S. André, dans le malheureux siècle où nous vivons! Jamais la croix ne fut plus commune, et jamais il n'y eut moins d'amour pour la croix; jamais tant de croix, et jamais si peu de patience, d'humilité, de piété, et de toutes ces vertus qui doivent être le fruit de ce bel arbre; jamais, en un mot, tant d'affligés, et jamais si peu de gens de bien. Où sont, je ne dis pas ces amours, ces désirs, ces recherches passionnées de la croix que nous a prêchés S. André, mais ces soumissions et ces résignations nécessaires aux ordres de cette Providence qui nous envoie ces châtiments que nous avons mérités? DIEU! que d'inquiétudes, que de dépits, que de murmures, et peut-être que de blasphèmes contre la bonté de celui qui nous veut sauver par la croix! Qu'il y a de vases qui se brisent dans la fournaise des afflictions! Et ce n'est cependant que par elles que nous pouvons acquérir un jour la gloire qui nous attend dans le ciel. (*Le même*).

[Nécessité de la souffrance]. — S. André montre qu'il est convaincu de la nécessité d'embrasser la croix de JÉSUS-CHRIST, de s'attacher à elle par un esprit de foi, et de s'en appliquer les fruits par le long usage des souffrances de la vie. Car quelle preuve plus authentique leur peut-il donner sur cela de la persuasion où il est, que l'empressement et l'ardeur qu'il témoigne pour souffrir? On lui prononce son arrêt, et tout-à-coup il est saisi d'un mouvement de joie qui va jusqu'à l'extase et au ravissement. Le peuple veut s'opposer à l'exécution de cet arrêt, et André s'en tient offensé. On le conduit au supplice, et, d'aussi loin qu'il envisage la croix qui lui est préparée, il la salue dans des termes pleins d'amour et de tendresse. Il se fait une émotion populaire pour le délivrer : « Eh quoi! mes frères, leur dit-il, êtes-vous donc jaloux de mon bonheur? Faut-il qu'en vous intéressant pour moi vous conspiriez contre moi, et que, par une fausse compassion, vous me fassiez perdre le mérite d'une mort si précieuse? » Le juge, intimidé, s'offre à l'élargir, et André le rassure; le juge commande qu'on le détache de la croix, et André proteste que c'est en vain, parce qu'il y est attaché par des liens invisibles, que l'enfer même ne peut rompre, qui sont les liens de sa foi et de sa charité. S'il n'était pas en effet persuadé, penserait-il, parlerait-il, agirait-il, souffrirait-il de la sorte? Et, pour marquer que ses sentiments sont sincères, persisterait-il deux jours entiers dans le tourment le plus cruel, *biduo pendens*, publiant toujours que JÉSUS-CHRIST est le seul DIEU qu'il faut adorer, et que toute la sainteté, toute la prédestination des hommes est renfermée dans la croix? (**Bourdaloue**).

[Prédication de S. André en croix]. — Qui n'admirera le succès prodigieux de la prédication de S. André, et la bénédiction que DIEU donna à son apostolat? Si nous en croyons les actes de son martyre, de tout le peuple

attentif à l'écouter prêchant sur la croix, à peine resta-t-il un païen qui, éclairé des lumières de la grâce et cédant à la force d'un tel exemple, ne renonçât à l'idolâtrie, et ne confessât Jésus-Christ. Au lieu que Jésus-Christ crucifié avait pu dire ce que Dieu, par la bouche d'un prophète, disait à Israël : *Totâ die expandi manus meas ad populum non credentem ;* j'ai tendu mes bras à un peuple rebelle et incrédule ; S. André eut au contraire la consolation de tendre les bras à un peuple docile, qui reçut sa parole avec respect et qui s'y soumit avec joie, pour accomplir, ce semble, dès lors ce qu'avait dit le Fils de Dieu, que celui qui croirait en lui ferait non-seulement les mêmes œuvres, mais encore de plus grandes œuvres que lui : *Qui credit in me opera quæ ego facio et ipse faciet, et majora horum faciet* (Joann. ii). Des milliers d'infidèles, que le supplice de cet apôtre avait assemblés autour de sa croix, convertis par ce qu'ils ont vu, par ce qu'ils ont entendu, s'en retournent glorifiant Dieu. De la ville de Patras, où Dieu, par le ministère de S. André, opère ces effets miraculeux, le bruit, disons mieux, le fruit s'en répand dans toutes les provinces voisines. On voit avec étonnement les temples des idoles abandonnés, le culte des démons aboli, le règne de la superstition détruit, le nom de Jésus-Christ partout révéré. Le frère même du proconsul, jusque-là zélé défenseur des fausses divinités, rend hommage à la vérité. Entre les Eglises naissantes, celle d'Achaïe, où S. André a souffert, devient en peu de jours la plus nombreuse et la plus fervente. Qui fait tout cela ? La foi d'un Dieu crucifié, prêchée par un apôtre crucifié : je veux dire le zèle d'un apôtre qui, à l'exemple de son Maître, prêche la croix du haut de la croix, et qui, selon la belle expression de S. Jérôme, confirme, par son amour pour la croix, tout ce qu'il enseigne de l'obligation indispensable de porter la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplinâ roborans.* (*Le même*).

[S. André s'offre en sacrifice]. — Sur le refus que S. André fit de sacrifier aux idoles, on lui présenta l'instrument de son supplice ; et comment envisage-t-il cette croix ? comme un autre autel où il va présenter à Dieu le sacrifice de sa personne et de sa vie. « Oui, Seigneur, dit-il s'adressant à Jésus-Christ, c'est pour cela que je l'embrasse, cette croix, parce que c'est sur elle que je vais remplir dans toute son étendue mon sacerdoce. Assez longtemps, ô mon Dieu, j'ai fait l'office de sacrificateur à vos dépens : il faut que je le fasse aux dépens de moi-même. Je vous ai mille fois sacrifié pour moi ; il faut que je me sacrifie une fois pour vous, et que, par cet effort de reconnaissance, vous rendant amour pour amour et sacrifice pour sacrifice, j'aie enfin la consolation d'être crucifié pour votre gloire, comme vous l'avez été pour mon salut. » Ainsi parla-t-il, et sans différer il étend sur la croix son corps vénérable, il n'attend pas que les bourreaux l'y attachent, il prévient leur cruauté par sa ferveur : ne voulant pas devoir à un autre l'honneur de son crucifiement, mais regar-

dant encore comme un précieux avantage d'être tout ensemble et la victime et le prêtre de son sacrifice. Car c'est en cela, dit S. Augustin, qu'a particulièrement consisté l'excellence et le mérite du sacerdoce de Jésus-Christ. Dans l'ancienne loi, on n'avait rien vu de semblable ; les hommes les plus saints s'étaient contentés d'honorer Dieu par des victimes étrangères ; et, parce que ce culte était imparfait. le Fils de Dieu comme pontife était venu faire à son Père cette pleine oblation, où il voulut être tout à la fois le sacrificateur et l'hostie : *Idem sacerdos et victima.* Mais ce qui fut vrai de Jésus-Christ l'est encore de S. André, avec toute la proportion néanmoins qu'il peut y avoir entre un homme et un Homme-Dieu. André mourant sur la croix put dire, après le Sauveur du monde : « Vous n'avez plus voulu de la chair des animaux, mais vous m'avez formé un corps ; les anciens holocaustes ont cessé de vous plaire, et alors j'ai dit : me voici, recevez-moi comme votre victime : *Tunc dixi* : *Ecce venio.* (**Bourdaloue**).

[Sentiments de joie de S. André à la vue de la croix.] — Faut-il s'étonner si S. André triomphe à la vue de cette croix, s'il court au-devant d'elle pour y sentir les plaisirs que la main de Dieu lui présente, et s'il lui témoigne son ardeur et sa joie comme si la croix était sensible à son amour? *Securus et gaudens venio ad te.* O croix arrosée du sang de mon Maître, source de ses joies et de ses plaisirs, c'est avec affection et avec joie que je me jette entre vos bras ! Ne peut-il donc pas dire, en cette occasion, ce que disait un autre apôtre : *Superabundo gaudio*, j'ai une surabondance de joie et de courage ; je souffre ce tourment, mais je me sens transporté de joie de ce que je vais le souffrir ? *Superabundo* : je sens tant de joie en moi-même que j'en ai assez pour en répandre sur ma croix, afin de faire voir que la croix est l'objet de mes désirs et le sujet de mes triomphes. — Il faut admirer un dernier triomphe dans sa croix, qui se prend de la différence du crucifiement de S. André d'avec celui du Sauveur. Le Sauveur est attaché à la croix avec des clous qui lui ôtent la liberté d'en descendre, à moins de faire des miracles : S. André y est attaché avec des liens assez faciles à rompre ; il y demeure deux jours sans mourir ; c'est afin de lasser sa patience par la longueur du tourment, et que la facilité de se délivrer l'oblige plutôt d'en descendre. Mais qu'on n'attende pas ce lâche consentement d'un apôtre ; il se servira de cette longueur et de cette facilité pour augmenter son triomphe. Pour mourir tout d'un coup, il ne faut qu'une résolution d'un quart-d'heure ; mais pour vivre deux jours en croix il faut renouveler à tout moment son courage et sa résolution. Ainsi, mourant en cet état, il meurt de mille morts et avec mille souffrances réitérées, comme si ce n'était pas assez de mourir une fois. (**Biroat**, *Panégyriques des Saints*).

[Prédication de S. André.] — Si S. André a fait connaître de la sorte le Sau-

veur du monde aux peuples les plus barbares, son zèle ne l'a pas moins sollicité d'instruire les plus polis et les plus civilisés, je veux dire les Grecs, les plus savants mais les plus superstitieux de tous les peuples. Ici, il lui faut combattre des athées, qui en sont venus là plutôt par la corruption de leur cœur, abandonné à toutes les passions, que par les ausses subtilités de leur raison corrompue. Là, il faut attaquer l'idolâtrie, qui, contre toutes les lumières de la raison, a introduit une multitude monstrueuse de divinités. D'un autre côté, il faut détruire un libertinage affreux, et arrêter un débordement de vice autorisé par l'exemple de dieux fabuleux. A quels travaux ne doit pas s'attendre ce saint Apôtre! Mais quels succès doit-il attendre de ses travaux? Voyons-le, je vous prie. L'Achaïe, qui est une des principales provinces, fit le principal objet de son zèle: c'est là qu'il se partage entre le vice, la superstition, et l'hérésie qui y avait déjà pénétré. Il lui faut bâtir et détruire tout à la fois, et dans un même champ arracher la zizanie et cueillir une moisson, faire connaître aux uns quel était le Fils de Dieu, et montrer aux autres ce qu'il n'était pas; parce que, du temps des Apôtres, il s'était déjà élevé des hérétiques, qui ne lui donnaient qu'un corps fantastique : or, le connaître de la sorte, c'était ne le connaître pas. C'est donc à le faire connaître que s'emploie le zèle de notre Apôtre, avec toute l'ardeur imaginable, en se partageant aux uns et aux autres. Les vices et les mœurs corrompues de ces peuples ne lui donnent pas moins d'exercice que leurs erreurs, et il ne s'y occupe pas avec un moindre succès; témoin la conversion fameuse de ce vieillard impudique, qui, après avoir passé plus de soixante ans dans une vie infâme et débordée, conçut par les prédications de ce grand saint quelque espérance en la miséricorde de Dieu, et le saint obtint pour ce pécheur la grâce d'une parfaite pénitence et le bonheur d'une sainte mort. Miracle grand à la vérité ! mais qu'est-ce que Dieu peut refuser à la charité d'un apôtre qui n'a en vue que de le faire glorifier? Tous les vices que l'idolâtrie nourrissait dans ce pays, et qui réciproquement entretenaient l'idolâtrie, semblent disparaître lorsqu'il approche de quelque lieu. Il prêche, il instruit, il confond les idolâtres, et fait tant de prodiges, qu'il triomphe de tout ce qui s'oppose à son zèle et à sa charité. (**Houdry**).

[S. André en croix.] — Pour comble de gloire, je dirai que cet apôtre a persévéré sur cette croix comme son maître, qui n'en voulut jamais descendre, quelque reproche qu'on lui fit de son impuissance, et quelque promesse qu'on lui put faire de le tenir pour Fils de Dieu, si lui-même s'en pouvait détacher : *Si rex Israël est, descendat de cruce, et credimus ei.* Ce fut ce modèle que S. André se proposa devant les yeux, et certes il avait souhaité cette croix avec trop d'ardeur et de passion pour vouloir l'abandonner, et ne pas consommer son sacrifice entre ses bras ; jusque-là que le peuple, ému par ses prédications et par sa constance, courut tout furieux à la maison du proconsul pour l'obliger à le faire détacher et à le mettre en liberté.

Il y vint lui-même en personne pour les satisfaire, de crainte que le désordre et le tumulte n'allât plus loin, et ce fut en cette occasion que notre saint proféra ces paroles qui ont servi de sujet à son éloge : «*Magister meus, quem cognovi, quem dilexi, quem confessus sum, jube me de cruce istâ non deponi, nisi prius spiritum meum susceperis.* Ah ! mon Sauveur et mon cher Maître, que j'ai connu, que j'ai tant aimé et que je confesse encore maintenant, ne me privez pas du bonheur que j'ai tant souhaité; et, puisque vous n'avez pas voulu vous-même descendre de la croix, ne permettez pas que je quitte cet objet de mes vœux et de mes espérances. » Sa prière fut efficace : on tâche de le délier pour apaiser les cris du peuple; on veut monter à cette croix; mais, comme si elle eût fui ou qu'elle se fût échappée, ils ne la purent toucher; on s'efforce de couper les cordes, mais les bras demeurent immobiles. Leur compassion tient lieu de martyre à l'Apôtre, puisque sa croix fait ses délices. Tous leurs efforts sont inutiles, parce que le saint emploie les siens pour les en empêcher, marquant autant de persévérance à les en empêcher qu'il avait témoigné de désir à y être attaché et de courage à y persévérer et mourir pour la gloire de Jésus-Christ. (*Le même*).

[Les tribulations et les croix.] — Dès le moment que nous naissons et que nous commençons à jouir de la lumière, nous trouvons des croix et des peines en notre chemin ; elles se multiplient, elles s'augmentent avec nos jours, elles nous accompagnent dans tous les âges et tous les états où nous nous trouvons, et nous éprouvons la vérité de ces paroles du saint homme Job : *Militia est vita hominis super terram*. C'est-à-dire que l'on passe sa vie dans les combats, dans les souffrances, dans les contradictions perpétuelles. Les unes viennent de l'altération du tempérament, ce sont les maladies; les autres des accidents imprévus, comme les plaies et les blessures douloureuses; les autres de la corruption du cœur, comme les passions, et les péchés qui en sont les effets; les autres de l'envie et de l'injustice des hommes, ce sont les pertes de biens et le renversement des fortunes, la ruine de l'estime et de la réputation; les autres, de la malignité des ennemis, qui consiste dans l'application à nous nuire et à nous susciter des persécutions injustes. Ainsi il n'y a rien ici-bas qu'amertumes, que tribulations, que souffrances et que croix. Mais on demande ce qu'il faut faire dans ces misères, ces souffrances et ces tribulations dont nous sommes incessamment attaqués dans cette multitude de maux qui nous environnent. Je réponds qu'il en faut faire l'usage que Dieu veut qu'on en fasse : les souffrir en paix, de quelque nature qu'ils puissent être, les recevoir de la main de Dieu comme des moyens et des occasions de purifier nos cœurs, de sanctifier nos voies, d'imiter les souffrances du Sauveur et de S. André, et de mériter les récompenses qu'il a destinées à ceux qui auront porté leur croix et souffert patiemment pour son amour. (**L'Abbé de la Trappe**, *Réflexions morales sur l'Evangile de S. Marc.*)

SAINT THOMAS, APOTRE.

AVERTISSEMENT.

Voici un disciple et un apôtre dont la conduite est toute différente du précédent. S. André, dont nous venons de parler, crut d'abord et suivit le Messie sitôt que son précurseur, le grand S. Jean-Baptiste, le lui eut montré ; il l'alla trouver pour s'instruire, et s'attacha dès-lors inviolablement à son service. Au contraire, S. Thomas se rendit d'abord rebelle à la lumière : car, après avoir été élevé dans l'école de JÉSUS-CHRIST, *avoir écouté pendant trois ans ses divines paroles, avoir été témoin de ses miracles et en avoir fait lui-même aussi bien que les autres Apôtres, après enfin tant de preuves de la divinité et du souverain pouvoir de son Maître, il refuse opiniâtrement de croire qu'il soit ressuscité, rejette le témoignage des autres Apôtres qui l'en assurent, et proteste enfin qu'il n'en croira rien s'il ne voit les marques de ses plaies, et s'il ne porte même le doigt dans celle de son côté. Ainsi, l'on peut dire que S. André est le modèle d'une âme docile et prompte à se rendre à la vérité, et S. Thomas un incrédule opiniâtre, qui ne se rend que quand il ne peut plus tenir contre l'évidence d'un fait, dont il est convaincu par ses propres sens. Mais, comme tout tourne à l'avantage des justes,* DIEU *a su tirer sa gloire du prompt acquiescement de l'un et de l'incrédulité de l'autre, puisque le second n'a pas moins contribué que le premier à l'établissement de notre foi.*

Comme nous ne recueillons ici que ce qui peut servir à l'éloge de S. Thomas, *le prédicateur* — 1°. *Ne doit point taire son infidélité, mais la faire*

sentir par toutes les circonstances rapportées dans l'Evangile; puisque, outre qu'il l'a réparée avantageusement, c'est ce qui fait éclater davantage la miséricorde de DIEU *envers lui.* — 2°. *Il doit faire remarquer que ce même Apôtre s'est signalé dans ce à quoi il s'était montré le plus opposé, savoir de publier et de porter la foi de la résurrection jusqu'aux extrémités de la terre, après l'avoir si opiniâtrement combattue.* — 3°. *Il ne doit pas omettre les réflexions morales et naturelles que ce sujet lui présente de s'élever fortement contre l'incrédulité de certains esprits qui ne veulent croire que ce qu'ils voient, et contre la foi chancelante et languissante de la plupart des chrétiens de ce temps.*



§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Noli esse incredulus, sed fidelis* : Ne soyez point incrédule ; mais soyez fidèle (Joan. xx).

Dans l'exemple de S. Thomas, nous voyons tout ensemble le désordre de l'incrédulité et le mérite de la foi. On peut bien appliquer à ce saint Apôtre ces paroles du psaume cxxxviii : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus*; sa lumière est comme ses ténèbres, et ses ténèbres comme sa lumière. C'est-à-dire que son infidélité et sa foi, considérées par rapport à nous, nous peuvent être également utiles et salutaires. — Son incrédulité sert à la justification de notre foi : première partie. Sa foi est le remède de notre incrédulité : seconde partie. Un Apôtre incrédule, qui par son incrédulité même nous apprend à être fidèles; un Apôtre plein de foi, qui par la confession de sa foi nous empêche d'être incrédules : c'est tout le dessein.

Première Partie. — L'incrédulité de S. Thomas sert à la justification de notre foi. Justifier la foi par l'infidélité même, c'est opposer les égarements et les désordres de l'infidélité à la sagesse et aux autres avantages de la foi. Or, voilà à quoi nous sert l'incrédulité de S. Thomas. Nous y remarquons quatre désordres, opposés aux quatre avantages de la foi : l'esprit de singularité, opposé à l'esprit universel de la foi; la préoccupation du jugement, opposée à l'esprit droit de la foi; l'opiniâtreté, opposée à l'esprit docile de la foi; enfin, la petitesse d'un génie borné, qui ne croit que ce qu'il voit, opposée à l'esprit supérieur de la foi.

1°. — Esprit de singularité. S. Thomas se trouva séparé des autres disciples lorsque Jésus-Christ se fit voir à eux le huitième jour après sa résurrection : *Non erat cum eis quandò venit* Jesus. Voilà le principe le plus ordinaire de l'incrédulité ; on veut se distinguer. Mais si, dans tout autre sujet la singularité doit être suspecte, combien plus lorsqu'il s'agit de la foi, laquelle est le lien sacré qui doit unir tous les hommes dans le culte d'un même Dieu et d'un même Seigneur ! Le premier avantage donc que nous avons en croyant comme fidèles, c'est de croire ce que croit avec nous toute l'Eglise.

2°. — Préoccupation du jugement. S. Thomas, prévenu de sa pensée, sans rien examiner davantage, conclut d'abord qu'il ne croira pas : *Non credam.* Autre principe de l'incrédulité : on se prévient contre la foi. Dieu veut bien qu'en matière même de foi nous nous instruisions des choses ; mais il veut aussi que nous fassions cet examen sans prévention : et voilà le second avantage de la foi, de nous dégager, par une sainte et sage simplicité, de tous les préjugés.

3°. — Opiniâtreté. Tout portait S. Thomas à croire la résurrection de Jésus-Christ ; mais il s'obstina dans son erreur. Troisième principe de l'incrédulité : on se fait une fausse gloire de ne point revenir de son sentiment, force d'esprit mal entendue. Le fidèle, par un troisième avantage, trouve dans sa docilité la vraie force, qui consiste à se soumettre et à se captiver.

4°. — Petitesse d'un génie borné, qui ne croit que ce qu'il voit. S. Thomas dit : Si je ne vois les marques des clous dont les mains de Jésus ont été percées, je ne croirai point qu'il soit ressuscité : *Nisi videro, non credam.* Quatrième principe de l'incrédulité : on veut juger de tout par les sens : comme si les sens étaient juges compétents des mystères de Dieu, et qu'ils ne fussent pas sujets à mille illusions. Mais la foi nous élève au-dessus des sens, et nous fait ainsi pénétrer jusque dans les secrets de Dieu : *Beati qui non viderunt et crediderunt.*

Seconde Partie. — La foi de S. Thomas est le remède de notre incrédulité. Distinguons trois états où la foi de cet Apôtre peut être considérée : le premier, où il l'a professée hautement ; le second, où il l'a prêchée apostoliquement ; le troisième, où il l'a consommée saintement. — Or, dans ces trois états la foi de ce grand saint sert à guérir notre infidélité. — 1°. Il l'a professée hautement, lorsqu'il reconnut Jésus-Christ pour son Seigneur et son Dieu. Or, puisque S. Thomas a cru, nous devons croire : car ce n'est point par faiblesse qu'il a cru ; ce n'est point par légèreté, ce n'est point par une aveugle déférence au sentiment et au rapport des autres. Il ne fut que trop éloigné de telles dispositions. C'est donc par la seule évidence de la vérité. Et qui ne croirait pas au témoignage d'un homme obligé de se rendre à la seule force de la vérité qu'il combattait ? Ainsi S. Paul convainquait-il les Juifs par son propre exemple. Mais non-seulement la foi de S. Thomas est un argument qui

nous convainc, c'est encore une leçon qui nous instruit : de quoi ? du point le plus essentiel de la religion, qui est la divinité de Jésus-Christ. Vous êtes, lui dit-il, mon Seigneur et mon Dieu : *Dominus meus et* Deus *meus.* — 2°. Il l'a prêchée apostoliquement, jusque dans la région la plus intérieure de l'Inde, où il a soumis à l'Evangile des millions d'infidèles. Or, ce succès de l'Evangile a toujours été considéré des Pères comme une des plus incontestables preuves de notre foi. Du reste, nous croyons les mêmes vérités qu'il prêchait ; heureux si nous en faisons la règle de notre vie. — 3°. Il l'a saintement consommée par son martyre. Il a signé de son sang le témoignage qu'il rendait en faveur de la foi. Quelle conviction pour nous ! mais en même temps quelle instruction ! Est-ce ainsi que nous sommes disposés à défendre notre foi ? Du moins l'honorons-nous et la soutenons-nous par notre vie ? (**Bourdaloue.**)

—

II. — *Infer digitum tuum hùc, et vide manus meas, et affer manum tuam et mitte in latus meum : et noli esse incredulus, sed fidelis* (Joan. xx).

Il faut dire que les plaies que l'infidélité avait faites à l'esprit et au cœur de S. Thomas furent bien profondes et bien dangereuses, puisqu'elles eurent besoin d'un si étrange appareil, et qu'il fallut que celles d'un Dieu fussent employées pour les guérir. Ce fut, à la vérité, un étrange accident, de voir un Apôtre devenir infidèle et si opiniâtre dans son infidélité que, de la même bouche dont il devait annoncer la foi, il combat la foi même en présence des autres Apôtres, et proteste qu'il ne se rendra point s'il ne voit de ses yeux et s'il ne touche de ses doigts les marques que les clous ont laissées dans les pieds et dans les mains du Sauveur, et s'il ne met lui-même la main dans la plaie que la lance avait faite à son côté. Sa charité n'était pas moins languissante que sa foi, puisqu'elle ne put être rallumée que par ce brasier ardent qui sortit du cœur ouvert du Sauveur. La lâcheté enfin de ce même Apôtre était tout à fait inexcusable, d'avoir abandonné à la mort son divin Maître, après avoir animé les autres à le suivre et à soutenir ses intérêts au hasard de leur vie : *Eamus et nos, et moriamur cum eo* (Joan. xv). Mais, comme Dieu n'a permis la chute de ce grand saint que pour notre instruction, et que son infidélité a servi à affermir sa foi et la nôtre, ne soyons point surpris de voir un apôtre malheureusement tombé, puisqu'il s'est relevé si heureusement, que sa foi a été plus vive après cette éclipse, sa charité plus ardente après avoir été éteinte durant quelque temps, et que, animé ensuite d'un nouveau courage, il a réparé avantageusement la lâcheté qu'il avait fait paraître auparavant.

Voilà, en peu de mots, tout ce que j'ai à vous dire de ce grand Apôtre, dont l'infidélité a plus contribué à l'affermissement de notre foi, dit S. Grégoire, que la foi de tous les autres, dont la charité éteinte,

mais ensuite rallumée dans cette fournaise d'amour, a été capable d'embraser tant de cœurs, et dont la faiblesse, rassurée et ranimée par une force toute divine qu'il puise dans les plaies de son Dieu, doit inspirer à tous les chrétiens le courage de confesser un Homme-Dieu, aux dépens même de leur vie. Si son infidélité fut grande, sa foi le fut infiniment davantage, par la confession publique qu'il en fit ; si son peu d'amour le rendit digne de blâme, son zèle ardent ensuite l'a rendu digne de l'admiration de tous les siècles ; et, si sa lâcheté a été honteuse, son courage l'a bien réparée, en devenant l'un des premiers héros du christianisme et l'un des plus glorieux défenseurs de la religion par un glorieux martyre.

—

III. — *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus* : Sa lumière est aussi éclatante que ses ténèbres ont été profondes (Ps. cxxxviii).— Tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu et qu'il a appelés pour être saints, dit l'apôtre S. Paul. Leurs fautes mêmes, ajoute S. Augustin, qui l'avait appris par sa propre expérience, entrent dans l'ordre de la Providence. Telle est la chute et l'infidélité de S. Thomas. C'est un abîme de péché, qui attire sur lui l'abîme des grâces du Seigneur ; c'est une nuit sombre, que le Fils de Dieu dissipe par les lumières du plus grand jour : Je veux dire — 1°. Que les ténèbres du péché avaient aveuglé son esprit pour le rendre infidèle ; elles s'étaient répandues dans son cœur pour le rendre languissant, et elles s'étaient mêlées avec sa voix pour le rendre opiniâtre à combattre la vérité, etc. — 2°. Ces mêmes ténèbres sont la matière des premiers triomphes que les plaies de Jésus-Christ ressuscité remportent dans l'Église : car S. Thomas ne les a pas plus tôt touchées que son esprit devient aussi fidèle qu'il avait été incrédule, son cœur ardent en charité, et sa voix prompte à confesser la divinité du Sauveur.

—

IV. — *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* (Isaiæ xii). C'est la pensée du prophète et le sentiment de tous les Pères, que les fidèles puisent dans les plaies du Sauveur, comme dans de vives sources du salut, toutes les grâces qui leur sont nécessaires et propres à leur état. Mais on peut dire que S. Thomas fut le premier qui en reçut les effusions salutaires avec le plus d'efficace et d'abondance. Elles furent pour lui — 1° : Une source de grâce et de miséricorde, en le tirant de l'abîme de son infidélité. — 2°. Elles furent une source de lumière et d'intelligence, en le conduisant dans les fonctions de son apostolat. — 3°. Elles furent une source de charité et de force, en lui faisant tout entreprendre et tout souffrir pour la gloire de Jésus-Christ. — Venez donc, pécheurs, à ces sources de grâce ; venez, pénitents, à ces sources de lumière : venez, justes, à ces sources de charité.

V. — *Première partie.* — S. Thomas est coupable d'une infidélité criminelle. Principales causes pour lesquelles il est tombé dans un si épouvantable malheur. — 1°. La première cause est d'avoir quitté les autres par chagrin ou par quelque autre raison ; cette imprudence le priva du bonheur de voir Jésus, et des grâces que le Sauveur fit aux autres Apôtres. Ce qui montre combien il est dangereux de se séparer des gens de bien, et de se rendre singulier, en affectant des manières extraordinaires. — 2°. La seconde cause fut son incrédulité, qui l'empêcha de se rendre à ce que lui dirent tant de témoins, et qui lui fit préférer son sentiment à celui des autres. — 3° La troisième est une espèce de présomption et de curiosité, qui l'aveugla de telle sorte qu'il ne craignit point de déterminer à Dieu un moyen sans lequel il ne croirait pas; et ce moyen était non-seulement de voir son maître ressuscité, mais de le toucher et de porter la main dans ses plaies. — 4° La quatrième enfin fut une opiniâtreté qui le fit résister pendant huit jours à tout ce que les Apôtres purent lui dire de plus convaincant.

Seconde Partie. — S. Thomas, converti par la miséricorde du Sauveur, a réparé avantageusement sa faute par la foi — 1°. La plus soumise, puisqu'il n'eut pas plus tôt vu les plaies du Sauveur qu'il s'écria : « O mon Seigneur et mon Dieu ! » — 2°. La plus généreuse, puisqu'il a entrepris de la prêcher aux peuples les plus éloignés et les plus barbares, avec des travaux inconcevables. — 3°. La plus constante et la plus inébranlable, puisqu'il souffrit la mort pour sa défense.

—

VI.— Le Saint-Esprit, dans l'Ecriture, appelle ordinairement les grands crimes des abîmes et des puits profonds où les pécheurs se précipitent ; mais surtout l'infidélité est de ce nombre. La foi est le fondement et la base de toutes les vertus, et particulièrement de l'espérance : *Fides sperandarum substantia rerum* (Hebr. ii). Or, l'infidélité, qui détruit la foi, détruit par conséquent le fondement et renverse tout l'édifice spirituel ; ainsi, elle fait dans l'âme un abîme sans fond de malheurs et de misères, et c'est celui dans lequel S. Thomas s'est précipité.

Première Partie. — Descendons dans la considération de la profondeur de cet abîme par trois degrés, qui sont trois circonstances de l'infidélité de cet Apôtre. — *La première* est la faiblesse criminelle de son esprit : car il devait avoir appris, par la vue de tant de miracles que le Sauveur avait opérés, que le pouvoir de son Maître allait infiniment au-delà de toutes ses pensées. — *La seconde* est l'obstination orgueilleuse de sa volonté : car lui seul, par son opiniâtreté, s'oppose au sentiment de toute l'Eglise qui était alors, et, s'attachant, par un orgueil insupportable, à son propre jugement, il aime mieux suivre les doutes de son esprit aveuglé que d'adhérer au consentement unanime de ses frères. — *La troi-*

sième est son extrême témérité, qui paraît en ce qu'il veut donner des lois à Dieu en protestant que, s'il ne fait absolument ce qu'il veut, c'est à-dire s'il ne touche ses plaies et s'il ne porte sa main dans son côté, il ne croira jamais qu'il soit ressuscité. Voilà de quoi est capable un homme abandonné à soi-même, et les degrés par lesquels un apôtre est tombé dans ce profond abîme d'infidélité.

Seconde Partie. — Considérons maintenant l'abîme de la miséricorde du Fils de Dieu à l'égard de cet apôtre infidèle. Cette miséricorde paraît principalement en trois choses. — 1°. Dans la patience admirable avec laquelle le Sauveur supporte cet infidèle ; — 2°. En ce qu'il l'attaque et le combat d'une manière pleine d'amour, en condescendant à son désir, lui montrant ses plaies, etc.; — 3°. En ce que le succès du combat est si avantageux à S. Thomas, que sa chute sert à le relever, à en faire un des plus fidèles et des plus zélés de ses Apôtres. (*Pris du* **P. Texier**).

—

VII. — L'Evangile nous représente S. Thomas dans deux états bien différents ; nous le voyons d'abord comme un apôtre qui a perdu sa foi et qui est tombé dans le dernier abîme de l'infidélité ; mais ensuite il nous paraît comme un rebelle soumis, qui, voyant le Sauveur de ses propres yeux, le reconnait pour son Seigneur et pour son Dieu : *Dominus meus et Deus meus* ! Ce qui nous donne lieu de faire ces deux réflexions : — La première : que, si l'Apôtre tombe dans l'infidélité, à quelque degré de vertu que nous puissions être élevés, nous devons toujours craindre et ne compter jamais sur nos propres forces. — La seconde : que, si un infidèle devient inébranlable dans sa foi jusqu'à souffrir la mort pour sa défense, dans quelque abîme de corruption que nous soyons plongés, nous ne devons jamais désespérer de la miséricorde de Dieu. (**Monmorel**).

—

VIII. — On peut faire voir, dans un discours sur ce sujet : — 1°. Le soin et la peine que le Sauveur a pris pour affermir la foi de S. Thomas : car il apparaît après sa résurrection exprès pour lui ; il condescend à ce qu'il demande ; il l'avertit de n'être plus incrédule après une conviction si évidente. — 2°. Le soin qu'a pris S. Thomas d'étendre et de défendre la foi du Sauveur, en la prêchant avec un zèle infatigable, en la portant jusqu'aux extrémités de la terre, et enfin en souffrant la mort pour la défendre.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères et autres.] — **S. Augustin,** 3e sermon sur l'Evangile du dim. après Pâques, *Affer manum tuam et mitte in latus meum,* parle de l'incrédulité de S. Thomas, et de la merveilleuse condescendance du Fils de Dieu envers cet apôtre. — Au sermon 158, il assure que S. Thomas trouva l'affermissement de sa foi en touchant les plaies de Jésus-Christ. — *In Joann.* à *Dominus meus et Deus meus* chap. xx. — Epître 130.

S. Grégoire, *Homél.* 29 sur les Evangélistes, s'étend beaucoup sur ce sujet.

Origène, II *in Celsum,* soutient que S. Thomas mit ses doigts dans les trous des clous et de la lance, et dit sur ce sujet de belles choses.

S. Chrysostôme, *Homil.* 61 *in Joann.* marque que cet apôtre a détruit par avance l'hérésie de Nestorius. — *Homil.* 31, il décrit éloquemment les pays qu'il a parcourus. — *Homil.* 61, il traite le même sujet. — *Homil.* 26 *in Hebr.*, il parle de son tombeau et de celui de plusieurs autres Apôtres. — Sermon 32, éloge magnifique de S. Thomas.

Rufin, liv. II, chap. v, rapporte plusieurs choses sur les reliques de S. Thomas.

S. Grégoire de Tours, *Gloria martyrum,* 32, parle de plusieurs miracles faits au tombeau de ce saint.

S. Chrysologue, 2e serm. sur la 5e manifestation de Jésus à ses Apôtres lorsque S. Thomas fut présent, dit plusieurs belles choses sur ce saint. — Parmi les Sermons du même saint, le 84e est presque tout entier un éloge de cet Apôtre.

Dans l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu, *Homél.* 2, il est rapporté que S. Thomas a été dans le pays des mages, et qu'il les a employés à la prédication.

S. Gaudence, *Homél.* 17, s'étend sur les circonstances de la mort de ce saint.

S. Thomas l'Ange de l'Ecole a un Sermon sur cet apôtre, où, faisant allusion à son nom, qui signifie abîme, il le représente comme un abîme d'infidélité, et ensuite comme un abîme de vertus.

Denys le Chartreux a deux sermons à la louange de cet apôtre.

Albert le Grand, sur ces paroles du Sauveur, *Infer digitum tuum*

huc, et noli esse incredulus, prouve la vérité de la résurrection du Fils de Dieu.

Guillaume de Paris, dans les 2e et 3e sermons à la louange de cet apôtre, en rapporte plusieurs particularités. — Au 5e serm. sur l'évangile du dim. après Pâques, il prouve la vérité de notre foi par la confession de S. Thomas.

S. Laurent Justinien a pareillement un sermon sur ce saint, où, entre autres choses, il le compare à une brebis égarée, et parle de son infidélité et de sa conversion.

S. Antoine de Padoue, Evangile de l'oct. de Pâques : du doute et de l'infidélité de S. Thomas, et de sa sincère conversion.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. du Pont**, 5e partie des *Méditations des mystères de la Foi*, méditat. 10, de l'apparition du Fils de Dieu aux Apôtres.

Le P. Suffren, *Année chrétienne*, 21 décembre, a fait un abrégé de la vie de ce saint, et une méditation sur la miséricorde de Dieu à son égard.

Le P. Haineufve, 1re partie des *Méditations sur la vie* de Jésus-Christ, sur la fin, a une méditation particulière sur la fête de S. Thomas.

[Prédicateurs]. — **Le P. Bourgoin**, *Vérités et excellences du Verbe incarné*, méditat. 23, l'apparition du Sauveur à ses Apôtres en présence de Thomas.

Bourdaloue, Sermon sur S. Thomas.

Biroat, *Panégyriques.*

Le P. Texier, *Panégyriques.*

Houdry, *Panégyriques.*



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Thomas, unus ex Duodecim, non erat cum eis quandò venit Jesus. Joan. xx, 24.

Thomas, l'un des douze, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint.

Dixerunt ei alii discipuli : « Vidimus Dominum. » Ibid. 25.

Les autres disciples lui dirent : « Nous avons vu le Seigneur. »

Ille autem dixit eis : « Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, non credam. Ibid.

Thomas leur répondit : « Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je ne mets ma main dans les plaies, je ne le croirai point. »

JESUS *dicit Thomæ: « Infer digitum tuum hùc, et vide manus meas, et affer manum tuam et mitte in latus meum: et noli esse incredulus, sed fidelis.* » Ibid. 27.

Respondit Thomas, et dixit ei: « Dominus meus et DEUS *meus* ! » Ibid. 28.

« *Quia vidisti me, Thoma, credidisti: beati qui non viderunt, et crediderunt !* » Ibid. 29.

Nisi signa et prodigia videritis, non creditis. Joan. IV, 48.

Eamus et nos, et moriamur cum eo. Joan. XI, 16.

Qui non credit jàm judicatus est. Joan. III, 18.

Arguet mundum de peccato... De peccato quidem, quia non crediderunt in me. Joan. XVI, 9.

Corde creditur ad justitiam, ore fit confessio ad salutem. Rom. X, 10.

Diligentibus DEUM *omnia cooperantur in bonum.* Rom. VIII, 28.

Quod audivimus, quod vidimus, quod manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ. I Joan. I, 1.

Fides est sperandarum substantia rerum. Hebr. XI, 1.

Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dùm loqueretur nobis in viâ? Luc. XXIV, 32.

Palpate, et videte quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere. Luc. XXIV, 39.

JÉSUS dit ensuite à Thomas : « Portez ici votre doigt et voyez mes mains ; portez ici votre main, et mettez-la dans mon côté : et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. »

Thomas répondit et lui dit : « C'est mon Seigneur et mon DIEU ! »

« Vous avez cru, Thomas, parce que vous m'avez vu : heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru ! »

Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croyez point.

Allons, nous aussi, et mourons avec lui.

Celui qui refuse de croire est déjà condamné.

L'Esprit-Saint convaincra le monde de péché..., et ce péché sera de n'avoir pas cru à ma parole.

On croit de cœur pour être justifié, et l'on fait profession de bouche pour être sauvé.

Tout concourt au bien dans ceux qui aiment DIEU.

Nous vous annonçons ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nos mains ont touché, relativement au Verbe de vie.

La foi est le fondement des choses que l'on espère.

Notre cœur n'était-il pas tout brûlant lorsqu'il nous parlait durant le chemin ?

Touchez, et voyez qu'un esprit n'a pas de la chair et des os comme vous voyez que j'en ai.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[Les plaies de Jésus]. — Le serpent d'airain exposé aux yeux des Israélites guérissait tous ceux qui avaient été mordus par les serpents de feu : ils n'avaient, pour cet effet, qu'à découvrir leurs plaies. Ainsi le Fils de DIEU découvre ses plaies aux apôtres, et à S. Thomas avec des circonstances particulières ; il applique ce remède efficace à son incrédulité, avec d'autant plus de soin que cet apôtre en avait un besoin plus grand. Il l'oblige de porter la main à son côté et de regarder ses plaies vivifiantes pour être guéri de ses blessures mortelles.

[Le feu du puits]. — La situation de S. Thomas fut en même temps et aussi triste et aussi heureuse que celle des anciens prêtres qui, dans les temps de désolation, ayant caché le feu sacré au fond d'un puits, ne

trouvèrent qu'une eau bourbeuse et du limon, au lieu de ce feu qui devait être allumé dans le sanctuaire. Mais cette eau épaisse, exposée aux rayons du soleil, se convertit en un feu qui transporta de joie le peuple d'Israël, et lui fit espérer que le Seigneur continuerait ses anciennes miséricordes. — La foi de S. Thomas, allumée dans le fond de son cœur comme un feu sacré, devait y demeurer cachée, et s'y conserver jusqu'au temps de la manifestation prescrite par la sagesse de Dieu. Mais ce feu fut converti en limon par l'infidélité de cet apôtre. Au lieu de lumière, ce limon n'exhalait qu'une mauvaise odeur, capable d'infecter toute l'Eglise naissante : mais des plaies de Jésus-Christ il sortit une lumière si brillante et tant de chaleur, que cette foi éteinte, ce limon épais, fut converti en une lumière éclatante, et le collége des Apôtres en fut dans l'admiration : *Tempus efficitur quo sol refulsit, qui priùs erat in nubilo : et accensus est ignis, ità ut omnes mirarentur* (I Mach. vi).

[L'abîme.] — Comme le nom de Thomas signifie *abîme*, ainsi que l'enseigne l'Ange de l'Ecole dans un sermon qu'il a fait sur ce saint apôtre, on peut faire comparaison de Thomas avec l'abîme du néant dont Dieu tira toutes les créatures. Dans la création, les ténèbres couvraient la face de l'abîme : S. Thomas ne se fut pas plus tôt déclaré contre la vérité de la résurrection de son maître, que les ténèbres de l'infidélité couvrirent son esprit. Dieu parla aux ténèbres de l'abîme pour en faire sortir la lumière, *Fiat lux* : pour rendre à S. Thomas les lumières de la foi qu'il avait perdues par son obstination, le Fils de Dieu lui dit : « Portez ici votre doigt et voyez mes mains ; portez ici votre main, mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. » La lumière que Dieu tira du premier abîme avait deux opérations différentes : elle éclairait le même abîme d'où elle était sortie, et elle éclairait les autres créatures ; elle leur servait de guide et de flambeau : telle est la lumière de la foi que le Fils de Dieu verse dans l'esprit de S. Thomas ; elle l'éclaire, et elle éclaire toute l'Eglise. Thomas ne l'a pas si tôt reçue par l'attouchement des plaies de Jésus, que, détestant son infidélité, il avoue sa résurrection, et proteste par une double confession qu'il est son Seigneur et son Dieu, c'est-à-dire Dieu et homme tout ensemble, dans l'unité de personne : *Dominus meus et* Deus *meus*.

[S. Thomas et S. Jean-Baptiste]. — S. Thomas est, entre les fidèles, ce que S. Jean-Baptiste a été entre les prophètes. Ceux-ci ont prédit le Messie, mais ils ne l'ont point vu : ces deux avantages étaient réservés à Jean-Baptiste. Il a été prophète, et plus que prophète, ou plus heureux que tous les prophètes ; il a vu et prophétisé tout ensemble ; il a prédit et montré du doigt l'Agneau sans tache qui a effacé les péchés du monde. Il en est de même de S. Thomas à l'égard de tous les fidèles : ceux-ci sont heureux, parce qu'ils connaissent Jésus-Christ par la foi : *Hæc est vita*

æterna, ut cognoscant te solum DEUM *verum, et quem misisti* JESUM. Ils le croient, mais ils ne le voient point, et ils ne le verront que dans le ciel. S. Thomas est plus heureux : il le voit, il le croit, et le touche du doigt tout ensemble.

[S. Thomas et N.-S.] — Je ne sais si ce n'est point une de ces pensées pieuses qui viennent quelquefois dans l'esprit des personnes dévotes, de dire que tous les membres du corps adorable du Sauveur ont triomphé du péché ou de la mort, chacun à leur tour; mais il est constant qu'on a vu des prodiges de grâces qu'ils ont opérés en différentes occasions. On a vu une Madeleine, à ses pieds, y recevoir le pardon de ses crimes; ses mains toutes-puissantes ont rendu la vie à un mort en le touchant, par une vertu vivifiante qui semblait y être attachée. Son cœur, sur lequel reposa le bien-aimé disciple S. Jean, lui inspira les plus hauts sentiments d'une charité toute divine; et enfin, tout le corps de cet Homme-DIEU devint un instrument de grâces et de vertu à l'égard de cette femme qui toucha seulement la frange de sa robe avec une vive foi. Mais dirai-je que ses pieds et ses mains percés, son côté ouvert et tout son corps ressuscité, ont triomphé de l'apôtre S. Thomas, en changeant son infidélité opiniâtre en une foi qui fut depuis inébranlable?

[S. Thomas et S. Etienne.]—S. Etienne fut favorisé des dons les plus éminents de grâce, de force et de science, par lesquels il confondit les Juifs; il fut encore favorisé d'une vision céleste, dans laquelle il vit JÉSUS-CHRIST à la droite de son Père. La force de ce saint lévite redoubla son amour pour ses persécuteurs. Le désir de posséder ce qu'il voyait prit un nouvel accroissement. Cet objet qu'il vit, et qu'il ne possédait pas encore, le transforma au-dedans, jusqu'à faire rejaillir sur son visage des rayons qui le rendaient aussi brillant que le visage d'un ange. Si cette vue produisit en S. Etienne de si grands effets, S. Thomas, qui a ajouté à la vue l'attouchement des plaies sacrées de JESUS, n'en a-t-il pas ressenti une nouvelle ardeur dans sa foi, dans sa charité et dans son courage?

[Saint Thomas et les apôtres.] — La conversion de S. Thomas est bien différente de celle des autres Apôtres, et de la manière dont le Fils de DIEU a attiré les autres pécheurs à son service. Autrefois JÉSUS-CHRIST employa un rayon de son visage pour éclairer Madeleine; il lui perça le cœur d'une flèche de son amour, dit l'Eglise, *Currit amore saucia*. Il se servit d'un regard de ses yeux pour convertir S. Pierre : *Conversus respexit Petrum*. Deux ou trois paroles sorties de sa bouche suffirent pour arracher Matthieu de sa banque : *Veni, sequere me*. Il employa sa voix, accompagnée de lumières, pour renverser et pour convertir S. Paul. Mais il emploie ses plaies adorables, et surtout celle de son cœur, pour convertir Thomas. Ces plaies sont des cataractes ouvertes, d'où sort un déluge de

grâces pour convertir ce pécheur : *Abyssus abyssum invocat in voce cataractarum tuarum.* Ou bien ces plaies sont des bouches éloquentes dont il se sert pour rappeler et convertir cet infidèle ; *Abyssus dedit vocem suam.* Jamais pécheur ne fut combattu et vaincu par des armes si nobles et si belles, puisque Jésus-Christ n'emploie pas seulement ses plaies, mais son cœur; puisqu'il le veut convertir par l'attouchement de son côté : *Mitte manum tuam in latus meum.* — Nous ne manquons pas d'exemples de grands pécheurs qui ensuite, par la miséricorde du Seigneur, sont devenus de grands saints, parce que Dieu, qui a su tirer la lumière des ténèbres, tire aussi le bien du mal, et fait que toutes les actions des saints tournent à leur avantage. Ainsi le Saint-Esprit nous parle de David adultère et de David pénitent; il nous fait voir Saul persécuteur et Paul vase d'élection; il nous montre Madeleine pécheresse et Madeleine convertie. Ainsi il nous fait voir Thomas incrédule et Thomas éclairé et zélé pour porter la foi aux pays les plus éloignés.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus. (Ps. cxxxviii).—C'est une propriété de l'être de Dieu, que le prophète royal a remarquée, et dont il a prétendu faire un sujet d'éloge, quand il a dit que les ténèbres où Dieu se dérobe à nos yeux, et qui nous le cachent dans cette vie, ne sont pas moins admirables que sa lumière même, et que tout ce que nous découvrons d'éclatant et de lumineux dans ses perfections adorables n'est pas plus glorieux pour lui, ni plus vénérable pour nous, que ce qui nous y paraît enveloppé de nuages et couvert du voile d'une mystérieuse obscurité. C'est ainsi que S. Ambroise explique ce passage du psaume 138. Sa lumière est comme ses ténèbres, et ses ténèbres ont quelque chose d'aussi divin que sa lumière. — Permettez-moi, Chrétiens, en gardant toutes les mesures nécessaires, et sans vouloir en aucune sorte comparer la créature avec Dieu, d'appliquer ces paroles à l'apôtre S. Thomas, dont la conduite et l'exemple nous doit servir ici de leçon. L'Evangile nous le représente en deux états bien contraires : savoir, dans les ténèbres de l'infidélité, et dans les lumières d'une foi vive et ardente. Dans les ténèbres de l'infidélité, lorsqu'il doute de la Résurrection de Jésus-Christ et qu'il refuse de la croire; dans les lumières d'une foi vive et ardente, lorsque, pleinement persuadé de la résurrection, il reconnaît Jésus-Christ pour son Seigneur et son Dieu.

Nisi videro, non credam. (Joan. xx).— Non-seulement S. Thomas se sépara

des autres Apôtres, mais, dans le doute de la résurrection de son Maître, il se préoccupa et conclut d'abord qu'il ne croirait pas : *Non credam.* Quelle raison eut-il de se déclarer de la sorte? Point d'autre, dit saint Chrysostôme, qu'une prévention aveugle, qui lui fit prendre son parti sans savoir pourquoi, et qui l'engagea à contester et à nier une vérité avant de s'en éclaircir et de s'en instruire. Combien y a-t-il, dans le siècle infidèle où nous vivons, de ces prétendus esprits-forts, dont tout le raisonnement sur plusieurs articles de la religion se réduit à cette parole de S. Thomas : *Non credam* ! Ils n'ont jamais pénétré la difficulté de ces questions de foi, et peut-être à peine la conçoivent-ils. Bien loin d'en avoir fait une étude exacte, ils avouent souvent que ces matières ne sont pas de leur ressort; ils n'ont nulle évidence et nulle démonstration du contraire, et cependant ils n'en disent pas moins hardiment : *Non credam.* En faut-il davantage pour les confondre? Ce qui les rend inexcusables devant DIEU, c'est que sur tout le reste ils auront, si vous voulez, de la docilité. Proposez à un mondain de ce caractère les opinions les plus paradoxales d'une nouvelle philosophie qui fait bruit et se répand, avancez-lui même une opinion commune exposée avec esprit, il vous écoutera attentivement et sans préoccupation; mais parlez d'une vérité de foi, il semble qu'il soit en garde contre DIEU, et qu'il ait droit de tenir pour suspect son témoignage. N'y a-t-il pas en cela un abandon visible à ce que l'Ecriture appelle sens réprouvé? Non pas, Chrétiens (prenez garde s'il vous plaît à cette remarque), non pas que l'intention de DIEU soit que nous donnions aveuglément et sans choix en toutes sortes de croyances ; mais il veut, et avec justice, que nous examinions toutes choses sans prévention, selon ce que dit l'Apôtre : *Omnia probate*; *quod bonum est tenete* (I Thessal. v).

Beati qui non viderunt, et crediderunt (Joan. xx).— Remercions DIEU, et comptons pour une grâce singulière que nous puissions avoir le mérite de ne pas voir et de croire, puisque JÉSUS-CHRIST nous déclare qu'en cela même nous sommes heureux. Ne soyons pas aveuglés jusqu'à ce point, de nous en affliger ni de nous en plaindre, et ne nous faisons pas un malheur de la chose même dont il nous a fait une béatitude. Souhaitons que notre foi soit plus abondante, plus agissante, plus fervente ; mais ne souhaitons pas qu'elle soit plus évidente. Demandons à DIEU, non pas qu'elle soit en elle-même plus éclairée, mais que nous soyons plus disposés à être éclairés par elle, touchés par elle, sanctifiés et convertis par elle. Ne tombons point surtout dans les désordres de ces hommes insensés dont parle l'Apôtre S. Jude, qui, après avoir corrompu tout ce qu'ils savent, condamnent tout ce qu'ils ignorent, abusent de ce qu'ils voient, et de ce qu'ils ne voient pas. Nous en voyons assez pour ne pas douter qu'il y a un DIEU auquel nous devons obéir, et nous n'en voyons que trop pour attirer sur nous toutes ses vengeances si nous ne lui obéissons pas. Je reviens

à cet avis important que donna Jésus-Christ à S. Thomas, et que je vous donne : *Noli esse incredulus, sed fidelis.* Préservons-nous des désordres de l'incrédulité en nous soumettant à la foi. Soyons fidèles, et soyons-le d'esprit et de cœur. Soyons-le d'esprit en nous rendant dociles aux vérités de la foi, et soyons-le de cœur par un zèle ardent pour la foi. Surtout, conformons notre vie à notre foi, et honorons notre foi par notre vie. Que la foi soit la règle de toutes nos actions, que la foi soit le remède à toutes nos passions, que la foi soit le principe de toutes nos délibérations.

Charitate vulnerata sum (Cant. iv). — On peut faire l'application de ce passage, qui se lit autrement dans la Vulgate, au glorieux S. Thomas, en disant que les plaies du Sauveur, par une opération qui leur est singulière, firent d'autres plaies à cet Apôtre ; et particulièrement celle du cœur de Jésus en fit une au cœur de Thomas, en lui inspirant l'amour le plus fort et le plus ardent envers son Sauveur et son Dieu. C'est à quoi ne contribua pas peu la condescendance admirable que le Fils de Dieu avait eue de le prendre par ses propres paroles : car, comme remarque S. Augustin, il ne lui fit point de reproche pour le confondre, mais la plaie de son cœur fut une bouche éloquente, qui, selon la pensée de ce saint docteur, lui parla au fond du cœur, et lui fit entendre ces paroles pleines de tendresse et de bonté : *Occisus sum propter te ; per locum quem vis tangere, sanguinem fudi ut redimerem te, et adhuc dubitas de me nisi tetigeris me! Ecce et hoc præsto : tange, et crede. Inveni locum vulneris, sana vulnus dubitationis.* Ah ! il n'en fallait pas tant pour remplir cet apôtre de douleur et de confusion ; il ne fallait pas tant de feu pour rallumer ce flambeau éteint et l'embraser d'une charité toute divine. Aussi n'en peut-il retenir la première ardeur ; laissant aller son cœur où son esprit éclairé le conduisait, il s'écrie : *Dominus meus et* Deus *meus!* O mon Seigneur et mon Dieu, je serais indigne de la grâce que vous me faites, si, en me montrant votre cœur tout ouvert, je ne vous ouvrais entièrement le mien ; et si, convaincu de la grandeur de votre amour aussi bien que de la vérité de votre résurrection, l'ardeur de mon zèle ne répondait aux lumières que vous répandez dans mon esprit. La mesure de mon amour sera dorénavant celle de ma foi ; personne n'a jamais été convaincu comme je le suis, personne ne vous aimera jamais comme je vous aime.

Abyssus abyssum invocat. (Ps. xli). — L'Ange de l'Ecole, dans un sermon en l'honneur de S. Thomas, dit que ce nom, en langue sainte, signifie un abîme, et que nous pouvons appliquer à cet apôtre dans sa conversion ces paroles de David : *Abyssus abyssum invocat in voce cataractarum.* L'abîme profond d'infidélité où Thomas est tombé appelle, c'est-à-dire demande, le secours du grand abîme de la miséricorde de son Maître, qui par ses plaies, comme par autant d'ouvertures et de cataractes, fait sortir ce déluge de sang qui a lavé le monde et guéri les plaies de S. Thomas. On

bien, comme poursuit le docteur angélique, cet apôtre est sorti heureusement de l'abîme de son erreur pour rentrer dans un abîme de foi, de charité et de toutes les autres vertus : d'où il a élevé la voix pour faire entendre à tous les pécheurs tombés dans des abîmes de maux qu'ils ne doivent jamais désespérer, parce qu'il n'y a point de si grands crimes dont, avec la miséricorde de Dieu, ils ne puissent sortir. Car, selon S. Paul, tout concourt au bien des justes, et même les péchés, dit S. Augustin : *Diligentibus Dominum omnia cooperantur in bonum, etiam peccata.* Descendons dans la considération de la profondeur de cet abîme, par trois degrés, qui sont trois circonstances de l'infidélité de S. Thomas. *La première*, c'est la faiblesse criminelle de son esprit; *la seconde*, c'est l'obstination orgueilleuse de sa volonté; *la troisième*, sa témérité de vouloir donner des règles, et imposer des lois à Dieu même.

Tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos (Luc. XXII). — Ce sont les paroles que le Sauveur dit à S. Pierre, pour lui faire entendre qu'il devait un jour fortifier ses frères par la fermeté de sa foi, après les avoir scandalisés par l'exemple de sa chute, et que cet apôtre, qui le devait si lâchement désavouer à la voix d'une simple servante, était choisi pour être, dans sa personne et dans celle de ses successeurs, le chef visible de son Eglise sur la terre, et le dépositaire des clefs qui ouvrent et qui ferment les portes du royaume des cieux. Il est aisé de voir que ces paroles conviennent à S. Thomas, puisque personne n'ignore que cet apôtre fut particulièrement destiné par la Providence pour confirmer les fidèles dans la croyance du mystère fondamental de la religion, après l'avoir combattu par son obstination à ne le pas croire, et que Jésus-Christ ne permit qu'il tombât dans l'infidélité qu'afin d'avoir lieu de l'en guérir par des témoignages si sensibles et si convaincants, qu'ils pussent servir de preuves aux chrétiens de tous les siècles à venir. C'est donc aussi à cet apôtre que Jésus-Christ dit : Après votre conversion, confirmez vos frères : *Tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos.*

Dominus meus et Deus *meus* (Matth. XVI)! — Cette confession de foi ne répare-t-elle pas avantageusement le scandale que l'infidélité de cet apôtre avait causé? J'ose dire qu'elle ne cède point à celle du Prince des Apôtres lorsqu'il dit hautement qu'il connaissait Jésus-Christ pour le Fils du Dieu vivant. Car, si S. Pierre élève Jésus au-dessus des plus hautes intelligences en le faisant égal au Père éternel, *Tu es Christus Filius* Dei *vivi*, S. Thomas ne donne pas à Jésus-Christ un rang moins élevé en l'appelant son Seigneur et son Dieu, les deux titres les plus augustes, dont l'un déclare sa puissance, et l'autre sa nature et sa grandeur.

Dominus meus et Deus *meus*! — C'est la foi qui parle par la bouche de cet apôtre, et qui paraît d'autant plus excellente qu'il s'est rendu plus diffi-

cile à croire. S'il a failli en ne croyant pas assez tôt, il a bien réparé sa faute par l'excellente confession de foi qu'il a faite : car c'est le premier qui a confessé clairement que JÉSUS-CHRIST était vrai DIEU et vrai homme: *Dominus meus* DEUS *et meus* : vous êtes mon Seigneur et mon DIEU ! — Vous êtes mon DIEU : car un autre que DIEU ne peut se ressusciter lui-même par sa propre force ; et vous êtes mon Seigneur, parce que vous êtes mon DIEU. Vous êtes mon Seigneur et mon DIEU, parce que vous êtes mon Sauveur, qui m'avez racheté par vos plaies sacrées. DIEU seul ne pouvait pas mourir ; un homme seul ne pouvait pas, en rigueur, payer mes dettes: vous êtes donc vrai DIEU et vrai homme, puisque vous êtes mort pour me redonner la liberté avec la vie. Je vois l'un et je crois l'autre. Je crois que vous êtes DIEU, parce que je vois briller des plaies sur le corps d'un homme ressuscité. Ces précieuses plaies, ce cœur ouvert, ces mains percées, sont pour moi de vives sources de lumières qui éclairent mon aveuglement et me découvrent l'amour incompréhensible de votre nature divine cachée sous le voile de notre humanité. (**Nouet**, *Vie glorieuse de* JÉSUS *sur la terre*).

Thomas avait dit : « Je ne croirai point si je ne mets mes doigts et ma main dans ses plaies. » De quelques résolutions que l'on s'arme contre la foi, DIEU sait bien par où prendre le cœur de l'homme pour l'assujettir. En laissant ainsi tomber cet apôtre, il voulait nous faire voir que ses plus intimes amis n'ont cru sa résurrection qu'après y avoir été forcés par l'évidence des preuves, et par des témoignages indubitables ; il n'a laissé cet apôtre quelque temps dans sa révolte que parce qu'il avait dessein de la faire servir à son humilité, à la gloire de sa grâce et à la conversion des incrédules. Il fait autant pour S. Thomas que pour tous les autres apôtres. Qui n'admirera la bonté du Sauveur, qui ne diminue rien de la grâce qu'il a faite aux autres en la faisant pour ce seul apôtre, et qui prend sujet de l'absence de celui-ci pour les honorer et les consoler tous une seconde fois ! Admirons donc la charité, la douceur et l'application du bon Pasteur à guérir ce disciple chancelant ; mais admirons aussi cette élévation de cœur et cette confession de foi, courte, prompte, ardente et parfaite. N'est-elle pas le modèle de celle que nous devons faire à tout moment? S. Thomas est le dernier à croire, mais il est le premier à confesser la divinité de JÉSUS-CHRIST depuis sa mort. Il voit l'humanité, et il y reconnaît la divinité ; il ouvre les yeux aux miracles, et il y trouve les preuves d'un DIEU fait homme, et il lui dit : Vous êtes vraiment le seigneur, le maître de mon âme, puisque vous l'avez rachetée par le sacrifice de votre humanité ; mais vous êtes mon DIEU parce que vous êtes la sanctification de mon âme par votre grâce et par votre esprit ; vous êtes son bien et son bonheur éternel par votre gloire.

Quia vidisti me, Thoma, credidisti : beati qui non viderunt et crediderunt! (Joan. XX).— Quoique la faveur qu'a reçue cet apôtre ait été singu-

lière, j'ose dire que notre bonheur peut disputer avec le sien, et que notre foi peut avoir un avantage qui a manqué à celle de S. Thomas. C'est le Fils de DIEU même qui nous en est garant : écoutez ses paroles : *Quia vidisti*, etc. Vous croyez, Thomas, parce que vous avez vu, et que vous ne pouvez démentir le témoignage de vos yeux : mais ceux qui n'ont pas eu ce bonheur seront-ils d'une condition moins avantageuse? Non, sans doute, parce que leur foi est d'un plus grand mérite, elle leur tiendra lieu d'une plus grande faveur : *Beati qui non*, etc. Heureux ceux qui croient sans avoir vu, parce que, comme répond un saint Père, ils verront un jour plus parfaitement, et que la récompense réservée à la foi est la claire vue des objets qu'ils ont crus. C'est le principe de notre bonheur d'être appelés à cette foi ; mais ce qui le fait mériter, c'est de nous y soumettre aveuglément. Or, pour cela, depuis qu'on s'y est une fois soumis, raisonnement, subtilité, pénétration d'esprit, curiosité, tout doit être sacrifié à la foi. La recevoir, dit S. Chrysostôme, c'est agir seulement par elle, c'est la faire la règle de ses pensées et de sa conduite, c'est démentir ses sens, suspendre et arrêter ses propres lumières, avouer son ignorance, faire hommage à l'autorité de DIEU par la plus prompte, la plus aveugle et la plus universelle dépendance qui puisse être. Sans cela, quel mérite aurait cette foi pour prétendre à la jouissance du souverain bien?

Qui sunt isti qui ut nubes volant, et quasi columbæ ad fenestras suas? (Isaiæ LX). — Le prophète Isaïe nous représente les Apôtres comme des nuées qui volent par l'univers, et comme des colombes qui sont aux fenêtres. Ce glorieux apôtre a rempli parfaitement ce premier symbole par ses courses apostoliques, il a été comme une nuée féconde qui a porté les pluies de grâce et de bénédiction à une infinité de nations ; et il est constant que, de tous les Apôtres, c'est celui qui a pénétré le plus avant dans l'Asie et a parcouru le plus de pays. A quoi l'on peut ajouter, pour justifier le nom de colombes, qu'Isaïe attribue aux Apôtres, et le Fils de DIEU aussi, en voulant qu'ils soient prudents comme le serpent et simples comme des colombes ; pour justifier, dis-je, ce nom, je puis dire que S. Thomas tenait parmi ces colombes un rang bien considérable : car on lui donne pour symbole une colombe sur le haut de la croix comme remarque le cardinal Baronius. Mais il avait oublié le précepte de son Maître. Il n'était pas assez simple, en voulant être trop sage. Ce fut la cause de son égarement, qui pensa le faire tomber dans les filets du démon. Mais, ayant heureusement rencontré son asile dans les plaies de JÉSUS, il s'y retire comme la colombe dans le creux du rocher, pour y être à couvert et gémir tout à loisir en confessant sa faute avec une sincère douleur. (**Nouet**, *Vie glorieuse du Sauveur sur la terre*).

Beati qui non viderunt, et crediderunt (Joan. XX). — Vous l'avez dit, Seigneur, heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru! Vos paroles,

ô mon Sauveur, ne sont-elles pas une prédiction bien claire, comme S. Augustin nous l'assure, de la vocation des gentils à la foi? Car ils ont cru en vous sans demander, comme l'Apôtre infidèle, de toucher vos plaies divines. C'est donc aux gentils que le Prince des Apôtres disait: « Vous n'avez point vu Jésus-Christ, et vous l'aimez ; vous ne le voyez pas encore, et néanmoins vous croyez en lui, et votre foi vous fait tressaillir d'une joie ineffable et pleine de gloire, et le fruit que vous en remporterez sera le salut de vos âmes (I Petri I, 9). » Or, mes frères, dit S. Grégoire, nous sommes du nombre de ces bienheureux dont la foi a été prédite par Jésus-Christ parlant à S. Thomas; pourvu néanmoins que nos actions se trouvent conformes à notre foi, comme S. Thomas, guéri de son infidélité, a réglé ses actions apostoliques sur l'éminence de sa foi. Car celui-là croit vraiment qui règle sa vie sur sa foi. Mais ceux, dit S. Paul, qui, faisant profession de connaître Dieu, le renoncent par leurs actions, n'ont garde d'être heureux d'une foi que l'Ecriture dit être morte parce qu'elle n'est pas accompagnée des œuvres.

Dieu tout-puissant, qui avez ressuscité la foi de votre apôtre S. Thomas, opérez en nous le même miracle, par un effet de votre bonté infinie. Animez notre foi comme celle de ce grand apôtre, afin que nous puissions nous écrier avec vérité: « Mon Seigneur et mon Dieu ! *Dominus meus et* Deus *meus* ! » Il est allé jusqu'au bout du monde porter cette foi que vous lui avez rendue, et il a eu le bonheur, par votre grâce, de la sceller de son sang: donnez-nous aussi, par l'intercession de ce saint apôtre, une foi d'autant plus vive que non-seulement elle nous fasse vivre pour vous, mais qu'elle nous rende même capables de mourir pour vous !

Dominus meus et Deus *meus* (Joan. xx). — Ces paroles, bien entendues, comprennent les principaux mystères de notre croyance, et nous découvrent tout ce qu'il y a d'humble et de grand en Jésus-Christ. Et il me semble que la confession de S. Thomas ne doit rien à celle de S. Pierre, lorsque, éclairé de la lumière du Ciel, il prononça cet oracle qui lui acquit la qualité de Chef de l'Eglise: *Tu es Christus Filius* Dei. Car, s'il élève par-là Jésus-Christ au-dessus des hommes et des anges, s'il l'égale à Dieu son Père, et s'il nous apprend qu'il est son Fils aussi bien que son esclave, il me semble que S. Thomas nous découvre les mêmes vérités, qu'il nous explique tous les secrets de l'Incarnation, et que, s'élevant par la foi jusque dans le sein du Père éternel, il y voit Jésus-Christ homme et il y croit Jésus-Christ Dieu. Car, comme a très-bien remarqué S. Grégoire, cet apôtre voit une chose et en croit une autre ; il touche l'humanité, il adore la divinité ; et, joignant dans sa confession deux natures si éloignées, il nous exprime admirablement le mystère de l'Incarnation, qui n'est autre chose que l'union de la nature divine avec l'humanité en la personne du Verbe. *Aliud vidit, aliud credidit*: *vidit hominem*, *intellexit* Deum. Il vit la chair qu'il croyait encore renfermée dans le tombeau, et

fut persuadé de sa résurrection ; mais il crut la divinité, qu'il ne voyait pas, et rendit un témoignage public de sa croyance quand il dit : *Dominus meus et* DEUS *meus* !

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Diligentibus DEUM *omnia cooperantur in bonum*, ait Apostolus, *omnia etiam peccata*. August.

Tout tourne en bien, dit l'Apôtre, à ceux qui aiment DIEU, tout, et même les péchés qu'ils ont commis.

Ecce iterùm venit Dominus, ne periret discipulus. Id.

Le Seigneur apparaît une seconde fois, pour empêcher la perte d'un de ses disciples.

Magnus de cœlo descendit medicus, quia magnus in terrâ jacebat ægrotus. Id.

Le grand médecin est descendu du ciel parce qu'il y avait sur la terre un grand malade.

Fides est sanitas mentis. Id.

La foi c'est la santé de la raison.

Sic perdidisti in triduo memoriam Magistri, Thoma, ut non crederes omnipotentiæ Christi? Id. Serm. 159 de temp.

Est-ce ainsi qu'en trois jours vous avez oublié votre Maître, jusqu'à nier sa puissance, ô Thomas ?

Fides est humilium, non superborum. Id. Serm. 7 Quadrag.

La foi est le partage des humbles, et non des superbes.

Numquid casu gestum creditis ut electus ille discipulus tunc deesset, post autem veniens audiret, audiens dubitaret, dubitans palparet, palpans crederet? Non hoc casu sed divinâ dispensatione gestum est. Gregor., Homil. 26 in Evangel.

Croyez-vous que ce soit par hasard que ce disciple choisi de DIEU se trouve absent lorsque JÉSUS apparaît aux Apôtres ; qu'en les entendant parler de l'apparition de JÉSUS, il doute, qu'en doutant il touche les plaies du Sauveur, qu'en les touchant, il croie ? Le hasard n'a rien à faire ici ; c'est la providence qui éclate.

Egit miro modo superna clementia ut discipulus ille dubitans, dùm in Magistro suo vulnera sanaret carnis, in nobis sanaret vulnera infidelitatis. Id. Ibid.

La miséricorde céleste a fait en sorte que ce disciple chancelant, en voulant guérir les plaies du corps de son Maître, guérit les plaies de notre infidélité.

Plùs nobis Thomæ infidelitas ad fidem quam fides credentium Apostolorum profuit. Gregor. Ibid.

L'infidélité de S. Thomas nous a plus affermis dans la foi que n'ont fait les Apôtres qui ont cru.

Dùm ille Apostolus ad fidem palpando reducitur, nostra mens, omni dubitatione postpositâ, in fide solidatur. Id. Ibid.

Lorsque cet apôtre est rappelé à la foi en touchant le corps ressuscité du Sauveur, notre esprit est affermi dans la foi, n'ayant plus aucun sujet de douter.

Sic discipulum Dominus post resurrectionem suam dubitare permisit, nec tamen in dubitatione deseruit. Gregor. Ibid.

Le Seigneur permit que ce disciple doutât de la vérité de sa résurrection, mais il ne l'abandonna point dans son infidélité.

Dùm vidit Thomas, dùm palpavit, cur ei dicitur : Quia vidisti me, credidisti*? Sed aliud vidit, aliud credidit : à mortali quippè homine divinitas videri non potuit :*

Après que Thomas eut vu et touché, d'où vient qu'on lui dit : *Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu?* C'est qu'en effet il vit une chose et en crut une

hominem ergò vidit, et Deum *confessus est, dicens :* Dominus meus et Deus meus. Id. Ibid.

Beati qui non viderunt et crediderunt : *in hâc sententiâ nos specialiter signati sumus, qui eum quem carne non videmus mente retinemus.* Gregor. Ibid.

Occisus sum propter te (ait Christus Thomæ) ; *per locum quem vis tangere, sanguinem fudi ut redimerem te, et adhùc dubitas de me , nisi tetigeris me ! Ecce et hoc præsto : tange et crede ; inveni locum vulneris, sana vulnus dubitationis.* Augustin.

Si vulnera ista cum aliis abolita fuissent, quod fidei tuæ periculum ista curiositas peperisset ! Petr. Chrysolog. Serm. 84.

Christus posuit Thomam in latere, Joannem in pectore, Petrum in sinu Patris, Paulum in tertio cœlo. Bernard.

Thomas immisit manus, patefecit vulnera, et, ut Christum crederet , iterùm pati compulit Christum. Chrysost. Serm. 35.

Thomas, ambiguæ mentis incredulus, de Resurrectione dubius, pene perfidiæ laqueo suffocatus, expiavit culpam suam, et confessionis pœnitentiam publicavit. Id. Homil. 2 Resurrect.

autre : car la Divinité ne peut être vue par un homme mortel : ce fut donc un homme qu'il vit, et il confessa un Dieu en s'écriant : *Mon Seigneur et mon* Dieu !

Heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. C'est nous qui sommes désignés par ces paroles, nous qui croyons par une foi vive en celui que nous ne voyons pas des yeux du corps.

J'ai souffert la mort pour ton amour; j'ai versé le reste de mon sang par la plaie que tu veux toucher : et tu peux encore douter , et tu ne croiras point si je ne t'accorde de me toucher ! Touche donc, et crois enfin , convaincu par tes propres sens cherche ma plaie, et guéris la tienne.

Si les cicatrices du Sauveur avaient disparu, en quel danger cette curiosité n'eût-elle pas mis ta foi, Thomas ?

Jésus a placé Thomas dans son côté, Jean sur sa poitrine, Pierre dans le sein de son Père, et Paul au troisième ciel.

Thomas mit la main dans les plaies du Sauveur qu'il rouvrit , et , pour croire Jésus-Christ ressuscité , il l'obligea (en quelque manière) à souffrir une seconde fois.

Thomas, incrédule, doutant de la vérité de la résurrection , presque entièrement suffoqué par le lien de son incrédulité, fut effrayé de la grandeur de sa faute, et publia sa pénitence en confessant publiquement sa foi.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[L'infidélité de cet apôtre preuve invincible de la foi]. — Ce fut un étrange spectacle de voir un apôtre infidèle, de voir un esprit qui doit porter la foi partout, la perdre, et une bouche destinée à prêcher l'Evangile le combattre par ses paroles et par une obstination invincible à tout autre qu'à Jésus-Christ, C'est un des secrets de la prédestination de permettre ces choses. Mais il faut remarquer que les Apôtres, ayant été destinés à deux fins, la gloire de Jésus-Christ, et l'instruction des hommes, servent à ce double des-

sein, non-seulement par leurs vertus, mais encore par leurs péchés. C'est ce qui a fait dire à S. Chrysostôme que S. Thomas, qui avait paru d'abord le plus faible et le plus incrédule de tous les Apôtres, devint, par l'indulgence de Jésus à supporter sa faiblesse, et par la puissance de sa grâce, plus fort, plus ardent, plus invincible que tous les autres. Ce qui nous apprend que Dieu sait tirer le bien du mal, comme il a fait du péché du premier homme, lequel lui a donné l'occasion de faire sortir sa plus grande gloire du plus grand de tous les maux. De même, de l'infidélité de cet apôtre il a fait une preuve invincible de la vérité de notre foi.

[Combien la faute de cet Apôtre fut grande]. — L'incrédulité de cet Apôtre fut sans excuse. Il devait croire à la parole du Fils de Dieu qui avait prédit sa résurrection, au témoignage de S. Pierre qui l'avait vu ressuscité, et à celui de tous les autres disciples auxquels il était apparu. C'est une imprudence de croire à la légère, comme dit le Sage : *Qui credit citò levis est corde* (Eccli. XIX, 4); mais c'est opiniâtreté de ne pas déférer à la parole de plusieurs personnes dignes de foi, par attache à son propre sens. C'est le vice des libertins et des hérétiques, qui disent, comme Thomas : *Nisi videro non credam* : Je ne crois rien si je ne le vois. Dans les choses de Dieu, la foi doit précéder la vue : *Nisi credideritis, non intelligetis.* Vous n'entendez point les mystères de la religion si vous ne les croyez. Les bienheureux mêmes ne voient rien dans le ciel que ce qu'ils ont cru sur la terre : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum* (Ps. 47). Sa présomption fut extrême : car il préférait son jugement à celui de tous les Apôtres, qu'il accusait de simplicité; et peut-être le mépris qu'il en faisait fut-il cause qu'il sortit du lieu où ils étaient assemblés, avec un évident danger de se perdre; outre que son absence le priva du bonheur de voir son maître et des faveurs signalées qu'il fit à ses disciples en leur donnant le Saint-Esprit. Tant il est dangereux de se séparer de la compagnie des gens de bien, de faire bande à part, de mépriser leurs avis, et de vouloir se distinguer des autres par un pur esprit de singularité — Il y a encore grand sujet de s'étonner de son ingratitude, de sa témérité et de son irrévérence pour un si bon maître. De son ingratitude, en ce que le souvenir du rang qu'il tenait auprès du Sauveur le devait retenir dans son devoir : ajoutez toutes les grâces qu'il avait reçues de lui. De sa témérité : car il voulait prescrire des lois à son souverain et à son Dieu. De son irrévérence : car, s'il n'eût perdu le respect, la seule pensée de porter la main dans le côté du Sauveur ne le devait-elle pas faire trembler de frayeur?

Thomas, par son infidélité, attaque également et l'autorité de la parole de Jésus-Christ et l'étendue de sa puissance, dont il lui a si souvent donné des preuves par une foule de miracles. Eh quoi! dit S. Augustin, (*Serm. de S. Thomas*), vous avez donc perdu en trois jours l'idée de la toute-puissance de votre divin Maître? *Sic perdidisti in triduo memoriam*

magistri, ut non crederes omnipotentiæ Christi? Les Juifs qui s'opposaient à la croyance en Jésus-Christ ressuscité, commettaient un plus grand crime que le déicide où ils étaient tombés : de même, votre infidélité, se joignant à celle des Juifs, appuie leur calomnie ; vous essayez, comme les Juifs, de faire mourir Jésus-Christ une seconde fois; et cela parce que vous ne pouvez comprendre jusqu'où peut aller la toute-puissance de l'Homme-Dieu.

[Leçon pour nous]. — Si un apôtre est tombé dans un si déplorable pervertissement d'esprit, si cette colonne a été si ébranlée, quel sujet n'avons-nous pas de craindre, nous qui habitons des maisons de boue! *Quantò magis qui habitant domos ludeas!* (Job. IV). Si un homme choisi de Dieu pour porter la foi dans tout l'univers l'a perdue, ne devons-nous pas être dans un saisissement continuel, opérant notre salut avec le tremblement salutaire que l'Apôtre nous inspire quand il nous prescrit pour règle : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini?* (Philipp. II, 12). Quel sujet de crainte pour tous ces faux sages du siècle qui, par leur orgueil, obligent le Père des lumières à leur cacher la connaissance de la vérité, qu'il ne révèle qu'aux petits et aux humbles : *Confiteor tibi, pater, quia abscondisti hæc à sapientibus, et revelasti ea parvulis!*

[Trois choses à craindre.] — Nous avons trois choses à craindre dans les mystères de notre religion : — 1°. De donner trop à notre raison humaine, nous appuyant sur les subtilités de la philosophie naturelle. — 2°. Une attache déréglée à notre jugement, laquelle pourrait nous engager dans des sentiments particuliers, ce qui a été jusqu'à présent le principe de toutes les opinions chimériques et extravagantes. — 3°. De refuser d'entendre les témoignages convaincants, dans la crainte d'être détrompés. — S. Thomas donnait dans ces écueils; comme les scribes et les pharisiens, il écoutait trop la raison humaine, et avec eux il niait la résurrection des corps, en refusant de croire à celle de Jésus-Christ. Comme eux, il était déjà jugé, puisque celui qui ne croit pas est déjà condamné : *Qui non credit jàm judicatus est.* Enfin, comme ces incrédules, il voulait de nouveaux prodiges, sans se rendre à ceux que des témoins irréprochables lui attestaient. La bonté de Jésus-Christ fut si grande, que, au lieu de lui dire, comme dans une autre occasion : Voulez-vous vous ranger du côté des incrédules, et vous retirer : *Numquid et vos vultis abire?* il vient de nouveau, et il fait pour ce disciple en particulier ce qu'il avait eu la bonté de faire pour tous les disciples en général : *Ecce venit iterùm Dominus ne periret discipulus*, dit S. Augustin. Le Seigneur daigna revenir pour ce disciple, de peur qu'il ne pérît ; il vint rallumer dans son cœur le feu du saint amour qui y était éteint.

[De l'infidélité]. — La foi est la première de toutes les vertus, le fonde-

ment de la religion, le premier lien qui nous attache à Jésus-Christ; et l'infidélité, qui lui est opposée, est le premier de tous les crimes et le dernier effort qui nous sépare absolument de Dieu. Celui qui pèche contre la charité peut conserver sa foi, quoique morte et sans mérite, et par elle il tient encore à Jésus-Christ; mais celui qui perd la foi, perdant aussi la charité, n'a plus de relation avec lui; son esprit n'est plus sous le joug de la foi, et son cœur n'est plus sous la loi de l'amour. Quel fut donc le péché de S. Thomas, lorsqu'il douta de la résurrection du Fils de Dieu, que lui annonçaient les autres Apôtres!

[De la Foi]. — La foi, selon le concile de Trente, est le principe et la racine de notre justification; l'incrédulité est la source et l'origine de notre réprobation. Comme la foi nous sauve, l'incrédulité nous perd. C'est donc un abrégé de toute la morale chrétienne que ce que dit Jésus-Christ à S. Thomas: *Noli esse incredulus, sed fidelis.* C'est comme si Dieu avait eu dessein de nous marquer, dans cet exemple, tous les écueils auxquels il prévoyait que notre foi serait un jour exposée, et que nous aurions à éviter dans le monde si nous voulions y conserver une religion pure et sans tache. Car l'esprit chrétien, qui agit par les mouvements de la foi, est un esprit universel, un esprit droit, un esprit docile, un esprit élevé au-dessus des sens; un esprit universel, qui s'attache à l'Eglise et qui s'y conforme; un esprit droit, qui pour chercher la vérité se dégage de toute prévention; un esprit docile, qui revient aisément de ses erreurs; un esprit élevé au-dessus des sens, qui n'a pour règle que les grands principes de la sagesse et de la toute-puissance de Dieu, lorsqu'il s'agit des œuvres de Dieu. Encore une fois, quand il n'y aurait que cette seule opposition entre la foi et l'incrédulité, ne faudrait-il pas avouer que l'incrédulité, de la manière qu'elle se forme dans la plupart des hommes du siècle, est un pur dérèglement de l'esprit humain, au lieu que la foi est par excellence la vertu des âmes raisonnables et sages?

[Point d'esprit de singularité]. S. Thomas n'était pas avec les autres disciples quand Jésus leur apparut: *Non erat cum eis quandò venit* Jesus. Tel est l'esprit de singularité, et cet esprit est le principe le plus ordinaire de l'incrédulité. Car voilà une des plus communes sources d'où procèdent mille désordres, qui corrompent ou qui altèrent dans les esprits des hommes la pureté de la foi. Qu'est-ce qui fait dans le monde tant de libertins en matière de croyance? l'affectation d'une vaine et orgueilleuse singularité, dont les libertins se piquent. Ils croient qu'il leur suffit d'être singuliers pour avoir plus de lumières et plus de raisons que les autres. Ne pas penser comme les autres, parler autrement que les autres, dire ce que personne n'a osé dire et rejeter ce que tout le monde dit, voilà en quoi consiste cette supériorité d'esprit dont ils se flattent, voilà tout le secret de leur libertinage. Et sur quoi s'appuient-ils pour secouer le joug

de la foi? sur leur propre sens, à l'exclusion de toute autre règle. Bien loin de s'accorder avec ceux qui marchent dans la voie d'une humble soumission à la foi, à peine s'accordent-ils avec aucun de ceux qui méprisent cette voie, et qui sont libertins comme eux, puisqu'il est vrai que chaque libertin, selon son caprice, se fait une croyance à sa mode et qui n'est que pour lui seul, suivant en aveugle toutes ses idées, raisonnant tantôt d'une façon et tantôt de l'autre, se formant des systèmes chimériques de Providence et de Divinité, qu'il établit et qu'il renverse selon l'humeur présente qui le domine, ne se fixant à rien et contestant sur tout.

[Notre foi doit être discrète]. — L'intention de DIEU n'est pas que nous donnions aveuglément et sans choix en toute sorte de croyance, ni qu'il s'en suive que nous soyons obligés de recevoir sans discussion tout ce qu'on nous présente comme révélé de DIEU. Si cela était, notre foi ne serait plus une foi discrète, ni par conséquent une foi divine. Loin que DIEU le prétende ainsi, il exige au contraire qu'en matière de foi, tant pour n'y être pas trompés que pour en pouvoir rendre compte, nous nous instruisions des choses, et, quoiqu'il nous défende de raisonner quand nous sommes une fois convaincus que c'est lui qui nous parle, il trouve bon que nous raisonnions pour nous assurer si c'est lui en effet qui nous a parlé. Non-seulement il le trouve bon, mais il le veut, et selon la mesure de notre capacité, il nous l'ordonne: *Nolite credere omni spiritui*; *probate spiritus an ex* DEO *sint* (I Joan. IV). Mais il veut aussi, et avec justice, que nous fassions cet examen sans prévention, et que ce soit au moins avec le même respect avec lequel nous examinerions la parole d'un souverain de la terre dont on nous signifierait les ordres. C'est à quoi manqua S. Thomas, qui, se séparant des autres Apôtres, s'abandonna entièrement à l'esprit de singularité.

[L'endurcissement opiniâtre.] — C'est encore un autre caractère de l'infidélité du siècle, qui, par un endurcissement opiniâtre, se rend impénétrable et inflexible à la vérité. On ne pourrait se persuader, si l'expérience ne nous l'apprenait, qu'il y eût dans le monde de ces impies qui, pour se confirmer dans une monstrueuse et scandaleuse impiété, font gloire de rejeter toute autorité; osent s'inscrire en faux contre les témoignages les plus évidents, contre les miracles les plus avérés, contre les faits les plus incontestables; pensent en être quittes pour dire que ceux qui attestent ces faits, quelque vénération qu'on ait pour leurs personnes, pour leur capacité, pour leur sainteté, les Cyprien, les Ambroise, et les Augustin, ont été ou trompés eux-mêmes, ou des trompeurs, ou des visionnaires, ou des imposteurs. C'est ainsi, néanmoins, que parle le libertin. — Le croirait-on, que la corruption de l'esprit de l'homme allât jusqu'à se faire un point d'honneur de ne revenir jamais de son sentiment, de n'acquiescer jamais à la vérité, quand il s'est une fois déclaré contre elle,

de pousser une erreur aux dernières extrémités, parce qu'on s'est engagé à la soutenir, et d'aimer mieux en voir les suites funestes que de la reconnaître et d'en faire humblement l'aveu ? C'est cependant à quoi aboutit le faux zèle de l'hérétique. Péché qui attaque directement le SAINT-ESPRIT, en opposant à toutes ses lumières un cœur dur dont l'esprit de ténèbres s'est emparé. Péché dont l'Eglise a reçu tant de plaies mortelles, puisque l'obstination d'un seul homme l'a si souvent jetée dans la confusion et la désolation. Péché qui, dans la société civile, cause tous les jours tant de désordres, au préjudice de la charité qui en est blessée, de la paix qui en est troublée, de la justice et de l'innocence qui est opprimée. C'est là cependant l'abîme où Thomas se précipita en adhérant à son propre sens, et s'obstinant à ne point ajouter foi au témoignage de ses frères. C'est ce que le monde aveuglé fait passer pour force d'esprit ; c'est ce que les libertins du monde s'imaginent être plus sûr que tous les témoignages de l'antiquité, par l'entêtement où ils sont de se faire un nom dans le monde, et d'y acquérir, croient-ils, une réputation de sagesse durable à tout jamais.

[Aveuglement de ceux qui ne veulent croire que ce qu'ils voient]. — C'est le dernier aveuglement de l'infidélité, qui, se contredisant elle-même, après avoir quitté le parti d'une raison solide qui la soumettait à la révélation de DIEU, veut réduire toutes choses aux connaissances des sens, comme si les sens avaient un tribunal supérieur à la révélation et à la raison ; comme s'ils étaient juges compétents des mystères que la religion nous propose ; comme si, dans les affaires mêmes du monde, on ne se tenait pas obligé de croire mille choses qu'on ne voit pas, et qu'il est impossible de voir. Non, Chrétiens, ce n'est point par-là qu'on parvient à la vérité, c'est par ce qu'on a entendu, dit l'Apôtre, et non pas par ce qu'on a vu, qu'on connaît DIEU dans cette vie : *Fides ex auditu.* La vue des mystères de DIEU est la récompense qu'on nous réserve dans le ciel ; mais cette récompense doit être méritée sur la terre par l'obéissance de la foi.

[S. Thomas confirme notre foi]. — S. Thomas a cru, donc nous devons croire après lui. C'est la conséquence infaillible que tous les Pères de l'Eglise ont tirée de la confession de ce saint apôtre. Car enfin, disent-ils, la foi de cet apôtre ne peut être suspecte, et le libertinage le plus défiant n'a rien à lui opposer. Il a cru : ce n'est point par faiblesse, ce n'est point par légèreté, ce n'est point par une aveugle déférence au sentiment et au rapport des autres. Il était bien éloigné de ces dispositions. Il s'ensuit donc qu'il a cru ou par un miracle de la grâce qui s'est fait en lui, ou par une évidence parfaite qu'il a eue de la résurrection de son Maître. S'il a cru par un changement miraculeux qui s'est fait en lui, il n'en faut pas davantage pour me convaincre ; car il n'y a que DIEU qui puisse avoir été l'auteur d'un pareil miracle.

La foi est la preuve certaine de ce qui ne se voit pas, elle exclut toute évidence, comme l'évidence n'admet point d'obscurité. Celle néanmoins qui fait dire à S. Thomas, en touchant les plaies de son Maître, « Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu, » est si sublime, qu'elle admet tout ensemble l'évidence et l'obscurité. Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu ! Il a vu l'un, ajoute S. Grégoire, et il a cru l'autre : *Unum vidit, et aliud credidit.* Il est vrai que cet apôtre a été incrédule jusqu'à résister avec opiniâtreté aux Apôtres, qui lui annonçaient le mystère de la résurrection ; nous osons néanmoins assurer, disent les Pères, que son infidélité a plus servi à la foi des chrétiens que la foi des autres Apôtres. Car lorsque, doutant, il a été ramené à la foi par l'attouchement de l'humanité et des plaies du Sauveur, il a ôté à nos esprits tout sujet de douter; il nous a confirmés dans la foi. Il a guéri notre incrédulité par la sienne, dit S. Augustin, et l'on ne peut plus douter de la résurrection de Jésus-Christ, quand on lit dans l'Evangile que, pour en convaincre un apôtre, il lui a dit : portez-ici votre doigt, et voyez mes mains ; portez ici votre main et mettez-la dans mon côté ; ne soyez plus incrédule, mais fidèle : *Incredulilate Thomæ vulnus incredulitatis nostræ sanatur.* C'est donc par les doutes de cet apôtre, c'est par son incrédulité même que l'infidélité de nos esprits est changée, que notre foi est devenue plus ferme, et que les plaies mortelles que l'incrédulité fait dans nos cœurs sont entièrement guéries.

[Perdre la foi c'est tout perdre]. — La foi est le premier principe de la vie surnaturelle et le fondement de tout l'édifice spirituel; ou, selon l'apôtre S. Paul, comme c'est la base et le soutien de toutes nos espérances, perdre la foi c'est tout perdre, et tout à la fois c'est détruire les fondements de la religion et renverser les espérances de son bonheur éternel, de manière que, pendant que cette foi subsiste dans une âme, il y a toujours quelque ressource; on peut recouvrer par son moyen la perte que l'on a faite de tous les autres biens, et relever sur ce fondement l'édifice, dont les ruines peuvent servir à le rétablir dans l'état où il était auparavant. Mais, quand on a perdu la foi, on peut dire que le bâtiment est détruit jusqu'au fondement, que l'arbre est mort jusqu'à la racine, et enfin que le principe de cette vie divine est entièrement éteint. A quoi j'ajoute avec S. Pierre, que c'est un mal incomparablement moindre de n'avoir jamais reçu cette foi, que d'étouffer ses lumières après en avoir été éclairé, parce que l'on est infiniment plus aveuglé et plus indigne de recevoir un bien que l'on a volontairement méprisé : *Melius est ad agnitionem veritatis non venire quàm post agnitionem retrorsùm converti* (II Petri II). Voilà l'état déplorable où était réduit l'apôtre S. Thomas, et où il s'était lui-même malheureusement engagé.

[La divinité de N.-S. prouvée]. — S. Hilaire emploie les paroles de S. Thomas,

Dominus meus et DEUS *meus,* comme le témoignage le plus incontestable et le plus formel de la divinité de JÉSUS-CHRIST. Ainsi, DIEU, qui a coutume de faire sortir la lumière des ténèbres, a voulu tirer les preuves les plus fortes de cette vérité d'une bouche qui avait protesté ne la point croire; et comme S. Pierre s'est particulièrement signalé dans la force de confesser son Sauveur, après que la crainte le lui eut fait désavouer; comme S. Paul s'est distingué par le zèle ardent de porter partout le nom de JÉSUS-CHRIST, après avoir tâché de l'étouffer dans le sang des premiers chrétiens; S. Thomas, de même, a pour prérogative singulière la fermeté de la foi, après l'avoir perdue, parce qu'il y fut ensuite plus inébranlable qu'il n'avait été auparavant opiniâtre dans son infidélité. Il profita parfaitement de l'avis que lui donna le Fils de DIEU : *Noli esse incredulus, sed fidelis.* Allez, demeurez fidèle dorénavant : vous avez vu, vous avez été touché, vous avez été convaincu par les preuves mêmes que vous demandiez : soyez-en donc pleinement persuadé. Oui, Sauveur du monde, il le fera; vos plaies qui sont une source de lumière l'ont éclairé; les grâces fortes et puissantes qu'elles lui ont méritées ont triomphé de son obstination.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Thomas inexcusable.] — Quel fut donc le péché de S. Thomas, lorsqu'il douta de la résurrection du Fils de DIEU, que lui annonçaient les autres Apôtres? Je ne prétends pas faire de vains efforts pour l'excuser, et dire, avec quelques docteurs, que ce ne fut pas tant une infidélité qu'une curiosité qu'il croyait nécessaire pour autoriser davantage l'Evangile, persuadé que les peuples ne pourraient résister à son témoignage s'il pouvait leur dire avec S. Jean : « Ce que je vous annonce du Verbe de vie est si incontestable, que je l'ai entendu de mes oreilles, que je l'ai vu de mes yeux et que je l'ai touché de mes mains. » Non, Thomas fut infidèle; il douta de la résurrection de son Maître, et par conséquent de sa divinité. Eût-il douté de la promesse qu'il avait faite, durant sa vie, de sortir glorieusement du tombeau le troisième jour après sa mort? Il rejette toutes ces réflexions; du moins il ne leur donne point d'entrée dans son esprit; il

souscrit à la calomnie des Juifs; il conteste ce que le ciel, la terre, les anges et les hommes avaient déjà reconnu pour véritable; il jure qu'il ne croira pas s'il ne voit dans les mains de Jésus-Christ les marques des clous qui les ont percées, Sous prétexte d'un plus grand attachement à son service, il demande, par une curiosité cruelle, dit S. Pierre Chrysologue, de rouvrir les plaies que lui ont faites des bourreaux, et il persévère huit jours dans son obstination. O aveuglement d'autant plus étrange qu'il se trouve dans un apôtre, dans une personne que le Sauveur avait comblée de tant de grâces! Qui eût jamais pensé que le Fils de Dieu fût allé chercher S. Thomas dans son incrédulité? qui eût cru qu'après ces paroles opiniâtres, *Non credam*, la grâce eût pris soin d'éclairer son esprit rebelle? C'est dans cet égarement néanmoins qu'elle lui présente la lumière qui doit dissiper les ténèbres de son infidélité. (*Discours chrétiens.*)

[Le cœur de Thomas attendri et enflammé.] Aux marques sensibles d'amour et de tendresse que le Sauveur donne à S. Thomas, le cœur tiède de cet Apôtre se sentit échauffé, il se sentit embrasé des plus vives flammes de la charité; il se sentit autant d'ardeur qu'il avait été plein de grâce. « Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu! dit-il à Jésus-Christ; et, pour réparer le scandale que j'ai donné à l'Eglise par mon infidélité et par ma tiédeur, je n'en demeurerai pas à l'avouer devant elle; j'irai le dire aux nations les plus éloignées, et je le soutiendrai jusqu'à l'effusion de mon sang. » Et certes, s'il est permis de juger des effets par l'excellence de la cause qui les produit, que ne devait-on pas attendre d'un homme qui avait porté sa main dans le cœur même de Jésus-Christ, dans le sanctuaire de la divinité, dans cette mer immense de toutes les douceurs, dans le trésor de l'amour et de toutes les richesses de la gloire? d'un homme qui, ayant puisé l'amour dans la source même de l'amour, avait été fait saint, non-seulement comme David selon le cœur de Dieu, mais immédiatement dans le cœur de Dieu et du cœur de Dieu. S. Jean-Baptiste est l'ouvrage des mains de Dieu : *La main de Dieu était avec lui.* S. Pierre est l'ouvrage de ses yeux : *Le Seigneur regarda Pierre après son péché, et aussitôt il pleura amèrement.* S. Matthieu est l'ouvrage de sa parole, lorsqu'il lui dit : *Suivez-moi.* Madeleine est l'ouvrage de ses pieds : *Elle était assise aux pieds de* Jésus. S. Jean l'Evangéliste est l'ouvrage de sa poitrine fermée : *Pendant la cène il s'était reposé sur son sein.* Mais S. Thomas est l'ouvrage de son cœur ouvert par le fer d'une lance; c'est de là immédiatement qu'il a puisé ce zèle et cet amour qui l'ont porté aux extrémités du monde pour y rendre témoignage de la résurrection du Fils de Dieu, dont il avait eu le malheur de douter. (*Le même ouvrage*).

[Comme ce saint changea de langage.] — S. Thomas ne se fut pas plus tôt déclaré contre la résurrection de son Maître, que, sans respecter l'autorité des personnes qui lui annonçaient que Jésus était ressuscité, et sans avoir

égard au préjudice que son incrédulité pouvait apporter à la foi des fidèles, il exprima sur le champ ses sentiments par sa voix : *Non credam* : je ne croirais pas si je ne vois la marque des clous et si je ne mets ma main dans son côté. Au contraire, dès que le Fils de Dieu eut rappelé son esprit égaré, dès qu'il eut rallumé dans son cœur le feu de la charité qui s'était ralenti, il changea de langage, et fit entendre par cette généreuse confession : *Dominus meus et* Deus *meus!* vous êtes mon Seigneur et mon Dieu! qu'il avait de la foi et de l'amour. Mais, parce qu'il voulait que sa voix servît autant à la gloire de Jésus-Christ qu'elle lui avait éte injurieuse, il ne se contente pas de publier en présence des Apôtres, dans le Cénacle, qu'il le reconnaît pour son Seigneur et pour son Dieu; il veut le faire entendre aux nations les plus éloignées, et que son cœur, persuadé que, quand on aime, l'on ne peut assez parler de son bien-aimé, répare le funeste moment auquel il fut infidèle, en employant tous ceux qui lui restent de vie à publier la gloire et la résurrection de son Maître. *Confitebor tibi, quia terribiliter magnificatus es* (Ps. cxxxviii) : Je vous confesserai et je publierai votre gloire, parce que vous vous êtes rendu extraordinairement magnifique à mon égard. Comme il n'y a aucun endroit de la terre où vous ne donniez des marques de votre magnificence et de votre bonté, je veux de même qu'il n'y en ait aucun où ma voix ne porte la gloire de votre nom. En effet, elle ne s'est pas fait entendre seulement dans une ville, dans une province ou dans un royaume; tout cela ne suffisait pas à son zèle : il faut qu'il traverse les mers, et qu'il entre dans les Indes et dans le Nouveau-Monde. Il ne se contente pas de prêcher l'Evangile aux Parthes, aux Mèdes, aux Caramans, aux Persans et aux Hircaniens, il faut qu'il aille chercher les Garamantes et les Abyssins. C'est à lui, ce semble, que Dieu a promis par le prophète les nations pour héritage et les extrémités de la terre pour possession, et c'est de sa voix qu'il a dit que c'est un tonnerre porté sur des roues : *Vox tonitrui tui in rotâ* (Ps. lxxvi). La roue va toujours en avant; elle ne touche presque pas la terre, ce n'est du moins qu'en un point presque indivisible : et telle était la voix du prédicateur des plaies de Jésus. La mortification avait tellement atténué son corps, qu'il ne touchait presque plus la terre; il paraissait plutôt un ange qu'un homme; ou, comme l'écrit Métaphraste, les austérités l'avaient tellement décharné, qu'étant entré dans les Indes, on l'y prit plutôt pour une ombre que pour un corps même. Mais sa voix était un tonnerre qui brisait les idoles, qui convertissait les idolâtres, qui portait dans tous les cœurs la crainte des jugements de Dieu, et qui roulait de province en province, pour gagner de nouvelles âmes à Jésus-Christ. (*Même ouvrage*).

[Son courage à souffrir les persécutions.] — J'avoue que toutes choses ne répondirent pas aux immenses inclinations du zèle de cet Apôtre, et que, si d'un côté il acquit à Jésus-Christ un grand nombre de disciples, il se fit de

l'autre des tyrans et des persécuteurs, dont la haine ne put s'éteindre que dans son sang. Mais ce fut par-là qu'il contenta l'ardente charité qui lui avait fait dire, dans un temps où Notre-Seigneur était menacé de mort : *Eamus et nos et moriamur cum eo* : allons à Jérusalem, et mourons avec lui ; tous les autres Apôtres étant d'un sentiment contraire, parce qu'ils ne se sentaient pas encore disposés à accepter la mort pour leur Maître. (*Ibid*).

[Grandeur de la faute de S. Thomas.] — Que l'infidélité de S. Thomas fut injurieuse au Fils de Dieu ! Oh ! qu'un mal est dangereux quand il offense le médecin qui le doit guérir ! Quelle injure au Sauveur de voir perdre une foi, mais une foi qu'il avait donnée par miracle : et cela par une infidélité qui choque la croyance en sa résurrection, qui était le mystère le plus important à sa gloire ! comme si le Lazare se fût tué lui-même et se fût ôté la vie miraculeuse qu'il avait reçue de Jésus-Christ. S. Augustin dit très-bien que le crime des Juifs qui s'opposaient à la croyance de la résurrection du Sauveur lui était en quelque façon plus injurieux que le premier parricide qu'ils avaient commis en le faisant mourir. Pourquoi ? parce qu'en ressuscitant il réparait l'infamie de sa mort, et, comme dit S. Pierre Chrysologue, il anéantissait son infamie dans le même tombeau d'où il sortait : *Sepelivit morientis infamiam.* Ainsi, en combattant la croyance de la résurrection, les Juifs le faisaient mourir une seconde fois. Ils lui ôtaient cette seconde vie ; ils renouvelaient ses affronts, ils rouvraient en quelque façon ses plaies. Mais ce que les ennemis du Sauveur avaient essayé de faire par leurs crimes, cet apôtre l'achève par son infidélité ; il souscrit à la calomnie des Juifs, et condamne ce que le ciel et la terre, ce que les anges et les hommes publient, savoir le mystère de la résurrection ; il y renonce, et, se joignant aux incrédules, il crie : *Non credam*, je ne croirai pas. (**Biroat**).

[Dieu permet la chute des saints.] — C'est une chose bien étrange que Dieu ait permis la chute de ses saints, et de ceux-là principalement qui devaient rendre de plus grands services à sa gloire. Il a fait les plus zélés de ceux qui avaient été les plus coupables. Quoi de plus ardent que S. Paul ? C'était un persécuteur avant qu'il fût apôtre. Quoi de plus zélé que S. Pierre ? Il avait renié Jésus-Christ de la même bouche dont il annonce sa gloire. Pourquoi ? Afin que les péchés qu'ils ont commis servent de motifs à leur zèle ; qu'ils tâchent de compenser leurs crimes par leur vertu, et lui rendent autant de gloire qu'ils lui en ont ôté, disant avec David pénitent : *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.* — Ah Seigneur ! puisque j'ai offensé votre nom, j'en procurerai la gloire. Ma vie a été un scandale, j'en ferai un exemple ; et, puisque j'ai fait des coupables, je convertirai des pécheurs. — Ah ! que l'infidélité de Thomas était un puissant motif à son zèle ! que son péché était une réflexion avantageuse à son

amour, pour l'obliger à prêcher l'Evangile et pour proportionner en quelque façon ses lumières et ses ténèbres! *Sicùt tenebræ ejus, ita et lumen ejus* (Ps. CXXXVIII). A proportion des ténèbres de son infidélité, il a annoncé la foi avec éclat et avec pompe. Quand il se souvenait de son infidélité : « Ah! disait-il en soi-même, allons réparer le tort que nous avons fait à mon Maître, allons partout allumer cette foi que nous avons éteinte en nous-même. J'ai renié mon Seigneur et mon DIEU dans mon cœur, je l'irai prêcher à la face des tyrans et le porterai dans le cœur de tous les peuples; et, si ce n'est pas assez de ma voix, j'emploierai mon sang et ma vie. (*Le même.*)

[Bonté et miséricorde du Sauveur envers cet Apôtre.] — C'est un coup bien extraordinaire de la bonté du Sauveur, d'avoir voulu chercher cet apôtre infidèle dans l'état de son péché, et qui, lorsqu'il se sépare des autres Apôtres, semble fuir sa guérison. Encore le Sauveur était-il dans un état apparemment éloigné de cette sorte d'emploi. Quand il appela premièrement S. Thomas, il était mortel et passible, vivant communément parmi les hommes; mais quand il l'appela pour la seconde fois, il était ressuscité et déjà dans l'état de sa gloire. Il consacre cette vie glorieuse à la guérison de ce pécheur, au lieu qu'il ne devait s'occuper qu'à recevoir le fruit de ses peines, et il consent à faire l'office de médecin en un temps où il devait faire seulement celui de Maître. S. Augustin parlant de la conversion de S. Paul relève merveilleusement la circonstance de l'état où il était. Mais ce qu'il a dit de la conversion de S. Paul, nous le pouvons dire de celle de S. Thomas, avec cette différence que Thomas a été le premier miracle de JÉSUS-CHRIST ressuscité, et que la première opération des plaies de son corps a été la guérison des plaies de l'esprit de S. Thomas. (*Le même*).

[S. Thomas et les plaies du Sauveur.] — Si la seule pensée des plaies du Sauveur est capable de blesser le cœur des saints; si un S. Bernard a pleuré à la vue de cet objet : « *Nolo vivere sine vulnere, cùm te videam vulneratum*; je ne veux pas vivre sans plaies, en voyant un DIEU blessé pour moi; » quoique cependant il n'ait vu cet objet qu'avec les yeux de la foi, seulement comme des choses bien éloignées; hélas! quelle impression doivent-elles faire sur le cœur de S. Thomas, qui les voyait de ses propres yeux, qui les touchait de ses mains, qui allèrent sonder jusqu'aux derniers mouvements de son cœur. *Vide latus meum, cognosce ibi locum clavorum* : vois, Thomas, et tu connaîtras l'impression de mes clous et celle de tes crimes. Voilà les divers objets qu'il voit dans ce cœur admirable du Sauveur : l'amour infini que le Fils de DIEU lui a témoigné quand il a enduré ces plaies, la plaie que son infidélité lui a faite. Ah! ne doutez pas qu'après avoir vu la grandeur de son crime il ne s'anime à l'amour et à la gloire de son Maître. *Patent viscera misericordiæ* : il voit les entrailles de la miséricorde du

Père, qui l'avait conçu dans son cœur par la grâce, comme le fruit de sa douleur, et qu'il avait déchirées par son ingratitude et son infidélité. Nous ne devons pas douter qu'au moment où il eut le doigt dans son cœur, et où il sentit les mouvements du cœur amoureux de Jésus, ce cœur ne lui dit mille choses pour le convaincre et pour lui faire connaître son péché par des lumières bien vives. Mais pouvait-il le faire d'une plus douce et d'une plus aimable façon? pouvait-il lui procurer plus efficacement la douleur de son crime? Nous ne savons pas, à la vérité, quelles furent les plaies de cet apôtre, puisque l'Evangile ne nous dit rien de sa pénitence, mais comme on connaît ordinairement la grandeur des plaies par les instruments qui les ont faites, nous pouvons juger des blessures du cœur de cet apôtre par le glaive et les flèches que le Sauveur emploie pour les faire et pour les ouvrir. Les plaies de Jésus-Christ ont été les instruments, les glaives, les flèches qui ont percé le cœur de Thomas : ne peut-on pas conjecturer de là la grandeur de ses plaies et la rigueur de sa pénitence? et si S. Pierre, pour avoir été converti par les yeux de Jésus-Christ, consacra ses yeux à la pénitence et aux larmes, ne peut-on pas dire que S. Thomas, converti par les plaies du cœur du Sauveur, conçut des douleurs proportionnées à leur grandeur?

Thomas, blessé par la charité du Sauveur, court de pays en pays, de province en province, pour y trouver de quoi contenter son amour et son zèle; jusqu'à ce que, arrivant aux Indes, il rencontra de quoi soulager son ardeur, en trouvant un bourreau qui lui fait des plaies par où il verse tout son sang, et termine avec sa vie le feu qui brûle son âme. Et ce sang et les plaies de son corps montrent en même temps les plaies de son cœur et la force victorieuse de celles de son Maître; puisqu'òn peut dire que les plaies que Thomas souffre dans ces rudes combats sont un effet du zèle que Jésus-Christ lui avait montré à Jérusalem, qui firent alors celles de son cœur, et puis celles de son corps même. Quand un homme a été dangereusement blessé de quelque plaie secrète, bien qu'il ne meure pas à l'heure même, et qu'il vive encore quelque temps, on dit néanmoins qu'il est mort de ses anciennes blessures, parce qu'elles ont été la véritable cause de sa mort, quoiqu'elles aient eu une opération plus lente. Que Thomas meure bientôt ou longtemps après avoir vu les plaies de son Maître, qu'il aille souffrir le martyre dans les pays éloignés, n'importe, il meurt d'une double plaie, et de celle qu'il a vue sur le corps de Jésus et de celle qu'il a reçue lui-même en son cœur. C'étaient des plaies mortelles dès le premier moment; elles n'ont eu leur effet que quelque temps après. C'est une opération lente; mais toujours il est mort de ces plaies et de ces flèches que l'amour avait laissées dans son cœur; et il me semble qu'il peut dire en mourant, sur les extrémités des Indes, les mêmes paroles à proportion que le Sauveur lui dit au Cénacle : *Vide manus meas*, *cognosce locum clavorum*. Mon Dieu, vous m'avez montré les plaies que vous avez reçues pour moi : je vous présente celles que j'ai souffertes pour vous;

vous m'avez commandé de mettre ma main dans votre côté : recevez le sang qui sort du mien, et recevez en même temps mon esprit, que je remets entre vos mains. (*Le même.*)

[Force du témoignage de S. Thomas]. — Pour confondre l'incrédulité sur le sujet de la résurrection, et par conséquent de la divinité de Jésus-Christ, S. Thomas n'avait qu'à se montrer et qu'à dire hautement : « C'est moi qui combattais cette résurrection, moi qui ai fait voir tant d'opposition à la croire, mais qui suis aujourd'hui forcé de la reconnaître, et qui ne veux plus vivre que pour la publier. Il m'en coûtera la vie, mais trop heureux si, par l'effusion de mon sang, je puis rendre à une si sainte vérité le témoignage que je lui dois. Ce témoignage m'attirera la haine de toute ma nation ; mais je compterai pour rien d'être exposé à toute la haine du peuple, pourvu que j'annonce la gloire de mon Dieu. » Encore une fois, qui pouvait inspirer à cet apôtre des sentiments si généreux ? Etait-ce préoccupation, était-ce intérêt, était-ce renversement d'esprit ? ou plutôt, n'est-il pas évident que ce ne fut rien de tout cela? Et puisque la conversion de cet apôtre ne peut être expliquée qu'en disant que ç'a été l'effet, mais l'effet incontestable et palpable, de la vérité qu'il avait vue, que nous reste-t-il à souhaiter davantage pour la sûreté de notre foi ?

Non-seulement la foi de S. Thomas est un argument qui nous convainc, mais une leçon qui nous instruit, et qui, après nous avoir réduits à la nécessité de croire, nous apprend encore ce que nous devons croire. Car, comme remarque Guillaume de Paris, par une seule parole ce grand saint est devenu le théologien, le docteur, le maître de toute l'Eglise, a éclairci la foi de tous les siècles, a dissipé toutes les ténèbres dont la malignité de l'hérésie devait, dans la suite des temps, obscurcir nos principaux mystères. Et prenez garde ; en effet, ce qui fait l'essentiel et le capital de notre foi, c'est de croire que Jésus-Christ est Dieu ; sans cela, point de christianisme ; sans cela, point de religion, point de grâce ni de salut. Fussions-nous des anges de lumière, fussions-nous des hommes de miracles, si nous ne confessons la divinité de Jésus-Christ, et si nous ne sommes prêts à mourir pour la défendre, nous sommes des anathèmes et des réprouvés. (**Bourdaloue**).

[Sûreté de ce témoignage]. — Je sais qu'il y aurait toujours de la présomption et de l'injustice à soupçonner la fidélité des ministres de l'Evangile ; mais quand je vois un apôtre percé de traits comme S. Thomas, tout ensanglanté et mourant pour confirmer la foi qu'il annonce, je me dis à moi-même : Quel autre intérêt que celui de la vérité pouvait l'engager à souffrir de la sorte et à s'immoler ? Il fallait qu'il fût bien persuadé d'une religion qui lui coûtait si cher à défendre ; il fallait qu'il en eût des preuves bien fortes. Et à qui d'ailleurs puis-je plus sûrement et plus sagement m'en rapporter qu'à celui même qui dit avoir été témoin oculaire

de ce qu'il nous a appris, et de ce qu'il a soutenu avec tant de constance? Son témoignage, surtout en de pareilles conjonctures, est donc une conviction pour nous, comme son exemple est encore une instruction qui nous montre en quelle disposition nous devons être nous-mêmes à l'égard de la foi.

En effet, telle doit être la préparation de notre cœur et tel l'attachement à notre foi, que rien ne soit capable de nous en séparer. Il est vrai que nous ne sommes plus en ces temps où toutes les puissances du monde, liguées contre Jésus-Christ et son Evangile, employaient tout ce qu'elles avaient d'autorité et de force à poursuivre les fidèles ; nous ne sommes plus exposés au bannissement et à l'exil, aux fers et à la captivité, aux tourments et à la mort ; nous pouvons faire une profession libre et publique de la sainte religion que nous avons embrassée dans notre baptême et où nous avons été élevés. Mais aussi la profession que nous en faisons maintenant sans danger et même avec honneur, pour avoir le degré de mérite et de perfection de la confession de S. Thomas, et qui lui est essentiel, doit être accompagnée d'une aussi ferme résolution que la sienne : en sorte que nous soyons, avec le secours de Dieu, prêts à courir tous les dangers et à souffrir la mort même, plutôt que de démentir le caractère que nous portons. (*Le même*).

[L'incrédulité de S. Thomas]. — Quel est donc l'orgueil et l'obstination de cet homme qui ose soutenir que toute l'Eglise est dans l'erreur? qui veut faire passer non-seulement Madeleine et les disciples, mais S. Pierre et tous les Apôtres, pour des rêveurs, et des esprits faibles? Il traite toutes leurs apparitions, accompagnées de circonstances si publiques et si évidentes, comme des illusions et des songes ; il s'érige en esprit-fort, ou plutôt en esprit présomptueux, et, par une espèce de tyrannie, il veut lui seul obliger tous les autres à ne pas croire ce qu'ils ont vu, pour croire ce qu'il ne sait pas. Après donc que tous les Apôtres lui ont raconté toutes les particularités de la résurrection de leur Maître, et que toute l'Eglise lui a apporté des témoignages si authentiques, il s'emporte avec tant d'excès, qu'il proteste que, si Dieu ne fait absolument ce qu'il veut et s'il n'en veut passer par ses lois, il ne croira jamais. Non, dites ce qu'il vous plaira, je vous déclare que, si je ne vois les plaies des pieds et des mains de notre Maître, et s'il ne me permet de les sonder avec le doigt, encore même n'est-ce pas assez, si je n'enfonce la main bien avant dans son côté, je ne croirai jamais qu'il soit ressuscité : *Nisi videro in manibus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus, non credam*. En vérité, grand Apôtre, c'est trop résister aux lumières du ciel, c'est trop abuser des bontés de votre Dieu, c'est trop vous obstiner à votre perte. Quoi ! la Providence de Dieu, dans la dispensation du salut du genre humain, n'a destiné qu'un seul apôtre pour prêcher à des peuples entiers et à plusieurs royaumes

le mystère de la résurrection de Jésus-Christ, et pour vous elle emploie le collége de tous les Apôtres, dont le témoignage sera suffisant pour faire croire un jour toutes les nations de la terre; et vous ne pouvez vous résoudre à y ajouter foi? Non, cela ne suffit pas! *Non credam.*

Eh bien! malheureux incrédule, votre maître est si bon, qu'il ne peut consentir à votre perte. Oui, vous le verrez; vous aurez le bonheur de voir et d'étudier à loisir tous les traits admirables de son visage; vous lirez dans ses yeux la vérité du mystère que vous rejetez avec tant d'injustice; il vous parlera, et vous dira lui-même qu'il est ressuscité. Ne serez-vous pas, après cela, satisfait et convaincu? Non : *Nisi misero manum meam in latus, non credam.* Je ne croirai pas à mes yeux ni à mes oreilles; résolûment je veux toucher, je veux manier le corps qu'on dit être ressuscité. Mais, à tout le moins, opiniâtre, si votre maître est assez condescendant pour permettre à un homme mortel comme vous de toucher une chair immortelle et glorieuse comme la sienne, et s'il vous dit ce qu'il a dit à quelques autres : *Palpate et videte quia spiritus carnem et ossa non habet*; vous vous rendrez assurément, et vous croirez? *Non credam.* O aveuglement insupportable! extrême injustice d'un sujet envers son souverain, d'une créature envers son créateur, qui fait que cet apôtre s'abandonne au caprice de son esprit, et qu'il ne sait ce qu'il demande. Il n'agit point par raison, mais par obstination et par caprice. — Si un apôtre est tombé dans un tel aveuglement d'esprit, quel sujet n'avons-nous point de craindre? Si un homme choisi de Dieu pour porter la foi par tout l'univers l'a perdue, et si une bouche destinée pour prêcher l'Evangile l'a combattu avec tant d'obstination, ne devons-nous pas beaucoup appréhender? (**Le P. Texier**, *Panégyriques*).

[Les plaies de N.-S. J.-C.]. — La pensée de S. Pierre Chysologue est belle sur ce sujet. Il dit que les plaies de Jésus-Christ, qui sur la croix avaient donné du sang pour nous racheter, et qui après sa mort donnèrent de l'eau pour nous baptiser, après la résurrection, étant de nouveau ouvertes par la main de Thomas, répandirent les lumières de la foi et pour lui et pour toute l'Eglise. Si bien, dit S. Grégoire le Grand, que l'injuste infidélité de Thomas nous a plus profité pour nous établir dans la foi que la raisonnable crédulité des autres disciples : *Plus nobis profuit ad fidem Thomæ incredulitas quàm fides discipulorum credentium.* (*Le même*).

[Les esprits-forts]. — Aimer mieux croire à ses sens qu'à la parole d'un Dieu, aimer mieux s'en fier à soi-même sur la vérité d'un fait qu'au rapport de plusieurs personnes, de la bonne foi desquelles on ne doit point douter, fut-il jamais un entêtement pareil? Telle était la disposition de Thomas, et telle est celle de ces prétendus esprits-forts, qui croient être plus éclairés qu'on ne l'a été depuis seize siècles, qui s'imaginent avoir

des connaissances que toute l'antiquité n'a point eues, qui ne peuvent s'en fier ni à l'Ecriture ni à la tradition, ni aux conciles ni aux Pères ; qui voudraient qu'on repassât en leur faveur tous les fondements de la religion, et qui exigeraient volontiers, pour en croire les mystères, que le Sauveur revînt au monde, et qu'il y fût crucifié de nouveau ! Ils voudraient le voir de leurs yeux, et toucher eux-mêmes les plaies de ses mains et celle de son côté. (**Montmorel**).

[La Miséricorde du Seigneur et de ses ministres]. — Dieu seul est capable de rappeler un pécheur ingrat et infidèle par une condescendance telle que de lui donner ses mains et son côté à toucher. Aussi peut-on dire que Thomas, entendant cette parole: *Portez ici votre doigt*, qui fut pour lui le reproche le plus tendre, reconnut d'abord son crime et le détesta. Reconnaître son Dieu et répondre à sa bonté infinie fut presque une même chose, ce qui a fait dire à plusieurs Pères qu'il ne toucha point les plaies du Sauveur, ou que, s'il les toucha, ce fut le Sauveur lui-même qui les lui fit toucher. — Ministres du Seigneur, en voyant aujourd'hui le Fils de Dieu s'accommoder à la faiblesse d'un infidèle, apprenez la charité que vous devez avoir pour les pécheurs ; supportez celui qui est faible dans la foi, et faites que les hommes ne soient pas plus sévères à l'égard des hommes que Dieu même. *Nous devons donc*, dit l'Apôtre, *nous qui sommes forts, supporter les faiblesses des infirmes.* Remarquez ce terme, *nous devons :* c'est un devoir, puisque le fort ne perd rien par sa condescendance, et que le faible se perd à moins qu'on ne le supporte. Les manières dures et inflexibles ne sont guère propres à ramener des pécheurs égarés et opiniâtres. Il faut, pour guérir leurs plaies, à l'exemple du Samaritain de l'Evangile, détremper l'huile avec le vin, c'est-à-dire employer toute la douceur et l'onction de la charité ; il faut se baisser pour relever celui qui est tombé, courir après la brebis égarée, et la charger même sur ses épaules avec joie ; il faut se relâcher tant qu'on le peut de ses droits, quand on voit qu'en cédant quelque chose on gagnera une âme à Jésus-Christ ; car voilà tout le but et toute la fin de votre ministère. C'est pour cela que vous êtes envoyés par le Fils de Dieu, comme il a été lui-même par son Père envoyé. Les Parthes, les Mèdes, les Indiens, n'auraient jamais peut-être reçu la foi, si le Fils de Dieu, par un excès de charité, ne se fût accommodé à la faiblesse de son apôtre. (*Le même*).

[Sentiments de Thomas à la vue des plaies de son Sauveur]. — Je ne doute point qu'il ne se souvînt alors de ce qu'il avait dit autrefois lui-même, et qu'il ne le répétât avec un sentiment mille fois encore plus généreux qu'il ne le fit a première fois : *Eamus et nos, et moriamur cum eo.* C'est tout de bon maintenant que je serais indigne de la vie, si je ne la donnais pour mon Dieu ; et, tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines, je le veux verser pour celui qui daigne bien m'appliquer le mérite du sien. Il me

fait voir son cœur par la plaie qu'il a soufferte pour mon amour : il faut que je lui montre le mien par celles que je veux recevoir pour lui ; trop heureux qu'il me juge digne de souffrir pour son amour ce qu'il a souffert pour mériter le mien, et mille fois trop glorieux si une semblable plaie pouvait lui marquer que je suis devenu fidèle jusqu'à la mort : *Eamus et nos, et moriamur cum eo*. Son souhait fut écouté. C'est pourquoi je ne m'arrêterai point à ce qu'il souffrit dans Jérusalem avec les autres disciples ; je dirai seulement que là où il avait été le dernier à se rendre, et le plus opiniâtre à ne point croire la résurrection de son Maître, là il fut un des premiers à la publier ; et, comme la crainte l'avait obligé de fuir plus loin et de se cacher plus longtemps, il affronte maintenant la mort et tous les supplices ! (**Houdry**, *sermons*).



SAINT ÉTIENNE.

AVERTISSEMENT.

L'éloge si ample et si magnifique que le Saint-Esprit a fait de S. Etienne *a rendu ce glorieux martyr si célèbre dans l'Eglise, et tant de SS. Pères et de grands orateurs ont mis en un si beau jour ses vertus, ses combats et ses actions héroïques, que ceux qui auront à travailler sur ce sujet ne peuvent manquer de matière pour un panégyrique égalemeut solide, instructif et éloquent. C'est pourquoi tout le soin du prédicateur sera de prendre un dessein, où, entre les choses principales qui font le caractère propre de ce grand saint : comme d'avoir été le premier qui ait versé son sang pour* Jésus-Christ, *d'avoir courageusement défendu la divinité du Sauveur contre toutes les sectes liguées pour en abolir le culte et la mémoire, d'avoir pardonné les injures et prié pour ses ennemis, à l'exemple de son divin Maître.*

Ce qu'il y a d'avantageux pour un orateur dans l'éloge de ce saint martyr c'est que tout ce qu'on peut en dire de plus grand est appuyé sur le témoignage de l'Ecritnre, sans qu'il soit nécessaire d'inventer, d'ajouter, ni d'user de conjectures pour relever des actions qui se soutiennent par leur propre mérite, sans autres ornements que d'en bien expliquer les circonstances. La Morale qu'on en peut tirer est naturelle, et porte à la pratique des plus nobles vertus du christianisme.

Peut-être trouvera-t-on à redire que, dans ce recueil de ce qui peut servir à l'éloge de ce grand saint, les mêmes actions et les mêmes pensées sont souvent répétées sous des termes différents, et mises sans ordre et sans suite ; mais je prie de se souvenir que je donne des matériaux pour des sermons, et non pas des sermons faits, et que c'est à celui qui voudra les mettre en œuvre d'y apporter l'ordre et la suite, selon le dessein auquel il se sera arrêté.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Stephanus, plenus gratiâ et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo* (Act. VI).— Voilà l'idée que le Saint-Esprit nous donne du premier martyr S. Etienne. Il a été plein de grâce, et en même temps plein de force. Plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, et plein de force dans la consommation de son martyre. Cette double plénitude, que je regarde comme le caractère qui le distingue, et qui a fait tout son mérite devant DIEU et devant les hommes ; cette plénitude de grâce qui a sanctifié sa vie, et cette plénitude de force qui a couronné sa mort ; cette plénitude de grâce qui a rendu sa conduite si irrépréhensible et si édifiante, et cette plénitude de force qui a rendu sa patience et sa charité si héroïques ; cette plénitude de grâce en vertu de laquelle il a été un parfait ministre de l'Eglise de JÉSUS-CHRIST, et cette plénitude de force en vertu de laquelle il a été non-seulement le premier martyr, mais un des plus fervents martyrs de JÉSUS-CHRIST : c'est le partage le plus juste que je puis me proposer dans ce discours, puisqu'il est renfermé et si clairement exprimé dans les paroles de mon texte : *Stephanus plenus gratiâ et fortitudine.*

Première Partie. — Etienne *plein de grâce* dans l'accomplissement de son ministère. — Il était diacre, et même le premier des diacres de l'Eglise. Charge honorable, mais qui l'engageait à deux choses : — l'une d'administrer les biens de l'Eglise, dont il était par office le dispensateur ; — l'autre de gouverner les veuves qui, renonçant au monde, se consacraient à DIEU dans l'état de la viduité. Charges où la sainteté même trouvait des risques à courir, mais où DIEU voulait que S. Etienne, par sa probité et par sa sagesse, servît d'exemple à tous les siècles futurs.

1°. Comme dispensateur des biens de l'Eglise, Etienne était responsable de sa conduite à DIEU et aux hommes : première épreuve de sa vertu, où paraît sa probité et toute la grâce dont il est rempli. Car, dans un tel ministère, qu'y a-t-il de plus difficile que de conserver devant DIEU tout le mérite d'un parfait désintéressement, et d'en avoir devant les hommes toute la réputation ? Tel fut le double avantage de S. Etienne.

2°. Comme directeur des veuves, qui vivaient séparées du monde,

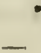
Etienne était chargé de leur conduite : autre épreuve bien dangereuse. Car à quels périls, à quels discours et à quels soupçons n'est-on pas exposé dans un emploi où l'on est obligé de traiter souvent avec les personnes du sexe. Que n'en coûta-t-il point à S. Jérôme ! Mais parla-t-on jamais de S. Etienne autrement qu'avec respect et éloge ? Il n'y a que la probité et la probité reconnue, qui puisse être de la sorte au-dessus des jugements du monde : et voilà le fruit de la grâce dont Etienne eut la plénitude. Erreur si nous prétendons, surtout dans un siècle comme celui-ci, échapper à la malignité du monde par une autre voie que par celle d'une constante et exacte régularité ! A cette probité se trouva jointe une sagesse toute divine. Pour en être persuadé, il n'y a qu'à lire ce beau discours qu'il fit aux Juifs : et ce qu'il leur disait, à combien de chrétiens pourrait-on encore le dire : *Durâ cervice, et incircumcisis cordibus et auribus, vos semper Spiritui-Sancto resistitis!*

Seconde Partie. — Etienne *plein de force* dans la consommation de son martyre. Deux miracles, où il a fait éclater cette force. Miracle de patience dans toutes les circonstances de sa mort; miracle de charité envers les auteurs de sa mort. — 1°. Miracle de patience dans toutes les circonstances de sa mort, car ç'a été le premier martyr, dont l'exemple a fortifié tous les autres, mais qui, marchant à leur tête comme leur chef, avait besoin d'une plus grande force. Il a souffert de tous les genres de martyres un des plus cruels, et au milieu de son tourment il conserva toute la paix de son âme. Nous, que voulons-nous souffrir? S. Etienne a triomphé des tourments et de la mort, et tous les jours nous sommes vaincus par la mollesse et par les douceurs de la vie. — 2°. Miracle de charité envers les auteurs de sa mort. Non-seulement il leur pardonna, mais il pria pour eux, et avec plus de zèle que pour lui-même. Car en priant pour lui-même il se tenait debout, mais en priant pour ses bourreaux il fléchit les genoux. Dans une telle charité, quelle force ! Aussi Dieu l'écouta-t-il, et de-là vint la conversion de Saul. — Un des signes les plus certains de notre prédestination bien heureuse, c'est cette charité envers nos ennemis. Pardonnons, et Dieu nous pardonnera. (**Bourdaloue**).

—

II. — Il est hors de doute que c'est la charité qui fait les saints, puisqu'elle est le principe de leurs mérites, la couronne de toutes leurs vertus et la mesure de leur gloire ; jusque-là que les plus hauts séraphins, qui approchent le plus près du trône de Dieu, sont aussi ceux qui brûlent des plus pures flammes de son amour. Pour établir sur ce fondement l'éloge du grand S. Etienne, il faut prendre trois rayons de cette charité toute divine qui a embrasé son cœur, et dire — 1°. Qu'il a eu ce qu'il y a de plus ardent dans la charité, qui est le zèle, lequel l'a fait apôtre sans en

avoir le nom, puisqu'il a été un des premiers à prêcher l'Evangile, et la doctrine du Sauveur — 2°. Qu'il a fait ce qu'il y a de plus grand dans cette charité, qui est d'avoir donné le premier sa vie et son sang pour l'amour de son DIEU, selon cette parole de son Maître : *Majorem hâc dilectionem nemo habet quàm ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (Joan. xv). — 3°. Enfin, qu'il a accompli ce qu'il y a de plus difficile dans cette même charité, qui est l'amour des ennemis.



III. — Les sept diacres qui furent établis par les Apôtres, la même année, à ce que l'on croit, que JÉSUS-CHRIST monta au ciel, étaient tous remplis du SAINT-ESPRIT, pleins de foi et de sagesse ; mais cette plénitude du SAINT-ESPRIT, de foi, de grâce et de force, est particulièrement attribuée à S. Etienne, que l'Ecriture nomme le premier d'entre eux ; aussi était-il véritablement le premier et par le rang et par le mérite et par la grâce. Il a possédé éminemment ces glorieuses qualités : — 1°. En méprisant la mort avec un courage invincible. — 2°. En souffrant la mort avec une patience admirable. — 3°. En la pardonnant avec une douceur qui n'avait encore pour exemple que la mort de JÉSUS-CHRIST immolé comme un agneau sur la croix.

1°. — On peut dire qu'il est de la force d'un martyr d'aller au-devant de la mort, de la prévenir en esprit, la contemplant dans tous ses appareils les plus terribles, pour n'en être point effrayé lorsqu'elle se présente ; car les traits qui sont prévus tombent moins à plomb, la nature s'accoutume à cet objet. C'est précisément ce que dit S. Ambroise, que le courage d'un martyr a quelque chose de fier : *Fortitudo vim quamdam ferocemve virtutem habet, mortem contemnere.* Il méprise la mort, parce qu'il est allé au-devant d'elle, pour ne l'envisager qu'avec ces yeux chrétiens qui la rendent plutôt aimable que terrible. Telle fut la disposition d'esprit de S. Etienne. Ce généreux diacre pouvait être effrayé d'abord par une populace émue, armée de pierres et de cailloux ; le triste spectacle de la mort de JÉSUS-CHRIST était peint devant ses yeux ; la carrière où il entrait n'avait pas encore été frayée par cette troupe innombrable de martyrs qui ont rendu cette voie et facile et glorieuse. Toutes ces circonstances réunies pouvaient effrayer notre saint diacre, comme JÉSUS-CHRIST et S. Pierre son vicaire en furent effrayés ; mais Etienne se présente en esprit à la mort avant qu'elle se présente à lui ; il la dépouille de tout ce qui intimide la nature. La mort ne lui paraissant que comme le chemin qui conduit au ciel, comme la clef qui le lui devait ouvrir, non-seulement il eut du mépris pour elle, mais il la désira vivement. C'est le premier effet que produisit dans ce saint lévite cette éminence de grâce dont il avait été privilégié.

2°. — Il est vrai qu'il y a loin de la spéculation à la pratique ; celle-ci

étant difficile, il est assez ordinaire que l'on demeure court, et que nos actions soient presque toujours au-dessous de nos idées : c'est ce qui fait dire que le sage n'est jamais content de lui-même : *Omnis sapiens laborat fastidio suî* (Sénèque), parce que ses actions ne répondent jamais à la justesse de ses idées. Ainsi, mépriser la mort quand on ne la voit que de loin et comme dans un enfoncement, et la souffrir généreusement lorsqu'elle se présente, sont deux choses très-différentes. Etienne les a néanmoins parfaitement alliées ; il a méprisé la mort en la voyant de loin, et il l'a soufferte avec patience lorsqu'elle est venue à lui. Aussi, ni les menaces de tous les Juifs, ni le concours de cette populace émue, ni la fureur qu'ils faisaient paraître en disputant contre Etienne, ni la rage qu'ils avaient exercée sur Jésus-Christ, modèle de celle qu'ils devaient exercer sur ses membres, ne l'étonnent point. En vain ils frémissent de rage contre lui, en vain toute la synagogue est armée avec ses prosélytes, Etienne demeure ferme comme un rocher ; non par insensibilité, mais par un effet de cette patience héroïque qui mérite d'être éprouvée, dont les épreuves sont soutenues par cette espérance qui n'est jamais confondue, parce que la charité était répandue dans son cœur par l'Esprit-Saint, qui nous est donné : *Patientia probationem operatur, probatio verò spem, spes autem non confundit... Charitas diffusa est in cordibus nostris per Spiritum-Sanctum qui datus est nobis.*

3°. — On peut dire que S. Etienne a frayé un nouveau chemin en priant pour ses bourreaux. L'Homme-Dieu l'avait précédé ; mais depuis nul homme ne lui avait donné cet exemple : il a donc montré que l'homme était capable de ce généreux effort, par un effet de la grâce qui l'élève au-dessus des ressentiments de la nature. Il a fait voir que la loi du talion était détruite, et qu'au lieu de donner œil pour œil, il fallait au contraire prier pour ses ennemis, faire du bien à ceux qui nous persécutent, afin que nous soyons les enfants de notre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants. Approchons donc cette copie de son original, et, après avoir vu l'Evangile pratiqué par S. Etienne avant que nul autre pur homme l'eût pratiqué dans cette circonstance du pardon accordé à ses ennemis et à ses propres bourreaux, écoutons Jésus-Christ qui dit sur la croix : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font : « *Pater, dimitte illis, quia nesciunt quid faciunt* ; » et écoutons S. Etienne qui, accablé d'une grêle de pierres, dit au Père éternel : « Mon Seigneur et mon Dieu, ne leur imputez pas ce péché : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum.* » Dans le maître et dans le disciple, ce sont les mêmes paroles, les mêmes sentiments ; c'est le même amour, la même charité qui pardonne la mort.

—

IV. — On peut donner, sur le même sujet, un autre dessein, comme a fait Biroat.

1° — S. Etienne méprise la mort, comme Jésus-Chrisit.
2°. Il l'endure comme Jésus-Christ.
3°. Il la pardonne comme Jésus-Christ.

Ce mépris est un effet de la grâce toute-puissante de Jésus-Christ; cette patience n'est soutenue que par Jésus-Christ, que S. Paul appelle le Dieu de la patience : Deus *autem solatii* (Rom. xv), et ce pardon accordé à ses ennemis a pour principe l'exemple tout récent de Jésus-Christ, qui avait prié sur la croix pour les Juifs.

—

V. — On peut considérer de quelle manière S. Etienne a aimé ses ennemis, et on verra,

1°. Qu'il a eu un zèle ardent du salut de ses ennemis et de leur conversion, dans le temps qu'ils avaient conçu plus d'animosité contre lui.

2°. Qu'il a pardonné la plus grande de toutes les injures, qui est la mort qu'ils lui ont fait souffrir.

—

VI. — La mort des martyrs n'est précieuse devant Dieu que parce qu'elle est un triomphe. Suivant cette idée, nous pouvons dire,

1°. Que S. Etienne a triomphé de la jalousie des faux zélés contre Jésus-Christ. C'est le premier effet de la grâce et de la force de ce saint diacre, et son premier triomphe.

2°. Qu'il a triomphé des calomnies de ses accusateurs devant les juges de la Synagogue. C'est le second effet de la grâce et de la force de S. Etienne et son second triomphe.

3°. Il a triomphé de la fureur de ses ennemis par l'excès de sa charité. C'est le troisième effet de la grâce de S. Etienne et le troisième effet de cette force, qui est son caractère particulier. (**Texier**).

—

VII. — Tournons les yeux sur les qualités éminentes de S. Etienne, pour contempler en lui :

1°. Un charitable lévite, qui dispense les charités des fidèles avec une économie admirable, à l'édification de tout le monde; en sorte que nul d'entre les chrétiens ne souffre de la pauvreté.

2°. Un docteur éclairé de l'Eglise naissante, comme S. Jérôme le qualifie, qui confond les ennemis de la vérité et qui la sait mettre dans son plus grand jour.

3° Un martyr invincible, qui voit toutes les synagogues des Juifs et

l'enfer même déchaîné contre lui, sans être touché de leur fureur que par des sentiments de tendresse pour le salut de ses ennemis.

Les Juifs attaquaient également et la divinité de Jésus-Christ et sa qualité de Messie, et la vérité de l'Evangile, qui, remplissant les figures, les faisait disparaitre comme des ombres qui devaient prendre fin. S. Etienne les combat et les convainc sur ces trois chefs, en quoi nous le pouvons considérer

1°. Comme un généreux défenseur de la divinité de Jésus-Christ.

2°. Comme un généreux défenseur de son humanité glorieuse.

3°. Comme un généreux défenseur de la vérité de l'Evangile.

—

VIII. — *Posuisti, Domine, super caput ejus coronam de lapide pretioso.* (Ps. xx).

En faisant attention sur le nom d'*Etienne,* qui signifie couronne, nous verrons

1°. Que la sagesse de ce saint diacre a vaincu l'aveuglement des Juifs; c'est la première couronne dont il a été orné.

2°. Que l'innocence de ce saint diacre a vaincu toutes leurs impostures, c'est la seconde couronne.

3°. Que la force de ce saint diacre a surmonté la cruauté des Juifs, c'est la troisième couronne que le Seigneur lui a donnée, et sur la terre et dans le Ciel.

—

IX. — Il y a une parfaite conformité entre la mort de S. Etienne et celle de Jésus-Christ.

1°. L'un et l'autre sont des innocents haïs parce qu'ils prêchent la vérité.

2°. L'un et l'autre sont persécutés parce qu'ils s'élèvent contre le vice.

3°. Enfin, l'un et l'autre emploient leurs derniers soupirs pour sauver ceux qui lui donnent la mort.

—

X. — La division la plus juste sur ce sujet est de montrer

1°. Qu'il a eu une pureté angélique dans son ministère et dans son emploi, avoir soin des veuves et fournir à leurs besoins.

2°. Une force héroïque dans son martyre, puisqu'il est le premier qui a souffert la mort pour le Sauveur, et même la mort la plus cruelle.

3°. Une charité toute divine dans le pardon des injures, ayant prié pour ses propres bourreaux, à l'exemple du Sauveur.

XI. — Pour ne pas nous éloigner de l'éloge que le Saint-Esprit donne à S. Etienne dans les Actes des Apôtres, je me sens obligé de vous dire que, plein de grâce et de force, il faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple; c'étaient de grands prodiges de charité. La charité renferme deux choses, l'amour de Dieu et l'amour du prochain, qui sont comme deux ruisseaux d'une même source, deux branches d'une même tige. La perfection de l'amour de Dieu, c'est le zèle de sa gloire, mais un zèle ardent et généreux pour soutenir ses intérêts jusqu'au péril de sa vie. La perfection de l'amour du prochain ne consiste pas précisément à aimer ceux qui nous aiment, mais à aimer pour Dieu ceux qui nous disent des injures et qui nous font des outrages. Et c'est en ces deux choses que la charité de S. Etienne s'est rendue recommandable. De sorte qu'on la peut considérer sous trois aspects différents : 1°. Comme une charité pleine de zèle, —2°. Pleine de force, —3°. Pleine de douceur. Pleine de zèle pour soutenir la gloire et les intérêts de Dieu; pleine de force pour les soutenir jusqu'à la perte de sa vie ; pleine de douceur pour pardonner sa mort à ses ennemis, jusqu'à demander leur grâce.

—

XII. — S. Etienne a dans les Juifs deux sortes d'ennemis à combattre : ceux de Jésus-Christ et les siens. Mais, pour les combattre, il s'y prend d'une manière bien différente de la nôtre.

1°. Il ne peut souffrir que les ennemis de Dieu l'offensent, et il emploie contre eux tout ce qu'il a de zèle.

2°. A l'égard de ses ennemis, il oublie tous les outrages qu'ils lui font et n'a pour eux qu'une douceur charmante. Admirable exemple pour tous les chrétiens!

Voilà les deux règles que j'ai à vous proposer pour vous faire voir de quelle manière vous devez vous comporter en ces deux rencontres; et, pour prendre des règles plus sensibles, je m'arrêterai à la personne et à la conduite de S. Etienne. — En effet, examinez bien ce qu'il a fait et ce qu'il a dit, et vous apprendrez jusqu'où doit aller votre zèle à l'égard des ennemis de Dieu : ce sera le sujet de mon *premier point*. — Jusqu'où doit aller votre douceur et votre patience à l'égard de vos propres ennemis : ce sera le sujet de mon *second point*. — Le zèle de S. Etienne à défendre les intérêts et la gloire de Dieu contre la malice et la dureté des Juifs ses ennemis, première matière de son éloge; la charité de S. Etienne à renoncer à ses propres intérêts, à excuser et demander grâce pour ses propres ennemis, seconde matière de son éloge.

—

XIII. — S. Etienne a été un parfait exemple de charité, et le premier

exemple de la charité parfaite. Voilà, Messieurs, jusqu'où peut aller la charité du christianisme la plus excellente : aimer entre les hommes jusqu'à ses propres ennemis, aimer Jésus-Christ jusqu'à lui sacrifier sa propre vie. L'amour ne saurait avoir ni plus d'étendue ni plus de force. On ne peut donner de louange à S. Etienne qui soit ou plus véritable ou plus propre que de dire qu'il a été comme le modèle et l'idée de la charité chrétienne. Mais ce qui lui rend cet éloge encore plus particulier, c'est qu'il a été le premier de tous les chrétiens qui ait porté cette vertu à ce haut point de perfection; puisqu'il a appris à tous les chrétiens jusqu'où elle pourrait aller, avant qu'il l'eût pu apprendre de personne.

Cette proposition renferme deux vérités que nous allons examiner dans les deux parties de ce discours :

1°. Que S. Etienne a été un parfait exemple de charité.

2°. Qu'il a été le premier exemple de charité parfaite.

J'entreprends cet éloge avec d'autant plus de plaisir que je travaille sur un fonds solide et inébranlable. On ne me reprochera point d'avoir composé moi-même mon héros, et d'avoir tracé une idée de la charité qui n'est qu'une pure idée : je ne dirai rien dont le Saint-Esprit ne me soit garant, c'est lui-même qui a bien voulu dicter la vie de notre saint, laquelle est rapportée bien au long dans les Actes des Apôtres : de sorte que, quelque incroyable que puisse paraître ce que je vais dire, il ne sera pas même permis d'en douter.

—

XIV. — On peut dire que S. Etienne a souffert deux martyres : l'un des bourreaux, l'autre de soi-même et de son amour, en sacrifiant intérieurement et extérieurement à la foi de Jésus-Christ et à son Evangile le ressentiment naturel de haine, de colère et de vengeance qu'il devait avoir contre ses persécuteurs. On peut conclure, ayant comparé ces deux sortes de martyres ensemble, que le plus grand a été le martyre non sanglant où ce saint diacre n'a pas eu d'autre bourreau que son amour : *Jàm coronam novam habebat, et ideò palmam martyrii suo nomine præstabat* (Aug., *Serm.* 2).



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, 1er serm. sur S. Etienne, où il montre l'effet de la nativité du Sauveur sur ce premier martyr, s'étend sur les vertus de ce grand saint, et principalement sur l'amour des ennemis, et sur l'efficace de sa prière dans la conversion de S. Paul. — Au 2e serm., il montre comment S. Etienne a parfaitement imité le Sauveur, en priant pour ceux qui le lapidaient, en marquant du zèle contre les ennemis de Dieu, et n'ayant que de la bonté et de la douceur pour les siens propres. — Dans le 3e : comment S. Etienne a cherché la gloire du Sauveur, et non la sienne, et comme en toutes choses il a suivi les traces de ce divin Pasteur. — Dans le 4e, il exhorte à l'amour des ennemis, sur l'exemple de Jésus-Christ attaché à la croix et de S. Etienne lapidé par les Juifs, et il finit en montrant l'injustice et le malheur des vindicatifs. — Dans le 5e, il montre que S. Etienne est donné à toute l'Eglise comme un modèle de pureté, de patience, de foi, de charité, et de l'amour des ennemis. — Au 6e, il dépeint le triomphe de ce grand saint, ses prérogatives, et il rapporte au long toute l'histoire de son martyre, et ensuite les miracles qui se sont faits en divers lieux par son intercession. (*Civitat.* XXII, 8). — Voir aussi les sermons 32, 33, 52, 61, 70, 71, 72 jusqu'au 100e (*de Diversis*). — *Epist.* 103, il rapporte qu'il avait dans son église d'Hippone des reliques de S. Etienne, comme il y en avait dans d'autres églises.

S. Fulgence, Sermon sur ce sujet : Comparaison continuelle de Jésus-Christ naissant et de S. Etienne mourant pour Jésus-Christ.

S. Grégoire de Nysse a fait un discours en l'honneur de ce premier martyr, où il dépeint particulièrement le combat qu'il eut à soutenir contre les docteurs de la loi.

S. Chrysostôme, Sermon 33, fait un long discours où il réunit tout ce qui se dit à l'honneur et à la louange de ce saint martyr.

S. Irenée, III, xii, dit de très-belles choses à la gloire de S. Etienne.

S. Jérôme, *in Isaïam*, xlvi, et dans ses Epîtres 15 et 25, en parle avec éloge.

S. Grégoire, Pape, *Morales*, II, ii, et *Dialogues*, i, ii.

S. Evode, I, vi, en fait un grand et bel éloge.

Eusèbe d'Emesse a une homélie sur ce saint qu'il représente exposé à la fureur de ses ennemis, et pardonnant les outrages qu'il reçut d'eux.

S. Chrysologue, Sermon 154, fait l'éloge de ce saint et en parle magnifiquement.

S. Astère, évêque d'Amasée, a fait le panégyrique de S. Etienne, dont l'extrait est tiré de Photius, et traduit du grec par Bellegarde.

S. Proclus, *Orat.* II, en a fait aussi un fort bel éloge.

Gennadius, ch. XLVI, en parle aussi.

S. Pierre Damiens, *Sermon* 62 (*de Sanctis*), a un sermon sur S. Etienne que quelques-uns attribuent à S. Bernard.

S. Laurent-Justinien, Sermon 2, fait voir le secours que S. Etienne reçut du ciel dans son combat, et comment il a suivi l'exemple du Fils de Dieu.

S. Thomas, sur ces paroles : *Stephanus plenus gratiâ et fortitudine*, supposant que ce nom d'Etienne signifie *Couronne*, montre que ce saint a mérité toutes les couronnes des autres saints.

Albert le Grand, sur ces paroles : *Video cœlos apertos, etc.*

Guillaume de Paris, *in proprio sanctorum*, Serm. 15, a plusieurs considérations sur les combats de ce grand saint avec les docteurs de la loi.

Denys le Chartreux a deux sermons sur les vertus et les mérites de S. Etienne.

Radulphus Ardens, sur le 6e chap. des *Actes des Apôtres*, fait un beau discours pour montrer combien S. Etienne est recommandable, et pour quelles vertus en particulier.

[Livres spirituels et autres]. — *Vie des Saints*, par divers auteurs, **Bollandus, Surius, Ribadeinera**, etc.

Méditations sur les fêtes de l'année, par **Suffren, Haineuve, Nouet, Crasset**, etc.

Les Interprètes qui ont écrit sur les *Actes des Apôtres.*

[Les Prédicateurs.] — **Molinier,** quoique un peu ancien, peut encore être d'usage.

Le P. Catillon, Avent.

Le P. Grisel, Avent intitulé *Balthazar.*

Le P. Senault, de l'Oratoire.

Le P. Texier, Panégyriques.

Bourdaloue, Panégyriques.

Biroat, Panégyriques.

Le P. de la Colombière, Sermons.

Le P. de la Pesse, Sermons.

Discours chrétiens, sur les principales fêtes de l'année.
Montmorel a une homélie et un sermon sur ce sujet.
Sermons sur tous les sujets, Panégyriques par **Houdry.**
Dans les *Essais de Panégyriques,* il y a trois abrégés de sermons.

§ III.

Passages, Exemples, Figures, Applications de l'Écriture.

Elegerunt Stephanum, virum plenum fide et Spiritu-Sancto. Act. VI, 5.

Ils élurent Etienne, homme rempli de foi et du Saint-Esprit.

Stephanus, plenus gratiâ et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo. Ibid. 8.

Etienne, plein de grâce et de force, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

Surrexerunt quidam de synagogâ quæ appellatur Libertinorum et Cyrenensium, etc.. disputantes cum Stephano, et non poterant resistere sapientiæ et Spiritui qui loquebatur. Ibid. 10.

Quelques-uns de la Synagogue qui est appelée des Affranchis et de celle des Cyrénéens, etc., s'élevèrent contre Etienne, et se disputaient avec lui; mais ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit qui parlait en lui.

Tunc summiserunt viros qui dicerent se audivisse eum dicentem verba blasphemiæ in Moysen et in DEUM. Ibid. 11.

Alors ils subornèrent des gens pour leur faire dire qu'ils l'avaient entendu blasphémer contre Moïse et contre DIEU.

Commoverunt itaquè plebem et seniores et scribas; et concurrentes rapuerunt eum et adduxerunt in concilium. Ibid. 12.

Ils émurent donc le peuple, les sénateurs et les docteurs de la loi, et, se jetant sur Etienne, l'entraînèrent et l'emmenèrent au conseil.

Statuerunt falsos testes, qui dicerent : « Homo iste non cessat loqui verba adversùs locum sanctum et legem. » Ibid. 13.

Ils produisirent contre lui de faux témoins, qui disaient : « Cet homme dit sans cesse des paroles de blasphème contre le lieu saint et contre la loi. »

Audivimus eum dicentem, quoniam JESUS *Nazarenus hic destruet locum istum, et mutabit traditiones quas tradidit nobis Moyses.* Ibid. 14.

Nous lui avons ouï dire que ce JÉSUS de Nazareth détruira ce lieu-ci et changera les traditions que Moïse nous a laissées.

Et intuentes eum omnes qui sedebant in concilio, viderunt faciem ejus tanquàm faciem angeli. Ibid. 15.

Et tous ceux qui étaient assis dans le conseil, ayant les yeux arrêtés sur lui, virent son visage semblable au visage d'un ange.

Durâ cervice, et incircumcisis cordibus et auribus, vos semper Spiritui-Sancto resistitis : sicut patres vestri, ità et vos. Act. VII, 51.

Têtes dures et inflexibles, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit, et vous ressemblez toujours à vos pères.

Quem prophetarum non sunt persecuti patres vestri? et occiderunt eos qui præ-

Quel est le prophète que vos pères n'ont point persécuté ? Ils ont tué ceux qui leur

nuntiabant de adventu Justi, cujus vos nunc proditores et homicidæ fuistis? Ibid. 52.

prêchaient l'avènement du Juste, que vous avez livré et mis à mort.

Audientes autem hæc, dissecabantur cordibus suis, et stridebant dentibus in eum. Ibid. 54.

A ces paroles, ils entrèrent dans une rage qui leur déchirait le cœur, et ils grinçaient des dents contre lui.

Cùm autem (Stephanus) esset plenus Spiritu-Sancto, intendens in cœlum, vidit gloriam DEI *et* JESUM *stantem à dextris* DEI. Ibid. 55.

Etienne, rempli du Saint-Esprit, levant les yeux au ciel, vit la gloire de DIEU, et JÉSUS qui était debout à la droite de DIEU.

Et ait : « Ecce video cœlos apertos, et Filium Hominis stantem à dextris DEI. » Ibid. 55.

Et il dit : « Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'Homme debout à la droite de DIEU. »

Exclamantes autem voce magnâ, continuerunt aures suas, et impetum fecerunt unanimiter in eum. Ibid. 56.

Alors ils s'écrièrent tous d'une voix, et, se bouchant les oreilles, ils se jetèrent sur lui tous ensemble.

Et ejicientes eum extra civitatem, lapidabant. Ibid. 56.

Et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidèrent.

Et testes deposuerunt vestimenta sua secùs pedes adolescentis qui vocabatur Saulus. Ibid. 57.

Et les témoins mirent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

Et lapidabant Stephanum invocantem et dicentem : « Domine JESU, *suscipe spiritum meum.* » Ibid. 58.

Ils lapidaient Etienne, et lui, invoquait JÉSUS, et disait : « Seigneur, recevez mon esprit. »

Positis autem genibus, clamavit voce magnâ : « Domine, ne statuas illis hoc peccatum. » Ibid 59.

S'étant mis à genoux, il cria à haute voix : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. »

Et, cùm hoc dixisset, obdormivit in Domino. Ibid.

Après cette parole, il s'endormit dans le Seigneur.

Saulus autem erat consentiens neci ejus. Ibid.

Saul avait consenti comme les autres à la mort d'Etienne.

Curaverunt autem Stephanum viri timorati, et fecerunt planctum magnum super eum. Act. VIII, 2.

Quelques hommes qui craignaient DIEU prirent soin d'ensevelir Etienne, et firent ses funérailles avec grand deuil.

Posuisti, Domine, super caput ejus coronam de lapide pretioso. Ps. 20.

Seigneur, vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses.

Configuratus morti ejus. Philipp. III, 10.

Il s'est rendu conforme à la mort du Fils de DIEU.

Numquàm sic locutus est homo sicut hic homo. Joan. VII, 46.

Jamais homme n'a parlé comme cet homme.

Molliti sunt sermones ejus sicut oleum, et ipsi sunt jacula. Ps. 54.

Ses discours ont la douceur de l'huile, mais ce sont véritablement des traits.

Dico vobis, diligite inimicos vestros. Matth. v, 44.

Je vous le dis, aimez vos ennemis.

Commendat charitatem suam DEUS *in nobis, quoniam cùm adhùc peccatores essemus, Christus pro nobis mortuus est.* Rom. v, 8.

DIEU a rendu sa charité recommandable en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, JÉSUS-CHRIST a donné sa vie pour nous.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[Etienne premier martyr]. — Plusieurs étaient morts avant S. Etienne pour la défense de la loi judaïque et pour la justice, comme quelques prophètes, les Machabées, S. Jean-Baptiste; mais personne n'avait encore donné sa

vie pour Jésus-Christ. Ce devait être une grande joie au Sauveur de voir cette nouveauté, ce premier sang que l'Eglise lui rendait, cette première vie qu'elle lui sacrifiait en échange de la sienne. Celui qui fait le premier une belle action mérite toujours plus de gloire et d'admiration que les autres, car il faut plus de courage, de résolution et de force d'esprit pour commencer que pour aller après les autres. Le fréquent exemple rend une chose commune, et la fait paraître plus aisée ; quand nous l'avons vu faire aux autres, nous la croyons faisable. Les plus braves marchent à la tête de l'armée pour tirer les autres après eux. Les Hébreux disent que, quand la mer Rouge s'ouvrit devant le peuple d'Israël, ils furent tellement effrayés de la profondeur de ces gouffres, qu'ils n'osèrent s'y fier ; ils crurent que la mer n'avait ouvert cet abîme que pour les engloutir, et, quoique Pharaon les suivît de près, ils s'arrêtèrent à la vue d'une si étrange nouveauté ; chacun se regardait avec étonnement, quand le brave Aminadab s'avance à la tête, et pousse hardiment son chariot dans ces sables ; son escadron le suivit avec tant d'assurance, que Pharaon même eut la témérité de s'y engager.

[Acham]. — Je remarque dans l'Ecriture une merveilleuse différence entre deux hommes que les Juifs ont lapidés. Ces deux hommes sont Acham et S. Etienne. Tous deux meurent d'un même supplice, et chacun jette sa pierre sur l'un et l'autre. Mais Acham meurt sous un fardeau de pierres (Josué IX), pour avoir offensé la vérité, et saint Etienne y meurt pour l'avoir défendue. C'est la justice qui ôte la vie à Acham, et c'est l'amour de la vérité qui la fait perdre à S. Etienne. Ces deux supplices sont semblables quant à la peine, mais bien différents quant à la cause. Acham le souffre comme un criminel qui l'a justement mérité, et saint Etienne l'endure comme un victorieux qui triomphe. Ce supplice a été honteux à Acham, et il a été glorieux à Etienne. Ils ont été tous les deux des victimes, mais Acham fut une victime immolée à la colère de la justice, et S. Etienne en a été une immolée à la gloire de la vérité. Acham a été une victime d'expiation, et S. Etienne une victime d'innocence, couronnée de grâce.

[Les pierres de ce martyre]. — Il fallait un autel à S. Etienne pour être une victime agréable aux yeux de son Dieu ; mais où le trouverons-nous, et de quelles pierres sera-t-il bâti ? La loi voulait que *l'autel fût de terre*, ou que, si on en dressait de pierres, *ces pierres n'eussent point été taillées ni polies, et que le fer ne les eût point touchées* (Deuter. XXVII). Autrement l'autel était profané. Si la loi ordonnait ainsi que l'autel fût bâti de pierres informes, ne voyons-nous pas l'autel préparé à la victime, le saint lévite, dans l'amas confus des pierres qui couvrent et qui tuent son corps. Ces pierres n'ont point été taillées, et il est vrai de dire que tous les autels où les Juifs avaient offert des sacrifices à Dieu n'ont jamais été si

honorés que celui de notre saint martyr. DIEU n'a vu sur ceux-là que des animaux, et il regarde sur celui-ci un holocauste raisonnable, une victime innocente et sanctifiée, qui n'est pas consumée par un feu matériel, tel que l'allumaient les sacrificateurs ordinaires, mais par un feu divin et spirituel, celui de la charité que le SAINT-ESPRIT seul peut allumer.

[La charité de S. Etienne]. — S. Fulgence témoigne qu'il se faisait, pendant le martyre de S. Etienne, à peu près la même chose qui arrive lorsque des pierres se choquent les unes les autres : il en sort des étincelles. Ainsi les pierres qui frappaient ce saint martyr faisaient sortir de son cœur le feu de la charité : *Cùm lapides illi Stephanum percutiunt, ignem charitatis eliciunt.* Il n'était pas nécessaire d'embrasser le christianisme pour aimer ceux qui nous aiment, un Turc en fait bien autant, et peut-être plus ; mais aimer nos ennemis, les aimer lorsqu'ils nous affligent, nous calomnient, nous outragent, voilà ce qui nous distingue des infidèles, dit S. Paul. *Quand je livrerais mon corps aux flammes, quand je donnerais tous mes biens aux pauvres, si je n'ai pas la charité, si je ne pardonne pas à mes ennemis, je ne suis rien.*

[Ressemblance de S. Etienne avec le Fils de Dieu]. — S. Augustin avance avec raison que notre saint martyr Etienne a eu une parfaite ressemblance avec le Sauveur. Il fut condamné par les mêmes juges que le Seigneur, pour le même crime, dans les mêmes formes et avec les mêmes procédures. Les miracles qu'il fait lui attirent l'envie des Juifs ; ils l'accusent publiquement d'avoir blasphémé contre DIEU et contre Moïse. Ainsi ils avaient accusé JÉSUS-CHRIST d'avoir dit qu'il détruirait le temple et qu'il abolirait la loi ; l'une et l'autre accusation sont également injustes. JÉSUS-CHRIST, bien loin d'abolir la loi, était venu, comme il le dit lui-même, pour l'accomplir dans tous ses points : *Non veni solvere legem, sed adimplere;* et le temple qu'il devait détruire était celui de son corps, qu'il voulait immoler à sa mort, pour le rétablir trois jours après, à sa résurrection glorieuse : *Et post triduum reædificabo illud.* S. Etienne, au lieu d'avoir blasphémé contre DIEU et contre Moïse, fait voir dans ses discours une profonde connaissance de la doctrine de ce saint législateur, dont il explique les oracles et développe le sens avec tant de netteté, que ses accusateurs n'ont rien à lui répondre : de sorte que, comme il leur montrait clairement son innocence, ils étaient enflammés de fureur et grinçaient des dents de rage, parce qu'ils ne pouvaient le convaincre d'aucun crime : *Stridebant dentibus in eum.*

Que c'était un admirable spectacle de voir le Sauveur gardant le silence au milieu de cette troupe de satellites furieux, de témoins apostés, de juges iniques, de soldats insolents ! Les uns l'accusaient faussement, les autres l'insultaient avec mépris, ses juges l'interrogeaient avec or-

gueil, et parmi cette foule confuse d'accusations, d'outrages, d'indignités, de cris, de blasphèmes, le divin Agneau se tait : *Jesus autem tacebat.* S'il ouvre la bouche, ce n'est pas pour défendre sa vie, qu'il abandonne très-volontiers à la rage de ses bourreaux, mais seulement pour rendre témoignage à la vérité, et pour la prêcher même au milieu des supplices. — S. Etienne imite en tout son cher Maître : il ne dit pas un mot pour conserver sa vie, il ne lui échappe pas une parole suppliante pour attirer la compassion de ses juges ; il veut toucher leur cœur pour leur propre intérêt ; il leur reproche leur dureté, mais c'est pour les convertir, non pour les attendrir. Vous êtes des infidèles, leur dit-il en pleine synagogue, et en cela vous ressemblez à vos ancêtres. Moïse leur avait promis un Sauveur, mais ils ne l'ont pas reconnu. Est-il aucun des prophètes dont ils n'aient conspiré la mort? C'est ainsi que ce saint Martyr, loin de défendre son innocence, ne pense qu'à défendre la vérité.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Stephanus, plenus gratiâ et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo (Act. VI). — La force est un avantage considérable, mais qui n'a point de fermeté s'il n'est établi sur la grâce. Il faut faire une alliance de la grâce et de la force pour mettre la vertu de l'homme dans sa dernière perfection. La grâce est, à la vérité, un trésor, mais ce trésor est enfermé dans des vases d'argile, dit l'Apôtre : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus.* Et DIEU l'a ordonné de la sorte afin que la puissance parût dans la faiblesse de l'homme, et que le vaisseau ne pût s'attribuer avec quelque raison la gloire qui n'est due qu'à la force de DIEU qui le soutient : *Ut sublimitas sit virtutis* DEI *et non ex vobis* (II Cor. IV, 7). Mais, quand la force et la grâce sont unies dans une âme, et que l'une ou l'autre est pleine, soit du côté de DIEU qui inspire la grâce et qui anime la force, soit du côté de l'homme qui les reçoit et qui les fait agir dans une correspondance parfaite, on ne peut former une idée plus noble ni plus accomplie d'un grand homme. Ainsi, il ne se peut rien ajouter au caractère et au tableau que le SAINT-ESPRIT nous a donné de S. Etienne.

Certamen forte dedit illi, ut vinceret (Sapient. X). — DIEU l'engagea dans un combat rude et hasardeux, afin qu'il triomphât avec plus de gloire, dans une occasion où il avait en tête des ennemis redoutables par leur nombre, puissants par leur autorité, animés d'un faux zèle, dangereux par leurs artifices, aveuglés par l'excès de leur haine, capables de

tout oser et de tout entreprendre dans l'emportement de leur fureur. Voilà donc diverses sectes de la Synagogue assemblées, dont les plus échauffés se liguent ensemble pour combattre ce jeune diacre ; les Affranchis, les Cyrénéens, les Alexandrins, les Ciliciens, les Asiatiques, s'unissent contre lui ; ces esprits ardents, envieux et jaloux, lui déclarent en même temps la guerre. Le motif en est spécieux : c'est la défense de la religion de leurs pères. Cette guerre est juste en apparence : car ils paraissent armés des lois et des traditions. Mais la haine qui paraît sur leur visage, la malignité qui envenime leur langue, la rage qui éclate dans leurs grincements de dents, que l'Ecriture a remarqués expressément, font bien connaître que c'est la passion qui les anime, que c'est l'envie qui les pousse, que c'est le dessein de perdre S. Etienne qui leur inspire tant de flammes et tant de fureur.

Video cœlos apertos, et Filium Hominis stantem à dextris Dei (Act. VII, 55). — Ces paroles, que S. Etienne prononça au moment où on le lapidait, n'étaient-elles pas une exhortation à tous ceux qui étaient destinés à la mort pour la gloire de Jésus-Christ! Comme s'il leur eût voulu dire : Courage, généreux apôtres que les Synagogues persécuteront! courage, invincibles martyrs qui devez être crucifiés, brûlés et déchirés par les tyrans ! courage, innocentes vierges, qui devez teindre la blancheur de vos lys par l'effusion de votre sang! Ne craignez point ceux qui peuvent tuer le corps, mais qui ne peuvent blesser l'âme. Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'Homme à la droite de son Père, qui vous attend pour vous donner des palmes et des couronnes. Et s'il veut qu'en qualité de premier martyr je sois accablé d'une multitude de cailloux, c'est peut-être pour les convertir en autant de pierres précieuses, qu'il y en aura parmi vous qui, suivant mon exemple et ma piété dans le combat, mériteront des couronnes. S. Augustin a parlé ainsi à la gloire de ce premier héros chrétien. Ah ! si, à la naissance de l'Eglise, on appelait le sang des martyrs la semence des chrétiens, pourquoi ne dira-t-on pas que le courage du premier martyr a été la semence féconde de tous les martyrs qui l'ont suivi, et qui ont arrosé de leur sang l'Eglise naissante de Jésus-Christ.

Spectaculum facti sumus mundo et angelis, et hominibus. (I Cor. IV). — S. Etienne levait les yeux au ciel pour y voir Jésus-Christ, et en même temps Jésus-Christ portait ses yeux sur la terre pour y voir S. Etienne. S. Etienne regardait Jésus-Christ glorieux : ô le beau spectacle ! et Jésus-Christ regardait S. Etienne mourant : quel agréable spectacle ! S. Etienne était ravi de voir un Dieu-Homme, non pas prosterné devant Dieu, mais debout à sa droite : et Jésus-Christ était ravi de voir un homme, non pas abattu sous les pierres dont on l'accablait, mais debout au milieu des bourreaux, et constant dans l'extrémité d'un cruel supplice.

De sorte que, au lieu que S. Paul disait : Nous sommes devenus le spectacle du monde, nous avons été regardés et des anges et des hommes, S. Etienne peut dire : *Spectaculum factus sum Christo et angelis et hominibus*: j'ai été, moi, le spectacle de Jésus-Christ; j'ai été regardé non-seulement des anges et des hommes, mais encore de Jésus-Christ !

Viderunt faciem ejus tanquàm faciem Angeli (Act. vi). — Un visage d'ange dans l'Ecriture, c'est un visage glorieux, plein de lustre et d'éclat, qui a je ne sais quoi de céleste et de ravissant. C'est pourquoi Esther disait à Assuerus: *Vidi te, Domine, quasi angelum* Dei : en regardant Votre Majesté, j'ai cru voir un ange de Dieu, et mon cœur s'est troublé à la vue de votre gloire : car il est vrai que toutes les grâces éclatent sur votre visage. — Ce visage angélique de S. Etienne n'était donc autre chose qu'une transfusion de gloire et un éclat de beauté que l'humanité glorieuse de Jésus-Christ apparaissant voulut lui communiquer, pour beaucoup de raisons. — *Premièrement*, pour autoriser ses paroles par le signe visible de la présence de Dieu, d'autant plus qu'il avait soutenu contre eux la vérité de la résurrection, et cette lumière glorieuse en était un échantillon que Dieu leur produisait. — *Secondement*, pour le rendre formidable aux Juifs, comme Moïse autrefois avec ses rayons lumineux, et pour changer leur colère en respect et en admiration. — Ce fut encore pour honorer S. Etienne, et pour faire connaître la beauté extraordinaire de son âme par la beauté de son corps. L'âme se montre souvent par le corps, et lui communique ses qualités, et Notre-Seigneur voulut que cela se fît en la personne de S. Etienne pour sa justification et pour sa gloire. C'était l'abondance du cœur qui s'était répandue sur son corps; c'était la splendeur de l'âme qui paraissait sur son visage; c'était le Saint-Esprit qui lui donnait cette beauté angélique.

Domine, ne statuas illis hoc peccatum (Act. vii). — La mort de S. Etienne a un rapport admirable avec celle de Jésus-Christ; mais la plus glorieuse conformité que j'y trouve, c'est cette prière héroïque pour ses bourreaux, à l'imitation du Sauveur, qui avait demandé grâce à son Père pour ses persécuteurs. Jésus-Christ n'a rien fait de plus grand dans sa vie et à sa mort que de pardonner à ses ennemis; c'est là comme le dernier caractère de la Divinité ; il meurt après ce dernier effort, comme ne pouvant rien faire de plus admirable. Quand il faisait des miracles, on le prenait pour Elie, pour Jean-Baptiste ressuscité, ou pour quelque autre prophète; mais lorsqu'on lui entend dire « Mon Père, pardonnez-leur, » il est reconnu pour le Fils de Dieu : *Verè Filius* Dei *erat iste*. S. Etienne partage cette gloire avec Jésus-Christ. Il se sert des paroles les plus tendres : *Domine* Jesu, dit-il, *ne statuas illis hoc peccatum* : Seigneur, puisque vous êtes Sauveur, ne laissez pas périr ces misérables, mais faites-leur miséricorde. Jésus-Christ ne se contente pas de prier son Père, mais il em-

ploie la voix de son sang : c'est ce que fait aussi S. Etienne ; en prononçant le nom de Jésus, il verse du sang de toutes les parties de son corps. Il en fait un sacrifice à Jésus-Christ pour attirer sa miséricorde sur ceux qui le lapident. Que la voix de ce sang eut de force, puisqu'elle se fit entendre du Sauveur, et qu'elle en obtint la conversion de Saul ! Ce sang fut la semence féconde d'une infinité de chrétiens par la conversion de l'Apôtre des gentils, et par l'exemple qu'il a donné à tant d'illustres martyrs.

Domine, ne statuas illis hoc peccatum (Act. vii). — C'était beaucoup que S. Etienne eût animé tous les martyrs et leur eût appris, par son exemple, à surmonter les douleurs et à triompher de la mort ; mais c'est bien plus, sans comparaison, que, dans le juste ressentiment de mille injures et de mille coups, il étouffe les désirs de la vengeance, et que, imitant le Fils de Dieu, il demande la grâce de ses ennemis : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum.* Aussi faut-il avouer que cette action fait toute la gloire de S. Etienne, qu'il est plus considérable en oubliant ses outrages qu'en surmontant ses douleurs, et qu'il offre à Dieu quelque chose de plus grand et de plus difficile que la mort, quand il lui offre la modération de son esprit et l'amour de ses bourreaux *Pro lapidantibus orabat ut Christi discipulus, majus aliquid* Deo *morte offerens, nempè animi moderationem et inimicorum dilectionem* (S. Grég. de Naz., orat. xix). Disons donc que la charité que S. Etienne eut pour ses ennemis en a fait un parfait imitateur du Sauveur, et que nous pouvons parvenir à ce suprême degré d'honneur si nous imitons ce saint diacre avec autant de fidélité qu'il a imité Jésus-Christ.

Posuisti, Domine, super caput ejus coronam de lapide pretioso (Ps. xx). — Les SS. Pères honorent S. Etienne du titre de chef et de prince des martyrs, et S. Augustin le nomme même la couronne des martyrs ; couronne qui n'est pas seulement composée d'une pierre précieuse, comme celle dont le Roi-Prophète dit que Dieu couronne chaque juste en particulier, mais d'autant de pierres précieuses qu'on se servit de caillous pour lui ôter la vie. Et de même que le souverain pontife de l'ancien Testament entrant dans le saint des saints portait toujours sur son vêtement douze pierres précieuses, sur chacune desquelles le nom de chaque tribu des enfants d'Israël était gravé, pour le faire souvenir qu'il y devait prier pour tous et prendre indifféremment devant Dieu les intérêts des uns et des autres, ainsi l'on peut dire que, quand S. Etienne entra dans le ciel, il portait, comme premier martyr, une couronne de pierres précieuses, où étaient gravés les noms de tous les martyrs qui devaient souffrir dans la suite des temps, et que dès-lors il pria Jésus-Christ de leur donner la force de vaincre le monde et les tyrans.

Exivit vincens ut vinceret (Apoc. VI). — Je ne sais si vous avez jamais fait réflexion à ce que dit S. Jean, dans son Apocalypse, de cet homme qui partit victorieux pour continuer à vaincre, et auquel on donna une couronne aussitôt que des armes pour combattre. Pourquoi le couronner avant que d'être assuré qu'il a vaincu son ennemi? C'est qu'il avait résolu de le vaincre plutôt par sa patience et par sa douceur que par la force de son arc et de ses flèches. Or, étouffer en soi-même les mouvements de l'impatience pour apaiser la colère de son ennemi, c'est remporter une double victoire, dont la plus noble commence par soi-même. C'est là l'image de S. Etienne : c'est un généreux soldat, qui part victorieux pour continuer à vaincre. Il entre dans le champ de son martyre avec la couronne en tête, parce qu'il a triomphé de ses passions, et résolu de vaincre ses tyrans plutôt par ses prières et par sa charité que par la force et par la résistance. Grand exemple de modération, qui nous apprend qu'il est indigne d'une âme chrétienne de se laisser emporter aux sentiments de la vengeance ; qu'il ne faut pas que la quantité ou la qualité des injures allume nos passions contre la raison, et nous porte à violer le grand commandement que Jésus-Christ nous a fait d'aimer nos ennemis, et de bénir ceux qui nous persécutent. Plus la palme est chargée, plus elle élève ses branches vers le ciel ; plus on nous offense, plus nous devons avoir de douceur et nous élever à Dieu.

Ecce video cœlos apertos, et Jesum *stantem à dextris virtutis Dei* (Act. VII). — Dieu, voulant récompenser dès ce monde la courageuse fidélité de son serviteur Etienne, lui fit voir les cieux ouverts, et l'anima par la vue de Jésus-Christ à la droite de son Père. Ce généreux martyr, dans un transport de joie et de ravissement, fait retentir le son de ces paroles aux oreilles des Juifs, qui, saisis d'une nouvelle fureur, se ferment les oreilles pour ne point entendre ses oracles, et, se jetant sur lui avec impétuosité, le traînent hors de la ville, et l'ensevelissent sous une grêle de pierres qu'ils font pleuvoir sur sa tête. Mais, quelque cruel que fût son supplice, quelque animés que fussent ses persécuteurs, ils ne purent s'empêcher de voir sur le visage de S. Etienne une sainte joie, et comme un rayon de la gloire de Dieu. De quelque manière que cela se fit, il semble qu'il goûta par avance ce bien qui vient de la source de toute félicité. Il est écrit que personne ne verra Dieu et vivra : c'est un privilége, ce semble, réservé à notre saint martyr. Il pouvait dire avec le prophète : *Renuit consolari anima mea; memor fui* Dei, *et delectatus sum* (Ps. VII). La vue de Dieu enchante toutes mes peines, et me fait sentir par avance les prémices de la gloire. C'est ce que son cœur répétait mille fois, au défaut de la langue. Ces pierres qui fondaient sur lui comme un torrent lui furent douces parce que Dieu, par une bonté infinie, sait tirer, pour ses favoris, du miel des pierres les plus dures.

Posuisti, Domine, super caput ejus coronam de lapide pretioso. (Ps. xx).— Je crois pouvoir appliquer ces paroles au grand S. Etienne avec d'autant plus de justice que, selon la pensée de S. Pierre Damien, il n'y a pas même jusqu'au nom de cet illustre martyr qui ne signifie *couronne*. Non-seulement il a reçu la couronne de martyr, et de premier martyr; mais on peut dire que cette couronne a été composée de pierres précieuses, puisque ce sont des pierres qui furent les instruments de son supplice, et dont la Providence forma cette couronne. Il n'y a que ceux qui combattent sur la terre qui soient couronnés dans le ciel ; il faut soutenir une longue guerre et consommer sa course pour recevoir avec l'apôtre S. Paul la couronne de justice à la fin de sa carrière : c'est ce qui rend les couronnes que Dieu met sur la tête des élus infiniment précieuses, puisqu'elles sont le fruit de leurs travaux et la récompense de leurs vertus, et qu'il n'est point de saint qui n'ait été comblé de mérites avant d'être couronné de gloire. La couronne de S. Etienne fut le juste prix de quatre victoires qu'il remporta sur ses ennemis. Son innocence triompha de leur calomnie, sa sagesse de leur aveuglement, sa force de leur cruauté, et sa charité de leur haine. Ces quatre vertus sont comme les quatre pierres qui composent la couronne que Dieu lui a mise sur la tête.

Domine, ne statuas illis hoc peccatum (Act. vii). — C'est la prière héroïque que fait S. Etienne pour ses bourreaux, à l'imitation du Sauveur, qui avait demandé grâce à son Père pour ses persécuteurs. Jésus-Christ n'a rien fait de plus grand dans sa vie et à sa mort que de pardonner à ses ennemis. Le pardon des injures nous paraît difficile, et il l'est effectivement, mais toutes choses sont possibles à celui qui croit qu'il n'y a point de salut à espérer pour qui ne pardonne pas. *Omnia possibilia sunt credenti.* Représentons-nous nous-mêmes au lit de la mort, et toutes les difficultés que nous trouvons à pardonner s'évanouiront. Un vindicatif, en cet état, ne respire que vengeance, lors même qu'il n'a plus qu'un moment à vivre. On appelle un confesseur dans la dernière extrémité; on fait venir cet ennemi, on presse le malade de pardonner à cet objet de sa haine, il le fait d'une voix mourante; mais les sentiments d'une haine invétérée peuvent-ils se dissiper si facilement? Cependant il faut pardonner, si nous voulons que Dieu nous pardonne.

Lapides torrentis illi dulces fuerunt, chante l'Eglise dans l'office de S. Etienne. Je vois, mon Dieu, combien les inventions de votre amour sont admirables : vous savez tirer le miel de la pierre, et une onction délicieuse des rochers les plus durs : *Oleum de saxo durissimo* (Deuter. xxxii). C'est cette onction sacrée qui adoucit les plaies de S. Etienne, et qui le fait comme nager dans la joie lorsqu'il est inondé de ruisseaux de sang. Il voit dans Jésus-Christ les cicatrices adorables des plaies qui lui ont ouvert l'entrée de sa gloire, et plus il participe à ses souffrances, plus il

espère participer à ses couronnes. C'est cette espérance qui devrait être notre unique consolation, dans les amertumes dont la vie humaine est remplie. A la vérité, nous ne voyons pas, comme S. Etienne, les cieux ouverts dans nos afflictions, et Jésus-Christ la palme à la main, prêt à nous couronner comme S. Etienne ; mais si nous avons une foi vive et animée, elle nous découvrira des trésors infinis renfermés dans ces tribulations, qui n'ont rien de rebutant aux yeux de ceux qui ne les considèrent que par rapport aux sens et à la nature. Cette foi pénétrante, qui fait subsister en nous, dit S. Paul, les biens futurs et invisibles que nous espérons, nous fera voir un poids éternel de gloire dans un moment d'afflictions : elle nous représentera le ciel attaché à cette calomnie, à ce mépris, à cet affront, à cette infirmité ; et, voyant un bonheur éternel uni avec des maux passagers, nous embrasserons les uns avec joie, afin d'acquérir et de mériter les autres. Dieu me tiendra compte de cette raillerie que je dissimule, de ce ressentiment que j'étouffe, de cette confusion que j'embrasse. C'est l'expiation de mes offenses, c'est le prix du ciel : en faut-il davantage pour adoucir les plus grandes amertumes? Les consolations humaines endorment la douleur pour un temps; mais celle-ci en adoucit l'amertume jusque dans la source, et, si elle nous laisse quelque sentiment de nos maux pour exercer notre patience, elle remplit le fond de notre âme d'une joie intérieure qui lui fait dire avec le prophète : O mon Dieu, vous avez dilaté et épanoui mon cœur dans les tribulations : *In tribulatione dilatâsti cor meum.* Ainsi, quand vous serez aux prises avec la douleur, regardez l'éternité. Ne considérez pas où vous marchez, dit S. Augustin, mais où vous allez; le chemin que vous tenez est pénible, il est vrai ; mais il conduit au ciel ; ce qui conduit au ciel ne peut être que doux. C'est là un motif bien puissant pour nous faire participer aux joies de S. Etienne dans nos souffrances. Il reçut une plénitude de charité, une plénitude de joie et une plénitude de paix, qui en fit le premier des imitateurs de Jésus-Christ dans la plus héroïque de ses actions, c'est-à-dire dans le pardon des ennemis.

Domine ne statuas illis hoc peccatum (Act. VII). — Il n'est rien de plus admirable, dans la passion de Notre-Seigneur, que ce grand exemple de charité qu'il donne aux hommes, lorsqu'il consacre les dernières paroles de sa bouche, les derniers sentiments de son cœur et sa dernière prière au salut de ses ennemis, lorsqu'il offre en sacrifice la dernière goutte de son sang pour obtenir l'effet de sa demande. Mais jamais ce grand exemple ne fut si fidèlement imité que par S. Etienne. C'est un prodige de charité, qui doit être l'objet de notre admiration et de notre imitation. O mon Dieu, dit ce saint homme, n'imputez pas à mes bourreaux le crime de ma mort. Et, pour être plus facilement exaucé, il prononce le nom adorable du Sauveur, qui lui avait frayé ce chemin ; il fléchit le genou, afin que sa prière, accompagnée de soumission plus entière, eût aussi

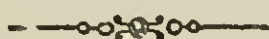
plus d'efficace. — Votre sang, ô Prince des martyrs, a une voix si éclatante, qu'il pénètre de la terre au ciel ; il ne demande pas justice, mais miséricorde ; il ne demande point la vengeance, mais la grâce, pour vos persécuteurs.

Video cœlos apertos, et Filium Hominis stantem à dextris Dei (Act. vii).— Ne vous figurez pas, dit S. Augustin, que Dieu regarde S. Etienne combattre, comme les peuples regardent les athlètes : *Non spectat in agone certantes, sicut populus in scenâ.* Dans ces occasions, les spectateurs ne font que regarder les combattants ; mais ils ne les secourent pas, ils ne leur donnent pas la force de combattre. Mais, si Jésus-Christ a des yeux pour voir ce saint martyr, il a des mains pour le secourir. En même temps qu'il le regarde, il fait couler invisiblement la grâce victorieuse dans son cœur ; il lui communique la force de son esprit. Mais Dieu ne lui donne cette plénitude de grâce que parce qu'il est le premier martyr, comme les premiers effets des causes sont plus vigoureux. C'est la première fois que Jésus-Christ a paru, étant monté au ciel, et qu'il a communiqué cette grâce triomphante et victorieuse, et c'est dans cette occasion que S. Etienne reçoit la plénitude de l'esprit du martyre. Faut-il s'étonner s'il méprise la mort avec tant de résolution et s'il l'endure avec tant de courage ?

Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est (Exodi. xxv). — Si jamais il y a eu un saint qui ait imité parfaitement un Dieu mourant, ç'a été sans doute S. Etienne. La qualité de ses juges et de ses bourreaux, la circonstance même du lieu où il endure, lui donne l'avantage et la commodité de pouvoir imiter le Sauveur. Il meurt comme Jésus-Christ, à Jérusalem ; et, comme la mort du Sauveur était nouvellement arrivée, il se peut faire que les mêmes juges qui condamnèrent le Seigneur condamnèrent aussi son premier martyr, que les mêmes bourreaux qui crucifièrent l'un lapidèrent aussi l'autre. Le saint martyr même imite autant qu'il peut son Seigneur, puisque, ayant vu mourir Jésus-Christ, et se souvenant qu'il avait pardonné à ses bourreaux et prié pour eux, il en fait le motif de sa patience, en pardonnant aux siens et priant pour eux, regardant, dans tout son martyre, la douceur du Sauveur comme un exemple qu'il doit entièrement exprimer en lui-même.

Stephanus, plenus gratiâ et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo (Act. vi). — Vous me demandez quels miracles en particulier a faits S. Etienne : l'Ecriture ne nous les dit pas, et elle se contente de nous assurer qu'il en a fait d'éclatants, dont tout le peuple a été témoin. Mais je me trompe : elle nous dit en particulier les miracles qu'a faits ce grand saint, et c'est à moi à vous les marquer. Elle ne nous dit pas les malades qu'il a guéris ni les morts qu'il a ressuscités ; mais elle

nous parle d'autres prodiges qui, pour être d'une espèce différente, ne méritent pas moins le nom de miracles ; d'autres prodiges dont nous sommes encore plus sûrs, et qui sont plus capables de contribuer à notre édification. Car elle nous dit les excellentes vertus que S. Etienne a pratiquées, les grands exemples qu'il nous a donnés, les signalées victoires qu'il a remportées sur le monde : et tout cela, pesé dans la balance du sanctuaire, est au-dessus des miracles mêmes. Elle ne nous dit pas ce qu'il a fait d'extraordinaire dans l'ordre de la nature, mais elle nous dit ce qu'il a fait de prodigieux dans l'ordre de la grâce ; elle nous dit les miracles de sa sainteté, les miracles de sa sagesse, les miracles de sa constance, les miracles de son invincible charité. (**Bourdaloue**).



§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Erat illi et pulchritudo corporis et flos ætatis, et eloquentia sermocinantis. Augustin. Serm. de S. Stephano.

Il avait, avec la fleur de l'âge, la beauté du corps et l'art de l'éloquence.

In hâc re quòd præpositus est fœminis, testimonium habuit sinceræ castitatis. Id.

Puisqu'on le chargea d'avoir soin des femmes, il fallait qu'on eût reconnu son incorruptible pureté.

Virgo præponitur fœminis, et in hoc testimonium accipit integerrimæ castitatis. Id.

On commet le soin des veuves à un lévite vierge : ce qui est un témoignage de sa parfaite chasteté.

Quasi sæviebat beatus Stephanus; sed sæviebat ore, corde diligebat. August.

S. Etienne paraissait sévère à l'égard des Juifs, qu'il reprenait aigrement, mais cette sévérité n'était que dans sa bouche, pendant qu'il avait l'amour dans le cœur.

Judæi virum Dei *lapidabant, ille rogabat aspiciens* Deum. Id.

Les Juifs lapidaient l'homme de Dieu, et lui, considérant Dieu, le priait au milieu des bourreaux.

Quandò alius oblivisci poterat charissimos suos, tunc ille commendat inimicos. August.

Dans un moment où un autre aurait pu oublier les personnes les plus chères, il recommande au Seigneur ses propres ennemis.

Si Stephanus non orâsset, Paulum Ecclesia non haberet. Id.

Si Etienne n'avait point prié, l'Eglise n'aurait pas maintenant S. Paul.

Formam præbuit fidelibus moriendi. Id.

Il est le modèle de tous ceux qui veulent mourir pour la vérité.

Si quid distare potest inter martyres, præcipuus videtur esse qui primus. August.

S'il peut y avoir quelque différence entre les martyrs, il semble que celui-là est le plus grand qui l'a été le premier.

Retribuere voluit primus ipse Domino

Il a voulu rendre le premier au Seigneur

quod cum omni humano genere accepit à Domino. Id.,

ce que lui et tout le genre humain en avait reçu.

Si non potes imitari Dominum tuum, attende Stephanum conversum tuum. August. Serm. 2 de Concord. cum Donatistis.

Si vous ne pouvez suivre l'exemple de votre Seigneur, imitez du moins celui qui est le serviteur de ce Seigneur comme vous.

Fortitudo vocatur quandù quis seipsum vincit, iram continet. Ambros.

La force consiste à se vaincre soi-même et à se réprimer sa colère.

Hoc est esse confessorem Domini, hoc est esse martyrem, servare invictam circà omnia et solidam firmitatem. Cyprian. Epist. 20.

Etre véritablement confesseur et martyr de Jésus-Christ, c'est lui garder une fidélité inviolable dans toutes les tentations qui nous attaquent.

Pro lapidantibus orabat, ut Christi discipulus, majus aliquid Deo *morte offerens, nempè animi moderationem et inimicorum dilectionem.* Gregor. Nazian. Orat. 19.

Il priait pour ses ennemis, comme un parfait disciple du Sauveur, et par cette action offrait à Dieu quelque chose de plus que sa mort même, savoir sa modération et le pardon des injures.

Stephanum percutiunt, ignem charitatis eliciunt. Fulgent.

Les pierres, en frappant S. Etienne, en font sortir le feu d'une charité divine.

Charitatem pro armis habebat, et per ipsam ubiquè vincebat. Id. Serm. de S. Stephano.

Il avait pour arme la charité, et par elle il était toujours vainqueur.

Surgit Christus exultans de victoriâ famuli sui, et illius patientiam suum ducens triumphum; surgit ut paratior sit ad coronandum athletam. Ambros.

Jésus se lève pour le triomphe de son serviteur, dont il regarde la patience comme sa propre gloire; il se lève pour être plus prêt à couronner ce généreux athlète.

In faciei pulchritudinem splendor exundabat; cùm haberet in se Spiritum-Sanctum, os præ se gestabat angelicum. Hilar. Arelat. Homil. de S. Stephano.

L'éclat et la beauté de son âme faisait par un rejaillissement la beauté de son visage, et, ayant en soi le Saint-Esprit, il portait un air tout angélique.

Ampliorem pro inimicis quàm pro seipso habebat sollicitudinem. Bernard. Serm. de S. Stephano.

Il avait plus à cœur les intérêts de ses ennemis que les siens.

Clamor lapidantium erat clamor furoris; clamor Stephani pietatis. Petrus Damian.

Les cris de ceux qui lapidaient Etienne étaient des cris de fureur; mais ceux que poussait Etienne étaient des cris de miséricorde.

Vincebat Stephanus patiendo, arguebat diligendo, confundebat erudiendo. Laurent. Justini. Serm. de S. Steph.

Etienne vainquait ses ennemis par sa patience, il les reprenait avec amour, il les confondait par ses instructions.

Factus est posteris exemplum patientiæ, fidei magister, hortator præcipuus. Id.

Il s'est rendu un modèle de patience à la postérité, un maître, un prédicateur admirable de la foi.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la théologie.

[Qualités qui font le caractère de S. Etienne]. — S. Etienne avait une âme naturellement noble, un corps bien fait, un courage élevé et généreux ; mais l'ESPRIT-SAINT, qui connaît mieux les choses que nous, n'exprime tous ces avantages que par la plénitude de la grâce, qui relevait et qui sanctifiait ses qualités naturelles: plénitude de grâce qui rendait la beauté de son corps angélique, par une effusion de celle de son âme; plénitude de grâce qui purifiait et éclairait son esprit par les lumières de la foi, *Plenus fide*; plénitude de grâce qui rendait sa conduite réglée par celle de l'Esprit de DIEU qui l'animait, *Plenus Spiritu-Sancto*; plénitude de grâce qui rendait son naturel plus charmant et son courage plus noble, par la lumière et le feu de l'amour de DIEU qui possédait son cœur ; de sorte que sa grâce n'avait pas seulement de l'éclat dans la conversation, dans les entretiens, dans le service qu'il rendait aux veuves, dans le ministère des autels, elle avait encore de la solidité, parce que la douceur de ses paroles, son assiduité dans ses emplois, sa déférence pour les Apôtres, son édification pour le prochain, venait de cette plénitude de grâce qui se répandait au-dehors, et que je ne saurais mieux expliquer que par l'excellente pensée de Tertullien: *Tanta debet esse plenitudo ejus, ut emanet ab animo in habitum, et eructet à conscientiâ in superficiem, ut et foris inspiciat quasi supellectilem suam :* sa plénitude doit être si grande, que de l'âme elle sorte jusqu'à l'habit, que du fond de la conscience elle se répande jusqu'à la surface du corps, et qu'elle considère dans les actions du dehors comme son ameublement et sa parure. Il me semble que voilà une image naïve de la plénitude de grâce dans S. Etienne.

[L'alliance de la grâce avec la force]. — La grâce est un bien fort précieux, mais extrêmement fragile s'il n'est soutenu de la force ; la force est un avantage très-considérable, mais qui n'a point de fermeté s'il n'est établi sur la grâce. Il faut faire une alliance de la grâce et de la force, pour mettre la vertu de l'homme dans sa dernière perfection. La grâce est, à la vérité, un trésor, mais ce trésor est enfermé dans des vases d'argile, dit l'Apôtre : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus* (II Cor. IV, 7) ; et DIEU l'a ordonné de la sorte afin que sa puissance parût dans la faiblesse de

l'homme, et que le vaisseau ne pût s'attribuer avec quelque raison la gloire qui n'est due qu'à la force de DIEU qui le soutient : *Ut sublimitas sit virtutis* DEI, *et non ex vobis* (Ibid.). Mais quand la force et la grâce sont unies dans une âme, et que l'une ou l'autre est pleine, soit du côté de DIEU qui inspire la grâce et qui anime la force, soit du côté de l'homme, qui les reçoit et qui les fait agir dans une correspondance parfaite, on ne peut former une idée plus noble et plus accomplie d'un grand homme. Ainsi, il ne se peut rien ajouter au caractère que le SAINT-ESPRIT nous a donné, et au tableau qu'il nous a peint de S. Etienne : *Stephanus plenus gratiâ et fortitudine.* En même temps il nous a laissé des preuves de la plénitude de cette grâce dont il était animé, et de cette force surnaturelle qui le faisait agir dans toutes les actions extraordinaires et miraculeuses de sa vie, jusqu'à son bienheureux martyre : *Faciebat prodigia et signa magna in populo.*

[Les autres martyrs]. — Si, à la naissance de l'Eglise, on appelait le sang des martyrs la semence des chrétiens, pourquoi ne dira-t-on pas que le courage et le sang du premier martyr a été la semence féconde de tous les martyrs qui l'ont suivi, et qui ont arrosé de leur sang l'Eglise naissante de JÉSUS-CHRIST ? En effet, depuis qu'il a triomphé dans lui-même de cette crainte naturelle qui frappe ordinairement l'imagination des hommes à la vue des supplices, tout ce qu'il y a de martyrs dans l'Eglise n'ont point eu horreur de les endurer. Et, comme si DIEU avait voulu vérifier, des pierres qui ont été les instruments de son martyre, ce qui a été dit des pierres communes, que DIEU en peut faire naître des enfants d'Abraham, ne dirait-on pas que c'est à elles qu'il a donné cette fécondité miraculeuse ? que c'est d'elles qu'il a fait sortir tous les martyrs, ces légitimes enfants d'Abraham, ces innocents Isaacs, qui, touchés de l'exemple de S. Etienne, ont consenti à être immolés à la gloire de leur Maître ?

[Gloire de S. Etienne]. — Comme la gloire d'avoir soutenu les intérêts de JÉSUS-CHRIST jusqu'à l'effusion de son sang est commune à S. Etienne et à tous les autres martyrs qui sont morts pour son amour, passons encore plus loin : disons que la gloire de S. Etienne ne consiste pas précisément en ce qu'il a répandu son sang pour soutenir les intérêts de DIEU, mais en ce qu'il a été le premier de tous les martyrs qui nous en a donné l'exemple. En effet, si c'est élever des trophées à la gloire de JÉSUS-CHRIST, comme dit S. Jérôme, que de mourir pour lui, quel bonheur n'est-ce pas pour S. Etienne de pouvoir se glorifier d'avoir été le premier de tous les fidèles qui lui a dressé ces trophées ! C'est une grande gloire, à la vérité, que d'être martyr, encore plus grande que d'être celui des martyrs qui a le plus souffert ; mais il faut avouer que d'être le premier de tous les martyrs c'est le plus haut degré de la charité chrétienne,

parce que, outre que la primauté est toujours glorieuse, particulièrement dans un ordre aussi éclatant que celui des martyrs. elle suppose encore qu'elle est l'effet d'une grandeur de courage qui ne s'est point trouvée dans les autres, et qu'il faut avoir plus de vertu qu'eux pour répandre son sang avant d'y être animé par aucun exemple.

[En quoi consiste proprement la force]. — La force, comme disent les philosophes, est une vertu qui consiste en une certaine vigueur d'esprit qui nous fait mépriser sagement tous les hasards de la vie, soit en assaillant avec justice tous les ennemis de notre bonheur, soit en nous défendant avec prudence contre les mêmes ennemis, ou en souffrant courageusement leurs assauts. De-là vient qu'elle a deux offices entièrement contraires : faire et souffrir, entreprendre et endurer. Cela supposé, nous pouvons considérer la force agissante de S. Etienne, le contempler dans l'exercice, et nous verrons que ce que le SAINT-ESPRIT dit de lui est véritable : *Faciebat prodigia et signa* ; que partout il faisait des merveilles et des prodiges. Y eut-il jamais martyr dont les entreprises aient été plus hardies et plus heureuses ? Ce qui aurait étonné la constance des autres ne servait qu'à lui enfler le courage. Les douze Apôtres, ces grands hommes, ces hommes prodigieux, ces héros du christianisme, ces miracles de la grâce, ces fermes colonnes de l'Eglise, ces hommes à qui le SAINT-ESPRIT par sa descente visible avait communiqué particulièrement le don de force, avouent qu'ils ne peuvent porter qu'une sorte de ministère : Etienne, plein de grâce, est propre à tout ; il entreprend et exécute tout : *Plenus fortitudine faciebat prodigia.*

[L'amour des ennemis et le pardon des injures]. — Quoique, selon les sentiments de la nature corrompue, il n'y ait rien de plus doux que la vengeance, parce qu'elle flatte l'inclination naturelle de tous les hommes à conserver ou leur honneur, ou leurs biens, ou leur vie, on peut dire néanmoins que cette passion n'est ordinaire qu'aux petits esprits. Endurer, c'est courage ; ne pouvoir souffrir, c'est faiblesse, et la vengeance est un mouvement que la raison désavoue. Ajoutez qu'il est vrai que l'amour des ennemis est une vertu que la seule raison ne nous persuade pas aisément, et dont les actes sont si héroïques, qu'ils ont été inconnus aux hommes qui ont précédé la loi de l'Evangile ; jusque-là même que, comme Moïse avait permis aux Juifs, par condescendance, le libelle de répudiation, aussi leur avait-il permis, comme à des hommes qui n'étaient pas encore sous la loi de grâce et de perfection, mais de rigueur et de servitude, de se venger de leurs ennemis et d'en souhaiter la punition ; mais ce que les ombres de l'ancienne loi ont caché aux hommes, les lumières de la nouvelle le leur découvrent : car il ne faut pas croire que l'amour des ennemis soit du nombre de ces vertus que l'on appelle de surérogation : c'est une vertu de précepte. « Aimez vos ennemis, dit JÉSUS-CHRIST à tous les

chrétiens; bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous persécutent». Il l'a confirmé par son exemple sur le Calvaire, où il pria pour ceux qui le crucifiaient. Et, dans la crainte qu'il avait que les hommes ne fussent assez lâches pour dire qu'il faut avoir la vertu d'un Homme-Dieu pour étouffer l'inclination naturelle que nous avons à nous venger, il nous en donne un exemple héroïque dans la personne de S. Etienne, qui en triompha dans la fleur de son âge, dit S. Augustin, âge où le sang et les passions contribuent ordinairement à nous rendre plus susceptibles des sentiments de ces passions violentes de haine et de vengeance.

[Circonstances qui relèvent le mérite de S. Etienne.] — Il y a quatre choses qui relèvent merveilleusement le mérite et le prix de notre saint martyr Etienne, dans le pardon des injures et l'amour des ennemis : — la qualité de ces mêmes ennemis, — leur fureur contre lui, — le sujet de leur fureur, — et l'amour qu'il leur rendait en échange de tout cela. — 1° quand notre ennemi est un méchant homme, il nous semble qu'il nous est permis de le haïr, comme cela l'était dans l'ancienne loi — 2°. Quand il viole tous les droits de la nature et de l'amitié, qui l'obligeaient à nous aimer. — 3° Quand il nous porte une haine implacable, qu'il nous a tellement en horreur qu'il ne peut nous voir ni entendre ni souffrir en aucune manière, comme ceux de qui Job se plaignait. — 4°. Quand il nous hait de la sorte sans aucune raison, n'ayant reçu de nous que des faveurs. — N'est-il pas véritable que c'est une chose bien difficile que d'aimer une personne avec toutes ces mauvaises circonstances? C'est cependant ce que S. Etienne a fait, et il l'a fait dans la dernière perfection.

[Dieu exauce les prières de ceux qui prient pour leurs ennemis]. — Les théologiens disent que Dieu exauce plus facilement les prières que nous faisons pour nos ennemis, parce qu'elles sortent d'une charité plus désintéressée, et qu'elles ont un caractère de miséricorde qui ressemble à la bonté de Dieu. Et S. Augustin assure que S. Etienne mérita par sa prière la conversion de S. Paul et donna cet apôtre à l'Eglise. Ne pouvons-nous donc pas comparer les pierres qui accablèrent S. Etienne aux pierres sur lesquelles Jacob se reposa autrefois? Ce saint patriarche en fait un autel, il l'oint d'huile : c'est ce que fait aussi notre saint martyr : il fabrique un autel des pierres dont ses bourreaux l'accablent, il l'arrose de l'huile de ses ferventes prières, il s'y immole lui-même en holocauste pour ses propres bourreaux; enfin, il s'y repose dans le Seigneur, n'ayant rien pu faire de plus beau ni de plus magnifique en ce monde que de se rendre un parfait imitateur de son Sauveur.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Eloge de S. Etienne]. — Je ne m'étonne pas, Chrétiens, si le Saint-Esprit a voulu être le Panégyriste du glorieux S. Etienne, après que tout le ciel a admiré ses combats, et que le Fils de DIEU lui-même en a été le spectateur. Il était bien juste que celui qui avait prêché un des premiers la foi et l'Evangile du Sauveur du monde, qui avait le premier donné sa vie pour sa querelle, et qui l'avait imité le premier en pratiquant la plus haute et la plus difficile de ses maximes, qui consiste à pardonner à ses ennemis; il était bien juste, dis-je, que celui-là fût loué de la même bouche que lui; que la vérité même, qu'il avait défendue au prix de son propre sang, employât la voix de ce même sang pour publier son éloge, et que le Ciel accomplît l'augure de son nom qui signifie *couronne*, en lui mettant sur la tête une couronne composée de toutes les prérogatives des autres, afin de servir d'exemple à tous les états et à tous les ordres de l'Eglise. Il est vrai qu'après avoir eu pour héraut de ses vertus un des évangélistes du Fils de DIEU même, il ne faudrait pour le louer que le silence et l'admiration; mais je puis dire de lui, en ce jour, ce que le Sauveur dit autrefois aux Juifs en parlant de soi-même, lorsque ses ennemis voulaient empêcher les enfants d'éclater en cris de joie, et de témoigner par des acclamations publiques les sentiments de leur cœur : que, si ceux-là se taisaient, les pierres auraient des bouches et des langues pour publier ses grandeurs. J'en dis ici de même, Messieurs : si nous refusions au grand S. Etienne le tribut de nos louanges, les pierres parleraient en sa faveur et feraient l'office de prédicateurs. J'entends ces pierres qui ont été l'instrument de son martyre, et que je puis appeler autant de pierres précieuses dont sa couronne est composée. Aussi peut-on lui appliquer en particulier ce que S. Bernard dit en général de tous les saints, qu'il ne manque rien à sa gloire et à sa couronne, que d'avoir des imitateurs de ses vertus.

Le christianisme venait de naître, et l'on peut dire que S. Etienne le porta à sa dernière perfection. Les grandes âmes qui agissent par des principes de religion font des démarches qui ne tiennent rien de la len-

teur et de la faiblesse ordinaire aux âmes communes. Engagé par son caractère et par son emploi à soutenir les intérêts de Jésus-Christ et à prêcher son Evangile, il pratiqua avec une générosité héroïque tous les renoncements inséparables de sa profession. J'en remarque trois principaux : il fut préféré aux autres disciples par les Apôtres, pour être élevé à un ministère également difficile et important; il méprisa cette gloire et en consacra tous les avantages à l'honneur de Dieu. Il eut à traiter avec une nation fière et indocile, qui s'offensait de ses instructions et de ses bontés, il méprisa toutes ses insultes et tous ses rebuts, ne songeant qu'à étendre l'empire de Jésus-Christ dans les cœurs. Il avait toutes les qualités qui pouvaient lui gagner l'estime et l'attachement du monde : il se méprisa lui-même; il ne fit cas que de sa foi, et du bonheur qu'il avait de connaître et de publier l'Evangile du Sauveur. (**Le P. de la Pesse**).

[Etienne diacre]. — S. Etienne ayant été reçu au rang des diacres par les Apôtres, il ne suffisait pas qu'il eût pour cela une probité véritable, mais il lui fallait une probité reconnue, une probité éclatante, une probité éprouvée, et à laquelle toute l'Eglise rendît hautement témoignage : car c'est ce qu'expriment ces paroles : *Viros boni testimonii.* Pourquoi? Parce qu'il était question d'un emploi aussi difficile et aussi délicat, dans l'idée même des hommes, qu'il était saint devant Dieu. Je m'explique. S. Etienne fut choisi diacre, et même le premierdes diacres : *Primicerius diaconorum* : ainsi l'appelle S. Augustin. Charge honorable, je l'avoue, mais qui l'engageait, par une indispensable nécessité, à deux choses : l'une, d'administrer les biens de l'Eglise, dont il était par office le dispensateur; l'autre, de gouverner les veuves qui renonçant au monde se consacraient à Dieu dans l'état de viduité. Charge où la sainteté même trouvait des risques à courir, mais où Dieu voulait que S. Etienne servît d'exemple à tous les siècles futurs (**Bourdaloue**).

[Dangers de ses fonctions]. — Comme dispensateur des biens de l'Eglise, Etienne était responsable de sa conduite à Dieu et aux hommes : première épreuve de sa vertu. Car les fidèles alors, par un esprit de pauvreté, vendant leurs fonds et en apportant le prix aux pieds des Apôtres, les Apôtres d'ailleurs, comme le témoigne S. Luc, s'en déchargeant sur les diacres et leur en laissant la disposition, et S. Etienne, entre les diacres, ayant un titre de supériorité par la prééminence de son rang : *Perinde primus*, dit de lui S. Chrysostôme, *ut inter Apostolos Petrus;* il s'ensuit qu'il disposait plus absolument des biens de l'Eglise. Or, cet emploi, quoique saint, devait être pour plusieurs un fatal écueil, et pour les saints mêmes une dangereuse tentation. Et en effet, déjà un apôtre s'y était perdu, et Dieu prévoyait qu'après lui bien d'autres s'y perdraient. Il prévoyait qu'une des plaies les plus mortelles dont serait affligé le monde chrétien, dans la suite des siècles, était l'énorme abus qu'on y ferait des biens eccle-

siastiques, qui sont proprement consacrés par la piété des fidèles pour être le patrimoine des pauvres. Il était donc nécessaire, ajoute S. Chrysostôme, qu'à ce scandale, dont un apôtre réprouvé avait été l'auteur, DIEU opposât un exemple qui en fût le remède et le correctif : je veux dire un homme dont la fidélité irréprochable, dont le parfait désintéressement, dont l'exacte et inaltérable probité dans la dispensation des biens de l'Eglise, fût dès-lors pour ceux qui les posséderaient une règle vivante et toujours présente, et servît au moins à confondre ceux qui viendraient à se relâcher de leurs obligations dans une matière aussi essentielle que celle-là. C'est dans cette vue que S. Etienne fut suscité de DIEU, et c'est ce qui fait une des principales parties de sa sainteté et de son éloge. On lui confie le trésor de l'Eglise, et il le ménage d'une manière qui lui attire non-seulement l'approbation, mais la vénération de tout le peuple de DIEU. A peine est-il chargé de cet emploi, que les Grecs cessent de se plaindre, qu'on ne murmure plus contre les Hébreux, que sans distinction les pauvres, soit étrangers, soit domestiques, sont abondamment secourus; la charité de ce saint diacre suffit à tout, et, avec une vigilance pleine d'équité, il fournit à tous les besoins d'une multitude qui, pour être par profession pauvre de cœur, n'était pas insensible à l'indigence, et moins encore à la négligence de ceux qui devaient pourvoir à ses besoins. (*Le même.*)

[S. Etienne et ses vertus]. — Nous avons remarqué que S. Etienne était engagé par son ministère à secourir les veuves, et à converser avec un sexe si dangereux et si capable d'affaiblir les plus forts. C'est une de ces fonctions qui, dans tous les temps, ont donné plus de prise à la médisance ; mais, par un effet tout opposé, c'est ce qui augmente l'opinion et la haute estime qu'on a conçue de la personne de S. Etienne. Sa réputation est si bien établie, que la plus rigide censure est forcée, sur ce point, de la respecter. Etienne, à la fleur de son âge et dans l'exercice de son ministère, converse avec des femmes, dirai-je sans scandale? c'est peu, mais sans reproche, sans soupçon; et ce n'est point encore assez : car il le fait avec honneur, il le fait avec fruit, il le fait avec une édification qui se communique à toute l'Eglise : voilà ce qui approche du miracle. Voulez-vous voir de quelle distinction et de quel poids est cette louange pour Etienne? Souvenez-vous de ce qu'ont eu à essuyer les plus grands saints en de pareilles occasions. Souvenez-vous de ce qu'il en coûta à S. Jérôme. C'était un homme vénérable, et par sa doctrine et par son austérité, un homme crucifié et mort au monde, un homme dont la vie était une affreuse et perpétuelle pénitence : quelles persécutions, quoique injustes, n'eut-il pas à soutenir! quels bruits, quoique mal fondés, la critique ne répandit-elle pas sur sa conduite! Malgré les sages précautions dont il usa dans la direction de ces illustres Romaines qu'il avait gagnées à DIEU, de quelles couleurs, quoique fausses, n'entreprit-on pas de le noircir! de quelles

apologies n'eut-il pas besoin pour justifier son zèle quoique saint, et ses intentions quoique pures! Quelles plaintes n'en faisait-il pas, et comment lui-même s'en est-il expliqué! (*Le même*).

[Zèle de S. Etienne].— Outre le soin des veuves dont S. Etienne était chargé, et la distribution des aumônes à laquelle il était employé, on peut ajouter encore qu'il a eu ce qu'il y a de plus ardent dans la charité, savoir le zèle, qui le portait à prêcher la parole aux Juifs pour les attirer à Jésus-Christ, et qu'il fut en cela véritablement apôtre, sans en avoir le nom. En effet, ce zèle ardent qui nous pousse à travailler à la conversion des autres n'est, à proprement parler, que la ferveur de la charité même; c'en est comme l'esprit, la pointe et la vivacité : de sorte que ce que la flamme est au feu, le brillant aux astres, l'éclat aux pierres précieuses, de même est le zèle à la charité, sans lequel elle est désarmée et ne peut rien faire ni entreprendre de grand, ou, si elle le fait, elle s'arrête à la moindre difficulté : au lieu que le zèle, dit S. Bernard, lui donne des mouvements ordinaires et des transports semblables aux bouillons de l'eau, laquelle ne sort de son vase que lorsqu'elle est échauffée par un feu violent et qui ne se peut contenir en cet état. C'est ce que le zèle et le feu de la charité fit d'abord dans S. Etienne, que l'Ecriture nous représente rempli du Saint-Esprit : *Elegerunt Stephanum, plenum fide et Spiritu-Sancto,* c'est-à-dire, plein de la charité qui nous attache ce divin Esprit, lequel, n'étant que feu et amour, embrase tout le monde de la même ardeur. Et cette plénitude de notre saint l'oblige de se répandre au dehors, et de prêcher la doctrine du Maître au service duquel il s'était consacré. Or, quoique cette gloire lui fût commune avec une infinité d'autres qui ont porté la foi et l'Evangile jusqu'aux extrémités du monde, on peut dire néanmoins que notre saint martyr a eu cela de particulier par-dessus les autres, qu'il a été le premier qui, se proposant la gloire du Sauveur et son exemple, s'est entièrement sacrifié à son honneur, y laissant sa vie. (**Anonyme.**)

[Même sujet.] — Ce n'est pas une petite gloire pour S. Etienne d'avoir été envoyé, comme un second prophète, pour faire une dernière tentative sur les esprits rebelles et opiniâtres des Juifs. On peut dire qu'il a été comme un second ambassadeur qui leur a été député pour les sommer de se rendre Le Fils de Dieu leur avait prêché lui-même, et les avait éclairés de sa doctrine et de ses exemples, et ils l'avaient rebuté et traité de la manière du monde la plus indigne. S. Etienne est comme un second médiateur qu'il leur envoie pour les porter à se reconnaître et à faire pénitence; il est l'ange et l'ambassadeur qui leur porte la dernière parole de paix de la part de Dieu, lequel n'a pas seulement coutume d'envoyer à son peuple des prophètes pour lui frayer le chemin et lui préparer la voie, mais qui ensuite en charge d'autres pour en recueillir le fruit, et mettre

la dernière main à son ouvrage. Ainsi, avant de paraître lui-même parmi le peuple juif, il leur donne ses prophètes, et immédiatement avant de leur prêcher il leur envoie son précurseur qui était son ange et son ambassadeur : *Ecce mitto angelum meum ante te.* Il en fait de même après qu'il est sorti de ce monde, puisque, outre ses apôtres qui l'ont accompagné, il leur envoie ce dernier ange et ce dernier ambassadeur, pour faire les derniers efforts afin de les réduire; et il est remarqué aux Actes des Apôtres que ce fut lui qui leur reprocha le plus fortement leur infidélité. De manière que, si c'est une gloire incomparable au grand S. Jean-Baptiste d'avoir été le précurseur du Sauveur et son apôtre sans en avoir le nom, avant même qu'il y eût des apôtres à sa suite, et d'avoir été comme l'aurore du jour de la grâce, c'en est une toute semblable à notre saint Etienne d'en avoir recueilli toute la lumière, pour la répandre sur ce peuple aveuglé. L'un est le crépuscule du matin, et l'autre celui du soir; l'un son précurseur, et l'autre comme son substitut en ce même emploi. Tous les deux ont prêché et fait connaître le Fils de Dieu, sans porter le titre d'apôtres; mais ils les ont égalés en zèle, dit S. Augustin, zèle qui a été si ardent en S. Etienne. (*Le même*).

[Etienne le premier persécuté]. — S. Etienne a non-seulement porté et prêché la vérité et la doctrine du Messie, mais il a encore soutenu les premières persécutions et essuyé les premières tempêtes : ce qui est un avantage qui ne donne pas peu d'éclat à sa couronne. En effet, c'est le propre du zèle et d'une charité ardente de s'exposer à tout pour un Dieu qui mérite tout ; jusque-là que S. Paul donne pour marque de son apostolat ses persécutions dans la prédication de l'Evangile. Or, S. Etienne a eu cette gloire particulière d'avoir soutenu les premières contradictions, et d'être celui sur qui le premier orage est venu fondre : car il n'a pas marché seulement sur les pas des Apôtres, il s'est trouvé avec eux dans le choc et dans la mêlée; et, s'il leur a été inférieur en dignité, il ne leur a cédé ni en zèle ni en courage ; mais ç'a été un zèle accompagné de science et de sagesse, lequel l'a fait attaquer les chefs et les principaux docteurs de la loi. Ce fut sans doute la plus dangereuse et la plus cruelle de toutes les persécutions, comme ce fut la première, parce qu'il n'eut pas une seule secte à combattre comme les autres. Ce n'était pas seulement l'idolâtrie et l'ignorance du paganisme qu'il fallait dissiper, et que l'on peut découvrir et convaincre par les seules lumières de la raison ; il eut en tête les docteurs de la loi, et il fallait les porter à quitter cette loi qui jusqu'alors avait été la seule véritable. Il fallait les combattre par leurs propres armes, et les convaincre par leurs principes mêmes ; en un mot, vaincre les plus grands obstacles que la vérité ait jamais eus à surmonter. Vous savez ce que c'est que les querelles de religion, jusqu'à quelle extrémité peut aller un faux zèle, et comme chacun se fait un mérite de son emportement, et un honneur de ne démordre jamais de son opinion,

car souvent ce qui en attache plusieurs au parti qu'ils trouvent, ce n'est pas une conviction de la vérité, mais un désir de nouveauté, qui les pousse avec une chaleur tenant plus de la fureur que du zèle. Ce sont des gens entêtés de leurs sentiments, qui ne les ont pas embrassés pour avoir reconnu qu'ils sont les meilleurs, mais qui veulent absolument qu'ils soient les meilleurs parce qu'ils s'y sont engagés par cabale, et qui ne les défendent que pour maintenir l'avantage qu'ils y trouvent de se faire valoir et de se distinguer. D'où vient que ces sortes de contestations sont d'ordinaire des commencements d'une guerre ouverte, où des paroles on en vient aux mains, et des raisons aux armes, pour emporter par le fer ce que les preuves et les arguments n'ont pu faire décider : particulièrement quand ce zèle mal réglé est allumé et fomenté par l'ambition ou par l'intérêt, après que l'envie ou la jalousie l'a fait naître, comme l'on a vu dans toutes les hérésies et dans les disputes de la religion et de la foi. (*Le même*).

[Les ennemis de la foi que S. Etienne eut à combattre]. — L'occasion dans laquelle notre lévite se vit obligé de paraître pour défendre le christianisme naissant fut contre les docteurs de la loi, dont les uns étaient de ces esprits opiniâtres et entêtés qui ne reviennent jamais quand ils ont une fois pris leur parti, et les autres de ces faux dévots que la passion de paraître grands observateurs de leur religion faisait donner aveuglément dans tous les excès, et qui, jaloux de voir déchoir leur autorité et leur crédit par la vertu et la sainteté des premiers chrétiens, s'étaient ligués pour détruire cette nouvelle loi. Car, quoique les prodiges qu'ils voyaient devant leurs yeux parlassent assez en sa faveur, l'envie les faisait s'obstiner dans leur dureté. Ils paraissent donc en cette lice avec un air de fierté et de suffisance qui promettait déjà la victoire. Mais ce docteur, ce prédicateur du ciel, porte tant de lumière dans leurs yeux qu'ils n'en peuvent soutenir l'éclat ; il parle avec tant de force et d'éloquence, les convainc par tant et de si pressantes raisons, les pousse avec tant de vivacité, qu'ils ne peuvent résister à cet Esprit de Dieu qui l'anime et qui parle par sa bouche : *Et non poterant resistere Spiritui qui loquebatur.* J'avoue qu'il n'a pas, comme les autres Apôtres, parcouru les provinces et les royaumes pour porter l'Evangile aux nations les plus éloignées ; mais, ce qui est la même chose, toutes les sectes et toutes les nations qui se trouvaient dans Jérusalem s'assemblèrent et s'unirent contre lui : *Surrexerunt quidam de Synagogâ quæ appellatur Libertinorum, et Cyrenensium, et Alexandrinorum, et eorum qui erant à Ciliciâ et Asiâ, disputantes cum Stephano.* Il faut qu'il satisfasse seul aux raisons de tous les partis, qu'il défende seul la vérité attaquée par tant de savants, qu'il réfute les uns d'une façon, et les autres d'une autre ; qu'il paraisse seul au milieu de leur synagogue, où tout le monde est contre lui, et où il n'a pour défense que la bonté de sa cause et le secours du ciel. Et c'est dans

ce premier choc et dans ce premier combat que S. Etienne signale sa force aussi bien que sa sagesse ; outre que c'était à la naissance de l'Eglise, lorsque le Christianisme commençait à s'étendre, et dans la première atteinte qu'il donnait aux autres religions, (*Le même*).

[Première victoire de la foi]. — S. Pierre et quelques autres apôtres avaient prêché la divinité de JÉSUS-CHRIST avant S. Etienne ; mais elle n'avait point encore eu d'ennemis déclarés, et, quoique on eût déja fait défense de publier cette loi, personne n'avait encore entrepris de la combattre. Ce fut à S. Etienne que l'on s'attaqua d'abord, et par conséquent la victoire qu'il remporte est le premier exploit et la première conquête qu'ait faite la religion chrétienne, le premier succès de ses armes, le premier progrès du christianisme et le premier triomphe du sang du Fils de DIEU. Que si S. Paul a dit, depuis, que tout ce qu'il souffrait était pour l'intérêt de l'Evangile, et que ce qu'il endurait pour ce sujet était sa gloire et la chose du monde dont il se faisait le plus d'honneur, *Et hoc propter Evangelium*, notre saint martyr ne pouvait-il pas dire de même, avec autant de raison, que tout ce qu'il souffrait était pour la défense de l'Evangile, qu'il n'avait point d'autre but que de le faire vaincre et triompher en sa personne, puisque c'était de sa force et de son courage que dépendait le premier succès et l'heureux augure de toutes les victoires qu'il remporterait ensuite sur ses ennemis ? Je ne parle point encore ici de ce combat sanglant où il donna sa vie pour défendre l'Evangile, mais seulement des victoires qu'il remporta dans les disputes contre les docteurs de la loi, lesquels il confondit : ce qui lui acquit la couronne de docteur avant celle de martyr, et où je puis dire de lui ce qu'on a dit depuis de S. Athanase, que sa vie était un éclair et sa parole un foudre, parce que la lumière de ses actions était si brillante que les hérétiques ne la pouvaient soutenir. (*Le même*).

[Zèle et sainte vie]. — L'exemple du saint lévite Etienne nous fait voir clairement que, quand le zèle est soutenu par une sainte vie, il n'y a rien qui lui puisse résister, que toutes ses paroles portent coup et que toutes ses raisons sont sans réplique. Que si la malice de ceux à qui nous parlons en empêche le premier effet, qui est la conversion, elle ne peut éviter le second, qui est la confusion qui leur en demeure et qui leur couvre le visage. Voilà la plus forte et la plus puissante éloquence que puissent employer ceux qui travaillent au salut du prochain, et sans laquelle tout le reste a peu ou point du tout d'effet. Et j'ose dire que les Apôtres même, avec tous leurs discours et tous leurs miracles, n'eussent rien avancé si l'on n'eût vu leur doctrine appuyée et soutenue et autorisée par leurs actions, qui ont jeté tant d'éclat que leurs paroles ensuite ont été comme un tonnerre qui s'est fait entendre partout : *In omnem terram exivit sonus eorum* (Ps. XVIII). Aussi est-ce ce qui rendit

notre S. Etienne invincible, ayant la sainteté et l'esprit des Apôtres, à qui toute la science des scribes et des docteurs de la loi ne put résister : *Non poterant resistere Spiritui qui loquebatur.* Ajoutez à cela qu'il prêcha la doctrine de son Maître devant les tribunaux et en présence des juges et des persécuteurs, et qu'il a donné l'exemple de cette liberté chrétienne que la crainte de la mort ni tous les dangers ne sont pas capables d'arrêter. En effet, avec quelle liberté ne reproche-t-il point aux Juifs d'avoir fait mourir l'auteur de la vie ! *Cujus nunc proditores et homicidæ estis.* Avec quel zèle ne leur fait-il point connaître leur opiniâtreté ! *Durâ cervice et incircumcisis cordibus.* Avec quelle intrépidité ne leur représente-t-il point les bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu et l'ingratitude dont ils les ont payés ? En un mot, il presse les juges et les confond, et, faisant gloire du crime dont ils l'accusent, il leur remet devant les yeux combien le leur est extrême et inexcusable. (*Le même*).

[Liberté du saint lévite à reprendre les vices]. — S. Cyprien appelle celui qui prêche la foi avec intrépidité *cor regnans*, un cœur libre et royal, qui exerce partout un empire souverain. Cet éloge ne peut être donné plus justement qu'à notre saint martyr, qui prêche librement un Dieu crucifié, avant S. Paul, et qui rend raison de sa foi, étant en la puissance de ses ennemis, qu'il défie au combat par un zèle qui servira d'exemple à tous les prédicateurs qui viendront après lui. Il leur apprendra quel courage ils doivent apporter au ministère de la parole de Dieu, sans que ni la crainte de la mort ni les menaces des hommes puissent jamais les en rendre prévaricateurs. Il leur montrera avec quelle liberté il faut annoncer cette parole, en présence des grands et des magistrats, sans flatter leurs vices, sans conniver à leurs désordres, sans approuver leurs injustices ; et, quoiqu'on doive épargner leurs personnes et ne perdre jamais le respect qu'on leur doit, il ne faut pas aussi que leur considération empêche les ministres de l'Evangile de blâmer les vices, et les oblige de se taire dans les dérèglements publics, de crainte que leur lâcheté ne fomente le mal à quoi ils sont obligés de tâcher d'apporter du remède. C'est ce que disait un prophète, qui se croyait coupable de tous les crimes qu'il n'avait pas eu la hardiesse de reprendre : *Væ mihi, quia tacui* ! (Isaiæ VI). Malheur à moi si, étant l'ambassadeur du souverain Maître, je n'ai pas le cœur de soutenir ses intérêts, si par mon silence je laisse prendre cours au libertinage, si par la crainte de choquer ceux qui se sentiront coupables, ou de déplaire aux personnes d'autorité, je n'ose invectiver fortement contre les scandales ! *Væ mihi quia tacui !* C'est ce front de diamant que Dieu promet de donner à un autre prophète, pour ne point se mettre en peine des jugements des hommes et se mettre au-dessus de la censure des gens intéressés, et c'est cette bouche et cette langue que Dieu donna à ses Apôtres, et à quoi rien ne pouvait résister : *Dabo vobis os cui non poterunt resistere.* (*Le même*).

[Douceur et charité]. — Quelque ardent que fût le zèle de S. Etienne, il fut toujours tempéré par la douceur de la charité : il évita ainsi ce qu'il y a de dangereux dans le zèle qui naît de cette vertu, mais qui souvent dégénère en une animosité secrète, qui s'aigrit par les obstacles qu'il rencontre, où souvent la chaleur du combat que l'on entreprend pour défendre la vérité refroidit l'ardeur de la charité qui nous a portés à nous y engager : de sorte que le zèle, sans lequel la charité serait languissante, en devient quelquefois le plus funeste écueil. Or, ce qui rend recommandable le zèle de notre saint martyr, c'est d'avoir parfaitement imité le Sauveur en ce point. Il a eu un zèle sincère et ardent pour ses plus grands ennemis, qu'il n'a attaqués que parce qu'ils étaient les ennemis de Dieu : il fallait donc les combattre comme tels, et en même temps les aimer comme ses propres frères ; il fallait séparer sa propre cause d'avec la cause de Dieu, et faire différence de ce qui le touchait en sa propre personne d'avec ce qui regardait les intérêts de la religion ; il fallait que notre martyr accordât deux extrémités si difficiles à unir : *Quasi enim sæviebat beatus Stephanus, sed sæviebat ore, corde diligebat* (August). Son zèle était tout de feu dans ses paroles : car avec quelle liberté ne leur représente-t-il point les bienfaits de Dieu sur leur nation ! avec quelle ardeur ne leur reproche-t-il pas leur ingratitude ! *Sæviebat in illo charitas.* Mais ce zèle, qui emprunte les termes de la colère et de l'aigreur, venait d'un fonds de charité qui les mettait sur sa langue, et qui ne les poussait pas plus loin. Aussi n'appartient-il qu'au Saint-Esprit, dont il était animé, et qui est un Esprit de force et de douceur tout ensemble, de faire un si juste tempérament de ces deux qualités qui semblent si contraires : tellement que son cœur est plein de sentiments d'amour pour leur salut, et de compassion pour l'aveuglement où ils sont. C'est ce qui change cet amour en zèle, et qui lui fait employer toute la force de ses paroles pour rompre et fléchir la dureté de leur cœur. (**Le P. Grisel**).

[Le véritable zèle]. — Ce caractère d'amour pour ses ennemis est sans doute singulier, d'opposer à ce faux zèle qui les porte à la vengeance un autre zèle plus ardent qui prend l'apparence de la haine pour vaincre leur opiniâtreté, comme leur véritable haine avait l'apparence du zèle pour perdre S. Etienne en qualité de blasphémateur. Mais de l'exemple de ce grand saint quelle instruction ne pouvons-nous point tirer pour régler notre charité, pour distinguer nos ennemis d'avec les ennemis de Dieu, et pour ne pas chercher nos propres intérêts sous prétexte de soutenir les siens ? Il est permis d'attaquer les impies, d'arrêter les désordres des pécheurs, de faire tous ses efforts pour pousser et confondre les hérétiques, c'est là un zèle qui, bien loin d'être contraire à la charité, en est la perfection, ou du moins une des marques les plus infaillibles ; mais le danger n'est que trop ordinaire, de couvrir une véritable haine

sous couleur de ce zèle si ardent. Combien trouverez-vous de personnes qui autorisent par-là une passion d'envie ou de vengeance ! combien qui, après avoir fomenté longtemps une animosité secrète, la font éclater à la faveur de ce zèle prétendu ! combien qui, sous ce prétexte, publient ouvertement des médisances atroces, et qui, pour persécuter impunément leurs ennemis, les font passer pour ennemis déclarés de Dieu, pour des hérétiques ou pour des personnes pernicieuses à l'Etat et à la religion ! Il est vrai qu'il est difficile de discerner le véritable zèle d'avec le faux et le contrefait, qui en prend facilement la ressemblance, en imitant si bien les paroles, les sentiments et les actions du véritable, que souvent les plus éclairés y sont trompés ; mais il me semble qu'on ne peut manquer en se réglant sur celui de notre saint, c'est-à-dire en se déclarant hautement contre les désordres, et en tâchant de convertir ceux qui en sont coupables. (**Houdry**, *sermons*).

[La haine des Juifs]. — Le zèle et la douceur de S. Etienne n'eurent point d'autre effet sur ces esprits envenimés que d'augmenter leur opiniâtreté. La honte de se voir vaincus attire tellement leur indignation, qu'ils ne se contentent pas de la faire éclater par leurs cris confus, mais ils s'abandonnent ensuite aux furieux transports de leur colère ; et, afin de faire passer ces emportements de leur passion pour l'effet d'un juste zèle, ils prennent de faux prétextes de conscience, en l'accusant d'avoir blasphémé contre le temple et contre Moïse; et enfin, poussés de la plus violente et de la plus injuste haine qui fut jamais, ils le traînent tumultueusement hors de la ville, afin de le lapider comme un blasphémateur. Ces envieux, confus, subornent de faux témoins qui rapportent qu'ils ont entendu de sa bouche quantité de blasphèmes contre Moïse et contre Dieu même. Voilà le peuple qui s'alarme, les anciens et les scribes qui s'assemblent, on traîne S. Etienne dans le Sanhédrin où le grand-prêtre préside ; on lui confronte les témoins, qui déposent qu'il a parlé scandaleusement contre la loi et contre la sainteté du temple, qu'il en a prêché la ruine, avec le renversement de la religion ancienne. Comment fera-t-il son apologie? de quels termes usera-t-il pour se défendre contre un amas confus de tant de gens furieux, entêtés et opiniâtres? contre tant de faussaires acharnés à sa perte ? Sa grâce, sa force l'abandonneront-elles dans ce pressant détroit où il se trouve? Non, Messieurs, son zèle et son ardeur redoublent ; la grâce paraît sur son visage, et ses ennemis ne peuvent qu'ils ne s'en aperçoivent. Ces juges passionnés, qui cherchent avec grande impatience la conviction du saint martyr, au moins dans ses mouvements extérieurs, sont hors d'eux-mêmes de voir qu'au lieu de paraître étonné, confus, tremblant, il paraît plutôt comme un ange; *Viderunt faciem ejus tanquàm faciem angeli.* (**Le P. Texier**, *sermons*).

[Rage des ennemis de S. Etienne]. — Représentez-vous cette multitude enra-

gée, qui, ne pouvant plus supporter les reproches de S. Etienne, l'interrompt tout d'un coup par d'horribles cris, et se jette sur lui avec furie comme pour le mettre en pièces. Ils le poussent, ils le traînent hors de la ville, et là, jetant leurs habits et s'armant de pierres et de caillous, ils fondent sur lui tous à la fois et le lapident cruellement. Il est aisé de juger du nombre et de la force des coups par le nombre de ses bourreaux et par la fureur dont ils étaient animés ; mais pourrez-vous bien croire qu'il essuie cette grêle épouvantable sans être porté par terre, sans être ébranlé le moins du monde? Le voilà déjà tout meurtri, tout brisé, tout couvert de sang ; il n'a plus qu'un moment de vie ; il est près d'expirer, et néanmoins il est encore debout : il se soutient encore en cette posture, pour faire voir que son amour est plus fort que la haine de ses ennemis, qu'il est même plus fort que la mort. (**Le P. de la Colombière**).

[Etienne premier martyr]. — Si les philosophes ont appelé la force militaire une vertu héroïque, parce qu'elle méprise la mort et tous les dangers qui ont coutume de nous imprimer de la crainte, je puis sans doute appeler de ce nom la force des martyrs, qui n'ont pas eu seulement à vaincre la mort, mais la mort accompagnée de toutes ses horreurs ; qui l'ont affrontée sans crainte, et qui sont demeurés intrépides au milieu des supplices et des bourreaux : ce qui est une action d'une générosité si haute, que la religion chrétienne n'a rien de plus grand. Mais, entre tous les martyrs, je le puis bien dire d'une façon toute particulière du grand S. Etienne, comme de celui dont la charité a paru plus forte et plus généreuse. La raison est qu'il est le premier et par conséquent le chef des martys qui ont donné leur vie pour le Sauveur : de sorte que, si les autres sont les soldats du Fils de Dieu, la fleur et l'élite de sa noblesse, et pour ainsi dire les braves qui ont signalé leur force et leur courage, c'est S. Etienne qui marche à la tête de cette généreuse troupe et qui en est le capitaine, ainsi que l'appelle saint Augustin : *Miles Christi fidelis signifer martyrum et primicerius*. D'où suivent deux prérogatives toutes particulières et propres de ce grand saint. — La première est une certaine prééminence qui lui est due sur tous les autres, car c'est sans doute une gloire tout autre d'être le premier et le chef de quelque entreprise, que de suivre seulement ceux qui nous ont précédés, à cause que ceux qui commencent et qui montrent le chemin essuient les premières difficultés et les premiers dangers. Les premiers inventeurs des arts se sont signalés tout autrement que ceux qui les ont cultivés ensuite, desquels on ne parle pas seulement. Les soldats qui montent les premiers à l'assaut passent pour les plus braves et les plus courageux, et ce sont eux proprement qui prennent les villes ; et dans toutes les autres entreprises, c'est le premier qui met la main à l'œuvre qui mérite le premier honneur. Or, c'est la gloire de notre saint martyr de paraître aujourd'hui à

la tête de plus de onze millions de martyrs que l'Eglise a eus depuis, d'être le chef de cette armée nombreuse, et d'avoir été le premier qui ait donné sa vie pour rendre témoignage de la foi : honneur qui lui est dû par préférence aux Apôtres mêmes, ce qui a fait dire ces belles paroles à S. Augustin : *Licet Stephanus ab Apostolis diaconus ordinatus sit, ipsis tamen triumphali morte præcessit, et qui inferior erat ordine primus factus est passione; qui discipulus est gradu magister esse cœpit martyrio; ab Apostolis est ordinatus, sed prior est coronatus.* (**Anonyme**).

[Le pardon de S. Etienne]. — Le plus bel éclat de la couronne de S. Etienne est d'avoir pardonné sa mort, et d'avoir pratiqué non-seulement ce qu'il y a de plus ardent et de plus haut dans la charité, mais encore ce qu'il y a de plus difficile, qui est l'amour de ses ennemis. Car, si le premier l'égale aux Apôtres, si le second le fait l'exemple et le modèle des martyrs, il y en a un troisième qui le rend semblable au Fils de Dieu même, puisqu'il a le premier imité et représenté sa charité immense d'avoir prié pour ses persécuteurs. Permettez-moi, Messieurs, de les confronter un peu ensemble, pour en remarquer plus facilement tous les traits. — Il pardonne comme lui sa mort, qui est la plus grande de toutes les injures, comme la vie est le plus grand de tous les biens que l'on nous puisse ravir. Car, si ce fut une charité si grande dans le Sauveur de tous les hommes, qu'au sentiment de quelques SS. Pères, il fallait être Dieu pour pardonner de la sorte, ayant tant de raisons de se venger et tant de moyens d'exercer sa juste vengeance, c'est néanmoins ce que S. Etienne imite le premier ; quoiqu'il connaisse la passion et la rage de ses ennemis, quoiqu'il ressente avec quelle indignité il est traité, de se voir lapidé comme un blasphémateur, il pardonne cette mort, à l'exemple de son Maître; il n'attend pas, non plus que lui, qu'on le conjure d'oublier cet outrage : il ne diffère point ce pardon jusqu'à ce que le temps ait apporté quelque adoucissement à la plaie de son cœur; mais il pardonne comme lui au plus fort de ses douleurs, lorsque ses persécuteurs sont le plus sérieusement déchaînés contre lui, et durant les plus violents efforts de leur haine. C'est alors qu'il n'a que des mouvements de charité pour eux. Or, j'ai dit que c'est ce qu'il y a de plus difficile dans la charité chrétienne ; car qui ne sait la peine qu'il y a d'étouffer les justes ressentiments de la colère, quand on se voit traité indignement, et de réprimer les mouvements de son cœur? C'est le plus grand effort de la grâce et une action héroïque, qui peut avec juste raison fermer le cercle de la couronne de notre saint : comme nous lisons du saint roi David, que, après avoir pardonné à Saül lorsqu'il était en sa puissance, et qu'il pouvait par sa mort mettre en assurance sa couronne et sa propre vie, qu'après, dis-je, cette grande action, il composa ce beau psaume qui s'appelle *Mictam*, c'est-à-dire une couronne, préférant cette victoire à tous ses trophées, et comme voulant ramasser toutes les couronnes

dans ce grand acte de générosité. J'en puis dire autant de notre premier martyr ; toutes ses belles actions sont renfermées dans cette seule action ; c'est ce qui fait le plus bel éclat de sa couronne, ce qui le rend semblable en ce point au Sauveur, qui voulut consacrer les derniers moments de sa vie, non-seulement en pardonnant sa mort, mais encore en priant son Père pour ses bourreaux mêmes, et en ramassant ce qui lui restait de voix et de forces pour pousser ces dernières paroles : *Pater, dimitte illis*; *non enim sciunt quod faciunt*. Sur quoi un savant interprète remarque qu'il pria pour ses persécuteurs avant même de consoler sa mère, avant de songer à ses amis, et même avant de recommander son âme à son Père. Car, nonobstant qu'il eût les oreilles battues des reproches qu'ils lui faisaient et des blasphèmes qu'ils vomissaient incessamment contre lui, il élève la voix pour témoigner que son cœur débonnaire, loin de concevoir des sentiments de vengeance, n'était blessé que d'amour et de compassion à leur égard. N'est-ce pas ce que fait encore notre saint jusqu'au plus fort de son supplice? Lorsque tout autre eût pu oublier ses plus chers amis, il a le courage de prier pour ses plus grands ennemis ! (**Anonyme**).

[Etienne priant pour ses bourreaux]. — La plus douce consolation de S. Etienne est de voir Jésus qui se tient debout pour l'animer, qui lui inspire par ses regards le courage et la constance, qui lui donne la force de lui parler avec autant de tranquillité dans l'excès de ses maux qu'il ferait dans la jouissance de la gloire. Ce qui fait dire à S. Augustin : *Judæi virum* Dei *lapidabant*, *ille rogabat aspiciens* Deum : les Juifs lapidaient l'homme de Dieu, et lui, en considérant Dieu, le priait au milieu des bourreaux. S. Luc a remarqué qu'il priait pour soi avec une confiance paisible : « *Domine* Jesu, *suscipe spiritum meum*. Mon âme s'en va abandonner ce corps ; recevez-la, s'il vous plaît, Seigneur ». Mais, lorsqu'il veut prier pour ses ennemis, sa posture, le ton de sa voix, son empressement, montrent l'ardeur qu'il a pour leur salut: *Positis autem genibus, clamavit voce magna, dicens: « Domine, ne statuas illis hoc peccatum »*. Il se met à genoux, il crie à haute voix : « Seigneur pardonnez-leur » ; il ouvre autant de bouches qu'il a de plaies, et dans l'extrémité de son martyre il emploie le cœur à l'amour, et la langue à la prière pour ses propres bourreaux : *Quandò alius oblivisci poterat etiam charissimos suos*, *tunc ille Domino commendat inimicos*. Dans un temps où un autre aurait pu oublier les personnes les plus chères, il recommandait au Seigneur ses plus cruels ennemis. Il a eu un zèle animé et plein de feu pour leur conversion, lorsqu'il a été obligé de les reprendre et de glorifier son Maître en les convainquant qu'il est Dieu ; mais il n'a que de la douceur, de la compassion et de la tendresse lorsqu'il faut mourir. Je ne m'étonne pas que, pour une âme si tranquille, une mort si cruelle s'appelle un sommeil : *Et cùm hoc dixisset*, *obdormivit in Domino*. L'expression ne pouvait être plus juste

dit le cardinal Pierre Damien : *Felix somnus cum requie, requies cum voluptate, voluptas cum securitate, securitas cum æternitate.* (**Le P. Texier**, *Panégyriques*).

[Où en sommes-nous du pardon des injures] ? — Je voudrais bien, Messieurs, que, pour comprendre ce qu'il y a de grand dans le pardon des injures, mais des injures qui nous donnent une mort si cruelle, vous rappelassiez pour un moment en votre mémoire ce qui se passe en votre cœur lorsque quelqu'un vous offense. Prier de sang-froid pour une personne qui ne nous aime pas, pour un homme qui nous méprise et qui nous traverse dans nos desseins, envieux de notre bonheur, se ressouvenir de lui dans nos prières, faire des instances à Dieu pour lui obtenir quelque grâce signalée, que cela est beau ! que cela est magnifique ! que cela est digne d'un grand cœur, d'un cœur véritablement chrétien ! Mais s'humilier devant le Seigneur pour un ennemi qui vous frappe, qui vous roue de coups, qui vous arrache la vie, et le faire en même temps que vous recevez un traitement inhumain, dans ce temps où la nature a coutume de se troubler, où les passions se soulèvent, où la raison n'est plus écoutée, où les lois mêmes se taisent et nous pardonnent les plus grands excès, pensez-vous que la charité puisse faire quelque chose de plus héroïque ? S. Etienne se voit accabler de pierres par une excessive fureur de ses ennemis; il lit sur leur visage la rage dont ils sont animés, il se voit briser tous les membres l'un après l'autre : il est calme au milieu de cette tempête, il expire avec tranquillité. Quel sujet n'avons-nous point d'admirer une constance si invincible ? *Obdormivit in Domino* : il s'est endormi au Seigneur ! (**Le P. de la Colombière**).

[S. Etienne imitateur de N.-S.] — Ce grand saint imita parfaitement le Sauveur en ce point. Jésus voulut consacrer les derniers moments de sa vie non-seulement en pardonnant sa mort, mais en priant son Père pour ses bourreaux mêmes, et en ramassant ce qui lui restait de voix et de forces pour proférer ces dernières paroles : *Pater, dimitte illis ; non enim sciunt quod faciunt.* Sur quoi un savant interprète remarque qu'il prie pour ses persécuteurs avant de prier pour sa Mère et pour ses amis. C'est ce que fait aussi notre saint lévite ; quoique tirant à la fin, il pousse une voix forte, comme pour étouffer les blasphèmes et les injures de ses persécuteurs: *Clamavit voce magnâ : Domine, ne statuas illis hoc peccatum.* Les pierres volaient de tous côtés, la campagne retentissait des cris de ceux qui s'animaient à la mort de notre saint, son visage était meurtri de coups, ses côtes brisées, son estomac enfoncé, il ne respirait presque plus, et le peu qui lui restait de force il ne l'emploie qu'à demander pardon à Dieu pour ceux qui le lapident, et, pour témoigner de quel cœur cette prière part, il fléchit les genoux : *Positis genibus.* Vous diriez qu'il voudrait renchérir sur le précepte même du Fils de Dieu, en faisant pour ses ennemis ce

qu'il ne fait pas pour lui-même, ou qu'il craindrait que l'outrage qu'on lui fait n'eût plus de force pour irriter la justice de Dieu que ses prières pour fléchir sa miséricorde. Mais, grand Saint, ne craignez point: la prière que l'on fait pour ses ennemis est trop puissante pour n'avoir pas son effet, et la vôtre aura tant de crédit et de poids qu'elle donnera Saul à l'Eglise, le plus animé de vos persécuteurs, lequel dans sa jeunesse, n'ayant pas le bras assez fort pour vous accabler de pierres avec toute la cruauté qu'il eût souhaité, voulut vous lapider par les mains de tous les autres, en se faisant le gardien de leurs habits, ainsi que dit S. Augustin : de sorte que la plus noble et la plus haute de toutes les actions chrétiennes, qui est la prière pour ses ennemis, a donné au christianisme son plus ferme soutien et le plus grand apôtre qu'il ait jamais eu. Le feu de votre charité, ô grand Saint, a obtenu que son cœur ait été ensuite embrasé de la même ardeur qui animait le vôtre. Les pierres qui ont brisé votre corps ont mérité de Dieu la grâce d'amollir le cœur de ce furieux, et vos dernières paroles ont fait la plus belle conquête qui ait jamais été faite à l'Eglise, en méritant la conversion du plus zélé de ses apôtres : et c'est un second spectacle capable d'attirer les regards du Fils de Dieu sur lui, et de ravir tout le ciel en admiration, parce qu'il n'y a rien de plus héroïque. Aussi le texte sacré ajoute qu'il expira après ces paroles : *Et hœc dicens, obdormivit in Domino.* C'est qu'après une si belle action et une si sainte parole il fallait se taire et mourir ; il ne pouvait sortir de la bouche d'un homme mortel rien de plus glorieux. (*Le même*).

[Imiter S. Etienne dans le pardon des injures]. — Il est vrai que tous ne peuvent pas imiter le zèle de S. Etienne en prêchant la doctrine du Fils de Dieu, tous n'ont pas l'occasion ni le courage de souffrir le martyre comme lui ; mais tous peuvent et doivent comme lui pardonner à leurs ennemis, et par ce moyen avoir part à la gloire de sa couronne. On dit qu'il y a de certaines pierres qui sont un souverain remède contre le venin qui s'est emparé du cœur, et qui le chassent sitôt qu'on les y applique. Si cela est, c'est une merveille de la nature, et un remède dont la Providence a voulu pourvoir les hommes. Mais je puis dire que, pour chasser le venin de la haine et de l'animosité, que nous couvons si souvent dans notre cœur, et pour n'y laisser aucune marque de ressentiment et d'aigreur, il ne faut que penser aujourd'hui à ces pierres sanglantes qui ont ôté la vie à notre glorieux martyr. Il pardonne sa mort, il prie pour ceux qui le lapident, il emploie le sang qui coule de ses plaies à obtenir miséricorde pour ses ennemis, et, pendant qu'ils poussent leur haine jusqu'aux derniers excès, son esprit n'est touché d'autres impressions que de celles de la charité : et un chrétien, qui fait profession de la même foi, qui est au service du même Maître, qui a embrassé la même doctrine, conservera une haine perpétuelle contre son frère, et dira qu'il lui est impossible de vaincre les mouvements de son esprit aigri et ulcéré, et de pardonner une injure.

Ce saint, tout innocent qu'il est, accablé sous une grêle de pierres, qui font autant de plaies que de coups, voit son sang couler de tous côtés, et, en cet état, ramassant toutes les forces de son âme, il se tient ferme, et emploie les restes de sa vie à demander pardon pour ses bourreaux : et vous ne pouvez digérer un petit mot, pardonner une injure souvent imaginaire, souffrir un petit mépris qui ne vous blesse que parce que vous êtes trop délicat sur le point d'honneur. Allez, vous n'êtes chrétien que de nom ; et ne vous étonnez pas si, au lieu de voir le ciel ouvert pour vous, il vous est fermé pour jamais. Ç'a été le premier esprit du christianisme d'aimer ses ennemis et de pardonner les injures. La raison en est que le sang du Fils de Dieu, répandu pour ses bourreaux mêmes, était encore tout bouillant, et inspirait aux premiers chrétiens une telle ardeur. C'est la marque à laquelle le Fils de Dieu veut que l'on reconnaisse ses disciples, et ce qui leur fait porter la qualité de ses enfants. N'espérons pas jamais avoir part à cette glorieuse qualité, si nous ne sommes animés du même esprit, et si nous ne lui sommes semblables en ce point : c'est-à-dire si nous n'avons les mêmes sentiments, les mêmes paroles, les mêmes affections. C'est sur ce modèle que S. Etienne s'est formé, il a eu la gloire de l'imiter le premier ; mais il nous sert aujourd'hui d'un second modèle, pour nous faire voir que ce précepte, tout rude et tout fâcheux qu'il nous paraît, n'est point impossible, et même qu'il nous semblera doux si nous considérons, avec ce grand saint, le ciel ouvert et la récompense qui nous est préparée dans l'éternité bienheureuse. (*Le même*).

[Combien la qualité de premier martyr est glorieuse]. — L'Eglise reconnaît S. Etienne pour le premier de tous ses martyrs; mais je ne sais si nous avons jamais conçu combien cette qualité lui est glorieuse. Il est bien aisé de mépriser la mort après que dix ou douze millions de chrétiens l'ont surmontée, et qu'ils ont, pour ainsi dire, émoussé tous les instruments de la cruauté. Je ne m'étonne pas qu'on appréhende peu les supplices, après qu'on a vu des vieillards, des femmes, des jeunes enfants, endurer avec constance et chanter au milieu des feux. Qui n'aurait honte de reculer à la vue des Agnès et des Catherine? On apprend enfin, par l'expérience des autres, que les plus cruels tourments ne sont pas insupportables; on en vient jusqu'à se jouer de ce qui d'abord avait causé de l'effroi. On admire l'intrépidité de cet homme qui osa le premier s'embarquer sur l'océan ; on dit qu'il fallait qu'il eût un cœur de marbre ou de bronze; mais il faudrait être bien lâche aujourd'hui pour appréhender de monter sur un vaisseau. S. Etienne n'avait point d'exemple qui l'encourageât à donner sa vie pour Jésus-Christ ; nul apôtre, nul disciple n'avait encore résisté jusqu'au sang; on n'avait point encore vu ces admirables prodiges que Dieu a faits depuis si souvent pour soutenir la foi de ceux qui souffraient pour son amour, ou pour adoucir la rigueur de leurs supplices, ou pour les en délivrer même entièrement. Les temples magnifiques qu'on a éri-

gés depuis à l'honneur de tant de martyrs, les riches autels qu'on a consacrés à leur mémoire, la vénération où leurs cendres ont été dans tout l'univers, tout cela, Messieurs, a donné à la mort une face bien différente de celle qu'elle devait avoir lorsque S. Etienne s'y opposa. (**Le P. de la Colombière**).

[La sagesse du monde]. — Non, mes chers Auditeurs, ne nous flattons point ; ces Juifs que S. Etienne a confondus, quelque idée que nous en ayons, étaient moins infidèles que nous. Ils péchaient par un faux zèle de religion, et nous péchons par un fonds de libertinage qui va souvent jusqu'à l'irréligion. Ils fermaient leurs oreilles et leurs cœurs à la parole de Dieu : et nous, par un outrage encore plus grand, nous n'entendons cette parole que pour en être les censeurs et les prévaricateurs. Ils résistaient au Saint-Esprit, mais dans un temps où le Saint-Esprit était à peine connu : notre confusion est que, ce divin Esprit ayant rempli tout l'univers de ses lumières et sanctifié le monde par sa venue, il trouve en nous la même résistance, et que, après les merveilleux effets et les prodigieux changements dont son adorable mission a été suivie, on puisse encore nous dire : *Vos semper Spiritui-Sancto resistitis* ! La source de ce dérèglement, c'est une malheureuse sagesse du monde dont nous sommes prévenus : car avec cela il est impossible que Dieu se communique à nous, puisque cette sagesse du monde, selon S. Paul, est une sagesse charnelle, et que Dieu est un pur esprit. Tout ce que Dieu opère en nous, cette sagesse du monde le détruit. Dieu nous éclaire, et cette sagesse du monde nous aveugle : Dieu nous anime et nous excite, et cette sagesse du monde nous rend froids et lâches ; Dieu nous donne des désirs de pénitence, et cette sagesse du monde les étouffe. Il faut donc, si je veux que l'Esprit de Dieu agisse en moi, que je renonce à cette fausse sagesse, et que la première règle de ma conduite soit la sagesse évangélique. Non, je ne veux plus vivre selon les lois de cette sagesse mondaine que Dieu réprouve. Non-seulement je déteste les folies du monde, les extravagances du monde, mais la sagesse même du monde : car ce monde, ennemi de Dieu, est réprouvé jusque dans sa sagesse, et sa sagesse prétendue est son désordre capital. S'il affectait moins d'être sage, tout monde qu'il est, il serait moins corrompu, puisqu'il est évident que sa plus dangereuse corruption vient de l'orgueil que lui inspire la sagesse dont il se pique. Je veux donc, en m'attachant pour jamais à la maxime de l'Apôtre, devenir fou selon le monde, pour être sage selon Dieu ; passer pour insensé aux yeux du monde, afin d'être fidèle et chrétien aux yeux de Dieu : *Si quis videtur sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens* : si quelqu'un paraît être sage dans ce monde, qu'il devienne fou pour être véritablement sage. (**Bourdaloue**, *sur S. Etienne*).

[Cruauté du supplice qu'a souffert S. Etienne]. — Non-seulement S. Etienne a souffert le premier des martyrs, mais il a plus souffert que les autres. Le supplice dans lequel il expira était le supplice ordinaire des blasphémateurs, des sacriléges et des adultères; mais il fut accompagné, pour S. Etienne, de circonstances qui en rendirent l'exécution plus cruelle qu'à l'ordinaire. Ses accusateurs, par une saillie de rage, devenant tout-à-coup ses bourreaux, le frappent en foule et avec violence : *Impetum fecerunt in eum*. Ils lui font autant de plaies qu'ils lui donnent de coups; ils le laissent couvert de son sang : peut-on rien imaginer de plus inhumain ? Cependant, admirez le courage de notre illustre martyr : jamais son corps ne put être abattu par cette multitude de caillous lancés contre lui de toutes parts; il demeura toujours debout, il ne fléchit les genoux que pour mourir. Peut-on se figurer quelque chose de plus héroïque ? Peut-on porter le zèle de la religion plus loin ? pent-on porter l'amour de Jésus-Christ à un plus haut degré ? pouvait-on établir de plus glorieux fondements de la religion et du martyre ? peut-on voir une plénitude de grâce, de force et de charité plus abondante que dans l'âme de S. Etienne ? Mais quel sujet de douleur et de confusion, quand nous venons à comparer le courage de ce saint martyr avec la lâcheté des Chrétiens ! Ah ! mes frères, disait S. Cyprien dans un temps où la violence des persécutions était interrompue, faut-il que la paix dont nous jouissons ait énervé le courage de l'Église ! Après que nos pères ont triomphé des tyrans et des bourreaux, nous nous laissons vaincre et amollir par les délices ; et comment résister aux tentations, lorsque l'on s'abstient des remèdes que Dieu nous a laissés pour en repousser et pour en prévenir les atteintes ? Lorsque l'on nourrit et que l'on fomente la concupiscence, au lieu de la mortifier, et qu'on irrite les flammes que l'on devrait éteindre, il semble que l'on prenne plaisir à baiser ses chaînes, et qu'au lieu de faire la guerre à ses ennemis, on les flatte et on les caresse. Ah ! mes Frères, comment pouvons-nous nous flatter que nous avons la grâce de Dieu, lorsque nous ne voyons en nous aucun de ses effets ? Quand je vous verrai disposés à faire autant de sacrifices à Dieu que vous avez de mauvaises inclinations, je croirai que le Saint-Esprit habite en vous, comme dans S. Etienne. Il en fit le premier des martyrs par une plénitude de charité, et le premier des bienheureux sur la terre par une plénitude de joie. (*Essais de Panégyriques.*)

[Titres divers de S. Etienne]. — Par quel endroit envisagerons-nous S. Etienne ? ou comme un saint lévite, qui dans les maisons des pauvres distribue avec une exacte fidélité les aumônes des fidèles, en y joignant l'aumône spirituelle, afin de nourrir le corps et l'âme ? ou bien l'envisagerons-nous comme un docteur de l'Église naissante, qui humilie tout ce qui s'élève contre la science de Dieu ? ou comme un saint martyr qui donne sa vie et pour Jésus-Christ et pour l'Église et pour ses frères ? Partout notre saint est dans son point de vue : charitable lévite, docteur profond et martyr

invincible. Heureux d'avoir enseigné et pratiqué! il sera grand dans le royaume que Dieu s'est formé sur la terre par le sang de son Fils, et dans ce Royaume éternel où tous les esclaves sont des rois : *Qui fecerit et docuerit magnus vocabitur in regno cœlorum.* (**Anonyme.**)

[Vertus du saint]. — Les rares qualités de l'esprit et du corps, la vertu même, qui de concert devraient désarmer l'envie, n'en sont-ils pas l'objet ordinaire? Vous voyez dans S. Etienne que tout ce qui peut lui attirer la bienveillance des personnes excite néanmoins l'envie et la haine contre lui; une âme noble, un corps bien fait, un courage élevé et généreux, un naturel bienfaisant, une plénitude de grâce qui rendait sa beauté naturelle comme angélique, et qui éclairait son esprit par les lumières de la foi. Quelle douceur dans son entretien! quel zèle dans le ministère des pauvres! quelle docilité envers les Apôtres! Tout parlait en lui; il était partout et en toutes choses la bonne odeur de Jésus-Christ et de l'Eglise. La vertu ornait en lui la science, et la science éclairait la vertu : il brillait et il touchait. Tel est le portrait du cœur de ce saint ministre. Suscitez, Seigneur, dans votre Eglise sainte des lévites d'une semblable ferveur; que votre grâce, et l'exemple de S. Etienne qui n'est qu'un ouvrage de votre grâce, opère en tous ceux qui vous sont consacrés, afin que le troupeau soit sanctifié par la vertu des chefs : *Pro eis sanctifico me ipsum.* (*Le même.*)

[De la sainte colère]. — Jésus-Christ en colère contre les profanateurs du temple de Jérusalem a-t-il perdu ce grand caractère de douceur qui faisait une des distinctions du Messie, dont il est dit qu'il n'éteindrait pas la mèche qui fume encore, et qu'il n'achèverait point de briser le roseau qui est déjà brisé? *Linum fumigans non extinguet, arundinem quassatam non confringet?* S. Etienne perdit-il ce caractère de douceur inséparable de la plénitude de grâce dont Dieu l'avait prévenu? Concevons donc qu'il y a une sainte colère, et, lorsque nous voyons, lorsque nous entendons S. Etienne parler durement aux Juifs et avec un visage enflammé, disons, avec S. Augustin, que S. Etienne se mit en colère comme une colombe qui n'a point de fiel, que c'est un médecin qui n'applique des remèdes brûlants sur un malade que pour le guérir. Ces paroles de feu marquaient le déplaisir qu'il ressentait de les voir dans un état si malheureux, et non aucun transport de colère. Sa langue criait et reprenait, dit S. Augustin, mais son cœur aimait, et l'esprit n'était occupé qu'à leur obtenir miséricorde par de ferventes prières, puisque l'Eglise reconnaît que la conversion de Paul en est l'effet. *Nisi Stephanus orâsset, Ecclesia Paulum non haberet.* (*Le même*).

[La croix de J.-C. et la mort d'Etienne]. — S. Etienne, traîné hors de Jérusalem comme une victime, nous représente Jésus-Christ traîné hors des murs

de cette ville meurtrière, comme un agneau qui se tait devant ceux qui le conduisent à la boucherie. Le disciple souffrit le martyre, et il fut lapidé comme un blasphémateur, supplice ordonné par la loi. Le Maître fut attaché à une croix comme il avait été prophétisé, et confondu avec deux voleurs. Presque tout est parallèle entre le serviteur et le Maître ; c'était la première copie tirée d'après nature sur le divin original. En effet, ici les soldats partagent les habits de Jésus-Christ : là les témoins, selon l'ordre de la loi, se dépouillèrent de leurs vêtements et les mirent aux pieds d'un jeune homme nommé Saul, aussi célèbre par les peines qu'il a causées à l'Eglise que célèbre par les peines qu'il a endurées pour elle ; lapidant S. Etienne par les mains de tous ceux dont il gardait les habits, comme depuis il a aimé Dieu par l'amour de tous ceux qui le servaient. S. Etienne recommande son esprit à Dieu comme Jésus-Christ, et il pousse son dernier soupir en priant comme Jésus-Christ pour ses bourreaux.

Clamavit voce magnâ dicens : « Domine, ne statuas illis hoc peccatum. » Jésus-Christ sur la croix poussa un si grand cri qu'il fut exaucé par la force de sa prière : *Exauditus est cum clamare valido.* S. Etienne, fidèle imitateur de son divin Maître, pousse comme lui un grand cri, afin que sa prière pénètre les cieux : *Clamavit voce magnâ.* Jésus-Christ n'avait rien de libre que la langue ; ses pieds et ses mains étaient cloués, et il emploie sa langue pour pousser un cri plus puissant auprès du Père éternel que le crime des Juifs, qui, comme celui de Sodome, criait de la terre jusqu'au ciel. S. Etienne n'a plus rien de libre que la langue, et il recueille ce qu'il a de force pour pousser un grand cri, et apaiser par sa fervente prière le crime des Juifs, qui comblaient par cet homicide la mesure de leurs pères. Jésus-Christ poussa un grand cri sur la croix pour ses ennemis, leur consacrant ses derniers moments de vie, pour les assurer que, s'il mourait par leurs mains, il mourait aussi pour leur salut. S. Etienne, sentant la dissolution de son corps causée par la dureté des Juifs, pousse un grand cri, priant pour eux, afin que ce dernier soupir fût un monument, et aux Juifs et à tous les chrétiens, qu'il faut mourir et pour ses amis et même pour ses ennemis. (**Anonyme.**)

[Les divers intérêts]. — Il y a trois intérêts qui règlent presque tous les états de la société civile et chrétienne, mais où il faut observer de grandes précautions. Il y a les intérêts de Dieu, les intérêts des hommes, et les nôtres propres. Les intérêts de Dieu doivent être bien précieux, et, quelque persécution qu'il y ait à souffrir, il faut se résoudre à l'endurer plutôt que d'oublier son devoir. Les intérêts des hommes nous doivent être sensibles ; mais jusqu'où doit aller cette sensibilité, c'est ce que nous ne pouvons déterminer au vrai, si nous ne disons que, devant tout faire pour Dieu, nous sommes obligés de nous renoncer et de nous oublier nous-mêmes. Cependant que fait l'homme ? il porte tout son zèle contre

ses propres ennemis qui blessent ses intérêts temporels, et n'a que de l'indifférence pour ceux de DIEU : désordre qui n'a que trop d'exemples, puisqu'il est répandu dans toutes les conditions, mais désordre condamné par l'admirable conduite de S. Etienne. Ce saint martyr a dans les Juifs deux sortes d'ennemis à combattre : il a ceux de JÉSUS-CHRIST, et il a les siens ; mais pour les combattre il s'y prend d'une manière bien différente de la nôtre. Il ne peut souffrir que les ennemis de DIEU l'offensent, et il emploie contre eux tout ce qu'il a de zèle ; mais, à l'égard de ses ennemis, il oublie tous les outrages qu'ils lui font, et n'a pour eux qu'une douceur charmante. O l'admirable exemple pour tous les chrétiens ! (*Le même*).



S. JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

AVERTISSEMENT.

On ne doit pas craindre de manquer de matière pour le panégyrique de S. Jean *; sa qualité de disciple et d'apôtre de* Jésus-Christ, *les rapports qu'il a eus avec le fils de* Dieu *et sa sainte Mère, les services qu'il a rendus à l'un et à l'autre, les faveurs qu'il en a reçues, son innocence, sa pureté, sa fidélité, son zèle, ses travaux, et en un mot ce qu'il a fait, souffert et écrit pour la gloire de son divin Maître, peut fournir matière à plusieurs discours à la gloire d'un saint qui a réuni en sa personne toutes les grâces, les avantages et les prérogatives des autres saints. C'est pourquoi, dans un sujet si abondant, j'ai tâché de faire un choix de ce que les Pères, les interprètes et les prédicateurs ont dit de plus propre pour la chaire et de plus édifiant pour les auditeurs.*

Ce qu'il y a d'avantageux dans cet éloge c'est que l'Ecriture nous fournit tout ce qui doit y entrer, et qu'on a les plus éclairés des SS. Pères et des théologiens pour garants de tout ce qu'on en peut dire de plus glorieux. Il n'y a que quelques questions sur sa mort et sur sa résurrection dont nous ne pouvons avoir que des conjectures, sur lesquelles je ne conseille pas d'insister beaucoup, mais plutôt sur ses vertus, et sur les moyens qui lui ont gagné l'amitié et la familiarité du Fils de Dieu, *en quoi nous ne pouvons l'imiter.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — La plus glorieuse qualité de S. Jean a été d'être le disciple bien-aimé de Jésus-Christ : et par son exemple il nous apprend comment nous devons participer nous-même à un avantage si précieux. La faveur des grands a communément trois défauts essentiels : elle est injuste de la part du maître qui la donne, orgreilleuse et fière dans la conduite de celui qui la possède, odieuse à ceux qui n'y parviennent pas. — Mais la faveur spéciale dont Jésus-Christ a favorisé S. Jean a eu trois caractères tout opposés : — Elle a été parfaitement juste dans le choix que Jésus a fait de cet apôtre : *Première Partie* : — Elle a été solidement humble et bienfaisante dans la manière dont cet apôtre en a usé : *Seconde Partie :* — Et elle n'a rien eu d'odieux à l'égard des autres disciples, auxquels cet apôtre semble avoir été préféré : *Troisième Réflexion.*

Première Partie. — Faveur parfaitement juste dans le choix que Jésus a fait de S. Jean : — 1°. Parce que cet apôtre a été vierge ; 2°. Parce qu'il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation. — 1°. Il a été *vierge.* Qui ne sait combien la virginité plaît à Notre-Seigneur qui est la pureté même? Comme donc le Sauveur des hommes voulut avoir sur la terre une mère vierge, ne nous étonnons pas qu'il ait voulu avoir un favori vierge, et que ce soit lui qu'il ait fait reposer sur son sein. — 2° Il a été *fidèle* à Jésus-Christ dans la tentation. Les autres apôtres abandonnèrent l'homme-Dieu, mais Jean le suivit jusqu'au Calvaire, et voilà pourquoi ce Dieu Sauveur lui confia sa Mère. C'est ainsi que nous mériterons la faveur de Jésus-Christ, soit par la pureté de l'âme et du corps, soit par la constance dans les dégoûts et les désolations,

Seconde Partie. — Faveur solidement humble et bienfaisante, dans la manière dont S. Jean en a usé : Humble par rapport à lui, bienfaisante par rapport à nous. — 1°. Humble et modeste par rapport à lui. Comment parle-t-il de lui-même dans tout son évangile? sans se nommer jamais. *C'est ce disciple,* dit-il toujours, comme s'il parlait d'un autre. S'il eût dit : *C'est ce disciple qui aimait* Jésus, il eût fait connaître en cela son propre mérite ; mais il dit : *C'est ce disciple qui était aimé de* Jésus. Or, à être aimé il n'y a ni louange ni mérite. Quand il s'est nommé ailleurs, c'est pour s'appeler seulement notre frère, *Jean votre frère.* — 2°. Bienfaisante et utile pour nous. Si Jean est entré dans tous les secrets de Jésus, ç'a

été pour nous les communiquer. C'est à lui que nous devons la connaissance des personnes divines et des plus profonds mystères de la religion. — Telle est la manière dont nous devons user nous-mêmes des faveurs et des grâces du Ciel. Soyons humbles en les recevant, et ne cherchons point à nous en glorifier. Faisons-en part au prochain, et employons-les à son utilité. Par exemple, sommes-nous riches, soulageons les pauvres; etc.

Troisième Partie. — Faveur qui n'a rien eu d'odieux par rapport aux autres disciples, auxquels Jean semble avoir été préféré. Elle ne l'a pas exempté plus que les autres de boire le calice de Jésus-Christ et de souffrir. Au lieu d'un martyre que les autres ont souffert, il en a enduré trois : l'un au Calvaire, le second dans Rome, et le troisième dans son exil. — 1°. Au Calvaire, et ce fut le martyre de son cœur. Que ne souffrit-il pas en voyant expirer son Maître? — 2°. Dans Rome, et ce fut un martyre de sang. Quel supplice d'être plongé peu à peu dans l'huile bouillante! — 3°. Dans son exil, où il mourut. — C'est ainsi que Dieu aime les élus; et n'espérons pas qu'il nous aime autrement. Nous buvons tous le calice des souffrances; mais combien le boivent en réprouvés, au lieu de le boire comme les amis et les élus de Dieu ! (**Bourdaloue**).

—

II. — Considérez, s'il vous plaît, quelle source de bonheur ç'a été pour ce bien-aimé disciple d'avoir été le favori du Fils de Dieu. Pour cela, il faut supposer que, l'amitié étant un composé de l'estime, de la tendresse et de la bienveillance que les amis ont mutuellement les uns pour les autres, il s'ensuit que l'esprit, le cœur et la volonté doivent s'accorder sur le choix d'une personne qu'on prend pour ami : — l'esprit, pour y trouver du mérite, ce qui fait qu'on lui donne toute sa confiance et qu'on lui communique ses pensées et ses secrets les plus importants; — le cœur, pour s'y plaire par une inclination secrète, qui fait qu'on s'y attache et qu'on lui donne toute sa tendresse; — et enfin la volonté, pour lui vouloir et lui faire du bien par un épanchement qui rend tout commun entre les amis, — En trois mots : la confidence, la tendresse et les bienfaits étant les principaux devoirs aussi bien que les marques infaillibles d'une sincère amitié, nous en voyons le modèle en celle que le Fils de Dieu a eue pour S. Jean, et dans la fidèle correspondance que ce disciple bien-aimé lui a rendue. (**Houdry**, *sermons*).

—

III. — Etre aimé de son roi, attirer sur soi ses regards et sa bienveillance, c'est un effet des perfections du sujet et des nobles inclinations du prince ; mais être aimé de Dieu, devenir son favori et son bien-aimé, c'est le solide bonheur de l'âme chrétienne. Tous les justes jouissent de

cet avantage : Jésus-Christ fait ses délices d'habiter avec eux, et toutes les âmes qui sont dans la grâce de Dieu sont à ses yeux des objets de tendresse et de complaisance. Mais il y en a qu'il favorise d'une affection plus tendre, pour les élever à un plus haut degré de perfection, Or, parmi ces bienheureux favoris de Jésus il n'en est point qu'il ait plus visiblement distingué et honoré de ce titre glorieux que S. Jean l'Evangéliste, puisque, dans l'Evangile même, il est distingué comme le bien-aimé de Jésus, *Discipulus quem diligebat* Jesus. Ceux qui aiment véritablement sont toujours disposés à donner, sans garder de mesures dans leurs bienfaits : car, ayant une fois donné leur cœur, qui est le bien le plus précieux, ils n'ont plus rien à se réserver. Ainsi les libéralités de Jésus-Christ envers son cher disciple ont été proportionnées à la grandeur de son amour. — 1°. Il lui donne son cœur; 2°. Il lui donne sa Mère; 3°. Il lui donne sa croix. — Son cœur renfermait tous les trésors de l'amour; sa Mère était un abîme de perfection; sa croix était la source de toutes les grâces. Que pouvait-il donner de plus grand, de plus excellent et de plus précieux à son favori ? Il le fait le confident des secrets de son cœur, il le fait le Fils adoptif de sa très sainte Mère, il lui fait part de sa croix!

—

IV. — Le Saint-Esprit se communique différemment aux membres qui composent le corps mystique de Jésus-Christ. Il leur divise ses grâces, dit l'Apôtre, et il les appelle à divers ministères : *Divisiones gratiarum sunt*, *divisiones ministrationum sunt* (I Cor. xii). Mais voici un saint dans lequel Dieu a réuni toutes les perfections qu'il a divisées et partagées dans les autres. Nous voyons dans S. Jean les lumières d'un prophète, le zèle d'un apôtre et d'un évangéliste, la générosité d'un confesseur, la pureté d'une vierge, la charité d'un martyr. En un mot, le Saint-Esprit a ramassé dans son âme les vertus et les grâces des saints qui l'ont précédé dans l'ancien testament et de ceux qui le suivront dans la nouvelle loi. Réduisons néanmoins tout ce qui regarde la gloire de ce grand saint à trois principaux traits : — Il a été Evangéliste, Apôtre et Disciple de Jésus. — 1°. Comme Evangéliste, il a été un oracle de la vérité. 2°. Comme Apôtre, il a été un modèle de fidélité. 3°. Comme disciple de Jésus, il a été l'exemple de la charité.

—

V. — Dieu fait toujours les avances quand il veut attirer les cœurs : il les prévient par des bénédictions de douceur, et il aime toujours le premier; mais il veut que les hommes répondent à son amour pour eux. Il est le Dieu jaloux qui ne peut souffrir de division dans le cœur, et il veut qu'ils se donnent à lui sans réserve, comme il se donne à eux sans partage. Ainsi,

comme ce qui fait la gloire de S. Jean est d'avoir été particulièrement aimé du Sauveur, ce qui fait son mérite est d'avoir aimé particulièrement ce même Sauveur: de sorte que, pour bien faire l'éloge de ce grand saint, il faut le représenter — 1°. Comme le disciple que Jésus-Christ a le plus aimé. 2°. Comme le disciple qui a le plus aimé Jésus.

—

VI. — Je sais bien que la politique est partagée sur cette question, savoir s'il est raisonnable et s'il est avantageux à l'Etat que le prince ait des favoris ; mais, sans nous mêler de faire un éclaircissement qui est aussi dangereux qu'inutile, je puis dire, sans manquer au respect que nous devons aux monarques du siècle, qu'il appartient proprement à Dieu d'avoir des favoris. Il peut avoir des favoris, — 1°. Parce qu'il est absolument le maître de ses inclinations. — 2°. Parce qu'il est très-indépendant dans la disposition de ses biens. — 3°. Parce que c'est lui seul qui peut faire des créatures véritablement grandes. — Sans nous arrêter davantage aux prérogatives de Dieu pour faire des favoris, voyons comment il en use avec S. Jean, qui se nomme le Bien-Aimé de Jésus par excellence; et pour en juger raisonnablement, prenons les règles que nous en donne S. Bernard, qui nous apprend que cet amour de faveur est — 1°. tendre — 2°. sage — 3°. généreux.

Cet amour de Jésus envers S. Jean est tendre, parce qu'il donne le cœur ; il est sage, parce qu'il communique une sagesse toute divine ; il est généreux, parce qu'il donne une force et un courage invincible. — Cet amour de Jésus est tendre, puisqu'il fait reposer S. Jean sur son cœur ; il est sage, puisqu'il lui a donné l'intelligence des plus hauts mystères de la foi ; il est généreux, puisqu'il le fait monter avec lui sur le Calvaire. Faveur *tendre*, faveur *sage*, faveur *généreuse*, qui feront les trois parties de ce discours. (**Texier**).

—

VII. — Il ne faut pas s'étonner si S. Jean prend tant de plaisir à se nommer le Bien-Aimé de Jésus, et s'il affecte de prendre cette qualité préférablement à tant d'autres, quelque illustres qu'elles soient : sa gloire et son amour s'y trouvent également satisfaits, puisqu'il n'y a rien de plus glorieux que d'être le favori de son prince, et qu'il n'y a rien de plus cher pour un cœur qui aime tendrement que d'être aimé de la personne qu'il aime. Ainsi, laissant là toutes les autres qualités, oubliant les titres glorieux de Docteur, de Vierge, de premier Evêque d'Ephèse, d'Evangéliste, d'Apôtre, de Fondateur et d'appui de la plupart des Eglises d'Asie, ce seul titre de *Disciple bien-aimé* de Jésus me suffit pour l'éloge de mon saint : il efface tous les autres titres par son mérite éclatant.

Mais voyons, pour relever ce beau titre, comment ce saint y a répondu. Ce serait peu de dire à la gloire de S. Jean que Jésus l'a aimé tendrement : pour exprimer tout ce qui peut relever sa gloire, il faut ajouter que Jean a aimé tendrement Jésus. Ce serait peu de dire qu'il a été choisi de Jésus pour être l'objet de sa tendresse, si on ne disait en même temps qu'il y a parfaitement répondu. C'est beaucoup de dire que Jésus préféra Jean à tous ses disciples, *Discipulus quem diligebat* Jésus, mais ç'aurait été mal répondre à cette préférence et à cette tendresse de Jésus si Jean n'avait aussi donné toute sa préférence et toute sa tendresse à Jésus. C'est aussi sur cette préférence mutuelle dans l'amour de Jesus et de Jean que je fais consister le plus haut point de la gloire de ce disciple. — Je ferai voir — 1°. Que c'est celui de tous les disciples qui a été le plus tendrement aimé de Jesus, et celui qui l'a le plus tendrement aimé; — 2°. Que c'est celui à qui Jésus a donné la préférence de son amour, et celui qui a donné la préférence du sien à Jésus. — En un mot, le plus haut point de son éloge est d'avoir été le bien-aimé de Jésus, et de ce que Jésus a été son bien-aimé. Or, pour faire paraître cette tendresse mutuelle dans tout son jour, vous remarquerez que l'amour de Jésus a paru dans S. Jean par trois priviléges glorieux qu'il lui a accordés.

1°. Par la confidence qu'il lui a faite de ses plus chers secrets. — 2°. Par la faveur qu'il lui a accordée en lui confiant sa propre personne jusqu'au pied de la croix; — 3°. Par l'héritage qu'il lui a laissé en lui laissant par testament sa très-sainte Mère, et la priant de le prendre pour son Fils. — Voilà sans doute de grandes preuves de la tendresse de Jésus; mais aussi remarquez que Jean a répondu à ces trois priviléges par trois autres admirables qualités. Il a répondu à la qualité de confident de Jésus par un zèle discret; à la qualité de favori, par un attachement inviolable à sa personne, et à la qualité de seul héritier de Jésus par un mérite comme infini, qui l'a rendu digne d'être appelé fils adoptif de Marie. — Voyons ces trois pensées réunies à la pensée du Disciple bien-aimé, et faisons-en tout le sujet de ce discours.

1°. S. Jean a été le confident discret des secrets de Jésus : *Premier Point.* — 2°. Il a été le favori du cœur de Jésus : *Second Point.* — 3°. Il a été le digne héritier de Jésus et le fils adoptif de Marie : *Troisième Point.*

—

VIII. — Il semble que le Sauveur a réuni en la personne de S. Jean toutes les grâces qu'il avait divisées entre les autre saints : car S. Jean a été appelé à l'apostolat comme S. Pierre, honoré de la dignité d'évangéliste comme S. Matthieu, élevé à la qualité de martyr comme S. Etienne, et favorisé de celle de vierge comme S. Paul : si bien qu'il n'y a rien de grand ni d'illustre dans tous les saints qui ne soit renfermé dans celui-ci

— Mais ne croyez pas que son panégyrique soit achevé, qu'on ne puisse rien ajouter à sa grandeur, et que le Maître même dont il était le bien-aimé disciple ne lui saurait accorder de nouvelles grâces, car je n'ai touché que celles qui lui sont communes avec les autres saints. Je n'ai point encore parlé de ses priviléges, et, pour en dire ici quelque chose de particulier, il faut que je vous fasse voir:

1°. — Qu'entre les évangélistes il est le plus éclairé.

2°. — Qu'entre les apôtres et les disciples il est le mieux aimé.

3°. — Qu'entre les martyrs il est le plus affligé.

4°. — Qu'entre les vierges il est le mieux récompensé. (**Le P. Senault**).

—

IX. — Le Fils de Dieu a fait tant de grâces à S. Jean, il l'a avantagé de tant et de si grands priviléges, qu'il ne faut que les considérer pour être persuadé que les philosophes gentils n'ont pas bien rencontré lorsqu'ils ont dit qu'il ne pouvait y avoir d'amitié entre Dieu et les hommes. Pour vous prouver le contraire de cette opinion et vous en montrer le faux, il n'y a qu'à considérer tous les témoignages d'amitié que le Fils de Dieu a donnés à S. Jean, et les caresses qu'il lui a faites. Nous pouvons les rapporter à deux chefs, qui feront les deux parties de ce discours.

Au premier, — vous verrez qu'il a reçu toutes les grâces gratuites, et que toutes les faveurs qui ont jamais été communiquées aux autres saints lui ont été données avec quelque droit de singularité et avec quelque prééminence.

Au second, — je vous ferai voir qu'il a reçu des grâces et des faveurs qui lui ont été communiquées privativement à tout autre.

Voilà en peu de mots le sujet de ce discours, qui pourra servir d'entretien à votre dévotion.

—

X. — L'amitié, dit S. Ambroise, apprend l'égalité à tout le monde; elle ne souffre point de rang qui la refroidisse; il faut se défaire de tout air de supériorité pour être susceptible de ses belles qualités. Le Sauveur pouvait-il se rendre égal à S. Jean? pouvait-il rendre S. Jean égal à soi-même? Non, il ne le pouvait pas. Devenir ce qu'était son disciple, il ne le pouvait pas; faire son disciple ce qu'il était lui-même, sa puissance n'en pouvait pas venir à ce point. L'amitié toutefois devait trouver ou mettre quelque égalité entre eux. Elle fit descendre le Maître, et elle fit monter le disciple. Je vous montrerai donc, dans la première partie de cet éloge, comment Jésus-Christ s'abaissa jusqu'à S. Jean, et dans la seconde comment il éleva S. Jean jusqu'à lui.

1° — Il s'abaissa lui-même, par les sentiments qu'il témoigna à son ami.

2°. — Il éleva son ami, par les grâces dont il l'honora.

C'est toute la matière que je me suis proposée.

—

XI. — Dieu partage et réunit ses dons selon son bon plaisir : aux uns il donne le don de prophétie, aux autres le mérite des Apôtres, à ceux-ci celui d'être évangélistes ; mais il réunit en S. Jean les plus éminentes qualités, pour en faire un vase particulier d'élection. Aussi voyons-nous dans ce saint Apôtre

1°. — Qu'il a été un oracle de la vérité, comme évangéliste.

2°. — Un modèle de la fidélité à remplir ses fonctions comme apôtre.

3°. — Un exemple de charité, comme disciple de Jésus-Christ.

—

XII. — Pour peu que nous fassions attention aux dons et aux faveurs dont S. Jean a été pourvu dans un éminent degré, il nous sera facile de remarquer

1°. — Qu'il a eu toutes les lumières des prophètes par ses révélations divines, qui nous ont dévoilé les mystères les plus cachés dans les secrets de l'avenir.

2°. — Qu'il a eu la pureté des vierges, ayant chéri si particulièrement cette vertu, que, selon S. Jérôme, elle lui a mérité, plus que toute autre, l'amour de Jésus-Christ.

3°. — La générosité d'un martyr, buvant comme son Maître le calice qu'il lui a présenté.

—

XIII. — Nous pouvons remarquer trois titres, entre plusieurs autres, qui ne permettent point de douter que tout a été surnaturel et divin dans le disciple bien-aimé.

1°. — Il a été le disciple chéri de Jésus.

2°. — Il a été le Fils bien-aimé de Marie.

3°. — Il a été le disciple qui a le plus aimé Jésus et Marie.

—

XIV. — Ne croyez pas que, pour renfermer l'éloge de S. Jean dans la seule action de son martyre devant la Porte Latine, je diminue rien de sa gloire. Il s'est courageusement offert à boire le même calice que son Maître, quoique son martyre n'ait point été suivi de la mort, que c'est le

considérer par le plus bel endroit de sa vie que de vous rapporter son martyre, et cela pour deux raisons, qui feront le partage de son éloge :

La première : que le Sauveur n'a jamais donné une marque plus illustre de son amour à ce cher disciple que lorsqu'il lui a procuré l'honneur du martyre.

La seconde : que S. Jean n'a jamais mieux montré l'amour qu'il portait au Sauveur que quand il s'est exposé à souffrir pour son amour ce cruel tourment.

—

XV. — On ne sait pas bien précisément par quel motif S. Jean, parlant de soi, n'a presque jamais marqué son propre nom dans l'Evangile. Quelques-uns pensent qu'il a fait cela par modestie ; d'autres l'attribuent à l'amour qu'il portait à son divin Maître, et à l'humble reconnaissance qu'il avait pour tant de faveurs et de grâces qu'il en avait reçues : car, en se nommant le disciple bien-aimé de Jésus, c'était faire une protestation publique et qu'il n'était rien par lui-même et qu'il rapportait toute sa gloire et toute sa grandeur à Jésus-Christ, qu'il renonçait à toute autre qualité que celle de lui appartenir, ne voulant pas même conserver la mémoire de son nom. Quoi qu'il en soit, je trouve que ce grand saint a fait son éloge en pensant faire un acte d'humilité, et qu'en voulant se cacher aux yeux du monde il s'est rendu l'objet de l'admiration de toutes les créatures. — Oui, grand Apôtre, ce titre seul est digne de vous. Nous pourrions vous appeler le Fils du Tonnerre, l'Aigle des Evangélistes, le Théologien du Verbe, le Prophète du Nouveau Testament, le Père des Eglises, l'Oracle du Saint-Esprit, le Triomphateur des hérésies, le Vainqueur de l'infidélité, la Colonne du christianisme, le Faiseur de miracles, et, ce qui est plus que tout cela, le Fils de Marie ; mais la qualité précieuse de Disciple favori de Jésus doit faire uniquement votre gloire, puisqu'il n'est que vous qui ayez droit de la prendre. Personne aussi ne vous la dispute ; mais quelqu'un peut-être pourrait douter si vous l'avez méritée, et si vous avez été aussi digne d'y prétendre que vous avez été heureux de la posséder.

Mais, pour revenir aux qualités inestimables dont le disciple bien-aimé, ou, selon les SS. Pères, le disciple de l'amour, a été illustré, nous pouvons avancer sans crainte qu'il a été le disciple le plus aimé, le plus aimable et le plus aimant.

1°. *Le plus aimé;* il a reçu plus de biens, et a été participant des plus hauts secrets du Sauveur.

2°. *Le plus aimable,* ayant eu plus de rapports et de conformité à son divin Maître.

3°. *Le plus aimant,* parce qu'il a été attaché d'un amour indissoluble à son Seigneur.

XVI. — Il n'y a point de personnes dans le monde qui soient plus en butte à l'envie, ni qui soient plus exposées aux traits de la médisance, que les favoris des souverains. Plus leur fortune est éclatante, et plus elle fait mal aux yeux des gens du monde. On ne les regarde dans un poste élevé qu'en grondant et avec chagrin. Les esprits même les plus modérés ont bien de la peine à les voir au-dessus d'eux, et, s'ils n'ont pas assez de malignité pour inventer des calomnies afin de les noircir, ils n'ont pas assez d'équité pour boucher leurs oreilles à tous les faux bruits que l'on fait courir contre leur réputation. Il est vrai aussi que, parmi un si grand nombre de favoris que les histoires nous fournissent, il y en a très-peu qui n'aient donné beaucoup de sujets de plaintes et de murmures, et qui n'aient mérité une partie de la haine et de l'aversion qu'on avait pour eux. Car — 1°. Il n'est que trop vrai que la plupart sont effectivement indignes de la faveur qu'ils possèdent, n'ayant ni les qualités ni les vertus que demande une si haute élévation. — 2°. On en voit peu qui n'abusent de leur fortune en devenant fiers et insolents. — 3°. L'établissement de leur grandeur est presque toujours la ruine de plusieurs autres, et ils veulent tellement être les arbitres des grâces et des affections du prince, que personne ne peut prétendre à son amitié et à ses bienfaits.

Mais S. Jean, bien loin de ressembler à ces indignes favoris et de s'attirer, comme eux, la haine et l'envie qui suivent toujours l'éclat d'une fortune sans mérite, nous fait voir aujourd'hui — 1°. Qu'étant digne de la faveur de Jésus, c'est la raison et la justice qui ont présidé à son élévation ; — 2°. Que, n'ayant employé les grâces et les libéralités de son Maître que pour augmenter la gloire et accroître l'empire de Jésus-Christ, on ne peut assez louer sa fidélité et sa reconnaissance ; — 3°. Que, ne s'étant servi de sa faveur que pour obliger tout le monde, on ne peut sans injustice lui refuser toute sorte d'honneur et de respect.

Voilà donc trois choses qui assurent et qui conservent à ce grand saint le titre et la qualité de digne favori de Jésus : — 1°. Il est monté à la faveur par mérite ; — 2°. Il n'en a usé que pour faire régner plus glorieusement son Maître ; — 3°. Bien loin de la vouloir posséder tout seul, il a tâché d'en faire part à tous les hommes. Comme ces vérités sont sans contredit, elles feront aussi le sujet et le partage de son éloge.

—

XVII. — Ne soyons pas en peine de chercher un dessein pour faire le panégyrique de S. Jean : il nous le marque lui-même par ces paroles : *Discipulus quem diligebat* Jésus ; et ce ne serait pas le louer comme il désire que de prendre un autre sujet de ses louanges. En effet, être le favori de Jésus, c'est être tout composé de grâces et de mérites ; dire que S. Jean a été le favori de Jésus, c'est dire que jamais personne n'a été ni mérité d'être si dignement en faveur que lui. Cette qualité, que chacun

désire pour soi dans un prince de la terre, et qu'on ne saurait souffrir dans un autre, est sans doute la plus haute fortune où un particulier puisse monter. Il n'y a rien au-dessus d'elle que la couronne ; encore voit-on souvent que le favori en est plus le maître que celui à qui elle appartient. Mais aussi il n'est pas aisé d'arriver à cette haute fortune, et il est encore plus difficile de s'y maintenir. Car ce n'est pas assez d'être regardé de bon œil et de recevoir des grâces de son souverain ; ce n'est pas assez d'être toujours auprès de lui, d'avoir son oreille et de lui parler à toutes les heures. Ces choses-là sont bien des marques de la faveur, mais elles n'en sont pas l'essence. Pour faire donc un véritable favori, trois conditions sont nécessaires :

1°. Il doit être assuré de posséder le cœur de son prince absolument et sans réserve.

2°. Il doit être le confident et le dépositaire de tous ses secrets.

3°. Il doit être le maître de ses trésors et en disposer à sa volonté.

Or, si jamais toutes ces conditions ont concouru ensemble pour rendre ici-bas un homme heureux, certes nous pouvons dire qu'elles se sont rencontrées en la personne de S. Jean, comme on le peut faire voir dans les trois parties de ce discours.



§ II.

Les Sources.

[Les Saints Pères.] — **S. Augustin**, *In Joann.*, où il dit que Jésus aimait ce Disciple, et qu'il lui a fait tous les avantages que l'on sait, afin d'autoriser les vérités qu'il devait annoncer. — Au même lieu, il soutient que ce disciple favori a vécu dès son enfance dans une parfaite pureté.— *Ibid.*, il s'étend sur la faveur accordée à ce grand saint de reposer sur le sein de Jésus. — Il examine encore si S. Jean prit la fuite avec les autres apôtres à la passion du Sauveur. — De plus, il s'étend sur les soins que prit S. Jean de la sainte Vierge, après la mort du Fils de Dieu. — Voir aussi *in ps.* 144.

S. Jérôme, *in Marcum*, 9, expliquant le nom de *Boanerges*, dit de belles choses de S. Jean ; *Epist.* I, parlant de l'âge de S. Jean, il lui donne de grandes louanges. — *Contre Jovinien*, II, 14, il l'égale en mérite à tous ceux qui l'ont surpassé en âge. — *Sur Isaïe*, ch. 56 : avantages de

S. Jean, dus à sa pureté. — *Contre Jovinien*, 1, sur ce que Jésus-Christ recommanda sa Mère vierge à un disciple vierge. — *Epist.* 16, il examine si S. Jean a pris la fuite à la passion du Sauveur. — *In Matth.*, il assure que S. Jean a fondé toutes les églises de l'Asie. — *Ibid.* : Si S. Jean a bu le calice que le Sauveur lui avait assuré qu'il boirait, c'est-à-dire qu'il souffrirait la mort. — *Epist.* 103 : Son Apocalypse est pleine de mystères.

S. Ambroise, *Fid.* V, 3, parle de la demande des deux frères Jacques et Jean, par l'entremise de leur mère, pour les deux premières places du royaume du Fils de Dieu. — *In Lucam* : Du zèle mal entendu par lequel il demande au Sauveur que le feu du ciel descende sur les Samaritains. — *In ps.* 36 : Le martyre de S. Jean a rendu la persécution de Domitien célèbre.

S. Chrysostôme, *Homil.* 17 *in Joann.*, veut que ce fidèle disciple du Fils de Dieu ait été auparavant disciple du grand S. Jean-Baptiste. — *Ibid.* : portrait du beau naturel de S. Jean, doux et pacifique. — *In Matth.* : La prédilection du Sauveur pour S. Jean marquait une prédilection pour ses élus. — *In Act. apost.* : Union entre S. Pierre et S. Jean.

Eusèbe, III, 11, parle des voyages de S. Jean en Asie, même dans la plus grande vieillesse.

Le V. Bède, dans une homélie sur l'évangile du jour, montre l'admirable privilége de S. Jean, d'avoir été plus honoré du Sauveur que les autres Apôtres, et parle ensuite de ses écrits, par lesquels on peut réfuter tous les hérétiques. — *Le même* a un sermon sur ce grand saint, où il développe ses actions, ses vertus, ses miracles ; mais il dit bien des choses qui sont contre le commun sentiment des autres Pères de l'Eglise.

S. Chrysostôme, dans un Sermon sur ce même Saint, où il marque tous les titres d'honneur qui lui sont dus, parle de son exil, loue et admire l'évangile qu'il a composé, ses vertus, ses actions, etc.

S. Pierre Damien a deux sermons sur S. Jean : le premier contient différents symboles qui expriment les vertus et les prérogatives du saint; dans le second, il parle de ses mérites, et croit qu'il est ressucité et enlevé en corps et en âme dans le ciel.

Guillaume de Paris, 1er sermon sur ce saint, où il parle de l'amitié dont le Fils de Dieu l'honorait, et des qualités d'un véritable ami; et, dans le second, que toutes ces qualités se sont trouvées dans le Sauveur et dans S. Jean.

Albert-le-Grand, sur ces paroles, *Conversus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat* Jesus, montre que S. Jean a été un parfait disciple de Jésus-Christ.

S. Laurent Justinien a un sermon sur ce sujet.

S. Thomas, pareillement un, où il insiste sur la comparaison de l'aigle, qui est le symbole de S. Jean.

Thomas de Villeneuve, sur ces paroles, *Couversus Petrus, etc.*, où il montre le bonheur d'être aimé de Jésus, et les avantages qui accompagnent cet amour.

Thaulère a un sermon sur ces paroles, *Discipulus quem diligebat* Jesus, où après avoir montré que Dieu aime quelques-uns plus que les autres, il exhorte à être fidèle disciple du Sauveur, comme S. Jean.

[Livres spirituels et autres.] — Je ne connais point d'autres auteurs qui aient parlé en particulier de S. Jean l'Évangéliste que ceux qui ont donné des vies des Saints, et qui sont en assez bon nombre, et ceux qui ont fait des Méditations sur tous les mystères et les principales fêtes des saints, comme le **P. Suffren**, *Année chrétienne;* le **P. Haineufve**, *Méditations sur la vie de Jésus-Christ;* le **P. Noüet**, *Vie de Notre-Seigneur en ses Saints;* **Le P. Croiset**, *Exercices de piété pour tous les jours de l'année.*

[Les Prédicateurs.] — Comme il n'y a presque point de prédicateurs qui n'aient fait un sermon sur ce sujet, voici ceux qui m'ont semblé dignes d'être indiqués.

Molinier, dans ses *Panégyriques*, en a deux de suite, et quoique le style ne soit plus de ce temps, ils contiennent de belles choses.

Dans les *Essais de Sermons*, il y en a aussi trois de suite; dans l'Avent du **P. Catillon**, un sur ce sujet.

Biroat, *Panégyriques.*

Le P. Senault, de l'Oratoire, *Panégyriques.*

Le P. Texier, *Panégyriques des saints.*

Essais de Panégyriques, où l'on trouvera trois sermons de suite.

Bourdaloue, Sermons pour les fêtes des saints.

Sarrazin, à la fin de l'Avent.

Le P. Duneau a deux sermons sur S. Jean, l'un à la fin de son *Avent*, l'autre dans ses *Panégyriques.*

Le P. de la Pesse, Sermons, en a deux de suite sur ce sujet.

Le P. Odet d'Allier, Panégyriques des saints.

Discours chrétiens sur les principales fêtes de l'année.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, tome des Panégyriques (par **Houdry**.)

[Recueils.] — **Labatha**, titulo *Joannes Evangelista.*

Spaner, titulo *Joannes.*

Mathias Faber, *Auctuar.*

Salmeron, Sylveira, Tolet.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem. Proverb. XXII, 11.

Quiconque aime la pureté de cœur aura le roi pour ami.

Cibabit illum pane vitæ et intellectûs, et aquâ sapientiæ potabit illum. Eccli. XV, 3.

Le Seigneur le nourrira d'un pain de vie et d'intelligence, et il l'abreuvera de l'eau salutaire de la sagesse.

In medio Ecclesiæ aperuit os ejus, et implevit eum Dominus spiritu sapientiæ et intellectûs. Ibid.

Il lui a ouvert la bouche au milieu des assemblées, et le Seigneur l'a rempli d'un esprit de sagesse et d'intelligence.

Annuntiate quæ ventura sunt, et sciemus quia dii estis vos. Isaiæ XLI, 23.

Prédisez-nous les choses futures, et nous saurons que vous êtes des dieux.

Quid est homo quia magnificas eum? aut quid apponis ergà eum cor tuum. Jobi VII, 17.

Qu'est-ce que l'homme, pour mériter que vous l'honoriez ainsi, et comment daignez-vous appliquer sur lui votre cœur?

Sacramentum regis abscondere bonum est. Tobiæ, XII, 7.

Il est bon de tenir caché le secret du roi.

Nemo novit Patrem nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare. Matth. XI, 27.

Personne ne connaît le Père, sinon le Fils, et celui à qui le Fils l'aura voulu révéler.

Vos autem dixi amicos, quia quæcumque audivi à Patre meo nota feci vobis. Joan, XV, 15.

Je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Père.

Ex abundantiâ cordis os loquitur. Matth. XII, 34.

La bouche parle de l'abondance du cœur.

Quod vidimus et audivimus annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum. I Joan. I, 1-3.

Nous vous prêchons ce que nous avons vu, et ce que nous avons entendu, afin que vous soyez unis avec nous dans la même société.

Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum DEUM *verum, et quem misisti* JESUM-CHRISTUM. Joan. XVII, 3.

La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul DIEU véritable, et JÉSUS le Christ que vous avez envoyé.

Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ, annuntiamus vobis. I Joan. I, 1.

Nous vous annonçons le Verbe de vie, qui était dès le commencement, que nous avons entendu, que nous avons vu de nos yeux et que nous avons touché de nos mains.

Erat recumbens unus ex discipulis ejus in sinu JESU, *quem diligebat* JESUS. Joan. XIII, 23.

Un des disciples, celui que JÉSUS aimait, se reposait sur le sein de JÉSUS.

Cum recubuisset ille supra pectus JESU, *dicit ei : « Domine, quis est? »* Ibid. 25.

Ce disciple donc, qui se reposait sur le sein de JÉSUS, lui dit : « Seigneur, qui est-ce qui vous trahira? »

Conversus Petrus, vidit illum discipulum quem diligebat JESUS... *Hunc cùm vidisset Petrus, dixit* JESU : « *Domine, hic auctem quid?* » *Dicit ei : « Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te?* » Joann. XXI, 22.

Pierre, s'étant tourné, vit le disciple que JÉSUS aimait, et il dit à JÉSUS : « Seigneur, que deviendra celui-ci? » JÉSUS lui dit : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe ? »

Exiit sermo iste inter fratres quia discipulus ille non moritur. Et non dixit ei JESUS non moritur, *sed : « si eum volo manere donec veniam, quid ad te ? »* Ibid. 23.

Il courut un bruit parmi les frères, que ce Disciple ne mourrait point. JÉSUS néanmoins n'avait pas dit qu'il ne mourrait point, mais, si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe.

Hic est Discipulus ille qui testimonium perhibet de his et scripsit hæc : et scimus quia verum est testimonium ejus. Ibid. 24.

C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses et qui a écrit ceci, et nous savons que son témoignage est véritable.

Mulier, ecce filius tuus : ecce mater tua. Et ex illâ horâ accepit eam discipulus in sua. Joann. XIX, 26-27.

Femme, voilà votre Fils.... Voilà votre Mère. Et dès cette heure le disciple la prit chez lui comme la part de son héritage.

Exiit ergò Petrus et ille alius discipulus, et venit primus ad monumentum. Id. XX, 4.

Pierre sortit, et cet autre disciple aussi, et ils vinrent au sépulcre, et cet autre disciple arriva le premier.

Tunc introivit et ille discipulus qui venerat primus ad monumentum, et vidit et credidit. Ibid. 8.

Alors cet autre disciple qui était venu le premier au sépulcre y entra aussi, et il vit et il crut.

Dixit discipulus ille quem diligebat JESUS *Petro : « Dominus est. »* Joann. XXI, 7.

Alors le disciple que JÉSUS aimait dit à Pierre : « C'est le Seigneur ! »

Ego Joannes frater vester. Apoc. I, 9.

Moi Jean, qui suis votre frère.

« Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum? » Dicunt ei : « Possumus... » « Calicem quidem meum bibetis ; sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo. » Matth. XX, 22-23.

« Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? — Nous le pouvons, » lui dirent-ils. Et JÉSUS repartit : «Vous boirez le calice que je boirai; mais pour ce qui est d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi à vous le donner, mais cela est pour ceux à qui mon Père l'a préparé . »

Ego Joannes vidi sanctam civitatem, Jerusalem novam, descendentem de cœlo à DEO. Apocal. XXI, 2.

Moi Jean, je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, qui, venant de Dieu, descendait du Ciel.

Qui diligit me diligetur à Patre meo, et ego diligam eum, et manifestabo ei meipsum. Joan. XIV, 21.

Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera, et je l'aimerai, et je me manifesterai à lui.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[Le Fils du tonnerre.] — C'est avec raison que S. Jean l'Evangéliste est appelé dans l'Evangile Enfant du tonnerre *Boanerges* : car dans le tonnerre on remarque deux choses : l'éclat de la lumière et le bruit qui se forme dans les airs, qui étonne et qui effraie. S. Jean a brillé dans l'Eglise par l'éclat de sa doctrine, et il a tonné en même temps contre ceux qui combattaient les vérités de la foi; il a foudroyé, dit S. Ambroise, une infinité d'erreurs avant leur naissance. En effet, quand on considère le premier chapitre de son Evangile, ne voit-on pas que toutes ses paroles sont comme autant de foudres qui écrasent autant d'hérésies? Le Verbe, dit-il, était au commencement, *In principio erat Verbum* ; donc il n'a pas commencé d'être ; et ce Verbe était DIEU, *Et* DEUS *erat Verbum* : donc il n'est pas une créature. Le Verbe était en DIEU : donc les personnes sont distinctes. Ce Verbe s'est fait chair : donc il s'est uni personnellement à la nature humaine, et il n'a pas pris un corps apparent et fantastique, mais une

chair semblable à la nôtre. — Vous voyez que chaque parole renferme un mystère et combat une erreur, et que, après que S. Jean a établi la divinité du Verbe, il établit son humanité. Il montre que Jésus-Christ est aussi véritablement le Fils de Marie selon la chair humaine, qu'il est le Fils du Père éternel selon l'essence divine. Il semble que, jaloux de la gloire de Marie, dont il était devenu le fils adoptif, il ait voulu d'avance soutenir ses intérêts contre ceux qui devaient combattre sa maternité divine : de sorte que c'est de son évangile que l'Eglise a tiré les armes victorieuses dont elle s'est servie pour terrasser les plus grandes hérésies. Mais, si nous venons à parler des mystères et des secrets que Jésus-Christ a révélés à S. Jean touchant son Eglise, quelles merveilles ne se présentent pas à nos esprits! Car qui pourrait comprendre la science profonde, les mystères cachés, les révélations admirables renfermés dans son Apocalypse, dont toutes les paroles regardent l'Eglise?

[S. Jean sur la poitrine du Sauveur]. — L'Ecriture nous apprend que, dans le temple de Salomon, il y avait le sanctuaire, le tabernacle et le saint des saints. Les prêtres entraient dans le sanctuaire, le grand pontife dans le tabernacle, et l'entrée dans le saint des saints n'était accordée à celui-ci qu'une fois l'année. Jésus-Christ est un temple, et lui-même en a pris la qualité dans son Evangile ; il a donc son sanctuaire, son tabernacle et le saint des saints. Plusieurs justes ont eu le bonheur d'entrer dans le sanctuaire; quelques-uns encore plus heureux ont été introduits jusque dans le tabernacle de cet auguste temple; mais S. Jean a été conduit jusqu'au saint des saints, qui est le cœur et la poitrine de Jésus-Christ. Que tous les peuples courent après le Fils de Dieu dans le désert pour entendre sa parole; que tous les Apôtres le suivent sur la montagne, pour y recevoir ses oracles; que Marie-Madeleine baise ses pieds et les arrose de ses larmes, et que S. Thomas porte ses doigts jusque dans la plaie de son côté pour guérir celle de son incrédulité; sa poitrine, qui est le saint des saints, sera réservée à S. Jean, et lui seul reposera sur elle, pour s'y transformer tout en Dieu, selon la parole de S. Pierre Chrysologue, qui dit que S. Jean n'eût point obtenu le privilége de s'approcher si près du Sauveur des hommes, si ce n'eût été pour se transformer tout en Dieu.

[S. Jean disciple de S. Jean-Baptiste]. — Il y a d'assez bonnes conjectures pour croire que S. Jean l'Evangéliste était le compagnon de S. André lorsque, S. Jean-Baptiste ayant montré le Sauveur à deux de ses disciples en disant *Voici l'agneau de Dieu*, ils le suivirent et demeurèrent tout le jour avec lui. Notre saint, qui raconte cette histoire au premier chapitre de son Evangile, ne nomme que S. André, à qui il laisse tout l'honneur de cette visite; mais on croit qu'il a célé son nom par humilité, et qu'il était cet autre disciple compagnon de S. André, parce que ç'a été sa coutume de ne se nommer jamais, lors même qu'il raconte des choses qui le tou-

chaient. Que si cette conjecture a lieu, on en peut tirer deux conséquences à son avantage : l'une, qu'il était disciple de S. Jean-Baptiste avant d'être appelé à l'Apostolat) tous deux avaient le même nom, et comme S. Jean-Baptiste était un grand maître, nous ne pouvons penser autre chose sinon qu'il donna deux grands disciples au Sauveur, S. André et S. Jean); l'autre, qu'il a été appelé à l'Apostolat avec S. André, et que ce sont les deux premiers de tous selon l'ordre de leur vocation. Toutefois, on appelle communément S. André le doyen des Apôtres, parce qu'il est le seul nommé des deux disciples de Jean-Baptiste qui allèrent trouver Notre-Seigneur.

[L'union entre S. Pierre et S. Jean]. — Quelle union plus sainte que celle que nous voyons entre S. Pierre et S. Jean ? L'égalité, non de l'âge, mais de la vertu, forma entre eux cette union, dit S. Chrysostôme. Cette amitié sincère avait Dieu pour principe; ils s'unissaient dans toutes leurs actions, pour avoir Dieu au milieu d'eux, nous apprenant combien ceux qui sont faibles doivent s'unir pour se fortifier par une amitié sainte. Admirez l'humilité de S. Jean, qui cède partout à S. Pierre, le laisse toujours parler, agir, faire des miracles : bien différent de ce qu'il était avant la passion du Sauveur, lorsque lui et son frère demandaient à tenir le premier rang parmi les Apôtres. Il n'est presque jamais séparé des actions les plus éclatantes, des faveurs les plus signalées du Prince des Apôtres. Avec lui il se trouve sur la montagne de Thabor, et y contemple Jésus-Christ dans toute sa gloire; il guérit avec cet Apôtre un homme qui avait toujours été perclus de ses membres; il en renvoie toute la gloire à Jésus-Christ; il souffre avec S. Pierre les peines de la prison; tous deux déclarent qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; pour confondre les menaces des Juifs, l'un et l'autre continuent de prêcher Jésus-Christ et souffrent de nouveau les prisons. S'ils sont fouettés pour avoir soutenu la divinité de Jésus-Christ, c'est le comble de leur gloire : *Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine* Jesu *contumeliam pati.*

[S. Jean comparé à l'aigle]. — S. Jean est comparé à l'aigle parce qu'il a volé plus haut que les autres, jusque dans le sein du Père éternel, où il a vu son Fils unique : *Unigenitus qui est in sinu Patris ipse enarravit.* Sa doctrine est la plus profonde, ses pensées les plus sublimes et ses connaissances les plus étendues. Jésus-Christ lui communiqua tous les secrets qui regardaient sa divinité, son humanité et son Eglise. Les autres apôtres n'avaient reçu que de faibles idées, que des connaissances bornées de la grandeur de Dieu; mais S. Jean, comme un aigle mystique, s'élève jusque dans le sein de la divinité même, perce les rayons éclatants qui l'environnent, pénètre jusque dans les plus profonds secrets, et rapporte sur la terre les plus sublimes connaissances, pour nous instruire des plus

hauts mystères de la religion, tandis qu'il laisse les autres chercher DIEU parmi les figures et les énigmes, parmi l'obscurité et les nuages. Il entre dans les communications les plus secrètes de l'essence divine; il passe à travers les ombres de la foi; il puise dans le sein de DIEU les plus pures lumières, et nous découvre ces hauts mystères que l'œil n'a jamais vus, que l'oreille n'a jamais compris, et qui surpassent toute l'intelligence de l'esprit humain. C'est S. Jean qui nous a enseigné la sublime doctrine de l'auguste TRINITÉ, et qui a comme édifié la foi de l'Eglise par ces paroles : « *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo* : ils sont trois dans le ciel qui rendent incessamment un mutuel témoignage à l'éternité de leur être. » Mais ce n'est pas assez pour Jean de pénétrer dans les secrets de l'éternité, le Verbe lui a encore révélé tout ce qu'il y a de plus mystérieux dans son incarnation. C'est ce paradoxe surprenant qui a étonné toute la nature, DIEU et homme tout ensemble : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud* DEUM... *Et Verbum caro factum est.* Voilà comment il établi en peu de mots l'égalité du Fils avec son Père, la vérité du corps de JÉSUS-CHRIST contre les hérétiques qui la doivent combattre, l'union de la nature divine avec la nature humaine dans une même personne.

[**Jean comparé aux prophètes de l'Ancien Testament**]. — Les plus grands hommes qui ont parlé de ces mystères ont été contraints d'avouer que leur esprit était trop faible pour en pénétrer la profondeur. Le prophète Jérémie en a dit quelque chose ; mais il conclut aussitôt par le silence, et dit au Seigneur, en bégayant, qu'il n'est qu'un enfant et qu'il ne sait pas parler. Le prophète Isaïe nous fait une assez vive peinture des douceurs du Rédempteur; mais. quand il vient à sa génération, il avoue qu'elle est enveloppée de lumières qui l'éblouissent, et finit en disant : « Qui pourra raconter cette génération ? » Il semblait que S. Paul en devait comprendre tout le secret, dans son ravissement jusqu'au troisième ciel : cependant la grandeur de ses révélations n'a point été jusque-là; du moins, s'il en a connu quelque chose, on ne lui a pas permis, après son retour, d'en faire part au reste des hommes : de sorte qu'il se contente de dire qu'il a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter, qu'il a vu des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et que le cœur de l'homme n'a jamais comprises.

[**S. Jean comparé à S. Paul**]. — Quelle différence mettez-vous entre le privilége de S. Jean reposant sur la poitrine de JÉSUS-CHRIST, et S. Paul élevé jusqu'au troisième ciel? N'est-ce pas le cœur de JÉSUS qui fait le ciel, la joie et la gloire des bienheureux? C'est là que S. Paul a appris des secrets qui sont ineffables : *Arcana verba quæ non licet homini loqui.* C'est là que cet apôtre a vu ce que l'œil de l'homme n'avait jamais vu, ce que l'oreille n'avait jamais entendu, ce que le cœur n'avait jamais compris. C'est là qu'il a appris ces profondeurs qui le portent à s'écrier : *O altitudo divitia-*

rum sapientiæ et scientiæ DEI! (Rom. XI, 33). C'est aussi dans le cœur de JÉSUS-CHRIST que S. Jean a appris cette divine théologie qui renferme de si profonds secrets, qu'un homme ne peut ni les comprendre ni les expliquer. C'est dans cet abîme de lumière que S. Jean a vu ce que l'œil de l'homme n'avait jamais vu, qu'il a entendu des secrets que nul n'avait entendus avant lui. Enfin, c'est dans le cœur de JÉSUS que Jean a trouvé, comme Paul, toutes les dimensions de la charité, sa hauteur, sa largeur, sa profondeur, son étendue.

[S. Jean comparé à S. Pierre]. — Vous n'êtes pas moins heureux que le Prince des Apôtres, ô disciple de l'amour! car, si la chair et le sang ne lui ont point révélé que JÉSUS-CHRIST est le Fils du DIEU vivant, est-ce la chair et le sang qui vous ont révélé que le Verbe était en DIEU son Père, par une génération éternelle; que le Père était tout dans le Fils, et que le Fils était tout dans le Père : égalité dans l'éternité, égalité en sagesse, égalité en puissance, parce que le Verbe est tellement dans le Père, qu'ils ne sont qu'un en nature, quoiqu'ils soient distingués par leurs personnes : *Verbum erat apud* DEUM? Vous êtes donc heureux, *quia caro et sanguis non revelavit tibi;* mais c'est JÉSUS-CHRIST qui vous a manifesté ces grandes vérités.

[S. Jean le Benjamin des Apôtres]. — Pour marquer la tendre affection du Sauveur pour S. Jean, quelques pieux contemplatifs ont remarqué que, la famille de JÉSUS-CHRIST étant composée de douze Apôtres, S. Jean était le plus chéri, comme Benjamin entre les douze enfants de Jacob. Ce saint patriarche le témoigna bien par la peine qu'il eut à consentir que ses autres frères l'emmenassent en Egypte pour contenter celui qui y était tout-puissant, mais qui ne s'était pas encore fait connaître et l'avait expressément demandé. S. Jean, en effet, étant si chéri du Fils de DIEU qu'il ne pouvait, pour ainsi dire, le perdre de vue, était semblable par cet endroit à Benjamin, le plus jeune de tous ses frères, et l'Ecriture semble y faire allusion en parlant de la tribu qui fut donnée en partage à ce bien-aimé de Jacob : *Benjamin, amantissimus Domini, habitabit confidenter in eo ; quasi in thalamo tota die morabitur, et inter humeros illius requiescet.*

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum? (Matth. XX). La mère de S. Jean approchant du Sauveur et l'adorant, le pria d'accorder à ses deux fils les deux premières places de son royaume, et d'ordonner qu'ils fus-

sent assis l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Ceci est bien remarquable. Que fit Jésus-Christ? Au lieu de contenter la mère, il se mit à instruire les enfants et à les détromper de leur erreur. « Allez, leur dit-il, vous ne savez ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis.* Vous pensez que ma faveur est semblable à celle des hommes, qui ne se termine qu'à de vaines prospérités, et qu'on ne recherche que pour être plus heureux en ce monde : or, rien n'est plus opposé à mes maximes. Mais pouvez-vous boire le calice que je boirai, être baptisés du baptême dont je serai baptisé? *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum?* Ce calice plein d'amertume qui m'est préparé, ce calice de ma passion, pouvez-vous le partager avec moi? J'aime mes élus, mais d'un amour solide et fort; et pour les aimer je n'en suis pas moins disposé à les exercer. Mon calice donc et mon baptême, c'est-à-dire mes souffrances et ma croix, voilà d'où ma faveur dépend : voyez si vous pouvez accepter et accomplir cette condition : *Potestis?* Et comme ils répondirent qu'ils le pouvaient, *Possumus*, quoique Jésus-Christ n'eût rien, ce semble, à exiger de plus, et qu'en apparence il dut être content de leur résolution, il ne voulut pas néanmoins s'expliquer sur le point de leur demande ni leur en assurer l'effet. Il leur dit seulement qu'ils auront part à son calice et qu'ils le boiront, qu'ils seront persécutés comme lui, sacrifiés et livrés à la mort comme lui : *Calicem quidem meum bibetis.* Paroles bien capables de réprimer le murmure des uns et la cupidité des autres!

Discipulus ille quem diligebat Jesus (Joan. xxi). — Après ces trois paroles, j'ai déjà fait le panégyrique de S. Jean ; et comme, dans la pensée de S. Augustin, les paroles que Dieu prononça au commencement du monde, quand il dit à la terre de produire des herbes et des fleurs, *Germinet terra*, contenaient éminemment tout ce que la nature a produit depuis, ainsi le nom de *Disciple bien-aimé*, que S. Jean prend aujourd'hui, contient excellemment toute la gloire de cet Apôtre. Tous les panégyriques qu'on pourrait faire à son honneur ne seraient que les explications de ce titre ; il prend lui-même celui-là seulement.

Nomine æterno hæreditabit illum Dominus Deus *noster* (Eccli. xv). — Prenez garde, s'il vous plaît, que l'Eglise, inspirée par l'Esprit de Dieu, a choisi pour S. Jean ces paroles. Ce nom éternel est celui de favori, qui subsiste non-seulement dans le titre, mais encore dans l'aimable fonction que signifie ce titre. Il n'est plus théologien pour confondre les hérétiques, parce qu'il n'y en a pas dans le ciel ; il ne fait plus la fonction de pontife, parce qu'il n'y a point de sacrifice à offrir ; il n'est plus prophète en exercice, parce que, dans le grand jour de la gloire, on voit clairement tous les mystères ; il n'est plus martyr, parce qu'il n'y a plus de tourments à souffrir ; il n'est plus apôtre pour convertir les peuples par ses prédications laborieuses, ses travaux sont finis : mais il con-

serve toujours et le nom et les fonctions de favori : il aime, et il est aimé. — Que dirons-nous maintenant pour nous-mêmes? La faveur de S. Jean a été tendre, sage et généreuse : ne pouvons-nous pas y participer ? Tous les sujets du Sauveur sont universellement les favoris d'un si bon prince; il est vigilant et appliqué à les rendre tous heureux ; il travaille pour l'agrandissement de la fortune de tous. Il nous a tous aimés d'un amour tendre, puisque c'est pour nous tous qu'il s'est revêtu de notre chair ; il nous a tous aimés d'un amour sage, puisqu'il a révélé à tous les chrétiens ses vérités éternelles; il nous a tous aimés d'un amour généreux, puisqu'il est mort pour tous.

Calicem quidem meum bibetis, etc. (Joan. xx). — Le martyre du sang n'a pas manqué à S. Jean, non plus que celui du cœur. L'Eglise, autorisée de la tradition, nous l'apprend lorsqu'elle célèbre le jour bienheureux où ce zélé disciple, combattant à Rome pour le nom de son Dieu, souffrit devant la Porte Latine. Quel tourment, si nous en croyons Tertullien et le récit qu'il nous en fait ! un corps vivant plongé peu à peu dans l'huile bouillante ! Cette seule idée ne vous saisit-elle pas d'horreur ? J'avoue que S. Jean, fortifié d'une grâce extraordinaire, eut la vertu de résister à ce supplice, et que Dieu par le miracle le plus authentique l'y conserva ; mais, suivant le cardinal Pierre Damien, ce miracle fut un miracle de rigueur, un miracle que Dieu opéra pour mettre S. Jean en état de souffrir et plus longtemps et plus vivement ; un miracle pour lui faire boire à plus longs traits le calice qui lui avait été présenté et qu'il avait accepté; un miracle plus affreux que la mort même : car voilà, chrétiens, si je puis ainsi m'exprimer, les miracles de la faveur de Jésus-Christ. Miracles que S. Pierre ne comprenait pas, quand Jésus-Christ lui disait en parlant de S. Jean : « Que vous importe si je veux que celui-ci demeure jusqu'à ce que je vienne ? *Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te*? La conséquence qu'en tira S. Pierre fut que S. Jean, par un privilége particulier, ne mourrait point ; mais, ajoute S. Jean lui-même, ce n'était pas ce qu'avait dit le Sauveur. Il avait seulement marqué que Jean ne mourrait pas, comme les autres, d'un martyre court et simple, mais qu'il leur devait survivre de beaucoup pour éprouver et souffrir une troisième sorte de martyre auquel Dieu avait résolu de le réserver. Quel est-il, ce dernier martyre? C'est, Chrétiens, ce fâcheux et insupportable exil où Jean demeura une longue suite d'années ; c'est ce long exil où il eut tant de persécutions à essuyer, tant de misères et de calamités à souffrir, tant de croix, tant de peines et de travaux de la part du temps, tant d'injures et de duretés de la part des ennemis de l'Eglise, se trouvant relégué dans une île déserte, séparé de son Eglise, éloigné de ses enfants bien-aimés, arraché d'entre les bras de ses disciples, sans aucune consolation de la part des hommes, sans soutien, sans appui, destitué enfin de tout secours dans une extrême vieillesse et jusqu'au moment de sa mort.

Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus (Ps. cx). — Dieu a fait dans S. Jean un abrégé de ses merveilles. C'est l'ordre de la conduite de Dieu, après avoir créé quantité d'êtres dans le ciel et leur avoir donné à chacun des perfections particulières, de les ramasser toutes et de les réunir dans quelqu'un de ces êtres, comme l'abrégé de toutes ses merveilles, pour en faire le chef-d'œuvre de sa puissance. C'est ainsi que, après avoir créé l'univers, les anges, le ciel, la terre, les éléments, il créa l'homme, dans lequel il renferma les degrés différents de tous ces êtres. C'est ainsi que dans la nature, après avoir donné à tous les êtres les actions qui leur étaient propres, il renferma dans le soleil toutes les perfections des autres, parce qu'il en fait la cause universelle pour concourir avec lui dans toutes les productions de la nature. Or, ce que Dieu a fait dans l'ordre de la nature, il l'a fait dans celui de la grâce : car, s'il a opéré des merveilles et produit des grandeurs dans les autres mystères de la religion et dans la conduite de sa grâce, il les a renfermées dans ce grand chef-d'œuvre de son amour, l'Eucharistie : *Memoriam fecit mirabilium suorum*, etc. Mais en même temps, s'il a produit quantité de saints, comme les féconds miracles de sa grâce, je trouve qu'il a pris plaisir à renfermer toutes les belles qualités que chacun d'eux possède en particulier, dans la personne de S. Jean. Il est aisé de voir que toutes les perfections particulières de chacun des élus, et qui ont fait leur mérite, sont universellement renfermées dans la personne de ce disciple de l'amour. Ne voyons-nous pas, en effet, dans ce disciple bien-aimé, le zèle des apôtres, la constance des martyrs, la science des docteurs, la foi des confesseurs? la pureté des vierges n'a-t-elle pas aussi été son partage, et eût-il été digne d'être nommé le fils de la Vierge de la bouche de son Maître même, s'il n'eût été vierge ? Ce disciple bien-aimé de Jésus-Christ est donc l'auguste abrégé des merveilles de toute la sainteté.

Hic est discipulus qui recubuit suprà pectus Jesus (Joan. xxi). Heureux disciple, vous ressouvenez-vous du temps auquel vous demandiez à Jésus-Christ, par les sollicitations de votre mère, qu'il vous fît asseoir, dans son royaume, ou à sa droite ou à sa gauche? Permettez que je vous dise maintenant que vous ne saviez pas, en effet, ce que vous demandiez alors, puisque l'on vous réservait quelque chose de bien plus considérable. Ah ! vous n'êtes pas seulement assis à la droite de Jésus-Christ, mais vous reposez sur son sein ; vous n'occupez pas seulement la première place de son royaume, mais vous possédez, pour ainsi dire, sa très-sainte Mère, qu'il estime plus que son royaume. Maître et possesseur, si je l'ose dire, du cœur de Jésus, qui vaut infiniment plus qu'une infinité de royaumes, que pouvez-vous désirer davantage? Vos désirs ne sont-ils pas remplis? La consommation de l'infini amour est votre partage, et vous pouvez dire que tous vos souhaits sont remplis jusqu'à la satiété! Eussiez-vous pu

jamais espérer une fortune plus avantageuse en souhaitant la gauche ou la droite dans le royaume du Sauveur? Vos désirs, permettez-moi de le dire encore, étaient alors bien bornés.

Do tibi unam partem extrà fratres tuos (Gen. x). N'est-il pas sensible que Jésus-Christ a distingué S. Jean entre ses disciples comme Jacob distingua Joseph entre ses frères. L'un et l'autre ont eu une portion dans l'héritage de leurs pères qui n'a pas été commune aux autres. En effet, S. Jean partage avec les autres apôtres le zèle dans le ministère apostolique, la pureté avec les vierges, le don de pénétrer l'avenir avec les prophètes, les fonctions de pontife avec les autres prêtres; mais il ne partage avec personne le titre de *Disciple bien-aimé*. C'est une portion d'héritage que Dieu lui donne par-dessus ses frères : *Do tibi unam partem extrà fratres tuos*. Cet héritage particulier est même éternel; toutes les autres qualités passent, puisque le ministère d'apôtre n'a pas toujours lieu; les prophètes, voyant toutes choses dans leur source, qui est Dieu, cessent de prophétiser; S. Jean cesse donc tous les exercices qui conviennent à ces éminentes qualités; mais il ne cesse jamais d'être le disciple bien-aimé, puisqu'il est dans l'exercice continuel de l'amour : *Discipulus ille quem diligebat* Jesus. C'est l'héritage que Jésus lui a donné par préférence à tous ses frères.

Nolite diligere mundum (Joan. iv). N'aimez point le monde. Jamais le cœur de S. Jean n'a été partagé entre Dieu et les créatures, parce que l'amitié du monde est ennemie de l'amour de Dieu : *Amicitia hujus mundi inimica est* Deo; parce que le monde n'est qu'un amas de corruption : *Totus mundus in maligno positus est*. Enfants des hommes, jusqu'à quand aurez-vous le cœur si pesant que d'aimer la vanité, au lieu d'aimer la vérité? *Usquequò gravi corde*? etc. Les vains fantômes que vous embrassez rempliront-ils la capacité immense d'un cœur qui ne peut être rempli que par Dieu? Au lieu de vous désaltérer en courant après les créatures, vous allumez une soif qui fait votre supplice. Rendez-vous et aux paroles et à l'exemple de S. Jean, qui vous dit : « N'aimez ni le monde ni ce qui est dans le monde : « *Nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt*. »

Illi statim, relictis retibus et patre, secuti sunt eum (Matth. iv, 22). Ayant aussitôt laissé leurs filets et leur père, ils le suivirent. — Prenez garde que le disciple bien-aimé ne se contenta pas de suivre Jésus-Christ son maître dans les douceurs et dans la gloire, il le suivit dans les souffrances et les douleurs. Non content de l'avoir accompagné aux noces de Cana pour participer au plaisir et à la joie du festin, il fut fidèle à le suivre sur le Calvaire, et jamais il ne le quitta au milieu de ses plus vives douleurs. N'en est-ce pas assez, Chrétiens, pour vous confondre lorsque sensuels et voluptueux, vous courez aux faux plaisirs que le monde vous

offre, et jamais ne voulez endurer la moindre douleur pour Jésus-Christ? S'agit-il de louanges, de jeux et de spectacles, de festins et de plaisirs, ah! nous sommes toujours prêts à suivre ceux qui nous appellent et qui nous disent ce que Jésus-Christ dit à S. Jean : *sequere me*, suivez-moi! Mais, quand il s'agit de souffrir la moindre chose, nous nous révoltons, nous murmurons, nous nous ennuyons; et, s'il nous arrive le moindre accident fâcheux, ce n'est que par force que nous nous y soumettons. Il n'y a pas même jusqu'aux personnes qui se piquent d'être les plus pieuses qui, sitôt qu'elles sentent la moindre peine arrivée à l'imprévu, interrompent tout d'un coup le cours ordinaire de leur dévotion. Sont-elles à couvert de toutes misères, goûtant les douceurs d'une vie commode et aisée, ah! pour lors elles ne perdent point courage; elles entretiennent leur dévotion. Dès qu'elles sentent l'aridité, la moindre sécheresse ou traverse, tout est perdu; de là aussitôt le dégoût de la vertu, et la dévotion se trouve insensiblement évanouie.



§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Flumina Evangelii de ipso dominico pectore velut fonte hausit. Augustin. Serm. de S. Joanne.

Il a puisé les vérités de l'Evangile dans le cœur même du Sauveur, comme autant de fleuves sortis de cette source.

Amicus Dei *si esse voluero, ecce nunc sio.* Id. Confess.

Si je veux être ami de Dieu, il ne tient qu'à moi de l'être à l'instant.

Matrem virginem Christus in cruce virgini commendavit. Hieron.

Jésus sur la croix donne sa Mère vierge à un disciple vierge.

Coactus est Joannes de divinitate Salvatoris altiùs scribere, et ad ipsum, ut ità dicam, Dei *verbum nun tàm audaci quàm felici temeritate perrumpere.* Id. Prolog. in Matth.

Jean fut obligé (à cause des hérésies qui s'élevèrent) de parler plus expressément de la divinité du Sauveur, et pour ainsi dire de s'élever, par une hardiesse plus heureuse que téméraire, jusqu'au Verbe divin.

Joannes noster, quasi aquila ad superna volans, ad ipsum Patrem pervenit, dicens : « In principio erat Verbum. » Hieron. Contrà Jovinian.

Notre S. Jean a pris son vol comme un aigle jusqu'au plus haut des cieux, et il est parvenu jusqu'au Père éternel lorsqu'il a dit : « Au commencement était le Verbe. »

Amicitia est æqualitatis magistra, ut superior inferiori se exhibeat æquatum. Ambros. III, Offic. 16.

L'amitié demande de l'égalité entre les amis, en sorte que celui qui est supérieur en dignité s'abaisse jusqu'à devenir l'égal de son inférieur.

Diligebat eum Jesus *quoniam specialis prærogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum.* Gregor. Nyssen. Homil. 2.

Jésus l'aimait, parce qu'une spéciale prérogative de pureté l'avait rendu digne d'une affection particulière.

Velut spongiam apposuit in fonte vitæ. Idem.

(En reposant sur la poitrine du Sauveur), il a été comme une éponge appliquée à la source même de la vie.

Paulus audivit arcana verba quæ non licet homini loqui : Joannes verò audivit quod

Paul, ravi jusqu'au troisième ciel, y apprend des secrets qu'il ne lui est pas per-

licuit loqui et potest hominibus prædicari. Origen.

Multotiès martyr est Joannes. Chrysost. 33. ad popul.

In pectore Christi talem scientiam hausit qualem nullus unquàm mortalium sortitus est. Id.

Hausit Joannes de sinu Unigenitu quod de paterno hauserat ille. Bernard. Serm. 8 in Cantic.

In Joanne intelligimus omnes animas electorum. Id. Serm. 55.

Nemo videtur jure major meritis eo qui speciali quâdam gloria frater est Salvatoris. Petrus Damian.

Sicut inter natos mulierum non surrexit major Joanne-Baptistâ, sic inter choros angelorum non surrexit major Joanne Evangelistâ. Id.

Petrus diligebat ferventiùs, et ideò diligebatur fortiùs; Joannes amabat dulciùs, et ideò diligebatur familiariùs. Bernard. Epist. 25.

Amat ardenter qui ità proprio inebriatur amore ut majestatem non cogitet. O quanta amoris vis! quanta in spiritu libertatis fiducia! Id. Serm. 7 in Cantic.

Melior est qui plùs diligit Christum, felicior quem plùs diligit Christus. Augustin. in Joann. tract. ult.

Ipse est Joannes sublimium prædicator, et lucis internæ atque æternæ fixis oculis contemplator. Id.

Testabatur Jesus *de cruce, et testamentum ejus signabat Joannes, dignus tanto testatore testis.* Ambrosius in 2 Lucæ.

Joanni defuit martyrium, sed Joannes non defuit martyrio: ideoque nec Joanni defuit præmium martyris. Hieron.

mis de révéler; mais Jean reposant sur le sein du Fils de Dieu, y apprend ce qui peut être dit et prêché aux hommes.

Ce saint apôtre a souffert plusieurs fois le martyre.

Il a puisé sur le cœur de Jésus une science haute et profonde, à laquelle nul n'a pu atteindre.

Jean a puisé dans le sein du Verbe les lumières que le Verbe avait trouvées dans le sein du Père.

Dans la personne de Jean tous les élus étaient compris (c'est ainsi que nous devons entendre les paroles que le Sauveur lui dit sur la croix).

Personne n'est supérieur en mérite à celui qui, par une gloire et une prérogative spéciale, est devenu le frère du Sauveur.

Comme, entre tous ceux qui sont nés de la femme, personne n'est plus grand que Jean-Baptiste, de même, entre les cœurs des anges, il n'en est point de plus grand que Jean l'Evangéliste.

Pierre aimait d'une plus fervente affection, c'est pourquoi l'amour que Jésus avait pour lui était plus fort; Jean avait un amour plus tendre, c'est pourquoi le Sauveur l'aimait d'un amour plus familier.

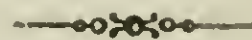
Celui-là aime ardemment qui est tellement enivré de son amour que, sans considérer la majesté de Dieu, il ose reposer sur son sein. Quelle hardiesse, quelle confiance l'amour inspire dans l'esprit d'une sainte liberté.

Celui que Jésus-Christ aime davantage est plus heureux; celui qui aime plus Jésus-Christ est meilleur.

Jean est le prédicateur des plus sublimes mystères; il a contemplé la lumière intérieure et éternelle avec des yeux fixes.

Jésus du haut de la croix faisait son testament, et Jean, comme le plus digne témoin d'un tel testament, le signait.

Le martyre a manqué à Jean, mais Jean n'a pas manqué au martyre: c'est pourquoi le prix dû au martyre ne lui a pas manqué non plus.



§ V.

Pensées et Passages des SS. Pères.

[La qualité de disciple bien-aimé de Jésus]. — Etre le disciple que Jésus aimait, c'est le caractère qui distingue S. Jean, et qui lui donne, entre tous les saints de la loi de grâce, un rang si élevé. S. Jean fut appelé comme les autres à l'apostolat; il porta comme S. Jacques le nom d'Enfant du tonnerre; Ezéchiel nous le représente comme l'aigle entre les évangélistes; son Apocalypse en a fait le premier et le plus éclairé des prophètes du Nouveau-Testament; il a souffert une cruelle persécution pour Jésus-Christ et mérité d'être mis au nombre de ses plus zélés martyrs; il tient, dans le culte que nous lui rendons, une place honorable parmi les vierges; les églises d'Asie l'ont reconnu pour leur patriarche, leur fondateur : mais tout cela ne donne point de sa personne l'idée singulière qu'expriment ces paroles : *Discipulus quem diligebat* Jesus.

[Deux sortes d'amour en Dieu envers une créature]. — La plus honorable qualité qu'on puisse donner à un homme, c'est d'être aimé de Jésus-Christ. Son amour est la mesure de notre mérite, et nous sommes tels en nous-mêmes que nous sommes dans son cœur. Il y a deux sortes d'amour en Dieu : — Un amour *antécédent*, agissant et efficace, qui ne présuppose pas le mérite des objets, mais qui le fait et qui en les aimant les rend aimables. Il y a une seconde espèce d'amour, que nous pouvons appeler un amour *conséquent*, amour d'approbation et de complaisance, par lequel Dieu aime les objets après qu'il les a rendus aimables. Il aime en nous, dit S. Augustin, les bienfaits qu'il nous a conférés et les grâces qu'il a mises en nous. Si nous disons qu'un homme est aimé de cette première façon, ne pouvons-nous pas tirer de-là toutes les conséquences avantageuses à sa gloire, et dire que, puisque Dieu l'aime beaucoup, il lui fera beaucoup de bien? Et si nous ajoutons qu'il est aimé de ce second amour, ne pouvons-nous pas tirer de la grandeur de sa complaisance la grandeur du mérite de l'objet, et dire qu'il faut qu'il soit bien-aimé puisqu'il est ainsi aimé? C'est de cette manière que S. Jean prend aujourd'hui le titre de *Disciple bien-aimé,* qui contient excellemment toute la gloire de ce saint apôtre, et tous les panégyriques qu'on pourrait faire à son honneur ne seraient assurément que de simples explications de ce titre.

[Jésus a été comme l'un de nous en certains points]. — C'est une belle et curieuse question de savoir si JÉSUS-CHRIST a eu des passions. Il est sans nul doute que, ayant pris la nature des hommes, il a aussi épousé les mouvements naturels de l'appétit sensitif que nous expérimentons en nous-mêmes, qu'il a été capable de tristesse et d'appréhension, d'amour et de colère; mais avec cette différence, que ces mouvements qui préviennent en nous la raison et qui la troublent, qui surprennent la liberté et qui la débauchent, ont toujours été subordonnés à la raison et à la liberté dans le Sauveur. Ils ne se sont jamais soulevés que par ses ordres, et ont été employés pour le grand dessein de la gloire de son Père. Mais, s'il a témoigné en diverses occasions les mouvements sensibles de son cœur, comme sa colère dans le temple, sa tristesse dans le jardin, il a choisi S. Jean pour être l'objet de son amour, même d'un amour sensible et naturel. Mais, sans nous arrêter aux causes de cet amour, disons qu'il lui a donné de si grandes marques de la tendresse de son cœur, que les Apôtres, témoins de cette familiarité, n'étant pas encore parfaits, en conçurent de la jalousie.

[De la véritable amitié]. — Ç'a toujours été le sentiment des sages de l'antiquité, qu'il ne pouvait y avoir de véritable amitié entre les souverains et les sujets, et encore moins entre DIEU et les hommes, parce que, disent-ils, la distance de leur condition ou de leur nature est trop grande pour y trouver cette égalité qui est le lien des parfaites amitiés. On est revenu de cette erreur depuis qu'on a vu, d'un côté, des favoris des princes, et de l'autre des princes et des monarques qui élèvent des sujets de la poussière jusqu'à leur trône pour partager leur puissance avec eux: de sorte que, quelque jaloux qu'on les fasse de leur rang, nous voyons tous les jours qu'ils se dépouillent de ce faste et de cette majesté, incompatible avec l'amitié, pour se familiariser avec ceux que la naissance a abaissés sous leurs pieds, soit que le poids de leur propre grandeur leur fasse chercher du soulagement à s'en décharger d'une partie sur un autre , soit que, lassés de garder leur rang, qui les tient dans une gène et une contrainte continuelles, ils trouvent quelque plaisir à s'abaisser ; soit enfin que la vie leur semble fâcheuse sans avoir quelqu'un à qui ouvrir leur cœur et à qui communiquer leurs plus secrètes pensées. Quoi qu'il en soit, il est constant que l'amitié fait une des plus grandes douceurs de la vie, et qu'en vouloir priver les souverains, comme prétendaient ces philosophes, c'est leur défendre le plus doux usage de sa volonté et les dépouiller du plus doux usage de la liberté.

[Les amis de Dieu]. — Il est étonnant que DIEU même, dans cette puissance souveraine qui le rend indépendant de ses créatures, et dans cette majesté infinie qui l'élève si haut au-dessus de nous, ne se contente pas d'avoir tous les hommes pour amis par le moyen de la grâce, qui les élève jus-

qu'à la participation de sa nature, afin d'y mettre quelque espèce d'égalité, sans laquelle l'amitié ne peut subsister; mais encore qu'il ait des regards bienfaisants et des inclinations favorables plutôt pour les uns que pour les autres, jusqu'à avoir fait choix de quelques-uns, dans tous les siècles, pour être ses confidents et ses favoris. Qui trouvera donc étrange que le Sauveur ait été susceptible de cette inclination secrète qui nous fait sentir pour une personne une tendresse que nous ne sentons point pour une autre, et que le Verbe divin, qui respire sans cesse l'amour dans le sein du Père éternel, sorte de cette fournaise de flammes inaccessibles pour la répandre sur S. Jean, avec des affections inexplicables? — Considérons donc, s'il vous plaît, quelle source de grandeur et de bonheur ç'a été pour cet heureux disciple d'avoir été aimé de la sorte par le Fils de Dieu.

Puisque le Fils de Dieu, qui est la sagesse incarnée, a jeté les yeux sur cet heureux disciple pour lui donner un rang si considérable dans son amitié, il faut croire qu'il n'en jugeait point de plus digne d'occuper cette place, et que, quand même il ne l'aurait point méritée, comme en effet cette faveur était au-dessus du mérite d'une pure créature, l'amour d'un Dieu, qui fait la dignité de son objet au lieu que les autres la présupposent, l'aurait rendu tel, en faisant la source et le principe de sa grandeur. Hélas ! il n'en va pas de même du reste des hommes, puisqu'il n'y a rien de plus ordinaire ni de plus dangereux que le mauvais choix que l'on fait d'un ami à qui l'on donne sa confidence, et j'ose dire qu'il n'y a rien en quoi la prudence soit d'un plus grand usage que dans cette occasion ; parce que, autant il est facile d'y être trompé, autant les malheurs qui suivent d'une mauvaise amitié sont inévitables et funestes. Il faut donc employer la prudence et les lumières les plus pures de l'esprit pour faire ce choix, et c'est ce qui a rendu sainte et heureuse l'amitié dont le Sauveur a bien voulu favoriser son bien-aimé disciple S. Jean.

[Même sujet]. — Il n'y a que Dieu qui puisse choisir et se faire des favoris sans être obligé à discerner leur mérite ; et, ce qui est encore bien plus remarquable, il n'y a que Dieu qui, se faisant ainsi des favoris sans nul discernement de leurs mérites, soit néanmoins incapable de se tromper dans le choix qu'il en fait. Pourquoi ? Les théologiens en apportent une excellente raison : il n'y a que Dieu, disent-ils, dont le choix soit efficace pour opérer tout ce qu'il lui plaît de vouloir : c'est-à-dire qu'il n'y a que Dieu qui, en choisissant un favori, lui donne, en vertu même de ce choix, le mérite qu'il faut pour l'être. Il n'en est pas de même des rois de la terre. Qu'un souverain honore de sa faveur un courtisan, il ne lui donne pas pour cela ce qui serait nécessaire pour en être digne. Il peut bien le faire plus riche, plus grand, plus puissant, il peut le combler de plus d'honneurs ; mais il ne peut le rendre plus parfait ; et, quoi

qu'il fasse pour l'élever, par cet accroissement d'élévation et de fortune il ne lui ôte pas un seul défaut, ni ne lui communique un seul degré de vertu. Il n'y a donc, encore une fois, que la faveur de Dieu qui porte avec soi le mérite. Comme Dieu, il a le seul pouvoir de perfectionner les hommes par son amour ; et, quand il les admet au nombre de ses favoris (c'est la belle réflexion de S. Jérôme), il ne les y appelle pas parce qu'ils en sont dignes, mais il fait, en les y appelant, qu'ils en soient dignes : *Non idoneos vocat, sed vocando facit idoneos.* Cette raison seule devrait suffire pour justifier le choix que le Sauveur a fait de S. Jean. Ce Dieu-Homme le voulut ainsi : c'est assez, puisqu'en le voulant il rendit son disciple tel qu'il devait être pour devenir le favori d'un Dieu.

[Dieu et les hommes dans leur amour]. — Il y a bien de la différence entre l'amour de Dieu et l'amour des hommes. Les hommes aiment souvent par caprice ; leur amour est presque toujours aveugle, injuste, déréglé, et les choses qui devraient être l'objet de leur haine sont ordinairement celui de leur affection. Il n'en est pas ainsi de l'amour de Dieu : comme il est toujours très-éclairé, il ne s'attache jamais qu'à des objets dignes de ses complaisances et de ses tendresses. Ceux que les hommes aiment le plus ne sont pas toujours les plus aimables ; mais les plus aimés de Dieu sont toujours les plus parfaits. Les hommes n'ont pas assez de lumières pour pénétrer l'esprit et pour sonder le cœur de ceux qu'ils aiment : ainsi ils prennent souvent le faux pour le véritable ami. Mais Dieu voit jusqu'au fond des âmes, et, quand il n'y découvre pas les vertus et les perfections qui peuvent lui plaire, il les y forme. Oh ! qu'il est avantageux, à ces conditions, d'être l'ami de Jésus-Christ ! Ainsi, dire que S. Jean était le disciple que Jésus aimait, c'est faire son panégyrique en un mot, on ne saurait rien ajouter à cet auguste privilége.

[Amitié et charité]. — Quoique l'amitié et la charité aient leurs devoirs différents et leurs droits à part, elles doivent pourtant se réunir pour faire d'une amitié morale une amitié sainte et chrétienne, qui doit se servir de la confidence que se font les amis pour se porter mutuellement à la vertu et à toutes sortes de bien ; parce qu'elle a pour fin non-seulement le bonheur de cette vie, comme les amitiés mutuelles des infidèles, mais encore le bonheur de l'autre, en se servant mutuellement d'aide et de secours pour acquérir ces biens qui ne doivent jamais finir.

[Les mérites de S. Jean]. — Les SS. Pères et les docteurs de l'Eglise ont examiné avec soin ce qui peut avoir engagé le Fils de Dieu à choisir S. Jean pour son favori, et à lui témoigner une si tendre affection. S. Jérôme en apporte pour raison sa pureté, S. Chrysostome sa douceur ; S. Augustin dit que l'amour du disciple pour le Maître inspira au Maître l'amour qu'il eut pour le disciple ; S. Thomas et S. Bonaventure ont cru

que le Sauveur aima S. Jean à cause de cette sublime intelligence et de cette plénitude de sagesse par laquelle il se distinguait, et d'autres que le Sauveur fut gagné par la profonde humilité de S. Jean, et c'est aussi l'opinion de Denys-le-Chartreux. Enfin, divers interprètes attribuent la tendresse du Fils de Dieu à la fidélité de son favori. Ce qui est certain, c'est que S. Jean avait toutes les qualités qui peuvent s'attirer l'estime (je parle selon notre manière de penser). Il était d'un caractère à se faire aimer dès la première vue, dès le premier entretien. Lisez ses Epîtres : vous y trouverez je ne sais quoi de doux et de tendre qui surprend le cœur; la noblesse de ses sentiments, sa droiture, son désintéressement s'y font sentir d'une manière tout à fait engageante. Sa conversation ne démentait point sa plume. On remarquait dans ce saint un air aimable, qui ne craint point l'indifférence et le mépris. C'est ainsi qu'en parlent les SS. Pères. L'on voyait dans ses manières une ouverture et une bonté qui promettait ses services à tout le monde. C'était assez de le voir et de l'entendre pour être convaincu qu'il ne ressemblait point à ces amis dont les offres s'arrêtent, pour ainsi dire, aux yeux et à la langue, sans passer au cœur et aux mains; qu'il ne s'en tenait point aux civilités et aux apparences, fallût-il donner son sang pour un ami. C'est assez de dire que Jésus-Christ ne manque jamais de donner à ses élus les vertus qui méritent son amour. S'il a donc aimé S. Jean plus que les autres apôtres, ne fallait-il pas qu'il eût quelques vertus éminentes par-dessus les autres, lesquelles servaient de fondement au grand amour que le Sauveur portait à ce disciple. — Aussi avait-il des qualités personnelles qui l'ont distingué et qui lui ont acquis la faveur de son Maître. L'Evangile et les Pères nous en proposent deux entre les autres : il était vierge et il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation, lui seul l'ayant suivi jusqu'au Calvaire.

[Conformité entre Jésus et Jean]. — Les théologiens mystiques prétendent que c'est le propre de l'amour de transformer en quelque sorte l'amant en ce qu'il aime. L'amour de Jésus pour S. Jean fut si fort et si tendre, qu'il opéra cette transformation admirable, autant qu'elle était possible, entre le Maître et le disciple, entre le Créateur et la créature. Jésus mourant substitue S. Jean en sa place, et le donne pour fils à sa Mère, comme un autre lui-même. C'est ce que S. Bernard appelle un grand mystère d'amour, *magnum amoris sacramentum*. L'opération de ce grand sacrement fut de produire dans cet heureux disciple une conformité de pensées, d'actions et de mouvements avec Jésus-Christ. C'est ce même amour qui fit que le Sauveur l'éleva comme au-dessus des bornes de l'humanité, en lui communiquant abondamment les secrets divins.

[Défauts]. — C'est une erreur dont il faut se désabuser, que les saints ont été impeccables, et d'être scandalisés de leurs imperfections. L'im-

peccabilité est le grand privilége de Jésus-Christ. Ces imperfections des saints relèvent leur vertu comme les ombres relèvent les peintures. Si donc on voit dans S. Jean un zèle peu réglé lorsqu'il demande que le feu dévore les Samaritains qui ont refusé de les recevoir, s'il fait paraître de l'orgueil en demandant d'être assis à la droite de Jésus-Christ, c'est que le Saint-Esprit n'a pas encore purifié ce saint de tout ce qu'il y a de terrestre en lui.

[Nature de l'amour de Jésus pour Jean]. — Le Fils de Dieu a pu être sensible aux mouvements de l'amour, parce qu'il était homme, et que les passions humaines ne blessaient en nulle manière sa sagesse et sa grandeur. S. Thomas, après S. Jérôme et S. Augustin, a fait voir par divers raisonnements que le Sauveur, s'étant revêtu de notre nature, se soumit en même temps à toutes les impressions des sens que la vertu ne condamne pas. *Neque enim*, dit S. Augustin, cité par cet ange de l'Ecole, *in quo verum erat hominis corpus, falsus erat humanus affectus.* Mais le Fils de Dieu n'a pu aimer que ce qui méritait d'être aimé. Sa sainteté n'aurait pu souffrir le moindre dérèglement dans son cœur; le principe de la passion était divin, son objet devait être honnête et aimable; à l'abri des surprises et des illusions de l'amour-propre, son choix prévenait et réglait toujours son attachement, et, s'il sembla donner toute sa tendresse et ses faveurs à son disciple S. Jean, il aima dans sa personne les dons et les grâces presque infinies dont il l'avait avantagé.

[La faveur des grands]. — Quelque avantageuse que puisse être, selon le monde, la faveur des grands et des princes de la terre, il faut néanmoins convenir que, par rapport au monde même, elle est sujette à trois défauts essentiels : — car, premièrement, il n'arrive que trop qu'elle soit aveugle, et qu'au lieu d'être la récompense du mérite et de la vertu, elle s'attache sans discernement et sans choix, ou plutôt par un choix bizarre, à d'indignes sujets. — Secondement, elle devient souvent orgueilleuse et fière, et par l'abus qu'en fait le favori elle l'enfle en l'élevant, et elle le corrompt. — D'où il suit, en troisième lieu, qu'à l'égard de ceux qui en sont exclus, et qui auraient droit d'y prétendre, la faveur est presque toujours odieuse, et qu'en faisant le bonheur d'un seul elle est pour tous les autres un objet d'envie.

[Perfection de l'amour de Dieu pour nous]. — Les amitiés du monde ont trois imperfections. — 1°. Elles sont difficiles à acquérir : après mille empressements que vous avez témoignés, mille dépenses que vous avez faites pour gagner le cœur de cette créature, elle se moquera de vous. — 2°. Elles sont difficiles à conserver; que d'inconstances, que d'infidélités, il ne faut qu'une mauvaise humeur, un caprice, une jalousie, pour rompre les plus fortes amitiés. — 3°. Elles sont peu profitables et peu sincères,

parce qu'on ne voit que fourberies et dissimulations, et qu'après quelque profit et quelque plaisir que vous retirerez peut-être dans le temps, enfin ces amitiés vous quittent et ne sauraient vous secourir dans votre grande nécessité, ni passer au-delà de la vie. — 1° Mais l'amitié de Jésus-Christ est très-facile à acquérir: il ne faut qu'une bonne résolution pour entrer dans sa grâce. — 2°. Cette amitié est facile à conserver: Jésus est un ami fidèle, qui ne nous quitte jamais le premier; il faut que nous lui fassions mille injures pour l'obliger à rompre avec nous. Je défie qui que ce soit au monde de se plaindre de son infidélité ou de son inconstance. — 3°. Enfin, c'est le seul ami fidèle et véritable, le seul dont l'amitié nous est utile et dans le temps et dans l'éternité, qui nous secourt lorsque nous sommes abandonnés de tout le monde.

[Diverses sortes d'amitiés]. — Il y a trois sortes d'amitiés: il y en a de saintes, il y en a d'indifférentes, il y en a de coupables ou dangereuses. Les amitiés *saintes* nous peuvent servir à celle de Jésus-Christ; il faut en conserver l'ardeur. Si elles sont *indifférentes*, on peut les garder sans crime; mais il faut qu'elles changent de motif, il faut les élever à un ordre surnaturel. Vous aimez par inclination vos amis, par devoir vos parents; joignez à cette inclination et à ce devoir l'usage de la charité, aimez-les pour l'amour de Jésus-Christ, dont ils sont les images. Mais si les amitiés sont *coupables* ou *dangereuses*, et que d'elles-mêmes elles portent au mal, il ne faut pas délibérer un moment; pour conserver l'amitié de Jésus, il les faut rompre.

[Grâces accordées à S. Jean]. — Comme aimer quelqu'un c'est lui vouloir du bien, lui en procurer et lui en faire autant et aussi souvent qu'on le peut, nous pouvons juger du tendre amour de Jésus-Christ pour S. Jean par toutes les faveurs qu'il lui a accordées, et par les grâces dont il l'a comblé. Ce Maître divin ne pouvait, ce semble, se séparer de ce cher disciple. Avait-il un compagnon à choisir, ce disciple bien-aimé se présentait le premier à sa pensée. Lorsque le Fils de Dieu ressuscita la fille du chef de la synagogue, quand il se transfigura sur le Thabor, quand il pria au jardin des Olives, il voulut avoir des témoins de ses actions: S. Jean en fut un. Deux Apôtres furent inspirés pour écrire l'Evangile: S. Jean ne manqua pas d'être l'un d'eux, et il eut à développer les mystères les plus ineffables. Combien de grâces singulières a-t-il reçues? Nous pouvons dire qu'il a été honoré de toutes les faveurs que les autres disciples partagent entre eux. N'a-t-il pas été élevé à la dignité d'apôtre, de prophète, d'évangéliste, de confesseur, de vierge, de martyr, d'ami intime, de favori de Jésus-Christ? Tout était pour lui. Il renferme en quelque manière tous les élus, dit S. Bernard, possède toutes leurs vertus et toutes leurs qualités: *In Joanne intelligimus omnes animas electorum* (Serm. LV).

On ne lui comptait pas les grâces; il était, pour ainsi dire, le Maître des trésors de son Seigneur.

L'on peut dire, à l'avantage de S. Jean, que toutes les grâces gratuites et toutes les faveurs que DIEU a partagées entre les saints sont réunies en sa personne, et qu'il possède en général ce que les autres n'ont que par parties. Il a été patriarche et fondateur des Eglises d'Asie; prophète du Nouveau Testament par excellence, comme son Apocalypse en fait foi; un des premiers Apôtres et des plus fermes colonnes de l'Eglise; en un mot, on trouve S. Jean dans tous les états honorables de la hiérarchie ecclésiastique. Outre ces faveurs générales, il en a reçu trois particulières: — La première, d'avoir été appelé à la suite de JÉSUS-CHRIST tout jeune, et d'être mort le dernier des Apôtres, et par conséquent d'avoir moins vécu dans le péché et plus longtemps dans la grâce de son Maître. — En second lieu, de s'être reposé sur le sein de JÉSUS, où il puisa les plus riches trésors de la sainteté et de la sagesse divine. — Enfin, d'avoir eu pour partage, dans le testament que le Sauveur fit sur la croix, la chose la plus précieuse du monde, savoir, la très-sainte Vierge, qui devint sa mère avec tous les avantages qu'il pouvait retirer d'un si riche dépôt. — Que peut-on ajouter à des faveurs si signalées, ou à la gloire de S. Jean qui les a reçues? Il semble qu'il ne se peut rien dire de plus grand. Cependant il y a une chose que lui-même prise davantage, et qu'il estime lui être plus glorieuse que tout cela, comme en effet elle l'est: c'est d'avoir été aimé de JÉSUS-CHRIST. C'est là l'unique sujet de sa gloire et de son bonheur; et, comme si tout le reste ne lui était rien, il affecte cette seule qualité de bien-aimé disciple, et ne veut point d'autre nom ni d'autre marque pour se faire connaître: *C'est celui que* JÉSUS *aimait*, dit-il. Qu'il a bien raison de se glorifier de cet amour, puisque tout le reste sans lui n'est rien, et que lui seul, sans le reste, nous tient lieu de toutes choses! car être aimé comme il l'était de JÉSUS, c'est être en grâce, c'est être saint, c'est être uni à DIEU, c'est lui plaire; et lui plaire, c'est le comble de tous les biens.

[S. Jean a été véritablement martyr]. — On demande si S. Jean a été martyr. Il est aisé de voir qu'au lieu d'un martyre que les autres ont souffert, il en a enduré trois: le premier au Calvaire, que j'appelle le martyre de son cœur; le second dans Rome, que nous pouvons regarder comme son martyre véritable et réel; et le troisième dans l'exil, qui en est une espèce, la plus longue, et non la moins douloureuse. Que ne souffrit-il pas lorsque, étant au pied de la croix, il vit expirer son cher Maître couvert de malédictions et d'opprobres, lui qui brûlait de zèle pour cet Homme-DIEU, lui qui en connaissait tout le mérite et toute la sainteté! Ah! dit excellemment Origène, il n'était pas nécessaire, après cela, qu'il y eût pour S. Jean une autre espèce de martyre. Il ne fallait plus, pour éprouver sa foi, ni épées, ni roues, ni feux; cela était bon pour les autres Apôtres, qui

n'avaient pas été présents au cruel spectacle du crucifiement de Jésus-Christ. N'ayant pas senti comme S. Jean ce martyre intérieur, il leur en fallait un extérieur, parce que, d'une ou d'autre manière, ils devaient être, selon l'expression de l'Ecriture, les témoins de Jésus-Christ mourant. Mais Jean, qui l'avait été au Calvaire, était dégagé de cette obligation ; il y avait satisfait par avance ; et, bien loin qu'il eût été dispensé du martyre, il était devenu par-là le premier martyr de l'Eglise. Oui, Chrétiens, il était martyr de zèle et de charité, de cette charité qui est l'esprit du martyre même, et qui en fait tout le mérite. Car, comme raisonne S. Cyprien, ce que notre Dieu veut de nous, ce qu'il cherche en nous, ce n'est pas notre sang, mais notre foi : *Non quærit in nobis sanguinem, sed fidem.* S. Jean, par l'excès de sa douleur en voyant Jésus-Christ crucifié, lui avait déjà rendu le témoignage de sa foi : c'est assez, Jésus-Christ ne demandait plus le témoignage de son sang.

[Jean fils de Marie]. — Lorsque le Fils de Dieu étant en croix dit à sa Mère, en parlant de S. Jean, *Voilà votre fils*, et à S. Jean, *Voilà votre mère*, il ne faut pas croire que ces paroles du Sauveur eurent la force de faire que S. Jean devînt fils de la très-sainte Vierge, d'une manière plus parfaite que n'est celle de l'adoption. Le docte Salméron a très-savamment réfuté cette opinion, et l'Ecriture ne nous permet point de porter nos pensées plus loin que ces expressions. Mais on peut dire du moins, ce semble, que Jésus-Christ par ces paroles imprima dans le cœur de sa très-sainte Mère un amour plus fort et plus tendre pour S. Jean que ne peut être celui que la nature donne ordinairement aux mères pour leurs enfants, et réciproquement qu'il mit dans le cœur de cet apôtre des sentiments d'amour et de respect bien plus grands que ne sont ceux que la nature et la raison obligent les enfants d'avoir pour leurs mères.

[Du martyre]. — Pour mériter la couronne du martyre, il n'est pas nécessaire de mourir par la violence des tourments. C'est assez de souffrir ce qui de soi est capable de causer la mort, quoiqu'elle soit empêchée par un miracle. L'Eglise honore Ste Thècle comme vierge et martyre, parce qu'elle passa par le feu, et souffrit divers autres tourments. Dieu ne prive donc pas de la couronne du martyre les personnes à qui de leur part il ne manque rien pour la mériter. Et ce serait en quelque façon leur faire tort que de leur ôter ce qu'elles auraient eu selon le cours ordinaire des causes naturelles. Nous pouvons donc tenir comme une vérité que S. Jean a été martyr, puisqu'il a bu le calice du Seigneur.

L'âme souffre plus dans le corps qu'elle aime que dans celui qu'elle anime, et l'invention la plus cruelle pour éprouver la patience d'un homme, c'est de le faire souffrir en la personne de son ami ; il endure ses propres douleurs avec une constance qui en adoucit la cruauté, et s'il peut en les souffrant secourir ou délivrer son ami, on peut dire qu'elles

se changent en délices ; mais s'il est contraint de voir souffrir ce qu'il aime, et d'être spectateur de ses tourments, il faut confesser que c'est la dernière épreuve de sa patience et de son amour. Aussi ne vois-je personne qui n'avoue qu'Abraham souffrit plus qu'Isaac dans ce sacrifice où il fut obligé de l'immoler, et que DIEU ne lui fit ce rigoureux commandement qu'afin que le père se sacrifiât lui-même en sacrifiant son fils unique : *Ut in filio pater quoque mactaretur*, dit S. Ambroise. Pour moi, je ne doute point que le prêtre n'endurât plus que la victime, et que toute la douleur ne fût pour lui, dans un sacrifice où il offrait à DIEU ses propres entrailles : *Tota erat patris passio ubi filius immolabatur* (Chrysost. serm. x). Si cette maxime est véritable, il n'est pas malaisé de comprendre que S. Jean l'Evangeliste a été le plus affligé de tous les martyrs, puisqu'il a souffert en la personne de JÉSUS-CHRIST, et que le supplice de son Maître a été le sien.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Le bien-aimé de Jésus]. — *C'est le disciple que* JÉSUS *aimait* (Joan. XXI). — Quel est ce disciple qui n'est connu que sous le titre de bien-aimé de JÉSUS ? N'est-il pas surprenant qu'un historien qui entreprend d'écrire le règne d'un souverain omette le nom de son favori, qui a le plus de part dans les intrigues de sa cour, qui est mêlé dans toutes les aventures de sa vie, et qui fait d'ordinaire lui-même le sujet des entretiens de tout le monde ? Pourquoi donc vous tenir caché, grand Saint ? Est-ce pour marquer votre grandeur ou votre humilité que vous vous opiniâtrez à supprimer de la sorte votre nom ? Vous êtes le soleil de l'Eglise, l'aigle des docteurs, au sentiment des SS. Pères ; vous avez réuni en votre seule personne les prérogatives de tous les saints, les titres de prophète, d'apôtre, d'évangéliste, de docteur, de vierge et de martyr ; et, quand il est question de savoir le nom de ce grand homme, c'est, dites-vous, celui que JÉSUS aimait ! C'est qu'il n'y a point de nom plus capable de faire connaître tous les autres avantages qu'il possédait que celui de bien-aimé du Sauveur, puisque, si le Fils de DIEU l'a le plus aimé, il s'ensuit qu'il

était le plus aimable, et que, quand même il ne l'aurait pas été, cet amour d'un Dieu, qui fait la dignité de son objet, au lieu que les autres la supposent, l'en aurait rendu digne, en faisant la source et le principe de son mérite. C'est pourquoi S. Chrysostôme, tout surpris de voir que Dieu ait daigné appeler Abraham son ami, dit qu'un homme qui est sur ce pied-là est parvenu au comble de toutes les grandeurs où notre ambition pourrait prétendre, qu'il est supérieur à toutes les louanges qu'on lui peut donner, et que dès-là il peut mériter le nom de grand, de noble et d'heureux, parce que ce seul titre comprend tout ce qui se peut imaginer de souhaitable sur la terre et dans le ciel. Ce serait donc une chose superflue de chercher d'autre sujet de l'éloge du grand S. Jean que celui qu'il nous fournit lui-même, d'être le bien-aimé du Sauveur : *Discipulus quem diligebat* Jesus. (**Houdry**, *sermons*),

[Pureté de S. Jean]. — Qui est-ce qui méritait mieux d'avoir part à la faveur de Jésus-Christ que celui de tous qui, par le caractère de distinction qu'il portait, je veux dire par sa pureté, s'était rendu plus semblable à Jésus-Christ? Qui est-ce qui devait plutôt reposer sur ce sein vénérable, où habitait corporellement la plénitude de la divinité, que cet apôtre, dont la sainteté était en quelque sorte au-dessus de l'homme, par la profession qu'il faisait d'une inviolable pureté? Qui est-ce qui se trouvait plus digne d'être le dépositaire et le confident des secrets du Verbe de Dieu que ce disciple, lequel, ayant épuré son cœur de tous les désirs charnels, était, selon l'Evangile, par une béatitude anticipée, déjà capable de voir Dieu, et par conséquent ce qu'il y avait de plus intime et de plus caché en Dieu ? Quiconque, dit le Saint-Esprit, aime la pureté aura le Roi pour ami : *Qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem* (Eccli. xxv). Voilà par où S. Jean mérita la faveur de son Maître, et voilà par où nous la mériterons nous-mêmes. Voulez-vous que Dieu vous aime, et voulez-vous être du nombre de ses élus? travaillez à purifier votre cœur : sans cela, qui que vous soyez, vous êtes indigne et même incapable d'être aimé de votre Dieu. Or, du moment que vous êtes exclus de son amour, dès-là vous êtes anathème et un sujet de malédiction. Il est vrai que Dieu, comme souverain arbitre de la prédestination des hommes, n'a acception de personne, qu'il n'a égard ni aux qualités ni aux conditions de ceux qu'il choisit; l'Ecriture nous l'apprend, et c'est un article de notre foi : *Non est personarum acceptor* Deus. Mais il n'est pas moins de foi que le même Dieu, qui ne considère ni les conditions ni les qualités des hommes, prises dans l'ordre naturel, sans déroger à cette règle, ne laisse pas, dans l'ordre de la grâce, d'avoir des égards particuliers pour les âmes pures, jusqu'à les élever aux premiers rangs de ses prédestinés, jusqu'à les combler de ses dons les plus exquis, jusqu'à les honorer de ses plus intimes communications. C'est pour cela qu'il les traite d'épouses dans le cantique ; c'est pour cela que, dans

l'Apocalypse, les vierges seules nous sont représentées comme les compagnes de l'Agneau; c'est pour cela qu'elles environnent son trône, et que plus elles sont pures plus elles ont d'accès auprès de lui ; c'est pour cela que rien de souillé n'entrera jamais dans le ciel, qui est sa demeure et le palais de sa gloire. (**Bourdaloue**, *Panégyrique de S. Jean*).

[Jean sur la poitrine de son Maître]. — Plus l'amour de Jésus est ardent, plus la familiarité de Jean son favori est considérable, puisqu'il ose bien prendre cette liberté si douce de se reposer sur cette fournaise embrasée de la poitrine de son Maître, dans un temps plein de mystères, lorsque Jésus-Christ, étant à la veille de sa mort, donnait aux hommes les marques et les plus visibles preuves de son amour, lorsque sa charité, qui avait été toujours très-ardente, redoublait ses flammes : *Cùm dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos*; lorsqu'il se laissait à l'Eglise, pour gage de son affection immortelle, dans l'adorable sacrement de sa chair et de son sang; lorsqu'il faisait le premier sacrifice de son Eglise, anticipant, comme dit S. Grégoire de Nysse, celui qu'il devait offrir sur la croix ; dans un temps auquel la grâce qu'il faisait à son disciple devait être plus remarquée par les autres Apôtres, qui étaient dans l'effroi parce que le Fils de Dieu leur avait dit que celui qui le devait trahir était dans leur compagnie. Dans ce mélange de crainte, de tristesse et d'amour, ce disciple a la confiance de poser sa tête sur le cœur de Jésus. Il faut qu'il soit bien persuadé de la tendresse de cet aimable cœur pour lui, puisque, en présence de tous ses frères étonnés à la vue des grands mystères que Jésus opère, ou remplis de la défiance d'eux-mêmes, il cherche avec assurance le repos et le sommeil sur le cœur de son cher Maître. Cette liberté si familière est une preuve qu'il est le favori du cœur, et fait voir que son union avec Jésus-Christ est bien plus intime que celle de tous les autres, à qui il donne accès auprès de son adorable personne. Il ne fait pas, en effet, la même grâce à tous ceux qu'il honore de son amitié. Il accorde aux pénitents la permission de se jeter à ses pieds; Madeleine y trouve son asile, sa consolation et le pardon de ses fautes. Il promet aux justes d'écrire leur nom dans ses mains, pour les avoir toujours devant ses yeux : c'est une marque du soin et de la bonté avec laquelle il veille continuellement sur eux : *In manibus meis descripsi te* (Is. xix, 16). Il donne aux âmes pures et chastes, pour récompense de leur fidélité, la vue de son visage : *Beati mundo corde, quoniam ipsi* Deum *videbunt*. Les vierges conservent leur pureté par l'espérance de le voir dans la clarté de sa gloire ; mais Jean se saisit du cœur de son Maître. (**Le P. Texier**).

[Lumières de S. Jean]. — Qui pourrait dire les lumières que notre saint puisa dans le cœur du Fils de Dieu, sur lequel il reposa? C'est ici qu'il fait beau entendre parler les SS. Pères : car il semble qu'ils aient voulu en-

chérir les uns sur les autres, et disputer à qui aurait de plus sublimes pensées sur ce sujet. S. Chrysostôme nous dit que S. Jean portant sa bouche au cœur de JÉSUS comme à la source de toutes les lumières, il y puisa une science si admirable que jamais aucun mortel n'en a eu de pareille : *In pectore Christi talem scientiam hausit qualem nullus unquam mortalium sortitus est* ; et le même saint docteur ajoute qu'il apprit dans cette extase des mystères si sublimes que les anges ont de quoi s'instruire dans la lecture de ses écrits. Origène nous dit qu'il passa du cœur de JÉSUS dans le cœur du Père éternel, et qu'il y vit toutes ces ineffables communications de la très-sainte TRINITÉ qu'il a après cela enseignées aux hommes. S. Bernard nous enseigne qu'il puisa dans le sein du Fils de DIEU ce que le même Fils de DIEU avait puisé du sein de son Père : *Hausit Joannes de sinu Unigeniti quod de paterno hauserat ille* (Serm. VIII in Cant.) ; que, comme le Fils de DIEU, par un baiser amoureux de son Père, reçoit l'infusion de ses divines clartés, de même S. Jean, en baisant le cœur du Fils de DIEU, a été rempli de ces incompréhensibles lumières qui lui firent connaître la Divinité presque sensiblement. S. Grégoire de Nysse nous dit que JÉSUS présenta à ce cher favori son cœur comme une éponge tout imbibée et toute pénétrée de la Divinité, afin qu'il la pût boire et s'en rassasier : *Tanquàm spongiam ori ejus apposuit, ut Divinitatem potaret.* Enfin, S. Pierre Damien, voulant l'emporter sur tous les SS. Pères en sa faveur, dit qu'il a parlé plus hautement de la Divinité que JÉSUS-CHRIST même : *Hoc beato Joanni Dominus concessit in verbis quod et Petro concessit in miraculis : videlicet, ut ille altiora proferret, et hic majoribus virtutum prodigiis coruscaret.* (**Anonyme**).

[S. Jean sur le sein de Jésus]. — Lorsque S. Jean reposa sur le cœur du Fils de DIEU, ce Sauveur venait d'instituer la Cène, c'est-à-dire l'auguste sacrement de son corps et de son sang. Il l'avait fait en présence de tous ses Apôtres, pour leur marquer qu'il les aimait jusqu'à la fin : *In finem dilexit eos.* C'était donc là un assez grand témoignage de son amour, que de leur donner son corps et son sang ; mais il voulut accorder à son disciple bien-aimé une faveur toute singulière, et ce fut celle de reposer sur son sein adorable : *Et recubuit in cœnâ super pectus ejus.* Quelque troublé qu'il fût par le mauvais traitement que les Juifs barbares lui préparaient, il voulut cependant mettre son disciple en possession de son cœur. C'est là qu'il puisa toutes ces belles lumières qu'il a depuis fait paraître avec tant d'admiration et de grandeur ; c'est là qu'il apprit à raisonner parfaitement du Verbe ; c'est de là qu'il tira toutes ces richesses inépuisables de science et d'amour qu'il a communiquées aux hommes par sa bouche et par ses écrits ; enfin, son cœur reposant sur ce sein adorable y était appliqué comme une cire molle sur un cachet, pour en recevoir une impression de la Divinité et de ce qu'il y avait de plus admirable dans le Fils de DIEU. Goûtez, ô grand Saint ! ces divines délices ; mais hélas !

elles ne dureront pas longtemps, et toutes ces douceurs seront bientôt changées en amertumes. Je vois déjà ce cher disciple s'apprêter et s'offrir à tous les dangers, à tous les supplices, prêt à boire même le calice plutôt que d'abandonner Jésus. Résolu à tout endurer, il ne s'éloigne pas un seul moment de son divin Maître ; il le suit pas à pas, il court après lui partout où les Juifs l'entraînent, ne se consolant que par ses larmes, ne se faisant entendre que par ses soupirs, et, pendant que tous les autres disciples, alarmés et troublés, prennent la fuite de toutes parts, le cœur seul de ce bien-aimé disciple conserve la fidèle charité jusqu'après la mort de son cher Maître. (**Anonyme**).

[Même sujet]. — Un ami véritable n'a rien de caché pour son ami, dit S. Ambroise, et l'un de ses plus innocents plaisirs est de verser son cœur dans le sien, de lui communiquer ses plus secrètes pensées : *Nihil occultat amicus si verus est, effundit animum in amicum suum.* Ainsi le Sauveur, ayant donné son cœur à S. Jean, ne manqua pas de lui en donner aussi la clef, et de lui apprendre tout ce que son Père éternel lui avait appris : et c'est dans cette vue que S. Zénon de Vérone l'appelle le confident du Père éternel et le fidèle dépositaire de ses secrets : *Peculiarem arcanorum Domini consultorem.* Or, Notre-Seigneur a eu trois sortes de secrets : les premiers regardaient sa divinité, les seconds son humanité sainte et les troisièmes son Eglise. S. Jean a eu une communication entière de tous ces secrets. Jamais personne n'a parlé plus divinement de Dieu que lui : il ne faut que lire le commencement de son Evangile pour comprendre que les Pères grecs ont eu raison de lui donner le nom de *Théologien par excellence.* Les autres évangélistes, comme remarque S. Augustin, marchent presque toujours sur la terre avec Notre-Seigneur. Ils décriveut la génération temporelle du Fils de Marie, la royauté du légitime héritier de David, le sacerdoce de celui qui a été prêtre selon l'ordre de Melchisédech et la victime de tout le monde ; ils nous le font voir dans l'exercice de la prière, du jeûne, prêchant par les villes et les bourgades ; chassant les démons des corps et des âmes qu'ils possédaient, faisant des miracles et des prodiges, ressuscitant les morts, etc. ; mais ils ne disent que peu de chose de sa divinité. Et c'est peut-être ce qui donna la hardiesse à l'hérétique Cérinthe et aux Ebionites de publier, par le plus horrible de tous les blasphèmes, que Jésus-Christ n'était qu'un homme, et qu'il n'avait point existé avant Marie. Je sais bien au moins que Julien l'Apostat reprochait aux chrétiens, rapporte S. Cyrille, que de quatre Evangélistes il n'y avait que Jean qui se fût avisé de dire que Jésus était Dieu. Ce reproche était également calomnieux et impie ; mais aussi on ne peut nier que cet Aigle céleste n'ait volé incomparablement plus haut que les autres. Et ne fallait-il pas qu'il eût des yeux bien forts pour les arrêter fixement sur le Verbe brillant, dans le sein de son Père, des splendeurs de son éternelle génération ? Isaïe, tout accoutumé qu'il était

à voir la gloire de DIEU, n'avait pas osé entreprendre d'expliquer cette naissance d'un Fils aussi ancien que son Père, cette naissance qui dure toujours, qui n'a jamais commencé, qui ne finira jamais : de sorte qu'il semble vouloir défier tous les hommes et tous les anges d'en parler : *Generationem ejus quis enarrabit?* (**Anonyme**).

[Jean n'abandonne point son Maître]. — S. Jean ne fut pas attaché à la croix comme le Sauveur, mais il le suivit courageusement jusque sur le Calvaire; les autres Apôtres furent dispersés comme des brebis qui s'égarent quand on frappe le pasteur; S. Pierre même fut le plus lâche de tous, quoiqu'il eût promis d'être le plus intrépide, et cette colonne de l'Eglise fut ébranlée à la voix d'une simple servante. Jean est le seul que la mort même ne peut séparer de JÉSUS-CHRIST. L'amour fit alors dans son cœur l'office de tyran ; la douleur tira de ses veines le plus pur de son sang par les yeux, dans ce martyre d'amour qu'elle lui fit souffrir sur le Calvaire, martyre infiniment plus glorieux et plus excellent que le martyre du sang. Il n'était donc pas juste que la main d'un bourreau le fît expirer dans les tourments. — Venez donc, glorieux Martyr, recevez le précieux don de la croix de JÉSUS-CHRIST : vous avez accompli votre parole, lorsque vous dîtes que vous pouviez boire le calice : *Possumus.* (*Essais de Panégyriques*).

[Amour de S. Jean pour Jésus]. — S. Ambroise dit que S. Jean a aimé JÉSUS-CHRIST dans tous les états de sa vie ; comme apôtre, dans ses Epîtres ; comme évangéliste, dans son histoire ; comme prophète, dans son Apocalypse ; comme évêque, dans l'Eglise ; comme martyr, à Rome, où il fut jeté dans une chaudière d'huile bouillante. Il l'aima sur le Thabor, où il fut le confident de sa gloire ; il l'aima dans l'institution de la Cène, où il fut le confident de ses secrets : il l'aima au pied de la croix, où il le suivit pour participer à ses souffrances. Quelle tendresse ne respirent pas les Epîtres de cet Apôtre? toutes ses expressions sont comme des traits de flamme tout embrasés d'amour; à peine y a-t-il une ligne dans ses écrits où ces termes d'amour, de dilection et de charité ne se rencontrent; c'était là que se réduisaient tous ses discours. Non content d'aimer JÉSUS-CHRIST en lui-même, il était plein de charité pour ses membres ; il prêchait sans cesse l'amour du prochain, et S. Jérôme rapporte que ce saint Apôtre, accablé de vieillesse et ne pouvant plus se soutenir, se faisait porter dans les assemblées, où il ne faisait que répéter sans cesse ces tendres et affectueuses paroles : *Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres.* Et lorsque ses disciples, ennuyés de lui entendre toujours redire la même chose, lui demandèrent pourquoi il leur renouvelait toujours la même exhortation, ce saint vieillard leur répondit, d'une manière digne de lui, qu'il leur disait continuellement de s'aimer les uns les autres parce que c'était là le grand précepte du Seigneur, et qu'il suffisait de l

pratiquer pour accomplir toute la loi : *Quia præceptum Domini est; si solum fiat, sufficit.* (*Essais de Panégyriques*).

[Même sujet]. — Ne peut-on pas dire que S. Jean a plus aimé le Fils de Dieu que les autres, parce qu'il en a été le plus aimé, comme le disent quelques SS. Pères? Cette vérité, qui vous semble peut-être étrange, puisque nous aimons souvent des personnes qui n'ont nul amour pour nous, ne vous le paraîtra plus si vous faites réflexion à ce que dit S. Bernard : qu'il y a cette correspondance entre le cœur de Dieu et le cœur de l'homme, que, quand Dieu aime une âme d'un amour de complaisance et de tendresse, il verse dans son cœur l'amour et les sentiments qu'il conçoit pour elle, afin de la contraindre en quelque façon à aimer aussi. L'amour de Dieu produit l'amour de la créature, et fait que, les mêmes empressements qu'il a pour elle, elle les a réciproquement pour lui. Or, S. Jean a été le favori du Fils de Dieu, le Sauveur l'a toujours aimé d'un amour de préférence et de tendresse : pourquoi donc ne dirais-je pas que ce disciple a aimé réciproquement Jésus-Christ avec la même ardeur et le même zèle? et, puisque l'on dit de lui par excellence qu'il a été le disciple que Jésus aimait plus que les autres, pourquoi ne dirais-je pas qu'il est celui de tous les disciples qui a le plus aimé Jésus-Christ, et que c'est de lui que s'entendent ces paroles du Cantique : « Mon bien-aimé est insigne en amour, et lui seul m'aime plus que dix mille autres? »

L'amour montre ce qu'il est dans le temps de la tribulation, et les amis qui nous abandonnent dans l'extrémité ne sont pas les amis de nos personnes, mais de notre fortune. S. Jean n'a point été de ce nombre : il n'abandonne pas son Maître dans ses plus extrêmes afflictions ; il ne le suit pas de loin, mais de près, et s'expose à tous les dangers. Il entre chez le grand-prêtre, où Jésus-Christ est conduit pour être interrogé, et, quoiqu'il en fût connu à cause de la naissance, dit S. Jérôme, il ne craint pas qu'on l'y accuse d'être l'un de ses disciples, et qu'en cette qualité on le condamne à mourir avec lui. (*Discours chrétiens*).

[La confidence est la plus grande marque de l'amitié]. — Le premier devoir de l'amitié et qui en est en même temps le gage le plus précieux, c'est la confidence, qui marque l'estime que l'on fait d'un ami. Or, l'on peut dire en particulier que la confidence dont le Fils de Dieu a honoré son cher disciple S. Jean a été le témoignage le plus incontestable de son amitié : car, s'il n'est pas à propos de découvrir ses secrets à toutes sortes de personnes, vous savez que ceux des rois entre les autres sont, selon le langage de l'Ecriture, une espèce de sacrement qu'on ne peut publier sans profanation, et que, leur majesté étant une chose sacrée, tout le monde n'a pas droit d'entrer dans ce sanctuaire : *Sacramentum regis abscondere bonum est*. Mais, lorsque les souverains mêmes font cet honneur à un sujet, d'en venir jusqu'à la dernière confidence en lui ouvrant le fond de leur cœur,

c'est sans doute la marque d'une amitié sigulière ; et un ancien a bien osé dire que c'était quelque chose de plus que de partager leur royaume avec lui, parce que c'est l'associer à un empire où ils règnent par eux-mêmes, au lieu qu'ils sont obligés de se rapporter à leurs officiers d'une grande partie des autres affaires de leurs Etats ; outre que c'est, par une suite nécessaire, partager avec lui le reste de leur royaume ; parce que, comme ces grands ne se remuent que par des secrets ressorts renfermés dans la tête des souverains, qu'est-ce autre chose, régner avec eux, que de connaître, examiner et souvent même régler leurs projets, avant qu'ils impriment le mouvement à tout un grand Etat ? C'est donc une marque d'un amour singulier, plein d'estime et de confiance, qui fait qu'on n'use d'aucune réserve avec son ami.

C'est de cette manière que le Sauveur en a usé avec son disciple bien-aimé, avec lequel il a voulu vivre dans une étroite confidence, en le faisant le dépositaire de ses secrets, dont les uns sont appelés dans l'Ecriture *excelsa* DEI, les choses hautes qui sont dans DIEU, et qui, à cause de leur élévation, sont inaccessibles à nos esprits et regardent la Divinité même ; les autres sont les choses à venir, enveloppées dans les révolutions des temps, comme d'autant de plis et de voiles qui les couvrent et qui les dérobent à nos yeux, et que le prophète nomme pour ce sujet des choses cachées : *Eructabo abscondita* ; et les troisièmes, enfin, contiennent des choses présentes à la vérité, mais renfermées dans le fond des cœurs, que ni homme ni ange ne peut pénétrer, et que l'Apôtre appelle *profunda Dei,* des choses profondes qu'il n'y a que DIEU qui puisse sonder. Mais ces trois abîmes dont DIEU seul a la clef, quelque impénétrable qu'en soit la profondeur, sont ouverts et manifestés à S. Jean : car enfin, dès là que ce grand saint est l'ami et le confident du Fils de DIEU, il n'y a plus rien de caché pour lui, plus de réserve, plus rien de particulier, puisque tout doit être commun entre les amis. (**Houdry,** *Sermons*).

[S. Jean nous fait connaître Dieu]. — C'est à S. Jean que nous devons la connaissance des Personnes divines ; c'est lui qui nous a découvert ce profond abîme de la très-sainte TRINITÉ, où notre foi ne trouvait que des obscurités et des ténèbres ; c'est de lui, selon la remarque de S. Hilaire, que l'Eglise a emprunté toutes les armes dont elle s'est servie pour combattre les ennemis de cet auguste mystère. Par où confondait-on les ariens ? par l'évangile de S. Jean. Par où les sabelliens, les macédoniens, et tant d'autres hérétiques, étaient-ils convaincus d'erreur dans les anciens conciles ? par l'évangile de S. Jean, qui nous a donné, en trois courtes paroles, tout le précis de la plus éminente théologie et de la plus sublime religion, quand il nous a dit que le Verbe s'est fait chair, *Verbum caro factum est.* Les autres évangélistes se sont contentés de nous annoncer la génération temporelle de ce Verbe incarné ; mais S. Jean nous a conduits jusqu'à la source de la génération éternelle du Verbe incréé. S. Jean, en

nous faisant connaître le Verbe, nous a révélé tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, puisque la plénitude de ces trésors est dans le Verbe, comme dit S. Paul, ou plutôt n'est rien autre chose que le Verbe de Dieu même : et voilà l'essentielle obligation que nous avons, en qualité de chrétiens, à ce disciple bien-aimé et favori. (**Bourdaloue**).

[S. Jean prophète de l'avenir]. — Non-seulement S. Jean a porté sa vue sur ce qui s'est passé dans l'éternité, mais encore sur les choses les plus cachées de l'avenir : ce qui n'est pas une moindre marque de confidence, puisque c'est une chose que Dieu s'est tellement réservée, que, selon l'Ecriture, c'est l'un des caractères de la Divinité même : *Annuntiate quæ ventura sunt, et dicemus, quod dii estis vos* (Ps. XLI.) Mais le titre de confident semble donner droit à S. Jean de savoir l'avenir aussi bien que le passé, quoique la Providence ait tiré dessus un voile impénétrable : car c'est lui qui a mis par écrit ce qui doit arriver à la fin du monde, les malheurs qui précéderont le grand jour du jugement, les combats et les persécutions que l'Eglise doit souffrir, et toutes les choses qui doivent paraître au-dehors dans la suite des temps, que l'Ecriture appelle *abscondita* Dei, les choses cachées qui sont encore dans les conseils de Dieu. Les prophètes y ont, à la vérité, percé bien avant, et ils ont vu, par une connaissance anticipée, des choses qui n'ont paru au jour que plusieurs siècles après; mais leur connaissance a été bornée à une chose ou deux en particulier. Ils ont bien été appelés quelquefois au conseil, et on leur a communiqué quelques affaires. Jérémie a vu les désastres qui menaçaient la ville de Jérusalem ; Isaïe a eu une particulière connaissance de ce qui regardait la personne du Messie ; Ezéchiel a vu en esprit la captivité du peuple de Dieu en Babylone, et les autres ont partagé ces grands secrets de l'avenir : mais S. Jean est le dépositaire de tous; il semble que rien n'ait été caché pour lui, jusque-là que plusieurs SS. Pères nous assurent que quiconque aurait l'intelligence de son Apocalypse y trouverait autant de mystères que de paroles; n'y ayant ni schisme ni hérésie qui aient désolé l'Eglise depuis son temps qu'il n'ait marqué, point de persécutions qu'il n'ait prédites, point de révolutions d'Etats et de monarchies qu'il n'ait dépeintes : de manière qu'on pourrait l'appeler un homme de tous les siècles, non pour avoir présent en sa mémoire tout ce qui s'est passé, comme ceux qui possèdent l'histoire, mais pour survivre en quelque façon à lui-même, et voir tout à la fois ce que les siècles ne découvrent aux autres que successivement et par parties.

Ajoutez que, outre ces secrets, auxquels l'éternité tout entière a servi de voile, et ceux que les siècles à venir couvrent d'un nuage épais qui les dérobe à tous les esprits, il y en a d'autres qui, pour être présents, n'en sont pas moins cachés dans l'abîme et la profondeur du cœur de l'homme : *Profunda* Dei, comme les appelle l'Apôtre. Cependant, puisque

ce disciple a été si heureux que d'avoir eu la confidence du Fils de DIEU, il a la clef de cet abîme, et il n'y a ni profondeur ni obscurité qui lui puisse rien cacher. Il voit dans le fond de la conscience de l'ange de Laodicée, c'est-à-dire de l'évêque de cette ville, et y découvre ce que l'autre n'y connaissait pas lui-même, savoir la charité éteinte et la perte des biens et des dons qui la suivent : *Dicis quia* dives sum : *et nescis quia pauper es et miserabilis !* Il en avertit un autre du refroidissement de sa ferveur et du relâchement de sa piété. Vous diriez qu'il lirait dans les cœurs, et qu'il en pénétrerait les plus épaisses ténèbres : ce que le Prophète n'attribue qu'à DIEU : *Et tenebræ non obscurabuntur à te* (Ps. CXXXVIII). Cet aigle cependant qui a la vue assez forte pour soutenir les éclairs de la Divinité, l'a encore assez perçante pour voir dans les ténèbres même.

Mais le cœur qui lui a été plus particulièrement connu, et qu'il s'est plus étudié à connaître, c'est celui où étaient renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science : j'entends celui du Sauveur, qui s'est ouvert et manifesté à ce disciple bien-aimé, et où il a puisé le reste de ses hautes connaissances : car le Fils de DIEU ne lui a pas seulement découvert tout ce qui regarde sa personne, sa naissance éternelle et les perfections de son humanité sacrée, il lui a fait part de ses plus secrètes pensées, jusque-là que c'est à lui que s'adressent les autres Apôtres pour savoir les secrets de leur Maître, sachant bien qu'il n'y avait rien de caché pour lui : comme quand il fut question de savoir le nom de celui qui le devait trahir; n'osant prendre la hardiesse de le demander au Sauveur même, ils s'adressent à S. Jean pour le connaître. D'où vient qu'un S. Père l'appelle *Verbum Verbi*, le Verbe et l'expression du Verbe même, parce que, comme, dans l'auguste Trinité des Personnes divines, le Verbe éternel est le terme de la connaissance du Père et épuise toute sa fécondité, de même S. Jean semble exprimer toutes les connaissances et tout ce qu'il y a de plus secret dans ce Verbe divin, parce que l'union de leurs cœurs a produit une communication de leurs pensées et de leurs secrets. Quel honneur et quelle gloire à un homme mortel! (**Houdry,** *sermons*).

[In principio erat Verbum]. — Considérez combien de mystères sont renfermés dans ces paroles : *In principio erat Verbum et Verbum erat apud* DEUM; et avec quelle justice S. Ambroise a dit de S. Jean : *Quidquid loquitur mysterium est.* Car il nous apprend que le Verbe est DIEU, et DEUS *erat Verbum*; que ce Verbe demeure en DIEU, *et Verbum erat apud* DEUM; que ce Verbe est la pensée et la parole de son Père; que, comme pensée, il a conçu le dessein de l'univers, comme parole, il l'a exécuté avec son Père : *Omnia per ipsum facta sunt :* ce qui a donné sujet à S. Augustin de dire que cette parole n'est pas de la nature des autres, qui commencent avec le temps, qui se forment dans la bouche, qui se perdent dans les airs, et qui sont inutiles ou impuissantes. Si S. Jean est plus éclairé que tous les

évangélistes, il a encore cet avantage, que ses lumières nous sont utiles, et qu'il nous explique ce que les autres se contentent d'admirer ou de connaître pour eux : car, encore qu'Isaïe ait mérité le nom de cinquième évangéliste, qu'il ait écrit l'histoire du Fils de DIEU avant qu'il fût au monde, et qu'il ait marqué les principales circonstances de sa vie et de sa mort, il n'a parlé de sa naissance qu'avec admiration, et il a cru dire beaucoup quand, pour nous en faire connaître la grandeur par son étonnement et son silence, il a dit : *Generationem ejus quis enarrabit?* Mais S. Jean explique ce qu'Isaïe admirait; il nous apprend des particularités que ce prophète ignorait, et il donne à toute l'Eglise la connaissance d'un mystère pour lequel toute la Synagogue n'avait que de l'admiration. S. Paul fut enlevé jusque dans le troisième ciel; mais ces révélations ne furent que pour lui seul : il n'eut pas la permission de les publier; et, en même temps qu'elles lui furent communiquées, il lui fut défendu de les découvrir aux autres : *Audivit arcana verba quæ non licet homini loqui.* Mais notre divin évangéliste est savant pour tout le monde; il a permission d'instruire tous les fidèles, et il n'y a point de philosophes ni théologiens qui ne se puissent dire être disciples de ce divin Maître, puisque, au jugement de S. Jean-Chrysostôme, les anges mêmes ont appris de lui quelque chose qu'ils ne savaient pas : *A quo didicerunt angeli quæ ignoraverunt.* Il est donc le plus savant de tous les évangélistes, le plus sublime de tous les théologiens, le plus éclairé de tous les prophètes et le plus éloquent de tous les prédicateurs : *Ipse est Joannes sublimium prædicator et lucis æternæ contemplator* (Ibid). Mais, comme l'amour est préférable à la science, S. Jean est plus heureux d'avoir été le plus aimé de tous les Apôtres que le plus éclairé de tous les évangélistes. (**Le P. Senault.**)

[Amitié de Jésus pour S. Jean]. — Pour juger de la tendresse du Sauveur du monde envers ce disciple si chéri, nous n'avons qu'à parcourir la vie de cet Homme-DIEU : nous verrons que partout où l'un se trouve, l'autre l'y accompagne, et qu'il est toujours le plus proche de lui, par un certain charme inexplicable, qui fait qu'on ne s'ennuie jamais avec ceux qu'on aime. Ce Sauveur veut découvrir un éclat de sa gloire par un rayon de lumière que son âme bienheureuse fait couler et rejaillir jusque sur son corps : grand Saint, comme son favori, vous en serez témoin, et vous monterez avec lui sur le Thabor ! Dans sa tristesse et dans son agonie mortelle, qui lui fait suer le sang et l'eau, vous serez un de ceux qui partagerez ses déplaisirs, et vous serez témoin de ses souffrances aussi bien que de sa gloire; et c'est alors que l'on pourra dire que l'âme d'un ami est plus où elle aime que là où elle anime, puisqu'il faut un miracle pour empêcher que l'excès de la douleur ne lui fasse quitter son corps; mais il ne faut que son inclination naturelle pour le faire courir aussitôt vers ce cher disciple, comme s'il eût senti calmer sa douleur par la seule vue de

la personne qu'il chérissait, et dont la conversation suspendait une partie de l'amertume de son cœur. Ces faveurs néanmoins ne sont point si particulières que d'autres n'y aient eu quelque part : il faut pour lui quelque marque d'affection toute singulière, qui témoigne qu'il est le plus tendrement aimé, et il ne faut pas la chercher bien loin, puisque je le vois le plus proche du cœur de son Maître et qu'il repose sur son sein : *Erat recumbens unus ex discipulis ejus in sinu* JESU.

Quel excès, je vous prie, et quel prodige de familiarité ! On a bien vu des princes s'appuyer sur leurs favoris; mais qu'un favori ait jamais pris la liberté de reposer sur le sein de son prince, c'est ce qui est inouï. Pour témoignage du plus grand et du plus parfait amour qui ait jamais été, il fallait la plus extraordinaire des faveurs. Certes, quand je considère que le cœur du Sauveur, dont les affections étaient toutes divines ; ce cœur qui ne se donnait pas aveuglément et sans choix, puisque c'était le cœur du Verbe et de la sagesse incarnée ; ce cœur dont l'amour est la source et le principe du bonheur de tous les saints ; ce cœur que la charité même avait formé ; que ce cœur, dis-je, se lie et s'attache par un doux penchant, et par un instinct secret, à ce favori pour le faire, entre tous les hommes, l'objet de ses plus tendres affections et le sujet de ses communications les plus intimes, ah ! il me semble que les anges mêmes entreraient en jalousie, s'ils en étaient capables, s'estimant trop heureux de regarder seulement celui avec lequel ce disciple vit et converse avec tant de privauté : *In quem desiderant angeli prospicere* (I Petri, VII). Quelle autre joie pouvait-il avoir en ce monde, se voyant attaché de la sorte à la source de tous les véritables plaisirs ? et que pouvait-il lui rendre autre chose qu'une affection réciproque ? Que de tendresse en effet ! que de ravissements et que de saints transports envers celui qui le prévenait de tant de caresses et de faveurs ! Car qui pourrait savoir ce qui se passe dans cet entretien secret de ces deux cœurs qui se parlent immédiatement, et qui expriment leurs sentiments les plus tendres ? C'est ce qui nous est inconnu, à la vérité ; mais c'est ce que nous pouvons aisément conjecturer, par ce qu'ont coutume de faire les amis dans leur séparation, et dans les précieux moments de leur dernière entrevue : car c'est alors qu'ils s'abandonnent à toute leur tendresse, qu'ils semblent verser tout leur cœur l'un dans l'autre, et qu'ils s'unissent plus étroitement sur le point de se séparer. C'est ce qui se passe entre ces deux cœurs dans le dernier repas qu'ils devaient faire ensemble : après quoi l'un doit aller au supplice, et l'autre être témoin de sa mort. Dans quelles tendresses ne passent-ils point ces derniers moments ! Cœur sur cœur, et même cœur dans cœur, par le moyen de l'auguste sacrement de l'autel, que JÉSUS-CHRIST institua dans ce même temps-là ! C'est ce qui ne se peut exprimer ; on peut seulement dire que l'un ressent tous les mouvements et toutes les passions de l'autre, et que le cœur de Jean se rétrécit dans les tristesses du Sauveur; qu'il se dilate avec lui dans la vue de la gloire de sa résurrection et de

son triomphe, comme s'il n'eût vécu que par le mouvement du cœur de son Maître. (**Houdry**, *sermons.*)

[Marie confiée à S. Jean]. — Pour voir quelque chose de particulier de cette libéralité envers ce disciple si tendrement aimé, ouvrons le testament du Fils de Dieu, et voyons ce qu'il laisse en mourant, pour marque de son affection singulière, à celui qu'il a le plus chéri pendant sa vie : car c'est alors que l'amour paraît plus ardent, et ressemble à un flambeau qui jette des flammes plus vives lorsqu'il est près de s'éteindre : *Testamenta sunt quibus omnem testamur mentis affectum* ; et, comme l'appellent les jurisconsultes, *Testationem mentis*, un témoignage de la volonté d'un ami et de son affection, qu'il veut faire vivre et subsister après sa mort. Mais qu'y vois-je d'abord, et dans les premiers articles ? O le riche partage de notre saint, compris dans ces deux aimables paroles : *Ecce Mater tua* ; puisqu'il lui donne ce qu'il a de plus précieux dans ce monde ! C'est sa Mère, que Pierre Damien appelle *thesaurus totius Divinitatis*, le trésor de la Divinité. Heureux héritage ! riche possession ! Qu'en jugez-vous ? Cette Mère Vierge donnée par le Fils de Dieu, au dernier moment de sa vie, par un titre aussi glorieux qu'est celui de devenir son Fils, par un testament si ferme et une donation si irrévocable, n'est-ce pas le plus grand et le plus avantageux présent qu'il pouvait lui laisser pour témoignage de la plus grande affection qui fut jamais? *Ecce Mater tua.*

Je m'imagine que le Sauveur fit en cette rencontre quelque chose de semblable à ce que nous lisons du patriarche Jacob, lequel étant à l'article de la mort, et ayant devant les yeux tous ses enfants pour déclarer ses dernières volontés, leur laissa à tous une notable portion de ses biens; mais ayant aperçu son fils Joseph, qu'il chérissait plus tendrement que les autres, il lui dit en soupirant : C'est toi, mon cher fils, de qui j'ai eu le plus de consolation pendant ma vie : je veux maintenant reconnaître et récompenser tes services avant que de mourir : et pour cela, je te donne par préciput une portion considérable de mes biens, outre celle que tu partageras avec tes frères : *Do tibi partem extrà fratres tuos.* Tu auras le partage d'un aîné, quoique tu sois le plus jeune de tous. » C'est ce qu'a fait le Sauveur du monde étant près d'expirer sur la croix. Il avait présents dans sa pensée tous ses enfants; il distribue tout ce qu'il a de biens; il remet son âme entre les mains de son Père ; il avait déjà donné son Eglise à S. Pierre et son corps à son Eglise. Or, dans ce dépouillement universelle, il ne lui reste qu'une seule chose, qui vaut tous les trésors du monde, c'est sa très-sainte Mère, qu'il donne à ce disciple bien-aimé : *Ecce Mater tua.* Tenez, lui dit-il, voilà votre partage : c'est ce que j'ai de plus précieux ; je vous laisse ma propre Mère pour être dès maintenant la vôtre. Le nom de disciple n'exprime pas assez l'étroite amitié qui nous a liés en cette vie, il faut que vous preniez celui de frère par le rapport que vous aurez à la même Mère que moi. Quelle impression, je

vous prie, une faveur si signalée ne fit-elle point sur l'esprit de ce disciple ? Il ne faut point douter qu'avec ce nom plein de douceur et de tendresse, il n'ait reçu en même temps un cœur de fils envers une telle Mère : c'est pourquoi il eut pour elle la plus tendre affection que la vertu pouvait faire naître. Disons plutôt que la grâce prit dès lors la place de la nature, et lui inspira les mêmes respects et les mêmes sentiments que si cette Vierge très-sainte lui eût effectivement donné l'être et la vie. (*Le même*).

[S. Jean donné à Marie]. — Le Fils de DIEU donna réciproquement S. Jean pour fils à sa Mère, ce qui ne fut pas un bienfait peu signalé envers ce grand saint, voulant qu'ensuite ils fussent unis, sinon par les liens du sang, du moins par ceux d'une charité ardente : *Mulier, ecce filius tuus.* Tenez, Mère désolée, voilà maintenant votre fils : c'est celui qui sera substitué en ma place pour vous rendre les mêmes devoirs que je vous rendais ; vous l'aimerez comme votre fils, si vous l'aimez comme je l'ai aimé, puisque c'est un autre moi-même ; de manière que ce nouveau fils peut bien être appelé son Bénoni, c'est-à-dire l'enfant de sa douleur, à cause qu'elle l'a eu parmi les souffrances de la croix ; et cette considération le lui rendit sans doute encore plus cher, le regardant comme l'unique bien qui lui restait, le dernier refuge auquel elle pouvait avoir recours, et comme la véritable image de son propre Fils. Ainsi la fortune de ce favori n'a point été renversée à la mort de son Maître, puisque, après avoir possédé le cœur du Fils, il entre en possession du cœur de la Mère, qui le regarde comme l'unique bien capable de remplacer la perte qu'elle faisait, et la seule consolation dans ses douleurs, qu'elle commence dès-lors à partager avec lui, au pied de la croix de leur commun Sauveur. (*Le même.*)

[Ce que S. Jean a retiré de sa familiarité avec le Sauveur]. — Si vous voulez savoir plus en particulier ce que le disciple bien-aimé a retiré de la familiarité et des caresses de son divin Maître, je vous dirai avec S. Chrysostôme que, comme dans la nature le cœur est la source et le principe de la vie, S. Jean, par une familiarité ou plutôt par une faveur inouïe, ayant reposé sur le cœur du Sauveur, il y a puisé une vie sainte et toute divine, comme s'il n'eût plus vécu ensuite que par les mouvements de ce cœur : de manière qu'il pouvait dire, avec autant de raison que S. Paul, qu'il ne vivait plus, mais que JÉSUS vivait en lui. Quelques-uns ont voulu dire qu'il y avait même puisé la vie du corps, et que c'est pour cela qu'il est réservé en vie jusqu'à la fin des siècles, afin de soutenir et de défendre l'Eglise dans ses derniers combats : c'est ce que les autres Apôtres se persuadèrent d'abord : *Exiit sermo inter fratres quia discipulus ille non moritur.* D'autres ont cru, avec autant de probabilité, qu'étant mort selon la loi commune à tous les hommes, il est ressuscité par un privilége parti-

culier. S. Augustin rapporte qu'il entra tout vivant dans le tombeau, pour y attendre la mort qu'il sentait approcher, et qui fut enfin causée par un violent effort de la charité, mais que quelques jours après son corps ne s'y trouva plus, comme s'il avait puisé une source de vie dans le cœur de son Maître, sur lequel il avait reposé; ou bien, comme si le Sauveur, étant dans le séjour de sa gloire, n'eût pu demeurer plus longtemps séparé de ce cher disciple sans l'avoir pour compagnon de son bonheur en corps et en âme, par une faveur qu'il n'a peut-être jamais accordée qu'à sa Mère et à ce grand saint. Mais, pour laisser ce qui est incertain, c'est assez qu'il ait puisé dans ce cœur une vie sainte et morale par une conformité de sentiments, comme s'il n'en eût pas eu d'autres que ceux du cœur du Sauveur. (**Houdry**).

[Zèle de S. Jean pour une seule âme]. — Qui est-ce qui n'est pas attendri jusqu'aux larmes en voyant S. Jean, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, prendre un cheval et un guide pour aller dans le fond d'une forêt chercher un jeune homme qui, de serviteur de Dieu, était devenu le chef d'une troupe de voleurs? Ni son grand âge, ni la difficulté des chemins inconnus, ni l'incertitude du succès, ne peuvent retenir sa ferveur. Le saint vieillard se fait saisir par les voleurs, il se fait conduire à leur chef, qui prend la fuite. Qui est-ce qui n'est pas attendri en entendant ce saint vieillard s'écrier : « Mon fils, pourquoi me fuyez-vous? pourquoi fuyez-vous votre père? » et un homme de si grand âge et sans armes : « Mon fils, ayez pitié de vous! ne craignez point, il y a encore espérance pour votre salut; je répondrai pour vous à Jésus-Christ : je donnerai mon âme pour la vôtre. Croyez-moi, c'est Jésus-Christ qui m'a envoyé vers vous! » (Eusèbe iii, 23). Voyez-vous comme tout cède à un zèle enflammé! S. Jean avait appris de Jésus-Christ à chercher la brebis égarée, et à la ramener dans le bercail, en la portant sur ses épaules. Ce chef de voleurs s'arrête tout effrayé, jette ses armes, pleure amèrement, s'approche du saint vieillard, et l'embrasse, pousse des soupirs, forme un second baptême par ses larmes, cache sa main droite, comme souillée par tant de meurtres, et le saint apôtre se met à genoux devant ce pénitent pour lui inspirer davantage des sentiments de componction, et, par une condescendance qu'on ne peut assez admirer, il lui prend la main droite qu'il cachait, et la baise, comme ayant été purifiée par les larmes de la pénitence. Il se mortifie avec lui par des jeûnes continuels, il adoucit son cœur par les paroles de l'Ecriture comme par un saint enchantement, et ne se sépare point de lui qu'il ne l'ait réconcilié à l'Eglise. — Grand modèle pour les pasteurs, qui ne doivent jamais abandonner les brebis les plus désespérées, mais redoubler leur charité envers elles à proportion qu'elles sont plus malades. (**Anonyme**).

LES SAINTS INNOCENTS.

AVERTISSEMENT.

Il y a lieu de douter si ce sujet doit être mis au rang des Panégyriques, *puisque le martyre de ces saints* Innocents, *quoique reconnu par l'Eglise, a été de leur part sans liberté, et par conséquent sans mérite, fondement d'un éloge véritable. Sans nous arrêter aux raisons que quelques-uns opposent pour ravir à ces enfants la gloire du martyre, nous tâcherons de recueillir ce que les Pères et les auteurs catholiques nous ont laissé sur cela, c'est-à-dire sur la cruauté d'Hérode et sur les vues que le souverain Maître de nos vies a eues de permettre cet horrible massacre, soit pour publier et faire connaître par ce moyen la naissance du Sauveur, soit pour jeter les premiers fondements de son Eglise, qui ne devait s'accroître que par les persécutions, soit enfin pour le bonheur de ces enfants même, qui n'en pouvaient espérer un plus grand que de mourir pour leur Sauveur, et de lui sauver la vie par leur mort. Ce qui fait que S. Augustin, et quelques autres Pères, les appellent les premières victimes offertes au Fils de* Dieu *naissant, qui ont porté la nouvelle de sa naissance dans tout l'univers.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Dans le cruel massacre des Innocents, il y a trois sortes de personnes à considérer : — 1°. Hérode qui le commande ; — 2°. Les enfants qu'il immole à sa fureur, — 3°. Jésus-Christ pour qui ils souffrent tous la mort.

1°. — Considérons dans la personne d'Hérode, les maux que cause l'ambition et les terribles ravages d'une passion déréglée. Que ce barbare est aveugle dans ses conseils, qu'il est violent dans ses résolutions ! Pourquoi tant de sang innocent répandu ? pourquoi tant de carnage? Tout cela pour contenter sa passion, sur une fausse alarme, sur une ombre qui le remplit de peur et de rage tout ensemble. — Que ce malheur nous arrive souvent, et que souvent, sur de vaines et inutiles craintes, notre esprit s'effarouche et s'alarme, et par-là se rend incapable de raison ! Il faut que la passion se contente, qu'elle prenne son cours et que tout cède à sa violence. Misérable passion, tu es le tyran de nos âmes et le persécuteur de Jésus-Christ.

2°. — Nous pouvons considérer dans le martyre de ces tendres enfants la douce providence de Dieu, qui les conduit sans qu'ils le sachent, par un chemin si court, à leur dernière félicité. A qui ne ferait attention qu'à la vie présente, ce spectacle serait bien pitoyable de voir tant de mères désolées, d'entendre les tristes cris de ces innocentes victimes, de voir toute une contrée nager dedans leur sang. Mais, quand on pense que pour une vie mortelle qui eût été peut-être la cause de leur damnation si elle eût été plus longue, ils entrent en possession de l'immortalité; quand on considère que cette mort précipitée leur a ôté le malheureux pouvoir de jamais offenser Dieu, qu'elle les a consacrés à Jésus-Christ comme la fleur et les prémices des martyrs, et que par cette faveur ils sont pour une éternité à la suite de l'Agneau, de quelle félicité ne jouissent-ils point! Que cette disposition de l'adorable Providence est aimable ! Non, bienheureux enfants, tous les biens de la vie présente ne sont pas si souhaitables que votre martyre, puisqu'il vous a mis en possession d'une gloire infinie et éternelle !

3°. — Quand nous considérons le Sauveur, pour qui tant d'innocentes créatures ont souffert une si cruelle mort, quel sujet d'étonnement de voir qu'à peine est-il entré dans le monde qu'il est persécuté, et que l'on

cherche déjà à le faire mourir! Nous voulons cependant que le monde ennemi de Dieu nous soit favorable, qu'il soit notre ami, et nous ne craignons rien davantage que de lui déplaire ; nous suivons en tout ses maximes, nous voulons être bien venus partout. Quelle bassesse est la nôtre ! Il faut cependant choisir de deux choses l'une : ou d'être persécutés par le monde avec Jésus-Christ, ou de persécuter Jésus-Christ avec tout le monde.



II.— Les SS. Pères semblent avoir de la peine à comprendre la conduite d'un Dieu naissant, qui dans l'accomplissement de sa promesse agit, pour ainsi dire, contre sa promesse même, ou du moins donne occasion de douter de la vérité de ses oracles. Car comment, disent-ils, celui qui annonce la paix aux hommes de bonne volonté, et qui choisit même le temps où le monde jouit d'une paix profonde afin de naître sur la terre, commence-t-il par déclarer la guerre, et une guerre si sanglante qu'on ne pardonne pas même à l'âge le plus tendre et le plus innocent ? Pourquoi celui qui vient pour donner la vie au monde permet-il qu'on la ravisse à une multitude d'enfants, qui ne meurent que parce qu'on cherche à lui donner la mort à lui-même ? En un mot, pourquoi mêler la tristesse avec la joie, les larmes et les gémissements avec les cris d'allégresse, et le sang et le carnage avec la nouvelle d'une paix éternelle, attendue depuis si longtemps? *Nato Domino, evangelizatur gaudium magnum universo mundo* : *et tamen lacrymas video*, *ploratus audio*, dit S. Bernard (Serm. de SS. Innoc.). Que veut donc dire ce procédé si surprenant ? et comment accorder les promesses avec les effets de ce Dieu naissant, qui vient donner la joie, la vie et la paix à tout le monde ? Pour vous développer ce mystère, je ne m'arrêterai point à chercher les raisons qu'a eues le Sauveur des hommes de permettre que la joie de sa naissance fût troublée par un si horrible spectacle. Je dirai seulement que c'est à lui seul qu'on en voulait, et que, ne pouvant le distinguer des autres enfants, on a tâché de l'envelopper dans le massacre commun de tous ceux qui étaient nés environ ce temps-là; qu'étant enfin venu pour sauver les hommes par l'effusion de son sang, il n'a pas plus tôt paru sur la terre qu'il y a été persécuté; pour leur apprendre que, comme c'est par-là qu'il leur a procuré un éternel bonheur, jamais ils ne seront plus heureux que quand ils souffriront les plus cruelles persécutions pour son amour. Ainsi, comme c'est par le massacre inhumain de ces saints Innocents qu'a commencé la première persécution contre Jésus-Christ, je veux vous faire voir :

1°.— Que c'est la source du bonheur de ces enfants d'avoir les premiers souffert la mort pour leur Sauveur, avant même que de le pouvoir connaître.

2°. — Quelle gloire ces Innocents persécutés et mis à mort ont rendu à cet Homme-Dieu, par le martyre avancé, et d'une espèce toute particulière, qu'ils ont souffert à son occasion.

Ce sera le partage de ce discours, où j'ai dessein de consoler les gens de bien qui souffrent persécution de la part des impies, par ces deux considérations puissantes : — la première, du témoignage que Dieu leur donne par-là de son amour ; — et la seconde de la gloire qu'ils rendent à Dieu en souffrant les plus rudes persécutions pour la justice et pour soutenir ses intérêts.

—

III. — Il est impossible que l'innocence soit séparée du martyre : car, rien de souillé n'entrant dans le royaume des cieux, il faut, ou comme les SS Innocents, être baptisé dans son sang, ou, comme les pénitents, être baptisé dans les larmes qui réparent l'innocence. Nous voyons donc, dans les SS. Innocents d'aujourd'hui,

1°. — L'innocence jointe au martyre.

2°. — Qu'on ne peut recouvrer l'innocence que par la voie du martyre.

—

IV.— On peut considérer aujourd'hui que du berceau de Jésus-Christ il sort trois grâces, comme d'une source féconde :

1°. — Jésus-Christ Enfant fait des SS. Innocents des martyrs sans volonté, sans liberté et sans mérite.

2°. — Il en fait des vainqueurs sans combat et sans résistance.

3°, — Il en fait des témoins sans voix et sans parole.

—

V. — Dieu renverse les desseins des hommes en les faisant servir à ses desseins : car :

1°. — Hérode sauve par sa cruauté tous ceux qu'il fait mourir.

2°. — Celui qu'il veut faire mourir lui échappe, malgré toutes ses précautions, parce que Dieu exécute ses volontés avec un empire mêlé de force et de douceur que nulle violence n'est capable d'arrêter.

—

VI. — Le meurtre des SS. Innocents n'étant pas arrivé sans la permission de Dieu, qui a toujours de très-justes raisons de tout ce qu'il permet, il semble qu'il ait eu celles-ci en ce jour où il a permis le martyre de ces enfants :

1°. — De manifester au monde la naissance de son Fils, qui fut connue quand on entendit que cette cruauté était arrivée à son occasion.

2°. — Pour le bien de ces saints Enfants, qui, en mourant pour Jésus-Christ, se trouvèrent en pleine possession d'une vie immortelle avant que d'avoir ressenti les misères de la vie présente, et qui, par l'effusion de leur sang, louèrent Jésus-Christ, qu'ils ne pouvaient louer de bouche.

3°. — Pour la gloire de l'Eglise catholique, qui, parmi une infinité de martyrs qui lui servent d'ornement, a aussi une multitude d'enfants qui ont vaincu Satan avant que d'avoir les mains assez fortes pour le combattre.

—

VII. — On peut diviser ce discours en deux parties : *La première* est de montrer le bonheur que Dieu a ménagé à ces SS. Innocents en permettant qu'ils aient été mis à mort par la cruauté d'Hérode : *La seconde* est de faire voir la gloire que ces mêmes Innocents ont rendue à Dieu par leur mort.

Première Partie. — 1°. Ils ont été délivrés des misères de cette vie, et particulièrement du danger de se perdre dans le monde, où sans doute ils eussent couru risque de leur salut. — 2°. Il leur a procuré la gloire du martyre, qui est le plus grand bien et la plus grande faveur qu'il eût pu leur faire s'ils eussent plus longtemps vécu. — 3°. Il leur a donné une vie immortelle pour une vie de peu de durée, qu'ils eussent peut-être passée dans la disgrâce de Dieu.

Seconde Partie. — La gloire qu'ils ont rendue à Dieu par leur mort, c'est — 1°. Qu'ils ont été les premières victimes immolées à la grandeur d'un Dieu naissant ; — 2° Qu'ils ont rendu témoignage à sa grandeur par le martyre qu'ils ont souffert. — 3°. Qu'ils ont été les hérauts du Fils de Dieu, puisqu'ils ont publié sa naissance.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — **S. Augustin**, dans le 1er sermon qu'il a fait sur ce sujet, dépeint éloquemment le triste spectacle du massacre des Innocents. — Au second, il parle de la cruauté d'Hérode, et s'étend sur le bonheur de ces saints Innocents d'avoir été mis à mort pour Jésus-Christ. — Au troisième, il parle encore de l'heureux sort de ces enfants, qu'il appelle *martyrs* et la *fleur des martyrs*. — *In Apocal.*, à ces mots, *Vidi sub altare animos,* il fait et résout plusieurs questions; allusions à l'état des Innocents.

S. Irénée, S. Justin le martyr, S. Cyprien et **S. Léon**, au Sermon de l'Epiphanie, qualifient de martyrs ces saints enfants.

S. Basile de Séleucie a une oraison pathétique sur l'horrible meurtre de ces Innocents et sur les cris pitoyables de leurs mères.

S. Chrysologue a deux sermons sur ce sujet, où il dit de très-belles choses.

S. Chrysostôme, *In* II *Matth.*, s'élève fortement contre la cruauté d'Hérode, et justifie la Providence de Dieu sur le traitement barbare fait à ces enfants innocents, qu'elle a permis.

S. Grégoire de Nysse, dans un sermon sur la Nativité du Sauveur, parle de ce cruel massacre. — Il a, de plus, un discours ou plutôt un traité qu'on peut appliquer à cette fête.

Origène, dans une Homélie, dépeint la fureur et les crimes d'Hérode.

Le V. Bède, Homélie sur ce sujet, explique littéralement et mystiquement l'Evangile du jour.

S. Bernard, sur la fête des Innocents, rapporte les trois sortes de martyres qui ont suivi la naissance du Sauveur, et prouve que les saints Innocents sont véritablement martyrs.

S. Fulgence, *Hæreolog.,* parle de ces SS. martyrs.

S. Thomas a fait un sermon sur ces paroles de l'Apocalypse : *Cantabant sancti canticum novum.*

S. Laurent Justinien montre dans un Sermon que Dieu peut en peu de temps élever une âme à la plus haute sainteté, comme il a fait pour les Innocents.

Albert-le-Grand parle du bonheur de ces enfants, sur ces paroles de l'Apocalypse : *Ecce Agnus stabat super montem Sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia.* (Apocal. XVIII.)

Guillaume de Paris a deux sermons sur cette fête : dans le premier, il exhorte à conserver l'innocence ; dans le second, il traite de l'instruction que nous pouvons tirer de ces enfants martyrs.

Denys le Chartreux a pareillement deux sermons sur ce sujet, et sur diverses choses qui le regardent.

[Livres spirituels et autres.] — **Grenade**, *Méditations* sur la vie de Notre-Seigneur, à l'occasion de la fuite en Egypte ; il en parle encore dans son *Catéchisme.*

Le P. Suffren, *Année chrétienne.*

Le P. Haineufve, *Méditations* sur la vie de Notre-Seigneur.

Le P. d'Argentan, Conférence 9e sur les *Grandeurs de Jésus.*

Du Pont, *Mystères de la foi*, 28e méditation.

[Les Prédicateurs.] — **Molinier**, Sermons sur les fêtes des Saints.

Biroat, Panégyriques des Saints.

Le P. Senault, Panégyriques.

Sermons sur tous les sujets, Panégyriques (**Houdry**).

Lambert, Homélies sur les fêtes de l'année.

[Recueils.] — **Mathias Faber**, Sermons sur les fêtes de l'année.

Les Interprètes qui ont écrit sur l'Evangile de S. Matthieu, et entre autres **Sylveira**.



§ III.

Passages, Exemples, Figures, Applications de l'Écriture.

Ex ore infantium et lactentium, perfecisti laudem propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et ultorem. Ps. 8.

Vous avez formé dans la bouche des enfants et de ceux qui sont encore à la mamelle une louange parfaite, pour confondre vos adversaires et pour détruire l'ennemi, et celui qui veut se venger.

Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto

Seigneur, qui demeurera dans votre tabernacle, ou qui se reposera sur votre sainte

tuo? Innocens manibus, et mundo corde. Ps. 14.

montagne? Celui qui vit sans tache et qui pratique la justice.

Raptus est ne malitia mutaret intellectum illius. Sapient. IV, 11.

Il a été enlevé, de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice de ce monde.

Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. Matth. 5, 10.

Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.

Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem. Rom. X, 10.

Il faut croire de cœur pour être justifié, et confesser sa foi par ses paroles pour obtenir le salut.

Hi empti sunt ex hominibus primitiæ Deo *et Agno.* Apocal. XIV, 4.

Ils ont été achetés d'entre les hommes pour être consacrés à Dieu et à l'Agneau comme des prémices.

Sine maculâ sunt ante thronum Dei. Ibid. 5.

Ils sont purs et sans tache devant le trône de Dieu.

Hi sequuntur Agnum quocumquè ierit. Ibid. 4.

Et ils suivent l'agneau partout où il va.

Ecce Agnus stabat suprà montem Sion, et cum eo censum quadraginta quatuor millia habentes nomen ejus. Ibid. 1.

Je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avaient son nom.

Tunc Herodes iratus est valdè, et mittens occidit omnes pueros qui erant in Bethleem et in omnibus finibus ejus, à bimatu et infra. Matth. II, 16.

Alors Hérode entra dans une grande colère, et ayant envoyé des gens armés, il fit tuer tous les enfants qui étaient à Bethléem et dans les pays d'alentour, depuis l'âge de deux ans et au-dessous.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[**Le sang des SS. Innocents**]. — Le sang de ces Innocents parle bien haut, et la voix qu'il forme monte jusqu'au trône de Dieu pour demander justice du cruel Hérode qui l'a répandu, et ne cesse point de crier que le criminel ne soit puni et que l'innocent ne soit vengé. Le sang d'Abel obligea Dieu de descendre de son trône, et cet avocat muet plaida la cause du mort avec tant d'éloquence, qu'il obtint de son juge la condamnation du parricide Caïn : *Vox sanguinis fratris tui Abel clamat ad me de terrâ.* David confesse, dans sa pénitence, que rien n'avait tant agité sa conscience que la voix du sang d'Urie, qu'il avait si injustement fait répandre ; elle réveillait ce prince toutes les nuits, elle lui reprochait son crime dans son lit et sur son trône, et, ne trouvant point d'asile dans son Etat où il pût être en sûreté, il était contraint de recourir à Dieu pour être délivré d'un ennemi importun auquel il ne pouvait imposer silence : *Libera me de sanguinibus*, Deus, Deus *salutis meæ.* On ne peut aussi douter que le cruel Hérode, après avoir contenté son ambition par une exécution si sanglante, ne fût agité à tout moment des terribles remords de ce témoin intérieur de la conscience qui n'accorde jamais de trêve ni de paix aux âmes toutes dévouées à leurs passions brutales. La voix du sang de ces innocents, d'un autre côté, est montée au ciel et est une confession de la

divinité du Sauveur, pour lequel et en la place duquel leur sang est répandu, parce que Dieu écoute la voix des affligés qui souffrent injustement, et encore plus de ceux qui souffrent pour l'amour de lui et peur soutenir ses intérêts.

[Martyrs des deux Testaments]. — Les martyrs de l'Ancien Testament engageaient Jésus-Christ à la mort, et, parce qu'ils avaient l'honneur d'êtr ses figures, ils l'obligeaient en quelque manière d'accomplir ce qu'ils avaient promis en son nom : si bien que leur mort lui était funeste, et n'était pas seulement la figure mais une promesse de la sienne. Mais les SS. Innocents, plus heureux que tous les autres martyrs, meurent pour le Verbe incarné, reçoivent les coups qui devaient tomber sur sa tête, s'opposent à la violence d'Hérode pour l'en défendre, le couvrent de tout leur corps, et sauvent celui qui doit sauver tous les hommes. Car, comme dit S. Cyprien, ils tiennent la place de Jésus-Christ : *Vice Christi, et pro Christo detruncantur* : ils sont donc plus véritablement martyrs que les autres, puisque leur mort conserve la vie à leur souverain, et que la persécution et la mort qu'ils souffrent favorise sa retraite en Egypte.

[La prophétie de Jérémie]. — Dans le meurtre des SS. Innocents, ce que le prophète Jérémie avait prédit fut accompli : *On a entendu un grand bruit dans Rama* ; *on y a ouï des plaintes et des cris* : *Rachel pleurant ses enfants et ne voulant point recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus.* Le prophète parle là de la captivité de Babylone. Son premier sens est que les cris de Bethléem, bourgade de la tribu de Juda, qui pleurait la perte de ses enfants, ont été entendus jusque dans Rama, ville de la tribu de Benjamin. Le prophète se sert du nom de Rachel pour désigner la ville de Bethléem, parce que Rachel, femme de Jacob et mère de Joseph et de Benjamin, avait été ensevelie près de Bethléem. Dieu, en inspirant les prophètes et en leur faisant décrire ce qui arriverait au peuple juif, avait particulièrement en vue de révéler aux hommes ce qui regardait le libérateur qui leur était promis. Ainsi, les paroles de Jérémie s'entendent, dans leur vrai sens, du meurtre de Bethléem, et elles ont été véritablement accomplies par le meurtre de ces saints enfants. Rachel, c'est-à-dire Bethléem, a pleuré ses enfants. Des cris, dont une douleur si vive était le principe, se sont fait entendre jusque dans les lieux reculés.

[Comparaison d'Hérode avec Pharaon]. — La fureur de Pharaon n'est pas comparable à celle d'Hérode. Ce premier persécuteur du peuple de Dieu fait étouffer les enfants des Hébreux pour diminuer le peuple d'Israël en diminuant le nombre de ses enfants ; mais ses desseins tournent contre lui. Il veut envelopper dans la foule celui que la Providence destine pour affranchir Israël et pour être le dieu de Pharaon, et la sagesse de Dieu

tourne tellement toutes choses, que ce tyran honore de sa protection, nourrit dans son palais sous le titre de fils adoptif, celui qui devait le faire trembler et le frapper de tant de plaies. — Le cruel Hérode porte son dessein ambitieux non sur Moïse, chef du peuple d'Israël, mais sur Jésus-Christ, dont Moïse n'était que la figure; dans le même carnage il veut envelopper et le Sauveur d'Israël et une partie de ce peuple dont Jésus est le libérateur. — Mais les desseins de Pharaon et ceux d'Hérode sont confondus par la puissance de celui qui rend vains tous les efforts des rois qui s'opposent à l'exécution de ses volontés par des finesses semblables à celles de Pharaon et d'Hérode.

[Exemples de cruautés semblables].— Abimelech, fils illégitime de Gédéon, qui avait soixante-dix autres fils légitimes, poussé d'une ambition démesurée de se mettre en possession de la principauté de la ville de Sichem, égorgea tous ses soixante-dix frères, et par une cruauté si insigne se saisit de cette principauté. S'il nous était permis de tirer ici des histoires profanes des exemples de cette furieuse passion de dominer, nous en pourrions rapporter par milliers, dans lesquels nous verrions des effets si terribles, que nous ne serions point surpris jusqu'à quel excès de fureur s'abandonne aujourd'hui l'impie Hérode. Sylla qui fut un des premiers qui affecta la domination dans la république romaine, en est un exemple funeste, puisqu'il fit massacrer quatre légions entières, même après leur avoir donné sa foi du contraire. Les cruautés de Marius et du triumvirat d'Auguste, de Marc-Antoine et de Lépide sont connues de tout l'univers. Mais sans nous arrêter à ces excès de fureur, que l'ambition inspire à ceux qui sont possédés de cette passion brutale de dominer, il nous suffit de faire attention à celle du cruel Hérode, dont notre évangile fait mention, lequel, par une défiance mal fondée, a déchargé sa colère, non sur des hommes, de la force desquels il eût eu quelque chose à craindre, mais sur de petits enfants encore au berceau, dont la faiblesse et l'enfance ne pouvait lui nuire en aucune manière; ce qui impose un plus grand crime à sa brutalité, et, lui ôtant tout prétexte, met en son plus grand jour jusqu'à quel point de rage le brutal aveuglement de cette passion peut emporter un tyran.

C'est dans tous les temps que nous voyons les impies persécuter les justes. Caïn ne conçut-il pas de la haine contre l'innocent Abel? Il en vint à cet excès de lui ôter la vie. Esaü ne déclara-t-il pas une guerre ouverte à Jacob, que ses rares qualités rendaient cher à sa mère? Y a-t-il jamais eu un prophète qui n'ait souffert persécution? *Quem prophetarum non sunt persecuti patres vestri?* (Act. VII). Or, si dans la loi de nature et dans la loi écrite, la vertu, la sainteté, l'innocence ont été en butte aux plus sanglantes persécutions, faut-il être surpris de voir l'impie Hérode persécuter les SS. Innocents? n'est-ce pas un oracle qui s'ac-

complira jusqu'à la fin des siècles, que ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ souffriront persécution : *Qui volunt piè vivere in Christo* Jesu *persecutionem patientur*?

[Hérode comparé à la bête de l'Apocalypse]. — La première bête qui apparut à S. Jean, dans sa vision, était la figure des grands persécuteurs. Hérode y est figuré, puisqu'il est le premier persécuteur de l'Eglise naissante ; il porte le ravage dans tout Bethléem et aux environs ; il est le premier tyran qui a fait des martyrs, persécutant le chef, qu'il contraint de chercher un asile en Egypte contre sa fureur, et persécutant les membres de Jésus-Christ en la personne des SS. Innocents. Mais, comme le sort de la bête fut de ravager la terre un temps et un temps, c'est-à-dire un intervalle limité par la toute-puissance, Hérode n'eut dans sa fureur qu'un cours borné, et il paya bientôt par un châtiment exemplaire les peines dues à ses crimes : au lieu que les SS. Innocents, qui souffrirent sa persécution, possèdent un royaume qui n'aura jamais de fin.

[Figure des SS. Innocents]. — Lorsque l'arche d'alliance de l'Ancien Testament fit son entrée dans la contrée de Bethléem, il y eut une grande quantité de victimes immolées ; lorsque l'arche d'alliance du Nouveau Testament entra dans ce monde, on immola aussi un grand nombre de victimes. Mais, grand Dieu ! quelle différence entre les unes et les autres ! David, ce grand et saint roi, immola les premières, Hérode, cet impie et cruel tyran immola celles-ci. Les premières n'étaient que des animaux, les secondes furent des créatures raisonnables, ce furent des enfants innocents : *Grex immaculatorum tener.* Les premières furent immolées pour honorer Dieu, et les dernières pour le persécuter. Les premières furent accompagnées de joie et d'allégresse, de quantité d'instruments de musique, et les dernières de la triste et déplorable symphonie des pleurs et des cris de mères désolées qui voyaient égorger leurs enfants : *Vox in Ramâ audita est; ploratus et ululatus multus.*

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Ex ore infantium, et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos (Ps. viii). — Il n'y a pas de doute que ces paroles peuvent être appliquées au meurtre des Innocents, qui, en versant leur sang, ont publié la gloire de ce Dieu-Homme nouveau-né ; mais quelques SS. Pères ont poussé l'application trop loin, quand ils ont dit que Dieu dénoua la langue de ces

enfants, qui suçaient la mamelle de leurs mères, et qu'il leur fit former des paroles pour composer l'éloge de Jésus-Christ et pour charger de confusion ses ennemis. Il est vrai que ce miracle s'était pu faire à la naissance du Verbe incarné; mais, comme l'Ecriture Sainte et la tradition ne nous en ont rien appris, il paraît qu'il y aurait un peu d'exagération à l'avancer; joint que le Verbe étant enfant, la bienséance voulait que ses témoins fussent muets, et qu'ils honorassent par leur silence celui qui ne pouvait encore parler. Car, si S. Grégoire le Grand a cru que Jésus-Christ devait être déclaré aux mages par une étoile, afin qu'un Dieu sans parole fût annoncé par une créature muette, *Ut nedum loquentem elementa muta prædicarent*, il semble que la justice exigeait que ses martyrs lui fussent semblables, et qu'ils ne dussent le confesser que par l'effusion de leurs larmes et de leur sang.

Herodes, videns quoniàm illusus esset à magis, occidit omnes pueros qui erant in Bethleem, à bimatu et infrà (Matth. II).— Il n'y a point de conseil contre le conseil du Seigneur : il renverse les desseins et les pensées des hommes parce qu'elles sont vaines : *Reprobat cogitationes principum, quia vanæ sunt* (Ps. XII). Hérode essaie d'envelopper le roi des Juifs dans le carnage de ce grand nombre d'enfants, et, comme il en ignorait l'âge il prend la précaution de faire mourir tous ceux qui étaient au-dessous de deux ans, afin que celui contre qui il était devenu jaloux ne pût lui échapper. Mais tout concourt à vos desseins, Seigneur, la malice même des hommes : car, premièrement, Hérode ne fait point mourir celui qu'il veut perdre, et secondement il sauve tous ceux qu'il fait mourir. De quoi n'est-on pas capable quand on s'abandonne à sa passion, quand on ne rougit plus du crime, quand on ne se met point en peine d'employer les moyens les plus injustes pourvu que l'on réussisse dans ses desseins? Celui d'Hérode était d'envelopper dans le carnage le Roi des Juifs, qu'on lui avait dit être nouvellement né; afin que celui qu'il voulait perdre ne pût éviter la mort, il fait tuer non-seulement les enfants de Bethléem, mais encore ceux des lieux voisins. Et comme il ne savait pas précisément l'âge que pouvait avoir le Sauveur, et qu'il était sûr qu'il ne pouvait avoir plus de deux ans, l'Evangile rapporte qu'il fit tuer tous les enfants de deux ans et tous ceux au-dessous de cet âge. La cruauté la plus barbare peut-elle être poussée plus loin que de faire mourir inutilement, et seulement pour contenter sa passion, un si grand nombre d'enfants?

In ore eorum non est inventum mendacium (Apocal. XIV). — Ils ont confessé hautement le nom de Jésus-Christ par la voix de leur sang et par leur mort; par cette voie ils ont crié plus fort qu'Abel, puisque leur sang atteste la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, en affirmant la venue du Messie qui devait descendre des collines éternelles, comme parle l'Ecriture. Ils ont porté le nom de l'Agneau sur le front, pendant que le cri-

minel Hérode portait le nom de la bête et son caractère. Ils sont à présent sans tache devant le Seigneur, pendant que le traître Hérode est précipité dans l'étang de soufre et de feu avec les menteurs, les homicides, les fornicateurs et les idolâtres.

Hi empti sunt ex hominibus, primitiæ DEO *et Agno* (Apoc. XIV) : Ils ont été achetés d'entre les hommes pour être les prémices offertes à DIEU et à l'Agneau. — DIEU se consacre les élus pour lui être offerts comme des prémices. JÉSUS-CHRIST a payé pour les avoir ; c'est le prix de son sang ; ils ne sont donc plus à eux : *Empti estis pretio magno* ; *jàm non estis vestri.* Ils sont consacrés pour servir de victimes à l'autel, et y être offerts à DIEU comme des holocaustes, ne vivant et ne mourant que pour lui. Où trouver plus littéralement ces vérités exprimées que dans les SS. Innocents? Ils sont offerts et consommés ; la dernière aspersion de ces heureuses victimes a été la première ; leur course a été remplie en un instant. Tout l'usage qu'ils ont fait des premiers instants de leur vie, ça été de la consacrer sans se racheter, comme les premiers-nés d'Israël étaient rachetés : *Sanctifica mihi omne primogenitum.* Ils se sont rachetés en ne se rachetant point, pour ainsi dire, et en ne substituant point une offrande étrangère en leur place.

Laverunt stolas suas in sanguine Agni (Apoc. VII, 14) : Ils ont lavé leurs habits dans le sang de l'Agneau. — Lavez-nous dans votre sang, ô Agneau égorgé pour le salut des hommes, comme vous y avez lavé les SS. Innocents ; enlevez-nous du monde, comme vous les en avez enlevés avant qu'ils se fussent souillés. Si nous ne pouvons pas mourir comme eux pour vous sauver la vie, faites-nous mourir plutôt que de perdre la vie de notre âme. Apprenez-nous, ô mon DIEU ! ce cantique que le monde ignore, et que ces saintes âmes chantent en votre honneur, en vous suivant partout. C'est leur privilége particulier, parce qu'elles ne sont jamais souillées. Etendez ce privilége jusqu'à nous, en nous accordant la grâce de mener une vie conforme à la vôtre et de mourir pour vous.

Sine maculâ sunt (Apoc. XIV). — De quelle abondance de bénédictions n'avez-vous pas prévenu ces heureux enfants, Seigneur, qui n'ont jamais commis le mal, qui ont trouvé dans la mort qu'ils ont soufferte pour vous une vie éternelle! Vous avez tout fait pour eux, Seigneur : faites donc aussi tout en nous. Faites tomber Satan sous nos pieds, afin que nous passions cette vie sans tache ; faites que nous ne connaissions jamais le mal, ou, si nous le connaissons, faites qu'il nous inspire une sainte horreur.

Hostiam et oblationem noluisti : tunc dixi : Ecce venio (Hebr. x) — Entrant dans le monde, vous vous êtes offert à votre Père en lui disant : « Les holocaustes vous ont été désagréables : je viens, Seigneur, me substituer

en leur place. » Qui est-ce, Sauveur, qui vous a imité de plus près que ces petites victimes? En entrant dans le monde, l'Eglise vous a dit pour eux: Nous voilà, nous venons rendre hommage à votre souveraineté par la destruction de notre être; nous venons de le recevoir de vous, le premier usage que nous en voulons faire, c'est d'en perdre tout usage et de nous anéantir devant vous, comme des holocaustes. Loin de nous toute victime étrangère qui pourrait être substituée en notre place afin de nous racheter; c'est être rachetés que de se perdre pour vous: *Qui perdiderit animam suam propter me inveniet eam* (Matth. x).

Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem, (Ps. viii). — Tout concourt, Seigneur, à manifester la naissance du Messie: les anges la publient et la célèbrent par des cantiques qui se répandent par toute la Judée; les pasteurs en font le sujet de leurs entretiens, allant adorer l'enfant qui est né pour le salut des hommes; les Mages en répandent la nouvelle dans tous les pays où ils passent; tous deviennent vos apôtres. Les SS. Innocents deviennent aussi les témoins de l'avénement de votre Fils: leur sang répandu est une voix puissante, qui annonce à toute la terre que le Roi des Juifs est né. C'est ainsi, ô mon Dieu! que vous rendez vos louanges parfaites dans la bouche même des enfants; de ces bouches muettes vous faites autant de prédicateurs, qui publient partout la vérité de vos oracles, non par des discours éloquents, mais par un silence qui continue encore de se faire entendre jusqu'aux extrémités de l'univers. Deus, *cujus præconium Innocentes martyres non loquendo sed moriendo confessi sunt* (Orat. SS. Innoc.).

Deus, *cujus præconium Innocentes martyres* etc.— Cette sorte de confession n'est pas tout à fait muette, puisque, selon le langage de l'Ecriture, le sang et les larmes parlent: car, bien que celles-ci coulent sans bruit sur le visage qu'elles arrosent, elles frappent les oreilles aussi bien que les yeux; et David ne demandait pas seulement à Dieu qu'il regardât, mais qu'il écoutât ses larmes: *Auribus percipe lacrymas meas.* Aussi S. Ambroise a-t-il remarqué que, quand le Prince des Apôtres eut renié son Maître, il aima mieux pleurer son péché que de l'excuser ou de le défendre: *Maluit causam flere quam dicere, et quod voce negaverat, lacrymis confiteri.* Et ses larmes, en cette rencontre, le firent bien mieux écouter que n'eussent fait ses paroles. Comme le sang est encore plus considérable que les larmes, il parle aussi avec plus de véhémence, et la voix qu'il forme produit des effets bien plus étranges. Il monte jusqu'au trône de Dieu, demande justice du meurtrier qui l'a répandu, et ne cesse point de crier que le criminel ne soit puni et que l'innocent ne soit vengé. Le sang d'Abel obligea Dieu de descendre de son trône, et cet avocat muet plaida la cause du mort avec tant d'éloquence qu'il obtint de son juge la condamnation du fratricide Caïn: *Vox sanguinis fratris tui Abel*

clamat ad me de terrâ. Pourquoi ne croirons-nous pas que les Innocents aient confessé Jésus-Christ, puisqu'en leur martyre ils ont versé tant de larmes et répandu tant de sang? N'ont-ils pas assez parlé par les yeux? ne se sont-ils pas bien expliqués par leurs plaies? et ces bouches sanglantes n'ont-elles pas mieux fait entendre leurs intentions que n'eussent fait leurs paroles?

Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo (I Cor. x). — S. Paul enseigne que Dieu perd la sagesse des sages, et qu'il réprouve la prudence des prudents: c'est-à-dire que Dieu se plaît à renverser les desseins et à anéantir les conseils de ceux qui se conduisent par les vues d'une prudence mondaine. C'est ce qui paraît dans la conduite d'Hérode: il espérait que les mages, après avoir adoré Jésus-Christ, reviendraient à lui. Pour les faire entrer dans ses desseins, il use de dissimulation. Il n'a garde de leur faire part de ses inquiétudes et de tous les sentiments que sa cruauté lui inspire; mais, comme il savait que les mages ne souhaitaient rien avec plus de passion sinon que tous les hommes adorassent Jésus-Christ: « Allez, leur dit-il, informez-vous de cet enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'aille aussi l'adorer. » Mais, ô prudence de la chair! te voilà confondue: le Saint-Esprit, qui conduit les mages, ne permettra pas qu'ils se laissent surprendre par tes piéges; il leur fera prendre un autre chemin pour retourner en leurs pays. Cependant Hérode ne se rebute point, et sa prudence lui inspire un conseil dont tout homme à qui il serait resté le moindre sentiment d'humanité aurait eu horreur: ce fut que, pour faire périr un enfant qui lui fait ombrage, il consent à tremper ses mains dans le sang de tous les enfants de Bethléem. Quelle que soit la fureur d'Hérode et à quelque excès que sa jalousie le porte, c'est la prudence humaine qui le guide, ou plutôt qui l'aveugle, dans le dessein de conserver un empire injustement usurpé. Mais que ses mesures sont mal prises! tous ses desseins ne réussissent qu'à sa confusion. Jésus-Christ, dont il méditait la perte, échappe à sa cruauté, et, de tous ceux qu'il fait massacrer et qu'il immole à son ambition, il n'y a que celui qu'il cherche qui se soustrait à sa fureur.

Deus, *cujus præconium Innocentes martyres non loquendo sed moriendo confessi sunt*, dit l'Eglise dans l'oraison de ce jour. Elle leur attribue d'avoir, entre tous les saints, publié les louanges de Dieu, et confessé son nom, non en parlant, mais en mourant; non par leur langue, mais par leur sang répandu pour sa gloire, qui a fait entendre, non, comme celui d'Abel, une voix de plainte, mais une voix de confession. D'où nous pouvons inférer que tous les fidèles sont obligés de confesser leur foi, non-seulement par la langue, mais aussi par les œuvres, et d'ajouter à la confession de la parole celle de la vie, la première étant vaine si elle n'est

soutenue de l'autre. Car ceux qui se contentent de confesser Dieu seulement de bouche, et qui par des actions contraires le nient, donnent sujet aux infidèles de blasphémer son saint nom : *Propter vos nomen* Dei *blasphematur inter gentes* (Rom. II). Ce qui montre évidemment que leur confession déshonore leur religion, et Dieu même qui en est l'auteur, et que, bien loin de servir à leur salut, elle ne sert qu'à leur condamnation. La confession de Dieu et l'offense de Dieu ne peuvent s'accorder ensemble, suivant ce que dit le prophète David : *Linguâ suâ mentiti sunt ei, cor autem eorum non erat rectum cum eo, nec fideles habiti sunt in testamento ejus* (Ps. LXXVII).

Les mages ont-ils publié la naissance de Jésus-Christ avec plus de succès et en plus de contrées que les SS. Innocents ? Ces sages ne parlent de l'étoile miraculeuse qu'à Jérusalem, lorsqu'elle disparut à leurs yeux. Pendant la route, ils n'étaient pas dans la nécessité de s'enquérir de la naissance de ce Roi nouveau-né, puisqu'elle les accompagnait partout. Il est vrai qu'ils retournent dans leurs pays, où sans doute ils deviennent les prédicateurs de l'Enfant qu'ils ont adoré. Le martyre de ces saints enfants élève la voix plus puissamment en faveur de Jésus. Il n'y a point de doute à opposer sur ce fait, au lieu que l'on pourrait contester la vérité de l'étoile. Le fait de ce meurtre frappe tellement l'esprit de sa cruauté, que l'on est porté naturellement à en savoir toutes les circonstances, et que par ces degrés on est conduit à une connaissance certaine du Messie. On y voit des mages venus d'Orient pour adorer un nouveau roi des Juifs ; on voit le trouble du tyran usurpateur ; on remarque l'oracle qu'il va consulter, et qui annonce Jésus-Christ nouveau-né, et le Messie attendu depuis si longtemps des Juifs : et par là toute la terre est conduite comme par la main à la connaissance du Messie pour l'amour duquel fut répandu tant de sang dans Bethléem et aux environs.



§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Martyres veros non facit pœna, sed causa. Augustin. Epist. 167, ad Festum.

Ce n'est point le supplice, mais le sujet pour lequel on souffre, qui fait le martyre.

Occiduntur pro Christo parvuli : pro justitiâ moritur innocentia. Id. Serm. II de Innocent.

Ces enfants sont massacrés à la place de Jésus-Christ : l'innocence a le bonheur de mourir pour la justice.

Deus *est qui natus est : innocentes debentur illi victimæ ; agni debent immolari,*

Celui qui est nouvellement né est Dieu : on lui doit offrir d'innocentes victimes. C'est

quia Agnus futurus est crucifigi. Id. Serm. I de Innoc.

un Agneau sans tache, qui doit un jour être immolé sur la croix : il faut que d'autres Agneaux très-purs le disposent à ce grand sacrifice.

Flores martyrum et primas, erumpentes Ecclesiæ gemmas, quas in medio infidelitatis frigore exortas persecutionis pruïna decoxit. August. Symb. III.

Fleurs des martyrs, qui, s'ouvrant au milieu de l'hiver de l'infidélité, ont été emportées par la gelée de la persécution.

Ecce profanus hostis nunquàm beatis parvulis prodesse potuisset obsequio quantùm profuit odio. Id. Serm. III de Innocent.

Hérode, cet ennemi cruel et impie, n'eût jamais pu procurer plus de bien à ces enfants, quelque service qu'il leur eût rendu, qu'il leur en a fait par sa cruauté.

Quantùm in beatos parvulos iniquitas abundavit, tantùm in eis gratia benedictionis refudit. Id. Ibid.

Autant on a exercé d'injustice et de cruauté envers ces enfants, autant Dieu a répandu de grâces et de bénédictions sur eux.

Ante vitæ perpetuæ adepti sunt dignitatem quàm usuram præsentis acceperint. August. Ibid.

Ils ont été en possession d'une vie bienheureuse et éternelle avant que d'avoir eu la jouissance de la vie présente.

Incipientis vitæ primordiis, ecce eis occasus initium gloriæ dedit, qui præsentis terminum implevit. Id. Ibid.

A peine ont-ils commencé à vivre, que la mort qu'on leur fait souffrir est le commencement de leur gloire, et de leur bonheur éternel.

Sufficit causa testimonio, licèt nondùm eloquio distinguantur. Cyprian. de Magis et Innocent.

La justice de la cause, sans le secours de la parole, suffit pour acquérir la qualité de témoin et de martyr.

Vice Christi et pro Christo avulsi pueri è matrum uberibus detruncantur. Id. Ibid.

Ces enfants tenant la place de Jésus-Christ, arrachés des mamelles de leurs mères, sont égorgés à sa place.

Confessio exordium martyrii. Id de simpl. Prælat.

La confession publique est le commencement du martyre.

Martyrium sine sanguinis effusione voluntas prompta deputatur. Cyprian. de dupl. Martyr.

La volonté seule de tout souffrir pour Dieu, bien qu'elle reste sans effusion de sang, tient lieu de martyre devant Dieu.

Non minùs est sanguis quam aqua ad lavacrum animæ efficax. Id. Serm. de Magis et Innoc.

Le baptême de sang n'a pas moins de force et de vertu pour laver les souillures que celui de l'eau.

Lacrymis suis matres, et filii suo sanguine baptizantur. Chrysol. serm. 152.

Les mères par leurs larmes, et les enfants dans leur sang, furent alors baptisés.

Quos Deus fecit capere pro concertatione victoriam, quos donavit coronis antequàm membris. Id. Ibid.

Ces innocents, par une faveur spéciale de Dieu, sont ceux pour qui le combat fut une victoire, et qui furent couronnés avant que d'avoir un corps et des membres.

Verè isti sunt gratia martyres : confitentur tacentes, nescientes pugnant, vincunt inscii, moriuntur inconscii, ignoti rapiunt palmas, coronas rapiunt ignorantes. Chrysol. Ibid.

Véritablement ce sont ici les martyrs de la grâce qui confessent sans parler, qui meurent et qui triomphent sans le connaître et sans le vouloir.

Salvete, flores martyrum, quos lucis ipso in limine, ceu turbo nascentes rosas Christi insecutor sustulit. Prudent. Hymn.

Je vous salue, fleurs des martyrs, qui, à votre première entrée dans ce monde, avez été ravis par le persécuteur, comme la tempête détruit les roses naissantes.

Habemus in S. Stephano martyrii simul opus et voluntatem ; habemus solam voluntatem in Joanne; solum in beatis Innocentibus opus. Bern. Serm. de Innocent.

Nous avons dans S. Etienne le martyre d'effet et de volonté ; dans S. Jean le martyre de la seule volonté, et dans les SS. Innocents l'effet seul sans volonté.

Nato Domino, evangelizatur gaudium magnum universo mundo; et tamen lacrymas video, ploratus audio. Id. Ibid.

A la naissance du Seigneur, on annonce un grand sujet de joie pour le monde : et néanmoins je vois des larmes et j'entends des gémissements.

Si quæris innocentium merita ut corona-

Si vous demandez par quelles actions

rentur, quære et apud Herodem crimina ut trucidarentur. An minor Christi pietas quàm Herodis impietas? Ille quidem potuerit innoxios neci dare, Christis non potuerit propter se occisos coronare? Id. Ibid.

ces SS. Innocents ont mérité d'être couronnés, demandez à Hérode pour quels crimes ils ont été mis à mort; la piété de Jésus aura-t-elle moins de pouvoir que l'impiété du cruel Hérode, pour que celui-ci ait pu ôter la vie à ces innocents, et que Jésus n'ait pu couronner ceux qui sont morts pour lui?



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la théologie.

[Les SS. Innocents sont martyrs]. — La première chose qu'il faut établir sur ce sujet, c'est que les SS. Innocents sont véritablement martyrs. L'Église les reconnaît pour tels, et c'est l'opinion des plus anciens Pères. S. Irénée, S. Justin le Martyr, S. Cyprien, S. Augustin, et une infinité d'autres, s'accordent en ce point avec les théologiens scholastiques. S. Thomas soutient que la mort soufferte pour Notre-Seigneur, même sans volonté expresse, comme dans le meurtre des SS. Innocents, sert de baptême *ex opere operato* : doctrine qu'il semble avoir tirée du livre intitulé *De cardinalibus Christi operibus*, attribué à S. Cyprien, qui, citant ces paroles de la Genèse, *Spiritus Domini ferebatur super aquas*, ajoute : *superfertur et sanguini*. C'est-à-dire que, comme le Saint-Esprit, au commencement du monde, répandant sa vertu sur les eaux, leur donna la force de produire, ainsi, au commencement de la nouvelle alliance, il la répandit sur les eaux du baptême, et leur donna la force d'effacer le péché originel. Que s'il a donné cette vertu à l'eau, il semble qu'il n'y a aucun lieu de douter qu'il ne l'ait aussi donné au sang des martyrs. Et il conclut : *Quo baptizante, idem operatur occisio quòd mersio* : le Saint-Esprit baptisant, le sang a le même pouvoir que l'eau du baptême. — De là vient que les théologiens admettent trois sortes de baptêmes ; *fluminis, flaminis et sanguinis*. Quelques théologiens passent plus avant, et disent que si, au temps de la persécution, une mère enceinte est tuée et son enfant avec elle, pour la foi, il est sauvé et martyr avec elle, étant baptisé dans son sang. C'est sur cette opinion que S. Thomas assure que, si un homme endormi est tué par les infidèles ou des hérétiques en haine de Dieu ou de la foi, il est martyr, pourvu qu'il ne soit pas en péché mortel; et cette opinion semble appuyée sur la parole de

Notre-Seigneur en S. Luc : *Qui perdiderit animam suam propter me inveniet eam* : celui qui aura perdu la vie pour moi la trouvera. Sur quoi on peut remarquer que *propter me* s'entend en deux sens : *et affectu charitatis in adultis*, par charité, dans ceux qui en sont capables ; *meâ occasione, meî odio, in parvulis*. En quoi les Pères et les docteurs s'accordent, et c'est le sentiment de l'Eglise, qui honore les SS. Innocents comme martyrs.

[Le véritable martyre]. — La cause contribue davantage au martyre que la peine : car, comme dit S. Augustin, *martyres non facit pœna sed causa*, ce n'est pas le supplice mais la cause qui fait le martyre. En effet, si l'on ne considérait que les tourments, il faudrait canoniser tous les coupables qui ont souffert la mort pour leurs crimes, et donner la qualité de martyrs à tous ceux qui ont fait paraître un peu de courage dans leur supplice. Les démons ont eu des hommes qui ont défendu leurs intérêts, et qui sont morts pour soutenir le mensonge qu'ils avaient publié pendant la vie. L'ambition a des esclaves qui souffrent autant pour la vanité que les martyrs pour la vérité ; et l'avarice, toute honteuse qu'elle est, ne laisse pas d'avoir des victimes qui s'immolent pour ses intérêts, et qui hasardent leur vie pour conserver leurs richesses. Il faut donc qu'un homme qui veut acquérir la qualité de martyr endure pour la gloire du Fils de Dieu, qu'il répande son sang et qu'il perde la vie pour la défense de son Eglise. De ce côté l'on ne peut refuser le nom de martyrs aux SS. Innocents, et, comme dit S. Cyprien, la justice de la cause sans le secours de la parole suffit pour leur acquérir la qualité de témoins : *Sufficit causa testimonio, licèt nondùm eloquio distinguatur*. Car ils meurent pour Jésus-Christ, ils ont l'honneur d'être ses premières victimes, d'arroser son berceau de leur sang, de publier sa divinité par leurs voix mourantes, et d'apprendre au monde que celui qui est né dans une crèche est le Fils de Dieu, puisqu'il a des martyrs comme son Père : Deus *est qui natus est : innocentes debentur illi victimæ. Agni debent immolari, qui Agnus futurus est crucifigi*. (**August.**, *suprà*).

[Ce que le martyre des Innocents a de particulier]. — C'est là ce que ces saints enfants ont de commun avec les autres martyrs : voici ce qu'ils ont de particulier, et ce qui fait leur différence et leur gloire. Ils meurent pour la personne de Jésus-Christ, ils le délivrent de la mort en la souffrant, ils conservent la vie de celui pour lequel ils perdent la leur, et ils ont cet avantage, que la cause de leur martyre n'est pas seulement honorable, mais utile au Fils de Dieu. Ces saints enfants, plus heureux que tous les autres martyrs, meurent pour le Verbe incarné, reçoivent les coups qui devaient tomber sur sa tête, s'opposent à la violence d'Hérode pour l'en défendre, le couvrent de tout leur corps, et sauvent celui qui doit sauver tous les hommes. C'est ce qu'a voulu dire S. Augustin par ces paroles,

qui, bien entendues, font connaître l'avantage de ces petits martyrs par-dessus tous les autres : *Occiduntur pro Christo parvuli, pro justitiâ moritur innocentia* : ces enfants sont immolés à la place de JÉSUS, et l'innocence a le bonheur de mourir pour la justice ; ou, comme dit S. Cyprien, ils tiennent sa place, et, arrachés des mamelles de leurs mères, ils sont égorgés au lieu de lui : *Vice Christi et pro Christo avulsi à matrum uberibus detruncantur.* Ils sont donc plus véritablement martyrs que les autres, puisque leur mort conserve la vie à leur souverain, et que la persécution qu'ils souffrent favorise sa retraite en Egypte.

[Les SS. Innocents dans le ciel]. — S. Thomas demande si les Innocents ont eu l'auréole du martyre, et il répond que oui. Cependant ils n'ont point combattu : car pour combattre il faut de la résistance ; pour avoir de la résistance , il faut avoir du courage ; pour avoir du courage, il faut de la liberté ; pour avoir de la liberté, il faut un usage entier de la volonté et de la raison. Comme nous l'avons vu, ces enfants n'avaient rien de tout cela : leur volonté et leur raison étaient ensevelies dans les nuages de l'enfance ; ils ne firent que souffrir, qu'être égorgés comme des victimes par la fureur des bourreaux, et immolés à la cruelle ambition d'un prince impitoyable. Comment est-ce donc qu'ils ont reçu cette couronne, puisque, selon l'Ecriture, c'est une règle infaillible, une vérité générale pour toutes sortes de personnes, *non coronabitur nisi qui legitimè certaverit*, il n'y a de couronne que pour ceux qui ont combattu généreusement ? Ces enfants donc n'ayant ni combattu ni résisté, on ne les doit pas appeler vainqueurs. Mais remarquez qu'il faut avoir toujours recours au privilége, et que, comme la première grâce qu'ils reçurent du berceau du Fils de DIEU fut la qualité de martyrs, quoiqu'ils n'eussent aucun usage de leur liberté et de leur raison, ainsi la seconde grâce fut l'auréole et la couronne attachée à cette qualité, quoiqu'ils n'aient ni combattu ni résisté. Il y a donc un privilége et une grâce pour ces enfants, les premiers soldats du Fils de DIEU : il y a dispense pour eux. J'avoue bien que les autres saints n'ont jamais reçu cette couronne qu'ils n'aient combattu courageusement et résisté avec force ; mais, pour les SS. Innocents , ils sont effectivement victorieux sans combat et sans résistance.

[Les SS. Innocents confesseurs]. — Si la première condition du martyre, qui est de mourir pour la querelle du Sauveur, se rencontre dans le martyre des SS. Innocents avec beaucoup d'avantage, la seconde ne lui manque pas non plus, et l'on ne saurait nier qu'ils soient martyrs, puisqu'ils ont été confesseurs. La confession est une partie essentielle du martyre et il ne suffit pas d'aimer DIEU de cœur si on ne le confesse de bouche. La confession est le commencement du martyre, comme la mort en est la conclusion ; et il semble que S. Cyprien préfère

la gloire d'un confesseur qui souffre longtemps dans la prison à celle d'un martyr qui meurt bientôt dans les tourments. Le martyr qui meurt promptement ne triomphe qu'une fois ; mais celui qui, demeurant longtemps dans les peines, combat avec la douleur sans se laisser vaincre, est tous les jours couronné, et plus son martyre est long et pénible, plus il est saint et glorieux. Les Pères de l'Eglise, qui ont bien vu que la confession ne subsistait que par la parole, se sont servis de raisons ingénieuses et d'artifices innocents pour nous persuader que ces bienheureux enfants avaient usé d'un langage que Jésus-Christ avait bien entendu, et qu'on ne pouvait douter qu'ils n'eussent parlé, puisqu'il les avait couronnés comme les autres martyrs.

[Le sang des victimes]. — Pour voir encore plus clairement le service que les SS. Innocents ont rendu à Jésus-Christ, il faut considérer la grâce qu'ils reçoivent d'être ses témoins sans voix et sans parole. On peut tirer cette pensée de l'oraison que l'Eglise nous met aujourd'hui à la bouche en l'honneur de ces Innocents : Deus, *cujus præconium Innocentes martyres non loquendo sed moriendo confessi sunt.* Voilà des Enfants qui n'ont point de voix : comment peuvent-ils donc confesser Jésus-Christ? S. Ambroise dit que le sang des martyrs a cette vertu en particulier, qu'en même temps qu'il est répandu il a une voix claire et pénétrante, qui se fait entendre devant deux tribunaux : celui de Dieu, celui des hommes. Quand un martyr meurt, il fait un sacrifice de son sang, il affirme la grandeur et l'autorité de Dieu sur sa vie ; mais il adresse aussi sa voix aux hommes pour leur faire voir la vérité de la foi confirmée par l'effusion de son sang. Il n'est pas difficile de trouver dans les SS. Innocents l'une de ces deux voix. Le Fils de Dieu fut honoré de recevoir quatorze ou quinze mille victimes innocentes égorgées pour son sujet.

[La liberté dans ces enfants]. — Ces enfants donc sont martyrs, quoiqu'ils n'aient aucune jouissance de leur liberté : en voici la raison. Vous savez que, dans l'ancienne loi par le moyen de la circoncision, et dans la loi de grâce par le moyen du baptême, les enfants sont justifiés et rendus héritiers du ciel, sans aucune fonction de leur liberté : on leur annonce donc la paix sans l'usage de leur volonté propre : pourquoi cela ? c'est que Dieu applique le mérite de son sang au défaut de la volonté ; lequel mérite, étant d'un prix infini et suppléant à cette condition requise, les justifie et ôte l'obstacle qu'ils avaient à la gloire. Ainsi, dit S. Bernard, si Dieu, par un privilége commun et une grâce dont nous ressentons tous les jours les effets, fait ce supplément, ne pouvons-nous pas dire que, par une faveur extraordinaire, il a fait une application de ses mérites pour les Innocents, afin de suppléer à cette circonstance requise, à la qualité de martyrs qu'ils portent, qui est l'usage de la raison et de la

liberté? Je suis redevable de cette pensée à S. Pierre Chrysologue, (Serm. CLIII), qui les appelle martyrs de grâce et de privilége. Oui, que ces saints enfants aient été tués sans aucun usage de la raison par la cruauté d'un tyran, qu'ils aient reçu la gloire du martyre, c'est un grand coup de grâce, qui consiste en ce que le Fils de Dieu a appliqué extraordinairement le mérite de ses larmes et de ses petits soupirs pour suppléer à cette circonstance nécessaire, qui est l'usage de la liberté et de la raison.

[Baptême de sang]. — Les anges, à la naissance du Sauveur, annoncent la paix à tous les hommes qui ont une bonne volonté, et à ceux qui n'ont pas encore l'usage de leur volonté, ajoute S. Bernard : *Etiam sine voluntatis usu in Sacramento pietatis.* Car, comme sous la loi ancienne les enfants étaient justifiés dans la circoncision par la foi de leurs parents, en vue du sang que Jésus-Christ devait répandre, de même le baptême justifie ces enfants de la nouvelle alliance par le sang que Jésus a répandu. Ici les Innocents sont justifiés dans le baptême de leur sang, parce que Jésus-Christ supplée au défaut de la raison et de la liberté qui leur manquent. Personne ne sera couronné qu'il n'ait combattu en gardant les lois prescrites pour les combats, et néanmoins l'Eglise nous offre aujourd'hui des vainqueurs sans combat, des martyrs couronnés et triomphants sans être jamais entrés dans la lice : *Quos fecit capere sine concertatione victoriam, quos donavit coronis antequàm membris*, dit S. Pierre Chrysologue. Avec la vue de Dieu, ils ont eu encore tous les apanages de ceux qui ont livré leur vie pour Jésus-Christ ; l'essence de la gloire et l'auréole, comme l'on parle dans l'Ecole, leur a été donnée, parce qu'ils ont été les premiers soldats de Jésus-Christ, qui ont eu dispense du combat, et néanmoins ont reçu le fruit de la victoire avec toutes les glorieuses marques qui l'accompagnent.

[Le martyre agréable à Dieu]. — Le Fils de Dieu a tiré une gloire incomparable de la mort des SS. Innocents, puisqu'ils ont été les victimes du premier sacrifice qui lui a été offert pour rendre hommage à sa grandeur. On en conviendra si on fait réflexion sur la nature du sacrifice et sur ce que nous entendons par le martyre : car ces SS. Innocents ont réuni par leur mort ces deux choses, qui contribuaient davantage à honorer le Sauveur et le créateur de l'univers. On reconnaît Dieu en cette qualité par le sacrifice qu'une créature lui offre, et par la protestation solennelle qu'elle fait par là de le reconnaître pour l'auteur de tous les êtres et pour le souverain arbitre de la vie et de la mort. C'est ce que l'on déclare hautement par la destruction de la victime. D'ailleurs, ç'a toujours été le sentiment de l'Eglise et de tous les saints, que, de tous les sacrifices que les hommes peuvent faire à Dieu des biens qui leur appartiennent, le plus grand, et par conséquent celui qui lui procure le plus de gloire,

c'est celui de leur propre vie par le martyre : au lieu que, dans les autres sacrifices de l'ancienne loi, on substituait une victime étrangère, et l'on marquait par là que l'on était prêt à consentir à sa propre destruction pour honorer la souveraine majesté. — Il ne servirait de rien d'alléguer encore une fois qu'ils n'ont pu consentir à perdre la vie pour Jésus-Christ naissant, puisqu'ils ne le connaissaient pas, et que ces enfants ne se connaissaient eux-mêmes : il suffit qu'ils aient souffert la mort à son occasion, et que ces saintes victimes aient été mises en sa place, lorsque la cruauté des bourreaux avait dessein de l'immoler à l'ambition d'Hérode ; il suffit, dis-je, pour être un véritable sacrifice, comme il suffit pour être un véritable martyre, et, par une suite nécessaire, rien ne pouvait être plus glorieux à ce Dieu naissant que d'accorder, par une grâce spéciale et particulière, à ces saints enfants la faveur d'honorer son berceau d'une si grande quantité de victimes.

Comme le martyre est l'ouvrage de la volonté, c'est en vain que nous avançons que les SS. Innocents ont confessé Jésus-Christ, si nous ne prouvons qu'ils ont voulu souffrir pour lui, et que, s'expliquant par leurs désirs, ils ont fait connaître leur dessein au Père éternel. Je sais bien que S. Bernard, pour résoudre cette difficulté, nous dit qu'il y a trois sortes de martyrs dans l'Eglise : Les uns d'effet et de volonté, les autres de volonté sans effet, les autres d'effet sans volonté. Si les SS. Innocents qui sont de ce dernier nombre, ont été martyrs d'effet et non de volonté, Dieu a suppléé à leurs mérites par un privilége particulier et par une grâce spéciale, et il s'est contenté de l'effet de leur mort, quoiqu'il ne fût pas accompagné de volonté. J'avoue que cette différence de martyrs est bien fondée, et qu'elle fait admirablement éclater la bonté infinie de Dieu, qui veut bien avoir pour agréable l'effet de leur mort sans la volonté, comme il s'est contenté de la seule volonté sans l'effet dans plusieurs autres. Il est vrai que leur martyre paraît manquer de la principale condition ; mais il s'est fait une sainte communication entre Jésus-Christ et ces saints enfants, qui lui prêtèrent leurs corps pour souffrir, et le Sauveur leur prêta sa volonté pour mériter. Ils moururent pour lui, il mérita pour eux, et leur mort, unie à sa volonté, donna la perfection à leur martyre. Cela ne doit pas sembler étrange aux fidèles qui savent que le péché originel est volontaire, que les hommes sont coupables en Adam, et que, comme ils virent par ses yeux le fruit défendu, qu'ils le cueillirent par ses mains, qu'ils le mangèrent par sa bouche, ils commirent le péché par sa volonté. De là vient que Dieu, accommodant le remède à la nature du mal, a voulu que les enfants fussent sauvés par les mérites de son Fils dans le baptême, et qu'ils trouvassent leur salut en sa volonté, comme ils avaient trouvé leur perte en celle d'Adam. L'Eglise même, à l'exemple du Père éternel, leur prête le cœur des fidèles pour croire, et leur langue pour confesser, afin que, comme ils se sont perdus par la faute de leur père, ils se sauvent par la

foi de leurs frères : *In Ecclesia Salvatoris*, dit S. Augustin, *per alios parvuli credunt, sicut ex aliis ea quæ illis in baptismo remittuntur peccata traxerunt.* Pourquoi ne croirons-nous pas que le Fils de Dieu ait accordé aux SS. Innocents la même grâce qu'il accorde à tous les fidèles ? Pourquoi ne croirons-nous pas que le sang a eu la même vertu que l'eau a pour nous, et qu'ils ont eu dans le martyre le même avantage que reçoivent les chrétiens dans le baptême ? *Non minùs est enim sanguis quàm aqua ad lavacrum animæ efficax.* (**S. Cyprien**).

[Hérode]. — Hérode était en fureur contre les mages : pourquoi donc la déchargeait-il sur ces innocents ? N'était-il pas informé que la naissance de celui qu'il voulait faire mourir était divine, et que ces meurtres qu'il exécutait sur tant d'enfants ne ruineraient jamais les oracles divins ? N'était-ce pas par son ordre que les prêtres et les scribes s'étaient assemblés ? ne lui avaient-ils pas annoncé les prophéties ? Ne comprenait-il pas que les anciens oracles s'accordaient avec les nouveaux ? ne savait-il pas que l'étoile prédite avait amené les mages du fond de l'Orient ? Pourquoi donc ne concluait-il pas que c'était la vérité éternelle qui disposait ainsi de toutes ces choses ? Et quand les mages l'auraient trompé, pourquoi faire porter la peine de cette faute à tant d'innocents ? C'est qu'Hérode était usurpateur du royaume de Judée, ou pour le moins il le tenait des usurpateurs, qui étaient les Romains, ayant été créé roi des Juifs par le Sénat depuis les conquêtes du grand Pompée, et depuis confirmé par l'empereur Auguste. Mais, comme c'est la coutume des usurpateurs qui ne possèdent des Etats ni par une vocation légitime ni par le droit de leur naissance, d'être toujours défiants, craintifs, remplis de soupçons, il n'est pas surprenant que ce roi eût tous ces défauts, et que l'ambition démesurée de régner augmentât en lui toutes ces mauvaises qualités.

La crainte et la colère semblent être opposées l'une à l'autre, l'une tenant de la timidité, et l'autre du feu ; l'une étant retenue et comme renfermée en elle-même, et l'autre toute dans la promptitude et dans l'action. Mais, lorsque ces deux passions sont unies ensemble, et que la colère est jointe à la crainte, surtout dans le cœur d'un homme naturellement méchant et impie, et qui a l'autorité en main, jusqu'à quel excès de fureur ne se porte-t-il point ! Impiétés, sacriléges, meurtres, massacre, rien ne lui coûte, pourvu qu'il parvienne à son but et qu'il accomplisse ses desseins, sans avoir égard s'ils sont justes et raisonnables. Que si ces deux passions se rencontrent dans une personne possédée du désir de régner, quels ravages ne font-elles point ! Nous voyons cela en la personne du cruel Hérode. Ce tyran ayant perdu toute espérance du retour des Mages, et se voyant trompé par eux, averti du lieu où était né le Roi enfant dont ils lui avaient annoncé la nouvelle, jusqu'à quels excès de fureur ne se porta point ce tyran ! combien de victimes innocentes sacrifia-t-il à son

ambition, de crainte de manquer à sacrifier celui à qui il en voulait, et dont la naissance prédite par les oracles divins jetait tant d'ombrage dans son âme !

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Massacre des Innocents]. — N'y a-t-il pas sujet de s'étonner de voir la joie que les anges annoncèrent au monde, par l'heureuse nouvelle de la naissance d'un Sauveur, sitôt troublée par le massacre impitoyable de tant d'autres enfants, qui ont à peine vu le jour, que la fureur barbare du cruel Hérode le leur ravit à l'occasion de ce Messie nouveau-né ? Ces cantiques célestes, dont les bienheureux esprits avaient fait retentir l'air, et toutes ces marques d'une extraordinaire allégresse furent en effet changés en pleurs, en cris et en gémissements, qui furent entendus non-seulement dans la bourgade de Bethléem, mais encore dans tout le pays aux environs, lorsque les cris des mères désolées, la voix de tant de sang inhumainement répandu, et les plaintes de tant de familles affligées montèrent jusqu'au ciel et remplirent de crainte et d'horreur toute la Judée : *Vox in Ramâ audita est, ploratus et ululatus multus.* C'est ce que l'Evangile et les prophètes ont marqué en termes exprès.

Quel bonheur d'abord et quel plus souhaitable avantage l'injuste persécution d'Hérode pouvait-elle procurer à ces petits innocents, que de les enlever de ce monde avant que d'avoir souillé leur innocence par aucun péché, dont leur âge les rendait incapables ! Certes, comme le péché est le plus grand de tous les maux, ou plutôt l'unique mal que nous ayons à craindre en ce monde, il faut envisager comme le plus grand de tous les biens, et comme l'effet d'une protection spéciale du Ciel, de nous en avoir préservés. Je sais bien que ce n'était pas l'intention d'Hérode, qui était bien éloigné d'avoir cette pensée. Ce monstre de cruauté n'avait en tête que son ambition et le dessein d'affermir une domination injustement usurpée, qu'il craignait que ce Roi nouveau-né et ce Messie que le peuple Juif attendait vers ce temps-là ne lui enlevât. Mais Dieu, dont les pensées sont bien élevées au-dessus des nôtres, avait ses vues impénétrables à tout esprit humain ; et, comme il se sert souvent des crimes mêmes des hommes pour en tirer sa gloire, il a ménagé l'avantage et le

bonheur particulier de ces enfants mis à mort dans l'âge le plus innocent. Or, ce bonheur et cet avantage est d'avoir été enlevés de ce monde avant que d'avoir perdu cette innocence, comme l'Ecriture rapporte d'Hénoc : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus* (Sap. IV). Car enfin, quel effet plus visible d'une prédilection spéciale et d'une providence particulière à leur égard, que de s'être servi de la cruauté d'Hérode, qui en sacrifiant leur vie à son ambition, leur a ôté le moyen de se perdre, et a assuré leur bonheur éternel ! (**Houdry**).

[Ce massacre annonce J.-C.] — Jamais il n'y a eu rien de plus efficace ni de plus éclatant, pour faire connaître la gloire de la naissance du Fils de Dieu, que le meurtre des SS. Innocents, commis par l'ordre d'Hérode. Cette grande cruauté se répandit par tout le monde, jusqu'à Rome même, où Auguste, qui tenait pour lors l'empire, ayant appris qu'Hérode avait fait mourir son fils et n'avait pas même épargné son propre sang, dit : « Pour moi, j'aimerais mieux être le pourceau d'Hérode que son enfant, » parce que les Juifs ne mangeaient point de chair de porc et ne les tuaient pas, au lieu qu'Hérode était assez barbare pour sacrifier son fils même à sa fureur. Voilà pourquoi le bruit d'un massacre si extraordinaire allant par tout le monde, et se répandant presque par tous les coins de la terre, opéra en même temps la réputation et la gloire du Fils de Dieu. Car on disait.: Pourquoi est-ce que ce cruel tyran a fait ce massacre de tant d'enfants innocents ? Il faut qu'il ait un grand sujet pour ne pardonner pas même à son fils ? car sans doute il n'aurait jamais été si furieux que de sacrifier à sa barbarie quatorze ou quinze mille victimes sans un grand et important dessein. C'est qu'il a appris qu'il y avait un roi nouvellement né qui devait commander sur la Judée, qu'une étoile avait paru dans le ciel comme pour lui rendre hommage à son entrée dans le monde, que trois puissants rois étaient venus d'un pays éloigné pour l'adorer, et que sans doute il était en danger de perdre sa couronne. Dans cette pensée, comme il était ambitieux et cruel, il a cru qu'il y allait de sa vie et de son honneur de remédier à un si grand malheur. C'est là le bruit qui se répandait par toute la terre, et qui en même temps publiait la gloire et la grandeur de la naissance du Fils de Dieu.

N'êtes-vous point frappés d'étonnement en voyant que la naissance de Jésus-Christ donne lieu à la mort de tant d'enfants, lui qui n'était venu au monde que pour nous donner la vie, et pour nous la donner plus abondamment : *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant ?* N'êtes-vous pas surpris que le berceau de Jésus-Christ naissant devienne le sépulcre de tant de petites victimes que la cruauté du tyran immole à sa passion ? Est-ce là, Seigneur, cette paix que vous avez annoncée par les anges de paix ? Mais souvenez-vous que le Seigneur nous a donné l'intelligence de ce paradoxe apparent, quand il nous a dit qu'il n'était pas venu nous donner une paix semblable à celle que donne le monde à ceux

qui suivent ses maximes, mais que la paix qu'il nous a apportée en naissant, c'est celle que l'on acquiert par la victoire sur ses passions, par l'accomplissement de la loi de Dieu. C'est ce bonheur que la naissance de Jésus-Christ a procuré aux SS. Innocents. Le tyran, au lieu d'avoir ôté la vie à ces enfants, leur en a procuré une meilleure. Ils étaient nés au monde pour mourir, et ils meurent au monde pour vivre toujours. (**Biroat**).

[La Providence]. — Qu'il est bien vrai, ô mon Dieu ! que les divines Ecritures sont notre consolation, et qu'elles sont utiles pour notre instruction ! Vous les avez divinement inspirées à vos prophètes, qui vous avaient en vue lorsqu'ils ont parlé. Nous pouvons bien admirer dans un esprit de religion l'accomplissement des prophéties, dans le martyre des SS. Innocents. Vous l'aviez prédit, Seigneur, plusieurs siècles auparavant. L'événement s'est fait voir devant nous et comme en notre présence : *Vox in Ramâ audita est ; Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.* Ce cruel tyran Hérode, voulant contenter son ambition démesurée, ne fut que l'exécuteur des prophéties dans cette sanglante boucherie. C'est ainsi, Seigneur, que, selon les décrets éternels de votre providence adorable, vous savez tirer le bien du mal, et votre gloire des plus grands dérèglements de nos passions, en vous servant de la volonté continuelle des impies à faire du mal pour opérer et mettre en exécution vos plus grands desseins, pour accomplir les vérités contenues dans vos saintes Ecritures, et pour nous confirmer de plus en plus dans la vérité des promesses que vous avez daigné faire à tous les hommes. (**Anonyme**).

[Peinture d'Hérode]. — A quelles extrémités ne porte point la passion de régner dans ceux qu'elle domine ! Hérode, ce cruel tyran, n'eut point horreur de commettre le plus grand de tous les crimes, en voulant ôter la vie au Sauveur du monde, pour jouir sans concurrent d'un royaume dont il lui devait faire hommage. On peut remarquer combien un esprit ambitieux est inquiet, timide, défiant, ombrageux ; il tremble lorsqu'il en a le moins de sujet, et sur de fausses apparences il croit que tout le monde lui en veut, qu'on songe à le dépouiller de sa dignité, et qu'il y a toujours quelque secrète conspiration qui se trame contre lui. Ces sortes d'ombrages et de soupçons chimériques troublent Hérode, qui ne sait pas que Notre-Seigneur est descendu sur la terre, non pour ravir aux hommes des royaumes temporels, mais pour leur en acquérir un qui durera éternellement. Mais, après cela, quelle douleur ressentit le Fils de Dieu lorsque, de l'Egypte où il était, il vit l'horrible massacre des Innocents qu'on égorgeait à son occasion ! Il est à croire que le même fer qui perçait leurs corps lui perçait le cœur, par un vif sentiment de compassion et de tendresse, et qu'il endurait autant de martyres dans son âme que le tyran en

faisait souffrir à ces innocentes victimes dans les membres de leur corps. (**Le P. du Pont**, *Méditations*).

[Prière aux SS. Innocents]. — Que vous êtes heureux, petits sauveurs du grand Sauveur du monde ! Ne peut-on pas dire que vous l'avez sauvé les premiers avant qu'il sauvât le reste des hommes, puisque vous êtes morts pour lui avant qu'il mourût pour vous? Mais, à vrai dire, ce n'est pas vous qui êtes morts, c'est lui-même qui est mort dans vos personnes ; car c'etait son sang, et non pas le vôtre, que l'on cherchait dans vos veines ; c'était sa vie, et non la vôtre, que l'on cherchait dans votre sang : en un mot, c'était lui, et non pas vous, que l'on avait envie d'égorger. Ainsi votre mort a été proprement la sienne, de sorte que vous avez été comme autant de petits sauveurs. On publie la gloire des autres martyrs de ce qu'ils ont donné leur vie pour la cause de leur Rédempteur ; mais ils n'ont pas l'avantage que vous avez d'avoir été immolés comme s'ils avaient été sa propre personne. Vous seuls avez la gloire d'être salués de toute l'Eglise comme les premières fleurs des martyrs : *Salvete, flores martyrum*. O innocentes fleurs, de quelle tache étiez-vous salies? quel crime aviez-vous commis, pour être traitées de la sorte? Tout votre crime était d'être si semblables à l'humanité de Jésus-Christ, qu'on ne pouvait vous discerner d'avec lui ; votre crime était d'être de son âge, de sa patrie, et peut-être de sa parenté. Cette ressemblance, qui vous faisait prendre pour lui, est le crime qui vous a rendus dignes d'une si glorieuse mort. O mille fois heureuses victimes de la cruauté de ce monstre, qui avez cueilli presque en naissant les premiers fruits de la rédemption de toute la nature humaine ! bonheur incomparable que vous n'avez pas été chercher de vous-mêmes, mais qui vous est venu trouver par la seule volonté de Dieu ! Qu'on ne dise point que vous n'avez pas pu mériter les palmes, parce que vous n'aviez pas pu les vouloir. Il est bien vrai que vous n'aviez pas d'autre volonté qui vous conduisît que celle de votre Sauveur ; mais qui oserait dire que vous n'ayez pas mérité d'être reconnus pour de saints martyrs, parce que vous n'auriez pas eu d'autre volonté que celle de Dieu ? (**Le P. d'Argentan**, *Confér. Théologique*).

[Autre apostrophe]. — Oui, glorieux Innocents, nous vous mettons au nombre de ces généreux athlètes, qui ont perdu la vie pour soutenir les intérêts de Jésus-Christ. Vous avez combattu pour sa gloire comme eux, et vous avez souffert pour sa personne, ce qu'ils n'ont pas fait comme vous ; vous avez parlé par vos larmes, vous avez signé votre confession de votre sang, vous l'avez scellée de votre mort, et le Fils de Dieu, que vous couvriez de votre corps, vous a donné son esprit et sa volonté, afin qu'on ne vous pût disputer la qualité des martyrs. Jouissez-en donc sur la terre, où vous l'avez acquise par votre mort ; possédez-en la couronne dans le ciel, où vous régnez avec celui pour lequel vous avez combattu, et reconnais-

sez que vous devez la gloire à la grâce qui vous a prévenus. (**Le P. Senault**).

[Hérode]. — L'impie Hérode semble contraire à lui-même dans ses ambitieux desseins : car d'où lui vient la crainte qu'il a conçue d'un enfant nouveau-né ? Comment un âge si tendre est-il capable de mettre tant de soupçons dans son cœur, d'y jeter tant de crainte ? Est-ce cette étoile, est-ce la nouvelle reçue par les mages de la naissance d'un nouveau roi des Juifs ? sont-ce les prophéties expliquées de cet enfant par les prêtres et les docteurs de la loi ? Mais, malheureux tyran ! ou tu crois à tous ces signes, ou tu n'y crois pas. Si tu crois que ces signes viennent de Dieu, penses-tu rendre vains ses décrets éternels ? te crois-tu capable de jouer la majesté divine, et de réduire au néant ses arrêts : Si tu crois que tout cela vient de Dieu, c'est inutilement que tu exécutes tant de massacres, cela ruinera plutôt tes desseins que de les avancer ; car tu diminues d'autant ton royaume que tu fais mourir de tes sujets, et la volonté de Dieu n'en sera pas moins accomplie. Si tu crois que toutes ces merveilles sont des faussetés et qu'on t'en veut faire accroire, c'est en vain que tu es saisi de crainte et de soupçons pour un fantôme qui ne subsiste que dans l'esprit des ignorants qui te l'ont annoncé, Mais le tyran est incapable de faire aucune attention à ces raisons ; il est dépourvu de bon sens, et la furieuse passion de dominer l'a tellement aveuglé, qu'il n'est pas étonnant que, dans l'excès d'un tel aveuglement, il fasse massacrer tant d'innocentes victimes, dans le dessein, quoique inutile, d'y comprendre le roi nouveau-né, à la gloire de qui il les immole sans le savoir. (**Molinier**, *Sermons sur les fêtes des saints.*)

[Ces enfants eussent pu se perdre]. — Pour faire voir plus particulièrement l'avantage qu'apporta à ces Innocents leur martyre précipité, qui peut douter que plusieurs d'entre eux, et peut-être la plus grande partie, au lieu d'entrer dans le ciel par la voie de l'innocence, qui est si peu fréquentée, ne se fussent engagés dans la voie de perdition ? Qui peut savoir si ces premiers hérauts de la naissance du Fils de Dieu n'eussent point été des premiers à conspirer sa mort avec les autres de la même nation, ou bien s'ils n'eussent point été du nombre de ses persécuteurs, au lieu qu'ils ont été les premières victimes que la persécution d'Hérode lui a immolées ? L'on peut du moins croire, sans vouloir pénétrer dans les secrets d'un avenir incertain, qu'ils n'eussent pas tous conservé l'innocence qu'ils ont portée devant le trône de Dieu, puisque l'expérience ne nous a que trop appris les hasards qu'elle court dans la corruption générale de ce monde. Car qui ne sait le penchant qui entraîne la jeunesse dans les plaisirs et dans les dérèglements ? Ne connaît-on pas les passions qui sont les écueils d'un âge plus avancé ; les occasions qui se rencontrent, ou que l'on cherche dans tout le cours de la vie, où la vertu la

mieux affermie ne peut se soutenir sans un secours tout particulier du Ciel? On ne parle d'autre chose que du danger de se perdre dans le monde, de la difficulté de se sauver, et le nombre de ceux qui réparent l'innocence après l'avoir perdue, par une véritable pénitence, est encore plus petit que de ceux qui la conservent toute leur vie. Quel risque de leur salut n'eussent donc point couru ceux-là mêmes que l'Eglise et les Pères appellent les prémices de la rédemption des hommes, et le premier fruit du sang et des larmes du Sauveur ! Certes, nous pouvons dire, avec S. Augustin, qu'Hérode, avec toute sa puissance, n'eût pu leur faire tant de bien par tous les services qu'il leur eût pu rendre, que sa haine leur en a procuré, ou plutôt la haine qu'il avait conçue contre le Messie, qu'il persécutait en leurs personnes : *Ipse iniquus non potuisset eis tantùm prodesse obsequio quantùm profuit odio.* Ce qui fait que nous pouvons assurément compter pour de grands bienfaits de Dieu, et pour marques d'une prédilection, les afflictions, les peines, les croix dont il plaît à sa providence de nous honorer en cette vie. Cette voie des souffrances a été celle de tous les élus, et le Fils de Dieu même nous assure de cette vérité, puisqu'il appelle bienheureux par avance ceux qui souffrent en cette vie des persécutions pour la justice : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam.* (**Houdry**, *Sermons*).

[Avantages de la persécution]. — C'est l'avantage que les persécutions des méchants procurent aux gens de bien : elles les conservent ordinairement dans la grâce et les affermissent dans le service de Dieu ; mais, parce qu'il y en a aussi d'autres qu'elles ébranlent, on peut dire que c'est ce qui fait la véritable distinction des enfants de Dieu d'avec les enfants du siècle, comme parle l'Ecriture. Ceux-ci succombent sous les persécutions, et ne peuvent tenir contre les railleries et les discours désavantageux que l'on fait à leur préjudice; ils n'ont pas le courage de soutenir la haine que les méchants leur portent, la guerre que les libertins leur déclarent, et, en un mot, les persécutions que le monde leur fait. Ils ont honte de se déclarer hautement pour la justice et pour la vertu, de crainte de se voir moqués et méprisés, ou de passer pour des gens de peu d'esprit, qui ne savent ni l'air ni les matières ni les bienséances du monde. C'est la grande persécution, selon le sentiment de S. Augustin, que le monde fait à l'innocence ; persécution plus cruelle et plus funeste, en un sens, que celle que les tyrans ont déclarée à la foi et à la religion, parce qu'elle fait renoncer à la piété et aux devoirs les plus essentiels dont les chrétiens ont fait une profession publique dans leur baptême. Mais d'ailleurs ces mêmes persécutions font connaître ceux qui sont élus et prédestinés ; elles les éprouvent, et elles les font paraître plus généreux, plus fidèles, plus glorieux ; et c'est une vérité que l'expérience de tous les siècles a confirmée, que la vertu, l'innocence et la sainteté des mœurs n'ont jamais plus éclaté que dans les persécutions. Jamais David n'a été plus

grand et plus saint que pendant que Saül l'a poursuivi à mort; jamais le peuple juif n'a été plus fidèle, plus attaché au culte de Dieu, que quand Dieu a permis qu'il fût opprimé, mené en servitude et persécuté de toutes parts; jamais les chrétiens n'ont été plus saints que durant les plus sanglantes persécutions, où ils étaient à tout moment en danger de perdre la vie et de comparaître devant les tribunaux; ils envisageaient le martyre comme le comble de leur bonheur, comme la récompense de la vie sainte et innocente qu'ils avaient menée. (*Le même*).

[Bonté de N.-S. pour ces enfants]. — Si la mort est glorieuse devant les hommes quand elle est soufferte pour quelque noble sujet et dans quelque belle occasion, elle est précieuse devant Dieu quand on la souffre pour ses intérêts, de quelque manière que ce soit. Mais ce qu'il y a de singulier dans celle des SS. Innocents, c'est d'avoir reçu le coup que l'on portait à un Homme-Dieu, et de l'avoir sauvé lui-même de la fureur de ses ennemis. Or, si les histoires n'ont pu taire la libéralité des princes envers ceux de leurs sujets qui ont été maltraités à leur occasion ou en haine de leurs personnes, le Fils de Dieu aurait-il souffert que ces innocentes victimes eussent été massacrées pour lui et en sa place sans les récompenser de quelque chose de plus précieux que la vie même qu'elles ont perdue pour lui? Et que pouvait-il leur donner qui fût plus grand et plus précieux que la vie, sinon le nom, la gloire et la récompense du martyre, puisque c'est par ce seul moyen, dit S. Bernard, que la piété du Fils de Dieu a surpassé l'impiété d'Hérode, le tyran le plus cruel? *Numquid major est impietas Herodis pietate Christi*? (*Le même*).

[Amour des souffrances]. — Nous devons apprendre de cet exemple que jamais nous ne rendons plus de gloire au Sauveur du monde qu'en souffrant quelque chose pour son amour, et que, comme le plus grand de tous les sacrifices que nous lui puissions offrir est celui de notre vie par un généreux martyre, celui qui y a le plus de rapport, et par conséquent qui lui est plus glorieux, est de souffrir quelque persécution pour la défense de ses intérêts. Il ne nous est pas permis de nous donner à nous-mêmes le coup de la mort, ce serait un crime horrible; mais c'est une action héroïque de mourir pour la justice, et de pardonner de grand cœur à celui qui nous ravirait la vie injustement. De même, se dépouiller de ses biens pour s'appliquer au service de Dieu avec moins d'embarras, c'est un grand sacrifice que l'on fait à Dieu : mais souffrir patiemment qu'on nous les ravisse, c'est, à mon avis, quelque chose de plus grand, qui renferme tout à la fois le mérite de la patience, du détachement des choses de la terre et de la résignation aux ordres de la Providence, et qui égale ou surpasse le bon usage que nous pourrions faire du bien que l'on nous a ravi. Ainsi, je veux que l'honneur et la réputation nous soient plus utiles, au sentiment du Sage, que tous les trésors : si cependant l'envie et la

calomnie nous ravit cet honneur lorsque nous remplissons nos devoirs le plus fidèlement, c'est, je l'avoue, une persécution bien fâcheuse et une tentation bien délicate à l'égard de plusieurs ; mais c'est un grand sacrifice que l'on fait à Dieu, quand, pour son service on méprise les jugements des hommes, et qu'on renonce à l'estime qu'ils font de nous, pour ne pas perdre celle de Dieu ; de manière que, quoique toutes ces disgrâces nous arrivent malgré nous, la patience que nous témoignons dans ces persécutions rend souvent plus de gloire à Dieu que les plus grandes actions que notre zèle nous ferait entreprendre. (*Le même.*)

[Fondements du christianisme par les SS. Innocents]. — Voici encore une raison pourquoi la mort de ces SS. Innocents a été glorieuse au Fils de Dieu : c'est qu'ils ont contribué à l'établissement de sa religion d'une manière toute particulière. Car, sans compter que leur martyre est une des prophéties dont l'accomplissement fait une des preuves de la venue du Sauveur, et ensuite de la vérité de la loi qu'il a annoncée, il faut se souvenir que l'Eglise et la religion qu'il a fondée n'a pris naissance et ne s'est accrue que par les persécutions : ce qui a fait dire à Tertullien que le sang des martyrs a été comme la semence du christianisme, parce que c'est par là qu'il a commencé, et que, sitôt qu'on a annoncé cette nouvelle religion, tout l'enfer et toutes les puissances des ténèbres se sont déchaînés contre ceux qui en ont fait profession. Mais ce qui est propre du sujet que nous traitons, c'est que, la divine Providence ayant voulu que la foi et la nouvelle loi s'accrût et s'étendît par ce moyen, Hérode en a le premier persécuté l'auteur dès la première nouvelle qu'il eut de sa naissance : c'est pour empêcher que les Juifs ne le reconnussent que le sang innocent de ces enfants a été le premier versé ; et ainsi il a été comme la première semence du christianisme. C'est dans ce sang que l'on s'est efforcé de l'étouffer, et c'est, par conséquent, par cette mort cruelle que le Sauveur des hommes en a jeté les premiers fondements. C'est l'honneur que ces enfants ont procuré au Fils de Dieu, de l'avoir fait reconnaître les premiers, et d'avoir par leur mort été les premiers martyrs, c'est-à-dire les premiers témoins de la loi nouvelle. Heureuses victimes, sur lesquelles Jésus-Christ répand les prémices de l'esprit du martyre, et qui reçoivent la récompense de cette charité parfaite qui donne sa vie pour ses amis : *Majorem charitatem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* Déjà Jésus-Christ faisait pour vous la fonction de Sauveur : car, en vous enlevant au monde, il vous délivrait de ses dangers pour vous placer dans un port assuré. (*Le même*).

SAINT JOSEPH.

AVERTISSEMENT.

Nous ne savons que très-peu de chose de la vie de S. Joseph; *l'Evangile n'en rapporte que trois ou quatre actions, et l'on n'y trouve pas même une seule de ses paroles. La vie cachée et obscure qu'il a menée, jointe au silence que les anciens Pères semblent avoir affecté sur ce chapitre, ne nous fournirait pas une ample matière pour faire son éloge, si ce peu même que l'Evangile nous en apprend n'était de telle nature et d'une telle excellence, que quiconque entreprendra de faire le panégyrique de ce grand saint doit plutôt craindre d'être accablé par la sublimité des choses : car il suffit de dire que les glorieux titres d'Epoux de Marie, et de Père de* Jésus, *dont il est en possession, la qualité de chef d'une si sainte famille, le droit de commander aux deux plus augustes personnes qui soient sur la terre, sa fidélité à remplir tous les devoirs de ces illustres emplois, demanderaient autant de discours.*

C'est pourquoi, sans se mettre en peine de réunir tout cela dans un seul sermon, je conseillerais au prédicateur de se borner à quelqu'un de ces titres, de faire entrer les autres par manière de preuves, comme ont fait plusieurs panégyristes, et de faire de temps en temps des réflexions morales, qui puissent s'appliquer à toutes sortes d'états, de conditions, d'emplois et de personnes, à qui ce grand saint peut servir de modèle.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Quis, putas, est fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam?* (Matth. XXIV). — DIEU, qui est le souverain bien et la source de tous les biens, se communique diversement à ses saints. Comme il les conduit à ses fins par sa grâce, qui, selon S. Pierre, a plusieurs formes, il leur donne divers caractères de sainteté, selon qu'il convient à sa gloire, ou à leur propre sanctification, ou à l'utilité de son Eglise, en faisant dominer en eux quelqu'une de ses perfections divines. Il y a des hommes de sa miséricorde, qu'il enrichit plus pour les autres que pour eux-mêmes, qu'il suscite pour être comme les bienfaiteurs publics, destinés à soulager les misères du reste des hommes. Il y a des hommes de sa puissance, à qui il semble qu'il ait donné toute la force de son bras, qui étonnent la nature et la surmontent par des signes et des prodiges, quand il s'agit de faire connaître sa vérité ou de faire craindre ses jugements. Il y a des hommes de sa providence, qu'il conduit comme pas à pas, à qui il donna un esprit droit et un cœur docile pour connaître ses volontés et pour les accomplir, et même pour les découvrir aux autres. Voilà le caractère de S. Joseph. C'est un homme qui se confie en DIEU et en qui DIEU se confie, qui est le sujet et le ministre de ses grands desseins.

1°. — Il se tient toujours entre les mains de la providence de DIEU pour sa propre conduite.

2°. — Entre ses mains DIEU met sa providence pour la conduite de JÉSUS-CHRIST et de Marie. (**Fléchier**).

—

II. — *Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam?* (Matth. XXIV). — C'est un ordre que DIEU garde dans la distribution des grâces et des biens qu'il fait à ses créatures, de les régler sur la grandeur du ministère auquel il les destine : de sorte que, s'il y a des hommes qui aient en ce point l'avantage sur les autres, c'est que DIEU en a destiné quelques-uns à des emplois plus relevés. Cette distinction se fait, premièrement, dans les idées de DIEU, où toutes les créatures sont renfermées comme dans un abîme infini, et où, étant con-

sidérées dans la seule possibilité, elles sont toutes égales, les anges n'y ayant point de prééminence sur les hommes, ni les hommes les uns sur les autres, jusqu'à ce que l'intention de Dieu se déclare et en fasse la différence : car alors, comme il y en a sur qui Dieu a des desseins plus relevés que sur les autres et qu'il destine à de plus éclatants emplois, il leur destine aussi des grâces spéciales et de particulières faveurs. Or, le plus haut et le plus sublime dessein qui ait entretenu l'esprit de Dieu pendant toute l'éternité, ç'a été sans doute le mystère de l'Incarnation, qui s'appelle par excellence la grande affaire de tous les siècles. Mais ce qui élève notre saint au-dessus de tous les hommes, c'est que Dieu ne pensa jamais à ce mystère qu'il n'eût en même temps la pensée de S. Joseph. La raison est que, pour qu'un Dieu se fît homme comme nous, il lui fallait une mère, et, pour couvrir l'honneur de cette mère, il fallait un époux à cette vierge, un homme qui passât pour père du Sauveur sur la terre, et dont ce Sauveur fût tenu pour le fils.

D'ailleurs, comme ce Dieu-Homme a voulu naître à l'ombre du mariage, afin de tenir ce mystère plus secret, Dieu a choisi le même S. Joseph, à la prudence duquel il a confié et l'honneur de la mère et la vie du fils, en le faisant le chef de cette famille, où la Reine des anges et le Souverain du ciel lui ont été soumis. *Fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam.* Ce sont ces deux traits qui feront le portrait du grand S. Joseph, et qui nous représenteront ses vertus et ses grandeurs sous ces deux regards différents : — 1°. D'un serviteur soumis et dans la dépendance entière des ordres de son Dieu ; — 2°. De chef et de maître, qui a joint les lumières d'une prudence toute céleste à l'autorité la plus juste et la plus légitime, pour conduire un Homme-Dieu, qui a bien voulu passer pour son fils, et une vierge-mère dont il a été l'époux.

—

III. — *Jacob genuit Joseph, virum Mariæ, de quâ natus est Christus.* (Matth. I). — Ne trouvez pas étrange que le Saint-Esprit, voulant tracer le panégyrique de l'incomparable S. Joseph par la plume des évangélistes, n'en dise que ces deux mots, *Virum Mariæ, de quâ natus est Christus*, puisque, après ces deux mots, il n'y a rien à ajouter, et que tous les éloges et toutes les grandeurs sont renfermés dans ces deux paroles. En quoi il a cela de commun avec la glorieuse Vierge son épouse, dont on comprend toutes les prérogatives sous ce seul titre de Mère de Dieu ; de sorte que je croirais quasi pécher contre le Saint-Esprit, si je prenais un autre sujet de l'éloge de ce grand saint que celui qu'il nous a tracé lui-même par ces deux titres d'époux de Marie et de père de Jésus. C'est pourquoi je ne prétends autre chose, dans tout ce discours, que de vous découvrir les secrets inépuisables de grandeur que ces deux titres contiennent.

Si je voulais suivre dans ce discours les règles de l'éloquence humaine et imiter les panégyriques profanes, ayant à vous parler de S. Joseph, l'honneur des patriarches, le chef de la famille de Dieu sur terre, la troisième personne de la Trinité créée, l'époux de Marie, le père nourricier du Sauveur, j'irais chercher une partie de sa gloire dans les sépulcres des rois de Juda dont il a pris naissance ; je remuerais les cendres glorieuses de tous les princes qui ont régné sur le trône de David, qui ont été ses ancêtres ; je dirais que le sang de Joseph a coulé par les veines de ces patriarches, de ces princes des prêtres et de ces juges des peuples qui ont ennobli sa maison, pour être plus noble, plus pur, et plus saint lorsqu'il composerait le corps de ce grand homme. Je laisse ces grandes matières, pour renfermer mon discours dans ces augustes qualités que l'Ecriture donne à ce saint, d'époux très-chaste de Marie et de père légal et nourricier de Jésus. Ces deux qualités, qui sont les sources inépuisables de toute la gloire de ce saint, ces deux noms de respect et d'amour qui sont le fondement de toutes les louanges qu'il mérite, feront les deux parties de son éloge.



IV. — *Fidelis servus quem constituit Dominus super familiam suam.* (Matth. xxiv). — Dieu ayant choisi une nation pour en faire tout particulièrement son peuple, il a voulu, parmi ce peuple, se faire une famille où s'accomplît enfin le grand ouvrage que sa sagesse avait concerté dans l'éternité, que la puissance de son bras devait exécuter dans la plénitude des temps, et où sa miséricorde et sa justice devaient également paraître, je veux dire la rédemption des hommes. Mais qui la composera, cette famille du Très-Haut ? Ce sera, d'un côté, une créature devenue la Mère du Créateur, une vierge devenue féconde sans intéresser sa pureté virginale, une fille devenue l'épouse de l'Esprit adorable ; et de l'autre, un Dieu fait chair, et une chair élevée jusqu'à la divinité ; l'Eternel devenu un petit enfant, et un enfant devenu tout-puissant malgré la faiblesse de l'enfance. Est-il quelqu'un parmi les hommes à qui Dieu puisse confier le soin d'une famille où éclatent tant de prodiges, dont le moindre est capable de confondre les plus sublimes intelligences ? Oui, et c'est le saint dont nous célébrons aujourd'hui la fête : *Quem constituit Dominus super familiam suam.* — On regarde comme de grands hommes ceux que les princes de la terre honorent d'une semblable confiance, et l'éclat des personnes royales dont on leur donne le soin rejaillit sur eux d'une manière si vive qu'ils éblouissent nos yeux. Quelle idée devons-nous donc avoir de Joseph, que le Seigneur a daigné mettre à la tête de la famille qu'il s'est faite ici-bas lui-même ? Comment devons-nous regarder un homme revêtu d'un ministère capable de faire honneur aux esprits qui environnent le trône du Tout-Puissant ? Qui d'entre eux ne se serait em-

pressé de venir sur la terre pour prendre un si grand emploi? — Cependant, j'ose dire que ce n'est là qu'une partie de l'éloge de notre saint. En vain aurait-il été élevé à une dignité si éminente, s'il n'y avait fait paraître une fidélité aussi parfaite. L'Ecriture ne nous l'apprend-t-elle pas dans les paroles de mon texte? *Fidelis servus quem constituit Dominus super familîam suam.* Joignons donc ces deux choses pour en faire la matière de ce panégyrique. — 1°. La grandeur que Joseph a trouvée dans un ministère si sublime, ayant été choisi de Dieu pour servir de voile pendant une si longue suite d'années au ministère adorable de l'incarnation de Jésus-Christ. — 2°. La fidélité et le secret qu'il a apportés à son ministère. — L'une doit être le sujet de notre vénération, et l'autre le sujet de notre imitation. Honorons Joseph dans la grandeur qu'il a trouvée dans son ministère; imitons Joseph dans la fidélité qu'il a apportée à son ministère : *Fidelis servus quem constituit Dominus super familiam suam.*

—

V. — On peut encore prendre pour texte : *Joseph, vir ejus, erat justus.* (Matth. ii). — C'est, en peu de mots, ce que l'on peut dire de plus avantageux à la louange de S. Joseph : car c'est à cette vertu héroïque, qui fait le caractère particulier de ce grand saint, que se rapportent tous les avantages qu'il a eus d'être le dépositaire des secrets du Père éternel, le père adoptif de son Fils, l'époux et le protecteur de la très-sainte Vierge. Avantages grands, à la vérité, et singuliers à ce saint patriarche; mais avantages qui, séparés de sa justice, lui eussent été fort inutiles. Jésus et Marie en furent les deux objets : Jésus dont il passait pour être le père, Marie dont il était véritablement l'époux; Jésus et Marie, les deux plus grands chefs-d'œuvre des mains de Dieu ; Jésus et Marie commis tous deux aux soins, à la prudence, à la vigilance, à la charité, en un mot à la justice de Joseph. Quelle justice il a tenue à l'égard de Marie ! Quelle justice dans les services qu'il a rendus à Jésus ! Il fallait qu'il fût juste en un souverain degré pour vivre avec Marie comme il y a vécu ; il fallait qu'il fût juste en un souverain degré pour aimer Jésus comme il l'a aimé. Nous pouvons donc dire : — I°. Qu'il a été le plus juste de tous les maris; — 2° Le plus juste de tous les pères : *Vir ejus erat justus.*

—

VI. — Nous pouvons juger de la gloire de S. Joseph par la qualité des dépôts que Dieu a confiés à sa sagesse sur la terre pendant un si long temps; et, pour le faire avec ordre, considérons-le sous les trois qualités que lui donne l'Evangile. — 1°. Sous la qualité d'époux de Marie : *Joseph virum Mariæ*; — 2°. Sous la qualité de père de Jésus : *Ego et Pater tuus dolentes quærebamus te*; — 3°. Sous la qualité de juste : *Joseph, cùm esset*

justus. — Comme époux, Dieu lui a confié le dépôt de la pureté virginale de son épouse ; comme père, Dieu lui a confié le dépôt de l'humanité du Sauveur ; comme juste, Dieu lui a confié le dépôt de son âme. Mais voici ce qui fait plus précisément son éloge. C'est un époux qui a conservé la virginité de son épouse, dans un état où les autres la ternissent. C'est un bon père, qui a conservé l'humanité de Jésus-Christ, dans un temps ou les rois impies cherchaient à le faire mourir. C'est un Juste qui a conservé l'innocence de son âme, dans un siècle corrompu où personne ne faisait scrupule de la perdre.

—

VII. — On devrait louer S. Joseph quand il n'y aurait autre chose à dire de lui si ce n'est qu'il a été l'époux de Marie. Ce seul titre peut suffire pour faire le panégyrique de ce grand saint. Pour en être persuadé, il ne faut que considérer la vie de cet homme incomparable, laquelle se peu diviser en deux parties : — La première est celle qui a précédé son mariage ; la seconde, celle qui l'a suivi. — Nous ne savons rien du tout de la première, et nous ne savons que très-peu de chose de la seconde. Je prétends néanmoins vous faire voir que l'une et l'autre a été sainte, puisqu'elle a été couronnée d'un mariage si avantageux. La seconde l'a été plus encore, puisqu'elle s'est toute passée dans ce mariage : je veux dire que cette glorieuse alliance a été le fruit d'une très-grande sainteté où Joseph était déjà venu, et qu'elle a été la cause d'une sainteté encore plus éminente où il a été élevé depuis. Nous verrons donc, dans le premier point de ce discours, — 1°. La sainteté qu'il doit avoir apportée à ce mariage ; — 2°. La sainteté qu'il doit y avoir acquise. — C'est tout ce que l'on peut dire de plus élevé sur ce sujet. (**Le P. de la Colombière**).

—

VIII. — On peut également prendre pour sujet de l'éloge de S. Joseph l'éminente qualité qu'il a eue d'être appelé Père de Jésus, et se borner à cet auguste titre, en montrant comment il a porté excellemment cette rare qualité, et comment il s'est acquitté fidèlement des fonctions de cette charge. — Pour cela, il faut faire voir que, ce que le Père éternel possède essentiellement en lui-même à l'égard de Jésus, il le communique à Joseph : car, en même temps qu'il lui donne la qualité de père, il lui donne — 1°. Une puissance sur Jésus ; — 2°. Un soin et une providence paternelle pour le conduire et le nourrir ; 3°. la tendresse de son amour envers lui. — La première comprend sa dignité, la seconde son office, la troisième sa sainteté ; et toutes trois donnent autant d'éclat à sa gloire qu'il a répondu fidèlement à ces trois choses, et elles seront les trois points de ce discours.

IX. — L'excellenec, et la supériorité de S. Joseph sur tous les autres saints.

1°. Tous les justes sont véritablement enfants adoptifs de Dieu par le moyen de la grâce, qui est une participation de la nature divine; mais Joseph a cet avantage d'en être le Père, — de la manière que nous l'avons si souvent expliqué.

2°. Tous les plus grands saints tiennent à honneur d'être appelés serviteurs de Dieu, comme S. Paul se qualifie; mais Joseph a été son maître, puisque le Sauveur lui a été soumis.

3° Les hautes et suprêmes intelligences ne sont que les ministres des volontés du Seigneur : mais on peut dire que le Seigneur a exécuté en tout la volonté de Joseph.

—

X. — Trois choses me semblent singulièrement considérables dans S. Joseph : — Son profond recueillement, le sublime entretien de son esprit, l'ardeur de son amour.

1°. La parfaite connaissance de l'admirable mystère de l'Incarnation, et la vue perpétuelle qu'il en avait, ayant sans cesse devant les yeux un Enfant-Dieu et une Mère-Vierge, le tenait dans un profond recueillement, sans peine, sans efforts, avec un plaisir ineffable. Son attention à ces divins objets le séparait de tous les objets de la terre, et servait de fondement et de matière à cette sublime contemplation, à ce doux ravissement où son esprit était toujours absorbé : de telle sorte qu'il n'avait d'application aux choses extérieures qu'autant qu'il en fallait pour vaquer au soin de sa sainte famille.

2°. Ses lumières et ses connaissances allaient toujours croissant à la vue des merveilles dont il était témoin. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait, élevait sa foi et nourrissait sa piété d'une viande plus exquise que celle qu'avaient eue les patriarches et les prophètes, et que n'a été depuis celle qu'ont eue les Apôtres et les autres saints. Il concevait de hautes idées des secrets qui lui étaient découverts; il pénétrait dans l'intérieur de sa très-sainte épouse et dans celui du divin Enfant. Il avait entre ses mains le plus précieux dépôt que le Ciel pouvait confier à un homme. Son emploi le mettait dans un rang supérieur au ministère des anges, et le droit qu'il avait sur le Fils de Dieu lui donnait l'avantage le plus glorieux et le plus doux qu'une créature puisse désirer. Tout cela faisait l'entretien de son esprit.

3°. Cette abondance de lumière dont son esprit était rempli produisait dans son cœur un brasier d'amour qui le consumait : l'amour égalait la connaissance, Il avait trois qualités : il était haut en sa grandeur, véhément en son activité, intime en sa communication. — Il était *haut :* Joseph le puisait dans la source même de la miséricorde, de la majesté et de la pureté. Il était *véhément* : toutes choses contribuaient à redoubler son ardeur : la présence de Jésus et de Marie, leurs regards, leurs paro-

les, y ajoutaient à tous moments de nouvelles flammes. Et qui pourrait dire ce qu'opérait dans l'âme de Joseph le saint Enfant lorsqu'il le portait entre ses bras, qu'il l'embrassait, qu'il le faisait reposer sur son sein? Son amour était *intime* : il était dans la plus secrète familiarité que l'on puisse avoir avec JÉSUS et Marie, et il avait avec eux des communications et des privautés que personne n'a jamais eues et n'aura jamais. C'est pour cela qu'il est le père de la vie intérieure et le vrai protecteur des âmes qui ont le courage de se dégager de tout pour être en état de s'absorber dans le goût des mystères divins. Ses intimes communications avec le Verbe incarné lui ont acquis le droit de secourir les âmes intérieures. (**Surin.**)

—

XI. — Pour montrer la grandeur que DIEU a communiquée à S. Joseph, il suffit de considérer sa qualité de père, par laquelle DIEU lui donne:

1°. La puissance paternelle qu'il a sur JÉSUS-CHRIST.

2°. Avec cette qualité, un soin et une providence particulière pour son Fils.

3°. Il lui donne, avec ce même titre de père, une tendresse d'amour pour le Sauveur. (**Biroat.**)

—

XII. — On peut aussi considérer en S. Joseph que le ciel ne l'a élevé à la qualité d'époux de la très-sainte Vierge

1°. Que parce qu'il a reconnu en lui cet amas de vertus qui étaient les véritables et les uniques dispositions à ce sublime état.

2°. Que, Joseph ayant été jugé par le ciel digne de cette haute qualité, il s'est vu tout à coup comblé de ces grâces immenses et de ces bénédictions du Ciel qui étaient inséparables de son incomparable dignité. — Ainsi, d'un côté, nous ne concevons rien de plus relevé qu'un saint qui a mérité l'auguste titre d'époux de Marie; et de l'autre, on ne peut concevoir rien de plus grand qu'un saint qui a fait un bon usage des grâces que cette sublime élévation doit avoir attirées sur lui.

—

XIII. — Quoique les discours fondés sur la comparaison d'un saint avec un autre, ou sur une allusion à quelque fait remarquable et assez connu, ne soient pas du goût du temps et de la manière de prêcher d'aujourd'hui, cependant le songe de l'ancien patriarche Joseph est une figure si naturelle de ce qui est arrivé en effet à l'égard de Joseph époux de Marie, réputé le père de JÉSUS-CHRIST, qu'on ne doit point craindre de prendre cette figure pour sujet. Ainsi, comme cet ancien patriarche s'imagina voir en songe le soleil, la lune et les onze étoiles qui l'adoraient,

ce qui était un pronostic de sa future grandeur, l'application s'en peut faire à la gloire de notre saint, qui a vu:

1°. Le Sauveur du monde, véritable soleil de justice, lui être soumis et lui rendre tous les respects qu'un fils rend à son père.

2ª. Il a eu autorité sur la sainte Vierge en qualité d'époux; et c'est une chose connue que Marie est figurée dans l'Ecriture-Sainte par la lune; c'est même le nom que l'Eglise lui donne ; *Pulchra ut luna, etc.*

3°. Pour achever son éloge, on peut faire voir qu'il est supérieur à tous les autres saints, de quelque rang et de quelque mérite qu'ils soient, et par conséquent qu'ils lui doivent rendre hommage, ce qui est exprimé par les onze étoiles que le premier Joseph vit à ses pieds avec la lune et le soleil : *Vidi stellos undecim adorare me.* — Or, ce n'est pas une chose bien difficile à concevoir que ces étoiles ne sont autres que les saints, après que l'Ecriture nous avertit qu'ils brilleront dans le ciel comme des astres : *Fulgebant tanquam stellæ in perpetuas æternitates*; et que l'Apôtre nous assure que ces étoiles sont différentes en clarté : c'est-à-dire, qu'ils sont élevés en proportion de leurs mérites et de leurs vertus. Je ne suis pas même en peine de savoir quelles sont ces onze étoiles : car, soit que nous entendions par-là les onze Apôtres qui étaient à la suite du Sauveur, comme c'est l'application la plus naturelle; soit les neuf chœurs des anges avec les hommes qui en peuvent ajouter deux autres, en les divisant selon l'ancienne et la nouvelle loi; soit les plus illustres patriarches de l'ancien testament, dont la fécondité ne tendait qu'à la naissance du Messie; soit tous les ordres en quoi l'Eglise divise les saints, savoir apôtres, martyrs, docteurs, confesseurs, pontifes et vierges; soit enfin que par ce nombre déterminé l'on entende, comme c'est la coutume de l'Ecriture, tous les saints, dont il n'y a que Dieu qui sache le nombre, non plus que celui des étoiles, il faut que tout cela soit soumis à S. Joseph, après que le soleil et la lune, je veux dire Jésus et Marie, qui sont les premiers de tous les saints, lui ont été sujets : *Vidi per somnium stellas undecim adorare me.* — L'application ingénieuse et naturelle de la figure avec la vérité peut faire le sujet et le partage d'un discours.

—

XIV.—Dieu conduit les saints et par les inspirations particulières et par les maximes générales de la foi et du bon sens. Etre attentif à l'inspiration et docile à la suivre, c'est fidélité ; se faire une règle de conduite des maximes générales de la foi et du bon sens, c'est sagesse, et une sagesse surnaturelle. Or, à considérer S. Joseph sur ce pied-là, je puis dire qu'il fut un serviteur également fidèle et sage. *Fidèle*, il a suivi la révélation lorsque, dans des occasions difficiles, les lumières ordinaires ne suffisaient pas pour le conduire : *Fidelis Servus.* C'est mon Premier Point. — ***Prudent***, il a réglé toutes ses démarches sur les principes de la foi et

de la droite raison, lorsque, dans les occasions moins importantes, il était abandonné à ses propres lumières : *Fidelis servus et prudens.* C'est mon Second Point.

1°. — Docilité de S. Joseph à suivre les inspirations qui lui venaient de la part de Dieu dans les occasions difficiles.

2°. — Sagesse de S. Joseph à suivre les règles générales dans les occasions moins importantes.

Ce seront les deux parties de ce discours.

—

XV. — *Erit magnus coràm Domino* (Luc. I). — La fonction de S. Jean-Baptiste, d'être le précurseur de Jésus-Christ, lui a mérité cet éloge de la bouche même d'un ange, qu'il serait grand devant le Seigneur ; mais S. Joseph possède cette louange avec plus de justice, puisqu'il a été le gardien, le tuteur, le père nourricier et le sauveur de son Sauveur même. Et ainsi :

1°. — Il est grand, à cause de l'emploi auquel Dieu l'a destiné.

2°. — Il est grand, pour s'être rendu digne de cet emploi par ses vertus, etc.

—

XVI. — 1°. On peut montrer que S. Joseph a eu une éminente dignité dans une condition obscure et inconnue ; — 2°. Qu'il a eu une éminente sainteté en menant une vie commune et ordinaire.

—

XVII. — On peut aussi prendre pour titre : *Fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam.* — Quoique le titre de serviteur fidèle soit l'éloge que le Saint-Esprit donne à tous les saints, et qu'il semble que, selon les règles de l'art, pour louer une personne glorieuse par tant d'endroits, on doive taire ce qu'il y a de moins considérable pour ne s'arrêter qu'à ce qu'elle a de singulier, qui la distingue du reste des hommes, je me crois dispensé de cette loi des orateurs profanes, à l'égard d'un saint si élevé au-dessus même de nos admirations : de crainte que, si nous n'envisagions en lui que ce qui l'approche de plus près de Dieu, nous ne l'éloignassions trop des hommes, et que ses propres grandeurs ne le rendissent inimitable. — Il faut donc humaniser en quelque manière ses vertus, pour en faire une sainteté de commerce, et vous dire que sa fidélité a fait son plus grand mérite. Car, si servir Dieu fidèlement c'est régner, comme l'assure la Vérité même, les services que lui a rendus S. Joseph sont si grands, dans une affaire si importante et dans un emploi si glorieux, que non-seulement ils le distinguent des autres saints, mais qu'il peut encore par-là leur servir de modèle. En sorte que cette qualité de serviteur, que Dieu a donnée aux patriarches, aux apô-

tres et à tous les saints de l'ancienne et de la nouvelle loi, devient comme singulière à S. Joseph :

1°. — Pour avoir marqué sa fidélité en se conformant aux desseins de Dieu sur lui, dans un état bas et humble, et si fort au-dessous de sa naissance.

2°. — Pour avoir exécuté ses ordres, en sacrifiant pour cela le repos de sa vie, et en s'exposant au hasard de la perdre.

3° — Pour avoir caché si longtemps la gloire de ce Verbe incarné aux dépens de la sienne propre. Ce qui a rendu cette fidélité à l'épreuve de tout. Dieu même n'en a point trouvé de plus grande pour se reposer sur ses soins d'une partie de l'affaire du monde qui lui était la plus importante, savoir la conduite de l'Incarnation, où il ne s'agissait de rien moins que du salut des hommes.

—

XVIII. — L'honneur que S. Joseph a reçu de la dignité de père du Sauveur.

1°. — S. Joseph a possédé Jésus.

2°. — Il lui a commandé.

3°. — Il a reçu des services du Sauveur.

Ajustez avec la réflexion morale.

—

XIX. — La protection de S. Joseph que l'on doit rechercher.

1°. — Jésus et Marie désirent que nous ayons une dévotion très-particulière à S. Joseph.

2°. — L'Eglise, par son exemple, invite les chrétiens à honorer S. Joseph.

3°. — Les intérêts spirituels de chaque chrétien l'engagent à être dévot à S. Joseph.

Les réflexions morales que l'on peut faire sur chaque point.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères et autres.] — **S. Augustin**, II *Serm. Domini in monte*, 14, montre que la Sainte Vierge et S. Joseph ont été unis par le lien d'un véritable mariage.

S. Jérôme, *in Helvidium*, soutient que non-seulement Marie a toujours été vierge, mais que Joseph même l'a été par son moyen. — Le même, contre le même hérétique, parle souvent de S. Joseph.

S. Chysostôme, Serm. 146, parle du choix que Dieu fit de S. Joseph pour être l'époux de la Sainte Vierge. — *Homil.* 4 *in Matth.* il assure que, quoique S. Joseph n'ait rien de commun avec les autres Pères, il ne laisse pas d'être Père du Sauveur d'une manière qui lui est propre, en ce que la virginité de Marie n'y est nullement intéressée.

S. Jean de Damas, *Orat. de Nativ. B. Virginis*, et en divers autres endroits, parle amplement de S. Joseph.

S. Bernard, *Serm.* 2 *super* Missus est, fait l'éloge de ce grand saint.

S. Bernardin de Sienne a fait un sermon sur la fête de S. Joseph, où il le considère selon la nature, selon la grâce et selon la gloire. — Dans le même sermon, il prouve qu'on peut croire pieusement que S. Joseph est ressuscité avec le Sauveur, et qu'il est en corps et en âme dans le ciel. — Dans un autre sermon, il parle du mariage de S. Joseph avec la sainte Vierge.

[Les Théologiens et autres.] — **Suarez**, Mystères, *Quæst.* 29, *disp.* 8, traite en plusieurs articles tout ce qui regarde S. Joseph.

Vasquez, *In* 3 *part. disput.* 125, prouve excellemment qu'il y a eu un véritable mariage entre S. Joseph et la Sainte Vierge.

Jacobus de Valentiâ prouve doctement la même chose, dans un traité qu'il a fait sur le *Magnificat*.

Canisius a fait un beau traité de ce saint, *Lib. de Deiparâ*.

Card. Cameracensis, *Tract. de S. Josepho*.

Christophorus de Vega, *Theologia Mariana*, montre que S. Joseph doit être appelé Père du Sauveur, par la seule imposition du nom qu'il lui a donné.

Gerson, III et IV *part.*, prouve la même chose.

P. Gratianus, *Carmelita*, Traité de S. Joseph.

[Livres spirituels.] — **Grenade**, *Méditations sur la vie de Notre-Seigneur*, chap. 2.

Du Pont, *Mystères de la Foi,* où il parle des vertus de ce grand saint, de son nom mystérieux et de son amour envers DIEU.

Le P. Suffren, *Année chrétienne*, a une méditation sur le 19e jour de mars, sur les vertus de S. Joseph.

Le P. Nouet, à la fin des *Méditations sur la Passion*, a deux amples méditations sur ce grand saint.

Le P. Croiset, *Exercices de piété*, 19 mars, en fait un bel éloge.

Le P. Joseph de Verthamont a fait un octave de S. Joseph où il a exactement recueilli tout ce qu'on dit de beau et de solide sur ce sujet.

S. François de Sales, dans ses *Entretiens*, en donne une haute idée.

Le P. Barry a fait un Traité de la dévotion envers S. Joseph.

Le P. Haineufve, *Méditations*, en a une excellente sur ce sujet.

Le P. d'Argentan, *Grandeurs de la Vierge*, conférence 10, en parle fort au long.

Lettres spirituelles du **P. Surin**, lettres 11, 12 et 13; il y est parlé des vertus et des prérogatives de S. Joseph.

[Les Prédicateurs.] — *Il serait difficile de faire une liste exacte de tous ceux qui ont fait des Panégyriques de ce grand saint. Voici ceux qui sont venus à ma connaissance.*

Joannes Echius, connu par ses doctes écrits, a trois sermons sur ce sujet.

Bartholdus Pontanus, tome I.

Gerson fit un sermon sur ce sujet au concile de Constance, — le même, un autre sur l'évangile, *Exsurgens Joseph, fecit sicut dixerat ei Angelus.*

Osorius, *In Fest. S. Josephi.*

Thomas de Trugillo, religieux dominicain.

Molinier, *Panégyriques.*

Biroat, *Panégyriques.*

L'Abbé du Jarry.

Le P. Senault, de l'Oratoire.

Fromentières, *Sermons.*

Le P. Texier. *Panégyriques.*

Le P. de la Colombière, *Sermons.*

Le P. Duneau, *Panégyriques.*

Le P. Odet d'Allier.

Sermons sur tous les sujets, Panégyriques, par **Houdry**.

Discours chrétiens sur les principales fêtes de l'année.

Dans les *Éloges historiques des Saints*, il y en a un sur S. Joseph.

Dans les *Essais de Panégyriques*, il y a trois desseins et abrégés de sermons sur ce même sujet.

[Recueils.] — **Labatha**, *titulo* Joseph.
Carthagène, Homélies sur ce saint.
Engelgrave, sur les fêtes des saints.
Spanher, *Titulo* Joseph.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Faciamus ei adjutorium simile sibi Gen. II, 18.

Faisons-lui une aide qui lui ressemble.

Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor. Psalm. 10.

On vous laisse la conduite du pauvre ; vous serez le secours de l'orphelin.

Mulieris bonæ beatus vir. Eccli. XXVI, 1.

Heureux l'époux d'une femme vertueuse.

Obediente Domino voci hominis. Josue. X, 14.

Dieu obéissait à la voix d'un homme.

Mulier bona dabitur viro pro factis suis. Eccli. XXVI, 3.

Dieu donne une épouse vertueuse à l'homme de bien, pour récompense de ses bonnes œuvres.

Mulier diligens corona est viro suo. Proverb. XII, 4.

Une femme appliquée à ses devoirs est la gloire de son mari.

Nemo natus in terrâ... ut Joseph. Eccli. XLIX, 16.

Il n'est personne sur la terre semblable à Joseph.

Ite ad Joseph, et quidquid ipse vobis dixerit facite. Genes. XLI, 55.

Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous dira.

Fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam. Matth. XXIV, 45.

Voici ce serviteur fidèle et prudent, que son maître a établi sur toute sa famille.

Jacob genuit Joseph, virum Mariæ, de quâ natus est Christus. Matth. I.

Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né le Christ.

Cum esset desponsata Mater ejus Maria Joseph. Ibid.

Marie sa mère avait épousé Joseph.

Joseph vir ejus, cùm esset justus. Ibid.

Joseph son mari était juste.

Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam : quod enim in eâ natum est de Spiritu Sancto est. Ibid.

Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre Marie, votre femme, car ce qui est né en elle a été formé par le Saint-Esprit.

Fecit Joseph sicut præcepit ei angelus, et accepit conjugem suam. Ibid.

Joseph fit ce que l'ange lui avait ordonné et prit sa femme avec lui.

Angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens : Surge et accipe Puerum et Matrem ejus, et fuge in Ægyptum. Matth. II, 13.

Un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit : « Prenez l'Enfant et sa Mère, et fuyez en Egypte. »

Missus est angelus Gabriel à Deo,.. *ad virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph. de domo David; et nomen virginis Maria.* Luc. I, 26-27.

L'ange Gabriel fut envoyé de la part de Dieu à une vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée. et cette vierge s'appelait Marie.

Ecce Pater tuus et ego dolentes quærebamus te. Luc. II, 48.

Voilà votre père et moi qui vous cherchions bien affligés.

Et erat subditus illis. Ibid. 51.

Et il leur était soumis.

Nonne hic est fabri filius ? Matth. XIII, 55.

N'est-ce pas là le fils d'un artisan ?

Tantò melior angelis effectus, quantò differentius præ illis nomen hæreditavit. Hebr. I, 4.

Il est aussi élevé au-dessus des anges que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur.

Ego ero illi in patrem, et ipse erit mihi in filium. Ibid.

Je serai son père, et il sera mon fils.

Nonne cor nostrum ardens erat in nobis cùm loqueretur nobis in viâ? Luc. XXIV. 32.

N'est-il pas vrai que notre cœur était tout brûlant en nous lorsqu'il nous parlait durant le chemin ?

Deus *ex quo omnis paternitas, in cœlis et in terrâ.* Ephes. III, 15.

C'est de Dieu que vient toute paternité, dans le ciel et sur la terre.

Caput mulieris vir. I Cor. XI, 3.

Le mari est le chef de la femme.

Constituit eum dominum domûs suæ et principem omnis possessionis suæ. Ps. 104.

Il l'établit maître de toute sa maison et seigneur absolu sur tous ses biens.

Qui custos est Domini sui glorificabitur. Proverb. XXVII, 18.

Celui qui est gardien de son seigneur sera honoré.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[Songe de l'ancien patriarche Joseph]. — N'était-ce pas un beau songe que celui de l'ancien patriarche Joseph, quand, dans l'extase d'un assoupissement mystérieux, il vit le soleil, la lune et les étoiles qui l'adoraient ? Ce petit berger, que Dieu destinait pour être un grand ministre d'Etat, le sauveur de l'Egypte et le père nourricier de son peuple, n'avait, même en dormant, que des pensées et des présages de grandeur, et ce qui est en nous l'effet d'une imagination brouillée par les vapeurs du sommeil était pour lui une révélation et une prophétie. Tandis que son corps reposait sous quelque cabane, il était déjà porté en esprit par les rues de Memphis sur le char de Pharaon, et, après avoir passé le jour à conduire des troupeaux, il apprenait, durant le silence de la nuit, à commander aux peuples et à gouverner des provinces. Mais il faut avouer que l'admirable S. Joseph, dont nous solennisons la fête, songea bien plus heureusement et plus agréablement que lui, lorsqu'un ange lui apparut durant le sommeil, et lui apprit qu'il était tout à la fois et l'époux d'une mère vierge, et le père d'un homme-Dieu : *Ecce Angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam : quod enim in eâ natum est de Spiritu Sancto est.* C'était là véritablement lui dire que le soleil, la lune et les étoiles l'adoreraient ; c'était lui assujétir tout d'un coup et la terre et le ciel ; c'était lui élever un trône sur la tête de tous les saints et de tous les esprits bienheureux, et l'approcher

en quelque façon de la majesté de DIEU même : car il n'apprit pas, comme l'autre Joseph, dans ce songe mystérieux, ce qu'il devait être quelque jour, mais ce qu'il était effectivement. Il n'était pas seulement heureux comme lui en idée et en espérance, mais en vérité. Aussi était-il très-juste que la figure cédât à la réalité, la loi naturelle à la loi de grâce, la Synagogue à l'Eglise, le fils de Jacob et de Rachel à l'époux de Marie et au père de JÉSUS.

[Autorité de Joseph sur Jésus]. — DIEU, dit le Docteur angélique, partage avec S. Joseph l'autorité qu'il a sur son Fils, comme il partagea avec Adam l'autorité qu'il avait sur les créatures. Après que DIEU eût tiré toutes les créatures du néant, il laissa à Adam le pouvoir de leur donner des noms convenables, pour les obliger par là à le reconnaître pour leur maître. De même, après avoir formé JÉSUS-CHRIST dans le sein de la très-sainte Vierge, par la vertu du Saint-Esprit, il partage sa puissance avec S. Joseph pour lui donner un nom, lui apprenant par-là que, quoiqu'il n'ait point contribué à la conception de JÉSUS-CHRIST, il faut néanmoins qu'il ait autant de soin de lui après sa naissance que s'il en était le véritable père : *Et vocabis nomen ejus* JESUM.

[La mystérieuse échelle de Jacob]. — On s'est souvent donné de la peine pour développer le mystère renfermé dans la vision qu'eut Jacob de cette grande échelle qui touchait de ses deux extrémités le ciel et la terre, et sur le dernier degré de laquelle le Seigneur était appuyé ; mais je m'aperçois aujourd'hui, dit l'abbé Rupert, que c'est un mystère qui se développe dans la personne de S. Joseph. Cette échelle mystérieuse est la généalogie de JÉSUS-CHRIST. Tous les degrés qui la composent sont toutes les générations particulières qui entrent dans cette généalogie, et le dernier degré sur lequel le Seigneur est appuyé c'est S. Joseph, époux de Marie, de laquelle est né JÉSUS. Il est la dernière tête de la généalogie de JÉSUS-CHRIST, et celui par conséquent sur lequel le Sauveur s'est appuyé durant le cours de sa vie mortelle. Or, quand JÉSUS s'est-il appuyé sur Joseph, si ce n'est quand ce saint homme l'a emporté entre ses bras pour le dérober à la cruauté d'Hérode : si ce n'est quand il l'a couvert de son ombre et lui a rendu tous les bons offices que les tuteurs ont coutume de rendre à leurs pupilles ? *Huic Dominus innixus est, utique tanquàm tutori pupillus*, dit ce saint abbé.

[La foi de Joseph en croyant la révélation de l'ange]. — Pour dire quelque chose en particulier des vertus de S. Joseph, quelle foi pensez-vous que fut la sienne de croire sans hésiter que la personne qu'il avait prise pour sa femme se trouvant grosse, c'était l'ouvrage du Saint-Esprit, surtout n'en ayant eu qu'une simple révélation pendant le sommeil, laquelle tout autre, moins fidèle que lui, eût prise pour une illusion ? Si la foi d'Abra-

ham est tant louée par l'Apôtre, pour avoir cru que Sara son épouse, qui était stérile et âgée de quatre-vingt-dix ans, accoucherait au bout de l'an, et si ce saint patriarche mérita par sa foi le beau titre de Père des croyants et que le Messie descendît de lui, que dirons-nous de la foi de S. Joseph, qui excella d'autant plus par-dessus celle d'Abraham qu'il est beaucoup plus difficile de croire qu'une vierge conçoive et enfante que de croire cela d'une femme stérile ? Nous pouvons donc, avec justice, lui donner les mêmes éloges que S. Paul donne à ce patriarche, et dire que sa foi lui fut imputée à justice : *Reputata est ei fides ad justitiam* ; et que ce n'est pas sans raison que l'Evangile le qualifie du nom de Juste : *Joseph autem cùm esset justus.* Nous le pouvons aussi appeler le Père des croyants de la loi nouvelle, c'est-à-dire des chrétiens qui ont suivi les vestiges de sa foi. Ce qui est d'autant plus véritable, que, étant le Père du Sauveur, il l'est aussi de tous les élus. On le peut encore louer avec justice de ce qu'il a glorifié DIEU, déférant plus à sa parole et à son autorité qu'à toutes les raisons humaines et à toutes les lumières de son propre esprit, qui semblaient lui persuader le contraire.

[Joseph et Jean-Baptiste].— Les paroles qui furent dites à la gloire du précurseur de JÉSUS-CHRIST, *Magnus erit coràm Domino*, peuvent être justement appliquées au glorieux époux de sa très-sainte Mère. En effet, quelques rapports qu'ait eus S. Jean avec le Sauveur, S. Joseph en a eu encore de plus intimes et de plus particuliers. JÉSUS-CHRIST ne s'humilia qu'une fois devant Jean-Baptiste, lorsqu'il en reçut le baptême, et il fut soumis toute sa vie à Joseph. Jean prépare les voies au Seigneur, mais Joseph a part au mystère de l'Incarnation. Ce grand et ineffable mystère, de la manière dont il avait été conçu dans les décrets éternels de la Providence, ne pouvait s'accomplir sans le secours de S. Joseph : aussi la part que Joseph a eue dans le mystère de l'Incarnation et la gloire qu'il en a reçue sont-elles ineffables.

[La nuée qui enveloppait le tabernacle]. — Le mariage de Joseph est un voile sacré qui couvre le mystère de l'Incarnation, dit S. Thomas. Tout le monde voit que Marie est mère, mais il n'y a que Joseph qui sait qu'elle est vierge. Dans l'ancienne loi, il fallait qu'une nuée enveloppât le tabernacle avant que le Seigneur le remplît de sa gloire : *Nubes operuit tabernaculum, et gloria Domini implevit illud* (Exodi XL) : ainsi la gloire du Seigneur ne serait point descendue dans le sein de Marie si le mariage de Joseph ne lui eût servi d'ombre. C'est là cette nuée mystérieuse qui couvre aux yeux des hommes les miracles renfermés dans le mystère de l'Incarnation.

Lorsque DIEU voulut donner une femme au premier homme, et nous donner dans le paradis terrestre l'idée et le premier modèle du mariage, il jugea qu'elle devait lui être semblable : *Faciamus ei adjutorium simile sibi.* Il était donc à propos que, DIEU étant l'auteur du mariage de la sainte

Vierge avec Joseph, il élevât ce saint homme au plus éminent degré de vertu dont il fût capable, pour avoir quelque ressemblance avec une si noble épouse, autant qu'il se pourrait. *Ità decuit*, dit Gerson, *ut Joseph tantâ prærogativâ polleret, quæ per similitudinem et convenientiam exprimeret talis sponsi ad talem sponsam.*

[Joseph comparé à Obédédom]. — Voici un nouvel Obédédom, dépositaire de tout ce qu'Israël a de plus de saint et de plus sacré. Vous le savez, l'arche d'alliance était la gloire d'Israël, la force de ses armées contre les Philistins, sa ressource dans les plus grandes calamités. Ce qu'elle renfermait, les tables de la loi, la manne, la verge d'Araon, la rendait tout à la fois et respectable et terrible. C'est de cette arche d'alliance que Dieu rendait ses oracles ; il s'y rendait présent par une nuée mystérieuse qui la couvrait. Heureux Obédédom de l'avoir eue dans sa maison ! Dieu le combla de ses bénédictions ; plus heureux David de l'avoir remise dans le temple avec des cérémonies qui augmentaient le respect que le peuple d'Israël avait pour ce sacré dépôt ! Mais voici un descendant de David, revêtu de tous ses mérites, qui le surpasse en vertu et en bonheur. Il ne possède pas la figure, mais il possède la réalité, c'est-à-dire Marie, figurée par l'arche. Que celui-là comprenne quel est ce bonheur, qui peut comprendre ce que c'est qu'être mère de Dieu et vierge en même temps, mère de tous les chrétiens, reine des anges et des hommes, souveraine du ciel et de la terre, l'asile des pécheurs. Celui qui pourra comprendre ces priviléges pourra aussi comprendre quel est le mérite de Joseph de posséder chez lui la Mère de Dieu, d'avoir part à tous ses dons, d'être le témoin des exercices de sa vertu, et de concourir avec elle à nourrir et à élever Jésus.

[Marie épouse de Joseph]. — On donna autrefois à David, jeune berger, pour avoir ôté l'opprobre d'Israël et vengé le peuple de Dieu des insultes continuelles qu'il recevait de ses ennemis, on lui donna pour récompense la fille du roi. Le roi ne pouvait l'enrichir davantage, ni l'élever à un plus haut degré d'honneur, que de le faire comme une même personne avec sa fille, en le prenant pour son gendre. Mais si un roi de la terre a comblé de tant de faveurs un pauvre berger son sujet, que fera Dieu même à celui qu'il voudra honorer le plus? Joseph le Juste a en dépôt celui qui doit ôter l'opprobre non d'un seul peuple mais de tout l'univers, il en est le gardien : il efface ainsi l'opprobre de toute la nature. Aussi Dieu, pour le récompenser, lui donne non sa fille mais sa propre mère en mariage. On peut donc dire de ce saint homme que, ayant épousé la mère de son Dieu, la reine des anges et des hommes, il entre comme en possession des titres glorieux de son épouse, et peut se dire avec quelque justice le roi de l'univers, et le père de Dieu même. Quelle fortune plus relevée, quelle plus haute récompense pouvait-il attendre!

Ce fut un mystérieux mensonge que fit Abraham, dit S. Augustin, quand il témoigna à Abimélech que Sara, avec laquelle il était marié, était sa sœur. Mais c'est une vérité pleine de mystères de dire que Marie, quoique épouse de Joseph, était plutôt sa sœur que sa femme. Abraham, par sa réponse équivoque, trompa ce prince : mais le démon le fut beaucoup davantage par la conduite que tint Joseph. Il demeure avec la Vierge toute sainte comme avec sa sœur, et avec autant d'insensibilité qu'un pur esprit; et comme, selon la loi de Moïse, quand un homme venait à mourir sans enfants, sa veuve pouvait se remarier avec son frère, la virginité de Joseph l'ayant en quelque manière fait mourir au monde, la très-sainte Vierge conçoit, par la seule opération du SAINT-ESPRIT, un DIEU-Homme, qui, devant donner la vie au monde, l'adopte à cet effet pour son père.

Dans l'ancien testament, il fallut mettre l'arche d'alliance en dépôt dans quelque lieu : ce fut chez Obédédom, homme à qui une piété distinguée attira cette grâce, et pour qui cette même grâce fut une source de bénédictions : *Et habitavit Arca in domo Obededom : et benedixit Dominus Obededom.* L'arche de la nouvelle alliance, dont l'ancienne arche n'était qu'une grossière figure, je veux dire l'incomparable Marie, est confiée à Joseph. C'est lui que l'on charge de sa conduite ; c'est lui qui doit faire la meilleure partie de sa consolation sur la terre; c'est lui qui doit être attaché à elle par des liens si étroits qu'ils n'aient qu'un même cœur et qu'un même esprit.

[Joseph vicaire du Saint-Esprit]. — Personne n'ignore que le Fils de DIEU, en choisissant S. Pierre pour son vicaire, a fait rejaillir avec éclat sur ce chef des Apôtres un rayon de son autorité absolue, afin qu'il gouvernât sagement l'Eglise son épouse. On doit croire aussi que le Saint-Esprit, en mettant Joseph en sa place, lui a fait part du pouvoir qu'il avait sur la sainte Vierge et sur son Fils, et que, ne voulant ni ne pouvant prendre lui-même le nom de père de JÉSUS-CHRIST, quoiqu'il fût l'auteur et le principe de son humanité sacrée, il donne pourtant ce beau titre à notre saint, comme une récompense magnifique de la peine qu'il prenait en suppléant pour lui au gouvernement extérieur du Sauveur et de sa Mère. Il a donc un droit nouveau sur la Vierge toute sainte et sur le Messie : droit si bien établi que, comme S. Pierre, en qualité de vicaire de JÉSUS-CHRIST, peut en quelque manière appeler l'Eglise son épouse, Joseph aussi étant le vicaire du Saint-Esprit, se glorifie avec raison d'avoir la reine du ciel et de la terre pour épouse. S. Pierre regarde tous les sujets de l'Eglise comme ses chers enfants : de même, Joseph considère le premier-né de la Vierge comme son très-cher fils, parce que le Saint-Esprit, le substituant en sa place, supplée par sa propre vertu, qui forme le corps de JÉSUS-CHRIST, tout ce qui peut manquer à la paternité de Joseph. S. Augustin s'explique clairement sur ce sujet, lorsqu'il soutient que, le

Saint-Esprit ayant donné S. Joseph pour époux visible à la sainte Vierge, il organise pour tous les deux l'humanité sainte du Fils de Dieu, afin que l'un fût le digne père et l'autre la digne mère du Sauveur. Il est vrai, dit-il, qu'il n'a formé le corps du Sauveur que de la substance de la Vierge; mais il a prétendu qu'il fût fils de Joseph aussi bien que de la divine Vierge.

Qui peut douter que l'Evangile ne nous enseigne que S. Joseph a été ce ministre prudent et fidèle à qui le Seigneur a donné toute la conduite de sa famille? Il entre, à la vérité, dans l'exercice de sa charge d'une manière bien différente de celle dont l'ancien Joseph fut mis en possession de la sienne. Car celui-ci étant ministre d'un roi de la terre, il fut revêtu de pourpre, il reçut un collier d'or et l'anneau de son prince. Mais notre Joseph, qui devait porter les livrées du souverain qu'il servait, ne quitte point les précieuses parures de la pauvreté, lorsqu'il se voit élevé à la dignité de premier ministre du plus grand de tous les rois et du plus pauvre de tous les hommes. Il n'est pas maintenant difficile de montrer, par le témoignage même des saintes lettres, que ç'a été de tout temps une coutume, universellement reçue parmi presque toutes les nations de la terre, que ceux qui avaient cette charge auprès des souverains étaient appelés leurs pères. Ainsi les docteurs et les pères ont eu raison de traiter S. Joseph de *Père de* Jésus-Christ. Je n'insisterai pas sur ce que S. Augustin a remarqué et prouvé assez au long, que l'Ecriture sainte appelle, dans l'ancien et le nouveau testament, nos pères ceux dont nous imitons les actions. C'est pour ce sujet que le prophète Ezéchiel fait ce reproche aux habitants de Jérusalem, qu'ils sont de la race des Amorrhéens et des Céthéens, parce qu'ils imitaient les actions de ces peuples idolâtres; et que le Fils de Dieu même reprocha aux pharisiens et aux Juifs que le démon devenait leur père en même temps qu'ils affectaient de l'imiter.

[Joseph et Elisabeth]. — Quelques SS. Pères croient ne pouvoir jamais assez féliciter Se Elizabeth, qui eut autrefois l'honneur d'être servie trois mois entiers par la Reine des anges. Mais quelle doit être notre estime et notre amour pour S. Joseph, à qui le Créateur même de cette très-sainte Vierge veut rendre des services, non l'espace de trois mois, mais de trente ans; et des services tels que le plus vénérable et le plus aimable de tous les pères pouvait attendre du plus humble et du plus affectueux de tous les enfants? Tobie tomba par terre ravi en extase lorsque l'archange S. Raphaël, qui l'avait conduit dans son voyage, se fit connaître. Ce saint jeune homme serait peut-être mort dans son ravissement, s'il eût cru que le premier des séraphins était descendu des cieux pour se faire son conducteur. Mais comment aurait-il pu soutenir le poids de sa gloire, si le créateur et le Seigneur des anges eût voulu lui-même l'accompagner sensiblement et subvenir à tous ses besoins? Il aurait sans doute succombé sous l'éclat de cet honneur surprenant, et la vie mortelle n'aurait pas été

à l'épreuve d'un si grand bonheur. S. Joseph n'était pas moins humble que Tobie, et il n'avait pas une moindre idée des perfections du Sauveur que Tobie en avait des qualités éminentes de son archange. Il est donc croyable que S. Joseph, se voyant assisté par un sujet de si grand mérite, serait mille fois mort par des mouvements extraordinaires d'amour, de joie, de reconnaissance, si le Fils de Dieu, qui le comblait de tant de faveurs et qui lui rendait tant de services en des choses infiniment au-dessous de sa majesté, ne l'eût conservé miraculeusement, lorsqu'il était comme accablé sous sa propre grandeur.

[Joseph et Salomon]. — Lorsque Dieu éleva Salomon sur le trône, il lui donna un cœur d'une grandeur surprenante, parce qu'il fallait un grand cœur pour gouverner un grand royaume. Ainsi Dieu, en déclarant Joseph père du Sauveur, devait le pourvoir d'un grand cœur, ou, pour mieux dire, lui donner une si vaste étendue de cœur, qu'il pût aimer en père et en père du Fils de Dieu. Et c'est, dans le sentiment d'un savant docteur, ce que le Père éternel a fait en associant Joseph non-seulement à sa dignité, mais aussi à son affection de père : soit qu'il formât en lui un cœur tout nouveau, soit qu'il rendît plus tendre celui que ce grand saint avait déjà. Il est du moins certain qu'il l'a rempli de l'amour le plus pur et le plus fort qu'un père puisse avoir; et, s'il n'en avait pas agi de la sorte, il aurait renversé l'ordre qu'il a établi lui-même. La nature faisant un homme père l'embrase d'un si grand amour, que mille soins, mille fatigues, et surtout mille ingratitudes, ne peuvent l'éteindre. Ne faut-il pas aussi que Dieu, voulant qu'un homme soit père, lui inspire un amour d'autant plus ardent et plus agissant que les ouvrages de Dieu sont plus excellents que ceux des créatures, et que la grâce opère plus efficacement que la nature? Si vous ajoutez que Dieu, par son propre choix, a destiné un homme, non-seulement à être père de la manière que nous avons dit, mais aussi le père d'un fils le plus parfait et le plus aimable qui fut jamais et que l'on puisse imaginer, vous conclurez assurément qu'il était de la sagesse de Dieu et de sa bonté d'allumer dans le cœur de cet heureux père des brasiers d'amour proportionnés en quelque manière aux perfections de cet adorable Fils, et que Dieu donna plus d'amour à Joseph pour son Fils que jamais père n'en eut pour ses enfants.

[Grandeur de Joseph]. — Tertullien admirait l'honneur et le bonheur de ce premier morceau de terre qui fut touché des mains de Dieu, quand il en voulut composer le corps de notre premier père : *Limus in manu* Dei *satis beatus si solummodò contactus :* trop heureuse terre d'avoir été seulement touchée par la main de Dieu! car ces mains adorables sanctifient et quasi divinisent tout ce qu'elles touchent : *Itaque totiès honoratur quotiès manus* Dei *patitur* : et par conséquent, autant de fois elle est touchée, autant de fois elle reçoit un surcroît d'honneur. Il serait impossible de compter com-

bien de fois S. Joseph a été touché des mains de DIEU. Quel bonheur pour ce saint homme d'avoir eu l'honneur de toucher tant de fois le corps adorable du Fils de DIEU, de l'avoir porté dans ses bras, de l'avoir conduit par la main, d'avoir eu la liberté de le caresser comme son enfant! Mais il est infiniment plus heureux d'avoir été touché tant de fois par les mains du Fils de DIEU : car ces mains sanctifient tout ce qu'elles touchent; elles sont des sources abondantes de grâces, de bénédictions et de vie. Peut-on douter qu'il l'ait jamais touché qu'il ne lui ait en même temps laissé de nouvelles impressions divines et toujours de plus abondantes grâces.

[Joseph plus heureux qu'Abraham et les autres patriarches. — Les anciens patriarches soupiraient avec ardeur après le jour auquel le Fils de DIEU devait naître dans leur famille, et Abraham l'ayant vu, ce bienheureux jour, non en effet, mais en esprit seulement, il fut pénétré de la plus douce et de la plus solide de toutes les joies, dit le Sauveur dans l'Evangile : *Abraham exultavit ut videret diem meum : vidit, et gavisus est.* S. Epiphane regardait Joseph d'Arimathie comme un homme infiniment heureux d'avoir eu entre ses mains le corps de JÉSUS-CHRIST quand on le détacha de la croix : *Verè dives Joseph, si quidem margaritam illam, quæ omnem æstimationem superat, secum asportavit.* S. Paulin souhaitait d'avoir les lèvres assez pures pour pouvoir baiser les pieds de l'adorable Enfant JÉSUS : *Quis mihi os cœlesti carbone purget, ut calcaneum Christi merear contingere!* Ah! grand S. Joseph, votre bonheur a été bien plus loin que tout cela : vous avez vu non-seulement en esprit, mais en effet, cet Emmanuël, ce DIEU-Hhomme, cet objet qui était le terme de toutes les prophéties et des vœux les plus ardents de toutes la sainte antiquité. Vous avez eu entre les mains ce Sauveur, non pas défiguré par mille cruelles plaies et plongé dans les ombres d'une mort ignominieuse, mais plein de tous les charmes que pouvait avoir le plus beau des enfants des hommes. Vous avez eu l'avantage de baiser non-seulement ses pieds, mais sa bouche même. Il me semble que je le vois entre vos bras, ce divin trésor, comme un bien qui vous appartient. Avec quel amour se donne-il à vous, et avec quelle complaisance ne le possédez-vous pas! Qui pourrait concevoir la tendresse des regards que vous jetez l'un sur l'autre, expliquer l'aimable commerce d'innocentes caresses qui est entre vous deux, et comprendre la gloire que le soleil naissant entre vos bras fait rejaillir sur vous! — A quoi m'arrêterai-je ici? Joseph a été établi par le Père éternel pour tenir sa place à l'égard de l'Enfant-DIEU : c'est-à-dire qu'il a dû avoir soin de son éducation, soit naturelle soit morale. Le Fils de DIEU, devenu enfant pour vivre parmi les hommes, dont il devait opérer le salut, a voulu éprouver les faiblesses attachées à l'enfance, et tirer d'un fonds étranger les secours qu'il se pouvait donner à lui-même : ce fonds où le Fils de

Dieu, devenu fils de l'homme, a trouvé ces secours, ç'a été S. Joseph. Quel comble de gloire pour ce saint homme.

[La fuite en Egypte]. — S. Ambroise a remarqué que, lorsque Dieu ordonna à Abraham de sortir du lieu de sa naissance pour entreprendre de longs pèlerinages, il lui fit en même temps de magnifiques promesses; mais on ne voit point dans l'Evangile ce que Dieu promit à Joseph en lui commandant de sortir de son pays pour aller en exil. Je ne m'étonne pas que Dieu ne lui fasse point espérer une récompense temporelle : car tous les biens de la terre n'étaient pas capables de flatter une âme aussi élevée que l'était celle de l'époux de la sainte Vierge. Mais pourquoi ne lui promettre pas l'abondance des grâces du ciel et les dons surnaturels que Dieu répand dans le cœur de ses amis pour exciter leur courage ou pour reconnaître leurs services? C'est sans doute que l'envoyé de Dieu comprenait bien que S. Joseph n'avait nul besoin de toutes ces promesses, qui ne sont ordinairement que des soutiens de notre faiblesse, et que ce saint homme, faisant la volonté de Dieu sur la terre comme les anges la font dans le ciel, ne recherchait, en obéissant, que le plaisir que Dieu trouve à nous voir parfaitement soumis à tout ce qu'il veut. Ce grand saint sortit de son pays, comme Abraham du sien, sans savoir où il allait, parce que l'ange ne lui avait pas fait connaître l'endroit particulier de l'Egypte où il devait se retirer, ni le chemin qu'il devait tenir dans son voyage, qui était non-seulement dangereux, mais si long, dans des déserts abandonnés et dans des solitudes affreuses, qu'il ne fallait pas moins de deux mois de marche à de pauvres voyageurs. Dieu ne fit point paraître dans l'air, en faveur de S. Joseph, la colonne éclatante qui conduisit miraculeusement le peuple d'Israël à la terre promise; il ne lui envoya pas l'archange Raphaël comme il le donna autrefois pour guide au jeune Tobie, et il ne voulut pas même qu'il suivît une étoile semblable à celle qui avait servi jour et nuit de flambeau aux rois mages lorsqu'ils vinrent à Bethléem. Ce saint homme était trop éclairé pour ne pas voir qu'on lui ordonnait un voyage rempli d'incommodités, presque insupportable à des personnes qui pour tout équipage n'avaient que leur pauvreté. Il est facile de comprendre qu'ils souffrirent également le chaud et le froid; la faim et la soif les pressèrent, et la longueur des journées épuisa souvent leurs forces.

Le patriarche Abraham sortit de sa maison pour aller faire un sacrifice de son Fils unique, selon les ordres qu'il en avait reçus de Dieu, afin que nous admirassions son obéissance; mais en comparant le voyage de ce patriarche avec celui de Joseph en Egypte, tout le monde sera obligé d'avouer que jamais homme n'a porté l'obéissance plus loin que S. Joseph. Car Abraham ne craint que la perte d'Isaac; mais l'on commande à Joseph de conduire en Egypte et son adorable fils et son épouse, c'est-à-dire d'exposer en quelque manière à toutes sortes de dangers non-seule-

ment sa propre personne, mais celle du Fils de Dieu même et de sa très-sainte Mère, qu'il considérait plus que sa vie propre. Abraham a cette consolation, que son fils sera immolé au vrai Dieu ; mais Joseph est dans l'appréhension de voir sacrifier son fils par les idolâtres à leurs fausses divinités. Abraham aimait uniquement Isaac, parce qu'il était son fils et l'espérance de sa maison : mais Joseph chérissait Jésus incomparablement davantage, parce qu'il était son fils, son Dieu, l'unique espérance de sa maison, et celle même des anges et des hommes.

[Eléazar figure de Joseph]. — S'il fallut sanctifier d'une manière extraordinaire Eléazar, fils d'Aminadab, afin qu'il gardât avec bienséance l'arche du Seigneur, comme l'Ecriture l'enseigne, il est facile de juger avec quelle abondance de dons surnaturels il fut nécessaire de préparer S. Joseph avant que de lui confier l'arche de la nouvelle alliance, où était renfermé non le décalogue, mais Dieu même, auteur du décalogue. Le cardinal Pierre Damien, ébloui de l'auguste qualité de frère de Jésus que S. Jean reçut au pied de la croix du Fils de Dieu mourant, s'écriait autrefois : « Personne n'égale en mérites celui qui a la gloire d'être frère du Sauveur ! » Mais je crois que, si ce savant homme eût eu alors quelque souvenir des grâces et des priviléges de l'époux de la Mère de Dieu, il aurait donné quelque tempérament à ses paroles, et jugé que l'incomparable dignité de père du Verbe incarné avait attiré plus de bénédictions célestes sur la personne de Joseph que la qualité de frère du Sauveur n'en avait mérité à S. Jean.

[Joseph est notre protecteur]. — Lorsque Jésus-Christ, du haut de la croix, dit à la très-sainte Vierge, en lui montrant S. Jean, *Femme, voilà votre fils*, les docteurs assurent que ce Dieu nous donna tous à sa mère en la personne du saint évangéliste, qui représentait chaque chrétien. Je crois aussi que, quand l'ambassadeur céleste vint de la part du Père éternel donner ordre à S. Joseph de prendre la défense du Sauveur et de sa très-sainte Mère, et de les servir dans un voyage où ils couraient mille dangers, il avait dessein de mettre tous les hommes sous la protection de ce grand saint, parce que, le Verbe incarné renfermant tous les hommes dans son cœur adorable, et la Vierge toute sainte étant la nouvelle Eve, qui n'a pas conçu deux peuples seulement dans son chaste sein aussi bien que Rebecca, mais qui y porte tous les chrétiens unis, comme des grains de froment dans un même monceau, il semble impossible que S. Joseph soit le défenseur de Jésus et de sa très-sainte Mère sans qu'il le devienne de tous les hommes.

[S. Joseph moins honoré d'abord]. — L'échanson oublia quelque temps Joseph, qui avait si sagement et si heureusement expliqué ses songes ; mais, en récompense, aussitôt qu'il s'en ressouvint, il le fit connaître au roi, et il

en parla si avantageusement qu'il fut appelé à la cour, et peu de temps après déclaré ministre d'Etat, ayant un pouvoir presque absolu sur toutes les provinces soumises à la couronne d'Egypte. C'est là une figure bien naturelle de ce qui arrive de nos jours au sujet du saint homme Joseph, père nourricier de JÉSUS-CHRIST. Le Sauveur du monde, qui n'oublie et ne peut même rien oublier, non plus qu'il ne peut tomber dans l'ignorance ou dans le péché, a cependant permis, durant quelques siècles de l'Eglise, que le nom de S. Joseph ait été comme oublié, qu'il n'ait point été aussi célèbre qu'on aurait pu le souhaiter. Mais il semble maintenant que la divine Providence ait entrepris de le dédommager, mettant dans un plus grand jour ses vertus héroïques, faisant publier hautement ses priviléges par tout le monde, invitant par des grâces particulières tous les chrétiens à lui donner de nouvelles marques de leur vénération.

[L'ange Raphaël]. — Lorsqu'il fut question de récompenser les mérites de S. Joseph dans le ciel, je m'imagine que le Fils de DIEU fit la même demande que fit autrefois le jeune Tobie racontant à son père les services que l'ange Raphaël lui avait rendus. « Que donnerons-nous à cet homme, disait-il, lequel m'a délivré de tant de périls, qui m'a accompagné partout, et à qui je suis redevable de ma vie et de tout ce que j'ai ? Non, quand nous lui offririons la moitié de notre bien, je ne crois pas que nous puissions assez reconnaître la grandeur de ses services. » C'est ce que le Sauveur du monde et sa Mère très-sainte dirent au Père éternel. « Que donnerons-nous à cet homme qui a nourri votre Fils unique à la sueur de son front l'espace de trente ans, qui l'a sauvé de la persécution et de la fureur de ses ennemis, qui a eu soin de l'honneur de la Mère et de tous les besoins du Fils ? Il faut que vous vous acquittiez envers lui des obligations que nous lui avons. Quand nous partagerions avec lui tout notre bien, nous ne ferions que lui rendre ce que nous lui devons. » Et là-dessus, il me semble qu'ils partagent avec Joseph leur pouvoir, leur gloire et tout leur bien, ou plutôt qu'ils le lui mettent tout entier entre les mains, pour en user envers les hommes comme il lui plaira. D'où l'on peut inférer que ceux à qui il en fait le plus de part sont ceux qui sont les plus affectionnés à son service, et qui lui portent une plus particulière dévotion : jusque-là que Ste Thérèse et plusieurs grands saints nous assurent que jamais ils n'ont rien demandé à DIEU en considération de S. Joseph qu'ils ne l'aient obtenu.

[Pouvoir de S. Joseph auprès de Dieu]. — L'Egypte a respecté le pouvoir d'un autre Joseph, qui commandait à tous les sujets du roi Pharaon. Ce prince pourtant n'était pas soumis à son favori. Mais l'Eglise admire l'autorité de notre Joseph, à qui le Roi des rois s'est assujéti en toutes choses. Moïse s'est trouvé dans une grande élévation lorsqu'il a paru en qualité de chef à la tête de tout le peuple de DIEU ; mais Joseph reçoit un honneur infiniment plus considérable en gouvernant le DIEU de tout ce peu-

ple ; et si le SAINT-ESPRIT n'a point fait de difficulté d'assurer, à la gloire de ce législateur, qu'il serait le dieu du roi d'Egypte, on pourrait peut-être avancer, en ce sens, que Joseph été en quelque manière le sauveur du Sauveur même. Que ne dirent pas les amis et les ennemis du prophète Elie quand ils virent ce grand prophète parlant avec empire au feu du ciel, et le faisant descendre au premier ordre qu'il lui en donnait ! Mais que n'auraient-ils pas dit s'ils eussent connu un saint qui a gouverné pendant plusieurs années celui qui a apporté du ciel un feu sacré dont il prétend embraser toute la terre ? Josué, commandant au soleil de s'arrêler, le rendit immobile au milieu de sa course ; mais Joseph n'a pas déréglé une fois le soleil comme ce général : il a réglé au contraire, pendant une longue suite d'années, toutes les actions du soleil de la grâce. S. Pierre a été élevé au-dessus de toute l'Eglise, mais S. Joseph au-dessus du Sauveur de l'Eglise. C'est beaucoup d'avoir sous sa conduite les brebis du Sauveur, mais c'est beaucoup plus de repaître le souverain pasteur de ces brebis ; et si S. Pierre a fait entrer quelquefois le Sauveur dans sa barque, Joseph a eu l'honneur de le loger pendant plusieurs années dans sa maison de Nazareth.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam (Matth. XXIV). — Qui pensez-vous que soit cet homme fidèle et prudent dont je parle, qui, selon l'Evangile, est serviteur et maître tout ensemble ; qui reçoit les ordres et qui les donne, qui repose sur l'amitié du Seigneur et sur la fidélité duquel le Seigneur même se repose ? C'est Joseph, père de JÉSUS-CHRIST, époux de Marie, tuteur de l'enfance de l'un, protecteur et témoin de la virginité de l'autre, chef établi de cette sainte et divine famille. Tout humble et tout petit qu'il est à ses yeux, il entre dans les puissances du Seigneur en reconnaissance de ses services. Comme il s'est abaissé sous lui, il se voit élevé sur les têtes les plus nobles et les plus sacrées du monde. C'est à lui que volent ces esprits célestes qui portent aux hommes les paroles de DIEU dans les rencontres importantes. C'est à lui que s'adressent les oracles divins lorsqu'il s'agit de l'honneur de la Mère ou de la sûreté du Fils, ou du progrès des mystères que DIEU dévoile peu à peu et qu'il dispense avec poids et mesure. C'est lui qui veille à la garde du tabernacle du DIEU d'Israël, qui transporte l'arche de la nouvelle alliance selon les besoins, et qui tient en dépôt le prix du salut et de la rédemption des hommes. C'est lui qui, par ses soins et son travail, fait subsister cette

famille vierge et féconde, qui est l'image et l'origine de l'Eglise, qui doit produire tant d'enfants spirituels, non par les principes de la nature, mais par les opérations de la grâce, et former ce royaume de Dieu qui n'a d'autres bornes que le ciel ni d'autre durée que l'éternité. (**Fléchier**).

Tibi derelictus est pauper : orphano tu eris adjutor (Ps. x). — Il faut se représenter le Sauveur entre les bras de S. Joseph comme un pauvre orphelin, comme un pupille. Il est vrai qu'il a son Père dans le ciel, mais il semble en être oublié et abandonné aux nécessités de la nature, aux injures des éléments et à la puissance des hommes. C'est un pauvre orphelin qui n'a pour tout soulagement et toute consolation qu'une jeune fille qui est sa mère, qui a besoin de consolation et de soulagement elle-même. Que fait Dieu en cette occasion ? Il substitue Joseph en sa place, pour être son père et son tuteur : *Tibi derelictus est pauper : orphano tu eris adjutor*. Ce n'est pas que le Sauveur eût besoin d'un tuteur étranger pour se conduire ; comme Dieu, il avait la sagesse infinie qui conduit toutes ces choses ; et comme homme, il avait toutes les sciences et toutes les lumières dont un esprit peut être rempli ; il en avait même l'usage dés qu'il a commencé d'être enfant. Mais, comme il avait caché toutes ses lumières sous la figure d'un enfant, dans la connaissance excellente de ses offices, il suivait les ordres de la nature, qui développe peu à peu la raison aux enfants ; il se soumet volontiers lui-même à la conduite de Joseph, et il le prend pour son tuteur. Le Père éternel expose Jésus à toutes les misères de la pauvreté, et Joseph emploie son industrie et son peu de bien à l'en tirer. Le Père éternel abandonne Jésus, dès sa naissance, aux rigueurs des saisons et des éléments, et Joseph le met autant qu'il peut à couvert de leur cruauté, le tient dans sa maison et lui donne des vêtements. Le Père éternel souffre que la faim et la soif attaquent son Fils, et Joseph se sert de son travail pour le soulager dans ses nécessités. Qui le croirait ? un homme acquiert à la sueur de son front de quoi vêtir et entretenir son Dieu ! (**Biroat**).

Faciamus ei adjutorium simile sibi (Genes. I). — Après que Dieu eut créé le premier homme, voyant qu'il ne lui serait pas avantageux d'être seul, ne trouvant point de créature sur la terre qui fût semblable à Adam, et considérant que tout ce qui était produit était incapable de lier société avec lui, il lui tira de ses os une femme pour être son aide et sa compagne. Ainsi, dans le mystère de l'incarnation, le Père éternel, voyant que la virginité de la très-sainte Vierge devait être exempte de tout soupçon, choisit entre les hommes un époux digne de cette Vierge incomparable. Ce fut Joseph, qui avait une justice et une sainteté en quelque manière proportionnée à celle de Marie ; une pureté, une humilité, une grandeur d'âme, une charité conformes à la sienne. Car enfin, vous savez qu'il doit

y avoir dans les mariages de la ressemblance de mœurs, de condition, d'inclinations et de désirs; il faut, comme l'on dit, que les deux parties soient faites l'une pour l'autre: de-là jugez du mérite et de la grandeur de S. Joseph. Après avoir mesuré, en quelque sorte, l'abîme des grâces de Marie et la hauteur de sa divine maternité, dites hardiment: S'il lui faut un époux, il lui en faut un qui soit parfait comme elle, rempli de grâces comme elle, comblé comme elle des dons et des faveurs du Ciel, parce qu'il faut de la ressemblance dans les mariages. *Faciamus ei adjutorium simile sibi*. Donnons un époux à cette Vierge; mais qu'il lui soit semblable, et qu'il y ait entre eux quelque rapport. — Et c'est une belle remarque des SS. Pères, que Dieu n'alla point chercher une femme étrangère pour donner à Adam, mais qu'il prit une partie d'Adam même, qu'il sépara de son tout pour la réunir ensuite par le nœud sacré du mariage: *Non alienigenas* Deus *assumpsit, sed partem ex toto sejunxit, ut rursùm consociaret*; il sépara ce tout, pour le rallier ensuite; tant il voulut que l'égalité fût parfaite pour être le lien de l'affection. Or, comme le mariage de Joseph et de Marie est l'idée et le modèle de tous les saints mariages, et qu'il s'est fait par un ordre particulier de Dieu, il faut inférer qu'il l'a assorti de toutes ses conditions, et que, s'il se fût trouvé un homme sur la terre plus saint, on ne peut douter que Dieu ne l'eût choisi pour être l'époux de la plus sainte et de la plus parfaite de toutes les créatures. — Tirons donc hardiment cette conséquence: Marie est la plus sainte et la plus accomplie de toutes les femmes: donc Joseph est le plus saint et le plus parfait de tous les hommes: Marie est la plus agréable à Dieu, la plus relevée en mérite, la plus considérable aux yeux de cette divine Majesté: donc Joseph, après elle, est le plus chéri de Dieu, le plus grand et le plus accompli. Cherchez par tout le monde l'homme le plus vertueux et le plus juste, et dites: Il ne faut pas un homme de moindre mérite pour être l'époux de Marie, parce qu'il doit lui être semblable pour lier une société parfaite et entretenir une parfaite amitié.

Mulier bona dabitur viro pro factis bonis (Eccli. xxviii). — Quoique vous ne deviez rien, ô mon Dieu, aux plus saintes de vos créatures, puisque tout ce qu'il y a de bien en elles vient de vous, vous avez cependant dit que vous donneriez à un homme juste une bonne et vertueuse femme, en récompense de ses bonnes œuvres. Aussi, pour récompenser celles de Joseph, le plus juste de tous les hommes, vous lui avez donné la meilleure et la plus sainte de toutes les femmes. A ce seul Obédédom vous avez permis d'avoir dans sa maison l'arche de la nouvelle alliance; à ce seul homme, que vous avez cherché selon votre cœur, vous avez accordé le droit de converser avec elle, de demeurer avec elle, de travailler et de veiller avec elle à de mêmes intérêts de famille. Votre ange ne lui avait dit qu'une parole, et, la voyant extraordinairement émue, il s'était retiré; mais Joseph, plus heureux, a une entière liberté de lui parler seul

à seul, de demeurer toujours avec elle, d'avoir avec elle ces doux et saints entretiens qui, sans lui laisser aucun trouble dans l'âme, l'édifient et la consolent.

Joseph cùm esset justus (Matth. I). — L'évangéliste pouvait-il donner à Joseph une qualité qui lui fût plus propre que celle de juste, et pouvait-il, dans la suite, mieux expliquer cette justice que par la soumission et la dépendance où ce saint demeure à l'égard de DIEU, dans les principales actions de sa vie ? Il ne choisit rien de lui-même, et il s'abandonne à tous les choix que DIEU fait de lui, quoique ce soit dans des rencontres délicates et difficiles. Au premier ordre qu'il reçoit d'un ange, il se lève ; il va, sans affaiblir son obéissance par des retardements affectés, et sans la faire valoir par les dangers ou par les peines qu'il y prévoit. Il n'examine jamais le commandement qu'on lui fait ; c'est assez pour lui qu'on lui dise que DIEU l'ordonne ; il ne répond que par un respectueux silence et par une exécution prompte et fidèle. Il ne s'informe ni des causes ni des desseins ni des succès, jamais une indiscrète curiosité ni une vaine inquiétude ne troublent la simplicité de son cœur ni la tranquillité de son âme. Il ne se fait pas honneur devant les hommes des commissions qu'il a reçues ; il renferme son secret en lui-même, et ne veut avoir que le mérite de la foi et la gloire de l'obéissance. Aussi ne s'ingère-t-il en aucun emploi sans un ordre du Ciel qui le détermine. Il ne regarde ni les hommes ni les moyens humains pour sortir des difficultés où il se trouve. Pour chaque action qu'on sait de lui, il lui a fallu une révélation, une vocation, une mission particulières. Voilà quel est le caractère et la vertu de S. Joseph.

Erat in DEUM *dives* (Luc. XII). — C'est sans doute de S. Joseph que l'on peut dire avec vérité qu'il était riche de DIEU, selon le langage de l'Evangile, puisque DIEU était toute sa possession ; mais il en était d'autant plus riche qu'il ne possédait que lui. Car il y a cette différence entre être riche des biens de la terre et l'être des biens du ciel, que, pour s'enrichir des premiers, il en faut posséder beaucoup, les accumuler les uns sur les autres, en avoir de toutes les sortes, des terres, des maisons, des revenus, des meubles, de l'or, de l'argent ; mais, pour être riche de DIEU, il ne faut posséder que lui seul, puisque posséder quelque autre chose avec lui c'est être moins riche que de ne posséder uniquement que lui seul. Voilà l'heureux sort et la fortune avantageuse de S. Joseph : *Erat in* DEUM *dives*. Il ne possède que DIEU, il ne pense qu'à lui, il ne travaille que pour lui, il n'a rien que pour lui, comme uniquement destiné à le secourir dans son état d'indigence et de délaissement.

Qui custos est Domini sui glorificabitur (Prov. XXVII). — Ces paroles du SAINT-ESPRIT, prononcées par la bouche du Sage, nous obligent à glori-

fier hautement S. Joseph, à qui ce titre de gardien du Seigneur convient uniquement et singulièrement, puisqu'il a été choisi pour être le père nourricier, le tuteur et le conducteur de l'enfance du Sauveur. Et l'on peut dire que Jésus a été donné à Joseph pour être conduit et élevé par lui. J'avoue que l'esprit humain conçoit je ne sais quelle sainte horreur quand il pense que la Sagesse infinie de Dieu s'est soumise à l'ignorance humaine; que le Fils unique du Père éternel, en qui sont renfermés tous les trésors de la science et de la sagesse, s'est mis dans la dépendance d'un simple homme, et, que, encore qu'il possédât parfaitement toute la science divine comme Verbe éternel, et la béatifique comme le premier des bienheureux, et l'infuse comme le chef de son Eglise, néanmoins, s'étant bien voulu assujettir à toutes les faiblesses de l'enfance, il se soit réduit volontairement comme les enfants à marcher, à parler, à nommer les choses par leur nom, à former peu à peu des raisonnements comme eux, de même que s'il n'avait rien su, afin de joindre à toutes ses autres connaissances une science expérimentale. Il semble à la vérité, bien étrange que, pour lui apprendre cette science, au lieu de choisir un ange ou quelque grand docteur du monde, on l'ait mis sous la tutelle de S. Joseph, à qui seul ce glorieux emploi était réservé.

Unigenitus qui est in sinu Patris (Joan. I). — Quand l'Ecriture parle du Fils unique qui est dans le sein du Père, de quel père parle-t-elle? Est-ce de son Père éternel? Oui sans doute, car il repose avant tous les siècles dans le sein de ce divin Père, comme dans le centre de ses délices éternelles. Mais n'est-ce pas aussi de son père temporel S. Joseph? Sans doute on le peut aussi entendre de lui: car combien de fois s'est-il reposé sur son sein comme dans le centre de ses délices temporelles! Quelle joie à ce père de posséder Dieu dans son enfance, de le porter entre ses bras, de le faire reposer sur sa poitrine, de l'embrasser, d'en avoir la garde, et d'être, pour ainsi dire, comme son ange tutélaire? On vante certaines faveurs passagères dont la sainte Vierge a gratifié quelques saints, leur mettant Jésus enfant entre les bras; mais quelle différence! Ils le possédaient quelques moments; Joseph le possède tous les jours, le porte entre ses bras tant qu'il veut, et durant une longue suite d'années. Combien de fois a-t-il été transporté de joie et ravi hors de lui-même, au milieu des délices qui l'environnaient, des grandeurs du Père éternel dont il était le substitut, de la très-sainte Vierge dont il avait l'honneur d'être l'époux, et de Jésus dont il était le nourricier! Quoi! disait-il en lui-même, vous m'avez destiné, Seigneur, pour nourrir du travail de mes mains le Créateur de l'univers et celui qui nourrit toutes les créatures! Verbe adorable, je ne suis qu'un pauvre artisan, et vous voulez que je prenne soin de votre conduite, que je vous donne du pain, vous qui en donnez à tout le monde! Combien de fois, le faisant asseoir à sa table, lui a-t-il répété ces paroles que le Père éternel lui dit dans sa gloire: *Sede à dextris meis!*

Venez, mon Fils, asseyez-vous à ma droite ! Quand vous entendez ces paroles, qui pensez-vous qui parle ? est-ce le Père éternel ? est-ce S. Joseph ? C'est l'un et l'autre ; c'est le substitut du Père qui parle comme le père même. Quel sujet d'admiration pour les anges de voir celui qu'ils adorent dans la gloire, régnant avec le Père et le SAINT-ESPRIT, mangeant à une table sur la terre, entre un pauvre ouvrier et son épouse !

Joseph, vir ejus, erat justus (Matth. I). — Dites tant qu'il vous plaira que S. Joseph ayant été destiné par une spéciale vocation au plus noble ministère qui fut jamais, il a réuni en sa personne ce que les autres saints n'ont eu qu'en partie ; qu'il a eu les lumières des prophètes pour connaître le secret de l'incarnation du Fils de DIEU, les soins amoureux des patriarches pour élever et nourrir un Homme-DIEU, la pureté des vierges pour vivre avec une vierge Mère d'un DIEU, la foi des apôtres pour voir au travers les humiliations extérieures d'un homme les grandeurs cachées d'un DIEU ; le zèle des confesseurs et le courage des martyrs pour défendre et sauver au péril de sa vie celle du Fils de DIEU. Dites tout cela, et je vous répondrai par une seule parole : *Joseph, vir ejus, erat justus.* Ne vous en étonnez pas, Joseph était un homme juste. Une justice si éclairée, si prudente, si discrète, si humble, si charitable, si constante, si fidèle, si parfaite, lui a été nécessaire pour soutenir avec honneur le poids d'un si glorieux ministère,

Nemo novit Filium nisi Pater (Matth. XI). — Nous lisons dans l'Evangile que nul ne connaît JÉSUS que son Père. Je sais bien que le Sauveur parle, dans cet endroit, du Père éternel ; mais je n'ignore pas aussi ce que plusieurs savants hommes ont enseigné, que jamais docteur de la loi, jamais prophète, jamais patriarche, n'a eu des connaissances si distinctes du Verbe fait chair que S. Joseph. Comme il est donc certain qu'il a pénétré ce qu'il y a de plus impénétrable dans les perfections de JÉSUS, il est aussi croyable qu'il l'a aimé d'un amour plus grand que nous ne saurions comprendre. Les actions de S. Joseph prouvent cette vérité plus solidement que ne peuvent faire nos raisonnements. Le SAINT-ESPRIT a prononcé sur ce sujet une excellente parole, au livre des Proverbes ch. VI : *Se peut-il faire qu'un homme cache du feu dans son sein, sans que ses vêtements se brûlent* ? C'est-à-dire qu'il est impossible qu'une personne ait beaucoup d'amour sans qu'elle en donne au-dehors des marques éclatantes. Ainsi les véritables amis du Sauveur ne se sont pas contentés de faire paraître faiblement cette flamme, ils ont encore tout fait pour le Sauveur ; ils ont beaucoup souffert afin de lui plaire ; ils se sont toujours efforcés de lui être très-étroitement unis. Ce sont là les mêmes effets qu'a produits dans le cœur de Joseph l'ardeur sacrée qui le consumait.

§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Habet Joseph cum Mariâ conjuge communem virginitatem. August. Serm. 25 de diversis.

La virginité de Joseph lui est commune avec son épouse.

Locupletior testis pudoris Mariæ maritus adhibetur, qui posset et delere injuriam et vindicare opprobrium, si non agnosceret sacramentum. Ambros. II in II Lucæ.

On donnait un mari à la sainte Vierge pour être le fidèle témoin de sa pureté, afin qu'il pût étouffer la honte et l'opprobre qu'elle n'eût pu éviter si elle eût eu un fils sans être mariée.

Honoravit eum DEUS *patris vocabulo.* Origenes, Homil. 17 in II Lucæ.

Le Saint-Esprit a honoré Joseph du glorieux nom de Père du Sauveur.

Tantò sanctius et verius quod solo charitatis vinculo fundatum est. Hugo à S. Victore.

Le mariage de Joseph et de Marie est d'autant plus véritable et plus saint qu'il est fondé sur les seuls liens de la charité divine.

Nomine patris neque angelus neque sanctus in cœlo, brevi licèt spatio, meruit appellari: hoc unus Joseph potuit nuncupari. Basilius.

Ni les anges ni les bienheureux n'ont porté le nom de pères : Joseph seul a la gloire d'avoir porté ce nom et cette qualité.

Ecclesia fides in eo est, ut non modò deipara, sed etiam putativus pater atque nutritius virgo habeatur. Petrus Damiani, Epist. 2, ad Nicol. Papam.

La croyance de l'Église est que non-seulement la Mère du Sauveur, mais encore celui qui passait pour être son père, et qui l'a nourri et élevé en cette qualité, ont été vierges.

Virum Mariæ : *Hoc est prorsùs ineffabile, et nihil prætereà dici potest.* Joan. Damasc., Orat. de Nativit. Virginis.

Epoux de Marie, c'est un bonheur ineffable, et il ne se peut rien dire de plus glorieux.

Spiritus-Sanctus de carne Virginis hominem formans, paternum viro huic, scilicèt Josepho, qui nascebatur infantis amorem infudit. Rupertus Abbas,

Dans le moment que le Saint-Esprit travaillait à la formation du corps de JÉSUS-CHRIST dans le sein de Marie, il répandit un ardent amour dans le cœur de Joseph pour cet Enfant qui devait naître d'elle.

Ad omnes labores quos DEUS *ferre non poterat, Josephum pignorat.* Id.

DIEU substitue Joseph pour faire à l'égard de JÉSUS-CHRIST les fonctions qu'il ne convenait pas à la Divinité de faire.

Credo Joseph mundissimum fuisse in virginitate, profundissimum in humilitate, ardentissimum in charitate, altissimum in contemplatione, et esse adjutorium simile sibi. Bernard.

Je crois sincèrement que la virginité dans saint Joseph a été très-pure, que son humilité fut très-profonde, sa charité très-ardente, sa contemplation très-sublime, en quoi il a été semblable à la Vierge divine.

Quia omnia quæ sunt uxoris sunt etiam viri, credo quòd beatissima Virgo totum thesaurum cordis sui, quem Joseph recipere poterat, illi liberalissimè exhibeat. Bernardin. Senensis. Serm. de Josepho.

Puisqu'il est juste que tout ce qui appartient à la femme appartienne aussi au mari, je crois que la Sainte Vierge donne libéralement à son époux Joseph la possession du précieux trésor de son cœur, qu'il était capable de recevoir.

Maluit Dominus de suo ortu quàm de ma-

Le Fils de DIEU a mieux aimé qu'on

tris pudore dubitari : ideò datus illi est sponsus. Ambros. in II Lucæ.

doutât de son origine que de la pureté e de l'honneur de sa mère, et pour cela il a voulu qu'elle eût un époux.

Erat subditis illis. *Quæ subjectio, sicut inæstimabiliter notat humilitatem in Christo, ità dignitatem incomparabilem signat in Josepho et in Mariâ.* Gerson. Serm. de Nativ. Virginis.

Jésus leur était soumis. Comme cette soumission marque une humilité admirable dans Jésus, elle fait voir une dignité incomparable dans Joseph et dans Marie.

Quid sublimius quàm imperare ei qui in femore habet scriptum Rex Regum *et* Dominus dominantium ? Id.

Qu'y a-t-il de plus glorieux que de commander à celui qui s'appelle le Roi des rois, le souverain Seigneur ?

Maria gratiam Josepho, vultu, voce, vitâ et continuâ conversatione, per tot annos afflavit. Id.

Marie a communiqué la grâce à Joseph, pendant tant d'années, par l'air de son visage, par le ton de sa voix, par la communauté de vie.

Joseph pater vocatur, non quòd genuerit, sed quòd educavit. Hieron.

Joseph est appelé Père de Jésus, non parce qu'il l'a engendré, mais parce qu'il l'a nourri.

Quanta fiducia Josephi, quanta vis in eo impetrandi! Dùm vir uxorem, dùm pater filium orat, velut imperium reputatur. Gerson.

Quelle confiance est celle de Joseph, et quelle force sa prière n'a-t-elle point pour obtenir ce qu'elle demande! Quand un mari prie sa femme et un père son fils, cette prière est une sorte d'empire.

Decuit ut tantâ prærogativâ Joseph polleret quæ similitudinem et conscientiam exprimeret talis sponsi at talem sponsam, de quâ natus est Jésus. Id.

Il était à propos que Joseph eût une telle prérogative au-dessus des autres saints, qu'elle pût faire voir la ressemblance entre un tel époux et l'épouse dont Jésus est né.

O conjugium cœleste, non terrenum, quia conjugium, sive conjunctio tota fuit cœlestis, et Spiritus-Sanctus conjugalis amor! Rupert. in II Matth.

Ce mariage vient du ciel; il n'a rien qui tienne de la terre; l'union en est toute céleste, et le Saint-Esprit est le lien de cet amour conjugal.

Conjice ex hâc appellatione, quâ meruit honorari à Deo, *ut Pater Dei et dictus et creditus sit, quis et qualis homo fuerit ille Joseph.* Bernard. Serm. 2 super *Missus est.*

Jugez de la sainteté de Joseph par la qualité dont il a mérité d'être honoré par Dieu, celle de père de Jésus, qualité qui lui a été reconnue.

Cùm Virgo tot et tanta impetraret peccatoribus, quanta putas impetravit charismata animæ Josephi sponsi! Bernardinus Sen. Serm. 3 de Josepho.

Si Marie a été si bienfaisante envers les pécheurs, quelle tendresse n'aura-t-elle pas eue pour l'âme de son époux!

Christi familiæ fidelissimus procurator. Albertus-Magn. in II Lucæ.

Le procureur et l'administrateur fidèle de la famille de Jésus-Christ.

Fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus suæ matris solatium, suæ carnis nutritium, et solum in terris magni consilii coadjutorem fidelissimum. Bernard. Homil. 2 super *Missus est.*

Voici le serviteur fidèle et prudent que le Seigneur a établi pour soulager sa sainte Mère, pour être son père nourricier et pour travailler sur la terre à l'exécution de ce qui est arrêté dans le conseil éternel.

Joseph pater Domini meruit appellari. Hieron. Contrà Helvidium.

Joseph a mérité l'honneur de porter le nom de Père du Seigneur.

Joseph pater Jesu *non carne, sed charitate formatur.* Augustin, Serm. 63 de diversis.

Joseph a été le père du Sauveur, non selon la chair, mais en vertu de sa charité et de son affection paternelle.

Dedit ei Deus *affectum, sollicitudinem, et auctoritatem patris.* Joannes Damasc.

Dieu lui a donné l'affection, le soin paternel et l'autorité d'un père sur son fils.

Ad famam Mariæ conservandam, pater Jesu *ab omnibus est æstimatus.* Hieron. Contrà Helvidium.

Joseph a passé dans l'esprit des hommes pour le père de Jésus, dans l'intérêt de l'honneur de Marie sa mère.

Non est in cœlestibus agminibus qui Dominum Jesum *audeat filium nominare.* Cyprian. (vel alius auctor lib. De baptismo Christi).

Parmi les troupes des esprits célestes, il n'en est aucun qui ose appeler Jésus son fils.

Non solùm debuit esse Joseph pater Christi, sed maxime debuit. Augustin. Serm. 63 de diversis.

Non-seulement Joseph a dû être le père de Jésus-Christ, mais il a été très-raisonnable qu'il le fût.

Joseph filius David non solùm carnis propagine, sed fidei ac virtutum imitatione. Bernardin. in vigil. Nativit.

Joseph a été fils de David non-seulement par la génération selon la chair, mais par l'imitation de la foi et des vertus du saint roi.

Josephum parentis honore coluit Christus, omnibus filiis exemplum præbens ut subjiciantur parentibus. Origen. Homil. 2 in Luc.

Jésus a honoré Joseph comme son père, montrant l'exemple à tous les enfants d'être soumis à leurs parents.

Nemo ambigat Dominum Jesum, *cùm adhuc in puerili esset ætate, obsequia præstitisse Matri ipsique Josepho.* Laurent. Just. De obedient. VIII.

Personne ne peut révoquer en doute que Jésus, lorsqu'il était dans son bas âge, a rendu tous les services à sa mère et à S. Joseph.

Magìs credebat Josephus castitati Virginis quàm utero ejus, et plùs gratiæ quàm naturæ; possibilius esse credebat mulierem sine viro posse concipere, quàm Mariam posse peccare. Chrysost. Homil. 1 in Matth.

Joseph avait plus de confiance dans la pureté de la Sainte Vierge que dans ses yeux qui s'apercevaient de sa grossesse; il croyait plus facile de croire qu'une vierge enfantât que de se persuader que Marie fût capable de pécher.

Joseph vocari justum attendite propter omnium virtutum perfectam possessionem. Chrysolog.

Prenez garde que, dans l'Évangile, Joseph est appelé juste, à cause de la parfaite possession de toutes les vertus.

Si Dominus Matrem virginem noluit nisi virgini commendare, quomodò sustinuisset sponsum ejus virginem non fuisse? Thom. in Galat. I.

Si le Sauveur n'a voulu recommander sa Mère vierge qu'à un disciple vierge, comment eût-il pu souffrir que son époux ne l'eût pas été ?



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Joseph époux de Marie]. — Il était de l'honneur de la Mère de Jésus-Christ, et de l'honneur de Jésus-Christ même, que la sainte Vierge fût dans la condition du mariage, disent les anciens docteurs; il fallait que la vertu de l'une fût sans soupçon, que la naissance de l'autre fût sans reproche, et qu'il y eût un époux témoin incontestable de la virginité de Marie, et par conséquent de la divinité de Jésus-Christ. Mais, quand on parle d'époux et de mariage, il faut éloigner les basses et grossières idées de la terre : il s'agit ici d'une union toute spirituelle, toute céleste, qui a été liée par la grâce, qui s'entretient par une secrète correspondance de chastes pensées, qui naît de la charité, et qui produit la charité dans deux âmes pures et indépendantes des corps mortels qu'elles animent. Ce ma-

riage néanmoins, quoique très-véritable, est différent des autres, en ce que c'est l'ordre naturel que l'épouse tire sa noblesse de l'époux, parce que c'est lui qui doit lui communiquer ses vertus et sa perfection ; mais cet ordre est renversé dans le sujet dont nous parlons : Joseph, choisi de DIEU pour être l'époux, tire la gloire de son épouse ; c'est d'elle qu'il reçoit sa fécondité, puisque c'est d'elle qu'il reçoit JÉSUS-CHRIST pour son fils. C'est elle qui est la règle de sa sainteté, puisqu'il est fait à sa ressemblance ; c'est d'elle qu'il tient les liaisons qu'il a avec JÉSUS-CHRIST, puisque c'est par elle qu'il en approche. C'est elle enfin qui achève la sanctification de Joseph par la sienne.

[Combien Joseph a dû être parfait]. — Comme DIEU proportionne ses grâces, dit S. Thomas, aux emplois, les dons surnaturels répondent toujours à l'excellence et à la sainteté de l'état auquel il nous destine. Le Seigneur, dit S. Bernard, ayant destiné S. Joseph pour être sur la terre le dépositaire de ses plus grands secrets, l'agent et le secrétaire du Très-Haut dans le mystère de l'Incarnation, l'époux de Marie et le protecteur de sa virginité, le tuteur et le nourricier de JÉSUS, et en ce sens son père, comprenez, dit ce saint docteur, quel a été l'éclat de ses vertus, quelle a été la multiplicité de ses dons surnaturels, leur sublimité, leur excellence. S. Joseph était arrivé à ce comble de perfection que l'Evangile exprime par un seul mot quand il l'appelle l'homme juste, c'est-à-dire l'homme qui possède toutes les vertus dans un degré éminent.

[Jamais mariage n'a été plus heureux]. — Si jamais un mariage fut heureux, il faut avouer que ç'a été celui de Joseph et de Marie. Car, comme le Père éternel l'avait ordonné, qu'il y avait invisiblement assisté, et qu'il le destinait à servir de préparation au plus grand et au plus saint de tous nos mystères, il ne se trouva jamais deux personnes plus conformes en inclinations, en grâces et en vertus, que Joseph et Marie. Le Ciel, qui les avait créés l'un pour l'autre, s'étudia à les rendre semblables en toutes choses, afin que leur ressemblance fît naître leur amour, que leur amour produisît leur bonne intelligence, et que de-là vînt leur félicité. Puisque DIEU avait choisi Joseph pour en faire l'époux de Marie, il faut inférer que DIEU, qui ne se méprend jamais dans ses desseins, lui donna toutes les qualités qui le pouvaient rendre le digne époux d'une si sainte Vierge ; et l'on peut même croire que la grâce lui inspira la pensée de se consacrer à DIEU par le vœu de virginité, si ce n'est que l'on croit plutôt qu'il s'engagea par ce vœu, à la persuasion de la très-sainte Vierge, et qu'il n'apprit ce nouveau moyen de s'unir à DIEU que de celle qui se peut justement glorifier de l'avoir enseigné la première à l'Eglise.

[Joseph père de N.-S.] — Comme, dans l'Evangile, S. Joseph porte la qua-

lité et le nom de *Père du Sauveur*, et que c'est la source de son mérite et de sa grandeur, il ne faut pas penser qu'il ait porté ce nom comme un vain titre d'honneur, comme un nom en l'air. Quoiqu'il n'ait pas contribué à la production de cette humanité sainte, qui est uniquement l'ouvrage du Saint-Esprit, il a porté néanmoins cette auguste qualité par tant d'autres titres, que les théologiens les plus sévères n'osent seulement la lui disputer, après que la très-sainte Vierge l'a qualifié de ce nom en parlant à son Fils: *Ego et pater tuus dolentes quærebamus te ;* et que le Saint-Esprit même lui a cédé sa place, en la lui accordant si authentiquement par la plume des évangélistes: *Erant pater et mater ejus mirantes super his quæ dicebantur de illo.* En effet, le titre de père est dû à S. Joseph par une infinité d'endroits, dont chacun pris à part étant incontestable, tous ensemble et pris tout à la fois doivent pleinement convaincre les plus pointilleux sur ce sujet. — Il lui est dû parce qu'il a sauvé la vie au Sauveur; et par conséquent, si le Sauveur ne lui doit pas le premier être, comme tous les autres enfants le doivent à leur père, il lui est redevable du second, qui en est la conservation. — Il lui appartient encore parce qu'il l'a nourri et entretenu comme un orphelin abandonné, à qui il a gagné le pain à la sueur de son front; de sorte que cette humanité sainte n'est proprement qu'un composé du sang de Marie et des sueurs de Joseph. — Il le doit porter, en troisième lieu, parce qu'il l'a adopté pour son fils, et que, selon la loi de l'adoption, celui qui était adopté portait le nom de fils de celui qui l'avait choisi, et réciproquement le nom de père était dû à celui qui l'adoptait. De plus, il a été son tuteur, son gouverneur et son maitre ; et comme tous les offices sont subordonnés à celui de père, ce n'est pas sans raison qu'il porte ce nom, et que le Sauveur même a voulu être appelé son fils ; *Nonne hic est filius Joseph* ?

Il semble que l'incomparable S. Joseph, en qualité de père de Jésus, entre dans les droits du Père éternel, et qu'il soit comme son substitut pour tenir sa place et faire à l'égard de ce Verbe incarné ce qu'il eût fait pour lui-même s'il se fût rendu visible sur la terre. Aussi envoya-t-il sur lui une réflexion du pouvoir qu'il a sur ce Dieu fait homme; il lui communique un rayon de son autorité, en un mot, il le fait entrer en possession de ses mêmes droits durant tout le temps qu'il exercera cette charge. Quelle dignité, je vous prie, et quel comble d'honneur ! Tous les hommes et tous les anges ont un rapport de dépendance avec le Sauveur, comme l'assure S. Paul : *Per quem et propter quem omnia* ; mais, l'oserai-je dire et le pourrez-vous bien croire ? dans S. Joseph il y a un rapport de supériorité sur Jésus, et cette qualité de père lui donne une juste et légitime autorité sur lui, comme le texte sacré le dit expressément : *Et erat subditus illis.* Pour moi, je m'imaginerais que Dieu ne pouvait élever les hommes plus haut qu'en les faisant ses enfants par la charité : *Videte qualem charitatem dedit nobis* Deus, *ut filii* Dei *nominemur et simus* (I Joan. iii). Mais en voici un qui est son père, et qui possède seul cette

dignité sur la terre ; et, s'il semble communiquer aux autres sa divinité par une participation de sa nature, en leur donnant la grâce sanctifiante, jusqu'à les appeler enfants de Dieu, en voici un à qui il communique sa paternité, ce qui lui est propre, et, comme parlent les théologiens, ce qui est son caractère notionnel, incommunicable même aux autres personnes divines. Et certes, quand il n'y aurait que cela seul, à quel plus haut degré d'honneur pouvait-il être élevé ? Si c'est la plus grande gloire de Jésus d'être Fils du Père éternel, quelle est celle de Joseph de passer pour l'unique père de Jésus sur la terre !

[Question sur le temps précis de l'Incarnation]. — C'est une célèbre question, que plusieurs docteurs ont traitée dans tous les siècles, si le Père éternel n'a fait incarner son Fils dans le sein de la Vierge qu'après qu'elle a été mariée, ou si c'est devant qu'elle le fût. Les Pères de l'Eglise apportent plusieurs raisons pour et contre. Il est vrai que les Juifs n'auraient eu aucun soupçon désavantageux à la pureté de la Mère de Dieu quand elle aurait conçu quelques jours avant les neuf mois expirés après son alliance. Les SS. Pères, qui parlent assez souvent de cette matière, ne rendent aucune raison qui oblige de conclure que l'incarnation du Verbe ne pouvait, sans quelque inconvénient, précéder, du moins de peu de temps, le mariage de la sainte Vierge avec Joseph. Pour moi, je suivrais volontiers le sentiment de quelques docteurs également pieux et savants, qui enseignent que Dieu voulut donner à Joseph un titre authentique pour porter justement le nom de père de Jésus en le faisant époux de la sainte Vierge. Dieu voulait que tout le monde pût dire que le Sauveur appartenait au mariage de Joseph et de sa sainte épouse, et qu'on assurât même que Jésus était véritablement sorti de ce mariage très-virginal.

[Joseph a mérité le nom de Père du Sauveur]. — C'est un privilége que toutes les nations accordent à ceux qui sauvent la vie à d'autres personnes d'en être appelés les pères, parce que la conservation d'une chose, selon les philosophes, n'est pas moins estimée que sa première production, et nous sommes autant obligés à celui qui nous sauve la vie qu'à nos pères qui nous la donnent la première fois. De sorte que l'on peut répondre, avec Origène, à celui qui demandera pourquoi on appelle Joseph *père du Sauveur* : — C'est parce qu'il lui a donné une protection assurée contre les périls où il s'est trouvé en Egypte. La vie de Jésus persécuté par Hérode fait de ce roi un cruel tyran ; Judas fait d'un apôtre un traître et un apostat ; cette vie, abandonnée à la fureur du peuple juif, rend Pilate le plus criminel de tous les juges ; cette vie, détruite par les bourreaux, les fait des déïcides : mais cette vie, conservée par Joseph, le fait sans contredit père de Jésus. Tous les Israélites ensemble ne sortirent pas d'Egypte chargés de tant de trésors que Joseph : car, outre qu'il ramena Jésus et

Marie, il en revint avec un titre nouveau et avec l'illustre qualité de père du Sauveur.

[Joseph a nourri le Sauveur]. — Nous ne lisons nulle part que le Fils de Dieu ait jamais mendié son pain lorsqu'il était enfant, ni durant sa vie cachée. Qui l'a nourri en ce temps-là? c'est Joseph : car il se contentait de l'entretien qu'il avait dans la maison d'un pauvre artisan. Le Père éternel n'a pas voulu faire nourrir son Fils d'une manière miraculeuse, aussi bien que plusieurs grands saints de l'une et de l'autre alliance, et il n'a pas jugé à propos de lui conserver immédiatement par lui-même une vie temporelle, comme il lui en avait communiqué une éternelle dans son propre sein, souhaitant que Joseph eût la gloire d'être le pourvoyeur de celui qui pourvoit aux besoins de toutes les créatures. On a toujours jugé que ceux qui nous nourrissent longtemps, principalement si c'est à la sueur de leur front, doivent passer pour nos pères, puisqu'ils ne nous donnent pas une fois seulement mais mille fois la vie, c'est-à-dire aussi souvent qu'ils nous empêchent de mourir de faim en nous fournissant des vivres nécessaires à l'entretien de nos corps. Jamais personne ne s'est avisé de blâmer le saint homme Job de ce qu'il prenait la qualité de père des pauvres, parce que tout le monde savait bien qu'en les nourrissant il portait légitimement ce beau nom. Le sentiment de S. Jérôme, appuyé de la sainte Ecriture, nous doit suffire pour conclure, avec Origène et plusieurs docteurs et habiles interprètes, que notre saint est père de Jésus-Christ parce qu'il est son nourricier.

[Joseph a commandé au Sauveur]. — Un autre emploi que les docteurs reconnaissent en S. Joseph à l'égard de Jésus-Christ a été, en quelque manière, celui de précepteur et de maître. Le Sauveur, par un excès d'humilité infinie, a voulu, les premières années de sa vie temporelle, paraître au-dehors avec toutes les faiblesses et les infirmités des enfants. Parole éternelle, il bégayait avant de parler distinctement, comme le prophète Isaïe nous le fait concevoir en disant qu'il y a eu un temps où ce divin Enfant semblait ne savoir pas encore prononcer le nom de son père et de sa mère. Il fallait alors que Joseph instruisît celui qui sait tout, et que, si les autres docteurs expliquent la vérité à leurs disciples, Joseph apprît à la Vérité même à s'expliquer. En ce temps-là, cet adorable Enfant-Dieu recherchait les lumières des hommes lorsqu'il voulait délibérer sur quelque chose, comme si elles lui eussent été nécessaires, lui qui est la sagesse incréée ; et il ne croyait pas faire tort à sa personne adorable en prenant les marques de l'ignorance, puisqu'il s'était déjà revêtu de toutes les apparences du péché. C'est ce qui le portait, si nous en croyons plusieurs savants personnages, à demander conseil à Joseph, à suivre ses avis, et à en recevoir des instructions qui auraient été fort utiles à un autre ; et il le faisait avec tant de docilité qu'il passait dans l'esprit des

Juifs pour l'apprenti d'un pauvre artisan. Le Sauveur n'a fait qu'une fois l'honneur aux scribes et aux docteurs de la loi de paraître devant eux en qualité de disciple ; mais il a ordinairement écouté Joseph comme son maître, lorsqu'il l'obligeait de lui apprendre les préceptes qu'on répète aux enfants pour leur donner les premières impressions de la sagesse et de la vertu.

[En quel sens Jésus appartient à Joseph]. — Nous pouvons dire, avec Gerson, chancelier de l'Université de Paris, qu'il y a quelque chose dans la personne de Jésus-Christ qui appartient à S. Joseph, puisqu'il est né d'une personne sur laquelle S. Joseph a un véritable pouvoir par le droit du mariage. Ainsi, Marie est mère de Jésus, et Joseph en est le père ; car, quoiqu'il n'y ait que Marie qui ait fourni son sang pour le former et son sein pour le porter, Joseph ne laisse pas d'y prendre part, puisque le sang qui le forme et les entrailles qui le portent lui appartiennent légitimement. Confessons donc que, comme Marie demeurant vierge est épouse de Joseph et la mère de Jésus, Joseph aussi, sans intéresser sa pureté et sans blesser l'honneur de Jésus ni de Marie, est l'époux de l'une et le père de l'autre.

[Joseph a été l'ange visible qui gardait le Sauveur]. — On demande, en théologie, si le Sauveur a eu un ange gardien comme les autres hommes. On répond que non, parce que, étant la sagesse de Dieu, il n'avait pas besoin de lumières étrangères ; il était lui-même l'ange du grand conseil. Que si ces intelligences bienheureuses l'ont accompagné pendant sa vie, ç'a été pour le servir, et non pas pour le conduire. Mais il renonce entièrement aux privilèges de sa sagesse en faveur de S. Joseph ; il veut qu'il soit son tuteur et son ange visible ; il veut qu'il prenne soin de le conserver et de le conduire ; il veut croître en vertu et en sagesse, et suivre les enseignements et les conseils de Joseph. Anges bienheureux, qui conduisez le monde et qui remuez les cieux, et vous qui gardez les hommes, les villes, les empires, que vos emplois sont illustres ! Et vous, Ange gardien de Joseph, il faut avouer que votre emploi et votre ministère est relevé, puisque vous conduisez Joseph, qui est gardien de Jésus ; mais que Joseph est bien plus glorieux que vous ! Il n'a pas besoin de vos mains ni de votre charité ; Jésus étant confié à ses soins, on peut dire qu'il gouverne le monde.

Jésus trésor de Joseph]. — Quoique S. Joseph n'ait point contribué à la conception de Jésus-Christ, dont le corps fut formé de la seule substance de la très-sainte Vierge par l'opération du Saint-Esprit, il est vrai néanmoins que, comme le trésor qui est trouvé dans un champ appartient de droit naturel à celui qui en est le possesseur, ainsi l'humanité du Sauveur ayant été tirée d'un fonds, d'une terre et d'un champ, c'est-à-dire du sein

de la Vierge, qui appartenait à S. Joseph, Joseph par conséquent a un droit naturel de paternité sur l'humanité du Sauveur. Grande gloire pour Joseph, mais qui ne lui est pas stérile ; car, outre que par cette qualité il a mérité que les anges l'instruisent du mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu ; outre que, par les soins et les peines qu'il a prises pour conserver l'humanité du Sauveur des hommes, il peut être appelé, comme dit S. Bernard, son coadjuteur dans l'ouvrage de la rédemption, ne serait-ce pas d'ailleurs accuser d'ingratitude celui qui fait gloire de récompenser avec usure les services que nous lui rendons, que de douter qu'il ait versé dans le cœur de son père les plus douces et les plus victorieuses de ses grâces ?

[Affection de Marie pour Joseph]. — Nous avons juste sujet de croire qu'après Jésus Joseph a eu la meilleure part dans les affections de la très-sainte Vierge ; car, si une seule visite de Marie, enceinte du Saint des saints, remplit autrefois la maison de Zacharie de bénédictions ; si les seuls regards de cette Reine des vertus avaient tant d'efficace, au rapport de saint Denys, qu'ils jetaient dans l'âme des plus grands pécheurs l'amour du bien et la haine du mal ; si le mari infidèle, dit S. Paul, est sanctifié par la femme fidèle ; quels effets admirables de sanctification, quelle consommation en toutes sortes de vertus devaient produire dans une âme parfaitement disposée, comme était celle de S. Joseph, non-seulement une visite ou les regards de Marie, mais les entretiens familiers, les conversations intimes et les sacrés colloques de cette très-sainte épouse avec ce saint époux, pendant l'espace de trente années ! L'amour de Marie, aussi bien que celui de Jésus, ne tendait qu'à la sanctification de l'âme et à la perfection des vertus : c'est pourquoi on peut dire que la très-sainte Vierge ayant aimé Joseph plus que toutes les autres créatures, elle a désiré sa sainteté et l'a procurée avec une passion plus forte que celle qu'elle a pu avoir pour tous les autres saints. Et puisque, d'ailleurs, ses désirs sont toujours exaucés auprès de Dieu, et que rien ne lui est refusé, il s'ensuit qu'elle a rendu cet époux tel que son esprit le concevait et que son cœur le souhaitait. Cette trésorière des grâces, cette sage dispensatrice des dons de Dieu, à qui en aura-t-elle été plus libérale qu'envers son époux, si bien disposé à les recevoir? dit S. Bernardin de Sienne. Pour moi, je regarde cette Vierge très-sainte comme un profond océan rempli de la plénitude de Dieu même, qui se décharge incessamment dans le cœur de Joseph, et qui le remplit de bénédictions autant qu'il en est capable.

[Joseph chef de la sainte famille]. — Ce qui relève davantage la gloire de S. Joseph, c'est que, encore qu'il rende ses hommages à la grandeur de Jésus et qu'il reconnaisse la très-sainte Vierge comme la source de son bonheur, néanmoins, ensuite de ce mariage, il est par office le chef de cette

auguste famille, puisque, selon les paroles de S. Paul, c'est une loi inviolable que le mari doit être le chef de sa femme : *Caput mulieris vir.* C'est aussi à S. Joseph que s'adressent les ambassadeurs du ciel; c'est à lui que les anges portent les ordres du Ciel, c'est à lui que DIEU se communique dans le sommeil pour l'avertir de sauver son Fils de la cruauté d'Hérode, et de le ramener ensuite de l'Egypte; c'est à lui qu'on déclare le nom que l'on doit imposer à cet enfant adorable. En un mot, DIEU le traite en toutes choses comme le chef de la famille et le maître de la maison. La Vierge toute sainte lui rendait en toutes choses ses respects et ses soumissions, et reconnaissait en lui l'autorité de DIEU qui la gouvernait; de sorte que celle qui voit toutes les célestes hiérarchies abattues devant son trône en qualité de Mère de DIEU, celle que tout l'enfer redoute, que tout l'univers respecte, à qui les rois font gloire de consacrer leurs Etats, celle-là même faisait profession publique de rendre à Joseph tout l'honneur et l'obéissance qu'une femme doit à son mari.

[Ministère et fonction de Joseph]. — L'objet du ministère de S. Joseph a été JÉSUS et Marie ; ses devoirs ont été de les servir : *Fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam.* Il y a donc eu entre eux une liaison mutuelle, une union trés-étroite de charité et d'amour. JÉSUS et Marie ont aimé Joseph uniquement; Joseph a aimé souverainement JÉSUS et Marie. Il n'en faut pas davantage pour prouver sa prééminence et son élévation par-dessus tous les saints. Car qu'est-ce qui fait un saint? l'amitié du Fils de DIEU et la bienveillance de la très-sainte Vierge. Qu'est-ce qui fait qu'un saint est plus grand qu'un autre? une plus grande amitié du Fils de DIEU et une plus grande bienveillance de la très-sainte Vierge. Pourquoi? parce que cette amitié et cette bienveillance n'est jamais infructueuse, mais effective.

[Sainteté de Joseph]. — On ne peut douter de la sainteté de Joseph; après avoir demeuré si longtemps avec le Sauveur. Car, si un moment de sa compagnie a sanctifié Zachée, qui était publicain; si trois ans de sa conversation ont changé si heureusement les Apôtres, que, étant des gens de la lie du peuple, grossiers et ignorants, ils sont devenus les maîtres de la terre; si une seule visite de ce Sauveur étant encore dans le ventre de sa Mère sanctifia Jean-Baptiste qui n'était pas encore né, ne faut-il pas dire qu'un séjour si long de Joseph avec le Fils unique du Père éternel l'a rempli des richesses du Ciel? Et si le Sauveur a répandu ses bienfaits dans tous les endroits qui ont eu le bonheur de le posséder, *Pertransiit benefaciendo*, que devons-nous penser de sa libéralité envers notre saint, qui a été honoré de sa présence durant l'espace de trente ans? C'est pourquoi un savant théologien a eu raison d'avancer que c'est une opinion très-probable que S. Joseph a surpassé en grâce tous les autres saints.

[Trois priviléges attribués à S. Joseph]. — Plusieurs savants docteurs attribuent à S. Joseph des priviléges singuliers : d'avoir été sanctifié dès le ventre de sa mère, comme Jean-Baptiste et Jérémie ; d'avoir été confirmé en grâce et préservé du péché ; d'avoir été exempt des mouvements de la concupiscence. Y eut-il jamais avantages comparables? dit le cardinal Tolet. C'est aussi le sentiment de Gerson et celui de Suarez ; et néanmoins ces grands priviléges ne sont que les dispositions et les préludes d'un plus grand mérite.

[Le cœur de Joseph]. — C'est un malheur inséparablement attaché au mariage, que, tout pur et tout saint qu'il est, il partage le cœur des hommes, et que, par une fâcheuse nécessité, il oblige le mari à pourvoir aux besoins de sa famille, à chercher d'innocents artifices pour plaire à sa femme, à lui donner tous les jours de nouvelles preuves de son affection, et à se diviser ainsi malheureusement entre le ciel et la terre : *Qui cum uxore est*, dit l'apôtre des gentils, *sollicitus est quæ sunt mundi, quomodò placeat uxori, et divisus est.* Mais S. Joseph, plus heureux que tous les hommes, s'unissait à Dieu par la Vierge, et il avait cet avantage, qu'en aimant son épouse il aimait la Mère de son Dieu. Il ne voyait rien en elle qui ne lui inspirât des sentiments de piété ; ses paroles l'élevaient à Dieu, ses regards sanctifiaient son cœur, sa modestie réglait toutes ses actions, et sa beauté, par un miracle aussi grand qu'il est rare, ne faisait naître que de saintes pensées dans son esprit, si bien que son cher époux se sentait élevé à Dieu quand il la regardait, se trouvait enflammé de charité quand il l'écoutait, et se voyait transformé insensiblement en un ange quand il conversait avec la Mère de Dieu et la souveraine des anges. Que de saints entretiens il eut avec son épouse ! que de progrès il fit dans la vertu, pendant une si longue et si sainte conversation ! que d'oracles il entendit de sa bouche ! que de vérités sublimes il apprit de la Maîtresse de l'Eglise ! que de merveilles voyait-il en regardant la seule personne de la Mère de son Dieu, qui était elle-même une source féconde de merveilles !

[Pourquoi Dieu a voulu que Joseph fût du sang de David]. — La Providence, qui avait destiné Joseph pour être l'époux de Marie, le tuteur et le père nourricier du Sauveur, voulut qu'il fût de sang royal. Deux évangélistes ont fait sa généalogie, et tous deux démontrent visiblement, quoique par deux branches différentes, qu'il était fils de David, parce que cette circonstance était nécessaire pour faire connaître le Messie dans la personne du Sauveur. Ainsi, il était de la tribu de Juda et de la famille royale qui avait régné depuis David jusqu'à la captivité de Babylone. Il est vrai que l'éclat de cette auguste maison était tombé ; mais la noblesse persévérait dans ses descendants, quoiqu'ils n'eussent ni biens ni emplois qui les distinguassent ; c'était une noblesse obscure et ensevelie dans l'humi-

liation et dans la pauvreté, parce que, le Fils de DIEU ayant résolu de naître dans l'obscurité d'une étable et de passer sa vie dans la pauvreté, avait conséquemment résolu que celui qui devait lui tenir lieu de père fût pauvre et vécût sans éclat, afin que la naissance du Messie fût cachée jusqu'à ce qu'il la fît connaître en son temps.

[Les rares qualités de S. Joseph]. — Si DIEU, comme dit encore S. Paul, en donnant les charges, fournit en même temps les qualités nécessaires pour s'en bien acquitter, *qui facit nos idoneos ministros* (II Cor. III), quelle maturité de jugement, quelle rare prudence aura-t-il donnée à cet homme choisi par sa sagesse pour l'administration des plus grandes affaires qu'il ait jamais eues hors de soi, qui est de vaquer à la conservation et au salut temporel de tous les hommes! Quelle haute élévation d'esprit aura-t-il donnée à Joseph, qui devait, l'espace de trente ans, étudier à l'école de la sagesse incarnée! mais surtout quelle capacité de cœur, quelle étendue de volonté, quelle fécondité d'amour n'aura-t-il pas donnée à celui qui devait être l'autel vivant sur lequel devait reposer tout le feu de l'amour de DIEU, renfermé dans la personne de JÉSUS-CHRIST! Mais, si nous ne pouvons comprendre les seules dispositions qu'il a eues pour cette haute paternité, comment comprendrons-nous le comble des grâces que ce saint homme aura acquises dans l'exercice de cette sublime paternité? Tous les Pères de l'Eglise ne parlent qu'avec ravissement du bonheur qu'eut S. Jean l'Evangéliste de reposer, dans le temps de la dernière Cène, sur le cœur de JÉSUS : hé! combien de fois Joseph a-t-il tenu ce saint et adorable Enfant endormi entre ses bras! combien de fois cet enfant s'est-il jeté dans son sein pour y prendre son repos!

[Joseph et les Apôtres]. — Joseph a été destiné par la Providence pour gouverner JÉSUS-CHRIST dans la conduite de l'incarnation. Car c'est selon les ordres de cette adorable providence, dont il était comme le dépositaire, qu'il a gardé le secret du mystère si religieusement. C'est ce sacrement éternel, conclu dans le silence de l'éternité, qui devait être conduit par le silence de Joseph dans le temps. Il y a une vocation à se taire et une vocation à parler, un don de secret et un don de publication de l'Evangile. La mission des Apôtres a été de faire connaître JÉSUS-CHRIST au monde comme Fils de DIEU, et la mission de S. Joseph a été de le cacher au monde et de le faire passer pour son fils. Les uns ont levé le voile qui couvrait la Divinité, l'autre l'a tenu tiré pour ne laisser voir que l'humanité. C'est ainsi qu'il a exercé cette providence silencieuse et muette qui, par des précautions nécessaires, devait cacher les desseins de DIEU jusqu'à ce que le temps de la révélation fût arrivé.

[Le culte de S. Joseph]. — Quoique l'Eglise ait toujours eu une vénération singulière pour S. Joseph, son culte cependant n'avait pas été si public

dans ces siècles pleins de brouillards et peu tranquilles où le seul nom de père de Jésus-Christ aurait pu faire sur l'esprit des gentils une impression désavantageuse au christianisme, et servir de prétexte aux hérétiques qui niaient sa divinité. Ce n'est proprement qu'après que l'Eglise fut en paix que la dévotion à ce saint homme devint familière aux fidèles. Son nom se trouve le dix-neuvième de Mars dans les martyrologes latins, écrits il y a plus de huit cents ans; sa fête est encore plus ancienne dans l'Eglise grecque; il n'y a nul ordre religieux dans l'Eglise qui n'ait une vénération particulière pour lui, nul fidèle qui n'ait en ce grand saint une affectueuse confiance. Les miracles que Dieu fait dans le monde chrétien par son intercession, et les faveurs singulières que reçoivent tous ceux qui l'invoquent, font voir sensiblement que le Sauveur ne refuse rien à celui qu'il a toujours chéri et respecté comme son père, et qu'il veut que nous honorions comme tel.

[Joseph comparé à Dieu le Père]. — Tertullien, au livre de la *Pénitence*, dit en parlant de Dieu, qu'il n'y a point de créature qui porte à si juste titre le nom de père que lui. En effet, comme Dieu est l'idée et le modèle de toute sorte de grandeur et la source même de toute paternité, pour parler avec S. Paul, il est visible que, à proportion que quelqu'un possède la qualité de père d'une manière qui approche le plus de celle du Père éternel, il est plus en droit d'être appelé père. Or, jamais ange ni homme n'ayant été honoré d'une paternité qui portât mieux le caractère de celle de Dieu le Père que S. Joseph, puisqu'ils n'ont tous deux effectivement qu'un même Fils, il faut dire, par une suite nécessaire, qu'il n'y eut jamais d'homme sur la terre ni d'ange dans le ciel à qui on ait donné plus justement le nom de père qu'à l'incomparable Joseph.

[Ses droits sur Jésus]. — Le Sauveur appartenait à S. Joseph, et Dieu ne voulut pas qu'on lui offrît ce divin Enfant comme victime des péchés des hommes avant que notre saint eût paru devant les autels, et qu'il eût cédé en quelque sorte ses droits en faveur du genre humain, consentant que son Fils fût immolé dans quelque temps pour expier nos crimes. Les docteurs nous apprennent que Dieu n'accepta l'offre que le Verbe incarné lui faisait publiquement de son sang et de sa mort, qu'après que la très-sainte Vierge, qui le possédait en qualité de mère, l'eût mis entre les mains des prêtres, déclarant tacitement qu'elle approuvait le sacrifice sanglant qu'il devait faire de lui-même pour le salut des hommes. C'est donc pour la même raison qu'il a fallu que S. Joseph allât à Jérusalem le dévouer à la croix et à la mort, afin que le Père éternel en agréât l'oblation ensuite de cette cession authentique. C'est ainsi qu'il possède l'Enfant-Dieu, et qu'il le possède si parfaitement, que non-seulement Hérode ni aucun tyran ne saurait le lui enlever sans violer ses droits et blesser la justice, mais le Père éternel même ne le veut pas recevoir

pour être un jour sacrifié à sa justice irritée contre les hommes, si Joseph n'y consent et n'en fait un présent volontaire.

[Joseph ennobli par son fils]. — Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur l'avantage qui revient à S. Joseph, ni même du degré de noblesse qu'il acquiert en possédant Jésus comme son fils. Car, s'il lui est très-glorieux d'être descendu de tant de rois, il le lui est beaucoup davantage d'avoir eu le Sauveur pour son fils. Les pères seuls anoblissent leurs enfants, et nul fils ne fait, pour ainsi dire, rejaillir l'éclat de sa noblesse sur son père, puisque c'est le propre, en matière de noblesse, de descendre du père au fils, et non pas de remonter du fils au père. Mais la noblesse de S. Joseph, en ce point, est toute contraire à celle des grands du monde : il reçoit un caractère de noblesse tout divin par la possession de Jésus son fils, qui met dans une élévation extraordinaire toutes les personnes ayant quelque liaison avec lui. Quand nous prendrions la liberté d'avancer que Joseph a été assez noble de lui-même pour anoblir le Sauveur, ce Fils pourtant lui a donné un rang de noblesse beaucoup plus élevé que celui qu'il en a reçu. Joseph était fils de David, parce que le sang de ce grand roi avait passé dans ses veines, ou plutôt parce qu'il avait été héritier de ses vertus; personne néanmoins ne peut nier que le Sauveur du monde n'ait communiqué à S. Joseph une noblesse infiniment plus excellente que celle qu'il tirait de la plus noble famille de l'ancien Testament.

[Fidélité et prudence de Joseph]. — La fidélité et la prudence étaient deux vertus nécessaires à celui qui avait en garde deux personnes aussi précieuses que Jésus et Marie. Les paroles de S. Bernard, quoique communes et insérées dans l'office de l'Eglise, viennent à propos à ce sujet : *Fidelis servus et prudens quem constituit Dominus suæ matris solatium, suæ carnis nutritium, solum deniquè in terris magni consilii coadjutorem fidelissimum.* Cette fidélité parut particulièrement en ce qu'il garda le secret à son épouse, la voyant grosse sans savoir comment. Elle parut encore et au voyage d'Egypte et durant tout le séjour qu'il y fallut faire, où il n'épargna ni soin ni travail pour le soulagement de l'enfant et de la Mère. Mais sa prudence fut admirable en toute rencontre, parce qu'il n'y eut jamais d'affaires si importantes et si difficiles à démêler que furent les siennes, lorsqu'il se vit obligé de sauver le Sauveur de la cruauté d'Hérode. Il le tira néanmoins de ce danger avec une adresse merveilleuse, l'emportant de nuit en Egypte, et le cachant si bien qu'il n'y eut point d'espions assez vigilants pour le découvrir. Pendant cet exil, qui dura sept ans (1), dans un pays barbare et idolâtre, quelle prudence ne fallait-il pas pour pourvoir à mille nécessités, qui ne sont que trop fréquentes à ceux qui habitent par contrainte en des terres étrangères!

(1) La plupart des auteurs ne comptent que deux ans de séjour en Egypte (Edit.).

[Du mariage de Joseph et de Marie]. — Il est de foi, dans le sentiment des théologiens, que Joseph et Marie ont été unis par les liens d'un véritable mariage, quoiqu'ils aient toujours conservé une pureté aussi excellente que celle des anges mêmes. On n'a presque jamais vu que l'on s'intéressât à faire rompre un mariage lorsque ceux qui y étaient légitimement engagés en défendaient la validité et en poursuivaient la ratification. Serait-il donc possible qu'il se trouvât un esprit assez pointilleux pour contester l'alliance de Joseph et de Marie, après que ces deux saintes personnes ont toujours vécu dans une très-parfaite intelligence, et qu'elles ont obtenu en faveur de la vérité de leur mariage plusieurs arrêts, il m'est permis de parler de la sorte, prononcés par la bouche de Dieu même et publiés dans le saint Evangile? *Jacob engendra Joseph, époux de Marie : Joseph, Fils de David, ne craignez point de prendre avec vous Marie votre femme :* ce sont les paroles de l'Evangéliste S. Matthieu. Jamais mariage n'a été si solennellement déclaré régulier et valable, en aucune cour ecclésiastique ou séculière, ni par des oracles aussi infaillibles que ceux qui viennent d'autoriser celui-ci. Les Pères et les docteurs de l'Eglise traitent ordinairement S. Joseph d'époux de Marie; il n'y a point de fidèle qui lui refuse cette qualité si relevée. S'il ne la possédait pas en effet, jamais Dieu n'aurait permis que l'Eglise, qui ne peut errer, lui eût donné ce glorieux titre. La raison qui rend cette doctrine indubitable est fondée sur l'autorité du concile général de Florence et de celui de Trente, qui ont décidé que tout ce que le mariage a d'essentiel se trouve dans le consentement mutuel des deux personnes qui le contractent publiquement, et que les suites de ce consentement mutuel ne sont nullement nécessaires pour faire subsister ce sacrement.

Je ne suis point surpris que S. Augustin ai préféré les mariages où la virginité ne se perd point à ceux où elle reçoit quelque atteinte. Mais je m'étonne que le même saint docteur enseigne que le lien du mariage, bien loin de se rompre, devient encore plus étroit et plus fort par l'observation de la plus parfaite continence. Le savant Hugues de Saint-Victor, qu'on appelait autrefois l'Augustin de son temps, et qui a traité à fond cette matière, assure, avec des termes plus forts, que le mariage où il ne se trouve qu'une parfaite union d'esprit et de cœur, et où l'on dispose de son corps comme l'on fait souvent des biens extérieurs dont on donne le domaine en se réservant l'usage, que ce mariage est non-seulement plus avantageux et plus saint, mais aussi plus véritable que les autres.

[Jésus se donne à S. Joseph]. — Ce que le Sauveur a fait à l'égard de Joseph dès sa conception, il le confirma dans tout le reste de sa vie, quand il regarda toujours et respecta Joseph comme son père, et qu'il obéit à ses ordres: *Et erat subditus illis.* C'est-à-dire que, quand il n'aurait pas eu d'ailleurs d'autorité sur lui, il l'acquiert de nouveau par cette volontaire obéissance. Que si les actes de la volonté du Sauveur sont efficaces, si ses

paroles mêmes font ce qu'elles disent, si lorsqu'il parle il opère ; si en disant, *Ceci est mon corps* il produit effectivement son corps sous des espèces visibles, nous pouvons dire que sa volonté pour Joseph a été effective, qu'en l'appelant son père il l'a fait son père, qu'il l'a adopté, pour ainsi dire, en cette qualité. Il est vrai que les lois ne regardent pas ce genre d'adoption, c'est aux pères d'adopter leurs enfants, et non pas aux enfants d'adopter leurs pères ; mais, dans la famille du Sauveur, on n'est point obligé aux lois humaines ; c'est Jésus qui adopte Joseph, c'est un fils qui adopte son père.

[Pouvoir de S. Joseph]. — Quelques saints, dit le Docteur angélique, ont reçu de Dieu le pouvoir de nous aider en quelques besoins particuliers ; mais le crédit de S. Joseph n'est point limité ; son pouvoir est universel, il s'étend sur toutes sortes de besoins et sur toutes sortes d'affaires, et tous ceux qui ont recours à lui avec un sentiment de piété peuvent s'assurer qu'il les assistera et les protégera avec une affection paternelle. Tous les hommes du monde, de quelque état ou condition qu'ils soient, trouvent en lui le sujet et le motif d'une confiance particulière ; les nobles, parce qu'il est petit-fils des patriarches et des rois ; les artisans et les pauvres, parce qu'il n'a pas dédaigné leur condition, et qu'il a travaillé toute sa vie comme artisan ; les vierges, parce qu'il a été établi comme le gardien et le défenseur de la très-sainte Vierge ; les personnes mariées, parce qu'il a été le chef de la plus sainte famille qui ait jamais été, et qui puisse être jamais ; les enfants, parce qu'il a été le nourricier, le conservateur et le gouverneur de l'enfance du Sauveur : *Quibusdam sanctis datum est in aliquibus causis præcipuè patrocinari : at sanctissimo Josepho in omni necessitate et negotio concessum est opitulari, et omnes ad se piè confugientes defendere, fovere et affectu paterno prosequi*, dit S. Bernard.

[Joseph ayant l'autorité sur Jésus]. — Si nous en croyons le dévot Chancelier de l'Université de Paris Gerson, c'est une humilité sans exemple que Dieu obéisse à un homme, et une élévation singulière qu'un homme préside à la conduite de Dieu, et qu'il reçoive toutes les marques de son obéissance. Ces paroles ne contiennent pas une exagération outrée, mais la sage décision d'un grand théologien, qui semble reconnaître que l'autorité de Joseph lui est si particulière, que jamais homme n'y a eu de part, et qu'elle est en effet très-grande en elle-même. Le pouvoir de faire des miracles est fort rare, néanmoins il n'a pas été uniquement affecté à S. Grégoire le Thaumaturge ; mais Joseph seul a commandé à Jésus-Christ. La grâce de l'apostolat est sans doute des plus excellentes dont Dieu puisse favoriser un homme sur la terre : S. Pierre cependant et S. Paul ne sont pas les seuls qui l'ont reçue du ciel. L'esprit de prophétie est une faveur très-grande : Isaïe cependant et Jérémie ne sont pas seuls prophètes. Mais où trouverons-nous un homme qui commande à Jésus-

Christ comme Jossph l'a fait? Si Dieu n'a fait cet honneur à nul des anges, nous pouvons bien assurer qu'il n'y aura aussi jamais personne à qui le Fils de Dieu rende obéissance dans la suite des siècles, puisqu'il serait inutile d'espérer que le Sauveur, une fois monté sur le trône de sa gloire, en descendra jamais pour mener avec nous encore une vie humble et obéissante. Il faut donc dire que, n'y ayant ni ange ni créature aucune qui soit destinée dans la suite des temps pour commander à Jésus-Christ, la gloire d'avoir eu sous son obéissance le souverain du ciel et de la terre est particulière à ce saint homme.

[Combien la foi de S. Joseph a été excellente]. — Dieu a donné à S. Joseph la foi la plus vive qu'on ait jamais louée dans aucun des saints de l'ancienne et de la nouvelle alliance, et qui lui a mérité, si nous nous en rapportons à un grand docteur, le nom de *juste*. En effet, quelles lumières ne devait-il pas avoir pour croire, sur trois ou quatre paroles de l'ange, plus de mystères qu'on n'en a annoncé pendant plusieurs siècles à tous les anciens patriarches de l'ancien Testament? *Joseph, ne craignez pas de prendre avec vous Marie, votre femme : car ce qui est né en elle est l'ouvrage du* Saint-Esprit. *Elle enfantera un Fils que vous appellerez* Jésus, *parce qu'il délivrera son peuple de ses péchés.* Le savant Tostat juge qu'il y a là plus de révélations qu'il n'en faut pour faire porter justement à un homme le nom de prophète. Ces paroles de l'ange découvrent, dans ce sommeil extatique, beaucoup plus de secrets divins à notre saint que Dieu n'en apprit à Jacob dans le sien, en permettant qu'il vît cette échelle mystérieuse qui touchait de la terre au ciel. Nous pouvons dire encore que toutes les lumières que Dieu fit briller par un songe savant dans l'entendement de Salomon, pour en faire le plus sage prince du monde, ne furent qu'une faible lueur en comparaison du beau jour que produisit le discours de l'ange dans l'esprit de Joseph endormi. J'ose même assurer qu'on ne révéla pas tant de vérités à S. Pierre, lorsque sa foi fut comme canonisée, qu'on en proposa dans cette occasion au patriarche de la nouvelle alliance.

[Union de Joseph au Fils de Dieu]. — Il est bon de se souvenir du beau principe de l'Ange de l'Ecole, qu'à mesure qu'un effet est plus uni à sa cause, plus aussi participe-t-il à sa vertu et à son efficace. C'est pour cela, continue le même docteur, que S. Denis remarque sagement que les anges doivent avoir plus de part aux grâces et aux libéralités de Dieu que les hommes, parce qu'ils sont plus près de cette source de tout bien. Or, il est certain que tous les emplois que S. Joseph a eus sur la terre l'unissaient très-étroitement au Sauveur, de qui viennent toutes les grâces que le Ciel fait couler sur nous. Il faut donc nécessairement que ces emplois aient attiré sur son âme les faveurs du Ciel les plus précieuses, non-seulement lorsqu'il était dans un âge fort avancé et

à la fin de ses jours, mais aussi dès le commencement de son élévation, comme l'Evangile nous l'enseigne.

Faites un peu d'attention aux bons offices que saint Joseph a eu l'honneur de rendre à Dieu sur la terre. Il a travaillé avec succès dans la plus importante négociation que l'on y ait jamais entreprise ; il a élevé, nourri et défendu Jésus-Christ ; il a eu bonne part à tous les mystères de sa vie ; enfin, il a gouverné sa sainte famille avec tant de prudence et de fidélité, qu'il n'a jamais manqué en rien à son ministère. Il a eu cet avantage, comme quelques docteurs le remarquent, que ses soins et ses travaux se terminaient immédiatement à la personne adorable du Sauveur. Ceux qui nourrissent Jésus-Christ dans la personne des pauvres méritent une grande récompense, et le Saint-Esprit leur promet l'abondance des biens temporels et éternels. Mais il n'y a rien de comparable au bonheur et à la gloire de celui qui a lui-même nourri effectivement le Fils de Dieu, et à qui le Sauveur a pu dire, sans avoir recours à la métaphore, dans la rigueur de la vérité la plus exacte : *J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger* ; *j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire.* Et, comme nous ne pouvons douter que le péché des Juifs qui crucifièrent le Sauveur n'ait eu un excès tout particulier, remarque fort bien Suarez, *Peccatum peccavit Hierusalem*, nous devons croire aussi que les services que S. Joseph a rendus au Sauveur du monde ont été d'un mérite extraordinaire, et qu'il était pourvu d'une grande abondance de grâces, puisqu'il en portait la source entre ses bras.

[Gloire de S. Joseph au ciel]. — S'il est vrai que S. Joseph ait reçu du ciel une plénitude surabondante de grâces proportionnée aux emplois que Dieu lui a confiés, aux épreuves où il l'a mis et aux services qu'il en a tirés, et qu'il ait de sa part coopéré à la grâce autant qu'il était en son pouvoir, je conclus que ce grand saint a acquis des trésors de mérites si sublimes que Dieu seul en a une parfaite connaissance, et que par conséquent son âme possède dans le ciel un degré de gloire très-excellent et très-singulier. Il faut l'avouer avec Suarez, parlant sur ce sujet : « Bien loin, dit-il, que le sentiment de ceux qui assurent que S. Joseph surpasse les autres saints en grâce et en gloire soit téméraire ou mal fondé, je crois qu'il est plein de piété et qu'il ne s'éloigne pas de la vérité. » Je ne prétends pas appuyer l'opinion de ce théologien, qui considérait sans doute S. Joseph comme engagé dans le mystère de l'Incarnation, et ayant un rapport très-particulier à l'union hypostatique du Verbe avec l'humanité du Sauveur, et qui par conséquent était dans un ordre supérieur, et ne doit pas être comparé aux autres saints, parce qu'ils possèdent un genre de sainteté fort différent. Ainsi, la grâce de S. Joseph n'ayant pas tout à fait le caractère de celle de l'ancien ni du nouveau Testament, et ses emplois n'ayant nulle ressemblance à ceux des fidèles de l'ancienne ni de la nouvelle alliance, ce grand saint se trouve comme l'heureux

terme où la loi finit et où l'Evangile commence ; et il n'entre en concurrence de mérite ni avec les patriarches ni avec les apôtres, parce qu'il est dans un rang qui le met hors de toute comparaison. Cette doctrine n'est pas nouvelle dans l'Eglise.

[Dévotion à S. Joseph : ses raisons]. — Il n'est point de chrétien sur la terre qui ne doive embrasser une dévotion dans ces trois circonstances : — 1°. Lorsque le désir de Jésus-Christ et de sa très-sainte Mère nous y engage, parce que ces deux aimables personnes, que Dieu a unies étroitement, méritent d'avoir un si grand ascendant sur notre cœur et sur tous ses mouvements, qu'il ne peut sans crime refuser de chercher avec toute l'ardeur possible ce que demandent de lui le Sauveur et sa très-sainte Mère. — 2°. Lorsque l'exemple de l'Eglise nous y attire, parce que c'est la marque d'un fils privé de toutes sortes de bons sentiments de n'avoir nulle complaisance pour cette mère charitable, de ne point suivre les bons exemples qu'elle nous donne, de négliger ses usages, en un mot, de n'avoir nulle déférence pour elle, quoiqu'elle tâche de nous gagner également et par ses salutaires avis et par la sainteté de ses actions. — 3°. Lorsque nos propres intérêts nous pressent d'en faire profession, il faut être bien aveugle et bien ennemi de soi-même pour ne vouloir point entrer dans la pratique d'une chose très-facile à exécuter, surtout si nous en pouvons espérer de très-grands avantages et des biens considérables dans ce monde et dans l'éternité. — Or, le désir et la volonté du Sauveur et de sa très-sainte Mère nous porte à avoir une dévotion très-particulière à S. Joseph, l'exemple de toute l'Eglise nous y invite, et nos propres intérêts nous le persuadent.

[Bonté paternelle de S. Joseph pour nous]. — Si S. Joseph est véritablement père de tous les chrétiens, et si Dieu, en le faisant époux de la très-sainte Vierge et père du Sauveur, lui a soumis tous les hommes comme des enfants à leur père, il lui a sans doute donné pour nous une inclination et un cœur de père. Lorsque Dieu destine un souverain à gouverner les peuples, il le pourvoit de toute l'autorité et de toute la majesté d'un roi ; quand il choisit un pasteur, quand il nous ordonne d'écouter un docteur, il le remplit de toutes les lumières nécessaires pour régler sagement notre conduite ; quand il veut que nous reconnaissions un saint pour notre père, il lui donne aussi des sentiments et des empressements de père. Comme Dieu a voulu que S. Joseph tînt lieu de père à son Fils unique, il lui a donné aussi en même temps, selon le sentiment de plusieurs docteurs, une grâce de paternité à l'égard de tous les hommes, c'est-à-dire une grâce spéciale qui lui fait tourner toutes ses pensées et et ses affections vers les hommes, et qui l'engage à leur procurer autant de bien que le meilleur des pères en souhaite à ses enfants. Si donc S. Joseph est le père de tous les hommes et s'il a pour eux des entrailles

de père, pouvons-nous douter de sa tendresse ? Il semble qu'après avoir dit que quelqu'un nous chérit comme les pères aiment leurs enfants, on ne peut bien ajouter pour faire connaître son ardeur. C'est pourquoi nous pouvons croire que la paix des familles particulières et l'union de tous les membres du Sauveur serait aujourd'hui beaucoup plus parfaite, si chacun redoublait de zèle pour l'honneur et la gloire de ce saint patriarche.

[S. Joseph est notre modèle]. — Les personnes qui ont l'honneur d'être engagées dans le sacerdoce, les dispensateurs du sang du Sauveur, devraient prendre pour modèle de leur vie le saint patriarche Joseph. Ne semble-t-il pas, effectivement, que Dieu ordonne à chaque fidèle de recourir aux ministres de ses autels, lorsque par la bouche du roi d'Egypte, il dit au peuple de cet Etat : *Recourez à Joseph, et faites exactement ce qu'il vous dira* ? Un illustre docteur assure que S. Joseph doit être regardé comme l'exemplaire de tous ceux qui tiennent quelque rang dans l'Eglise. Les ministres du Sauveur peuvent, avec très-juste raison, le choisir pour objet de leur dévotion particulière. Les prêtres touchent si souvent le corps du Sauveur, et Joseph est le premier de tous les hommes qui a eu l'honneur de le recevoir entre ses bras; les prêtres sacrifient tous les jours Jésus-Christ sur les autels, et Joseph eut à se glorifier d'avoir offert au Père éternel les prémices du sang de Jésus-Christ dans sa circoncision ; et si les ministres de Dieu distribuent aux fidèles son très-saint corps, Joseph ne le présenta-t-il pas aussi aux pasteurs qui vinrent pour l'adorer ? Les personnes religieuses ne peuvent-elles pas aussi imiter S. Joseph, et sanctifier leur solitude par la fuite du monde et les conversations fréquentes avec Jésus-Christ et sa très-sainte Mère, comme Joseph sanctifiait sa demeure de Nazareth, conversant uniquement avec Jésus et Marie ? — Les âmes dévotes peuvent aussi éprouver les effets de la puissante protection de ce saint patriarche, et le prendre pour leur singulier avocat auprès de Jésus-Christ et de sa très-sainte Mère. Si elles l'aiment avec tendresse, elles peuvent s'assurer de faire de grands progrès dans la vertu ; et Ste Thérèse assure qu'elle n'a jamais vu une personne véritablement dévote à S. Joseph qui ne se soit fort avancée dans le chemin de la perfection.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Gloire de S. Joseph]. — Les faveurs que S. Joseph a reçues de Dieu sont si rares et si particulières à ce grand saint, qu'on peut dire qu'il est unique et qu'il n'a point de semblable : *Non est inventus similis illi in gloriâ.* Car, premièrement, il est le seul à qui le Père éternel a communiqué la gloire de sa paternité, qui est le plus riche ornement de sa couronne, parce que en qualité de père, il est le principe et la source de la Divinité, *Fontanæ divinitatis origo*, comme disent les théologiens. N'est-ce donc pas une gloire incomparable à S. Joseph d'être père d'un fils qui est le Fils unique de Dieu même? Père, dit S. Chrysostôme, non-seulement par réputation, mais encore par députation, et par une autorité déléguée, qui lui donne sur le Verbe incarné tout le droit qu'un père peut avoir sur son fils. Si bien qu'il peut dire, comme le Père éternel : *Gloriam meam alteri non dabo;* je ne donnerai point ma gloire à un autre, car elle est incommunicable. Quelle est la gloire du Père éternel? c'est le Verbe increé, parce que c'est l'image parfaite de sa substance et la parole qui publie tous ses divins attributs : gloire qu'il ne donne à personne, parce qu'il est l'unique principe de la génération éternelle. Quelle est la gloire de S. Joseph? c'est le Verbe incarné, parce que, comme dit le Sage, la gloire du fils rejaillit sur le père. Gloire qu'il ne donne à personne, parce que c'est lui seul que le Père éternel a choisi pour ministre de son conseil et son fidèle coadjuteur sur la terre, associé au gouvernement de son Fils, et jugé digne d'être le confident du plus grand et du plus adorable secret de son cœur : *Cui tutò committeret secretissimum atque sacratissimum sui cordis arcanum*, dit S. Bernard. (**Le P. Nouet**, *Méditations sur la Passion*).

[Jésus s'est donné à Joseph]. — S. Joseph est le seul à qui le Fils de Dieu ait donné le soin de sa sainte humanité, et qui, ayant trouvé ce cher orphelin, qui n'avait point de père sur la terre, l'a adopté pour son Fils. Cette faveur n'est pas moindre que la première : car il ne pouvait lui donner rien de plus cher que ce qu'il avait pris dans le chaste sein de la Vierge, ni lui donner un emploi plus honorable que celui de son tuteur, qui devait garder le pain des anges, par une commission plus sublime que ne fut celle de l'ancien Joseph, dont le pouvoir ne s'étendait que sur l'Egypte,

au lieu que celui-ci a l'intendance sur tous les enfants de l'Eglise. C'est en sa personne que les patriarches et les prophètes ont reçu ce divin fruit qui leur avait été promis. C'est par ses yeux qu'ils l'ont vu, c'est par ses bras qu'ils l'ont embrassé ; c'est lui qui l'a nourri, et qui a fait, pour ainsi dire, couler ses sueurs dans les veines de l'Enfant-Dieu, dont il devait verser le sang sur le Calvaire, afin de noyer dans ce déluge sacré les iniquités de l'univers ; c'est lui qui lui a donné tous les titres de sa noblesse temporelle : *Fuit Joseph tantæ nobilitatis, ut quodammodò dederit temporalem nobilitatem* Deo, *in Domino* Jesu-Christo, dit l'abbé Rupert. C'est lui enfin qui a porté entre ses bras ce précieux trésor du ciel et de la terre. Joseph est donc véritablement riche en ce qu'il a porté et possédé ce trésor, en qui réside la plénitude de la Divinité. Mais quelles richesses et quelles grâces n'a-t-il pas trouvées en Jésus-Christ ! Car qui croirait que le Fils de Dieu, qui est le maître de toutes les vertus, ne les eût pas communiquées à Joseph, qu'il aimait et chérissait comme son père ? Sans doute il n'a rien épargné pour l'enrichir, puisqu'il s'est donné lui-même ; et celui-là ne peut-être pauvre qui possède tous les trésors d'un Homme-Dieu. (*Le même*).

[Marie confiée à Joseph]. — S. Joseph est le seul à qui le Saint-Esprit a confié la très-sainte Vierge, et qu'il a choisi pour être son véritable époux : par conséquent, il n'y a personne entre les créatures qui puisse égaler la gloire de ce grand saint. Car, s'il est vrai que la très-sainte Vierge est la trésorière de toutes les grâces du ciel, et que l'amour qu'elle porte aux élus est la source de leur gloire et de leur bonheur, quelle doit être la gloire de S. Joseph, qu'elle était obligée d'aimer par préférence à tous les saints, comme une épouse est obligée d'aimer son époux plus que tous les hommes du monde ! Il fallait donc, par bienséance, que S. Joseph fût singulier dans ses mérites, pour que la Sainte Vierge eût sujet de l'aimer singulièrement entre tous les saints. Jugez-en par votre sentiment. Si Dieu vous eût donné cette honorable commission de choisir un époux à la très-sainte Vierge entre les rois, ne lui eussiez-vous pas donné le plus grand monarque de l'univers ? S'il vous eût commandé de le choisir parmi les sages, ne lui eussiez-vous pas donné le plus grand esprit du monde ? Et s'il vous eût ordonné de le choisir parmi les saints, ne lui eussiez-vous pas aussi donné le plus grand saint qui ait jamais été sur la terre ? Pourriez-vous donc croire que le Saint-Esprit, qui est l'auteur de ce divin mariage, ait eu moins d'affection que vous pour lui donner un époux sortable à ses mérites, ou qu'il ait eu moins de sagesse pour le choisir ? Mais, quand il n'aurait pas été tel lorsqu'il entra dans une si sainte alliance, certainement il le fût devenu par la faveur de son épouse : car, c'est l'oracle des saintes Ecritures, confirmé par l'expérience de tous les siècles, que les maris ont coutume de devenir vertueux par la piété de leurs femmes : *Bona mulier facit bonum virum*. (*Le même*).

[Eloge de S. Joseph]. — Si la vertu fait toute la gloire des saints, celle de S. Joseph est incomparable : car vous ne trouverez point de vertu dans sa vie qui n'ait quelque chose de rare qui ne se rencontre pas dans les autres, et qui n'appartient qu'à lui. Représentez-vous la sainteté de tous les anciens patriarches, dont la longue suite, entretenue par la succession de tant de générations, fait l'échelle mystérieuse de Jacob, qui aboutit à la personne du Fils de Dieu. Voyez quelle fut la foi d'Abraham, l'obéissance d'Isaac, le courage de David, la sagesse de Salomon ; et, après que vous en aurez conçu la plus excellente idée que vous pourrez, souvenez-vous que Joseph est au haut de l'échelle, à la tête de tant de rois, de prophètes, de patriarches, de saints ; qu'il est plus fidèle qu'Abraham, plus obéissant qu'Isaac, plus généreux que David, plus sage que Salomon, et, pour dire tout en un mot, d'autant plus élevé en grâce qu'il est plus proche de Jésus, qui en est la source et qui repose entre ses bras. — De l'ancien Testament passez au nouveau, et faites attention aux plus éclatantes vertus des saints : il les surpasse tous, dit S. Bernardin de Sienne. Il a donné la forme et le modèle de la prédication aux docteurs, dit S. Hilaire. Il a souffert la première persécution excitée contre les martyrs ; il a été sanctifié dès le ventre de sa mère avant S. Jean-Baptiste ; il a surpassé la pureté des vierges ; il a ouvert les déserts d'Egypte aux anachorètes ; il est entré dans le monde tout brillant d'innocence, comme l'aurore, et il en est sorti comme un soleil, montant au ciel en corps et en âme, pour accompagner Jésus-Christ dans son triomphe, et devancer celui de la Vierge toute sainte. (*Le même*).

[Joseph conduisant Jésus]. — Pour joindre à l'ardeur de l'amour de S. Joseph les lumières de sa sagesse, il suffit de dire qu'il a gouverné, non le corps mystique de l'Eglise comme S. Pierre, mais le chef de l'Eglise ; non les cieux comme ces sages intelligences, mais le Dieu du ciel et de la terre. Il a pris avec le Saint-Esprit la conduite du Verbe incarné. Le Saint-Esprit avait la conduite intérieure, et Joseph était chargé de la conduite extérieure. Sa conduite devait donc être parfaite, réglée, remplie d'une sagesse singulière et convenable à un office si extraordinaire. On ne peut douter que Dieu n'eût un soin nonpareil de son Fils, et qu'il ne veillât à sa conduite par un ordre de providence infiniment élevé au-dessus de l'ordinaire : et cependant ce Père si jaloux de son Fils croit avoir suffisamment pourvu à sa conservation en le confiant à S. Joseph. Il s'en repose sur ses soins ; et lui, qui commet des anges à la garde des hommes, veut qu'un homme soit, pour ainsi dire, l'ange tutélaire du Verbe incarné. Faut-il porter ce divin Enfant dans l'Egypte, c'est entre les bras de Joseph ; faut-il le ramener de son exil, c'est sous la conduite de Joseph ; faut-il qu'il aille au temple de Jérusalem, c'est dans la compagnie de Joseph ; faut-il qu'il demeure à Nazareth, c'est dans la maison et sous le gouvernement de Joseph ; faut-il le vêtir, le nourrir et pourvoir à ses besoins,

c'est par l'entremise de Joseph. Nous admirons la sagesse du Créateur, qui pourvoit à la nourriture des plus petites créatures ; et quand nous voyons les campagnes couvertes de moissons et arrosées des eaux qui sortent de la terre, nous ne pouvons assez bénir la providence de ce bon père de famille, qui nourrit si délicieusement ses enfants: pourquoi donc n'admirerons-nous pas S. Joseph, qui nourrit celui qui a créé les hommes et les anges? Est-ce moins de nourrir le Fils de Dieu que les enfants des hommes, et de gouverner le Créateur que les créatures ? — Il paraît bien, Seigneur, que vous prenez plaisir à vous laisser vaincre par vos amis, et à faire par eux plus que vous ne faites par vous-même. (*Le même*).

[Patience de Joseph dans les travaux]. — Si la sagesse de S. Joseph a eu un si noble emploi dans la conduite du Verbe incarné, sa patience dans les travaux qu'il a soufferts ne lui a pas été moins glorieuse. Car tous les pas qu'il faisait, tous les soins qu'il prenait, toutes les sueurs qu'il versait, tous les travaux qu'il endurait, ne regardaient purement que la vie de Jésus, d'où dépendait le salut général de tous les hommes. De sorte que, s'il s'est trouvé des saints qui ont plus souffert que lui, certainement il n'y en a point qui ait souffert pour un si digne sujet. Les anachorètes ont fait de grandes abstinences pour conserver la vie de leur âme, mais S. Joseph s'est ôté le pain de la bouche pour le donner à Jésus et à Marie. Les martyrs ont enduré des tourments extraordinaires pour le nom de Jésus-Christ, mais notre saint patriarche a exposé sa vie pour sauver la vie même de Jésus-Christ, et l'on peut dire avec vérité qu'il est le premier de tous les saints qui ait souffert pour Jésus-Christ. Donner la vie à quelqu'un, c'est le premier de tous les biens, puisque sans être vivants nous ne pouvons jouir d'aucun bien ; sauver la vie, c'est le second. Qui a donné la vie à Jésus ? c'est Marie ; qui la lui a sauvé ? c'est Joseph. Cet honneur lui appartient uniquement ; il est seul le sauveur de son Sauveur et du Sauveur de tout le monde. (*Le même*).

[Zèle de Joseph pour la gloire du Sauveur]. — Si S. Joseph a eu un très-grand soin de la conservation de la vie du Sauveur, il n'avait pas moins de zèle pour l'accroissement de sa gloire : car, pour ne rien dire de tout ce qui lui est commun avec les autres, c'est lui qui a eu l'honneur de faire connaître le nom de Jésus et de le manifester aux hommes. Le Père éternel l'avait nommé de toute éternité, l'ange l'avait révélé à la très-sainte Vierge : mais c'est Joseph qui en donne la connaissance le premier. Il prononce le premier, en qualité de père, le nom adorable de Jésus, ce nom que le Fils de Dieu a prisé plus que sa vie, qu'il a acheté au prix de son sang, qu'il a rendu redoutable aux démons, adorable aux anges, aimable et salutaire à tous les mortels. — Grand saint ! quelque honneur que nous puissions rendre à cet auguste nom, nous ne sommes que l'écho de votre voix ; c'est de vous que nous l'avons appris ; et, si les Apôtres l'ont porté

dans l'univers, vous leur en avez tracé le modèle. Joseph, dit S. Hilaire, portant Jésus-Christ tantôt en Egypte et tantôt dans la Judée, nous marque les traces de la prédication des Apôtres, qui l'ont prêché aux Juifs et aux gentils. (**Anonyme**).

[Bonheur de S. Joseph]. — S. Paulin se fût estimé heureux de pouvoir seulement baiser la poussière des pieds de Jésus-Christ; mais combien plus heureux fut S. Joseph, qui eut le bonheur de le porter sur ses bras et de le serrer sur son cœur! Quelle plus excellente oraison se peut-on figurer que celle de ce grand saint, qui était toujours aux pieds de l'arche d'alliance et devant l'image substantielle du Père éternel? Quelle vision plus sublime que d'avoir toujours le Fils de Dieu devant les yeux? quelles extases plus rares, quels transports plus merveilleux, quels entretiens plus divins, quelle familiarité plus étroite, que d'être toujours avec Dieu, de ne parler qu'avec Dieu, de converser, de travailler, de reposer en la compagnie et en la présence de Dieu! Hé! qui n'admirera le bonheur de ce grand saint? qui n'avouera qu'il est incomparable en toutes ses vertus, et qu'il n'a point de semblable? *Non est inventus similis illi in gloriâ.* S'il souffre, c'est pour sauver la vie de Jésus; s'il travaille, c'est pour entretenir la vie du Sauveur; s'il a quelque conversation, c'est avec lui ou avec sa très-sainte Mère. Moïse, pour avoir traité avec un ange, avait le front si lumineux, qu'il éblouissait les yeux de ceux qui le regardaient; une seule vision éleva S. Paul à l'apostolat; une seule parole de l'Evangile a porté les Hilarion et les Antoine au faîte de la perfection: que sera-ce donc de S. Joseph, qui a passé sa vie avec Jésus-Christ, et qui, à sa mort, a mérité de remettre son âme entre les mains du Sauveur, et d'être mis au tombeau par celui dont il avait fait le berceau. (*Le même*).

[Joseph a défendu le Fils de Dieu]. — Un des principaux soins des parents est de conserver et de défendre leurs enfants. Mais qui eût jamais pensé que Dieu, qui est le maître des créatures, eût eu lui-même besoin de défenseur? Cependant, comme il s'était assujetti à cette conduite ordinaire de la nature, il s'était exposé à tous les dangers et à tous les accidents qui menacent la vie des autres hommes. D'ailleurs, l'impie Hérode le persécuta, et chercha à le faire mourir dès son berceau. Cependant ce n'était pas sa volonté de mourir si tôt, comme remarque S. Pierre Chrysologue, parce qu'il voulait nous donner pendant sa vie des exemples de vertu. De plus, il voulait mourir étant homme parfait, afin que ce fût avec plus d'éclat, sur le Calvaire. Où êtes-vous donc, Providence de Dieu? où est le soin que vous devez avoir de la vie que vous venez de lui donner? Il est vrai que Dieu ne garde pas son Fils immédiatement par lui-même, il ne veut pas faire des miracles pour le sauver, ni employer des légions d'anges pour le défendre. Que fait-il donc? il donne à Joseph cette commission. Aussi les interprètes remarquent que, lorsque l'ange lui fut en-

voyé pour l'avertir en songe de sauver cet Enfant de la puissance d'Hérode, il ne prit pas lui-même ce soin ; il ne s'offrit pas pour l'aider, il ne s'adressa pas même à sa très-sainte Mère, qui était plus intéressée dans la conservation de son Fils : il s'adresse seulement à Joseph ; il lui dit : « *Surge, accipe Puerum et Matrem ejus.* Joseph, levez-vous, prenez l'Enfant et sa Mère ; fuyez du côté de l'Egypte pour sauver votre Sauveur de la fureur d'Hérode. » C'est donc le seul Joseph qui est député de la Providence pour être le tuteur, le gardien, le défenseur de Jésus-Christ, qui doit le défendre contre ses ennemis qui lui veulent ôter la vie ; c'est lui seul entre les mains de qui la vie du Sauveur du monde est mise en dépôt. Dignité incomparable d'un homme qui est, pour ainsi dire, le dispensateur du trésor de Dieu, et le maître de la vie de son Sauveur et du Sauveur de tous les hommes ! (**Biroat**).

[Joseph a nourri le Fils de Dieu de son travail]. — Joseph est destiné pour nourrir le Fils de Dieu; que ne fait-il point pour avoir de quoi entretenir la vie de la Mère, et par elle celle de son Fils ? Il n'a pas de grandes commodités, mais il suppléera par son travail à ce qui manque à son indigence, gagnant sa vie de son métier à la sueur de son front. Précieuse sueur, puisqu'elle sert à nourrir et entretenir la vie d'un Dieu ! Ce pain qu'il lui donne se change en la substance de la Mère, pour faire subsister le Fils. Si l'ancien Joseph a été appelé le Sauveur de l'Egypte pour avoir pourvu à la nourriture de ce peuple, que dirons-nous de ce second Joseph, qui a été le sauveur du Sauveur même, et qui a préparé ce pain des anges ? Ne devons-nous pas croire qu'il contribue excellemment à la rédemption du monde comme père du Sauveur ? et pourquoi ne dirons-nous pas qu'ayant participé à la puissance paternelle que Dieu a sur son Fils, et à sa providence sur lui, il participe encore excellemment à son amour pour lui ? (*Le même.*)

[Amour de Joseph pour Jésus]. — Le Saint-Esprit ayant produit Jésus-Christ et n'ayant pas pris la qualité de Père, il a donné ce nom et cet office à S. Joseph. Or, la principale condition de la paternité, c'est cette tendre affection que l'on a pour les enfants. Dieu même imprime ce sentiment naturel dans ceux qu'il fait pères, et il faudrait qu'un homme renonçât à ce sentiment et à la raison pour n'aimer pas les enfants qu'il met au monde, et qui sont une partie de lui-même. Le Saint-Esprit a donné cette qualité de père à Joseph ; il lui a donné conséquemment un tendre amour pour Jésus, et, répondant à cette affection naturelle que les pères ont pour leurs enfants, il a aimé le Fils de Dieu comme son propre fils ; non-seulement d'un amour naturel, tel que celui des autres hommes, mais d'un amour surnaturel, excité par un feu divin qui allume et entretient ce sentiment dans son cœur.

C'est peu de chose que de porter un grand nom, et d'avoir un titre fort

spécieux : le principal, c'est d'en faire les fonctions et de s'en acquitter avec honneur. S. Joseph ne porte pas seulement le nom de père du Sauveur du monde, mais il en fait véritablement l'office lorsqu'il nourrit et élève le Fils de Dieu. La prudence humaine aurait jugé qu'il fallait donner cette charge à quelque prince puissant et riche, qui aurait eu moyen de faire une belle dépense pour élever dignement le Roi des rois. Vous vous trompez, prudence humaine : il fallait que Joseph, qui avait cette commission, fût un pauvre artisan qui épuisât ses forces dans le travail, et qui, à force de fatigues et de sueurs, tirât de lui-même le pain nécessaire pour fournir à une nourriture de telle importance, afin qu'il fût vrai qu'il nourrissait de sa substance, en quelque façon, celui qui nourrit toute la nature par la main libérale de sa divine providence. Qu'est-ce ici, mon Dieu ! à quelle gloire élevez-vous le grand S. Joseph ! L'associez-vous ainsi avec vous-même, avec votre Fils unique et avec la Vierge très-sainte, pour coopérer si noblement à tous les frais de la rédemption du monde, en nous élevant un Sauveur qui fût la victime de notre salut? Dieu le Père a donné la divinité à son Fils unique, la sainte Vierge lui a fourni sa très-sainte humanité, mais elle n'a fait que la former dans son chaste sein, et puis la nourrir du lait de ses mamelles durant son enfance ; mais cette sainte humanité attendait son accroissement et sa perfection entière avant que le Fils de Dieu fût immolé sur le Calvaire pour la rédemption du monde. Qui lui donnera cet accroissement et cette perfection? qui lui fournira les forces de l'âge parfait? qui remplira ses veines de ce précieux sang qui doit être versé sur la croix pour notre salut, sinon le travail du juste Joseph? Sein virginal de la Vierge très-sainte, sacrées mamelles de la Mère-Vierge, je vous regarde comme le second principe de ma rédemption, et vous rends grâces de ce que vous m'avez donné le même Fils unique du Père éternel selon sa sainte humanité. Bienheureuses mains de Joseph, je vous considère comme la troisième source de mon salut, et vous remercie de tout mon cœur de ce que vous avez nourri, fortifié, perfectionné cette humanité sainte par votre travail. Quel admirable concours! quelle heureuse rencontre du sein du Père, des mamelles de la Mère et des mains de S. Joseph pour contribuer, chacun de sa propre substance, à nourrir et élever l'humanité sainte du Fils de Dieu, qui par un excès d'amour, devait répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang sur l'autel de la croix, non pour le salut de plusieurs, mais pour le salut de tous les hommes, et même de ceux qui le faisaient mourir ! (*Le même*).

[Joseph orné de vertus par Dieu]. — On ne peut comprendre toutes les excellences que renferme en soi le titre de gouverneur du Tout-Puissant ; mais c'est assez, pour juger de son excellence, que l'on voie pour quel emploi la divine sagesse l'a choisi. Si un empereur déclara autrefois (l'empereur Valentinien) que c'est une espèce de sacrilége de mettre seulement en doute la capacité de celui dont le prince a fait choix pour

quelque emploi considérable, parce que ce serait ou blâmer le monarque de peu de lumière, ou le condamner de peu de justice, ne serait-ce pas une espèce de sacrilége de douter que Joseph fût le plus digne de toutes les créatures après la sainte Vierge, quand on voit qu'il est choisi de Dieu pour le plus digne de tous les emplois, après celui d'être la propre mère de son Fils unique? Les princes du monde se peuvent bien quelquefois tromper dans leur choix; mais il est impossible, comme enseigne S Thomas, que Dieu choisisse jamais un sujet indigne, parce que, l'élection de Dieu étant un acte de sa volonté toute-puissante, qui opère tout ce qui lui plaît, quand elle ne supposerait pas le mérite en celui qu'elle choisit, elle le lui donne en le choisissant : *Quandò* Deus *ad aliquid eligit,ità præparat et disponit ut ad id ad quod eliguntur inveniantur idonei*. Il est donc vrai que Dieu a donné à S. Joseph des qualités proportionnées à la sublimité de la charge dont il l'honorait, et puis il lui a confié son Fils unique pour en être le tuteur et le nourricier; et cet unique de Dieu le Père est content de passer pour fils de ce pauvre artisan, afin qu'il eût la gloire de passer devant les yeux de tout le monde pour être son père. O bonté du Sauveur, qui s'abaisse ainsi au dessous de l'homme, afin d'élever l'homme au-dessus de lui! (**Le P. d'Argentan**).

[Tendresse de Joseph pour Jésus]. — Joseph, sans être effectivement le père de Jésus-Christ, a eu pour lui toute l'affection et toute la tendresse d'un vrai père. Sans se faire honneur de cette qualité de père du Sauveur, il en a laissé la gloire, pour n'en prendre que la peine et les charges; et sans se servir du droit de disposer de Jésus-Christ, qui lui était soumis, il n'a vécu que sous lui, et n'a agi que dépendamment de ses ordres. Lorsque l'Ecriture-Sainte nous parle de l'indifférence ou de la cruauté de certains pères qui oublient leurs enfants, et qui, leur refusant les secours nécessaires, les abandonnent à la miséricorde et à la compassion d'autrui, elle les compare ordinairement à l'autruche, qui laisse ses œufs sur un sable brûlant, et qui a pour ses petits la même dureté que s'ils ne lui appartenaient pas; mais, quand cette même Ecriture veut nous faire connaître la tendresse d'une âme et son empressement à secourir les besoins de son prochain, elle croit ne pouvoir se servir d'une meilleure comparaison que de celle d'un père et d'une mère, à qui rien n'est plus cher que la vie et l'éducation de leurs enfants. Pour eux ils se privent de leur repos et de leurs plaisirs, pour eux ils s'engagent à de pénibles travaux, pour eux ils emploient tout ce qu'ils ont d'esprit et de crédit : tant est grand l'amour qu'ils leur portent. Représentez-vous sous cette idée celui de Joseph pour Jésus-Christ. Encore y trouverez-vous cette différence, que l'amour que les pères et les mères portent à leurs enfants n'a jamais été ni aussi juste ni aussi parfait que celui de notre saint pour le Sauveur. Rien de charnel dans cet amour, tout y est spirituel; rien de médiocre, tout y est grand; la nature et la grâce l'ont formé dans son cœur,

et, ces deux causes conspirant à une même fin et ne regardant qu'un même objet, quel a été l'amour de cet homme souverainement juste ! (*Eloges historiques*).

Joseph dévoué à Jésus]. — Quel attachement S. Joseph n'a-t-il pas eu à la personne du Sauveur ! quelles assistances ne lui a-t-il pas données dans ses besoins ! Ne croyez pas qu'il se soit arrêté à ces vaines tendresses et à ces frivoles admirations dont les pères se font des amusements dans les premières espérances qu'ils conçoivent de leurs enfants. Ne vous le représentez pas dans l'exercice d'une tranquille éducation, observant les progrès d'une raison naissante, et tirant de toutes les actions de ce Fils des conjectures favorables pour l'avenir. Il donne des preuves bien plus solides et plus efficaces de son amour, en des temps et en des occasions difficiles, dans l'exil, dans les persécutions et dans les souffrances. Il ne s'est pas pressé d'accompagner le Fils de Dieu dans le triomphe de sa vie publique. Il n'a pas voulu profiter de sa réputation quand, par des miracles éclatants, il étonnait tous les peuples. Il n'est pas allé recueillir les acclamations de ceux qui le bénissaient, et qui couraient en foule sur son passage, et n'a pas cru devoir se faire honneur de ces prospérités, ni détourner sur le père une partie de la gloire du Fils. Il a laissé au Père éternel cette providence glorieuse, et il s'est acquitté de toutes les fonctions de la Providence laborieuse à l'égard de Jésus-Christ. Il le suit dans ses travaux, il porte avec lui ses premières croix, il prend part à ses humiliations et à ses souffrances. C'est là qu'il lui rend tous les devoirs d'un père généreux, affectionné, fidèle, passionné d'un amour extrême pour son fils. Son amour fut extrême, mais non pas aveugle, comme sont la plupart des affections des pères envers leurs enfants, espèce d'idolâtrie qui se pratique impunément dans le christianisme. On les abandonne à leurs humeurs et à leurs caprices ; on flatte leurs passions naissantes qu'on laisse croître à la faveur d'une prétendue innocence. Une fausse tendresse empêche de corriger et de discerner même leurs défauts ; on rapporte à leur agrandissement et à leur fortune tout ce qu'on fait et tout ce qu'on pense.

C'est ici une des principales prérogatives de S. Joseph : il ne saurait y avoir ni de l'excès ni de l'abus dans son amour pour Jésus-Christ. Quelque étendue qu'il lui donne, il trouve heureusement dans une même personne et son fils et son Dieu. La nature et la grâce, la raison et la religion se trouvent confondues ensemble. L'empressement est pour Joseph une ferveur de piété. Toutes les puissances de son âme se rapportent à Jésus-Christ. Il n'est pas sujet à cette fatale division de cœur qui est inévitable en ce monde, parce qu'il n'a qu'un seul objet et que toutes ses passions sont saintes. S'il craint, c'est pour la personne de Jésus-Christ ; s'il désire, c'est pour ses besoins ; s'il souffre, c'est de douleur de le voir souffrir. Toutes les demandes qu'il lui fait sont des

oraisons et des prières, et tous les devoirs paternels qu'il lui rend sont autant de sacrifices et d'actes d'adoration qu'il fait à ce Fils, qui, tout caché qu'il est sous la forme de serviteur, est pourtant égal à son Père éternel, et qui, tout égal qu'il est à son Père, ne laisse pas de se soumettre et d'obéir à S. Joseph. (**Fléchier**).

[Même sujet]. — S. Joseph aimait en la personne de Jésus-Christ ce qu'il ne pouvait sans péché ne pas aimer; et, exempt de chercher le milieu si difficile de donner au Créateur et à la créature un cœur qui ne devait être que pour celui qui l'a formé, il trouvait dans le seul objet de son amour de quoi satisfaire la nature et la grâce, ses plus douces et ses plus saintes inclinations. Il se réjouissait du bonheur de le voir, il s'affligeait du malheur de ne le voir pas ; il l'aimait présent, ses tendresses et ses services empressés nous le témoignent ; il l'aimait absent, sa douleur et son inquiétude nous en répondent : tendresses et services, douleur et inquiétude, marques indubitables de sa justice. Vous me direz peut-être qu'un père ayant chez soi le Roi des rois, le souverain et le Dieu du monde, il lui était bien doux de répondre par son amour à une si glorieuse adoption. Oui, s'il n'était question que d'en recueillir la gloire et d'en recevoir les avantages; mais ce qui doit nous faire admirer l'éminente justice de S. Joseph est d'apprendre que, pouvant se faire honneur de la qualité de père de Jésus-Christ, il en a laissé tout l'éclat pour n'en prendre que la peine et les charges. (*Eloges historiques*).

[Joseph s'abandonne entièrement à la Providence]. — Quel est l'abandonnement de S. Joseph à la Providence de Dieu, lorsque, après la naissance de Jésus-Christ, il faut qu'il parte promptement, et qu'il se sauve des mains et du glaive du cruel Hérode ! Pourquoi faut-il, mon Dieu, que l'injustice et la violence règnent dans le monde, en un temps où vous commencez à y exercer vos grandes miséricordes ? Ne tenez-vous pas en vos mains les cœurs des rois, pour les tourner selon vos désirs et vos volontés? Ne brisez-vous pas les sceptres et les couronnes, quand il vous plaît de punir l'orgueil de ceux qui les portent? Pourquoi faut-il que celui qui sauve Israël erre au gré d'un tyran, qui le persécute pour l'étouffer dans son berceau? Ne sondons pas les secrets de Dieu ; et dans l'affliction d'une famille qui lui est si chère et si précieuse, apprenons à souffrir sans murmurer, et à porter le poids des tribulations de la vie. Apprenons, à l'exemple de S. Joseph, à obéir aux ordres du Ciel sans raisonnement et sans répugnance. Il n'allégua pas la difficulté d'échapper à la vigilance d'un roi furieux qui craint de perdre sa couronne, et qui croit faire sa sûreté de la ruine de cet Enfant qui lui fait ombrage. Il ne répondit pas que c'était l'exposer à l'injure des étrangers en voulant le sauver des ennemis domestiques ; il ne remontra pas que, dans un danger si pressant et qui semblait inévitable, il fallait suspendre l'humilité pour un temps et faire

éclater la puissance, et qu'il était plus séant à la majesté divine de détruire le persécuteur que de lui céder. Il ne demanda pas que l'ange lui servît de guide pour un chemin si long et si dangereux. Il portait la fortune du monde en portant celui qui devait dire un jour qu'il était la voie, la vérité et la vie.

Quoique S. Joseph comptât des rois pour ses ancêtres, et qu'il descendît de ces souverains que Dieu avait lui-même mis sur le trône, il se vit sans chagrin dans une condition basse et obscure, et ne demanda point à sortir de la voie qui lui avait été marquée. Il supporta patiemment cet ordre rigoureux de la Providence. Il fut, sans murmurer, tributaire de ceux dont, par le droit de sa naissance, il aurait pu prétendre être le maître. La pauvreté ne lui parut pas honteuse, parce que c'était Dieu qui l'avait permise. — Que ne fait-on pas aujourd'hui pour relever sa famille quand elle est tant soit peu déchue ? On se regarde avec pitié, et les autres avec envie. On s'attache servilement à la fortune d'autrui pour réparer les brêches et les ruines de la sienne. On amasse du bien par toutes sortes de voies, pour racheter sa gloire par ses richesses. On cherche à se remettre en honneur par quelque abondance considérable. (**Fléchier**).

[Vie cachée, obscure, vertueuse]. — Comme S. Joseph devait contribuer à la naissance de l'Evangile, il devait s'y préparer par la pratique anticipée des vertus et des conseils évangéliques. Il était convenable qu'il portât la ressemblance d'un Dieu infirme et humilié, dont il devait être regardé comme le gouverneur et le père. Comme il devait servir à cacher le mystère de l'Incarnation jusqu'au temps qu'il fallut le manifester au monde, il fallait qu'il fût caché dans l'obscurité de sa condition, et qu'il devînt lui-même comme un mystère de la Providence. Que j'aime à me le représenter sous un toit rustique et dans une étroite et pauvre maison, loin du bruit et du tumulte du monde, se sanctifiant par le travail, par la retraite et par la prière ? Quel palais renferma jamais une si auguste famille ? Que dans ce sombre et petit lieu il se passa de grandes choses ! C'est là que se traçait le plan d'un monde nouveau, créé dans la justice et dans la sainteté de la vérité. C'est là que commençaient à s'exécuter dans le temps les projets éternels de la miséricorde de Dieu sur les hommes ingrats et coupables. C'est là que se formaient les premiers modèles du culte spirituel et intérieur qui s'allait établir, et que se jetaient les fondements d'un Evangile inconnu, qui devait être porté dans toutes les parties de la terre. C'est là enfin que Jésus-Christ, tout enfant qu'il était, faisait déjà l'office de médiateur et de pontife, comme dans un sanctuaire dédié particulièrement à Dieu. (**Fléchier**).

[La grossesse de Marie]. — S. Joseph n'entra qu'en tremblant dans le ministère de la famille de Jésus-Christ, et il s'en acquitta avec une fidélité

inviolable. Avec quelle circonspection, avec quelle dépendance de Dieu regarda-t-il le mystère que le Saint-Esprit venait d'accomplir en Marie, avant même qu'il en fût instruit ! Voyez comme il se comporte dans une affaire aussi délicate. Il ne s'abandonne pas à ses soupçons ; il ne s'arrête pas aux apparences, de peur de blesser la vérité ; il fait ses réflexions à loisir, et le trouble où il est ne lui fait rien perdre de sa patience. Il ne consulte personne, dans la crainte qu'il a que la charité n'y soit offensée ; il n'accuse pas son épouse ; il ne convenait ni à sa bonté ni à sa justice d'en user ainsi. Il ne lui découvre pas à elle-même le sujet de son inquiétude, de peur que cet éclaircissement ne fît quelque peine à sa pudeur. Il lui semble qu'il lit dans ses yeux et sur son visage des preuves convaincantes de son innocence. Il savait qu'une vierge devait enfanter, et il croit que cette vierge devait être Marie : aimant mieux présumer en elle un miracle que de la soupçonner d'une faute, et croire qu'une vierge fût mère que Marie fût coupable. Mais, au milieu des difficultés que lui opposent la raison et la nature, il en laisse le jugement à Dieu, et souhaite que dans les secrets de sa providence il se trouve quelque voie pour justifier une créature qu'il ne peut regarder que comme innocente. Elle la justifie, cette providence ; le nuage se dissipe, l'ange paraît, Joseph est confirmé dans la vérité, et récompensé de sa foi par la révélation et par la connaissance du mystère où il devait avoir tant de part. (*Le même*).

[Mariage de Joseph et de Marie]. — Le mariage de Joseph et de Marie a été l'ouvrage du ciel même. Ils ont été choisis l'un et l'autre par la sagesse de Dieu, formés l'un pour l'autre par l'ordre de Dieu, unis l'un à l'autre par l'esprit de Dieu ; mêmes conseils, mêmes desseins, même élection de genre de vie, même profession d'intégrité et de continence. Aussi la paix, la justice, la charité ont elles-mêmes formé cette heureuse alliance. La soumission de Marie est volontaire, la domination de Joseph est respectueuse ; elle l'honore comme chef de la famille, il la respecte comme chef du mystère. Leur reconnaissance est mutuelle, et tous leurs intérêts sont saints, parce qu'ils n'ont qu'un objet, qui est Jésus-Christ. Faut-il, sur l'édit d'un superbe empereur, aller faire profession publique de soumission et de servitude, ils vont ensemble confondre leurs noms avec les noms de tout l'univers. Perdent-ils Jésus-Christ, ils mêlent leurs vœux et leurs larmes ; et, comme ils ont une même affection, ils ont une même douleur. Apprennent-ils par les bruits publics les merveilles de sa sagesse, ils demeurent comme immobiles dans leur commune admiration, semblables à ces chérubins qui regardaient le propitiatoire, toujours unis à Jésus-Christ, et ne se séparant jamais l'un de l'autre. (*Le même*).

[Du mariage chrétien]. — Est-ce la coutume des gens du monde de consulter le Seigneur avant de s'engager dans le mariage ! N'est-ce pas plutôt par passion, par ambition et par avarice que l'on prend ce parti ? S'informe-t-on de l'éducation des personnes avec qui on se veut lier ? ou plutôt les premières vues ne sont-elles pas pour le bien, les charges, les dignités ? On pèse attentivement tout ce qui regarde la fortune, et l'on passe légèrement sur les qualités de l'esprit et du cœur. Regarde-t-on à présent le mariage comme un sacrement qui est grand en Jésus-Christ et en son Eglise ? et n'est-ce pas plutôt un trafic que l'on fait de personne à personne, non selon le mérite, mais par rapport au bien ? Tout occupés à se rendre riches, on ne pense point à se rendre saints. Puissiez-vous vous réduire aux règles prescrites par S. Paul, de ne vous marier qu'au Seigneur, de n'avoir en vue que votre sanctification, et de mériter par des intentions si pures la protection de Joseph et celle de sa très-sainte épouse ! (**Anonyme**).

[Même sujet]. — Qui pourrait douter que les saintes lois du mariage n'aient été parfaitement gardées par la très-sainte Vierge et par son époux Joseph ? Le ciel seul présida à cette sainte alliance. Je dis le ciel seul : car il ne faut pas s'imaginer que les passions qui président pour l'ordinaire aux mariages des gens du monde y aient eu la moindre part. Non, l'ambition, qui fait chercher une gloire purement mondaine dans les alliances des grands ; l'avarice, qui recherche les partis les plus avantageux par les richesses ; l'amour sensuel, qui envisage une volupté passagère, ne furent point appelés au conseil où se forma le projet de cet heureux mariage. Encore moins pour l'accomplir vit-on paraître les intrigues qu'on a coutume de mettre ailleurs en usage : les déguisements dont on use pour se cacher l'un à l'autre ses mauvaises qualités, les artifices qu'on emploie pour donner plus de relief aux avantages qu'on possède, au hasard de voir bientôt le chagrin, le dépit, le regret, la haine succéder à une amitié qui, n'étant que l'effet de l'imposture, ne peut manquer de s'éteindre dès que l'expérience a dissipé ce qui imposait. Toutes ces manières doubles furent tout à fait éloignées de cette alliance sainte qui unit Joseph et sa très-sainte épouse. Il faut un époux à Marie : qui le lui donnera, sinon ce même Dieu qui a pour elle une providence toute particulière ; sinon ce Dieu qui l'a choisie pour la Mère de son Fils unique ? Mais quel époux doit-il lui donner, sinon un époux sortable à ses mérites, un époux imitateur de ses éminentes vertus ? (**Le P. Martineau**).

[Même sujet]. — Qu'un mariage est heureux quand l'époux et l'épouse s'animent à servir Dieu, à le louer, à l'aimer par les mêmes sentiments de piété et de vertu ; quand un époux chérit son épouse d'un amour aussi pur que S. Joseph aimait la sainte Vierge, pour sa modestie, pour son innocence,

pour sa pureté ; quand l'un et l'autre essaient, comme Joseph et sa sainte épouse, de marcher dans les voies du Seigneur d'une manière irrépréhensible; qu'ils se consolent dans leurs afflictions, qu'ils ont une même espérance, une même foi, les mêmes désirs, une même règle ; lorsqu'ils conspirent ensemble pour les mêmes actions de piété ! Faut-il prier, ils s'enferment dans le secret, pour attirer la protection de celui qui a promis son secours lorsque deux ou trois seraient assemblés en son nom. Faut-il jeûner ou pratiquer ensemble les devoirs de la religion, on les voit, comme Joseph et sa très-sainte épouse, aller au temple de Jérusalem, solenniser ensemble les fêtes de la religion, et n'avoir qu'un même esprit, un même cœur, dans une même chair. (**Anonyme**).

[Fuite en Egypte]. — Si quelquefois le Seigneur laisse prendre cours à l'iniquité, il lui donne des bornes quand il lui plaît, et la fait servir à ses desseins. L'injustice règne dans le monde avec plus de fureur dans le temps même où le Sauveur vient exercer ses plus grandes miséricordes. Hérode entre en fureur pour ruiner toute l'économie de notre salut en voulant prévenir le temps de la mort de cette adorable victime ; mais, vaine puissance, ordres inutiles des persécuteurs, vos desseins seront renversés. La vigilance de Joseph le juste dérobera à la cruauté d'un roi furieux, qui craint de perdre sa couronne, le Roi d'Israël qu'il veut immoler à son ambition. Joseph, digne ministre d'un si grand emploi, vous ne demandez point à Dieu de faire tomber le feu du ciel sur la tête de cet impie, comme les deux enfants de Zébédée le demandèrent depuis contre les citoyens de Samarie ; vous ne dites point à Dieu que, puisque le cœur des rois était entre ses mains, il tournât le cœur de ce tyran vers un autre objet. Sans sonder les desseins de Dieu, vous obéîtes aux ordres du ciel. Vous ne demandez pas que le Seigneur abrége ou aplanisse les chemins, ni que l'ange vous serve de guide parce que vous portiez entre vos mains le salut de tous les hommes ; mais vous obéissez en silence, prenant plutôt la fuite, comme le seul moyen que Dieu vous avait marqué. — Que faites-vous, esprits forts, lorsque vous raisonnez sur la conduite de Dieu et que vous la censurez? Que de réflexions inutiles se seraient emparées de vos vains esprits ! Votre foi rampante eût été fort scandalisée de voir le Roi du ciel et de la terre réduit à mettre sa vie à couvert de la fureur d'un faible mortel par un moyen si lâche que la fuite. Pleins des mêmes préjugés que la nation juive, vous eussiez demandé : Est-ce donc là celui qui nous doit délivrer du joug des Romains? Les infirmités apparentes du Sauveur auraient dérobé à vos yeux ses invisibles grandeurs. Ne vous seriez-vous pas épuisés en questions, demandant à l'ange quand finirait cet exil, si le roi d'Egypte n'était pas autant à craindre que le roi de Judée. Apprenez, esprits critiques, que la souveraine raison de l'homme consiste à suivre la conduite de Dieu en tout ; apprenez de Joseph à exécuter ponctuellement ses ordres, sans

chercher à satisfaire votre inquiète curiosité. — Que c'est une chose admirable de voir le saint homme Joseph sauvant la vie à son Sauveur, portant tous les trésors du monde entre ses bras, marchant dans les déserts d'Egypte à la faveur de la nuit, quoiqu'il portât la lumière du monde avec lui, sans secours et sans guide ! Alors Joseph, élevant son cœur vers vous, mon Dieu, vous adorait comme le sanctificateur de ces déserts qui devaient un jour être habités par un si grand nombre de vos serviteurs, dont vous étiez le précurseur et le chef. — Nous vous adorons avec votre serviteur Joseph dans cet état de fugitif, Seigneur, persuadés comme lui que tout ce qui paraît de plus fort parmi les hommes n'est que faiblesse devant votre majesté sainte, et que tout ce qui est plus faible est plus fort par votre grâce : *Quod infirmum est* Dei *fortius est hominibus.* (**Anonyme**)

[Le titre de gloire de S. Joseph]. — Le prophète royal, après avoir épuisé son esprit dans les louanges qu'il a données à Dieu, revient enfin, et avoue qu'il n'en faut publier autre chose sinon qu'il est Dieu. Je crois que nous en pouvons user de la sorte lorsque nous parlons du père de l'Homme-Dieu, et que, après en avoir dit toutes les louanges possibles, ces deux mots sont le plus excellent panégyrique : Joseph est père du Verbe incarné. Quelques docteurs sont surpris que le Sauveur n'ait jamais proféré une parole pour louer la très-sainte Vierge ni S. Joseph, quoiqu'il ait fait éloge de son précurseur, de S. Pierre, et même de quelques pécheurs aussitôt qu'ils ont mérité son approbation, et qu'il se soit expliqué avec des sentiments d'estime en faveur des soldats convertis, et des femmes que leur débauche et leur infidélité avaient autrefois rendues très-méprisables. Pourquoi donc n'a-t-on jamais entendu de lui une parole à la gloire des deux personnes du monde les plus considérables, et qu'il aimait le plus tendrement? C'est sans doute parce que, en s'avouant leur fils, leur rendant toute l'obéissance que les pères et les mères peuvent attendre de leurs enfants, et donnant à connaître partout que Marie était sa mère et Joseph son père, il ne pouvait faire pour eux rien de plus obligeant et de plus honorable. (*Le même*).

[Joseph époux de Marie]. — Revenons à ces deux mots : *Joseph, vir Mariæ.* Par une disposition toute particulière de la Providence d'un Dieu infiniment sage, Joseph a été choisi pour époux de la très-sainte Vierge. Que ne devons-nous point conclure de là à l'avantage de ce grand saint ? N'attendez pas que je vous fasse ici valoir l'honneur qu'il eut, aussi bien qu'elle, d'être de la race de David. Il est vrai que l'ange ne l'oublia pas dans les paroles qu'il lui dit en ce songe mystérieux qu'il eut. S'il n'avait ressemblé à la Sainte Vierge que par cet endroit, ce serait pour lui une louange bien faible : car, comme d'une même tige il peut sortir des rejetons bien différents, de même aussi dans une même famille il peut y

avoir des personnes infiniment dissemblables, les unes méprisables par leurs mauvaises, les autres estimables par leurs bonnes qualités. C'est pourquoi, à ce rapport de parenté DIEU ajouta un rapport de vertus, bien plus excellent que le premier, qui n'est qu'un ouvrage de la nature. (**Le P. Martineau**).

[Joseph père de Jésus]. — C'est la souveraine gloire de JÉSUS-CHRIST d'être fils du Père éternel : c'est aussi une gloire comme infinie pour Joseph de passer pour l'unique père de JÉSUS sur la terre, à qui ce DIEU veut obéir et se soumettre en cette qualité. Ainsi, l'on peut dire qu'il y a cette différence entre S. Joseph et les autres saints, que les autres sont grands parce qu'ils obéissent à DIEU, mais que celui-ci l'est parce que DIEU lui obéit et lui est soumis. Car, à votre avis, quel est l'emploi de cet homme incomparable, l'espace de trente ans? Il accomplit dans le temps ce que DIEU a projeté dans l'éternité, et fait de cet emploi l'unique affaire de sa vie. Mais encore que fait-il? Il montre, il cache, il met au jour, il tient dans les ténèbres, la vie et les actions du Sauveur; il leur prescrit leur temps et leur assigne leur place ; il leur marque leur durée, il les assortit de toutes les autres circonstances. Il est comme l'organe du Père éternel pour intimer ses volontés à cet Homme-DIEU, l'interprète fidèle de ses desseins, le premier dépositaire de son pouvoir. Il dit au Sauveur : « Mon Fils, votre Père me commande de vous mener en Egypte » ; et le Sauveur obéit et suit aveuglément où on le mène. « Il faut retourner à Nazareth, DIEU me l'ordonne » ; et il s'y soumet. Joseph expose à ce Verbe incarné les ordres du Ciel, et le Fils de DIEU n'agit et ne se remue qu'à la voix et aux ordres de Joseph. C'est un astre qui donne le le mouvement à son ciel, un rayon qui conduit son soleil, une créature qui dispose de son Créateur à son plaisir. Qu'on n'admire donc plus que DIEU ait obéi à la voix d'un homme dans l'ancienne loi, lorsque Josué fit arrêter le soleil sur le penchant de sa course, puisque voilà le soleil de justice qui, trente ans entiers, obéit à un homme, à un pauvre artisan, lequel en apparence n'a rien au-dessus des hommes du commun, et cela dans une vie cachée et dans un métier bas et pénible. Il obéit à la voix de ce capitaine du peuple d'Israël, mais ce ne fut qu'une fois, afin d'éclairer les victoires de celui qui combattait pour ses intérêts : *Obediente* DEO *voci hominis* : mais ici il le fait, non pas une fois ou deux, mais tous les jours, à toute heure et à tout moment ; non pas pour un peu de temps, comme à Josué, en commandant à l'intelligence qui remuait cet astre de suspendre son cours précipité, mais durant trente années, non-seulement dans les choses éclatantes, comme il fit à l'occasion de ce grand conquérant, mais jusqu'aux moindres choses, jusqu'aux plus menus offices d'une maison, dans lesquels ce DIEU-Homme, qui était le soleil du monde, suit le mouvement et l'impression de cette intelligence visible qui porte le nom de père pour lui commander avec droit et autorité. *Et erat subditus illis*:

voilà, en trois paroles, toute la vie et les actions de ce Verbe incarné, et ce que nous pouvons dire de plus grand et de plus digne de cet Homme-Dieu. Admirable leçon que nous fait ce Sauveur, et, lorsqu'à l'âge de trente ans il commandait à la mer et aux tempêtes, on demandait avec admiration : *Quis est hic*, *quia venti et mare obediunt ei*? qui est cet homme si puissant qui parle avec tant d'autorité, et qui se fait obéir avec un pouvoir si souverain ? Mais ce que nous devons admirer davantage est de le voir obéir lui-même à S. Joseph ; c'est ici que nous pouvons demander : *Quis est hic*? Quel est cet homme, non pas à qui la mer et les tempêtes obéissent, mais à qui le Créateur de l'univers obéit lui-même ? Qui, dis-je, est celui-là à qui Dieu obéit si ponctuellement, non-seulement par la soumission de sa volonté, mais même de son esprit, en quoi les SS. Pères mettent le plus parfait degré d'obéissance ? Car, quoique cet Enfant eût l'âge parfait de la raison et que sa raison fût éclairée d'une lumière immense, néanmoins, comme il ne la voulait faire paraître qu'à proportion que l'âge la développe dans les autres enfants, il a voulu apprendre les premières notions des choses sous la discipline de ce maître, et être éclairé de cet astre, lui qui était venu pour éclairer tous les hommes. Quelle lumière ne fallait-il pas que Joseph eût reçue du Ciel, pour être l'instructeur de ce Maître de l'univers? Ce saint homme recevait de celui qu'il conduisait les lumières nécessaires à la hauteur de son ministère. (**Houdry**, *Sermons*).

[Joseph honoré de Jésus et de Marie]. — Qui fera difficulté d'honorer celui qu'une autorité légitime a élevé au-dessus de la Reine des anges et des hommes, et au-dessus du Roi des siècles, seul immortel, et à qui tout honneur et toute gloire appartient? Dans les respects que le Sauveur et sa très-sainte Mère ont rendus à notre saint s'est parfaitement accompli le songe mystérieux de l'ancien patriarche qui porte le même nom sur le trône d'Egypte. Un soleil et une lune bien plus excellents que l'astre qui nous éclaire pendant le jour, et que l'astre qui nous éclaire pendant la nuit, l'ont véritablement révéré. Serait-il juste que nous lui refusassions nos hommages, nous qui ne sommes que des vers de terre? Il est vrai que ce n'est que dans ces derniers temps qu'a été établie la fête de S. Joseph que nous célébrons aujourd'hui en son honneur. Il fallait que l'Eglise en usât ainsi, de peur que, par un culte trop public, elle ne semblât autoriser l'erreur des hérétiques, qui, donnant à notre saint trop de part dans la naissance de Jésus-Christ, ôtaient au Sauveur la gloire d'être né d'une vierge, et à sa très-sainte Mère celle de l'avoir enfanté sans perdre sa virginité. Mais, depuis que cette hérésie si injurieuse à la Mère et au Fils a été détruite, l'Eglise n'a plus cru devoir user des mêmes ménagements; en son honneur on a érigé des temples, on a dressé des autels, on a offert des sacrifices, on a consacré des jours de fête au Dieu vivant; le nom de Joseph a été invoqué par toute la terre, et la piété des fidèles le joint

presque toujours à celui des personnes sacrées avec lesquelles il a lui-même des liaisons si étroites. (**Le P. Martineau**).

[Confiance en Joseph]. — Au reste, il ne faut pas que nos respects envers S. Joseph soient seulement l'effet de l'estime que mérite sa grandeur: il faut aussi qu'ils soient animés d'une véritable confiance en lui. Nous trouverons dans sa grandeur de quoi l'estimer, et il y trouve de quoi nous faire du bien. Père, en quelque sorte, de celui qui est la source de toutes les grâces, époux de celle qui en est le canal, pourra-t-il manquer d'en faire passer quelques-unes jusqu'à nous, si nous nous adressons à lui? *Ite ad Joseph*, disait-on autrefois en parlant du patriarche que Dieu conduisit, par la perfidie de ses fréres, à l'administration d'un florissant royaume. Je vous adresse les mêmes paroles: recourez à notre saint, *Ite ad Joseph*. Votre confiance en lui ne sera confondue par aucun refus. — J'ai pour garants de ce que j'avance deux des plus grandes lumières de l'Eglise. L'une est l'Ange de l'Ecole: écoutez ce grand homme dont les paroles sont autant d'oracles. « Il a été donné à quelques saints, dit-il, de pouvoir nous secourir en de certaines occasions particulières; mais S. Joseph a cet avantage, qu'il peut nous secourir en toutes sortes d'occasions. » L'autre est l'incomparable Thérèse, qui, dans un sexe faible et peu éclairé, a eu le courage des martyrs et la lumière des docteurs. Elle nous assure, dans cent endroits de ses écrits, qu'elle n'a jamais rien demandé à Dieu par l'intercession de notre saint qu'elle ne l'ait obtenu. Elle conjure les fidèles de se mettre en état de l'éprouver à leur tour; elle les exhorte, elle les presse d'une manière également vive et tendre de ne pas rendre inutiles, par leur négligence, les ressources que la miséricorde a mises en lui pour tous les hommes. A ces témoignages si authentiques, et de personnes si éclairées dans les choses spirituelles, qui pourra manquer de confiance aux mérites et à l'intercesion de ce saint homme: ou qui pourra douter que, l'invoquant dans toutes ses nécessités, il manquera à le protéger et à lui obtenir de Dieu toutes les grâces de son état? (*Le même*).

[Amour de Marie pour S. Joseph]. — Si nous considérons l'affection que la très-sainte Vierge portait à S. Joseph, qui peut douter qu'elle ne fût la plus ardente, comme elle était la plus pure et la plus juste qui fut jamais? Cette affection étant commandée de Dieu même, on doit présumer qu'elle a accompli ce commandement aussi bien que tous les autres, et même plus parfaitement que toutes les femmes du monde. Oui certes, quand elle ne l'aurait pas eue, cette affection, par devoir et par inclination, elle l'aurait eue par reconnaissance, puisqu'elle lui était redevable, pour un seul article, de l'honneur et de la vie: car S. Joseph, la voyant enceinte sans qu'il y eût en rien contribué, et ne sachant pas encore ce grand mystère, bien loin de donner place à la défiance ou de déférer son

épouse aux juges pour être lapidée par le peuple, selon la loi portée contre les adultères; sans s'en alarmer ni la soupçonner d'un si grand crime, ni s'arrêter aux sentiments tumultueux qui pouvaient naître dans son esprit sur un sujet si délicat; mais d'ailleurs ne sachant quel parti prendre dans cette irrésolution de son cœur, il pensa seulement à se retirer. Ce qui a fait dire à l'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu : *Magis credebat castitati ejus quàm utero ejus*; *plus gratiæ quàm naturæ conceptionem manifestè videbat*; *possibilius esse credebat mulierem sine viro posse concipere quàm Mariam posse peccare.* Quoique d'abord ses sentiments fussent si confus qu'il ne pût pas bien les démêler, néanmoins, sans chercher d'éclaircissement sur une chose qui lui était si importante, et avant même que l'ange lui eût rassuré l'esprit sur ce point et dissipé le trouble qui l'embarrassait, il se fia plutôt à la vertu de son épouse qu'à ses propres yeux. Il estimait que c'était plutôt un ouvrage de la grâce que de la nature; et, ne pouvant soupçonner celle dont il connaissait parfaitement l'innocence, il jugea qu'il était plus probable qu'une vierge pût enfanter que sa sainte épouse pût être criminelle. Sans doute ce n'était pas une petite obligation qu'elle avait à ce grand saint; outre tous les devoirs et les services qu'il rendait à son Fils, qui étaient autant d'obligations qu'elle mettait sur son compte, et dont elle tâchait de s'acquitter envers lui, par reconnaissance aussi bien que par l'affection qu'elle lui devait. — Or, quel bonheur a ce grand saint d'être, après Dieu, le premier objet des tendres affections de Marie ! Car si d'être seulement regardé de bon œil de cette Reine des anges est un avantage si grand qu'il pourrait être envié de tout le paradis, que sera-ce donc du bonheur de S. Joseph, pour qui la très-sainte Vierge a eu l'amitié la plus juste et la plus sainte, comme pour son époux, laquelle a dû par conséquent être la plus grande, puisque nous voyons que Dieu, en instituant le premier mariage, commanda à ces premiers époux de quitter père et mère pour ne faire plus qu'une même chose. Jugez donc, sur ce pied-là, des avantages que S. Joseph a reçus. Car quels biens une épouse toute-puissante ne procurerait-elle point à son époux qu'elle aimerait uniquement? Ne serait-elle pas obligée, par son propre intérêt aussi bien que par son affection, de lui procurer tous les honneurs et toutes les grâces dont elle serait la maîtresse, puisque l'élévation de l'un fait la grandeur de l'autre, et que tous les avantages dont un époux est possesseur font également la gloire de son épouse? De manière que, quand S. Joseph ne serait pas grand devant Dieu de son chef et par ses propres mérites, il le serait en considération de celle qui donne un caractère de grandeur incomparable à tout ce qui lui appartient. (*Le même*).

[Joseph participe aux souffrances du Sauveur]. — Jésus-Christ devait, dans son enfance même, condamner nos attachements profanes aux biens visibles,

en embrassant les maux qui leur sont opposés. Il fallait, pour cela, qu'il naquit dans le sein de la pauvreté, pour ainsi dire ; qu'il fût persécuté presque aussitôt qu'il aurait vu le jour ; qu'il allât dans un fâcheux exil, pour se mettre à couvert des artifices et de la violence d'un prince qu'une ambition aussi cruelle que bizarre portait à sacrifier tout à une jalousie d'Etat, et à une envie insatiable de régner ; qu'il vécût dans un état obscur, inconnu et méprisé de ceux qui devaient le connaître. Or, Joseph devait avoir part à toutes ces peines : *Ad hæc omnia Spiritus-Sanctus Josephum pignoravit.* Destiné de toute éternité à être en quelque sorte le père d'un Dieu devenu pauvre, il a fallu qu'il fût pauvre aussi toute sa vie, et qu'il vécût jusqu'à la mort dans l'obscurité d'une boutique et d'un métier également vil et pénible. Puis-je le dire, tout aimable Sauveur? les titres que les prophètes vous ont donnés et que vous avez portés sur la terre pour notre salut, les titres, dis-je, d'opprobre du peuple, de ver de terre, de fils d'un artisan, vous les avez achetés sans doute à vos propres dépens ; mais aussi ils ont coûté beaucoup à Joseph. Vous les avez trouvés dans sa pauvreté, dans ses humiliations, dans ses travaux : il vous y a conduit sans se rebuter jamais. C'est à ce prix qu'il a eu la gloire de passer pour votre père. Quelle plus grande preuve pouvons-nous avoir de sa fidélité à remplir les devoirs attachés au ministère dont votre providence l'avait chargé ? *Fidelis servus quem constituit Dominus super familiam suam.* (**Le P. Martineau**).

[Soumission et fidélité de Joseph]. — S. Joseph a marqué sa fidélité non-seulement en se soumettant aux ordres de Dieu, mais en les exécutant par une obéissance prompte, aveugle, entière et constante. Il fallait, en effet, un homme de ce caractère, sur la fidélité duquel Dieu pût se reposer, pour faire réussir ce grand dessein où il s'agissait d'abord de sauver la vie à ce Verbe incarné, et de le soustraire à la haine et à la fureur d'un tyran animé à sa perte par un intérêt d'Etat le plus capable de lui faire tout sacrifier à son ambition, et qui, de crainte qu'il ne lui échappât, avait déjà résolu de l'enveloper dans le massacre de tous les enfants du pays. D'où il est facile de concevoir que jamais il n'eut besoin d'une soumission plus parfaite et plus fidèle que dans ce danger si pressant et dans une occasion si imprévue. Examinez-en bien, je vous prie, toutes les circonstances, et jugez de sa fidélité, non-seulement par le prix et l'importance de ce service, mais par l'affection de son cœur, par la générosité de sa résolution, et par les difficultés que son esprit lui représenta d'abord, et qui s'accrurent ensuite dans l'exécution. L'ange lui intime l'ordre du Père éternel de s'enfuir promptement en Egypte, de prendre cet enfant et d'y conduire aussi la mère. Il faut partir dès ce moment, car il n'y a point de temps à perdre ; il faut partir de nuit, et entreprendre un long voyage, sans commodité, sans secours, dans l'indigence, dans la nécessité de tout. Cela demandait sans doute un courage intré-

pide et une fidélité à l'épreuve, pour obéir sans réplique et sans instance. Joseph ne s'informe ni du terme de ce voyage en particulier, ni de la route qu'il doit tenir ; il ne délibère point sur un ordre si précis, de crainte de surprise ou d'illusion dans l'apparition d'un ange qui lui avait parlé dans son sommeil ; il ne s'arrête pas, par une précaution trop pointilleuse, à raisonner sur la contradiction apparente des différents messages que cet ange lui avait faits, dans l'un desquels il l'avait assuré que cet enfant sauverait son peuple, et dans l'autre il lui ordonnait de sauver cet enfant lui-même. Ensuite, sur le point de quitter son logis, combien de difficultés capables d'arrêter un serviteur moins fidèle, s'il eût consulté sur l'ordre et sur les moyens de ce voyage ? Où loger ? où trouver de quoi vivre ? comment pourvoir aux besoins de la mère et de l'enfant, sans avoir le temps d'y penser ? Tout cela cependant ne peut faire différer d'un moment ce cœur parfaitement soumis à Dieu. Durant le voyage, quoiqu'il se reposât sur la protection et sous la conduite du ciel, cependant, comme il semblait que Dieu se confiât de tout à sa fidélité, quelles alarmes et quelle crainte que la vigilance de ses ennemis ne prévînt la sienne ! quelle inquiétude ne pouvait pas naître sur l'incertitude du temps qu'il devait demeurer en Egypte, et qu'on ne lui avait point marqué : *Esto ibi usquedùm dicam tibi*? Quelle conduite devait-il tenir dans un pays étranger, idolâtre et si zélé pour le culte de ses fausses divinités? Quel accueil pouvait-il espérer de ce peuple dont il ne suivait point la religion? Quel moyen même de sauver cet enfant, dans un lieu où, pour un persécuteur qu'il fuyait, il devait craindre d'en trouver autant que de personnes avec lesquelles il avait à traiter ? — A tout cela joignez les fatigues de ce voyage, sans nulle commodité pour les adoucir ; la peine de porter cet enfant, de trouver de quoi subsister. Je veux que son amour lui fasse compter pour rien tout ce qui regarde son propre soulagement ; mais de voir souffrir ceux qui lui sont plus chers que sa propre vie, et qu'il engage à le suivre sur l'assurance qu'il leur donne que c'est l'ordre de Dieu, vous m'avouerez que jamais fidélité ne fut mise à une plus rude épreuve, que jamais il n'y eut obéissance plus soumise, ni exercée par de plus fâcheux commandements ; et enfin que jamais personne n'a donné aux hommes un plus rare ni un plus parfait exemple de la soumission que l'on doit à Dieu. (**Houdry**).

[Humilité de S. Joseph]. — Mais ce qui rend aujourd'hui si recommandable la fidélité de S. Joseph est d'avoir sacrifié sa gloire même pour le service de son Dieu, d'avoir eu pour principal emploi de cacher, pour le temps de sa vie, l'éclat de ce Messie, et de n'y avoir eu nulle part. Quand le Sauveur commença à instruire les peuples et à leur enseigner sa doctrine toute céleste, on demandait si ce n'était pas le fils de Joseph, et où le fils d'un artisan pouvait avoir puisé tant de science et de lumières. Quand ses miracles commencèrent à le faire connaître et qu'on

le soupçonna d'être le Messie qu'on attendait, on crut en être suffisamment désabusé en disant qu'on savait d'où il était, et que l'on connaissait sa famille et son père. Pendant trente ans qu'il demeura dans la maison de Joseph, il y était plus caché et plus inconnu, par la bassesse de l'emploi et par l'obscurité de celui dont il passait pour être le fils, que s'il eût été dans le fond d'un désert. Bien loin donc que Joseph se fasse honneur de ce Messie, il ne sert qu'à tenir les esprits en suspens sur la qualité de celui qu'on savait lui appartenir, et nous ne voyons pas dans l'Evangile qu'il ait eu part à ses miracles, ni que les applaudissements qu'on a souvent donnés au fils aient rendu plus considérable celui de qui on croyait qu'il eût reçu la vie. C'est même le sentiment commun des docteurs qu'il est mort sitôt que le Sauveur a commencé à faire bruit dans le monde : comme si Joseph n'y eût été que pour le cacher par sa propre bassesse, que son ministère fût achevé sitôt que ce Dieu-Homme commença à paraître, et qu'il n'eût dû avoir nulle part à la gloire de ses actions, mais seulement à l'obscurité de sa vie cachée et à ses profonds anéantissements. C'est là le comble et comme le triomphe de la fidélité de Joseph. Il servit Dieu pour Dieu même ; et la vertu, qui ordinairement est ornée de quelque rayon de gloire dès ce monde même, fut en lui dénuée de ce peu d'éclat, pour être d'autant plus brillante dans le ciel. (*Le même*).

[Même sujet]. — Comme S. Bernard enseigne que l'humilité de la très-sainte Vierge l'a élevée à la dignité de Mère de Dieu, on peut dire aussi, avec un savant docteur, que cette même vertu a élevé S. Joseph à la dignité d'époux de cette sainte Vierge, parce qu'il était raisonnable de marier la plus humble des vierges avec le plus humble des hommes. Pour vous persuader que S. Joseph a fait profession toute sa vie d'une profonde humilité, pesez, je vous prie, que ce saint homme découvrait parfaitement les grâces dont Dieu l'avait comblé, et qu'il ne pouvait ignorer le haut degré où il se voyait élevé, ni s'empêcher de dire, avec des sentiments pleins de reconnaissance, les paroles de sa chère épouse : *Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses.* Quoiqu'il ne regardât l'avantage d'avoir tant d'illustres aïeux que comme un engagement où la nature nous met d'augmenter l'éclat de leur nom par un mérite personnel, il ne laissait pas d'être fort persuadé de son droit, par lequel il se trouvait légitime successeur de David. Il se reconnaissait l'homme du monde le plus heureusement marié : il recevait les services du Verbe incarné, devant qui les séraphins s'humilient jusqu'au néant. Il était le chef de la famille la plus considérable et la plus auguste qui fut jamais. Il s'était déjà acquitté très-dignement de plusieurs emplois beaucoup plus importants que ceux que Dieu avait confiés aux anciens patriarches et aux prophètes. D'ailleurs, les Pères nous enseignent, et l'expérience nous fait voir, qu'il n'est rien de si rare ni de si extraordinaire que de

voir une personne placée dans une haute élévation rester au-dessus des surprises presque inévitables de l'orgueil, conserver toujours des sentiments très-bas d'elle-même, et rechercher autant qu'il lui est possible la pratique des actions les plus humiliantes. Et parce qu'il est impossible de trouver un homme sur la terre qui ait reçu des honneurs plus solides et plus grands que S. Joseph, il faut aussi avouer que l'amour extrême qu'il a eu toute sa vie pour l'humilité l'a rendu digne de l'admiration des hommes et des anges. Car être humble sans mérite, c'est une nécessité ; être humble avec quelque mérite, c'est une vertu ; mais être humble avec les prérogatives et la gloire de S. Joseph, c'est un prodige qui l'élève au-dessus de sa propre élévation. (**Le P. Vertamon,** *Octave de S. Joseph*).



SAINT JEAN-BAPTISTE.

AVERTISSEMENT.

On ne peut manquer de matière pour le panégyrique du grand S. Jean-Baptiste, *puisque le témoignage qu'il a rendu au Fils de* Dieu, *et le témoignage réciproque que le Sauveur a rendu de son mérite, joint à ce que le Saint-Esprit en dit en divers endroits de l'Evangile, a fourni aux SS. Pères de quoi faire tant de sermons, d'homélies et de commentaires. D'ailleurs, il y a tant de livres de piété qui en parlent, que la peine d'un prédicateur ne peut être que dans le choix des choses qui doivent entrer dans l'éloge de ce glorieux précurseur.*

Il faut seulement remarquer que, comme l'Eglise célèbre deux différentes fêtes à l'honneur de ce grand saint, le jour de sa naissance, *et celui qu'on appelle vulgairement la* Décollation de S. Jean *nous joindrons ici ces deux fêtes, qu'on n'a guère coutume de séparer quand on fait le panégyrique de cet illustre saint ; et nous y ajouterons ce qu'il a fait et les vertus qu'il a pratiquées durant sa vie, et dans l'intervalle qui est entre sa naissance et sa mort* : *ce qui nous donnera lieu de parler de son ministère et de sa fonction de précurseur du Messie, de sa pénitence, de sa prédication, de ses vertus, de la fin de sa mission, et de tout ce qui l'a rendu grand devant* Dieu *et devant les hommes.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Fuit homo missus à* Deo, *cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.* (Joan. I).

C'est le vrai caractère du glorieux précurseur S. Jean, dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Un homme suscité de Dieu pour servir de témoin à celui qui, comme Fils de Dieu, était la lumière increée ; un homme dont la mission fut autorisée par la plus éclatante preuve de la vérité, qui est son éminente sainteté : et tout cela pour rendre témoignagne à Jésus-Christ : voilà à quoi se réduisent les hautes idées que l'Evangile nous en donne. Il n'était pas la lumière : *Non erat ille lux ;* mais il était le témoin de celui qui est la lumière même ; de cet Homme-Dieu à qui seul il appartenait de pouvoir dire, absolument et sans condition : *Ego sum lux mundi.* C'est pour attester la vérité de cette parole du Sauveur que Jean-Baptiste est venu : et voilà l'abrégé de son éloge. — Témoignage de Jean-Baptiste en faveur de Jésus-Christ ; témoignage de Jésus-Christ en faveur de Jean-Baptiste.

Première partie. — Ce divin précurseur a eu toutes les qualités d'un parfait témoin. — 1°. Témoin fidèle et désintéressé ; car on voulut le reconnaître pour Messie, mais il protesta hautement qu il ne l'était point. — 2°. Témoin instruit et pleinement éclairé ; car tout ce que nous savons de Jésus-Christ, et tout ce que nous en devons savoir, c'est Jean-Baptiste qui nous l'a enseigné le premier, par les différents témoignages qu'il a rendus à ce Dieu Sauveur. — 3° Témoin sûr et irréprochable : car c'était un saint, réputé saint par les Juifs mêmes. — 4°. Témoin zélé et ardent : car avec quel zèle parlait-il aux Juifs, leur reprochant leur incrédulité et les appelant race de vipères ! *Il est venu avec l'esprit d'Elie* (Luc. I). — 5°. Témoin constant et ferme : car, depuis l'instant de sa sanctification jusqu'à sa mort, il n'a point cessé de remplir son ministère. Mourir, comme il est mort, pour la justice, c'était mourir en témoin de Jésus-Christ. Rendons nous-mêmes témoignage à Jésus-Christ par l'observation de sa loi, et soyons des témoins fidèles, zélés, irréprochables et constants.

Seconde partie. — Témoignage de Jésus-Christ en faveur de Jean-Baptiste. Le Sauveur du monde, pour honorer son précurseur, a rendu témoignage — 1°. A la grandeur de sa personne : *Je vous le dis en vérité,*

parmi les enfants des hommes il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste. — 2° A la dignité de son ministère : *Je vous déclare que Jean est encore plus que prophète; car c'est de lui qu'il est écrit : Voici mon ange que j'envoie devant vous pour vous préparer la voie.* — 3°. A l'excellence de sa prédication : car toute l'excellence de la prédication consiste à éclairer et à toucher : or, selon le témoignage de JÉSUS-CHRIST, Jean-Baptiste était *le flambeau luisant et ardent.* — 4°. A l'efficace de son baptême ; car le Fils de DIEU voulut lui-même le recevoir. — 5°. A la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence : *Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? un roseau que le vent agite ? un homme vêtu mollement?* (Matth. II). Ainsi parlait le Sauveur du monde, pour faire connaître la constance de Jean et sa vie austère et mortifiée. — Tâchons, par la sainteté de nos mœurs, de mériter que JÉSUS nous reconnaisse un jour devant son Père, et craignons au contraire qu'il ne rende témoignage contre nous par l'opposition qui se rencontrera entre notre conduite et celle de S. Jean. (*Dessein de Bourdaloue.*)

—

II. — *Quis, putas, puer iste erit? etenim manus Domini erat cum illo.* (Luc. I, 66). — Il n'y a que DIEU seul qui puisse satisfaire à cette demande. Le Père éternel répond par Malachie que ce sera son ange, qu'il enverra devant la face de son Fils : *Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam.* Le Fils répond qu'il sera plus que prophète, et le plus grand de tous les enfants des hommes : *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne-Baptistâ.* Le Saint-Esprit, parlant par l'organe des prophètes, assure qu'il sera la voix de celui qui crie dans le désert : « La voix du Seigneur en sa puissance, la voix de DIEU en sa magnificence, la voix de celui qui brise les cèdres du Liban : *Vox Domini confringentis cedros.* (Ps. XXVIII). — Comme si tout cela n'était pas capable d'exprimer les hautes pensées et les grands desseins de DIEU sur cet enfant, voici un ange, envoyé de la part de la très-sainte TRINITÉ, qui paraît sur la terre pour dire à son père Zacharie que cet enfant sera grand, et même grand aux yeux de Dieu : *Erit enim magnus coràm Domino.* Nous n'avons donc qu'à écouter : le panégyrique de S. Jean est déjà fait; toutes les louanges qu'on lui peut donner sont renfermées dans ces trois paroles. *Magnus coràm Domino.* C'est-à-dire qu'il est grand au jugement de celui devant qui tout le monde n'est qu'un atôme, et tous les hommes des néants animés; qu'il est grand et parfait aux yeux de celui devant qui les défauts des plus pures créatures ne peuvent être cachés. Je pourrais dire que cet enfant sera grand à cause des rapports admirables qu'il aura avec les personnes divines, puisqu'il sera l'ange du Père, le précurseur du Fils, le paranymphe du Saint-Esprit ; qu'il sera grand puisqu'il sera le terme de l'ancienne loi, le commencement de la nouvelle; qu'il sera grand puisqu'il surpassera tous les patriarches et les prophètes. Mais, sans m'arrêter à

tout ce que je viens de dire, pour parler de sa grandeur avec ordre je dis :

1°. Que S. Jean a été grand dans sa première sanctification.

2°. Qu'il a été grand dans sa mission et dans ses emplois.

3°. Qu'il a été grand dans toutes les actions de sa vie.



—

III. — *Quis, putas, puer iste erit?* (Luc. I). Ne serait-ce point assez, pour satisfaire à la demande de notre Evangile sur la grandeur de cet enfant dont nous célébrons aujourd'hui la naissance, de répondre, avec l'ange qui en apporte la nouvelle, qu'il sera grand, non-seulement devant les hommes, qui se trompent le plus ordinairement lorsqu'ils pèsent le mérite avec les fausses balances de leur jugement, mais qu'il sera grand devant Dieu même, dont l'estime est la juste règle de tout ce qui est véritablement grand : *Erit magnus coràm Domino?* Car, si tout ce qu'il y a dans le monde ne tient aucun rang devant lui, et si tout ce qui fait l'objet de nos admirations disparaît et s'efface sitôt qu'on en fait quelque comparaison, ne faut-il pas être quelque chose de bien élevé pour conserver ce titre de grand devant Dieu, auprès de qui toutes les nations de la terre sont comme si elles n'étaient point? *Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coràm Domino.* (Isaïæ XL). Pour moi, je crois que, pour vous en donner une juste idée, je ne puis mieux faire que de m'arrêter à l'ordre que la sagesse de Dieu garde en toutes choses, mais particulièrement dans l'élévation des hommes, qui est de proportionner ses grâces et ses faveurs à la grandeur des charges auxquelles il les destine. D'où il suit qu'une personne est grande dès que Dieu la destine à quelque chose de grand : de sorte que, si je vous fais voir que S. Jean s'est parfaitement acquitté du plus noble et du plus glorieux emploi qui fut jamais, savoir d'être le précurseur du Fils de Dieu, ce sera, je m'assure, le plus grand de tous les éloges et la plus juste mesure de sa grandeur, aussi bien que le caractère le plus parfait qui le distingue des autres saints.

Pour le faire donc avec quelque méthode, je remarque qu'on peut faire connaître une chose par avance, et en ce sens lui servir de précurseur, en trois manières : — La première, en l'ébauchant, comme un essai ou comme un crayon, qui représente celui qui est la sainteté même ; et de cette manière S. Jean a dû avoir une éminente sainteté, qui le distinguât du reste des hommes : première source de grandeur qui relève ce glorieux ministère de précurseur. — En second lieu, comme ce ministère consistait à annoncer le Messie et à lui préparer les voies, il fallait que Jean eût une autorité tout à fait surprenante sur les esprits, pour leur faire connaître, en cette qualité, celui qui paraissait dans le dernier abaissement : autre source de grandeur, d'être dans une telle estime et d'avoir un tel crédit, que son témoignage ait fait une preuve incontestable de la

divinité de ce Messie et de la vérité de sa mission. — Comme précurseur, enfin, de celui que le peuple juif attendait depuis tant de siècles, il l'a montré, déclaré, et en quelque manière proclamé, comme ferait un héraut qui marche devant lui, et qui crie à haute voix que c'est celui-là, et non tout autre qui eût voulu usurper la qualité de messie et de libérateur de son peuple : *Vox clamantis in deserto*: troisième et dernière source de grandeur : parce que, pour cela, il fallait qu'il eût une fidélité merveilleuse, afin de ne se rien réserver de la gloire qu'il procurait à son maître. — Ainsi, S. Jean est grand devant Dieu, par rapport à la dignité et à l'emploi de précurseur du Sauveur, parce que, pour s'acquitter dignement de cette éclatante fonction, Dieu lui a communiqué les trois choses qui étaient nécessaires, et qui en même temps sont les plus capables de rendre un homme véritablement grand :

1°. Une sainteté éminente et distinguée.

2°. Une autorité reconnue et fondée sur la grande opinion de son mérite.

3°. Une fidélité à l'épreuve, pour remplir tous les devoirs de cet illustre emploi. — C'est là tout le sujet de son éloge.

—

IV. — *Erit magnus coràm Domino* (Luc. I). Le Sage nous avertit de ne louer personne avant sa mort ; et il est bien remarquable que la vanité des hommes, qui a cherché partout des sujets de gloire, ne s'est jamais vantée du jour de la naissance. L'Eglise même, qui solennise la gloire des saints, ne célèbre pas le jour de leur nativité, mais seulement celui de leur mort, qu'elle appelle le jour de leur naissance parce qu'il les fait naître à l'immortalité de la gloire. D'où vient donc que l'Eglise change aujourd'hui cette loi en faveur de S. Jean-Baptiste, qu'elle fait de sa naissance une fête, et qu'elle célèbre ce premier moment de sa vie avec tant de joie, de pompe et de solennité ? L'ange qui prédit sa naissance à son père Zacharie en rend par avance la raison, quand il dit qu'il sera grand devant le Seigneur, non-seulement dans la suite de sa vie, mais encore dans ce premier moment où tous les autres enfants sont petits, faibles et imparfaits. La véritable grandeur des hommes, et qui les rend considérables devant Dieu, se prend principalement de trois chefs : — *Premièrement*, de la grâce qu'ils reçoivent de sa main ; *Secondement*, des vertus qu'ils pratiquent par le mouvement de son esprit ; *Troisièmement*, des emplois qu'ils exercent pour sa gloire. — C'est de ces trois sources que nous pouvons aujourd'hui tirer la grandeur de S. Jean. Ce sont comme trois lumières qui, avant de s'être répandues dans les divers temps de sa vie, se sont réunies dans son berceau pour le couronner de gloire.

1°. — Il est grand, à raison de la grâce abondante qu'il reçoit.

2°. — Il est grand, par les excellentes vertus qu'il pratique.

3°. — Il est grand, par les glorieux emplois qu'il exerce, soit avant qu'il paraisse au jour, soit dans le moment de sa naissance, soit enfin dans la suite de sa vie, que nous pouvons regarder par avance dans ce moment.

Voilà les trois différentes grandeurs qui sont les trois avantages de S. Jean et le sujet de ce discours. (*Biroat*).

—

V. — *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne-Baptistâ* (Matth. II). Il faut avouer qu'entre tous les saints que l'Eglise honore il n'y en a pas un en qui Jésus-Christ se soit plus heureusement exprimé qu'en S. Jean-Baptiste puisqu'il est, comme le Verbe incarné, un admirable composé où les contraires s'accordent et terminent heureusement leurs différends. Car le Fils de Dieu unit en sa personne le ciel avec la terre, le temps avec l'éternité, le Verbe avec la chair, et, pour le dire en un mot, l'humanité avec la Divinité : et Jean-Baptiste, comme la fidèle copie d'un si excellent original, unit en lui — 1°. L'innocence avec la pénitence ; — 2°. La grandeur avec l'humilité ; — 3°. Ce qui est presque inconcevable, la jouissance avec la privation. (*Senault*).

—

VI. — *Erit magnus coràm Domino* (Luc. II). — On pourrait remarquer trois sortes de grandeurs en S. Jean : l'une d'office, l'autre de faveur, et la troisième de mérite.

La première est fondée sur l'office qu'il a eu de précurseur et de témoin de Notre-Seigneur qui est un emploi de prophète, et de plus que prophète, ayant à montrer le Sauveur au doigt et présent en personne, les anciens prophètes ne l'ayant montré que de loin.

La seconde, qui vient de faveur, n'est pas moins considérable. Car, si la loi fondamentale du royaume de Jésus-Christ est, comme il l'a dit lui-même, que *qui s'humilie sera exalté*, le Roi de tous les siècles pouvait-il plus légitimement favoriser un autre que celui qui s'était estimé indigne de lui rendre les plus vils services ?

La troisième vient du mérite, et cette grandeur est plus illustre que celle de l'emploi et de la faveur. Il est vrai qu'il n'y a point de mérite sans la grâce prévenante, et que la grâce dont le saint précurseur a été pourvu, à raison de son emploi, ayant été très-abondante, et ce saint homme ayant fait valoir tous les moyens de mériter, il s'ensuit qu'il a été grand en mérite. Nous pouvons donc avancer, sans crainte d'être contredits, que S. Jean a été grand devant Dieu de ces trois sortes de grandeur, et que c'est ce qui l'a élevé à un si haut état de sainteté.

VII. — *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne-Baptistâ* (Matth. II). Ces paroles, que Notre-Seigneur a dites en faveur de S. Jean, sont vraies à la lettre. Après ce témoignage rendu avec une espèce de serment, il faut que toutes nos conjectures et nos opinions particulières s'arrêtent. Ce n'est ni une bouche flatteuse et vénale, ni un homme sujet à l'illusion et à l'erreur, qui parle ; c'est DIEU même, qui, daignant louer ce qui est digne de louange, donne aux grandes et sublimes vertus le rang extraordinaire de distinction et de préférence qu'elles méritent. Mais, s'il nous est défendu de douter de la vérité de ce témoignage, il ne l'est pas d'en rechercher les raisons, et voici celles que j'ai trouvées dans l'Evangile même.

1°. — De tous les enfants des femmes, nul n'a soutenu les avantages de la naissance ni la sainteté de sa vie par de plus grandes austérités, que Jean-Baptiste.

2°. — De tous les enfants des femmes, nul ne s'est élevé au-dessus des épreuves et des peines de son ministère, par de plus grandes vertus que Jean-Baptiste.

Disons-le donc hardiment, après le Sauveur : *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne-Baptistâ.* En effet, où trouverons-nous, parmi les enfants des femmes, un homme qui, avec une plus grande innocence, se soit condamné à de plus grandes mortifications? Où trouverons-nous, parmi les enfants des femmes, un homme, qui dans de plus délicates tentations, ait eu plus d'humilité et de zèle?

—

VIII. — *Præibit ante faciem Domini parare vias ejus* (Luc. I). Toutes les voies du salut peuvent se réduire à deux : l'innocence, la pénitence. Le Sauveur les a embrassées l'une et l'autre, puisqu'il a été sans péché, et qu'il a néanmoins porté la peine de tous les péchés. J'ai donc à montrer que la vie de S. Jean a été aussi une vie pénitente et innocente. — Toutes les voies de la sainteté se rapportent pareillement à deux : l'action, la contemplation. Le Sauveur a très-bien uni ces deux choses, toute sa vie ayant été partagée entre la prédication et la retraite. La vie de S. Jean a été aussi, en cela, semblable à celle du Sauveur. On peut donc dire avec vérité que le saint précurseur a uni ensemble

1°. — Un mépris extrême de toutes les choses même permises, avec un éloignement entier de tout ce qui est défendu par la loi de DIEU.

2°. — Un zèle ardent et infatigable à un amour extrême pour le repos de la solitude. (*Le P. de la Colombière*).

—

IX. — *Multi in nativitate ejus gaudebunt* (Luc. I). Si plusieurs se sont

réjouis au jour de la naissance de S. Jean-Baptiste, c'est à la vue des prodiges qui les ont frappés, et qui promettaient encore de nouveaux prodiges, en sorte que chacun disait : Quel pensez-vous que doive être un jour cet enfant? *Quis putas puer iste erit ?* Si l'on considère, en effet, les opérations de la grâce dans le cœur, dans le corps et dans l'esprit de S. Jean, l'on verra,

1°. — Que la grâce a produit dans ce cœur des vertus très-ardentes, aussi Jésus-Christ l'appelle une lumière ardente : *Erat lucerna ardens et lucens* (Joan. v).

2°. — Qu'elle a produit des vertus très-rigoureuses sur son corps, qu'il mortifiait jusqu'à donner lieu de croire qu'il ne mangeait ni ne buvait : *Venit Joannes neque manducans neque bibens* (Matth. ii).

3°. — Qu'elle a produit des vertus très-humiliantes dans son esprit, qui, ayant commencé même avant sa naissance, se sont répandues avec éclat sur tout le reste de sa vie, pendant laquelle il n'a point eu d'autre objet que de s'abaisser et d'élever Jésus-Christ : *Oportet illum crescere, me autem minui* (Joan. iii).

—

X. — *Hic venit ut testimonium perhiberet de lumine* (Joan. i). — La fonction principale de S. Jean-Baptiste était d'annoncer le Messie présent, le faisant connaître à tous les hommes. Pour remplir ce devoir, le précurseur a paru sur trois théâtres, où il a publié l'avènement du Sauveur :

1°. — Dans le sein de sa mère, lorsqu'il tressaillit par un mouvement du Saint-Esprit : *Exultavit infans in utero meo.*

2°. — Sur les rivages du Jourdain, où il l'annonce aux Juifs de vive voix, en disant que Jésus est l'Agneau venu pour effacer les péchés du monde : *Ecce Agnus* Dei, *ecce qui tollit peccata mundi* (Joan. i).

3°. — A la cour d'Hérode, où il l'a annoncé par la voix de son sang, qui crie aussi puissamment que celui d'Abel.

—

XI. — *Tu es qui venturus es, an alium expectamus?* (Matth. ii). Il semble que l'on peut enchérir sur les expressions divines de Jésus-Christ, qui élève S. Jean au-dessus des enfants des hommes, puisque d'un côté, il est appelé un ange par un prophète, et que, de l'autre on l'a pris pour le Messie. En effet, si l'on considère S. Jean

1°. Dans sa naissance miraculeuse,

2°. Dans le cours de sa vie passée dans une rigoureuse pénitence,

3°. A sa mort,

L'on verra que, s'il y a des traits de distinction entre le Sauveur et son précurseur, qui portent à décider qu'il n'était pas la lumière, *Non erat ille lux*, il y a aussi des traits de conformité qui le font prendre pour Jésus-

Christ, en sorte qu'il lui est nécessaire d'avertir qu'il n'est pas la lumière, parce que, sans cette précaution, on l'aurait pris pour la lumière véritable.

—

XII. — Combien le Fils de Dieu a rendu glorieux S. Jean — 1°. Par sa naissance, l'ayant sanctifié dès le ventre de sa mère : la joie que cette naissance miraculeuse causa dans tout le pays, et le miracle qu'elle opéra en rendant l'usage de la parole à Zacharie ; etc. — 2°. Par sa qualité de précurseur du Messie, qualité la plus illustre dont un homme pouvait être honoré. — 3°. Par les dons et les grâces dont le Sauveur l'a comblé en le faisant prophète et plus que prophète, et proportionnant ses faveurs et ses grâces à la dignité et à l'importance de l'emploi et du ministère auquel il était destiné. — 4°. Par l'illustre témoignage que ce même Sauveur a rendu à la sainteté de son précurseur.

Combien ce grand saint a, réciproquement, procuré de gloire au Fils de Dieu — 1°. Par le témoignage qu'il a rendu de lui. — 2°. En montrant par sa pénitence et l'austérité de sa vie quelle devait être la sainteté de celui qu'il annonçait, et pourquoi il était venu. — 3°. Par la voix de son sang et par son martyre, en donnant sa vie pour la défense de sa loi ; etc.

—

XIII. — Pour faire voir à quel point de sainteté S. Jean est parvenu, l'on peut dire

1°. — Que ses commencements ont égalé la perfection des plus grands saints, puisque, ayant été sanctifié dès le ventre de sa mère, il est venu au monde plein de grâce, c'est-à-dire avec une sainteté que les autres saints ont à peine acquise à la fin de leur vie.

2°. — Ses progrès dans la vertu et la sainteté ont tenu quelque chose du prodige, puisqu'il a joint l'innocence et la pénitence dans un tel degré que cela a passé pour miracle ; et de plus il a toujours crû en exerçant les plus notables vertus.

3°. — La fin et la consommation de sa vertu a été glorieuse, et sa mort précieuse devant Dieu, puisqu'il a souffert le martyre pour la querelle du Sauveur, et versé son sang pour la justice et la chasteté.

—

XIV. — On peut prendre pour texte ces paroles, que les séraphins chantent continuellement en l'honneur de Dieu : *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus*, en faisant voir

1°. — Que S. Jean-Baptiste est saint dans sa naissance, puisqu'il est venu au monde avec la grâce sanctifiante.

2°. — Qu'il est saint dans tout le cours de sa vie par l'exercice des plus nobles vertus, par les emplois les plus glorieux et par les actions les plus héroïques.

3°. — Qu'il est saint dans sa mort, puisqu'il a souffert le martyre, qui est l'action de la plus grande charité et du plus grand amour qu'on puisse témoigner à Dieu : *Majorem charitatem nemo habet quàm ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (Joan. xv).

—

XV. — Nous pouvons considérer le grand S. Jean tel qu'il parut aux Juifs lorsque, sortant du fond des déserts, où il avait été caché jusqu'à l'âge de trente ans, il commença à baptiser et à prêcher. Ainsi, nous pourrons admirer en sa personne

1°. — Le plus grand prédicateur, et le plus digne d'être écouté, qui ait jamais parlé avant le Sauveur du monde, puisqu'il était envoyé du Ciel tel qu'il fallait qu'il fût pour annoncer la venue du Messie, et l'autoriser par son témoignage : ce qu'il n'eût pu faire sans une vertu toute particulière, et un mérite qui le distinguât de tous les prophètes qui avaient paru jusqu'alors.

2°. — La doctrine qu'il a prêchée pour disposer les peuples à recevoir ce Messie, auquel il a préparé les voies par la pénitence.

Ainsi, voilà tout le plan d'un discours. L'excellence du prédicateur, l'importance de sa doctrine : ce sera le partage.

—

XVI. — En prenant pour texte *Et erit magnus coràm Domino*, nous pouvons considérer S. Jean comme grand en trois manières :

1°. — Grand par la grâce d'une sanctification anticipée, et par la plénitude du Saint-Esprit, qu'il reçut dès le sein de sa mère.

2°. — Grand par son humilité profonde, qui égalait, ou plutôt qui surpassait la plus haute élévation.

3°. — Grand par son zèle ardent et par son courage héroïque, que rien n'a jamais pu abattre, parce qu'il était, comme celui du prophète Elie, au-dessus de toutes menaces, des supplices et de la mort même.

§ II.

Les Sources.

[Saints Pères et autres]. — **S. Augustin** a quatre sermons sur ce sujet. Le premier est sur la Nativité de S. Jean, et il rend raison pourquoi on en célèbre la fête, ce que l'Eglise ne fait d'aucun autre saint. — Le second contient un parallèle de sa naissance avec celle de Jésus-Christ. — Le troisième est un éloge de ce grand saint, où il s'étend sur ses ancêtres, sur ses vertus et sur ses mérites. — Dans le quatrième, il répète ce qu'il a dit dans les trois autres. — Sermons 21 et 23 *de Sanctis*, et Sermons 40 et 75 *de diversis*.

Le même, de la décollation de S. Jean, Sermon 84 et Sermons 10 11, 17, *ex additis*.

S. Ambroise en a pareillement trois. — Dans le premier, il compare sa naissance merveilleuse avec sa mort. — Dans le second, il traite des prérogatives de ce grand saint. — Dans le troisième, il parle de ses vertus, et montre comment il prépare les voies au Seigneur.

S. Jérôme, *Adversus Luciferianos*, fait une peinture de la mortification surprenante de S. Jean. — *Epist. 4 ad Rusticum*, il en donne la même idée.

S. Chrysostôme a quatre sermons. Dans le premier qu'on croit n'être pas de lui, il parle de la vie que mena S. Jean dans le désert, et de son affreuse pénitence. — Dans le second, il montre que ç'a été une gloire singulière pour ce grand saint d'avoir baptisé son Sauveur. — Dans le troisième, il parle de l'oracle de Zacharie, et compare en toutes choses S. Jean à Elie. — Dans le quatrième, il parle de sa conception miraculeuse, et de la joie qu'il témoigna, étant encore dans le ventre de sa mère, en la présence de Jésus-Christ dans le sein de Marie.

Le même, Homélie 10e sur le 3e chap. de S. Matthieu, parle de son austérité en son vivre et en son vêtement.

Le même (ou plutôt l'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Mathieu), Homél. 27, expliquant ces paroles, *Quæ cùm audisset Joannes in vinculis*, fait voir avec quelle joie Jean souffrit la mort, et la reçut comme un bienfait singulier. — *Homil.* 31 : de la retraite de Jean dans le désert ; il en apporte les raisons. — *Ibid.* de la prédication de ce saint, différente de celle des Apôtres, et ensuite de l'autorité avec laquelle il parlait aux Juifs et des conseils qu'il donnait à ceux qu'il avait baptisés. —

Homil. 11, reproches que S. Jean faisait aux pharisiens. — *In Joann. Homil.* 16. Si d'autres personnes virent la colombe qui descendit sur Jésus au moment de son baptême par S. Jean. — *Homil.* 15 : Du baptême de ce saint, qui était une disposition à celui du Sauveur. — *Homil.* 13 : La jalousie des disciples de S. Jean, et l'humilité de ce grand saint. — *Homil.* 49 *in Matth.* : du respect qu'Hérode avait pour S. Jean-Baptiste, de la cruauté d'Hérodias, de la constance de ce grand saint.

Origène, *In Luc.*, Homélie 7e, parle de la visite que la sainte Vierge rendit à Elizabeth, et comment le Saint-Esprit l'y porta pour sanctifier S. Jean. — Homélies 9e et 10e : Pourquoi la Vierge demeura trois mois chez Ste Elizabeth. — *Homil.* 11 : Belles choses sur la retraite de S. Jean dans le désert.

S. Pierre Chrysologue a fait 7 sermons sur ce glorieux précurseur, où il n'a rien omis de ce qui regarde sa vie, ses actions et ses vertus.

Le V. Bède a deux homélies : dans la première, il traite de quantité de choses qui regardent la personne et les parents de ce saint, et dans la deuxième il s'étend sur les merveilles de sa naissance.

Eusèbe d'Emesse a deux homélies.

S. Bernard, long sermon sur les priviléges et les éloges de ce glorieux saint.

S. Bonaventure, deux : — le premier sur ces paroles d'Isaïe : *Dedi te in lucem gentium*, où il compare S. Jean à la lumière; dans le second, il parle des vertus et particulièrement du zèle de ce saint pour la justice.

L'Abbé Guerric, 4 sermons sur le même sujet.

Le Pape Innocent III, Sermon sur la solennité de cette fête.

Hugues de Saint-Victor, 4 sermons.

S. Maxime, trois homélies.

S. Laurent Justinien, un sermon.

Albert-le-Grand, deux sermons : — Le premier sur ces paroles : *Puer crescebat et confortabatur spiritu* ; le second sur celles-ci : *Vox clamantis in deserto.*

Guillaume de Paris, 2 sermons sur les vertus et les prérogatives de S. Jean.

Denys-le-Chartreux, 2 sermons. — Dans une de ses Epîtres, il loue magnifiquement ce saint précurseur.

S. Thomas, outre ce qu'il en dit dans sa *Somme*, a deux sermons, l'un sur sa naissance et l'autre sur son emploi.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Nouet**, *La Vie de Jésus-Christ dans ses saints, aux Méditations*, a un entretien sur S. Jean-Baptiste qui apparemment a été un sermon.

Le P. d'Argentan, capucin, *Grandeurs de* Jésus, conférence 12, où il traite du baptême de Notre-Seigneur, parle de l'honneur qu'eut

S. Jean en cette occasion, et de ce qui se passa entre lui et le Sauveur.

Grenade, Traité du Jeûne, parle de l'admirable abstinence de S. Jean.

Le P. Haineufve, *Méditations*, 21 Juin, sur S. Jean-Baptiste.

Canisius, *De verbi* Dei *corruptelâ*, parle de la prédication de ce grand saint.

Du Pont, *Méditations* (sur la foi), méditat. 2 et 16.

Les Interprètes sur le 3e chap. de S. Matthieu, sur le 3e de S. Luc et sur le 1er de S. Jean, et entre autres **Salmeron** et **Sylveira**.

Entre les théologiens, **Suarez** a le plus amplement traité tout ce qui regarde ce saint. Et **Philippus Dias** dans sa *Somme*.

[Prédicateurs]. — **Biroat**, Panégyriques.

Le P. Senault.

Le P. Texier, Panégyriques.

Le P. de la Colombière, dernier sermon sur les mystères.

Ogier.

Bourdaloue, Fêtes des saints.

Le P. Duneau, Panégyriques.

Eloges historiques des saints.

L'Abbé de Maruc, Sermons.

Lambert, *Année chrétienne.*

Treuvé, *Discours de piété.*

Le P. Odet d'Allier, Panégyriques des saints.

Sermons sur tous les sujets, (**Houdry**), Panégyriques.

Essais de Panégyriques : il y a trois desseins et trois abrégés de sermons de suite.

Molinier, quoique plus ancien, a de bonnes choses sur ce sujet.

Grenade a trois sermons latins sur la fête de S. Jean-Baptiste. **Osorius** un, dont un prédicateur peut utilement se servir.

Dans les sept sermons que **Matthias Faber** a sur S. Jean-Baptiste, il y a beaucoup de morale et de matériaux propres à ce sujet.

[Recueils]. — **Labatha**, tit. *Joannis-Baptistæ laudes.*

Spaner, *Polanthea sacra*, titulo *S. Joannes-Baptista.*

Engelgrave, *Lux evangelica*, tit. *Festum Joannis-Baptistæ.*

§ III.

Passages, Exemples, Figures, Applications de l'Écriture.

Priusquàm te formarem in utero, novi te, et antequàm exires de vulvâ sanctificavi te. Jerem. I, 5.

Je vous ai connu avant de vous avoir formé dans le sein de votre mère, et je vous ai sanctifié avant que vous en sortissiez.

Dominus ab utero vocavit me. Isaiæ, XLIX, 1.

Le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mère.

Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam. Malach. III, 1.

Voici que j'envoie mon ange devant vous.

Venit Joannes-Baptista, prædicans in deserto Judeæ et dicens : Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum. Matth. III, 1.

Jean-Baptiste vint prêcher au désert de Judée, en disant : « Faites pénitence, car le royaume du ciel est proche. »

Hic est qui dictus est per Isaiam prophetam dicentem : Vox clamantis in deserto ; Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. Ibid. 3.

C'est lui qui a été marqué par le prophète Isaïe lorsqu'il dit : « On entendra dans le désert la voix de celui qui crie : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers. »

Ipse Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam, circà lumbos suos ; esca autem ejus erat locustæ et mel sylvestre. Ibid. 4.

Jean avait un habillement de poils de chameau, une ceinture de cuir autour de ses reins, et pour son manger des sauterelles et du miel sauvage.

Exibat ad eum Jerosolyma, et omnis Judæa, et omnis regio circà Jordanem, et baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua. Ibid. 5, 6.

Ceux de Jérusalem, de toute la Judée et de tous les pays des environs du Jourdain venaient à lui, et confessant leurs péchés ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain.

Videns multos pharisæorum et sadducæorum venientes ad baptismum suum, dixit eis : Progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere à venturâ irâ? facite fructum dignum pœnitentiæ. Ibid. 7, 8.

Voyant plusieurs des pharisiens et des sadducéens qui venaient à son baptême, il leur dit : race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère qui doit un jour tomber sur vous ? »

Ego baptizo vos in aquâ in pœnitentiam ; qui autem post me venturus est... ipse vos baptizabit in Spiritu-Sancto et igni. Ibid. 11.

Je vous baptise avec l'eau, pour vous porter à la pénitence : mais celui qui vient après moi c'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu.

Qui post me venturus est fortior me est, cujus non sum dignus calceamenta portare. Ibid. 11.

Celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers.

Joannes prohibebat eum, dicens : Ego à te debeo baptizari, et tu venis ad me! Ibid. 14.

Jésus vint pour être baptisé par lui ; mais Jean l'en empêchait, en disant : « C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ! »

Joannes, cùm audisset in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis, ait

Jean, ayant appris dans la prison les œuvres merveilleuses de Jésus-Christ, lui

illi : Tu es qui venturus es, an alium expectamus? Marth. xi, 2, 3.

fit dire par deux de ses disciples : « Etes-vous celui qui doit venir, ou si nous en attendons un autre ? »

Cœpit Jesus *dicere ad turbas de Joanne : Quid existis in desertum videre? arundinem vento agitatam? etc.* Ibid. 7.

Jésus, s'adressant au peuple, leur parla de Jean en cette sorte : « Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? un roseau agité du vent ?

Sed quid existis videre ? Prophetam? etiam dico vobis, et plùs quàm prophetam. Ibid.

Mais qu'êtes-vous allés voir ! un prophète? oui je vous le dis, et plus qu'un prophète.

Hic est de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. Ibid. 10.

C'est de lui qu'il est écrit : *Voilà que j'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera la voie.*

Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne-Baptistâ. Ibid. 11.

Je vous dis en vérité qu'entre tous ceux qui sont nés des femmes il n'y en a point eu de plus grand que Jean-Baptiste.

A diebus Joannis-Baptistæ usquè nunc, regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. Ibid. 12.

Depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume du ciel se prend par violence, et ce sont les violents qui l'emportent.

Omnes prophetæ et lex usquè ad Joannem prophetaverunt. Matth. xi, 13.

Jusqu'à Jean tous les prophètes aussi bien que la loi ont prophétisé.

Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. i, 3.

On entendra dans le désert la voie de celui qui crie : *Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers.*

Fuit Joannes in deserto, baptizans, et prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum. Ibid. 4.

Jean était dans le désert, baptisant et prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.

Venit fortior me, cujus non sum dignus procumbens solvere corrigiam calceamentorum ejus. Ibid. 7.

Un plus puissant que moi vient après moi, et je ne suis pas digne de délier le cordon de ses souliers en me prosternant devant lui.

Venit Jesus *à Nazareth Galilææ, et baptizatus est à Joanne in Jordane.* Ibid. 9.

Jesus vint de Nazareth, qui est en Galilée, et fut baptisé par Jean dans le Jourdain.

Herodes dicebat : Quia Joannes Baptista resurrexit à mortuis, et propterea virtutes operantur in illo. Marci vi, 14.

Hérode, entendant parler de Jésus-Christ, disait : « Cet homme est Jean, il est ressuscité ; c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles. »

Dicebat Joannes Herodi : « *Non licet tibi habere uxorem fratris tui.* » Ibid. 18.

Jean disait à Hérode : « Il ne vous est pas permis d'avoir pour femme la femme de votre frère. »

Herodes metuebat Joannem... et audito eo, multa faciebat, et libenter eum audiebat. Ibid. 20.

Hérode craignait Jean, il le respectait, et faisait beaucoup de choses par son avis ; il l'écoutait volontiers.

Cùm introisset (*Herodiadis filia*) *ad regem, petivit dicens :* « *Volo ut protinùs des mihi in disco caput Joannis-Baptistæ.* » Ibid. 25.

La fille d'Hérodias, étant entrée, fit la demande au roi, en lui disant : « Je veux que vous me donniez présentement dans un plat la tête de Jean-Baptiste. »

(*Rex*) *misso spiculatore, præcepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum in carcere.* Ibid. 27.

Le roi, ayant envoyé un de ses gardes, lui commanda d'apporter la tête de Jean dans un plat, et celui-ci lui coupa la tête dans la prison.

Ait autem angelus ad Zachariam : « *Quoniam exaudita est deprecatio tua, et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabis nomen ejus Joannem.* » Lucæ 13. i,

L'ange du Seigneur dit à Zacharie : « Votre prière a été exaucée : Elisabeth votre femme vous enfantera un fils, auquel vous donnerez le nom de Jean.

Erit gaudium tibi et exultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt. Ibid.

Il sera pour vous un sujet de joie, et plusieurs se réjouiront de sa naissance.

Spiritu-Sancto replebitur adhùc ex utero matris suæ. Ibid. 15.

Il sera grand devant le Seigneur et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère.

Et multos filiorum Israël convertet ad Dominum Deum *ipsorum.* Ibid. 16.

Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu.

Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ. Ibid. 17

Et il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Elie.

Quis, putas, puer iste erit? Etenim manus Domini erat cum illo. Ibid.

Que pensez-vous que sera un jour cet enfant? car la main du Seigneur était avec lui.

Et tu puer, Propheta Altissimi vocaberis: præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus. Lucæ II, 76.

Et vous, petit enfant, vous serez appelé le Prophète du Très-Haut : car vous marcherez devant le Seigneur pour lui préparer les voies.

Puer autem crescebat, et confortabatur spiritu, et erat in desertis, usquè in diem ostensionis suæ ad Israël. Ibid. 80.

Or, l'enfant croissait et se fortifiait en esprit; et il demeurait dans les déserts jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël.

Factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto. Lucæ III, 2.

Dieu fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

Baptismus Joannis de cœlo erat, an ex hominibus? Id. XX, 4.

Le Baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes?

Fuit homo missus à Deo, *cui nomen erat Joannes : hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum.* Joann. I.

Il y eut un homme qui s'appelait Jean, envoyé de Dieu; il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui.

Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine. Ibid.

Il n'était pas la lumière, mais il était venu pour rendre témoignage à celui qui était la lumière.

Joannes testimonium perhibet de ipso, et clamat dicens: Hic erat quem dixi : Qui post me venturus est ante me factus est, quia prior me erat. Ibid. 15.

Jean rend témoignage de lui (de Jésus-Christ). Il crie en disant : « Voici celui dont je vous ai dit : Celui qui doit venir après moi a été préféré à moi, parce qu'il était avant moi. »

Miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes et levitas (ad Joannem), ut interrogarent eum : Tu quis es? Ibid. 19.

Les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites à Jean, pour lui demander ; « Qui êtes-vous? »

Tu es qui venturus es, an alium expectamus? Lucæ VII, 19.

Etes-vous celui qui doit venir, ou bien en devons-nous en attendre un autre?

Et confessus est, et non negavit, et confessus est: Quia non sum ego Christus. Joann. I, 20.

Il confessa, et il ne le nia pas; il confessa qu'il n'était pas le Christ.

Elias es tu? et dixit: Non sum. — Propheta es tu? et repondit: Non. Ibid. 21.

— Etes-vous Elie? — Et il dit : Je ne le suis pas. — Etes-vous prophète ! Et il leur répondit: Non.

Quid dicis de teipso? Ibid. 22.

Que dites-vous de vous-même?

Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini; *sicut dixit Isaïas propheta.* Ibid. 23.

Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : *Préparez la voie du Seigneur:* comme a dit le prophète Isaïe.

Ego baptizo in aquâ, medius autem vestrûm stetit quem vos nescitis. Ibid. 26.

Pour ce qui est de moi, je baptise avec de l'eau; mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez point.

Et testimonium perhibuit Joannes, dicens, Quia vidi Spiritum descendentem quasi columbam de cœlo, et mansit super eum. Ibid. 32.

Jean rendit alors ce témoignage : « J'ai vu le Saint-Esprit descendre du ciel comme une colombe et s'arrêter sur lui. »

Et ego vidi, et testimonium perhibui quia hic est Filius Dei. Ibid. 34.

Je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.

Ut manifestetur in Israël, propterea veni ego in aquâ baptizans. Ibid. 35.

Je suis venu baptiser avec de l'eau, afin qu'il soit connu dans Israël.

Vidit Joannes JESUM *venientem ad se, et ait: Ecce Agnus* DEI. Ibid. 36.

Jean vit JÉSUS qui venait à lui, et il dit : «Voici l'Agneau de DIEU. »

Illum oportet crescrere, me autem minui. Joann. III, 30.

Il faut qu'il croisse, et il faut que je diminue.

Ille erat lucerna ardens et lucens. Joan. V, 35.

Il était une lampe ardente et luisante.

Lex et prophetæ usquè ad Joannem : ex eo regnum DEI *evangelizatur, et omnis in illud vim facit.* Lucæ XVI, 16.

La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean; depuis ce temps-là, le royaume de DIEU est annoncé aux hommes, et chacun fait effort pour y entrer.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[Jean se compare lui-même à une voix]. — Jean, interrogé par ceux que les principaux des Juifs avaient envoyés vers lui pour savoir qui il était : *Quid dicis de te ipso*? dites-nous qui vous êtes, afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés? leur dit : « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie au Seigneur : *Ego vox clamantis in deserto : Parate viam Domini.* » Qu'est-ce que la voix? c'est un son qui meurt en naissant, et qui ne subsiste que dans un air agité; c'est un son qui frappe l'oreille, et qui s'évanouit aussitôt. C'est là tout ce que le saint précurseur veut que l'on pense de lui, qu'il n'est qu'une voix criant dans le désert. Ce n'est pas là, du reste, ce que le Sauveur veut que l'on sache seulement de lui : il veut que l'on juge autrement de son saint précurseur. Il a dit à un grand nombre de personnes qui accouraient pour voir ce saint homme: *Quid exîstis videre*? qu'êtes-vous allés voir au désert? Un roseau agité par le vent, un homme vêtu comme ceux qui fréquentent les grands du monde? Non, dit JÉSUS-CHRIST, ce n'est point tout cela : c'est un prophète, et plus qu'un prophète, un ange envoyé de DIEU pour préparer la voie au Seigneur; et, pour vous dire tout en un mot, entre les enfants des femmes il n'en est point de plus grand. — Voilà la profondeur de l'humilité du saint précurseur, qui, concentré pour ainsi dire dans le néant de la créature devant le Créateur, ne croyait point s'abaisser trop bas devant la Majesté sainte en se comparant à un son qui frappe seulement l'oreille, et qui se perd incontinent dans l'air, ce qui est assurément la chose la moins importante que l'on puisse jamais imaginer.

[Ressemblance de S. Jean avec Jésus.] — C'est la belle réflexion de S. Jean-Chrysostôme, que S. Jean, par une heureuse conformité de caractère, se trouvait si semblable à JÉSUS-CHRIST, qu'on le prenait souvent pour lui, et JÉSUS-CHRIST, par la même raison, quoique Fils unique de DIEU, était

si semblable à S. Jean, que, au rapport de l'Evangile, on le prenait aussi souvent pour S. Jean. De là vint qu'Hérode, apprenant les miracles que cet Homme-Dieu faisait dans la Judée, disait que c'était Jean-Baptiste qui était ressuscité; et les pharisiens, voyant la vie toute céleste que Jean menait dans le désert, ne doutaient point qu'il ne fût le Chris promis à leurs pères, jusqu'à lui envoyer une ambassade pour le saluer en cette qualité. — Peut-on rien dire de plus glorieux et de plus magnifique à l'avantage de ce grand saint? — Mais sa gloire est encore d'autant plus éclatante, qu'étant pris pour le Christ et passant pour l'être, il déclara hautement qu'il ne l'était point, et refusa sans balancer l'honneur qu'on lui voulait faire, pour avoir celui d'être fidèle à son Dieu. On peut ajouter à cela ce que dit le même S. Jean-Chrysostôme, que, comme Jésus dès le premier moment de son être créé fut fait par la troisième personne de la très-sainte Trinité l'Ange du grand conseil, par la pleine connaissance qu'il eut de tous les desseins de Dieu, de même le saint précurseur, au premier moment de sa sanctification, reçut du même Fils de Dieu par révélation une parfaite connaissance de tous les mystères qui se devaient accomplir par l'incarnation du Sauveur : Deus *Joanni, qui in ventre erat, revelavit mysterium et susceptæ carnis œconomiam.*

[Jean sanctifié avant sa naissance]. — C'est un privilége singulier accordé à S. Jean par Jésus-Christ, que de le faire naître avec les ornements et la lumière d'une grâce extraordinaire. Il ne traite pas ainsi les autres enfants des hommes, qui, conçus dans le péché originel, naissent avec cette tache. C'est ce qui rend le moment de cette naissance si malheureux ; c'est ce qui leur fait verser des larmes, et ce qui a obligé le plus patient de tous les hommes à se plaindre de ce qu'il était né, à blâmer le jour de sa naissance, et à souhaiter qu'il fût effacé du nombre de ses jours. Mais la gloire de S. Jean est d'autant plus excellente en ce point, que la honte des autres est plus grande, puisqu'il fut délivré du péché originel étant encore dans le sein de sa mère, et que tous les enfants des hommes, dès leur entrée dans ce monde, ne sont que des esclaves et des sujets de l'ennemi commun du genre humain.

La naissance de S. Jean et sa sanctification dans le sein de sa mère est préférable à celle de Jérémie, qui ne paraît avoir été qu'une figure de celle du saint précurseur. En effet, le prophète parle en termes si magnifiques et promet de si grandes choses, qu'il est visible qu'elles ne s'entendent pas de lui-même, mais d'un autre. Jean-Baptiste ferme l'ancien Testament, et il ouvre le nouveau, dans lequel les deux peuples doivent être réunis, c'est-à-dire les Juifs et les gentils. C'est donc lui qui les appelle tous ; le Seigneur l'a destiné pour cet effet avant que d'être né, dès le sein de sa mère, et même de toute éternité. Jean-Baptiste n'a pas été seulement connu de Dieu, mais encore des hommes. N'a-t-il pas été promis par les oracles des prophètes, puisque le prophète

Isaïe n'a été que sa figure, et que Malachie l'a appelé un ange? C'est aussi par la considération de ces avantages que S. Augustin assure que S. Jean a été plus que prophète, et parce que les prophètes l'avaient prédit, et parce qu'il montrait présent celui que les prophètes avaient promis.

[Jean a vu le Sauveur]. — Le plus ardent souhait des prophètes a été de voir le Sauveur, et ils n'ont passé leur vie avec regret sur la terre que parce qu'ils n'avaient pas vécu dans un siècle où ils pussent entendre les oracles qui sortaient de sa bouche, ni voir les miracles qu'il opérait de ses mains, ni jouir de son adorable présence. Aussi est-ce un des plus grands avantages de S. Jean d'avoir vu le Fils de Dieu, de l'avoir baptisé dans le Jourdain, de l'avoir montré au peuple, et d'avoir joint sa voix à celle du Père éternel pour apprendre aux Juifs que Jésus était le Messie promis de Dieu et annoncé par les prophètes. Quand le Sauveur voulut faire comprendre à ses disciples l'avantage qu'ils avaient de le voir et de l'entendre, il ne manqua pas de leur représenter les désirs des patriarches, et de leur dire qu'ils voyaient ce que plusieurs justes avaient souhaité de voir et n'avaient point vu; et quand il voulut relever le bonheur d'Abraham, il n'oublia pas de leur dire qu'il avait désiré de le voir, et que, quoiqu'il ne l'eût vu qu'en énigme et en figure, il avait reçu cette grâce avec beaucoup de joie : *Abraham exultavit ut videret diem meum : vidit, et gavisus est.* (Matth. XIII). En effet, le plus grand bonheur dont les Apôtres aient joui sur la terre, c'est d'avoir connu le Sauveur, de l'avoir accompagné dans ses voyages, de l'avoir écouté dans ses prédications, d'avoir profité des conversations toutes divines qu'il avait avec eux, et d'avoir été les fidèles témoins des merveilles qu'il a faites et qu'il a dites.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Qui confitebitur me coràm hominibus, confitebor et ego eum coràm Patre meo (Matth. X). Ne vous étonnez pas que le Sauveur, par une espèce de reconnaissance, ait bien voulu rendre témoignage à S. Jean, et servir de témoin à son témoin même. C'était, dit S. Chrysologue, pour vérifier dès-lors et pour accomplir par avance cette promesse si solennelle et si authentique : *Qui confitebitur me*, etc. : quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai devant mon Père et devant les anges, au jour de mon dernier avènement. Ainsi l'assurait le

Fils de Dieu, parlant des justes en général. Mais, à l'égard de Jean-Baptiste, il a plus fait encore : car, sans attendre la fin des siècles, il lui a servi de témoin dès cette vie ; il l'a reconnu, il l'a glorifié en toutes les manières. — Je m'explique. Qu'a fait le Sauveur du monde pour honorer son précurseur ? Il a rendu témoignage à la grandeur de sa personne ; il a rendu témoignage à la dignité de son ministère ; il a rendu témoignage à l'excellence de sa prédication ; il a rendu témoignage à l'efficace de son baptême ; il a rendu témoignage à la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence. Tout cela autant d'éloges sortis de la bouche du Fils de Dieu même en faveur de S. Jean.

Erit magnus coràm Domino (Luc. I).— Voici un ange député de Dieu qui vient résoudre les doutes de son père et de sa mère, et leur apprendre clairement et distinctement ce qu'ils doivent penser de la personne de Jean, et instruire même tous les siècles futurs des merveilles de cet ange du Fils de Dieu. Vous êtes en peine de savoir ce que sera un jour cet enfant : et moi, dit l'ange député, je vous déclare qu'il sera grand devant le Seigneur. Témoignage qui suffisait pour canoniser le précurseur de Jésus-Christ. Car être grand devant les hommes, ce n'est rien; être grand devant les princes et les rois, qui sont les dieux de la terre, c'est peu, puisque ces dieux de la terre sont eux-mêmes très-petits : mais être grand devant le Seigneur, comme Jean-Baptiste, c'est être véritablement grand, c'est être absolument grand, parce que c'est être grand devant celui qui est non-seulement la grandeur même, mais la source et la mesure de toutes les grandeurs. En effet, tout est petit devant Dieu, et les plus hautes puissances de l'univers ne sont en présence de cette majesté divine que des atômes et des néants; mais pour S. Jean, il est quelque chose, et quelque chose de grand, devant Dieu même. Les hommes n'en ont pu rien dire, l'ange du Seigneur n'en a pas dit assez ; le Fils de Dieu couronnera tout par son témoignage, qui renferme ou plutôt qui surpasse tous les éloges : *Amen dico vobis, inter natos mulierum non surrexit major Joanne-Baptista.* Oui, je vous dis en vérité qu'entre tous les enfants des femmes il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste. Voilà le comble de la grandeur. Car être grand même devant Dieu c'était, après tout, une louange qui convenait à plusieurs autres saints ; mais être si grand qu'entre tous les enfants des hommes il n'y en ait point eu de plus grand, c'est la louange particulière et l'avantage du seul S. Jean.

Quis, putas, puer iste erit? (Luc. I). — Jamais homme ne s'est attiré, et n'a reçu tout à la fois tant d'honorables témoignages d'estime et de grandeur que S. Jean-Baptiste. C'est ce que nous apprenons de l'évangile de ce jour. Car nous y voyons les anges et les hommes, par une espèce de concert, occupés à l'exalter. Les hommes, au bruit de sa nais-

sance, en sont déjà dans le ravissement; et, manquant ce semble de termes pour exprimer les hautes idées qu'ils conçoivent de sa personne, ils se demandent les uns aux autres : *Quis putas*, etc. : que pensez-vous que sera un jour cet enfant? Comme s'ils disaient : Voici un enfant en qui la nature et la grâce ont déployé tous leurs trésors, un enfant de bénédiction, un enfant de prodiges et de miracles : déjà, tout enfant qu'il est, la main du Seigneur, c'est-à-dire la puissance et la force de DIEU, est avec lui ; déjà il a délié la langue de son père Zacharie, déjà il a rendu féconde la stérilité de sa mère Elisabeth. Mais, s'il fait en naissant tant de merveilles, que fera-t-il dans le progrès de sa vie? s'il est si grand dès son berceau, que sera-ce quand, avec l'âge, il aura atteint la perfection d'une vertu consommée? C'est un secret, ajoutent-ils, que nous nous contentons de révérer, et qu'il ne nous est pas possible de pénétrer : *Et posuerunt omnes qui audierunt in corde suo, dicentes : Quis putas*, etc. Après avoir entendu toutes ces merveilles, ils les conservent dans leur cœur, et ils demeurent dans le silence, parce qu'ils ne croient pas pouvoir s'en expliquer assez dignement; et je vois bien que le Fils de DIEU, qui a des vues sur cet enfant, sera obligé de leur envoyer un ange pour leur expliquer sa bonne fortune.

Tu es qui venturus es, an alium expectamus? (Matth. III). — Les Juifs étaient disposés, si S. Jean l'eût voulu, à le reconnaître pour leur messie, c'est-à-dire pour leur libérateur et pour leur roi : et Jean, avec une droiture d'âme qui les étonne, renonce à cette dignité pour la conserver à JÉSUS-CHRIST. Il n'avait qu'à dire une parole, il n'avait qu'à donner son consentement, et toute la Synagogue serait venue en foule lui rendre hommage. Mais il sait trop bien ce qu'il est et à qui il est. « Non, leur dit-il, mes frères, je ne suis point celui que vous attendez. Vous lui faites tort, et vous vous faites tort à vous-mêmes, de le confondre avec moi. Ce n'est point moi, c'est un autre, plus grand, plus fort, plus puissant que moi ; un autre à qui je ne suis pas digne de rendre les plus vils services. C'est celui-là, mes frères, qui est votre Christ et votre Roi. Ne le cherchez point dans ce désert, il est au milieu de vous, et vous ne le connaissez pas. Je n'en ai ni le mérite ni la sainteté ; je suis un homme pécheur, et l'erreur la plus pernicieuse et la plus grossière où vous puissiez tomber est de m'attribuer cette qualité de Messie, qui est infiniment au-dessus de moi et de tous les dons de grâces dont je puisse être orné. » Y eut-il jamais un témoignage plus désintéressé et plus fidèle? Ce saint homme, par une heureuse conformité de caractère, se trouvait si semblable à JÉSUS-CHRIST, qu'on le prenait pour le Sauveur même, et le Fils de DIEU, par la même raison, était si semblable à S. Jean, que, selon l'Evangile, on le prenait pour ce saint homme. Mais l'humilité profonde du précurseur ne peut souffrir d'être pris pour son maître, et rejette tous les honneurs qu'on veut lui déférer comme tel.

Quid exîstis in desertum videre? (Matth. ii). — Le plus essentiel de tous les témoignages que Jésus-Christ ait rendus à son précurseur, en publiant l'innocence de ses mœurs et l'austérité de sa pénitence, se trouve au chapitre 11e de S. Matthieu. C'est là qu'il est dit que notre adorable Sauveur, s'entretenant avec le peuple et instruisant les Juifs qui l'écoutaient, leur parlait ainsi : — « Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Vous y avez vu Jean-Baptiste : eh bien, qu'en dites-vous? Avez-vous cru voir en lui un roseau agité du vent, c'est-à-dire un esprit léger et sans consistance, qui suit le mouvement de ses passions, qui plie sous l'adversité, qui s'évanouit dans la prospérité, qui succombe à la crainte, que la vue de plaire ou l'intérêt ébranle, qui cède à tout et qui ne résiste à rien? *Arundinem vento agitatam?* Non, Jean n'est point un homme de cette trempe : c'est un cœur ferme et inébranlable dans le parti de Dieu; âme solide et à l'épreuve de toutes les tentations du monde; un esprit supérieur à tout ce que la faiblesse humaine peut former d'obstacles dans l'accomplissement des devoirs les plus difficiles, qui demandent une vertu plus héroïque. En voilà le caractère. Mais encore qu'avez-vous vu dans le désert? y avez-vous trouvé un homme vêtu avec mollesse, un homme voluptueux, attaché à ses commodités, aimant les douceurs de la vie, esclave de son corps et de ses sens? *Hominem mollibus vestitum?* Au contraire, vous avez vu un homme crucifié pour le monde, un homme mort à tous les plaisirs du monde, un homme ennemi de son corps, un homme épuisé d'abstinences et de jeûnes, un homme couvert d'un rude cilice. » Telle est la forme de vie dont Jean-Baptiste est venu servir de modèle. Qui parle ainsi? le Fils de Dieu, lequel rend témoignage de la sainteté de son précurseur, et n'allègue pour cela ni les révélations ni les extases, ni le don des miracles et des guérisons, ni l'esprit de prophétie, ni les autres grâces éclatantes dont Jean était rempli, mais qui fait consister cette sainteté dans une vie pénitente et mortifiée, dans la haine de soi-même, dans le crucifiement de la chair, surtout dans la constance et la fermeté.

Puer crescebat et confortabatur spiritu; et erat in deserto usquè in diem ostensionis suæ ad Israël (Luc. i). — Ce qui paraît plus miraculeux dans la conduite que Jésus a observée pour la sanctification de son précurseur, c'est de lui avoir inspiré de se retirer dans le désert dès son enfance. C'est pourquoi S. Luc, après avoir rapporté les merveilles de sa naissance et le cantique de son père Zacharie, ajoute immédiatement ces paroles : « Cet enfant croissait et se fortifiait en esprit, et il demeurait dans le désert jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël. » Voilà un abrégé admirable de sa vie. C'est un enfant solitaire, qui croît et se fortifie en esprit. Que dirons-nous de cette vie secrète? que ç'a été un jeûne perpétuel; Jésus-Christ l'a dit devant nous : *Venit Joannes neque manducans neque bibens.* Dirons-nous que ç'a été un entre-

tien perpétuel avec Dieu et avec les anges? N'est-ce pas une vie angélique de vivre comme si on n'avait point de corps, et d'être si élevé au-dessus de la terre, que tous les objets sensibles ne soient point capables de l'arrêter ne voulant rien voir en ce monde que Jésus-Christ? Quels progrès S. Jean n'a-t-il point faits pendant tant d'années qu'il n'a pas eu d'autres occupations que de méditer les vérités qu'il avait apprises du Verbe incarné?

Ego vox clamantis in deserto (Marc. I). — Le zèle de S. Jean a été soutenu et accompagné d'une parfaite fidélité, qui le rend sensible et circonspect en tout ce qui pourrait intéresser la gloire de son Maître. Il ne peut souffrir qu'on le considère autrement que dans le rapport et la dépendance qu'il a avec Jésus-Christ : « Je ne suis que la voix de celui qui crie dans le désert; voilà toutes mes qualités, toutes mes fonctions. Ne me considérez point comme prophète, ne vous persuadez pas que je suis Elie ; je suis une voix, et rien de plus. Je suis la voix qui prépare les oreilles des hommes ; mais le Verbe vient après moi, pour leur parler et pour leur enseigner la science du salut. Je suis la voix, c'est-à-dire je suis un simple son qui ne peut découvrir les secrets du cœur ; mais la Parole personnelle de Dieu vient après moi pour vous expliquer tous les mystères du Père. Je ne suis que la voix, je ne subsiste point de moi-même ; je n'ai rien de considérable que le service que je rends au Verbe. »

Quis, putas, puer iste erit? (Luc. I). — Il n'y a que Dieu qui puisse répondre à cette question, parce qu'il n'y a que lui qui voie à la naissance d'un enfant quelle sera la suite de sa vie : car de croire que les destinées des hommes soient écrites dans les astres, c'est une erreur dont l'expérience de tous les siècles, et presque de tous les hommes, nous doit avoir suffisamment désabusés. Mais si, dans la nature, on peut tirer quelque conjecture et quelque présage du progrès et de la fin d'une chose par la grandeur de ses commencements, c'est une règle encore plus infaillible dans la grâce, où la sagesse divine ne fait d'ordinaire de grandes avances que pour de grands desseins ; et quand elle jette les fondements d'un édifice sur les plus hautes montagnes, comme parle l'Ecriture, on ne peut douter que ce ne soit pour l'élever encore infiniment plus haut. C'est ce que nous pouvons dire aujourd'hui du plus juste de tous les hommes, et du plus grand de tous les saints, l'incomparable Jean-Baptiste, puisque la grâce prend tant de part à sa naissance, qu'elle lui donne son nom et le fait passer par dessus toutes les lois de la nature. Car que dites-vous de cet enfant qui est déjà si grand que tout ce qui paraît en lui peut passer pour prodige? C'est un prophète avant que de pouvoir parler; il naît d'une mère stérile, et dans le plein jour de la grâce, avant que d'avoir vu la lumière du soleil ; et, ce qui n'est pas un moindre pronostic de sa grandeur, le Sauveur et sa très-sainte Mère se trouvent à sa naissance,

comme les deux astres qui y président. *Quis, putas, puer iste erit ?* Quel sera donc cet enfant qui commence là où les autres ne peuvent parvenir dans le plus haut point de leur perfection ? Vous attendez sans doute beaucoup de cet enfant; mais on peut dire qu'il surpassera encore votre attente, quand vous aurez vu le haut emploi auquel il est destiné, et dont il s'est acquitté si parfaitement.

Ille erat lucerna ardens et lucens (Joan. II). — Vous l'avez vu, disait aux Juifs le Sauveur, et vous avez admiré Jean. C'était un flambeau qui éclairait toute la Judée ; mais c'était un flambeau luisant pour dissiper toutes les ténèbres de l'infidélité du siècle, ardent pour embraser tous les cœurs du divin amour. Il a prêché parmi vous avec toute la vertu et l'esprit d'Elie : *In spiritu et virtute Eliæ.* L'esprit sans la vertu, ou la vertu sans l'esprit, n'aurait pas suffi ; mais, ayant possédé éminemment l'un et l'autre, ç'a été un prédicateur parfait. Que restait-il après des témoignages si illustres ?

Vox clamantis in deserto (Joan. I). — Faisons un peu d'attention à la profonde humilité de Jean-Baptiste. « Je suis, dit-il aux envoyés des Juifs, une voix qui crie au désert. » De tous les titres qu'on lui a donnés, de tous les éloges qu'on a faits de lui, il choisit le plus vil et celui qui a moins de subsistance, savoir *une voix.* Le Fils de Dieu l'appelle Elie, Malachie dit que c'est un ange, Zacharie son père dit que c'est un prophète du Très-Haut ! il aime mieux prendre le titre de *voix* qu'Isaïe lui a donné. La voix n'est presque rien ; ce n'est qu'un son, qu'un air battu, qui passe, qui s'échappe en un instant et ne laisse aucun vestige. C'est donc une grande marque de l'humilité profonde de S. Jean de s'être contenté de ce titre de voix plutôt que de prophète et d'ange ; mais, si nous voulons travailler sérieusement à notre salut, nous devons regarder cette voix autrement qu'un son, qu'un simple écho qui frappe nos oreilles et qui se dissipe à l'instant. Nous devons écouter attentivement cette voix ; nous devons l'entendre comme la parole de l'Esprit qui nous presse de nous convertir, comme un avertissement de la venue du Sauveur, de la colère de son Père si nous ne changeons de vie, si nous ne renonçons aux affections de la terre, pour pouvoir un jour parvenir à la terre des vivants et à la céleste béatitude.

[Parallèle de Jésus et de Jean-Baptiste]. — Le parallèle de S. Jean avec le Sauveur est aisé à faire, si nous voulons nous en donner le loisir. Avant de naître, il est annoncé par un ange, comme le Sauveur ; sa naissance apporte la joie à tout le monde, comme étant l'avant-courrière de celle du Fils de Dieu, qui nous devait délivrer de la servitude du péché et des misères où les hommes gémissaient depuis tant de siècles. Si le Sauveur est l'auteur de la grâce, celui-ci en porte le nom, comme en ayant reçu les

prémices. L'un est conçu du SAINT-ESPRIT, et l'autre en est rempli étant encore dans le sein de sa mère : *Replebatur SpirituSancto adhuc in utero matris suæ.* Ce qui a fait dire à S. Augustin qu'il avait reçu le SAINT-ESPRIT en un temps où il n'avait pas encore l'usage du sien : *Ante recepit divinum quàm humanum.* L'un est né d'une vierge, et l'autre d'une mère doublement stérile; l'un est la sagesse incarnée et éclairé d'une lumière infinie dès le premier moment qu'il a reçu l'être, et l'autre reçoit la lumière de la raison avec celle de la grâce; l'un est incapable de péché, étant la sainteté même, et l'autre est sanctifié avant de naître, parce qu'il fallait que celui qui était choisi pour faire connaître l'Agneau sans tache fût lui-même un miracle d'innocence; l'un a eu pour apanage, dès sa naissance et temporelle et éternelle, d'être engendré dans les splendeurs des saints, et l'autre semble avoir participé à ce privilége, puisqu'il est sorti du sein de sa mère pour être reçu dans celui de la Mère du Sauveur, et s'approcher si près de lui qui y était renfermé, que son éclat l'a comme investi et pénétré de tous côtés: comme si le SAINT-ESPRIT nous voulait dire, par cette conformité, qu'il l'a fallu faire grand pour faire juger de la grandeur de celui qui le devait suivre, et qu'il fallait qu'il fût saint pour annoncer et représenter tout à la fois celui qui était la sainteté par essence.

Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine (Joan. I). —Tertullien avait raison de se moquer de cet ancien arrêt du Sénat romain qui avait défendu que l'on adorât aucun dieu qui n'eût l'approbation de cette première compagnie de l'univers. Ce docteur dit sur ce sujet ces belles paroles: *Si humano arbitrio Divinitas pensitatur, nisi homini* DEUS *placuerit*, DEUS *non erit.* On juge donc de la divinité par le suffrage des hommes! et s'il ne plaît à l'homme, DIEU ne sera pas reconnu pour DIEU! Tertullien a raison de se moquer des païens : mais nous pouvons dire, dans un bon sens: *Humano arbitrio Divinitas pensitatur.* La providence divine a ordonné que la croyance et la connaissance de la divinité du Sauveur dépendît du témoignage de son précurseur, c'est-à-dire de la déclaration que S. Jean en devait faire.

Hic erit magnus coràm Domino (Luc. II). — Afin que Zacharie ne se formât point une fausse idée de ce que devait être un jour son fils, l'ange qui lui apparut lui en voulut faire une déclaration. « Le fils que je vous annonce, lui dit-il, portera le nom de Jean ; il sera honoré du titre glorieux de Précurseur du Fils de DIEU ; il recevra la grâce dès le sein de sa mère ; sa naissance sera la joie de tout l'univers ; il sera innocent et mènera toujours une vie pénitente; il convertira les peuples par ses prédications? il marchera en esprit et en vérité dans les voies d'Elie ; il en pratiquera les vertus : *Hic venit in spiritu et virtute Eliæ.* » Le Sauveur a confirmé, dans la suite des temps, cette glorieuse prédiction en disant que Jean-Baptiste n'était point un roseau agité du vent, c'est-à-

dire un homme faible et inconstant, tournant de tous côtés au gré de ses passions, et qu'entre tous les enfants des hommes il n'en était point de plus grand : mais grandeur qui ne se prend pas de ces honneurs frivoles que le monde présente tous les jours à nos yeux pour nous tenter, et qui enchantent les cœurs superbes et ambitieux ; ce ne sont que ses vertus qui le rendent grand devant le Seigneur; ce sont ses profondes humiliations devant la majesté de Dieu qui lui procurent devant lui les grandeurs les plus relevées; c'est sa pénitence et son innocence, c'est sa constance et sa fermeté à prêcher la vérité, sans crainte des maux qui lui en peuvent arriver, et sans désir aucun des biens qu'on pourrait lui présenter pour qu'il supprimât, qu'il déguisât ou qu'il cachât cette vérité. Ce sont les vertus qui le firent grand, et très-grand aux yeux de Dieu: *Erit magnus coràm Domino.* C'est de ce beau nom qui renfermait et signifiait plusieurs merveilles, c'est de cette joie que sa naissance a donnée au monde, c'est de sa fermeté à refuser les louanges et les titres glorieux qu'on lui voulait donner, c'est de son zèle à publier la gloire de celui dont il était le précurseur, c'est du succès avec lequel il annonçait la présence du Messie, c'est sur ces fondements que sa grandeur est établie, et ce qui fait dire au Fils de Dieu : *Inter natos mulierum non surrexit major.*

Cùm audisset Joannes in vinculis, etc. (Matth. II). — Providence divine, qu'est-ce que je vois? la sainteté dans les fers, et le crime sur le trône ; le plus grand de tous les prophètes dans une obscure prison, et le plus scélérat de tous les hommes dans une cour florissante; Jean-Baptiste dans l'opprobre et l'affliction, Hérode dans l'honneur et les délices! — N'est-il pas vrai, Chrétiens, que vous avez bien de la peine à vous empêcher de murmurer à la vue de ce spectacle, et que vous demanderiez volontiers à Dieu qu'il vous fît raison d'un procédé si étonnant? Mais gardons-nous bien de censurer la souveraine sagesse, si nous ne voulons nous condamner nous-mêmes de folie ; respectons ses ordres et sa conduite, sans en vouloir pénétrer les secrets; adorons avec soumission la main qui ne frappe les gens de bien en cette vie que pour les couronner en l'autre, selon la pensée de S. Pierre Chrysologue: *Etsi patiuntur mala, non patiuntur ad pœnam, sed subeunt ad gloriam.* Mais surtout apprenons aujourd'hui du glorieux précurseur de Jésus-Christ que c'est dans la patience et le bon usage des tribulations qu'est renfermée la semence de l'immortalité bienheureuse.

Quis putas puer iste erit? (Luc. I). — Je puis hardiment répondre à ceux qui demandent: Que deviendra cet enfant? Imaginez-vous tout ce qu'il peut y avoir de plus grand, de plus illustre, de plus admirable dans une personne : noblesse, alliance, perfections d'esprit et de corps, éminence de savoir, emplois éclatants, actions héroïques, vie sainte, mort glorieuse: je trouve tout cela dans sa destinée. Il sera prophète ; et plus

que prophète ; il sera apôtre et le maître des apôtres; il sera la trompette de l'Evangile avant qu'il y ait des évangélistes; il sera martyr avant que la foi fasse des martyrs; il sera le docteur des docteurs, le père des contemplatifs et des solitaires, le modèle des vierges, l'idée et la mesure de tous les saints, ou, pour mieux dire, un ange incarné, un séraphin sous la figure d'un homme. Voulez-vous que je particularise davantage ses destinées? Cet enfant que vous voyez sortant de la maison de son père, à un âge où les autres ont bien de la peine à marcher, ira demeurer dans un affreux désert, où il ne vivra pendant plusieurs années que de ce qui devrait plutôt abréger ses jours, n'ayant pour nourriture que de l'amertume, pour vêtement qu'une peau dure et piquante, plus propre à affliger son corps qu'à le couvrir, pour maison qu'un antre, pour lit que la terre nue, pour compagnie que les bêtes sauvages et les arbres. Après avoir fait une si longue et si rigoureuse pénitence sans avoir jamais péché, il se montrera aux yeux du monde comme un homme venu du ciel ; on accourra de toutes parts à son désert ; Jérusalem et les villes voisines deviendront désertes; l'austérité de sa vie et la force de ses discours célestes le mettront en si haute estime qu'on le prendra pour le Messie, et on lui déférera la qualité et les honneurs par une députation solennelle de tous les corps de l'Etat. Mais son humilité s'opposant à des offres si capables de le piquer d'ambition, il aura la gloire de voir le véritable Messie humilié devant lui, et de baptiser de sa main celui qui doit laver les péchés du monde. Enfin, après avoir prêché la pénitence aux pécheurs, la vérité à la cour, après avoir fait trembler la tyrannie au milieu de ses gardes, après avoir conservé sa liberté même dans les fers, il souffrira un supplice qui sera l'infamie éternelle de son juge, et qui lui fera à lui-même une gloire infinie. Il mourra, mais après avoir mérité les respects des monarques et des pontifes, l'admiration des sages et les éloges du Verbe incarné. Il mourra, mais c'est pour vivre dans la mémoire de tous les siècles.

Quid dicis de te ipso? (Joan. I). Déjà la sainteté de Jean-Baptiste faisait grand bruit au-delà du Jourdain, déjà les peuples d'alentour se rendaient auprès de lui pour recevoir le baptême, déjà on était charmé de ses discours, et déjà chacun se préparait à voir celui dont il publiait la venue sur la terre, quand les scribes et les pharisiens, surpris des prodiges qu'on leur racontait de ce grand homme, envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites pour lui demander qui il était : *Tu quis es*? Ennemi déclaré d'un honneur qui ne lui était pas dû, il confesse ingénûment qu'il n'est point le Christ qu'ils semblent chercher, qu'il n'est point Elie et qu'il n'est point prophète. Déclarez-vous donc, reprennent les prêtres, dites-nous qui vous êtes, *quis es?* afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés, *ut responsum demus his qui miserunt nos:* que dites-vous de vous-même ? — Je suis, répond-il, la voix de celui qui crie

dans le désert : Rendez droites les voies du Seigneur: *Ego vox clamantis in deserto* : *Dirigite viam Domini.* — Que répondrions-nous si aujourd'hui on nous faisait une semblable demande ? Dans l'étroite obligation où nous sommes de remplir les devoirs du christianisme, comment nous en acquittons-nous? Portant le nom de chrétiens, pensons-nous à en mener la vie? En soutenons-nous le caractère ? en avons-nous l'esprit et les mœurs ? en faisons-nous les actions ? *Quid dicis de teipso ?* Dégénérant de la vertu de ceux qui nous ont précédés, n'en effaçons-nous pas la gloire ? et, oubliant les sentiments de zèle et de ferveur qu'ils ont eu pour le service d'un aussi grand maître que Dieu, ne sommes-nous pas dans un relâchement de vie qui déshonore la religion que nous professons ?

Vox clamantis in deserto : *Parate viam Domini*, *rectas facite semitas ejus.* (Luc. III). — S. Jean-Baptiste sort encore une fois du désert pour faire sa charge de précurseur du Messie. C'est la voix qui précède la parole incarnée du Père éternel, afin de disposer les hommes à l'écouter ; mais une voix de tonnerre, qui abat les cèdres, brise les rochers, ébranle les montagnes, fait trembler toute la terre. Ames présomptueuses, cœurs enflés d'orgueil, esprits altiers et superbes, c'est à vous que cette voix tonnante parle ; c'est contre vous qu'elle éclate et qu'elle foudroie : si vous n'êtes plus sourds que les arbres, plus durs que les rochers, plus insensibles que les montagnes, vous devez répondre à cette voix, et lui répondre comme un écho, par votre soumission, par vos abaissements, par votre humilité : *Omnis vallis implebitur*, *et omnis mons et collis humiliabitur.* Que toute personne donc, vide de l'esprit du monde et de ses passions, se remplisse de confiance ; que les humbles s'élèvent par l'espérance que leur donne ce nouveau, ce premier prédicateur de l'humilité ; que les esprits hautains, présomptueux, superbes, remplis de leur prétendue excellence, s'abaissent, s'humilient, se confondent dans leur propre néant, s'ils veulent profiter des enseignements de l'humble précurseur du Messie.



§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Quasi ex aliquo similis Domini præmittitur filius sterilis ante Filium Virginis, nescio quod majus miraculum ipsâ nativitete declarans. Augustin. Serm I de Joanne-Bapt.

S. Jean-Baptiste est en quelque chose semblable à JÉSUS-CHRIST; le Fils de la mère stérile marche devant le Fils de la Vierge, afin que par sa naissance merveilleuse il nous prépare à en croire une encore plus admirable.

Nondùm natus jam prophetat, et quod voce non potest gaudio confitetur. Idem.

Il n'est pas encore né qu'il est déjà prophète, et ce qu'il ne peut déclarer de parole il le fait par la joie qu'il témoigne.

Ante cœpit vivere DEO *quàm sibi.* Id.

Il commença à vivre pour DIEU avant de vivre pour lui-même.

Nascitur major homine, par angelis, propheta Patris, Filii nuntius, Judæorum correctio, vocatio gentium, et, ut propriè dicam, legis et gratiæ fibula. August.

Jean naît supérieur à l'homme, l'égal des anges, le prophète du Père, l'ambassadeur du Fils, le moniteur des Juifs, l'apôtre des gentils, et, pour parler proprement le nœud qui joint ensemble la loi ancienne et la loi de grâce.

Dignus Joannes cujus magnitudinis etiam Salvator testimonium perhibet. Id. Serm. 2 de Joan.

S. Jean est véritablement grand, et digne que le Sauveur même rende témoignage de sa grandeur.

Joannes antè accepit divinum Spiritum quàm humanum. Id. Serm. 3 de eod.

Jean est rempli de l'Esprit de DIEU avant même d'être animé d'un esprit d'homme.

Tàm magnus erat Joannes, ut Christus posset putari. August.

S. Jean était si grand, si saint et si parfait, qu'il pouvait être pris pour JÉSUS-CHRIST.

Facile est laudem non cupere cùm negatur, difficile est eâ non delectari cùm affertur. Id.

Il est aisé de ne point souhaiter de louanges lorsqu'on nous les refuse, mais bien difficile de n'y prendre point plaisir, lorsqu'on nous en offre.

Magnus Joannes; præcellit cæteros, eminet universis; antecedit prophetas, supergreditur patriarchas; et quisquis de muliere natus est inferior est Joanne. Ambros. Serm. 2 Nativit. Joan.

S. Jean est véritablement grand; il laisse après lui les autres hommes, il est supérieur à tous; il surpasse les Prophètes, il est au-dessus des patriarches, et quiconque a pris naissance d'une femme est au-dessous de Jean.

Tempus siletur infantiæ, quia infantiæ impedimenta nescivit. Id.

On ne dit rien du temps de son enfance parce qu'il n'a point connu les faiblesses de cet âge.

Habebat intelligendi sensum qui exultandi habebat affectum. Id.

Il fallait qu'il eût la faculté de comprendre, puisqu'il marquait un sentiment de joie dans le sein de sa mère.

Prius sentit initia gratiæ quàm naturæ. Id. Vocat. gent. II.

Il a ressenti les effets de la grâce avant ceux de la nature.

Quià tardabat corpus, solo spiritu implebat Evangelizantis officium. Augustin. Serm. 3 de Joanne.

Comme le corps était impuissant, il soutenait et remplissait déjà l'office de prédicateur par l'esprit qui l'animait.

Prophetiæ spiritu intrà matris uterum repletus, atque, ut ità dixerim, priusquàm nasceretur renatus. Gregor. III Moral. v.

Rempli qu'il était de l'esprit de prophétie dans le ventre de sa mère, et pour ainsi dire, ayant eu une nouvelle naissance spirituelle avant que de naître au monde.

Joannes par angelis, major homine legis summa, vox Apostolorum, silentium prophetarum. Chrysolog. Serm. 127.

S. Jean est au-dessus de l'homme, l'égal des anges, l'abrégé de la loi, la voix des Apôtres, le silence des prophétes.

Fervens nuntius, qui ante cœpit nuntiare Christum quàm vivere. Id.

O le fervent témoin, qui eut l'avantage d'annoncer Jésus-Christ avant que de vivre !

Vestimentum de pilis camelorum habuit, ut, habitu quoque ipso, mundi contemptum doceret. Chrysost. Homil. 3 Matth.

Il n'était vêtu que de poils de chameau, afin d'enseigner aux hommes, par son vêtement aussi, le mépris du monde.

Replebitur Spiritu-Sancto. Magnum est Spiritu-Sancto illustrari, sed majus est repleri. Hilarius Arelat.

C'est beaucoup de recevoir le Saint-Esprit pour en être éclairé, mais c'est un avantage incomparablement plus grand, d'en être rempli.

In eum nihil maculæ introire poterat in quo sanctificationis plenitudo regnabat. Eusebius Emiss.

Le péché ne pouvait entrer en celui dans lequel régnait l'esprit vivifiant.

Veteris Testamenti finis et novi principium est baptismus Joannis. Cyrill. Jerosol. Cath. 3.

Le baptême de Jean est la fin de l'Ancien Testament et le commencement du nouveau.

Initium Evangelii Jesu-Christi *erat Joannes baptizans.* Id. Ibid.

Le baptême de Jean est le commencecement de l'Evangile de Jésus-Christ.

Joannis-Baptistæ vita quid aliud erat quàm unicum ac perpetuum jejunium. Basilius.

La vie de Jean-Baptiste était-elle autre chose qu'un seul et continuel jeûne?

Joannes quasi limes constitutus inter nova ac vetera ad quem desinerat judaïsmus et inciperet christianismus. Tertull. contrà Marcionem.

Jean était comme la limite entre l'ancienne et la nouvelle loi, limite où finit le judaïsme, et par où le christianisme a commencé.

Joannes victu, vestitu, cubitu, loco, pœnitens. Petrus Chrysol.

Jean était pénitent par son habit, par le lit où il reposait, par le lieu où il habitait.

Joannes severitate verborum et publicanos terruit, et multorum corda tremere fecit, non in desperationem. Chrysostom. Homil. II in III Matth.

C'est par la sévérité de ses paroles qu'il a effrayé les publicains, et qu'il a fait trembler tant de pécheurs, sans les porter au désespoir.

Quasi etiam intrà matris viscera clamat : « Ecce Agnus Dei. » Leo.

Encore dans le sein de sa mère, il semble dire déjà : « Voici l'Agneau de Dieu. »

Joannem præsentia Christi consecrat. Petrus Damiani.

La présence de Jésus en visitant S. Jean consacre celui qui devait être son précurseur.

Joannis nativitatem gratia operatur, natura miratur. Abbas Guerricus.

La grâce opère la naissance de Jean; la nature se contente de l'admirer.

Quis in Joanne-Baptistâ peccato poterat esse locus, quem et ante nativitatem Spiritûs-Sancti consecravit adventus? Beda Homil. de Decoll.

Quelle part le péché pouvait-il avoir en la naissance de S. Jean, que le Saint-Esprit avait sanctifié et consacré avant qu'il fût né ?

Major omnibus, quia omnes virtutis sublimitate superabat. Clemens Alexand. II.

Il était le plus grand de tous les saints, parce qu'il les surpassait tous en vertu.

Quod Apostolis concessum est Christo assumpto, hoc Joanni in utero conceditur. Bernard. Serm. de privileg. Joan-Bapt.

Ce qui ne fut accordé aux apôtres qu'après que Jésus fut monté au ciel, le fut, par une faveur singulière, à Jean encore dans le sein de sa mère.

Joannes ætatis supergressus infantiam, et

Jean, s'élevant au-dessus de la faiblesse de

nobilioris generis generositatem oblitus, soli vacat Divinitati. Id. Ibid.

son âge, et oubliant les sentiments généreux qu'inspire la noblesse, ne s'applique qu'à penser à Dieu.

In hâc die natus est sanctorum splendor, justorum gloria, lætitia angelorum, consanguineus Christi, amicus sponsi. Bernard. ibid.

En ce jour heureux est né celui qui est la gloire des justes et des saints, la joie des anges, le proche parent de Jésus, l'ami de l'époux.

Unus est, et similem non habet, qui, choris insertus angelicis, universitatis humanæ trancendit ascensum. Id. Ibid.

Il est unique et n'a point son semblable, parce que associé au chœur des anges, il s'élève au-dessus de tout ce qui est humain.

Sic ab ortu vitæ suæ usque ad occasum conversatus est cum hominibus, ut forma vitæ morum informatio habeatur. Ibid.

Ce grand saint, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, a vécu de telle sorte parmi les hommes, que sa vie est le modèle de la sainteté et des bonnes mœurs.

Verè magnus coràm Domino, quem angelus annuntiat, sanctificat Deus, *Spiritus replet, vitæ commendat.* Bernard.

Celui-là est véritablement grand devant le Seigneur dont un ange annonce la naissance, que Dieu sanctifie, que le Saint-Esprit remplit, et qu'une vie toute sainte recommande.

Reliquit Joannes mundum homines fugit, patriam nescit, parentes aspernatur, et in solius Divinitatis apicem defigit obtutus. Id. Ibid.

Jean se retire du monde; il fuit la compagnie des hommes, oublie sa patrie, n'a nul attachement à ses parents, et n'a de vue que pour contempler la hauteur de la majesté de Dieu.

Mira rerum conversio, hominem vix mundum ingressum mundum fugere, gloriam e sæculi cupiditates non solùm oblivisci, sed nescire, perpetuumque cum divinitate habere consortium! Id. Ibid.

C'est une nouveauté bien surprenante de voir cet homme, à peine venu au monde, fuir le monde, non-seulement oublier, mais entièrement ignorer ce que le monde souhaite avec passion, et avoir un continuel commerce avec Dieu.

Erat ipse lucerna ardens et lucens : *magnum testimonium : est enim lucere tantùm vanum, tantùm ardere parùm, ardere et lucere perfectum.* Bernard. ibid.

C'était une lampe ardente et luisante : ceci est une grande marque de probité : car n'avoir que de la lumière et de l'éclat, c'est chose vaine; n'avoir que de l'ardeur, c'est trop peu : la haute perfection c'est de joindre la lumière avec l'ardeur.

Mirabilis est qui in humanâ naturâ angelicam trangressus est sanctitatem. Chrysostom. Homil. 27 in Matth.

Celui-là mérite notre admiration qui, dans une nature humaine a surpassé la sainteté des anges.

Speciali gratiâ ab hoc Redemptorem mundi Joannes novissimus prophetavit, ut ostenderet eum primus. Maximus. Homil. 3.

C'est par une faveur spéciale que Jean a prophétisé le dernier la venue du Sauveur, afin de pouvoir le montrer le premier.

Christus festinabat adhùc in ventre Matris Joannem positum sanctificare. Origenes Homil. 7 in Luc.

Jésus se hâtait de sanctifier Jean, lorsqu'il était encore renfermé dans le sein de sa Mère.

Est coràm Domino magnitudo animæ et magnitudo virtutis; est etiam parvitas animæ et puerita virtutis; pusillus est qui nullum adhùc virtutis videatur habuisse progressum; magnus iste dibitur qui caret errore infantiæ. Ambros. I in Luc. I.

Il y a devant le Seigneur une grandeur d'âme et une grandeur de vertu; il y a aussi une petitesse d'âme et une enfance de vertu : celui-là est petit qui n'a encore fait nul progrès dans la vertu, et celui-là est grand qui n'a point les égarements de l'enfance.

Manum quam Joannes dicit calceamento indignam, super caput suum Christus attraxit. Chrysolog. Serm. 38.

Jésus a mis sur sa tête la main que Jean regardait comme indigne de toucher même ses souliers.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la théologie.

[Jean a été grand devant Dieu]. — L'ange Gabriel, parlant à Zacharie père de S. Jean, fit un magnifique éloge de ce saint précurseur lorsqu'il lui dit : *Erit magnus coràm Domino.* Il est vrai que l'on peut dire de plusieurs saints, tant de l'ancien que du nouveau Testament, qu'ils ont été grands devant le Seigneur; mais de pas un d'eux on n'a dit, et on ne peut dire, ce que le Sauveur même dit de son précurseur : *Inter natos mulierum non surrexit major.* D'où l'on peut raisonnablement inférer que sa sainteté a été très-grande, en prenant le nom de *major* pour *sanctior*, selon le sentiment de l'Eglise dans une hymne en l'honneur de ce grand saint : *Non fuit, vasti spatium per orbis, sanctior quisquam genitus Joanne.*

[Jean né dans le péché originel]. — La sainteté, à le bien prendre, consiste en un entier éloignement du péché et en un parfait amour de la justice. S. Jean a excellé en ces deux points par-dessus tous ceux qui l'ont précédé. On divise le péché en originel et en actuel ; l'actuel en mortel et véniel. Quant à l'originel, c'est la commune croyance de l'Eglise que, si la conception de S. Jean a été souillée de ce péché, sa naissance fut toute pure, puisque, six mois après avoir été conçu, il fut sanctifié par la favorable visite de la très-sainte Vierge, enceinte du Sauveur, qui est la sanctification des âmes. Si donc tous les autres saints de l'ancien et du nouveau Testament ont eu cette disgrâce de faire leur entrée dans le monde comme des criminels, portant sur le front l'arrêt de leur condamnation écrit avec des caractères qui ne pouvaient s'effacer que par le sang de l'Agneau sans tache ; s'ils ont paru devant Dieu, en naissant, comme des objets dignes de son courroux, *filii iræ*, S. Jean, par cette sanctification avancée, n'a point eu de part à ce malheur, et il est né avec une grâce qui le rendait agréable aux yeux de Dieu.

[Sanctification de Jean par J.-C.]. — C'est une belle remarque des théologiens, que les ouvrages que Jésus-Christ a faits immédiatement de sa main ont eu une excellence particulière. Il n'était rien de plus brillant que les yeux qu'il donnait aux aveugles, rien de plus délicieux que le pain qu'il multiplia au désert. Il en est de même des miracles de la grâce; et, puis-

que c'est le Sauveur même qui a opéré la sanctification de S. Jean, disons qu'elle doit avoir reçu un caractère particulier. Dieu avait anciennement ordonné la circoncision pour effacer le péché originel; aujourd'hui c'est par le baptême qu'il s'efface : mais le Sauveur agit tout seul dans la sanctification de S. Jean. Il fait, pour ainsi parler, de sa présence propre comme un sacrement pour conférer la grâce à son précurseur ; et ce d'autant plus abondamment que c'est la première opération qu'il fait après son incarnation, et dès sa première entrée dans le monde. Les premières opérations des causes sont toujours plus excellentes et les effets plus estimés comme recevant les prémices de leurs vertus. Jésus-Christ vient comme rédempteur pour détruire le péché, et comme sanctificateur pour donner la grâce; mais, la première fois qu'il fait ce double office, c'est lorsqu'il sanctifie S. Jean ; c'est le premier sujet de ses opérations, et on ne peut douter qu'il n'ait conféré sa vertu au saint précurseur d'une façon particulière.

C'est l'opinion de quelques docteurs, que le prophète Jérémie, aussi bien que Jean-Baptiste, a été sanctifié dès le ventre de sa mère. Ils se fondent sur les paroles qui sont au commencement de sa prophétie : *Priusquàm te formarem in utero, novi te, et antequàm exires de ventre sanctificavi te, et prophetam in gentibus dedi te.* Si Dieu le sanctifia avant qu'il sortît du ventre de sa mère, donc il le délivra du péché originel, qui n'est pas compatible avec la sanctification. On peut douter néanmoins si la sanctification de laquelle il est parlé dans cet endroit est la même que l'infusion de la grâce sanctifiante, ou bien une simple députation au ministère de prophète, et si Dieu n'a voulu signifier autre chose sinon qu'avant la conception et la naissance de Jérémie il l'avait destiné, dans sa prescience et en son décret éternel, à l'office de prophète et à la sainteté convenable à l'exercice de cette charge. Le prophète Isaïe a aussi dit de lui-même, en d'autres termes : *Dominus ab utero vocavit me, de ventre matris meæ recordatus est nominis mei, et posuit me quasi sagittam electam* : personne n'a jamais inféré de ces paroles qu'Isaïe ait été délivré du péché originel dès le ventre de sa mère. Il ne paraît nulle raison valable que cette faveur ait été accordée plutôt à Jérémie qu'à Isaïe, qui a prophétisé si clairement le mystère de l'Incarnation. Et pourquoi ce privilége n'aurait-il pas aussi été accordé à Moïse, à David, ou à quelque autre des anciens patriarches ou prophètes? Que si on se fonde sur la force de ce mot, *sanctificavi te*, il est certain que, dans l'Ecriture-Sainte, en plusieurs endroits, il ne signifie nullement l'infusion de la grâce sanctifiante, mais une simple députation à quelque office ou ministère sacré, ou même à l'exécution de quelque chose que Dieu ait déterminée : comme lorsqu'il dit par Isaïe : *Ego mandavi sanctificatis meis, et vocavi fortes meos in irâ meâ.* Ceux qu'il appelle sanctifiés étaient les Perses et les Mèdes, idolâtres, desquels il se voulait servir pour la destruction de Babylone. Mais, pour revenir à S. Jean, il est le seul de tous les hommes que l'on puisse dire avec certitude avoir

été, non-seulement sanctifié, car ce terme, comme je viens de le faire voir, est assez commun à plusieurs autres sujets, mais entièrement délivré et exempté du péché originel dès le ventre de sa mère.

[Opération de la grâce dans la sanctification de Jean].— S. Bernard considère S. Jean, dans cette sanctification avancée, comme une lampe éteinte qui est aussitôt rallumée, et les SS. Pères ne peuvent assez admirer les effets si prompts de la grâce dans l'esprit et le cœur de S. Jean. *Antè cœpit vivere* Deo *quàm sibi... Ut vinceret mundum, vincit antè naturam... Antequàm Christum præcederet, se præcessit.* C'est le Sauveur qui est la cause principale et agissante qui le sanctifie ; c'est la très-sainte Vierge qui est la cause instrumentale de cette sanctification. Et, s'il est vrai, suivant les théologiens, que les ouvrages que le Sauveur a faits de sa propre main ont eu pour cette raison une particulière excellence, Jean a sans doute été marqué d'un caractère particulier, qui porte l'impression de l'excellence de sa cause ; et cela d'autant plus abondamment que c'est le premier ouvrage de Jésus-Christ sur la terre, la première effusion de cette divine source de grâces, et le premier chef-d'œuvre du souverain sanctificateur des âmes.

[S. Jean-Baptiste exempt de péché mortel].— C'est le commun sentiment des docteurs que l'âme de S. Jean ne fut sujette à aucun péché mortel, ayant été confirmée en grâce avant la naissance du saint précurseur ; et c'est aussi ce qu'enseigne le docteur angélique, que le don de confirmation en grâce est annexé à celui de sanctification avant la naissance. Quel bonheur d'entrer au monde plus assuré de son salut que les anges n'entrèrent au ciel lorsqu'ils furent créés, et que nos premiers parents n'entrèrent dans le paradis terrestre ! Ni les uns ni les autres ne furent confirmés en grâce, comme l'événement le montra ; mais S. Jean entra en ce monde, qui est un lieu de misère, avec assurance de n'y être jamais malheureux. Il y entra comme en triomphe, ayant terrassé ses ennemis à ses pieds. Aussi était-il cet heureux courrier qui apportait des nouvelles de la venue de l'époux, et comme un ambassadeur venant publier la paix accordée et signée entre le ciel et la terre. Il fallait que celui qui venait préparer la voie du Seigneur fût le plus grand et le plus illustre de tous les hommes, et que cette lampe ardente et luisante ne pût jamais s'éteindre par un seul péché mortel. Si nous en croyons même quelques docteurs, peut-être a-t-il été exempt du péché véniel. S. Grégoire semble avoir été de cette opinion, au second livre sur Job. Le vénérable Bède, dans une homélie sur la décollation de S. Jean, dit : « Quoique ce soit un arrêt général et définitif que nous offensons tous en plusieurs choses, néanmoins, qui osera dire que le saint précurseur ait commis la moindre offense, ou en paroles ou en actions, ou en son habit ou en sa manière de vivre? Quelle place pouvait trouver le péché dans un cœur que le Saint-Esprit avait rempli

de sa grâce avant sa naissance? Et comment ce saint homme se serait-il tant soit peu écarté de la voie de la vertu, lui qui était l'ange envoyé du Père pour annoncer celui qui était la voie, la vérité et la vie? » Il est vrai que ces témoignages favorisent ceux qui tiennent que le saint précurseur a été exempt de tout péché véniel; mais la sainte Eglise nous donne lieu de croire que ce n'est pas de toutes sortes de péchés véniels qu'il faut entendre, mais seulement de ceux qui se commettent par la langue. Et S. Augustin même, écrivant contre les pélagiens, n'exempte personne de ceux qui ont vécu quelque temps avec l'exercice de la raison de tout péché, que la seule très-sainte Vierge, comme il le montre en termes formels dans son livre *De naturâ et gratiâ*.

[Le Fils de Dieu a prévenu S. Jean dans l'ordre de la grâce]. — Nous pouvons dire qu'afin que S. Jean prévînt le Fils de Dieu dans l'ordre du ministère, il fallait que le même Fils de Dieu prévînt Jean dans l'ordre de la grâce, et qu'il la répandît sur lui lorsque l'un et l'autre étaient encore renfermés dans le sein de leurs mères. D'où il suit que ce grand saint reçut, après la très-sainte Vierge, les premières grâces opérées par l'Incarnation du Fils de Dieu, parce que toutes celles qui avaient été données auparavant avaient bien été données en vue de l'Incarnation et par les mérites de celui qui devait venir racheter le monde, mais elles n'avaient pas été données immédiatement par lui-même : de manière que la première action du Sauveur a été de sanctifier son précurseur, de le prévenir lui-même par sa visite, et de lui servir en quelque façon de précurseur à lui-même, en lui donnant l'investiture de la charge qu'il devait exercer, et en le rendant saint pour être digne d'annoncer le Saint des saints.

[Jean témoin du Sauveur]. — Il faut convenir que c'est quelque chose de bien singulier, dans la destinée de Jean-Baptiste, qu'il ait été choisi de Dieu pour servir de témoin au Sauveur; mais c'est encore quelque chose de plus surprenant que le Sauveur, tout Dieu qu'il était, ait eu besoin du témoignage de S. Jean, et que dans l'ordre ou du moins dans l'exécution des divins décrets, le témoignage de ce glorieux précurseur ait été nécessaire pour l'établissement de notre foi. Or, l'un et l'autre est néanmoins vrai, et l'Evangile, qui est notre règle, ne nous permet pas d'en douter. Oui, le Sauveur, tout Dieu qu'il était, a eu besoin du témoignage de Jean-Baptiste. Ainsi cet Homme-Dieu le reconnaissait-il lui-même, lorsqu'il disait aux Juifs : *Si testimonium perhibeo de me ipso, testimonium meum non est verum : alius est qui testimonium perhibet de me* (Joan. v). Selon la pensée de S. Chrysostôme, expliquant à la lettre ce passage, cet autre dont parlait Jésus-Christ était S. Jean son précurseur.

Dans l'ordre des divins décrets, le témoignage de S. Jean était nécessaire pour l'établissement de notre foi : car le même Evangéliste qui nous apprend que Jean est venu pour rendre témoignage à la lumière, *Ut testi-*

monium perhiberet de lumine, en apporte aussitôt la raison : *ut omnes crederent per illum*, afin que tous crussent par lui. D'où il suit que notre foi, je dis notre foi en Jésus-Christ, est originairement fondée sur le témoignage de ce grand saint, puisque en effet c'est par lui que nous avons cru, par lui que la voie du salut nous a été premièrement révélée, en un mot, par lui que nous sommes chrétiens.

[Jean nous a enseignés nous-mêmes]. — Tout ce que nous savons de Jésus-Christ et tout ce que nous en devons savoir, tout ce que la foi nous en révèle d'important et de nécessaire au salut, c'est Jean-Baptiste qui nous l'a enseigné le premier, par les différents témoignages qu'il a rendus à ce divin Sauveur. Et en effet, c'est lui qui nous a fait connaître Jésus-Christ en qualité de Dieu-Homme, en qualité de rédempteur, en qualité de sanctificateur des âmes, en qualité d'auteur de la grâce et des sacrements auxquels la grâce est attachée; en qualité de juge qui récompense et qui punit; en un mot, dans toutes les qualités qui en ont fait un médiateur accompli. Il nous a fait connaître Jésus-Christ comme Dieu-Homme, quand il disait de lui : *Post me venit vir qui ante me factus est, quia prior me erat* : celui qui est venu après moi était avant moi. Car, pour raisonner avec S. Augustin, si Jésus-Christ était avant S. Jean, ce ne pouvait être qu'en vertu de sa divinité : il était donc Dieu. S'il était après S. Jean, ce ne pouvait être qu'en vertu de son humanité; il était donc Homme. S'il était tout ensemble avant et après S. Jean, ce ne pouvait être que selon les deux natures qui subsistaient en lui : il était donc en même temps Dieu et Homme. C'est ainsi que concluaient les Pères contre les ariens, contre les nestoriens et les eutychéens : ce témoignage seul de Jean-Baptiste, *Post me venit vir qui ante me factus est*, ayant dès les premiers siècles de l'Eglise confondu tous les hérétiques qui combattaient le mystère de l'Incarnation. — Il nous l'a fait connaître comme rédempteur quand il le montrait à ses disciples en leur disant : *Ecce agnus* Dei, voilà l'agneau de Dieu, qui doit être immolé comme une victime pour le salut des hommes; *Ecce qui tollit peccatum mundi*, voilà celui qui efface les péchés du monde. — Il nous l'a fait connaître comme sanctificateur des âmes, quand il allait prêchant partout que c'est de la plénitude du Sauveur que nous avons tous reçu les dons célestes : *Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus.* — Il nous l'a fait connaître comme auteur de la grâce et des sacrements qui la confèrent, quand il apprenait aux Juifs que le baptême du Sauveur était plus efficace que le sien : *Ipse vos baptizabit in Spiritu-Sancto et igne.* — Il nous l'a fait connaître comme juge, quand il assurait que Jésus-Christ viendra à la fin des siècles avec le van en main pour séparer le bon grain d'avec la paille : *Cujus ventilabrum in manu ejus.* — Voilà, en substance, toute la théologie qui se propose pour objet la personne du Sauveur, et cette théologie est contenue dans les témoignages de ce saint précurseur.

[Idée que les Juifs avaient de S. Jean]. — Les Juifs reconnaissent S. Jean pour un prophète, et ils en jugeaient bien, car il l'était; mais ils le croyaient simplement prophète, et en cela ils se trompaient, car il était quelque chose de plus. *Etiam dico vobis, et plusquàm prophetam.* Oui, leur disait le Fils de Dieu, il est prophète et plus que prophète. Pourquoi, demande S. Jérôme, plus que prophète? Parce que les prophètes n'avaient annoncé le Messie que dans l'avenir, au lieu que Jean-Baptiste annonçait qu'il était venu. Sans autre raison que celle-là, on avait droit de le mettre au-dessus de tous les prophètes, et de l'appeler plus que prophète. Mais la prééminence de son ministère était fondée sur un titre encore plus digne de nos réflexions : *Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum, qui præparabit viam tuam antè te.* Il est plus que prophète, ajoutait le Sauveur, parce que c'est celui dont le Père éternel a dit à son Fils : « Voici mon ange, que j'enverrai devant vous pour vous préparer la voie. » En effet, préparer la voie à un Dieu, être le précurseur d'un Dieu, c'est faire l'office d'un ange, et les anges du premier ordre se seraient tenus honorés de cette commission. Mais cette commission était réservée à Jean, et il était proprement l'ange du Sauveur. Or, être l'ange de Jésus-Christ, c'était quelque chose sans doute de plus honorable que d'être un ange du commun. Les anges du commun, quoique Ambassadeurs de Dieu, n'ont point d'autre ministère que de veiller à la conduite des hommes; mais le ministère de Jean-Baptiste regardait immédiatement la personne de Jésus-Christ. Est-il rien de plus sublime et qui nous doive inspirer plus de vénération pour ce grand saint? Il a fait, dans le mystère de l'Incarnation, le même office que l'ange envoyé à la très-sainte Vierge de la part de Dieu, et, en vertu de sa mission, il a rendu au Sauveur du monde, comme précurseur, des services plus importants et plus nécessaires que jamais les anges de tous les ordres n'en ont pu rendre à cet Homme-Dieu. Encore une fois, ministère tout angélique, ou plutôt ministère tout divin, puisque le Sauveur du monde a bien voulu l'honorer de son témoignage.

[Jean cru le Messie]. — Le saint précurseur était si autorisé et sa vie extraordinaire paraissait si admirable à ceux qui le voyaient, que les Juifs crurent qu'il pourrait bien être le Messie qui leur avait été promis de Dieu : *Tu es qui venturus es, an alium expectamus?* Ce saint homme a cet avantage sur tous les ambassadeurs de la terre, et même sur tous les autres saints qui reçoivent quelque mission de Jésus-Christ, que non-seulement il est autorisé, mais il autorise son Maître. *Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine.* Lorsque S. Jean, montrant Jésus au doigt, dit *Ecce Agnus Dei*, lorsqu'il dit clairement que pour lui il ne baptise qu'avec de l'eau, mais qu'il en vient un autre qui baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu, il autorise son Maître, il le fait connaître pour ce qu'il est. Ce témoignage qu'il lui rend est le premier fondement

de la gloire du Sauveur et de la croyance qu'on doit avoir en lui : *Ut omnes crederent per illum.*

[Pourquoi S. Jean se tint caché dans le désert]. — Les SS. Pères disent que Jean-Baptiste se tint caché dans le désert jusqu'à l'âge de trente ans, sans vouloir converser avec les hommes, de peur que les hommes, déjà trop prévenus en sa faveur, ne s'attachassent à lui, au préjudice du souverain attachement qu'ils devaient avoir et qu'il voulait leur inspirer pour le Sauveur du monde. C'est pour cela que, bien que la main du Seigneur fût avec lui, par une disposition particulière de la providence, il ne fit jamais de miracles, de peur d'autoriser l'erreur où étaient les Juifs, qui le regardaient comme le Messie : car, s'ils étaient prêts, sans lui avoir vu faire aucun miracle, à le reconnaître pour le Messie, qu'auraient-ils fait s'ils l'avaient vu ressusciter les morts et commander à la mer et aux vents? C'est pour cela qu'il ne parlait jamais du Sauveur que dans les termes les plus magnifiques et les plus sublimes, et de soi-même au contraire qu'avec les sentiments de la plus profonde et de la plus parfaite humilité, prenant plaisir à s'abaisser pour exalter Jésus-Christ, disant du Sauveur : Il faut qu'il croisse; et de soi-même : Il faut que je diminue; témoignant que le comble de sa joie et l'accomplissement de ses désirs était de voir Jésus-Christ connu et adoré dans le monde. Ceux qui écoutent la parole de Dieu avec simplicité, peuvent bien comprendre ces choses, et voir quelle est la hauteur de cette sublime vertu d'humilité. Mais, si S. Jean fidèle à son Dieu refusa, comme il était juste, les honneurs dus au seul Messie, que n'acceptait-il ceux au moins qui lui convenaient à raison de son ministère, et que les Juifs, sans le flatter ni se tromper, lui déféraient? Que n'avouait-il qu'il était prophète, puisqu'il l'était en effet? que ne confessait-il qu'il était Elie, puisqu'il en avait l'esprit, et que c'était personnellement de lui que Jésus-Christ avait dit : *Elias venit*, Elie est venu, c'est-à-dire Jean-Baptiste, en qui Dieu a fait revivre l'esprit d'Elie? Non, il ne consent à rien de tout cela. Il se contente d'être la voix de celui qui crie : Préparez les voies du Seigneur : *Ego vox.* Pourquoi? parce qu'il veut être tout au Seigneur, et rien à lui-même, parce que, comme la voix ne sert qu'à exprimer la pensée, ainsi Jean-Baptiste n'a point d'autre vue ni d'autre fin que de faire connaître le Verbe de Dieu.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[S. Jean et N.-S.] — Toutes les grandes choses, vous le savez, ont leurs essais et leurs ébauches qui les précèdent, et qui préparent insensiblement les esprits à les recevoir, en accoutumant les yeux à leur éclat. Tous les grands hommes ont eu leurs signes et leurs présages qui les ont annoncés, et qui en ont été comme les précurseurs, et tous les mystères de l'Evangile ont eu leurs ombres et leurs figures, qui ont servi de dispositions et de préparatifs à la vérité. Mais, s'il y a eu chose au monde qui ait été figurée, tracée et ébauchée en mille manières différentes, ç'a été le Verbe incarné, puisque, au sentiment de S. Paul, toutes les créatures n'étant faites que pour lui, toutes les grandes choses qui l'ont précédé semblent en avoir été autant d'ébauches et de crayons ; de manière que, depuis le premier homme, que DIEU considérait en le formant comme l'image de son Fils, au sentiment de Tertullien, *Jàm tùm cogitabatur Christus homo futurus* ; depuis, dis-je, le premier homme, tous les prophètes et les patriarches qui ont été dans la suite des siècles en ont été aussi les précurseurs, qui, ne le pouvant représenter tout entier, tout à la fois et dans toute sa perfection, ont tâché de le faire par parties, successivement, et de temps en temps, éloignés les uns des autres ; pour disposer le monde par tant d'essais à voir un jour l'ouvrage le plus achevé, ou plutôt le chef-d'œuvre de la sagesse et de la puissance d'un DIEU. Mais voici la prérogative du grand S. Jean, qui est le dernier crayon qui l'a représenté. Les autres saints qui l'ont précédé ont bien été des précurseurs du Fils de DIEU, mais S. Jean porte ce nom par excellence ; non-seulement parce qu'il l'a fait voir de près, et les autres de loin, mais parce qu'il l'a représenté plus parfaitement comme celui qui le devait faire connaître et en donner la plus parfaite idée. (**Houdry**, *Sermons*).

[Il sera grand devant Dieu]. — *Cet enfant sera grand devant le Seigneur* (S. Luc I). — Le ciel et la terre, les anges et les hommes, considèrent avec étonnement les merveilles de la nativité de S. Jean-Baptiste. Les anges admirent cet enfant, qu'ils voient orné de grâces et rempli du Saint-Esprit, dans un temps où les autres enfants paraissent criminels et ennemis de

DIEU. Les hommes considérant qu'il naît d'une mère stérile, d'un père déjà bien avancé en âge, et qu'il se fait plusieurs miracles à sa naissance, s'écrient que la main du Seigneur est avec lui, et demandent avec admiration : Qui pensez-vous que sera un jour cet enfant? Nous n'avons qu'à écouter; le panégyrique de S. Jean est déjà fait, toutes les louanges qu'on lui peut donner sont renfermées dans ces paroles : *Cet enfant sera grand devant le Seigneur.* La rhétorique humaine serait téméraire si elle voulait ajouter quelque chose à cet éloge. Comme la main du Seigneur, c'est-à-dire la vertu infinie de sa providence, est occupée d'une façon toute particulière à faire des merveilles pour la perfection de cet enfant, aussi sa bouche adorable emploie sa divine éloquence pour nous les expliquer. Tous les jugements des hommes sont incertains et trompeurs, ce qui paraît grand seulement à leur esprit n'a qu'un faux éclat, et souvent ce qui est relevé et sublime à leurs yeux n'est qu'abomination devant DIEU : *Quod hominibus altum est abominatio est antè* DEUM. (Luc. XVI). L'Evangile ne pouvait pas mieux relever le mérite de S. Jean, ni appuyer plus solidement les fondements de sa gloire, qu'en nous disant qu'il est grand devant DIEU, c'est-à-dire qu'il est grand au jugement de celui devant qui le monde n'est qu'un atôme, et tous les hommes des néants animés. (**Le P. Texier**).

[L'admirable pénitence de S. Jean].—A peine S. Jean est-il né dans le monde que la persécution d'Hérode le contraint d'en sortir et de se sauver dans les solitudes : mais ce qu'il commença par nécessité, il le continua après par pénitence. Il condamna les plus beaux de ses jours aux ténèbres des antres et des rochers. C'est là qu'il jeûna continuellement, ne mangeant que du miel sauvage et quelques sauterelles, autant qu'il en fallait pour s'empêcher de mourir plutôt que pour continuer à vivre. Son corps n'était couvert que d'une peau de chameau, pour faire en même temps son vêtement et son supplice : jusque-là que S. Bernard le représente comme un homme nouveau, comme un homme coupable qui fait des pénitences étranges, quoiqu'il n'eût jamais commis de péché. Quelle étrange alliance qui joint ainsi dans un même corps les austérités d'un pénitent avec l'innocence d'un ange qui n'avait pas besoin de ces rigueurs! Voyez cependant comme il traite son corps : il le traite comme s'il était le plus grand pécheur du monde et comme s'il avait commis le plus grand de tous les crimes : ce qui fait dire à S. Bernard ces paroles : *Novum in novo homine pœnitentiæ mirare fervorem* : Admirez donc dans cet homme nouveau, et tel qu'il n'y en a point eu dans les anciens temps, une pénitence toute nouvelle et tout extraordinaire ! Ce saint précurseur ne croit point faire souffrir assez de rigueurs à son corps innocent, dans la connaissance qu'il avait des rigueurs que le Rédempteur du monde devait souffrir pour le rachat des hommes. Il croyait devoir se conformer et se rendre semblable, autant qu'il le pourrait, à ce divin exemplaire, à cette victime sainte qui

devait être immolée sur la montagne sainte pour tout le genre humain. **(Biroat).**

[Même sujet]. S. Jean était à peine sorti du berceau qu'il quitta toutes les douceurs de la maison de son père pour s'adonner à la plus rigoureuse pénitence quiait jamais été pratiquée. Si nous en croyons quelques historiens ecclésiastiques, durant l'espace d'environ trente ans il n'eut point d'autre retraite qu'une grotte obscure, et S. Grégoire de Nazianze assure qu'il passa tout ce temps-là exposé aux injures des saisons, sans avoir d'autre couvert que le ciel, ni d'autre lit que la terre. Son habit était un tissu de poil, c'est-à-dire un long et rude cilice : car l'Evangile, qui remarque qu'il avait une ceinture de peau, dit positivement en deux endroits que son vêtement était, non pas de peau, mais de poil de chameau: *Habebat vestimentum de pilis camelorum*, dit S. Matthieu; et S. Luc: *Vestiebatur pilis camelorum et zonâ pelliceâ.* De sorte que l'on peut dire qu'il s'habillait bien moins pour se garantir des injures des saisons que pour ajouter un continuel supplice à celui qu'il endurait tantôt du froid et tantôt du chaud. Enfin, il ne mangeait que du miel sauvage, et d'une espèce de sauterelles que S. Jérôme dit être une viande assez ordinaire dans l'Orient. Un peu d'eau, jointe à ces mets assez légers, faisait toutes ses délices, et encore en prenait-il si peu chaque jour, que l'on peut dire que sa vie a été un jeûne perpétuel. Et pourquoi ne le dirait-on pas, puisque Jésus-Christ même a dit qu'il ne mangeait ni ne buvait : *Venit Joannes non manducans neque bibens.* Mais pourquoi une vie si austère, en un âge où les enfants n'éprouvent point encore la rébellion de la chair, et dans une chair qui, dans un âge plus avancé, fut toujours soumise à la raison? Pourquoi traiter si durement un corps qui n'avait jamais péché, un corps qui ne devait jamais pécher, et duquel ce saint homme n'avait à craindre ni violence ni surprise? C'est que ce saint homme voulait servir d'exemple au monde. et montrer aux pécheurs la nécessité de faire pénitence s'ils veulent être sauvés, et pour faire connaître aux justes qu'il faut se rendre parfaits de plus en plus, sans se trop confier à la bonne vie qu'ils ont menée par le passé : *Qui sanctus est sanctificetur adhùc.* **(Le P. de la Colombière).**

[Témoignage de Jésus]. — Jamais le Sauveur ne nous rendra le témoignage qu'il rendit de S. Jean, si nous ne sommes fermes comme lui dans l'observation de la loi de Dieu, et si nous n'entrons dans cette sainte voie de pénitence et de la mortification où a marché son saint précurseur. [Pourquoi cela? Parce que Jésus-Christ ne rendra témoignage qu'en faveur de ceux qui auront eu soin de se conformer à son exemple. Or, nous ne pouvons nous conformer au Sauveur que par cet esprit de pénitence, accompagné et soutenu d'une constante persévérance. Par conséquent, le témoignage de cet Homme-Dieu nous est absolument nécessaire. Il le

donne aujourd'hui au plus saint des hommes, qui est Jean-Baptiste ; mais il ne le donne que fondé sur ces deux chefs de l'austérité de sa vie et de la solidité de sa vertu. Il n'est pas croyable que nous l'obtenions à des conditions plus douces, ni qu'il y ait pour nous des lois de providence moins sévères et plus commodes. Ce que nous avons donc à craindre, si nous ne suivons pas l'exemple de S. Jean, c'est qu'aux derniers jours le Sauveur, loin de rendre témoignage pour nous, ne le rende contre nous, et ne nous dise ces terribles et foudroyantes paroles : *Nescio vos.*

Qu'aurons-nous à répondre à ces terribles paroles du Sauveur ? et comment pourrons-nous soutenir le froid de sa présence irritée ! Jean, rempli du Saint-Esprit et sanctifié même avant sa naissance, n'a pas laissé d'embrasser une vie austère et pénitente : et nous, qui sommes pécheurs et surchargés devant DIEU du poids de nos iniquités, nous voulons mener une vie aisée, douce et tranquille ! Jean, dans la parfaite innocence, n'a pas laissé de mortifier sa chair par le jeûne et par le cilice : et nous, nous épargnons la nôtre, qui est une chair de péché. Jean, à l'épreuve de toutes les tentations du monde, n'a pas laissé de fuir le monde : et nous, qui sommes la faiblesse même, nous nous exposons à tous les dangers du monde. Voilà ce que S. Jean nous reprochera au tribunal de DIEU. Car, après avoir été le témoin de JÉSUS-CHRIST dans le premier avènement de ce DIEU Sauveur, il viendra encore dans le second, et sera appelé en témoignage contre les lâches chrétiens, *Hic venit in testimonium.* Oui, il viendra, non plus pour servir de témoin à la lumière, mais pour servir de témoin contre l'iniquité, mais pour nous reprocher nos désordres, mais pour éclairer nos ténèbres, quoique à notre condamnation. (**Bourdaloue**).

[Austérité merveilleuse]. — Qu'une personne innocente mais fragile, exposée à mille tentations et dans un danger continuel de tomber, s'arme de cilices et de discipline pour éloigner ses ennemis, pour aller au-devant des tentations et pour conserver à son âme cette beauté que le Sauveur nous a acquise par son sang, et qui charme les yeux de DIEU, il n'y a rien en cela de surprenant, quand on connaît quel trésor c'est que la grâce, et la nécessité que nous avons de la conserver. Mais qu'un saint aussi pur qu'un ange passe ses jours dans une mortification continuelle, que dès le berceau il se couvre d'une haire, qu'il s'enterre dans le profond d'un antre, qu'il mène une vie aussi pure que s'il n'avait point de corps, ou que son corps, en le traitant si durement, fût insensible, c'est ce que l'on peut appeler un véritable amour de la mortification ; amour sans doute très-rare, et comme inconnu même aux plus grands pécheurs, qui en ont le plus de besoin. Cet amour de la croix est très-rare, même depuis la mort du Sauveur, qui nous en a donné un exemple si parfait. Quelle gloire donc pour le saint précurseur d'avoir tenu une voie si dure avant même que le Sauveur nous eût montré ce chemin, avant qu'il

nous l'eût rendu praticable, et qu'il nous eût découvert les trésors qui y sont cachés ! Si les Apôtres ont mérité de si grandes louanges pour avoir suivi leur Maître par une voie si épineuse, mais après avoir vu les grands exemples qu'il leur en avait donnés ; si les saints martyrs ont suivi cette route, mais ayant eu les mêmes avantages que les Apôtres ; quels éloges ne mérite point le saint précurseur de JÉSUS-CHRIST, qui a marché à pas de géant dans cette voie, alors impraticable, puisqu'il n'avait point vu devant lui qu'aucune personne y eût marché, d'y avoir ainsi marché sans aucun guide qui lui eût montré ce chemin, et d'y être entré plus hardiment et plus qu'aucun de tous ceux qui, ayant marché sur les pas adorables du Sauveur, ont dû par-là avoir beaucoup plus de courage que lui, ayant eu devant eux un si grand chef ! (**Le P. de la Colombière**).

[Occupation de Jean au désert]. — Quelle fut l'occupation de S. Jean durant un si grand nombre d'années qu'il habita le désert? Pendant tout ce temps-là, il s'occupa à prier, dit Origène, et s'entretint avec les anges. Il est certain qu'il eut de grandes communications avec DIEU, puisque, étant entré encore enfant dans le désert, en un âge où il ne savait pas encore parler, il en sortit le plus éclairé de tous les prophètes, le plus éloquent des prédicateurs et le maître des docteurs mêmes de la loi. Il faut nécessairement que toutes ces connaissances lui aient été inspirées, qu'il les ait puisées dans le sein de DIEU, et qu'elles soient le fruit de la haute contemplation où il a été élevé. Mais il faut enfin renoncer à ce repos, à cette paix intérieure dont le saint homme jouissait, pour entrer dans une voie plus pénible. Il est temps qu'il commence une vie d'apôtre, et qu'il devance le Fils de DIEU, qui se dispose à sortir de sa retraite de Nazareth pour annoncer aux Juifs le royaume de son Père. S. Jean n'eut pas plus tôt connu qu'il était appelé à cet emploi, que, sortant du fond de sa solitude, il parut tout à coup sur les rivages du Jourdain, et les fit retentir de ces paroles, qui faisaient le sujet de tous ses discours : *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum* DEI : hâtez-vous de faire pénitence, car voici le temps où DIEU doit régner parmi les hommes. Ce fut sans doute une grande surprise pour tous ces peuples de voir ce prophète dont on n'avait jamais entendu parler, de le voir tout exténué de jeûnes, revêtu de cilice, prêcher à haute voix ce qu'il pratiquait lui-même avec tant de rigueur. Au reste, on ne vit jamais un zèle plus ardent ni plus désintéressé que le sien. Il parcourut en peu de temps toutes les contrées arrosées par le Jourdain, et il n'y eut personne, en une si grande étendue de pays, qu'il n'instruisît de ses devoirs, et qu'il ne baptisât de sa main. (**Le P. de la Colombière**).

[Jean rend témoignage au Fils de Dieu]. — Ce ne fut point pour se faire connaître que Jean vint prêcher aux Juifs, ce ne fut que pour faire connaître le

Sauveur du monde. Dès que le Sauveur commence à se faire voir, Jean déclare franchement qu'il n'est que son précurseur, qu'il appartient seulement à Jésus-Christ de donner le Saint-Esprit, et d'effacer les péchés par un baptême bien plus excellent que le sien. De plus, il invite tous ses disciples à écouter ce nouveau maître ; il les porte, il les engage à s'attacher à lui, comme à la source de toute science et de toute sainteté. Enfin, il publie hautement que ce nouveau prédicateur est véritablement le Fils de Dieu : *Testimonium perhibuit quia est Filius* Dei. S. Pierre lui rendit depuis un semblable témoignage, et il en fut récompensé sur l'heure par la puissance souveraine qui lui fut donnée sur toute l'Eglise. Mais, outre que S. Jean l'avait prévenu, outre que la confession du précurseur avait été publique, et que l'autre ne se fit qu'en présence de quelques apôtres, S. Jean reconnut Jésus-Christ pour le Fils de Dieu lorsqu'on lui offrait de le reconnaître lui-même pour le Messie, lorsque tout le monde était persuadé qu'il l'était effectivement, et qu'on le pressait de ne pas refuser cet honneur. On peut dire que jamais homme ne fit tant d'honneur à Jésus-Christ que S. Jean lui en fit en cette rencontre. Car, ce saint homme ayant des qualités qui faisaient croire au monde qu'il était le Messie tant attendu, des qualités toutes conformes à l'idée que l'on s'était formée de l'Homme-Dieu, de combien sa propre gloire fut-elle relevée par cette humilité, lorsqu'il fit entendre aux peuples que, tout grand qu'il leur avait paru, il n'était que la voix de celui qu'ils attendaient, et qu'il n'était pas même digne de délier ses souliers ! C'est là la manière dont il travaillait uniquement pour la gloire du Sauveur, et comment il faisait servir sa propre gloire pour élever d'autant plus celle de son cher Maître. (*Le même*).

[Témoignage que le Sauveur rend à Jean]. — *Entre tous les hommes, il n'en est point né de plus grand que Jean-Baptiste.* C'est une belle louange que d'être loué par une personne qui mérite de l'être ; que sera-ce donc d'être loué par la bouche de celui qui est au-dessus de toutes les louanges ? Les prophètes, les Apôtres, les évangélistes, les SS. Pères, les docteurs de l'Eglise, les prédicateurs, ont publié durant tant de siècles les grandeurs de S. Jean ; mais tout ce qu'ils en ont dit est peu en comparaison de ce que le Fils de Dieu même en a dit de sa propre bouche, qu'*entre les hommes il n'en est point né de plus grand que Jean-Baptiste.* Quelle gloire à ce saint homme d'avoir eu le Sauveur même pour panégyriste ! A peine en trouverez-vous, entre ceux qui font des éloges, de qui la flatterie ou l'intérêt ou l'affection ne tire quelques paroles contraires à la vérité : mais il n'y a point de louange plus véritable et plus sincère que celle qui est donnée par la vérité même, ni d'éloge plus glorieux que d'être préféré à tous les Hommes par un Homme-Dieu. Enfin, c'est Dieu même qui fait l'éloge de S. Jean, c'est le Verbe éternel qui loue sa voix, c'est Jésus-Christ qui fait le panégyrique de son précurseur. C'est donc

en vain que nous chercherions d'autres louanges après celle que Jésus-Christ a bien voulu donner lui-même à S. Jean, ayant témoigné de sa propre bouche qu'il n'y en avait point de plus grand entre les hommes. (**Le P. Duneau.**)

[Jean imitateur de Jésus]. — S. Jean, en qualité de précurseur de Jésus-Christ, a représenté les traits les plus particuliers de ce Dieu-Homme qu'il venait faire connaître. Car si le Sauveur, après sa naissance, est obligé de s'enfuir en Egypte pour éviter la cruauté d'Hérode, Jean court la même fortune et pour le même sujet, puisque les déserts et les solitudes le dérobent à la fureur du barbare persécuteur. Le Verbe incarné passe trente années entières dans une vie cachée pour se disposer au grand ouvrage du salut des hommes : et ce saint, que la nécessité avait fait cacher dans le désert, y demeure ensuite par choix, et de sa propre volonté, pour se disposer à cet office de précurseur : d'où vient qu'il n'a pas seulement été saint dans sa naissance, il a, de plus, conservé la sainteté toute sa vie, en se retirant du commerce du monde, qui a toujours été si fatal à l'innocence, et comme l'écueil de la vertu et de la sainteté, parce que les occasions du péché sont toujours présentes, les exemples pernicieux, et que les piéges qui y sont tendus partout sont presque inévitables : de sorte que, si ce ne fut pour se sauver de la persécution d'Hérode que dès sa plus tendre jeunesse il vécut caché dans un désert, ce fut ensuite par une inspiration particulière du Ciel qu'il y demeura et qu'il y passa toute sa vie, pour ne pas souiller sa conscience de la moindre tache, comme chante l'Eglise. Il regarda sa chère solitude comme un asile contre tous les dangers de se perdre dans le monde, qui est tout rempli de dangers, d'écueils et de précipices : *Mundus totus in maligno positus est.* (**Houdry**, *Sermons*).

[L'esprit de retraite dans un chrétien]. — C'est la première chose nécessaire à un chrétien, pour conserver l'innocence et pour acquérir la sainteté, que d'avoir cet esprit de séparation du monde, puisque, par la profession du christianisme, nous renonçons à ses pompes, à ses maximes et à ses lois. Ainsi, dans quelque état et dans quelque condition que nous soyons, nous sommes obligés de nous séparer du monde, c'est-à-dire de mépriser le monde, de haïr le monde, de renoncer à l'esprit du monde ; non qu'il faille absolument le quitter pour être sauvé, et se renfermer dans la solitude ou dans un cloître, Dieu n'oblige pas tous les hommes à une si haute perfection ; mais il les oblige tous à une séparation de cœur et de pensée, à n'y mettre nullement leurs affections ; et, comme c'est par l'amour que l'on cherche l'objet que l'on chérit, c'est aussi par la haine, opposée à cette autre passion, que l'on s'en sépare et qu'on le fuit. Non pas qu'il faille haïr aucunement les personnes du monde, car cette haine serait condamnable, étant directement contraire à la loi de Dieu ;

mais il faut haïr leurs affections pour le monde, leur attache aux honneurs, aux plaisirs, aux richesses ; et c'est à quoi Dieu nous oblige, de mépriser ce que le monde estime le plus, de fuir ce qu'il recherche avec le plus d'ardeur, de s'éloigner des voies par où il marche, parce qu'il n'y a rien dans ce monde qui ne soit contagieux. Ses maximes, son esprit, ses passions, se communiquent insensiblement à ceux qui y vivent ; et, comme tout y est à craindre, son amitié aussi bien que sa haine, ses caresses aussi bien que ses persécutions, que tout cela est à une âme une occasion de chute et une pierre de scandale, le plus sûr est de le fuir et de s'en séparer tout à fait, comme font les âmes choisies que Dieu appelle à son service et à qui il dit, comme à ses Apôtres : *Ego elegi vos de mundo.* (*Le même*).

[Chasteté de S. Jean]. — Il ne vous est point permis d'avoir pour épouse la femme de votre frère, dit Jean à Hérode. Les plus grands hommes de l'ancien et du nouveau Testament ont exposé leurs vies pour conserver le glorieux privilége de la pureté, Joseph ne perdit la liberté que parce qu'il ne voulut pas commettre d'adultère ; Daniel ne s'est-il pas rendu illustre en défendant Suzanne ? et Suzanne n'est-elle pas devenue le modèle de la chasteté par sa constance à la défendre ? S. Jean-Baptiste, premier prédicateur de l'Evangile, n'est-il pas tout à la fois et le premier défenseur et le premier martyr de la pureté ? Il n'encourut la disgrâce d'Hérode que parce qu'il ne put souffrir que la chasteté conjugale fût blessée. C'est ce qui relève sa gloire et le rend illustre entre les prophètes et les martyrs. *Hic est Joannes, qui impietatem Regis Herodis, qui uxorem fratris sui invaserat, publicâ auctoritate condemnans, propter justitiam perdidit vitam, sed lucratus est gloriam*, dit S. Augustin (Serm. 36 de SS.) C'est, en effet, le comble de sa gloire : car lorsque nous disons, pour relever le mérite de S. Jean, qu'il a été sanctifié dès le sein de sa mère, qu'il a fait la fonction de précurseur avant que d'être né, qu'il a uni en sa personne et la pénitence et l'innocence, qu'il a vécu comme un Ange dans le désert, qu'il a montré Jésus-Christ au peuple comme l'Agneau qui efface les péchés du monde ; à tous ces titres glorieux du saint précurseur de Jésus-Christ l'on doit encore ajouter que ce saint homme est mort pour la défense de la chasteté ; car la perfection de sa gloire est toute semblable à celle des deux premiers apôtres : ils furent condamnés à mort pour avoir repris l'empereur Néron de ses débordements, et le saint précurseur pour avoir repris Hérode de l'enlèvement de la femme de son frère. (**Biroat**).

[L'autorité de Jean]. — Il est nécessaire de connaître en quoi consistait l'office de précurseur, et de tâcher de s'en former une juste idée. Car il ne faut pas s'imaginer que tout homme qui eût connu le Sauveur le premier eût pu aussi bien que S. Jean l'annoncer et le faire connaître,

comme quiconque aurait trouvé un trésor caché serait capable de découvrir et de faire savoir le lieu où il est. Il s'agissait de faire croire la chose du monde la plus difficile et la plus surprenante qui fut jamais : qu'un Dieu fait homme demeurait parmi les hommes, et que le monarque souverain du ciel était descendu sur la terre. Il fallait, avant que cet Homme-Dieu eût rien fait qui pût convaincre les hommes de sa grandeur et de la divinité de sa personne, avant qu'il eût rempli la terre de prodiges et attiré les yeux par l'éclat de ses actions, qu'il persuadât que c'était ce Messie que tant de siècles avaient attendu et que tant de prophètes avaient annoncé ; que celui qu'on avait vu naître dans une crèche était celui même qui est assis sur le trône de l'empirée ; que cet homme enfin, qui n'avait encore mené qu'une vie commune, et qui ne passait que pour le fils d'un artisan, dans cette vie si pauvre, sous ces dehors si peu considérables, dans cet état si peu sortable à sa qualité, était ce Sauveur qu'ils attendaient. Quel devait être cet homme, je vous prie, pour s'acquitter de cet emploi, de faire recevoir le Messie sur son témoignage, et, pour ainsi dire, de l'installer par son autorité? Ne fallait-il pas que ses paroles fussent autant d'oracles, afin de persuader le monde sur son seul témoignage, et, en un mot, qu'il fût tel qu'il pût passer pour le Messie lui-même, afin d'être digne de déclarer celui qui l'était en effet? (**Houdry**, *sermons*).

[S. Jean recommande surtout l'humilité]. — Quel était l'exercice et l'occupation de S. Jean? De disposer les peuples à la venue de Jésus-Christ, de les exhorter à la pénitence, parce que la pénitence est la voie qui doit nous conduire à Jésus-Christ ; de leur recommander surtout l'humilité, parce que c'est l'humilité qui nous rend capables de participer à la rédemption du Sauveur. *Parate viam Domini* : « Mes frères, leur répétait-il sans cesse, préparez les voies du Seigneur. Voici votre Dieu, qui vient à vous dans l'état d'une humilité profonde : ne paraissez pas devant lui comme des collines et des montagnes, c'est-à-dire comme des hommes superbes et orgueilleux. Il vient pour rendre les voies du Seigneur droites et unies : soyez petits à vos yeux ; soyez humbles et défaites-vous de cette propre estime et de cet amour-propre qui vous enflent. » Ainsi leur parlait ce saint homme, faisant l'office de témoin, mais le faisant en apôtre. Voilà pourquoi ce grand saint n'eut point de désir plus ardent que de gagner des disciples à Jésus-Christ ; voilà pourquoi, non content de lui en former de nouveaux, il lui donnait même les siens. (**Bourdaloue**).

[Constance de S. Jean]. — Le témoignage de S. Jean a été constant, puisque, depuis sa conception jusqu'à sa mort, il n'a point cessé de remplir son ministère. Car ne pensez pas qu'il ait attendu jusqu'au temps de sa prédication pour rendre témoignage au Sauveur du monde : dès le sein de sa mère il avait déjà commencé. Ce tressaillement qu'elle ressentit avant

la naissance de ce cher Fils, et cette joie dont il fut saisi et qu'il fit sensiblement paraître, furent les premiers témoignages qu'il rendit à Dieu. *Fervens nuntius*, dit S. Pierre Chrysologue, *qui antè cœpit nuntiare Christum quàm vivere :* le fervent témoin qui eut l'avantage d'annoncer Jésus-Christ avant que de voir la lumière du jour. Ce qu'il avait miraculeusement commencé avant sa naissance, il le continua pendant tout le cours de sa vie, et, comme il avait vécu en témoin de Jésus-Christ, il voulut mourir de même. Car mourir pour la justice et pour la vérité, mourir en reprochant aux grands du monde leur iniquité, mourir en instruisant un tyran de ses devoirs, mourir en faisant respecter jusque dans la cour la sainte liberté d'un prophète qui parle pour la cause de Dieu, n'est-ce pas mourir en véritable témoin de Jésus-Christ ? Ainsi le saint précurseur a-t-il été constant dans son témoignage, puisqu'il l'a rendu dès son entrée au monde, puisqu'il l'a rendu jusqu'au dernier moment de sa vie, par son martyre, par sa mort, comme il était écrit de lui : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.* (*Le même*).

[La grandeur jointe à l'humilité dans Jean-Baptiste]. — Quoique la grandeur n'ait pu s'accorder avec l'humilité ni dans les anges ni dans les hommes, et que les uns et les autres soient devenus superbes aussitôt qu'ils ont été grands, le Verbe incarné les a néanmoins réconciliées en sa personne, et, joignant la qualité d'esclave avec celle de fils, il nous a appris qu'elles n'étaient plus incompatibles. Après lui, S. Jean-Baptiste nous a confirmé cette vérité, puisqu'il est vrai qu'il n'y a jamais eu de saint ni plus grand ni plus humble que lui. Sa grandeur est si connue, qu'elle n'a pas besoin de preuves, et il suffit, pour la comprendre, de se souvenir des paroles du Fils de Dieu, qui composent son panégyrique : *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne-Baptistâ* : Entre tous les enfants des femmes il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste. Aussi semble-t-il que les Pères, se fondant sur ce témoignage du Sauveur, aient déployé toute leur éloquence pour élever les mérites de ce saint homme, et qu'ils aient cru qu'ils avaient la liberté de lui donner toutes sortes de louanges, puisqu'ils ne voyaient que le Fils de Dieu et sa Mère au-dessus de lui. Quoique le saint précurseur fût très-grand, comme il est clair, son humilité ne put souffrir qu'avec mépris les louanges que lui donnaient les scribes et les pharisiens, dans cette célèbre ambassade qu'ils lui envoyèrent, et il ne reçut qu'avec indignation les qualités qu'ils lui voulaient attribuer, qui ne lui servirent au contraire que pour s'anéantir davantage. (**Le P. Senault**).

[Zèle et fidélité de S. Jean]. — Il faut qu'un témoin ait de l'ardeur et du zèle pour la vérité dont il rend témoignage. Ce zèle n'a point manqué à S. Jean, tout le monde en a connaissance ; et en vain on voudrait s'étendre sur ce point, puisqu'il est évident que tout le soin du divin

précurseur a été de faire connaître le Fils de DIEU et de le faire adorer, de le faire aimer, de lui procurer dans le monde l'honneur et le culte qui lui est dû, et d'apprendre aux hommes à le recevoir d'une manière convenable à sa dignité, mais surtout à sa sainteté. Or, pour cela, il ne se contentait pas de montrer aux Juifs cet Agneau de DIEU comme l'espérance et le salut d'Israël ; mais il faisait retentir sa voix dans tout le désert pour le prêcher hautement : mais, par un succès merveilleux que DIEU donnait à sa parole, il attirait les bourgades, les villes entières, et les convertissait à JÉSUS-CHRIST. (**Bourdaloue**).

[Zèle pour la conversion des pécheurs]. — S. Jean est grand en tout, mais surtout par son zèle incomparable. Allez sur les bords du Jourdain, écoutez cette voix du Seigneur qui tonne et qui éclate sur la tête des pécheurs. On voit qu'à sa parole les gens du monde, les avares, les libertins, touchés de la crainte de DIEU, tremblent et s'abaissent à ses pieds, lui disant avec larmes : *Magister, quid faciemus* ? Maître, que faut-il que nous fassions ? Cet homme qui est plus que prophète, et qui est venu dans l'esprit et la vertu d'Elie, n'a point de respect pour les couronnes ni pour les trônes, lorsqu'il s'agit des intérêts de son Maître. Il entre hardiment dans les palais des rois, et dit d'un ton ferme à Hérode : *Non licet tibi habere uxorem fratris tui*. C'est avec cette sainte liberté, avec ces paroles menaçantes, avec cette chaleur prophétique, que Jean-Baptiste étonne, effraie et convertit les pécheurs. Sa fidélité n'est pas moins admirable que son zèle : il renvoie les disciples à JÉSUS-CHRIST. Il déclare hautement qu'il faut que son Maître croisse en honneur, et que pour lui il faut qu'il diminue devant les hommes. C'est par-là qu'il devenait grand devant DIEU, puisque plus il s'humiliait, plus il était élevé ; plus il se dépouillait de toute gloire, plus il la méritait. Nous ne pouvons aspirer à une perfection si éminente, puisque le Fils de DIEU même, faisant son éloge, a déclaré qu'il n'y en avait point de plus grand devant les hommes ; mais nous pouvons suivre l'exemple de cette humilité sincère, et ce profond abaissement devant les hommes, qui l'a élevé au comble de la gloire. (**Texier**).

[Vertus de Jean-Baptiste]. — Si vous voulez descendre dans le détail des actions de S. Jean-Baptiste que nous pouvons imiter, toute la vie de ce grand saint est un modèle sur lequel nous pouvons former la nôtre, et la voix de tant de vertus qu'il a pratiquées nous prêche encore fortement le jeûne, l'humilité, la pénitence, l'austérité. Mais ce que nous devons le plus craindre, en même temps, est que ce saint homme, qui le premier a porté témoignage du Fils de DIEU, ne le porte un jour le premier contre nous ; que ce cilice qui lui a servi de vêtement ne condamne notre luxe et ces habits si somptueux dont nous nous faisons gloire d'être revêtus pour plaire uniquement aux yeux du monde ; que ce miel sauvage, qui

était sa nourriture ordinaire, n'accuse devant Dieu ces festins, ces grands repas et ces excès de bouche où les chrétiens s'emportent si fréquemment; que toute sa vie passée dans une austère pénitence, ne soit une juste condamnation de la mollesse d'une vie aussi sensuelle que la nôtre, qui ne cherche en tout que ses aises et ses commodités ; que cette humilité avec laquelle il a toujours refusé les honneurs qu'on lui voulait rendre ne confonde notre orgueil et notre vanité; que sa constance enfin à défendre la justice et la vérité ne soit un reproche éternel à notre lâcheté, si ordinaire lorsqu'il s'agit de soutenir les intérêts de Dieu. Ah ! la voix de ce grand saint s'élèvera un jour contre nous, comme elle s'éleva autrefois contre ces superbes scribes, pharisiens et docteurs de la Synagogue, et contre les débordements du cruel Hérode, surtout si nous y faisons toujours la sourde oreille, comme nous avons fait jusqu'ici, maintenant qu'elle nous instruit encore et nous prépare aussi le chemin de la félicité éternelle. (**Houdry**).

[Le prédicateur de la parole de Dieu]. — Un directeur, un prédicateur désintéressé n'épargne personne. La rigueur sainte dont Jean a usé ne vaut-elle pas mieux qu'une fausse douceur? Celle-ci endort le pécheur et le laisse croupir dans ses vices: celle-là le réveille, lui fait sentir son mal, remue sa conscience par une crainte salutaire. *Race de vipères*, disait ce saint homme aux pharisiens, *qui vous a avertis de fuir la colère qui devait tomber sur vous*? Ce n'était point là ménager les personnes par un respect humain. S. Jean ne prétendait pas non plus insulter Hérode en le reprenant de son adultère public, en le traitant avec dureté ; il essayait d'abaisser et l'orgueil de ce tyran et celui des pharisiens par son ardente charité. Il faisait sentir aux Juifs qu'en vain ils se paraient des mérites d'Abraham, et que la vertu des pères ne profitait de rien aux enfants s'ils n'imitaient en tout la sainteté de leur vie; que Dieu n'a nul besoin de nous pour être servi, puisqu'il peut se faire des adorateurs des pécheurs les plus endurcis, changer des cœurs de pierre en de zélés imitateurs de ses perfections, se former des enfants des esclaves et des mercenaires: *Potens est* Deus *de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.*

Faites un peu d'attention à la prophétie de Zacharie, père de S. Jean: *Et vous, mon enfant, vous serez appelé le Prophète du Très-Haut.* Rien de plus relevé que de préparer dans les âmes les voies du Seigneur: c'est ce qui fait toute la grandeur de S. Jean. Ses fonctions et celles de tous les directeurs sont d'enseigner Jésus-Christ aux hommes, et de les préparer à recevoir de lui la science du salut et la rémission de leurs péchés. Tels ont été les desseins de Dieu sur S. Jean, de dissiper par la parole du saint précurseur les ténèbres de l'ignorance, du péché et de la mort; de tourner nos cœurs et nos inclinations vers le ciel; de nous annoncer la paix avec Dieu, avec notre prochain, avec nous-mêmes. C'est là le devoir d'un prédicateur évangélique. Il est peu d'hommes qui l'aient aussi plei-

nement rempli que S. Jean. Cela n'est pas fort étonnant, puisque tout était miraculeux en lui : et néanmoins il a conservé en lui-même les grâces que Dieu lui avait faites, pour ne les produire qu'avec assurance, dans le temps que la Providence lui avait marqué: *Usquè in diem ostensionis suæ in Israël.* On se trompe donc beaucoup quand on s'imagine que l'on doit produire et employer ses talents sans délai, et que l'on ne peut les cacher sans violer les ordres de Dieu. C'est, au contraire, les violer que de n'attendre pas le temps désigné de Dieu, et de se faire une vocation des seuls besoins du prochain, sans prendre garde aux nôtres. (**Anonyme**).

[Les titres de Jean-Baptiste rapportés par l'Ecriture et par les Pères.] — La vérité même a fait l'éloge de S. Jean-Baptiste, en nous assurant qu'il était une lampe ardente et luisante; que ce n'était point un roseau que le vent fît pencher de côté et d'autre; que c'était un prophète, en qui finissait la loi et les prophètes; qu'il était même plus que prophète, que c'était l'ange que Dieu devait envoyer devant son Christ, selon le prophète Malachie, pour lui préparer la voie ;qu'il était Elie ; en un mot, qu'excepté celui devant qui il venait, il n'y avait personne, entre ceux qui étaient nés de la femme, qui fût plus grand que Jean-Baptiste. Ce dernier éloge l'élève si haut, que quelques-uns ont cru que le saint précurseur était au-dessus de tous les saints de l'ancien Testament; mais les Pères n'y ont fait aucune exception. S. Augustin (Serm. 289), et S. Paulin son disciple y comprennent généralement tous les saints qui l'ont précédé et ceux qui l'ont suivi ; et quelques-uns ont avancé qu'il n'égalait pas seulement mais qu'il surpassait tout ce qu'il y a eu de plus grand parmi les hommes avant et après lui, excepté le Sauveur et sa très-sainte Mère. Si vous cherchez, dit le plus sage et le plus éclairé des Pères, en qui la nature humaine paraît dans son éminence, c'est en Jean-Baptiste; et puisque Jean déclare que Jésus-Christ est plus grand que lui, il faut que Jésus-Christ ne soit pas seulement homme, mais il faut qu'il soit Dieu (August. Serm. 290). Il était aussi grand, dit S. Paulin (Carm. 5), que celui qui peut tout le pouvait faire. (**Anonyme**).

[Les paroles des prédicateurs comparées à des flèches]. — S. Augustin nous apprend que les paroles des prédicateurs sont des dards qui percent, mais que les actions jointes aux paroles brûlent et achèvent de consommer entièrement ce que les flèches ont entamé. Telle fut la prédication de S. Jean-Baptiste. Il prêchait la pénitence, et il la pratiquait; sa voix touchait les cœurs, et l'exemple de sa vie les enlevait. C'est une flèche bien aiguë, et lancée par un bras puissant, que la parole de Dieu dans la bouche d'un ministre qui la pratique depuis longtemps. Si Hérode même, tout impie qu'il était, respectait S. Jean, rendons-lui donc aussi nos hommages avec toute l'Eglise; mais souvenons-nous que l'honneur dû à ce saint prophète

est de pratiquer la vérité qu'il enseigne et d'imiter la sainteté de sa vie. — Percez-nous donc, Seigneur, de ces flèches salutaires qui portent avec elles dans les âmes et la lumière et la vie. Que votre parole pénètre nos cœurs, et que ce glaive tranchant y fasse toutes les séparations dont dépend notre salut. Renversez en nous tout ce qui vous résiste ; ne souffrez pas que, comme les Juifs, nous nous réjouissions des grandeurs de Jean-Baptiste pour en tirer vanité, sans profiter de ses lumières et sans être échauffés des ardeurs de cette lampe ardente. Faites-nous trembler par ces paroles terribles qui doivent encore effrayer tous les superbes et les impénitents. La cognée est déjà à la racine de l'arbre : retranchez tout ce qui vous déplaît, consommez tout ce qu'il y a d'impur. Faites-nous tomber à vos pieds, et que les vérités saintes, sorties de la bouche de votre saint précurseur, remportent une entière victoire sur nous, puisque nous ne serons vraiment les enfants d'Abraham que lorsque de nos cœurs de pierre vous aurez fait des cœurs sensibles à votre grâce. (*Le même*).

[Prière à S. Jean]. — Grand saint, qui avez mérité d'être déclaré, par la bouche même de la Vérité, prophète et plus que prophète, un nouvel Elie et le plus saint des hommes, ange et apôtre du Père éternel, précurseur et baptiste du Fils unique de Dieu, premier témoin de la plénitude du Saint-Esprit en Jésus-Christ, prédicateur intrépide de la vérité, martyr de la loi de Dieu, victime de la chasteté, lampe ardente et luisante par la charité, je vous honore dans tous ces titres; je révère les liens qui vous ont uni à Jésus pour vous donner part à ses œuvres et pour vous faire entrer dans ses desseins. Je contemple avec joie la sainteté et les vertus éclatantes dont le Saint-Esprit vous a orné dès le ventre de votre mère, pour faire de vous un chef-d'œuvre de grâce, un interprète fidèle de ses volontés, et, selon qu'il l'avait prédit, un homme vraiment grand devant le Seigneur. Souvenez-vous, grand Saint, qu'en quittant la terre vous avez un nouvel empire sur les cœurs; employez-le sur les nôtres, exercez sur nous, du haut du ciel, votre ministère pour nous convertir véritablement à Dieu, pour éclairer nos ténèbres par la science du salut, pour nous faire marcher toujours avec fidélité dans les voies de la sainteté. *Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent.* (*Le même.*)

[Tout chrétien doit rendre témoignage à J.-C.]. — Apprenons, par le grand exemple que nous en donne Jean-Baptiste, que nous devons être autant de témoins de Jésus-Christ, et que le nom de chrétien renferme avec lui l'obligation de confesser notre foi aussi publiquement par nos œuvres et par nos paroles que nous la professons par ce nom glorieux. Ce qui a fait dire à Tertullien, que cette loi porte avec elle un engagement indispensable à souffrir le martyre, quand il est nécessaire pour la défendre. Un Chrétien est un homme qui a reçu de Dieu un caractère particulier pour rendre

témoignage à Jésus-Christ. Les Apôtres lui ont rendu le témoignage de leur zèle et de leurs travaux; les martyrs lui ont rendu le témoignage de leur sang et de leurs supplices; les confesseurs lui ont rendu le témoignage de leur bonne vie et de leurs mortifications; et il est impossible d'être du nombre des élus si l'on ne se trouve dans l'un de ces trois états. Vous n'êtes pas appelés aux fonctions de l'apostolat; l'heureuse tranquillité de l'Eglise vous ôte les occasions du martyre, il n'y a point de persécution à craindre : il reste seulement à confesser Jésus-Christ par l'intégrité de vos mœurs et par la sainteté de votre vie. (**Du Jarry**).

[Humilité de S. Jean]. — La première chose que Jésus-Christ a faite en venant au monde a été, dit S. Paul, de s'anéantir : *Exinanivit semetipsum.* Jean-Baptiste s'anéantit à son exemple, lorsque, pour toute réponse aux diverses questions des Juifs, il leur dit seulement : *Non sum*, je ne suis rien de ce que vous dites. Il pouvait prendre quelque qualité, il pouvait dire qu'il était le plus grand de tous les hommes, le lien de l'ancienne et de la nouvelle loi; mais, pour rendre témoignage à la divinité de celui qui est, il répond seulement qu'il n'est pas; et lorsque, pour céder aux pressantes sollicitations des Juifs, il est forcé de prendre enfin quelque nom, il se donne celui de *voix*, qui est la chose la plus approchante de rien : *Ego sum vox.* Quel témoin plus croyable et plus digne de foi que celui qui sacrifie toute sa gloire pour rendre témoignage à la vérité? Il n'y a que la grâce de Jésus-Christ qui étouffe dans le cœur de S. Jean ce désir d'être honoré et estimé, si naturel aux hommes; il n'y a, dis-je, que cette grâce qui le dévoue tout entier à l'emploi de précurseur du Messie, et qui lui fait connaître que, comme la voix n'est rien par elle-même, mais tout pour ceux qui l'entendent, ainsi il n'est rien par rapport à lui, et que tout ce qu'il est regarde la personne du Fils de Dieu qu'il vient annoncer aux hommes pour les inciter à suivre le Sauveur.

Combien y a-t-il de chrétiens qui, au lieu de s'humilier comme S. Jean, et de rapporter à Dieu toute la gloire de ce qu'ils sont, se regardent comme des artisans de leur grandeur, attribuent à leur habileté les honneurs où ils sont parvenus, les richesses qu'ils ont acquises, et disent : C'est moi qui me suis fait moi-même, c'est ma main et non celle du Seigneur qui a fait ces choses. Bien loin de se servir de leur grandeur et de leur puissance pour faire honorer Dieu, ils voudraient être servis, regardés, honorés comme s'ils étaient les dieux de la terre. Ils se font de leur élévation une idole, qu'ils encensent les premiers, et devant laquelle ils voudraient que tout s'humiliât. (*Le même.*)

[Imitation de S. Jean]. — Quel fonds de morale ne pourrait-on point tirer du grand exemple de Jean-Baptiste que nous avons devant les yeux? Que nous sert de faire ou d'entendre l'éloge des saints, si nous ne faisons une comparaison de notre vie avec la leur, pour nous confondre de voir en

nous le contraire de ce que nous louons en eux? Que ne puis-je, au lieu de ce portrait ébauché que je viens de vous tracer, le faire paraître en ma place, avec cet affreux appareil dont il soutenait ses paroles de feu : *Peuple d'Israël, faites pénitence, parce que le royaume des cieux approche! Le fer est déjà mis à la racine de l'arbre qui occupe inutilement la terre.* Hélas! Dieu nous presse depuis tant d'années de nous convertir, et peut-être rendons-nous inutiles les semences de sa parole et de sa grâce par notre résistance. Combien d'avertissements salutaires négligés! combien de moments décisifs de notre éternité perdus! La grâce nous poursuit de tous côtés; quoi que nous fassions pour nous dérober à ses inspirations, elle se présente à toute heure pour arrêter nos passions, et nous nous rendons sourds à ses reproches! (*Le même*).

[Jean et les mondains]. — Je conçois ce que le Fils de Dieu nous veut faire entendre, quand il dit que son bienheureux précurseur n'est point semblable à un roseau battu des vents. Comment, en effet, serait-il possible qu'un homme qui n'entretient aucun commerce avec le monde, et qui, par conséquent, n'ambitionne point les honneurs, ne désire point les richesses et ne fait point sa passion dominante des plaisirs, les trois divinités adorées dans le monde, et qui y causent ces mouvements, ces agitations, ces tumultes et ces troubles dont il est toujours agité; comment, dis-je, se pourrait-il faire qu'un homme tellement séparé du siècle, et si éloigné de sa conduite et de ses crimes, fût un fragile roseau pliant à la discrétion des vents et des orages qui règnent dans ce monde? Il n'en est pas ainsi des mondains, figurés par ces hommes superbement vêtus, qui vivent avec délices dans les palais des rois, étant certain qu'ils ne sont jamais dans un état de consistance. Et certes on ne les voit jamais sans agitation, les passions les emportent les unes après les autres, et souvent même les jettent dans la confusion et dans le désordre. L'amour les trouble, la haine les agite, l'envie les ronge, la jalousie les dévore, la joie les dissipe, la tristesse les abat, la prospérité les élève, l'infortune les accable, la société les fatigue, la solitude les attriste, le présent les dégoûte, l'avenir les inquiète. Enfin, la mer n'éprouve point tant de flux et de reflux que leur esprit et leur cœur expérimente, presque à toute heure, d'altérations et de changements. (Livre intitulé: *Entretiens de l'abbé Jean et du prêtre Eusèbe*).

SAINT PIERRE.

AVERTISSEMENT.

Quoique l'Eglise célèbre le même jour la fête des Apôtres S. Pierre *et* S. Paul, *et que la plupart des SS. Pères et des anciens prédicateurs n'aient fait qu'un éloge commun de ces deux grands saints, nous ne suivrons pas cette méthode, (ce n'est ni la coutume ni la manière d'aujourd'hui), et nous donnerons séparément des matériaux pour l'un et pour l'autre de ces deux panégyriques.*

Pour ce qui est de S. Pierre, *dont il est ici question, il ne faut pas craindre de manquer de matière. Sa vocation à l'apostolat, la dignité où le Fils de* Dieu *l'a élevé de son Vicaire sur la terre et de chef visible de son Eglise, le pouvoir qu'il lui a donné sur la terre et dans le ciel, la primauté sur les autres Apôtres, le soin qu'il lui a commis de son troupeau, qui est l'Eglise universelle, en un mot, toutes les prérogatives dont il l'a honoré ; ajoutez les vertus nécessaires pour s'acquitter dignement d'un emploi si illustre et si étendu, sa foi, sa charité, son zèle, son courage, sa chute même et sa pénitence, ses grandes actions, ses grands travaux, son martyre et le genre de sa mort : tout cela donne un beau champ pour faire un excellent discours, pour peu d'art qu'on apporte de soi à bien choisir son dessein, et d'éloquence à le bien traiter.*

Il faut néanmoins avertir que les avantages qui ont distingué S. Pierre *entre les autres Apôtres n'ont pas été accordés à sa seule personne, mais encore à tous ses successeurs, qui seront jusqu'à la fin des siècles les chefs visibles de l'Eglise, fondée sur S. Pierre, auxquels tous les membres doivent être soumis et unis par la profession d'une même doctrine et de toutes les vérités qui regardent la religion et les mœurs : ce qui s'appelle Communion avec le Saint-Siége, dont on ne peut guère se dispenser de parler en faisant l'éloge de cet apôtre, et sans quoi l'on ne peut être dans la véritable Eglise, que le Fils de* Dieu *a fondée sur S. Pierre.*

§ I.

Desseins et Plans.

1. — *Respondens Simon Petrus, dixit: Tu es Christus, Filius* DEI *vivi* (Matth. XVI). — Voilà toute la substance de l'Evangile de ce jour et des importantes vérités qui y sont contenues. Voilà sur quoi est fondée la gloire de S. Pierre. C'est lui qui a été le premier à confesser la divinité de JÉSUS-CHRIST : et voilà pourquoi JÉSUS-CHRIST lui a donné, au-dessus des Apôtres, cette primauté qui nous le rend si vénérable, et en vertu de laquelle il est le chef de l'Eglise. C'est lui qui, non-seulement pour sa personne, mais au nom des autres Apôtres, a le premier rendu témoignage que JÉSUS-CHRIST est le Fils de DIEU vivant, non pas simplement par adoption, mais par nature. Car il l'a reconnu Fils du DIEU vivant d'une manière toute autre qu'Elie, Jean-Baptiste et les prophètes. Et c'est pour cela que JÉSUS a établi cet apôtre comme le fondement sur lequel il voulait édifier son Eglise ; pour cela qu'il lui a donné le pouvoir de lier et de délier sur la terre. Ajoutons-y toutefois l'ardent amour de ce glorieux apôtre pour JÉSUS-CHRIST : car la foi de S. Pierre sans l'amour n'eût pas suffi ; il fallait que le chef de l'Eglise fût non-seulement le plus éclairé, mais le plus rempli de zèle et de charité. C'est sur la foi de S. Pierre et sur l'amour de S. Pierre qu'est établie sa sainteté et sa prééminence. Voilà les deux sources de grâces dont il fut comblé. — Il ne s'agit pas de parler aujourd'hui des grandeurs de S. Pierre, mais de ses vertus. Attachons-nous donc à sa foi et à son amour. Il faut que la foi de S. Pierre soit la règle de la nôtre, et que l'amour de S. Pierre soit le modèle de notre amour. Il faut que nous puissions dire à JÉSUS-CHRIST, comme S. Pierre : *Vous savez, Seigneur, que je vous aime.* — Ainsi, comparons notre foi avec la foi de S. Pierre, notre amour avec l'amour de S. Pierre pour JÉSUS-CHRIST. Considérons donc :

1°. — La foi de S. Pierre, opposée à notre infidélité ; c'est la *Première Partie.*

2°. — L'amour de S. Pierre pour JÉSUS, opposé à notre insensibilité ; c'est la *Seconde.* (**Bourdaloue**).

—

II. — Comme jamais il n'y eut de plus glorieux témoignage de la grandeur du Fils de DIEU que celui que lui rendit S. Pierre, aussi n'a-

t-il jamais élevé homme à un si sublime degré d'honneur que de le faire chef visible de son Eglise, et de le mettre par cette dignité au-dessus du reste des hommes. Mais, puisque c'est par cette vive foi et par cette illustre confession que S. Pierre a été élevé à cette haute dignité, c'est aussi dans cette même confession et dans cette même foi que je cherche les preuves et les raisons de ses prérogatives et de sa grandeur. Pour cela, je remarque qu'il y a particulièrement deux choses qui sont propres à la tête, et qui la font la plus noble partie du corps. — *Premièrement*, elle a l'élévation et l'éminence sur tout le reste, puisque c'en est la plus haute partie ; — et, *en second lieu*, elle a l'influence sur tous les membres, auxquels elle communique les esprits et la vie. C'est ce que nous considérerons dans S. Pierre, comme dans le chef visible de l'Eglise du Fils de Dieu.

1°. — Il a la primauté et la préminence sur tous les autres Apôtres.

2°. — Il a l'influence sur tous les membres de l'Eglise du Fils de Dieu.

—

III. — Il est de la prudence d'un homme qui veut bâtir une maison d'élever ses fondements sur une pierre ferme et solide, afin qu'elle résiste à toutes les injures du temps, comme Jésus-Christ nous l'apprend dans l'Evangile : et vous ne devez pas douter qu'il n'ait exécuté lui-même ce conseil dans le dessein qu'il a eu de bâtir son Eglise. Cet édifice spirituel ne pouvait subsister jusqu'à la fin des siècles, comme il l'a promis, si les fondements n'en étaient affermis sur une pierre inébranlable, qui eût toutes les qualités nécessaires pour résister aux puissances qui pourraient l'attaquer. De sorte que, quand Jésus-Christ a dit à l'apôtre S. Pierre qu'il était la pierre sur laquelle il devait bâtir son Eglise, et que les puissances de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle, il a entendu encore, qu'elles ne prévaudront jamais contre la pierre qui en est le fondement : c'est la doctrine de S. Augustin : *Neque adversùs petram super quam Christus ædificavit Ecclesiam, neque adversùs Ecclesiam portæ inferi prævalebunt.*

En effet, remarquez, je vous prie, avec l'Ange de l'Ecole, que l'enfer a suscité contre S. Pierre trois sortes d'ennemis, ou, pour me servir de ses propres termes, trois portes de l'enfer. Le premier est l'erreur, le second est l'impiété, et le troisième la persécution. — Les hérétiques sont sortis par la porte de l'erreur, les impies par celle de la persécution. — Les hérétiques ont attaqué la foi de S. Pierre, les impies ont combattu sa puissance, les tyrans ont attenté sur sa vie. — Mais toutes ces portes de l'enfer n'ont pu ébranler cette pierre fondamentale de l'Eglise, parce que, comme on peut voir par l'Evangile, Jésus-Christ l'a fortifiée contre tous ses ennemis :

1°. — Contre ceux qui ont attaqué sa foi, parce qu'il a prié afin qu'elle fût constante : *Rogavi pro te ut non deficiat fides tua.*

2°. — Contre les ennemis de sa puissance, puisqu'il a donné à S. Pierre une autorité qui s'étend jusqu'aux extrémités de la terre ; jusque-là même qu'il l'exerce dans le ciel, dont il a les clefs pour l'ouvrir ou le fermer à ceux qu'il justifie ou qu'il condamne : *Tibi dabo claves* etc ; *Quodcumque ligaveris*, etc.

3°. — Contre ceux qui ont attenté sur sa vie, par la force qu'il lui a donnée de l'imiter et de le suivre en souffrant comme lui le supplice de la croix : *Petre, tu me sequere.*

—

IV. — On peut dire que S. Pierre a non-seulement hérité de la puissance de Jésus-Christ, mais qu'il en a même hérité sous trois titres différents, que le Père éternel avait donnés à son Fils pour manifester sa gloire.

Le premier titre que Jésus a reçu de son Père, c'est d'être le chef de l'Eglise, selon l'oracle de l'Apôtre : *Ipsum dedit caput suprà omnem Ecclesiam* (Eph. I). Le second, c'est d'être Juge souverain de tous les hommes : *Dedit ei Pater judicium facere* (Joan. V). Le troisième, c'est le titre de pasteur, qu'il prend lui-même dans l'Evangile : *Ego sum pastor bonus* (Joan. XI).

S. Pierre reçoit la plénitude de la puissance spirituelle en héritant de Jésus-Christ ces trois augustes titres. Il la reçoit :

1°. — Parce qu'il est établi chef de l'Eglise : *Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* (Matth. XVI).

2°. — Parce qu'il est établi chef des hommes, puisqu'il a le pouvoir de condamner et d'absoudre : *Quodcumque ligaveris*, etc.

3°. — Parce que le Fils de Dieu l'a établi le pasteur de son troupeau contre les attaques des loups ravisseurs : *Pasce oves meas*, etc. ; *Pasce agnos meos.*

—

V. — Etre élevé à une grande dignité, et n'en avoir pas le mérite, c'est n'en avoir que l'extérieur et l'apparence. Etre élevé à une haute dignité, en avoir le mérite et n'en pas faire l'office, c'est ne soutenir qu'imparfaitement l'honneur de sa charge. Etre élevé à une haute dignité, en avoir le mérite, en remplir les devoirs et les fonctions, c'est le comble de la gloire. — C'est un grand honneur à S. Pierre d'avoir été élevé à la première dignité de l'Eglise ; il lui est encore plus glorieux d'avoir eu tout le mérite nécessaire à cette dignité ; mais la consommation de sa gloire c'est d'en avoir exercé et rempli tous les devoirs et les fonc-

tions. Nous avons, dans ces trois avantages, la véritable idée de sa grandeur.

1°. — S. Pierre est élevé à la première dignité de l'Eglise.

2°. — S. Pierre ajoute à cette élévation des mérites proportionnés à sa dignité.

3°. — S. Pierre remplit parfaitement tous les devoirs et les fonctions de sa dignité.

—

VI.— Les conditions nécessaires à un fondement capable de soutenir un grand édifice peuvent se réduire à trois : — La première, qu'il soit ferme et solide ; la seconde, qu'il soit profond à proportion de la hauteur du bâtiment ; la troisième, qu'il soit ample et large, embrassant toutes les parties de l'édifice. — Si le fondement n'est solide, il arrivera ce qui est dit dans l'Evangile d'une maison bâtie sur le sable : la pluie et les vents la feront tomber : *Descendit pluvia et venerunt flumina et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et facta est ruina illius magna* (Matt. VII). Si le fondement n'est profond, il y a danger que, s'abaissant par sa propre pesanteur et par celle du bâtiment, tout ne s'en aille en ruine. Enfin, s'il n'est ample et spacieux, il n'en soutiendra pas toutes les parties, lesquelles en tombant entraîneront le reste avec elles. Mais, s'il y a de la solidité, de la profondeur et de la largeur suffisamment, il n'y a plus rien à désirer. — Voyons, maintenant, si ces trois conditions se sont rencontrées dans le prince des Apôtres. Je trouve sa fermeté et sa solidité dans sa foi, sa profondeur dans son humilité, son étendue dans sa charité : trois vertus entièrement nécessaires aux personnes destinés à gouverner les âmes, spécialement aux prélats, et au premier d'entre eux plus qu'à tous les autres. — S'il n'a point de foi, ou qu'elle soit faible et languissante, comment confirmera-t-il ses frères, et comment nourrira-t-il son troupeau du pain de la parole ? S'il manque d'humilité, la tête lui tournera, et en se perdant il sera cause de la perte de plusieurs. Si la charité lui manque, il n'aura soin que de ses propres intérêts, et négligera ceux des autres. Mais le saint apôtre Pierre est bien éloigné d'avoir tous ces défauts ; au contraire, il a les trois conditions nécessaires à un fondement :

1°. — Nous en trouvons la solidité et la fermeté dans sa foi.

2°. — Nous en trouvons la profondeur dans son humilité,

3°. — L'étendue dans son amour.

—

VII. — *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* (Matth. XVI).— Les rares prérogatives de l'élection de S. Pierre à la dignité

de chef de l'Eglise universelle méritent que nous y fassions un peu d'attention.

1°. — Le Père éternel l'a choisi, en lui révélant la dignité de son Fils : *Beatus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguinis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est :* Vous êtes bien heureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'est point la chair ni le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux.

2°. — Le Fils de Dieu l'a éprouvé, en sondant sa foi et son amour. Il sonda sa foi avant de lui promettre les clefs de son royaume : *Vos autem, quem me esse dicitis?* Et vous autres, qui dites-vous que je suis ? (Matth. xvi). Il sonda son amour avant que de les lui donner : *Simon Joannis, diligis me plùs his?* Pierre, m'aimez-vous plus que ceux-ci ? (Joan. xxi).

3°. — Le Saint-Esprit l'a confirmé au jour de la Pentecôte, en répandant sur lui avec une riche effusion la plénitude de ses dons : *Ego confirmavi columnas ejus* (Ps. lxxiv). J'ai affermi les colonnes de son état, et j'ai rendu sa foi inébranlable. — Et toute la sainte Trinité ne lui a-t-elle pas donné un pouvoir admirable sur l'enfer : *Portæ inferi non prævalebunt adversùs eam?* sur la terre : *Quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cœlis?* sur le royaume des cieux : *Erit solutum et in cœlis?*

—

VIII. — *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* (Matth. xvi). — Le Sauveur du monde nous apprend, dans l'Evangile, que celui qui veut bâtir une maison la doit appuyer sur une pierre ferme et solide, afin qu'elle puisse résister aux débordements des fleuves et à la violence des tempêtes. Ainsi, quand il a voulu établir son Eglise, il a fondé cet édifice spirituel sur une pierre inébranlable, afin qu'il pût résister aux tempêtes des persécutions, aux débordements de l'impiété, aux attaques de l'hérésie, et subsister jusqu'à la fin des siècles. Cette pierre n'est autre que ce saint même. De sorte qu'il faut distinguer, dans ces paroles qu'il adressa à S. Pierre, ce qui regarde la sainteté de cet apôtre, qu'il veut récompenser, et la dignité dont il veut l'honorer.

1°. — Les caractères de la sainteté de Pierre sont soutenus — 1°. d'une foi inébranlable. — 2°. d'une humilité sans fond, — 3°. d'une charité sans mesure. *Tu es Petrus*, etc.

2°. — Les priviléges de sa dignité. Le Fils de Dieu l'a fait — 1°. Prince des Apôtres, — 2°. chef de l'Eglise universelle, son pouvoir s'étendant et sur la terre et sur les cieux : *Quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cœlis.*

—

IX. — On peut prendre pour dessein cet éloge que S. Bernard donne à un des successeurs de S. Pierre : *Tu es lapis ad fundamentum, columna ad sus-*

tentationem, clavis ad regnum ; et montrer qu'il est — 1°. Le fondement sur lequel l'Eglise a été établie, — 2°. La colonne inébranlable qui soutient tout l'édifice, — 3°. La clef qui ouvre le ciel et qui gouverne la terre. — Les preuves de ces trois avantages se trouveront dans les paragraphes suivants.

—

X. — S. Pierre est le premier apôtre et le premier vicaire de Jésus-Christ, le chef de tous les évêques, le modèle de tous les pasteurs, le père de tous les chrétiens, qui a jeté comme les premiers fondements du christianisme par cette confession de foi que le Père lui révéla, que le Fils loua si hautement, et sur laquelle le Saint-Esprit a élevé et fait subsister l'édifice de l'Eglise. On doit considérer en lui :

1°. — Le témoignage de sa foi, par la confession qu'il a faite que Jésus-Christ était le Fils de Dieu : *Tu es Christus Filius Dei vivi.*

2°. — Le témoignage de ses larmes, qui ont coulé jusqu'à la fin de sa vie. *Flevit amarè.*

3°. — Le témoignage de son sang, par lequel il a scellé les vérités de l'Evangile qu'il avait prêché. *Alius te cinget et ducet quò tu non vis.*

—

XI. — Ce que l'Évangile nous dit de S. Pierre est le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce Prince des Apôtres dont nous honorons la mémoire. Il y paraît comme un homme animé de l'esprit de Dieu, comme un homme parfaitement éclairé, qui a des idées de la Divinité plus distinctes, plus claires, plus solides que les autres hommes. S. Pierre parle au nom des autres Apôtres, qui ne lui défèrent cet honneur que parce qu'ils le reconnaissent pour leur chef : c'est ce que nous découvrons dans les premières paroles de notre évangile. Pierre est établi par le Fils de Dieu, pour être le fondement de son Eglise, avec un pouvoir souverain de lier et de délier. Voilà l'abrégé des vérités renfermées dans l'Evangile de ce jour. — Ce que je me propose de vous faire remarquer dans cet évangile, c'est ce que S. Pierre a fait pour mériter un si grand honneur, et jusqu'où Jésus-Christ a élevé ce grand Apôtre. — Pierre a confessé que Jésus-Christ était le Fils du Dieu vivant : voilà le fondement de sa gloire. Pierre est la pierre solide sur laquelle l'Eglise est bâtie : voilà la consommation de sa gloire. Nous verrons donc :

1°. — Pierre relevant la gloire de Jésus-Christ en confessant qu'il est le Fils de Dieu : *Tu es Christus Filius Dei vivi.*

2°. — Jésus-Christ élevant S. Pierre en l'établissant chef de son Eglise: *Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam.*

Appliquons-nous à nous-mêmes ces vérités. Apprenons, dans la Pre-

mière Partie, à glorifier Jésus-Christ, en confessant qu'il est le Fils de Dieu. Apprenons, dans la Seconde, jusqu'où Jésus-Christ élève le chrétien qui le confesse et qui se donne tout entier à son service.

—

XII. — On peut prendre encore pour sujet d'un discours le procédé du Sauveur à l'égard de S. Pierre, et le combat qu'il semble y avoir entre le disciple et le maître : en ce que plus S. Pierre s'humilie en s'avouant pécheur, et relève son maître en confessant qu'il est le Fils de Dieu, plus Jésus-Christ élève son disciple en le faisant le fondement de l'Eglise universelle, le chef de tous les fidèles, et lui donnant le souverain pouvoir sur les âmes, lorsqu'il lui dit ces paroles : *Quodcumque ligaveris, etc. Quodcumque solveris, etc.* Nous pouvons donc considérer S. Pierre

1°. — Quand il s'abaisse à la vue de ses péchés et de ses misères, qu'il s'avoue homme faible et pécheur. Alors le Fils de Dieu l'élève à la dignité de prédicateur, et lui apprend que son emploi sera changé, et qu'au lieu de prendre des poissons dans ses filets, il prendra des hommes par ses paroles : *Exinde eris homines capiens* (Luc. v).

2°. — Quand il quitte ses biens pour suivre le Fils de Dieu avec plus de liberté, le Sauveur lui promet qu'il sera juge, assis avec lui sur un trône, et qu'il jugera les vivants et les morts : *Sedebitis super sedes, judicantes duodecim tribus Israel.* (Matth. xix).

3°. — Quand il reconnaît la naissance éternelle de Jésus-Christ, et qu'éclairé de la lumière de la foi il confesse qu'il est le Fils du Dieu vivant, le même Fils de Dieu lui déclare qu'il est la pierre sur laquelle il fondera son Eglise : *Tu es Petrus, et super hanc petram, etc.*

4°. — Quand enfin, il témoigne son amour et qu'il assure le Sauveur de l'ardeur de sa charité, ce même Seigneur lui ordonne de paître son troupeau : *Pasce oves meas.* (*Le P. Senault*).

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** a fait six sermons, les uns sur la solennité commune aux deux apôtres S. Pierre et S. Paul, et les autres sur S. Pierre en particulier. Dans l'un, qui est le second, il parle du chan-

gement et de la conversion de ces deux grands apôtres. — *Tract.* 123 *in Joann.*, à l'occasion de l'interrogation que le Sauveur fit à S. Pierre en lui demandant s'il l'aimait, il montre qu'un véritable pasteur doit aimer son troupeau. — *Serm.* 6 *in fest. Apostol.*, il les considère comme deux flambeaux que Dieu a donnés à son Eglise pour l'éclairer, et montre que l'un lui enseigne l'humilité, l'autre l'espérance. — *Serm.* 28 *de Sanctis* : de la vocation de S. Pierre, et ensuite de celle de S. Paul ; comparaison de l'une et de l'autre.

S. Cyprien, I *De unit. Ecclesiæ* : que le Fils de Dieu voulant donner un chef à son Eglise, un chef pour la gouverner sous son nom et tenir sa place sur la terre, demande à S. Pierre s'il l'aime plus que tous les autres, et veut qu'il n'y ait qu'une chaire dans cette Eglise pour y maintenir l'unité de la foi.

S. Jérôme, *Epist. de verâ circumcisione*, fait une juste et une longue comparaison de S. Pierre avec Abraham. — *Epist.* 58, *ad Damasum*, il déclare qu'il ne veut avoir de communion qu'avec la chaire de S. Pierre, parce que c'est sur cette pierre que Jésus-Christ a établi son Eglise.

S. Ambroise a fait 3 sermons sur la fête des Apôtres S. Pierre et S. Paul. Dans le premier, il parle de plusieurs choses qui regardent S. Pierre en particulier; dans le second, du ministère et des emplois propres de l'un et de l'autre ; dans le troisième, de leurs souffrances, de leur mort, de leurs avantages sur les autres Apôtres. — Le même, dans l'explication de l'évangile de S. Matthieu sur la fête des deux Apôtres, parle de l'honneur que l'on rend à S. Pierre à cause de son excellente confession de foi. — Il a aussi fait un sermon séparé *De fide Petri* (c'est le 47e), où il dépeint éloquemment comment il se jeta dans la mer pour suivre le Sauveur, et comment il marcha sur les eaux.

S. Chrysostôme a un discours sur S. Pierre et S. Paul ; plus un panégyrique que quelques-uns croient n'être pas de lui : il s'étend particulièrement sur leur martyre. — Homélie 55 in XVI Matth., il loue extrêmement la confession de S. Pierre, et marque la récompense qu'il en reçut. — *De vinculis Petri* (que quelques-uns croient être de Proclus), il parle de l'assistance promise à S. Pierre en tant que Chef de l'Eglise.

Le V. Bède, *Vigil. Apost. Petri et Pauli*, a une homélie sur ces paroles : *Simon Joannis, diligis me plùs his*? — Homélie sur le texte de l'évangile du jour de la fête de ces deux Apôtres. — Sermon sur S. Pierre et S. Paul, où il parle de la cause de leur martyre.

Eusèbe d'Emesse, Homélie sur la fête des deux Apôtres.

S. Maxime a six homélies, où il parle tantôt de S. Pierre en particulier, et tantôt de ce qui lui est commun avec S. Paul.

S. Léon a deux sermons, dont le premier est commun à S. Pierre et à S. Paul, et le second sur S. Pierre, où il traite de sa primauté, de sa dignité et de ses prérogatives. — *Serm.* 3 *in annivers. Assumpt.* que le Fils de Dieu a partagé l'office de la prédication entre tous les Apôtres,

mais l'a particulièrement confié à S. Pierre. — Dans le premier sermon sur la fête des deux Apôtres, il rapporte les travaux et les voyages de S. Pierre, et les conversions qu'il a faites.

S. Pierre Damien a deux sermons, l'un sur S. Pierre en particulier, et l'autre dans lequel il le compare avec S. Paul, et fait un beau parallèle.

Innocent III en a deux aussi sur la fête des deux Apôtres, où il ne parle presque que du bonheur de S. Pierre, de sa dignité, de sa foi, de sa charité et de son pouvoir.

Optat de Milève, *Contre Parménion*, établit la primauté de S. Pierre sur les autres Apôtres.

S. Bernard, Sermon pour la vigile des deux Apôtres ; un autre pour le jour de leur fête, et deux autres où il traite de cette solennité.

S. Bonaventure, Sermon de la fête de S. Pierre et de S. Paul, prend pour thème ces paroles de S. Matthieu : *Vos qui secuti estis me, sedebitis super sedes duodecim*, etc.

S. Thomas a aussi un sermon sur la fête de ces SS. Apôtres, où il compare S. Pierre au soleil, et S. Paul à la lune, en prenant pour texte : *Fecit* Deus *duo luminaria magna.*

L'Abbé Guerric en a trois sur la fête de ces mêmes Apôtres, mais le troisième ne paraît être qu'une continuation du second.

L'abbé Odilon, Sermon sur la Vigile des deux SS. Apôtres.

Guillaume de Paris, Sermon sur cette solennité.

Hugues de Saint Victor, *Instit. monastic.*, *Serm.* 68.

Gerson a un sermon sur S. Pierre et S. Paul, et fait leur éloge tantôt en général, et tantôt en particulier.

Denys-le-Chartreux a trois sermons : — le premier sur les prérogatives de l'Apôtre saint Pierre, — le second, sur les deux Apôtres ensemble, — le troisième sur leur séparation et leur martyre.

[Livres spirituels et autres.] — **Le P. Nouet** a trois *Méditations* sur S. Pierre, chacune divisée en plusieurs points, qui comprennent tout ce qui peut être mis dans un éloge.

Le P. de la Porte, carme, *Conduite de la grâce*, 3e part., où il montre que la foi nous doit soumettre à l'Eglise et à la chaire de S. Pierre.

Le P. Haifneuve, vers la fin de la 3e part. de ses *Méditations*, en a une sur la fête de S. Pierre et de S. Paul.

Du Pont, et tous ceux qui ont des méditations sur la passion du Sauveur, en ont fait une particulière sur le reniement de S. Pierre et sur sa pénitence.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, 3e part. des Mystères : plusieurs entretiens sur la passion ; le quatrième entretien sur la chute de S. Pierre et sur sa pénitence. Le même (**Houdry**), en parle encore fort au long dans le premier tome des *Mystères*.

Je laisse les théologiens, les interprètes, les controversistes, qui ont parlé du chef visible de l'Eglise, le Souverain-Pontife, successeur de S. Pierre.

[Prédicateurs]. — Presque tous les prédicateurs anciens, comme **Grenade** et les autres, ont fait le panégyrique de S. Pierre et de S. Paul dans un même discours. Les nouveaux qui les ont séparés, ou ont parlé séparément de S. Pierre dans des Sermons imprimés, sont:

Molinier (quoique un peu ancien), *Panégyriques.*

Biroat *Panégyriques.*

Le P. Senault de l'Oratoire.

Le P. Texier, *Panégyriques.*

Le P. Duneau. *Panégyriques.*

Fromentières, *Panégyriques.*

L'Abbé du Jarry.

Bourdaloue, *Panégyriques.*

Eloges historiques des Saints.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Ambulans JESUS *juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare, et ait illis : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. At illi, relictis retibus, secuti sunt eum.* Matt. IV, 20.

JÉSUS, marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer. Et il leur dit : « Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Aussitôt ils quittèrent leurs filets et le suivirent.

Vos, quem me esse dicitis? Respondens Simon Petrus, dixit : Tu es Christus Filius DEI *vivi.* Matth. XVI, 15.

« Vous autres, qui dites-vous que je suis? » Simon Pierre, prenant la parole, lui dit : « Vous êtes le Christ, Fils du DIEU vivant. »

Beatus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est. Ibid. 17.

Vous êtes bienheureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'est point la chair et le sang qui vous ont révélé ceci ; mais mon Père qui est dans le ciel.

Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. Ibid. 18.

Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

Et tibi dabo claves regni cœlorum : et quodcumque ligaveris super terram erit li-

Et je vous donnerai les clefs du royaume du ciel : et tout ce que vous lierez sur la

gatum et in cœlis, et quodcumque solveris super terram erit solutum et in cœlis. Ibid. 19.

terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.

Duodecim Apostolorum nomina sunt hæc : Primus Simon qui dicitur Petrus. Matth. x, 2.

Voici les noms des douze Apôtres : le premier, Simon, qui est appelé Pierre.

Intuitus autem Jesus *Petrum, dixit : « Tu es Simon filius Jona : tu vocaberis* Cephas (*quod interpretatur Petrus*) Joan. I, 42.

Jésus l'ayant regardé, lui dit : Vous êtes Simon fils de Jean : vous serez appelé *Céphas*, (c'est-à-dire *Pierre*.)

Ex hoc homines eris capiens. Luc. v, 10.

Votre emploi sera désormais de prendre des hommes.

Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes; et nos credimus quia tu es Christus Filius Dei. Joan. vi, 70.

Seigneur, à qui irons-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle, et nous croyons que vous êtes le Christ Fils de Dieu.

Exi à me, quia peccator sum. Lucæ v, 8.

Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur.

« Omnes vos scandalum patiemini in me in istâ nocte. » Respondens autem Petrus ait illi : « Etsi omnes scandalizati fuerint in te, ego numquàm scandalizabor! » Matth. xxvi, 33.

« Je vous serai à tous, cette nuit, une occasion de scandale. » Pierre lui répondit : « Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi ! »

Ait illi Jesus *: « Amen dico tibi quia in hâc nocte, antequàm gallus cantet, ter me negabis. »* Ibid. 34.

Jésus lui répartit : « Je vous dis en vérité que cette même nuit, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. »

Ait illi Petrus : « Etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo. » Ibid. 35.

Pierre lui dit : « Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerai point. »

(Jesus) *dicit Petro : « Sic non potuistis unâ horâ vigilare mecum ? »* Ibid. 40.

Jésus dit à Pierre : « Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? »

Recordatus est Petrus verbi Jesu *quod dixerat : Priusquàm gallus cantet, ter me negabis. Et egressus foràs, flevit amarè.* Ibid. 75.

Alors Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. Et étant sorti, il pleura amèrement.

Petrus servabatur in carcere. Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesiâ ad Deum *pro eo.* Act. xii, 5.

Pendant que Pierre était gardé dans la prison, l'Eglise faisait sans cesse des prières à Dieu pour lui.

Dicit Simoni Petro Jesus *: « Simon Joannis, diligis me plùs his ? » Dicit : « Etiam, Domine, tu scis quia amo te. » Dicit ei : « Pasce agnos meos. »* Joan. xxi, 15.

Jesus dit à Simon Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne font ceux-ci ? » Il lui répondit : « Oui, Seigneur; vous savez que je vous aime. » Jésus lui dit : « Paissez mes agneaux. »

Dicit ei tertiò (Jesus) *: « Simon Joannis, amas me ? »* Ibid. 17.

Jésus lui demanda pour la troisième fois : « Simon fils de Jean, m'aimez-vous ? »

Dixit ei Petrus : « Domine, tu omnia nôsti; tu scis quia amo te. » Ibid. 17.

Pierre lui dit : « Seigneur, vous connaissez toutes choses : vous savez que je vous aime. »

« Cum esses junior, cingebas te et ambulabas uti volebas; cùm autem senueris, extendes manus tuas, et alius te cinget et ducet quò tu non vis. » Hoc autem dixit significans quâ morte clarificaturus esset Deum Ibid. 18-19.

« Lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même et vous alliez où vous vouliez; mais, lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos mains, et un autre vous ceindra et vous mènera où vous ne voulez pas. » Il dit ces mots pour marquer par quelle mort il devait glorifier Dieu.

Rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua. Luc. xxii, 32.

J'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne défaille point.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[Les deux astres de l'Eglise]. — Comme, dans la création de l'Univers, outre la multitude des étoiles du ciel qui ont chacune des vertus particulières, DIEU fit deux globes de lumière dont les vertus sont générales, l'un qui préside au jour et qui forme nos saisons, l'autre qui préside à la nuit et qui éclaire ses ténèbres, ainsi le Fils de DIEU, dans l'établissement de son Eglise, outre la multitude des apôtres et des saints, qui sont comme autant d'étoiles fixes, attachées à certains lieux, a voulu former ces deux grands luminaires qui brillent dans tout le monde et dont la sainte Eglise solennise aujourd'hui la mémoire : l'un qui préside au jour, et qui répand dans le monde catholique les influences et les lumières du divin Soleil de justice ; c'est l'apôtre S. Pierre ; et l'autre qui préside à la nuit et qui dispense sa lumière ; c'est l'apôtre S. Paul. L'un qui préside à la conduite de l'Eglise par la souveraineté de sa puissance, comme l'astre du jour et le flambeau des Juifs : c'est l'apôtre S. Pierre ; et l'autre qui éclaire les ténèbres de ce monde et qui dissipe les erreurs de la gentilité, c'est l'apôtre S. Paul. Car, quoique le saint apôtre Paul fût un vaisseau d'élection, qu'il fût la lumière des gentils ; quoiqu'il ait plus travaillé qu'aucun de ses frères, qu'il ait été ravi jusqu'au troisième ciel et qu'il ait vu des choses qu'aucun mortel ne peut exprimer, ni l'esprit humain comprendre, si cependant on le compare au Prince des Apôtres, il lui cède le premier rang, puisque c'est à S. Pierre seul que le Fils de DIEU a dit : *Pierre, j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille jamais.* C'est à S. Pierre seul que le Seigneur a dit : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise*, etc. Il a dit aussi à lui seul : *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis*, et *Vous confirmerez vos frères dans la foi.*

[Honneur réservé à S. Pierre]. — Jamais le roi Assuérus ne traita avec tant d'honneur son favori Aman, lorsque, lui donnant son anneau royal, il l'investit d'une autorité souveraine dans ses Etats ; jamais Pharaon ne reconnut avec tant de magnificence les mérites de Joseph, lorsque, l'ayant honoré de sa pourpre et de son collier d'or, il commanda à tous les peuples de l'Egypte de fléchir le genou devant lui, que JÉSUS-CHRIST, le souverain monarque du ciel et de la terre, honora S. Pierre lorsqu'il lui mit les clefs de son royaume entre les mains ; *Tibi dabo claves regni cœlorum* ; puisque, en même temps, suivant l'interprétation de S. Léon, il lui fit part de ce souverain empire qui lui appartient par les droits de son éternelle naissance : *Quæ mihi potestate sunt propria sunt tibi mecum participatione communia.* C'est donc du Prince des Apôtres que se peu-

vent vérifier, dans un sens tout particulier, ces paroles : *Dabo ei sedere mecum in throne meo*, je lui accorderai cet avantage de le faire asseoir sur mon trône. Mais quel est ce trône ? c'est l'Eglise de Jésus-Christ, qu'il a confiée à la conduite de S. Pierre.

[La pierre de Goliath]. — Ce fut un prodige étonnant de voir David sans armes terrasser Goliath, ce géant effroyable qui était tout couvert de fer. Dieu n'a pas coutume de donner la victoire aux siens avec le fer. David prend un bâton, il choisit quelques pierres, et ce sont toutes ses armes. Il marche résolûment au combat, il ne se sert que d'une pierre qu'il enfonce dans le front du géant. Ce colosse tombe aux pieds de David, qui lui coupe la tête et l'emporte. — Les SS. Pères n'ont pas dédaigné de se servir de cette histoire pour en faire une allusion à la grande victoire que le petit-fils de David, je veux dire le Sauveur du monde, a remportée, quand il se rendit maître du monde. L'univers était ce colosse, tout couvert de fer par la multitude de ses crimes et de ses abominations, qui le rendaient impénétrable à la lumière de l'Evangile ; Rome était la tête de ce colosse. Le vrai David, voulant renverser ce géant, ne se sert que du bâton de sa croix ; il y ajoute une pierre qu'il a choisie entre plusieurs autres ; il l'envoie contre la tête du géant, elle le met à bas. Cette pierre est le saint Apôtre Pierre, envoyé par le Sauveur contre ce monstre d'iniquité. Pierre, se servant du bâton de la croix, instruit par son Maître, met à bas cette tête, ce chef du monde, Rome ; il s'en rend le monarque et l'acquiert entièrement à son maître. Et depuis cette conquête Jésus règne en la personne de son vicaire, le Souverain-Pontife, dans la capitale du monde, qu'il s'est acquise avec une seule pierre. Il n'y avait qu'un Dieu tout puissant qui pût mettre à bas un tel colosse.

[Chute de S. Pierre]. — Nous avons sujet d'admirer la providence de Dieu, qui, par des voies inconnues à la prudence des hommes, vient à l'exécution de ses desseins éternels. Dieu permit que S. Pierre, cette grande colonne de la foi, fût ébranlée, pour l'affermir davantage après qu'il l'aurait relevé par la pénitence, et que le scandale de sa chute eût été glorieusement réparé par sa conversion, De sorte que l'on peut dire du péché de S. Pierre ce que l'Eglise dit de la faute d'Adam, que c'est une aute heureuse et une faute nécessaire, puisque ce saint Apôtre l'a réparée avec usure, comme dit S. Augustin, et que d'ailleurs la Providence en a tiré de si grands avantages. Le zèle de ceux qui croient que c'est diminuer la gloire de S. Pierre que de rappeler le souvenir de son crime, est semblable à celui du lévite Oza, qui, voyant pencher l'arche d'un côté par un faux pas que firent les animaux qui la portaient, avança la main pour la soutenir, ne pensant pas, dit S. Grégoire-le-Grand, que l'arche n'était ébranlée que pour s'affermir davantage. Ainsi, ne nous

persuadons pas que cette pierre fondamentale de l'Eglise soit entièrement renversée : la Providence permet qu'elle soit abattue pour un moment, afin d'être ensuite inébranlable jusqu'à la fin des siècles. Jésus-Christ avait été tenté et éprouvé en tout, sans péché, parce que le péché était incompatible avec la sainteté : il fallait que cette humiliation, qui n'avait pu convenir à celui qui devait toujours demeurer le chef invisible de l'Eglise, se trouvât dans son chef visible, afin que nous eussions un pontife qui pût compatir sans exception à toutes nos infirmités, et même à celle du péché, par l'épreuve qu'il en aurait faite. S. Pierre pleura sa faute presque aussitôt qu'il l'eut commise, et ne fut, ce semble, pécheur qu'autant de temps qu'il en fallut pour servir aux desseins de la Providence.

[S. Pierre fondement de l'Eglise]. — Le Sauveur nous apprend dans l'Evangile que celui qui veut bâtir une maison la doit appuyer sur une pierre ferme et solide, afin qu'elle puisse résister aux débordements des fleuves et à la violence des tempêtes. Ainsi, quand il a voulu édifier son Eglise, il a établi cet édifice spirituel sur une pierre inébranlable, afin qu'il pût résister aux tempêtes des persécutions, aux débordements de l'impiété, aux attaques de l'hérésie, et subsister jusqu'à la fin des siècles. Cette pierre mystérieuse n'est autre que lui-même, l'Eglise est cet édifice. — Un édifice a un fondement, sur lequel un habile ouvrier place plusieurs pierres ; il les unit ensemble selon les règles de son art, et ces pierres ainsi jointes composent un bâtiment. Le fondement sur lequel l'Eglise est bâtie, c'est Jésus-Christ. L'apôtre S. Pierre appelle le Fils de Dieu *la pierre vivante* ; S. Paul dit : *Personne ne peut poser d'autre fondement que celui que j'ai mis, qui est* Jésus-Christ. Le Fils de Dieu est lui-même le principal architecte, qui a bâti son Eglise. Quoiqu'il fût tout-puissant, quoiqu'il n'eût pas besoin du ministère des hommes, il les a appelés et s'est servi d'eux ; il les a envoyés dans tout le monde. Par-là il a montré sa sagesse et sa puissance. Comment des hommes faibles auraient-ils pu conduire, aussi heureusement qu'ils l'ont fait, l'ouvrage le plus difficile et le plus important qui ait jamais été, si un Dieu tout-puissant n'eût été leur protecteur ? Jésus-Christ est donc le solide fondement sur lequel l'Eglise est bâtie. Ceux dont il veut bien se servir pour l'exécution de ses grands desseins participent à cette auguste qualité, qui, à proprement parler, ne convient qu'à lui seul. S. Pierre, le premier de tous les Apôtres, est par Jésus-Christ le fondement de l'Eglise ; il en est le principal fondement, il en est la première pierre, il est le chef de toute l'Eglise.

[Son changement de nom]. — Nous voyons clairement la prééminence de la dignité de S. Pierre sur tous les Apôtres, tant au changement de nom que dans la signification et la vertu de ce même nom que le Sauveur lui

impose. S. Chrysostôme, parlant sur ce sujet, remarque que Dieu n'impose jamais de nouveaux noms aux hommes que pour de très-grandes causes, et pour signifier les priviléges accordés à ceux qu'il choisit. Ainsi, changeant le nom d'Abram, il l'appelle Abraham, qui signifie *père de la multitude*, pour marquer que celui à qui son grand âge et celui de son épouse, jointe à sa stérilité, ôtait toute espérance de postérité, devait cependant, par un bienfait singulier de Dieu, devenir le père des peuples, la grâce lui donnant la fécondité qu'il ne pouvait attendre de la nature. Ainsi, le Fils de Dieu changeant le nom du seul S. Pierre, entre les Apôtres, a montré par ce changement qu'il le voulait élever en priviléges au-dessus tous ses frères. Car il est clair dans l'Evangile que le Sauveur n'a changé le nom que de lui seul; et, bien que S. Marc rapporte qu'il nomma S. Jacques-le-Majeur et S. Jean *Boanergès*, ce fut plutôt un surnom et une épithète, qui signifiait leur courage, qu'un nom propre ; leurs noms leur sont toujours demeurés. S. Pierre est le seul dont Jésus ait vraiment changé le nom, pour relever surtout le collége apostolique, déclarant, par l'excellence de ce nouveau nom, celle de ses prérogatives. Sa prééminence se voit dans la signification du nom *Céphas* que Jésus-Christ lui a imposé : ce nom, selon la remarque de S. Jérôme (In I Gal.) signifie *Pierre* en langue syriaque ; et *tête* en langue grecque, selon Optat de Milève, au livre II contre Parménion. *Tu es Simon, filius Jonæ, tu vocaberis Cephas*, lui dit le Seigneur : En quoi il a voulu témoigner qu'en imposant ce nouveau nom à son disciple il le destinait à être un jour la pierre fondamentale de son Eglise et le chef visible de son corps mystique.

[Les oracles de Pierre]. — Le silence des oracles et la cessation de leurs réponses, à la naissance du Fils de Dieu, remplit d'étonnement les hommes les plus éclairés, et leur fit croire que des vapeurs, élevées en quantité entre le ciel et la terre, empêchaient le devin ou la devineresse qui avait coutume de rendre les oracles, de parler. Les enfants de l'Eglise ne doivent pas craindre que jamais les oracles de l'Eglise émanés de la chaire de S. Pierre viennent à manquer. Nous avouons bien que les chefs de l'Eglise de Jésus-Christ, comme hommes, sont sujets, ainsi que les autres, à des passions particulières, et même qu'il s'en est vu quelques-uns assez vicieux; mais nous devons croire que les passions et les vices des personnes assises sur la chaire de S. Pierre, et qui nous déclarent les sentiments de l'Eglise, ne peuvent nuire à la doctrine et à la vérité qu'ils nous proposent pour être crues. Si, comme homme, le Souverain-Pontife peut manquer et peut même errer en certains points, comme chef de l'Eglise et comme son souverain pasteur, comme la bouche et la langue de l'Eglise, et de cette Eglise contre laquelle les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir, ayant l'assistance de l'Esprit-Saint, que Jésus-Christ lui a promise dans ce qui regarde la foi et les bonnes

mœurs, il ne peut jamais errer. Si les Papes ne conservent pas toujours l'innocence, Dieu ne révoque pas pour cela leur autorité, et l'infaillibilité qu'il a promise à son Eglise, au nom de laquelle il prononce ses jugements. Comme chefs de l'Eglise, ils ne perdent jamais la foi apostolique ; le defaut de leurs mœurs n'emporte pas celui de leur juridiction. Les péchés de leurs personnes, n'affaiblissent en rien la force des vérités qu'ils nous proposent. Nous ne devons donc pas mesurer leur autorité à leur infirmité, les privilèges et les bontés de Dieu au peu de mérite de ceux qui les distribuent. Quand ils pèchent, nous ne devons pas les juger pour cela mal fondés à nous gouverner ; parce que, comme disait S. Paul aux Romains, *Numquid incredulitas illorum fidem Dei evacuabit?* Il est donc clair que les Pontifes romains, comme chefs de l'Eglise universelle et parlant en son nom, ne nous peuvent jamais rien proposer de contraire à la vérité ni aux bonnes mœurs. Y a-t-il homme au monde de si petit sens qui puisse s'imaginer que, pour les péchés personnels dont un chef de l'Eglise pourrait être chargé, Dieu voulût rétracter sa parole, et anéantir ainsi la vérité qui en est inséparable ? Ce serait assurément un blasphème.

[La pierre de Nabuchodonosor]. — A qui pouvons-nous comparer plus justement les grands faits de S. Pierre qu'à cette petite pierre détachée de la montagne sans le secours des hommes, et qui frappant la statue que Nabuchodonosor avait vue en songe, la renversa et la brisa entièrement ? C'est ainsi que S. Pierre, établi sans le ministère des hommes, faible par lui-même, mais très-fort parce qu'il était revêtu de la vertu d'en haut, a renversé les royaumss les plus puissants, et les a soumis au joug de l'Evangile. Donnez ici la liberté à vos pensées ; parcourez l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique : vous verrez que les plus grands royaumes, les empires les plus florissants, qui adoraient les démons et qui étaient tout dévoués au culte des idoles, se soumettent avec humilité au joug du Sauveur. Rome même, cette maîtresse de l'univers, n'a-t-elle pas entièrement changé depuis que S. Pierre y a établi son siége, puisque de païenne et esclave des démons, elle est devenue non-seulement le centre de la paix et de l'unité, mais la capitale du christinianisme ?

[S. Pierre comparé au fort armé]. — S. Pierre a accompli à la lettre ce que Jésus-Christ nous a marqué dans son Evangile, que le fort armé entre dans la maison de son ennemi, en enlève toutes les dépouilles, s'empare de la place et s'en rend le maître. C'est ainsi que S. Pierre s'est rendu le maître du monde, en chassant le démon qui s'en était emparé, L'univers était esclave de cet ennemi commun ; il était véritablement ce fort armé ; mais S. Pierre, attaquant ce monstre ouvertement, lui arrache les dépouilles qu'il avait prises sur le monde, le détrône et se met à sa place. Depuis que ce saint apôtre a remporté une si grande victoire sur l'enne-

mi commun, combien de guerres intestines et étrangères n'a-t-il point eu à soutenir ? Mais ne craignez point ; soyez dans une entière confiance ; Pierre, fortifié de la vertu de Dieu, renversera encore son ennemi, et fera autant de conquêtes sur lui, qu'il osera de fois l'attaquer.

[S. Pierre et S. Jean].—On pourrait distinguer S. Pierre des autres disciples en le nommant le disciple qui aimait Jésus. Tous étaient aimés et tous aimaient, excepté le traître Judas ; mais entre eux S. Jean était le disciple bien-aimé, et S. Pierre le disciple bien-aimant. On pourrait là-dessus faire cette question : quel est le plus souhaitable et le plus avantageux, ou d'être aimé de Jésus ou de l'aimer ? D'une part, il semble qu'il vaudrait mieux l'aimer, parce que la perfection chrétienne consiste en l'amour de Dieu, et que celui qui l'aime le plus est le plus parfait. Or, nous devons souhaiter notre perfection par-dessus toutes choses, pour suivre ce conseil du Fils de Dieu : *Estote perfecti sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.* Nous devons aussi souhaiter plus que toute autre chose que la volonté de Dieu s'accomplisse en nous, et on ne peut se sanctifier davantage qu'en aimant Dieu ; ajoutez qu'il est bien plus raisonnable que nous aimions Dieu, qui le mérite infiniment, qu'il n'est juste qu'il nous aime, nous qui n'avons nulle qualité aimable. Or, nous devons désirer davantage ce qui est le plus raisonnable. — D'autre part, l'amour que Dieu porte à l'homme est une source féconde de toutes sortes de biens ; et, par conséquent, quiconque est le plus aimé de Dieu reçoit en même temps les plus grandes marques de son amour, qui remplissent tous les désirs humains. Et comme il n'y a point dans le monde de plus haute fortune que d'être le favori d'un grand roi, de même il n'est point de bonheur comparable à celui d'être le favori du Roi des rois, et l'objet de sa divine complaisance. Qui ne s'estimerait très-heureux si Dieu disait de lui ce qu'il dit de son Fils unique lorsqu'il fut baptisé par S. Jean : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui ?* Ces raisons de part et autre ont partagé les esprits et les sentiments : les uns soutiennent que la condition de S. Pierre était la meilleure, les autres celle de S. Jean. A la vérité, cette comparaison est inutile, et c'est en vain qu'on demande ce qu'il vaut mieux, ou aimer Jésus ou être aimé de Jésus ; ces deux choses sont inséparables, car il est impossible d'aimer Jésus qu'on ne soit aimé de lui, et réciproquement d'être aimé de lui sans qu'on l'aime. La mesure de l'amour que Dieu nous porte, c'est l'amour que nous lui portons ; plus nous l'aimons, plus il nous aime ; car s'il a dit *Ego diligentes me diligo,* la conséquence est fort bonne, qu'il aime davantage celui qui l'aime le plus ; et, si ce qu'a dit Jésus-Christ est vrai, *Qui diligit me diligetur a Patre meo, et ego eum diligam*, sans doute celui qui aimera Jésus davantage sera aimé davantage de lui. Il suit de là que, de deux personnes qui aiment Dieu également, l'une n'est pas plus aimée de Dieu que l'autre. Si donc S. Pierre avait plus aimé le

Fils de Dieu que S. Jean, il aurait été plus aimé de lui que S. Jean, et si S. Jean a été plus aimé du Fils de Dieu que S. Pierre, on peut dire qu'il l'a aussi aimé davantage que S. Pierre.

[La foi de S. Pierre]. — Jésus-Christ, parlant de la foi du Centenier, dit qu' il n'en a point trouvé d'*aussi grande en Israël*! Parlant de celle de la Chananéenne, il s'écrie : *Oh! quelle est grande!* Parlant de celle des autres qui s'adressaient à lui pour en être guéris, il veut qu'ils aient confiance, et il leur témoigne que leur foi les a sauvés. Mais, pour celle de Pierre, il la canonise et en fait publiquement l'éloge ; il la récompense d'une béatitude avancée, lui promet d'être invincible contre les portes de l'enfer, lui disant qu'elles ne prévaudront jamais contre sa foi ; il lui donne un pouvoir jusqu'alors inouï, celui de lier et de délier, d'ouvrir et de fermer le royaume des cieux dont il aura les clefs. Jugez, si vous pouvez, dit Richard de Saint-Victor, de la grandeur d'une telle foi par celle d'une telle récompense, de l'estime singulière que Jésus en a faite par le prix qu'il y attache, et les éloges extraordinaires qu'il a daigné lui donner.

Autrefois Dieu récompensa Abraham en le faisant père de plusieurs nations, pour avoir cru en sa parole et pour avoir espéré contre les apparences les plus évidentes : *Quia fecisti hanc rem, benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ*. Oui, pour m'avoir rendu ce fidèle témoignage de ta foi, je multiplierai ta postérité au-delà des étoiles du ciel ; je l'établirai si bien, qu'elle subsistera dans tous les siècles, et je l'étendrai en sorte qu'elle remplira toute la terre. — C'est la plus magnifique promesse que Dieu ait faite dans l'ancienne loi, et la plus haute récompense que ce saint patriarche pouvait espérer. Mais cette promesse et cette récompense approche-t-elle seulement de celle qu'on donne à Pierre ? On le fait, comme ce saint patriarche, le père des fidèles, le chef non pas d'une nation seulement, mais de l'Eglise, qui comprend tous les peuples et toutes les nations ; on multiplie ses sujets au-delà des étoiles du ciel, puisque cette multitude de saints qui doivent entrer dans cet heureux séjour seront soumis à sa juridiction. Il étendra son domicile de l'un à l'autre pôle, pour ne faire qu'une Eglise de tout le monde, dont ce saint apôtre est déclaré le chef, et il semble que ce soit en sa faveur qu'il la fera subsister jusqu'à la fin des siècles, et qu'il l'affermira de telle sorte que toutes les secousses et tous les efforts des plus violentes persécutions ne la pourront jamais renverser : *Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam; et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Quem dicunt homines esse Filium Hominis? (Matth. XVI). — C'est la question que fit un jour le Fils de Dieu à ses disciples : « Vous qui savez les sentiments des hommes, dites-moi librement ce que le monde dit de moi. » Les disciples répondirent à JÉSUS : « Les uns vous prennent pour Elie, surpris de la grandeur de vos miracles. » Les autres lui dirent : « Hérode croit que vous êtes Jean-Baptiste ressuscité d'entre les morts pour lui demander compte de son sang, et ceux qui entendent vos discours croient que vous êtes Jérémie ou quelqu'un des prophètes, venu pour réformer le monde. » Voilà comme les hommes se partagent en autant d'opinions qu'il y a de têtes différentes, chacun jugeant de son prochain selon sa fantaisie, son intérêt et sa passion, ou se laissant conduire au vent des opinions communes et populaires. Mais le Sauveur n'en demeure pas là; et, comme le motif de sa demande n'était pas une curiosité vaine et superflue d'apprendre ce qu'on disait de lui, mais le dessein de réunir tous ses apôtres dans la croyance de sa divinité, et d'imprimer dans le fond de leurs cœurs la foi à ce mystère qui devait être le fondement de l'Eglise et de la religion, il pousse plus avant cette question, il les oppose au sentiment du peuple et de la multitude; et pour les préparer à rendre témoignage de sa divinité en présence des rois, il leur demande : *Vos autem, quem me esse dicitis*? Comme s'il leur disait : « Voilà ce que le monde croit de moi selon sa fantaisie ; mais vous, que j'ai choisis et séparés du monde, que j'ai nourris dans mon école, que j'ai rendus témoins de mes miracles, que j'ai établis pour être les fondements de mon Eglise, les économes de mes grâces, et les dispensateurs de ma parole, vous qui devez repandre votre sang pour la défense et pour la gloire de mon nom, *quem me esse dicitis*? Que dites-vous du Fls de l'Homme? quels sentiments avez-vous de moi ?

Respondens Simon Petrus dixit; *Tu es Christus Filius* DEI *vivi*. Voilà le privilége de S. Pierre et de ses successeurs, de décider et de conclure dans les questions douteuses de la foi. Tous les Apôtres avoient les mêmes sentiments de JÉSUS-CHRIST, dit S. Chrysostôme; mais ils observent un religieux silence, afin que Pierre, instruit à l'école du Père céleste et fait chef de ses frères, fasse en leur nom cette déclaration publique de leur foi, comme étant la bouche de l'Église : *Vous êtes le Christ*, répond-il, *le Fils du* DIEU *vivant*. Comme s'il disait : Vous qui vous appelez le Fils de

l'Homme, qui paraissez aux yeux des hommes sous la forme d'un serviteur, vous êtes le CHRIST; non comme les patriarches et les prophètes oints d'une huile matérielle, mais le CHRIST que le Seigneur a oint de sa divinité, Fils unique de DIEU par nature, en tout égal à votre Père, vrai DIEU d'un véritable DIEU, en qui toutes les créatures ont été faites, et qui donnez à toutes choses le mouvement, l'être, la respiration. Vous êtes le Messie promis depuis le commencement du monde, que les patriarches ont tant désiré, que les prophètes ont annoncé comme le Prince de la paix, l'ange du graud conseil, l'auteur de la justice et de la vie, qui vient nous délivrer de la puissance de Satan. Vous êtes le CHRIST, Fils du DIEU vivant.

Implevit eum Spiritu DEI, *sapientiâ*, *et intelligentiâ et scientiâ* (Exodi xxxv). — Quand il plut au Père céleste d'établir son Eglise sur la terre et de lui donner un chef qui l'éclairât dans ses difficultés et ses doutes, qui la gouvernât au nom et à la place de son Fils, il fit entrer S. Pierre dans ses vues, et lui communiqua dans ce moment la plénitude de connaissance et de sagesse nécessaire à cet auguste ministère ; il lui fit voir tous les mystères d'un DIEU caché dans son essence, et plus caché dans son incarnation, sous le voile de son humanité ; il le rendit l'organe des Apôtres ; il lui fit faire au nom de tous ses frères cette déclaration publique de leur foi : *Vous êtes le Christ*, *Fils du* DIEU *vivant*. Et c'est par le mérite de cette confession et sur le fondement de cette foi, qui a formé l'Eglise en sa naissance et qui la soutiendra jusqu'à la fin de tous les siècles, que le Sauveur, exécutant les ordres de son Père, lui fit cette réponse, et lui donna ces deux augustes priviléges, qui l'ont rendu son vicaire sur la terre, le chef visible de son Eglise, le prince des pasteurs et l'oracle du monde : *Beatus es*, *Simon Bar-Jona*, *quia caro et sanguis non revelavit tibi* : Vous êtes heureux, Simon fils de Jonas, parce que la chair et le sang ne vous a pas donné connaissance de ces choses, mais la pure miséricorde de mon Père céleste. C'est pour cela que je vous le dis (remarquez bien la force de cette particule et la correspondance de ces termes), parce que vous m'avez reconnu comme Fils de DIEU, *propterea,* je vous dis que vous êtes Pierre. Comme s'il lui disait : Puisque selon votre confession, je suis le Fils du DIEU vivant, à qui tout obéit, au ciel et sur la terre, et qui appelle les choses qui ne sont pas comme celles qui sont, je vous dis que vous êtes Pierre, c'est-à-dire l'unique fondement et la pierre angulaire de l'édifice de mon Eglise, y représentant ma propre personne. Je changerai votre nom : vous ne vous appellerez plus Simon, mais votre nom sera Pierre. Je vous donnerai mon nom, interprètent tous les SS. Pères; je vous communiquerai la fermeté de cette pierre angulaire; je vous fonderai sur moi, traduit S. Augustin, et sur vous je fonderai tout l'édifice de mon Eglise.

Tu, aliquandò conversus, confirma fratres tuos (Joan. xxi).— Quand vous serez converti et revenu de votre égarement, travaillez à rappeler vos frères dispersés, à les rassembler et à les confirmer. Or, n'est-ce pas ce que S. Pierre a fait? et n'eut-il pas une grâce particulière pour gagner les cœurs les plus endurcis, pour convaincre les esprits les plus opiniâtres, et pour leur inspirer le don de la foi? Dès les premières prédications qu'il fit aux Juifs, ne soumit-il pas à l'Evangile tantôt jusqu'à trois mille âmes, et tantôt jusqu'à cinq mille. Et dans le cours de son apostolat, combien de provinces a-t-il éclairées, combien d'églises a-t-il fondées! Il parlait à des Juifs ennemis déclarés de la loi qu'il leur annonçait, il parlait à des païens élevés dans les superstitions et les ténèbres de la plus grossière idolâtrie: et cependant il les persuadait, il les sanctifiait, il en faisait de parfaits chrétiens. — Nous vous prêchons la même loi que lui, nous vous annonçons les mêmes vérités: par quel monstrueux renversement ne sont-elles pas aussi efficaces dans le centre du christianisme qu'elles l'ont été au milieu du judaïsme et du paganisme?

Respondit Simon Petrus: Tu es Christus Filius Dei *vivi* (Matth. xvi). — La belle confession de S. Pierre! C'est un témoignage authentique de sa foi et de son zèle pour Jésus-Christ. C'est une excellente instruction, qui nous apprend ce que nous devons croire, qui nous fournit des armes puissantes pour combattre tous ceux qui osent attaquer notre foi. C'est un parfait modèle que nous devons suivre. Pour donner à Jésus des preuves de notre fidélité, nous ne pouvons employer des termes qui marquent mieux ce que nous devons penser, que ceux dont S. Pierre s'est servi. Répétons souvent, avec cet Apôtre: *Vous êtes le Christ, le Fils du* Dieu *vivant.* Il confesse que Jésus est le Christ, c'est-à-dire le Messie prédit par les prophètes, désiré par les patriarches, attendu depuis si longtemps. Il n'en demeure pas là: il reconnaît que Jésus est le Fils du Dieu vivant. S. Pierre, par ces paroles, non-seulement déclare que Jésus est le Fils de Dieu, mais il soutient, comme porte le texte grec, qu'il est le Fils unique de Dieu, le Fils par excellence. Il soutient, selon S. Chrysostôme, (Homil. 54 in Matth.), qu'il est ce Fils né de la propre substance du Père, qu'il est Fils d'une manière unique, incommunicable à tout autre. Ce qui précède la réponse de S. Pierre nous fait assez voir que son dessein est d'élever Jésus au-dessus des prophètes, car les prophètes étaient enfants de Dieu par adoption: quand donc il assure que Jésus est le Fils de Dieu, il veut dire qu'il est le Fils de Dieu par nature. Plusieurs ont confessé que Jésus-Christ était Fils de Dieu; ils n'ont pas pour cela mérité le même honneur que S. Pierre reçoit en ce jour; c'est qu'ils n'ont pas reconnu que Jésus-Christ était le Fils de Dieu en la manière que S. Pierre l'avoue.

Beatus es Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pa-

ter meus qui in cœlis est (Matt. XVI). — Rien n'est plus propre à nous inspirer une haute idée de la confession de S. Pierre que la réponse de Jésus-Christ : « Vous êtes heureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'est point la chair et le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel. » S. Pierre aimait ardemment Jésus-Christ; néanmoins il ne doit point être soupçonné de l'avoir flatté quand il a confessé qu'il était le Fils de Dieu. Il n'a point parlé par le mouvement d'une amitié humaine et d'une complaisance secrète ; il a suivi l'inspiration qu'il a reçue du ciel. C'est Pierre qui a parlé, mais c'est le Père éternel qui lui a mis dans la bouche et dans le cœur les paroles qu'il a prononcées. Pierre est bienheureux. Quel bonheur d'être de ceux que Dieu instruit, et à qui il révèle ses secrets ! — *Vous êtes bienheureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'est point la chair et le sang qui vous ont révélé ceci.* Par la chair et le sang, il faut entendre les hommes, qui sont composés de chair et de sang. Jésus-Christ fait donc voir que ce ne sont point les hommes qui ont appris à Pierre la vérité qu'il vient de confesser ; c'est une grâce dont il est uniquement redevable au Père céleste, et comme tout le bonheur de l'homme, pendant cette vie, est de recevoir les grâces du ciel, Jésus déclare que Pierre est bienheureux de ce que Dieu a voulu le choisir pour lui faire une révélation si authentique, et d'avoir reçu par-là une preuve si certaine, si digne de l'extrême bonté du Père des miséricordes à son égard.

Beatus es, Simon Bar-Jona, etc. (Matth. XVI). — S. Pierre est appelé bienheureux, parce qu'il a confessé Jésus-Christ. Vous pouvez participer au bonheur de cet Apôtre. Le Fils de Dieu a dit : *Bienheureux ceux qui croient sans avoir vu.* Si vous confessez Jésus-Christ comme S. Pierre, il vous dira, comme à cet Apôtre : Vous êtes bienheureux. Or, la première condition pour confesser Jésus-Christ, c'est de ne point rougir de Jésus-Christ. Il a dit dans l'Evangile : « Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'Homme rougira aussi de lui lorsqu'il viendra dans sa gloire. » J'appelle rougir de Jésus-Christ avoir de vaines complaisances pour les hommes, être effrayé de la raillerie d'un libertin, être touché des vérités de la religion et n'oser déclarer ses sentiments, parce qu'on sait que ces sortes d'aveux ne sont pas bien reçus dans le siècle ; abandonner lâchement le parti de la vérité, et souffrir que ses ennemis avancent des maximes que l'on sait fausses et contraires à celles que le Fils de Dieu nous a enseignées. J'appelle rougir de Jésus-Christ avoir honte de passer pour un homme qui aime ses devoirs; regarder comme un malheur d'être mis au rang de ceux qui font profession d'une exacte régularité. J'appelle rougir de Jésus-Christ s'écarter des voies étroites, parce que ceux avec qui on veut conserver des liaisons censureraient notre conduite s'ils remarquaient en nous un attachement ferme à suivre les maximes de la religion. J'appelle rougir de Jésus-Christ n'être

pas retenu par les lois de l'Evangile et par la crainte de déplaire à Dieu quend on a une fois l'imagination frappée qu'en satisfaisant à ses obligations on sera moqué ou moins bien reçu dans le monde. L'Apôtre S. Paul dit : *Si je plaisais au monde, je ne serais pas serviteur de* Jésus-Christ (Galat. v), et vous vous faites un point capital de plaire au monde, d'acquérir l'estime des hommes, d'être honoré de ceux dont la vie est opposée aux principes que le Fils de Dieu nous a laissés! vous n'êtes donc point serviteurs de Jésus-Christ.

Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.—S. Pierre, comparé aux autres apôtres, est le principal fondement sur lequel le Sauveur a bâti l'Eglise; il est la première pierre, il est le chef de toute l'Eglise. — Mais pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu qu'il y eût dans son Eglise un chef qui fût au-dessus de tous les autres pasteurs? C'est que la qualité et l'autorité de chef, qui devait être perpétuelle dans l'Eglise, et qui a passé de S. Pierre à ses successeurs les souverains pontifes, a toujours été d'une nécessité absolue pour soutenir l'Eglise, pour en maintenir les membres dans une union perpétuelle jusqu'à la fin du monde, pour s'opposer aux nouveautés qui pourraient s'introduire, pour éloignes du troupeau du Sauveur ces faux pasteurs couverts de peaux de brebidont il parle dans l'Evangile, et qu'il dit être au dedans des loups ravis, seurs. Il était nécessaire qu'il y eût un chef dans l'Eglise pour y conserver l'unité, pour y juger définitivement les causes de la foi. Il a été nécessaire que l'Eglise de Jésus-Christ eût un chef, pour qu'elle pût être discernée des sectes inventées par les hommes, qui sont gouvernées par la multitude et la confusion. C'est cette seule Eglise que le Sauveur a fondée sur S. Pierre; et ses successeurs, de suite en suite, en seront toujours les chefs jusqu'à la fin des siècles.

Tibi dabo claves regni cœlorum. (Matth. xvi). — Ces paroles sont le fondement de l'autorité de S. Pierre sur toute l'Eglise : comme il est dit de Jésus-Christ, dans l'Apocalypse, *habet clavem David*, pour marquer son autorité; et Isaïe, parlant de l'institution du souverain pontife de l'ancienne Loi : *Dabo clavem domûs David super humerum ejus.* Quand on met quelqu'un en possession d'une maison et qu'on l'en rend le maître, on lui en donne les clefs. Ainsi S. Pierre en recevant les clefs du royaume des cieux des mains du Fils de Dieu, a reçu pour lui et pour ses successeurs la puissance de juridiction sur toute l'Eglise, et par conséquent sur tous les diocèses particuliers et sur tous les évêques qui sont membres de l'Eglise. C'est la tête qui conduit et dirige tout le corps, et c'est aussi au seul S. Pierre, comme chef de l'Eglise, que le Fils de Dieu a dit : *Pasce oves meas* : termes qui renferment en leur sens le gouvernement donné sur tous les chrétiens, enfants de l'Eglise. C'est la tête qui procure la vigueur et la force à tous les membres : ainsi, glorieux Apôtre, vous portez

en votre dignité la vive image de JÉSUS-CHRIST, vous représentez sa personne; vous tenez sa place, vous prononcez ses arrêts, vous distribuez ses trésors sur la terre. Il est la première pierre de l'Eglise, et il vous a fait la seconde pierre de son fondement; il en est le chef invisible, et il vous en a fait le chef visible; il est le pasteur de sa bergerie, et il vous en a donné la conduite; il est le pilote, et il vous a mis en main le gouvernail; il est le maître, et il vous a fait l'économe; il est le roi, et il vous a mis son diadème sur la tête! Les patriarches l'ont figuré, les prophètes l'ont promis, l'ange l'a annoncé, le précurseur l'a montré au doigt, les autres apôtres l'ont prêché, les martyrs l'ont soutenu, les confesseurs l'ont loué : mais vous, privilégié par-dessus tous les autres, vous représentez sa propre personne, et vous ne cédez qu'à lui seul.

Ex hoc eris homines capiens (Lucæ v). — Vous prendrez des hommes à présent, et, changeant d'emploi, vous ferez de plus grandes conquêtes sur terre que sur mer. Ma parole vous servira de filet, mon église sera votre nacelle, et le salut des pécheurs votre proie et votre récompense. A propos de quoi S. Ambroise, parlant de S. Pierre, dit que ce pêcheur, en cherchant son profit dans la mer, avait trouvé la vie du monde : *Vide quid piscator iste profecerit : dùm in mari lucrum suum quærit, vitam invenit omnium* (III de Virgin.). Ou bien, comme dit saint Augustin, le pêcheur a quitté ses filets, et, éclairé de la grâce, il est devenu un divin orateur : *Dimisit retia piscator, accepit gratiam piscator, et factus est divinus orator.* C'est une chose merveilleuse, à la vérité, qu'un simple pêcheur soit devenu en un instant, par la grâce, le premier et le plus fameux prédicateur de l'univers.

Si habes brachium sicut DEUS, *et simili voce tonas, esto gloriosus et in sublime erigere* (Jobi XL).— C'est ce que nous lisons dans le livre de Job, et ce que DIEU dit à ce saint homme peut bien être appliqué au pouvoir que JÉSUS-CHRIST donna à l'Apôtre S. Pierre : *Si habes brachium sicut* DEUS, *etc.* Car son bras est semblable à celui de DIEU, puisque son pouvoir, représenté par ce mot *bras*, s'étend en tout lieu, comme celui de DIEU même; dans le ciel dont il a les clefs, sur la terre, puisque, toute vaste et étendue qu'elle est, elle est soumise à sa puissance, à sa juridiction spirituelle, et enfin jusque dans la région des morts, puisque, par les indulgences qu'il accorde, il délivre les âmes du Purgatoire. De plus, il parle comme DIEU, *Et simili voce tonas*, parce que, comme il n'y a que DIEU qui puisse remettre les péchés des hommes, S. Pierre peut dire comme lui : *Remittuntur tibi peccata tua.*

§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Quis nesciat primum Apostolorum esse beatissimum Petrum? Augustin. Tract. 56 in Joan.

Qui donc ignore que le bienheureux Pierre est le premier des Apôtres ?

Petra dicitur eo quòd primus nationibus fidei fundamenta posuerit, et, tanquàm saxum immobile, totius operis christiani compagem molemque contineat. Id. Serm. 16 de Sanctis.

Il est appelé *Pierre* parce qu'il est le premier qui a jeté parmi les nations les fondements de la foi, et, comme une pierre ferme et solide, il soutient la structure et l'assemblage de l'édifice du christianisme.

Petrus, Apostolorum ordine primus, in Christi amore promptissimus, sæpè unus respondit pro omnibus. August. Serm. 13 de verb. Dom.

Pierre, le premier dans l'ordre des Apôtres, le plus prompt à signaler son amour envers Jesus, répond souvent lui seul pour tous les autres.

Petrus in multis locis Scripturarum apparet quòd personam gestet Ecclesiæ. Id. V Hom. 45.

Il paraît par plusieurs passages de l'Ecriture que S. Pierre est pris pour l'Eglise, dont il est le Chef.

In uno Petro figuratur unitas omnium pastorum, sed bonorum, qui sciant oves Christi pascere Christo, non sibi. August. Serm. 40 de temp.

L'unité des pasteurs est représentée dans la personne de S. Pierre; je dis des bons et véritables pasteurs, qui savent nourrir les brebis de Jésus-Christ pour Jésus-Christ, et non pour eux-mêmes.

Redditur negationi trinæ trina confessio, ut minus amori lingua serviat quàm timori, et plùs vocis elicuisse videatur mors imminens quàm vita præsens. Id. Tract. 123 in Joann.

Cet Apôtre, ayant par trois fois renié le Sauveur, lui fait par trois fois une glorieuse confession de sa divinité, afin que sa langue ne lui serve pas moins à témoigner son amour qu'elle avait servi à marquer sa crainte, et que la mort qui le menace n'ait pas plus de pouvoir à le faire parler que la vie présente.

Petrus, si non peccâsset, peccantibus non ignosceret. Ideò Petro, magistro Ecclesiæ, permittitur peccare, ut ejus culpa ad indulgentiam multorum proficiat. August. Serm. 3 de S. Petro.

Si Pierre n'avait point péché, il n'aurait pas assez d'indulgence pour les pécheurs : c'est pourquoi Dieu a permis la chute de Pierre chef de l'Eglise, afin que les autres eussent lieu d'espérer le pardon de leurs péchés.

Ter Dominus interrogavit Petrum : Amas me ? *ut trinâ confessione amoris deleret trinam confessionem timoris.* Id. Serm. 49 de verb. Dom.

Le Sauveur demande trois fois à S. Pierre : *Pierre, m'aimez-vous* ? afin que la triple confession de l'amour qu'il lui portait efface la lâche crainte qu'il témoignait en le reniant trois fois.

Videtis imperii nobilissimi eminentissimum culmen ad sepulchrum piscatoris Petri submisso diademate supplicare. Id. Epist. 42.

Vous voyez maintenant le monarque du plus grand empire du monde déposer son diadème et se prosterner en suppliant devant le tombeau d'un pêcheur.

Negavit Petrus, sed reversus est, et flendo delevit quod timore negavit. (Incert. Auct., Augustino adscript).

Pierre a renié le Sauveur, il en a marqué un amer repentir, et en pleurant son péché il a effacé le mal que la crainte lui avait fait commettre.

Lapis est ad fundamentum, columna ad sustentationem, clavis ad regnum. August. Sermon 124.

C'est la pierre qui sert de fondement, la colonne qui soutient l'édifice, la clef qui ouvre le ciel.

Hic est Petrus qui, divinâ revelatione, primus omnium veritatem meruit confiteri: Tu es Christus Filius Dei vivi. August. Serm. 124.

C'est Pierre qui, par une révélation divine, a le premier mérité de confesser cette vérité : « Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant. »

Sit amoris officium pascere dominicum gregem, si fuit timoris judicium negare Pastorem. Id. Tract.123 in Joan.

Il faut que ce soit pour Pierre un ministère d'amour de paître le troupeau du Seigneur, comme ç'a été une marque de crainte de renier le souverain Pasteur.

Si opem ferre poterat umbra corporis Petri, quantò magis nunc plenitudo virtutis. August. serm. 29 de sanctis.

Si l'ombre de Pierre vivant guérissait les malades, que ne peut faire maintenant cette plénitude de pouvoir qu'il a dans le ciel !

Meritò, per omnem Christi Ecclesiam, auro pretiosius habetur ferrum illud pœnalium vinculorum quibus vinctus est Petrus. Id. ibid.

C'est avec justice qu'on estime plus précieuses que l'or les chaînes dont Pierre fut chargé.

Petrum fundamentum Ecclesiæ Dominus nominavit, et ideò fundamentum hoc Ecclesia colit, suprà quod ecclesiastici ædificii altitudo consurgit. Id. Serm. 15 de Sanctis.

Le Seigneur a appelé Pierre le fondement de son Eglise : c'est pour cela que l'Eglise honore ce fondement sur lequel est élevé le magnifique édifice.

Dignum est ut fundamentum hoc in Ecclesiâ honoretur per quod ad cœlum conscenditur. Id. ibid.

Il est juste qu'on honore dans l'Eglise le fondement de l'édifice par lequel on monte vers le ciel.

Nunc ad memoriam piscatoris flectuntur genua imperatoris; ibi radiant gemmæ diadematis ubi fulgent beneficia piscatoris. August. Serm. 28 de Sanctis.

Maintenant l'empereur fléchit les genoux devant le tombeau d'un pêcheur, et les pierres précieuses qui étaient l'ornement du diadème brillent dans le lieu où les bienfaits d'un pêcheur se font sentir.

Dimisit retia piscator, et factus est divinus orator. Augustin. Serm. 59 de verb. Dom.

Le pêcheur a quitté ses filets, et il est devenu un orateur divin.

Petrus immobile fidei fundamentum Id.

Pierre est le fondement inébranlable de la foi.

Claves regni cœlorum meruit fides Petri, quia prior agnovit Filium Dei. Id. Serm. 6 de diversis.

La foi de Pierre a mérité de recevoir les clefs du ciel, parce qu'il a reconnu le premier le Fils de Dieu.

O inæstimabilis potestas, et immensa! hominem in terrâ positum tenere cœlum! Ecce nunc ad nutum Petri divini regni claustra patescunt. Id. Serm. 10 de divers.

O puissance souveraine et incomparable, qu'un homme sur la terre ait le ciel en sa puissance ! Voici maintenant que les portes du ciel s'ouvrent à la volonté et au gré de Pierre.

Inter duodecim unus eligitur, ut capite constituto schismatis tolleretur occasio. Hieron. contrà Jovinian.

Pierre seul est choisi, entre les douze Apôtres, pour en être chef, afin d'ôter par l'unité toute occasion de schisme et de division dans l'Eglise.

Cathedræ Petri communione consocior; super illam petram Ecclesiam ædificatam scio. Si quis extrà hanc domum agnum comederit, prophanus est; si quis in arcâ Noë non fuerit, peribit regnante diluvio. Id. Epist. 58 ad Damas.

Je veux être associé à la chaire de Pierre; je sais que sur cette pierre l'édifice de l'Eglise est établi, et que quiconque mangera l'agneau pascal hors de cette maison n'est qu'un profane; quiconque n'est point dans l'arche de Noé périra sous les eaux du déluge.

Deus *unus est, Christus unus, et Ecclesia una, et cathedra una, super Petrum voce Domini fundata. Aliud altare constitui, aut sacerdotium novum fieri non potest:*

Il n'y a qu'un Dieu, un Jésus-Christ, une chaire que la parole du Seigneur a fondée sur Pierre. On ne peut ni élever un autre autel ni établir un autre sacerdoce

quisquis aliter collegerit spargit ; *adulterium est, sacrilegium est.* Cyprian. De unit. Eccles.

Celui qui veut assembler les choses autrement dissipe au lieu d'amasser ; c'est commettre un adultère, un sacrilége.

Omnes hæretici quærunt Christum, sed non quærunt caput Ecclesiæ. Id. Ibid.

Tous les hérétiques cherchent bien Jésus-Christ, mais ils ne cherchent pas le chef de l'Eglise.

Dominus unicam cathedram instituit, et unitatis ejusdem originem ab uno incipientem sua auctoritate disposuit. Id. Ibid.

Le Seigneur n'a établi qu'une chaire, et par son autorité a disposé son Église en sorte que l'origine de l'unité commence par un seul.

Primatus Petro datur, ut una Christo Ecclesia et cathedra una monstretur. Cyprian. Ibid.

La primauté a été donnée à Pierre, afin que Jésus-Christ n'ait qu'une Eglise et une chaire.

Probatio est ad fidem facilis compendio veritatis. Loquitur Dominus ad Petrum : «Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.» Id. Ibid.

La preuve des vérités de notre foi est bien facile, en faisant un abrégé de toutes les vérités qu'elle nous enseigne ; le Seigneur a dit à Pierre: « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise. »

Qui cathedram Petri super quam fundata est Ecclesia deserit, quomodò in Ecclesiâ esse confidit ? Cypr. Ibid.

Celui qui abandonne la Chaire de saint Pierre, sur laquelle l'Eglise est fondée, comment peut-il s'assurer d'être dans l'Eglise ?

Episcopatus unus atque indivisus est, cujus à singulis episcopis in solidum pars tenetur. Id. Ibid.

Il n'y a qu'un seul épiscopat, indivisible, dont chaque évêque possède solidairement une portion dans son Eglise.

Sustentat fides quem unda mergebat, et quem fluctuum procella turbabat Salvatoris dilectio confirmabat. Id. Ibid.

La foi soutient Pierre marchant sur les eaux, lorsque les vagues sont près de l'engloutir, et l'amour du Sauveur empêche que les flots ne le submergent.

In urbe Româ, quæ Principatum tenet, martyrium Petrus et Paulus pertulerunt, ut ubi caput superstitionis erat, ibi caput quiesceret sanctitatis. Id. Serm. 66 de Natali Petri et Pauli.

Dans la ville qui est la maîtresse du monde, Pierre et Paul souffrirent le martyre, afin que là où était la source de la superstition, là se trouvât aussi le principe de toute sainteté.

Tanquàm ei gloriam dedit Deus, *ut inversis Christum honoraret vestigiis; metuens ne, si in eâ specie crucifixus esset quâ Dominus, affectâsse Domini gloriam videretur.* Cyprian. Exposit in ps. 118, serm. 21.

Dieu accorda cette gloire à Pierre d'imiter le Sauveur en croix, mais dans une posture renversée, ayant les pieds en haut, de peur que, s'il eût été crucifié de la même manière que son divin maître, il ne semblât avoir affecté la gloire de mourir comme lui.

Claves regni cœlestis accipit, potestas ei ligandi ac solvendi tribuitur, cura ei totius Ecclesiæ et principatus committitur : et tamen universalis Apostolus non vocatur. Greg. IV, Epist. 32.

Il a la clef du royaume des cieux, il peut lier et délier, la conduite de toute l'Eglise lui est commise : et cependant il n'est point appelé l'Apôtre universel.

Verè hic est Apostolorum firmamentum et sacratus cœlorum magister, arcanorum interpres, nutantium confirmator, lapsos erigens, pœnitentiæ dux ardentissimus, deniquè magnum illud terrarum orbis miraculum, Christi os, mens cœlestis, omni prædicatione dignissimus. Chrysost. Homil. de vinculis Petri.

Il est véritablement le soutien des Apôtres, le maître des cieux, l'interprète des divins secrets; il affermit ceux qui sont ébranlés, relève ceux qui sont tombés; c'est le guide zélé des pénitents, le miracle de l'univers; il est la bouche de Jésus-Christ, c'est un esprit tout céleste, en un mot il mérite toute sorte de louange.

Petrus omnium erat os, sed astabant illi undecim testimonio suo comprobantes quæ ab illo dicebantur. Id. in Act.

Pierre était l'oracle par la bouche duquel parlaient les Apôtres; mais les onze étaient présents, pour appuyer de leur témoignage ce qu'il annonçait.

Quamvìs Petrus homo sit mortalis, cœlesti tamen pollet potestate, Id. Trinit. I.

Quoique Pierre soit un homme mortel, il a un pouvoir plus qu'humain, tout divin.

Hic est vertex omnium Apostolorum ;

C'est le chef des Apôtres; on lui promet le

huic primus thronus, huic summa potestas et magnitudo ineffabilis promittitur, dum illi dicitur : Tibi dabo claves regni cœlorum. Chrysost. Homil. 35 in Matth.

premier trône, on lui donne une souveraine autorité et une grandeur qui ne se peut exprimer lui est promise quand on lui dit : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. »

Non aliundè obortæ sunt hæreses, aut nata sunt schismata, quàm indè quòd sacerdoti Dei, *id est Petro et ejus successori, non obtemperatur.* Cyprian. Epist. ad Antonian.

Les hérésies n'ont point eu d'autre source, ni les schismes d'autre cause, que de ce qu'on n'obéit pas au souverain prêtre du Seigneur, c'est-à-dire à Pierre et à ses successeurs.

Quamvìs in populo Dei, *sunt multi sacerdotes multique pastores, omnes tamen propriè regit Petrus, quos principaliter regit et Christus.* Id. de Assumpt. suâ ad pontif.

Quoique parmi le peuple de Dieu il y ait un grand nombre de prêtres et de pasteurs c'est cependant Pierre qui proprement les conduit et les gouverne, mais comme vicaire de Jésus-Christ, lequel en est le principal conducteur.

Primus est in Domini confessione qui primus est in apostolicâ dignitate. Id. Serm. 3 de ead.

Celui-là est le premier à confesser Jésus-Christ qui tient le premier rang entre les Apôtres.

Ecclesiæ meæ cœlo inserenda sublimitas in hujus fidei firmitate consurget. Cyprian. Ibid.

La hauteur de l'édifice de mon Eglise, qui doit s'élever jusque dans le ciel, est appuyée sur la fermeté de Pierre.

Transivit quidem etiam in alios apostolos vis potestatis istius, et ad omnes Ecclesiæ principes decreti hujus constitutio commeavit; sed non frustrà uni commendatur quod omnibus intimatur : Petro enim hoc singulariter creditur, quia cunctis Ecclesiæ rectoribus Petri forma præponitur. Id. Ibid.

La puissance donnée à Pierre est, à la vérité, passée jusqu'aux Apôtres et à tous ceux qui sont établis princes de l'Eglise, mais ce n'est pas inutilement et sans raison que Pierre est chargé en particulier de ce qui est commun à tous, parce qu'il doit être le modèle et la règle de tous les autres qui gouvernent leur Eglise particulière.

Meruit Petrus ut soliditate fidei quam prædicaverat audiret : Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam. Cyprian. serm. II de Pass.

Pierre, pour l'excellence de la foi qu'il avait confessée hautement, a mérité d'entendre de la bouche de Jésus : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise.

Ego (nempè Christus) *sum fundamentum quod nemo potest ponere : tamen tu quoquè petra es, quia virtute meâ solidaris, ut quæ mihi potestate sunt propria sint tibi mecum participatione communia.* Id. de Assumpt. suâ, Serm. 3.

Je suis le fondement qui n'en souffre point d'autre : je veux toutefois que tu sois une pierre que ma vertu rend solide, et que tu serves de fondement à mon Eglise, afin que ce qui m'est propre par ma puissance te soit commun avec moi par ma bonté.

In Petro, divinæ gratiæ ità ordinatur auxilium, ut firmitas quæ per Christum Petro tribuitur, per Petrum Apostolis conferatur. Id. Serm. 2. de Natali Apostol.

Le secours de la grâce divine a été tellement ordonné et disposé, que la fermeté dans la foi qui a été donnée à Pierre par la foi est aussi donnée aux Apôtres par le canal de Pierre.

Petra et crepido Ecclesiæ catholicæ, et rectum fidei fundamentum. Concil. Chalcedon.

Il est la pierre et l'arc-boutant de l'Eglise, et le fondement de la véritable foi.

In cunctorum Apostolorum silentio, Dei *Filium, revelatione Patris, Petrus intelligens locutus est quod vox humana nondùm protulerat.* Hilarius VI Trinit.

Lorsque tous les Apôtres gardèrent le silence quand le Fils de Dieu les interrogea, Pierre, instruit par la révélation du Père céleste, répondit ce qu'aucune voix d'homme n'avait encore prononcé.

Ut princeps caputque cæterorum, Petrus exclamat : « Tu es Christus Filius Dei *vivi ! »* Cyrill. in Joan.

Pierre, comme le premier et le chef des Apôtres, s'écrie : « Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant ! »

Priùs agnos, deinde oves Christus Petro commisit; quia non solùm pastorem ovium, sed pastorem pastorum constituit. Euseb.

Jésus donna à S. Pierre premièrement le soin de ses agneaux, et ensuite celui de ses brebis; il ne le fait pas seulement le pasteur

Emiss. (vel potius Eucharius, vel Cæsarius) de son troupeau, mais le pasteur des pasteurs.

Cœli judex Petrus. Hilar. in Ps. 131. Pierre est le juge du ciel.

O beatus cœli janitor, cujus arbitrio claves æterni aditûs traduntur, cujus terrestre judicium præjudicata auctoritas fit in cœlo! Id. Bienheureux portier du ciel, à qui l'on donne la clef de cette céleste demeure, et dont le jugement sur la terre est d'avance celui qui sera porté dans le ciel.

Bono unitatis, Petrus et præferri omnibus Apostolis meruit, et claves cœtorum communicandas cæteris solus accepit. Optat. Milevit. contra Parmenian. Pour conserver le bien de l'unité, Pierre a mérité d'être préféré à tous les autres Apôtres, et a reçu seul les clefs du ciel pour les communiquer à tous les autres.

Magnum Ecclesiæ fundamentum Petrus, et petra firmissima super quam Christus fundavit Ecclesiam. Origen. Pierre est le grand fondement de l'Eglise, et la pierre très-ferme sur laquelle Jésus-Christ a établi cette Eglise.

Ut per sacram beati Petri sedem, Roma, caput orbis effecta, latius præsideret religione divinâ quàm dominatione terrenâ. Leo, Serm. in Natali Apostol. Rome, siége de cet apôtre et capitale de l'univers, étendra les bornes de son empire beaucoup plus loin par la religion que par les armes de ses conquérants.

De toto mundo unus Petrus eligitur, qui universarum gentium vocationi, et omnibus Apostolis, cunctisque Ecclesiæ Patribus præponitur. Id. Serm. 3 de elect. suâ. Pierre est choisi entre tous les hommes pour être préposé à la vocation de toutes les nations, à tous les Apôtres et à tous les Pères de l'Eglise.

Mundi dominam non timet Petrus Romam, qui in Caïphæ domo expaverat sacerdotis ancillam. Id. Pierre ne craint point la puissance de Rome, lui qui dans la maison de Caïphe a eu peur de la servante du grand-prêtre.

Vidit Petrus mentis oculis Filium Dei *vivi, et confessus est gloriam Deitatis.* Id. serm. de Transfigurat. Pierre a vu des yeux de l'esprit le Fils du Dieu vivant, et il a confessé la gloire de sa divinité.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Pierre souverain pasteur]. — C'est le seul Pierre, dit S. Léon, qui est choisi pour avoir la surintendance sur tous ceux qui composent l'Eglise : *De toto mundo unus Petrus eligitur, qui universarum gentium vocationi, et omnibus Apostolis cunctisque Patribus Ecclesiæ præponitur.* (Serm. 3 *de elect. suâ*). — Les successeurs des autres Apôtres, dit S. Bernard, ont des Eglises et des troupeaux particuliers qui leur sont assignés, mais tous en général sont commis au successeur de S. Pierre : *Tibi universi sunt crediti, uni unus ; nec modò ovium, sed pastorum* (Consider. II). En voici la preuve, dit ce saint : c'est seulement à Pierre que Jésus a dit ces paroles : *Pasce agnos meos, pasce oves meas* : paissez et gouvernez mes

agneaux, c'est-à-dire les peuples et les sujets de l'Eglise ; paissez et gouvernez les brebis, c'est-à-dire les pères et les mères des peuples, qui sont les évêques. Quand il a dit mes brebis, il ne les a point distinguées, il n'en a excepté aucune ; il les a donc toutes données : *Nihil excipitur ubi nihil distinguitur.* Jacques s'est contenté du troupeau de Jérusalem, laissant l'universalité à Pierre : *Jacobus unâ contentus est Hierosolymâ, Petro universalitatem cedens.* Dans cette universalité, si bien décrite et si fortement prouvée par S. Bernard, sont compris non-seulement tous les princes spirituels de l'Eglise, mais encore les empereurs, les rois, les souverains temporels, qui doivent une obéissance filiale à S. Pierre et à ses successeurs pour ce qui touche le règne spirituel, et qui reçoivent les lois et les ordonnances ecclésiastiques qui émanent de ce trône. Nous pouvons donc appliquer à ce souverain pasteur de l'Eglise ces paroles d'Isaïe, 49 : *Les rois verront la gloire dont* DIEU *t'a couronné*; *ils considéreront en ta personne la majesté de celui qui dispose de leurs couronnes*; *ils se lèveront en ta présence, et s'humilieront devant toi*, reconnaissant que tu as été choisi de DIEU comme son vicaire et son lieutenant sur terre.

[Juridiction universelle du Souverain-Pontife]. — L'universalité de la juridiction de S. Pierre est exprimée par l'usage des clefs du royaume des cieux que le Fils de DIEU lui a confiées, et encore plus clairement par ces paroles : *Quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cœlis, et quodcumque solveris super terram erit solutum et in cœlis.* Cela est admirable ! dit S. Léon ; voyez comment JÉSUS-CHRIST appelle cet homme dans la participation de tout le pouvoir qu'il a reçu de son Père pour le bien et la sanctification des âmes : *Magnum et mirabile! huic viro potentiæ suæ consortium tribuit divina dignatio.* Le siége de S. Pierre, si éminent en sainteté, est universel dans son autorité, il est d'une solidité inébranlable. L'empire des Romains était le plus florissant qu'il y eût eu jusqu'alors, il s'étendait par tout le monde connu ; mais Pierre ayant établi son siége dans la capitale du monde païen, ce superbe empire a commencé à s'ébranler, et enfin a disparu à la lumière qui sortait du siége de Pierre. Ce saint homme a établi son palais sur les ruines des temples des faux dieux, et les habitants de cette orgueilleuse ville, instruits par ce souverain pasteur, lui ont servi eux-mêmes à rendre son édifice inébranlable.

[Jésus donne les clefs après sa résurrection]. — On demande pourquoi, le Fils de DIEU ayant promis les clefs de son royaume à Pierre pendant sa vie mortelle, il ne les lui a données qu'après sa glorieuse résurrection. — Une raison de cela est qu'il n'était pas juste que S. Pierre ouvrît le ciel avant son cher Maître, qui ne le devait ouvrir que par sa mort : car le pouvoir des clefs dépendait de la passion et de la mort du Sauveur, d'où tous les sacrements tirent leur origine et leur vertu. C'est à sa mort qu'on en at-

tribue la force, parce que c'est à elle que toutes les parties de sa vie se terminent. — Une autre raison est que le Sauveur prévoyait la chute de son Apôtre, et dans cette vue il ne voulait lui donner le souverain pouvoir sur son Eglise qu'après lui avoir fait pleurer cette faute et recouvrer sa grâce par la pénitence, afin qu'on ne pût pas dire ni soupçonner qu'il eût jamais perdu les clefs du ciel. — De plus, il était à propos de les mettre entre les mains d'un homme qui n'eût pas l'esprit d'Elie, pour fermer le ciel ou pour en faire descendre le feu sur les pécheurs, mais un esprit de douceur, pour compatir à leur misère et les porter dans ses entrailles, comme Moïse, qui souhaitait d'être effacé du livre de vie si Dieu ne détournait sa colère et ne pardonnait à son peuple. C'est pourquoi il nous a donné pour Chef un homme pécheur comme nous, mais pénitent, afin que de sa part il eût de la tendresse pour nous, se souvenant de sa fragilité, et que de la nôtre nous eussions plus de confiance en Dieu, et plus de courage et de ferveur pour faire pénitence à son exemple. — On peut encore ajouter que le pouvoir de remettre les péchés et d'ouvrir le ciel aux pécheurs par le moyen des sacrements est un privilége non de la Synagogue, mais de l'Eglise, qui est sortie du côté de Jésus crucifié.

[Pourquoi le Fils de Dieu change le nom de Simon]. — C'est une question de savoir pourquoi le Fils de Dieu changea le nom du Prince des Apôtres avant de lui promettre les clefs du royaume des cieux. Ce changement extérieur était une marque du changement intérieur qu'il voulait faire dans sa personne et dans ses mœurs : dans sa personne en l'établissant sur le trône de son Eglise ; dans ses mœurs, en lui donnant un fonds de grâce et de vertu proportionné à la grandeur de son état. *Tu vocaberis Cæphas*, vous serez appelé Pierre ; comme s'il lui disait ; Je veux faire un merveilleux changement en votre vie et en votre condition : vous n'avez été jusqu'à présent qu'un simple pêcheur, vous serez mon vicaire sur la terre; vous n'aviez qu'une pauvre barque à gouverner, je vous donnerai la conduite de mon Eglise; vous n'aviez que des filets à manier, je vous donnerai le filet de l'Evangile, dans lequel vous prendrez toutes les nations et tous les peuples de l'univers; vous n'aviez que des flots et des vents à combattre, vous aurez sur les bras toutes les puissances du monde et de l'enfer, mais vous en serez victorieux ; enfin, vous ne preniez auparavant que des poissons, et je vous ferai pêcheur d'hommes, et je vous donnerai pour emploi la conquête des âmes et l'empire de tous les cœurs: *Faciam vos piscatores hominum*. Ce n'est pas seulement pour marquer le changement d'état qu'il change le nom de cet Apôtre, c'est encore pour marquer le changement de ses mœurs : et c'est par cette raison que les Souverains-Pontifes, successeurs de S. Pierre, changent de nom à son exemple, pour se souvenir du changement de leur vie, et qu'ils sont obligés, par la dignité de leur charge, de porter la vertu au plus haut point de la perfection.

[Un seul pasteur]. — Le gouvernement de l'Eglise universelle est monarchique, et par conséquent elle ne doit avoir qu'un chef : car, si c'est le propre de la sagesse increée de mettre l'ordre le plus parfait partout, il ne faut point douter qu'elle n'aît mis dans son Eglise l'ordre le plus parfait. Les choses imparfaites sont ordinairement en grand nombre, mais les choses excellentes sont rares. Dans un royaume il y a plusieurs sortes d'Etats, mais il n'y a ordinairement qu'un prince, sans quoi l'Etat pourrait tomber en décadence, parce qu'il serait gouverné par différentes personnes, dont les sentiments se trouveraient souvent opposés selon la diversité de leurs intérêts. Ainsi, dans l'Eglise il y a plusieurs prélats, plusieurs docteurs, plusieurs confesseurs ; mais il n'y a qu'un chef visible de la monarchie universelle : *Solus Petrus claves accepit*, dit Optat de Milève ; S. Pierre seul a reçu les clefs de Jésus-Christ. Et S. Bonaventure dit : *Unus prælatus est Ecclesiæ universalis*, il n'y a qu'un pasteur de l'Eglise universelle. C'est à S. Pierre seul que le Sauveur a dit : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Dieu est un, Jésus-Christ est un, l'Eglise est une, la chaire de l'Eglise est une, fondée sur S. Pierre. Mais pourquoi l'Eglise est-elle fondée sur un seul ? Parce que Dieu est ennemi de la division, et par cette raison, dit S. Jérôme, *unus eligitur, ut capite constituto, schismatis tolleretur occasio.* Du nombre des douze le Sauveur n'en choisit qu'un, pour ôter, par l'unité du chef qu'il établit, toute occasion de schisme et de division entre les membres, qui ne doivent avoir qu'un cœur et qu'une âme, n'ayant qu'un chef, selon qu'il est dit dans les Actes des Apôtres : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una.*

[Il était juste que Pierre eût la primauté]. — Comme S. Pierre a été le premier confesseur de la divinité de Jésus-Christ, il était bien juste qu'il eût la primauté dans l'Eglise fondée par cet Homme-Dieu, et la prééminence sur toute l'Eglise que Jésus-Christ était venu fonder sur la terre. Il était raisonnable qu'il eût les clefs du ciel, en étant le premier héritier après le Sauveur, de l'aveu même de son Maître. Ce saint apôtre fut aussi confirmé le premier par la descente du Saint-Esprit, le premier au lavement des pieds, le premier au tombeau du Sauveur ressuscité, le premier de tous les pasteurs qui tint un Concile où il présida, après l'ascension du Sauveur. Il fut le premier prédicateur de l'Evangile qui convertit les Juifs et les gentils ; le premier qui, en confirmation de l'Eglise naissante, fit des miracles, le premier crucifié pour le nom de Jésus-Christ. Il fut aussi le premier canonisé et déclaré bienheureux de la bouche même du Sauveur : *Beatus es, Simon Bar-Jona ;* le premier reconnu et honoré comme tel dans l'Eglise. C'est donc à juste titre que nous honorons ce saint apôtre comme le premier chef universel de l'Église ; et, puisqu'il prime en tout et partout, comme le premier vicaire et lieutenant du

Sauveur de tous, nous devons aussi, sur tous, l'invoquer avec confiance dans les peines d'esprit et de corps dont nous serons travaillés.

L'élévation ordinaire de Pierre est un effet des excessives miséricordes de son Maître ; c'est l'amour singulier de Jésus-Christ qui lui a donné cette première place dans son Eglise. Cela n'empêche pas que nous ne puissions dire, avec plusieurs Pères de l'Eglise, et surtout avec S. Jérôme, que ç'a été la récompense de cette haute et admirable confession de foi qu'il fit : *Tu es Christus Filius* Dei *vivi*. De sorte que nous pouvons assurer que la voie par laquelle il est arrivé sur le trône de l'Eglise a été sa foi incomparable.

[Universalité et étendue du pouvoir de S. Pierre]. — S. Pierre n'a pas seulement l'unité et la prééminence de chef dans l'Eglise de Dieu, mais encore l'universalité, en vertu de laquelle son pouvoir s'étend à tous les temps et à toutes les parties du monde. Il est évident que les fondements d'un édifice ne doivent pas avoir moins d'étendue que le corps du bâtiment; autrement les murailles, portant à faux, tomberaient bientôt en ruines. L'Eglise s'étend d'une extrémité du monde à l'autre, et par conséquent l'autorité de S. Pierre, qui en est le fondement, doit avoir la même étendue et renfermer tout l'univers. Que les hérétiques s'opposent tant qu'ils voudront à sa grandeur, et qu'ils tâchent de détourner le sens de ces paroles : « *Tu es Petrus, etc.*, vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; » je ne m'en étonne pas : ce sont des acéphales, successeurs des anciens hérétiques de ce même nom, qui ne veulent point avoir de chef, et par conséquent vivre dans le tumulte et la confusion. Nous avons bien d'autres conseillers à suivre que ces nouveau-venus, et de plus sûrs interprètes des paroles du Fils de Dieu que ces étrangers. Ce sont les SS. Pères qui nous instruisent que Dieu a mis dans son Eglise comme des lumières pour nous éclairer dans nos doutes. *His verbis Christus Petrum universo orbi præponit*, dit S. Chrysostôme : le Fils de Dieu par ces paroles établit S. Pierre chef de l'univers. *Petra dicitur Petrus, saxum totius operis christiani*, dit S. Ambroise : Pierre est appelé le roc sur lequel est appuyé tout l'ouvrage de la religion chrétienne. *His verbis Petro totius Ecclesiæ cura commissa est*, dit S. Grégoire : par ces paroles, la charge de toute l'Eglise a été commise à S. Pierre. *Pascit Petrus agnos, pascit et oves ; pascit filios, pascit et matres; regit et subditos et prælatos : omnium igitur pastor est, quia præter agnos et oves, in Ecclesiâ nihil est* : Pierre paît les agneaux, il paît aussi les brebis ; il nourrit les enfants, il nourrit aussi les mères ; il gouverne les sujets et les prélats : il est donc le pasteur généralement de tous, puisqu'il n'y a que des agneaux et des brebis.

[Soumission au chef de l'Eglise]. — Il est à remarquer que c'est par notre soumission à l'Eglise et au chef de l'Eglise, successeur du premier chef de

l'Eglise S. Pierre, que nous sommes incorporés dans l'Eglise et regardés comme membres de ce grand corps. Sans cette soumission générale à l'Eglise, et particulièrement au chef, et à toutes les vérités proposées par l'Eglise comme articles de foi, nous ne sommes plus membres vivants de l'Eglise, et nous n'avons plus de rapport à l'Eglise qui puisse nous servir à la vie éternelle. Ainsi, quiconque ne croit pas un article de foi proposé par l'Eglise ne peut être censé enfant de l'Eglise, et ne doit être regardé que comme étranger au Sauveur.

[Tu es Petrus]. — Il faut encore remarquer que le Sauveur ne dit pas à S. Pierre, comme l'ont prétendu les hérétiques : « Je fonderai sur ta foi tout l'édifice de l'Eglise ; » excluant par ce faux sens la personne de cet apôtre : mais il dit personnellement à cet apôtre : « C'est sur toi que j'établirai mon église, *super hanc petram.* » Et ce n'est pas encore à la seule personne de S. Pierre que cette promesse a été faite, comme l'ont prétendu les novateurs, excluant tous les Souverains-Pontifes qui lui ont succédé et qui lui succéderont jusqu'à la fin des siècles; mais c'est aussi à tous ses successeurs que le Sauveur a fait cette promesse en la personne de S. Pierre, qui, dans cette occasion, représentait toute l'Eglise, dont il était le chef. « Tu es Pierre, et sur la fermeté de cette pierre j'établirai mon Eglise ; je te donnerai la même puissance que j'ai reçue de mon Père, et tu laisseras à ceux qui te suivront la même autorité que tu as reçue de moi. » C'est ainsi que tous les SS. Pères l'ont entendu ; et voilà deux prérogatives particulières que le Sauveur promet aux successeurs de S. Pierre, jusqu'à la fin des siècles. — Premièrement, l'infaillibilité de la foi et de la doctrine, qui doit fonder l'Eglise en sa naissance, et l'éclairer dans ses difficultés et dans ses doutes. C'est ce que le Fils de Dieu promet à Pierre en ces paroles : « J'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne défaille jamais, et qu'elle soit assistée de la révélation de mon Père. » — Secondement, le Sauveur donne à Pierre et à ses successeurs la plénitude de sa puissance, représentée par les clefs de son royaume, qu'il lui met entre les mains comme marque et symbole de son souverain pouvoir. « Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel. » — La foi de ce saint apôtre n'est-elle pas bien récompensée, puisque le Fils de Dieu en fait la régle de la nôtre, qu'elle en fait toute la certitude et que sa puissance est absolue, au ciel et sur la terre? Ses jugements même sont sans appel parmi les hommes, et Dieu en veut bien suivre les décisions (1).

(1) Eugène IV, 3e bulle contre le concile de Bâle : *Nihilominùs, in quæstionibus quæ ad fidem respiciunt vel statum universalis Ecclesiæ, potiùs attendi debere Concilii quàm Papæ sententiam.* (Concil. t. XII, p. 537.) — Innocent. III (*Opera*, edit. Coloniæ, 1575, t. I, pag. 188 : *In tantum mihi fides necessaria est, ut, cùm de cæteris peccatis solum* Deum *judicem habeam, propter peccatum quod in fide committitur possem ab Ecclesiâ judicari.* (Edit.)

[Rogavi pro te]. — C'est la promesse que le Sauveur du monde a faite au Prince des Apôtres, et à ses successeurs tous les Souverains-Pontifes, de leur donner une assistance perpétuelle de son divin Esprit dans les questions douteuses de la foi. Dans ces paroles du Sauveur, il y a trois choses à remarquer : — Premièrement, il prédit à S. Pierre que l'état perpétuel de son Eglise sur la terre sera un état de tentations et de combats : c'est ce que signifient ces paroles qui précèdent immédiatement celles-ci : *Simon, Simon, Satan a demandé de vous cribler* (Luc. XXII). Ce ne fut pas une prédiction que le Sauveur fit à S. Pierre, que l'ange des ténèbres le tenterait dans sa foi au temps de sa passion, mais une prophétie de l'état de l'Eglise, dont la foi sera toujours combattue par la cruauté des tyrans ou par l'impiété des hérétiques. — Secondement, il lui promet la force et la vertu de son secours pour défendre l'Eglise contre les attaques et les embûches de Satan, qui n'épargnera ni violence, ni ruses pour tâcher de la renverser : c'est ce qui est marqué dans ces paroles : *J'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne défaille point.* — Enfin, le fils de DIEU promet à S. Pierre la perpétuité de son secours aussi longtemps que dureront ses combats, c'est-à-dire jusqu'à la fin de tous les siècles ; et c'est ce que ces paroles signifient : *Et tu, aliquandò conversus, confirma fratres tuos.* Comme s'il lui disait : Quelque protestation que vous me fassiez de me suivre inséparablement jusqu'à la mort, votre foi et votre amour seront violemment tentés dans ma passion ; mais, lorsque vous serez converti, et que par l'abondance de vos larmes vous aurez expié votre faute, vous confirmerez la foi chancelante de vos frères.

[Secours que le Fils de Dieu promet à son Eglise]. — Il est certain que le secours que le Fils de DIEU promet à son Eglise, en la personne de S. Pierre et de ses successeurs les Souverains-Pontifes, c'est l'assistance de son Saint-Esprit, qui la doit éclairer dans ses ambiguïtés et dans ses doutes, lui révéler toutes les vérités, lui découvrir les sens les plus cachés de l'Ecriture-Sainte, former ses décisions, régler ses jugements, et la rendre infaillible dans sa doctrine et dans sa foi. Mais en qui s'accomplira cette promesse ? Est-ce dans la multitude des fidèles, comme l'ont prétendu les hérétiques de nos jours, avec autant de frénésie que de témérité ?

On peut remarquer deux avantages et deux prérogatives que le Sauveur promet au Prince des Apôtres par ces paroles : *J'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille point.* L'une de ces prérogatives regarde S. Pierre en sa propre personne et s'arrête à lui ; l'autre le regarde en qualité de chef de l'Eglise, et elle passera de lui à tous ses successeurs. — Premièrement, le Fils de DIEU promet à S. Pierre une assistance individuelle, attachée à sa personne, en vertu de laquelle il conserva la foi jusqu'à la fin et se rendit victorieux de la puissance de Satan : *Quando*

rogavit ut non deficeret fides ejus, dit S. Augustin, *rogavit ut haberet in fide liberrimam, fortissimam, invictissimam et perseverantissimam voluntatem* (*De corrept. et gratia, c.* VIII). Il ne lui promit pas qu'il ne serait point tenté sur ce point, et que la crainte de la mort ne serait pas plus forte pour un temps dans son cœur que l'amour qu'il avait pour son maître; mais il lui dit que sa foi, qui serait combattue par la malice de Satan, ne se perdrait pas entièrement dans le combat. Comme s'il lui disait, ajoute un interprète : *Quamvis brevi tempore concutiendus sis, habes recondita semina fidei* : Quoique ta foi soit ébranlée pour un temps, en reniant ton maître à la parole d'une femme, tu conserveras toujours dans le fond de ton cœur les semences de la foi. C'est là le premier sens de ces paroles : *J'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne défaille point.* — Secondement, il est aisé de voir que le Fils de DIEU étend plus loin cette assistance, et que, comme il regardait S. Pierre en qualité de chef de son Eglise, et qu'il voulait l'établir prince sur toute sa maison, il lui promet une assistance infaillible et perpétuelle de son divin Esprit, qui doit passer de sa personne à tous ses successeurs. C'est dans ce sens que tous les Pères ont entendu cette parole du Sauveur : *J'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne défaille point*, non comme dite à la seule personne de S. Pierre, mais à tous les Souverains-Pontifes qui lui ont succédé et qui lui succéderont jusqu'à la fin des siècles.

[Pouvoir universel de S. Pierre]. — Il était absolument nécessaire que l'Eglise, qui est le royaume de JÉSUS-CHRIST, fût bien gouvernée. Pour cet effet, DIEU y a mis des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs, afin qu'ils travaillent à la perfection des saints, selon les fonctions de leur ministère, pour l'édification du corps de JÉSUS-CHRIST (Ephes. IV, XI). Et de là vient que, à cause de cette illustre confession de la divinité du Fils de DIEU que S. Pierre fit pour tous les Apôtres, il l'établit le fondement du ministère et du gouvernement de l'Eglise, en lui donnant l'intendance et l'autorité sur tous les autres, qui lui sont subordonnés, dans leurs fonctions et leurs ministères subalternes, comme à leur chef. C'est pourquoi JÉSUS lui dit immédiatement après, en lui donnant cette suprême puissance et cette autorité dans son Eglise : *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel.* Et cette promesse, qui ne pouvait manquer d'être accomplie, le fut, lorsque le Fils de DIEU, après sa résurrection, lui dit trois fois consécutivement : *Pais mes agneaux* (Joan. XX).

Il est vrai que, selon le sentiment des Pères, et principalement de S. Augustin, il lui dit ces paroles, comme à celui qui était la figure de l'Eglise, pour tous les Apôtres et leurs successeurs les évêques, qui sont aussi les fondements de l'Eglise, selon S. Paul, et auxquels JÉSUS-CHRIST a dit que tout ce qu'ils lieront sur la terre, sera lié dans le ciel,

et tout ce qu'ils délieront sur la terre sera délié dans le ciel. Mais il y a cette différence entre S. Pierre et tous les autres, que, quand il parle à tous en commun, il leur donne ce qui est commun à tous les Apôtres, et en quoi ils sont tous égaux, comme le pouvoir de sacrifier, d'enseigner toutes les nations, de baptiser, de remettre les péchés, et ce qui appartient aux autres fonctions apostoliques. Et quand il s'adresse en particulier à S. Pierre, il lui donne ce qui lui est propre, lui parlant en singulier, pour établir dans son Eglise l'unité, dont il le fait le principe et le fondement, auquel il faut que tous les autres se rapportent, pour n'être qu'un par l'union qu'ils doivent nécessairement avoir avec leur chef, sans quoi ils ne sont et ne peuvent rien (Cypr. *Epist.* XXVII, *de lapsis;* — Hieron. I, *Contrà Jovin;*—August., *Conc. II in ps.* XXX *et in ps.* LXXXVI; — Cyp., *Epist.* LV *et* LXXIII; — Optatus, *Contra Parmen.* II).

[Primauté de Pierre]. — Comme S. Pierre fut le premier qui confessa hautement la divinité de JÉSUS-CHRIST, qu'il avait apprise par révélation, et que les autres ne la surent que par lui, qu'ils ne répondirent que par son organe, en lui adhérant en cette grande occasion, JÉSUS-CHRIST, en faveur de cette primauté de confession, lui a donné la primauté sur tous les autres, en le constituant leur chef, et cet un, cette origine, ce fondement et ce principe d'unité sur lequel il a établi l'Eglise à l'égard de son ministère. De sorte que, encore que tous les autres aient reçu immédiatement de JÉSUS-CHRIST le pouvoir de lier et de délier, et de gouverner leurs Eglises, ils ne le peuvent exercer qu'en vertu de l'union qu'ils ont avec S. Pierre, sans laquelle ils ne seraient plus dans l'unité, ni conséquemment dans l'Eglise. Et c'est sur cela que la primauté de S. Pierre est fondée, et qu'il est, après JÉSUS-CHRIST, et non pas, comme lui, par sa propre puissance et vertu, mais par commission, le fondement et le chef de l'Eglise, l'origine, le principe et le centre de l'unité, sur lequel elle est établie et fondée.

[La chaire de S. Pierre centre de l'unité]. — Cette chaire est une, disait S. Optat de Milève à l'hérétique Parmenion; et, quelque chose que vous fassiez, vous ne sauriez nier que Pierre, le Prince des Apôtres, n'ait établi son siége à Rome, *in quo uno cathedræ unitas ab omnibus servatur;* afin que, chef de tous les autres, il établît sur lui l'unité de l'Eglise, que chacun des Apotres n'eût point sa Chaire, son Eglise, sa religion particulière, mais qu'on regardât comme un pécheur et comme un schismatique celui qui s'élèverait contre l'unité de cette chaire. *Ergo cathedra una est,* conclut ce saint évêque : donc il n'y a qu'une chaire, dans laquelle Pierre s'est assis le premier ; après Pierre, Lin ; après Lin, Clément, etc.; ou, comme dit S. Cyprien, il n'y a qu'un DIEU, qu'un CHRIST, et qu'une chaire ; et, selon qu'il dit aussi ailleurs : DIEU est un, le Christ est un, l'Eglise est une (*De unit. Eccles., epist.* XL). La chaire est une, fondée sur

S. Pierre par la parole du Seigneur, et quiconque veut établir un autre autel, une autre chaire, un autre sacerdoce, est un adultère, un profane, un sacrilége.

[Union nécessaire avec l'Eglise romaine]. — La certitude que nous avons de vivre dans la foi et dans la communion des saints, c'est l'adhésion et l'attachement que nous avons à l'Eglise romaine, mère de toutes les Eglises, centre et lien qui les unit toutes ensemble, et qui, par conséquent, est la dépositaire de leur foi; c'est que nous professons la même foi et la même doctrine que le Sauveur a révélée à S. Pierre et que S. Pierre a transmise à tous ses successeurs. C'est le grand argument que les SS. Pères ont employé contre les hérétiques, pour les convaincre qu'ils étaient dans l'erreur, et pour les ramener dans le sein de l'Eglise, dont ils avaient quitté l'obéissance. « Ouvrez les yeux, disait S. Augustin aux donatistes, et regardez cette longue suite de papes et de martyrs qui, depuis quatre siècles, ont occupé la chaire de S. Pierre, et qui ont professé la même foi et la même doctrine, jusqu'au pontife Anastase (car c'était lui qui remplissait alors la chaire de S. Pierre). Osez-vous préférer vos sentiments particuliers à ceux de tant de saints martyrs, qui se sont succédé les uns aux autres, et qui, pour la plupart, ont répandu leur sang pour la défense de la foi? » Et si vous ajoutez, aux quatre siècles dont S. Augustin parle, treize ou quatorze cents ans de cette heureuse succession, où l'on peut dire que l'Eglise romaine subsiste malgré les artifices et les persécutions des ariens, malgré l'inondation des Goths et des Vandales, qui l'ont tant de fois saccagée, enfin malgré la chute et le renversement de l'empire romain, et que cette même Eglise a toujours conservé la foi de Jésus-Christ pure et immaculée, sans que les artifices et les embûches de Satan en aient souillé la pureté : quelle force n'a point cet argument contre les hérétiques de nos jours? Ne pourrait-on pas leur dire ce que S. Augustin disait aux donatistes : « Regardez cette longue suite de pontifes romains qui ont succédé à S. Pierre depuis dix-huit cents ans, qui tous ont professé la même foi et la même doctrine; et si cette foi et cette doctrine est la même que S. Pierre a professée et reçue du Sauveur, par quelle effronterie avancez-vous que tous ces successeurs de S. Pierre ont été dans l'erreur, et que vous seuls avez conservé la foi et la véritable doctrine. »

[Preuves de la primauté de S. Pierre]. — Les protestants, qui, par un déplorable schisme joint à l'hérésie, sont sortis de l'unité en se séparant de la chaire de S. Pierre, qui en est le principe, l'origine et le centre, ont combattu en vain jusqu'à maintenant de toute leur force cette doctrine. Je n'entreprendrai pas ici de réfuter leurs objections, par lesquelles ils ont prétendu la détruire; on en a fait voir la faiblesse dans une infinité de grandes et doctes réponses. Pour éviter la dispute, inséparable des raisonnements

qu'on oppose à ceux des adversaires que l'on veut combattre, et pour ne me servir que du grand principe, je dirai seulement, en un mot, que, si l'on consulte l'antiquité, on trouvera qu'en remontant jusqu'aux premiers siècles de l Eglise, elle a toujours cru cette primauté de S. Pierre.

Presque tous les SS. Pères disent, en une infinité d'endroits de leurs ouvrages, qu'il est la pierre et le fondement de l'Eglise, que sa chaire est la chaire principale, à laquelle il faut que toutes les autres s'unissent; qu'il a la suprême puissance, pour avoir soin des agneaux du Fils de Dieu; qu'il a reçu la primauté afin que l'Eglise fût une ; qu'il est le premier, le prince, le chef et le coryphée des Apôtres; qu'il est le surintendant de tout l'univers, celui à qui Jésus-Christ a commis la disposition de toutes choses, auquel il a donné la préfecture de ses frères, qui est préféré à tous les Apôtres, et qui régit tous les pasteurs (1); avec cent autres éloges de cette nature, qui expriment tous magnifiquement sa primauté : ce qu'on a souvent approuvé dans les conciles généraux. Puis donc que toute la vénérable antiquité a cru la primauté de S. Pierre, que les protestants combattent par la nouveauté de leur doctrine, nous avons sujet de leur dire : *Desinat incessere novitas vetustatem.*

Il est si évident que Jésus-Christ, qui veut que son Eglise dure jusqu'à la consommation des siècles, a donné à S. Pierre la primauté et la suprême dignité de chef visible de l'Eglise universelle, pour lui et pour ses successeurs dans cette chaire principale, que ce grand Apôtre a fixée à Rome, qu'il serait superflu d'entreprendre de le prouver. Car, si elle était tellement attachée à sa personne qu'elle ne passât point à ses successeurs, il s'ensuivrait qu'après la mort de S. Pierre l'Eglise fût tombée, qu'elle n'eût plus eu ce principe d'unité qui la rend une, et qu'elle n'eût été qu'un corps sans tête, et un édifice ruineux, sans fondement. Et puis, ne sait-on pas que c'est un ordre naturellement établi dans les successions légitimes, que les rois et les autres princes, et leurs officiers, dans l'état séculier; les évêques, les métropolitains, les primats et les patriarches, dans l'état ecclésiastique ; les ministres même parmi les protestants. succèdent aux droits et aux pouvoirs de leurs prédécesseurs? — Mais, quand nous n'aurions pas ces raisons tout à fait convaincantes, il suffirait de dire que tous les mêmes témoins de l'antiquité, qui ont rendu témoignage à la primauté de S. Pierre et à sa puissance suprême dans l'Eglise universelle, l'ont aussi, d'un commun consentement, attribuée, sur les mêmes paroles de Jésus-Christ, aux évêques de Rome, qui sont les successeurs du Prince des Apôtres en cette Chaire. Il n'y a rien de si commun, dans les conciles et dans les Pères, où, les mêmes choses que

(1) Tertul. *De præscrip.* 22.— Irenæus, Orig. *in Rom.* VI. — Cyprian. *De unit. Eccl.*— Epiph. *in Anach.* — Ambr. *in Luc.* X. — Greg. Naz. *Or.* 26. Hilar. *in Matth.* XVI. — Hieron. *Adv. Jovin.* 2. — Optat. Milevit. *Contrà Parmen.* 2. — Cyril. Alex. *in Joan.* XII. — August. *in Joan. tract.* 11, 36; *Ep.* 161. — Chrys. *Hom.* 13 *in Matth.; Hom.* 87 *de B. Ignatio.* — S. Leo, *serm. Annivers. suæ assumpt.* — Hipp. mart., *de consummat. mundi.*

l'on a dites de la primauté de S. Pierre et des prérogatives de sa chaire à Rome, on les trouve en termes formels très-souvent répétées pour exprimer la primauté des Pontifes romains, leur surintendance sur l'Eglise universelle, et la supériorité de leur chaire et de l'Eglise de Rome.

Il faut supposer ce grand principe essentiel à la religion chrétienne et catholique, sans lequel, et si l'on ne s'y tient bien attaché, nécessairement on tombe dans le schisme et dans l'hérésie : la primauté de l'Evêque de Rome comme successeur de S. Pierre, sur qui Jésus-Christ a bâti son Eglise, de laquelle il l'a établi le chef visible, le faisant, en cette qualité, son vicaire sur la terre. Cette primauté paraît si clairement dans l'histoire ecclésiastique, qu'il faut s'aveugler volontairement pour ne la pas voir, et pour n'être pas convaincu que l'Eglise a reconnu de tout temps l'évêque de Rome pour son chef visible, qui avait juridiction sans contredit, sur les patriarches mêmes de l'Orient, desquels on pouvait appeler à son tribunal. Ç'a toujours été là, et ce sera jusqu'à la fin des temps, le centre de l'unité catholique, et ce qui fait que nous la disons *Unam, Sanctam, Catholicam et Apostolicam Ecclesiam;* et cette propriété d'être une ne convient qu'à elle seule. Car comment les Eglises particulières, répandues par toute la terre, en Orient, en Occident, au Midi, au Septentrion, où la chrétienté s'est répandue, feront-elles un seul corps mystique et visible de Jésus-Christ, et une seule Eglise catholique et universelle, si elles se font chacune un corps séparé de croyance et de culte, indépendant l'un de l'autre, sans avoir cette subordination de l'ordre hiérarchique qui les réduit à l'unité? comment auront-elles cette unité, si essentielle à l'Eglise, si elles n'ont toutes un seul chef visible qui les gouverne de la manière que le Saint-Esprit l'a ordonné dans les conciles, et qui ensuite soit le centre et le nœud de cette union qui de toutes ensemble ne doit faire qu'une Eglise, sainte, catholique (ou universelle) et apostolique? C'est celle que les saints apôtres ont établie dans le monde, où ils ont enseigné, comme a fait S. Paul, qu'il faut que nous soyons tous les membres d'un seul corps, n'ayant qu'une foi, qu'un baptême, qu'un esprit et une communion. C'est pourquoi toutes les églises particulières, qui reconnaissent un seul chef visible en la personne de tous les successeurs de S. Pierre de suite en suite, auquel S. Pierre Jésus-Christ a dit *Tu es Cephas* (c'est-à-dire *une pierre*), *et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*, sont toutes ensemble unies à ce chef visible, la vraie Eglise catholique, qui n'est qu'une, par cette union de toutes sous un seul chef visible, et toutes celles qui sont séparées de cette unité, toutes différentes les unes des autres aussi bien que de l'Eglise catholique, sont tout autant d'Eglises schismatiques, par cette séparation qui les retranche du seul corps mystique et visible de Jésus-Christ. Et c'est le grand principe de l'unité qui fait que l'Eglise est une et indivisible.

[Autorité de S. Pierre dans ses successeurs]. — S. Pierre est appelé par Jésus-

CHRIST le fondement de l'Eglise : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Or, le fondement de l'Eglise doit avoir autant de durée que l'Eglise, et par conséquent, comme l'Eglise durera jusqu'à la consommation des siècles, le fondement aussi de l'Eglise doit être ferme et stable jusqu'à la fin du monde : et par conséquent S. Pierre, n'étant plus sur la terre et ne pouvant être ce fondement de l'Eglise visible en sa propre personne, il l'est toujours en la personne de ceux que, par la succession des temps, la Providence substitue en sa place. Et comme du fondement dépend la stabilité de tout l'édifice, et qu'il tombe en ruines si le fondement ne subsiste plus, il était nécessaire, pour bien établir l'Eglise, que S. Pierre eût des successeurs qui la gouvernassent avec la même autorité.

[Des faux savants]. — Si vous me demandez quel sentiment on doit avoir de ces savants prétendus, de ces éclairés, qui croient avoir des vues extraordinaires en matière de religion, qui affectent souvent une morale sévère, qui ne prêchent que pénitence, et qui cependant contestent et disputent contre les décisions de l'Eglise, révoquant en doute le pouvoir et l'autorité du Pontife romain pour notre conduite spirituelle, on en doit juger de la même manière que S. Jérôme jugeait de Tertullien. Quels sentiments avait S. Jérôme de ce grand génie, qui a écrit des choses si admirables, et qui a été si zélé pour la défense de l'Eglise? Voici ce qu'il en dit : *Non aliud dico nisi Ecclesiæ hominem non fuisse.* Tertullien était un savant homme, un grand jeûneur, un homme austère; mais cependant il n'a point été enfant de l'Eglise, il n'a point été disciple de l'Eglise. On peut dire la même chose de tous les savants curieux, attachés à leur sens. Avec toute leur science et toute leur austérité, ils ne sont pas néanmoins membres vivants de l'Eglise; ils ont perdu la foi, et ils seront traités de DIEU, dit JÉSUS-CHRIST, comme des infidèles. *Si non audierit Ecclesiam, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (Matth. XVIII).

[Le premier concile]. — Comme DIEU a voulu ranger tous les fidèles dans l'unité d'un même corps qui fût celui de JÉSUS-CHRIST et de l'Eglise, il est bon de savoir que, quoique dans un corps tous les membres n'aient pas le même honneur et les mêmes offices, ils ne laissent pas de concourir unanimement et tous ensemble, par leurs offices différents, à l'avantage de leur chef. Ainsi, dans le collége des Apôtres, quoique la vocation fût égale entre tous, la puissance ne leur fut pas également donnée : car JÉSUS-CHRIST en choisit un qu'il établit le prince de ses frères, et qu'il fit, après lui, le chef visible de l'Eglise. C'est sur cet exemplaire que s'est formée la distinction des évêques, des archevêques, des patriarches : car la Providence, qui avait mis la subordination dans le collége des Apôtres, a établi certains degrés dans son Eglise par lesquels on arrive à l'unité du chef, et ces degrés sont les évêques et les archevêques, les métropoli-

tains, les primats, les patriarches ; et toutes ces dignités, qui ont chacune leur pouvoir particulier, se doivent toutes rapporter au siége romain, comme les lignes à leur centre, afin que tous arrivent à l'unité du siége de S. Pierre, à qui l'Eglise universelle a été confiée, et qu'aucun d'eux ne s'éloigne jamais du chef s'il ne sort en même temps de l'unité. C'est pour cela que le Saint-Esprit, qui préside toujours à la conduite de l'Eglise, voulut que dès le commencement les Apôtres s'assemblassent en forme de concile, pour choisir entre tous les disciples celui que Dieu avait élu à la place de Judas, et pour régler l'usage que les fidèles devaient faire des observances Judaïques. Les Apôtres alors n'avaient pas besoin de s'assembler pour éclaircir le sens des Ecritures, pour conférer leurs traditions les unes aux autres, et en former un article de foi, de laquelle chacun d'eux pouvait être informé en toute certitude ; ils n'avaient pas besoin des effets de la souveraine puissance de S. Pierre pour les conserver en unité, puisqu'ils n'avaient qu'un cœur et un esprit. Mais le Saint-Esprit voulut proposer dès lors à l'Eglise naissante la conduite qu'elle devait garder jusqu'à la fin des temps. C'est pourquoi S. Pierre, comme chef, assemble ses frères ; il leur propose la question, il conclut, il décide, il prononce, sans que personne y contredise : *Visum est Spiritui-Sancto et nobis.* Célèbre document de la conduite que l'Eglise devait garder, par la suite des temps, dans la convocation des conciles œcuméniques par les pontifes romains qui y ont toujours présidé par eux-mêmes ou par leurs légats, et confirmé les actes qui y ont été statués.

[L'Eglise romaine exempte d'erreur]. — Je ne disconviens pas, disait S. Augustin aux donatistes, qu'on n'ait vu quelque traître entrer furtivement dans la chaire de Pierre, comme on a vu Judas entrer dans le collége des Apôtres et vivre avec le Fils de Dieu : mais c'est ce qui relève la gloire du Saint-Siége, au lieu de la ternir. Et la raison qu'en donnent les SS. Pères et les théologiens, c'est que le vice ou l'hérésie des personnes n'a jamais passé jusqu'au siége. Que des papes aient enseigné des hérésies ou non, ce sont des questions épineuses, traitées bien au long chez les controversistes, et des faits contestés parmi les doctes ; mais ce que l'on peut dire avec vérité, c'est qu'on n'a jamais vu que l'Eglise romaine ait contracté le vice ou l'hérésie des Pontifes romains qui en sont accusés, et qui l'ont gouvernée, non plus que les Apôtres la perfidie de Judas. Et la raison qu'en donnent les SS. Pères, c'est qu'elle est établie sur la foi de S. Pierre, qui ne saurait faillir, et la foi de S. Pierre sur la parole du Sauveur, qui lui promet son assistance par ces paroles : *Oravi pro te, Petre, ut fides tua non deficiat.* — Il n'en est pas ainsi des plus grandes Eglises de la terre. N'a-t-on pas vu celle de Constantinople, qui avait obtenu le second rang parmi les patriarches, occupée deux fois par des hérésiarques, par les nestoriens et par les macédoniens? N'a-t-on pas vu celle d'Alexandrie fondée par S. Marc, très-souvent occupée par des ariens et par des eu-

tychéens, comme étaient Dioscore et Lucius ? N'a-t-on pas vu l'Eglise d'Antioche, fondée par S, Pierre, être le siége de Paul de Samosate, qui répandit son hérésie presque par tout l'Orient? Enfin, n'a-t-on pas vu l'Eglise de Jérusalem, fondée par S. Jacques et consacrée par le sang du Sauveur, infectée par les monothélites, les ariens et les origénistes? et ne sont-elles pas encore maintenent dans un entier aveuglement des choses de notre religion? La seule chaire de Pierre, fondée depuis dix-huit cents ans, au milieu des tumultes et des révolutions du siècle, a toujours conservé sa foi pure et immaculée, sans que les artifices ni la puissance de Satan aient pu donner atteinte à son intégrité.

[L'Eglise est bâtie sur trois fondements]. — On peut dire que l'Eglise catholique est bâtie sur trois fondements subordonnés. Le premier, qui soutient tout l'édifice, est le Sauveur; le second, S. Pierre et ses successeurs les Souverains Pontifes, de suite en suite jusqu'à la fin du monde; le troisième, les évêques, qui sont les successeurs des Apôtres. C'est ainsi que S. Athanase écrivit au pape Félix : *Tu es Petrus, et super fundamentum tuum Ecclesiæ columnæ, id est Episcopi, sunt confirmati* : marquant par-là que, comme il y a des édifices qui sont appuyés sur des colonnes, et celles-ci sur des bases et des sous-bases, de même les évêques, qui ont succédé aux Apôtres, sont les colonnes de l'Eglise, et le Souverain-Pontife, qui a succédé à S. Pierre, est comme la base. Mais cette base, avec tout ce qui est dessus, est appuyée sur un fondement inébranlable, Jesus-Christ. — Cela pourrait suffire pour convaincre les plus opiniâtres. Cependant, pour éclaircir davantage cette matière, on peut dire que, l'Eglise étant un corps visible, composé de membres visibles qui sont les fidèles, doit avoir un chef visible sur la terre, pour en être gouvernée visiblement. Le Sauveur donc, ayant résolu de monter au ciel, et pour cela de retirer de la vue des hommes sa présence corporelle, choisit entre les Apôtres S. Pierre pour son substitut, afin qu'il tînt sa place pour le gouvernement de l'Eglise visible qu'il avait fondée et établie sur la terre. Il lui en fit la promesse lorsqu'il lui dit ces paroles : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Le même Sauveur, après sa résurrection glorieuse, résolu d'accomplir cette promesse, commanda à S. Pierre de paître ses agneaux et ses brebis, par ces autres paroles : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* Par les brebis qui sont les mères des agneaux, on peut entendre les évêques, les autres prélats et supérieurs dans l'Eglise, qui ont la charge de nourrir les âmes par leur parole, et encore plus par leurs bons exemples ; et par les agneaux on entend les peuples. Ce fut donc alors que la principauté de toute l'Eglise fut donnée à S. Pierre, et qu'il fut déclaré chef et pasteur universel de tous les fidèles, et par conséquent le fondement de l'édifice mystique et visible de l'Eglise : *Quod enim caput est in corpore, hoc est fundamentum in ædificio.*

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[L'Eglise militante, triomphante et souffrante prend intérêt à l'éloge de S. Pierre]. — Si l'Eglise a toujours pris part à tous les éloges des saints, qui sont ses enfants et qui ont été nourris dans son sein, c'est aujourd'hui, Chrétiens, qu'elle s'intéresse, par un droit particulier, dans celui de S. Pierre, qu'elle reconnaît pour son chef et pour la pierre fondamentale sur laquelle le Fils de DIEU l'a établie. Aussi n'en parle-t-elle qu'avec admiration. De sorte que, si le Prophète royal nous assure en général que DIEU est admirable dans ses saints, elle le dit en particulier de ce grand Apôtre, comme de celui en qui DIEU a plus fait admirer sa puissance et sa bonté : *In Petro te mirabilem prædicamus.* Mais, quand elle se tairait en ce jour, toutes les parties de l'univers parleraient en sa faveur, et publieraient les prérogatives dont le Sauveur du monde l'a honoré : le ciel nous montrerait les clefs qu'il tient entre les mains, pour en ouvrir les portes ou pour les fermer selon qu'il lui plaît; la terre nous dirait qu'il n'y a rien, dans toute son étendue, qui ne relève de son pouvoir; la mer nous représenterait ses flots affermis sous ses pieds par sa soumission, et l'enfer avouerait qu'il triomphe de tous ses efforts. Mais, comme si toutes les créatures étaient trop peu pour publier son mérite, le Fils de DIEU a voulu en être le héraut lui-même, en lui donnant la qualité de chef de son Eglise, puisque ce titre est la récompense de son mérite, aussi bien que la marque de l'estime et de l'amour particulier qu'il a eu pour ce grand Apôtre. (**Houdry**, *Sermons*).

[Election de Pierre]. Il ne faut point s'étonner de voir un simple pêcheur élevé par le Fils de DIEU jusqu'au plus haut comble d'honneur qui soit sur la terre, après avoir entendu de la bouche de ce même pêcheur le plus glorieux témoignage qui ait jamais été rendu à la dignité d'un Homme-DIEU : *Tu es Christus, Filius* DEI *vivi.* Vous diriez qu'il y a eu entre ce maître et le disciple un esprit d'émulation et de combat à qui se donnerait mutuellement de plus grands éloges, mais avec cette différence, que ceux que Pierre donna au Sauveur ne sont qu'une déclaration de ce qu'il était déjà lui-même, et que ceux que le Sauveur donne à Pierre le feront être véritablement ce qu'ils signifient : *Vous êtes le Christ, le Fils du* DIEU

vivant qui êtes venu au monde, répond cet Apôtre au Sauveur qui l'interroge sur ce qu'il pense de sa personne et de sa qualité ; et, si vous demandez réciproquement au Fils de Dieu ce qu'il dit de son Apôtre, *Et ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* : et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre j'établirai mon Eglise. Ce disciple dit que son maître est le Christ, *Tu es Christus*, c'est-à-dire qu'il est oint de la main du Père éternel, et par conséquent qu'il le reconnaît pour roi et pour souverain de tous les monarques de l'univers ; il ne peut en avoir une plus haute idée : — Et vous, dit le Maître, vous êtes le premier ministre de mon Etat, celui qui tiendra ma place, et qui sera mon vicaire et mon substitut sur la terre. Pouvait-il l'élever plus haut que de lui donner la première place après lui ? — *Vous êtes le Fils du* Dieu *vivant*, poursuit ce disciple, c'est-à-dire le Verbe éternel, la parole substantielle qui a créé le ciel et la terre : Et moi, réplique le Fils de Dieu, je vous ferai un transport de ma puissance sur le ciel et sur la terre, dont je vous mettrai les clefs entre les mains : *Et tibi dabo claves regni cœlorum, et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cœlis.* Ce n'est pas encore assez : ce même apôtre avoue que Jésus-Christ est venu en ce monde, *qui in hunc mundum venisti*, et conséquemment qu'il est le Verbe incarné, un Homme-Dieu, le rédempteur et le chef de tous les hommes : mais, dit ce Sauveur, ce n'est pas pour y demeurer toujours, c'est pourquoi je vous déclare mon substitut après ma mort, pour rendre de ma part des oracles à toute la terre, et pour être le chef de l'Eglise que je suis venu établir. (*Le même*).

[Etendue de la domination de S. Pierre dans l'Eglise]. — Il n'en est pas du royaume de Jésus-Christ, dont S. Pierre reçoit l'investiture par les clefs que Jésus-Christ lui donne, *Dabo tibi claves regni cœlorum,* comme des autres royaumes de la terre. Celui de S. Pierre est universel et pour les temps et pour les lieux, au lieu que les autres sont bornés. Car, puisqu'il est assis sur le trône de Jésus-Christ, en qualité de son vicaire et de son lieutenant, nous pouvons dire qu'il domine depuis une mer jusqu'à l'autre : *Dominabitur à mari usquè ad mare* (Ps. LXXI) ; que toutes les nations seront son héritage, que cet héritage n'aura point d'autres bornes que les extrémités de la terre : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ* (Ps. LXXVII). Il est, par les ordres de Jésus-Christ, le monarque spirituel de cette Eglise, laquelle, selon la prophétie de David, doit, comme un arbre miraculeux, remplir toute la terre de ses racines, couvrir de son ombre toutes les montagnes, et étendre ses branches jusqu'à la mer. Tous les héros du christianisme, c'est-à-dire tous ces hommes apostoliques que Jésus-Christ a choisis pour être les conquérants du monde, et qui, suivant sa parole, ont fait entendre la parole de vie par toute la terre, *In omnem terram exivit sonus eorum* (Ps. XVIII), ont travaillé pour lui acquérir des sujets parmi

toutes les nations. Il est certain que, dans les quatre parties du monde, on célèbre aujourd'hui la fête de S. Pierre comme du souverain pasteur de tout le troupeau de Jésus-Christ, et que tous ceux qui reconnaissent le Sauveur tiennent aussi S. Pierre pour le chef visible de l'Eglise. Tant il est vrai, ce que dit saint Léon, que la ville de Rome, étant le siége du saint Apôtre, est devenue la métropole de l'univers, et qu'elle a étendu les bornes de son empire beaucoup plus loin par la religion de S. Pierre que par les armes de ses Césars. Toutes les batailles qu'elle a gagnées, toutes les victoires qu'elle a remportées, ne lui ont point soumis tant de peuples que la prédication de l'Evangile et la paix chrétienne. (**Le P. Texier**).

[Rome]. — Nous pourrions dire aujourd'hui, au sujet de la ville de Rome, chef de l'univers, la reine des nations et la mère des peuples, où S. Pierre a établi son siége, ce que S. Léon lui disait autrefois, dans la solennité de cette fête. Il y a douze cents ans que cette capitale du monde doit plus à S. Pierre, qui a fondé dans ses murailles le siége de l'Eglise, et à son coadjuteur S. Paul, qu'aux deux frères jumeaux qui ont jeté les premiers fondements de son empire, et qu'elle étend plus loin les heureuses limites de sa domination spirituelle que n'ont été les bornes de son empire politique. Quoique tu aies orné tes temples et tes palais de la dépouille de toutes les provinces, et que tu aies vaincu tous les peuples du monde par la puissancee de tes armes, poursuit ce Père, on peut dire que le sang des Apôtres et la foi des chrétiens a soumis plus de peuples à ton obéissance que la valeur de tous ces conquérants. Tu n'en montres aujourd'hui que de pitoyables ruines, au lieu que ton empire pacifique s'étend depuis seize cents ans dans tous les lieux que le soleil éclaire, et le règne que tu exerces sur les âmes n'aura jamais de fin. (**Anonyme**).

[Le témoignage de S. Pierre]. — Nous voyons dans l'Evangile, que Jésus-Christ ayant interrogé les Apôtres pour savoir quel sentiment ils avaient de sa personne adorable, *Vos autem quem me esse dicitis?* S. Pierre répond pour tous, comme étant le plus éclairé en qualité de chef, ou bien, selon la pensée de S. Chrysostôme, comme étant la bouche de tous : *Tu es Christus Filius* Dei *vivi.* Sans adhérer à la chair ni au sang, qui lui faisaient paraître Jésus-Christ comme un homme passible et mortel de même que les autres, il s'élève, à la faveur de la révélation du Père céleste, au-dessus de tout ce qui est visible et sensible, de tout ce qui a jamais été pénétré par la subtilité des philosophes, au-dessus de la loi même et des prophètes, pour discerner par une vive foi les mystères les plus profonds de notre religion. Il connaît déjà, avant la descente du Saint-Esprit, le mystère de la Trinité, puisqu'il reconnaît la génération éternelle du Père, et qu'il entre dans ce sein glorieux, où il voit un Dieu

vivant, qui communique sa vie et sa substance à son Fils. Il distingue la différence qu'il y a entre le Fils unique et naturel, et les autres enfants adoptifs. Ceux-ci sont les enfants d'un DIEU mourant, et celui-là est engendré d'un DIEU vivant, comme principe fécond d'une vie divine. Il témoigne encore, par ces paroles, qu'il conçoit parfaitement le mystère de l'Incarnation, appelant JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire l'oint du Seigneur, le DIEU fait homme pour le salut des hommes. (**Le P. Texier**).

[Amour de S. Pierre pour J.-C]. — La foi de S. Pierre, accompagnée de tant de lumières, a été formée et perfectionnée par une ardente charité. C'est le sentiment de S. Augustin, que si S. Jean a été le disciple bien-aimé, S. Pierre a été l'apôtre bien-aimant. C'est cet amour pressant d'aller trouver son maître qui l'obligea de se jeter de sa barque dans la mer et de marcher sur les eaux : *Descendens Petrus de naviculâ, ambulabat super aquas ut veniret ad* JESUM. Il fallait bien que JÉSUS-CHRIST fût assuré de l'amour de cet apôtre, puisqu'il lui en fit faire profession publique, lorsque par trois fois il lui demanda : « Pierre, m'aimez-vous plus que les autres ? *Petre, amas me plùs his?* » A quoi répondit incontinent Pierre : *Etiam, Domine, tu scis quia amo te.* Je sais bien que les Pères de l'Eglise apportent diverses raisons pour lesquelles JÉSUS-CHRIST fit cette demande à S. Pierre. S. Augustin dit qu'il voulut que, par les trois protestations, il effaçât la faute qu'il avait commise par les trois reniements ; S. Grégoire-le-Grand dit que JÉSUS l'interrogea par deux fois sur son amour afin de lui apprendre, et à tous ceux qui participent à son autorité, qu'un bon pasteur doit témoigner son amour à son troupeau, en le nourrissant en trois manières : — 1°. d'esprit, par ses prières ; — 2°. de bouche, par ses paroles ; — 3°. d'action par son exemple : *Pasce mente, pasce ore, pasce exemplo.* Mais je m'arrête au sentiment de S. Léon, qui dit que le Fils de DIEU voulut, par cette triple interrogation, augmenter et embraser l'amour de cet apôtre : *Professio tui amoris in Dominum trinæ interrogationis est solidata mysterio.* (*Le même*).

[Sa foi]. — La foi de ce même apôtre a été constante et victorieuse de tout ce qui a voulu s'opposer à ses desseins. Après avoir, comme dit S. Léon, rempli de ses illustres trophées, la Judée, le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie, la Bithynie, il est allé attaquer l'ennemi dans son fort ; et celui qui autrefois avait tremblé à la voix d'une servante n'appréhende nullement les forces orgueilleuses de Rome, la capitale de l'univers : *Nec mundi dominam timet Romam, qui in Caïphe domo expaverat sacerdotis ancillam.* C'est là que ce pêcheur, ignorant et timide de lui-même, éclairé et fortifié par la foi, foule aux pieds les opinions subtiles des philosophes, détruit les faux principes de la sagesse du siècle, abolit le culte des démons, et que, après avoir vaincu par ses disputes et par ses prières Simon le magicien, il surmonte la cruauté de Néron par

la constance de sa mort. Oui, cette croix où il veut être crucifié la tête en bas, par le respect qu'il porte à son maître, n'est pas tant l'instrument de son supplice que le char glorieux de son triomphe : *Tali curru triumphamus*, dit Tertullien. (*Le même*).

[Même sujet]. — La foi de S. Pierre était grande sans doute, et très-grande, quand Jésus-Christ lui dit « *Beatus es*, vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean : » car, en vertu de cette foi, S. Pierre avait tout quitté pour suivre Jésus-Christ ; en vertu de cette foi, il avait marché sur les eaux pour aller à Jésus-Christ ; en vertu de cette foi, plusieurs d'entre les disciples s'étant retirés du troupeau de Jésus-Christ, parce qu'ils se scandalisaient de sa doctrine sur le sujet de l'Eucharistie, et Jésus-Christ ayant demandé aux Apôtres s'ils voulaient aussi se séparer de lui, S. Pierre lui avait dit : « Eh ! Seigneur, à qui irions-nous ? car vous avez les paroles de la vie éternelle. » Tout cela, marques évidentes de la grandeur de sa foi, qui ne fut pas, dit S. Augustin, une foi de spéculation et en idée, mais une foi réelle et de pratique ; qui ne fut pas une foi morte, mais une foi vive et animée ; qui ne fut pas une foi stérile et infructueuse, mais une foi pour ainsi dire riche et féconde, puisqu'elle produisit en lui de si surprenants et de si merveilleux effets. Tout cela, preuves incontestables que, dès son premier engagement avec Jésus-Christ, il l'avait reconnu pour Fils du Dieu vivant. Car, comme raisonne S. Augustin, s'il l'avait cru seulement homme, il n'aurait pas renoncé pour lui à tout ce qu'il possédait dans le monde ; s'il l'avait cru seulement homme, il ne lui aurait pas dit : *Domine, si tu es, jube me venire ad te super aquas* : si c'est vous, Seigneur, commandez, et dès l'instant je marcherai sans crainte sur l'eau pour aller à vous. S'il l'avait cru seulement homme, il se serait scandalisé, aussi bien que les autres, du commandement que lui fit Jésus-Christ de manger sa chair et de boire son sang ; s'il l'avait cru seulement homme, il n'aurait pas pris ce que Jésus-Christ leur annonçait de ce mystère pour des paroles de vie, et d'une vie immortelle : *Verba vitæ æternæ habes*. Il est donc vrai que ce n'était dès lors ni la chair ni le sang, mais l'esprit même de Dieu, qui lui avait donné les hautes et sublimes connaissances dont il se trouvait rempli.

Voilà les qualités de la foi de S. Pierre : et c'est en quoi elle doit être le modèle de la nôtre. Ce fut une foi de pratique, une foi efficace et agissante que celle de ce saint Apôtre : et telle doit être la nôtre. Car une foi qui s'en tient à des paroles, qui se borne à des sentiments, sans aller jusqu'aux œuvres, ne peut servir qu'à notre condamnation : c'est la foi des démons, qui croient, qui tremblent, et en demeurent là. Ce fut une foi généreuse qui le fit abandonner et tout ce qu'il possédait et tout ce qu'il était capable de posséder, tout ce qu'il pouvait ou espérer ou désirer : c'est pourquoi il eut raison de dire : *Ecce nos reliquimus omnia*, voici que nous avons

tout quitté. — Et c'est ainsi que notre foi nous doit détacher de tout, c'est-à-dire que nous soyons disposés à quitter tout, que nous soutenions avec patience la perte de nos biens quand il plaît à DIEU de nous les enlever, quand la providence permet qu'ils diminuent; que nous nous en privions avec joie pour en assister les membres du Sauveur, qui sont les pauvres. Car une foi en conséquence de laquelle on ne renonce à rien, on ne quitte rien, on ne se refuse rien, est une foi chimérique, qui ne peut être de nul mérite devant DIEU, et que DIEU même réprouve. La foi de S. Pierre fut une foi remplie de confiance, qui le fit marcher sur les eaux, sans crainte du péril où il s'engageait : ainsi notre foi doit se soutenir au milieu des périls du monde, des disgrâces, des persécutions, des révolutions, des changements inévitables dans le cours du monde. Car une foi qui doute, qui hésite, n'a plus ce caractère de fermeté essentiel à la vraie foi. La foi de S. Pierre fut à l'épreuve du scandale, et en cela fort contraire à celle de ces disciples incrédules qui, ne pouvant comprendre le mystère de l'Eucharistie, en prirent occasion d'abandonner le Sauveur: *Etsi omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego.* (**Bourdaloue**)

[La foi du chrétien]. — Si nous voulons solidement établir notre salut, il ne suffit pas, selon S. Paul, que nous croyions de cœur, mais il faut encore que nous confessions de bouche. Il ne suffit pas qu'intérieurement et dans l'âme nous adorions JÉSUS-CHRIST comme notre DIEU, mais il faut qu'au dehors et devant les hommes nous lui rendions le témoignage qui lui est dû. Et comme toute l'Eglise est fondée sur la confession que fit S. Pierre de la divinité du Fils de DIEU, j'ajoute que le salut de chaque fidèle doit être fondé sur la confession qu'il fera de sa foi : confession de foi dont l'obligation rigoureuse est également et de droit naturel et de droit divin; confession qui renferme deux préceptes, l'un négatif (permettez-moi de m'expliquer de la sorte après les théologiens), l'autre positif: l'un qui nous défend de rien faire, de rien dire, qui soit seulement, même en apparence, contraire à la foi que nous professons; l'autre qui nous oblige à donner des marques publiques de cette foi, selon que les sujets et les occasions le demandent pour l'honneur de DIEU et pour l'édification de l'Eglise. Deux devoirs absolument indispensables, s'agît-il de tous les biens du monde et de sacrifier jusqu'à notre vie. Confession selon laquelle, au jugement de DIEU, nous serons ou reconnus ou réprouvés au jugement de JÉSUS-CHRIST : car quiconque me reconnaîtra devant les hommes, disait cet adorable Sauveur, je le reconnaîtrai devant mon Père : *Qui confitebitur me coràm hominibus, confitebor et ego cum coràm Patre meo* (Matth. x). Et, par une règle toute contraire, quiconque devant les hommes m'aura renoncé, je le renoncerai en présence de mon Père : *Qui negaverit me coràm hominibus, negabo et ego cum coràm Patre meo.* (*Le même*).

[Chute de S. Pierre]. — O profondeur, ô abîme des conseils de DIEU ! Pierre, tout éclairé qu'il était d'en haut, n'était pas encore inébranlable. Il était la pierre sur laquelle l'Eglise devait être bâtie, mais cette pierre n'avait pas encore toute la stabilité nécessaire pour l'affermissement de l'Eglise. En un mot, S. Pierre, après avoir confessé JÉSUS-CHRIST, le renonça ; après avoir dit à cet Homme-DIEU « Vous êtes le Christ Fils du DIEU vivant », il fut assez faible et assez lâche pour dire, parlant de ce même Sauveur : « Je ne le connais point. » DIEU le permit ainsi, et la Providence eut en cela ses desseins particuliers que nous devons adorer. — Mais dans cet exemple, reconnaissons-nous nous-mêmes : car voilà ce que nous faisons en mille rencontres. Nous confessons JÉSUS-CHRIST de bouche ; mais combien de fois, dans la pratique, l'avons-nous renoncé plus indignement que S. Pierre ! combien de fois n'avons-nous pas rougi d'être chrétiens ! combien de fois avons-nous paru devant les autels du Seigneur comme si nous ne l'avions jamais connu ! et cela tantôt par un respect humain, tantôt par une fausse politique, tantôt par un libertinage affecté, tantôt par un scandale qui nous a entraînés, auquel nous n'avons pas eu la force de résister : en cela plus coupables que S. Pierre, en ce qu'il ne s'agissait pas de notre vie. Chute de S. Pierre qui doit toujours nous faire trembler, quelque fermes que nous ayons été jusqu'à présent. Car, si S. Pierre est tombé, que ne devons-nous pas craindre, nous qui sommes la faiblesse même ? et avec quelle défiance de nous-mêmes et quelle frayeur des jugements de DIEU ne devons-nous pas nous conduire ? (*Le même*).

[Erreurs des hérétiques]. — A peine JÉSUS-CHRIST eut-il donné les clefs de son royaume à S. Pierre, que les hérésiarques des premiers siècles les lui voulurent ravir. Et depuis, les ariens, les nestoriens, les pélagiens, les donatistes, les luthériens, les calvinistes, et mille sectes différentes, ont attaqué le pouvoir que le Fils de DIEU lui avait accordé. Mais ils n'ont remporté que de la honte et de la confusion devant les hommes, et une éternelle damnation devant DIEU. S. Pierre règne depuis plus de seize siècles, par la suite continuelle et constante des Souverains Pontifes, ses légitimes successeurs. Il règne encore dans le ciel, dit S. Léon, et il exerce sa charge de pasteur souverain par les soins tendres et affectueux qu'il prend de l'Eglise, et par l'assistance de ses prières : *Nunc mandatum Domini pius pastor exequitur, confirmans nos exhortationibus, et pro nobis orare non cessans.* Tant que l'univers subsistera, il y aura une Eglise, et aussi longtemps que subsistera cette Eglise, les fidèles dresseront des autels à la mémoire de ce Prince des Apôtres ; ils s'assembleront tous les ans pour célébrer la fête de celui qu'ils invoquent comme leur père, leur pasteur et le premier chef visible que JÉSUS-CHRIST leur a donné sur la terre. (**Le P. Texier**).

[L'amour de S. Pierre envers le fils de Dieu]. — Selon l'ordre que nous a marqué S. Paul, le fondement de toutes les vertus c'est la foi ; mais la charité en est le comble et la perfection : *Major autem horum est charitas.* Aussi le Sauveur ne donna-t-il à S. Pierre, préférablement à tous les autres apôtres, le gouvernement de son Eglise que parce qu'entre tous les autres ce fut S. Pierre qui lui témoigna plus d'amour. En conséquence de sa foi, ou plutôt de sa confession de foi, Jésus-Christ lui avait promis les clefs du ciel, la puissance de lier et de délier, la juridiction spirituelle et universelle sur tout le monde chrétien ; mais comment fut-il mis en possession de ces clefs, de cette puissance et de cette autorité souveraine ? Par son amour et à cause de son amour. L'amour donc, dit S. Augustin, acheva ce que la foi avait commencé. S. Pierre, en confessant la divinité de Jésus-Christ, avait mérité que Jésus-Christ lui fît cette promesse solennelle et authentique : « C'est sur vous que je bâtirai mon Eglise et par vous que je la gouvernerai ; » et S. Pierre, par son amour pour Jésus-Christ, mérita que Jésus-Christ ratifiât dans la suite et accomplît cette promesse. — Appliquons-nous ceci à nous-mêmes, et tirons-en une instruction. Le Sauveur du monde, comme il s'y était engagé, veut établir S. Pierre pasteur de son troupeau et chef de son église ; mais pour cela que fait-il ? Il ne demande plus à cet Apôtre : Que disent de moi les hommes? mais il lui demande : M'aimez-vous? *Simon Joannis, amas me?* Et, sans se contenter d'un amour ordinaire, il ajoute : Avez-vous plus d'amour pour moi que tous ceux-ci ? C'était des autres Apôtres qu'il parlait ; *Simon Joannis, diligis me plus his?* Non pas, dit S. Chrysostôme, que le Sauveur eût besoin d'interroger de la sorte S. Pierre, puisqu'il n'ignorait rien de ses sentiments ; mais il l'interroge peur donner lieu à S. Pierre d'effacer, par une protestation d'amour trois fois réitérée, le crime qu'il avait commis en renonçant trois fois ce divin Maître.

L'amour que S. Pierre portait au Sauveur était un amour fervent, un amour généreux, un amour patient, un amour héroïque, opposé à l'amour lâche, à l'amour timide, à l'amour faible et languissant que cet apôtre avait fait paraître. — Amour fervent : de quel feu et de quelle ardeur était animé cet apôtre quand il prêchait Jésus-Christ, quand il rendait hautement témoignage à Jésus-Christ, quand il formait et qu'il exécutait tant de saintes entreprises pour Jésus-Christ ! Amour patient : que ne dut point souffrir cet apôtre au milieu de tant d'ennemis qu'il eut à combattre, et de tant d'obtacles qu'il eut à surmonter pour la propagation de l'Evangile de Jésus-Christ, et pour l'affermissement de son Eglise ? Ni les courses fréquentes, ni les longs voyages, ni les veilles continuelles, ni les misères, ni les persécutions, jamais rien put-il lasser son zèle et le rebuter ? Amour héroïque, en vertu duquel cet Apôtre eut le courage et la force de s'exposer à la plus cruelle et à la plus honteuse mort. Vous me direz qu'il fut crucifié, et que la croix n'était plus un

supplice ignominieux, puisque, dans la personne de Jésus-Christ, elle était plutôt devenue un sujet de gloire. Vous me direz que, Jésus-Christ ayant subi lui-même ce genre de mort, les vrais disciples ne devaient plus le regarder comme un opprobre, mais comme un triomphe. J'en conviens; mais c'est de là même que je tire une preuve incontestable de ma proposition : car S. Pierre ne put envisager la croix comme le sujet de sa gloire que parce qu'il aimait Jésus-Christ d'un amour héroïque. Ce saint homme ne put désirer la croix, ne put soupirer après la croix, que parce qu'il fut transporté pour Jésus-Christ d'un amour sans bornes, et qu'il voulut lui en donner une marque en lui rendant amour pour amour, sacrifice pour sacrifice. S. Pierre ne put s'estimer heureux de mourir sur la croix comme Jésus-Christ que parce que l'excès de son amour lui fit souhaiter d'être en tout semblable à cet Homme-Dieu, et même jusqu'à la mort de la croix. (**Bourdaloue**).

[L'amour de S. Pierre pour la pauvreté]. — Le premier de tous les Apôtres qui a fait profession de la pauvreté ç'a été S. Pierre. Car, outre qu'il est le premier qui a prononcé ces paroles généreuses : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te*; il est le premier, avec son frère, qui laissa sa barque, qui quitta ses filets, et qui renonça même à toutes les espérances qu'il pouvait avoir, pour suivre le Fils de Dieu avec plus de liberté. Si nous cherchons sa disposition dans son cœur, nous trouverons qu'il eût laissé un palais aussi généreusement que sa cabane, qu'il eût quitté une flotte aussi franchement que sa barque, et qu'il eût abandonné aussi promptement le plus glorieux exercice que la pêche : de sorte que, sa pauvreté n'ayant point de bornes, il a autant de mérite que s'il avait laissé un empire. Car, comme le Fils de Dieu lit dans les âmes, et qu'il ne s'arrête pas aux actions ni aux paroles, mais qu'il va chercher les intentions dans le fond des volontés, il est aussi satisfait de S. Pierre, qui n'a quitté que ses filets, que de S. Paulin quand il eut quitté ses richesses et qu'il se fut réduit à la condition des pauvres ; puisque, si S. Paulin a plus quitté en effet, il n'a pas plus quitté en disposition, et que dans le fond de leur âme leur pauvreté était égale. Mais S. Pierre a l'avantage qu'il est le premier qui a frayé le chemin, et qui par son exemple a porté les autres à tout laisser pour suivre le Fils de Dieu. Ajoutez à toutes ces considérations que, comme la pauvreté passait dans l'esprit des Juifs pour une peine, et l'abondance pour une faveur, il fallait beaucoup de grâces à S. Pierre pour se défaire d'une vieille erreur et pour embrasser une vérité si nouvelle et si difficile. — Mais, quelque soin que nous prenions de relever la pauvreté de S. Pierre, il faut avouer que la récompense qu'il en a reçue la surpasse de beaucoup : car je trouve que le Fils de Dieu, pour animer les chrétiens à tout quitter, a honoré cette vertu dans la personne de S. Pierre de deux rares priviléges : l'un regarde le présent, l'autre regarde l'avenir. Le premier est

de tout donner à celui qui avait tout quitté, et le second est de le mettre en possession de ce qu'il n'avait abandonné qu'en désir. (**L. P. Senault**, *de l'Oratoire*).

[Rome païenne]. — Rappelez en votre mémoire ce qu'était Rome païenne avant qu'elle fût Rome chrétienne. Toutes les légions infernales semblaient être sorties de l'abîme pour se confondre dans cette autre Babylone; tous les dieux des nations, que le prophète nomme des démons, y recevaient un culte et un encens sacriléges; toutes les superstitions des peuples qu'elle avait vaincus y formaient, dit S. Léon, une religion monstrueuse, composée de toutes les espèces d'idolâtries qui étaient répandues dans l'univers. Voilà ce qu'était Rome quand S. Pierre y vint poser le fondement de l'Eglise. Mais admirez le changement qu'y a produit le zèle de cet apôtre et de ses successeurs! Rome l'idolâtre, détruite, a fait place à Rome la sainte ; la croix est arborée sur le Capitole, comme l'étendard triomphant de la religion, sous lequel combattent toutes les nations de la terre ; la chaire de S. Pierre s'est élevée sur les débris d'une multitude infinie d'idoles, et érige un trophée immortel à la religion de Jésus-Christ. Il a commandé à l'esprit immonde de se taire en présence de ceux qui sont les sacrés oracles de la vérité. Il a imposé un silence éternel à tous ces oracles trompeurs, et ceux qu'il prononce par la bouche de ses vicaires sont entendus et respectés par toute la terre. (**L'abbé du Jarry**).

[La chute de S. Pierre]. — S. Augustin dit que les péchés même des élus entrent dans l'ordre de la prédestination, et que Dieu ne permet le mal des fautes qu'ils commettent que pour en tirer le bien de leur pénitence. Car, comme les grandes vertus doivent être appuyées sur une humilité profonde, il est souvent nécessaire que la confusion qui naît du péché nous fasse entrer dans les sentiments d'humilité que nous n'aurions pas si nous avions toujours conservé notre innocence. Mais, si cela est vrai des péchés de tous les élus, il l'est particulièrement de celui de S. Pierre : car, cet apôtre étant destiné pour être le chef de l'Eglise et pour être en cette qualité le juge souverain des pécheurs, il avait besoin d'un grand fonds d'humilité, non-seulement pour lui-même, mais par rapport aux fidèles soumis à sa juridiction. C'est pour cela que Dieu permit qu'il tombât dans une faute considérable, afin que le souvenir de son infidélité, toujours présent à son esprit dans les fonctions de la justice souveraine qu'il devait exercer sur ses frères, le fît toujours pencher du côté de la douceur et de la clémence, lorsque la sévérité et la rigueur ne seraient pas absolument nécessaires. (*Le même*).

[La prééminence de S. Pierre]. — Apôtres et disciples, ne disputez plus entre vous quel est le premier; voilà votre contestation terminée, et décidée

en faveur de S. Pierre par la bouche de la vérité même, qui l'a établi votre chef. Cette querelle était pardonnable avant que la primauté lui eût été adjugée par votre commun maître, et avant que la venue du Saint-Esprit eût éteint ces sentiments d'ambition qui vous étaient alors communs avec tous les hommes. Mais, après une déclaration si nette et si authentique du Fils de Dieu même, qui le fait son substitut et son vicaire, ils sont les premiers à le reconnaître. Les évangélistes lui donnent le premier rang dans la liste des Apôtres : *Apostolorum nomina sunt : primus, Simon, qui dicitur Petrus* (Matth. x). Il n'était pas le premier dans l'ordre des temps, car son frère S. André avait été appelé à l'apostolat avant lui : il faut donc que ce soit par la prééminence de la dignité. C'est lui qui paie le tribut pour les autres, selon la coutume des Juifs; c'est lui qui préside au premier concile des Apôtres : *Petrus cum undecim*. C'est lui qui prononce l'arrêt, et qui prend la parole, comme étant à la tête des autres : *Visum est Spiritui-Sancto et nobis*. C'est pour lui, comme pour le chef de toute l'Eglise, qu'on fait des prières publiques pendant qu'il est en prison. C'est à lui que le Sauveur donne premièrement les clefs du ciel, comme à son vicaire, comme pour disposer des biens de sa maison; et, quoique sa primauté soit encore la pierre de scandale de tous nos hérétiques, si faut-il qu'ils avouent qu'elle a passé dans tous les siècles et qu'elle est reconnue de tous les SS. Pères. (**Houdry**, *sermons*).

[Imiter la foi de S. Pierre]. — On peut dire plus particulièrement de S. Pierre qu'en qualité de chef il doit servir de modèle à tous les autres pasteurs, comme il parle lui-même : *Forma facti gregis ex animo*. Il faut qu'un pasteur serve d'exemple à son troupeau, et le chef à tous ses membres. Or, quoique tout soit grand dans cet apôtre et digne de notre imitation, ce qui fait que l'Eglise chante que Dieu est admirable dans S. Pierre, *In Petro te mirabilem prædicamus*, l'unique chose que je vous convie d'imiter c'est celle qui a fait la source et le principe de ses autres prérogatives, savoir la foi. C'est ce qui l'a élevé à cette qualité de chef, et c'est cette même foi qui nous fait membres de l'Eglise et du corps mystique du Fils de Dieu ; mais il faut que ce soit une foi vive et animée de la charité, comme celle de ce grand apôtre, nous souvenant de cette parole de S. Paul, qui vient fort à propos à mon sujet, qu'il faut que nous soyons établis sur la foi des Apôtres, c'est-à-dire sur la foi qu'ils ont établie : *Superædificati super fundamentum Apostolorum* ; mais particulièrement sur celle de S. Pierre. Car vous savez qu'il doit y avoir du rapport entre le fondement d'un édifice et ce qu'on ajoute pour l'élever : car que diriez-vous si sur le fondement d'un superbe palais on voulait bâtir des chaumières ou des cabanes de pasteurs ? Ce serait là un grand trait de folie, et la plus grande irrégularité qui se pût imaginer. C'est cependant ce qui nous arrive lorsque nos actions et notre vie ne répon-

dent pas à la foi que nous avons reçue. Nous sommes élevés et établis sur ce fondement de la foi de S. Pierre : nous devons tenir notre place dans la structure de l'Eglise, qui est l'édifice du Fils de Dieu. Mais, hélas ! ne nous arrive-t-il pas ce que S. Paul nous fait tant appréhender et ce qu'on doit si soigneusement examiner au jour du jugement? *Si quis superædificat super fundamentum hoc ligna, fœnum, stipulam, uniuscujusque opus manifestum erit* (I Cor. v) : si quelqu'un ajoute du bois, de la paille ou de l'étoupe, si sur cette foi que nous avons reçue de S. Pierre nous ajoutons des actions de païens, une vie molle, sensuelle et voluptueuse, on verra alors la difformité de cet ouvrage, et on l'examinera avec toute la sévérité imaginable. Quelle sera notre confusion lorsque Pierre, assis sur l'un des douze trônes, viendra juger ceux qui auront été prévaricateurs des règles saintes qu'il nous a prêchées et par ses paroles et par ses exemples ! quand il viendra juger les anciens d'Israël ! quand il nous dira qu'il a tout quitté, qu'il a tout fait, qu'il a tout entrepris, qu'il a tout exécuté pour l'amour du Sauveur ! Qu'aurons-nous alors à répondre à ses reproches? Pourrons-nous justifier d'un seul jour, d'un instant même, employé avec sincérité au service de Dieu ? pourrons-nous présenter la moindre attache aux règles saintes de l'Evangile, nous qui travaillons si peu à nous vaincre, et qui sommes si lâches quand il s'agit de remplir les plus menus devoirs du christianisme ? nous dont toute la vie n'est qu'un vain amusement, qu'une oisiveté continuelle, qu'un perpétuel dévouement aux choses du monde, dont nous faisons toute notre attention et qui occupent tous nos désirs? Le saint pasteur Pierre n'aura garde de nous reconnaître pour les brebis de son troupeau. Si, nous étant seulement contentés d'entendre sa voix, nous ne nous sommes mis nullement en peine de le suivre, si nous paraissons les mains vides en la présence de Dieu, il ne pourra nous avouer pour être des siens, si nous n'avons mis en pratique tant de saintes instructions qu'il a pris la peine de nous donner et par ses paroles et par ses exemples. (*Le même*).

[S. Pierre prêchant le premier J.-C].— Comme S. Pierre avait confessé le premier la divinité du Sauveur, ce fut lui aussi qui l'annonça et le prêcha au peuple le premier. Il n'eut pas plus tôt reçu le Saint-Esprit avec les autres Apôtres, qu'il sortit du Cénacle à la tête des autres, parla pour tous, et, tout rempli de foi, tout pénétré de cette charité divine qui le pressait, tout embrasé de zèle pour la gloire de son Maître, il parut sans crainte au même lieu où il avait tremblé à la voix d'une simple servante, et publia que ce Jésus crucifié était le Fils du Dieu vivant en présence de ceux qui l'avaient fait mourir, mais avec tant de succès que dès le premier sermon il convertit trois mille personnes, et cinq mille dans une autre rencontre. De là il porta cette même foi et ces mêmes lumières aux villes les plus voisines, et comme un chef il répandit ses influences sur toutes les parties de ce grand corps. Il commença par la Judée, comme

ayant succédé aux travaux et à l'emploi de son Maître, pour achever ce qu'il avait commencé, jusqu'à ce que Dieu lui eût fait connaître, par ce mystérieux linceul rempli d'animaux immondes, que le temps était venu auquel il ne fallait plus mettre de distinction entre les peuples, que Dieu voulait réunir ensemble dans une même religion. Ce fut alors que, comme chef de l'Eglise universelle, il répandit ses influences jusqu'aux extrémités de la terre par la dispersion qu'il fait des autres Apôtres, pendant que lui-même parcourt en personne les royaumes de Pont, de Galatie, de Cappadoce et de Bithynie ; et, pendant sept ans qu'il tint son siége à Antioche, il anima toute l'Eglise naissante, et établit la foi par toutes les nations. Mais le Fils de Dieu, qui l'avait fait le chef de son Eglise universelle, voulut aussi qu'il eût pour siége la capitale du monde, afin que, pendant qu'il enverrait les autres étendre la foi par leurs courses apostoliques, il demeurât à Rome, pour de là répandre ses lumières partout, parce que, comme dit S. Léon, cette ville, maîtresse du monde entier, ayant commerce avec toutes les autres nations, il y devait établir le siége de la religion, pour de là porter et étendre la croyance de la divinité du Sauveur à tous les peuples : ce qui ne s'est point fait sans une sage conduite de la Providence. Cette ville jusqu'alors le centre de l'idolàtrie, qui n'avait vaincu tous les peuples de la terre que pour prendre toutes les superstitions, ainsi que leur reproche le même S. Léon, devient le siége de cet Apôtre ; il commence par elle à renverser l'empire du démon et à établir la foi du vrai Dieu. (*Le même*).

[Gloire et consolation du catholique]. — C'est à Rome que ce chef de l'Eglise, après l'avoir longtemps conduite et gouvernée, a donné enfin sa vie pour elle, à l'exemple de son Maître, et par le même genre de mort que lui ; car ce fut, comme vous savez, par le supplice de la croix. La croix du Sauveur lui a donné la vie : il faut, grand saint, que la vôtre la conserve, et que votre sang serve à la cimenter, comme le sien a servi à la faire naître et à l'établir. Mais ce sera, grand Apôtre, dans cette capitale du monde que votre tombeau sera glorieux, comme le sien l'a été dans Jérusalem. Ce sera là que les empereurs et les rois de la terre viendront rendre leurs hommages à vos cendres, comme dit S. Augustin parlant du grand Constantin : *Ad pedes piscatoris accedit imperator* ! Un Charlemagne prosterné baisera toutes les marches qui conduisent à votre temple ; un Henri mettra son diadème à vos pieds ; un Etienne ne voudra régner que par vous, et les autres s'engageront solennellement à soutenir et à défendre la même Eglise que le Sauveur a commise à vos soins. — Or, quelle consolation et quelle assurance ne devons-nous point tirer de-là, parmi cette multitude de sectes, d'hérésies et de nouvelles religions qui se sont élevées de temps en temps, et qui infectent encore aujourd'hui tant de royaumes de la chrétienté, de savoir que nous sommes dans une Eglise dont le chef a été établi par le Fils de Dieu, et dans la foi de celui qui

pour récompense de sa foi en a été la pierre fondamentale ! Si je me tiens fortement attachée à cette pierre, je ne puis être ébranlé, parce que je suis appuyé sur la fermeté même, qui est la parole de Dieu. Je suis hors des atteintes de l'erreur, puisque toutes les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir contre elle. Je suis assuré d'être dans la véritable religion, puisque je suis soumis à celui que Dieu même en a fait le chef visible. — C'est pourquoi, l'unique moyen de ne s'égarer jamais dans les choses de la foi est de s'attacher inébranlablement à cette pierre ferme, et de ne se séparer jamais de ce chef: au lieu que, si cet appui est une fois détruit et renversé, il n'y a plus rien qui puisse empêcher que l'erreur ne se glisse partout, et que l'Eglise ne soit détruite et renversée en même temps. D'où vient, je vous prie, que nos hérétiques sont toujours flottants, et disent aujourd'hui d'une façon et demain d'une autre ; qu'ils croient tantôt un article, et qu'ils le changent au bout de quelque temps, comme on leur a si souvent reproché? C'est que leur foi n'est point appuyée sur la solidité de cette pierre, mais sur le sable mouvant de leur sentiment propre et de leur esprit particulier. (*Le même*).

[Pierre est notre modèle]. — Quand la vie de quelques autres saints vous paraîtrait inimitable par de certains endroits, qui les élèvent si haut que vous les perdez presque de vue, en voici un qui, tout élevé qu'il est par sa primauté dans l'Eglise, par l'étendue de son pouvoir et l'éminence de son caractère, n'a reçu, ce semble, de Jésus-Christ son maître ces marques de distinction et d'honneur qu'afin qu'il rassurât vos esprits dans vos doutes, qu'il réformât vos mœurs dans vos désordres, qu'il vous conduisît et vous servît de règle dans la pratique de vos plus importants devoirs. Pierre n'est pas seulement appelé à l'apostolat comme ses autres confrères, il est mis à leur tête, et c'est à lui qu'ont été confiées non-seulement les brebis, mais les pasteurs mêmes, dit S. Bernard. Il n'a pas seulement, comme les autres Apôtres, soin de quelques Eglises : il est, dit S. Cyrille, le prince de toute l'Eglise ; il ne conduit pas, comme eux, quelque barque sur la mer orageuse du siècle : il est, dit S. Chrysostôme, un pilote universel, qui préside à notre navigation et qui tient partout le gouvernail. A quelle fin? pour vous aplanir les voies du salut, pour vous conduire au ciel par la sainteté de ses exemples, pour vous rassurer lui-même, le dirai-je? par ses propres chutes : *Et tu, aliquandò conversus, confirma fratres tuos*. Il est tombé, je l'avoue ; mais sa chute a été plus heureuse que la persévérance de plusieurs autres, dit S. Ambroise : *Feliciùs cecidit quàm alii steterunt*. Il a renoncé lâchement son maître ; mais ce maître lui a inspiré des sentiments dignes de sa divinité, et a prié pour l'affermissement de sa foi. Il s'était fermé à lui-même le ciel par son péché : mais Jésus-Christ, non-content de le lui ouvrir, lui en a confié les clefs, afin qu'il l'ouvrît à ceux qui l'auraient suivi dans la pratique de ses vertus.

N'est-ce pas là de quoi vous rassurer et vous encourager? (*Eloges historiques des Saints*).

[Les hérétiques]. — Il y a eu des temps où Arius, Nestorius, Pélage, n'étaient pas encore. On marque les siècles et les années où les Wiclef, les Jean Hus, les Jérôme de Prague, les Calvin et les Luther ont semé leurs erreurs. Vos pères, avant ces malheureux temps, étaient en possession de la vraie doctrine et attachés à la communion de S. Pierre: pourquoi donc auriez-vous une autre foi que la leur, et vous ferait-on parler un nouveau langage que vous n'aviez pas auparavant? Rendez seulement grâces à Dieu de vous avoir élevés dans le sein d'une Eglise hors de laquelle on ne peut se sauver. Conservez précieusement la foi de notre apôtre, et, comme elle ne vous justifierait pas si elle n'opérait pas la dilection, prenez pour modèle de la vôtre celle de ce saint apôtre, dont le grand amour qu'il a eu pour Jésus-Christ doit vous affermir et vous encourager dans le vôtre: *Et tu, aliquandò conversus, confirma fratres tuos*. (*Le même ouvrage*).

[La foi de S. Pierre]. — Oui, S. Pierre aime Jésus-Christ : *Tu scis, Domine, quia amo te*: et c'est parce qu'il l'aime qu'il renonce à ses biens et à ses espérances, aux douceurs et autres petites commodités de la vie. C'est parce qu'il l'aime qu'il embrasse avec joie les fatigues et les contradictions d'un pénible ministère, sans que ni la fureur des Juifs ni la cruauté des gentils, ni les fers ni les prisons, ni les persécutions ni les menaces, ni la terre ni l'enfer puissent arrêter un seul moment l'impétuosité de son zèle dans la manifestation de la divinité de Jésus-Christ et la prédication de l'Evangile. C'est parce qu'il aime Jésus-Christ qu'il entre le premier dans son tombeau, qu'il parle le premier de sa résurrection et de sa gloire à une nation incrédule et à des esprits aveuglés, dont cependant trois mille se convertissent par un seul de ses discours. C'est parce qu'il l'aime que, dès qu'il entend parler de lui, il est le plus ardent et le plus empressé de tous. S. Jean lui dit-il : « Voilà notre Maître! » à cette parole il se jette dans la mer, sans prendre garde au danger auquel il s'expose, sans attendre que sa barque arrive à bord. C'est assez qu'il sache que c'est son maître pour se jeter à corps perdu dans l'eau. L'ardeur de sa foi et l'impatience de son amour lui font oublier le péril, dit S. Ambroise; sa foi lui fait reconnaître la divinité de son maître, et son amour le presse d'aller à lui par un plus court quoique plus dangereux chemin. Sa foi agit par son amour, et son amour se soutient par sa foi : foi et amour deux excellentes vertus de notre saint Apôtre, qui nous font connaître que ce n'est pas son corps, dont la pesanteur naturelle l'eût entraîné dans le fond de la mer, mais leur agilité et leur empressement, qui le font marcher sur les eaux. — Que vous dirai-je des autres dangers auxquels ce même amour l'a exposé; de ses courses, de ses fatigues, de ses travaux

continuels, de ses prédications assidues, de ses veilles, de sa prison et de ses chaînes, de la cruauté avec laquelle Hérode le traita pour tâcher de s'attirer par-là la faveur de la nation juive, en le faisant jeter pieds et mains liés dans un obscur cachot, et de la tranquillité avec laquelle il prenait son repos dans ce lieu ténébreux et obscur? Toutes ses peines extérieures ne lui faisaient point perdre la paix de l'âme, tant il s'estimait heureux de trouver ce qu'il désirait par dessus toutes choses, c'est-à-dire l'occasion d'exposer sa vie en mourant pour un Dieu qu'il aimait plus que soi-même, qui l'avait comblé d'honneurs et de bienfaits, et qui enfin avait exposé et livré sa vie non-seulement pour lui et ses confrères les autres Apôtres, mais pour tout l'univers. (*Ibid*).

[Ferveur de S. Pierre]. — Quel fut le zèle de S. Pierre pour le Sauveur, lorsque, le voyant abandonné de plusieurs de ses disciples qui s'étaient scandalisés de ses paroles, lorsqu'il leur avait dit que, s'ils ne mangeaient la chair et s'ils ne buvaient le sang du Fils de l'Homme, ils n'auraient pas la vie en eux ; quel fut, dis-je, le zèle de ce saint Apôtre lorsque, adorant la hauteur d'un mystère qu'il ne pouvait encore comprendre, il s'attacha plus fortement que jamais à Jésus-Christ, pendant que tant d'autres s'en séparaient, et répara glorieusement leur désertion par cette réponse si pleine de foi et de charité: « Où irais-je, Seigneur? vous avez les paroles de la vie? *verba vitæ æternæ habes!* » Quand le Sauveur assure ses Apôtres qu'ils souffriraient tous scandale à son sujet dans la nuit qui précéda sa passion, et, que, le pasteur étant frappé, toutes les brebis se disperseraient, S. Pierre proteste hautement que, s'il le voyait trahi et abandonné de tous, il demeurerait toujours fidèle ! A la vérité, son courage se démentit par une faiblesse humiliante ; mais, outre que la confusion qu'il eut de sa faute redoubla son attachement pour la personne de Jésus-Christ, il répara sa faute par tous les endroits possibles, et la protestation solennelle de fidélité qu'il lui avait faite venait plutôt d'un zèle ardent et généreux que d'une confiance présomptueuse en ses propres forces. Aussi attira-t-elle un second regard du Sauveur sur S. Pierre, qui en fit le plus contrit et le plus affligé des pénitents. (*Essais des Panégyriques*).

[Pénitence de Pierre]. — L'on vit alors dans S. Pierre ce que peut une abondante effusion de la grâce du Saint-Esprit. Elle embrasa ce cœur, auparavant si froid, jusqu'à lui faire rendre publiquement témoignage à celui qu'il venait de renoncer ; elle ouvrit cette bouche que la crainte avait fermée à la vérité, et l'ouvrit avec un avantage tout particulier : car tous ceux sur qui le Saint-Esprit était descendu reçurent le don de parler toutes sortes de langues, mais S. Pierre fut le seul, ou le premier de tous, *solus præ cæteris promptiùs emicaret*, à prêcher hautement Jésus-Christ à cette foule de Juifs qui l'environnaient, et à confondre par la

gloire de sa résurrection ceux qui l'avaient fait mourir. Si quelqu'un, dit S. Augustin, veut jouir avec plaisir d'un spectacle si saint et si agréable, qu'il lise le livre des Actes : il y verra avec admiration prêcher JÉSUS-CHRIST par celui dont il lit avec douleur le renoncement dans l'Evangile ; il y verra ce cœur si lâche rempli de courage, cette langue esclave de la crainte, pleine de liberté et de confiance, faire confesser JÉSUS-CHRIST par trois mille langues ennemies, elle qui l'avait renoncé trois fois pour ne pouvoir résister à la parole d'une servante ! En un mot, la grâce brillait en lui avec tant de plénitude, les paroles de la vérité avaient tant de poids et d'autorité dans sa bouche, que cet homme, qui tremblait auparavant dans la crainte que les Juifs ne le fissent mourir avec JÉSUS-CHRIST, fait à présent trembler les Juifs ennemis de JÉSUS-CHRIST, en convertit un très-grand nombre, et rend ceux qui avaient ôté la vie au Sauveur prêts à perdre la leur pour l'amour de lui. (**Anonyme**).

[Pierre inspire aux premiers fidèles l'amour de la vertu]. — Quel progrès ne fait-on pas dans la vertu sous un tel chef, et dans un temps où le sang du Fils de DIEU était fraîchement répandu ! Alors ce saint exhortait les fidèles à vendre tout ce qu'ils possédaient, et à en distribuer l'argent à tous selon qu'ils en avaient besoin, voulant que tout ce qu'ils avaient fût commun entre les frères. C'est ainsi que Pierre leur apprenait à se décharger de leurs richesses pour suivre JÉSUS-CHRIST avec plus de liberté, et à mépriser les choses périssables avec plus de générosité que les anciens philosophes n'avaient jamais fait, et ce qu'à peine deux ou trois de ces anciens païens avaient exécuté avec quelque courage. S. Pierre enseigne à trois mille personnes à le faire alors avec zèle, et elles furent bientôt après imitées par un plus grand nombre d'autres. Ils le faisaient encore, dit S. Chrysostôme, d'une manière plus sage et plus sainte que ceux qui, par une extravagance ridicule, laissaient leurs terres en friche, ou jetaient leur argent dans la mer, sans que personne en profitât. En quittant leurs biens, ils se réjouissaient, persuadés que le Seigneur leur en réservait de plus grands. Quel bonheur était-ce de vivre dans cette société d'amis, sous la conduite de S. Pierre, et de ne craindre ni l'envie ni la jalousie, ni les reproches ni les mépris ; de se laisser conduire comme des enfants ! Point de duplicité, point de malice, point de ces paroles si froides, le *mien*, le *tien*. C'est cette charité du pasteur uni avec ses brebis qui produisait cette joie dans leurs repas, comme dit l'Ecriture : *Sumentes panem cum gaudio et lætitiâ Spiritûs-Sancti.* Ils regardaient ce qui était à eux comme étant aussi à leurs frères, et ce qui était à leurs frères comme étant à eux. Ainsi, le riche était sans faste, le pauvre sans confusion, et tous pleins d'amour et de charité les uns pour les autres. Peut-on penser sans plaisir à un état si heureux

et si saint? Aussi la crainte des persécutions n'était pas même capable de les attrister. (**Anonyme**).

[Rome devenue chrétienne]. — Où est maintenant cet empire des Romains autrefois si florissant, qui étendait sa domination jusqu'aux extrémités du monde? Il est tombé en décadence, et sur ses débris le Sauveur, par le ministère de Pierre, a élevé son empire, qui durera jusqu'a la fin des siècles. S. Pierre part donc d'Antioche, comme un conquérant, pour la conquête de Rome; il n'a point d'autre équipage que celui que son Maître lui avait permis; il est sans escorte, sans défense, sans appui, sans crédit, sans argent; haï et persécuté, débitant une doctrine qui révoltait les riches, les savants, les philosophes. Ce saint homme est donc seul contre tous : mais Dieu est avec lui, la victoire est donc sûre. Rome tombe sous ses coups, elle est soumise : elle adore le Dieu qu'elle persécutait, elle brûle les dieux qu'elle adorait; et cette ville, la capitale de l'erreur, devient la capitale de la religion. C'est là où Pierre, à la place du Capitole, a bâti son palais; les ruines des temples ont servi à lui dresser un temple, et cette fameuse ville a renversé les statues des Césars pour mettre à leur place les armes, le nom, l'image d'un pauvre pêcheur. (*Le même*).

[La foi de Pierre]. — Si je regarde S. Pierre dans le travail de la pêche, je remarque en lui la foi d'un Abraham, puisque la parole de Jésus-Christ le fit espérer, contre toute espérance, de pouvoir prendre une infinité de poissons, après avoir travaillé toute la nuit sans rien prendre. Si je le considère en pleine mer, je le vois marcher sur les eaux, et triompher de l'inconstance de cet élément par la constance de sa foi : *Audeo dicere super aquas non Petri corpus ambulâsse, sed fidem*, dit S. Jérôme : ce n'était pas tant le corps de Pierre qui marchait sur les eaux que sa foi. Il est vrai qu'au milieu de sa course il commença à douter et qu'il pensa être submergé; mais c'est en cela que sa foi éclata davantage, dit S. Maxime : car dans le péril il s'écria : *Seigneur, sauvez-moi* ! et il fit ainsi connaître qu'il se défiait à la vérité de ses forces, mais qu'il ne doutait point de la puissance de Jésus-Christ, qui pouvait par sa parole apaiser les flots de la mer : *De se diffisus est, non de* Deo *dubitavit*, dit ce Père. En suivant même cet apôtre dans le prétoire de Caïphe j'admire en ce lieu la sagesse de Dieu, qui, par des voies inconnues à la prudence humaine, vient à l'exécution de ses desseins. Je vois que Dieu permet que cette colonne de la foi soit ébranlée pour l'affermir davantage. Parlons sans figure : je vois que Dieu permet que Pierre soit infidèle à son Maître et qu'il le renie, afin que sa foi fût plus constante après sa pénitence, qu'il devînt plus fidèle après les larmes qu'il verserait pour son infidélité. Pour moi, qui ne regarde son péché que dans les desseins de la Providence de Dieu, j'ose dire de lui ce que

l'Eglise dit du péché d'Adam, que ce fut une faute heureuse, une faute profitable, puisque DIEU ne l'a permise que pour affermir davantage sa foi, et que ce grand apôtre l'a réparée avec usure, selon S. Augustin. Il en est de S. Pierre comme de l'arche d'alliance, qui, transportée de la maison d'Aminadab dans celle d'Obédédom, pencha et fut ébranlée par un faux pas des animaux qui la portaient ; mais, selon S. Grégoire, cette arche ne penchait que pour s'affermir davantage, et c'était une erreur de croire qu'elle allât tomber : *Inclinatio illa fortitudinis erat, et casus videbatur imperitis.* (*Le même*).

[Courage de Pierre]. — S. Pierre se montre si rempli de courage pour les intérêts de JÉSUS-CHRIST dans Jérusalem, qu'il y aurait mille fois enduré le martyre, si DIEU n'eût destiné son sang pour être la gloire immortelle de Rome. « Jérusalem, s'écrie S. Ambroise, tu étais déjà assez illustre, ayant été le théâtre de la passion du Sauveur, et tout l'Orient était assez heureux d'avoir été arrosé de son sang ; il fallait que le Prince des Apôtres souffrît dans l'Occident, afin qu'il ne fût pas moins glorieux par l'effusion de son sang que l'Orient l'avait été par l'effusion du sang de JÉSUS-CHRIST. » C'est l'expression de ce Père de l'Eglise. Allez donc, saint Apôtre, allez à cette capitale du monde, pour en faire la gloire aussi bien que celle de tout l'Occident. Armez-vous de force pour affronter les hasards, et ne craignez ni la barbarie des gentils, ni la cruauté de Néron ! Ce saint homme y va ; il y vole avec des ailes de colombe ; et, après plusieurs combats contre les puissances de l'enfer, il y couronne ses travaux comme un fidèle imitateur du Sauveur, en endurant comme lui le supplice de la croix. Je ne remarque dans son martyre qu'une seule chose qui le distingue de JÉSUS-CHRIST : c'est la différente posture en laquelle il a été crucifié : ce qui nous fait voir, dit Tertullien, que cet humble et généreux disciple a bien voulu par sa générosité endurer les tourments de son maître, mais que par humilité il n'a pas voulu s'égaler à son triomphe : *Voluit ferre pœnam; noluit æquare triumphum.* (*Le même*).

[L'Eglise inébranlable]. — La parole de JÉSUS-CHRIST s'est clairement vérifiée par la fermeté inébranlable avec laquelle S. Pierre et ses successeurs ont empêché que les portes de l'enfer n'aient prévalu sur l'Eglise, et que l'hérésie, cette porte fatale par où toute la rage des démons s'est déchaînée sur l'Eglise romaine, ne l'ait infectée. La chaire de S. Pierre est cette forteresse invincible de la religion d'où sortent les tonnerres et les foudres qui frappent ces monstres renaissants de l'erreur que l'enfer vomit de ses abîmes pour attaquer l'épouse du Sauveur. C'est ce rocher inébranlable contre lequel se sont brisés tant de fois les torrents débordés des persécutions, des hérésies et des schismes. C'est là cette borne sacrée où la main de DIEU a écrit des caractères invisibles que la mer en

courroux, à qui il commande, respecte. Toute la rage des démons, toute la fureur des tyrans, tous les efforts de l'hérésie n'ont pu renverser cette digue. Et un enfant rebelle à l'Eglise ose la franchir ! un esprit d'indocilité répandu parmi les chrétiens fait qu'on regarde la soumission de l'esprit comme une marque de faiblesse ! Mais il faut avouer que, dans ce qui regarde l'obéissance au chef de l'Eglise, il est rare de pécher en la portant trop loin, et on risque beaucoup en lui donnant des bornes trop étroites. Une précaution nécessaire à la naissance des nouveautés est d'en laisser à l'Eglise l'examen et la censure, et d'attendre que l'oracle qui est la règle infaillible de notre foi ait prononcé, afin de régler sur ses décisions le jugement que nous en devons faire. (**L'Abbé du Jarry**).

SAINT PAUL.

AVERTISSEMENT.

Il y a tant de choses à dire du grand apôtre S. Paul, *qu'on pourrait faire autant de panégyriques qu'il a opéré de merveilles et qu'il a eu de vertus. Dans une matière si ample, dont le choix est malaisé, j'ai suivi la méthode de tous les prédicateurs, qui n'en ont parlé qu'en général, sans faire l'histoire de sa vie, ni un long détail de ses héroïques actions, rapportées aux Actes des Apôtres. Il n'y a guère que sa conversion, que lui-même raconte plus au long, sur quoi il faille s'étendre, sans s'arrêter en particulier sur chaque voyage ou sur chaque entreprise, mais seulement faire quelques réflexions morales sur ses travaux, ses persécutions, son zèle et ses principales vertus.*

Sur quoi il faut remarquer que l'Eglise célèbre trois fêtes en l'honneur de ce grand Apôtre. — Premièrement, elle le joint avec S. Pierre dans la solennité qui porte le nom de tous les deux. — Dans la seconde, qui lui est toute particulière, elle honore sa conversion comme l'un des plus grands effets de la miséricorde du Seigneur envers celui qu'elle a choisi pour la conversion des gentils. — Dans la troisième, elle fait la Commémoration de S. Paul après la fête de S. Pierre. — Or, la plupart des SS. Pères et des prédicateurs anciens, dans leurs sermons et dans leurs homélies, ont joint ces deux apôtres ensemble, et n'en ont fait qu'un seul panégyrique. Mais les nouveaux sermonnaires, qui se piquent d'être plus réguliers et qui ont cherché l'unité dans leurs discours, ont soigneusement évité ce défaut, et assigné à chacun de ces deux apôtres leur éloge particulier. Ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse prêcher séparément la Conversion de S. Paul, pour s'accommoder à

l'intention de l'Eglise. Mais, comme ceux qui le font ne se bornent pas tellement à cette circonstance qu'ils n'en fassent voir les suites, les effets et les fruits, ce qui est proprement tracer le caractère de S. Paul, nous avons recueilli et ramassé de tous côtés tout ce qui peut servir à ce sujet, selon l'ordre et la méthode que nous nous sommes prescrits.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Paulus, servus* Jesu-Christi, *vocatus Apostolus.* (Rom. i). — C'est tout l'éloge du grand apôtre que nous honorons en ce jour. Arrêtons-nous donc à cette parole, qui exprime les plus nobles sentiments de son cœur; et, puisque la solennité de ce jour nous engage à le louer, louons-le selon ses intentions. Laissons tout ce que les Pères de l'Eglise ont dit de plus avantageux et de plus magnifique à la gloire de cet apôtre, et disons seulement qu'il a été le serviteur de Jésus-Christ : *Paulus, servus* Jesu-Christi. Car, selon S. Grégoire, tout homme qui veut être un serviteur et un ministre fidèle, et qui aspire à la perfection de cette qualité, est obligé à trois choses : — Il doit accomplir son ministère, il doit honorer son ministère, et, quand la nécessité l'exige, il doit même se sacrifier pour son ministère. Trois devoirs qui se surpassent par degrés, et dont le second ajoute autant au premier que le troisième enchérit sur le second. Car honorer son ministère, c'est quelque chose de plus que de l'accomplir, et se sacrifier pour son ministère c'est encore plus que l'honorer; mais, quand tout cela se joint ensemble, on peut dire que le zèle est au plus haut point d'excellence qu'il puisse avoir. Or, c'est ce que je découvre en S. Paul, et ce qu'il me sera aisé de faire voir. — S. Paul a été le fidèle serviteur de Jésus-Christ : *Paulus, servus* Jesu-Christi : pourquoi? parce qu'il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat, parce qu'il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat, et parce qu'il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat. Nous pouvons donc le considérer comme un serviteur et un ministre fidèle de Jésus-Christ à ces trois égards.

1°. — Il a pleinement accompli le ministère de l'Apostolat par la prédication de l'Evangile.

2° — Il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat par la conduite qu'il a tenue dans la prédication de l'Evangile.

3°. — Il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat, par les persécutions qu'il a soutenues et par ses souffrances dans la prédication de l'Evangile.

C'est là tout le dessein que je me suis proposé. Mais ne considérez pas ce discours comme un simple éloge, qui se termine à vous donner une haute estime de S. Paul : c'est un discours de religion, c'est une règle pour former nos mœurs, c'est un exemple que Dieu nous propose et qu'il veut que nous nous appliquions. (*Bourdaloue*).

—

II. — Dieu avait choisi S. Paul pour trois grands desseins, qui devaient occuper son zèle apostolique :

1°. — Pour confondre le judaïsme.

2°. — Pour convertir la gentilité.

3°. — Pour former le christianisme dès sa naissance. (*C'est une partie de la pensée de Bourdaloue, mais qui peut servir de sujet pour un discours*).

—

III. — *Legatione pro Christo fungimur.* (II Cor. v). — Je crois avoir fait un parfait éloge du grand S. Paul lorsque j'ai dit qu'il a été un digne apôtre et ambassadeur de Jésus-Christ. Et comme c'est là la plus illustre et la plus éclatante qualité de cet homme divin, il me semble que c'est assez pour le considérer comme un des plus grands hommes de l'Eglise, et pour l'élever même jusqu'au-dessus des chœurs des anges. — Pour être digne ambassadeur d'un grand prince, il faut avoir trois qualités principales : — Il faut être revêtu de son autorité, pour tenir sa place et le représenter ; il faut être instruit de ses affaires et de ses volontés, pour expliquer ses intentions aux autres ; il faut être animé de zèle pour sa personne et pour son Etat, afin de soutenir ses intérêts. — Or, si jamais il s'est trouvé quelqu'un qui ait apporté ces qualités au service de Jésus-Christ, c'est sans doute notre grand apôtre.

1°. — Il n'y en eut jamais qui ait porté plus visiblement ni qui ait honoré davantage le caractère auguste de la grandeur de son maître.

2°. — Il n'y en eut jamais de plus éclairé des lumières du Ciel, ni qui les ait répandues plus avantageusement sur la terre.

3°. — Il n'y en eut jamais de plus enflammé de l'amour de son Souverain et de tous ses sujets, ni qui ait travaillé plus utilement pour la gloire de l'un, et pour le salut des autres.

C'est ce que j'ai dessein de vous faire voir, pour vous convaincre des grandeurs de cet illustre apôtre et ambassadeur de Jésus-Christ, renfer-

mées dans ces trois qualités, qui feront les trois parties de mon discours.

—

IV. — *Vas electionis est mihi iste* (Act. IX). — Rien ne surpasse cette louange, ni ne marque plus sensiblement le mérite de notre apôtre. On peut donc dire que S. Paul a été un vase d'élection en trois manières.

1°. — Par rapport à la grâce.

2°. — Par rapport à l'apostolat.

3°. — Par rapport à l'office de docteur des nations.

En ces trois choses il y a des particularités fort remarquables qui feront les trois parties de ce discours. (*Le P. Duneau*).

—

V. — *Gratiâ* Dei *sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit.* (I Cor. XV). — Comme la conversion de S. Paul a deux termes, elle a aussi deux parties qui lui sont essentielles, et qui, jointes ensemble, font le plus beau et le plus surprenant triomphe de la grâce du Sauveur. — La première est qu'elle arrête les desseins criminels de Saul furieux, qui ne respirait que le sang et le carnage des premiers chrétiens ; — la seconde, qu'elle en fait un S. Paul, c'est-à-dire un homme soumis aux ordres de Dieu, prêt à tout faire pour son amour et résolu de tout entreprendre pour sa gloire. Changement surprenant, miraculeuse conversion d'un homme qui change de parti, de sentiment, d'intérêts, de projets et de volonté : *Gratiâ* Dei *sum id quod sum.* — Ce n'est pas assez : car, pour rendre ce triomphe plus juste et plus entier, ce Saul changé et devenu tout autre par la grâce, remplit ensuite les grands et admirables desseins de cette même grâce, et répond parfaitement aux vues de Dieu sur lui dans sa conversion : *Et gratia ejus in me vacua non fuit.* — Ce sont les deux choses que comprend la conversion de ce grand pécheur, qui devient le grand Apôtre par excellence. L'une nous fait voir ce que la grâce a opéré en lui ; et l'autre ce qu'elle a opéré par lui.

La première comprend le changement que la grâce a fait dans sa personne : *Gratiâ* Dei *sum id quod sum.*

La seconde le changement qu'il a fait lui-même dans le monde, qu'il a ensuite converti par son secours : *Et gratia ejus in me vacua non fuit.*

En deux mots, Saul converti par Jésus-Christ, qui en fait un vase d'élection, et Paul qui convertit le monde à Jésus-Christ : c'est en quoi consiste le grand ouvrage et le triomphe de la grâce, et ce qui fera les deux parties de ce discours.

—

VI. — *Signa apostolatûs mei facta sunt super vos, etc.* (II Cor. XII). —

DIEU a voulu que l'apostolat de S. Paul fût accompagné de merveilles, et que les prodiges qu'il opérait lui servissent de témoignages irréprochables dans l'exercice de son ministère. Toute la nature a obéi à ce grand apôtre : il a fait des miracles dans tous les éléments, et il a été lui-même un si étrange prodige, qu'on ne peut douter qu'il n'ait été choisi de DIEU pour être le prédicateur des gentils et le docteur de l'univers. En effet, qu'y a-t-il de plus étrange que de voir qu'un homme qui voulait détruire l'Eglise l'établisse ? que celui qui persécutait les fidèles les enseigne ? que celui qui faisait la guerre au Fils de DIEU marche à la tête de ses serviteurs, attaque ses ennemis, confonde les Juifs et triomphe des gentils ? que celui, enfin, qui répandait le sang des martyrs répande le sien, et devienne lui-même le martyr du Fils de DIEU ? C'est pourquoi il me semble que, pour faire le panégyrique de cet apôtre, il faut dire que tout a été miraculeux en sa personne :

1°. — Sa vocation à l'Eglise.

2°. — Son instruction dans le ciel.

3°. — Sa prédication dans le monde.

4°. — Ses travaux et sa mort dans Rome.

Ce sont quatre miracles incompréhensibles à l'esprit humain, et qu'on ne peut assez admirer. (*Le P. Senault*).

—

VII. — *Gratia* DEI *in me vacua non fuit* (I Cor. XV). — La grâce a fait trois impressions sur les Apôtres, pour les faire vouloir, pour les faire opérer, et pour les faire souffrir pour la gloire du Fils de DIEU et le salut des hommes. C'est aussi en trois façons que les Apôtres ont pu correspondre à cette grâce; par leurs désirs, par leurs actions et par leurs souffrances. Aussi S. Paul a-t-il secondé toute l'étendue de la grâce de son ministère par trois différentes immensités.

1°. — L'immensité de ses désirs.

2°. — L'immensité de ses actions.

3°. — L'immensité de ses souffrances.

Et ainsi il a rempli parfaitement toutes les différences de son élection et tous les desseins de la grâce. (*Biroat*).

—

VIII. — *Saule, Saule, quid me persequeris* ? (Act. IX). — S. Bernard dit que le Fils de DIEU a fait magnifiquement éclater la grandeur de sa miséricorde et l'efficace de sa grâce dans la conversion de S. Paul : *Magnificè in hâc unâ conversione et misericordiæ magnitudo et efficacia gratiæ commendatur.*

1°. — Dieu a signalé sa miséricorde en attendant S. Paul avec patience et en le prévenant avec amour.

2°. — Il a signalé la force de sa grâce en changeant tous les mouvements de son cœur.

3° — Il a signalé la gloire de son nom en le destinant à la conversion des gentils. (*Le P. Nouet*).

—

IX. — Il n'y a pas eu dans l'Eglise de conversion plus parfaite et plus accomplie que celle du grand apôtre S. Paul, soit du côté de sa vocation, soit du côté de son obéissance ; soit que l'on regarde la grâce que Jésus-Christ lui a faite, soit que nous regardions les services qu'il a rendus à Jésus-Christ. Vous voyez par-là mon dessein, et je n'ai qu'à vous montrer simplement et sans art :

1°. — Ce que Jésus-Christ a fait pour S. Paul.

2°. — Ce que S. Paul a fait pour Jésus-Christ.

Vous verrez son péché détruit par la grâce et réparé par la pénitence. C'est ce qui renferme tout mon sujet. (*Fléchier*).

—

X. — *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum*, etc. (Act. ix). — Quoiqu'il soit difficile de rassembler dans un discours ce que S. Paul a fait pour Jésus-Christ et ce que Jésus-Christ a fait pour S. Paul, ce que la religion doit au zèle, au courage, aux exemples, aux lumières de ce grand apôtre, et ce que ce grand apôtre doit lui-même à la miséricorde de Dieu, qui le choisit au milieu de ses plus grands égarements pour lui confier les plus sublimes fonctions de l'apostolat, et pour qu'il donne à tous les hommes l'exemple d'une parfaite conversion, c'est le grand sujet dont je dois vous entretenir. Et, pour me prescrire des bornes dans un champ si vaste, nous considérerons

1° — S. Paul comme l'ouvrage de la grâce le plus merveilleux.

2°. — Comme le grand ouvrier de la gloire de Dieu, par le moyen de la grâce, comme l'Ecriture le rapporte du saint homme Job : *Operarius gloriæ* Dei.

—

XI. — L'un des plus grands effets de la grâce, ou plutôt le triomphe de la grâce du Sauveur, c'est la conversion miraculeuse de S. Paul. Il le publie lui-même en disant qu'il est redevable à la grâce de tout ce qu'il est, et que la grâce n'a pas été inutile en lui : *Gratiâ* Dei *sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit.* On peut dire, avec juste raison,

1°. — Que jamais la grâce n'a triomphé avec plus d'éclat que dans la conversion de ce grand homme.

2°. — Que jamais la grâce n'a combattu avec plus de force et d'efficace que par la bouche de S. Paul.

—

XII. — L'Apôtre des nations, écrivant à son disciple Timothée, dit que le Fils de Dieu est venu au monde pour sauver les pécheurs par la grâce qu'il nous a méritée : *Christus* Jesus *venit in hunc mundum peccatores salvos facere* (Tim. x); et propose ainsi sa propre conversion pour exemple de la grandeur de la miséricorde de Dieu et de la force de sa grâce, qui, du premier des pécheurs, l'a fait le modèle des pénitents. C'est sur cet aveu, que l'Apôtre fait de ce qu'il était avant la grâce et des biens qu'il en a reçus, que je prétends vous montrer dans ce discours :

1°. — L'état déplorable où était ce grand homme avant que la grâce l'eût changé.

2° — Les circonstances de sa conversion.

3°. — L'exemple et les instructions que nous pouvons tirer de sa conversion. (*Molinier*).

—

XIII. — S. Paul a reçu ordre de publier par toutes les nations les grandeurs de Jésus-Christ qui le convertit, afin de rendre à la grâce ce que la grâce avait fait pour lui. Je veux dire

1°. — Que la grâce avait tout fait pour S. Paul.

2°. — Que S. Paul fait tout pour la grâce. — En un mot, la grâce fait de S. Paul un vase d'élection, et S. Paul convertit le monde entier, pour en faire au Fils de Dieu un vase d'élection.

—

XIV. — Tout ce que les Pères disent sur la conversion de S. Paul se réduit à trois changements admirables que la grâce opéra en lui. Saul était un pécheur, un persécuteur, et un aveugle prévenu en faveur de la Synagogue : la grâce le fait passer du péché à la justice, de la justice à la perfection, de l'aveuglement à la lumière.

1°. — D'un pécheur elle fait un pénitent.

2°. — D'un persécuteur elle fait un apôtre.

3°. — D'un aveugle prévenu pour l'ancienne loi elle fait un docteur éclairé et un zélé prédicateur de l'Evangile.

—

XV. — Nous pouvons considérer, dans la conversion de S. Paul, les

effets surprenants de la puissance et les excès merveilleux des bontés de Dieu sur les pécheurs ; et cela se peut remarquer en deux manières, et du côté de l'homme et du côté de Dieu.

1°. — La puissance, la bonté et la miséricorde du Fils de Dieu à l'égard de Saul pécheur.

2°. — La gratitude et la reconnaissance de Saul converti à l'égard de Jésus-Christ.

—

XVI. — *Omnia facio propter Evangelium* (Act. IX). — S. Paul nous montre par ces paroles que tout son plaisir était de travailler pour la gloire du Fils de Dieu, de publier partout son Evangile ; que c'était là son bien, sa joie, sa couronne. Il est donc aisé de voir que c'est là son occupation favorite : c'est pour la gloire de Jésus-Christ et de son Evangile qu'il fait et qu'il souffre toutes choses. Nous pouvons donc avancer :

1°. — Que tout ce que Paul fait il le fait pour l'Evangile de Jésus-Christ.

2°. — Que tout ce qu'il souffre il le souffre pour l'Evangile.

—

XVII. — On peut encore prendre pour dessein,

1°. — Le soin que Jésus-Christ prend de former Paul à la grâce du christianisme et de l'apostolat.

2°. — Le soin que Paul prend de conserver les hommes à la grâce de Jésus-Christ et à la religion.

C'est-à-dire, en deux mots, Paul grand par les dons du Ciel, et Paul grand par l'usage qu'il en fait.

—

XVIII. — *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coràm gentibus*, etc. (Act. IX). — Il est vrai que l'apostolat est quelque chose de si éminent, de si sublime et de si relevé, qu'on a fait l'éloge d'un saint sitôt que l'on dit qu'il a été honoré de cette haute dignité. Car il n'est rien de plus grand et de plus digne de nos louanges et de notre admiration que d'instruire les hommes, que de les retirer de l'erreur et du mensonge, que de régler leurs mœurs, que de leur apprendre à pratiquer la vertu, que de les détacher de leurs passions ; disons mieux, que de les mettre en état de connaître, d'aimer et de servir l'unique et véritable Dieu. Il faut, pour cela, y être appelé, participer à la mission de Jésus-Christ, et partager en quelque façon avec lui la qualité de Sauveur du monde. C'est cependant à ce seul titre que je prétends le distinguer, et je ne veux point d'autre fondement de son panégyrique. Mais, lorsque

ces deux choses concourent ensemble à former un apôtre, c'est-à-dire lorsque d'un côté sa vocation à l'apostolat a été toute divine et toute miraculeuse, et que de l'autre cet Apôtre a rempli sa vocation dans toute son étendue, alors nous concevons que cet apôtre a mis le comble à sa grandeur, et qu'en conséquence de son apostolat il ne peut manquer de produire des effets surprenants et des prodiges dont le Ciel veut bien l'honorer dès ce monde, et qui font que les hommes mêmes regardent un apôtre comme ce qu'il y a de plus saint et de plus respectable dans la religion. Or, S. Paul a possédé l'un et l'autre d'une manière distinguée, et qui lui est particulière. Car rien de plus grand que sa vocation à l'apostolat, rien de plus grand que ce qu'il fit en conséquence de cette vocation à l'apostolat. De là l'Eglise, dans tous les siècles, semble n'avoir connu S. Paul que sous le nom du grand Apôtre, de l'Apôtre par excellence. Arrêtons-nous donc à cette idée, et voyons

1°. — Comment S. Paul fut appelé à l'apostolat.

2°. — Comment S. Paul a rempli son apostolat.

—

XIX. — S. Chrysostôme dit que l'apôtre S. Paul avait reçu trois grands talents ou trois grâces de Dieu. Il avait, dit ce Père,

1°. — Un courage agissant, vif, hardi, entreprenant, qu'aucune difficulté ne pouvait rebuter, et très-propre à surmonter tous les obstacles.

2°. — Une sagesse toute céleste, très-propre à s'insinuer dans les esprits, à les persuader, à les convaincre entièrement.

3°. — Une puissance extraordinaire et surnaturelle, par les prodiges qu'il faisait, jointe à une sainteté de vie admirable et sans reproche.

—

XX. — On ne peut mieux représenter l'Apôtre des nations que comme un vaisseau choisi de Dieu pour porter son nom chez les Gentils. Il a fait parmi eux ce que le Fils de Dieu a fait parmi les Juifs : ce qui fait dire à S. Chrysostôme que c'est trop peu d'appeler S. Paul apôtre, mais qu'on le peut appeler en quelque sorte un second Jésus-Christ : *Dicam apostolum Paulum, dicam plusquàm Apostolum, imò et alterum Christum.* Or, ce que le Fils de Dieu a fait pour les Juifs peut se rapporter à trois choses :

1°. — Aux vérités qu'il leur a prêchées.

2°. — Aux lois qu'il leur a données.

3° — Aux persécutions qu'il a souffertes par eux et pour eux.

Cela convient parfaitement à S. Paul : car S. Paul a prêché les Gentils; il a été leur docteur; il a été leur législateur, et il a été leur martyr.

XXI. — L'apôtre S. Paul a été un parfait imitateur du Fils de Dieu, qu'il s'est efforcé de copier en toutes ses actions. Le Fils de Dieu n'a eu d'autre amour que pour la vérité, pour la croix et pour son Eglise. S. Paul, pour représenter le Sauveur au naturel, a aimé aussi la vérité, la croix et l'Eglise.

1°. — Il a aimé la vérité, puisqu'il en a été le prédicateur infatigable et perpétuel.

2°. — Il a aimé la croix : *Christo confixus sum cruci*; puisqu'il en a été la victime, l'ayant portée pendant tout le cours de sa vie.

3°. — Il a aimé l'Eglise, puisqu'il a toujours travaillé pour elle, qu'il a sacrifié toutes ses peines et toutes ses veilles pour elle, qu'il l'a établie parmi les Gentils, et qu'il travaille encore pour elle après sa mort par les divins écrits qu'il lui a laissés.

Les Sources.

[Les SS. Pères et autres]. — Outre ce que quelques SS. Pères ont dit en général de S. Pierre et de S. Paul, dans la fête qui leur est commune, (on peut le voir au titre précédent), voici ceux qui parlent plus en particulier de S. Paul.

S. Augustin, I *de Prædestinat. Sanct.* II, montre combien la conversion de S. Paul a été subite. — *Exposit. Epist. ad Roman* : Saul lapida S. Etienne par les mains des Juifs. — *In ps.* XLIV : la manière dont S. Paul a été converti. — *Serm.* 25 *de Sanctis*: que S. Paul après sa conversion, a lui-même souffert ce qu'il avait fait souffrir aux nouveaux chrétiens. — Serm. 11 sur S. Etienne, il fait un éloquent reproche à Saul persécuteur : *Saule, Saule, quid me persequeris?* — Serm. 2 sur S. Paul : comment ce grand apôtre s'est fait tout à tout le monde. — *Lib.* 50 *Homil.*, *Homil.* 14 : du grand bien que la conversion de S. Paul a fait à l'Eglise. — *Serm.* 29 *de Sanctis* : éloge de S. Pierre et de S. Paul et continuel parallèle. — *Serm.* 9 *de Verbis Domini* : consolations de S. Paul parmi ses tribulations et ses travaux. — *Serm.* 26 *de Sanctis*: des fontaines qui coulèrent du corps de S. Paul. — *Le même* parle encore de S. Paul en une infinité d'endroits; mais, comme il n'en parle que par occasion et en passant, je n'ai pas cru devoir marquer ces endroits.

S. Chrysostôme est celui de tous les Pères qui a parlé le plus magnifiquement de S. Paul dans les 8 homélies qu'il a faites sur les louanges de ce grand apôtre. C'est dans le tome *De diversis*.

Le même, Homélie 55 sur les Actes, en fait un excellent éloge. — Homél. 19 sur les Actes, : reproche que le Sauveur fit à Saul : *Saule, Saule, quid me persequeris?*

S. Athanase, *De fugâ*, montre que, toutes les fois que S. Paul a cédé, ce n'a point été par lâcheté, mais par sagesse.

S. Grégoire, 29 *sur Job*, assure que Jésus-Christ humilia S. Paul après même sa conversion, pour apprendre aux hommes que tous ceux qui ont été grands pécheurs doivent toujours se tenir dans l'humiliation. — Au même livre, il dit que les écailles qui tombèrent des yeux de S. Paul étaient des symboles de l'endurcissement de cœur où il était avant sa conversion.

S. Astère, dans le panégyrique qu'il a fait de S. Pierre et de S. Paul, dit beaucoup de choses de ce dernier, et entre autres il montre qu'il a établi la religion chrétienne avec le même zèle qu'il avait témoigné à la combattre.

Origène, sur ces paroles de la Genèse, XLIX, *Benjamin lupus rapax*, que ce Père expose dans l'*homélie 4 sur Ezéchiel*, soutient qu'elles se peuvent dire de Benjamin, mais qu'elles conviennent mieux encore à S. Paul. — *In* II *Cor.*, à *Parco autem ne quis me existimet suprà id quod videt in me*, il montre l'humilité de cet apôtre, qui craint qu'on ne l'estime plus qu'il ne mérite.

S. Bernard a 2 sermons sur la conversion de S. Paul.

S. Thomas a un sermon pour la fête de la Commémoration de S. Paul, sur ces paroles : *Bonum certamen certavi, etc.*

Albert le Grand en a aussi un sur les mêmes paroles.

Guillaume de Paris, sermon 2, des louanges de S. Paul.

[Livres spirituels et autres]. — **Benedicti Justiniani** *in omnes B. Pauli Epistolas explicatio, Disput.* 3. Cet auteur traite à fond tout ce qui regarde la personne de S. Paul, sa patrie, son âge, sa science, son éloquence, sa conversion et le reste, dans les prolégomènes sur ses Epîtres.

Cornelius à Lapide, au commencement de ses Commentaires sur les Epîtres de S. Paul, s'étend sur huit prérogatives de ce grand apôtre, auxquelles il rapporte tout ce qui peut se dire à sa louange.

Grenade, 2e partie de son *Catéchisme*.

Godeau, *Vie de S. Paul*, qui est proprement une paraphrase sur les Actes des Apôtres. Le discours aux missionnaires, qui lui sert de préface, s'étend sur le zèle et sur les actions de l'Apôtre.

Le P. Nouet, *Vie de* Jésus-Christ *dans ses Saints*, a une ample méditation pour le jour de la Commémoration de S. Paul.

Le P. Haineufve, vers la fin de la 3e partie de ses *Méditations sur la Vie de* Jésus-Christ, en a une pour la fête de S. Pierre et de S. Paul.

Le P. Croiset, *Exercices de piété*, fait de belles réflexions sur la conversion de S. Paul.

[Prédicateurs]. — **Biroat**, *Panégyriques*, a un sermon sur la conversion de S. Paul, un autre pour la Commémoration du même apôtre, après le panégyrique de S. Pierre.

Ogier, *Actions publiques*, a un panégyrique sur cet apôtre.

Molinier, quoique un peu ancien.

Le P. Duneau, *Panégyriques des Saints.*

Le P. Senault, *Panégyriques des Saints.*

Le P. Texier, *Panégyriques*, Conversion de S. Paul.

Fléchier, *Panégyriques*, Conversion du même apôtre.

Fromentières, Sermon sur S. Paul.

Bourdaloue, *Sermons* pour les fêtes des saints.

Houdry, Sermons sur tous les sujets, *Panégyriques.*

Eloges historiques des Saints

Essais de Panégyriques : trois desseins ou abrégés de sermons sur la conversion de l'Apôtre.

[Recueils]. — **Engelgrave**, sur la fête de S. Pierre et de S. Paul.

Polyanthea sacra. Titulo *S. Paulus.*

Fabri, Conciones, *in festo SS. Apostolorum Petri et Pauli.*

Proœmium **Cornelii à Lapide**, in Epistolas divi Pauli.

Prolegomena **Benedicti Justiniani** *in omnes ejusdem Pauli Epistolas.*

Le livre intitulé *Sancti Pauli Apostoli sanctitudo à* **Claudio d'Ausquio**, *canonico Tornacensi.*



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Vas electionis est mihi iste ut portet nomen meum coràm Gentibus et regibus et filiis Israël. Act. IX, 15.

Cet homme m'est un vase d'élection pour porter mon nom devant les Gentils, devant les rois et devant les enfants d'Israël.

Saulus, adhùc spirans minarum et cædis in discipulos Domini. Ibid. 1.

Saul était encore plein de menaces, et ne respirait que le sang des disciples du Seigneur.

Subitò circumfulsit eum lux de cœlo : et cadens in terram audivit vocem dicentem sibi : « Saule, Saule, quid me persequeris? » Ibid. 4.

Il fut environné tout d'un coup d'une lumière du ciel, et, étant tombé par terre, il entendit une voix qui lui disait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? »

« *Ego sum* JESUS *quem tu persequeris*? » Ibid. 5.

« Je suis JÉSUS que tu persécutes. »

Tremens ac stupens, dixit : « Domine, quid me vis facere? » Ibid. 6.

Alors, tout tremblant et effrayé, il dit : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? »

« *Ego ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati.* » Ibid. 16.

Je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.

Confestim ceciderunt ab oculis ejus tanquam squamæ, et visum recepit. Ibid. 18.

Aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue.

Saulus multo magis convalescebat, et confundebat Judæos qui habitabant Damasci, affirmans quoniam hic est Christus. Ibid. 22.

Saul se fortifiait de plus en plus, et confondait les Juifs qui demeuraient à Damas, leur montrant que JÉSUS était le Christ.

Quamdiù ego sum gentium Apostolus, ministerium meum honorificabo. Rom. XI, 13.

Puisque je suis l'Apôtre des Gentils, je travaillerai à rendre mon ministère honorable.

Paulus, servus JESU-CHRISTI, *vocatus Apostolus, segregatus in Evangelium* DEI. Rom. I, 1.

Paul, serviteur de JÉSUS-CHRIST: apôtre par vocation, séparé et destiné pour prêcher l'Evangile de DIEU.

Non erubesco Evangelium : virtus enim DEI *est in salutem omni credenti.* Ibid. 16.

Je ne rougis point de l'Evangile : car il est la force et le salut de tous ceux qui croient.

Quis nos seperabit à charitate Christi? Tribulatio? an angustia? Etc. Ibid. VIII, 35.

Qui nous séparera de l'amour de JÉSUS-CHRIT? Sera-ce l'affliction? les déplaisirs? Etc.

Certus sum quia neque mors, neque vita, neque Angeli, etc., neque creatura alia, poterit nos separare à charitate DEI *quæ est in Christo* JESU. Ibid. 38.

Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les Anges, etc., ni aucune créature, ne nous pourra jamais séparer de l'amour de DIEU en JÉSUS-CHRIST.

Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi JESUM-CHRISTUM, *et hunc crucifixum* I Cor. II, 2.

Je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous que JÉSUS-CHRIST, et JÉSUS-CHRIST crucifié.

Castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne fortè cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. Ibid. IX, 27.

Je traite rudement mon corps et je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres je ne sois réprouvé moi-même.

Gratiâ DEI *sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit.* Ibid. XV, 10.

C'est par la grâce de DIEU que je suis ce que je suis, et sa grâce n'est pas demeurée en moi inutile et sans action.

Omnibus omnia factus, ut omnes facerem salvos. Ibid. IX, 22.

Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous.

Semper mortificationem JESU *in corpore nostro circumferentes, ut et vita* JESU *manifestetur in corporibus nostris.* II Cor. IV, 10.

Portons sur notre corps la mortification de JÉSUS, afin que la vie de JÉSUS paraisse aussi dans notre corps.

Signa Apostolatûs mei facta sunt super vos in signis et prodigiis et virtutibus. II Cor. XII, 12.

Les marques de mon apostolat ont paru parmi vous dans les miracles, dans les prodiges, dans les effets extraordinaires de la puissance divine

Nullam requiem habuit caro nostra, sed omnem tribulationem passi sumus. Ibid. VII, 5.

Nous n'avons eu aucune relâche dans notre corps, mais nous avons toujours eu à souffrir.

Multa mihi gloriatio pro vobis, repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ. Ibid. 4.

J'ai grand sujet de me glorifier de vous; je suis rempli de consolation, je suis comblé de joie parmi toutes mes souffrances.

Ego autem libentissimè impendam, et superimpendar ipse, pro animabus vestris. Ibid. XII, 15.

Pour ce qui est de moi, je donnerais volontiers tout ce que j'ai, et je me donnerais, encore moi-même, pour le salut de vos âmes.

Ego sum minimus apostolorum, qui non

Je suis le moindre des Apôtres, je ne

sum dignus vocari apostolus, quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei. I Cor. xv, 9.

suis pas digne d'être appelé Apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu.

Mihi, omnium sanctorum minimo, data est gratia hæc, in gentibus evangelizare investigabiles divitias Christi, *et illuminare omnes, quæ sit dispensatio sacramenti à sæculis.* Ephes. iii, 8, 9.

Moi, qui suis le plus petit d'entre les saints, j'ai reçu cette grâce d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ, et d'éclairer tous les hommes en leur découvrant l'économie du mystère caché avant tous les siècles.

Omnia arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam. Philipp. iii, 8.

Je regarde toutes choses comme des ordures, afin de gagner Jésus-Christ.

Secundùm æmulationem persequens Ecclesiam Dei. Ibid. 6.

J'avais du zèle pour le judaïsme jusqu'à persécuter l'Eglise de Dieu.

Omnia possum in eo qui me confortat. Philipp. iv, 13.

Je puis tout en celui qui me fortifie.

Audivit arcana verba, quæ non licet homini loqui. II Cor. xii, 4.

Je sais que cet homme (qui fut ravi dans le ciel) entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter.

Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea, pro corpore ejus. Coloss. i, 24.

J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ, en souffrant pour le corps de l'Eglise.

Nemo mihi molestus sit : ego enim stigmata Domini Jesu *in corpore meo porto.* Galat. vi. 17.

Du reste, que personne ne me cause de nouvelles peines : car je porte imprimées sur mon corps les marques de Jésus-Christ.

Vivo jàm non ego, vivit verò in me Christus. Ibid. ii, 20.

Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

Abundantiùs æmulator existens paternarum mearum traditionum. Ibid. i, 4.

J'avais un zèle démesuré pour les traditions de mes Pères.

Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi, *per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo!* Galat. vi, 14.

Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je suis crucifié pour le monde.

Suprà modum persequebar Ecclesiam Dei. Ibid. i, 13.

Je persécutais avec excès et fureur l'Eglise de Dieu.

Optabam anathema esse à Christo pro fratribus meis. Roman. ix, 3.

Je désirais de devenir anathême et d'être séparé de Jésus-Christ pour mes frères.

Evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantùm, sed et in virtute et in Spiritu-Sancto. I Thessal. i 5.

La prédiction que nous avons faite de l'Evangile n'a pas été seulement en paroles; mais elle a été accompagnée de la vertu du Saint-Esprit.

Omnia sustineo propter electos, II Tim. ii, 10.

J'endure tout pour l'amour des élus.

Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. II Thim. iv, 7.

J'ai bien combattu, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi.

Testis mihi est Deus *quomodò cupiam omnes vos in visceribus* Jesu-Christi. Philipp. i, 8.

Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ.

Tanquàm purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema, usquè adhùc. I Cor iv. 13.

Nous sommes devenus comme les ordures du monde, comme les balayures qui sont rejetées de tous.

Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus. Ibid. 9.

Nous servons de spectacle au monde, aux anges et aux hommes.

Prædicatio mea non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritùs et virtutis, ut fides vestra non sit in sapientiâ hominum, sed in virtute Dei. I Cor. ii, 4, 5.

Je n'ai point employé, en vous prêchant, les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu, afin que votre foi ne soit point établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu.

Paulus, vinctus Christi Jesu. Ephes. iii, 1.

Paul, prisonnier et chargé de chaînes pour Jésus-Christ.

EXEMPLES ET FIGURES TIRÉS DE L'ÉCRITURE.

[La prophétie de Jacob touchant Benjamin]. — Le saint patriarche Jacob, avant de mourir, assembla tous ses enfants, et, avant de leur donner sa bénédiction, il leur prédit d'une manière inspirée, en termes prophétiques, ce qui devait arriver à chacun d'eux. S. Augustin regarde ce que ce saint patriarche dit à Benjamin, le dernier de ses enfants, comme une figure de S. Paul : *Benjamin lupus rapax : manè rapuit prædam*, *et vesperè dividit escas*. On ne voit pas comment peut convenir à Benjamin, qui était le bien-aimé de son père, et dont l'Ecriture ne cite aucun ravage, aucune violence, aucun massacre, comment, dis-je, ce caractère odieux d'un loup ravissant, qui enlève sa proie, et qui ensuite la divise au lieu de la dévorer peut lui convenir. Mais c'est ce qui convient parfaitement à S. Paul, qui, étant de la tribu de Benjamin, a été *le matin*, c'est-à-dire d'abord, un loup vraiment ravisseur, comme ce qu'il rapporte lui-même de ses violences contre les premiers chrétiens le marque assez ; et qui, *le soir*, c'est-à-dire après être converti, fait de ceux qu'il a poursuivis et persécutés une conquête et une heureuse proie pour le service du Seigneur. Cette figure ou interprétation de l'article du testament de Jacob, dont S. Augustin s'est servi le premier, a été ensuite reçue de plusieurs autres SS. Pères.

[S. Paul et Antiochus]. — L'exemple du roi Antiochus, dont il est parlé au 2e livre des Machabées, semble être une peinture de la persécution que Saul fit d'abord aux chrétiens, et méritait sans doute un châtiment pareil à celui de ce prince impie, si DIEU n'eût fait de l'un un exemple de la sévérité de sa justice, et de l'autre le sujet de ses miséricordes. Voyez l'issue de ces deux persécuteurs. L'histoire dit à peu près la même chose de ce roi furieux que S. Luc rapporte de S. Paul. Il était ennemi de la religion des Juifs, comme S. Paul l'était de celle des Chrétiens. Il ne menaçait rien de moins que de faire de la ville de Jérusalem un cimetière de ses habitants. Saul allait avec la même fureur à Damas, résolu de perdre tous les chrétiens qu'il y trouverait. Il semble qu'un crime pareil méritait une pareille punition. Antiochus, se pressant d'aller à Jérusalem, saisi d'une douleur d'entrailles très-aiguë, tomba de son char, et se brisa presque tous les membres. Il s'y forma des plaies et des ulcères d'où sortait une si grande abondance de vers, que, pour l'extrême puanteur, personne des siens ne l'osait approcher, et à peine s'en trouva-t-il qui eussent assez de cœur pour le porter. Il s'humilia, et pria

Dieu de lui pardonner, forcé par la violence de la douleur ; mais tout cela ne lui servit de rien. — Saul portait autant de haine aux chrétiens que ce roi en portait aux juifs ; il allait à Damas à dessein de les exterminer : il fut renversé par terre comme lui ; il fut frappé, non pas à la vérité d'une plaie incurable, mais d'un aveuglement qui lui dura quelque temps et lui éblouit la vue, en sorte qu'il ne voyait point. Il entendit une voix du ciel qui lui disait *Saule, Saule, quid me persequeris*? Il eut peine à se rendre à la vérité, mais enfin il s'humilia, il obéit à la voix, et fit tout ce qu'elle lui ordonnait. Le voilà donc de persécuteur devenu chrétien, d'infidèle devenu fidèle, de loup devenu agneau. — Ces deux persécuteurs sont également criminels ; cependant Antiochus prie, il demande pardon et est puni de mort. Saul résiste d'abord, il fait difficulté de se rendre, et il est laissé en vie. Celui-là est réprouvé, celui-ci est élu. Si vous demandez pourquoi un traitement si dissemblable à deux personnes également coupables, la réponse est facile ; *O homo! tu quis es qui respondeas* Deo ? et le psalmiste : *Judicia* Dei *abyssus multa.*

[Les nuées]. — C'est une chose fort connue de tout le monde que la nuée est une simple vapeur que le soleil élève de la terre par la chaleur de ses rayons. Rien n'est plus obscur, rien n'est plus vil qu'une simple vapeur. Cependant, quand cette vapeur s'est élevée et condensée, elle renferme en elle des éclairs, des tonnerres et des pluies. Est-elle agitée des vents, elle s'ouvre : il en sort des orages, des tempêtes qui étonnent les hommes, et des pluies qui fertilisent les campagnes. C'est une figure bien naturelle de l'apôtre S. Paul, devenu comme une nuée féconde attirée par la grâce du Sauveur, qui passe de ville en ville, de pays en pays, pour y répandre les pluies et les bénédictions du ciel. En effet, le vent impétueux du Saint-Esprit le transporte dans la Grèce, dans l'Achaïe, dans l'Italie. Là cette nuée s'ouvre avec grand fracas. Il porte dans ces pays le tonnerre de la parole de Dieu : ici il annonce l'Evangile, là il fonde une église ; ici il renverse un autel des faux dieux. Il annonce la loi de grâce à ceux qui suivaient la loi de nature ; il convertit les pécheurs, il enseigne aux savants une science toute nouvelle. Chose surprenante, qu'un seul homme, faible mais animé de l'Esprit de Dieu, ait converti en moins de trente ans les Romains, les Perses, les Mèdes, les Scythes, les Grecs, les Samaritains ! *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.*

[Le ravissement de S. Paul]. — Les trois Apôtres qui montèrent sur le Thabor virent, par un privilége particulier, la gloire du Sauveur, l'éclat et la splendeur de la transfiguration ; mais ils ne virent que son humanité sainte, et la gloire de la divinité leur fut cachée. Les avantages de S. Paul, dans son ravissement, furent bien plus glorieux : il pénètre jusqu'à la Divinité, pour en comprendre tous les secrets, que Dieu voulut bien lui révéler : *Arcana verba quæ non licet homini loqui*, comme il le témoigne

lui-même. Le disciple bien-aimé reposa, à la vérité, sur la poitrine du Sauveur, mais ce ne fut que sur le sein de sa sainte humanité : au lieu que S. Paul se repose dans l'intérieur de la Divinité même. Cessez donc de vous étonner que ce vase d'élection communique en si grande abondance aux hommes les célestes secrets qu'il avait appris dans le sein de Dieu.

[Zèle de S. Paul]. — L'Ecriture nous propose Phinées et Mathathias comme deux héros en matière de zèle. Ils voient violer la loi en un point capital, ils ne le peuvent souffrir, ils massacrent les transgresseurs. Moïse même, qui conjure le Seigneur de pardonner aux Israélites, et qui pour ce sujet veut bien être effacé du livre de vie, fait passer trois mille hommes au fil de l'épée pour expier l'idolatrie d'Israël. Ces zélés apaisent l'ardeur de leur zèle par le sang d'autrui. Mais de combien le zèle de S. Paul est-il supérieur à ces zélés de l'ancien Testament! Son zèle agit seulement contre lui-même; il le dessèche, il le consume, il le dévore; et, pour épargner les autres, il donne son sang, son âme et sa propre vie. Combien notre zèle est-il éloigné de celui de ce grand saint! je ne dis pas le zèle du commun des chrétiens; mais de ceux qui sont plus particulièrement obligés, à l'imitation de S. Paul, par leur condition et leur caractère, à défendre la gloire de Dieu! Combien y en a-t-il qui, renonçant à l'intérêt et à la gloire du monde, s'attachent uniquement à soutenir l'intérêt de Dieu?

[Jésus lui-même veut convertir Paul]. — Lorsqu'il fut question de vaincre l'opiniâtreté de Pharaon, Dieu se contenta d'envoyer Moïse. Il destine Nathan pour la conversion de David; Jonas pour celle des Ninivites; douze Apôtres pour la conversion du monde entier. Mais quand il faut gagner Saul à la foi, ce ne sont ni les prophètes, ni les Apôtres, non pas même les anges, qui reçoivent cette commission. Jésus-Christ, tout glorieux qu'il est, veut être son prédicateur et son apôtre; il s'y employa tout entier, dit S. Chrysostôme : *Totus consumptus in Paulo*. Remarquez que c'est le Sauveur en personne qui vient pour combattre ce rebelle, c'est-à-dire pour le convertir. Il semble qu'il ramasse toutes ses forces pour vaincre un si terrible adversaire. Les instruments de son combat sont la lumière de ses yeux adorables : ils se présentent à lui avec cette majesté qui fait le plaisir des bienheureux. Ses paroles et sa voix foudroyante furent encore les armes dont il se servit pour renverser cet ennemi : il lui reproche son crime; il lui met devant les yeux la honte de sa rébellion; il y joint la force de son bras; il fait des miracles pour l'abattre et pour l'aveugler. Il n'en fallait pas moins, ce semble, pour remporter la victoire sur un ennemi si redoutable; aussi le Sauveur en vint-il à bout, et acquit à son Eglise un de ses plus grands conquérants.

[Parallèle de S. Paul avec Moïse]. — Jetons les yeux sur Moïse : c'est le Paul de l'ancien Testament, comme Paul est le Moïse du nouveau. O le beau parallèle qu'on pourrait dresser en bien des choses, entre ces deux excellents hommes! leur zèle ne peut trouver d'exemple ni de comparaison qu'entre eux-mêmes. Que leur zèle est semblable! qu'il est égal! *Optabam ego ipse anathema esse*, je désirais d'être anathême pour mes frères, dit l'un; *Dimitte eis hanc noxam*, dit l'autre, *aut, si non facis, dele me de libro tuo :* pardonnez-leur Seigneur, ce péché, ou, si vous ne le voulez pas, effacez-moi de votre livre. Voilà une charité merveilleuse, et qui nous oblige de prendre au pied de la lettre ces paroles du Sauveur : *Majorem hâc dilectionem nemo habet quàm ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* Le plus haut point de la dilection est de donner son âme pour son ami, non pas sa vie seulement, mais de risquer son âme pour le salut d'autrui. N'est-ce pas ce que veut dire le même S. Paul, reprochant avec une confiance apostolique aux Corinthiens leur ingratitude? Après avoir fait le dénombrement de ses travaux et de ses souffrances pour leur salut, après avoir fait gloire des persécutions qu'il a souffertes, il passe outre, et conclut ainsi son discours : *Ego autem libentissimè impendam, et superimpendar ipse, pro animabus vestris.* Comme s'il disait : Non-seulement j'emploierai mon sang et ma vie, ce que tout bon pasteur est obligé de faire pour son troupeau, mais encore *superimpendar*, j'irai bien plus avant : je serai non-seulement libéral de mon corps, de mes biens et de mon sang, je serai prodigue de mon âme, que j'exposerais de bon cœur, s'il était permis, pour le salut et la conservation des vôtres. Ce sont là des mouvements d'un zèle incomparable, dont peu de personnes sont capables.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Defunctus adhùc loquitur (Hebr. 11). — S. Chrysostôme appelait S. Paul le grand livre des chrétiens, et c'est pour cela qu'il exhortait tant les fidèles à la lecture des divines Epîtres de cet Apôtre. Il n'en fallut pas davantage pour achever la conversion de S. Augustin. On sait en quelle perplexité il se trouvait. Dieu l'attirait fortement, et le monde le retenait; la grâce le pressait et ne lui donnait aucun repos, mais la passion livrait à son cœur les plus rudes assauts, et l'habitude faisait évanouir ses plus belles résolutions. Que fallait-il donc pour le faire triompher de l'habitude, pour le fortifier contre la passion, pour l'arracher au monde et à tous ses engagements? Rien autre chose que ce que lui marqua cette voix qu'il entendit : c'était d'ouvrir et de lire les Epîtres de S. Paul : *Tolle, lege*,

prenez et lisez. Il obéit, et tout à coup ses fers furent rompus; quelques paroles de ces saintes lettres dissipèrent les nuages de son esprit, et de débordé qu'il était en firent un homme chaste et saint. — A quoi tient-il que nous n'en retirions le même fruit? L'esprit de Dieu, dont ces excellentes Epîtres sont remplies, n'est pas moins puissant pour nous qu'il le fut pour S. Augustin.

Omnia facio propter Evangelium (I Cor. ix). — Tout mort qu'est S. Paul, il nous prêche encore; disons mieux, il est encore vivant dans ses incomparables écrits. Voulez-vous réformer le christianisme, ou plutôt voulez-vous vous réformer vous-mêmes? *Tolle, lege*, prenez et lisez. Il ne vous faut point d'autre maître, point d'autre prédicateur, point d'autre guide et d'autre directeur que S. Paul tel que l'Eglise vous le présente, tel qu'elle vous le fait entendre. Je dis plus : voulez-vous avoir part au ministère de ce grand apôtre? voulez-vous, pères et mères, faire de vos familles des familles chrétiennes? servez-vous de la morale de S. Paul. Ayez soin de vous en instruire et d'en instruire les autres. Au lieu de tant de livres scandaleux, de tant de livres impies, de tant de livres remplis de médisances, d'insolences, ou du moins de choses inutiles et vaines, attachez-vous à celui-là, et dans peu vous en connaîtrez le mérite et en sentirez l'efficace. Ce livre servira à votre sanctification particulière et à celle de vos familles.

Omnia sustineo propter electos (II Tim. ii). — C'est là le sujet qui rendait les croix si chères à l'Apôtre des nations, c'est ce qui les lui rendait si précieuses : elles lui gagnaient des âmes, et des âmes prédestinées, pour lesquelles il s'estimait heureux de tout endurer. Mais remarquez ces mots, *propter electos* : car pour lui-même, reprend admirablement S. Chrysostome, il aurait été chéri, honoré, respecté de tout le monde; mais pour les élus il devait être haï, méprisé, calomnié, puisqu'il ne pouvait pas autrement être le coopérateur de leur salut, et c'est ce qui soutenait l'ardeur de son courage. « Je m'en vais à Jérusalem, disait-il, et je ne sais ce qui m'y doit arriver, sinon que dans toutes les villes par où je passe, l'esprit de Dieu me fait connaître que des peines et des tribulations m'y sont préparées; mais je ne crains rien de toutes ces choses, et ma vie m'est peu considérable, pourvu que j'achève ma course, et que je m'acquitte du ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus. »

Libenter gloriabor in infirmitatibus meis (I Cor. xii). — Au sentiment de S. Paul, les souffrances sont l'unique chose dont il est permis de se glorifier en cette vie, comme de la marque de l'amour le plus sincère et le plus désintéressé. Mais d'étaler ses travaux, ses persécutions comme le plus bel endroit de sa vie, ainsi que fait cet apôtre, cela n'est-il point contre l'humilité chrétienne? Non, parce que la gloire que l'on tire de

toutes les autres choses est vaine et imaginaire; mais celle qui se tire des souffrances est juste, solide et véritable. *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini!* Et c'est pour cela que l'Apôtre fait un long narré de ses traverses et de ses persécutions; c'est pour cela qu'il raconte ses voyages, ses chaînes, ses prisons, ses naufrages; c'est pour cela qu'il dit qu'il a été flagellé, lapidé, traîné de tribunal en tribunal; c'est pour cela enfin qu'il montre les marques de ses souffrances comme autant de titres d'honneur: *Stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.* Eh! d'où vient, je vous prie, qu'un apôtre si humble, si retenu à parler de lui-même, qu'un homme qui craint d'être réprouvé après avoir converti tout le monde, qui s'estime le premier et le plus grand de tous les pécheurs, que cet apôtre, dis-je, publie néanmoins si hautement ses souffrances pour Dieu, comme autant de conquêtes, et qu'il en fasse trophée: *Quæ infirmitatis meæ sunt gloriabor?* C'est, encore une fois, parce que c'est l'unique chose dont il est permis de tirer de la gloire; il n'y a que cela qui soit véritablement glorieux, qui marque un désintéressement parfait. D'où il suit que, comme il est permis de faire connaître publiquement que l'on aime Dieu, d'en donner des marques et des preuves, et que même il est impossible d'empêcher cet amour d'éclater s'il est véritable, il est conséquemment permis, de même, de produire les témoignages de cet amour, qui sont les souffrances; souffrances qui font voir qu'il est sans feinte, qu'il est le plus désintéressé, aussi bien que le plus ardent: *Libenter gloriabor. Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini!* La vanité, qui s'attache à toutes les bonnes œuvres, et qui est comme un ver qui en corrompt le fruit, semble épargner les souffrances, parce que leur propre effet est de nous abaisser devant Dieu, de nous humilier sous la main de sa justice, et que la confusion et l'humiliation sont elles-mêmes comptées parmi les afflictions que Dieu nous envoie, dans le dessein de faire crever cette enflure de cœur qui nous élève dans la prospérité. Outre que l'orgueil dans les souffrances est, pour ainsi dire, hors de son élément; il faudrait changer la nature de ce vice, aussi bien que l'usage, pour prétendre le nourrir d'opprobres, d'abaissements et de douleurs; et c'est une chose extraordinaire et monstrueuse de voir un homme devenu plus superbe pour être tombé dans la pauvreté, pour se voir accablé de misères, persécuté, abandonné, exposé à la risée de tout le monde. C'est plutôt ce qui nous fait rentrer en nous-mêmes et étouffer tous les sentiments de la vanité, pour chercher uniquement notre gloire en Dieu, en souffrant pour l'amour de lui et en lui témoignant par nos peines l'amour le plus pur et le plus désintéressé, puisque, n'étant point soutenu des louanges et des applaudissements des hommes, il n'a que Dieu pour objet et pour motif.

Quis es Domine? (Act. IX). — La conversion de S. Paul est non-seulement une image de ce que Dieu fait pour convertir les pécheurs, mais de ce que les pécheurs doivent faire pour se convertir véritablement à

Dieu. — Premièrement, il écoute la voix de Dieu qui l'appelle, puisque, frappé de cette voix, il demande : « Seigneur, qui êtes-vous? » Dieu parle au pécheur par le remords de sa conscience, par des réflexions sur les suites de sa vie criminelle, par des morts soudaines, par des prédications touchantes, par des disgrâces imprévues. Mais il faut que les pécheurs prêtent l'oreille à la voix de Dieu, qu'ils tâchent de distinguer et de reconnaître cette voix intérieure qui leur parle au milieu du trouble de leurs passions et du tumulte de leur vie toute profane. Il faut qu'ils disent, comme notre apôtre : « Est-ce vous, Seigneur, qui me parlez? » Mais, au lieu d'écouter cette voix salutaire, on fait tous ses efforts pour l'étouffer; on s'étourdit, pour ainsi dire, par le bruit et l'agitation du monde; on se dissipe, on s'écarte autant que l'on peut de soi-même, pour n'être pas obligé d'entendre cette voix importune, qui trouble la paix malheureuse dont on veut jouir parmi les désordres; ou, si l'on entend la voix de Dieu, c'est à peu prés comme un léthargique qui retombe dans son assoupissement et dans sa surdité aussitôt qu'on l'en a tiré par des cris perçants. C'est ainsi que le prophète pénitent disait que dans l'état de péché il sentait bien quelques remords, il entendait bien quelque voix qui venait l'inquiéter, mais qu'au milieu des troubles secrets qui réveillaient un peu sa conscience, il ne laissait pas de s'endormir encore, comme si ces légères piqûres n'eussent pas été suffisantes pour le tirer de cette funeste léthargie de l'iniquité : *Dormivi conturbatus*. Non-seulement S. Paul entend la voix de Dieu qui lui parle, mais cette voix le trouble, l'étonne, l'épouvante : *Et tremens ac stupens dixit*. Ce sont les troubles de la crainte, dit S. Augustin, qui nous conduisent à la paix de la charité. Que l'enfantement du nouvel homme coûte au pécheur, dit ce Père; que ce renversement général que la grâce cause dans une âme pénitente y apporte d'agitation ! que de tempêtes et d'orages précèdent cette bienheureuse tranquillité qui suit les conversions sincères et véritables ! Paul tremble et frémit à la voix du Sauveur qui l'appelle, et dans les troubles de cette crainte salutaire qui l'agite il s'écrie : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? *Domine, quid me vis facere*? » Ce n'est pas assez de craindre les jugements de Dieu; il faut apaiser sa justice par une préparation sincère à recevoir tous les fléaux dont elle voudra nous affliger, à embrasser toutes les mortifications, à entreprendre toutes les bonnes œuvres, pour expier nos fautes passées. *Domine, quid me vis facere*?

Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentiâ (Psal. xxviii). Les différents effets que David attribue à la voix de Dieu parurent tous en la personne de S. Paul. Si c'est une voix *forte et éclatante*, jamais la grâce de Dieu n'a paru plus forte ni plus victorieuse qu'en cette rencontre: *Vox Domini in virtute*. Si c'est une voix *qui brise les cèdres du Liban*, elle humilia la fierté de cet ennemi, et brisa son âme de douleur :

vox Domini confringentis cedros. Si c'est une voix *qui divise la flamme du feu*, elle lui ôta ce qu'il y avait de criminel et d'impétueux dans sa fureur, pour ne lui laisser qu'un zèle éclairé et ardent. Si c'est une voix *qui ébranle les solitudes* et qui fait trembler les déserts, jamais homme n'a été si fortement ébranlé, et n'a eu tant de frayeur que lui : *Vox Domini concutientis desertum.* Si c'est une voix *qui prépare les cerfs*, et qui, comme dit S. Augustin, donne aux ministres de Dieu une admirable agilité, jamais homme n'a été si promptement préparé que lui, et ne s'est acquitté avec tant de rapidité de son nouveau ministère : *Vox Domini præparantis cervos.*

Castigo corpus meum, et in servitutem redigo (I Cor. IX). Une vie aussi persécutée et aussi accablée de fatigues que celle de S. Paul, n'était-ce pas une assez grande pénitence? S'il restait des forces à cet apôtre, devait-il les épuiser par des mortifications volontaires? Pouvait-il conspirer lui-même à ruiner une santé si précieuse à l'Evangile? et, quelque amour qu'il eût pour les croix, ne devait-il pas se contenter de celles que Dieu lui envoyait, puisqu'elles suffisaient déjà pour le faire vivre dans un état continuel de mort? — C'est ainsi que raisonne l'esprit du monde, et c'est ainsi que nous nous aveuglons encore tous les jours. Mais S. Paul n'en jugeait pas de la sorte. Non, ce n'était pas assez pour lui d'être persécuté, s'il ne se persécutait lui-même ; ce n'était point assez d'être haï, s'il ne se haïssait lui-même ; ce n'était point assez d'être mortifié, s'il ne se mortifiait lui-même. Que fait-il donc? à ce sacrifice héroïque de patience il en joint un autre de pénitence : châtiant tous les jours son corps, le réduisant en servitude, lui faisant porter continuellement la mortification de Jésus-Christ, accomplissant dans sa chair ce qui manquait aux souffrances du Sauveur : et pourquoi? Ce saint apôtre châtie son corps parce qu'il craint que, étant apôtre et prêchant aux autres, il ne devienne un réprouvé, et il accomplit dans sa chair ce qui manquait aux souffrances du Fils de Dieu, non pas seulement pour soi, mais pour tout le corps de l'Eglise : *Pro corpore ejus, quod est Ecclesia* (Coloss. I) : c'est-à-dire pour son ministère, qui l'engage à procurer auprès de Dieu le salut de tous les hommes. — Pensées terribles, et qui devraient être le sujet éternel de nos considérations ! S. Paul a fait de son corps une victime de pénitence, de peur d'être réprouvé, cet homme confirmé en grâce, à qui sa conscience ne reprochait rien : et moi, qui suis un pécheur, sujet à toutes sortes de passions, je ménagerais le mien, je le ferais vivre dans les délices, et lui accorderais tout ! bien loin de le réduire en servitude, je me ferais son esclave : et avec cela je vivrais sans aucune crainte pour mon salut, sans remords et sans scrupule? C'est une erreur aussi pernicieuse qu'injuste. Je n'aurai donc plus de confiance qu'autant que je pratiquerai comme lui la pénitence.

Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ, pro corpore ejus (Coloss. I). — S. Paul a cru devoir accomplir ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ, et qu'il était obligé d'endurer en son propre corps ce que le Sauveur du monde n'avait pas enduré dans le sien. Pour concevoir la grandeur de cette obligation, il faut savoir que le Fils de Dieu a désiré de satisfaire parfaitement à son Père, et que, n'étant pas content de tout ce qu'il avait souffert en son corps naturel, il s'est uni un corps mystique, dans les membres duquel il souffre encore tous les jours. Suivant ce désir, il fut lapidé dans S. Etienne, exposé aux bêtes dans S. Ignace, brûlé sur un gril dans S. Laurent. Mais, de tous ceux qu'il s'est associé pour un si pénible dessein, il n'y en a point qui en ait ressenti plus vivement l'obligation, ni qui s'en soit plus fidèlement acquitté, que S. Paul. C'est pourquoi, pressé de ce désir, il cherche toutes les occasions de souffrir; il passe de ville en ville, il court de province en province, pour accomplir ce qui manque aux souffrances de son maître. Vous l'eussiez vu chargé de fers, meurtri de coups, couvert de plaies, se glorifier de ses souffrances, et s'estimer heureux de ce qu'il satisfaisait aux désirs de Jésus-Christ. Car, comme s'il voulait exagérer la grandeur de l'amour que le Fils de Dieu porte aux hommes, il leur disait, selon le sentiment de S. Chrysostôme : Ne vous imaginez pas que sa passion soit accomplie; il souffre encore pour vous après sa mort, et son amour, plus ingénieux que la cruauté des bourreaux, lui a fourni le moyen de prolonger ses souffrances, et d'endurer en ses membres ce qu'il n'a pu endurer en sa personne.

Domine, quid me vis facere? (Act. IX). — S. Paul est prêt à tout entreprendre, à tout exécuter, à tout souffrir, il marque par ces paroles sa conversion entière et parfaite. Paroles courtes, mais pleines, mais vives et efficaces, ajoute S. Bernard. Que nous sommes éloignés de cette générosité chrétienne ! Qui nous présenterait, à l'entrée de nos conversions, le tableau des difficultés de la pénitence; qui nous marquerait tous les tristes endroits d'une vie nécessairement austère et laborieuse : ici tu passeras pour hypocrite; là, attaché sur un lit comme sur une croix, tu souffriras une fièvre ardente; ici, tu perdras cet enfant dont tu fais ton idole; là, par un complot secret, tu verras renverser ta fortune : qu'il serait à craindre qu'un prompt et fatal désespoir nous rejetât dans le monde, et nous fît dire, dans notre frayeur, comme à ces paresseux dont il est parlé dans l'Ecriture : Il y a des monstres sur le chemin, et c'est une imprudence que de s'avancer dans une route si périlleuse ! C'est un effet de la providence de Dieu de nous avoir caché nos maux, et de nous développer notre pénitence petit à petit, de peur que nous n'en soyons rebutés, et que nous ne retournions du côté du monde. Dieu, par une bonté paternelle, ménage nos craintes, et il épargne à notre faiblesse la connaissance d'un fâcheux avenir.

Persequemini de civitate in civitatem (Matth. xxiii). — Le Fils de Dieu avait dit à ses Apôtres qu'ils seraient persécutés de ville en ville, et qu'ils seraient en haine à tous les hommes. L'Eglise, née sur le Calvaire et enfantée sur la croix, ne pouvait croître et se fortifier que dans les souffrances, et ce n'était qu'en versant leur sang que les Apôtres pouvaient élever l'édifice que le Sauveur avait fondé par le sien. Aussitôt que S. Paul entra dans les fonctions de l'apostolat, de persécuteur qu'il était auparavant il se vit persécuté de toutes parts. Le Fils de Dieu ne le traita pas comme ces enfants faibles qu'il accoutume, par le lait des consolations et des douceurs spirituelles à porter peu à peu le joug de sa croix : il lui ouvre d'abord une carrière de tribulations et de souffrances ; il lui montre combien il lui faut souffrir pour sa gloire et pour son nom ; et, levant tout d'un coup le voile de l'avenir, il lui fait une image affreuse de ses peines, et il lui fait sentir tout à la fois ce qu'il ne doit endurer que séparément, sans que cet amas de tribulations l'étonne ; au contraire, son cœur est prêt à tout entreprendre pour le Sauveur, et il lui demande d'abord ce qu'il veut qu'il fasse : *Domine, quid me vis facere?* En effet, est-il converti à Damas, toute la ville se soulève et s'obstine à demander son sang ; entre-t-il dans Thessalonique, il se forme une conjuration contre lui par l'intrigue de quelques faux zélés et par le secours de quelques femmes dévotes. Entre-t-il dans la Lycaonie, on lui jette des pierres comme à un ennemi de toute justice. Va-t-il à Athènes, il y est la risée de ces philosophes. Entre-t-il dans Jérusalem, cette ville fameuse par le massacre de tant de prophètes, elle veut encore y ajouter la mort de cet apôtre. Passe-t-il jusqu'à Rome, c'est pour y couronner tant de travaux par un glorieux martyre.

Optabam ego anathema esse pro fratribus meis (Rom. ix). — Cette parole étonne d'abord ceux qui l'écoutent, et peu s'en faut qu'on n'accuse l'Apôtre d'un zèle indiscret, et, comme lui-même parle, d'un zèle sans science. Quoi donc ! S. Paul a-t-il consenti à être séparé de Jésus-Christ? Oui, il y a consenti pour la gloire de Dieu et le salut du prochain ; mais il faut savoir comment. Il n'est pas besoin de recourir à des interprétations favorables : de dire, avec S. Jérôme, qu'il ne parle que d'une séparation corporelle, qui se fait par la mort, et qu'il souhaite seulement de répandre son sang pour ses frères ; de dire, avec quelques modernes, qu'il désire d'être anathême en tant que ce mot signifie une chose séparée de l'usage et du commerce des hommes, c'est-à-dire d'être privé de toute société humaine et civile. Il n'est pas besoin d'adoucir cette proposition par ce correctif : *Je désirerais, s'il était permis.* A la vérité, s'il n'est question que du sens naturel de ces paroles, il est aisé de le donner, puisque S. Paul, en témoignant le regret et la douleur qu'il avait d'avoir souhaité d'être anathème pour ses frères, ne veut dire autre chose, au sentiment des meilleurs interprètes, sinon que le faux zèle pour sa loi l'avait

rendu ennemi de Jésus-Christ, et l'avait fait mériter d'être séparé pour jamais de lui, selon la force du mot d'*anathème*. Mais, comme quelques SS. Péres et plusieurs prédicateurs emploient cette parole de S. Paul pour exprimer la grandeur de sa charité, comme s'il eût souhaité d'être séparé de Jésus-Christ pourvu qu'il pût procurer le salut de ses fréres, de même que Moïse demandait à Dieu d'être effacé du livre de vie pourvu qu'il pardonnât à ses fréres les Israélites, il faut interpréter les désirs de l'un et de l'autre dans un sens hyperbolique, en disant qu'ils ont voulu marquer seulement la grandeur de leur zèle. Et, pour ce qui est des paroles de Moïse, il est aisé de répondre que ce grand législateur ne demandait autre chose que de mourir pour ses frères, et qu'*être effacé du livre de vie* veut dire être effacé du nombre des vivants, non de la vie éternelle, mais de la perte de la vie, dont Dieu voulait punir son peuple rebelle.

Blasphemus fui et persecutor; sed misericordiam consecutus sum (I Tim. xiii). — Quelque pécheurs que nous ne soyons, nous ne devons jamais désespérer, puisque Saul, le plus grand de tous les pécheurs, n'obtient le pardon de tant de crimes que pour nous inspirer une entière confiance en la miséricorde de Dieu : *Ut in me primò ostenderet omnem patientiam.* A qui est-ce que nous pouvons nous préférer, lorsque nous voyons ce persécuteur de l'Eglise, cet homicide de S. Etienne, devenir plus grand même que S. Etienne, par la grâce de l'apostolat ? Jésus-Christ lui fit miséricorde, pour faire éclater en lui son extrême patience, pour le rendre la consolation et le modéle de ceux qu'il appellerait à la foi après avoir commis d'énormes péchés. Le Seigneur n'attendit pas, selon la remarque de S. Chrysostôme (Homil. xiii), que sa passion fût refroidie; il le prit dans le plus grand feu de la colère, pour faire davantage admirer son pouvoir, comme l'art d'un médecin paraît plus particulièrement lorsqu'il guérit une fièvre dans le temps de sa plus grande violence. Qu'aucun pécheur, quelque abandonné qu'il soit, ne désespère donc de son salut; l'exemple des miséricordes du Sauveur à l'égard de Saul est un grand sujet de confiance. Mais, si nous l'avons imité par nos débordements, ne laissons pas de nous confier aux bontés du Sauveur, qui sans doute nous fera miséricorde si nous suivons Saul dans sa pénitence.



§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Vocatus est Paulus nullis præcedentibus meritis, sed multis obstantibus demeritis. Augustin. Grat. et liber. arb.

Paul a été appelé de Dieu par une vocation purement gratuite, puisque, loin d'avoir aucun mérite de sa part, plusieurs démérites l'en rendaient indigne.

Si sanctus Stephanus non orâsset, Ecclesia Paulum non haberet. Id. serm. I de Sanctis.

Si S. Etienne n'avait point prié, l'Eglise n'aurait pas S. Paul.

Apostolus Paulus ex persecutore christianorum annunciator factus est Christi. August. serm. 10 de Sanctis.

L'Apôtre S. Paul, de persécuteur des chrétiens qu'il était, est devenu le grand prédicateur de l'Evangile de Jésus-Christ.

Ex persecutore prædicator, ex lupo ovis, ex hoste miles. Id. Ibid.

De persécuteur, il est devenu prédicateur; de loup ravisseur, brebis, et d'ennemi déclaré, son plus zélé défenseur et soldat.

Sustinuit Paulus multò plura mala quàm fecerat. Id. in Ps. 36, serm. 2.

Paul a plus enduré de peines et de maux pour Jésus-Christ, qu'il n'en avait fait souffrir auparavant aux chrétiens.

Quod fecit Saulus patitur Paulus, quod fecit persecutor patitur prædicator, quod fecit lupus patitur agnus. August. Serm. 1 de Sanctis.

Paul souffre maintenant pour Dieu, ce que Saul a fait souffrir aux fidèles. Le prédicateur endure ce que le persécuteur a fait endurer, l'agneau souffre tout le mal que le loup a fait.

Dùm Saulus quærit minuere numerum christianorum, etiam ipse accessit ad numerum confessorum. Id. Serm. 10 de Sanctis.

Lorsque Saul cherche à diminuer le nombre des chrétiens par les persécutions qu'il leur suscite, il vient lui-même accroître le nombre des confesseurs de Jésus-Christ.

A quo patiebatur Christus patitur pro Christo; fit Paulus ex Saulo; qui spargebat colligit, qui oppugnabat defendit. August. Homil. 4 (ex 50).

Paul souffre pour Jésus-Christ ce que Saul avait fait souffrir à Jésus-Christ dans ses membres, qui sont les fidèles; Saul est devenu Paul; celui qui dissipait recueille; celui qui attaquait l'Eglise, maintenant la défend.

Paulus, vas electionis, doctor gentium, tuba Christi. Id. Epist. 89, ad Hilar.

Paul, ce vase d'élection, ce docteur des nations, cette trompette de l'Evangile.

Occisus est inimicus Christi, ut vivat discipulus Christi. August.

Dans Paul converti, l'ennemi de Jésus-Christ est mort, afin que le fidèle disciple de Jésus-Christ reçoive la vie.

Cæcitate Paulus percutitur ut intùs illuminetur. Id.

Paul est frappé d'un aveuglement extérieur afin d'être intérieurement éclairé.

Pauli vocatio Ecclesiæ firmitudo est. Ambros. De Isaac, 4.

La vocation de Paul est l'affermissement de l'Eglise.

Non solùm hunc Deus *magistrum dedit gentibus, sed etiam angelis.* Id. in Paul.

Non-seulement Dieu a établi cet apôtre pour être le maître des nations, mais pour enseigner les anges mêmes.

Dicitur Paulus vas electionis, nempè quia legis et scripturarum erat armarium. Hieron. ad Paul.

Paul est appelé un vase d'élection, parce qu'il renfermait en lui toute l'intelligence de la loi et des Ecritures.

Cor Christi, cor Pauli. Chrysost. Homil. 32 in Rom.

Le cœur de Jésus-Christ était le cœur de Paul.

Non peccaverit quis si cor Pauli mare ac cœlum dixerit, tùm ob puritatem, tùm ob profunditatem. Id. Homil. 55 in Act.

Si quelqu'un soutient que le cœur de Paul est une mer et un ciel pour sa pureté et sa profondeur, celui-là ne s'éloignera point de la vérité.

Cùm vas electionis effectus est Paulus, largissimè in eum Sancti-Spiritûs munus effusum est. Id. Homil. 1 de laud. Pauli.

Aussitôt que Paul fut devenu un vase d'election, le Saint-Esprit le remplit et y répandit avec profusion ses dons.

Parumne hoc esse putas quandò Paulum apostolum dixerit? Statim illum omnes cogitant sicut appellato Baptistâ Joannem. Chrysost. Homil. 55 in Act.

Complez-vous pour peu de chose que Paul soit appelé l'*Apôtre?* Ce seul nom le désigne, comme celui de Baptiste s'applique toujours à Jean le précurseur.

Si Pauli zelum inspicias, tantò illum invenies celsiorem quantò Elias cæteris prophetis eminebat. Id. Ibid.

Si vous considérez de près le zèle de Paul, vous trouverez qu'il est d'autant plus élevé au-dessus de celui d'Élie qu'Élie était élevé au-dessus des autres prophètes.

Sustinuit naufragium ut naufragium totius orbis auferret; noctem et diem in profundo maris fuit, ut à profundo erroris homines extraheret. Chrysost. Ibid.

Paul échappe au naufrage afin de délivrer le monde du naufrage du péché. Il demeure un jour et une nuit au fond de la mer, pour délivrer les hommes de leurs profondes erreurs.

Laudârunt te, Domine, omnes angeli cùm astra creares et solem; verumtamen non ità quemadmodùm cùm Paulum nobis toto orbe conspicuum faceres. Id. Serm. 4 in Philipp.

Les anges vous donnèrent mille louanges, Seigneur, lorsque vous créâtes le soleil et les astres ; mais il vous louèrent bien davantage quand vous fîtes voir Paul à toutes les nations de la terre.

JESUS *totus in Paulo consumptus.* Id. Ibid.

JESUS-CHRIST s'est comme épuisé dans S. Paul.

Cœlestis anima et lingua orbis. Chrysost. Homil. 3 in Genes.

Paul est une âme toute céleste, c'est la langue du monde.

Paulus, charitate succensus, totus factus est charitas. Id. Homil. 3 de laud. Pauli.

Paul, tout embrasé du feu de la charité, est devenu tout charité.

Prostravit Christus persecutorem ut faceret Ecclesiæ doctorem. Id.

JÉSUS renverse le persécuteur pour en faire le docteur de son Eglise.

Os illud, per quod Christus majora quàm per seipsum locutus est. Chrysost.

Paul est cette bouche par laquelle JESUS-CHRIST a prononcé de plus grandes vérités que par la sienne propre.

Epistolæ Pauli ubera sunt omnium Ecclesiarum. August.

Les Epîtres de S. Paul sont les mamelles de toutes les Eglises.

Non pro morâ temporum, sed compendio gratiæ maturatur charitas. Cyprian.

La charité ne vient pas à sa perfection par le long intervalle des temps, mais par la grâce, qui abrége la longueur du temps.

Paulus zelo legis impugnabat legem, et DEI *amore in* DEUM *peccabat.* Chrysologus.

Paul, par un zèle indiscret pour la loi combattait la loi même, et par un amour apparent du service de DIEU offensait DIEU véritablement.

Paulus quem paradisi compotem fecit Christus ante martyrium. Tertull.

DIEU donna à S. Paul la jouissance du paradis avant son martyre.

Hæc planè perfectæ conversionis est forma: Quid me vis facere? *ô verbum breve, sed plenum, sed vivum, sed efficax!* Bernard. Serm. I de conv. Pauli.

Voici le modèle d'une parfaite conversion : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » parole courte, mais pleine, mais vive, mais efficace !

Conversus Paulus conversionis minister factus est universo mundo. Id. Ibid.

Paul converti est devenu le ministre de la conversion du monde.

Multos adhùc vivens convertit, sed nec adhùc cessat ab hominum conversione, scilicet exemplo et doctrinâ. Id. Ibid.

Cet apôtre a converti un grand nombre de personnes pendant sa vie, et il ne cesse point encore d'en convertir, par son exemple et sa doctrine.

In memoriâ hujus conversionis peccator

Par le souvenir de la conversion de ce

spem veniæ constituit, et provocatur ad pœnitentiam, et qui jàm pœnitet perfectæ conversionis accipit normam, Bernard. Ibid.

persécuteur, un pécheur établit l'espérance de sa conversion et s'excite à la pénitence, et celui qui est déjà pénitent trouve la forme et le modèle d'une conversion parfaite.

Magnificè, in hâc unâ conversione, et misericordiæ magnitudo et efficacia gratiæ commendatur. Id. Ibid.

Dans cette seule conversion de Paul, nous avons donné un magnifique exemple de la grandeur de la miséricorde divine, et de la force et de l'efficace de la grâce.

Quis desperet ultrà pro magnitudine cujuslibet criminis, cùm Paulum audiat adhùc spirantem minarum in subito factum vas electionis? Bernard. ibid.

Qui pourra maintenant désespérer pour le nombre et la grièveté de ses crimes, quand il apprend que Paul, qui ne respirait que menaces et que meurtres, est devenu en un moment un vase d'élection?

Paulus vas electionis, tuba Evangelii, rugitus leonis nostri, flumen eloquentiæ christianæ. Hieron. Epist. 61 ad Pammach.

Paul, vase d'élection, trompette de l'Evangile, rugissement du lion de Juda, le fleuve de l'éloquence chrétienne.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[*Quand nous parlons ici de ce qu'on peut tirer de la théologie par rapport au présent sujet, nous ne prétendons pas parler de la théologie qu'enseigne S. Paul dans ses Epîtres, mais de celle qui se rapporte à sa propre personne*].

[Paul rendant témoignage à J.-C.].— Il fallait, pour l'établissement solide de la loi chrétienne, que l'Evangile fût prêché par un apôtre dont le témoignage en faveur de Jésus-Christ fût absolument irréprochable, exempt de tout soupçon, et propre non-seulement à convaincre mais à confondre l'incrédulité des Juifs. Or, cet apôtre, par une spéciale disposition, a été S. Paul. Je m'explique. — Quand les autres Apôtres prêchaient Jésus-Christ, qu'ils protestaient dans les synagogues que Jésus-Christ était le Messie envoyé de Dieu et promis par les prophètes, quelques preuves qu'ils en donnassent et quelques miracles qu'ils fissent pour le confirmer, on avait toujours quelque prétexte de les tenir pour suspects. On pouvait dire qu'ils étaient gagnés, et que, ayant été les sectateurs et les disciples de ce prétendu messie, il ne fallait pas s'étonner s'ils se déclaraient pour lui. Mais quand S. Paul paraissait confessant le nom de cet Homme-Dieu, lui qui venait d'en être le persécuteur, lui qui était connu dans

Jérusalem pour avoir entrepris d'en exterminer la secte, lui qui avait reçu pour cela et demandé même des commissions et des ordres, et que, par un changement aussi subit que prodigieux, il publiait partout que ce crucifié, à qui il avait fait si cruellement la guerre, était le Sauveur et le DIEU d'Israël : ce n'était point préoccupation, ce n'était point intérêt, ce n'était point renversement d'esprit, ce n'était ni indifférence ni mépris pour la loi de Moïse. Tout le contraire se trouvait dans S. Paul. Ce changement dans un homme aussi éclairé que lui, et aussi zélé pour les traditions de ses pères, était sans doute une justification authentique de tout ce qu'il disait à la gloire de JÉSUS-CHRIST.

[Opération de la grâce dans la conversion de S. Paul]. — Quoique les opérations de la grâce paraissent moins sensibles dans les conversions ordinaires des pécheurs, il faut pourtant reconnaître, avec S. Paul, qu'il n'y a point de conversion véritable dont la grâce de JÉSUS-CHRIST ne soit le principe. Car enfin, pour haïr ce que l'on aimait, pour fuir avec horreur ce que l'on cherchait avec empressement, pour rompre des attachements dont le cœur était enchanté, pour sortir de la boue où l'on était profondément enseveli, pour suivre des maximes tout opposées à celles que l'on suivait, cela ne peut venir de nous ; la nature ne peut trouver dans son propre fonds de quoi combattre ses dérèglements. Et quand la foi ne nous apprendrait pas que c'est la grâce qui produit ces effets dans les âmes, la raison serait suffisante pour nous en convaincre. Nous pouvons naturellement concevoir quelque dégoût passager du monde, rougir en secret de certains désordres honteux : car, quoique la grâce produise souvent de pareils mouvements, la raison peut quelquefois les former toute seule ; mais, afin qu'ils soient des commencements de conversion, il faut qu'ils viennent directement du Père des lumières, et non de nos propres forces. Cela s'entend dans les conversions communes, où la grâce va par degrés ; mais celle de ce grand Apôtre des nations a été toute subite, tout extraordinaire et miraculeuse.

[Apparition de N.-S.].— Quelques théologiens demandent si le Fils de DIEU a quitté la droite de son Père pour venir en personne faire cette conversion de Saul, ou bien s'il a par miracle multiplié sa présence, en telle sorte qu'il ait été tout à la fois présent au ciel et en terre; là, à côté du Père ; ici, devant les yeux de ce pécheur qu'il voulait gagner. S. Thomas, et après lui Cajétan, croient qu'il descendit corporellement du ciel et fut hors de son trône pendant cet espace de temps que dura son apparition et son dialogue avec Saul. Mais d'autres pensent que sa présence fut multipliée, et que, sans quitter le ciel, il apparut sur terre réellement et en personne. En quelque façon que ce soit, au moins est-il certain et hors de doute que S. Paul vit sa présence réelle ; puisque non-seulement celui qui lui apparaissait lui répondit *Ego sum* JESUS *quem tu persequeris*, mais

qu'Ananias lui dit après Jesus *qui apparuit tibi in viâ*, et que lui-même, dans la 1e. Ep. aux Corinth. cii, témoigne qu'il l'a vu de ses yeux : *Novissimè visus est et mihi* : ce qui ne se peut entendre d'une vision imaginaire, comme le témoigne S. Thomas. Néanmoins, quoique Notre-Seigneur soit descendu du ciel et lui ait apparu personnellement pour vaincre son obstination et le convertir, il ne l'a pas voulu instruire lui-même de ses volontés, ni répondre à sa demande : *Domine, quid me vis facere*? Il l'a envoyé à Ananias pour apprendre de la bouche d'un homme la volonté de Dieu. — Ce qui nous montre qu'il n'appartient qu'à Dieu de convertir le pécheur, mais que sa direction et sa conduite, après qu'il est converti, est commise, par l'ordre de la divine Providence aux pasteurs et aux prélats de l'Eglise. Car, puisque ce vaisseau d'élection, choisi de Dieu pour être le Docteur des gentils et pour instruire tous les peuples, a eu besoin d'être instruit par un vicaire de Dieu dans Damas; et ce par l'ordre du Sauveur même, il est visible qu'il est de l'institution de Dieu que les hommes soient dirigés et enseignés par les hommes dans les voies du salut, comme les anges inférieurs, dans la céleste hiérarchie, sont illuminés par les anges supérieurs. Le Sauveur ne voulut donc pas instruire Saul par lui-même, mais par un autre, puisqu'il lui dit : *Surge et ingredere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere.* Paroles qui condamnent visiblement l'erreur de ces hérétiques qui, refusant de prendre le vrai sens des saintes Ecritures de la bouche de l'Eglise, n'ont point d'autres raisons à nous produire de leur superbe refus, sinon que ce n'est pas tant par le commun consentement de l'Eglise que par une inspiration particulière du Saint-Esprit qu'ils connaissent les vérités des saintes Lettres, et les savent discerner des paroles des hommes ; sans considérer que l'ordre que Dieu a établi dans son Eglise n'est pas d'instruire chaque particulier immédiatement par lui-même, ce qui pourrait être le sujet de plusieurs illusions, mais d'instruire les fidèles par les prélats et les autres pasteurs qu'il a établis dans son Eglise, dans laquelle il faut, pour la sûreté de la foi, qu'il y ait de la subordination.

[Vocation de S. Paul]. — La vocation et la mission de S. Paul n'est pas du commun. *Il n'a pas été envoyé par les hommes* : *il ne tient pas sa mission d'un homme mortel* (Galat. i) : c'est un choix tout particulier, une mission sans exemple. Il ne la tient pas des autres Apôtres, non pas même de Jésus-Christ vivant parmi les hommes, dans la faiblesse et les infirmités de la nature, mais de Jésus vivant et régnant à la droite de son Père, depuis qu'il est établi juge des vivants et des morts, et que toute puissance lui a été donnée et dans le ciel et sur la terre. Nous pouvons donc dire qu'il y a quelque chose de plus glorieux et de plus relevé dans la mission de S. Paul et dans son apostolat, qui est comme une génération spirituelle de Jésus-Christ jouissant de son royaume céleste, que dans la mission des autres Apôtres, qu'il a appelés et pour ainsi dire engendrés durant le

cours de sa vie mortelle. Ainsi, quoiqu'il se nomme lui-même et qu'il soit en effet le dernier des Apôtres selon l'ordre du temps de son élection, il ne laisse pas d'être, dans la manière de sa vocation, le premier et le plus illustre en quelque sens. JÉSUS-CHRIST a comme rencontré les autres, mais il a choisi celui-ci.

Plusieurs des SS. Pères s'étonnent que JÉSUS-CHRIST ait fait pour S. Paul seul ce qu'il a fait pour tous les autres ensemble. Mais, quand je pense que ce grand homme n'est pas pour JÉSUS-CHRIST une conquête ordinaire, que ce seul apôtre doit être le père de tant de fidèles, qu'en lui était comme renfermée toute l'Eglise des Gentils, dont il devait être le maître, et que la conversion du monde devait être comme la suite de la sienne, je ne m'étonne pas qu'elle ait été si miraculeuse : il était juste que JÉSUS-CHRIST glorieux apparût à celui qui devait enseigner JÉSUS-CHRIST crucifié.

[Même sujet]. — C'est la conduite de DIEU dans les conversions communes, d'élever le pécheur insensiblement, et par degré à la perfection de l'état qu'il lui destine. Il enseigne ses vérités successivement, selon qu'on est capable de les comprendre. Il retranche peu à peu les défauts que chacun ressent en soi-même, et par des accroissements de grâce et de charité il conduit chacun à ses fins, en s'accommodant, par son infinie charité, à leur imperfection et à leur faiblesse. C'est ainsi qu'il a gouverné ses autres Apôtres, en corrigeant leur tiédeur et leur peu de foi, et perfectionnant par l'effusion de son esprit leur amour et leur intelligence. Mais, pour Paul, dit S. Chrysostôme,, il n'use pas de ces distances de temps : il le remplit tout d'un coup de cette vertu efficace qui renouvelle tout un cœur, et dès le point même de sa conversion il en fait un parfait apôtre. Il le fait passer tout d'un coup de la crainte à la charité, de l'ignorance à la doctrine, du zèle pour les traditions de ses pères à la publication de l'Evangile, il persécutait l'Eglise, et il l'édifie ; il répandait le sang des fidèles, et il est prêt à répandre le sien propre ; il blasphémait JÉSUS-CHRIST, et il va le prêcher dans les synagogues : et pour ce changement, il n'a fallu que l'intervalle de quelques jours.

[Conduite de Dieu envers S. Paul]. — Dans la justification du pécheur il ne se trouve aucune disposition que celle que DIEU y introduit : au contraire, le pécheur s'oppose à son propre salut, et la nature corrompue l'emporte incessamment vers le mal. Cependant, quoiqu'il n'y ait rien eu dans S. Paul qui pût obliger DIEU à lui faire miséricorde, que sa pure grâce, on peut dire que ce souverain Seigneur, qui sonde les cœurs et les reins, qui appelle, c'est-à-dire qui connaît les choses qui ne sont pas encore comme celles qui sont, a reconnu au travers les défauts de ce grand pécheur, quelque semence de vertu, quelque étincelle de bonté, quelque grain d'or mêlé parmi beaucoup de sable, qu'il a démêlé et multiplié ad

mirablement, pour en faire ce vase précieux où il a renfermé son nom pour être porté parmi toutes les nations de l'univers ; ou plutôt, pour parler plus conformément aux opérations merveilleuses de la grâce, il a vu dans les défauts de cet homme des inclinations mauvaises à la vérité, mais généreuses: violentes, mais pleines de zèle; zèle indiscret, mais zèle dont Dieu a su tirer cette ardente passion que S. Paul a depuis employée à la propagation de l'Evangile et de la foi chrétienne. Comme les laboureurs voyant une terre inculte, qui produit quantité d'herbes inutiles et même venimeuses, ne laissent pas de juger qu'elle pourrait être de grand rapport si elle était cultivée et si on y jetait de bonnes semences, et la cultivent en effet dans l'espérance du profit qu'elle pourra leur rapporter, de même Dieu, découvrant, par les mouvements et les productions violentes de l'esprit de S. Paul, que le fonds en pouvait être bon, y a répandu sa grâce en abondance, et Paul y a coopéré avec un tel succès, qu'il a produit les fruits les plus abondants et les plus salutaires que l'on ait jamais trouvés dans le champ de l'Eglise ; et, ce qui est le plus admirable, ce n'est pas par succession de temps, mais dans le moment même que le converti répond à toute l'espérance conçue de lui.

[La grâce dans le cœur humain]. — La grâce s'accommode à la nature. Elle la combat d'un côté, mais de l'autre elle s'accommode aux inclinations, et elle se sert des avantages que la nature a donnés. Les passions mêmes qui ont servi aux péchés servent après à la grâce qui les change, et qui s'en sert pour le salut du pécheur. Elle ôte au feu de nos passions ce qu'il a de criminel et de mauvais; elle leur laisse ce qui peut y avoir de bon et d'agissant pour la gloire de Dieu. S. Paul est d'une humeur ardente et d'un naturel de feu : cette passion avait fait son crime, et l'avait emporté avec violence à persécuter les chrétiens, et à les exterminer : la grâce se sert de cette ardeur immodérée, elle lui ôte ce qu'elle a de violent, de fougueux, d'audacieux; elle modère et change sa témérité outrée; et elle lui laisse ce qu'elle a de courageux, de fort, de droit, d'équitable, pour s'en servir à la conversion de cet homme de feu. Elle éteint en lui cette ardente fureur qui l'entraîne et le porte à faire mourir les adorateurs du Fils de Dieu; elle conserve en lui ce qui peut servir au zèle apostolique, parce que Dieu le destinait à l'état d'apôtre. Et c'est de l'alliance de ces feux, de celui de la grâce et de celui du naturel de Paul, que se forme ce zèle agissant et universel qui par son ardeur a rempli toute la grâce de son apostolat, et toutes les parties de l'excellent ministère auquel le Sauveur avait bien voulu appeler Saul le pécheur, pour en faire un des plus excellents pasteurs de son Eglise.

Quoique toutes les conversions des pécheurs soient des triomphes de la grâce, elle n'agit pas néanmoins toujours d'une même façon, et dans ses différents combats, elle ne prend pas les mêmes armes. Il y a certaines grâces dans les trésors de Dieu que S. Augustin appelle des délectations

victorieuses, *delectatio victrix*; que Tertullien nomme des paroles triomphantes *triumphatorium verbum*. Ce n'est pas qu'elles entraînent nécessairement le consentement de l'homme; mais leur puissance victorieuse consiste en ce qu'elles proviennent de certaines inspirations si agissantes et si vives, qu'après une douce violence qui ne tient rien de la tyrannie, elles obligent infailliblement la liberté à se rendre. C'est ainsi que Dieu devient le maître absolu de nos cœurs, aussi bien que des autres choses sur lesquelles il exerce cette volonté toute-puissante qu'il a de les fléchir comme il veut : *Habens humanorum cordium, quocumquè placeret, inclinandorum potentissimam voluntatem*, dit ce saint. — Mais, comme ce sont des coups extraordinaires de sa puissance, aussi bien que de sa bonté, il ne les exerce pas dans la conduite ordinaire de sa providence. Il est croyable qu'il ne les emploie presque jamais, que dans quelques importantes occasions qui regardent le bien de son Eglise, comme quand il est question de faire des saints qu'il a singulièrement destinés pour les emplois publics de sa gloire; quand il faut, par exemple, appeler des apôtres. C'est pour ces saints privilégiés qu'il réserve ses faveurs extraordinaires; et, comme il fait un miracle de sa bonté quand il conçoit le dessein de leur prédestination, il emploie pour les attirer les miracles de sa puissance. C'est avec ce tendre et affectueux amour et avec ces victorieuses lumières qu'il combat et attire aujourd'hui l'apôtre S. Paul; et, soit qu'il l'eût prédestiné, soit que les prières que S. Etienne lui offrit pour lui avec son sang eussent mérité cette élection, nous pouvons assurer que la grâce du Sauveur n'a jamais paru plus triomphante qu'en cette occasion, quand Dieu a fait d'un grand pécheur un grand saint, et d'un persécuteur un prédicatenr très-éclairé et un apôtre très-zélé; quoique ce triomphe du Sauveur soit très-peu commun et d'un ordre tout particulier.

[Gratuité de cette grâce]. — Le Fils de Dieu, ayant jeté la vue sur S. Paul pour en faire un ministre de son Eglise, ne lui conféra pas une si haute dignité à cause des avantages dont il était naturellement pourvu, science humaine, sagesse du siècle; qualités plus désavantageuses pour l'ordinaire qu'utiles, et tout au moins très-indifférentes, surtout devant Dieu. Non, ce ne fut point de ces qualités que Dieu se servit. Il fallait que ce vase fût vide avant d'en faire un vase d'élection. C'est pourquoi le Fils de Dieu lui donna une science infuse et toute céleste, après avoir éteint en lui cet amas confus de lumières trompeuses et acquises dont il était orné. Le fils de Dieu prend lui-même le soin d'instruire Paul; il en fait par sa grâce un homme tout nouveau, il lui donne ses lettres de créance pour porter son nom non-seulement devant les Juifs, mais chez les gentils, pour leur apprendre, et à tout l'univers, l'économie des mystères cachés en Dieu de toute éternité touchant la rédemption du monde. Il fallait que ce grand homme fût bien privilégié pour que le Sauveur

lui fit part à lui seul de mystères cachés, ce semble, à toute autre créature.

[Lumière céleste dans S. Paul]. — Le texte sacré rapporte que S. Paul fut environné d'une abondante lumière : *Circumfulsit eum lux de cœlo.* Cette lumière extérieure n'était qu'une figure de la lumière intérieure dont le Fils de Dieu se servit alors pour dissiper les ténèbres de l'ignorance de ce pécheur, et pour le contraindre, malgré le faux zèle qui lui fermait les yeux, à connaître qui il était. Jésus-Christ porta trois lumières dans cette âme préoccupée de ténèbres épaisses. — La première lui découvrit en un instant les trésors et les richesses inestimables du mystère de l'Incarnation : il lui fit en cet instant un abrégé de tout ce que les prophètes avaient dit de lui, et un raccourci de sa vie et de sa mort. — Il lui donna, en second lieu, une vive et forte pensée, qui lui représenta sa témérité, son insolence, sa cruauté, en un mot tous ses péchés. — Troisièmement, il lui exprima très-sensiblement l'extrême bonté et la patience avec laquelle il avait si longtemps souffert ses persécutions, et l'amour qu'il lui témoignait lors même qu'il faisait gloire d'être son plus cruel persécuteur.

[Fidélité de S. Paul]. — Si jamais il y eut cœur qui répondît fidèlement aux impressions de la grâce, et qui par l'étendue de ses désirs ait rempli en ce point la plénitude de ses lumières et de ses mouvements, c'est sans doute le cœur de S. Paul. Tout le monde admire ce grand apôtre quand il convertit les nations, quand il porte le nom du Sauveur devant les tribunaux des juges et à la face des rois. Je ne veux pas ici disputer avec les théologiens si, outre la grâce qui touche la volonté et qui forme ses souhaits, il faut encore un secours particulier pour présider à l'exécution des désirs. Quelques-uns ont cru que la même impression qui nous fait vouloir efficacement une chose est la cause de l'action extérieure, sans qu'il soit besoin d'une grâce différente, parce que, disent-ils, les autres puissances étant sujettes à l'empire de la volonté, elles suivent son application lorsqu'elle est elle-même efficacement déterminée. Mais j'estime, avec la plus saine théologie, que, outre la première grâce qui forme le désir dans le cœur, et qui produit les souhaits d'une volonté naissante, nous avons besoin d'une seconde grâce qui nous applique à l'exécution de ses désirs, principalement quand ils s'étendent à quelque bonne œuvre extérieure. S. Paul semble avoir voulu marquer la différence de ces secours, quand il dit que Dieu opère en nous et le vouloir et le faire : *Operatur in nobis et velle et perficere* (Philipp. II). En effet, autre chose est de former des désirs, et autre chose de les mettre en exécution. Dans la formation des bons propos il ne se rencontre que peu de difficultés; mais quand il s'agit de l'exécution, il naît des difficultés particulières, des contrariétés, des contradictions, des oppositions de

différentes sortes, et de la part de personnes différentes : il faut donc une nouvelle grâce pour les vaincre, une grâce plus abondante, qui donne la force de les surmonter. Quoi qu'il en soit de ces différentes grâces, il est certain que S. Paul a parfaitement correspondu à la grâce du Sauveur, et qu'il a employé avec fidélité le talent qui lui avait été confié.

[Ce qui a rendu difficile la conversion de S. Paul]. — S. Paul était un esprit naturellement fier, coupable de deux crimes : d'infidélité à l'égard de Dieu, et de fureur contre son Eglise, qu'il voulait étouffer dans son berceau. Mais ce qui rendait sa conversion plus difficile, c'est qu'il couvrait ses péchés d'un prétexte de religion, et qu'il exerçait l'impétuosité de ses passions sous les apparences du zèle. Or, il est évident qu'il n'est point de mal plus difficile à guérir qu'une fausse piété ou un zèle indiscret et téméraire. Les remèdes qui guérissent les autres péchés sont inutiles pour ceux-ci. On a beau alléguer, pour les réduire, des raisons qui se prennent du côté de Dieu : c'est par là même qu'ils se défendent. Ils emploient, pour établir leurs péchés, ce qu'on emploie pour les détruire. Il faut donc, pour convaincre l'esprit opiniâtre de ce persécuteur, et pour lui montrer évidemment l'erreur indiscrète de son zèle, que Jésus-Christ se présente lui-même : *Ego sum*. Il n'avait pas voulu croire sa divinité, ni par les miracles de sa vie qu'il avait pu voir, ni par sa résurrection dont il avait pu entendre parler comme d'une chose publiquement sue : il faut que le Fils de Dieu l'aveugle, pour ainsi dire, de sa gloire pour la lui rendre indubitable. Et ce d'autant plus que Paul, ayant été nourri dans la loi de Moïse, avait un esprit accoutumé à l'air de l'ancien Testament, où Dieu apparaissait sensiblement aux hommes, comme dans un buisson ardent, par des éclairs et des tonnerres ; il faut que le Sauveur, pour le convaincre, se présente à lui dans un sensible appareil. Il tenait de l'incrédulité de ce peuple qui demandait quelque signe à Jésus-Christ pour le croire : *Volumus à te signum videre* (Matth. xxv). Il n'a pas cru aux miracles que le Fils de Dieu a faits sur les corps des malades ou des morts, il faut qu'il fasse des miracles pour lui seul et en sa présence. Et, pour en rendre la preuve plus sensible, Dieu les fera en lui-même ; il domptera la fierté de son orgueil en l'abattant à ses pieds ; il confondra les lumières de sa raison opiniâtre en aveuglant ses yeux, pour lui faire voir l'aveuglement de son faux zèle et la divinité de celui qu'il ne voulait pas reconnaître afin de le persécuter.

[Paul châtie son corps]. — S. Paul châtiait son corps pour expier ses péchés, et le réduisait en servitude pour l'assujettir aux mouvements de la grâce. Mais il avait peur d'être réprouvé, parce qu'il avait mérité de l'être. Ne serait-ce point pour cette raison que Dieu permit à un démon profane de le tenter? Etrange conduite de la providence, de confondre

ainsi dans un même sujet et ses faveurs et ses peines, et de joindre dans la personne d'un apôtre un corps élevé jusqu'au troisième ciel et le sentiment des feux de l'enfer ! C'est une invention de la grâce, pour faire souffrir Paul, afin qu'il se tourmente volontairement lui-même : c'est pourquoi il humilie l'esprit par le corps, et il châtie le corps par l'esprit. Que fait donc cet apôtre ? Il souffre ces tentations, de peur que la hauteur de ses révélations ou la sublimité de son ministère ne lui donne des sentiments de vanité, ne lui fasse perdre ses grâces si excellentes du Sauveur, qu'il accorde à si peu de personnes, et aussi pour disposer son esprit et l'accoutumer à rendre fidèlement à Dieu toute la gloire qui peut lui revenir de l'éminence de ses emplois.

[Il y a des grâces critiques et importantes]. — Il y a certaines grâces dans la vie certaines inspirations importantes, comme celles qui, après une longue habitude du péché, nous persuadent une sincère conversion. Pour celles-là, il est capital d'en ménager fidèlement les occasions, et de coopérer à ces grâces, parce que c'est ordinairement de ces moments que dépend notre salut; ce sont des inspirations puissantes, après lesquelles peut-être il n'y en aura plus d'autres. Comme la miséricorde de Dieu fait, pour ainsi dire, des efforts pour nous les donner, si nous les rejetons elle se lasse. Peut-être que, si S. Paul eût résisté à Jésus-Christ en ce moment, jamais il n'eût été saint; peut-être que, au lieu d'être une des plus grandes lumières de l'Eglise, il serait maintenant réprouvé. — Et cependant, combien de fois avons-nous senti quelque chose de semblable à ce qui a converti cet apôtre ! que de lumières qui nous montraient le Sauveur ! que de voies secrètes qui nous appelaient par notre nom ? Nous les avons entendues, et nous les avons méprisées : n'est-il pas à craindre qu'enfin Dieu ne se lasse de nous appeler ? Il y a un certain nombre de grâces, après lesquelles, si on les méprise, si on y résiste, Dieu se retire, ou du moins il ne frappe plus si fort à la porte de nos cœurs.

[Merveille de la conversion des pécheurs]. — Quoique tous les ouvrages de Dieu soient infiniment admirables, et qu'il n'y ait point de créatures, quelque insensibles qu'elles paraissent, qui ne publient sa gloire, il faut pourtant avouer qu'il n'y a rien qui doive tant attirer nos admirations que les ouvrages de la grâce dans la conversion des pécheurs : car cette grâce n'est jamais plus admirable que dans ces occasions. Et parmi ces pécheurs il n'en est point sans doute qu'elle ait tirés de l'abîme de l'iniquité avec des circonstances plus merveilleuses que S. Paul. S'il a été un vase d'élection dont Dieu s'est servi pour porter son nom devant les rois et les nations, ce n'a pas été seulement dans les fonctions de son ministère apostolique, mais dès le premier moment de sa conversion, où il publie hautement la divinité de Jésus-Christ, puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse opérer de semblables prodiges. Quel spectacle pour le ciel, et quel

exemple pour la terre! s'écrie S. Augustin. N'est-ce pas un objet qui doit ravir les hommes et les anges, que de voir Saul tomber pécheur et se relever pénitent? Cet homme aveugle devient un apôtre, qui tire les autres hommes de l'aveuglement. Il meurt au péché et ressuscite à la grâce presque dans un instant : *Surrexit autem Saulus de terrâ.* Ce changement ne peut être que l'effet de la main toute-puissante de Dieu : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.* (Ps. 76).

[S. Paul pécheur]. — *Venit Christus peccatores salvos facere, quorum primus ego sum.* (I Tim. 1). — Quand S. Paul se nomme le premier des pécheurs, il ne faut pas s'imaginer qu'il dise cela par une humilité outrée ni par bienséance : c'est un véritable jugement de la raison, éclairée par une parfaite connaissance de soi-même, qui lui fait voir l'énormité de ses péchés, et combien il doit à la miséricorde et à la grâce du Sauveur. S. Augustin, expliquant ces paroles de l'Apôtre, dit qu'il ne prétendait pas se donner pour le premier des pécheurs, vu que les siècles précédents en avaient été assez remplis, mais le premier de tous quant à la malice et à l'obstination, non-seulement en rejetant la vérité, mais en la persécutant. S. Paul, en faisant cet aveu, n'a nullement en vue les péchés des autres; il considère les siens propres; il y voit des circonstances aggravantes, qui les lui font paraître beaucoup plus énormes que ceux d'autrui.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Eloge de S. Paul]. — S. Paul fut l'Apôtre par excellence, et en cette qualité il a été le maître du monde, l'oracle de l'Eglise universelle, l'un des fondateurs, ou, pour mieux dire, l'un des fondements de notre religion; un homme de miracles, et dont la personne fut le plus grand de tous les miracles; un autre Moïse par les visions et les révélations divines, un second Elie par les transports et les ravissements; un ange de la terre, qui n'eut de conversation que dans le ciel; un disciple non plus de Jésus-Christ mortel mais de Jésus-Christ glorieux; un vaisseau d'élection, rempli, comme dit S. Chrysostôme, de toutes les richesses de la grâce; le dépositaire de l'Evangile, l'ambassadeur de Dieu. Mais il supprime tout

cela, en disant seulement qu'il est le serviteur de Jésus-Christ: *Paulus, servus* Jesu-Christi. (**Bourdaloue**).

[S. Paul meurtrier de S. Etienne]. — Dieu, selon quelques SS. Pères, accorda à la prière de S. Etienne la conversion de ce grand pécheur, que nous nommerons encore quelque temps Saul. Il n'était pas du nombre de ceux qui lapidaient Etienne: cependant, gardant leurs habillements, il le lapidait par leurs mains, selon S. Augustin, et avait part à leur impiété. Il était cousin du saint martyr, et Gamaliel les avait élevés tous deux dans la science de la loi. Le faux zèle de la religion l'emportait néanmoins sur les sentiments de la nature et de la société de leurs études; et ayant vu répandre avec plaisir le sang du saint diacre, il devint altéré du sang de ceux qui faisaient profession de la même doctrine, et se signala dans la sanglante persécution qui s'alluma contre eux. Il entrait dans les maisons, il y faisait des prisonniers, qu'il conduisait lui-même dans les cachots, et sollicitait leur condamnation; enfin, c'était un sanglier dans la vigne du Fils de Dieu, lequel prenait plaisir à la ravager. Après avoir rempli Jérusalem de meurtres, il voulut porter sa cruauté plus loin: pour cet effet, il demanda des commissions et des lettres de faveur aux princes des prêtres, afin de prendre dans la ville de Damas toutes les personnes qui croyaient au Crucifié. La fureur qui le possédait ne lui donnait pas un moment de repos. Il ne respirait que le sang et le carnage des disciples du Sauveur, et ne s'entretenait que de leur punition prochaine. Il roulait dans son esprit les moyens de les exterminer tous, et s'exhortait lui-même à n'user d'aucune miséricorde, ni envers les vieillards ni envers les enfants, pour qui les plus barbares ont coutume d'avoir quelque respect et quelque douceur. Il entrait dans la trente-troisième année, et l'ardeur de l'âge, jointe à celle de son tempérament et au zèle de la religion, l'emportait aisément à des résolutions extrêmes. (**Godeau**, *Vie de S. Paul*).

[Sollicitation de la grâce.] — Dieu va chercher les pécheurs, pour leur faire ressentir les excès de sa miséricorde, jusque dans la chaleur de leurs crimes, jusque dans la fougue de leurs passions, jusque dans l'excès de leur témérité; en un mot, dans l'état le plus opposé à sa bonté, je veux dire dans l'action du péché même. Car, qu'y a-t-il de plus étonnant, par exemple, que la conversion de S. Paul, qu'il nous propose lui-même comme le triomphe de la miséricorde de Dieu? Au moment même de sa conversion, il était dans une opposition actuelle à la grâce, ayant les armes à la main, la rage dans le cœur, la fureur dans les yeux, et ne respirant que le sang et le carnage: *Adhùc spirans cædis et minarum.* C'est néanmoins dans ce même temps, c'est dans ce moment même que Dieu le va chercher, qu'il l'attaque, qu'il le terrasse, et que d'un persécuteur il fait un apôtre: pour justifier ce que Paul a dit lui-même, qu'il prend sou-

vent plaisir à faire triompher la grâce dans les cœurs où le péché régnait avec plus d'empire : *Ubi abundavit delictum, ibì superabundavit gratia* (Rom. v). Ah! miséricorde du Seigneur, qui pourrait tenir contre un procédé si plein de tendresse et de bonté ? Et y a-t-il au monde un cœur assez impénétrable à vos faveurs infinies pour ne pas tomber à vos pieds dans cette vue et dans cette pensée ? Non, il n'est pas croyable qu'il y ait rien au monde plus capable d'engager les pécheurs les plus rebelles, les plus endurcis, les plus abandonnés, à rendre les armes et à retourner à DIEU, que les attraits tout aimables d'une si affectueuse bonté ; et on pourrait dire, en quelque sens, que ce serait participer dès ce monde à la dureté des démons, pour non-seulement rejeter, mais pour ne pas vouloir écouter la voix d'un père si tendre, dont les bontés sont si excessives. (**Houdry**, *Sermons*).

[Eloge de S. Paul]. — La mission de l'apôtre S. Paul n'a point eu de bornes : il a été envoyé à tous les peuples du monde, et il a porté l'Evangile où les plus grands conquérants n'ont jamais porté leurs armes. C'est pour ce sujet que tous les Pères de l'Eglise l'appellent *Magister orbis*, le Maître de l'univers ; et ils reconnaissent qu'il n'y a presque point de peuple qui ne doive son salut à la prédication de S. Paul. Ce prédicateur a des qualités qui l'élèvent beaucoup au-dessus des autres, et qui nous font avouer que ses plus excellents imitateurs n'approchent ni de son zèle ni de ses lumières ni de son courage. C'est un prédicateur qui instruit les hommes, qui convertit les gentils et les juifs : qui prêche dans tous les siècles, et qui, formant tous les jours des prédicateurs, se peut vanter qu'il convertit encore des pécheurs après sa mort. (**Le P. Senault**).

[Autre éloge]. — Chef-d'œuvre de la grâce divine, vase merveilleux d'une élection ineffable, gage de l'amour de DIEU pour les gentils, docteur de l'Eglise, oracle du Saint-Esprit, règle de la vie chrétienne, soutien de l'empire du Fils de DIEU, Paul, dont le seul nom épouvante les démons et console les fidèles, quand je considère l'entreprise que je fais de présenter votre panégyrique aux fidèles, si bien instruits d'ailleurs par vos inimitables exemples et vos leçons toutes divines, j'avoue par avance que je suis un téméraire, que j'entreprends un ouvrage au-dessus de mes forces, et qu'il faut être pourvu d'une éloquence surnaturelle pour pouvoir en venir à bout. Il n'appartient véritablement qu'à ceux dont la doctrine est consommée, qui ont vieilli sur vos écrits, et qui ont encore plus de piété que de doctrine, de représenter au naturel votre personne, de peindre de couleurs vives et ressemblantes vos divins exemples, la sublimité de vos vertus, et de les annoncer au public. (**Godeau**).

[Caractère de S. Paul]. — Figurez-vous d'abord un homme vif, austère, entreprenant, enflé de la science de la loi, attaché aux opinions de ses pè-

res et prévenu des siennes propres, qui veut se distinguer par des actions d'éclat, qui condamne sans examiner toute doctrine opposée à ses connaissances, et qui, s'abandonnant à l'ardeur de son naturel et à l'impétuosité de son zèle, se trompe lui-même de crainte d'être trompé, et par un motif de religion attaque la religion même. Tel était Saul, persécuteur de l'Eglise de Jésus-Christ. La mort du premier martyr, qu'il avait lapidé par les mains de tous les meurtriers, n'avait pas assouvi sa haine ; il en voulait à tous les disciples ; il lui fallait corrompre les uns par ses discours, étonner les autres par ses menaces, lasser les uns par les prisons, perdre les autres par ses supplices. Jérusalem n'était pas un assez grand théâtre pour lui : il veut porter sa fureur jusqu'aux villes les plus éloignées. Il excite lui-même les Prêtres et les pontifes, et se rend solliciteur et l'exécuteur de leur cruauté. Il obtient un ample pouvoir d'exercer ses violences, pour soutenir sa passion par l'autorité, et pour la colorer du prétexte de cette obéissance affectée. (**Fléchier**).

[Faux zèle du persécuteur]. — Déjà S. Paul s'avançait vers Damas, *respirant le sang et le carnage* ; déjà il abattait dans son cœur les premières têtes du christianisme. Il se faisait un mérite d'étouffer dans leur naissance les vérités de la loi de grâce, et croyait faire des sacrifices à Dieu des sacrilèges qu'il allait commettre. Quand les passions se mêlent dans ces sentiments du cœur qu'on appelle religion, de quoi ne sont-elles pas capables ? On se permet tout contre le prochain, et l'on se justifie tout à soi-même. On se fait une espèce de justice sauvage, qui juge de tout, qui condamne tout indifféremment. On médit sans scrupule ; on se venge dévotement ; on persécute l'innocence à bonne intention ; on désespère le pêcheur, sous prétexte de le corriger. Saul se trouve dans de pareils égarements. Qui n'eût dit qu'il devait être l'ennemi perpétuel du Fils de Dieu et de son Eglise ? Quelle miséricorde pouvait-on espérer pour celui qui n'en faisait pas à ses frères? et qui pouvait s'imaginer que ce loup, qui ravageait le troupeau, dût un jour en devenir le pasteur? Cependant Jésus-Christ l'appelle, dit S. Augustin ; il le terrasse et le relève ; il l'aveugle et l'éclaire ; il le fait mourir et le fait revivre ; il le perd et il le recouvre, et, pour dire tout en un mot, de son persécuteur il en fait son apôtre. (**Le même**).

[Le faux zèle]. — Qu'un faux zèle est ardent, qu'il est impétueux, et qu'il est à craindre ! Comme c'est toujours la gloire de Dieu qui sert de prétexte à cette passion furieuse, rien n'est capable de la vaincre, ni même de la modérer. A la vérité, l'ignorance n'est pas invincible ; pour peu qu'on voulût raisonner, on découvrirait bientôt l'erreur. La passion y règne avec trop d'éclat pour se rendre invisible. On n'aurait qu'à considérer le véritable motif de ces aigreurs, de ces mépris, de ces aversions, de ces cruautés qui accompagnent toujours le faux zèle, pour en découvrir

le venin. Comme le faux zèle n'est proprement qu'une passion déguisée, il est turbulent, inquiet, malin, plein de fiel. Son ardeur ne purifie pas, mais elle brûle. Il est plein de ruses, de calomnies et de duretés; il met toute sa vertu dans ses artifices. Ce n'est pas proprement un zèle, mais un esprit de cabale et de parti. — Voyez le prétendu zèle de Saul, il ne respire que menaces et que massacres; il veut tout renverser, tout perdre, et ne cherche jamais à vaincre ni à convertir. Il demande des lettres pour Damas, adressées aux synagogues : est-ce pour ramener ses frères qu'il croyait dans l'erreur? Nullement : c'est pour les jeter dans des cachots, c'est pour les charger de chaînes. Tout faux zèle est dur et amer. La religion lui sert de prétexte, mais l'esprit d'aigreur et de haine en est le principal mobile et le véritable motif. Mais qu'il est difficile de guérir une maladie qui est autant dans le cœur que dans l'esprit. (**Le P. Croiset,** *Exercices de piété*).

[S. Paul persécuteur se dépeint lui-même]. — Nous ne saurions mieux apprendre l'état déplorable du cœur de Saul, aveuglé par toutes les passions, que de sa propre bouche. J'étais, dit-il, le plus zélé de tous ceux de mon âge pour la religion de mes pères, et j'allais tous les jours croissant dans l'estime et dans l'amour du judaïsme : *Proficiebam in judaismo supra multos coætaneos meos.* De cet amour naissait la haine que j'avais pour l'Eglise chrétienne, que je persécutais au delà de tout ce que je pourrais dire : *Suprà modum persequebar Ecclesiam;* ou, comme lit S. Jérôme, *devastabam Ecclesiam quasi grassator et prædo.* J'attaquais l'Eglise chrétienne, et je tâchais de la décrier par tous les moyens imaginables. J'entrais à main armée dans le domaine du Sauveur; j'y faisais tous les dégâts possibles; je mettais tout à feu et à sang. J'étais, dit-il, je l'avouerai à ma confusion le premier et le plus signalé boute-feu pour exciter les séditions parmi le peuple contre les chrétiens; c'était moi qui les accusais devant les prêtres; et, en vertu de la commission que j'avais prise, je me rendais le persécuteur de tous les fidèles qui étaient dans la Judée. Je parcourais toutes les synagogues : *A principibus sacerdotum potestate acceptâ, per omnes synagogas frequenter puniens, eos compellebam blasphemare.* Ces paroles montrent clairement l'universalité de la persécution et l'étendue du pouvoir qu'il avait de persécuter, ce qu'il mettait à honneur : *Per omnes synagogas frequenter puniens.* Il était non-seulement persécuteur universel, mais assidu et opiniâtre. Sa cruauté était impitoyable; il contraignait par menaces, par prisons, par supplices, sans pardonner à sexe ni à condition : *Alligans, tradens in custodiam viros ac mulieres.* Tout cela ne fut pas capable de contenter sa haine. Il s'adressa une seconde fois aux magistrats pour avoir une plus ample commission. Voici le dernier emportement de sa fureur, qu'il explique en ces termes : *Ampliùs insaniens in eos, persequebar usque in exteras civitates, ut si quos invenissem hujus viæ viros ac mulieres, vinctos perducerem in Jerusalem.* Enfin, dit-il, la fureur

m'avait ôté toute raison, et m'avait rendu comme un forcené. Je résolus de sortir de la Judée et de porter ma cruauté jusque dans les villes étrangères. Sur quoi on peut remarquer deux choses, qui font paraître la cruauté de cet homme contre le Fils de DIEU et son Eglise. Il n'attend pas qu'on l'emploie : il fait des intrigues, et il met tout son crédit auprès des puissances pour obtenir cette commission. Secondement, toute la Palestine n'est pas un théâtre assez étendu pour sa fureur : il faut qu'il pousse jusqu'à Damas, qui était à cinquante lieues de Jérusalem, et qui n'était pas même de la juridiction des Juifs, mais de celle du roi Arétas. (**Le P. Texier**).

[Raisons que S. Paul apporte de sa conversion]. — Voulez-vous entendre de S. Paul même les raisons du changement que DIEU a opéré en sa personne ? C'est afin qu'étant l'ouvrage de la main toute puissante de DIEU, il annonçât ses vérités avec plus de force, qu'il servît par sa conversion miraculeuse à confirmer la foi qu'il prêcherait, et qu'il fût tout ensemble et le témoin et la preuve de l'Evangile. C'est aussi pour faire voir un exemple solennel de la patience et de la miséricorde de JÉSUS-CHRIST, pour la consolation des plus désespérés pécheurs, qui peuvent devenir capables de la vie éternelle ; pour l'instruction de ces dévôts orgueilleux qui, par une présomption secrète, décident souverainement du salut de leurs frères, et condamnent souvent ceux que DIEU veut justifier. Mais la principale raison que S. Paul donne de la miséricorde de DIEU à son égard, c'est la miséricorde de DIEU même. Qu'avait-il fait pour la mériter ? quelle disposition avait-il au christianisme ? Il persécutait impitoyablement les chrétiens. Quelle préparation à la grâce évangélique ? Il avait juré la ruine de l'Evangile. Quelle espérance y avait-il qu'il se reconnût ? il prenait son emportement pour ferveur. Quel adoucissement pouvait-on attendre ? il était dans l'acte même de sa rébellion. Et cependant vous l'avez voulu, mon DIEU ! *Cùm autem placuit ei qui me segregavit*, dit-il. (Galat. II). Mais quoiqu'il n'y ait rien eu dans S. Paul qui ait pu obliger DIEU à lui faire miséricorde que sa pure grâce, cependant ce DIEU, qui pèse les esprits et sonde les cœurs des hommes, et qui voit les choses qui ne sont pas encore comme celles qui sont, a reconnu, dans les défauts mêmes de cet homme ce qu'il pouvait tourner à son honneur et à sa gloire. De ce dur et informe métal qu'il a poli et consacré de sa propre main, dit S. Chrysostôme, il a formé ce vase précieux où il a enfermé son nom pour être porté jusqu'aux extrémités de la terre ; et, par une industrie merveilleuse, il a su tirer de cet orgueil judaïque une magnanimité chrétienne ; de ce zèle indiscret une passion ardente pour l'établissement de l'Evangile, et de cet attachement qui paraissait inflexible pour la loi une fidélité invincible pour la grâce de JÉSUS-CHRIST. (**Fléchier**)

[Avec quel appareil le Fils de Dieu parut à S. Paul]. — En quel appareil pensez-vous

que le Fils de DIEU va chercher lui-même S. Paul? Dans l'éclat de sa majesté et de sa gloire, il l'éclaire non pas d'une faible lueur ou d'une clarté passagère, mais d'une foule de rayons et d'un cercle de lumière qui l'environnent. Il le frappe d'une main invisible, et, lui imprimant jusqu'au fond du cœur la crainte salutaire de ses jugements, il l'abat et le met comme hors de lui-même. Il lui parle avec amour, avec autorité, avec efficace, et comme un maître qui vient en personne commander à son serviteur, et le réduire malgré lui à l'obéissance. Il efface de son esprit et de sa mémoire tout ce qu'une science superbe y avait gravé, et lui donne d'autres yeux et d'autres connaissances. Il lui arrache cette volonté violente et rebelle que la lecture des prophètes, la vue de plusieurs merveilles et la patience et la sagesse de S. Etienne n'avaient pu amollir, et lui donne une volonté patiente et soumise : *Quid me vis facere?* Enfin, la vertu de JÉSUS-CHRIST crucifié ne parut jamais avec tant d'éclat dans la conversion d'un particulier, et jamais la miséricorde du Seigneur, dit S. Bernard, ne s'est déployée avec tant de magnificence. (*Le même*).

[Marques d'une parfaite conversion]. — On prend souvent un simple projet pour la conversion même ; bien des gens s'y méprennent. La promptitude a obéir à la voix de DIEU, le changement de mœurs, de sentiments, de conduite, prouvent seuls que l'on est converti. Voyez dans Saul, ce fier ennemi du nom chrétien, le modèle d'une conversion parfaite. A la première lueur de la grâce, pour ainsi dire, à la seule voix du Sauveur, Saul est renversé par terre, et tout hors de soi s'écrie : *Domine, quid me vis facere*? Quand on est converti, on ne parle pas autrement. L'éclat de mille faux brillants disparaît à nos yeux ; on perd de vue bien des objets ; on dit d'abord à DIEU : Que vous plait-il que je fasse? et l'on fait ce qu'il lui plaît. On commence toujours par la retraite ; on cherche un Ananie, c'est-à-dire un guide sûr et éclairé dans les voies de DIEU. Le respect humain n'a plus de force ; on a persécuté le Sauveur, on se fait honneur d'être son disciple et de paraître tel. Tentations, opiniâtreté, persécutions, cruelles adversités, épreuves, croix, rien n'ébranle un cœur converti ; tout sert à le rendre plus pur et plus fidèle. — La conversion de bien des gens d'aujourd'hui ressemble-t-elle à ce modèle? la mienne est-elle de ce caractère? A ces seules marques on connaît une véritable conversion. (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Espérance aux pécheurs]. — Saul avait fait la terreur du nom chrétien, et JÉSUS-CHRIST le frappe, le confond, le renverse. Il ne pensait qu'à pervertir les fidèles, et il se trouve heureusement converti. Quelle bonté le Sauveur ne fit-il pas paraître à l'égard de ce pécheur endurci, par un salutaire mélange de sa puissance et de sa miséricorde! Il renverse le corps et attire le cœur. Quel fut l'excès de sa miséricorde ! Il lui dit :

« Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » que t'ai-je fait pour m'attirer un si cruel traitement ? Je suis ce Jésus que tu persécutes, ce Messie tant désiré et si longtemps attendu, seul objet cependant de tes blasphèmes et de tes malédictions. Je suis ce Dieu que l'amour du salut des hommes a rendu victime pour leurs péchés : *Quid me persequeris ?* Pourquoi tournes-tu ta fureur contre moi ? » — Que cette vérité ne se fait-elle encore entendre de tant de persécuteurs du Fils de Dieu ! Il serait à souhaiter que tous les pécheurs qui courent à grands pas sur le chemin de Damas, je veux dire dans ces lieux où s'assemblent quantité de libertins et de gens du monde, dans ces voies malheureuses de jeux et de spectacles, dans ces vicissitudes de compagnies et de débauches, de vanité et de luxe, fussent arrêtés comme Saul au milieu de leur carrière. Ne souffrez pas, Seigneur, que l'on vous persécute encore, que l'on se joue de vos saints mystères ; renversez encore ces impies, comme vous avez terrassé Saul ; ou plutôt éclairez ces aveugles, comme vous avez daigné l'éclairer. Présentez-vous, à eux comme à lui, avec tout l'appareil majestueux de votre gloire. Dites-leur comme à lui : Pourquoi me persécutez-vous ? afin qu'à l'exemple de ce saint apôtre ils quittent leurs voies et se convertissent.

Ne prétendez pas, Chrétiens, être exempts des reproches que fait le Sauveur à Saul lorsqu'il lui demande pourquoi il le persécute. Ne croyez pas que ces paroles ne regardent que les impies et les libertins. Elles s'adressent encore à vous, pécheurs, de quelque condition que vous soyez ; à vous qui, d'une main avare ou prodigue, retenez ou dissipez des biens qui sont le patrimoine des pauvres ; à vous qui, plongés dans la mollesse ou emportés par le brillant d'une vaine grandeur, laissez gémir les malheureux sous le poids de leurs maux, sans prendre en main leur protection ; à vous qui, couvrant vos injustices d'un amas de procédures confuses, jouissez en paix, et comme en sûreté de conscience, d'un bien, d'un fonds qui appartient à autrui, en privant ainsi les propriétaires légitimes ; à vous qui, pensant uniquement à satisfaire tous vos injustes désirs, êtes les tyrans de vos inférieurs. C'est à vous que le Fils de Dieu parle encore secrètement. Est-il besoin qu'il descende encore une fois du ciel, pour ainsi parler, avec toute la splendeur de sa majesté, pour vous reprocher, comme à Saul, l'insensibilité de vos cœurs ? Faut-il que le Sauveur dise encore à chacun de vous ce qu'il dit à cet ennemi déclaré de son nom : *Quid me persequeris ?* Faut-il qu'il emploie encore sa puissance pour vous enlever à vos passions, à vos désirs, à vous-mêmes malgré vous. Non, ne vous y attendez pas : il suffit qu'il mette en usage la voix de ses ministres, les avertissements de ses prédicateurs ; il suffit que par eux il vous expose ses volontés, et c'est une témérité condamnable de prétendre que Dieu soit obligé de faire des prodiges tous les jours pour la conversion de chacun de vous.

Le grand exemple de la miséricorde de Dieu sur S. Paul doit relever

d'un côté l'espérance des pécheurs les plus abandonnés, et les empêcher de désespérer de leur salut, mais en même temps il peut rabattre leur présomption, lorsque sous ce prétexte ils persévèrent dans leurs crimes et dans leurs désordres. Car quel prodige et quel excès de bonté de voir que DIEU ait daigné jeter les yeux sur cet ennemi déclaré de son nom, et qu'il s'adresse encore tous les jours aux pécheurs qui sont les plus éloignés de lui, et aux âmes qui sont les plus indignes de ses recherches et de ses poursuites, pour leur faire ressentir les effets de sa bonté ! Ah ! miséricorde d'un DIEU, qui pourrait tenir contre un procédé si obligeant? Mais, parce que les pécheurs prennent souvent occasion de cette miséricorde de DIEU envers quelques-uns d'abuser de sa patience, il faut toujours avoir devant les yeux cette parole du même apôtre, que c'est une grâce que DIEU ne fait pas à tout le monde, qu'il n'a pas faite à des milliers d'autres qui en étaient moins indignes que nous, et que c'est par sa pure volonté qu'il a jeté les yeux sur cet apôtre : *sic placuit ei qui me vocavit per gratiam suam* (Galat. v) ; et qu'ainsi s'attendre à cette grâce sans faire nul effort pour sortir de l'état où nous sommes, s'y confier sans rien faire pour attirer cette miséricorde, c'est en tarir la source, et se rendre indigne d'en éprouver les effets. (**Houdry**, *sermons*).

[S. Paul comme Apôtre]. — S. Paul, converti, n'avait qu'à se produire ; sa personne seul prêchait ; il était pour tous ceux de sa nation, non pas un attrait, mais une détermination invincible à embrasser la foi. Et en effet, à bien méditer les circonstances de cette conversion, à peine avons-nous un motif de créance en JÉSUS-CHRIST plus convaincant et plus touchant que celui-là. De-là vient que les chefs de la Synagogue, qui avaient conjuré contre le Sauveur, se montrèrent toujours si passionnés contre S. Paul ; de-là vient qu'ils usèrent de tant de stratagèmes pour le perdre et pour lui ôter la vie, et qu'entre les autres disciples ce fut celui qu'ils persécutèrent plus cruellement. Pourquoi ? parce qu'ils savaient que c'était celui dont le témoignage devait faire plus d'impression sur les esprits, et qu'il était impossible que JÉSUS-CHRIST ne fut reconnu dans la Judée pendant que S. Paul y serait écouté. Il avait donc une grâce particulière pour faire l'office d'apôtre à l'égard des Juifs. — Mais son ministère ne se bornait pas là. DIEU l'appelait à quelque chose de plus grand, et cette séparation mystérieuse que le SAINT-ESPRIT commanda qu'on fît de sa personne, comme il est dit au livre des Actes, était encore pour une entreprise plus haute. Prêcher JÉSUS-CHRIST aux Juifs, c'est-à-dire à un peuple qu'il avait instruit en personne, à un peuple déjà prévenu de la foi du Messie, déjà éclairé des lumières de la vraie religion, c'était proprement le partage des autres Apôtres, même de ceux qui paraissaient comme les colonnes de l'Eglise, sans en excepter S. Pierre ; mais répandre la grâce de JÉSUS-CHRIST sur toutes les nations de l'univers,

prêcher Jésus-Christ à des païens et à des idolâtres, porter son nom devant les monarques et les souverains, persuader la religion aux philosophes et aux sages du monde, les détacher de leurs fausses divinités, et, ce qui était bien plus difficile, des fausses maximes du siècle, pour les soumettre au joug de la croix, faire adorer la sagesse de Dieu dans un mystère qui n'avait pour eux que des apparences de folie : ah ! c'est pour cela qu'il fallait un S. Paul, et c'est pour cela que S. Paul était prédestiné. Quelque pouvoir général qu'eût reçû S. Pierre au-dessus des autres Apôtres, sa mission spéciale n'allait pas à convertir les gentils. Le dirai-je ? le Sauveur même ne l'avait pas voulu entreprendre, et tout Dieu qu'il était, il s'était réduit aux brebis perdues de la maison d'Israël : *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domûs Israël* (Matth. 15). Mais, comme remarque S. Augustin, ce que Jésus-Christ n'a pas fait par lui-même, il l'a fait par S. Paul. Il n'était venu par lui-même que pour les Israélites ; mais, dans la personne et par le ministère de S. Paul, il était venu pour tous les hommes : de sorte que S. Paul devait être le supplément de la mission de cet Homme-Dieu. Voilà le grand ouvrage pour lequel le Saint-Esprit avait ordonné qu'on lui séparât cet Apôtre : *Segregate mihi Saulum.* (**Bourdaloue**).

[Peinture des conquêtes de S. Paul]. — Imaginez vous, dit S. Chrysostôme (et il nous est aisé de l'imaginer), un conquérant qui entre à main armée dans un pays, qui mesure ses pas par ses victoires, à qui rien ne résiste, et de qui tous les peuples reçoivent la loi. Voilà une image de S. Paul convertissant la gentilité. Il entre dans des pays où l'idolâtrie était en règne : il fait fuir ce démon de toutes parts. Depuis l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, il établit l'empire de la foi. Dans la Grèce, qui était le séjour des sciences, et par conséquent de la sagesse mondaine ; dans Athènes et dans l'Aréopage, où on sacrifiait à un Dieu inconnu ; dans la ville d'Ephèse, où la superstition avait placé son trône ; dans Rome, où l'ambition dominait ; dans la cour de Néron, qui fut le centre de tous les vices : il publie là, dis-je, l'Evangile de l'humilité, de l'austérité, de la pureté, et cet évangile y est reçu. Ce ne sont pas seulement des barbares et des ignorants qu'il persuade ; mais ce sont des riches, des nobles, des puissants du monde ; des juges et des proconsuls ; des hommes éclairés qu'il fait renoncer à toutes leurs lumières en leur proposant un Dieu crucifié ; ce sont des femmes vaines et sensuelles, qu'il dégage de l'amour d'elles-mêmes pour leur faire embrasser la pénitence. Il annonce Jésus-Christ dans des lieux où ce nom auguste et véritable n'avait jamais été entendu : *Non ubi nominatus est Christus.* (Rom. xv). Il y voit naître des Eglises nombreuses, ferventes, florissantes, qui remplissent toute ta terre de l'admiration de leur sainteté. Que pensez-vous de cette rapidité ? Il est vrai que, si la tradition ou plutot si l'expérience même n'autorisait ce que je dis, peut-être le prendrions-nous,

vous et moi, pour une fable : mais tout l'univers témoigne encore aujourd'hui que c'est une vérité. Le christianisme que nous voyons établi, la vaste étendue du royaume de l'Eglise, tant de nations devenues chrétiennes par la prédication de ce grand saint, tant de peuples qu'il a engendrés à l'Evangile, nous-mêmes qui en sommes sortis, et qui n'avons point d'autre origine que celle-là ; tout cela ce sont autant de monuments et de preuves suffisantes des conquêtes de S. Paul sur la gentilité (*Le même*).

[Souffrances et patience de S. Paul]. — Non, jamais homme mortel n'a dû faire à Dieu un sacrifice de patience si continuel et si héroïque que le saint apôtre Paul. A peine, s'il m'est permis de parler ainsi, eut-il levé l'étendard de l'Evangile que tout l'univers sembla conspirer contre lui. Dès-là il n'y eut plus pour lui que des trahisons sur la terre, que des naufrages sur la mer, que des empoisonnements dans les villes, que des embûches dans les lieux écartés. Tout ce que la malice de l'envie et tout ce que l'animosité de la haine peuvent susciter d'adversités et de misères, il l'éprouva dans sa personne. Ceux de sa nation se firent un point de religion d'être ses ennemis les plus cruels, les gentils l'accablèrent d'outrages ; parmi les chrétiens mêmes qu'il avait engendrés à Jésus-Christ, il trouva de faux frères et de faux apôtres. Tous les jours exposé aux insultes des séditions populaires, tous les jours traduit de tribunal en tribunal, tantôt fouetté comme un esclave, tantôt lapidé comme un sacrilége et comme un blasphémateur. Combien de travaux ! combien de voyages ! combien de bannissements ! Si c'était un autre que lui-même qui en fît le détail, nous croirions qu'il y aurait de l'exagération ; mais nous savons, dit l'abbé Rupert, que le Saint-Esprit, dont S. Paul a été l'organe, est éloquent sans rien amplifier. C'est S. Paul lui-même qui, malgré toutes les résistances de son humilité, a été obligé de rendre compte à l'Eglise de ce qu'il avait souffert ; il en a fait excuse aux fidèles, il les a priés de supporter en cela son imprudence ; il a semblé même s'accuser tout le premier de vaine gloire et d'ostentation : et par-là, dit S. Jérôme, il a bien montré qu'il n'avait pas besoin de s'en justifier. Mais enfin il l'a reconnu, et, forcé par l'esprit de Dieu qui le faisait parler, il en a pris le ciel à témoin, qu'aucun des Apôtres n'avait été si persécuté ni si maltraité que lui. « Ils sont plus grands que moi, disait-il aux Corinthiens ; mais ce Dieu de gloire, qui est l'auteur de ma destinée, a voulu que j'eusse plus à endurer qu'eux, que je fusse plus souvent dans les chaînes, que je courusse et que j'essuyasse plus de dangers de mort, que je me trouvasse réduit plus communément aux rigueurs extrêmes de la faim et de la soif. » (**Bourdaloue**).

[Souffrances prédites]. — Dieu ne traite pas Paul comme il traite les faibles

et les commençants. Dans le cours de sa providence ordinaire, il attire les autres à lui par des consolations spirituelles pour les faire marcher dans ses voies ; il les leur aplanit lui-même, et les accutume à porter son joug, en leur faisant sentir combien il est doux et facile à porter. Mais il traite S. Paul comme les parfaits; il lui ouvre une carrière de tribulations et de souffrances, sans crainte d'effaroucher sa vertu naissante : *Ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati.* Il ne lui montre pas l'honneur qu'il tirera de son ministère, les révélations qu'il aura de ses vérités, la gloire qu'il y a de publier son Evangile, les moissons qu'il doit recueillir et les services qu'il doit rendre à son Eglise. Il lui expose et lui fait voir tout d'une vue le détail de sa pénitence. Il tire le voile de l'avenir, et lui découvre tout d'un coup l'image affreuse de toutes ses peines, pour lui faire souffrir tout à la fois ce qu'il ne devait endurer que séparément, sans que cet amas de tribulations l'étonne ni le décourage.

S. Paul ne se convertit pas à demi : il veut porter toute la peine de son péché, ou, pour me servir de ses propres termes, il veut *crucifier son péché*, en souffrant lui-même tout ce qu'il fit souffrir à ceux qui invoquaient le nom de Jésus-Christ. Il a persécuté l'Eglise de Dieu, il le confesse en pleurant, et il s'estime indigne d'être apôtre. Toutes les synagogues se soulèveront contre lui, et cette persécution sera la pénitence de l'autre. Il a été le tyran des premiers saints, qu'il a jetés dans les prisons, qu'il a déférés aux puissances, *qu'il a punis et qu'il a lui-même envoyés aux derniers supplices;* il fait cette triste confession devant des têtes couronnées ; mais en récompense il sera l'objet de la haine publique et le martyr de tout le monde, dès qu'il sera disciple de Jésus-Christ. A peine est-il converti dans Damas, que toute la ville s'émeut; on demande son sang, on garde les portes pour le prendre. Est-il entré dans Antioche, il se forme contre lui l'intrigue des zélés, une faction de femmes dévotes. (Act. xiii). Arrive-t-il en Lycaonie, le peuple en courroux lui jette des pierres. Vient-il en Macédoine, on le déchire à coups de fouets et on l'enferme. Passe-t-il à Athènes, il y est le sujet de la risée des philosophes. Habite-t-il à Corinthe, il est déféré comme un imposteur au gouverneur de la province. Veut-il séjourner à Ephèse, le démon des Ephésiens excite contre lui la fureur du peuple. Retourne-t-il à Jérusalem, c'est cette ville qui massacre les prophètes. S'embarque-t-il pour aller en Italie, il n'y parvient que par des naufrages. Arrive-t-il à Rome, il entrera dans la prison, et n'en sortira que pour le dernier supplice. Il n'y a point de condition qui ne contribue à sa pénitence, point d'espèce de supplice qu'on ne lui fasse sentir, point de pays où il ne serve de spectacle par quelque sorte de martyre. Paul, dit S. Augustin, porte la peine des péchés de Saul. Comparez le mal et le bien, et vous trouverez la mesure et les proportions de sa pénitence. (*Le même*).

[Fermeté de l'Apôtre]. — D'où vient cette fermeté inébranlable qui lui fait mépriser toutes les puissances de la terre, les Juifs et les Romains, les Grecs et les barbares conjurés de toutes parts contre lui ; qui lui fait défier toutes les créatures et braver tout ce qu'il y a de plus redoutable dans l'univers ? C'est qu'il sait qu'il est sous la protection du souverain de toutes choses, qu'il est son lieutenant, son ambassadeur et le dépositaire de toute sa puissance. Avec cette confiance admirable que lui donne la grâce de son ministère, il soutient la cause de son maître contre la sagesse mondaine, contre la superstition des prêtres des faux dieux, contre l'orgueil des philosophes, le faste et l'autorité des princes et des empereurs, contre la violence des tyrans, contre la fureur et la rage des enfers. Le plus fameux magicien du monde confondu, un Démétrius terrassé, avec toute la troupe des prêtres et des officiers impies de la Diane d'Ephèse, des gens farouches et barbares remplis d'effroi et mis en déroute ; le proconsul Gallien contraint de juger en sa faveur, le proconsul Sergius Paulus engagé dans le parti du Fils de Dieu par une conversion miraculeuse ; l'avare président Félix effrayé de ce qu'il lui entend dire de la rigueur des jugements de Dieu ; le président Festus étonné du discours qu'il lui tient sur la gloire des souffrances du Sauveur ; le roi Agrippa obligé de croire par la parole d'un captif qu'un homme crucifié est son Dieu : toutes ces choses sont presque les moindres merveilles de son autorité. (**Verjus**).

[S. Paul au troisième ciel]. — Quels yeux seront assez clairs pour suivre Paul, cet aigle des docteurs, pendant qu'il va jusqu'au trône du Sauveur prendre ses ordres et ses instructions ? Si Moïse, pour avoir parlé à Dieu sur le mont de Sinaï, parut si éclatant et si rempli de lumières lorsqu'il en descendit, que dira-t-on de Paul, qui ne descendit pas d'une montagne de la terre, mais des collines éternelles, qui ne vient pas de prendre une Loi de police qui s'accommode à la faiblesse des hommes charnels, mais des ordres purement spirituels pour l'établissement du royaume éternel du Sauveur sur les âmes ? On peut croire que son âme est remplie et pénétrée des clartés les plus sublimes de science et de sagesse. Il en sortait des rayons si brillants, que la majesté qui reluisait en lui eût fait des idolâtres qui l'auraient adoré. Sa sagesse même, au rapport d'Origène, fit autrefois des hérétiques, qui le prirent pour la troisième personne de la sainte Trinité, et crûrent qu'il était cet esprit consolateur et de vérité, que le Fils de Dieu avait promis d'envoyer à ses disciples, qui devait leur apprendre tout ce qu'ils ignoraient et achever de les instruire pleinement de toutes les vérités du ciel. Mais quel usage fait-il de cette science divine? de quelle manière se sert-il de ces maximes célestes qu'il a apprises tant de fois de la propre bouche de son Maître ? Il les publie partout, il les enseigne à ses disciples, et les rend capables d'en instruire tous les autres. Il suffit qu'il parle dans un lieu pour y ravir

les cœurs et y convaincre les esprits, pour y enlever les volontés de ses auditeurs. Il suffit qu'il paraisse une fois dans la plus savante et la plus sage assemblée du monde pour y faire connaître le DIEU inconnu, pour en ébranler toutes les plus fortes têtes, pour acquérir à JÉSUS-CHRIST le plus sage magistrat de l'assemblée et le premier homme du paganisme. Il suffit qu'il fasse quelque séjour dans une ville, comme l'Ecriture nous l'apprend, pour enseigner partout cette science admirable des vérités que son Maître lui avait donné ordre de publier, pour instruire des mystères de la croix tous les habitants de la plus grande des trois parties du monde : *Ità ut omnes qui habitabant in Asiâ audirent verbum Domini, Judæi et gentiles.* (Act. XIX). — (*Le même*).

[Paul prêchant]. — C'était un spectacle ravissant de voir S. Paul prêcher et expliquer les secrets ineffables cachés en DIEU de toute éternité. Que de rayons de majesté, que d'oracles de science et de sagesse sortaient de ce docteur incomparable ! et que la curiosité du grand S. Augustin était louable et légitime, lorsqu'il disait qu'une des trois choses qu'il eût souhaitées le plus passionnément en cette vie eût été de voir et d'entendre prêcher l'Apôtre des nations ! Jugeons, par les effets, de l'efficace de ses discours, de la force de ses harangues et de la beauté de son éloquence. Jugeons-en par le renouvellement général d'une infinité de nations, par des conversions innomblables, par les conquêtes qu'il fit en Asie, en Syrie, dans la Judée, dans la Grèce, dans l'Archipel, l'Achaïe, la Macédoine et la Thrace, dans l'Espagne même et dans l'Italie. Je n'aurais jamais fait si je voulais ici nombrer tous les lieux où sa sagesse divine a triomphé de toute la sagesse du monde. Les autres apôtres bornaient, au commencement, leurs conquêtes et les fruits de leurs travaux à la conversion des seuls Juifs, qui avaient été témoins oculaires des merveilles surprenantes arrivées à la passion du Sauveur, dont la foi était excitée par leurs prophètes, dont la créance devait être de soi une disposition à l'Evangile. Mais S. Paul fut le premier qui fit triompher la loi nouvelle des erreurs des gentils, du faste des Romains, du règne de Satan établi depuis tant de siècles par toute la terre. Il fut le premier qui entreprit de faire parmi les infidèles ces renversements prodigieux qui firent aussitôt le silence honteux des oracles trompeurs dont toute la terre était abusée, les destructions des autels et des temples où l'univers venait faire des vœux et présenter des sacrifices à de fausses divinités. C'est ce que les Pères admirent avec raison, qu'un homme de métier, si peu estimable en apparence, ait fait tant de conquêtes en moins de trente ans, et fait triompher la croix du Sauveur d'une infinité de peuples civilisés, barbares, présomptueux et tout-à-fait grossiers. (*Le même*).

[Sa joie dans les tribulations]. — Le couronnement et la perfection du zèle que l'on a pour la gloire de DIEU est lorsqu'on souffre avec joie, et que l'on

tient ses souffrances à honneur. C'est ainsi qu'au milieu de tous ses maux, qui accableraient la nature, si la grâce et le courage héroïque ne la soutenaient, notre généreux apôtre fait sa gloire de l'ignominie, trouve du plaisir dans les douleurs les plus insupportables et les plus cruelles, et triomphe de joie parmi tous les objets de la tristesse la plus désespérée et de la plus noire mélancolie. Il était si glorieux des marques et des livrées de sa croix, qu'il croyait que personne ne devait disputer en cela de rang et de dignité avec lui. La qualité qu'il prenait volontiers était celle de prisonnier, de captif et d'esclave de Jésus-Christ. C'était là le titre d'honneur dont il prétendait ennoblir son ministère, et qu'il employait quand il voulait s'acquérir de la considération pour la gloire de son Maître : *Ego vinctus in Domino.* Y a-t-il au monde, dit S. Chrysostôme, qualité plus illustre que celle-là ? Y a-t-il rien de si noble que cette captivité ? Y a-t-il rien de si riche et de si précieux que ces chaînes qui attachent les mains sacrées du ministre du Dieu vivant ? C'est quelque chose de grand que d'être consul, que d'être roi, que d'être empereur : mais être captif de Jésus-Christ est quelque chose de plus que tout cela. C'est un bonheur extrême que d'être disciple du Sauveur du monde, son apôtre et le héros de son Evangile par toute la terre ; mais il y a bien plus de gloire à être son prisonnier et son esclave : et c'est cet honneur que notre grand Apôtre chérit uniquement, c'est cet honneur dont il se fait gloire. Il ne faut donc pas s'étonner, si un amour dont nous voyons tant de marques si merveilleuses transformait S. Paul en Jésus-Christ, si son âme était plus dans celui qu'elle aimait que dans celui qu'elle animait, et s'il disait lui-même qu'il vivait en Jésus-Christ et que Jésus-Christ vivait en lui ; que le Fils de Dieu l'animait et était sa vie, que toute autre chose lui était une mort, et que la mort de toutes les créatures en lui était son bonheur et ses richesses. (**Verjus**).

[Son union avec J.-C.] — Qui pourra séparer S. Paul de son Seigneur, puisqu'il lui est uni si intimement, puisqu'il ne fait par amour qu'une même chose avec lui ? Que c'est une chose admirable que de lui voir défier toutes les créatures de le séparer de la charité de Jésus-Christ, de lui faire perdre cette intime union qu'il a à son Sauveur ! Il sent les liens qui l'engagent, il voit la force invincible de son amour, il se tient assuré de celui de son Maître, il ne se considère que dans le cœur du Fils de Dieu, et ne peut douter qu'une union réciproque si étroite, fondée sur les grandes grâces dont il a été prévenu, cimentée par tant de faveurs extraordinaires de la part de Dieu et par tant de services de la sienne, ne dure éternellement. Je ne crains, dit-il, aucune de toutes les choses qui peuvent ralentir mon zèle ; et quand tout ce qu'il y a dans l'univers serait conjuré pour en causer la moindre diminution, *certus sum*, je suis certain, je ne puis douter en aucune façon, je vois et je sens que j'aimerai sans relâche mon Dieu, autant que mon cœur est capable d'aimer celui

qui m'a aimé le premier afin que je l'aimasse réciproquement, et lui-même me donnera toujours assez de force pour surmonter tous les obstacles qui pourront s'opposer à mon amour.

O cœur ! ô esprit transporté de folie ! s'écrie S. Jean-Chrysostôme, mais de cette folie qui fait la souveraine sagesse de l'Evangile ! Paul, s'élevant par l'amour de Jésus-Christ au-dessus de toutes les créatures, regardait d'un œil de mépris tout ce qui était sur la terre, et au-dessus de la terre tout ce qui était dans le ciel, et au-dessus du ciel toutes les choses visibles et invisibles. Paul, animé de cette charité divine, ne considère tous les bourreaux, tous les tyrans, et Néron même, le plus cruel et le plus puissant empereur du monde, que comme de vils insectes, qui peuvent bien causer quelques légères importunités, mais qui ne peuvent jamais faire beaucoup de mal aux hommes. Paul, embrasé de cet amour, ne prend mille tourments, mille supplices, mille morts, que pour des jeux d'enfants, qui ne doivent pas coûter la moindre plainte ni le moindre soupir à ceux qui aiment Jésus-Christ. Son zèle le rend plus glorieux au fond d'un cachot qu'il ne le serait sur le trône. Il demeure dans le vaste et lumineux palais du ciel, pendant que ses bourreaux ne lui donnent que six ou sept pieds d'une obscure prison. Le plus doux repos lui plairait moins que les plus rudes fatigues. La gloire des couronnes, la pompe des triomphes, le faste des trophées, le touchent bien moins que le désir de souffrir pour son Maître. Je suis, dit-il comme en bravant toutes les passions déréglées et tous les désirs insensés des hommes pour les faux biens de la terre, je suis sans cesse dans des peines et des travaux extrêmes, sans cesse dans d'obscurs cachots, sans cesse accablé sous une grêle de pierres, sans cesse meurtri de coups de bâtons, sans cesse déchiré à grands coups de fouets, sans cesse en danger d'être empoisonné, sans cesse trahi par de faux amis, en danger de tomber dans les embûches des voleurs ; sans cesse attaqué par des ennemis déclarés ; sans cesse en danger d'être dévoré par les bêtes farouches et par les monstres les plus cruels ; j'essuie les naufrages, les tempêtes, les orages, et tous les dangers d'une mort prochaine : mais je suis tout ardent de l'amour de mon Seigneur. Qui me séparera de son amour ? Mon Seigneur renferme tout ce qu'on peut s'imaginer d'aimable, et tout ce qui peut porter à faire de grandes actions et à souffrir de grands maux avec joie pour son amour. (*Le même*).

[Même sujet]. — L'apôtre S. Paul étant transporté de zèle pour la gloire du Fils de Dieu, il n'était pas surprenant qu'il eût tant d'attachement à ses volontés, tant de charité pour tous ses serviteurs, tant de passion pour l'accroissement de l'Evangile. Il n'était pas surprenant qu'il se fît tout à tous en s'accommodant à tout le monde, comme dit S. Augustin, non pas par intérêt, mais par un véritable sentiment de compassion ; non pas par une politique mondaine, mais par les mouvements d'une charité toute

céleste, pour rendre tout le monde heureux en gagnant tout le monde au service du Sauveur. Il n'y a pas lieu d'être surpris qu'il accomplît pour l'Eglise, qui est le corps de Jésus-Christ, ce qui semblait manquer aux souffrances du chef de cette Eglise ; qu'il fît payer à sa chair innocente la peine due aux péchés des autres ; qu'il appliquât par ses douleurs et par son sang les douleurs et le sang de Jésus Christ aux âmes qu'il avait converties. Il n'était pas étonnant qu'une âme si embrasée de l'amour de son Dieu s'abandonnât ensuite au zèle pour sa gloire, pour son service et pour le salut du prochain, et que celui qui fulminait anathème contre quiconque n'aimerait pas le Sauveur le prononçât contre soi-même s'il n'acquérait à Jésus-Christ des serviteurs et des héritiers de sa gloire. (**Verjus**).

[Imiter S. Paul dans ses épreuves]. — Aussitôt que S. Paul fut converti, Jésus-Christ ne le ménage plus : il l'expose aux plus rudes épreuves. Il l'aveugle, et il l'éclaire ; il le terrasse, et il le relève ; il le fait mourir, et il le fait vivre. Il le fait conduire dans une ville, et placer parmi les esclaves : là il le laisse trois jours dans les ténèbres et dans l'aveuglement ; et, après l'avoir tenu trois jours dans cet état, il lui ouvre les yeux par le ministère d'Ananie. Mais que lui fait-il voir ? une vaste carrière, qui a pour objet des peines et des travaux immenses; pour théâtre tout l'univers, et pour durée toute sa vie. « Je lui montrerai, dit le Seigneur, combien de travaux il doit souffrir pour la gloire de mon nom. » Si, à l'entrée de votre conversion, mes Frères, on vous mettait devant les yeux de tels objets, si on vous montrait qu'il faut soutenir une injustice criante, souffrir avec patience une violente maladie dont vous serez attaqués, ou la mort d'une personne chère qui vous doit être enlevée, il y aurait à craindre que tous ces objets ne fissent bientôt évanouir vos bonnes résolutions de quitter le monde, et ne vous y fissent aussitôt retourner. A la vue de toutes ces peines qu'on vous proposerait, vous changeriez bientôt de dessein et de résolution, et retourneriez aux plaisirs, aux vanités, à la mollesse, et à tous les anciens agréments dont vous étiez auparavant si charmés. Saul, plus constant et plus ferme que vous, n'est point étonné ni ébranlé de tout ce que le Sauveur lui montre. Il vit sans se décourager la main de la justice divine qui lui montrait une carrière capable de rebuter tout autre moins courageux que lui, et qui lui fit dès-lors souffrir en un moment tous les maux qu'il devait souffrir dans la suite de sa vie, rassemblant en une seule idée tous ces affreux objets qu'il souffrit séparément dans le cours de sa vie. Ainsi fortifié contre toutes les craintes et les disgrâces qui lui devaient arriver, il montre aussitôt son courage et sa générosité contre les ennemis de Jésus-Christ, en reconnaissance de la grâce qu'il vient de recevoir. A peine est-il relevé de sa chute qu'il entre dans le champ de bataille. (**Anonyme**).

[S. Paul forme des chrétiens]. — Le ministère de S. Paul, pour être complet, demandait qu'il travaillât à former les chrétiens : c'était son principal et dernier ouvrage, et c'est ce qu'il a fait d'une manière qui lui était si propre que, sans rien ôter aux autres Apôtres, on peut l'appeler par excellence le docteur de l'Eglise. En effet, sans parler du premier christianisme qu'il a planté, qu'il a arrosé, qu'il a cultivé par ses soins, c'est lui qui nous a instruits à être ce que nous sommes, ou ce que nous devons être, c'est-à-dire chrétiens, par la doctrine toute céleste qu'il nous a enseignée. Pourquoi pensez-vous qu'il ait été ravi au troisième ciel ? et pourquoi Jésus-Christ, dans l'état même de son immortalité, a-t-il voulu se faire le maître de cet apôtre, sinon afin de nous dire par sa bouche ce qu'il ne nous avait pas dit lui-même : *Ego enim accepi à Domino, quod et tradidi vobis?* Il y avait cent choses que le Fils de Dieu n'avait pas révélées aux hommes étant avec eux, parce qu'ils ne pouvaient pas les porter, et c'était S. Paul qui devait les en rendre capables. C'est lui qui nous a découvert les trésors cachés dans ce mystère incompréhensible de l'incarnation du Verbe, qui nous a expliqué l'économie de la grâce, qui nous a fait concevoir la dépendance infinie que nous avons d'elle, jointe à l'obligation de travailler avec elle, afin de ne la pas recevoir en vain ; qui nous a éclairci ce profond abîme de la prédestination de Dieu. C'est lui qui, par les divins préceptes de sa morale, a sanctifié tous les états, et qui en a réglé tous les devoirs ; lui qui apprend aux évêques à être parfaits, aux prêtres à être réguliers et fervents, aux vierges à être modestes et humbles, aux veuves à être retirées et détachées du monde, aux grands à vivre sans faste et sans orgueil, aux riches à ne se point enfler de leurs richesses et à n'y point mettre leur appui ; aux maîtres à veiller sur leurs domestiques, aux domestiques à respecter leurs maîtres ; aux pères et aux mères à conduire leurs familles, aux enfants à honorer leurs pères et leurs mères : et enfin ce saint apôtre a instruit les personnes de toutes les conditions et états de la vie, que le temps ne me permet pas de parcourir. C'est pour cela que S. Chrysostôme appelait S. Paul le grand livre des chrétiens, et c'est pour cela même qu'il exhortait tous les fidèles à la lecture des divines Epîtres de ce saint Apôtre. (**Bourdaloue**).

[Zèle de S. Paul]. — A considérer ce que S. Paul a fait dans l'exercice de son ministère, on dirait qu'il a participé à l'immensité de Dieu, que comme lui il s'est trouvé et a été partout par l'immensité de son zèle, en sorte que le soleil n'a presque point éclairé de terre par ses lumières où il n'ait porté le flambeau de l'Evangile. Il fait son coup d'essai dans la Palestine ; il passe dans la Grèce, il entre dans Athènes, et enlève à l'Aréopage le plus habile de ses philosophes. De là il passe à Ephèse, où, malgré les séditions, il confond les adorateurs des fausses divinités, et, s'il quitte l'Asie, ce n'est que pour éclairer l'Europe de la lumière de

l'Evangile, et en ajouter la conquête à celles qu'il avait déjà faites pour le Sauveur, employant moins de jours à convertir le monde que Rome n'avait employé d'années pour le réduire à son obéissance. Que dirai-je davantage? Paul passe comme un éclair d'Espagne en Italie; il entre dans Rome, il pénètre dans le palais de Néron; il éclaire plusieurs des courtisans de ce tyran, il lui enlève de ses favoris, et va même jusqu'à lui enlever de ses concubines. (**Fromentières**).

[Les écrits de l'Apôtre]. — Nous ne sommes que les interprètes de S. Paul : nous allons chercher ses pensées dans ses écrits, nous puisons nos lumières dans ses Epîtres ; nous nous remplissons de lui, pour en remplir les fidèles, et, animés de son esprit, nous ne faisons rien qu'il ne fasse à meilleur titre que nous. Le plus saint et le plus savant prédicateur est celui qui possède le mieux S. Paul ; ou, pour parler plus véritablement, le plus parfait prédicateur est celui qui est le plus heureusement transformé en S. Paul. Apprenez de-là que c'est en vain que vous prétendez réussir dans la prédication si vous n'étudiez S. Paul, si, par une lecture continuelle, vous ne le convertissez en vous, ou si vous ne vous convertissez en lui en imitant ses actions autant qu'il vous sera possible, et si, renonçant à la doctrine profane, vous n'apprenez de lui cette doctrine céleste qu'il apprit de la bouche même du Sauveur. Allez donc consulter ce divin oracle ; allez voir dans l'histoire des Apôtres comment il confond la philosophie dans Athènes, comment il détruit la vaine confiance des Juifs dans la loi de Moïse dans Jérusalem, comment il dompte l'orgueil des empereurs dans Rome, et comment il renverse l'empire du péché dans l'univers. Apprenez de cet orateur à défaire tous les monstres qui persécutent encore l'Eglise, et sachez que qui n'est point animé de l'esprit de S. Paul ne peut passer pour prédicateur évangélique. (**Le P. Senault**).

[S. Paul fait pour l'Eglise ce qu'il avait fait pour la Synagogue]. — S. Paul ne se contente pas de souffrir, il fait encore pour l'Eglise tout ce qu'il fit pour la Synagogue. Depuis que Dieu l'a touché, quels travaux n'entreprend-t-il pas pour satisfaire à sa charité et pour remplir son ministère ! Il partage son zèle entre les deux partis de religion qui partageaient alors le monde : tantôt il désabuse les Juifs, tantôt il éclaire les gentils; tantôt il condescend à la faiblesse des uns, tantôt il résiste à la malice des autres. Quels obstacles ne trouve-t-il pas, et quels obstacles ne lève-t-il pas par sa patience et par son courage ! Les premiers avaient reçu la loi de Moïse; Dieu leur avait parlé par ses prophètes, il s'était engagé à eux par ses promesses : Paul leur montre avec évidence que, tout enfants d'Abraham qu'ils étaient, leur naissance était criminelle, que la loi sans la grâce était inutile, qu'elle défendait le mal sans donner la force de l'éviter, qu'elle pouvait faire des prévaricateurs, mais qu'elle ne pouvait

faire des justes. Il représentait aux gentils que tous leurs principes étaient faux, qu'ils croyaient être raisonnables, mais que la raison sans la foi était aveugle. Il persuadait, il convainquait, il convertissait, et réparaît ainsi, par les progrès qu'il faisait pour l'Eglise, les brèches qu'il lui avait faites. (**Fléchier**).

[Amour de S. Paul pour la croix]. — Tous les discours, toutes les pensées et toutes les actions de S. Paul n'ont été que pour la croix; il a plus pratiqué les maximes de la croix qu'il ne les a prêchées. Que les autres se vantent de leurs glorieux emplois; que les princes se réjouissent sur leurs trônes, que les rois se glorifient de leur puissance : pour moi, disait cet Apôtre, je n'ai pour tout sujet de gloire que la croix : *Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri* Jesu-Christi ! Il a porté la gloire de la croix à un si haut degré, que les empereurs et les rois s'en sont fait honneur. — Mais, si S. Paul a imité son maître par l'amour de la croix, il a aussi parfaitement aimé l'Eglise. C'est le plus grand témoignage qu'on puisse donner de son amour que de mourir pour ce qu'on aime. Le Fils de Dieu aima tant son Eglise, qu'il donna son âme pour elle : les travaux, le zèle, les souffrances de ce saint homme pour l'Eglise sont à la vérité autant de marques de son amour; mais sa mort et son martyre en font toute la consommation. Quoique l'exécuteur lui coupe la tête et que le sang coule de toutes parts, il me semble que sa voix n'est pas encore étouffée dans son sang. Il exhorte encore tous les chrétiens à aimer l'Eglise à son exemple ; il montre encore aux prédicateurs de l'Evangile qu'ils ne sont les ministres de la parole de Dieu que pour l'annoncer avec une sainte hardiesse, que pour la prêcher sans crainte, sans complaisance et sans aucun déguisement. (*Essais de Panégyriques*).

[S. Paul du haut du ciel]. — S. Paul converti est devenu l'instrument de la conversion de l'univers; sa conversion a été celle de tout le monde. C'était là son emploi pendant qu'il était sur la terre, c'est encore son grand ouvrage maintenant qu'il est dans le ciel, d'entretenir toujours cette chère conquête dans les mêmes sentiments qu'il lui a inspirés pendant qu'il y travaillait ici-bas. *Ne adhùc quidem cessat ab hominum conversione: dico autem exemplo, oratione et doctrinâ*, dit S. Bernard. Il ne cesse point de s'employer à la conversion des hommes, et par son exemple et par ses prières et par sa doctrine. Le seul souvenir de sa conversion fait une puissante impression sur les cœurs des pécheurs, et c'est pour cette raison que l'Eglise en célèbre la mémoire, parce que, comme dit S. Bernard, le pécheur conçoit par là l'espérance du pardon, qui l'excite à faire pénitence, et celui qui en a déjà pris le dessein y trouve le modèle d'une parfaite conversion : *In hâc enim memoriâ, et peccator spem veniæ*

concipit et provocatur ad pœnitentiam, et qui jàm pœnitet perfectæ conversionis accipit formam (**Nouet,** *Vie de* Jésus *dans les saints*).

[Paul a appris de Dieu les vérités qu'il enseigne]. — S. Paul ne puise pas la science, comme ce législateur des Juifs, sur la montagne de Sinaï; il n'est pas, comme les autres Apôtres, instruit des vérités de la religion par ses conversations avec le Sauveur sur la terre ; Dieu le ravit à soi jusqu'au troisième ciel, avec son corps ou sans son corps, il n'en sait rien lui-même ; ce qu'il sait, c'est qu'il y entendit des paroles secrètes et qu'il n'est permis à aucun homme de rapporter. C'est pourquoi, s'il a dit tant de vérités surprenantes et nouvelles, sans que ni les plus habiles dans la loi des Juifs, ni les plus savants dans la superstition païenne aient jamais pu lui répondre, s'il les a tous convertis ou confondus, s'il nous a découvert tant de mystères sur le sacerdoce de Jésus-Christ, sur le sacrifice de rédemption et de religion de la loi nouvelle, sur l'excellence et les admirables effets de nos sacrements, sur l'incarnation du Verbe, sur l'abrogation de la Synagogue et l'établissement de la liberté évangélique, on ne peut trop remercier l'extrême bonté de Dieu qui lui a révélé tous ces secrets. Mais ce n'était pas l'esprit de Paul qui s'expliquait, qui raisonnait, qui décidait, c'était l'esprit de Dieu même ; et, comme rien ne résiste à cet esprit divin, rien ne résiste aussi à celui de Paul, par la bouche duquel il lui plaît de se faire entendre. (*Eloges historiques*).

[Etendue du cœur de S. Paul]. — Si l'esprit de Paul était si supérieur aux autres, son cœur ne l'était pas moins. Tout s'accordait en lui pour la prédication de l'Evangile, et, comme dit S. Augustin, pour répandre sans cesse sur les peuples la substance de la vie céleste qu'il avait reçue. Trouvez-moi (c'est le défi que fait S. Jean-Chrysostôme), trouvez-moi, un cœur aussi grand, aussi vaste, aussi généreux, aussi tendre, aussi ardent, aussi ferme, aussi fidèle, attaché à Dieu et à son ministère par autant de liens que l'a été le cœur de S. Paul. Cœur si grand et si vaste, qu'on peut l'appeler le cœur de tout le monde, dont il a renfermé dans soi les villes, les provinces, les royaumes et tous les peuples. Cœur si généreux et si tendre, qu'il n'épargne rien pour le salut de ses frères, jusqu'à souhaiter d'être anathème pour eux, jusqu'à craindre leur perte et leur réprobation quand ils tombaient en quelques désordres qui lui faisaient appréhender qu'il ne leur eût prêché en vain. Cœur si ardent et si ferme, que la hauteur des cieux, l'étendue de la terre, l'ardeur du feu, la solidité du diamant, n'ont rien qui puisse lui être comparé. Cœur si fidèle, si attaché à Dieu et à son ministère, qu'il est sûr que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les principautés, ni les choses présentes ni les futures, ni aucune autre créature ne pourra jamais le séparer de l'amour de Dieu. (*Eloges historiques*).

[Travaux de S. Paul]. — De quelque côté que S. Paul regardât, dans quelque endroit de ville, de province, de royaume qu'il jetât les yeux, il ne voyait que peines, contradictions, ignominies, persécutions, tourments. Etre par trois fois battu de verges et lapidé une fois, passer un jour et une nuit au fond de la mer, être exposé à de fréquents dangers dans ses voyages et en butte à toutes sortes de persécutions ; ne pas trouver plus de sûreté dans les villes que dans les campagnes, dans les temples que dans les forêts; souffrir de la part de ceux de sa nation et de la part des étrangers, de la part des gentils et de la part des faux frères, endurer la faim, la soif, le froid, la nudité: qu'appelez-vous tout cela, sinon être ceint et environné de toutes parts des fléaux de Dieu? Tel est cependant l'état de ce saint Apôtre : état par lequel il fait d'autant plus de gloire à l'Evangile, qu'il ne lui est ni caché ni involontaire; état auquel il s'est préparé dès les premiers jours de sa vocation, et qu'il a accepté de tout son cœur, pour s'acquitter, selon les desseins de Dieu, de son ministère. (*Eloges historiques*).

[S. Paul continue de nous instruire]. — Nous sommes du nombre de ces nations dont S. Paul est l'apôtre ; et malheur à nous si, peu dociles à ses instructions, nous ne ressentons pas les effets de son apostolat, si nous ne profitons pas des lumières dont il a pris tant de peine de nous éclairer, s'il a jeté en vain parmi nous la semence de l'Evangile ! Nous avons ses ouvrages entre les mains : qui nous empêche de l'écouter et de nous rendre à la force de son éloquence ? Qu'a-t-il dit aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, qu'il ne nous dise chaque jour, à tous tant que nous sommes ? car les ministres de l'Evangile n'ont point d'autres armes pour combattre cet excès monstrueux d'impureté, cet orgueil, cette intempérance qu'entraînent après soi des richesses immenses, et auxquels les grands de la terre, les heureux du siècle sont si sujets; les ministres de Dieu, dis-je, n'ont point d'autres armes pour combattre ces vices que celles dont s'est servi S. Paul lorsqu'il instruisait les fidèles des Eglises naissantes qu'il avait pris tant de peine à former. C'est donc, en quelque façon, ce saint homme qui continue par la bouche de tant de pasteurs, qui ont soin de nos âmes, d'instruire, d'enseigner, d'éclairer des lumières de la foi ce qu'il y a de chrétiens sur la terre. Comme c'est une suite des vues que Dieu avait eues en destinant Paul à être l'apôtre des gentils, sa grâce arrose et fait croître également ce bon grain dans les cœurs qui le reçoivent avec les mêmes dispositions et avec la même docilité que les Corinthiens et les premiers fidèles le recevaient de la main de ce grand Apôtre, et qui ont soin de le faire profiter, gardant avec circonspection tous les enseignements de ce saint homme, sans se laisser aller à aucune nouveauté. (**Le P. Chamillart**).

[L'humilité de S. Paul]. — Jetez avec moi un moment les yeux sur l'humi-

lité profonde de l'apôtre S. Paul. Ciel ! quels bas sentiments n'a-t-il pas de lui-même ! Si on l'en croit, il ne mérite pas d'être appelé Apôtre : il n'est qu'un pécheur abominable, le dernier de tous les hommes. Reconnaît-il en lui des qualités extraordinaires, des dons du Ciel ou de la nature ? loin de s'en glorifier, il s'en trouve indigne, et il les attribue aux miséricordes infinies de Dieu, qui se plaît à marquer sa puissance par le choix qu'il fait des instruments les plus vils pour parvenir à ses fins. Il craint si peu qu'on publie à jamais les égarements de sa jeunesse, qu'il n'est pas une de ses lettres où il ne peigne avec les couleurs les plus vives la persécution qu'il a faite à l'Eglise. Il n'ose parler des faveurs qu'il reçoit de Dieu ; et s'il est obligé d'en dire quelque chose, il n'en parle qu'avec précaution, et il ajoute surtout que cela n'empêche pas que de son fonds il ne soit que faiblesse et corruption, qu'il n'ait un penchant violent pour ce qui est le plus indigne d'une âme raisonnable. (*Le même*).

[Sa mortification]. — Joignez à l'humilité de cœur que S. Paul avait, cet esprit de mortification qu'il a conservé jusqu'au dernier moment de sa vie : *Castigo corpus meum* (ce sont ses propres paroles) *et in servitutem redigo*. Quelles saintes cruautés n'exerça-t-il donc point sur lui-même, lui qui gémissait sans cesse au triste souvenir de son infidélité et de son crime, lui qui croyait ne pouvoir assez expier le mal qu'il avait fait à l'Eglise, lui qui n'entreprenait pas moins que d'assujettir son corps et de le réduire en servitude, lui qui était convaincu que la vie d'un chrétien doit être une vie crucifiée et un tissu de rigueurs et d'austérités ! Son cœur était si pénétré de cette vérité, que la plupart de ses instructions roulaient sur ce point de morale. Aussi S. Jérôme, voulant donner à la vierge Eustochium un modèle parfait de cette pénitence rigoureuse, lui propose-t-il surtout notre saint apôtre, dont il lui détaille les austérités par ces paroles : *Post jejunia, nuditatem, famem, flagella*. (*Le même*).

[Autres vertus de S. Paul]. — Quel amour S. Paul n'eut-il point pour la pauvreté évangélique ! Manquer de tout, souffrir la faim et la soif, gagner sa vie à la sueur de son front, exercer un métier vil et bas, de peur d'être à charge aux fidèles qu'il avait régénérés en Jésus-Christ ; ne posséder rien, abandonner ses biens et ses espérances, mépriser les richesses et les fouler aux pieds, ont été des pratiques si ordinaires à S. Paul, que S. Chrysostôme soutient que cet Apôtre a poussé la pauvreté évangélique aussi loin qu'elle pouvait aller. Mais où ce détail de vertus ne m'entraînerait-il pas ? Je passe donc sous silence cette union que S. Paul avait avec Dieu, union si intime qu'il ne reconnaissait plus en lui que Jésus-Christ pour principe de toutes ses actions. Cette confiance admirable qu'il avait en Dieu, cet abandon absolu à sa divine providence, faisait que rien ne l'arrêtait, et qu'à la vue des choses les

plus impossibles en apparence il s'écriait : *Si* DEUS *pro nobis, quis contrà nos?* Cet amour sincère et solide qu'il avait pour tous les hommes l'engagea à consentir d'être anathème, c'est-à-dire séparé pour un temps de JÉSUS-CHRIST, pourvu qu'il leur procurât le bonheur de posséder DIEU éternellement. Que dirai-je de sa patience admirable au milieu des persécutions les plus cruelles ; de cette bonté paternelle envers ses ennemis les plus déclarés, de cette charité à soulager et à instruire les pauvres, les misérables, et ceux pour qui le monde n'a que de l'horreur et du mépris ? (*Le même*).

[La conversion du cœur]. — Ce rebelle Saul, attaqué de tous côtés, ne trouvant ni appui en soi ni secours hors de soi, est comme obligé de se rendre à la voix du Fils de DIEU, et lui dit : *Domine, quid me vis facere?* Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Paroles courtes, mais vives et efficaces ; paroles que tout pénitent doit dire au commencement de sa conversion, mais qui montrent une entière soumission aux volontés de DIEU, une résignation parfaite, une obéissance volontaire, une entière abnégation de soi-même, un mépris de toute autre chose que du bon plaisir de DIEU. Par ces paroles, Saul se montrait prêt à tout entreprendre, à tout faire, à tout souffrir. Paroles qui marquent un cœur plein de générosité dans Saul, et qui répondaient parfaitement à l'extrême bonté du Sauveur. — Mais que la conduite des chrétiens est opposée ! Il en est peu qui, pour répondre à la grâce, se donnent la peine de combattre leurs passions ; peu qui se déterminent absolument à embrasser les rigueurs et les mortifications de la pénitence ; très-peu qui veuillent porter leur croix avec le Sauveur. On voit, au contraire, des âmes lâches, des hypocrites, qui, au lieu de rompre entièrement avec leurs passions, ne cherchent qu'à composer avec elles. On en voit se retrancher sur la délicatesse de leur tempérament, sur ce qu'elles sont nécessaires à leurs familles, employer mille spécieux prétextes pour se tromper elles-mêmes. Et de-là tant de conversions chimériques. On veut bien embrasser une vie vertueuse, retirée, pénitente ; mais on veut commencer par en rejeter toutes les rigueurs, toutes les peines opposées à la nature ; on sacrifierait quasi l'esprit, mais on veut se garder le cœur tout entier. Est-ce faire à DIEU un sacrifice plein et entier? est-ce agir sincèrement avec lui ? est-ce répondre à ses miséricordes infinies ? Si la vie d'un chrétien est dès-là une vie crucifiée, combien plus pénible doit être la vie d'un chrétien pénitent ! Il faut donc conclure que si, à l'exemple de Saul, nous voulons parfaitement retourner à DIEU, nous devons non-seulement nous offrir, comme lui, entièrement à DIEU, mais être tout prêts à suivre ses volontés : car entre dire et faire il y a un espace presque infini, et ceux qui disent ne seront pas sauvés, mais ceux qui disent et qui exécutent ce qu'ils disent.

Vous n'avez aveuglé, Seigneur, votre ennemi Saul que pour le guérir

de l'aveuglement où son orgueil pharisaïque l'avait précipité ; vous avez aveuglé son corps, pour lui donner ces yeux du cœur qui discernent la vérité d'avec l'erreur. Il cessa de voir les choses vaines et passagères afin qu'il ne trouvât plus de beauté qu'en vous, et que tout le reste fût pour lui comme s'il n'avait jamais été. Vous lui fîtes donner la main pour entrer à Damas, où vous le meniez en triomphe à la vue de tout le monde, par la main même de vos ennemis. Là, occupé au jeûne et à la prière, il condamne sa vie passée avec les sentiments d'un homme qui gémit au souvenir d'avoir persécuté vôtre Eglise. Vous l'éclairâtes pendant son aveuglement, pour le purifier davantage et le préparer à recevoir votre grâce avec plus d'ardeur. C'est là qu'il conçut, dit S. Augustin, une sainte horreur pour cette vie qui lui avait acquis tant d'estime et de gloire parmi les Juifs, mais qui l'avait rendu ennemi de DIEU. Il regarde cette estime comme une perte et un désavantage, et il ne soupire plus qu'après cette justice qui vient de DIEU par la foi en JÉSUS-CHRIST : *Omnia arbitratus sum ut stercora, ut Christum lucrifaciam.*

SAINTE MADELEINE.

AVERTISSEMENT.

Il y a tant de choses à dire de l'admirable Ste Madeleine, *qu'on ne peut manquer de matière pour faire son panégyrique. En effet, soit que l'on considère cette pécheresse aux pieds du Sauveur, où elle entend de la bouche même de son juge la rémission de ses crimes, soit le changement de son amour profane en un amour tout saint et tout céleste, soit son attachement constant au service de son divin libérateur, soit les circonstances de sa conversion, qui ont si avantageusement réparé le scandale d'une vie déréglée, soit enfin la pénitence admirable qui en a fait un miracle de sainteté, il y a peu de sujets plus consolants et plus abondants en réflexions morales, et dont on puisse tirer plus de fruit, concevoir plus d'espérance en la miséricorde de* Dieu *et s'exciter plus puissamment à son amour.*

Il y a seulement deux choses à remarquer en traitant un si riche sujet. — La première, que nous supposons l'opinion commune, et qui est en effet la mieux fondée; savoir, que ce ne sont point deux différentes personnes, mais la même Madeleine, sœur de Marthe et de Lazare, laquelle est appelée pécheresse *dans l'Evangile, et qui vint se jeter aux pieds du Sauveur et les arroser de ses larmes chez Simon le pharisien ; la même, dis-je, qui répandit depuis sur la tête du Sauveur l'huile d'un parfum précieux, dont Judas se scandalisa ; la même enfin qui, après la mort du Sauveur, dont elle avait été témoin, le vint chercher dans le tombeau. — La seconde observation est que, sans nous arrêter au jugement de quelques critiques, nous nous en tenons à la tradition autorisée par une infinité de miracles, qui nous apprend qu'après l'ascension du Sauveur, Ste Madeleine a passé trente ans entiers dans le creux d'un rocher, où elle a pratiqué une affreuse pénitence, mais adoucie par des conversations avec les bienheureux esprits, et les consolations célestes qu'elle goûtait dans la contemplation qui avait toujours été son heureux partage.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Comme c'est la charité qui fait les saints sur la terre, comme les bienheureux dans le ciel, et qui, étant la mesure de leur mérite, fait ensuite celle de leur gloire et de leur bonheur, et qu'enfin c'est dans le plus ardent amour que consiste le plus haut et le souverain degré de la perfection, puis-je faire un plus juste et un plus avantageux éloge de cette sainte amante du Sauveur que celui que le Sauveur en a fait lui-même en ces deux paroles: *Dilexit multùm*, elle a beaucoup aimé? Voilà l'abrégé, ou, pour mieux dire, la perfection de sa sainteté, de ses mérites et de toutes ses vertus. Faisons donc voir que Madeleine a beaucoup aimé, et nous en aurons fait un panégyrique achevé. N'y cherchons point les autres vertus, puisque la charité, qui en est la reine, les a toutes eues à sa suite, et ne nous mettons point en peine d'y faire voir les autres passions les plus nobles qui font les grandes âmes: l'amour, qui, selon S. Bernard, les change toutes en lui-même, ne manque jamais de les mettre aussi toutes en exercice. — Mais, pour marquer plus en particulier le triomphe de la divine charité dans le cœur de Madeleine, montrons que tout autre amour a cédé à celui de son Dieu, après l'avoir arrachée au monde, aux plaisirs, à tout ce qui l'avait si longtemps et si indignement occupée. J'espère que je justifierai assez dans la conduite de Madeleine, que le grand effort de la grâce et le triomphe de la charité a été de porter une âme pécheresse à renoncer à tous les charmes du monde, et à rompre les attachements qu'elle y avait, pour être toute à Dieu par un dévouement entier et parfait: *Dilexit multùm.* — Je ne veux donc point d'autre sujet de son panégyrique que de vous montrer que la force et la grandeur de son amour a paru également — *premièrement*, à se détacher de tous les objets qui lui tenaient le plus au cœur, et qu'elle a ensuite détestés par une prompte, entière et sincère conversion; — *en second lieu*, à s'être attachée uniquement au service du Fils de Dieu par une parfaite union, puisqu'elle l'a cherché et suivi partout, et qu'elle lui a consacré toutes ses affections pendant le reste de sa vie. Nous verrons donc, dans son éloge

1°. — Une séparation entière et un parfait détachement de tout autre objet que le Sauveur, par la force d'une ardente charité, qui a consumé ce qu'il y avait d'impur et de déréglé dans son cœur.

2°. — Une union étroite et un attachement inviolable au service et aux intérêts de son libérateur.

Deux grands effets de l'amour divin, et les deux choses en quoi elle peut servir de modèle tout à la fois aux plus grands pécheurs et aux plus grands saints.

—

II. — Deux choses sont nécessaires pour une véritable et solide conversion : la douleur et l'amour. La douleur, qui est en nous la première punition du péché, et l'amour, qui est le premier fruit de la justice. Une douleur qui nous fasse sentir le poids de notre misère; et un amour qui l'adoucisse. Une douleur, une tristesse selon Dieu, qui produise une conversion stable, et qui, par une impression de sa grandeur, nous sauve des rechutes; et un amour qui dilate notre cœur et nous fasse marcher avec joie dans la voie des commandements. — Sans cette douleur, la conversion est fausse : sans cet amour, la conversion est infructueuse. L'une ne produirait que la crainte, l'autre ferait naître la présomption. Mais le mélange de l'une et de l'autre est le tempérament et le caractère de la pénitence chrétienne. — Telle est celle de Madeleine. Elle s'afflige à la vue de ses fautes passées, et, les pleurant aux pieds du Sauveur, elle commence à y satisfaire. Mais l'espérance du pardon, la connaissance des bontés de Jésus-Christ, la connaissance de ses grâces, l'anime et l'encourage. La douleur la pénètre, l'amour la transporte. C'est ce qui m'engage à vous faire voir l'amour pénitent de Madeleine, l'amour ardent de Madeleine.

1°. — La sincérité de sa conversion par sa douleur.

2°. — La ferveur de sa conversion par son amour (*Fléchier*).

—

III. — *Propter quod dico tibi, remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm* (Luc. vii). — Je ne sais lequel des deux est le plus capable de nous engager à faire une sincère pénitence, ou la conduite de Madeleine à l'égard du Sauveur, ou la conduite de Jésus à l'égard de Madeleine ; ou la contrition amère de cette femme pécheresse, ou la prompte absolution d'un Dieu si miséricordieux ; ou l'amour généreux de cette sainte pénitente, ou la rémission entière et la grâce abondante dont cet amour est récompensé par Jésus. L'un et l'autre me paraissent également propres à nous toucher : ses larmes et la grâce, la ferveur de son amour et la bonté du Sauveur : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm.* — L'Evangile de ce jour nous fournit en même temps et le modèle et le motif d'une parfaite pénitence : le modèle dans la conversion de Madeleine, le motif dans le pardon que lui accorde Jésus-

Christ. Rien de plus instructif pour les pécheurs que l'exemple de cette sainte pénitente, rien de plus capable de les encourager que l'heureux succès de sa pénitence. Elle a beaucoup aimé : sa charité est la mesure de celle que vous devez avoir en retournant à Dieu. Elle a été beaucoup aimée : cette grâce est le motif le plus puissant de vous convertir à Dieu : *Convertimini ad me, et convertar ad vos* (Zachar. I, 3) : convertissez-vous à moi comme Madeleine s'est convertie, et je me convertirai à vous comme je me suis converti à elle. En deux mots,

1°. — Le modèle d'une parfaite pénitence dans la conversion de Madeleine.

2°. — Le motif d'une parfaite pénitence dans l'absolution que lui accorde le Sauveur. (*Cheminais*).

—

IV. — *Dilexit multùm* (Luc. VII). — Voilà un éloge bien court, mais voilà cependant un panégyrique achevé, dans ces deux paroles, puisqu'elles sortent de la bouche du Fils de Dieu en faveur de cette fameuse pénitente, qui devient en un moment la fidèle et parfaite amante de Jésus. La charité naît et se nourrit dans les larmes de la pénitence, elle se fortifie dans l'exercice des plus hautes vertus, elle se perfectionne dans l'union continuelle avec Dieu. L'amour de l'illustre Madeleine

1°. — A commencé par la pénitence aux pieds de Jésus dans la maison du pharisien.

2°. — Il s'est fortifié aux pieds de la croix de Jésus sur le Calvaire.

3°. — Il s'est consommé dans son désert. (*Texier*).

—

V. — *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm* (Luc. VII). — La charité et la pénitence ont fait entre elles une si étroite alliance, que l'une est réciproquement la cause et l'effet de l'autre, puisqu'un pécheur ne peut recouvrer la charité et rentrer dans l'amitié de Dieu, qu'il a offensé par ses crimes, sans que la pénitence lui en inspire une véritable douleur ; et d'ailleurs un cœur ne peut être vivement embrasé de l'amour de son Dieu, dont le péché l'avait rendu ennemi, qu'il ne conçoive en même temps le désir de satisfaire à sa justice par les regrets et par les rigueurs que lui inspire la pénitence. C'est sur quoi est fondé cet arrêt de grâce que le Fils de Dieu prononce aujourd'hui, dans l'Évangile, en faveur de Madeleine : *Remittuntur ei peccata multa*, etc. Or, comme je parle ici de la pénitence en tant que vertu, pour la distinguer du sacrement qui porte le même nom, et comme je prétends vous en donner pour modèle l'incomparable Marie-Madeleine, à qui le Fils de

Dieu a accordé le pardon de ses péchés en considération de son amour, je remarque que cette pénitence peut être considérée de trois manières, si vous n'aimez mieux les appeler trois parties, qui rendent la pénitence parfaite et entière. — Premièrement, comme une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, ce qui est l'âme de la pénitence. — Secondement, comme un changement de vie; ce qui fait qu'on appelle conversion, l'état d'une âme touchée de Dieu, quittant les désordres et menant une vie plus sainte et plus régulière. — Troisièmement, nous donnons assez communément ce nom de pénitence aux rigueurs et aux austérités qu'on exerce sur le corps, parce que c'en est un effet et une marque sensible. — C'est dans ces trois manières ou dans ces trois parties de la pénitence que l'amour de Madeleine a singulièrement éclaté.

Premièrement. — Douleur qu'elle a conçue de ses crimes, et dont les larmes qui ont coulé de ses yeux sont autant de témoignages.

En second lieu. — Changement de vie qu'elle fit voir depuis que son amour eut changé d'objet.

Troisièmement. — Rigueurs qu'elle exerça sur elle-même, animée de ce divin amour, qui lui inspira une sainte haine de son corps pour expier ses péchés.

Ainsi, les larmes de douleur qui ont été autant de fidéles témoignages de son amour, sa conversion surprenante qui en a été l'effet, ses rigoureuses austérités qui en ont été des marques sensibles, ont mérité cette sentence favorable du Sauveur: *Remittuntur ei peccata multa, quoniàm dilexit multùm.* Et c'est ce qui fera le partage de ce discours.

—

VI.— Pour faire une véritable et sincère pénitence, il est nécessaire de changer d'esprit, de cœur, de vie et de mœurs. Changer d'esprit, c'est le principe de la pénitence ; changer de cœur, c'est l'essence de la pénitence ; changer de vie et de mœurs, c'est l'effet de la pénitence. Trois parties de la vie de Madeleine qui feront aussi les trois parties de ce discours. Mais, pour les expliquer plus clairement, voyons ce qui est renfermé dans ces trois paroles :

1°. — Changer *d'esprit*, c'est mépriser, dans l'état de pénitence, tout ce qu'on avait estimé dans l'état du péché, et estimer tout ce qu'on avait méprisé.

2°. — Changer *de cœur*, c'est haïr tout ce qu'on avait aimé, et aimer tout ce qu'on avait haï.

3°. — Changer *de vie* et de mœurs, c'est fuir ce qu'on pratiquait, et pratiquer ce qu'on fuyait.

—

VII. — *Ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix.* (Luc). — Cette femme

que l'Evangile nous représente aujourd'hui aux pieds du Fils de Dieu est, selon les Pères, sainte Marie-Madeleine, dont l'histoire est si connue; *Mulier quæ erat in civitate peccatrix*: femme à la vérité autrefois pécheresse, mais femme cependant prédestinée pour être un vaisseau d'élection; femme autrefois décriée pour les désordres de sa vie, mais depuis illustre par sa pénitence; femme autrefois le scandale de la ville et le déshonneur de sa famille, mais maintenant le modèle le plus achevé d'une véritable conversion. — C'est ce modèle que Dieu propose aujourd'hui à tous les pécheurs, et qu'il a voulu, par un ordre et une bonté particulière de sa providence, rendre public et éclatant, afin que les grands pécheurs du monde eussent dans la personne de cette sainte

1°, — Un puissant motif de conversion;

2°. — Un rare modèle de pénitence.

Un puissant motif de conversion, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque ennemis qu'ils s'imaginent être de Dieu; et un rare modèle de pénitence, pour éviter la présomption, dans la vue d'une miséricorde imaginaire, dont ils peuvent se flatter, jusqu'à négliger les moyens nécessaires et essentiels à leur salut. Si vous êtes assez malheureux pour avoir suivi Madeleine dans ses égarements, ne laissez pas de vous consoler: car, puisqu'elle a trouvé grâce devant Dieu, quel est le sujet de votre désespoir? Mais ne laissez pas de trembler; car si, après avoir suivi Madeleine dans ses égarements, vous ne la suivez pas dans sa pénitence, que ne devez-vous pas craindre, si un exemple aussi grand que celui-là, et qui a converti tant d'âmes, est sans effet sur vous?

—

VIII. — Que nous soyons dans l'état de grâce ou non; que nos péchés nous aient endurci le cœur; que nous ne soyons pas encore dans cet endurcissement; que nous commencions à marcher dans la voie de Dieu, que nous en soyons égarés: dans ces états, il y a un certain changement de vie auquel Dieu nous appelle, et dans lequel notre conversion consiste. Il est donc important d'avoir devant les yeux une idée dans laquelle nous reconnaissions les véritables caractères de cette conversion. Or, c'est ce que l'Evangile nous propose aujourd'hui dans la personne de Ste Madeleine. Car je trouve qu'une conversion doit avoir trois qualités: elle doit être prompte, généreuse et efficace. — Elle doit être *prompte*, pour vaincre le retardement et les délais que le pécheur a coutume d'apporter; — elle doit être *généreuse*, pour triompher des obstacles en général, et en particulier des respects humains, qui par un malheur déplorable retiennent tout le monde dans la voie du péché; — elle doit être *efficace*, pour sacrifier librement à Dieu ce qui a été l'instrument du péché. — Or, Madeleine, dans sa conversion, a fait paraître ces trois qualités, et c'est ce que je trouve dans la suite de l'Evangile.

1°. — Elle a été prompte à se convertir, abandonnant tout d'un coup ce qui l'avait attachée au monde.

2°. — Elle a été généreuse quand il s'est agi de se convertir.

3°. — Elle a sacrifié ce qui servait d'empêchement à sa conversion.

Promptitude, générosité, efficace de la conversion de Madeleine : voilà les trois grandes vérités que j'ai à vous proposer. (*Bourdaloue*).

—

IX. — Marie-Madeleine a observé une conduite si prudente dans le commencement et dans la suite de sa conversion, qu'on peut dire qu'elle nous a donné une parfaite idée de la pénitence, et un modèle de cette vertu propre à être imité de tous les pécheurs à qui Dieu accorde la grâce nécessaire pour se dégager des liens du péché. — En effet, a-t-elle pu choisir un plus puissant motif de repentance qu'un Dieu offensé par tant de crimes ? Pouvait-elle produire des actes plus convenables aux pénitents que la douleur et l'amour qu'elle témoigne par ses pleurs et ses parfums? *Lacrymis rigabat pedes ejus.* Pouvait-elle faire paraître un repentir plus sincère et plus libre qu'en le faisant éclater aux yeux d'un pharisien? Nous pouvons donc clairement découvrir, dans la pénitence de Madeleine

1°. — Le véritable motif de la pénitence chrétienne.

2°. — Quelles en doivent être les actions.

3°. — Quels sont les obstacles et les empêchements les plus ordinaires qui l'empêchent ou la retardent.

Dans ces trois parties nous verrons la manière dont se doit comporter un véritable pénitent pour se donner parfaitement à Dieu.

—

X. — Ne dissimulons point le malheur de Madeleine : l'Evangile que nous lisons aujourd'hui à sa gloire publie clairement son péché, puisqu'il lui ôte tous les autres noms pour lui laisser seulement la qualité de pécheresse. Il marque par-là que sa vie a été scandaleuse, et qu'elle a été atteinte de cette passion dont on couvre la honte par le nom d'amour. Avouons qu'elle a beaucoup aimé le monde, pour avouer ensuite qu'elle a encore plus aimé Dieu, et pour faire voir la grandeur de ce second amour, dans ce premier acte de sa conversion où elle a quitté ses péchés et où elle a rompu ses chaînes. Cette conversion a eu trois qualités : elle a été *courageuse*, *prompte* et *entière*.

1°. — Elle a été courageuse contre les difficultés.

2°. — Prompte contre les résistances.

3°. — Entière contre les passions que l'amour du monde pouvait opposer à ce changement.

Par ces trois victoires elle a fait voir la grandeur de l'amour de Dieu, qui en était le principe. (*Biroat*).

—

XI. — Comme les SS. Pères et l'Eglise même appellent la pénitence un second baptême, qui lave tous les péchés, en quelque nombre qu'ils soient et pour énormes qu'ils puissent être, il n'y a point de doute qu'on ne puisse donner ce nom à la pénitence de Madeleine, après S. Chrysostôme : *Lacrymis suis baptizata est ;* puisque, ayant été pècheresse comme l'Evangile même lui en donne le nom, elle a été lavée de tous ses crimes et a reçu une nouvelle vie par ce baptême. Je m'arrête donc à cette pensée, dans l'éloge que j'ai à vous faire de Madeleine. Et, pour en faire le sujet d'un juste panégyrique, je remarque que l'Eglise reconnaît trois sortes de baptêmes : — le premier, qui est l'ordinaire, est celui de l'eau, laquelle jointe à l'Esprit-Saint, qui l'élève à la dignité de Sacrement, lave une âme de toutes ses taches; le second est le baptême du feu, c'est-à-dire de l'amour de Dieu, qui, joint à la douleur de nos crimes, suffit pour le salut lorsque l'occasion et le moyen de recevoir le sacrement nous manque; le troisième est le baptême de sang, propre aux martyrs qui souffrent la mort pour la défense de la foi.

Or, on peut dire que la pénitence de Madeleine a non-seulement eu du rapport à ces trois sortes de baptêmes, mais encore qu'elle en a eu toute la vertu. — 1° Parce que les larmes de sa pénitence ont lavé toutes les ordures de ses crimes, comme le baptême d'eau fait en ceux qui le reçoivent avec les dispositions nécessaires. — 2°. Parce que son ardent amour eut à son égard tout l'effet qu'a le baptême de feu dans les âmes pénétrées de l'amour divin, lequel efface les restes du péché, qui sont les mauvaises habitudes et tous les attachements que l'on pourrait avoir au moindre péché. —3°. Parce qu'elle a été baptisée dans son sang : c'est-à-dire que les rigueurs de sa pénitence lui ont causé une mort lente, qui a eu l'effet et le mérite d'un véritable martyre.

—

XII. — La grâce de la conversion ramène l'âme pécheresse à Jésus-Christ, par des voies à peu près semblables à celles qui l'en avaient éloignée en sorte que, sans détruire les pécheurs, elle fait servir à la justice ce qui avait servi au péché. Sur ce principe

1°. — Madeleine avait aimé le monde d'un amour ardent et criminel : dans sa conversion, elle conçoit un saint amour encore plus ardent, qui lui fait entreprendre les rigueurs de la pénitence.

2°. — Elle avait aimé le monde d'un amour de préférence, jusqu'à lui sacrifier ses biens, sa réputation, l'honneur de sa famille, et tout le reste :

mais dans sa conversion elle conçoit un amour fort et généreux pour Jésus-Christ, et cet amour lui fait préférer les intérêts du Sauveur aux divertissements, aux compagnies et à toute la vanité du siècle, dont elle était entêtée.

—

XIII. — Trois choses sont ordinairement de puissants obstacles à la conversion des pécheurs.— 1°. L'énormité de leurs crimes les fait souvent désespérer de la miséricorde de Dieu, comme Caïn et Judas.— 2°. Le respect humain et la crainte des discours des hommes sur leur conduite les retient et les arrête. — 3°. La rigueur de la pénitence qu'il faudrait faire pour expier leurs péchés fait qu'ils n'ont pas le courage de s'y résoudre. — En trois mots : l'état du pécheur par rapport au passé, les difficultés du présent, les peines de l'avenir, sont trois obstacles qui s'opposent à sa conversion. Mais la résolution de Madeleine, l'espérance qu'elle a du pardon de ses péchés, le courage et la force de satisfaire à la justice de Dieu, montrent que rien de tout cela n'est capable de la détourner de son dessein.

—

XIV. — Pour qu'un pécheur retourne à Dieu par une conversion parfaite, il ne suffit pas qu'il quitte son péché, qu'il renonce à ses mauvaises habitudes, qu'il évite soigneusement les occasions de rechute : il faut encore qu'il expie ses péchés passés par une pénitence proportionnée à leur qualité et à leur nombre. C'est de quoi Madeleine était fort persuadée, comme je prétends vous le rendre sensible dans les trois parties de mon discours.

1°. — Elle éteint l'ardeur de ses passions par les larmes qu'elle répand continuellement.

2°. — Elle anéantit son orgueil et sa vanité par les humiliations auxquelles elle s'expose de son propre mouvement.

3°. — Elle expie les plaisirs dont elle faisait auparavant toutes ses délices par les peines qu'elle souffre et les regrets volontaires de son cœur. — C'est par ces trois qualités qu'elle fait voir la grandeur et la perfection de son amour. (*Biroat*, *Carême*).

—

XV. — *Dilexit multùm.* Si jamais créature a fait paraître en tout sens la grandeur de son amour, on peut assurer que ç'a été le privilége particulier de Marie-Madeleine, entre tous les autres. Elle l'a clairement montré

1°. — Par un amour *de contrition*, son cœur s'étant comme mis en pièces par la douleur d'avoir offensé la bonté infinie de Dieu par tant de péchés auxquels elle s'était abandonnée.

2°. — Par un amour *de compassion*, lorsque, se trouvant au pied de la croix où elle voyait le Sauveur attaché, son cœur était intimement pénétré de douleur, et percé d'autant de plaies qu'elle en voyait sur le corps de Jésus déchiré de coups.

3°. — Par un amour *d'union et d'attachement* à l'objet de son amour, lorsque, après la résurrection, le Fils de Dieu lui apparaissant, elle n'eut pas la patience de l'entendre ; elle voulait lui baiser les pieds, aspirant uniquement après la possession de son bien-aimé, sans se contenter de paroles.

—

XVI. — Sur les paroles que le Sauveur dit à Marthe en faveur de Madeleine, *Maria optimam partem elegit*, on peut former le dessein d'un discours, en faisant voir

1°. — Qu'en qualité de pècheresse elle avait pris le meilleur parti, qui est celui de la pénitence, pour mettre en assurance cet unique nécessaire, le salut de son âme, n'y ayant point d'autre moyen de se réconcilier avec Dieu, qu'elle avait tant offensé, que la pénitence.

2°. — Qu'après avoir recouvré son innocence elle a choisi le meilleur moyen de la conserver, qui est de s'attacher au service du Fils de Dieu, d'écouter sa parole et de le suivre partout : ce qu'elle fit jusqu'à la mort du Sauveur, continuant même ses services après qu'il fut mis dans le tombeau, par une constante fidélité, marque la plus infaillible d'une sincère conversion.

3°. — Elle a choisi la meilleure part, puisque, après l'ascension du Sauveur, pendant trente ans qu'elle survécut, elle les passa dans la contemplation et dans un continuel exercice de l'amour de Dieu, retirée dans la solitude, hors de tout commerce avec le monde, et sans autre entretiens qu'avec les anges ; ce qui est sans doute la meilleure part et le partage le plus avantageux, comme lui avait dit le Sauveur : *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.*



Les Sources.

[Les SS. Pères et autres]. — **S. Augustin**, dans une homélie sur la rémission des péchés, rapporte l'histoire de la conversion de Madeleine, avec toutes ses circonstances, et même toutes les paroles de l'Evangile qu'il

explique, et sur lesquelles il fait quelques réflexions. — Sermon 169, il explique les paroles du Sauveur en faveur de Madeleine : *Maria optimam partem elegit.* — Serm. 143, pourquoi le Sauveur ne voulut pas permettre après sa résurrection que Madeleine se jetât à ses pieds et le touchât.

S. Grégoire, Pape, homélie 33 sur les Evangiles, fait la peinture de la conversion de Madeleine et de ce qui se passa dans cette action ; il s'y étend aussi sur la possession de sept démons dont le Sauveur la délivra. — Homélie 25 sur les Evangiles : amour que cette sainte portait au Fils de Dieu, et constance qu'elle témoigna en demeurant auprès de son tombeau.

S. Jérôme, *in Matth.* s'étend sur la charité de Madeleine, qui avec sa sœur fournissait à la nourriture et aux besoins du Fils de Dieu. — Epist. 150, il parle de sa famille et de son nom, et de quel lieu elle était.

S. Ambroise, Sermon 58, *in Luc. Cap. ultimo.*

Origène, sur S. Mathieu, Homél. 35, parle de la fidélité constante de Madeleine à suivre le Fils de Dieu partout. — Le même, sur ces paroles : *Maria stabat ad monumentum foris, plorans.*

S. Chrysologue a fait trois sermons sur la conversion de cette pécheresse, mais le troisième est entièrement allégorique.

S. Ephrem a fait un sermon sur la femme pécheresse qui vint trouver le Sauveur chez le pharisien.

Le V. Bède, dans l'homélie sur la fête de Ste Madeleine, explique littéralement, moralement et mystiquement plusieurs circonstances de sa conversion.

S. Chrysostôme, *in* I *Cor.*, parle de l'apparition de Jésus-Christ à Madeleine après la résurrection.

L'Abbé Odilon a un sermon sur Ste Madeleine.

S. Bernard, pareillement un.

S. Pierre Damien, un sur le même sujet.

S. Bernardin de Sienne, un ; c'est le 46e.

Innocent III, un sur ces paroles de l'Apôtre : *Ubi abundavit delictum, super abundavit gratia.*

S. Bonaventure, deux sermons sur ce sujet.

S. Thomas a un sermon sur la fête de Ste Madeleine, où il a pris pour texte ces paroles de la Genèse : *Arcum meum ponam in nubibus cœli, et erit signum fœderis.*

Albert-le-Grand, sermon sur ces paroles : *Dixit Jesus ad mulierem : Fides tua te salvam fecit : vade in pace.* — Autre sur ces paroles : *Dimissa sunt ei peccata multa quoniàm dilexit multùm.*

Guillaume de Paris, deux sermons.

Denys-le-Chartreux, deux sermons, dont le second n'est qu'une continuation et une suite du premier.

S. Laurent Justinien.

Lanspergius, six, tous différents.

Thaulère, un sur ces paroles : *Maria optimam partem elegit.*

S. Thomas de Villeneuve : *Maria optimam partem elegit.*

[Livres spirituels et autres]. — **Grenade**, livre 6 du *Mémorial*, parle de la bonté et de la miséricorde de DIEU envers Madeleine. — *Méditations sur la Vie de Notre-Seigneur ;* il y parle de la conversion de Madeleine.

Le P. Nouet, *Méditations* 3e partie, traite amplement de ce que fit Madeleine, et de ce qui lui arriva lorsqu'elle cherchait le corps du Fils de DIEU au sépulcre. — *L'homme d'oraison*, méditation pour le jeudi de la 1re semaine après l'Octave de Pâques ; apparition du Sauveur ressuscité à Madeleine.

Dupont, *Méditations*, 5e partie.

Le P. Bourgoin, de l'Oratoire, *Méditation* 13e sur les vérités et les excellences de la résurrection du Sauveur.

Coëffeteau, *Tableau de la pénitence de Ste Madeleine.*

Bourlon, livre intitulé : *Madeleine* pécheresse et pénitente parfaite.

Gombert, *le bon exemple de Madeleine.*

Le P. Suffren, *Méditations pour le carême*, Méditation 25e ; comment JÉSUS convertit Madeleine.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, tom. 3.

Godeau, *Tableaux de la pénitence*, second tableau, Ste Madeleine dans son rocher.

Le Cardinal de Bérulle a fait un traité particulier, divisé en vingt chapitres, sur la conduite de la grâce envers Ste Madeleine, avec des observations sur le texte de S. Luc en faveur de cette sainte.

[Prédicateurs]. — *Entre une infinité de prédicateurs qui ont donné au public leurs discours sur Ste Madeleine, voici ceux qui sont venus à ma connaissance, outre un grand nombre de manuscrits dont j'ignore les auteurs :*

Parmi les Sermons de l'Abbé de **Bourzeis**, il y en a un sur Ste Madeleine.

Biroat, *Carême*, a trois sermons de suite sur Ste Madeleine, Mercredi, Jeudi et le Vendredi de la 5e semaine. — Il en a un 4e dans ses *Panégyriques.*

Le P. Texier, *Panégyriques.*

Bourdaloue, fête de Ste Madeleine, *Panégyriques.* — Jeudi de la 2e semaine du Carême.

Le P. Cheminais, *Sermons*, en a un sur la pénitence de Madeleine. — Il en a un autre sur cette sainte venant chercher avec un désir empressé JÉSUS-CHRIST dans le tombeau. Ce sermon est marqué pour le jour de Pâques.

Le P. Senault, *Panégyriques.*

Sermons moraux : Il y en a un sur ce sujet.

Fléchier, *Panégyriques.*

L'Abbé Boileau, *Sermons.*

L'Abbé du Jarry, *Sermons.*

Le P. Duneau. *Panégyriques.*

Houdry, *Eloges historiques des saints.*

Sermons sur tous les sujets, etc. en a deux, l'un dans les *Panégyriques*, et l'autre sur l'Evangile du 5e jeudi de Carême.

Essais de Panégyriques ; il y a là trois desseins ou abrégés de sermons sur ce sujet.

[Recueils]. — **Engelgrave**, Titulo *Festum Mariæ-Magdalenæ.*

Spaner, *Polanthea sacra*, Titulo *Maria-Magdalena.*

Mathias Faber, *Conciones de S. Magdalena.*

Thomas de Trugillo, *Thesaurus Concionatorum*, Titulo *Festum B. Mariæ Magdalenæ.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Surgam, et circuibo civitatem; per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea; quæsivi illum, et non inveni. Cantic. III, 2.

Je me lèverai, et je ferai le tour de la ville; je chercherai dans toutes les places celui que mon âme chérit; je l'ai cherché, et je ne l'ai pas trouvé.

Paululùm cùm pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea; tenui eum, nec dimittam. Ibid. 4.

Ayant passé les gardes de la ville, j'ai trouvé celui que mon âme chérit; je l'ai embrassé, et je ne le quitterai point.

Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum, quia fortis est ut mors dilectio. Cant. VIII, 6.

Mettez-moi sur votre cœur comme un sceau, comme un sceau sur votre bras, parce que l'amour est fort comme la mort.

Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam. Ibid. 7.

L'abondance des eaux ne peut éteindre la charité, les fleuves ne peuvent la noyer.

Si dederit homo omnem substantiam domûs suæ, pro dilectione, quasi nihil despiciet eam. Ibid.

Quand l'homme donnerait tout son bien pour la charité (c'est-à-dire pour se faire aimer), il n'en ferait nul cas.

Sacrificium Deo *spiritus contribulatus : cor contritum et humiliatum,* Deus, *non despicies.* Ps. 50.

Le sacrifice que Dieu demande est un esprit affligé : vous ne mépriserez pas, Seigneur, un cœur contrit et humilié.

Ampliùs lava me ab iniquitate meâ, et à peccato meo munda me. Ibid.

Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché.

Iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper. Ibid.

Je connais mon iniquité, et j'ai toujours mon péché devant les yeux.

Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele. Ibid.

Détournez votre face de dessus mes péchés, et effacez toutes mes iniquités.

Ecce mulier, quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quòd (Jesus) *accubuisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti.* Luc. VII, 37.

Voilà qu'une femme pécheresse et décriée dans la ville, ayant appris que Jésus mangeait dans la maison d'un pharisien, apporta un vase d'albâtre plein d'huile de parfum.

Stans retrò secùs pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur. Ibid. 38.

Se tenant derrière lui, à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, à les essuyer de ses cheveux et à les baiser.

Pharisæus aït intrà se : « Hic si esset propheta, sciret utiquè quæ et qualis est mulier quæ tangit eum, quia peccatrix est. » Ibid. 39.

Le pharisien dit en lui-même : « Si cet homme était prophète, il saurait quelle est cette femme qui le touche, parce qu'elle est de mauvaise vie. »

Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm. Cui autem minùs dimittitur minùs diligit. Ibid. 47.

Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Or, celui à qui l'on remet moins aime moins aussi.

Dixit autem ad illam : « Remittuntur tibi peccata. » Ibid. 48.

Jésus dit à cette femme : « Vos péchés vous sont remis. »

Cœperunt qui simul accumbebant dicere intrà se: « Quis est hic, qui etiam peccata dimittit? » Ibid. 49.

Ceux qui mangeaient avec lui dirent en eux-mêmes : « Qui est celui-ci, qui ose remettre les péchés ? »

Dixit autem ad mulierem: « Fides tua te salvam fecit: vade in pace. » Ibid. 50.

Jésus dit à cette femme: « Votre foi vous a sauvée ; allez en paix. »

Cùm esset in Bethaniâ in domo Simonis leprosi, accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, et effudit super caput ipsius recumbentis. Matth. XXVI, 7.

Jésus étant à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme vint à lui avec un vase d'albâtre plein d'huile de parfum d'un grand prix, qu'elle répandit sur sa tête, lorsqu'il était à table.

Quid molesti estis huic mulieri? Opus enim bonum operata est in me. Mittens enim hæc unguentum in corpus meum, ad sepeliendum me fecit. Matth. XXVI, 10-12.

Pourquoi inquiétez-vous cette femme? Elle a fait une bonne œuvre à mon égard : car, en embaumant mon corps, elle a prévenu la cérémonie de ma sépulture.

Erat Maria-Magdalene et altera Maria sedentes contra sepulchrum. Id. XXVII, 61.

Marie-Madeleine, et l'autre Marie étaient là, se tenant assises auprès du sépulcre.

Vespere sabbati, venit Maria-Magdalene, et altera Maria videre sepulchrum. Ibid. XXVIII, 1.

Le soir qui précéda le jour du sabbat qui commençait à luire, Marie-Madeleine et l'autre Marie vinrent pour voir le sépulcre.

Cùm transisset sabbatum, Maria Magdalene, et Maria Jacobi et Salome emerunt aromata ut venientes ungerent Jesum. Marci XVI, 1.

Lorsque le jour du sabbat fut passé, Marie-Madeleine et Marie mère de Jacques et Salomé achetèrent des parfums pour venir embaumer Jésus.

Apparuit Jesus primò Mariæ-Magdalenæ, de qua ejecerat septem dæmonia. Ibid. 9.

Jésus étant ressuscité apparut premièrement à Marie-Madeleine, dont il avait chassé sept démons.

Maria stabat ad monumentum foris, plorans. Joan. XX, 11.

Marie se tenait en pleurant en dehors du sépulcre.

Conversa est retrorsùm, et vidit Jesum *stantem, et non sciebat quia* Jesus *esset... Illa existimans quia hortulanus esset, dicit ei: « Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego eum tollam.»* Ibid. 15.

Elle se tourna, et elle vit Jésus debout, sans savoir que ce fût lui, et, pensant que c'était le jardinier, elle lui dit : « Seigneur, si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. »

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[Le feu sacré que les Israélites cachèrent dans un puits]. — Nous lisons, au second livre des Machabées, que les Juifs étant retournés en leur pays après une longue captivité, et ayant, avec un zèle et une diligence incroyables, rebâti le temple et redressé les autels du vrai Dieu, n'eurent après cela d'autre soin plus à cœur que de chercher le feu sacré que leurs ancêtres

avaient caché dans un puits très-profond ; mais que, n'ayant trouvé que de la boue, ils l'exposèrent au soleil, et aussitôt elle fut changée en ce premier feu, qui reprit sa nature et ses qualités. — C'est là, ce me semble, une figure assez sensible de Madeleine. Par les avantages de sa naissance et les grâces extérieures dont le Ciel l'avait ornée, et qui servent souvent de fondement à la vertu, son cœur était semblable à ce feu, qui, par ses mauvaises habitudes et ses inclinations aux vanités et aux bassesses de la terre, s'était changé en boue ; mais, d'abord que ce limon fut exposé aux lumières de la grâce, on le vit changé tout d'un coup en un feu sacré, qui consuma toutes les qualités terrestres dont jusque-là il avait été comme étouffé.

[Vues du démon sur Madeleine]. — L'Ecriture remarque que Balaam, se voyant pressé par le roi des Moabites de lui donner quelque moyen pour triompher du peuple d'Israël et de le chasser de ses terres, se servit d'un étrange stratagème. « Si vous voulez, lui dit-il, faire périr les Israélites, il faut que vous les rendiez idolâtres; tant qu'ils seront fidèles à leur Dieu, ils seront invincibles : mais, s'ils l'abandonnent, leur perte est infaillible. Or, rien n'est plus propre à les détourner du culte de leur Dieu que l'amour des femmes étrangères. Choisissez dans vos Etats celles qui vous paraîtront les plus capables de les séduire par leur beauté, faites-les voir à ce peuple ; elles le corrompront facilement, et le feront aisément passer de l'impureté à l'idolâtrie. » Le roi écouta avec plaisir le détestable conseil de ce faux prophète. Les femmes Moabites causèrent bientôt dans Israël tous les désordres que Balaam avait prévus. — C'est ainsi que Madeleine pervertie servit en même temps d'instrument au démon pour corrompre un grand nombre de personnes, non-seulement en les infectant par l'air contagieux de ses scandales, mais en répandant partout les étincelles de ce feu impur dont elle était elle-même embrasée : ce qui a fait dire à S. Pierre Chrysologue : *Non solum peccatrix in civitate, sed totius civitatis facta peccatum ;* qu'elle était non-seulement pécheresse, mais le péché de toute la ville.

[Jésus loue Madeleine]. — De tous les justes de l'ancien et du nouveau Testament, qui ne pouvaient être justes sans être dans la charité, il n'y a que Madeleine qui ait été louée de son amour. Dans l'ancienne loi, Abraham a été loué de sa foi, Isaac de son obéissance, Jacob de sa force, Moïse de sa douceur, David de sa miséricorde ; Jésus, dans l'Evangile, estime beaucoup la foi de la femme chananéenne et celle du centenier ; il approuve avec complaisance la simplicité de Nathanaël ; il loue la pénitence de S. Jean-Baptiste et la haute connaissance que S. Pierre a des saints mystères ; mais il fait un éloge magnifique du seul amour de Madeleine. De quelles ardeurs était donc embrasée cette amante du Sauveur, puisque son amour a mérité d'être trouvé grand par le Fils de

Dieu même. Quels progrès doit avoir faits cet amour si ardent dans ses commencements. Jusqu'à quels excès peut-il être monté à la fin des jours de cette sainte amante. Il n'appartient qu'au Fils de Dieu, qui a causé un tel embrasement dans le cœur de sa bien-aimée, d'en avoir la connaissance.

[L'enfant prodigue]. — Peut-on mettre devant nos yeux un portrait plus naturel et des déréglements de cette célèbre pécheresse et de son heureux retour, que le déréglement de l'enfant prodigue de l'Evangile et son retour dans la maison de son père ? l'un et l'autre étaient allés bien loin. Par le premier pas, ils avait commencé à perdre Dieu de vue ; par le second, la cupidité avait dominé sur leur cœur et corrompu toutes leurs actions ; par le troisième, ils avaient perdu toutes les richesses de l'âme. Ainsi l'un et l'autre, entièrement défigurés, paissaient des animaux immondes, vivant parmi les plus sales plaisirs; mais tous deux, sentant leur infection, tirent, par un effet de la grâce toute-puissante, leur remède de leurs désordres mêmes. Ils se lassent du vice, leur cœur n'est point nourri de cette viande empoisonnée ; ils pensent l'un et l'autre à rentrer dans la maison de leur père ; ils s'y présentent, et ils y sont reçus ; avec cette différence, qu'il n'en coûte presque rien au prodigue : il veut seulement s'humilier, et être compté au nombre des mercenaires de son père, et il est mis au nombre des enfants, il est rétabli dans tous ses droits : au lieu que Madeleine se jette aux pieds du père de famille ; elle les arrose de ses larmes, elle les essuie de ses cheveux, et pendant cette humiliante cérémonie, il paraît que Jésus-Christ ne fait pas attention à la douleur de cette humble pécheresse, puisqu'il s'entretient avec Simon d'une longue parabole. Mais le Sauveur, qui inspirait ce sacrifice de pénitence à Madeleine, était tout occupé d'elle, et il la mettait au nombre de ses enfants par le pardon qu'il lui accordait de tous ses péchés.

[L'Epouse des Cantiques]. — Je ne vois point de figure qui marque mieux les empressements que témoigne Madeleine d'aller se jeter aux pieds du Sauveur, pour y recevoir le pardon de ses péchés, que celle de l'épouse des Cantiques, que le Saint-Esprit nous représente comme le modèle de la douleur qu'une âme doit concevoir d'avoir perdu Dieu, et du désir ardent de le trouver. Le regret de l'épouse d'avoir perdu l'objet de ses plus tendres affections la jette dans une extrême langueur ; elle se consume en soupirs, elle va partout, elle passe au travers des gardes de la ville sans s'étonner ; les blessures qu'elle en reçoit ne servent qu'à augmenter son zèle ; elle court par toutes les rues, elle interroge tout le monde, et rien ne peut la consoler, que la présence de l'objet qu'elle cherche avec tant d'empressement. Qui ne reconnaît dans cette peinture Madeleine touchée de Dieu, et pénétrée jusqu'au fond de l'âme du regret de l'avoir offensé ? Elle cherche le remède à sa blessure ; avec quels

sentiments vient-elle se jeter aux pieds du Fils de Dieu pour implorer sa miséricorde.

[La brebis égarée]. — La parabole de la brebis égarée, qu'un pasteur zélé pour la conservation de son troupeau ramène dans le bercail, est une figure de Magdeleine pécheresse ; le Sauveur, qui prend le nom de Bon Pasteur, la rappelle de ses funestes égarements ; il laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres brebis pour courir après la centième écartée du reste du troupeau. Le moyen que le Sauveur emploie pour prévenir la perte de cette pécheresse, est, à la vérité, différent de celui que prend le charitable pasteur qui est sa figure ; mais le zèle et l'affection sont les mêmes. Il ne court pas après cette brebis égarée, mais il l'attire à lui par sa grâce, ce qui marque une miséricorde toute singulière ; il ne la rapporte pas sur ses épaules au bercail, mais il l'abat à ses pieds, et l'oblige de s'y venir prosterner en posture de suppliante ; il ne la rebute point, mais il fait qu'elle reconnaisse humblement et pleure son égarement, afin d'en mériter le pardon : pendant que l'orgueilleux pharisien s'en scandalise, et juge témérairement de la conduite et de la charité du libérateur qui est venu sur la terre pour sauver ce qui était perdu : *Venit* Jesus *salvum facere quod perierat.*

[La drachme perdue]. — La drachme de l'Evangile perdue et heureusement recouvrée n'est pas une figure moins naturelle de Madeleine, que l'on pouvait compter pour perdue sans ressource dans la voie de l'iniquité, sans la miséricorde de ce divin Sauveur. Sa perte était d'autant plus infaillible qu'elle connaissait moins le danger où elle était ; mais cette drachme, que le Fils de Dieu regarde comme son trésor, n'est pas plus tôt recouvrée qu'il en ressent une joie incroyable, et veut que toute l'Eglise y prenne part, de même qu'il assure que tout le ciel fait une fête du retour de la brebis égarée ; et S. Bernard nous dit que, quoiqu'elle ne fût pas conviée au festin auquel Simon le pharisien avait invité le Sauveur, elle lui fit un festin mille fois plus délicieux par la joie que lui causa sa pénitence et sa conversion, selon cette parole du Fils de Dieu : *Itâ dico vobis, gaudium erit majus super uno peccatore pœnitentiam agente quàm supra nonaginta novem justis qui non indigent pœnitentiâ.*

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm (Luc. VII). — C'est ici un arrêt de grâce prononcé par le Fils de Dieu en faveur d'une

criminelle, qui vient se jeter à ses pieds, et qui ne veut point d'autre intercesseur que la clémence même de son juge, ni d'autre interprète que ses yeux, pour exprimer les sentiments de son cœur. La douleur qui la presse lui fait tout quitter pour chercher le remède à son mal; l'espérance lui fait embrasser cet asile, qu'elle sait être ouvert aux plus criminels; mais sa charité plus ingénieuse lui fait consacrer à la pénitence ses yeux, ses cheveux, ses parfums et tous les instruments de sa vanité, afin d'employer à fléchir son DIEU les mêmes armes qui ont servi à l'offenser. Voilà donc ces yeux, autrefois si criminels, changés en deux sources de larmes; cette bouche, souillée par tant de discours trop libres, est maintenant collée aux pieds de l'Agneau sans tache, qui efface tous les péchés du monde; ces cheveux, qui, pour parler le langage des Pères, servaient autrefois au démon comme de filets pour perdre les âmes, sont maintenant employés à essuyer les larmes qu'elle répand sur les pieds du Sauveur; et enfin les parfums qui avaient servi d'attrait aux plaisirs répandent, par l'usage qu'elle en fait, la bonne odeur de sa vertu et de sa sainteté. Quelle merveille, après cela, si elle reçoit le pardon de ses péchés, et si, pendant que le pharisien l'accuse et que tous les assistants s'en scandalisent, son propre juge la défend, et si elle entend de sa bouche cet arrêt favorable : *Remittuntur ei peccata multa, quoniàm dilexit multùm !*

Dimissa sunt ei peccata multa, quoniàm dilexit multùm (Luc. VII). — O charité ardente de Madeleine, que vous êtes heureusement récompensée ! Mais que cette charité devait être grande, puisque JÉSUS-CHRIST dit qu'elle a beaucoup aimé : *multùm dilexit*. Elle avait péché toute sa vie; il n'y a qu'un moment qu'elle aime, et cet amour d'un moment l'emporte sur tous les péchés de sa vie, parce que tout ce fonds d'affection et de tendresse dont elle était capable, et qu'elle avait partagé entre plusieurs objets différents pendant les années de ses désordres, elle l'employa tout entier à aimer le seul Fils de DIEU. Son amour est si grand, qu'il lui fait pratiquer toutes sortes de vertus. Sa foi lui fait reconnaître JÉSUS-CHRIST, non-seulement pour un grand prophète, mais pour un DIEU. Elle lui témoigne une confiance entière dans sa miséricorde; elle l'adore avec une profonde humilité; elle est disposée à souffrir la mort, s'il le fallait, pour l'expiation de ses péchés; mais elle en triomphe plus heureusement par son amour. Que cette victoire est douce ! dit S. Cyprien, et que le triomphe qu'une âme remporte sur le péché est agréable quand c'est l'amour qui en est la cause ! *Tenera militia, delicati conflictus, solo amore de cunctis criminibus reportare victoriam !* Si l'amour de Madeleine pour le Sauveur fut assez grand pour lui mériter le pardon de ses péchés, il est difficile de concevoir combien il s'augmente, dans la suite, par la reconnaissance dont la miséricorde de son juge la remplit, et il est très-évident que, si beaucoup de péchés lui furent pardonnés parce qu'elle

avait beaucoup aimé, elle aima beaucoup davantage parce que beaucoup de péchés lui avaient été remis.

Vides hanc mulierem (Luc. VII)? — C'est un grand exemple que JÉSUS-CHRIST vous met devant les yeux, et que les prédicateurs de l'Evangile doivent présenter de sa part à tous les pécheurs, en leur disant : Si vous ne faites pénitence comme cette pécheresse, vous périrez tous. *Vides hanc mulierem*? voyez-vous cette femme mondaine ? c'est l'image d'une âme qui s'éloigne de DIEU et de soi-même pour s'attacher aux vanités du monde. Voyez-vous cette femme pénitente ? c'est l'idée d'une véritable conversion. Cette pauvre pécheresse, ayant appris que JÉSUS mangeait chez le pharisien, apporta aussitôt un vase d'albâtre, plein de bonnes odeurs, et, se tenant derrière lui prosternée à ses pieds, les arrosa de ses larmes et les essuya de ses cheveux. Voulez-vous, à son exemple, vous convertir parfaitement ? rentrez en vous-même sitôt que vous entendez la voix de l'inspiration divine qui vous rappelle, et considérez sérieusement l'état de votre âme. *Vides hanc mulierem*? voyez-vous cette femme tout embrasée d'amour pour son divin Maître ? c'est l'exemple d'une âme parfaitement unie à JÉSUS-CHRIST après sa conversion. Elle marque l'amour qu'elle porte à DIEU dans ses soupirs, dans ses désirs, dans ses actions, dans la paix de son cœur et dans la fidélité qu'elle garde à son Sauveur jusqu'à la mort. Elle soupire comme l'épouse des Cantiques ; elle s'exhale toute en de saints désirs ; elle ne se contente pas de ces désirs, elle en produit les effets, et demeure si fidèle à son divin époux, qu'elle ne s'en sépare jamais. Imitez-la : abaissez-vous aux pieds du Fils de DIEU par une profonde humilité ; soumettez-vous à ses ordres par une exacte obéissance ; unissez-vous à lui par un amour fidèle et constant, si vous voulez jouir du bonheur ineffable de cette sainte pénitente.

Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ità nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem (Rom. VI). — C'est-à-dire que, comme autrefois vous avez fait servir vos sens à l'iniquité, et que vous les avez employés pour pécher, vous devez maintenant les faire servir à la justice pour votre sanctification. Que l'un soit la règle de l'autre, que la même chair qui vous portait au péché vous porte à la pénitence ; que la même ardeur qui vous portait au service du monde vous applique maintenant au service de DIEU. De quoi vous plaignez-vous ? on exige de vous des services rudes et pénibles ; mais en avez-vous rendu de moins incommodes et de moins pénibles au monde ? n'avez-vous pas fait et souffert pour une vile créature mille fois davantage qu'on ne vous demande pour DIEU ? On vous demande maintenant que vous réprimiez les saillies importunes de votre chair, et vous dites que vous aimez votre santé et qu'il la faut ménager :

mais combien de fois l'avez-vous prodiguée dans les excès, ruinée par les débauches, sans aucune crainte de la perdre? Autrefois vous veilliez sans cesse pour le monde et pour ses biens périssables ; consacrez maintenant quelques heures du jour pour penser à DIEU et à la possession de ses biens éternels. On veut que vous rompiez avec ces amis qui vous corrompent, et vous ne pouvez vous y résoudre : mais combien en avez-vous sacrifié à votre ridicule jalousie? On vous presse de faire l'aumône quand vous en avez le moyen, et vous dites que les temps sont mauvais, que l'argent est rare : mais combien avez-vous sacrifié de bien au jeu et en dépenses inutiles? On vous demande de veiller et de prier, et vous dites que vous n'en trouvez pas le temps : mais combien en avez-vous passé en visites, en spectacles, en jeux et en actions scandaleuses?

Peccatum meum contrà me est semper (Ps. L). — Madeleine pénitente avait devant les yeux l'exemple de ce roi pénitent, qui, bien qu'assuré du pardon de son adultère et de son homicide, avait toujours son péché présent à l'esprit : *Peccatum meum contrà me est semper.* — Seigneur, disait-elle de cœur, vous m'avez lavée et purifiée de tant d'ordures dont j'étais souillée ; mais lavez-moi, et purifiez-moi encore davantage, afin que j'acquière, par la ferveur de ma pénitence, une ferveur qui surpasse même celle de l'innocence : *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ.* C'est dans cette vue que j'ai toujours mes péchés dans la pensée pour les détester, et dans la mémoire pour être un reproche continuel de mon infidélité, et m'obliger sans cesse à les pleurer : *Peccatum meum contrà me est semper.* Oui, il m'est toujours présent, pour me retracer toujours et mon indignité et votre bonté : mon indignité après l'avoir commis, et votre bonté qui me l'a remis. Il m'est toujours présent, pour m'inspirer toujours un zèle et un courage nouveau dans les pratiques de la pénitence. Quoi qu'il m'arrive par votre ordre, ou quoi que je m'impose à moi-même, mon péché et le pardon de mon péché seront toujours un motif pressant qui me réveillera, qui m'excitera, qui m'encouragera à tout entreprendre pour vous, à tout endurer pour vous, à me sacrifier s'il le faut et à m'immoler pour vous : *Peccatum meum contrà me est semper.*

Ce que nous devons particulièrement considérer dans les larmes de Madeleine, c'est qu'elles marquent la durée de sa douleur : par où proprement l'on peut juger combien elle était grande et sincère tout à la fois. Tous les véritables pénitents, quelque assurance qu'ils eussent d'avoir obtenu le pardon de la miséricorde de DIEU, ont répandu des torrents de larmes toute leur vie, et par la continuation de leurs regrets semblaient demander à DIEU, avec son prophète, qu'il lavât toujours davantage les taches de leurs péchés! *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ.* Mais il n'en faut point chercher d'autres exemples que dans notre sainte pénitente. Elle en a versé particulièrement trois fois, qui sont marquées dans l'Évangile : aux pieds du Sauveur, chez Simon le pharisien, au pied

de la croix, lorsque le même Sauveur y fut attaché, et au sépulcre lorsqu'elle s'imagina qu'on l'en avait enlevé. — Il ne faut pas croire cependant que ç'ait été en ces seules rencontres qu'elle ait pleuré. Comme son cœur était véritablement touché et pénétré de douleur et d'amour ; de douleur, pour sa vie passée dans le monde parmi tous les plaisirs et les vanités ; et d'amour pour le Fils de Dieu, qui par une miséricorde infinie les lui avait entièrement remis ; ces passions lui fournissaient toujours de plus vifs ressentiments, qui la pressaient intimement ; parce qu'elle portait partout l'image de sa vie passée dans la mollesse et dans les désordres, elle les pleurait aussi partout ; et, s'il m'était permis d'entrer dans les cavernes où elle se retira après la mort de son Sauveur, il me serait facile de vous y faire voir la terre qui lui servait de lit toute baignée de ses larmes, où elle pouvait dire aussi bien que David : *Lavabo per singulas noctes lectum meum, lacrymis meis stratum meum rigabo.*

Vade in pace (Luc. vii). — Ce ne fut point une parole sans effet que celle de Jésus-Christ à Madeleine ; mais cette parole divine opéra dans son cœur tout ce qu'elle signifiait. En un moment, cette mondaine, dégagée de la servitude du monde, commença à goûter la sainte liberté des enfants de Dieu. Dans un moment, cette âme, exposée à tous les troubles que cause immanquablement l'amour du monde, commença à jouir d'un repos inaltérable. Dans un moment, cette conscience déchirée de mille remords commença à sentir cette joie intérieure que donne une sainte assurance, et que l'Ecriture compare à un repas délicieux. Dans un moment, cette pécheresse, délivrée de son péché comme d'un fardeau qui l'accablait, commença à se trouver toute remplie de l'onction de la grâce. Ce n'était point en se ménageant elle-même, en s'épargnant, en sauvant de ses premières habitudes tout ce qu'elle en eût cru pouvoir réserver sans crime ; ce n'était point, dis-je, par-là qu'elle se fût établie et maintenue dans un calme si parfait ; mais c'est en se dépouillant de tout, en se refusant tout, en s'immolant tout entière elle-même, qu'elle se mit dans une disposition si tranquille et si heureuse. Car, au milieu de toutes les rigueurs de sa pénitence, quel soutien et quelle consolation était-ce pour elle de penser qu'elle satisfaisait à Dieu, qu'elle s'acquittait auprès de la justice de Dieu, qu'elle réparait la gloire de Dieu, qu'elle se tenait en garde contre tout ce qui pouvait lui faire perdre l'amour de Dieu, qu'elle purifiait son cœur et le disposait à recevoir les plus intimes communications de Dieu ? Et d'ailleurs, qui peut dire de quelles douceurs secrètes Dieu comblait cette âme ainsi purifiée et préparée, de quelles lumières il l'éclairait, de quel feu il l'embrasait, de quelles visites il la gratifiait, quels sentiments, quels transports il y excitait ?

Ut cognovit, etc. (Luc. vii). — Comme l'amour de Madeleine est

violent, il la presse fortement, et ne lui permet pas de différer ce qu'elle croit ne pouvoir jamais faire assez tôt. *Ut cognovit* : elle découvre en un instant le faux jour dans lequel elle avait vu jusqu'alors la vanité de toutes les choses du monde, leur inconstance, leur peu de durée, leur faux éclat. *Ut cognovit* : elle connaît la grandeur d'un DIEU qu'elle a offensé, combien sa justice est terrible et combien il mérite d'être servi et aimé. *Ut cognovit* : elle connaît l'énormité de ses péchés, l'outrage qu'ils ont fait à DIEU, le châtiment qu'ils méritent; mais, dans cette vue, elle ne délibère point, elle se rend tout d'un coup et rompt tous les obstacles qui semblaient les plus capables d'arrêter ou de différer un changement qui devait faire du bruit dans le monde, et donner sujet d'interpréter diversement une conduite si extraordinaire.



§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Vidistis mulierem in civitate famosam, malâ utique famâ, quia erat peccatrix, non invitatam irruisse convivio, ubi suus medicus recumbebat, et quæsisse piâ impudentiâ sanitatem. Augustin. lib. LX Homil., homil. 23.

Vous avez vu cette femme, fameuse dans toute la ville pour son libertinage, et qui faisait parler d'elle, mais en fort mauvaise part. Elle vient sans être invitée, entre dans la salle du festin, cherche parmi les conviés son médecin, et trouve avec une sainte impudence la santé de son âme.

Non sufficit mores in melius commutare, nisi etiam de his quæ facta sunt satisfiat DEO *per pœnitentiæ dolorem, per humilitatis gemitum, per contriti cordis sacrificium.* Ibid. Homil. ult.

Ce n'est pas assez de changer les mœurs déréglées en de plus édifiantes, si l'on ne satisfait encore à DIEU par la douleur d'une vraie pénitence, par d'humbles gémissements, par le sacrifice d'un cœur contrit, pour les péchés qu'on a commis.

Frontosa ad fornicationem, frontosior ad salutem. August., In ps. 125.

Sans crainte pour le mal, plus hardie encore pour trouver son salut.

Quia semetipsam graviter erubescebat intùs, nihil erat quod erubesceret foris. Id.

Parce qu'au-dedans elle était extrêmement confuse de ses crimes, elle n'avait point sujet de rougir de les expier au-dehors.

Pœnitentiam veram non facit nisi amor Dei et odium peccati. Id.

Ce qui fait la véritable pénitence, c'est l'amour de DIEU et la haine du péché.

Accessit ad Dominum immunda ut rediret munda, accessit ægra ut rediret sana, accessit confessa ut rediret professa. Augustin. Homil. 23 ex 50.

Madeleine s'approche du Sauveur souillée de crimes, et s'en retourne purifiée; elle y vient toute malade, et s'en retourne en parfaite santé; elle y vient avouer publiquement ses péchés, et s'en retourne après une profession publique du service de DIEU.

Si te deliquisse memineris, suadeo ut Mariæ-Magdalenæ conversionis recorderis, ut, tanquàm ad Domini vestigia positus, præteritas maculas laves. Id. Serm. de Assumpt.

Si vous vous souvenez d'avoir péché, souvenez-vous aussi de la conversion de Madeleine, afin que, prosterné aux pieds du Seigneur, vous laviez et effaciez vos péchés par les larmes d'une parfaite contrition.

Non solùm in domo Simonis flevit, sed etiam post adventum Spiritûs-Sancti; semper enim dolebat, semper in vitâ suâ flebat quod commiserat. Id. (vel quis alius), Serm. 2 ad fratres in eremo.

Ce n'est pas seulement dans la maison d'un pharisien que Madeleine pleure; elle pleure encore après la venue du Saint-Esprit, parce qu'elle a toujours un vif regret dans le cœur, qui lui fait déplorer amèrement les péchés qu'elle a commis.

Maria-Magdalena, quæ fuerat in civitate peccatrix, amando veritatem lavit lacrymis culpas criminis. Gregor. Homil. 25 in Evangel.

Marie-Madeleine, qui avait été la pécheresse de la ville, par l'amour qu'elle a pour la vérité essuie de ses larmes les taches de ses crimes.

Vox veritatis impletur, dimissa sunt ei peccata multa, quia dilexit multùm. Id. ibid.

La parole de la vérité a été accomplie, plusieurs péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.

Quot habuit oblectamenta, tot de se obtulit holocausta. Gregor, Homil. 33 in Evang.

Autant elle a pris de plaisirs et de divertissements, autant elle a offert de sacrifices d'elle-même.

Quod Maria culpabiliter exhibuerat, hoc totum laudabiliter offert, et fuit tantùm in pœnitentiâ quantùm offenderat in culpâ. Id. Homil. 23.

Ce que Madeleine avait employé au crime, elle l'offre maintenant à Dieu avec mérite, et pratique autant de temps la pénitence qu'elle en a passé dans le crime.

Quæ priùs frigida peccando remanserat, postmodùm amando fortiter ardebat. Gregor. Homil. 25.

Celle que ses péchés avaient rendue froide et languissante devient ensuite tout ardente en l'amour de Dieu.

Consideravit quid fecit, et noluit moderari quid faceret. Id. Homil. 33.

Elle considère la grandeur des crimes qu'elle a commis, et elle ne veut plus observer de bornes ni de ménagements pour les expier.

Discite quo dolore ardet quæ flere et inter epulas non erubescit. Id. Ibid.

Voyez la douleur de cette femme, qui n'hésite pas à verser des larmes au milieu d'un festin.

Quia turpitudinis suæ maculas aspexit lavandas, ad fontem misericordiæ cucurrit, convivantes non erubuit. Gregor, Ibid.

Parce qu'elle considère les taches dont elle souhaite d'être lavée, elle court à la fontaine de miséricorde, et n'a point honte de paraître devant les conviés.

Hæc à monumento Domini, etiam discipulis recedentibus, non recedebat. Id. Homil. 25 in Evang.

Elle ne s'éloigne point du tombeau où l'on a mis le Sauveur, lors même que les disciples s'en sont retirés.

Contigit ut eum sola tunc videret quæ remanserat ut quæreret. Id. Ibid.

Il arrive qu'elle seule mérite de voir Jésus ressuscité, parce qu'elle est demeurée seule pour le chercher.

Flebat inquirendo, et, amoris sui igne succensa, ejus quem ablatum credidit ardebat desiderio. Gregor. Ibid.

Elle pleure en cherchant son Sauveur, et, tout embrasée d'un amour céleste, elle souhaite de voir celui qu'elle croit qu'on lui a enlevé.

Nescit tarda molimina Spiritûs-Sancti gratia. Ambros.

La grâce du Saint-Esprit ne sait ce que c'est que les longs retardements.

Omnibus qui volunt veniam mereri magisterium præstitit Magdalena. Id. II Pœnit 8.

Madeleine, dans sa pénitence, a servi de maître à tous ceux qui veulent obtenir le pardon de leurs péchés.

Meliùs suscitata est Magdalena quàm frater ejus Lazarus, de magnâ malæ consuetudinis mole liberata. August. Tract. XLIX in Joannem.

Madeleine a été plus véritablement ressuscitée que Lazare son frère, étant délivrée du poids de ses mauvaises habitudes comme d'une tombe sous laquelle elle est ensevelie.

Magdalena non peccatrix solùm, sed ip-

Madeleine n'était pas seulement péche-

sius civitatis facta fuerat ipsa peccatum. Chrysolog. Serm. 93:

Exaggerat evangelista mulieris facinus, ut accumulet indulgentiam largitoris. Id. ibid.

O quanta vis in lacrymis peccatorum! Rigant cœlum, terram diluunt, extinguunt gehennam, delent in omne facinus latam divinâ promulgatione sententiam. Id. ibid.

Si nos esse peccatores noverimus, et esse nolumus peccatores, pedibus Christi demus lacrymas; figamus oscula pietatis, oleum totâ devotione fundemus, ut dicatur et nobis: « Remittuntur vobis peccata vestra, quia dilexistis multùm. » Chrysolog. Serm. 94.

Plùs pœnitens mulier pascebat intùs quàm pharisæus Dominum pascebat foris. Id. Serm. 62.

Ne desperetis scelerum magnitudine, quia magna peccata magna delebit misericordia. Hieron. in Joël.

Amor, ubi advenit, cæteros in se traducit affectus. Bernard. Serm. 83 in Cantic.

Quantæ prærogativæ, quantæ excellentiæ fuit, quòd resurgentem a mortuis Christum tangere meruerit. Id. Serm. de Magdalenâ.

Quis desperare debeat, tantâ peccatrice non solùm veniam sed et gloriam consequente? Bernard. Ibid.

Sine ullo intervallo conjunguntur et lacrymæ pœnitentis peccatricis et misericordia Salvatoris. Id. Ibid.

Illicò quasi virgine castior verecundiorque evasit; virgines quoque ipsas castitate superavit. Chrysost., Homil in Publican. et Pharis.

Facta est Apostolorum Apostola. Hugo Cardinal.

Victima honestatis (Tertull. ità Magdalenam appellat):

Cor contritum erumpit in lacrymas. Cyprian. (vel alius), lib. de ablut. pedum.

Nihil sibi de se retinens, totam se Christo devovit. Id.

Baptizatur suis lacrymis. Chrysost.

Si doleamus et contristemur, peccati magnitudinem minuimus, sæpè etiam funditùs ipsum delemus. Id. Homil. 7, ad Popul. Antioch.

Dicam tibi quid valeant lacrymæ. Martyres sanguinem fundunt, peccatores lacry-

resse, elle était comme le péché de toute la ville.

L'évangéliste, parlant de Madeleine, fait voir toute l'énormité de son péché, pour faire davantage paraître la miséricorde et l'indulgence du Bienfaiteur.

Quelle vertu dans les larmes des pécheurs! Elles arrosent le ciel, elles purifient la terre, elles éteignent le feu des enfers, elles effacent la sentence que Dieu a portée contre tout péché.

Si nous nous souvenons d'avoir été pécheurs, et si nous voulons nous désister de l'être, versons des larmes aux pieds de Jésus, donnons-lui de pieux baisers, répandons toute l'huile de notre dévotion, afin qu'on nous dise comme à Madeleine: « Vos péchés vous sont remis, parce que vous avez beaucoup aimé. »

Cette femme pénitente faisait intérieurement un festin plus agréable au Sauveur que le pharisien ne le lui faisait extérieurement.

Ne désespérez point pour la grandeur de vos péchés; parce qu'une grande miséricorde effacera de grands péchés.

Là où l'amour se trouve, il change en sa propre nature les autres passions.

Quelle prérogative, quelle marque de préférence du Sauveur à l'égard de Madeleine, qui mérite de toucher le Fils de Dieu ressuscité?

Qui doit maintenant désespérer du pardon de ses péchés, lorsqu'une telle pécheresse obtient non-seulement la rémission des siens, mais encore une éminente gloire dans le ciel?

Il n'y a pas eu d'intervalle entre les larmes de cette pécheresse et la miséricorde du Seigneur.

Cette pécheresse est devenue en un moment plus chaste et plus pure qu'une vierge, et même a surpassé les vierges en pureté.

Elle est devenue l'apôtre des Apôtres mêmes (pour leur avoir annoncé la nouvelle de la résurrection du Sauveur).

Tertullien appelle cette pécheresse une victime de la pudeur et de l'honnêteté.

Un cœur véritablement contrit se répand en larmes.

Elle se dévoue entièrement au service de Jésus, sans rien retenir d'elle-même.

Elle est baptisée dans ses larmes.

Si nous avons du regret des péchés que nous avons commis, nous en diminuons la grièveté, et souvent nous les effaçons entièrement.

Je vous dirai quel est le pouvoir des larmes. Les martyrs répandent leur sang, et

mas fundunt : Magdalena non fudit sanguinem, sed fontes lacrymarum profudit. Id. in ps. 50.

les pécheurs des pleurs ; Madeleine n'a pas versé son sang, mais elle a répandu des ruisseaux de larmes.

Cujus vel saxeum pectus illæ hujus peccatricis lacrymæ ad exemplum pœnitentiæ non emolliunt? Gregor. Homil. 13 in Evangel.

Quel cœur, fût-il plus dur qu'une pierre, ne serait attendri par les larmes de cette pécheresse, et excité à la pénitence par un exemple si touchant?

Recipio pœnitentes, si lacrymis rigatos videro. Greg. Nazianz. Orat. 2 de Baptism.

Je reçois les pécheurs à pénitence quand je les vois baignés de leurs larmes.

Ad discumbentem Dominum misericordiæ fontem Magdalena purificanda cucurrit; cucurrit, inquam, quia trahebatur interiùs. Laurent. Justin. Serm. in S. Magdal.

Madeleine, pour se laver de ses iniquités, court promptement au Sauveur, comme à la source de miséricorde lorsqu'il est à table chez le Pharisien ; elle court, dis-je, parce que lui-même l'attire intérieurement.

Christus ore suo eam primam resurrectionis evangelistam fecit. Simon. Casian. 14.

Jésus ressuscité déclare de sa propre bouche Madeleine sa première évangéliste.

Quis hodie sic amat regnantem in cœlo sicut Magdalena amabat in sepulchro jacentem? Bonavent.

Qui est-ce aujourd'hui qui aime autant Jésus régnant dans le ciel que Madeleine l'aima enseveli dans le tombeau?

Instrumenta peccati fecit instrumenta virtutis. Euthymius.

Elle a fait des instruments de ses crimes autant de vertus.

Ipsos sibi pedes Christi sacrarium et altare constituit, in quibus libavit fletu, libavit unguento, sacrificavit affectu. Paulin., Epist. ad Severum.

Madeleine s'établit un sanctuaire et un autel aux pieds de Jésus ; c'est là qu'elle fait un sacrifice de ses pleurs, une offrande de ses parfums, un holocauste des affections de son cœur.

Felices lacrymæ, quæ ad abluendas culpas virtutem sacri habuere baptismatis! felices lacrymæ, quibus audire meruit : Remittuntur tibi peccata ; verbis ipso Christi ore prolatis! Leo, Serm. de Pass.

Heureuses larmes de Madeleine, qui ont eu la vertu du baptême pour laver ses offenses! larmes infiniment heureuses, par lesquelles elle mérite d'entendre de la bouche de Jésus : « Vos péchés vous sont remis » !



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la théologie.

[Madeleine sœur de Marthe]. — Comme l'Evangile n'a pas dit le nom de cette pécheresse *quæ erat in civitate*, par son silence il a donné sujet de douter qui elle était, et si c'était Marie-Madeleine ou quelque autre. Il y en a même qui ont douté si cette Marie-Madeleine était la même que Marie sœur de Marthe et de Lazare. C'est une question et une difficulté que tous les commentateurs et les historiens agitent, ou, si vous voulez, une discussion de critique, dans laquelle je ne crois pas devoir entrer. J'ai suivi l'opinion commune, reçue et approuvée par l'Eglise, à savoir que Marie-

Madeleine est la même que Marie sœur de Marthe et de Lazare, la pécheresse dont parle l'évangéliste. C'est l'opinion de S. Grégoire-le-Grand, de S. Augustin, de S. Jérôme, d'Origène et de plusieurs autres : c'est donc ce que je suppose comme certain, plutôt que de m'engager dans des preuves qui seraient plus propres à un commentaire sur l'Ecriture qu'à un sermon.

[Les péchés remis]. — C'est une question qui se présente d'abord, et dont la difficulté, fondée sur l'évangile même, a besoin d'éclaircissement, si les péchés de Madeleine lui furent remis parce qu'elle aima beaucoup, ou si elle aima beaucoup parce que ses péchés lui avaient été remis. A en juger par les paroles de l'Evangile, la première de ces deux propositions est incontestable, puisque le Sauveur du monde déclare en termes exprès que, parce que cette pénitente a beaucoup aimé, beaucoup de péchés lui sont pardonnés : *Remittuntur ei peccata multa*, *quoniàm dilexit multùm.* La seconde, quoique contraire en apparence, n'est pas moins certaine, puisque c'est une conséquence nécessaire du raisonnement que fait ensuite le Fils de Dieu, et qu'il tire de la comparaison de deux débiteurs, dont l'un à qui l'on remet plus se croit plus obligé d'aimer que l'autre à qui l'on a moins remis. D'où Jésus-Christ prétend conclure que Madeleine aimait donc plus que le pharisien, parce qu'on lui avait plus pardonné de péchés : *Quis ergò eum plus diligit? Æstimo quia is cui plus donavit.* Il est aisé de concilier ces deux propositions; et nous pouvons dire, avec S. Chrysostôme, que l'une et l'autre est également vraie, c'est-à-dire qu'il est également vrai que Madeleine obtint la rémission de ses péchés parce qu'elle avait beaucoup aimé, et qu'elle aima beaucoup parce qu'elle avait obtenu la rémission de ses péchés : en sorte que le pardon que le Fils de Dieu lui accorda fut tout ensemble et l'effet et le principe de son amour. Car nous pouvons distinguer un double amour de Dieu : l'un qui précède la conversion du pécheur, l'autre qui la suit; l'un que l'on peut appeler amour pénitent, et l'autre amour reconnaissant; l'un qui fit rentrer Madeleine en grâce avec Jésus-Christ, et l'autre qui la fit pleinement correspondre à la grâce qu'elle avait reçue de Jésus.

[Les qualités nécessaires à la pénitence]. — La pénitence, à la considérer dans son principe, qui est la douleur et la contrition, a deux qualités, dont l'une lui est essentielle et ne doit jamais manquer, l'autre purement accidentelle et ne se trouve que quand la pénitence est parfaite. Ce qu'il y a d'essentiel dans la douleur est un amour de préférence, par lequel nous aimons Dieu plus que nous-mêmes, plus que notre péché, plus que les causes du péché, plus que les effets du péché. Préférence absolument nécessaire : de quelque nature que soit la pénitence, il faut que le pécheur aime Dieu par dessus tout, qu'il soit prêt à quitter tout pour lui

plutôt que de l'offenser. Mais, outre cet amour de préférence, il y a quelquefois un amour sensible qui l'accompagne, lorsque la douleur se fait sentir au-dedans et qu'elle se produit au-dehors. C'est en quoi consiste la perfection de la pénitence, et c'est ce qui remet entièrement, selon les théologiens, la coulpe et la peine. L'un et l'autre s'est trouvé au souverain degré dans la conversion de Madeleine; l'amour de préférence et l'amour sensible : *Dilexit multùm.*

[En quoi consiste la véritable conversion]. — On demande en quoi consiste l'essence de la conversion. Est-ce à pleurer? Il y a des larmes sans mérite, qui coulent sur le péché et qui ne lavent pas le pécheur, qui sont des chagrins de la cupidité, et non des tristesses de la pénitence. Est-ce à jeûner? L'Ecriture nous apprend qu'il y a des jeûnes réprouvés et des abstinences hypocrites que Dieu rejette. Est-ce à confesser son péché? Ne cherche-t-on pas quelquefois, dans ces confessions froides et de pure histoire, le soulagement de sa conscience plutôt que l'amendement de sa vie? Est-ce à châtier son corps et à se punir? N'y a-t-il pas des mortifications sans fruit? et qu'importe d'être crucifié, si on ne l'est pas avec Jésus-Christ? L'essence de la conversion, c'est de changer de mœurs et de se renouveler dans la justice et la sainteté par les douleurs de la pénitence et par les douceurs de l'amour divin : et c'est là ce que Madeleine a très-parfaitement accompli.

[Ferveur de la pénitence]. — Les pénitents sont plus obligés que les autres à la ferveur de la charité. Celui qui s'est maintenu dans l'innocence de son baptême n'a qu'à jouir paisiblement des fruits d'une tranquille conscience. Qu'il ait soin d'entretenir l'amour de Dieu dans son cœur, comme le feu sacré qui brûlait autrefois dans le sanctuaire, par les exercices d'une fidèle piété et d'une humble persévérance. Qu'il marche en repos dans les voies de la vérité, et qu'il attende, au bout de sa course, cette couronne de justice que le Seigneur a promise à ceux qui le servent. Mais, pour les pénitents, ils ont été justifiés, ils ont été réconciliés : double grâce, et par conséquent double amour. Il faut qu'ils réparent par des efforts de charité leurs infidélités passées, qu'ils redoublent leur piété, parce qu'ils l'ont interrompue; qu'ils rachètent le temps et qu'ils se récompensent des pertes qu'ils ont faites par les acquisitions qu'ils font pour l'éternité; qu'ils remontent à l'origine de la foi, qu'ils se remettent dans l'ordre et dans la justice, et que, par la force de l'amour et de la douleur, ils regagnent, pour ainsi dire, le mérite de leur innocence. Tout doit exciter leur ferveur : les réflexions sur le passé, les précautions pour l'avenir, l'expérience de leur faiblesse, la vue des miséricordes de Dieu, le désir de lui plaire, la douleur de lui avoir déplu. — Voilà l'état de Madeleine : tout est vif dans sa conversion : l'empres-

sement qu'elle a pour aller à Jésus-Christ, les larmes qu'elle verse, l'humilité qu'elle témoigne, l'amour dont elle est embrasée.

[Promptitude de la conversion de Madeleine]. — La promptitude et le retranchement de tous les délais, quand il faut se convertir, est le premier caractère de la pénitence, et c'est celui que je remarque dans l'exemple de Ste Madeleine. *Ut cognovit*, dit l'évangéliste, aussitôt qu'elle connut, c'est-à-dire du moment que DIEU lui ouvrit les yeux, et que la grâce par ses illuminations intérieures eut éclairé son esprit, elle renonça à son péché; elle n'hésite point, elle ne délibère point, elle n'écoute point l'esprit du monde, qui lui persuadait de ne rien faire à la légère, de ne pas précipiter les choses. Elle ne s'arrête pas à ces raisonnements, c'est-à-dire à ces artifices trompeurs que la prudence humaine oppose aux pécheurs, pour leur persuader que, dans les choses de DIEU, on ne peut procéder trop mûrement. Qui balance, qui doute volontairement en matière de foi, est infidèle; quiconque délibère et hésite sur sa conversion est impénitent. Pourquoi? parce que la pénitence est une résolution, et non pas une délibération. Faire pénitence, dit S. Chrysostôme, ce n'est pas délibérer, c'est conclure; ce n'est pas disposer, c'est écouter; ce n'est pas vouloir se résoudre, c'est être déjà effectivement résolu. Madeleine était convertie, parce qu'elle était déjà résolue : et voilà pourquoi le texte sacré ajoute : *Ut cognovit*. Que cette parole exprime bien la promptitude de sa conversion! Dès qu'elle connut ses désordres, elle en fit pénitence. On ne fait point pénitence sans connaître son crime; mais aussi on ne connaît pas son crime qu'on ne se convertisse. N'attendez donc pas que Madeleine diffère jusqu'au lendemain pour se convertir; la véritable conversion ne connaît point le lendemain, et la grâce du Saint-Esprit ne souffre ni retardement ni délai : *Nescit tarda molimina Spiritûs Sancti gratia*, dit S. Ambroise.

[Les restes du péché]. — Quelque haine que DIEU ait contre le péché, il n'en détruit pas la cause, lors même qu'il l'efface par le pardon; il laisse subsister la liberté et les inclinations qui en ont été les principes, afin que nous les appliquions à faire une pénitence pleine et entière, en nous consacrant à la gloire de DIEU. Comment cela? C'est qu'il donne au pénitent une sainteté conforme aux inclinations de ces passions mêmes qui ont servi à le rendre coupable. Il corrige ce qu'il y a de vicieux et de mauvais, il élève ce qu'il y a de bas et de faible, il lui fait changer d'objet, afin que ce pénitent aime le Sauveur avec autant d'ardeur qu'il avait aimé le monde. Pour exprimer ces opérations de la grâce, on compare avec raison les pénitents à des temples d'idoles, dont les Apôtres faisaient autrefois la dédicace. Ils ne détruisaient pas ces temples, mais ils les consacraient à DIEU par leurs prières et par des cérémonies qui les faisaient passer d'un ordre profane et criminel à un ordre sacré et sur-

naturel. C'est ainsi que Dieu agit dans la conversion d'un pécheur : il trouve que l'inclination naturelle a été la cause de son péché, il ne la détruit pas pour cela, mais il ente, pour ainsi dire, la grâce sur cette racine, et il lui donne une vertu conforme à cette passion, afin que les mêmes principes qui l'ont rendu coupable servent à le sanctifier. C'est ainsi que le Fils de Dieu en use à l'égard de Madeleine. Sa passion dominante a été l'amour : le Sauveur la convertit; croyez-vous qu'il lui ôte son cœur ou qu'il éteigne en elle les feux de cette passion naturelle? Non : il la corrige seulement; il en ôte ce qu'il y a de vicieux; il lui laisse un cœur sensible, mais il le fait changer d'objet. Il veut qu'elle soit tendre, mais sainte; il veut sanctifier son amour. Elle aimera donc éternellement son Dieu, avec la même ardeur qu'elle a aimé le monde.

[Amour de Jésus pour la pénitence]. — Pour bien comprendre les avantages et la prééminence de l'amour de Madeleine, il faut remarquer que le Fils de Dieu a été particulièrement mais diversement aimé de trois personnes. — Le premier a été S. Pierre, qui a soutenu avec chaleur les intérêts du Sauveur, qui a éloigné courageusement tout ce qui pouvait obscurcir sa gloire ou diminuer sa grandeur. Aussi le Fils de Dieu lui a-t-il donné pour gage de son amour son Etat à gouverner, qui est l'Eglise ; il lui à fait part en quelque manière de sa souveraineté. — Le second a été S. Jean, qui, le considérant plutôt comme son ami que comme son roi, l'a plutôt aimé comme fils de Marie que comme fils du Père éternel, et par cet amour d'inclination a mérité que Jésus l'ait reçu dans sa famille, adopté pour son frère, et comme tel l'ait laissé reposer sur sa poitrine. — Madeleine a été la troisième personne qui ait aimé le Sauveur ; mais je ne sais si, selon les lois de l'amitié, elle n'a point été la première. Car son amour ne fut point intéressé ni divisé comme celui de ces deux Apôtres. Elle ne considéra pas dans Jésus-Christ ce qui avait plus d'éclat ou plus de douceur ; elle ne sépara point le Fils de Dieu du fils de la Vierge ; et, comme ils étaient unis en une même personne, elle les aima tous deux en Jésus-Christ. Quelle fut donc la récompense de son amour si sublime et si haut? Non-seulement elle eut une claire connaissance du mystère de l'Incarnation dès le premier moment de sa conversion ; elle reconnut et adora la toute-puissance du Verbe éternel dans la faiblesse de la chair : c'est pourquoi, j'ose le dire, le Fils de Dieu, qui ne peut se laisser vaincre en matière de bienfaits, pour récompenser Madeleine de son ardent amour, prit sa défense en toute rencontre, et voulut que dans son Evangile l'affection réciproque qu'il avait pour elle et pour Marthe sa sœur fût expressément marquée : *Diligebat* Jesus *Martham et sororem ejus.*

[La pénitence doit être dans le cœur]. — C'est dans le cœur que doit se consommer la pénitence, comme c'est dans le cœur que se consomme le pé-

ché. Le péché n'est pas proprement péché tant qu'il demeure dans l'esprit, il n'est pas même absolument péché dans l'esprit, à moins que le cœur ne l'approuve et y consente. De même, la pénitence n'est que commencée tant qu'elle n'est que dans l'esprit; elle n'est proprement pénitence que quand elle est dans le cœur. Or, toutes les affections du cœur se réduisent à deux principales : à l'amour et à la haine. Ce sont là les deux mouvements les plus naturels qui puissent partir du cœur. Quel est le désordre que le péché fait dans un cœur? Le monde corrompu y prend la place de Dieu ; il porte son premier amour vers ce monde qui le corrompt, lui faisant haïr tout ce qui est capable de détruire cet amour des créatures. Que fait au contraire, la pénitence dans un cœur? Rapprochant le pécheur de son Dieu, elle produit en lui son amour, chassant tout ce qui pourrait le détruire, et tout ce qui pourrait à l'avenir lui donner quelque atteinte : car c'est là toute l'essence de la pénitence : *Pœnitentiam veram non facit nisi amor* Dei *et odium peccati,* dit S. Augustin.

[Madeleine demande seule la guérison de l'âme]. — De toutes les personnes dont il est fait mention dans l'Evangile qui s'étaient adressées au Fils de Dieu, il ne s'en était presque pas trouvé qui n'eût eu quelque désir d'un bien temporel, et qui ne lui eût fait des prières intéressées : l'un le prie de lui rendre la vue, l'autre lui demande la guérison d'un fils ou d'un domestique, etc. Madeleine est la première qui s'adresse à lui par amour, qui le prie selon ses intentions, et qui le reconnaît pour le Sauveur des âmes. Elle ne demande ni soulagement ni commodités, mais le pardon de ses péchés, et n'ose même le lui demander que par les marques de son repentir. Elle est la première qui a bien connu la fin pour laquelle Jésus-Christ était venu, qui a porté à ses pieds un cœur chrétien, et qui a fait, pour ainsi dire, une oraison et une pénitence évangéliques.

[La vie coupable de Madeleine]. — Les péchés de Madeleine étaient grands en quantité et en qualité, parce que, étant publics, ils scandalisaient une infinité de personnes dans une grande ville. Le scandale, outre que c'est un péché particulier, parce qu'il tend à la ruine spirituelle du prochain, est encore une circonstance aggravant les autres péchés. C'est un moindre mal de pécher en secret que de le faire à la vue du monde. Il y a deux choses qui peuvent retenir une personne, et empêcher qu'elle ne s'abandonne au désordre : la crainte de Dieu et la confusion devant les hommes. Quand on en vient jusque-là que de ne craindre ni Dieu ni les hommes, comme celui duquel il est dit dans l'Evangile : *Nec* Deum *timebat nec homines reverebatur*; c'en est fait, on se précipite dans toutes sortes d'abominations. On ressemble à un torrent impétueux qui renverse tout, à un feu dévorant qui embrase tout; et spécialement l'impureté est comparée par le Saint-Esprit à un feu qui consume tout : *Ignis est usquè ad perdi-*

tionem devorans, et universa eradicans genimina (Job. xxxi). Quand elle n'a point de retenue et qu'elle est enflammée par le vent des passions, quand elle s'empare du cœur d'une femme qui a perdu toute pudeur, que d'embrasements ne cause-t-elle point! que de ruines, que de pertes d'âmes s'ensuivent! Tel était l'état de Madeleine; et elle avait d'autant plus d'obligation de s'attacher au Fils de Dieu, de l'aimer davantage, qu'il avait eu la bonté de la retirer d'un plus profond abîme, dont jamais elle n'eût pu sortir sans une grâce extraordinaire.

[La grâce de conversion]. — L'opération de la grâce ne se fait pas toujours tout d'un coup; elle prévient, elle dispose, elle fait ses avances et ses progrès. D'abord elle éclaire l'esprit, s'insinue peu à peu dans le cœur; ensuite elle attend l'occasion pour faire paraître en son temps ce qu'elle a projeté et disposé de longue main. Mais elle ne garde pas cette conduite à l'égard de Madeleine : les premiers rayons de la grâce ne l'eurent pas plus tôt éclairée qu'elle découvrit, à la faveur de cette lumière, l'énormité de ses crimes et la grandeur de ses plaies, ce qui la fit aussitôt courir au médecin pour en chercher les remèdes : *Ut cognovit quòd accubuisset in domo Simonis leprosi*. Sitôt qu'elle sut où était le Sauveur, dès qu'elle eut appris qu'il était dans la maison de ce pharisien, en cet instant même, pressée par la violence de son amour, elle vint se jeter à ses pieds. *Ut cognovit* : elle ne met point d'intervalle entre la connaissance de son mal et la recherche du remède qu'elle y doit appliquer. Dieu attend quelquefois le pécheur à la pénitence, souvent il patiente et il temporise; mais jamais les pécheurs ne sont en droit de faire attendre Dieu, qui veut une prompte obéissance : *Nescit tarda molimina Spiritûs-Sancti gratia*, dit S. Ambroise. Aussi le Saint-Esprit ne peut souffrir ces retardements et ces remises, qui ne sont que des artifices de l'amour-propre dans les pécheurs; ils tâchent toujours de différer ce qu'ils se voient obligés de faire. C'est ce que ne fait point Madeleine. Elle est éclairée d'un rayon de lumière, à la faveur duquel elle voit le mauvais état de sa conscience; elle ne diffère pas, elle n'use point de remise; elle profite de cette grâce; la véhémence de son amour l'emporte aux pieds du Sauveur, pour obtenir le pardon de ses offenses passées.

[Confiance de Madeleine en la miséricorde du Sauveur]. — La première et la plus essentielle qualité que les théologiens demandent dans la pénitence, c'est une confiance entière en la miséricorde de Jésus-Christ. Ce remède souverain n'opère sur les âmes qu'autant qu'elles se confient dans sa vertu. C'est cette confiance que le Sauveur demandait à tous les malades qu'on lui amenait de toutes parts pour être guéris de leurs infirmités, et qui étaient autant de figures de différentes sortes de pécheurs. Le Fils de Dieu leur demandait s'ils croyaient qu'il les pût guérir, et il leur disait, en les renvoyant, que leur foi, c'est-à-dire leur confiance, les

avait sauvés : *Fides tua te salvum fecit.* Aussi est-ce cette confiance qu'on remarque dans la pénitence de Madeleine : elle est si persuadée que Jésus la peut guérir, qu'elle se contente de lui découvrir les plaies mortelles de son âme. Elle ne lui demande point sa guérison, mais elle l'attend avec une humble confiance de celui qui n'est pas venu pour appeler les justes, mais les pécheurs.

[Les pécheurs qui ont causé du scandale]. — Il est constant que les pécheurs qui ont donné de mauvais exemples au prochain, et causé un scandale public par une vie débordée, doivent aussi réparer par une pénitence publique tout le dommage qu'ils ont fait aux autres. C'est ce que Madeleine a parfaitement connu et accompli. Elle avait fait de sa vie un scandale public; elle avait causé beaucoup de péchés par ses mauvais exemples, ses dérèglements étant publics. Mais, dans sa conversion, son amour la porte à réparer tous ces dommages : elle veut faire pénitence à la vue de tout le monde, et passer dans toute la ville pour une pénitente publique, afin d'expier ses péchés et de réparer dans la suite, par une vie aussi exemplaire qu'elle avait été déréglée, les dommages que le prochain avait pu souffrir de ses débordements.

[Les péchés pardonnés]. — Les péchés pardonnés doivent être sans doute de puissants motifs d'amour et de reconnaissance au pénitent pour s'exciter davantage à aimer Dieu. Car quelle obligation ne devons-nous point avoir à sa bonté ? S'il eût fait justice, il nous aurait ôté la vie dès le premier moment que nous l'avons offensé. Quelle reconnaissance donc ne devons-nous point avoir à la miséricorde divine de Dieu pour nous avoir prévenus, pour nous avoir appelés, pour nous avoir retirés de l'abîme de nos crimes, pour nous avoir si souvent pardonné ! Si nous voulons être reconnaissants des bontés de Dieu, nous ne pouvons trouver de plus parfait exemple que celui de Madeleine. Elle avait été une grande pécheresse, beaucoup de péchés lui avaient été remis : c'est ce qui fit qu'elle aima beaucoup, et qu'elle crut devoir proportionner son amour, autant qu'il était en elle, à la grandeur du bienfait qu'elle avait reçu du Sauveur, dans la rémission d'excès aussi grands que les siens.

[Vertus de Madeleine dans cette seule action chez Simon]. — Les théologiens mystiques remarquent que Ste Madeleine pratiqua plusieurs vertus dans cette seule action de venir se jeter aux pieds du Sauveur. — 1° Une grande foi, une grande estime de Jésus-Christ, qu'elle croit fermement être le Fils de Dieu, ayant la puissance de remettre les péchés et de les pardonner. — 2° Une grande connaissance du mal que le péché cause à l'âme, étant venue à lui non pour ses infirmités corporelles, comme les autres, mais pour les spirituelles. — 3° Une généreuse humilité, un mépris de son

propre honneur, n'ayant point de honte de paraître devant une si grande compagnie, chez un pharisien, se souciant peu des mépris et se jetant aux pieds du Sauveur. — 4° Une vive douleur, qui paraît au dehors; car elle lave les pieds de Jésus-Christ avec ses larmes, pour laver en même temps les affections déréglées de son âme, les essuyant avec ses cheveux, les embaumant, les baisant, en signe d'une parfaite réconciliation avec Dieu. et d'un tendre amour pour lui. — 5° Une pénitence extérieure, employant en autant d'instruments de satisfaction tout ce qui avait été cause de ses désordres : ses yeux, ses cheveux, ses lèvres, ses parfums.

[Le péché rend les hommes honteux pour le bien]. — L'effet du péché, surtout quand il est formé en habitude, est de nous rendre honteux pour le bien, et en même temps hardis et effrontés pour le mal. Au lieu que Dieu ne nous a donné la honte, ou, pour parler plus exactement, le principe de la honte, que comme un préservatif contre le péché, le péché, dont le caractère est de pervertir en toutes choses l'ordre de Dieu, fait que nous employons cette honte à ce qui devrait être le sujet de notre gloire, je veux dire aux exercices et aux devoirs de la pénitence chrétienne, et que nous faisons gloire de ce qui devrait être le sujet de notre honte, c'est-à-dire du péché même. Ainsi, un homme du siècle aura fait profession publique d'être impie et libertin, et il ne s'en sera pas caché : forme-t-il la résolution de changer de vie? dès là il devient timide et n'ose plus, ce semble, paraître ce qu'il veut être et ce qu'il est. Il ne rougissait pas d'une action criminelle, et maintenant il rougit d'une action de piété. De même, une femme du monde se sera peu mise en peine de causer du scandale à toute une ville, et en cela elle se sera rendue indépendante des respects humains ; mais qu'elle prenne le parti de retourner à Dieu, et qu'on lui parle d'en donner des marques pour satisfaire à l'obligation d'édifier par sa conduite ceux qu'elle a scandalisés par ses mauvais exemples, c'est à quoi elle oppose cent difficultés. Elle n'a pas craint de passer pour mondaine, et elle craint par-dessus tout de passer pour dévote, c'est-à-dire pour servante de Dieu. — Voilà le désordre du péché. Mais que fait la grâce de la pénitence? Elle corrige ce désordre, en rétablissant en nous un ordre tout contraire. Car, au lieu que le péché nous rendait hardis pour le mal et timides pour le bien, cette grâce de conversion nous rend hardis pour le bien et honteux pour le mal. Dans l'état du péché, nous avions des égards pour les hommes, et nul respect pour Dieu; et la pénitence nous inspirant le respect pour Dieu, elle nous affranchit de celui des hommes. En fut-il jamais une preuve plus sensible que l'exemple de Madeleine? Elle entre chez le pharisien, elle paraît dans la salle du festin avec un saint mépris des conviés, sans craindre de les troubler, sans s'arrêter à ce qu'ils diront, sans se distraire un moment en leur rendant des civilités inutiles. C'est que la grâce a fait revivre dans son cœur tout ce que le péché y avait comme anéanti.

[Reconnaissance de ceux qui ont été préservés]. — S. Augustin dit : O vous qui avez effectivement moins péché que Madeleine, croyez-vous pour cela que Dieu vous ait remis moins de dettes et pardonné moins de crimes? Voilà deux personnes, dont l'une a commis beaucoup de péchés, et l'autre très-peu parce que Dieu l'en a préservée. La première doit-elle être plus obligée à Dieu que la seconde? Il a donné le remède à l'une, et le préservatif à l'autre; il a relevé celui-là de ses péchés après qu'il les a commis, il a préservé celui-ci de les commettre : *Huic deputat ille quod dimisit, huic et iste deputat quod non commisit.* Voilà pourquoi les pécheurs convertis, qui ne peuvent pas ignorer la miséricorde dont Dieu a usé à leur égard, sont plus sensibles à la reconnaissance que ceux qui se sont conservés ou qui croient s'être conservés dans l'innocence : *Utilior erat multa iniquitas, ne esset tepida charitas* (**S. Augustin**).

[Grâce de conversion dans Madeleine]. — On peut dire que la conversion de Madeleine a été la plus grande conquête que le Fils de Dieu ait faite sur le monde, dont il était venu renverser les maximes, affaiblir le pouvoir et détruire l'empire, si tyranniquement usurpé. Il fallait commencer par un coup d'éclat qui le pût accréditer d'abord, et donner quelque marque de son pouvoir : or, il ne pouvait choisir une personne ni plus connue ni engagée plus avant dans le parti de ce redoutable adversaire, ni qui y fût plus attachée par des liens forts, difficiles à rompre, que l'était Madeleine, parce que, pour la retirer de ces engagements funestes, il fallait faire trois choses également difficiles : la désabuser des charmes du monde, dont elle était enchantée au-delà de ce qui se peut imaginer; en détacher son cœur, qui avait un penchant incroyable aux plaisirs et aux divertissements; la faire passer par-dessus toutes les considérations qui pouvaient la détourner d'une déclaration si publique d'une conversion qui allait faire le sujet des entretiens de toute la ville : autant de circonstances qui marquent la force et la grandeur de son amour.

[De quel usage est la honte dans la conversion]. — La honte, dans la nature, est une passion assez inutile; mais dans l'ordre de la grâce elle est d'un grand usage. Avant que nous commettions le péché, c'est un frein qui, suivant la pensée de Tertullien, nous empêche de courir à notre perte; elle nous fait voir la laideur du péché, et nous en fait craindre les approches. Mais, après que le péché est commis, quand nous avons logé ce monstre dans notre sein, nous pouvons la mettre en usage pour faire pénitence, comme dit le même Tertullien, et pour expier nos péchés par son application même. Que fait cependant le démon? Il renverse cet ordre de la grâce; il nous ôte la honte quand il est question de pécher, mais il la rend après que nous l'avons commis, quand il est question de se convertir et d'en faire pénitence. C'est ainsi que le démon de l'amour se comporte envers Madeleine : il lui ôte la honte et la pudeur, si natu-

relle aux personnes de son sexe, quand il lui fait commettre une infinité de péchés, et il la rend hardie et effrontée dans tous ses dérèglements ; mais il a soin de lui mettre dans l'esprit une mauvaise honte lorsqu'il s'agit de faire pénitence. DIEU, au contraire, ménage dans l'esprit de Madeleine ces deux sortes de honte ; il les tempère de telle manière, qu'il lui laisse l'une et l'autre. Mais il tient cette conduite à son égard pour différents desseins. Il laisse dans l'esprit de cette sainte pénitente cette honte qui précède le péché, pour l'empêcher d'y retomber ; il lui laisse celle qui suit le péché, non pas pour empêcher sa conversion par la honte de déclarer ses crimes, mais pour la faire triompher du péché avec plus de courage et de force, et pour réparer par ce moyen la gloire qu'elle avait ôtée à DIEU par la hardiesse qu'elle avait eue en le commettant.

[Madeleine n'a point usé de ménagements humains]. — Ce n'est pas assez de correspondre à la grâce, il faut y correspondre de la manière que la grâce nous inspire ; ce n'est pas assez de vouloir être à DIEU, il faut y vouloir être comme il le veut. Si Madeleine se fût ménagée, si elle eût voulu écouter les raisonnements humains, si elle eût voulu attendre un lieu plus retiré que la maison du pharisien, un temps plus propre que celui d'un festin, peut-être la grâce se fût-elle retirée ; si elle eût voulu seulement régler ses commerces sans les rompre, suivre JÉSUS sans quitter tout à fait le monde, le Sauveur ne se fût pas accommodé de tous ces tempéraments. Il voulait qu'elle fût toute à lui, et que, comme elle ne s'était point ménagée quand elle avait voulu contenter sa passion et suivre le penchant de son cœur, elle ne se ménageât point quand il s'agissait de suivre et de contenter DIEU. Elle le fit, et c'est pour cela qu'elle est une parfaite pénitente, qui se hait plus elle-même qu'elle ne s'était aimée, et qui aime plus son DIEU qu'elle n'a aimé le monde. Quel modèle de pénitence ! mais qu'il est peu imité !

[Douleur et amour]. — Pour se convertir parfaitement à DIEU, la douleur et l'amour sont absolument nécessaires. La douleur nous porte à punir nos crimes pour réparer, autant que nous le pouvons, les injures que nous avons faites à DIEU par nos péchés ; et l'amour embrase nos cœurs pour aimer DIEU qui nous les pardonne. La douleur fait sentir à Madeleine le poids de ses iniquités, et l'amour adoucit l'excès de sa douleur. La douleur produit en elle cette conversion stable, qui, par une vive impression de sa grandeur, la sauve des rechutes, et l'amour dilate son cœur et la fait marcher avec joie dans le chemin de la vertu. La douleur lui fait haïr ses péchés, et l'amour lui fait aimer la vertu. Sans douleur notre conversion serait fausse, et sans amour elle serait infructueuse. L'une ne produirait que la crainte, l'autre que la présomption. Mais le mélange de l'une et de l'autre forme, pour ainsi dire, le tempérament de la pénitence.

Telle est la douleur, tel est l'amour de Madeleine. Elle s'afflige de ses fautes passées, et elle les pleure aux pieds du Sauveur; l'espérance du pardon et les bontés de Jésus-Christ l'animent; aussi est-elle pénétrée de douleur et transportée d'amour.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Le pouvoir de la grâce]. — Qui n'admirera le pouvoir de la grâce, qui a pu faire une telle impression sur le cœur d'une pécheresse, que d'en faire un modèle de pénitence, et d'éteindre l'amour profane en son cœur, pour y en allumer un autre tout céleste et tout divin? Ce fut autrefois le crime de Marie-Madeleine d'avoir beaucoup aimé; mais c'est maintenant sa gloire et le sujet de son éloge. Le changement d'objet de sa passion a fait celui de sa vie, et d'une âme toute mondaine, qui n'aimait que la vanité, qui ne refusait rien à ses plaisirs, tout occupée du soin de sa personne, il a fait cette Madeleine dont le cœur, pénétré des plus pures flammes de la charité, a mérité ce glorieux aveu de la bouche de la vérité même, d'avoir beaucoup et saintement aimé: *Dilexit multùm*. D'où l'on peut inférer que d'une grande pécheresse elle est devenue une grande sainte et un séraphin sur la terre, dont l'emploi, le sort et le partage, du premier moment de sa conversion à la fin de sa vie, a été d'aimer son Sauveur et son Dieu. Heureux partage, qui ne lui sera jamais ravi, comme le Fils de Dieu l'en a assurée, puisqu'elle n'a point cessé de l'aimer, et que son amour durera autant que l'éternité: *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ*. (**Houdry**, *Sermons*).

[Caractère de Madeleine avant sa conversion]. — Représentez-vous cette pécheresse comme une de ces âmes mondaines que Dieu, par un secret jugement, abandonne à l'esprit du monde, qu'une jeunesse inconsidérée et une vaine beauté font produire et font recevoir dans les compagnies avec une espèce d'adoration, qu'une flatterie continuelle du siècle, et plus encore leur amour-propre, le plus dangereux de tous les flatteurs, rendent idolâtres d'elles-mêmes; qui n'ont d'autre étude que celle de parer leur corps par

des ajustements souvent indécents, et d'emploi que le secret de l'art pour réparer les défauts ou pour perfectionner les grâces de la nature; qui, songeant à gagner des cœurs et ne songeant pas à garder les leurs, cherchent les occasions de recevoir dans leur esprit ou d'introduire en celui des autres des affections dangereuses, et comptent malheureusement leurs journées par les passions qu'elles ont causées ou par celles qu'elles ont prises. Représentez-vous Madeleine, dans Jérusalem, ainsi occupée du désir de voir et d'être vue, négligeant et son honneur et sa conscience, se mettant au-dessus des devoirs et des bienséances de son sexe, dérobant des âmes à Jésus-Christ dans le temps qu'il se fatiguait, et que par son excessive bonté il se préparait à mourir même pour la sienne. Représentez-vous enfin l'oisiveté, le soin de plaire, la passion de paraître, le mauvais emploi du temps, et tous les autres désordres, qui sont presque inévitables quand la vanité n'est pas modérée par la crainte de Dieu, ni la beauté réglée par la modestie. Il faut un coup extraordinaire de la puissance de Dieu et de sa bonté pour réduire une âme que les faiblesses de son sexe, l'ignorance de son état, les inclinations de son cœur et une complaisance enracinée, attachent au monde, empêchent d'aller à Dieu. Il faut un secours puissant qui la soutienne dans ses infirmités spirituelles, une lumière vive qui lui découvre son intérieur pour lui en faire voir la difformité et la faire rentrer en elle-même, un amour du Créateur qui, par une douce violence, chasse l'amour des choses créées. Le Fils de Dieu l'éclaire, la met elle-même devant ses yeux avec toute l'horreur du péché : voilà sa douleur. Il se présente lui-même à elle, avec tous les attraits de sa grâce : voilà son amour. Elle court à Jésus-Christ pour lui demander, plus par ses larmes que par ses paroles, son salut, la seule chose qu'elle souhaite.

Mais quelle fut la pénitence de Madeleine? Contrite, confuse, humiliée, elle entre dans la salle du festin où est Jésus-Christ, le visage mortifié, les yeux éteints dans ses larmes, cachant sous le voile de la douleur ces grâces mêmes innocentes que fait naître la modestie, chargée d'une boîte de parfums, non pas pour jouir de ces odeurs, mais pour en faire un sacrifice; ses cheveux épars, non pour couronner sa tête, mais pour essuyer les pieds du Sauveur, honteuse de ses mœurs, de sa gloire, de sa beauté, de tout hormis de sa pénitence. Mais ne cherchons pas son mérite dans ses actions extérieures, cherchons-le dans les sentiments de son cœur, que Jésus-Christ a révélés : *Dilexit multùm*, elle a beaucoup aimé. Un amour avait fait son crime, et un amour fait sa vertu. Sa vanité l'attachait au monde, et elle était pécheresse : sa charité l'attache à Jésus-Christ, et elle est pénitente et presque innocente. (**Fléchier**).

[Dérèglements de Madeleine avant sa conversion]. — Je ne puis me persuader qu'une fille de naissance et d'une qualité aussi distinguée que Marie-Madeleine fût du nombre de ces malheureuses prostituées, perdues d'honneur et de

conscience, sans honte et sans pudeur. Il n'y a nulle apparence que ses proches, qui étaient les plus considérables de la ville, eussent souffert cette infamie, qui eût rejailli sur eux. Mais si elle est celle dont le Sauveur chassa sept démons, comme rapporte l'Evangile, je crois que la vanité, le luxe, le désir de plaire, la galanterie, le libertinage et l'amour des divertissements mondains, étaient les sept démons qui s'étaient fortement emparés de son cœur, et qui la rendaient esclave d'autant de passions. Sa beauté surtout, qui lui attirait une foule d'adorateurs, la rendait vaine et entêtée de son propre mérite. Je sais bien qu'on ne lui peut faire un crime de ce présent de la nature : mais, au lieu de se précautionner et de se défendre du danger auquel cet avantage l'exposait, elle le cultivait avec un soin et par des artifices qui ne pouvaient être innocents. C'est peut-être pour cela que l'Evangile lui donne le nom de pécheresse, parce qu'elle était comme un piége tendu à une jeunesse libertine par ses ajustements et l'immodestie de ses habits; ce qui a fait dire depuis à Tertullien : *Non de integrâ conscientiâ venit studium placendi per decorem ;* que ce soin, et ce désir de plaire, et cette vaine complaisance, que ce sexe marque dans une beauté fragile, ne peut venir d'une conscience pure, puisqu'il ne fait que trop voir que le cœur est corrompu. A quoi on peut ajouter que, cette fille étant connue de toute la ville, non pour des infamies scandaleuses, comme plusieurs s'imaginent, mais pour son humeur enjouée, complaisante et un peu libre, elle était de tous les cercles, de toutes les assemblées et de toutes les parties de divertissements, et partout faisait parler d'elle pour ses parures affectées, pour ses cajoleries, pour ses airs immodestes et trop mondains: de manière que tout cela montrait qu'il y avait du déréglement dans ses mœurs et dans sa conduite. C'est, à mon avis, ce que l'on peut penser de plus raisonnable de cette pécheresse, avant que le Fils de Dieu eût jeté sur elle un regard miséricordieux pour la retirer du précipice où elle s'enfonçait tous les jours de plus en plus. (**Houdry**, *Sermons*).

[Madeleine éclairée]. — Les sentiments de Madeleine, sitôt qu'elle fut convertie, furent si tumultueux, qu'ils ne lui donnèrent aucun repos, et sa conscience, assoupie par la longue habitude qu'elle avait contractée dans ses désordres, se réveillant tout d'un coup, commença à lui déchirer le cœur par les plus cruels remords. Alors les choses qu'elle traitait de bagatelles lui parurent des crimes énormes, et, toute la laideur de ses péchés se représentant à ses yeux, elle eut horreur d'elle-même, et ne put se souffrir. Voilà le premier effet de l'amour de Dieu entrant dans un cœur: en même temps qu'il déteste son péché, il ouvre les yeux de l'esprit; au lieu que l'aveuglement naît de la passion que l'on a pour les choses de la terre, ainsi que parle le Sage : *Fascinatio nugacitatis obscurat mentem, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum* (Sapient. IV). De manière que l'on peut dire que la raison pour laquelle tant de personnes

sont si furieusement entêtées des vanités du siècle, et si fortement attachées à tant d'amusements, c'est qu'elles aiment le monde, et conséquemment qu'elles n'aiment point Dieu, comme conclut le disciple bien-aimé : *Qui diligit mundum, non est charitas Patris in eo* (I Joan. II). Mais mettez une étincelle de charité dans ce cœur, elle y portera la lumière avec le feu ; elle fera tomber ce charme, dissipera l'illusion, et lui fera voir les vérités éternelles dans un autre jour qu'il ne les avait encore aperçues. On ne vous aime point, ô mon Dieu : c'est pourquoi on est aveuglé. Voyez cette femme ou cette fille mondaine uniquement occupée du soin de son corps, menant une vie remplie de désordres : elle ne voit pas le malheureux état où elle est, ni combien son âme est corrompue : c'est pourquoi elle ne s'applique qu'à satisfaire ses sens et à goûter les plaisirs de la vie. De là le luxe, la liberté de la conversation et les cajoleries ; de là cet oubli de Dieu, de l'éternité et de toutes les vérités chrétiennes. Si elle était touchée des sentiments de Dieu, comme le fut Madeleine, la douleur de ses péchés et la componction, qui est le premier fruit de la charité, lui ferait imiter la pénitence et la conversion de notre pécheresse qui est déjà bien changée puisqu'elle est entièrement résolue à renoncer au monde et à ses plaisirs. (*Le même*).

Aussitôt que l'âme de Madeleine fut éclairée d'un rayon de la grâce, et qu'à la faveur de cette divine lumière les ténèbres qui l'aveuglaient furent dissipées, *ut cognovit*, quel changement se fit dans son cœur ! La honte, la confusion, le regret, la douleur, le désir, la crainte et l'expiation, toutes ces vertus y accoururent en foule ; elles en chassèrent les passions favorites qui avaient occupé jusqu'alors cette âme ; et ce fut à ce tribunal secret que, faisant toute seule les rôles de juge et de témoin, de criminel et d'exécuteur de la divine justice, elle instruit elle-même son procès, agissant déjà en cela contre les maximes du monde, où c'est une injustice de se porter pour juge et partie, surtout en sa propre cause. Elle accusa ses sens d'avoir ouvert la porte de son âme aux vanités et aux objets lascifs, aux bagatelles et aux amusements du monde ; elle reprocha à sa raison de l'avoir séduite, après s'être elle-même laissé tromper par des mensonges et par de fausses illusions. Mais elle s'emporta surtout contre sa volonté, qui, par la plus lâche des perfidies, avait donné retraite au péché, l'avait nourri et fomenté dans son sein, et avait conspiré mille fois avec lui sa perte et la ruine de son innocence ; et, s'étant ensuite armée d'un saint zèle contre elle-même et contre ce corps de péché qui tant de fois avait mis son âme au hasard de périr éternellement, elle se condamna elle-même à de rigoureuses austérités, résolue de priver tous ses sens de leurs fonctions ordinaires, et de faire une pénitence qui devait durer autant que sa vie. (**Anonyme**).

[Conduite de Madeleine]. — Ce fut pour Marie-Madeleine une heureuse aven-

ture, ou plutôt une de ces favorables occasions que la grâce a coutume de ménager pour nous faire ouvrir les yeux sur le malheur où nous sommes engagés, qu'elle entendit quelques-uns des admirables discours que le Sauveur fit au peuple ; et peut-être la curiosité l'avait elle portée comme les autres, à entendre un homme qu'on regardait comme un prophète puissant en paroles et en œuvres, et après lequel le monde courait en foule. Elle se reconnut dans le portrait que ce prédicateur fit de ses désordres et du déplorable état d'un pécheur qui a abandonné Dieu. Elle écouta avec consolation les charitables empressements avec lesquels Dieu, comme un bon pasteur, cherche la brebis égarée et s'efforce de la ramener au bercail. Elle apprit là que le Dieu des miséricordes ne veut point la mort du pécheur, mais l'attend à pénitence et a toujours les bras ouverts pour le recevoir ; peut-être même fut-elle présente à la peinture sensible qu'il fit de la miséricorde divine dans la parabole de l'enfant prodigue. Quoi qu'il en soit, elle conçut que celui qui parlait avec tant de force et d'onction parlait de la part de Dieu, et, passant ensuite de ces discours aux qualités de sa personne, son air majestueux et modeste, sa douceur incomparable, le zèle qu'il avait pour le salut des pécheurs, la sainteté de sa vie et les miracles dont il autorisait sa mission, lui firent aisément comprendre que ce n'était pas un homme ordinaire, mais ou un grand prophète ou le Messie promis dans la loi et attendu depuis si longtemps. Ainsi, pénétrée jusqu'au fond de l'âme des vérités auxquelles elle n'avait jamais pensé, elle s'en retourna pour y faire à loisir de sérieuses réflexions.

Cette première lueur de la grâce jeta Madeleine dans une confusion de pensées qu'elle ne put bien démêler, jusqu'à ce que la lumière, croissant peu à peu et faisant un plus grand jour, dissipa en même temps le charme qui lui mettait un bandeau devant les yeux. Elle reconnut la vérité et le prix des biens éternels, qu'elle avait ou ignorés ou méprisés jusqu'alors. Elle reconnut la vanité et l'illusion des choses de la terre, dont elle avait été si longtemps enchantée, et un seul rayon de cette divine lumière effaça toutes ses vaines idées de beauté, de plaisir, de grandeur, et de ces vains amusements d'une âme mondaine, qui ne se nourrit que de chimères, lesquelles ne paraissent agréables que pendant que dure l'enchantement. Cette lumière enfin ayant mis tous ces objets dans leur juste point de vue, Madeleine se désabusa des apparences trompeuses de cette figure du monde qui passe, et perdit en un instant l'estime et l'affection qu'elle avait pour la bagatelle et pour tout ce qui faisait alors, et ce qui fait encore aujourd'hui, l'occupation presque unique des personnes de son sexe. Quels furent alors, je vous prie, ses sentiments? qui pourrait dépeindre les agitations de son cœur? On peut dire seulement qu'elle se vit comme transportée dans un nouveau monde, où d'autres objets frappèrent ses yeux et tous ses sens. (**Houdry**, *sermons*).

[Madeleine aux pieds du Sauveur]. — Que S. Luc nous eût obligés, si, après nous avoir tracé l'histoire de la conversion de Marie-Madeleine, il nous en eût voulu encore laisser la peinture, lui qui savait, à ce qu'on dit, si admirablement manier le pinceau ! car je m'imagine que ce serait un spectacle bien touchant et bien capable d'attendrir les cœurs les plus endurcis, s'il nous avait dépeint avec toute l'adresse de son art cette jeune personne couverte d'un habit simple et modeste, le cœur gros de soupirs, le visage pâle et abattu, les yeux baignés de larmes, qui se tenait derrière le Fils de Dieu, en posture d'une personne criminelle, lui lavant les pieds de l'eau qui coulait de ses yeux comme de deux vives sources, et les essuyant avec ses cheveux, après avoir répandu dessus des odeurs et des parfums exquis, sans oser lui parler que par des regards suppliants et des soupirs, qui, tout muets qu'ils étaient, ne laissaient pas de se faire bien entendre. Mais quelle consolation serait-ce de voir ce que le Sauveur faisait pendant ce temps! avec quelle douceur il traitait cette pauvre affligée, avec quelle tendresse il regardait couler ses pleurs, avec quelle bonté il prenait sa défense contre l'orgueilleux pharisien, avec quelle clémence il l'assura du pardon de ses péchés, et avec quelle joie enfin il la renvoya en paix, après avoir donné un témoignage public de la grandeur de son amour! Mais ce que S. Luc n'a peut-être jamais osé entreprendre, il ne faut point attendre qu'une main plus habile que la sienne le puisse achever. (**Anonyme**).

[Point de pénitence sans douleur]. — Sans doute qu'un cœur aussi longtemps dévoué au démon que celui de Madeleine n'était guère propre à faire un temple au Saint-Esprit, et il était bien difficile de le purifier après qu'il avait été profané par de si grandes abominations : mais les larmes d'une sincère douleur sont un baptême, qui l'a lavée de tous ses crimes, sans y laisser la moindre marque des souillures passées : pour nous marquer qu'il n'y en a point qu'elles ne puissent effacer, pourvu qu'elles partent d'un cœur véritablement contrit. Car la première partie de la pénitence est qu'elle soit accompagnée d'une douleur sincère, que l'Ecriture appelle douleur de cœur : *Scindite corda vestra*; *revertimini ad me in toto corde vestro* (Joel. II). Autrement, elle manque dans l'essentiel, et n'est point reçue de Dieu, qui regarde le cœur et qui ne s'arrête point aux apparences, comme les hommes. C'est à quoi nous devons particulièrement nous appliquer dans la pénitence de nos péchés, puisque c'en est comme l'âme, sans laquelle tout le reste n'est rien ou est compté pour rien. Le malheur est que les larmes ne sont souvent qu'un signe équivoque de la douleur véritable que Dieu demande d'un pécheur : car il faut qu'elles aient un Dieu offensé pour motif et le péché pour objet, sans cela elles sont stériles et infructueuses. C'est la douleur d'un Esaü et d'un Antiochus, dont l'un ne trouva point de ressource dans sa pénitence, comme dit S. Paul : *Non invenit pœnitentiæ locum, quanquàm lacrymis inquisisset*

eam (Hebr. XII); et l'autre fut rebuté de DIEU, quoiqu'il semblât s'humilier, et qu'il fit les plus belles promesses du monde : *Orabat hic scelestus Dominum, à quo non esset misericordiam consecuturus* (II Machab. XIII). (**Le même**).

[Pouvoir des larmes auprès de Dieu]. — Le Prophète royal l'avait bien dit, que DIEU ne méprise jamais un cœur contrit et pénétré de douleur ; et la vérité même nous assure que les larmes d'un pécheur qui retourne à DIEU par le motif d'une sincère pénitence causent un nouveau surcroît de joie aux saints, jusque dans le séjour des délices. Aussi peut-on dire que le Ciel regarde les larmes d'un pénitent, qui pleure ses péchés, avec de vifs sentiments de joie, et qu'il semble que DIEU n'ait point de plus agréable objet à ses yeux. Les philosophes ont considéré les larmes comme le premier soulagement que la nature a trouvé à toutes les disgrâces de cette vie, parce qu'il n'y en a point qu'elles ne soulagent, et l'expérience nous fait voir que les plus grands chagrins s'adoucissent et même se dissipent par leur moyen. Mais il faut avouer que, dans la grâce, elles sont bien d'un autre prix et d'un autre usage, puisqu'elles servent à laver nos péchés, et qu'elles sont un baptême qui les efface, comme dit S. Chrysologue : *Lacrymæ peccata baptisant*. (Serm. 107). De-là viennent tous les beaux éloges que les S. Pères ont donnés aux larmes de la pénitence, pour marquer le pouvoir qu'elles ont de fléchir DIEU et de nous laver de nos crimes ; jusque-là qu'ils ne craignent point de les appeler le port de l'innocence et l'heureux naufrage où se noient tous nos péchés : *Innocentiæ portus, naufragium peccatorum*. (Chrysost). C'est à cet heureux port que Madeleine a eu recours après son naufrage ; ce sont les larmes qui ont avantageusement réparé son innocence, et qui ont noyé dans l'abondance de leurs eaux toutes ses iniquités. Ainsi, comme ses yeux avaient été les principaux instruments de ses offenses, ils en devinrent le remède. C'est par-là que le feu d'un amour criminel est entré dans son cœur, c'est aussi par-là qu'elle l'éteindra avec ses larmes ; c'est par ses yeux qu'elle a pris et donné aux autres ce poison, c'est là qu'elle en cherchera l'antidote, et ces mêmes yeux qui n'étaient que feu ne seront plus qu'une source de pleurs, qui la laveront entièrement de ses péchés. (*Le même*).

[Pénitence publique de Madeleine]. — La pénitence de Madeleine fut publique, elle fut éclatante : *In domo pharisæi* : ce fut dans la maison de Simon le pharisien qu'elle voulut se déclarer. Elle n'attendit pas que JÉSUS-CHRIST se fût retiré chez lui, pour l'aller trouver en sûreté, comme Joseph d'Arimathie, qui n'osa le suivre ouvertement, par la crainte qu'il avait des Juifs. Elle choisit une maison ouverte à tout le monde, un temps de festin où tous les conviés devaient se rendre, occasion la moins propre en apparence pour le dessein qu'elle projetait. Elle voulut que sa préfé-

rence parût aux yeux de toute la ville, qu'on sût désormais ce qu'elle était ; elle voulut se déclarer une fois hautement, et s'engager pour jamais par une action d'éclat. Honteuse d'avoir soutenu pour le vice tous les reproches d'une ville, que lui attirait sa conduite, elle veut aujourd'hui soutenir pour la vertu le mépris et les railleries qu'elle attend du monde après un changement si surprenant. Elle a fait gloire de ses dérèglements, la grâce a changé cet ordre : elle ne fait plus gloire que d'être à Dieu. En quelque lieu qu'elle rencontre le Sauveur, elle est résolue de se jeter à ses pieds et de faire éclater sa conversion, le trouvât-elle dans une place publique. Elle ne craint point les yeux du monde, elle les cherche ; elle entre chez Simon le pharisien sans être connue, sans parler à personne. Elle se glisse dans la salle du festin, elle perce la foule, elle démêle au travers de l'assemblée celui qu'elle cherche. Elle ne fait point excuse de sa liberté, elle ne prépare point les esprits à un procédé si extraordinaire ; enfin, elle a le courage de mépriser entièrement le monde, occupée qu'elle est de l'amour du Sauveur. (**Le P. Cheminais**).

[Autres circonstances]. — *Lacrymis cæpit rigare pedes ejus.* Madeleine avait profané ses yeux par des regards trop libres, par des traits empoisonnés qui corrompaient les âmes les plus innocentes ; elle avait indignement prostitué ses larmes à l'amour, au dépit, à la jalousie : elle expie ses fautes par le sacrifice de ces mêmes larmes. Ses yeux, attachés aux pieds du Sauveur et fermés pour jamais à tous les objets profanes, en répandent des torrents ; ce ne sont point quelques larmes échappées qui sortent à peine, elles suffisent pour arroser les pieds de Jésus-Christ. *Et capillis capitis sui tergebat* : elle dénoue en même temps ses cheveux, elle les mêle, elle les confond, elle en essuie les pieds du Fils de Dieu. Elle a horreur de ces vaines parures qu'elle a tant aimées ; elle ne peut plus les souffrir, comme a dit S. Jérôme d'une illustre pénitente de son temps ; elle hait jusqu'aux ornements et à la beauté d'un visage qui avait pu plaire à d'autres yeux qu'à ceux de Dieu. *Et osculabatur pedes ejus et ungebat unguento :* elle veut expier par de saints baisers les libertés qu'elle a prises autrefois ; elle répand avec profusion les parfums dont elle faisait autrefois un mauvais usage. Rien n'a servi dans elle au péché qui ne devienne un instrument de pénitence. Elle répare par un saint excès de douleur ces excès honteux où porte quelquefois l'amour profane ; elle n'a pas la force de proférer une parole pour implorer la clémence du Sauveur. Mais qu'aurait-elle pu dire qui approchât de ce qu'elle faisait? que pouvaient ajouter ses paroles à ses actions? Ses yeux parlaient pour elle. Il y a un langage du cœur que le monde n'entend pas, et qui est entendu de Dieu. (**Cheminais**).

[Contre le délai de la pénitence]. — C'est une des qualités de la conversion

de Madeleine, qui montre la grandeur de son amour, et qui est d'autant plus considérable que c'est un obstacle assez commun que les pécheurs opposent à leur pénitence : quand ils ne peuvent pas l'empêcher, ils la diffèrent, ils usent de retardement : il n'y a rien qui presse, disent-ils ; nous la ferons une autre fois. Cet esprit, si commun parmi les chrétiens, procède de trois causes. — 1°. De ce que nous faisons lentement, et le plus tard que nous pouvons, les choses qui nous sont fâcheuses; et, comme il y a de la peine à quitter le péché, on le fait le plus tard que l'on peut. — 2°. Nous espérons que pendant ce délai nous diminuerons cette peine que nous avons à nous convertir, et que nos ressentiments n'en seront pas si vifs. — 3°. Nous gagnons cependant du temps, et pendant cet intervalle nous jouissons du plaisir des vices que nous sommes obligés de quitter. — Malheureux retardement, qui damne tant de chrétiens ! Ce ne fut pas le défaut de Madeleine ; l'activité de l'amour qui la consume ne peut souffrir de délai. On ne sait pas, à la vérité, le temps qu'elle mit à se convertir ; mais on peut aisément juger que sa conversion fut prompte, et par la grandeur de son amour, et par les effets qu'il produisit incontinent. (**Anonyme**).

[Madeleine répare le scandale qu'elle avait causé]. — Le scandale du péché est les pernicieux exemples que donne le pécheur, et c'est ce que Madeleine eut à réparer. C'était une pécheresse connue dans toute la ville par sa vie mondaine et déréglée ; mais elle aima, *dilexit*, et désormais autant elle s'était déclarée pour le monde, autant voulut-elle se déclarer pour le Sauveur. Elle ne chercha point à lui parler en secret ; elle voulut que ce fût au milieu d'une nombreuse assemblée. Elle ne craignit point ce qu'on en dirait ; au contraire, elle voulut que le bruit s'en répandît de toutes parts. Elle prévit tous les raisonnements qu'on ferait, toutes les railleries qu'elle s'attirerait : et c'est justement ce qui l'engagea à rendre son changement public. Pourquoi ? Afin de glorifier Dieu par sa patience autant qu'elle l'avait déshonoré par son désordre ; afin de gagner à Dieu autant d'âmes par sa conversion qu'elle en avait perdu par son libertinage ; afin de se mieux confondre et de se mieux punir elle-même par cette confusion, de tous les faux éloges et de tous les hommages qu'elle avait reçus et goûtés avec tant de complaisance. C'est pour cela qu'elle entre dans la maison de Simon le pharisien, remplie d'une sainte audace. Elle n'avait rougi de rien lorsqu'il s'agissait de satisfaire sa passion : et maintenant elle ne rougit de rien lorsqu'il s'agit de faire au Dieu qu'elle aime une solennelle réparation. On l'avait vue dominer dans les compagnies : et maintenant elle veut qu'on la voie en posture de suppliante. On avait été témoin du soin, qui l'avait si longtemps occupée, de se parer et de s'ajuster, de se conformer aux modes et d'en imaginer de nouvelles : et maintenant elle veut qu'on soit témoin du mépris qu'elle en fait. Elle le veut, et ne le vouloir pas comme elle c'est n'être pas

pénitent comme elle ; et ne l'être pas comme elle, c'est ne le point être du tout. (**Bourdaloue**).

[Pénitence sans respect humain]. — Quand on veut se donner à Dieu, il ne faut rien faire à demi ; il faut un coup d'éclat pour mettre ordre à son salut. On a beau dire qu'on peut se convertir sans rompre si hautement avec le monde : voyez l'illustre pénitente Madeleine ; des personnes moins vives, moins ardentes qu'elles le pourraient peut-être ; mais, pour des gens extrêmes, il ne peut y avoir de milieu. Voilà l'unique voie de salut qui nous reste. Il faut que nous soyons tout à Dieu, ou tout au monde ; il faut un saint excès de ferveur qui nous arrache à la vanité, à nous-mêmes. Traitons cette sorte de pénitence d'impraticable, d'indiscrète, d'outrée, tant qu'il nous plaira : il faut quelquefois aller jusqu'à la sainte folie de la croix, folie selon le monde, mais sagesse devant Dieu ; et on peut assurer avec vérité qu'il y a un grand nombre de pécheurs auxquels le royaume des cieux est fermé sans cela. (**Le P. Cheminais**).

[Madeleine pardonnée]. — Quelle joie pour Madeleine d'apprendre, non pas de la bouche d'un homme qui par charité nous rassure, et qui au fond n'en peut avoir nulle certitude ; non pas par le ministère d'un ange visible député de Dieu pour lui porter une si heureuse nouvelle, vision qui pourrait être sujette à l'erreur ; mais d'entendre du Sauveur même cet oracle qui lui rend la vie, de voir que la rémission de ses péchés était un point décidé si nettement, en temps si précis et si marqués par la vérité même, que ce point, le plus important pour son salut, dont nul autre ne peut s'assurer sans une téméraire présomption, devenait pour elle un article de croyance, un point de foi dont elle ne pouvait douter sans infidélité ! Quelle consolation de voir que tous les péchés d'une vie qui jusqu'alors n'avait été qu'une suite affreuse de désordres sont effacés en un moment ; de voir tout-à-coup disparaître tant de pensées criminelles, tant de mauvais désirs, tant d'actions et de paroles coupables devant Dieu ! Quelle satisfaction à une âme pénitente d'avoir payé en si peu de temps pour des peines éternelles, qu'elle avait tant de fois méritées ! d'avoir si tôt atteint un état où il eût été avantageux aux âmes les plus parfaites de se trouver après quarante ou cinquante années de la vie la plus austère ! de savoir, en un mot, qu'elle aimait Dieu et qu'elle en était aimée ! (*Le même*).

[Madeleine expie publiquement]. — C'est la maxime que Ste Madeleine a observée : ses désordres avaient été publics, elle veut que la satisfaction qu'elle en fait soit publique. Elle édifie ceux qu'elle avait scandalisés ; elle méprise tout ce qu'elle a autrefois aimé, et ramasse tout cet amour qu'elle avait dispersé par les créatures, pour en faire un sacrifice au Seigneur, où tout doit être brûlé par le feu céleste. Quels projets de

retraite ne fait-elle pas, pour expier ces libertés que donne le commerce du monde ! Quels arrêts ne prononce-t-elle pas contre tout ce qui l'a séduite, ou qui pourrait encore la séduire ! Quelle guerre ne déclare-t-elle pas à ses sens, afin de leur faire payer, par une mortification et par une sévérité continuelles, les trahisons qu'ils lui ont faites ! La croix ne l'étonnera point ; elle ne craindra ni les reproches ni les menaces des Juifs. — D'où vient que nous tremblons au seul nom de la pénitence ? que notre esprit et notre cœur frissonnent quand on nous parle d'humiliation, de sujétion et de souffrances ? que tous nos sens se révoltent contre les saintes sévérités de l'Evangile ! C'est que nous regardons la pénitence, non pas comme un ouvrage du Saint-Esprit, mais comme le tourment et l'affliction de l'homme ; c'est que nous sommes fort éloignés d'aimer DIEU avec la même ardeur que cette sainte pénitente. (**Fléchier**).

[Elle méprise le respect humain]. — L'amour fervent de Madeleine l'attache incontinent à JÉSUS-CHRIST, la rend insensible et au jugement et aux reproches des hommes. Avec quelle résolution entreprend-elle sa pénitence ! Elle va, sans être appelée, dans une maison étrangère, troubler la joie d'un festin par une importune tristesse, se jeter aux pieds du Sauveur, sans craindre ce qu'on dira ou de sa vie passée ou de sa hardiesse présente; faire, par cette action extraordinaire, une confession publique de ses désordres, et souffrir la première peine de ses péchés, et pour première preuve de sa conversion, l'injuste murmure que l'orgueil des pharisiens et sa mauvaise réputation attireront sans doute sur elle. C'est la première qui a osé confesser JÉSUS-CHRIST devant les hommes, et qui, même en présence de ses ennemis, n'a pas rougi de son Evangile. Vous le savez : un des principaux obstacles à la conversion des pécheurs, c'est une fausse pudeur et une lâche appréhension des jugements et des railleries du monde. Qu'un homme, après de longues réflexions sur sa vie passée, vienne à s'éloigner du jeu, des compagnies, des emplois mêmes où il sait par sa propre expérience qu'il expose son salut ; qu'il distribue ses biens aux pauvres, et qu'il assiste plus souvent et plus décemment aux sacrés mystères ; qu'une dame encore à la fleur de son âge renonce au luxe et à la vanité, et se réduise aux règles de la modestie chrétienne ; qu'elle visite les hopitaux et les églises : on cherche les raisons de ce changement, l'on prend toujours les moins charitables. On donne, autant que l'on peut, un tour ridicule à ces conversions. C'est qu'on aime à se distinguer, c'est qu'on donne dans les nouveautés, c'est qu'on suit son humeur et son caprice, c'est la légèreté de l'esprit humain. Par-là, combien d'actions de piété sont demeurées sans effet dans l'esprit de ceux qui les avaient résolues ! combien de pénitences naissantes ont été étouffées, et d'âmes comme arrachées à JÉSUS-CHRIST ? Il en est à peu près comme de ces froids et de ces gelées hors de saison, qui surprennent

des fruits encore tendres et naissants, et leur ôtent par-là toute espérance d'accroissement et de maturité. Madeleine surmonte cette tentation des respects humains : tout lui est indifférent, hormis son salut; rien ne la trouble que son péché, et, s'il lui reste quelque gloire, c'est celle qu'elle peut tirer de sa confusion. — D'où lui vient cette fermeté ? Les Pères en donnent deux raisons. L'une est qu'on ne craint qu'à proportion que l'on aime : or, Madeleine n'a qu'un amour, et par conséquent qu'une crainte. Elle compte pour rien d'être jugée des hommes, parce qu'elle ne reconnaît plus que Jésus-Christ ; et, comme elle met toute son affection à le servir, elle met toute son appréhension à lui déplaire. L'autre est qu'elle rougissait tellement au fond de son cœur pour ses désordres passés, qu'elle ne voyait rien au-dehors qui fût capable de la faire rougir. (**Fléchier**).

[Du respect humain]. — Soyons bien persuadés de cette maxime, et établissons-la comme une des règles les plus certaines de notre vie : tandis que le respect humain nous dominera, tandis que nous nous rendrons esclaves des jugements des hommes, tandis que nous craindrons d'être raillés et censurés, quoi que nous fassions, nous ne sommes point propres pour le royaume de Dieu. Qu'est-ce qui arrête aujourd'hui les effets de la grâce dans la plupart des âmes ? qu'est-ce qui empêche mille conversions qui se feraient infailliblement dans le monde ? Un respect humain. Un homme dit : Si je m'engage une fois à mener une vie chrétienne et régulière, quelle figure ferai-je dans ma condition ? Une femme dit : Si je renonce à ces visites et à ces divertissements, quelles réflexions ne fera-t-on pas ? Avec cela, il n'y a point de bons désirs qui ne s'évanouissent, point de ferveurs qui ne s'éteignent. On voudrait bien que le monde fût plus équitable, et qu'il y eût de la sûreté et peut-être de l'honneur à suivre le parti de la vertu : mais la loi tyrannique du respect humain nous retient, et l'on aime mieux, en se perdant, se soumettre à cette loi que de se maintenir dans sa liberté en sauvant son âme. Madeleine en agit bien autrement : car, comptant pour rien toutes les paroles des hommes et foulant aux pieds le jugement que l'on fera d'elle, elle va, sans aucune crainte des respects humains, se jeter aux pieds de Jésus-Christ, où elle était persuadée qu'elle recevrait la rémission de ses déréglements. (**Bourdaloue**).

[Haine du péché et amour de Dieu]. — L'amour et la haine, selon S. Augustin, font toute l'essence de la pénitence : *Pœnitentiam veram non facit nisi amor* Dei *et odium peccati*. Nous pouvons reconnaître ces deux grands mouvements du cœur dans la pénitence de Madeleine. Elle avait plongé son corps dans les excès les plus honteux ; c'était la vanité, la profusion, la délicatesse même ; elle ne refusait rien à son corps, avant sa conversion, de ce qui pouvait le satisfaire ; elle ne lui refusait rien de ces vaines

parures qui sont un piége à la pureté ; elle n'épargnait rien pour l'entretenir dans l'embonpoint par la mollesse, elle faisait tout pour donner, conserver ou augmenter l'agrément d'un visage qui lui attirait tant de lâches adorateurs. Profusion, orgueil, délicatesse, c'étaient autant de marques de l'amour qu'elle avait pour son corps, mais dont elle se dépouille aujourd'hui par une simple haine de ce qu'elle avait aimé, et par un amour sincère de ce qu'elle avait le plus haï. Un des plus admirables effets de la haine que Madeleine a pour son corps, c'est de se dépouiller de toutes ces frivoles parures dont elle l'avait depuis longtemps revêtu, de toutes ces frisures dont elle parait sa tête, et de tous ces ornements trop recherchés qu'elle affectait de porter. Tout cela passe maintenant pour des agréments à la mode et pour d'innocentes coutumes. — La sainte haine qu'un pénitent doit avoir pour son corps, qui a été cause de tous ses désordres, n'est encore que la moitié de sa pénitence ; il faut sur cette haine fonder et établir fermement l'amour de DIEU. Ce n'est pas assez de se mortifier, de s'affliger, de pleurer et de se dépouiller de tous ses propres intérêts : il faut tout rapporter aux intérêts de DIEU, ne rien faire que par rapport à lui ; et, comme dans l'état du péché on rapportait tout à soi-même, il faut dans sa conversion tout rapporter à DIEU. C'est ainsi que Madeleine achève l'ouvrage qu'elle avait commencé. Tout ce qu'elle fait est pour DIEU, tous ses soins sont pour lui. Si elle pleure, c'est pour laver de ses larmes les pieds du Sauveur : *Lacrymis cœpit rigare pedes ejus.* Si elle fait servir ses cheveux, c'est pour les essuyer : *Capillis capitis sui tergebat.* Si elle répand des parfums, c'est pour l'en embaumer : *Unguento ungebat.* Ce sont autant de témoignages de l'amour qu'elle a pour son DIEU ; et, si vous demandez d'où est venu tout d'un coup un amour si fort, c'est que la crainte et l'humilité, ouvrant son cœur à la pénitence, l'ouvrent en même temps à l'amour de Dieu. (**Bourdaloue**).

[Madeleine aux pieds du Seigneur]. — Ste Madeleine, en s'approchant de JÉSUS-CHRIST, ne songe ni à sa réputation, ni à sa justification, ni à ses intérêts selon le monde. Elle ne vient que pour se condamner et pour mériter que JÉSUS-CHRIST prenne sa défense. Son juge même devient son protecteur, et, par une heureuse surprise, celui qui devait prononcer son arrêt veut bien lui-même faire son apologie. Au lieu de lui reprocher sa vanité, il rend témoignage de sa conversion et de son amour. C'est pour apprendre, dit S. Grégoire, à ses ministres qu'il appelle à la conduite des âmes de ne pas rebuter, par une indiscrète sévérité, ceux qui ont recours au tribunal de sa grâce ; d'avoir pour eux des entrailles de pères quand, par une humble et sincère confession, ils vont chercher à leurs pieds le véritable remède à leurs plaies, et d'exercer leur charité en exerçant ses miséricordes. Combien cette bonté du Fils de DIEU anima-t-elle la ferveur, la reconnaissance et la fidélité de Madeleine ! Elle se prosterne à

ses pieds, elle les arrose de ses larmes, elle les parfume, elle les baise, elle les essuie avec ses cheveux. C'est à ses pieds, dit S. Paulin, qu'elle s'adresse comme à un autel et un sanctuaire, sur lequel elle lui offre avec une vive foi le véritable sacrifice, qui est celui d'un cœur contrit et humilié. C'est là que, perdant l'usage de la parole, et parlant pourtant par ses pleurs, par ses soupirs et par son silence même, elle demande la rémission de ses péchés, dont elle se confesse indigne. C'est là que cette âme conquise vient, en posture de suppliante, se présenter à son vainqueur, pour apprendre ses volontés et recevoir avec respect les lois et les règles de son heureux esclavage. C'est là qu'arrêtant et purifiant, par ses chastes regards, ses yeux autrefois impurs et volages, et qu'employant à un office de religion ses cheveux qui avaient été un des principaux ornements de sa vanité, elle consacrait les dépouilles d'Egypte à la gloire du tabernacle, et faisait servir à Jésus-Christ tout ce qu'elle avait fait servir au monde. (**Fléchier**).

[Courage de Ste Madeleine]. — A qui les respects humains pouvaient-ils faire plus de peine qu'à Madeleine ? Elle était jeune, riche et bien faite ; elle pouvait tranquillement jouir des plaisirs par ces avantages de la nature et de la fortune. Changer tout d'un coup de vie, faire un généreux sacrifice de ce qu'elle aime le plus, se séparer par un coup d'éclat de ses insensés adorateurs, c'était s'attirer de piquantes railleries. Cependant, elle n'eut aucun égard ni au monde spectateur qui parlait, ni aux discours malins qui censuraient. Elevée au dessus des injustes mépris d'une grande ville, elle se moqua de ces ménagements frivoles, et suivit avec courage le mouvement de la grâce qui la fit entrer dans la salle du pharisien. Elle méprisa tous les discours des hommes sur la nouveauté de son changement, que la prudence humaine aurait eu soin d'éviter, en y accoutumant insensiblement le monde, plutôt qu'en le frappant par un coup d'un si grand éclat. Elle ne connut pas ces bienséances frivoles : et c'est là la première démarche d'une âme qui veut se donner sincèrement à Dieu, en se déclarant publiquement pour le parti qu'elle va prendre contre celui auquel elle est prête à renoncer. (*Dictionnaire moral*).

[Madeleine écoute le Seigneur]. — Le monde avait trouvé dans Madeleine un de ces cœurs tendres que tout entraîne, que les plaisirs gagnent, que les conversations charment, et où il se rencontre un désir de chercher des plaisirs partout. Le bruit de la nouvelle doctrine que Jésus-Christ était venu prêcher dans Jérusalem avait excité dans Madeleine, comme dans plusieurs autres, le désir de le venir entendre ; elle voulut connaître ce nouveau maître dont les discours avaient tant de force sur les esprits et sur les cœurs. Elle ne l'eut pas plus tôt vu, qu'elle y trouva ces traits de majesté qui le faisaient respecter, cette douceur qui le faisait aimer, cet air de sainteté devant qui le libertinage et la corruption ne sauraient

cacher leur honte; cette bonté qui n'est touchée que de la conversion des pécheurs; cette autorité prophétique qui, sans exception de personnes, parle aux grands et aux petits ; ce nouveau maître enfin qui enseigne les voies de Dieu dans la vérité et dans la justice. Déjà prévenue de tant d'attraits que Jésus-Christ lui faisait entrevoir, elle entendit cette parole de salut et de miséricorde, qui portait la vie de la grâce jusque dans le fond des cœurs ; et alors ce cœur, si propre pour l'amour du monde, si susceptible de ses impressions, ne se défendit pas longtemps des charmes qu'elle trouvait en Jésus-Christ et de la force de sa parole. Plus elle le voit, plus elle en conçoit d'estime ; plus elle l'entend, plus elle se propose de s'attacher à lui. Déjà inquiète, combattue et à demi pénitente, elle se dit à elle-même : Quel est donc cet homme qui parle avec tant d'autorité ? Il semble qu'il n'ait parlé que pour moi.

Les engagements de Madeleine dans le libertinage et dans le crime eurent les mêmes commencements et les mêmes progrès que nous voyons dans les personnes de son sexe et de son rang. Elle se défendit d'abord contre une passion naissante; elle lui opposa la bienséance, sa fierté, la bonne éducation qu'elle avait reçue. Mais, depuis qu'elle se fut dit à elle-même ce que tant de jeunes personnes se disent encore tous les jours, que ce n'est point un crime de se faire une honnête société dans le monde, qu'on y peut être sage sans être sauvage, qu'on suit là-dessus l'usage des personnes d'une qualité distinguée, qu'il est des liens si innocents que la plus tendre vertu n'en reçoit pas la moindre atteinte, et qu'un commerce d'amitié n'est pas défendu ; depuis, dis-je, qu'elle se fut dit ces raisons séduisantes, le torrent de l'exemple l'entraîna dans les désordres ordinaires aux femmes mondaines. (**Massillon**).

[Courage de Madeleine pénitente]. — Madeleine avait sacrifié au monde sa réputation, et c'est aussi ce qu'elle sacrifie à Jésus-Christ. Elle va chercher dans la salle d'un festin, et dans le temps d'un repas, ce nouveau prophète qu'elle pouvait voir en plusieurs autres endroits. Une personne de son âge, de son sexe et de son rang entrer hardiment dans une compagnie où elle n'était ni invitée ni priée, paraître tout-à-coup devant tant de conviés qui la connaissaient pour une femme de mauvaise vie, n'est-ce pas sacrifier sa réputation ? Mais son amour ne permet point ces ménagements à une âme qu'il embrase ; un cœur où il se trouve ne cherche point à se faire approuver des hommes, dans une démarche où il vient se condamner lui-même. Cette généreuse amante, blessée de son amour, comme l'épouse des Cantiques, va partout où son cœur la porte. Elle ne se met point en peine des regards du monde ; elle entre dans la salle avec une sainte impudence ; elle voit dans Jérusalem tout le peuple s'entretenir d'elle ; on censure sa conduite jusque dans les recoins les plus cachés de la ville ; le pharisien tâche de rendre sa pénitence suspecte devant le Sauveur, à qui elle vient de se déclarer. Mais, dans ce temps-là même qu'on juge

mal d'elle, elle n'est touchée que de ses crimes, elle n'est occupée que de son amour pour Jésus-Christ; elle ne songe au monde que pour le mépriser. On a beau trouver à redire à la démarche qu'elle vient de faire devant une nombreuse assemblée, on a beau blâmer ce commencement de sa conversion, on ne lui fait rien rabattre de son premier dessein. Depuis qu'elle a su mépriser les maximes du monde, elle a aussi méprisé ses jugements et ses censures; dès qu'elle a su le haïr, elle ne l'a plus appréhendé. Elle se met au-dessus de sa critique; elle y a vu si souvent le vice applaudi, qu'elle ne s'étonne plus d'y voir la vertu déshonorée. Et au fond, qu'est-ce que peut faire le jugement du monde à une âme que Dieu connaît? Il est même consolant de n'avoir pas pour soi un juge de si mauvais goût, pendant qu'on a pour soi le plus juste et le plus éclairé de tous les juges.

Madeleine sacrifie à la pénitence non-seulement tout ce qu'elle avait de biens du côté de la fortune, mais encore du côté de la nature. Elle y fait servir tout ce qu'elle avait de qualités naturelles. Ses yeux, qui avaient servi à porter un feu criminel dans ceux qui la voyaient, et les flammes de la passion jusque dans le fond de son âme, elle les ferme à toutes les choses du monde; et, si elle les ouvre encore, ce n'est plus que pour verser des larmes sur ses égarements: *Lacrymis cœpit rigare pedes ejus*. Ses cheveux, dont elle s'était servie pour attirer dans ses filets tant de lâches et aveugles adorateurs, elle ne les consacre plus qu'à essuyer les pieds de son Sauveur: *Et capillis capitis sui tergebat*. Sa bouche, tant de fois profanée par des baisers lascifs, elle l'emploie à donner aux pieds du Sauveur le plus tendre et le plus saint de tous les baisers: *Et osculabatur pedes ejus*. Ces parfums, qui marquaient la sensualité, elle les répand avec profusion sur les pieds de Jésus-Christ, et n'en achète plus que pour embaumer le corps de son divin maître. En un mot, son amour lui fait reprendre toutes les mêmes armes de sa passion, et en faire des armes de sa pénitence. Elle punit le péché par le péché même, et emploie à le détruire ce qu'elle a fait servir à l'établir. Elle ne ressemble pas à tant de pénitents de nos jours, qui, après avoir rompu commerce avec le monde, conservent encore de quoi s'attirer ses regards, et qui, avec des ornements moins pompeux, des parures moins affectées, ne diminuent rien de l'envie qu'elles ont de plaire. (*Le même*).

[Sentiments de Madeleine aux pieds de Jésus]. — Que ne dit point Madeleine, et quels termes pourraient servir de dignes interprètes à son silence! Sentiments que David a si divinement exprimés dans les psaumes de la pénitence, touchantes expressions où la douleur même semble avoir parlé par la bouche de ce saint roi, tendres et douloureuses plaintes de la colombe gémissante dans les âmes contrites, cédez à ce silence éloquent de Madeleine. O larmes bienheureuses, dont la grâce de Jésus-Christ ouvre la source; sang de son cœur, que la profonde blessure de son cœur contrit

fait sortir à grands flots ; amères eaux que le souffle du SAINT-ESPRIT fait couler avec abondance, que vous avez d'efficace auprès de DIEU ! Anges du Seigneur, soyez attentifs à ce spectacle ravissant, et portez, avec les soupirs de ce cœur contrit, l'odeur de sainteté qui réjouit le DIEU des miséricordes.

[Continuation des mêmes sentiments de douleur et de regret]. — Dans ces sentiments de douleur et de componction, que ne peut-elle se rendre invisible à toutes les créatures, ni ne se montrer qu'autant qu'il faut pour réparer ses scandales ! Que ne lui est-il permis d'anticiper les effets de ses longues austérités sur son visage, et de détruire les restes d'une beauté importune, quoiqu'à demi effacée par sa douleur ! Allez, charmes séducteurs qui pouvez plaire encore à des yeux mortels ; beauté malheureuse, écueil funeste où tant d'âmes se sont perdues ; présent dangereux de la nature, dont j'ai criminellement abusé pour ravir les hommages qui ne sont dus qu'à la beauté éternelle de mon DIEU, disparaissez sous un voile impénétrable, qui vous dérobe pour jamais aux regards des hommes ; yeux, coupables interprètes, flambeau malheureux de mes passions inspirées et reçues, portes fatales par où la mort et les péchés sont si souvent entrés et sortis, fermez-vous, obscurcissez-vous ; pleurez sans cesse, et soyez comme des charbons éteints dans les larmes de ma pénitence ! Cheveux, vains ornements d'une tête coupable, piéges et liens du démon, que j'ai tissus moi-même avec tant d'artifice pour enchaîner les malheureux captifs que j'ai attachés à son joug, ne demeurez sur mon front que pour en couvrir la rougeur, et pour servir aux offices humiliants dont je veux faire toute ma gloire. Et toi, mon corps, autel sacrilége de la volupté, idole de chair et de boue, rentre d'avance dans la poussière dont tu es sorti, et meurs sous les cendres de la pénitence où je veux t'humilier jusqu'au tombeau ! DIEU ayant l'empire absolu des cœurs, il les tourne comme il lui plaît. — Il n'y a point de dureté si extraordinaire qu'il n'amollise ; fussent-ils dans les plus profonds abîmes de l'iniquité, une seule de ses paroles suffit pour les élever au comble de la sainteté. C'est ce pouvoir de DIEU qui changea tout d'un coup le cœur de Madeleine, et qui arrachant de son âme la cupidité, cette racine funeste de tous les maux, y fait germer en un instant les semences précieuses de la grâce. Le même changement que la main du Très-Haut opère dans son cœur peut se faire dans le cœur des pécheurs les plus endurcis. (**Du Jarry**).

[Point de conversion plus capable d'instruire les pécheurs]. — Il n'y a point de conversion, dans l'Ecriture, plus propre à instruire les pécheurs que celle de Madeleine. Car, quoique la grâce en ait fait les premières démarches et l'ait attirée, comme elle fait tous les autres, ce n'a point été par quelque signe, comme les autres que nous lisons dans l'Ecriture. Dans la conversion de David, c'est Nathan qui le vient surprendre par une énigme, et

qui tire adroitement la confession de son péché et sa condamnation de sa propre bouche. Dans celle de S. Pierre, c'est Jésus-Christ qui le regarde. Il enlève S. Paul; il appelle S. Mathieu; il va chercher la Samaritaine : Mais il ne cherche pas Madeleine. Quoique la grâce agisse sur son cœur, c'est elle qui vient le chercher, et qui publie qu'elle l'a trouvé. Il ne l'enlève pas au ciel, c'est elle qui se prosterne à ses pieds : *Stans retrò secùs pedes ejus.* Il n'y a point de conversion plus propre à vous instruire : car, si je vous parle de celle de David, vous me direz que vous attendez un prophète qui vous vienne surprendre comme lui. Si je vous parle de celle de S. Pierre, vous me direz que vous attendez que Jésus-Christ vous regarde. Si je vous parle de celle S. Paul, vous attendez que Dieu vous enlève aussi. Si je vous parle de la Samaritaine, vous attendez qu'il vous aille chercher. Mais aujourd'hui que me répondrez-vous pour excuse de votre négligence à la vue de Madeleine ? Tout y est plein d'instruction. (**L'Abbé Boileau**).

[Bonté du Sauveur à recevoir Madeleine]. — Tout le monde est étonné de la facilité avec laquelle le Fils de Dieu se laisse approcher d'une pécheresse ; elle touche ses pieds sacrés, elle pleure dessus aussi longtemps qu'il lui plaît, elle les embaume de ses parfums, elle les essuie de ses cheveux, elle les baise tant qu'elle veut. Le pharisien en murmure, et toute la compagnie en est surprise ; mais personne ne l'est tant qu'elle-même. La bonté du Sauveur, sa facilité lui pénètrent le cœur. Elle fond en larmes, elle n'a pas la force de prononcer une parole; ses humbles et tendres baisers parlent assez. Plus son amour est vif, plus ses regrets sont amers ; car plus on aime Dieu, plus on regrette de l'avoir offensé; comme l'indulgence augmente l'amour, elle augmente aussi la douleur. Ne parlons plus à cette pécheresse des rigueurs et du martyre de sa pénitence : son amour et sa douleur lui font tout sentir. Elle souffre plus dans son cœur que les plus austères pénitents. Donnez-nous, Seigneur, comme à cette sainte pécheresse, un cœur pénétré d'amour à la vue de votre bonté, et la grâce de suivre en tout l'exemple de sa ferveur dans sa pénitence. (**Bossuet**).

[Acte de contrition de Madeleine]. — Madeleine n'est pas plus tôt aux pieds du Sauveur que ses yeux se changent en deux sources de larmes, où elle noie tous ses crimes. Oh ! que ces larmes sont éloquentes, et que les soupirs qui les accompagnent sont puissants ! Elle n'a pas besoin de parler pour obtenir sa grâce : il n'y a point d'éloquence plus persuasive que celle des larmes ; c'est le langage du cœur et l'éloquence des saints, laquelle peut tout auprès de Dieu. C'est là, ô sainte pénitente, que vous sacrifiâtes toutes ces pierreries, ces meubles et ces habits précieux qui servaient de chaînes pour vous retenir dans la servitude ; c'est là que vous renonçâtes à ces compagnies de jeu et de galanteries, ces écoles de vanité et de vice,

mettant toute votre complaisance aux pieds du Sauveur. O Dieu des miséricordes ! vous voyez à vos pieds la plus misérable de toutes vos créatures. Il y a longtemps que je vis séparée de votre amour, si toutefois je peux dire que j'ai vécu jusqu'ici, puisque ma vie a été beaucoup pire que la mort. Je rougis de vous dire mon nom, car je l'ai effacé du livre de vie, et je me suis acquis un titre d'éternelle ignominie. Je n'ose paraître devant vous, tant j'ai horreur de l'état déplorable où je suis : des biens que j'ai reçus de votre main, j'ai fait des armes pour vous offenser ; j ai conçu de l'orgueil dans ma noblesse, de l'ambition dans mes richesses, du libertinage et du mépris de vos commandements dans ma santé. Maintenant j'entends la voix de ces bienfaits qui m'accuse d'avoir méconnu celui qui m'a donné l'être et la vie. Combien de fois ai-je fermé l'oreille à vos paroles, et le cœur à vos inspirations ! Mais enfin je suis revenue, et me voici à vos pieds pour implorer votre clémence. Si, pour obtenir pardon, les pleurs et les larmes ont quelque force, si une douleur sincère et une résolution déterminée de ne plus offenser votre adorable Majesté peut avoir quelque lieu, ah ! je proteste que quand il n'y aurait point de fléaux pour me punir, ni de couronnes pour me récompenser, je pleurerai toute ma vie pour vous avoir offensé. (**Nouet**, *Méditations*).

[Cette ferveur ne s'éteint pas]. — Ne croyez pas que cette douleur et cette sensibilité si vive de Madeleine fût l'effet d'une ferveur passagère ; elle ne fit qu'augmenter tout le reste de ses jours. Ce fut non-seulement sans retour au monde qu'elle s'attacha à Jésus-Christ ; mais, toujours également sensible à la grâce de son Dieu, elle soutint jusqu'à la fin le caractère d'une véritable pénitente. Attentive désormais à suivre le Sauveur, elle ne perdit aucune de ses instructions ; et lorsque, dans ses courses apostoliques, il daignait loger chez elle, tandis que Marthe était occupée à le recevoir, Madeleine se tenait dans le silence, et lui faisait un sacrifice de son cœur contrit et humilié. Lorsqu'il vint en Béthanie, où il ressuscita Lazare, pendant que Marthe servait à table, Madeleine n'oublia pas de venir à ses pieds y répandre des parfums, et renouveler les marques de sa ferveur et de son amour. Ce ne fut pas seulement dans ces temps-là qu'elle s'attacha le plus à lui : son zèle redoubla dans le fort de la persécution. Les Apôtres furent intimidés par les Juifs ; les brebis, effrayées à la vue des mauvais traitements qu'on faisait au pasteur, se dissipèrent, pour user de l'expression de l'Ecriture ; il n'y eut que Madeleine, cette brebis autrefois égarée, qui le suivit constamment jusqu'à la mort : que dis-je, jusqu'à la mort ? sa fidélité alla bien au-delà de ce terme, qui finit les plus forts attachements : elle fut inconsolable de l'avoir perdu ; elle prévint le lever de l'aurore pour lui rendre les derniers devoirs ; elle pleura amèrement sur son tombeau, et, lorsqu'après sa résurrection glorieuse il quitta la terre pour monter au ciel, Madeleine,

qui n'avait plus rien de cher au monde après la personne sacrée de Jésus-Christ, s'ensevelit toute vivante dans une grotte pour le reste de ses jours, où elle acheva de consommer le sacrifice de sa pénitence. (**Le P. Cheminais**).

[Madeleine martyre de la charité]. — L'on peut dire que Madeleine fut martyre de la charité, puisque les douleurs du Sauveur lui furent plus sensibles que si elle les eût souffertes elle-même ; et c'est une remarque qu'ont faite quelques SS. Pères, qu'aucun de ceux qui assistérent à la mort du Sauveur n'a souffert une mort violente, comme les autres Apôtres et quelques-uns de ses disciples, parce que la vue de la mort du Fils de Dieu leur tenait lieu de martyre, et qu'ils avaient assez marqué leur amour et signalé leur courage par leur présence à un si tragique spectacle. C'est ce que l'on peut dire en particulier de Madeleine. Car, comme personne, après la très-sainte Vierge, n'a aimé plus ardemment ni plus tendrement le Sauveur du monde, jamais aussi personne n'a ressenti plus vivement ses douleurs ; et, comme ses yeux et tous ses sens furent alors si fortement frappés de ce triste objet, elle n'en perdit jamais depuis le souvenir, qui réveillait à tout moment sa douleur et son amour, et qui lui fut un rigoureux et continuel martyre, se survivant en quelque manière à elle-même afin de ne vivre plus que pour servir de modéle du plus grand et du plus généreux amour qui fut jamais. (**Houdry**, *Sermons*).

[Madeleine à la mort du Sauveur]. — Jésus-Christ adressa quelques paroles de consolation à sa Mère et à son disciple bien-aimé; mais il laissa Madeleine abîmée dans la tristesse. Ah ! qu'elle pouvait bien dire, en cette occasion : *Sponsus sanguinum mihi es* (Exod., iv), vous m'êtes un époux de sang; si on vous crucifie, ô mon aimable Jésus, on me crucifie avec vous : *Amor meus crucifixus est*. Mais que ne puis-je vous décrire les empressements de Madeleine pour aller chercher le corps de Jésus-Christ dans le tombeau, ses tendres et amoureuses inquiétudes quand elle ne le trouve point ? Elle le demande à tous ceux qu'elle rencontre : *Nùm quem diligit anima mea vidistis ?* N'avez-vous point vu le bien-aimé de mon âme ? Mais quand elle l'eut trouvé, quand elle eut vu la première son Sauveur glorieusement ressuscité, quels transports de joie ! C'est elle qui rallume le feu de l'amour presque éteint dans le cœur des Apôtres, qui leur annonce la résurrection du Sauveur. Ainsi, non-seulement elle aima Jésus-Christ, mais elle l'a fait aimer aux autres. Elle n'eut point de passion plus ardente pendant sa vie que de faire naître l'amour du Sauveur dans tous les cœurs ; et, encore après sa mort, l'exemple de sa pénitence et de sa charité sollicite les pécheurs de se convertir, et les justes de donner de plus grands témoignages d'amour au Sauveur. (*Essais de Panégyriques*).

[Madeleine après l'Ascension]. — Madeleine, toujours occupée du souvenir des bienfaits de son Sauveur, de sa miséricorde à son égard, et surtout de sa mort, dont elle avait été témoin, demeura en possession de cet heureux sort, et cette meilleure part qu'elle avait choisie ne lui fut point ravie, comme le Fils de DIEU l'en avait assurée : et cela durant trente ans qu'elle lui survécut. Car, depuis qu'elle l'eut vu expirer sur la croix, elle conserva dans son cœur l'image de ses douleurs, que son amour lui avait imprimées bien avant, pour les rappeler à tous les moments de sa vie ; et l'amour de DIEU, qui entre dans la douleur de nos crimes, y entretint cet esprit de componction qu'un chrétien ne doit jamais perdre, non plus que la vue et le souvenir de ses péchés. Ajoutez à cela que la venue du Saint-Esprit l'ayant plus parfaitement éclairée des saints mystères, aussi bien que les Apôtres et les autres disciples, et ayant encore épuré cet amour, allumait sans cesse de nouvelles flammes dans son cœur ; et, ayant vu de ses propres yeux son Sauveur monter au ciel le jour de son ascension, elle ne pouvait plus avoir de pensée pour la terre et pour les choses de ce monde. Sa vue et ses désirs étaient sans cesse tournés vers le lieu où était cet unique objet de ses affections. Aussi prit-elle la résolution de ne penser plus à autre chose, puisque, au rapport de quelques historiens, elle s'enfonça dans l'horreur d'une solitude et dans le creux d'un rocher, où elle sembla ne vivre plus que de l'amour de son DIEU. Qui pourrait savoir quels furent ses sentiments et les soupirs que son cœur poussa durant un si long intervalle de temps? C'est ce qui n'est pas venu jusqu'à la connaissance des hommes; mais jugeons nous-mêmes quelle devait être l'union de son cœur avec ce divin objet, pour passer les jours et les nuits dans cet exercice, sans ennui, sans lassitude, sans dégoût. Quelles furent les délices célestes dont il jouissait pendant qu'il se fermait à toutes les consolations de la terre ! Aussi tient-on par tradition qu'elle était élevée plusieurs fois le jour jusqu'au ciel, pour y jouir de la conversation des anges, jusqu'à ce qu'enfin son cœur, ne pouvant plus souffrir la violence de cet amour, dessécha d'une sainte langueur, et son esprit alla se réunir à son Sauveur, qu'elle avait si ardemment aimé. Ainsi son amour fut victorieux de la mort, puisqu'il persévéra après la mort même, et qu'il continuera durant toute l'éternité, pour justifier l'oracle que le Sauveur avait prononcé en sa faveur : *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.* (**Houdry**).

[Combien peu de vrais pénitents]. — Combien de personnes imitent aujourd'hui Madeleine dans ses dérèglements, mais combien peu la suivent dans sa penitence ! C'est cependant l'unique voie que nous avons de recouvrer l'innocence perdue par le péché, et de satisfaire un DIEU que nous avons si souvent offensé. Si nous avions seulement bien conçu ces deux paroles : un DIEU offensé, cette Majesté infinie, par un misérable ver de terre ! ah ! un DIEU offensé ! Ce fut là le motif et le principe de la conversion de

Madeleine ; et, dans cette même pensée, nos larmes ne devraient jamais tarir, et notre cœur devrait se briser de douleur. Nous devrions entrer dans les sentiments de S. Augustin : *Quid mihi restat nisi flere et dolere?* Après tant d'infidélités contre Dieu, que nous reste-t-il, sinon des pleurs pour les laver et pour marquer la sincère douleur que nous en concevons? Mais ce ne doit pas être une douleur stérile ; elle nous doit faire quitter absolument le péché que nous détestons, et changer de conduite, par un véritable changement de vie, qu'on appelle proprement *conversion*, et qui comprend une réformation générale de ses pensées, de ses désirs, de ses actions, de ses habitudes, de ses divertissements, et enfin de l'homme tout entier : car nous devons aimer tout ce que nous avons eu en horreur, avoir en horreur tout ce que nous avons aimé, changer enfin de mœurs et de vie. (**Houdry**).

SAINT JACQUES-LE-MAJEUR.

AVERTISSEMENT.

Quoique l'Evangile ne descende pas dans un long détail des actions, des vertus et des prérogatives de l'apôtre S. Jacques, *ce qu'il nous apprend néanmoins ne laisse pas de nous fournir assez de matière pour en faire un grand éloge. Nous y lisons sa vocation à l'apostolat distinguée de celle des autres Apôtres ; nous y voyons des marques et des effets de la confiance particulière du Fils de* DIEU *; et enfin sa mort et son martyre, dont le texte sacré fait le récit, sont un fondement assez solide pour établir un panégyrique.*

Je sais bien que ces grâces et ces faveurs lui sont communes avec S. Jean, pendant qu'ils ont été ensemble au service du même Maître ; mais, puisque leur sort et leur ministère ont été si différents dans le reste de leur vie, cela ne doit pas nous empêcher de parler de S. Jacques en particulier, après avoir déjà donné de quoi faire le panégyrique de S. Jean.

Deux choses seulement nous ont fait de la peine. La première est que la plupart de ceux qui ont parlé de ce grand Apôtre n'ont point séparé les deux frères, comme si le mérite n'était pas singulier et personnel. La seconde, que ceux qui ont fait son éloge en particulier se sont attachés à une circonstance sur laquelle ils ont fait un grand fonds, mais qui n'a nulle probabilité, savoir que l'un et l'autre étaient proches parents du Sauveur ; ce qui ne convient qu'à S. Jacques-le-Mineur, que S. Paul appelle le frère, c'est-à-dire le cousin du Seigneur. Ainsi, sans bâtir sur un fondement ruineux, nous avons assez de matière, et surtout de morale propre à notre sujet, pour suppléer à ce qui nous manque du côté des SS. Pères et des autres auteurs.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Pour faire l'éloge du grand S. Jacques, que nous appelons le Majeur pour ne pas le confondre avec un autre de même nom, qui fut le premier évêque de Jérusalem, et que S. Paul appelle frère du Seigneur, j'avance, pour sujet de panégyrique de celui que l'Evangile appelle fils de Zébédée, que le Sauveur a surpassé son ambition, et lui a accordé une plus grande faveur que cet apôtre ne lui avait fait demander par l'entremise de sa mère. La preuve de cette proposition, qui doit faire l'éloge de ce grand apôtre, est fondée sur la distinction même que le Fils de Dieu a faite de sa personne dans les choses que nous avons coutume d'envisager comme les plus glorieuses et les plus capables de piquer notre ambition :

1°. En lui donnant une place particulière dans son école, et en le mettant au nombre de ses premiers disciples : ce qui est sans doute une préférence sur les reste des hommes.

2°. En lui donnant un rang considérable et distingué entre les Apôtres, et en l'associant à ceux qui devaient être les colonnes de son Eglise.

3°. Enfin, puisqu'il lui a donné plus de part à son calice et à sa croix qu'à beaucoup d'autres, ce qui est une faveur qu'il n'a faite qu'à ses plus chers amis et aux saints du premier ordre.

Ainsi, l'amour tout particulier que le Fils de Dieu a eu pour S. Jacques, préférablement à une infinité d'autres, la place et le rang qu'il lui a donné parmi ses apôtres, l'ayant appelé tout des premiers à l'apostolat; la part qu'il a voulu qu'il prît au calice de ses souffrances : trois faveurs et trois prérogatives que je ne crains point d'appeler trois sources de grandeurs, qui ont élevé cet illustre apôtre plus haut que sa mère ne l'avait souhaité, et que lui-même n'eût osé prétendre. C'est ce qui fera le partage de son éloge et de tout ce discours.

—

II. — On doit considérer dans S. Jacques sa *vocation*, sa *mission*, son *martyre*, et, selon ces trois différentes vues, on peut voir :

1°. Que S. Jacques a fait paraître une obéissance parfaite dans sa vocation, en quittant son père et sa mère, toute espérance de possession,

tout attachement et liaison qu'il pouvait avoir dans le monde, pour se mettre à la suite du Sauveur.

2°. Qu'il a fait paraître un courage héroïque et un zèle sans bornes en soutenant toutes les disgrâces de la part des Juifs ses compatriotes lorsqu'il travaillait à leur conversion, et toutes les fatigues des voyages, les injures et les rebuts des païens, pendant qu'il parcourait l'Espagne pour y annoncer l'Evangile.

3°. Qu'il a montré son grand cœur en buvant le calice qu'il avait promis au Fils de Dieu de boire, lorsqu'il souffrit le martyre avec une invincible constance.

—

III. — Nous pouvons distinguer trois choses particulières dans S. Jacques-le-Majeur, qui ne sont pas communes à tous les autres apôtres, et qui peuvent servir de sujet à un discours.

1°. D'avoir reçu de Jésus-Christ un nom particulier, dont il a rempli la signification dans toutes ses circonstances.

2°. D'avoir porté, le premier de tous les disciples, le nom de Jésus-Christ, hors de la Judée, dans le dessein de faire reconnaître le Sauveur par les païens jusqu'aux extrémités de l'Europe.

3°. D'avoir souffert le martyre le premier entre les Apôtres, n'ayant eu devant les yeux d'autre exemple pour l'encourager que celui de S. Etienne, qui seul l'avait précédé.

—

IV. — La mère de S. Jacques, ou plutôt lui-même par l'organe de sa mère, demanda les premières places du royaume du Sauveur, pour lui et pour son frère. Mais, dit le Sauveur, *pouvez-vous boire le calice que je dois boire?* La réponse de S. Jacques fut qu'il le boirait, *Possumus*, et l'effet répondit à sa parole ; car ni la misère et la pauvreté de sa vocation, ni les contradictions et les peines de sa mission, ni le sacrifice de sa propre vie et les rigueurs de son martyre, ne l'ont empêché d'exécuter ce qu'il sentait pouvoir faire avec le secours de la grâce, et ce que son Maître avait assuré positivement qu'il ferait : *Calicem quidem meum bibetis.* En effet :

1°. Il s'est soumis avec une parfaite obéissance à toutes les disgrâces de sa vocation.

2°. Il a essuyé avec un zèle infatigable tous les travaux et les peines de sa mission.

3°. Il a triomphé avec un invincible courage de toutes les rigueurs de son martyre. (*Eloges historiques*).

—

V. — Ce qui rend S. Jacques un des plus considérables entre les

Apôtres, ce sont les faveurs qu'il a reçues du Sauveur, faveurs accordées à très-peu d'autres. Le Fils de Dieu n'a rien conçu de secret qu'il ne lui ait découvert; il n'a rien exécuté de grand qu'il ne l'ait fait en sa présence, et il n'a rien souffert de douloureux qu'il ne l'en ait rendu participant. Il apprit sur le Thabor ce que Dieu prépare dans l'éternité à ceux qui le servent fidèlement dans le temps. Il vit dans la maison du prince de la synagogue la résurrection de sa fille, et il ne put voir dans le jardin des Oliviers la mortelle agonie de son Maître sans mêler des larmes aux ruisseaux de sang qui coulaient de toutes ses veines. Et, s'il est permis de juger de son bonheur dans le ciel par les faveurs qu'il a reçues dans l'Eglise, on peut croire, sans offenser les autres Apôtres,

1°. Qu'il n'a pas moins de part à la gloire de son Maître dans le ciel qu'il en a eu sur la terre à ses secrets.

2°. Qu'il n'est pas moins puissant en œuvres dans le royaume du Sauveur qu'il l'a été sur la terre par les prodiges qu'il y a opérés par la grâce du Fils de Dieu.

3°. Qu'il est d'autant plus élevé dans la gloire que sa charité a été constante et inébranlable dans ses souffrances et dans son martyre. (*Senault*).

VI. — Il n'appartient qu'à Dieu de donner des noms *pleins*, comme les appelle S. Basile, *Nomina plena;* des noms qui opèrent ce qu'ils font entendre, et qui remplissent toute l'étendue du sens qu'ils renferment. Nous en avons un exemple dans le glorieux apôtre S. Jacques. A peine Jésus-Christ lui eut-il donné le nom d'*Enfant du tonnerre* qu'il lui donna toutes les qualités dont il avait besoin pour soutenir un nom si extraordinaire. En effet, selon S. Thomas, il y a trois sortes de foudres : une qui pénètre, une qui agit, une qui brille. Or, il est facile de remarquer, dans la vie de S. Jacques, ces trois rapports avec la foudre : car,

1°. Il est le premier des Apôtres qui, par l'éclat de sa prédication, a triomphé de l'opiniâtreté des idolâtres et percé les ténèbres du paganisme.

2°. Il est le premier de tous qui, par la constance de son martyre, a ébranlé la dureté des Juifs et humilié l'orgueil de la Synagogue.

3°. Enfin, après sa mort, il est le seul entre tous qui, attirant de toutes parts les chrétiens à son tombeau, s'est déclaré le défenseur visible de l'Eglise. (*Essais de Panégyriques.*)

VII. — C'est une vérité connue dans la religion, qu'il n'y a point d'autre voie pour entrer dans le ciel que celle des souffrances; mais le Sauveur ne pouvait nous la faire comprendre d'une manière plus divine qu'en répondant par ces paroles à la prière de cette ambitieuse mère,

qui lui demandait pour ses deux fils les deux premières places de son royaume. JÉSUS leur dit : *Potestis bibere calicem? etc.* Vous aspirez aux premières places de mon royaume ; mais apprenez qu'il est impossible de régner avec moi dans le ciel si vous ne souffrez avec moi sur la terre, et si vous ne prenez votre part de ce breuvage de fiel que j'y dois boire. L'un de ces disciples était S. Jacques. Il répondit généreusement, avec son frère : *Possumus*, nous le pouvons. Il a tenu ponctuellement sa parole : car,

1°. Non-seulement il a bu toute l'amertume de ce calice, comme le Sauveur,

2°. Il l'a bu avec un courage et une intrépidité héroïque, comme son divin Maître.

3°. Il l'a bu même d'avance, et longtemps avant sa mort, comme le Fils de DIEU. (*Ibid.*)

—

VIII. — On pourra faire un sujet de morale assez ample et abondant en expliquant comment ce calice dont le Fils de DIEU parle à S. Jacques, est celui des souffrances; comment S. Jacques l'a bu en souffrant constamment le martyre; comment enfin nous y avons notre part, et comment nous la devons prendre avec amour, à l'exemple de ce saint apôtre.

1°. Notre-Seigneur, prenant tout ce qui lui arrivait comme venant de la main de son Père, appelait sa passion du nom de calice, et demander à S. Jacques s'il le pourrait boire avec lui, c'était l'inviter et l'obliger, aussi fortement que doucement, à y participer. C'est pourquoi notre apôtre, qui avait fait une si pauvre demande, fit une riche réponse par cette parole : *Possumus.*

2°. Tout le monde sait que S. Jacques ayant été décollé, comme les Actes le rapportent, il a bu ce calice de bonne grâce, comme il l'avait promis; qu'il a béni et embrassé celui qui l'avait emprisonné, et lui a obtenu la grâce de souffrir le martyre avec lui; mais la plus grande amertume de son calice a été de n'avoir converti que cet homme et quelque peu de personnes avec lui, et cela contre l'ardent désir qu'il avait de la conversion et du salut de tout le monde.

3°. Pour prendre part, comme nous le devons, au calice du Sauveur, il faut nous persuader fortement que rien ne nous arrive de souffrances que ce ne soit de la part de DIEU ; que cette part à ses souffrances est le calice qu'il nous faut boire avec action de grâces, comme S. Jacques; que toute autre croix qui serait de notre choix serait de très-peu ou de point du tout de mérite, au prix de celle que DIEU veut que nous portions en la recevant de sa main libérale. Pouvons-nous refuser avec raison ce que la bonté infinie de DIEU juge propre à notre salut?

IX. — En suivant de point en point l'évangile qu'on lit le jour de S. Jacques, on peut remarquer que trois lâches et infâmes passions insinuent l'ambition dans une âme, et que par conséquent elle n'a rien que de vicieux dans son origine : — La première, l'ignorance; la seconde, la présomption ; la troisième, la jalousie.

La *première* nous est exprimée par ce reproche que le Sauveur fait à S. Jacques et à son frère, qui lui demandent les premières places de son royaume : *Nescitis quid petatis*; vous ne savez ce que vous demandez. Voilà l'ignorance où leur ambition les jette.

La *seconde* nous est marquée en ce que, Jésus-Christ leur ayant demandé s'ils pouvaient boire son calice, ils lui répondirent qu'ils le pouvaient : *Possumus*. Voilà leur présomption.

La *troisième* nous est signifiée par la prière qu'eux et leur mère font au Fils de Dieu d'être assis, au préjudice des autres Apôtres, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche: *Dic ut duo filii mei sedeant, unus ad dexteram et alter ad sinistram, in regno tuo.* Voilà leur jalousie et leur envie.

De ces trois parties on peut faire un panégyrique mêlé d'une morale très-instructive et abondante. (*Fromentières.*)



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères et autres]. — **S. Augustin**, *in Joann.* Homél. 109, s'étend sur la vocation de S. Jacques et de S. Jean.

S. Ambroise, *de fide*, V, 2, parle de la demande que la mère des enfants de Zébédée fit à Jésus, et du principe qui poussait ces deux disciples à la lui faire. — *In Luc.* il explique de quel esprit étaient animés S. Jacques et S. Jean lorsqu'ils demandèrent que le feu du ciel tombât sur les Samaritains.

S. Jérôme, *in Matth.*, parlant de la demande que les deux disciples firent faire au Sauveur par leur mère, soutient qu'ils avaient une grande idée du royaume de Jésus-Christ. — *In Evang.*, 43 : S. Jacques tient entre les Apôtres le même rang que S. Etienne entre les martyrs, et on le doit appeler les prémices des Apôtres.

S. Chrysostôme, *Homil.* 57 *in Matth.*, s'étend sur la mort de S. Jacques.

S. Hilaire. 16 *de Trinit.*, parle du privilége de S. Jacques et de S. Jean, qui furent les spectateurs de la transfiguration du Fils de Dieu.

S. Epiphane, *hæres.* 58 et 78, dit que S. Jacques, aussi bien que

S. Jean, était demeuré vierge, et donne à ces deux apôtres de grandes louanges.

Théodoret, *in Psalm.* 67, parle du pays, de la naissance et de la profession de S. Jacques et de S. Jean.

Eusèbe II, 1, parle des priviléges des deux enfants de Zébédée, de leur humilité après l'ascension du Sauveur, et cite Clément d'Alexandrie. — *Ibid.* II, 9, en citant le même Clément, il rapporte au long la conversion de celui qui avait accusé S. Jacques devant les juges.

S. Sophronius, c. 5, parle des peuples à qui S. Jacques a annoncé l'Evangile.

Origène, *in Matth.* fait l'éloge de Salomé, qu'il croit, sans en apporter de preuves, être la mère de S. Jacques-le-Majeur ; et, comme cette sainte femme accompagnait Jésus-Christ dans ses voyages, il fait rejaillir cette gloire sur S. Jacques. — I *Contra Celsum*, il donne des éloges à S. Jacques, qui semblent l'élever en quelque chose au-dessus de S. Pierre.

Le V. Bède fait une Homélie sur S. Jacques, *Homil. æstival. de sanctis*, où il traite de tout ce que l'on peut dire à la louange de cet apôtre.

Albert-le-Grand a un sermon sur ces paroles : *Dic ut sedeant duo filii mei*, etc.

S. Bonaventure a fait deux sermons sur ce sujet : l'un sur ces paroles de l'Ecclésiastique : *Dilectus* Deo *et hominibus*, où il compare ce saint avec Moïse ; l'autre sur ces paroles d'Isaïe : *Erit sepulchrum ejus gloriosum.*

Denys-le-Chartreux, deux sermons sur la fête de S. Jacques. — — Dans le premier, il s'étend sur les louanges de cet apôtre ; — dans le second, il montre combien le procédé du Seigneur a été juste, de n'avoir point eu d'égard à la prière de la mère ni à la demande ambitieuse de ses enfants.

Guillaume de Paris a un long discours sur la fête de cet apôtre, et prend pour texte : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum.*

S. Laurent Justinien, un sermon sur cette même fête, où il fait voir combien l'ambition est à craindre, et ce que nous devons demander à Dieu dans nos prières.

S. Thomas de Villeneuve a pour texte d'un sermon sur cette fête : *Dic ut sedeant hi duo filii mei*, etc. : d'où il prend sujet de s'élever contre l'ambition ; et ensuite il s'étend sur la répréhension que le Sauveur fait aux deux disciples sur leur demande indiscrète.

Bellarmin, parmi ses sermons latins, en a un sur S. Jacques, où il traite tout ce qui regarde cet apôtre.

[Livres spirituels et autres]. — Le pape Calixte II a composé cinq livres des miracles de S. Jacques, et, pour perpétuer la mémoire de ce saint, a ordonné qu'on en fît la commémoration le 3 octobre, comme il est rapporté

dans la vie de ce pape ; ce que Léon III et Innocent II ont confirmé depuis.

Le card. Baronius, à l'année 44, montre que ce saint a été le premier des martyrs entre les Apôtres. Le même, à l'an 816, rapporte comment son corps a été transporté en Galice.

Bollandus, 3 janvier, cite divers historiens au sujet de la distribution des reliques de S. Jacques.

Surius. au 25 juillet, traite le même sujet.

Joannes Mariana a parlé de son voyage et de son arrivée en Espagne.

Philippus Diaz, dans sa *Somme*, parle de ce saint.

Le P. Dupont, *Méditations sur les mystères de la foi*, 3e partie, médit. 6, parle de la vocation des deux apôtres S. Jacques et S. Jean.

Le P. Nouet, *Méditation* pour le 25 juillet : du calice du Sauveur que ces deux apôtres s'offrirent à boire.

Le P. Haineufve, Part. 3 des *Méditations sur la vie de* Jésus-Christ, parle de ce même calice.

[Prédicateurs]. — **Biroat**, *Panégyriques des saints*, en a un sur S. Jacques-le-Majeur. — Sermon pour le mercredi de la 2e sem. de Carême, il parle de ce saint et de son frère, à l'occasion de la demande qu'ils firent faire au Sauveur des deux premières places de son royaume.

Le P. Senault *Panégyriques*.

Le P. Duneau, *Panégyriques des Saints*.

Lambert, Année évangélique, a une homélie sur la fête de S. Jacques, apôtre.

Eloges historiques des Saints : il y en a un sur cette fête.

Essais de Panégyriques ; il y a trois desseins de suite, ou trois abrégés de sermons sur ce sujet.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Panégyriques (**Houdry**) : un sermon où il est uniquement parlé de l'apôtre S. Jacques.

[Recueils]. — **Lobetius**, *Quæstion. de S. Jacobo Apostolo.*

Matthias Faber, *Conciones de S. Jacobo.*

Engelve, *in festo Jacobi-Majoris.*

Ceux qui ont fait des commentaires sur l'Evangile de S. Matthieu, et entre autres **Salmeron**, **Sylveira**, **Cornelius à Lapide**, sur le 20e chap. de cet évangile.



§ III.

Passages, Exemples, Figures, Applications de l'Écriture.

Imposuit eis nomina Boanerges: quod est filii tonitrui. Marci III, 17.

Jésus nomma les deux frères Jacques et Jean *Boanergès*, c'est-à-dire Enfants du tonnerre.

Vidit duos fratres, Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem ejus... et vocavit eos; illi autem, relictis retibus et patre, secuti sunt eum. Matth. IV, 21.

Jésus vit deux frères, Jacques fils de Zébédée et Jean son frère ; il les appela, et aussitôt, laissant leurs filets et leur père, ils le suivirent.

Accessit ad eum mater filiorum Zebedæi... Et ait illi: « Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, et unus ad sinistram in regno tuo. Matth. XX, 21.

La mère des enfants de Zébédée s'approcha de Jésus et dit : « Commandez que mes deux enfants soient assis, l'un à votre droite et l'autre à votre gauche dans votre royaume. »

Respondens Jesus *dixit: « Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum? » Dicunt ei : « Possumus. »* Ibid. 22.

Jésus répondit : « Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? — Nous le pouvons, » lui dirent-ils.

Ait illis : « Calicem quidem meum bibetis; sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo. Ibid. 23.

Jésus leur répondit : « Il est vrai que vous boirez mon calice; mais, pour ce qui est d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi à vous le donner; cela n'est que pour ceux à qui mon Père l'a préparé. »

Audientes decem, indignati sunt de duobus fratribus. Ibid. 24.

Les dix autres, ayant entendu cela, en conçurent de l'indignation contre les deux frères.

Jesus *vocavit eos ad se, et ait: « Quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister, et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus.* Ibid. 27.

Jésus, les appelant à lui, leur dit... « Que celui qui voudra être grand parmi vous soit votre serviteur, et celui qui voudra être le premier parmi vous soit votre esclave.

Jàm non dicam vos servos, vos autem dixi amicos, quia quæcumque audivi à Patre meo nota feci vobis. Joan. XV, 15.

Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis, car je vous ai fait connaître ce que j'ai appris de mon Père.

Quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater et soror et mater est. Matth. XII, 50.

Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel, celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère.

Non vos me elegistis, sed ego elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat. Joan. XV, 16.

Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis, et je vous ai établis afin que vous rapportiez du fruit, et que votre fruit demeure.

Illuxerunt coruscationes tuæ orbi terræ. Ps. 76.

Vos éclairs ont brillé par toute la terre.

De throno procedebant fulgura et voces et tonitrua. Apocal. IV, 5.

Il sortait du trône des éclairs, des tonnerres et des voix.

Quosdam quidem posuit DEUS *in Ecclesiâ, primùm apostolos, secundò prophetas, tertiò doctores.* I Cor. XII, 28.

DIEU a établi dans l'Eglise divers degrés : premièrement les apôtres, ensuite les prophètes, après eux les docteurs.

Superædificati super fundamentum Apostolorum. Ephes. II, 20.

Vous êtes édifiés sur le fondement des Apôtres.

Pro Christo legatione fungimur. Ibid.

Nous sommes les ambassadeurs de JÉSUS-CHRIST.

Hi sunt qui venerunt de tribulatione magnâ, et laverunt stolas suas in sanguine Agni. Apoc. VII, 14.

Ce sont ceux-là qui ont souffert de grandes persécutions, et qui ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau.

Ideò sunt ante thronum DEI..., *et qui sedet in throno habitabit super illos.* Ibid. 15.

C'est pourquoi ils sont devant le trône de DIEU, et celui qui est assis sur le trône demeure dans eux.

Erit sepulchrum ejus gloriosum. Isaiæ XI, 10.

Son sépulcre sera glorieux.

Herodes occidit Jacobum, fratrem Joannis, gladio. Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet et Petrum. Act. XII, 3.

Hérode fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean, et, voyant que cela plaisait aux Juifs, il se saisit encore de Pierre.

Non potestis calicem Domini bibere et calicem dæmoniorum. I Cor. X, 20.

Vous ne pouvez boire le calice du Seigneur et le calice des démons.

Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo. Ps. 15.

Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur.

EXEMPLES ET FIGURES TIRÉS DE L'ÉCRITURE.

[La similitude du tonnerre]. — Le Fils de DIEU appela les deux frères Jacques et Jean *Boanergès*, c'est-à-dire *fils du tonnerre*. Il n'est rien de plus rapide, de plus pénétrant, de plus impétueux que le feu du tonnerre. Enfermé dans le sein de la nuée et trop contraint dans un si petit espace, il fait un bruit confus dans la basse région de l'air, et rompt ce faible obstacle pour se faire jour par un éclair, si vif et si perçant, qu'on le perd de vue dès le moment qu'il paraît. Bientôt cet enfant du tonnerre, S. Jacques, va produire les mêmes effets, pour accomplir la volonté de DIEU. Il va éclairer les pécheurs par la lumière de la parole évangélique ; il les va étonner par une crainte salutaire, et faire trembler les cœurs les plus impénétrables jusque dans les plus intimes replis de leurs consciences. Ce n'est donc pas sans raison que S. Augustin appelle le tonnerre la voix de DIEU. C'est de cette voix qu'il se servit autrefois sur la montagne de Sinaï ; c'est encore de cette voix que le Sauveur se sert pour établir son Eglise. La voix des Apôtres est ce nouveau tonnerre ; c'est par ces nuées que DIEU tonne, éclaire et arrose ; mais S. Jacques-le-Majeur est le premier de tous qui, comme un tonnerre, ait passé les mers pour porter la lumière de l'Evangile aux nations. Il ne se contente pas d'avoir prêché JÉSUS-CHRIST à ses concitoyens et à ceux de sa nation ; il brûle du désir de lui procurer de nouveaux adorateurs. Il traverse les mers pour cet effet, il passe jusqu'aux extrémités de l'Europe ; il emploie

tout le feu de son zèle à dissiper les ténèbres du paganisme, et à vaincre l'obstination de ces peuples, auparavant barbares et idolâtres.

[S. Jacques et S. Jean]. — Il y eut une conformité parfaite entre S. Jacques et S. Jean. Comme ils étaient frères, la grâce les unit aussi bien que la nature. Anicétas ne craint point de dire que Jésus-Christ ne fit point de faveurs à l'un qu'il ne les accordât à l'autre : *Nihil uni cedens quàm alteri, illi omninò æquales.* Comme ils furent fils d'un même père, ils furent tous deux appelés en même temps du même Messie : *Ambo eodem patre geniti et* Deo *electi.* Ils étaient si conformes, qu'ils semblaient être composés des mêmes principes. Il semble qu'ils n'avaient qu'une même âme en deux corps : de sorte que, S. Jean étant reconnu généralement pour avoir été le confident des secrets de Jésus-Christ, il ne se peut faire que S. Jacques, ayant participé à tous ses avantages, n'ait partagé avec lui ce glorieux titre.

[Fidélité de S. Jacques]. — Nous trouvons dans l'Evangile que deux Apôtres protestèrent de mourir pour leur Maître en deux différentes occasions. — L'un fut S. Thomas, lorsque le Sauveur dit à ses disciples « retournons en Judée », et que ses disciples tâchèrent de l'en détourner en lui disant : « Maître, les Juifs ont voulu vous y lapider, comment avez-vous le courage d'y retourner ? Thomas prit la parole, et dit , *Eamus et nos et moriamur cum illo,* allons aussi, nous, et mourons avec lui. » Mais cet apôtre, qui se vantait de vouloir mourir ponr Jésus-Christ et avec lui, ne voulut pas croire qu'il fût ressuscité, et persista huit jours dans son infidélité. — L'autre fut S. Pierre : après avoir dit qu'il était prêt à aller en prison et à mourir pour le Sauveur, il tint si peu sa parole, que, peu d'instants après, à la voix d'une simple servante, il nia jusqu'à trois fois. — Il n'en fut pas ainsi de S. Jacques : ayant promis au Fils de Dieu, conjointement avec son frère, qu'il était prêt à boire le calice que son Seigneur devait boire, non-seulement il ne fit rien, dans la suite, de contraire à cette généreuse résolution, mais il l'accomplit ponctuellement.

[Zèle des deux Apôtres]. — Quand le Fils de Dieu se présenta pour entrer dans une ville de Samarie, on lui refusa l'entrée, parce que les Samaritains ne recevaient pas volontiers chez eux les Juifs lorsqu'ils allaient à Jérusalem pour la fête de Pâques : car ils croyaient qu'il fallait adorer au mont Garizim, et non sur le mont de Sion, où était le seul temple de Dieu. Les deux disciples Jacques et son frère, poussés par leur zèle, dirent : « Seigneur, vous plaît-il que nous fassions descendre le feu du ciel pour consumer tous ces malheureux ? » — Ils se souvenaient sans doute de ce qui est écrit au 4e livre des Rois, qu'Ochosias, roi d'Israël, ayant envoyé un officier de ses gardes avec cinquante hommes pour lui amener Elie, Elie fit descendre le feu du ciel sur cet officier et sur ses

compagnons. Il en fit autant à un autre qui vint de la part du roi. Les deux apôtres, voulant imiter ce zèle et venger l'affront fait à leur Maître, lui demandèrent donc s'il trouverait bon qu'ils fissent descendre le feu du ciel, qui est toujours accompagné de tonnerre, sur cette ville infidèle. Ce n'est pas que leur intention ne fût bonne et ne procédât de l'affection tendre qu'ils avaient pour leur Maître ; mais elle était indiscrète, parce que, comme leur dit le Fils de Dieu, le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver. Néanmoins, ce zèle était louable en soi, provenant de l'amour et du respect qu'ils avaient pour leur Maître. La réprimande qu'il leur fit ne fut que pour les instruire, et non pas pour blâmer un zèle qui porte quelquefois à des choses que l'on croit bonnes et qui ne le sont pas. Nous en avons deux exemples dans S. Pierre : après qu'il eut fait cette belle confession de foi pour laquelle il fut appelé bienheureux, lorsque le Sauveur parlant de sa passion et de sa mort à ses disciples, Pierre se mit en colère, et lui dit : « Comment, Seigneur, vous serez traité de la sorte ! » et une autre fois, lors de la prise du Sauveur par les soldats, qu'ayant tiré l'épée il coupa l'oreille à l'un d'entre eux. Il en est de même de S. Jacques et son frère : ils crurent que c'était un véritable zèle que le leur, lorsqu'ils demandèrent au Sauveur s'il trouverait bon qu'ils fissent descendre le feu du ciel pour consumer les Samaritains.

[Pourquoi Pierre délivré et non S. Jacques]. — Admirez la conduite de Jésus-Christ sur S. Jacques et sur S. Pierre : voyez comme il abandonna S. Jacques à la volonté de ses persécuteurs et de ses bourreaux, pendant qu'il délivrait S. Pierre de la prison par un coup prodigieux et inespéré. Ne pouvait-il pas de même enlever Jacques à la fureur du roi Agrippa? Ce saint apôtre ne se croit pas malheureux de succomber sous l'effort de ses ennemis; il ressent même une joie particulière lorsqu'il est conduit au lieu de son supplice. Elle éclatait sur son visage d'une manière si sensible, que celui qui le conduisait au supplice en fut touché ; et Dieu, pour mettre la joie de notre saint à son comble, voulut lui donner pour conquête une de ces personnes qui passent dans le monde pour être les plus dures et les plus insensibles, en convertissant le ministre qui devait l'exécuter à mort : pour nous apprendre que, si nous avions le bonheur de souffrir pour lui, nos souffrances ne seraient pas stériles, et qu'elles procureraient le salut des autres si nous témoignions autant de charité et d'humilité que S. Jacques. La constance de cette généreuse victime, et cette douceur d'agneau qui le portait à se taire devant ceux qui allaient l'égorger, est la plus efficace prédication de ce saint, et celle qui a enlevé le plus d'âmes au démon pour les consacrer à Jésus-Christ. Ne nous mêlons donc point de sonder les secrets jugements de Dieu, et de vouloir pénétrer pourquoi S. Pierre est délivré de prison, pendant que S. Jacques est conduit à la mort. Edifions-nous de la patience de ces deux

saints. Pierre repose tranquillement au milieu des soldats, auxquels il était attaché par des chaînes, parce qu'il avait remis le soin de sa personne à la Providence. C'est ainsi que, dans les plus grandes difficultés, il faut nous reposer sur les bontés de Dieu, nourrissant en nous la confiance que Dieu nous délivrera s'il est expédient pour nous. Prenons sujet d'édification de la générosité de S. Jacques, qui estime que c'est un gain de mourir pour Jésus-Christ ; et disons que nous commençons à être les disciples d'un si grand Maître lorsque nous répandons notre sang pour lui. — Nous avons encore un exemple assez semblable dans la vie de S. Paul. Onésime lui était cher, parce qu'il l'avait enfanté pour Jésus-Christ et à Jésus-Christ dans le temps de sa prison et de ses chaînes : *Obsecro pro filio meo Onesimo, quem in vinculis genui.* S. Jacques a regardé aussi comme l'une de ses plus précieuses conquêtes la conversion de celui qui l'avait arrêté et mené devant les juges. Celui-ci, touché de la patience et de la générosité de notre saint, animé par la confession publique que fit S. Jacques de la divinité de Jésus-Christ, confessa lui-même, dit Clément d'Alexandrie, qu'il était chrétien. Le même supplice fut destiné au maître et au disciple. Conduits l'un et l'autre au lieu du supplice, ce nouveau catéchumène demanda pardon à S. Jacques, qui délibéra un peu, non pas s'il pardonnerait, mais s'il traiterait comme frère un homme qui n'avait pas encore reçu les sacrements de Jésus-Christ ; mais Dieu lui révéla, comme il l'a révélé à toute son Eglise, que le sang du martyre supplée à tout. Aussitôt l'apôtre l'embrassa, en lui disant : « La paix soit avec vous. » Ils eurent ensuite la tête tranchée. Ainsi nous convertirons nos ennemis pour en faire des disciples du Sauveur, si, par la charité et la patience à leur égard, nous amassons des charbons ardents sur leur tête. Ainsi nous deviendrons apôtres, si nous profitions comme S. Jacques de toutes les occasions que la Providence nous fait naître de travailler au salut de nos frères.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum? (Matth. xx). — Il faut tomber d'accord que Dieu traite ses amis d'une toute autre manière que les hommes, qui font consister les témoignages de leur affection à défendre leurs amis des insultes de leurs ennemis, à soulager les déplaisirs qui les traversent, et enfin à leur procurer tous les avantages et toutes les commodités de cette vie. Le Fils de Dieu nous ayant enseigné, de paroles et d'exemple, des maximes tout opposées à celles du monde, il ne faut pas trouver étrange si, après avoir établi lui-même sa gloire et son

triomphe dans la croix, il l'a laissée encore à ses plus chers amis comme le gage le plus précieux de son amour, et comme le plus haut point de leur bonheur. Delà, lorsque la mère de Jacques et de Jean s'adressa au Sauveur pour lui faire la demande des deux premières places de son royaume pour ses deux enfants, le Fils de Dieu, après leur avoir dit qu'ils ne savaient ce qu'ils demandaient, leur fit cette autre demande, qui autorise la vérité que je prétends avancer : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum?* Pouvez-vous boire le calice de mes souffrances, que je dois boire tout le premier? Ce qui était leur dire tacitement que c'était par-là qu'il fallait mériter ce haut degré d'honneur où ils aspiraient par une ambition déréglée, si la véritable gloire dont ils étaient si passionnés consistait en la participation de ce calice ; et qu'en un mot la plus grande marque qu'il leur pouvait donner de son estime et de son affection était de leur offrir le moyen de souffrir pour son amour : *Calicem quidem meum bibetis.* La vérité est que S. Jacques exécuta la promesse que lui et son frère avaient faite au Sauveur de boire son calice, dans le désir qu'ils avaient tous deux d'être assis dans les premières places de son royaume ; mais S. Jacques eut cet avantage sur son frère, et sur tous les Apôtres, que non-seulement il but le calice du Sauveur, mais qu'il le but tout le premier.

Numquid mittes fulgura? et ibunt, et revertentia dicent tibi : Adsumus. (Job. xxxviii, 35). — S. Grégoire, expliquant ce passage, l'applique aux prédicateurs et aux Apôtres. Ils vont, dit-il, comme des foudres, lorsque pendant la vie ils opèrent des miracles, et qu'ils percent le cœur des peuples ; et ils reviennent comme des foudres, lorsqu'à l'heure de la mort ils retournent à celui qui les avait créés pour sa gloire : ils lui font hommage de toutes leurs conquêtes, de toutes les vertus qu'ils ont acquises, de toutes les âmes qu'ils ont converties. Ce que S. Grégoire dit des Apôtres en général convient particulièrement à S. Jacques, puisque, après avoir passé de la Judée en Espagne, il repasse de l'Espagne dans la Judée, pour y consacrer sa mort, aussi bien que sa vie, à la défense de la foi. Il fut le premier de tous les Apôtres, dit S. Bonaventure, qui rendit amour pour amour et trépas pour trépas à Jésus-Christ. Comme le tonnerre fait voir sa force en tombant, parce qu'il brise la pointe des rochers, qu'il renverse les plus hautes tours et les arbres les plus élevés, S. Jacques fit une infinité de conquêtes en mourant. Ce fut dans son martyre qu'il fit éclater principalement son courage et sa force ; c'est en tombant qu'il brisa la tête de l'idolâtrie, qu'il triompha de l'orgueil de la Synagogue, et renversa entièrement la puissance du prince des ténèbres. Car il y a cette différence, entre les victoires et les triomphes des saints et ceux des conquérants du siècle que les gens du monde et les peuples grossiers élèvent jusqu'aux nues, que les princes de la terre ne peuvent triompher que par la ruine des peuples et la chute de leurs ennemis, au lieu que les

saints triomphent, comme le Sauveur, par l'excès de leur charité et par leur mort.

De throno DEI *procedebant fulgura et voces et tonitrua* (Apocal. IV). — Nous pouvons juger, par l'imposition du nom de *Boanerges*, quelle a été la force, la toute-puissance, le courage, l'impétuosité de l'apôtre S. Jacques, cet enfant du tonnerre. Il est remarqué dans l'Apocalypse que des éclairs, des voix et des tonnerres sortaient du trône de DIEU ; mais la réflexion que fait Richard de Saint-Victor sur ces paroles me paraît excellente et très-propre à mon sujet. DIEU a son trône, et, comme il nous assure que c'est *au dedans de nous qu'il veut l'établir*, nous pouvons dire que ceux qu'il destine à conduire et à sanctifier les autres sont, à proprement parler, *le trône sur lequel il s'assied.* C'est par leur ministère qu'il fait entendre aux autres ses volontés, qu'il leur donne des marques de sa miséricorde et de sa puissance, qu'il les instruit de leurs devoirs, qu'il leur communique ses grâces, qu'il prononce ses arrêts et qu'il fait exécuter ses lois ; c'est du haut de ce trône qu'il éclaire, qu'il parle, qu'il tonne. Il éclaire par les miracles que font ces grands hommes, il parle par les vérités qu'ils enseignent, il tonne par les terribles menaces qu'ils font. Rendre la vue aux aveugles, guérir les lépreux, ressusciter les morts : voilà, dit Richard de Saint-Victor, les éclairs qui sortent de ce trône de DIEU. Prêcher l'Evangile, et par de douces remontrances rendre aux pécheurs la vertu aimable, le vice odieux, voilà les voix qui en sortent. Menacer les endurcis, leur ouvrir l'enfer et leur montrer les terribles et éternelles peines qui les attendent en l'autre vie s'ils ne se convertissent en celle-ci, voilà les tonnerres qui en partent. Ce sont là de véritables images du zèle de S. Jacques et du sujet de la mission de cet Enfant du tonnerre. Comme la conversion des Juifs lui tenait principalement au cœur, il employa tous ces différents moyens pour y réussir, justifiant par ses miracles la vérité de ces paroles, et montrant par des prodiges qu'on ne pouvait nier la divinité de JÉSUS crucifié, à une nation au milieu de laquelle il était venu, et qui n'avait jamais voulu le connaître.

Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum? (Matth. XX). — Cette demande du Fils de DIEU à S. Jacques et à son frère, Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? est comme une exhortation et un puissant attrait pour les y porter. Car le Sauveur ne dit pas « Pouvez-vous répandre votre sang? » mais « Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? » pour les exciter ainsi à souffrir, par l'exemple qu'il doit leur donner en souffrant avant eux, et par la gloire de participer à ses souffrances. Il donne ensuite à sa passion le nom de baptême : « Pouvez-vous être baptisés du baptême dont je serai baptisé? » pour marquer que son sang devait expier tous les crimes de la terre. Il est vrai, dit le Sauveur.

que vous mourrez pour moi et pour la prédication de ma vérité ; il est vrai que vous aurez part à ma passion et à mes souffrances ; mais cela ne suffit pas pour jouir de la primauté que vous désirez : car, s'il se trouvait quelqu'un qui, outre le martyre qu'il aurait de commun avec vous, possédât encore les autres vertus dans un degré plus éminent que vous, ne croyez pas que, parce que je vous aime maintenant et que je vous préfère aux autres, je voulusse vous mettre au-dessus de celui qui aurait été plus saint que vous. Que personne ne s'étonne de voir tant d'imperfections dans les Apôtres : le mystère de la croix n'avait pas encore été consommé, et la grâce du Saint-Esprit ne s'était pas encore répandue sur eux. Si vous désirez savoir quelle a été leur vertu, considérez ce qu'ils ont fait depuis.

Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me (Matth. xxvi). — En vain dirait-on à tant de chrétiens, comme à S. Jacques, *Venite post me*, venez après moi ; c'est après ses désirs que l'homme court, et, sous prétexte d'obéir à votre volonté, ô mon Dieu, il ne veut faire que la sienne. Quand vous dites de venir après vous, les plus zélés en apparence se rebutent presque aussitôt de la condition que vous leur imposez de renoncer à eux-mêmes et de porter leur croix. Volontiers ils vous suivraient s'il n'y avait que de la gloire, des biens et des satisfactions temporelles à recueillir. Volontiers ils vous suivraient si, buvant seul le calice, vous ne leur disiez pas : *Pouvez-vous*, voulez-vous *le boire ?* Mais quoique vous ayez bu ce qu'il y a de plus amer, quoique vous en ayez avalé presque tout le fiel et la lie, il est rare d'en trouver qui vous répondent avec autant de résolution et de fermeté que notre Apôtre : *Possumus* ; oui, nous le pouvons. Je dis avec autant de résolution et de fermeté, puisque, après s'être soumis avec une parfaite obéissance à toutes les disgrâces de sa vocation, il a essuyé avec un zèle infatigable tous les travaux et toutes les fatigues, tous les rebuts et toutes les contradictions qu'il avait à souffrir dans le cours de sa mission.

Nescitis quid petatis (Matth. xx). — Après que la mère des enfants de Zébédée se fut expliquée, et qu'elle eut déclaré au Fils de Dieu ce qu'elle lui demandait, il s'adressa à ses deux enfants, et il leur dit : « Vous ne savez ce que vous demandez. » Cette réponse du Sauveur nous doit servir à établir une vérité importante : que la plupart des hommes ne savent ce qu'ils demandent, et souhaitent ordinairement ce qui leur est le plus contraire. Combien y a-t-il de chrétiens à qui le Sauveur pourrait dire, aussi bien qu'aux deux enfants de Zébédée : *Vous ne savez ce que vous demandez !* Il leur dit qu'ils ne savent ce qu'ils demandent, parce qu'ils voulaient avoir les premières places, parce qu'ils voulaient que le Fils de Dieu les élevât au-dessus des autres Apôtres dans son royaume, qu'ils

se figuraient devoir être un royaume temporel. Delà il suit que l'on peut dire avec justice, à tous ceux qui veulent être grands et élevés dans le monde, qu'ils ne savent ce qu'ils demandent, parce que leurs désirs sont contraires à toutes les maximes que Jésus-Christ nous a enseignées. Il nous a recommandé l'humilité, il nous a fait voir qu'il n'y a point de vertu plus nécessaire que celle-là ; il nous a déclaré que sans l'humilité nous ne pourrons jamais être admis au rang de ses disciples.

Nescitis quid petatis (Matth. xx). — Si, par le royaume du Fils de Dieu, dont S. Jacques et son frère briguaient les premières places, ils eussent entendu son Eglise, qui est ordinairement exprimée par ce nom dans l'Ecriture, et dans laquelle il y a aussi des rangs et des ordres différents, puisque c'est pour cela qu'on la nomme une hiérarchie, l'on peut dire de ceux qui les briguent et qui s'efforcent d'y parvenir par d'autres voies que par celles du mérite, à quoi les hommes n'ont pas toujours égard, que ceux-là, dis-je, ne savent ce qu'ils demandent, parce que cette élévation ne sert souvent qu'à leur préparer un plus profond précipice; que s'ils avaient bien considéré les devoirs qui y sont attachés, les obligations qu'elles leur imposent, le compte effroyable qu'ils auront à rendre au jugement de Dieu, ils concevraient eux-mêmes qu'ils ne savent ce qu'ils demandent, et encore moins ce qu'ils font quand ils s'y poussent, et qu'ils emploient souvent les moyens les plus injustes et les plus indignes pour y arriver. L'ambition s'y glissa dès les premiers temps de l'Eglise, comme s'en plaint le disciple bien-aimé : *Qui amat primatum gerere, Diotrephes, non recipit nos ;* et souvent l'honneur qui y est attaché et les prééminences sont l'unique motif qui les fait rechercher. La première leçon que le Fils de Dieu enseigne dans son école est l'humilité, qui tient, comme dit S. Bernard, de la nature des corps pesants, lesquels tendent toujours vers leur centre, et ne sont jamais en repos qu'ils ne soient placés dans le plus bas lieu. Dieu, dans ce royaume de son Eglise, aussi bien que dans celui du ciel, a distribué les places et les rangs selon l'ordre de la sagesse ; sa providence a ses vues, que les nôtres ne doivent pas entreprendre de pénétrer. Ce qui est constant, c'est que ceux qui occupent les premières places dans l'un de ces royaumes ne tiennent pas toujours dans l'autre le même rang, et que la seule émulation permise à un chrétien est de s'efforcer d'être le plus fidèle au service de ce souverain Maître, de s'acquitter le plus exactement de ses devoirs, d'être plus saint, plus humble et plus vertueux que les autres ; et Dieu, qui est fidèle dans ses promesses, ne manquera pas d'avoir soin de notre avancement, et de nous élever à proportion de notre humilité et du bon usage que nous ferons de ses grâces et de ses bienfaits. C'est la manière dont il en a usé envers S. Jacques, à qui le Sauveur a plus accordé qu'on ne lui avait demandé, par cette distinction, non-seulement entre ses disciples, mais encore entre ses Apôtres.

Quæcumque didici à Patre nota feci vobis (Joan. xv). — Les lumières que Dieu a communiquées à ses Apôtres, dans la loi de grâce, ont été bien plus abondantes que celles qu'il communiqua aux justes de l'Ancien-Testament. Il les assure, dans l'Evangile, qu'il leur a découvert tout ce qu'il a appris de son Père. Cependant il y a toujours quelques secrets qu'il s'est réservés pour les confier à ceux de ses disciples qui lui ont été les plus chers, et S. Jacques a été de ce nombre. Le mystère de la transfiguration est une preuve de cette vérité. C'est dans ce mystère qu'il découvrit sa gloire; mais il voulut qu'elle fût cachée aux autres Apôtres, il n'y eut que Jacques, Jean et Pierre qui en furent les témoins. Comme les autres Apôtres étaient encore trop attachés à la chair et au sang, il ne se montrait à eux que sous les voiles d'une chair passible : au lieu que ceux-ci, s'étant élevés par les ailes de la charité à la plus sublime contemplation, s'étaient rendus dignes de voir la gloire que la divinité de Jésus-Christ communiquait à son corps : *Illis verò, contemplatione suspensis, veritatem glorificatæ carnis ostendit,* dit Pierre de Blois. Ce fut aussi cette perfection de la charité de S. Jacques qui le rendit digne, avec les deux autres Apôtres, d'avoir part à la tristesse mortelle que le Fils de Dieu voulut bien prendre pour l'amour de nous dans le jardin des Oliviers, et d'être présent quand il fut pris par cette troupe de scélérats dans le même lieu.

Existimo nihil me minùs fecisse à magnis Apostolis. (II Cor. xi). — Ces paroles de S. Paul nous marquent que, parmi les Apôtres mêmes, il y a eu quelque distinction de rang, et qu'ils ont rendu des services plus considérables à Dieu les uns que les autres. Mais c'est le sentiment commun des Pères et des interprètes que S. Jacques a été du nombre de ces grands Apôtres auxquels Paul ne craint point de se comparer quand il considère la multitude de ses travaux, quoique, par un sentiment d'humilité, il se regarde comme le dernier des hommes, indigne d'avoir été appelé à un si illustre ministère, quand il fait réflexion à ce qu'il est de lui-même et au peu de mérite qu'il a de son fonds. S. Jacques a donc tenu rang parmi les grands Apôtres, comme l'un de ceux pour qui le Fils de Dieu a eu le plus de considération, soit dans le partage des lieux où il a porté et cultivé la foi, soit pour la manière dont il a soutenu la dignité de son apostolat.

Erit sepulchrum ejus gloriosum (Isaïæ xi). — Le sépulcre de l'Apôtre S. Jacques est devenu glorieux par une infinité de miracles qui se multiplient tous les jours; mais ce qui est une preuve plus authentique de la gloire dont il est en possession, c'est que Dieu lui a accordé, après sa mort, ce qu'il semblait lui avoir refusé pendant sa vie, savoir la conversion d'une infinité de pécheurs, auxquels, par sa faveur auprès de Dieu, il obtient l'esprit de pénitence et de componction. Combien de pèlerins

zélés ont abandonné leurs biens, leurs maisons et leurs parents, pour venir honorer le Fils de Dieu dans son Apôtre! combien de rois ont abaissé leur pourpre et leur sceptre aux cendres de son tombeau ! combien de princes et de grands y ont fait hommage de leurs Etats et de leur puissance!

Dic ut sedeant hi duo filii mei in regno tuo, unus ad dexteram et unus ad sinistram. (Matth. xx). — L'ambition est, au sentiment de tout le monde, une passion déréglée, et d'autant plus basse et blâmable qu'elle nous fait désirer avec plus d'ardeur les dignités les plus élevées. Mais, si les deux frères Jacques et Jean étaient répréhensibles de vouloir être placés au-dessus de leurs collègues, leur mère paraît excusable en ce point de souhaiter à ses enfants les places les plus honorables, parce que l'affection naturelle des parents envers leurs enfants passe, dans l'idée des hommes, pour un genre de piété plutôt que pour une passion déréglée. Il faut pourtant convenir qu'à l'ombre de cette tendresse naturelle plusieurs défauts bien considérables prennent le nom de vertu, et que le désir d'élever ses enfants est regardé comme un devoir saint et pieux; de sorte qu'en cela on suit avec d'autant plus d'ardeur cette envie d'avancer ceux qui nous appartiennent, que c'est sans scrupule, et que, bien loin de s'imaginer qu'il y ait aucun dérèglement dans cette ambition, on la croit permise, et l'on s'en fait un mérite dans le monde. Cela se voit dans la demande de la mère de S. Jacques : car elle fut tellement trompée par cette piété naturelle, que, pensant faire un acte de grande charité envers ses enfants, elle se laissa aller à une ambition démesurée, qui ne peut s'excuser que par la seule ignorance où elle était de la chose qu'elle demandait au Fils de Dieu.



§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Non fere quisquam est qui careat amore dominandi, et humanam non appetat gloriam. Augustinus in ps. 1.

Honor quærere te debet, non ipsum tu. Id. l. 50 Homil., 13.

Cum iis qui naturaliter sibi pares sunt, dominari qui affectat, intolerabilis omninò superbia est. Id. VIII Civit.

Quotiès hominibus præesse desidero, totiès Deo *meo præire contendo.* August. Ibid.

Il n'y a presque personne qui ne soit épris du désir de dominer et de l'amour des distinctions.

Il faut que l'honneur vous vienne trouver, et non pas que vous l'alliez chercher.

C'est un orgueil insupportable de vouloir s'arroger un empire et une supériorité sur ceux que la nature a faits nos égaux.

Toutes les fois que je veux commander aux autres et m'élever au-dessus d'eux, je m'efforce de m'élever au-dessus de mon Dieu (qui s'est fait le dernier des hommes).

Nomen blandum honos, mala servitus, exitus æger. Paulin. Epist. ad Augustin.

L'honneur est un nom qui flatte agréablement, mais une servitude fâcheuse, et dont l'issue est toujours pénible.

Quid est aliud principatus sine meritorum sublimitate, quàm hominis titulus sine homine? Salvian. IV Provid.

Qu'est-ce qu'une dignité sans un mérite supérieur, sinon un titre humain sur ce qui n'est pas un homme?

Quomodò possum esse filius tonitrui? Potes, si te terrena non moveant, sed potiùs quæ terrena sunt virtute tuâ concutias. Ambros. VII in Luc.

Comment puis-je être enfant du tonnerre? Vous le pouvez, si les choses d'ici-bas ne vous émeuvent ni ne vous ébranlent, et si, au contraire, par votre vertu vous vous mettez au-dessus des choses de la terre.

Præstantiùs est pro Christo mori quàm regnare in hoc sæculo: quid enim præstantiùs est quàm fieri Christi hostiam? Id. De bono mortis, 3.

C'est une chose plus glorieuse de mourir pour Jésus-Christ que de régner en ce monde; car qu'y a-t-il de préférable à l'honneur d'être immolé comme victime pour le Sauveur?

Ambitiosus, ut dominetur aliis, priùs servit, curvatur obsequio, ut honore donetur; et, dùm vult esse sublimior, fit remissior. Id. III in Luc.

L'ambitieux se rend esclave pour arriver à commander aux autres; il rampe par des services bas et honteux afin de parvenir au pouvoir, et, en voulant être élevé sur la tête des autres, il s'abaisse sous leurs pieds,

Sicut peremptoria est altitudo quæsita, ità periculosissima est oblata. Cyprian. De jejunio et Christi tentat.

L'élévation menace de ruine quand on l'a recherchée par ambition, elle est très-dangereuse alors même qu'elle s'offre à nous sans que nous la poursuivions.

Locus regiminis desiderantibus negandus est, fugientibus offerendus; virtutibus ergò pollens coactus ad regimen veniat. Gregor. Pastorale.

On doit refuser la dignité qui donne droit de commander à ceux qui la souhaitent, l'offrir à ceux qui la fuient; et il faut que celui-là même qui a le mérite ne l'accepte que forcé.

Locus superior sine quo populus regi non potest, etsi administretur ut decet, tamen indecenter appetitur. Augustin VIII Civit.

Quoique la dignité, sans laquelle on ne peut se faire obéir du peuple, soit dignement remplie par celui qui la possède, on ne peut néanmoins honnêtement la briguer.

Habet honor forensem gratiam, domesticum periculum. Ambros. IV in Luc.

L'honneur qu'on vous rend a au-dehors de l'agrément, mais en nous il n'est qu'un péril.

Jacobus Christum tanto ardore prosequitur, et ad tantam sublimitatem ascendit, ut a persecutoribus confestim occisus sit. Hieron.

Jacques avait un zèle si ardent pour la gloire de Jésus-Christ, que les persécuteurs le mirent à mort aussitôt.

Filios tonitrui appellat Dominus Jacobum et Joannem, ut præcipuos prædicatores, et maximè theologos. Theophyl. in Marcum.

Le Sauveur donne le nom d'Enfants du tonnerre à Jacques et à Jean, comme étant les deux principaux prédicateurs de l'Evangile et les deux plus éclairés dans les divins mystères.

Tonitrui filii spiritualia intonuerunt. Gregor. Naz. Orat. 44.

Ces enfants du tonnerre firent retentir partout les vérités spirituelles et éternelles.

Locum altiorem sortitus es, sed non tutiorem; sublimiorem, sed non securiorem. Bernard. ad Eugen.

Vous êtes élevé au plus haut rang, mais ce n'est pas le plus sûr; c'est le lieu plus sublime, mais non celui qui a le moins de périls.

Considero fastigium dignitatis, et intueor faciem abyssi jacentis deorsùm; attendo celsitudinem, et e vicino periculum reformido; terribilis prorsùs, terribilis est locus iste. Id Epist. 272 ad id. Eugen.

Je considère la hauteur de votre dignité, mais en même temps l'abîme du précipice qui est au-dessous; je regarde l'élévation, et je redoute le péril qui est proche. Oh! que ce lieu est terrible, qu'il est effrayant!

Nullum tibi venenum, nullum gladium plùs reformido quàm libidinem dominandi. Id. III Considerat.

Je ne crains pour vous le poison ni l'épée au même degré que la passion de dominer.

Potestis bibere calicem, etc. *Per calicem pertingitur ad majestatem; si vos locus de-*

Pouvez-vous boire le calice que je boirai. — C'est en buvant le calice du Seigneur

lectat celsitudinis, priùs exerceat via laboris; si mens vestra appetat quod mulcet, bibite priùs quod dolet. Gregor. Homil. 43.

que l'on parvient à la grandeur; l'élévation vous plaît, parvenez-y par la voie laborieuse; si vous désirez ce qui flatte, buvez premièrement ce qui contient l'amertume.

Transeat a me calix iste. *Id est ut, quomodò a me bibitur, ità ab iis bibatur qui post me passuri sunt.* Hilar. in 20 Matth.

Que ce calice passe loin de moi. C'est-à-dire, que ceux qui doivent souffrir après moi suivent mon exemple, prenant ce calice de la même manière que je l'ai pris de la main de mon Père.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Sur quoi est fondée la véritable grandeur]. — Comme Dieu est non-seulement grand et infiniment au-dessus de toutes les grandeurs, mais le seul Très-Haut, le seul Tout-Puissant, c'est une vérité incontestable que ses créatures n'ont de gloire, de mérite et d'excellence qu'autant qu'elles ont de rapport à cette première et infaillible règle de la véritable grandeur, c'est-à-dire autant qu'elles le représentent plus parfaitement ou qu'elles l'approchent de plus près. C'est sur ce principe qu'est fondée toute la distinction qui se trouve parmi elles, et c'est ce qui fait que les unes sont en effet plus parfaites et dans un rang plus élevé, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce, à proportion de la fin et de l'emploi auquel Dieu les destine. Je prétends vous montrer, sur ce fondement, que le grand S. Jacques a reçu plus de bienfaits du Sauveur qu'il ne lui en avait fait demander par l'entremise de cette mère passionnée pour l'établissement de ses enfants. Vous en serez persuadés si vous demeurez d'accord, avec tous les Pères, — *Premièrement*, que le royaume que Jésus-Christ est venu établir sur la terre n'est autre que son Eglise, qui s'appelle même souvent dans l'Evangile le royaume des cieux, parce qu'elle est la voie qui y conduit, et qu'on ne trouvera jamais place dans l'un si l'on n'est admis dans l'autre; — *En second lieu*, si vous supposez que ceux sur qui Jésus-Christ a jeté les yeux pour être les premiers fondements de cette Eglise et de ce royaume, qui sont les Apôtres, y tiennent aussi les premiers rangs, et que, comme ils ont eu les prémices de l'esprit, ils ont aussi reçu des grâces proportionnées à leur emploi, et ensuite une sainteté plus éminente. Aussi est-ce le sentiment de l'Eglise qu'ils sont

les plus élevés dans la gloire, jusque-là que le Seigneur même leur promit qu'ils seraient un jour assis avec lui sur des trônes de gloire, pour juger les douze tribus d'Israël : ce qui a bien du rapport à ce que la mère de notre Apôtre demandait pour ses deux enfants.

[Demande de la mère des Zébédées]. — Nous ne pouvons douter que la demande des deux enfants de Zébédée ne fût très-déraisonnable, après la réponse que Jésus-Christ leur fit. Non-seulement ils souhaitaient avec ardeur d'être élevés au-dessus des autres disciples, mais encore, pour obtenir ce qu'ils désiraient, ils s'adressèrent à celui qui a toujours enseigné que l'on ne doit point rechercher les premières places. On doit se souvenir de l'excellente parabole que le Sauveur nous propose, dans l'Evangile, pour nous instruire de cette vérité, dans laquelle il nous marque expressément que nous ne devons jamais prendre les premières places, mais au contraire nous mettre à la dernière, parce que l'humilité est le fondement essentiel de la religion. Quiconque s'élève sera abaissé; quiconque s'abaisse sera élevé. Voilà la principale maxime que Jésus-Christ nous a enseignée. Il veut que ses disciples soient humbles, qu'ils fuient l'honneur, l'éclat, les grandeurs. Tout homme qui désire les biens et les honneurs de ce monde mérite qu'on lui répète ce que le Fils de Dieu dit à ses deux disciples : *Vous ne savez ce que vous demandez.*

[Pourquoi S. Jacques est appelé le Majeur]. — Il est à remarquer, au sujet de S. Jacques frère de S. Jean, qu'on le nomme communément le *Majeur* pour le distinguer de l'autre disciple qui portait le même nom : non qu'il fût plus âgé que lui ou plus grand en mérite, ce qu'il n'appartient pas aux hommes de juger, mais à cause qu'il fut appelé devant lui à l'apostolat : car les quatre premiers furent S. André, S. Pierre, S. Jacques et S. Jean. Ces deux disciples, S. Jacques et S. Jean, ayant été appelés par le Fils de Dieu lorsqu'ils raccommodaient leurs filets avec leur père, le suivirent sur-le-champ, et leur promptitude fut si agréable au Sauveur qu'il leur témoigna depuis des faveurs toutes particulières. Dans l'Ancien Testament, nous ne trouvons que trois personnes auxquelles Dieu ait changé les noms, à Abraham, à Sara et au patriarche Jacob : de même, dans le Nouveau-Testament, nous trouvons trois personnes auxquelles Dieu a imposé d'autres noms que les leurs : S. Pierre, S. Jacques et S. Jean. S. Pierre, qui portait le nom de Simon, fut appelé *Pierre*, pour signifier qu'il devait être le fondement ou plutôt la première pierre du fondement de l'Eglise; les deux frères Jacques et Jean furent appelés *Boanergès*, c'est-à-dire Enfants du tonnerre, ce qui signifiait proprement en eux quelque prérogative particulière, comme le zèle et l'ardeur qu'ils témoignaient en tout ce qui regardait les intérêts du Sauveur, comme nous le voyons dans cette demande qu'ils firent au Fils de Dieu, s'il voulait qu'ils fissent descendre le feu du ciel sur les Samaritains; et en cela

leur zèle égala celui du prophète Elie, puisqu'ils voulurent, comme lui, venger l'affront fait à DIEU, quoiqu'il semble qu'ils péchèrent en cela, puisque le Sauveur les reprit; mais leur intention ne tendait qu'à sa gloire.

[Jacques et Jean appelés à l'apostolat]. — La manière dont le Fils de DIEU appela S. Jacques à sa suite est remarquable. Car, selon S. Augustin, cette vocation se fit par deux fois. La première, lorsque, ayant aidé Pierre dans cette pêche miraculeuse où sa barque fut toute remplie de poissons, la barque ne fut pas plus tôt arrivée à terre que ces deux pêcheurs, Jacques et son frère, dont il semble que toutes les aventures aient été communes durant la vie du Sauveur, furent mis au nombre des disciples, avant de recevoir la faveur d'être associés à la dignité de l'apostolat. Or, comme cette vocation commença par un miracle signalé, qui étonna si fort S. Pierre, que, tout effrayé et surpris de cette merveille, il se jeta aux pieds du Sauveur pour lui faire l'aveu sincère qu'il était indigne d'être au service d'un si grand Maître, il y a bien de l'apparence que les deux frères, témoins de ce prodige et du bas sentiment que S. Pierre avait de lui-même, n'osant s'offrir à lui, attendirent que le Sauveur les invitât à le suivre: ce qu'il fit peu de temps après, lorsque, ayant appelé Pierre et André, qui furent les deux premiers et s'étant un peu avancé, il aperçut Jacques et Jean qui raccommodaient leurs filets. Alors, trop heureux de s'attacher uniquement à lui, ils abandonnèrent barque, filets, leur propre père, tout ce qu'ils avaient et tout ce qu'ils pouvaient prétendre au monde, ne reconnaissant point de plus grand trésor que d'être disciples de celui qu'ils regardaient comme leur Messie, et de s'attacher inséparablement à sa suite et à son sort, quel qu'il dût être.

[Si Jacques était proche parent du Fils de Dieu]. — Je ne sais si ce que quelques-uns disent de S. Jacques est bien fondé, qu'il était proche parent du Fils de DIEU selon la chair, ce qui n'est point révoqué en doute de S. Jacques-le-Mineur. Mais ceux qui en ont fait le capital de son éloge, s'étant appuyés sur des conjectures incertaines, ont cherché dans la nature des raisons de l'affection particulière que le Sauveur a eue pour lui, au lieu que cette sagesse éternelle ne les a tirées que du côté de la grâce et des avantages dont il était lui-même l'auteur: comme nous apprenons de ces paroles: *Qui facit voluntatem Patris mei, ille meus frater et soror et mater est.*

[Pourquoi Notre-Seigneur appelle sa passion un calice]. — S. Augustin apporte une belle raison pourquoi le Fils de DIEU appelle sa passion un calice. Il dit que, comme c'était la coutume dans les festins de prendre une coupe et d'en faire boire à tous les enfants pour leur témoigner qu'ils devaient avoir part à l'héritage de leur père, ainsi le Sauveur appelle sa passion un calice pour faire voir qu'il en veut faire part à tous ses enfants. En effet, tous les saints ont bu de ce calice, puisqu'il n'en est point qui

n'aient eu quelque part aux souffrances de JÉSUS-CHRIST ; les martyrs surtout en ont bu la plus amère portion dans les tourments qu'ils ont soufferts. Ce sont eux qui ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau, et qui se sont enivrés de ce vin sacré dont les pressoirs de l'Eglise ont regorgé pendant les persécutions, comme dit S. Augustin. Or, parmi ces martyrs, il y en a qui ont souffert avec des circonstances plus approchantes de la passion du Sauveur, et qui par cette raison en ont bu le calice avec plus d'amertume. S. Jacques est de ce nombre : il mourut comme JÉSUS-CHRIST, à Jérusalem; il fut sacrifié comme lui à l'envie des prêtres et à la rage du peuple; Hérode le condamna à la mort pour satisfaire leur fureur, comme Pilate avait abandonné le Sauveur à la haine de ses accusateurs. Il pardonna comme JÉSUS mourant, à ses ennemis, et demanda grâce pour ses meurtriers; il fit des prodiges presque en expirant, aussi bien que le Fils de DIEU. Il est vrai que d'autres martyrs ont souffert de plus longs et de plus douloureux supplices; mais la voie sanglante du martyre était aplanie ; les vestiges du Sauveur et de ceux qui avaient les premiers marché sur ses traces avaient, pour ainsi parler, élargi le sentier étroit et pénible du Calvaire. On voyait, au sommet de cette montagne sacrée, JÉSUS environné d'une foule de ces généreux soldats, qui, empourprés de leur sang et tenant des palmes dans leurs mains, encourageaient à les suivre ceux qui marchaient dans cette route épineuse, et semblaient les assurer d'avance de la victoire. Mais S. Jacques n'avait pour l'animer que l'exemple du premier des martyrs S. Etienne, et l'amertume de ce calice n'avait point été encore adoucie et diminuée par le grand nombre des martyrs qui l'ont bu depuis notre apôtre.

[Toute ambition n'est pas blâmable]. — Quoique la demande que firent par leur mère les deux apôtres Jacques et Jean semble un peu ambitieuse, néanmoins, comme toute sorte d'ambition n'est pas blâmable, on pourrait trouver quelque sujet d'excuse en ces deux frères, si leur ambition eût été dans l'ordre de DIEU. Ils ont ambitionné les deux premières places auprès du Sauveur lorsqu'il règnerait; il n'y a rien, à la vérité, qu'on doive souhaiter davantage que d'être dans le premier degré de faveur auprès d'un tel maître ; et ce désir n'est pas blâmable, si c'est des premières places du royaume céleste que nous l'entendons, puisque JÉSUS-CHRIST même nous enseigne à le désirer: *Adveniat regnum tuum.* Il faut cependant avouer que ces deux disciples bornaient leur désir aux premiers rangs d'un royaume terrestre, étant encore dans l'erreur commune des Juifs, qui prenaient le trône de David promis au Messie, dans l'Ecriture, pour un trône matériel : ce qui fit que les Apôtres, peu instruits avant qu'ils eussent reçu le SAINT-ESPRIT, demandèrent au Sauveur : « Sera-ce dans ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël? » La demande des deux frères fut donc un peu ambitieuse; mais, le Sauveur leur ayant en-

voyé le SAINT-ESPRIT, ils rectifièrent leur ambition en désirant d'être placés au royaume céleste du Fils de DIEU, mais d'y entrer par la voie par laquelle il y était entré lui-même.

[Le nom de *Boanergès*]. — Je ne puis me persuader que le nom *Boanergès* fut imposé par le Fils de DIEU à S. Jacques et à son frère parce qu'ils lui demandèrent s'il voulait qu'ils fissent descendre le feu du ciel sur Samarie. C'est cependant la raison qu'en donnent quelques auteurs. Il me paraît plus raisonnable de croire que cette appellation leur fut donnée comme un titre honorable, qui marquait en eux quelque excellence particulière. C'est ce que l'Evangéliste S. Marc semble avoir clairement insinué lorsqu'il a joint le nom avec celui de S. Pierre, comme étant donné par préciput à ces trois apôtres. Or, il n'est pas vraisemblable que le Sauveur leur ait donné ce titre d'honneur pour une action peu conforme à la charité que nous devons avoir pour notre prochain, que lui-même n'approuva pas et de laquelle il les reprit en leur disant : Vous ne savez de quel esprit vous êtes poussés : *Conversus increpavit illos dicens : Nescitis cujus spiritûs estis* (Luc. IX). Ce n'est pas que leur intention ne fût bonne, et ne procédât d'un grand zèle ; mais ce zèle était un peu violent et indiscret, parce que, comme leur dit le Fils de DIEU, le Fils de l'Homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver. Ce zèle était néanmoins louable en soi, puisqu'il provenait de l'amour et du respect qu'ils avaient pour leur Maître, de qui ils voulaient venger l'injure. Ce fut pourquoi la réprimande qu'il leur fit ne fut que pour les instruire, et non pas seulement pour blâmer leur zèle.

[S. Jacques et le calice annoncé]. — Pouvez-vous boire le calice que je boirai? — Nous le pouvons... C'est une vérité connue dans la religion, qu'il n'y a point d'autre voie pour entrer au ciel que celle des souffrances. Mais le Sauveur ne pouvait nous la faire entendre d'une manière plus divine qu'en répondant par ces paroles à la demande de cette mère ambitieuse, qui, lui présentant ses deux enfants, lui dit : « Seigneur, quand vous serez en possession de votre gloire, commandez que l'un de mes deux enfants soit assis à votre droite, et l'autre à votre gauche. » JÉSUS, s'adressant aux deux enfants, leur demanda s'ils pourraient boire le calice de sa passion : *Potestis bibere calicem*? comme s'il leur eût dit : Vous aspirez aux premières places de mon royaume ; mais apprenez qu'il est impossible de régner avec moi dans le ciel si vous ne souffrez avec moi sur la terre, et que vous ne serez jamais en état de boire de ce torrent de délices, que je réserve à mes fidèles serviteurs, si vous ne prenez votre part de ce breuvage de fiel et de vinaigre que je dois boire sur la terre : *Potestis bibere calicem*? L'un de ces enfants était le glorieux S. Jacques. Il répondit généreusement, avec son frère : « Nous le pouvons ; *possumus*. » Il a soutenu l'engagement dans lequel il était entré par cette parole : car non-

seulement il a bu ce calice amer, mais il l'a bu avec avidité, comme le Sauveur.

[L'ambition]. — C'est une instruction importante que Jésus a donnée à ses apôtres, et qui nous est rapportée dans l'Evangile, immédiatement après la demande des deux enfants de Zébédée. Le Fils de Dieu appela à lui les Apôtres et leur dit: *Vous savez que les princes des nations les dominent avec empire.* Voilà l'image de tous ceux qui n'ont pour guide que leurs passions aveugles, qui recherchent les places élevées, qui veulent être distingués, qui se font un plaisir de commander: un disciple du Sauveur peut-il avoir ces sentiments! Nous pouvons en juger par ses propres paroles: *Mais parmi vous il n'en doit pas être ainsi.* C'est-à-dire, très-clairement, que tout homme qui, à l'exemple des nations aveugles, veut dominer et a le désir de commander ne peut être disciple de Jésus-Christ, puisque l'humilité et la croix sont les marques de ceux qui lui appartiennent, et qu'il faut boire dans le même calice que lui pour être entièrement à lui, comme il le dit à S. Jacques et à son frère: *Potestis bibere calicem?*

[S. Jacques en Espagne]. — Il faut supposer qu'après l'ascension du Sauveur et la descente du Saint-Esprit les Apôtres ne se dispersèrent pas aussitôt par les provinces, mais qu'ils s'arrêtèrent quelques années en Judée, en Galilée et en Samarie, pour y prêcher l'Evangile et y acquérir des âmes au Fils de Dieu, comme nous l'apprenons de ce qui est rapporté par S. Luc aux Actes des Apôtres. Durant ce temps-là, S. Jacques, après avoir travaillé comme les autres à convertir ceux de sa nation, se transporta en Espagne, où il demeura quelques années; et, quoique nous ne sachions pas en particulier quels furent ses travaux, il est hors de doute qu'il y annonça Jésus-Christ et qu'il y convertit plusieurs personnes: la tradition même du pays et des Eglises d'Espagne porte qu'il fonda quelques Eglises dans la province de Sarragosse. Il est vrai qu'il y a quelques auteurs contraires à cette opinion, et qui ne peuvent se persuader que S. Jacques ait été en ce pays; mais la tradition du pays est une preuve assez suffisante; et il est plus conforme à la raison de croire pieusement les choses qui peuvent édifier notre foi que de les nier orgueilleusement.

[Le Sauveur a aimé S. Jacques]. — Il est constant que le Fils de Dieu a eu pour S. Jacques une estime toute particulière, et que, s'il n'a pas tenu le premier rang auprès de lui, il en a tenu un si considérable qu'il n'a pas eu sujet d'envier le sort des autres, et que ce ne fut que par un désir naturel qu'il écouta trop qu'il fit demander d'être assis à la droite de son Maître dans son royaume, sans faire réflexion sur ce qu'il pouvait souhaiter de plus avantageux. Peut-être même que, se voyant déjà favorisé dans toutes les rencontres, et même préféré à quelques autres disciples en plusieurs choses, il appréhenda de perdre le rang qu'il occu-

pait dans son cœur et de déchoir de sa faveur, et que, ne manquant à son bonheur que d'en jouir éternellement, il en demandait seulement la continuation.

[Fausses idées des Apôtres avant la descente du Saint-Esprit]. — Une des principales erreurs des deux enfants de Zébédée fut qu'ils s'étaient imaginés que l'on obtenait par brigues et par faveur les premières places dans le royaume divin. Ils croyaient que le Fils de Dieu, dans la distribution de ses dons, observait les mêmes règles que les hommes ont accoutumé de suivre, et que les principales grâces étaient pour ceux que des raisons humaines engageaient de préférer aux autres. Jésus-Christ, pour leur découvrir leur erreur, commence à leur parler de ses souffrances, parce que les souffrances sont le véritable moyen de parvenir à la gloire. Il leur dit : *Pouvez-vous boire le calice que je dois boire* ? Le texte grec et S. Marc ajoutent : *et être baptisés du baptême dont je serai baptisé ?* Jésus entend par son calice le calice de sa passion ; il donne aussi à sa passion le nom de Baptême. Il dit dans l'Evangile, en parlant de sa passion : *Je dois être baptisé d'un baptême, et je sens un grand empressement* de voir arriver le jour auquel il se doit *accomplir*. Quand donc le Sauveur dit à ses deux disciples : Pouvez-vous boire le calice, etc ? c'est-à-dire pouvez-vous participer à mes souffrances ? pouvez-vous boire, comme moi, un calice d'amertume et d'ignominie ? Les disciples répondirent : *Nous le pouvons.* Le désir qu'ils ont d'obtenir ce qu'ils avaient demandé leur persuade qu'ils sont en état de tout entreprendre et de tout exécuter. S'ils fussent rentrés en eux-mêmes, s'ils eussent connu quelle était leur faiblesse, ils n'eussent pas répondu avec tant de confiance et de précipitation. — Les Apôtres, avant la descente du Saint-Esprit, croyaient avoir beaucoup de force, et ils en avaient très-peu. Pierre disait au Sauveur : *Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerai point.* Tous croyaient avoir assez de courage pour donner au Fils de Dieu des preuves de leur amour au milieu des plus grands périls. Mais leur lâcheté, leur fuite honteuse, leur fit bientôt connaître qu'ils s'étaient trompés et qu'ils avaient trop compté sur eux-mêmes. C'est la grande différence qui se trouve entre le superbe et celui qui est humble. Le superbe croit pouvoir beaucoup, et il n'a que la faiblesse en partage. Celui qui est humble a beaucoup de défiance de lui-même, et cette juste défiance est la source de sa force, parce qu'elle lui attire les grâces du Seigneur, avec lesquelles il peut tout. La différente conduite des Apôtres, dans le temps où ils ont présumé d'eux-mêmes et dans le temps où ils ont été pénétrés d'une sincère humilité, est une preuve excellente de cette vérité. Jusqu'où n'a point été la force des Apôtres, depuis que le Saint-Esprit leur a enseigné à se défier d'eux-mêmes et à mettre toute leur confiance en Jésus-Christ? Il n'y en est aucun qui n'ait eu un extrême empressement de boire le calice du Seigneur.

[S. Jacques a peu converti]. — Une seule chose semble diminuer la gloire de l'apostolat de S. Jacques : c'est qu'il ne convertit que peu de personnes pendant tout le temps de son ministère. Mais, bien loin que ce malheur cause quelque désavantage à sa gloire, nous pouvons dire que c'est un caractère particulier de son apostolat, et une qualité propre de son ministère, d'avoir été un apôtre inflexible et un ministre fidèle. Il a participé en cela même au calice du Sauveur ; car qu'est-ce qui lui tira cette sueur sanglante dans le jardin des Oliviers ? ce fut de voir que ce calice qu'il allait boire, tout amer qu'il était, serait inutile pour la plupart des hommes ; que ce sang qu'il allait verser, capable de sauver mille mondes, serait foulé aux pieds par les bourreaux ; c'est ce qui lui fait dire ; *Transeat à me calix iste.* Notre saint apôtre ayant remporté peu de fruit de son ministère, il a travaillé doublement, et par ce moyen il a obtenu une plus grande abondance de mérites. S. Paul assure avoir travaillé plus qu'aucun autre : *Abundantius illis omnibus laboravi.* Mais S. Jacques peut se vanter, d'une autre sorte, d'avoir travaillé plus qu'aucun; et on peut dire que, si S. Paul a eu grand sujet de se consoler dans ses peines, de voir qu'elles étaient si utiles et si fécondes par cette grande multitude de peuple qui se rendait à ses prédications, par ces temples d'idoles abattus, par ces églises bâties à l'honneur du Fils de DIEU, S. Jacques, ayant travaillé inutilement, a goûté en cela même plus particulièrement les amertumes du calice du Sauveur.

[La principale gloire de S. Jacques]. — Le mérite de S. Jacques est d'autant plus éclatant et glorieux qu'il est le premier des Apôtres qui souffrit la mort pour JÉSUS-CHRIST. Ceux qui commencent quelque grande et importante action méritent plus de gloire, particulièrement pour deux raisons : — *Premièrement*, parce qu'ils essuient les premières difficultés qui se rencontrent au commencement des grandes entreprises ; *Secondement*, parce que ceux qui suivent la même route trouvent le chemin aplani et plus aisé. C'est ainsi que S. Jacques, tout le premier des Apôtres, essuie la première fureur des Juifs, et excite par son exemple les autres à le suivre ; sa vertu attire leur respect, et est cause en partie de leur courage à marcher sur ses traces. Ce saint Apôtre mérite donc une double couronne. Il reçoit immédiatement des mains du Sauveur le calice, et en le buvant après lui il en ressent toute l'amertune. Mais notre saint apôtre ne laisse pas de le boire avec une constance digne d'un véritable disciple d'un si grand Maître ; et ainsi il accomplit la parole qu'il avait donnée au Sauveur, avec son frère, lorsqu'il lui répondit généreusement : *Possumus.* Il le promit au Fils de DIEU, et but ce calice avec une générosité sans pareille.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Jésus accorde aux deux frères plus qu'il n'ont demandé]. — Quand je considère les glorieux avantages que possèdent S. Jean et S. Jacques, il me semble que Jésus-Christ leur a accordé les deux premières places de son Etat, que leur ambitieuse mère lui demanda autrefois en leur faveur. Car ces deux frères ont été les plus chers confidents de ses pensées, les plus sincères témoins de ses miracles et les plus fidèles compagnons de ses travaux. Il n'a rien conçu de secret qu'il ne leur ait découvert ; il n'a rien exécuté de grand qu'il ne l'ait fait en leur présence ; et il n'a rien souffert de douloureux qu'il ne les en ait faits participants. Ils apprirent sur le Thabor ce qu'il prépare dans l'éternité à ceux qui le servent fidèlement dans le temps ; ils virent dans la maison du prince de la synagogue la résurrection de sa fille, et ils ne purent voir, au jardin des Oliviers, la mortelle agonie de leur Maître qu'ils ne mêlassent des larmes aux ruisseaux de sang qui coulaient de toutes ses veines. Et, s'il est permis de juger de leur bonheur dans le ciel par les faveurs qu'ils ont reçues dans l'Eglise, on peut croire, sans offenser les autres Apôtres, qu'ils n'ont pas moins de part à la gloire de leur Maître qu'ils n'en ont eu sur la terre à ses secrets, à ses miracles et à ses souffrances. (*Le* **P. Senault**, *de l'Oratoire*).

[Faveur dont a joui S. Jacques]. — Quelle preuve plus évidente pouvait donner le Fils de Dieu à S. Jacques de l'affection qu'il avait pour lui que de le tenir toujours à ses côtés, pour ainsi dire, aussi bien que son frère S. Jean, qu'on appelait pour ce sujet le Disciple bien-aimé ; de le vouloir pour témoin de ses plus éclatants miracles ; de lui confier ses plus importants secrets, et, en un mot, d'être du nombre des trois à qui le Sauveur a marqué le plus de confiance et une plus singulière affection ? Il a été l'un de ceux à qui le Sauveur a changé le nom par rapport aux desseins et aux vues qu'il avait sur lui, en le nommant *Fils du tonnerre*. Il se trouva à la résurrection de la fille de Jaïre, qui fut le miracle par lequel le Sauveur commença à donner des preuves de sa mission. Il fut témoin, avec S. Pierre et S. Jean, de la Transfiguration qui se fit sur le Thabor. Mais la plus insigne faveur, et la marque la plus singulière de l'affection du Fils de Dieu envers S. Jacques, est de l'avoir choisi pour l'un des

témoins de son agonie mortelle dans le jardin des Oliviers, lorsque, par l'effort de la tristesse et de l'amertume de son cœur, il sua le sang et l'eau, dans la vive pensée des tourments et de la mort qu'il avait devant les yeux. L'on peut dire, en général, que partout où le Sauveur s'est trouvé pour y donner quelques marques de sa puissance en tant que Dieu, ou de sa faiblesse en tant qu'homme, il a voulu que S. Jacques fût présent. Preuve incontestable de la considération qu'il avait pour lui, et du rang que ce saint tenait parmi les disciples. Les autres faveurs que ce divin Maître lui a faites, et les autres avantages que notre saint, en qualité de disciple, a reçus du Fils de Dieu, peuvent bien assurément remplacer le désir qu'il avait d'occuper la première place dans le royaume du Sauveur.

Quand S. Jacques n'aurait reçu du Sauveur d'autre marque de distinction que d'être appelé à l'apostolat et admis au rang de ces hommes choisis pour être placés en ce haut rang, ne serait-ce pas, en quelque manière, l'avoir placé à sa droite ? N'est-ce pas même lui avoir accordé plus que jamais il n'eût osé espérer ? S'il eût connu l'honneur que le Fils de Dieu lui faisait, ou plutôt qu'il lui avait déjà fait, n'aurait-il pas été dédommagé, au-delà du centuple, de tout ce qu'il aurait pu quitter dans le monde, puisque ce fut la promesse qu'il fit à S. Pierre et à S. André, pour les attirer à son service, de leur dire que, de pêcheurs de poissons qu'ils étaient, ils deviendraient pêcheurs d'hommes ? Car c'était l'emploi auquel il destinait notre saint aussi bien que les autres, et en quoi consiste l'apostolat, d'attirer les hommes à Dieu et de procurer leur salut : ce que S. Denis appelle l'emploi le plus divin qui puisse être, puisque c'a été celui du Fils de Dieu : *divinum omnium divinissimum.* Mais quelle doit être la gloire du grand S. Jacques, d'avoir non-seulement été du nombre des douze que Dieu a préférés à tout le reste du monde, mais d'avoir un rang considérable entre les Apôtres mêmes? et, s'il n'en a pas été le prince et le chef, prérogative qu'a reçue S. Pierre, il a d'autres avantages qui lui ont pu faire dire, aussi bien qu'à S. Paul : *Existimo nihil me minùs fecisse à magnis Apostolis.* (**Houdry**, *Sermons*).

[S. Jacques à la suite du Seigneur]. — On ne sait que très-peu de chose du temps auquel S. Jacques passa à la compagnie de Jésus-Christ, sinon que ce fut avec lui qu'il partagea ses fatigues, ses voyages, ses veilles ; qu'il traversa la Judée, la Samarie, la Palestine. On l'a vu tantôt, plein d'un esprit de douceur et d'indulgence pour les pécheurs, prier pour la Chananéenne et pour les malades qui imploraient son assistance ; tantôt avec zèle demander que le feu du ciel vengeât le Sauveur de l'incivilité des Samaritains. On l'a vu tantôt recueillant avec une avide application les leçons de son cher Maître, et se remplissant comme un canal des eaux salutaires de sa doctrine ; tantôt annonçant aux peuples ce que ses oreilles avaient entendu, ce que ses yeux avaient vu, ce que ses mains avaient touché du Verbe de vie, et répandant abondamment ces eaux de béné-

diction et de salut qu'il avait gratuitement reçues. Témoin oculaire des miracles de son DIEU, il voyait les guérisons qu'il opérait et les morts qu'il ressuscitait. Compagnon de tant de différentes révolutions qui partageaient si inégalement le cours de sa vie, il l'admirait couronné des rayons de sa propre gloire sur le Thabor, il le plaignait couvert d'humiliations, suant sang et eau, dans le Jardin des Oliviers. (*Eloges historiques*).

[S. Jacques en apostolat]. — Ce fut par une inspiration du Saint-Esprit et par une conduite de la divine Providence qu'on assigna à chacun des Apôtres le lieu de sa mission, et qu'on partagea les royaumes et les provinces. On connaît les peuples et les nations où ils ont pénétré pour y porter les lumières de la foi, et nous ne voyons rien dans l'Ecriture de plus visiblement accompli que cette prédiction du prophète : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.* (Ps. XVIII). Mais, dans ce partage de toutes les nations du monde, comme la Judée a été le peuple favori, auquel le Fils de DIEU s'est manifesté le premier et par où il a commencé lui-même à éclairer les hommes, qu'il a eu des égards pour ce peuple qu'il n'a pas eus pour le reste de la terre ; ne peut-on pas dire aussi que celui de ses Apôtres qu'il a destiné pour le cultiver a été le plus favorisé dans ce partage, puisqu'il a été choisi pour continuer les travaux du Fils de DIEU même, pour joindre ses sueurs avec le sang de son divin Maître, qui a voulu commencer à travailler au salut des hommes par la Judée ? C'est à cet emploi, comme le plus important et le plus difficile tout à la fois, que S. Jacques était destiné. Il fallait un homme d'un zèle et d'un mérite aussi distingué qu'était le sien, ou plutôt qui fût aussi favorisé que lui des dons du Saint-Esprit, pour soutenir ce choix. — Oui, grand Apôtre, ce sera votre partage ; vous poursuivrez les conquêtes de votre Maître ; vous marcherez sur ses traces. Vous l'avez déjà accompagné partout, et vous avez en quelque manière couru la même lice avec lui ; vous connaissez les lieux et le génie de cette nation ; vous avez appris, de l'exemple du Sauveur même, la conduite qu'il vous y faut tenir, et vous êtes comme son substitut ou comme son successeur dans un ministère si glorieux et si saint. Il disait, pendant qu'il vivait avec vous, qu'il n'était envoyé que pour les brebis qui étaient en danger de se perdre dans Israël : allez donc prévenir leur perte, allez cultiver le pays même que votre Sauveur a arrosé de son sang ; allez recueillir la moisson qu'il a semée : elle est assez ample pour exercer et satisfaire votre zèle. Le saint Apôtre y consent ; il accepte avec joie cet emploi, non parce qu'il est le plus honorable, mais parce qu'il est le plus difficile. (**Houdry**).

[Le tombeau de S. Jacques]. — Le sépulcre de S. Jacques est devenu glorieux par une infinité de miracles qui se multiplient tous les jours ; mais ce

qui est une preuve plus authentique de la gloire dont il est en possession, c'est que Dieu lui a accordé après sa mort ce qu'il semble lui avoir refusé pendant sa vie : savoir, la conversion d'une infinité de pécheurs, auxquels par sa faveur auprès de Dieu il obtient l'esprit de pénitence et de componction. Il semblait manquer quelque chose à sa gloire de ce côté-là : car nous ne lisons pas qu'il ait converti beaucoup d'infidèles pendant sa vie; mais, en récompense, il y a peu de saints dans le ciel qui aient plus de pouvoir auprès de Dieu, pour obtenir en faveur des pécheurs la grâce d'une parfaite conversion. (**Houdry**).

[Patronage de S. Jacques]. — L'Espagne n'est pas le seul pays qui possède l'honneur de la protection de S. Jacques, puisque les ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare se font une gloire particulière de reconnaître ce grand apôtre pour un de leurs protecteurs, et de combattre dans l'occasion sous ses auspices. S. Louis, le plus saint des rois de France, n'est devenu victorieux de tous les ennemis de ce royaume, et n'a porté ses armes dans la Terre-Sainte, que sous l'étendard de S. Jacques mêlé avec celui de la croix, selon le rapport des plus anciens historiens de France. Lorsque ce saint roi se trouvait exposé aux périls de la guerre, et qu'il faisait tout ensemble l'office de Josué combattant contre Amalec et celui de Moïse priant sur la montagne, il implorait particulièrement l'assistance de ce saint Apôtre, qui combattait secrètement pour lui, lorsque ce saint monarque triomphait visiblement par son secours. La dévotion des Français envers ce grand saint a persévéré deux cents ans après la mort de S. Louis, et ils avaient coutume de porter son image dans leurs armées, pour faire voir la confiance qu'ils avaient en ses prières. (*Essais de Panégyriques*).



SAINTE ANNE.

AVERTISSEMENT.

Il n'y a pas lieu de se plaindre qu'on ne trouve ni dans l'Ecriture ni dans l'histoire ecclésiastique aucune action éclatante sur laquelle on puisse établir l'éloge de Ste Anne. *Le seul titre de mère de la Sainte Vierge, qui devait être la véritable Mère de* Dieu, *ce seul titre, dis-je, est au-dessus de tout éloge, et présuppose tant de vertus, de mérites, de grâces et de prérogatives dans cette sainte, qu'on ne manquera point de matière pour en faire un éloquent panégyrique.*

Il n'est pas même difficile de rendre ce discours instructif par des réflexions morales sur divers points qu'on ne peut contester : comme l'oblation qu'elle fit à Dieu *de la Sainte Vierge sa fille, quand elle fut présentée au temple ; le soin qu'elle eut de son instruction, durant son bas âge, le bon exemple qu'elle lui donna : autant de devoirs des pères et des mères envers leurs enfants.*

Il faut seulement remarquer que le prédicateur qui se borne au seul panégyrique de Ste Anne *ne le doit point confondre avec celui de S. Joachim, quoique leur gloire, leur emploi, leurs vertus et tous leurs avantages soient communs, en sorte que le panégyrique de* Ste Anne *peut devenir celui de S. Joachim, au changement de nom près : mais nous avons plus volontiers travaillé pour celui de* Ste Anne, *par la seule raison qu'on le prêche plus ordinairement, bien que les matériaux que nous avons recueillis puissent également servir pour l'un et pour l'autre.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Concepit Anna et peperit* (I Reg. II). — C'est ce que l'Ecriture dit d'Anne, mère du prophète Samuel, et ce que j'applique aujourd'hui à une autre Ste Anne, la mère de Marie qui a eu le bonheur de porter en son sein et de mettre au monde le Verbe éternel. Il y a sans doute sujet de s'étonner de voir que l'Evangile ne dit pas un seul mot des ancêtres de la très-sainte Vierge, que par rapport à ceux qui étaient communs à toute la tribu dont elle était descendue, et qu'il ait passé sous silence les noms même de S. Joachim, qui fut son père, et de Ste Anne sa mère, quoiqu'il semblât assez important de nous en instruire, puisque ce ne lui était pas une petite gloire d'avoir reçu la naissance de deux personnes si illustres et si recommandables par leur piété. Mais dans la suite des temps, la dévotion des fidèles y devait assez suppléer par le culte qu'on leur rendrait, et l'Eglise en dit tout ce qui peut s'en dire de grand, quand elle nous apprend que Ste Anne a été mère de celle qui a donné l'être à Jésus-Christ. Les grands du monde tirent leur noblesse de leurs ancêtres ; plus ils en peuvent compter dans leur généalogie, plus ils estiment leur sang et leur maison considérables. Ainsi le cours des générations est une espèce de fleuve qui roule ses eaux de siècle en siècle, et qui grossit à mesure qu'il s'éloigne de sa source ; mais la noblesse de Ste Anne a eu un autre cours que celle des grands de la terre. Il est vrai qu'elle peut se glorifier d'être de la première famille du monde, puisqu'elle est descendue de David, le plus grand et le plus saint de tous les rois d'Israël; mais sa véritable gloire est d'être mère de la famille de Dieu même. Anne est mère de Marie et aïeule de Jésus-Christ. Voilà le comble de ses grandeurs ; on ne peut enchérir sur cette louange ; l'alliance qu'elle a avec ses deux enfants fait la gloire de son panégyrique. Car comme pour faire l'éloge de Marie, c'est assez de dire qu'elle est mère de Jésus, Dieu et homme tout ensemble, de même c'est assez de dire que Ste Anne a été mère de Marie, puisque leur gloire est commune, que l'on doit juger de la sainteté de l'une par rapport à celle qui était convenable à l'autre, et que les avantages, les faveurs et les grâces que la fille a reçus du ciel remontent et rejaillissent sur la mère, qui a dû y avoir part. Ainsi, pour faire le panégyrique de Ste Anne en ce jour que l'Eglise a consacré à sa mémoire, comme il est inséparable de celui de Marie, n'en

cherchons point le sujet ailleurs que dans celle à qui elle a donné l'être, qui a réfléchi sur elle les plus beaux rayons de sa gloire, et fait remonter en quelque manière sa sainteté sur celle dont elle a reçu la vie. En deux mots :

1° Comme Marie est la plus glorieuse de toutes les pures créatures, elle a communiqué sa gloire à Ste Anne : nous le verrons dans la première partie.

2° Comme Marie est la plus sainte de toutes les pures créatures, elle a procuré les grâces, la sainteté et tous les biens surnaturels à celle dont elle avait reçu les biens de la nature : ce sera ma seconde partie, et tout le partage de ce discours.

—

II.—*Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro* (Matth. XIII). — C'est un grand avantage, pour le discours que j'ai à faire sur la fête de Ste Anne, de rencontrer un trésor ; mais c'est un désavantage que ce trésor soit caché, et que par son obscurité il nous dérobe une partie de ses richesses. Les évangélistes ne nous ont rien dit de Ste Anne ; mais l'Eglise en a dit tout ce qu'elle peut dire de magnifique en disant qu'elle est mère de la glorieuse Vierge, pour nous faire comprendre que sa fille est son trésor, et que toute sa grandeur est renfermée dans le même sein qui l'a conçue. Selon les anciens, la gloire des pères sont les enfants : la gloire et le trésor de Marie, c'est JÉSUS ; la gloire et le trésor de Ste Anne, c'est Marie ; et, comme pour louer Notre-Dame il suffit de dire qu'elle a été Mère du Sauveur, pour louer Ste Anne c'est faire un panégyrique tout entier de dire que c'est la mère de Marie. — J'ai donc à montrer par quels titres ce trésor caché, qui est Marie, appartient à Ste Anne. Elle le possède par trois titres, qui sont les trois avantages de sa maternité. — 1° Elle a coopéré à sa production ; — 2° elle a eu autorité sur elle ; — 3° elle a travaillé à son éducation. — Quand nous aurons développé ces trois rapports, nous aurons montré les grands trésors de sa gloire. Mais il est bon de faire cette réflexion, que tout ce que nous disons du rapport de Ste Anne avec Notre-Dame se doit appliquer, par conséquence et par extension, sur JÉSUS. (*Biroat*).

—

III. — Tous les vœux des anciens patriarches n'avaient point d'autre objet que de participer de plus près à l'incarnation du Verbe, et d'appartenir au Messie. Tel était le but et la fin de leurs prières. La stérilité n'était en opprobre que par la crainte de n'avoir aucune part à son alliance ; mais, après la très-sainte Vierge, nulle autre n'y a concouru de plus près que Ste Anne.

1°. Le sang des patriarches, dont JÉSUS-CHRIST devait être formé, est

passé dans les veines de Ste Anne, et il y a reçu cette dernière préparation pour le communiquer à Notre Dame et pour entrer dans la formation de ce divin ouvrage.

2°. Ste Anne a contribué à la sainteté de ce temple et de ce divin sanctuaire par l'éducation qu'elle a donnée à la très-sainte Vierge sa fille.

3°. Ste Anne a contribué au mystère de l'Incarnation par ses prières, plus ferventes que celles des patriarches, parce que son cœur était plus pur, et que la charité y était plus ardente, puisque le mystère de l'Incarnation était moins éloigné.

—

IV. — Si cette maxime du Sauveur, *A fructibus eorum cognoscetis eos*, est véritable, comme on n'en peut douter, puisqu'elle est sortie de la bouche de la vérité même, nous pouvons assurer que l'illustre sainte dont l'Eglise fait aujourd'hui la fête est d'un mérite très-distingué, puisque sa fille est si élevée au-dessus de toutes les créatures, et que cette fille si sainte n'est pas moins le fruit de ses prières que de son sein. C'est aussi sur l'excellence de la fille que je veux fonder l'excellence de la mère, et c'est par le mérite de la très-sainte Vierge que je prétends relever le mérite de Ste Anne. — Mais, afin que l'on ne m'accuse point de faire plutôt l'éloge de la fille que de la mère, permettez-moi de diviser ce discours en deux parties. Je montrerai :

1°. Que Ste Anne a donné à la très-sainte Vierge la vie, l'éducation et l'exemple.

2°. Que la surexcellence de cette fille incomparable tourne à la plus grande gloire de Ste Anne.

—

V. — Comme Ste Anne a eu le même nom que la mère de Samuel, elle a eu aussi un sort à peu près semblable : stérile comme elle pendant une longue suite d'années, elle est enfin devenue féconde comme elle. Ainsi, elle peut dire les mêmes paroles que la mère de ce prophète, dans ce fameux cantique que le Saint-Esprit a fait insérer parmi les vérités qu'il a inspirées lui-même aux auteurs sacrés : *Dominus humiliat et sublevat*, le Seigneur abaisse et élève, selon les vues incompréhensibles de sa sagesse. C'est là un fonds assez riche pour faire le panégyrique de notre sainte ; et puisque Dieu, tout jaloux qu'il est de faire connaître aux hommes le mérite de ses saints, ne nous en a pas appris davantage, je me bornerai, dans ce discours, à vous faire voir :

1°. Comment Dieu a humilié Ste Anne par la stérilité.

2°. Comment il l'a glorifiée par la fécondité.

Dans la première partie, nous apprendrons comment elle a supporté ses abaissements ; dans la seconde, nous apprendrons comment elle a usé

de son élévation ; et, dans les deux parties ensemble, nous apprendrons comment il faut se conduire dans ces deux états, qui se succèdent l'un à l'autre par une vicissitude assez ordinaire, pendant cette vie mortelle.

—

VI. — Pour connaître la grandeur de Ste Anne, nous pouvons la considérer dans trois différents ordres :

1°. Dans l'ordre de la nature, comme mère de la très-sainte Vierge.

2° Dans l'ordre de l'union hypotastique, comme aïeule du Sauveur.

3°. Dans l'ordre de la grâce, comme sanctifiée par ses actions.

Par là nous ferons voir les titres qu'elle a dans ces trois ordres différents, et les avantages qu'elle possède en conséquence de sa maternité, de son ministère et de sa sainteté. Ce sont les trois degrés de son élévation, que je tâcherai de mettre en son jour, afin que nous lui rendions les hommages qui sont dus à son mérite.

—

VII. — Nous pouvons juger du mérite et de l'élévation de Ste Anne,

1°. En la considérant comme mère de la Vierge toute sainte : parce que, comme la gloire de la Sainte Vierge est d'avoir un Fils qui est Dieu, la gloire de Ste Anne est d'avoir une fille qui est Mère de Dieu.

2°. Pour concevoir l'excellence de Ste Anne, il faut regarder le rapport qu'elle a avec le Fils de Dieu. Une des grandes prérogatives de la très-sainte Vierge est que sa chair est la chair de Jésus-Christ, comme dit S. Augustin : *Caro Christi caro Mariæ* : donc, la chair de Notre-Dame étant la chair de Ste Anne, elle participe en quelque sens au privilége de sa fille.

3°. Pour comprendre l'excellence de Ste Anne, il faut considérer les vertus qu'elle a pratiquées pour se rendre digne de donner au monde une telle fille et devenir l'aïeule du Fils de Dieu. (*Le P. Nouet*, *Méditations sur la vie de* Jésus *dans ses saints*).

---

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères et autres]. — **S. Jean de Damas** est celui de tous les Peres qui a parlé le plus amplement de Ste Anne, il s'étend sur ses

louanges de manière à suppléer aux éloges qu'en auraient pu faire les autres Pères de l'Eglise. C'est dans le 1er et le 2e discours sur la Nativité de la Ste Vierge. — Il en parle encore dans la 1re homélie *de dormit. B. Virginis.*

S. Grégoire de Nysse, *Orat. de Christi Nativit.*

L'auteur du livre *De ortu Virginis*, qui se trouve parmi les ouvrages de **S. Jérôme.**

S. Epiphane. *Hœres.* 78 et 79, lorsqu'il parle de la manière dont la Sainte Vierge a été conçue. — Il en parle plus amplement *Orat. de laudibus B. Virginis.*

Andreas Hierosolymitanus, *Orat. de dormit. Deiparæ.*

S. Germanus Constantinopolitanus. *Orat de oblat. B. Mariæ Virg.*

Canisius, *de B. Virgine*, livre I.

Suarez *Disput. in* 3 *parte D. Thom. quæst.* 28, *disput.* 5, *sect.* 4, où il examine si Ste Anne a eu d'autres enfants que la sainte Vierge.

Georgii, *metropolitani Nicomed.*, sermon 2. Ce discours est tout entier sur les louanges de Ste Anne.

Lanspergius a quatre sermons sur cette sainte.

[Livres spirituels]. — **Le P. Grizel,** livre intitulé *Mystère de l'Homme-*Dieu, traité 3, sect. 4, où il parle des soupirs que saint Joachim et Ste Anne poussèrent vers le ciel pour avancer la venue du Messie.

Le. P. Nouet, *Vie de* Jésus *dans ses Saints*, a trois considérations pour faire connaître le mérite et l'excellence de Ste Anne.

Le P. Haineufve, 3e partie des *Méditations sur la vie de* Jésus-Christ, a une méditation sur la fête de Ste Anne, où il fait voir les grâces qu'elle a reçues de Dieu.

[Prédicateurs]. — **Molinier** *Sermons sur les fêtes des saints*, en a un sur Ste Anne.

Le P. Senault, de l'Oratoire, Panégyriques des saints.

Biroat, Panégyriques.

Le P. Texier, Panégyriques.

Le P. Duneau, Panégyriques des saints.

Eloges historiques des saints : il y en a un sur Ste Anne.

Actions publiques, par **Ogier.**

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**).

Panégyriques : un sur ce même sujet.

On peut trouver des recueils sur ce sujet dans les Sermons du **P. Mathias Faber** pour les fêtes de l'année.

§ III.

Passages, Exemples, Figures et Applications de l'Écriture.

Egredietur Virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Isaïæ XI, 1.

Il sortira une tige de la racine de Jessé et il naîtra une fleur de sa racine.

Rorate, cœli, de super, et nubes pluant Justum. Isaïæ XLV, 8.

O Cieux, faites tomber la rosée, et que les nuées nous envoient le Juste.

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. Proverb. XXXI, 29.

Plusieurs filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées.

Per memetipsum juravi, quia fecisti hanc rem, benedicam tibi. Genes. XXII, 16.

Je l'ai juré par moi-même: parce que vous m'avez obéi en ce point, je vous bénirai.

Cum electis feminis graditur, et cum justis et fidelibus agnoscitur. Eccli I, 16.

Elle marche avec les femmes choisies, et on la reconnaît parmi celles qui sont fidèles à DIEU.

De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. Ps. 131.

Je ferai asseoir de vos descendants sur votre trône.

Astitit regina à dextris tuis, in vestitu deaurato, circumdata varietate. Ps. 44.

La Reine est à votre droite avec une robe couverte d'or et brillante de diverses couleurs.

Mulier timens Dominum ipsa laudabitur. Proverb. XXXI, 30.

La femme qui craint le Seigneur sera louée.

Consideravit semitas domûs suæ, et panem otiosa non comedit. Ibid.

Elle a considéré tous les sentiers de sa maison, elle n'a pas mangé son pain sans rien faire.

Date ei de fructu manuum suarum, et laudent eam in portis opera ejus. Ibid.

Donnez-lui des fruits de ses mains, et que ses œuvres la louent dans les assemblées.

Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem. Ibid.

Elle a ouvert sa main à l'indigent, et elle a tendu les mains au pauvre.

Lætare, quæ non paris; erumpe et clama, quæ non parturis, quia multæ filiæ desertæ quàm quæ habet virum. Galat. IV, 27.

Réjouissez-vous, vous qui n'enfantez point: poussez des cris, dis-je, et éclatez, vous qui étiez stérile, parce que votre postérité est plus nombreuse que la postérité de celle qui a un époux.

Concepit Anna et peperit. I Reg. I, 20.

Anne conçut et mit au monde une fille.

Dominus humiliat et sublevat. Ibid. II, 7.

C'est le Seigneur qui abaisse et qui élève.

Cùm esset Anna amaro animo, oravit ad Dominum, flens largiter. I Reg. I, 10.

Anne, plongée dans la tristesse, pria le Seigneur avec une grande abondance de larmes.

Porrò Anna loquebatur in corde suo, tantùmque labia ejus movebantur. et vox penitùs non audiebatur. Ibid. 13.

Anne parlait dans son cœur et ses lèvres se remuaient, et l'on n'entendait point sa voix.

Votum vovit, dicens : Domine exercituum, si respiciens videris afflictionem famulæ tuæ, et recordatus mei fueris, dederisque servæ tuæ, sexum virilem, dabo eum Domino omnibus diebus vitæ ejus. Ibid. 11.

Anne fit vœu, disant : « Seigneur des armées, si vous regardez favorablement l'affliction de votre servante, et que, vous souvenant d'elle, vous lui donniez un fils, je vous le consacrerai pour toute sa vie. »

Arbor bona fructus bonos facit... Igitur

Un bon arbre produit de bon fruit... C'est

ex fructibus eorum cognoscetis eos. Matth. VII, 17-20.

donc par la qualité du fruit que vous connaîtrez la qualité de l'arbre.

Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro, quem qui invenit homo abscondit, et præ gaudio illius vadit et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum. Matth. XIII, 44.

Le royaume des cieux est comme un trésor caché : un homme l'ayant trouvé le met en sûreté, et, dans la joie qu'il en ressent, il va vendre tout ce qu'il a et achète ce champ.

Effundam spiritum meum super semen tuum, et benedictionem meam super stirpem tuam. Isaïæ. XLIV, 3.

Je répandrai mon esprit sur votre postérité, et ma bénédiction sur vos descendants.

Mulierem fortem quis inveniet? procul et de ultimis finibus pretium ejus; confidit in ea cor viri sui. Proverb. XXXI, 30.

Qui découvrira la femme forte ? Son prix passe tout ce qui peut venir des extrémités de la terre ; le cœur de son mari met sa confiance en elle.

Erant justi ambo ante DEUM *incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini, sine querelâ: et non erat illis filius, eo quòd... ambo processissent in diebus suis.* Lucæ I, 6.

Ils étaient tous deux justes (*ce qu'on peut dire de Joachim et d'Anne, aussi bien que de Zacharie et d'Elisabeth.*) et ils marchaient dans tous les Commandements du Seigneur d'une manière irrépréhensible ; ils n'avaient point d'enfants, parce qu'ils étaient déjà tous deux avancés en âge.

EXEMPLES ET FIGURES TIRÉS DE L'ÉCRITURE-SAINTE

[Anne, mère de Samuel, figure de Ste Anne]. — DIEU, souverain arbitre de la destinée des hommes, dispense comme il lui plaît et l'humiliation et la gloire, et il fait passer de l'une à l'autre par des révolutions qui doivent nous paraître d'autant plus admirables que nous ne pouvons pénétrer les raisons qui le font agir, les ressorts dont il se sert : *Dominus humiliat et ublevat.* Ce sont là les paroles que prononça Anne mère du prophète Samuel, après avoir éprouvé plusieurs contrariétés. DIEU l'humilia par une stérilité de plusieurs années, qui l'exposa au mépris de ceux de sa nation. Mais DIEU la glorifia par une fécondité qui, la rendant mère d'un des plus grands personnages qu'eut jamais la Judée, la dédommagea avantageusement de tout ce qu'elle avait souffert. *Et factum est post circuitum dierum, concepit Anna et peperit filium.* — Mais les mêmes avantages que les choses figurées ont sur leurs figures, Anne, mère de la Vierge toute sainte, les a eus sur la mère de Samuel. Comme la sainte Vierge a été beaucoup plus excellente que ce prophète, aussi la nouvelle Anne a été beaucoup plus relevée que l'ancienne. Toutes deux ont été stériles, mais notre Ste Anne plus longtemps que l'autre. La tradition nous apprend que sa stérilité dura vingt années, et elle la souffrit avec une patience admirable. La stérilité, en ce temps-là, était ignominieuse ; c'était, au sentiment du monde, une espèce de malédiction, et on croyait qu'elle n'arrivait que par un secret jugement de DIEU et pour quelque péché. Ste Anne n'ignorait pas ce que la mère de Samuel avait dit dans son cantique : *Dominus humiliat et sublevat*, le Seigneur abaisse et élève ; le

Seigneur mortifie et vivifie; il appauvrit et il enrichit, quand il lui plaît. Elle pensait en elle-même que s'il plaisait à Dieu qu'elle eût des enfants, sa sainte volonté serait accomplie, et elle le suppliait avec ferveur, si c'était pour sa gloire, de lui en donner. Elle offrait à cet effet, avec S. Joachim, de ferventes prières à Dieu pour qu'il lui plût de les délivrer de cet opprobre; sinon, que sa sainte volonté fût accomplie en eux.

[Autres figures de Ste Anne]. — Nous pouvons faire la comparaison de la maternité de Ste Anne, avec celle de plusieurs autres femmes dont il est parlé avec honneur dans l'Ecriture. Nous trouvons, dans la loi de nature, Sara et Rébecca, mères des deux grands patriarches Isaac et Jacob. Dans la loi écrite, nous voyons Anne mère de Samuel. Au commencement de la loi de grâce, c'est Elisabeth mère de Jean-Baptiste. Toutes ont été du nombre des femmes fortes, et signalées en vertu et en sainteté, comme il était convenable à celles qui devaient produire de si grands hommes. Mais, si nous comparons ces illustres femmes à Ste Anne, nous avouerons facilement qu'elles sont beaucoup inférieures à celle qui a mérité de porter dans son sein la Mère du Sauveur; elle doit être préférée à celles qui n'ont produit que les serviteurs du même Sauveur. La fidélité de Sara est fort estimée, la prudence de Rébecca, la patience et la dévotion d'Anne femme d'Elcana, l'humilité et l'innocence d'Elisabeth, également; mais nous pouvons assurer que Ste Anne a eu toutes ces vertus, et dans un degré plus éminent, puisqu'elle a été la mère de celle de qui, comme étant la mère du Rédempteur, Isaac, Jacob, Samuel et Jean-Baptiste n'étaient que les serviteurs.

[Rébecca]. — On peut dire que le Saint-Esprit a fait à l'égard de Ste Anne quelque chose de semblable à ce que nous lisons, dans l'Ecriture, que le patriarche Abraham fit à l'égard de Rébecca, qu'il envoya demander pour être l'épouse d'Isaac. Il ne se contenta pas de lui faire de riches présents, il voulut encore en faire à sa mère, en faveur de la fille, et que l'une et l'autre se ressentissent de ses libéralités. Ainsi le Saint-Esprit, considérant Notre-Dame, dès le premier moment qu'elle reçut l'être, comme celle qu'il devait prendre un jour pour son épouse, et en faisant, pour ainsi dire, dès lors les premières recherches, ne se contenta pas de la combler de grâces et de tous ses dons; il en voulut aussi faire part à la mère, afin qu'il ne fût pas dit qu'une fille si riche, si remplie des dons du Ciel, eût une mère pauvre. Leurs intérêts étaient trop heureusement confondus pour être séparés; il n'a pas eu tant d'égards pour la fille sans en avoir pour la mère, ni comblé l'une de tant de grâces sans en faire part à l'autre, puisque c'était gratifier la fille que de faire des grâces singulières à la mère, et qu'il ne pouvait obliger plus sensiblement la très-sainte Vierge que d'étendre ses faveurs et ses bienfaits, c'est-à-dire ses dons et ses grâces, sur celle qui lui était chère au point que le devait être

une mère à une fille, qui avait le cœur aussi bien fait que devait l'avoir la Mère d'un Dieu. Ainsi, comme l'une a été toute sainte, la sainteté de l'autre a eu des avantages particuliers; comme la sainte Vierge a été la plus parfaite de toutes les créatures, Ste Anne a été élevée à un degré très-éminent de perfection : comme la mère d'un Dieu est sans comparaison une personne suréminente en toutes perfections, entre toutes les femmes du monde, sainte Anne a été certainement très-distingnée entre toutes celles dont le Sauveur du monde devait tirer de sa naissance.

[Révélation probable à S.Joachim].—Nous avons de grandes raisons et de fortes conjectures pour croire que Dieu révéla à S. Joachim et à Ste Anne qu'ils auraient une fille, et que son nom serait Marie, qu'elle serait remplie du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère. Quand nous n'aurions point d'autres conjectures de cette révélation que l'exemple de Zacharie et d'Elisabeth, parents de S. Jean-Baptiste, nous pouvons avancer que si, Jean devant être le Précurseur du Messie, et la voix du Verbe incarné, Dieu voulut que sa conception et sa nativité fussent précédées de plusieurs circonstances miraculeuses; que l'ange Gabriel révélât à son père et à sa mère qu'ils auraient un fils nommé Jean, qui serait grand devant Dieu et prophète du Très-Haut, qui lui préparerait la voie; si Dieu, dis-je, voulut signaler la naissance de Jean par une particulière révélation faite à ses parents, à cause qu'il devait être le précurseur du Fils de Dieu, n'est-il pas raisonnable que nous ayons de pareils sentiments de piété pour le père et la mère de Notre-Dame, qui devait porter le Sauveur dans son sein. Si donc Zacharie et Elisabeth connurent par la révélation de l'ange que leur fils précéderait le Verbe incarné, et le montrerait au peuple, pourquoi ne croirons-nous pas que S. Joachim et Ste Anne furent avertis aussi que cette prophétie s'accomplirait en leur fille : *Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel?* Si l'on objecte que l'Ecriture-Sainte n'a pas dit des parents de Notre-Dame ce qu'elle dit de ceux de S. Jean, il est aisé de répondre qu'il ne s'ensuit pas que nous ne devions avoir de pareils sentiments pour les uns et pour les autres. Et certes il y a grand sujet de croire que, puisque Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit et connut le mystère de l'Incarnation lorsqu'elle portait S. Jean dans son sein, le même privilége fut accordé à Ste Anne, qui devait être la mère de celle en qui Dieu voulait accomplir le grand ouvrage de la rédemption du monde.

[Mère stérile, mère vierge]. — Il y a une ressemblance entre la naissance de la très-sainte Vierge et celle de son Fils, laquelle tourne à la gloire de Ste Anne. C'est que, comme il a voulu naître d'une vierge, il a voulu que sa Mère naquît d'un mariage fort semblable à la virginité; car qui peut approcher davantage de la virginité que la continence, la chasteté, la stérilité, qualités qui se trouvent dans le mariage de Ste Anne et de

S. Joachim? Il est vrai que le grand nombre des enfants était une des principales bénédictions de l'ancienne loi, et que rien ne rendait une femme plus affligée et méprisée que la stérilité : Dieu a cependant voulu que les plus grands hommes de l'ancien Testament fussent des enfants de mères stériles : comme les terres qui produisent l'or ne rapportent ni grains ni fruits. Ainsi, Sara mit au monde Isaac; ainsi une autre mère stérile engendra Samson; de même, une autre Anne donna la naissance au prophète Samuel; ainsi Elisabeth donna au monde Jean-Baptiste, plus que prophète, selon la vérité même. C'est ainsi enfin que notre sainte, après avoir été longtemps stérile et méprisable aux yeux des hommes, mérita de porter dans son sein la Vierge toute sainte Mère du Rédempteur des hommes, dont il vaut mieux ne rien dire que d'en dire peu de chose, et des choses au-dessous de ses mérites

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Deus, *ex quo omnis paternitas* (Ephes. iii). — Les parents coopèrent avec Dieu dans la production de leurs enfants. C'est lui qui, leur ayant donné la fécondité, et sa bénédiction à leur mariage, se sert d'eux comme des instruments de sa puissance pour mettre ces créatures au jour, voulant comme partager avec eux la gloire de les avoir produites : *Ex quo omnis paternitas.* Toute paternité vient de Dieu; les pères et les mères sont comme ses lieutenants et ses ministres. Que si cela est vrai pour tous les pères en général, nous le devons dire à plus juste titre de la maternité de Ste Anne, qui lui est d'autant plus glorieuse qu'elle lui a été donnée par miracle et par une prédestination spéciale. Par le même décret par lequel Jésus-Christ a été prédestiné pour être le Fils de Dieu, la très-sainte Vierge a été aussi prédestinée pour être sa mère. Conséquemment, par le même décret que Notre-Dame a été prédestinée à être la Mère de Jésus-Christ, Ste Anne a été prédestinée à être la mère de cette Vierge, et l'aïeule du même Jésus-Christ. D'ailleurs, elle a conçu miraculeusement cette fille après une longue stérilité, et dans un âge assez avancé, qui lui ôtait l'espérance de devenir mère. *Natura gratiæ cedit*, dit S. Jean de Damas; la nature cède à la grâce; pour dire que Ste Anne devient mère par un miracle de la grâce et par un coup de la puissance surnaturelle de Dieu, au lieu que les autres parents reçoivent cette qualité d'une puissance naturelle. Il n'en faut pas davantage pour tirer la plus grande gloire de Ste Anne de l'ouvrage qu'elle produit. On juge de la noblesse des causes par la qualité des effets. Les enfants sont la gloire des parents; un arbre se reconnaît par ses fruits, ou parce que leur bonté marque la bonté de l'arbre. Ah! s'écrie S. Jean de Damas, on

vous connaît, glorieuse Mère, par le fruit que vous avez porté, suivant la règle que le Sauveur même a donnée : *A fructibus eorum cognoscetis eos* (Matth. VII). O bienheureux sein d'Anne, continue ce même docteur, vous qui avez porté un ciel vivant, plus grand que tous les cieux, *O beatæ Annæ uterum, quæ cœlum vivum cœlis ipsis latius peperisti*, puisque la Sainte Vierge, votre fille, est un ciel qui a renfermé dans son sein celui que le ciel ne peut comprendre !

Concepit Anna et peperit (I Reg. I). — Nous pouvons dire que Ste Anne a été la plus glorieuse mère du monde pour avoir coopéré avec Dieu au plus grand ouvrage de sa puissance dans la nature. La Sainte Vierge est la plus excellente et la plus parfaite créature qui ait jamais été dans l'ordre de la grâce ; perfection ou plutôt excellence particulière à elle seule : car elle fut conçue en grâce, et le péché originel n'eut aucune part dans sa conception immaculée. Ce qui est d'autant plus glorieux à Ste Anne, que les autres mères ont ce désavantage, dans la conception de leurs enfants, qu'elles les conçoivent dans le péché originel, et qu'en même temps qu'elles les mettent au rang des hommes elles les mettent au nombre des criminels. Leur crime coule avec leur sang, et elles leur donnent la mort en leur donnant la vie : si bien qu'on peut dire que leurs seins sont comme des tombeaux où demeurent des morts, ou des prisons où l'on enferme des coupables. Mais Ste Anne conçoit Notre-Dame en état de grâce ; son sein est comme un autel vivant, où, dès que la très-sainte Vierge commence à vivre, elle se sert du lieu même de sa conception immaculée comme d'un autel pour y faire l'offrande de tout son être à Dieu. Mais, si nous ajoutons encore l'office que Notre-Dame vient exercer, qu'elle est conçue pour devenir la Mère de Dieu et pour coopérer à la rédemption du monde, qui peut douter que les grandeurs et les mérites de la fille ne retournent avantageusement à la plus grande gloire de la mère ? Ce n'est pas qu'elle lui ait donné cette grandeur en la mettant au monde ; mais nous pouvons dire qu'elle y a contribué en lui donnant l'existence et la vie, qui est le fondement et comme la cause de ces avantages.

Erant justi ambo ante Deum, *incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini, sine querelâ* (Luc. I). — Le père et la mère de Jean-Baptiste devaient se préparer à donner la vie au précurseur de Jésus-Christ par la pratique de toutes les vertus. C'est par-là qu'ils commençaient à se rendre dignes d'avoir un fruit qui devait faire naître la joie dans tout Israël. Ste Anne n'a pas assurément cédé en ce point à Zacharie et à Elisabeth. L'excellence de son fruit ne répondit-il pas de l'excellence de sa vertu ! La consécration de son cœur à Dieu, le détachement des biens de la terre, l'amour de la pureté, la fidélité à la loi de Dieu, le zèle pour sa gloire, l'assiduité à la prière, l'esprit de sa-

crifice, l'attachement à tous les devoirs de religion ; une longue suite d'aïeux et de rois dont le grand nombre a été saint, la piété héréditaire dans la famille : tout cet appareil ornait Ste Anne pour être la mère de la plus auguste des vierges. Le digne époux de Ste Anne concourait avec elle, et ils se disposaient ainsi à porter la qualité de père et de mère de la très-sainte Vierge, en marchant sans reproche dans les voies saintes prescrites par la loi : *Ambo incedentes ante* DEUM *in omnibus mandatis.*

Et non erat illis filius (Luc. I). — Admirez cette mystérieuse stérilité de la nature, qui donne lieu à une fécondité de grâce. En attendant que le Seigneur délivrât Ste Anne de cet opprobre, elle prenait déjà part à la bénédiction de la loi nouvelle, s'estimant heureuse d'être enfant de DIEU, d'appartenir, par l'amour et par la pratique des autres vertus, à JÉSUS-CHRIST qui devait venir. Les bénédictions de la loi ancienne, qui consistaient à avoir des enfants et à donner des membres à la Synagogue, étaient avantageusement remplacées par la soumission aux ordres de DIEU. Le texte sacré nous marque ici qu'Anne était stérile ; mais il n'y est point parlé de murmure ni de chagrin, parce que les justes savent recevoir les dons extérieurs de DIEU avec action de grâces, mais ils savent aussi en porter la privation avec patience. Ste Anne pénétrait le mystère de la sagesse de DIEU, qui voulait que ni la chair ni le sang n'eût part dans la formation de Notre Dame, mais que la grâce en fût la source. La nature n'a donc osé prendre les devants ; mais elle a cédé la place à la grâce du Seigneur, qui n'a voulu que la conception de la Vierge toute sainte fût différée que pour rendre la fille plus célèbre par la longue stérilité de la mère, et la mère d'autant plus glorieuse par la conception d'une fille si supérieure en excellence à toutes les autres créatures : *Et non erat illis filius.*

Quia sic fecit mihi Dominus, in diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines. — C'est la grâce que le Seigneur m'a faite, en ce temps où il m'a regardée pour me tirer de l'opprobre où j'étais devant les hommes. (Luc. I). Apprenez de Ste Anne que c'est une grâce singulière d'être exercé, que c'est une nouvelle grâce d'être délivré de cette épreuve, et que ces grâces sont chacune distribuées dans leur temps. N'est-il pas vrai que la stérilité de Ste Anne paraissait une punition de DIEU et un opprobre : mais à qui? à ceux qui ignorent les voies du Seigneur, et non à Ste Anne, qui les adore. Ceux qui n'estiment que la vie et les biens du siècle présent, qui ne connaissent pas les avantages des retardements du Seigneur, et qui ne sont point sensibles à la fécondité spirituelle des vertus, plaignaient le sort d'Anne ; comme Elcana, qui plaignait et consolait son épouse de sa stérilité, dont elle s'affligeait. Mais Anne, animée d'une foi plus vive, demeurait tranquille dans un

silence d'adoration, laissant à Dieu le choix de son sort, attendant ses moments avec confiance, espérant qu'il lui dirait un jour « Réjouissez-vous, vous qui n'enfantez pas, car vous avez en Marie seule une plus nombreuse postérité que la mère des douze tribus d'Israël : *Lætare quæ non paris; erumpe et clama, quæ non parturis.* »

Maria, de quâ natus est Jesus. — Suivons le dessein de l'Eglise en honorant Ste Anne, puisque Dieu lui a fait la grâce singulière de la rendre mère de la Vierge incomparable dont le Seigneur a fait la Mère du Très-Haut. Ne cherchons point ailleurs que dans cet adorable Fils et dans sa Mère la grandeur et l'excellence de cette sainte femme. Vous avez voulu, mon Dieu, que nous ne connussions rien de certain de ses ancêtres, rien de particulier de sa sainteté ni de ses vertus, rien de sa vie et de sa mort, afin que nous fussions obligés de ne juger de l'excellence de cet arbre que par l'excellence de son fruit. Elle n'a pu être sainte que par la grâce qu'elle a reçue de vous, ô mon Dieu ! par les mérites de votre Fils, et cela lui est commun avec les autres saints ; mais ce que votre Fils a reçu de vous par elle est le fondement de sa grandeur particulière, et c'est ce qui la distingue du commun des saints. En effet, le sang qui est passé des veines de Notre Dame dans les veines du Sauveur avait coulé auparavant dans les veines de Ste Anne sa mère, et d'elle s'était répandu dans le sein de la Vierge toute sainte, où il devait être préparé par le Saint-Esprit pour former le corps adorable de votre Fils unique et en faire la victime du salut des hommes.

Gloria patris filius sapiens (Prov. ii). — Les enfants sont la gloire de leurs pères; leur mérite n'ayant point d'autre source, il faut que la gloire y remonte. Quelle gloire pour Ste Anne d'avoir été la mère de celle qui fut la mère de Dieu, la mère de son Créateur, de son Sauveur ; de celle qui est devenue la Mère de grâce et de miséricorde, la plus pure, la plus sainte de toutes les mères ? Toutes ces louanges données à Notre Dame ne remontent-elles pas à Ste Anne? Par elle nous avons reçu la plus prudente de toutes les vierges. C'est Ste Anne qui nous a donné cette porte du ciel, cette tour de David d'où pendent mille boucliers pour repousser nos plus redoutables ennemis. Pleins de ces pieux sentiments, écrions-nous, avec S. Jean de Damas : « O heureuse alliance du père et de la mère de la sainte Vierge ! que toute la terre vous est obligée, puisque c'est par votre moyen que le Ciel a fait à l'univers le plus excellent de tous les dons ! *O castissimum par turturum ratione præditarum ! vobis omnis creatura obstricta est : per vos enim donum donorum omnium præstantissimum Creatori obtulit, nempe castam Matrem, quæ sola digna erat Creatore !* » O heureux sein de Ste Anne, qui a porté un si riche trésor, un ciel vivant plus brillant que celui qui nous éclaire ! — Formez-vous sur un si heureux modèle, Mères chrétiennes ; et, à quelques

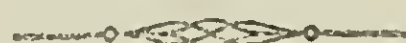
épreuves que le Seigneur vous expose, imitez cette sainte mère de la Mère du Sauveur ; imitez sa patience, sa justice, son humilité, sa résignation aux volontés de DIEU, si vous voulez participer à ses mérites.

Erudi filium tuum, et delicias dabit animæ tuæ (Prov. XXIX). — Ne doit-on pas dire que l'emploi particulier de Ste Anne a été de donner à sa très-sainte fille une éducation digne de celle qui était destinée pour être la Mère de DIEU ? Nous devons croire, en voyant Notre-Dame si élevée en grâce et en mérite, que jamais mère ne s'est acquittée si dignement du devoir de l'éducation de ses enfants que Ste Anne. Or, pour remplir cet emploi, elle fut la maîtresse de la Vierge très-sainte, après avoir été sa mère ; elle lui donna l'instruction, après lui avoir donné la vie ; elle lui inspira l'amour de la vertu par ses exemples ; elle dénoua sa langue, et lui apprit à former des paroles pour bénir son Créateur ; elle lui enseigna à faire de bonnes œuvres, et, servant d'interprète au Saint-Esprit, elle lui expliqua la loi qu'il avait donnée à Moïse sur la montagne de Sinaï. Que de rares qualités devait avoir cette grande sainte, puisqu'elle fut choisie pour être la maîtresse de la très-sainte Vierge ! C'est le meilleur office qu'a pu rendre Ste Anne à Notre Dame, d'être sa loi vivante et animée, le modèle de toutes ses actions, la règle de tous ses désirs, et de lui être proposée du Ciel comme un exemplaire qu'elle devait imiter. Y a-t-il rien qui doive plus puissamment animer les mères que de regarder cette sainte comme leur protectrice, pour obtenir de DIEU la grâce d'élever leurs enfants, et surtout les filles, dans son saint amour ! Dans cette sainte femme, les religieuses appliquées à l'éducation de la jeunesse trouvent et un modèle à imiter et une puissante avocate, parce qu'une partie de la récompense des saints dans le ciel c'est de pouvoir aider auprès de la Majesté sainte les âmes qui s'adressent à eux pour obtenir les vertus dans lesquelles chaque saint a excellé. Elles obtiendront la grâce de conserver à JÉSUS-CHRIST ces tendres âmes pour lui servir de temples vivants, comme Ste Anne prépara Notre-Dame à recevoir le Fils de DIEU dans son sein par les saintes dispositions qu'elle lui inspira. Les dames qui enseignent la jeunesse, et surtout les vierges, ne sont-elles pas, comme Ste Anne, les gardiennes de la pureté de ces jeunes enfants, pour les préserver de la corruption du siècle ?

Non homini præparatur habitatio, sed DEO (XI Paral. 29). Avec quel soin et quelle application Ste Anne ne s'acquitta-t-elle point de la charge qu'elle avait de l'éducation de Notre Dame, surtout lorsqu'elle faisait réflexion que cette fille, qu'elle avait conçue par miracle, pouvait bien être destinée à quelque chose de grand ! On peut dire que, sans qu'il fût besoin d'exhorter cette sainte femme, elle élevait la Vierge toute sainte dans le dessein pour lequel DIEU l'avait fait naître, pour être le temple vivant de son Fils : *Non enim homini præparatur habitatio, sed*

Deo. Elle pouvait dire alors : C'est pour devenir le sanctuaire de Dieu vivant que je la dispose, et pour recevoir dans son sein le Créateur de l'univers. Certes il y a bien de l'apparence que ce fut dans cette pensée qu'elle la conduisit elle-même au temple, dès l'âge de trois ans, pour la consacrer à Dieu parmi les vierges qu'on y élevait ; qu'elle ratifia par son consentement le vœu de virginité que la très-sainte Vierge fit dès lors, par une inspiration particulière du Ciel ; qu'elle lui servit d'interprête dans cette religieuse cérémonie, et qu'elle autorisa une action que Dieu n'eût point reçue sans cela, parce que , bien que Dieu en fût absolument le maître et qu'il en pût disposer, les prêtres et les ministres de ce temple n'eussent eu garde de la recevoir sans le consentement des parents.

L'attention qu'avait Ste Anne à bien élever la sainte Vierge doit servir d'une importante instruction aux pères et aux mères : d'un côté, ne forcer jamais leurs enfants d'entrer en religion, par des vues purement humaines, sans attendre la vocation de Dieu, ou sans se mettre en peine s'il les y appelle, c'est un attentat sur les droits de Dieu, à qui il appartient d'en disposer, et de choisir telle victime qu'il lui plaît, et ensuite un attentat sur la liberté des enfants mêmes, ce qui attire les justes malédictions de Dieu sur les parents, et souvent sur une famille entière. Mais aussi il faut prendre garde de s'opposer aux desseins de Dieu sur eux, en retirant de l'autel la victime qu'il a choisie, sous prétexte d'examiner cette vocation. Eprouvez-les, à la bonne heure ; mais, quand vous avez reconnu que Dieu les appelle, il faut les lui offrir de bon cœur. C'est ce que fait Ste Anne en conduisant la très-sainte Vierge au temple, en l'offrant elle-même, et en secondant ainsi le dessein de Dieu sur elle.



IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Gratia, (nàm hoc sonat Annæ vocabulum,) Dominam parit. Joann. Damasc. IV De fide orthod. 15.

La grâce même (c'est ce que signifie le nom d'Anne) met au monde la Dame et la Reine du ciel et de la terre.

O beatum par Joachim et Anna, immaculatum prorsùs! Ex fructu ventris vestri cognoscimini utì Deo *gratum erat , atque eâ dignum quæ ex vobis orta est, vitæ ves-*

O l'heureux, le saint et innocent couple de Joachim et d'Anne ! On vous connaît par l'enfant que vous avez mis au monde. La conduite de toute votre vie a été agréable à

træ rationes instituistis. Id. Homil. I Nativit. Virginis.

Verè beata es, ac ter beata, Anna, quæ beatitudine donatam a DEO *infantem, hoc est Mariam, nomine quoquè ipso magnoperè venerandam peperisti, ex quâ Christus vitæ flos exstitit.* Id. Homil. 2 Nativ.

Proponitur nobis Annæ thalamus, conjugalis vitæ simul et virginitatis formam referens, illam matris, hanc filiæ. Joann. Damasc. Ibid.

Annæ epithalamium modulemur, nunc quidem filiam divinitùs datam utero gestanti, nunc autem in lucem emittenti. Id. Ibid.

Altera recens sterilitate liberata est, altera autem, aliquantò post Christi partum, ad nostræ naturæ conditionem divino officio formatum suprà naturam est editura. Id. ibid.

Meritò igitur Anna, divino spiritu plena, læto hilarique animo personat: « Congaudete mecum, quæ promissionis germen ex sterili ventre peperi, ac benedictionis fructum uberibus meis, ut optaveram, nutrio. » Joann. Damasc. Ibid.

Sterilitatis mœstitiam exui, ac lætam fecunditatis vestem indui. Ibid.

Congaudeat mecum hodiè Anna Phenennæ adversaria, et novum atque inopinatum miraculum, quod in me gestum est, suo exemplo concelebret. Ibid.

Exultet Sara senili gaudio gestiens, meumque ab sterilitate conceptum præfigurans. Joan. Damasc. Ibid.

Ideò erat sterilis Anna ut ad incarnationis summum miraculum per miraculum istud fieret gradus. Id. Ibid.

Orta est B. Virgo ex sterili matre, ut non ex carnis concupiscentiâ, sed ex divinâ gratiâ, mirabiliter oriretur. Ibid.

Benedictus DEUS, *qui fœcunditatem sterili dedit, ac felicissimum illud germen Virginis concessit quæ mater* DEI *secundùm carnem fuit.* Id. ibid.

Quam beata domus David ex quâ prodiisti, et venter in quo DEUS *sanctificationis arcam fabricavit!* Joan. Damasc.

Nos quoquè, ô beatissima femina, tibi gratulamur: etenim nostram omnium spem divinitùs concessam, hoc est promissionis fœtum, peperisti. Ibid.

Beata reverà es, et beatus fructus ventris tui. Ibid.

DIEU, et digne de celle qui a pris naissance de vous.

Vous êtes véritablement heureuse, trois fois heureuse, Anne, digne mère de Marie, d'avoir donné la vie à une fille que le Ciel a comblée de bonheur, respectable par son nom même, et de laquelle est né JÉSUS, la source et la fleur de la vie.

On nous propose pour exemple le lit nuptial de Ste Anne, la règle de ceux qui sont engagés dans le mariage, et aussi de ceux qui ont embrassé la virginité.

Célébrons par un chant d'allégresse l'épithalame d'Anne, qui a obtenu de la divine miséricorde une si sainte fille; publions ses louanges, et lorsqu'elle est enceinte, et lorsqu'elle met au monde son enfant.

L'une, qui est Ste Anne, a été récemment délivrée de la stérilité; l'autre, qui est Marie, devait bientôt enfanter JÉSUS-CHRIST, formé par l'Esprit divin à la ressemblance de notre nature.

C'est donc avec justice qu'Anne, pleine de l'Esprit-Saint, s'abandonne à la joie et s'écrie: « Réjouissez-vous avec moi, qui ai conçu dans mon sein stérile une enfant qui m'a été promise, et ce fruit de bénédiction que j'avais tant désiré est nourri de mon lait! »

Dépouillée de mon ancienne tristesse, j'ai pris un vêtement conforme à la joie que me donne une heureuse fécondité.

Qu'Anne, l'émule de Phénénna, se réjouisse à présent avec moi, et qu'elle célèbre ce prodige nouveau et inouï, qui a été opéré en moi sur ce qui s'est passé en elle.

Que Sara stérile se réjouisse, elle dont la stérilité féconde a été une figure de la mienne.

Anne était stérile afin que ce prodige conduisît au plus grand de tous les prodiges qui est l'Incarnation.

Marie est née d'une mère stérile, afin que sa naissance n'eût point pour principe la concupiscence, mais la grâce.

Béni soit le Seigneur, qui a rendu féconde une femme stérile, pour produire cette bienheureuse Vierge, la Mère de son DIEU selon la chair.

Qu'heureuse est la famille de David, de laquelle vous êtes issue, et que bienheureux est le sein où l'arche de sanctification a été fabriquée.

Nous vous faisons mille conjouissances, heureuse mère de cette heureuse fille, notre commune espérance et le fruit promis depuis tant de siècles.

Vous êtes véritablement heureuse, et heureux est le fruit que vous avez enfanté.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Prédestination de Ste Anne]. — Comme la gloire de la sainte Vierge, à laquelle Ste Anne a donné la naissance, est d'avoir un Fils qui est Dieu, n'est-ce pas une gloire incomparable à cette sainte femme d'avoir une fille qui est la mère de son Dieu? Si l'une est incompréhensible, au sentiment de tous les Docteurs, ce qui fait que S. Thomas met la maternité divine entre les choses qui passent l'intelligence de tous les hommes, l'autre est du moins le plus haut degré de gloire que nous puissions concevoir, d'être mère de celle qui a donné l'être a un Dieu. Je sais bien qu'il y aura toujours là une différence infinie; mais, après tout, c'est celle qui doit tenir le premier rang après la dignité de Mère de Dieu. Ce qui me fait raisonner de l'une, avec quelque proportion, comme de l'autre, et dire que, comme, dans le conseil éternel de Dieu, il avait été résolu que le Verbe éternel naîtrait de la sainte Vierge, choisie entre toutes les créatures pour être sa mère, que ce fut sur elle qu'il arrêta les yeux, et la sépara par ce choix de la foule des autres, par une distinction toute particulière qui fut le plus haut comble de gloire où une pure créature pouvait parvenir, Ste Anne aussi a été renfermée dans le même ordre de la Providence; et, comme la sainte Vierge fut choisie et prédestinée pour être la mère de ce Fils, Ste Anne a été choisie et prédestinée entre toutes les femmes pour être la mère de cette Vierge; que, comme le Sauveur, dans le dessein de Dieu, devait naître de Marie, de même cette Vierge très-sainte devait naître de Joachim et d'Anne. Et ainsi j'ai raison de dire que, comme la gloire du Verbe incarné retourne et rejaillit sur celle qui est sa mère, et lui communique une grandeur incompréhensible, celle de la très-sainte Vierge s'étend de même sur Ste Anne, et lui donne une gloire incomparable; que, comme, dans l'étroite affinité qui est entre le Fils de Dieu et sa mère, la grandeur de l'une doit se mesurer par la grandeur de l'autre, pareillement, dans l'affinité qui n'est pas moins étroite entre Ste Anne et la sainte Vierge, il faut juger de l'excellence et de la gloire de la mère par celle de la fille. Ce sont des règles infaillibles, parce qu'elles sont établies sur la nature même, et par conséquent viennent de Dieu.

[Mère de Marie]. — Comme il n'est pas possible à l'esprit humain de comprendre l'excellence de la très-sainte Vierge en tant qu'elle a un Fils

qui est Dieu, de même il ne peut parfaitement concevoir l'excellence de Ste Anne en tant qu'elle a une fille qui est mère de Dieu. La qualité de mère de Dieu et celle de Fils de Dieu sont d'une excellence hors de poids et supérieure à toute autre. D'ailleurs comme la sainte Vierge, en tant que Mère de Dieu, a un droit naturel sur son Fils, et par suite sur tout ce qui appartient à son Fils, de même Ste Anne, en tant que mère de la Vierge, a un droit naturel sur sa fille et sur tout ce qui est à sa fille. D'où il suit que, comme les prières de la Vierge ont un pouvoir tout particulier sur son Fils, de même les prières de Ste Anne sont toutes-puissantes sur sa fille. C'est donc la plus excellente prérogative de Ste Anne d'être mère de la mère de Dieu, mère de la mère du Rédempteur : et c'est là une qualité si relevée, qu'il semble que plus on en parle, plus on déchoit de la grandeur de son sujet, parce que, après que l'on a montré qu'elle est mère de la mère de Dieu, tout ce que l'on peut dire dans la suite pour étendre son éloge est toujours au-dessous de ce qu'on en a dit, et s'éloigne par conséquent de la source de sa grandeur. Et comme les théologiens tiennent que, entre toutes les dignités communiquées aux pures créatures, celle de Mère de Dieu surpasse toutes les autres, et va jusque là que Dieu, tout puissant qu'il est, n'en peut donner une plus élevée à une pure créature, aussi la dignité de Ste Anne suit de fort près l'excellence de ce premier honneur. Le plus grand honneur qu'ait reçu notre nature de la bonté de Dieu est qu'il ait daigné l'élever à l'union personnelle de sa divinité, parce qu'être uni à Dieu en sorte que l'homme soit Dieu et que Dieu soit homme, c'est une plus grande gloire à l'homme que d'être fait à l'image de Dieu. Mais Ste Anne étant la plus proche, après la sainte Vierge, de la chair unie à Dieu, tient, par une conséquence nécessaire, le second rang en cet inestimable honneur, et comme, dans l'ordre de la nature, les choses sont plus parfaites à mesure qu'elles sont plus proches de leur source, de même, dans l'ordre de la grâce, dont Jésus-Christ est la source, le centre et le principe, Ste Anne étant au second rang après la sainte Vierge par la proximité du sang, il s'ensuit nécessairement qu'elle en acquiert plus d'honneur et de gloire que toutes les autres créatures.

Comme le corps du Verbe incarné a été pris de la substance de Ste Anne par celle de Marie, c'est un honneur incomparable pour cette sainte aïeule du Sauveur, qui surpasse de beaucoup toutes les prérogatives des anges, des prophètes, des patriarches, des apôtres, des martyrs, et de tous les saints, et ne cède qu'à la dignité de Mère de Dieu même, que la sainte Vierge a reçue de la bonté de son Fils ; puisque Ste Anne, après sa fille, a contribué plus que tous les autres, par la prédestination de Dieu, à l'ouvrage de l'Incarnation, fin de toutes les œuvres extérieures de Dieu. Et ce ne sont point là de vaines conceptions de philosophes, ni des amplifications d'orateur, qui, pour élever davantage un sujet stérile de lui-même, emploie toute l'éloquence possible ; ce sont des vérités in-

contestables, qui obligent toutes les créatures à honorer celle que Dieu a bien voulu élever à un si haut degré que d'être la mère de la Mère de son Fils, et aïeule de son Dieu.

[Eloge de Ste Anne]. — L'être est la source de tous les biens dont nous jouissons, et celui qui nous le donne peut se vanter qu'il nous rend capables de posséder tous les autres. Quelle obligation a donc la sainte Vierge à Ste Anne? il est facile de le concevoir en ce qu'elle lui a donné l'être. Il faut avoir reçu l'être pour recevoir la raison, et ce dernier avantage, qui nous élève au-dessus des animaux et nous égale aux anges, présuppose nécessairement le premier. Il faut que nous subsistions avant de mériter, et les bonnes œuvres que nous faisons pour acquérir la gloire éternelle ne sont que des suites de l'être que nous avons reçu de nos pères. Il faut enfin que nous vivions pour jouir de Dieu, et la félicité, qui consiste en la possession du souverain bien, dépend de la vie, sans laquelle nous ne pouvons être bienheureux. Ainsi, l'être est le principe de la raison, la source du mérite, et l'origine de l'honneur et de tous bonheurs. C'est de là que nos pères peuvent dire qu'ils sont nos créateurs, et qu'ils nous ont tirés des ténèbres de la matière où nous étions ensevelis.

Tout ce qu'on peut dire de grand et de magnifique de la Mère de Dieu rejaillit en quelque façon sur Ste Anne; mais ce qui lui est propre est qu'après avoir été longtemps stérile elle devint féconde, par un miracle opéré en sa faveur, à cause de celle qu'elle devait donner au monde. Il fallait que sa fille, qui devait porter dans son sein la réparation de la nature humaine, vînt sur la terre par un miracle. Il est vrai que cette prérogative ne fut pas singulière en elle, ayant été accordée à plusieurs autres femmes, Sara, Rebecca, Anne, Elisabeth, en faveur de ces grands hommes qui devaient naître d'elles; mais la fécondité de Ste Anne, outre qu'elle fut miraculeuse en elle-même, ce miracle nous disposa à un plus grand, et se fit pour que nous n'eussions point de peine à croire que Jésus-Christ naîtrait d'une Vierge, puisque la Vierge était née d'un père âgé et d'une mère stérile. — Le second miracle fut que le Ciel permit que ses saints parents ne ressentirent point l'ardeur de la concupiscence, comme tous les autres. — Le troisième et le plus grand est que, cette ardeur naturelle étant anéantie ou arrêtée dans ces deux saints, la nature céda sa place à la grâce et lui laissa la gloire d'achever la production de Marie, afin que, sa conception étant surnaturelle, on ne pût la soupçonner de la moindre apparence de péché : *Voluit natura in conceptu Virginis gratiæ cedere, ut ejus conceptio non naturæ sed gratiæ viribus tribueretur*, dit S. Jean de Damas. Ainsi, la sainte Vierge est plus obligée à Ste Anne que les autres filles ne sont à leurs mères, puisqu'elle en reçoit l'être, et non le péché, et que Ste Anne, en la mettant au monde, ne lui donne pas la mort en même temps qu'elle lui donne la vie.

[Même sujet]. — S. Augustin, considérant la qualité de mère de Dieu dans

la personne de la sainte Vierge, a bien osé dire que l'alliance selon la chair lui eût été inutile si elle n'eût été accompagnée de l'alliance selon l'esprit, et qu'elle n'eût pas été sainte ni bienheureuse si elle n'eût conçu le Verbe dans son cœur avant de le concevoir dans son corps : *Materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi feliciùs Christum in corde quàm in corpore gestâsset.* Aussi le plus grand avantage de Ste Anne, et ce qui fait le plus haut point de sa gloire, n'est pas d'avoir été l'aïeule de Jésus-Christ par la chair, mais d'avoir été sa fille par l'esprit, et de lui avoir été encore plus unie par la grâce que par la nature. C'est en ce point que consiste principalement sa gloire et son bonheur. C'est ce qui rend Ste Anne illustre dans l'Eglise et dans le ciel, c'est ce qui l'élève au-dessus des anges et l'approche de si près du Verbe Incarné.

Si les enfants sont obligés à leurs parents de leur avoir donné l'être ; si un païen a dit que les enfants ne sauraient jamais rendre ce qu'ils doivent aux dieux, à leur père et à leur mère, à quel degré Ste Anne porte-t-elle sa maternité, puisque la Mère de Dieu lui est obligée! Toutes les créatures sont obligées à cette incomparable princesse : les anges lui doivent leur Roi, les hommes leur Rédempteur, Dieu même lui doit sa vie. Quelle est donc la gloire et quelles sont les richesses de Ste Anne, puisqu'elle a les mêmes droits sur Notre Dame que les autres mères ont sur leurs enfants? car la sainte Vierge, toute reine qu'elle est, est venue au monde avec les mêmes conditions et les mêmes obligations que la nature et les lois imposent en ce cas aux autres enfants. Nous pouvons même tirer cette conséquence de la maternité de Ste Anne, et comme une extension de sa gloire, qu'en donnant l'être à Notre Dame elle a étendu, en quelque manière, sa puissance sur le Sauveur, ayant en cette qualité l'honneur d'être son aïeule, parce que, ayant donné la vie à la mère, elle l'a donnée en quelque façon au fils; elle a donné la vie à l'arbre, elle l'a donné par conséquent au fruit. Nous pouvons juger de là, la sainte Vierge ayant de si grandes obligations à Ste Anne, quelles actions de grâces nous devons de notre part à cette grande sainte d'avoir donné au monde la Mère du Rédempteur du monde.

[Ste Anne a autorité sur Marie].—Les pères et les mères ont sur leurs enfants une autorité légitime, qui consiste en deux avantages : le premier, qu'ils peuvent disposer de leurs enfants; le second, qu'ils leur peuvent commander, et les enfants sont obligés de suivre leurs volontés et de leur rendre obéissance. Mais ne croyez pas que l'honneur que la sainte Vierge eut après cela d'être Mère de Dieu la dispensât de ces obligations et de cette obéissance. Les avantages de la grâce ne détruisent pas les lois de la nature. Elle renonça volontairement aux priviléges de sa grandeur pour obéir à sa mère ; comme Notre-Seigneur, bien qu'il fût Dieu et Roi du monde, voulut garder les devoirs et les obligations de fils envers Notre Dame, lui obéir comme à sa mère et mettre toutes ses couronnes à

ses pieds pour rendre son autorité plus glorieuse. Nous ne savons pas combien Ste Anne vécut après avoir donné la vie à Notre-Dame ; mais il est certain que la sainte Vierge commença à lui obéir aussitôt qu'elle commença de vivre. Elle se retira dans le Temple par ses ordres, et elle soumit aux commandements de sa mère tous les premiers moments de sa vie. C'est là sans doute la plus éminente fortune où une créature puisse arriver, après celle d'être mère du Sauveur.

[Ste Anne fait l'éducation de Marie]. — La divine Providence mit Notre Dame entre les mains de Ste Anne comme un précieux dépôt de sa gloire, pour en prendre un soin maternel, avec d'autant plus de fidélité que la dignité de sa personne et les grands desseins auxquels DIEU l'avait destinée rendaient son éducation plus importante. Ce n'est pas que cette sainte fille eût besoin d'un secours étranger pour être sainte ; elle avait été conçue sans péché originel, et confirmée en état de grâce : ainsi elle n'était pas sujette à cette nécessité commune de prendre des instructions. D'ailleurs, la providence de DIEU l'instruisit par ses grâces et ses inspirations, et le SAINT-ESPRIT était son maître. Enfin, DIEU pouvait se servir du ministère des anges, qui étaient toujours auprès d'elle, comme remarque S. Denys. DIEU néanmoins, qui voulait s'accommoder aux lois ordinaires de la nature, sans prendre des moyens miraculeux pour ce dessein, destine Ste Anne à cette excellente fonction. Il veut commettre l'éducation de Notre Dame à ses soins et à sa diligence. Il lui en donne lui-même la commission en la faisant mère de la sainte Vierge ; ajoutez à cela que Ste Anne, voyant qu'elle l'avait conçue par miracle, connaissait bien que cette petite fille, qui naissait d'une façon miraculeuse, était destinée à quelque chose de grand.

Quand nous ne saurions pas comment Ste Anne s'est acquittée de la commission que DIEU lui avait donnée d'élever la sainte Vierge, n'est-ce pas déjà un privilége bien singulier d'avoir été choisie de DIEU pour un si important ministère? On peut, certes, conclure d'abord que DIEU lui a donné les qualités nécessaires pour s'acquitter dignement d'un si important emploi, puisque, selon le sentiment des théologiens, c'est une loi de la Providence, quand elle appelle quelqu'un à une charge, de lui donner les moyens de la remplir comme il faut. On estime l'emploi de ceux qui sont choisis pour l'éducation des rois ou des princes, parce que c'est une marque de leur mérite et de leur capacité, et parce que de là dépend la gloire de ces rois et le bonheur des peuples : quel honneur donc n'a point reçu Ste Anne d'avoir été choisie pour l'éducation de la Mère de DIEU ! Avec quelle fidélité s'est-elle acquittée de cette glorieuse commission ! avec quel amour a-t-elle tâché de remplir les desseins de la Providence ! S. Jérôme écrivant à une dame romaine sur l'éducation de sa petite-fille Paule, dit ces belles paroles : *Sic erudienda est à te, quæ futura est templum* DEI : c'est avec ces soins que vous devez élever une âme que DIEU vous a con-

fiée, et qui doit être son temple. Nous pouvons assurer aussi que Ste Anne a élevé la sainte Vierge comme devait être élevée la Mère d'un Dieu, et que, pour s'y exciter elle-même, elle se disait ce que David dit au peuple quand il fait préparer tous les matériaux du temple : *Non enim homini præparatur habitatio, sed* Deo (I Paralip. xix).

Il est vrai que, dans l'ordre de la généalogie du Fils de Dieu, il se trouve des femmes dont la réputation n'est pas sans tache, et que Jésus-Christ a permis de se trouver au nombre de ses ancêtres, aussi bien que plusieurs hommes vicieux, pour montrer qu'il n'était pas venu au monde pour couronner les justes, mais pour faire grâce aux pécheurs. Mais, quand il est question de contribuer immédiatement à la naissance de la mère du Fils de Dieu, de cette mère qui par sa virginité féconde devait être la première preuve de la grandeur et de la divinité de son Fils, certes il fallait que ses parents, et particulièrement sa mère, fût une femme d'une vertu rare et irréprochable. Car, si la sainte Vierge eût été fille d'une personne suspecte, qui eût pu croire cet enfantement miraculeux, confondant toutes les règles de la nature, et qui ne l'eût attribué plutôt à toute autre cause, qu'à l'opération du Saint-Esprit? Après tant de merveilles qui ont précédé et suivi la naissance du Verbe Incarné, s'il s'est trouvé des impies et des infidèles qui ont osé blasphémer contre la pureté de sa sainte mère, que n'eussent-ils point ajouté à leurs blasphèmes si on eût eu quelque juste reproche contre la mère de cette vierge, quelle foi auraient eu les hommes pour un mystère qui est d'ailleurs incompréhensible! La première opinion que nous concevons de l'honnêteté et de la vertu d'une fille vient de l'honnêteté et de la vertu de la mère, comme la première opinion désavantageuse que nous concevons d'elle est fondée sur les mauvaises mœurs de celle qui l'a mise au monde.

[Pourquoi Ste Anne fut d'abord stérile]. — On apporte communément deux raisons pourquoi Dieu a permis que la Vierge toute sainte soit née d'une mère stérile. — L'une regarde le Sauveur, l'autre sa très-sainte Mère. Dieu a voulu que la sainte Vierge naquît d'une femme stérile et hors d'âge, pour ménager l'esprit des hommes, pour les faire acquiescer plus facilement au miracle de la naissance de son Fils, puisqu'en toutes les deux, quoique inégalement, les forces de la nature sont surpassées. L'autre raison, qui naît de la première, c'est que le Sauveur a voulu que la naissance de sa mère fût semblable à la sienne, autant qu'il peut y avoir de ressemblance entre la virginité et le mariage ; et cette ressemblance se prend de ce que, comme la virginité a été dans le cœur de la Sainte Vierge au plus excellent degré qui se puisse imaginer, la chasteté s'est trouvée aussi en un degré très-éminent dans le mariage de Ste Anne. Une autre ressemblance de la naissance de la glorieuse Vierge avec celle de son Fils, qui met le comble à la gloire de Ste Anne, c'est que, comme le Fils de Dieu

a pris une chair pure et immaculée dans le sein de sa mère, sa mère aussi a pris une chair pure et immaculée dans le sein de Ste Anne.

Si Anne a été abondamment pourvue de toutes les grâces en général, la grâce sanctifiante, qui nous fait proprement saints et agréables à Dieu, n'a pas été la moins considérable en elle, parce que Dieu, qui fait tout avec une sagesse infinie, n'a pas choisi cette sainte pour un si sublime emploi que de donner la vie à Notre Dame, qu'il ne l'ait ennoblie de cette sorte de grâce qui fait la véritable grandeur. Et comme cette grâce n'est point seule, mais attire toujours avec soi les sept dons du Saint-Esprit et les grâces infuses de toutes les vertus, de quelles bénédictions ne fut pas comblée cette sainte mère de la Mère du Sauveur ! Certes, quand il n'y aurait que la part qu'elle avait aux bonnes œuvres de sa très-sainte fille, d'avoir consenti au vœu de virginité qu'elle fit, de l'avoir présentée et consacrée à Dieu pour être entièrement à lui, cette seule action est d'un si grand mérite, que Dieu n'a jamais eu en ce monde aucune offrande qui lui ait été plus agréable, après celle du Sauveur.

[Mérites de Ste Anne]. — Les théologiens enseignent que, si les patriarches n'ont pu mériter par un titre de justice l'incarnation du Verbe, ils l'ont pu mériter par un titre qu'ils appellent *de congruité.* En effet, Dieu promit à Abraham et à David que le Messie serait de leurs descendants, parce que ces deux patriarches avaient marché dans les voies de la loi et fait ses divines volontés : *Quia fecisti hanc rem, benedicentur in te omnes cognationes terræ* (Gen. xii). Ils l'ont encore mérité par ces soupirs ardents qu'ils poussaient vers le ciel : *Rorate, cœli, desuper.* Et l'ange dit à Daniel que Dieu avait avancé la venue du Messie à cause de ses vœux. Or, Ste Anne a concouru de plus près à la venue du Messie par ses soupirs redoublés, et à l'exécution de ce divin mystère. Le sang d'Abraham et de David a coulé dans ses veines, et ce sang, d'où le Messie devait sortir, a reçu la dernière préparation dans le sein de cette sainte femme. Elle a donc contribué à la construction de ce temple et de ce sanctuaire, où la Sagesse éternelle a habité personnellement, où le grand-prêtre de la nouvelle alliance s'est revêtu de son sacerdoce éternel ; elle a orné ce temple par la sainte éducation qu'elle a donnée à la très-sainte Vierge, elle a concouru en toutes manières à orner ce sanctuaire où le Sauveur du monde devait trouver un agréable séjour, en attendant qu'il parût dans le monde pour y offrir le sacrifice incomparable qu'il avait résolu d'y présenter à son Père.

[Ste Anne offrant sa fille à Dieu]. — C'est le sentiment de tous les théologiens, que la Sainte Vierge, dès le premier instant de sa conception, était ornée de plus de grâces et de sainteté que tous les saints les plus éminents en perfection ne le furent jamais. Lors donc que Ste Anne offre sa fille au Seigneur, comme une victime et un holocauste, ce présent lui est plus

agréable que toutes les victimes et les holocaustes des patriarches, des prophètes et de tous les saints qui se sont jamais offerts à DIEU. L'esprit de la Vierge toute sainte était, dès son enfance, éclairé des plus vives lumières, et son tendre cœur embrasé des flammes de l'amour le plus pur. Les chérubins et les autres intelligences célestes font gloire de lui céder en amour et en lumières. Elle a puisé dans la source même beaucoup plus que tous ces divins esprits. Ste Anne offre donc à DIEU un holocauste plus précieux que tout le ciel, et ce qu'elle offre est une autre elle-même : c'est son sang le plus pur, c'est un véritable fruit de la grâce ineffable de DIEU et d'une stérilité féconde.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Noblesse véritable de Ste Anne]. — Quoique la noblesse du sang, la grandeur de la naissance fût héréditaire dans la famille du Verbe incarné, et le seul de tous les biens de ce monde à quoi ce DIEU-Homme n'ait pas voulu renoncer en renonçant à tout le reste pour notre amour, il faut pourtant en juger tout autrement que de la naissance des autres hommes, puisque, dans ceux-ci, la gloire descend et passe des pères aux enfants, et des ancêtres à tous ceux qui en tirent leur origine ; mais celle du Sauveur remonte, et, en prenant sa source de lui-même, se répand ensuite sur tous ceux qui l'ont précédé, lesquels sont d'autant plus glorieux qu'ils l'approchent de plus près, et qu'ils ont contribué plus immédiatement à lui donner l'être et la vie. De manière que l'on peut dire que, comme le fruit ennoblit l'arbre et en fait toute l'excellence, ainsi cet Homme-DIEU communique le mérite et la gloire à toute la tige dont il est descendu, et rend glorieux tous ceux qui ont eu le bonheur de contribuer à sa naissance. Avec cette différence néanmoins, qu'il a eu de grands égards à la proximité, et que, s'il a souffert des taches dans quelques-uns de ses ancêtres qui ne le touchaient que de loin, ce ruisseau s'est épuré à mesure qu'il s'approchait de sa source, et que celui qui est la véritable gloire l'a réfléchie avec plus d'éclat sur ceux qui ont composé la famille dont il est sorti. — C'est sur ce principe que j'établis la gloire de l'illustre Ste Anne dans la première partie de ce discours, en disant qu'elle est mère de la

glorieuse Vierge. Voilà un ample panégyrique compris en deux mots, et, comme tout ce que nous en pourrions dire davantage est incertain, n'étant appuyé que sur des conjectures, tenons-nous à ce principe incontestable, et faisons-en voir les conséquences naturelles, qui, sans nous écarter de notre sujet, nous ouvriront un champ assez grand et assez fécond pour fournir à l'éloge le plus glorieux qu'on lui puisse donner. (**Houdry**, *Sermons*).

[Ste Anne mère de Marie]. — Il y a sujet de s'étonner que l'Evangile parle si peu des parents et des ancêtres de Notre Dame, qu'il ne dit pas même un seul mot de Ste Anne, qui était sa mère, quoiqu'il semblât assez important de nous instruire et de ses vertus et de son origine. Ne serait-ce pas, peut-être, parce que l'Evangile était entièrement destiné pour faire connaître le Fils de Dieu, sans nous donner la connaissance des personnes desquelles il descendait? Il est vrai que les saintes Ecritures marquent très-peu ce qui concerne sa mère ; il faut que la gloire de la Mère cède à la gloire du Fils. On peut néanmoins ajouter, pour une seconde raison, que le Sauveur a permis le silence des Evangélistes parce que l'Eglise y devait suppléer après par la dévotion des chrétiens, qui s'appliqueraient à honorer toute la famille du Sauveur. Mais si le texte sacré ne dit mot de Ste Anne, l'Evangile tout entier pourra servir, par réflexion, à sa gloire. C'est assez, pour louer cette sainte femme, de savoir qu'elle est mère de la Sainte Vierge, et qu'elle est aïeule du Sauveur du monde, pour tirer de ce seul principe les conséquences admirables de sa gloire, et la confiance que nous devons avoir en son intercession. (**Biroat**, *sur S. Joachim*).

[Les saints et les grands du monde]. — Les éloges des saints ne sont pas établis sur les mêmes fondements que les éloges des personnes du siècle. La noblesse du sang, les actions d'éclat, les événements extraordinaires sont la matière des louanges de ceux-ci ; mais ceux-là doivent commencer par éteindre tout ce qui peut les relever dans le monde, laisser l'empire et la domination aux princes du siècle : *Scitis quia principes gentium dominantur eorum ? vos autem non sic* (Matth. xx). Leur naissance, leurs actions, la part qu'ils pourraient avoir aux grands événements, tout doit être caché sous les voiles d'une humilité constante ; et l'on n'est saint et grand, dans le royaume de Dieu, qu'à proportion que l'on est vil et méprisable aux yeux du siècle. Tel a été le sort de Ste Anne. Semblable à ces étoiles que Dieu tient fermées sous le sceau de sa providence jusqu'à ce qu'il leur commande de paraître, elle s'est vue comme enveloppée dans les ténèbres de la décadence de sa maison. Le sceptre était sorti de la tribu de Juda ; Hérode s'en était emparé ; l'on ignorait David et ses descendants dans Israël, comme Joseph l'ancien était inconnu au successeur de Pharaon. C'est sur ces débris que le Seigneur a établi la grandeur

de son aïeule ; le DIEU de l'humilité ne devait avoir pour parents que ceux qui embrasseraient une humilité volontaire ; et, puisque le Seigneur de la majesté ne devait être exalté qu'après une profonde humiliation, *Humiliavit semetipsum, propter quod* DEUS *exaltavit illum*, (Philipp. II), Ste Anne ne devait être élevée que par ce degré à une véritable grandeur, mais cachée, mais inconnue, mais méprisée. Voilà, grande Sainte, votre premier degré d'élévation. (*Eloges historiques*).

[Même sujet]. — Vous qui remuez les cendres de vos aïeux pour chercher dans des épitaphes usées une noblesse dont souvent vous vous rendez indignes par une suite d'actions basses, couvrez-vous d'une confusion salutaire en arrêtant vos yeux sur Ste Anne, qui vous apprend à unir la vertu à la noblesse du sang, parce que l'un devient l'éclat de l'autre : comme ces ouvrages riches par leur matière, mais qu'une main habile relève par son art. Remontez aux premiers âges du monde, parcourez tous les siècles et les générations : vous verrez que Ste Anne compte des prophètes, des patriarches, des juges, des conquérants, des souverains pontifes, des princes et des rois sans nombre parmi ses pères. La maison de ces grands hommes n'a point été soutenue par la violence, comme les vôtres, grands du monde, ni leurs richesses acquises par des voies illégitimes, mais par une succession légitime de grands hommes, qui a obtenu les bénédictions du Ciel pour héritage, lesquelles se sont perpétuées de race en race : *In semine tuo benedicentur omnes gentes* (Genes. XXII). Mais Ste Anne est au-dessus de toute cette noblesse, et parce que son cœur n'y a jamais pris de complaisance, et parce qu'à cette noblesse du sang elle a joint la noblesse de la vertu : plus grande par ses qualités personnelles que par la gloire qu'elle empruntait de ses pères. (**Le P. Chauchemer**).

[La stérilité de Ste Anne]. — La stérilité a toujours été pour les femmes de l'ancien Testament l'humiliation la plus rude, parce qu'elle les privait du bien qu'elles désiraient le plus ardemment, et parce qu'elle les accablait de la confusion la plus sensible, et enfin parce qu'elle ne leur laissait aucune ressource pour obtenir l'un et pour se garantir de l'autre. — La stérilité les privait du bien qu'elles désiraient le plus ardemment : car enfin, qui ne sait qu'elles regardaient la qualité de mère comme un effet de la bénédiction que le Seigneur avait particulièrement promise au peuple d'Israël, lorsqu'il contracta avec lui l'alliance dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture : *Non erit infœcunda nec sterilis in terrâ tuâ* (Exod., XXIII) ? Qui ne sait qu'elles regardaient la qualité de mère comme le moyen de procurer à leur famille, malgré la mort même, cette espèce d'éternité que DIEU s'était si solennellement engagé d'accorder aux maisons qui étaient distinguées par leur attachement à son service, et qu'il distinguait lui-même par ses faveurs ? *Et firmabo solium ejus usquè in*

æternum (I Paralip. XVII)? Qui ne sait enfin qu'elles regardaient la qualité de mère comme celle dont dépendait l'accomplissement de cette grande promesse que DIEU fit à Abraham, lorsque, pour récompenser la promptitude de son obéissance, il lui dit que celui qui devait rendre aux hommes l'espérance du bonheur éternel naîtrait de sa postérité : *Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, quia obedisti voci meæ?* — La stérilité les confondait de la manière la plus accablante : et pourquoi? parce que ce peuple grossier, jugeant de la probité des hommes par leur prospérité dans les affaires temporelles, regardait les femmes stériles comme des personnes disgraciées du Seigneur. De-là vient que DIEU même, s'accommodant au génie de ces hommes charnels, se servait souvent de la stérilité pour punir ceux qui lui manquaient de fidélité : témoin Jéchonias, ce prince également impie et malheureux : *Terra, terra, terra, audi sermonem Domini* (Jerem. XXII) : Terre, écoute la parole du Seigneur! dit le prophète Jérémie. Et quelle est cette parole? N'attendez-vous point qu'il menace Jéchonias de la foudre, qui semblait déjà toute prête à tomber sur sa tête criminelle, ou de faire ouvrir la terre sous ses pieds pour l'engloutir? *Hæc dicit Dominus : Scribe virum sterilem.* — Il a choisi la stérilité comme le châtiment le plus propre à guérir son orgueil et ses désordres. *Hæc dicit Dominus* : c'est le Seigneur lui-même qui nous en assure : en pourrions-nous douter? — La stérilité ne leur laissait aucune ressource pour obtenir le bien qu'elles désiraient le plus ardemment, et pour se garantir de la confusion qui leur paraissait la plus sensible : car il vient un temps où, sans un miracle invisible de la main du Tout-Puissant, elles ne peuvent plus se promettre l'avantage après lequel elles ont si longtemps et si inutilement soupiré. Et qui peut l'attendre, ce miracle? Jéchonias ne le put, quelque assurance que lui en donnât l'ange du Seigneur au milieu des plus augustes cérémonies, et dans le sanctuaire où sa divine majesté résidait d'une façon toute particulière. *Undè hoc sciam? ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis.* (**Le P. Martineau**, *Sermon manuscrit*).

[Epreuve de la vertu et de la fidélité de Ste Anne]. — Vingt années de stérilité dans une sainte et paisible alliance; se marier pour mettre au monde des enfants d'où le Messie pût descendre, sans en avoir aucun; se sentir frappée de cette malédiction légale qui attirait les derniers mépris sur des pères et des mères dont le Ciel n'avait pas béni le mariage par une glorieuse fécondité; se voir privée de cette faveur qu'on pouvait attendre dans une tribu affectée à la naissance future du Messie, et en un temps où, selon toutes les prophéties, il devait venir au monde : et malgré ces humiliations ne s'oublier jamais de son devoir, ne murmurer jamais contre les adorables décrets d'une sévère providence; ne dire jamais à DIEU : Que vous ai-je fait pour me punir avec tant de rigueur? et que vous ont fait les autres sur lesquelles vos mains paternelles répandent tant de grâces?

Voilà ce qui s'appelle une éminente vertu, et de quoi se distinguer par sa fidélité et sa justice de celles mêmes qui paraissent les plus fidèles. (*Le même*).

[Ste Anne instruisant Marie]. — Ce n'est pas assez que Ste Anne ait donné son sang pour former le corps de la Mère de Dieu : il faut qu'elle emploie aussi ses soins à l'instruire. Dieu, dit S. Augustin, après avoir fait part aux pères et aux mères de la qualité de créateur par la formation du corps de leurs enfants, leur fait part de celle de maître par l'obligation qu'il leur impose de former leurs esprits en les instruisant. Ah ! que cet emploi est glorieux à notre sainte, puisqu'il s'agit de disposer la très-sainte Vierge à être la Mère de Dieu. Car, dit excellemment S. Augustin, c'eût été peu de chose pour Notre-Dame de porter ce divin Sauveur dans son sein, si elle n'avait eu l'esprit rempli de sa foi et le cœur de son amour: *Materna propinquitas nihil Mariæ profuisset*, *nisi feliciùs Christum in corde quàm in corpore gestâsset.* S. Jérôme pria autrefois une dame romaine d'envoyer sa fille auprès de Ste Paule, qu'il dirigeait, comme tout le monde sait, l'engageant à prendre un soin tout particulier de l'instruire, et protestant qu'il s'estimerait en cela plus glorieux qu'Aristote ne l'avait été du choix qu'on avait fait de sa personne pour conduire les études d'un prince qui dans la suite devint le plus illustre des conquérants. La raison que ce saint docteur en apporta, c'est qu'il formerait dans cette jeune enfant un temple vivant au Seigneur. Mais si cette raison lui était une preuve avantageuse, elle est encore plus avantageuse à Ste Anne : car qui fut jamais aussi véritablement chargé du soin de former un temple vivant à la majesté du Très-Haut que celle qui eut l'illustre commission de disposer une vierge à l'honneur d'être mère du Verbe éternel ? Et voilà justement la commission que reçut Ste Anne, lorsque, par une fécondité qui étonna la nature, comme parle S. Jean de Damas, elle devint mère de la Vierge toute sainte. C'a donc été à elle de dénouer sa langue pour lui apprendre à bénir le Créateur de toutes choses, à ouvrir ses mains aux bonnes œuvres, et à régler tout son corps selon les règles de la modestie la plus exacte. C'a donc été à elle de lui inspirer les lumières qui lui découvrirent ses devoirs, de lui inspirer l'humilité qui la rendit un objet digne des complaisances de Dieu, et la charité qui, selon S. Bernard, fut la dernière disposition à la maternité divine. (*Le même*).

[Sainteté d'Anne]. — Jugez de la vertu de Ste Anne. Jugez quelle était son humilité, puisqu'elle devait régler celle de Notre Dame, qui, choisie pour être la Mère de Dieu, demeura dans les humbles sentiments d'une servante : *Ecce ancilla Domini*. Jugez quelle était sa pureté, puisqu'elle devait être le modèle de cette fille incomparable qui eût refusé la qualité de Mère de Dieu si, pour l'obtenir, il eût fallu perdre celle de vierge.

Jugez enfin quelle était sa charité, puisqu'elle devait servir d'exemple à celle qui aima son Dieu comme son fils, et qui adora son fils comme son Dieu. Mais voyez en même temps quelles obligations a la très-sainte Vierge à Ste Anne, puisqu'elle lui doit, après Dieu, toutes ses bonnes inclinations, qu'elle tient de cette sainte aussi bien que du Saint-Esprit, tout le progrès qu'elle a fait dans l'exercice des vertus. Si donc la Vierge est si humble qu'elle s'abaisse au milieu de ses grandeurs, elle en est redevable à Ste Anne ; si elle est si pure que sa virginité ne lui soit point ravie par la fécondité, elle en est quelque sorte redevable à sa mère ; si elle est si miséricordieuse qu'elle compatisse intimement à nos misères et qu'elle intercède pour nous auprès de son Fils, nous en sommes redevables à Ste Anne, qui par ses bons exemples lui a inspiré toutes les vertus, et qui, pour comble de bonheur, a enseigné celle qui devait enseigner le Verbe incarné. Et certes, on peut dire que l'ouvrage particulier de Ste Anne a été de donner à sa très-sainte fille une éducation digne de celle qui était destinée à devenir la Mère de Dieu. On doit même croire, en voyant Notre Dame si élevée en grâce et en mérite, que jamais mère ne s'est acquittée plus dignement du devoir de l'éducation que Ste Anne. Il n'y a donc rien qui puisse animer plus puissamment les pères et les mères que de considérer cette sainte femme comme leur protectrice, pour obtenir par son moyen la grâce d'élever leur enfants, et surtout les filles, dans l'amour de Dieu. Les religieuses appliquées à l'éducation de la jeunesse y trouvent et un modèle à imiter et une puissante avocate, parce qu'une partie de la récompense des saints dans le Ciel, c'est de pouvoir aider auprès de la divine Majesté les âmes qui s'adressent à eux pour obtenir les vertus dans lesquelles chaque saint a excellé. Ainsi, les vierges chargées de l'éducation des filles obtiendront, par l'intercession de Ste Anne, les moyens de conserver au Sauveur ces tendres âmes pour lui servir de temples vivants, comme Ste Anne a préparé la Vierge très-sainte à recevoir le Fils de Dieu dans son sein, par les saintes dispositions qu'elle lui a inspirées. Les personnes dont l'occupation est d'instruire les jeunes vierges doivent considérer qu'elles sont les gardiennes de la pureté de ces jeunes plantes, comme l'était Ste Anne de la très-sainte Vierge, et qu'il est de leur devoir de préserver ces jeunes enfants de la corruption du siècle : ce qu'elles peuvent facilement exécuter en faisant attention à la conduite que Ste Anne a tenue dans l'éducation de la Mère de Dieu. (**Le P. Senault**).

[Les pères et les mères]. — S. Augustin dit que nous faisons les fêtes des saints pour imiter leur sainteté, et sans doute la pratique de leurs actions est la plus grande gloire que nous leur puissions rendre. Comment est-ce que les pères et les mères peuvent imiter Ste Anne ? C'est dans une éducation sainte de leurs enfants. Elle a reçu Notre Dame entre ses mains comme un dépôt de la providence de Dieu, elle l'a conservée comme un

trésor de la gloire ; elle l'a élevée pour être digne Mère de DIEU, et pour être le temple du SAINT-ESPRIT. Pères et mères, DIEU vous a donné des enfants, c'est afin que vous fassiez de cet enfant un prédestiné, et de cette fille une sainte. Vous êtes une principale cause de leur salut, et c'est sur vous que la Providence de DIEU se repose de leur prédestination. Voyez avec quelle fidélité vous devez conserver ces précieux dépôts, quel soin vous devez avoir de leurs âmes, quelles instructions vous leur devez donner, quels exemples ils doivent voir dans vos familles, et aussi quelle terrible condamnation vous devez attendre si, comme Ste Anne, vous n'apprenez à vos enfants à servir DIEU, à mesure que vous leur apprenez à marcher et à vivre. (**Biroat**).

[Bontés de Marie pour Ste Anne]. — Jugeons des bontés de la très-sainte Vierge à l'égard de Ste Anne par nous-mêmes et par nos sentiments. Si nous pouvions choisir des parents selon notre gré, si nous pouvions les rendre tels que nous les souhaiterions, à votre avis ne les choisirions-nous pas ou ne les rendrions-nous pas les plus parfaits et les plus accomplis que nous pourrions ? Y aurait-il bonté, sagesse, richesses et biens de fortune qui y fussent épargnés ? Que ne ferions-nous point enfin pour ceux qui, après DIEU, sont les auteurs de notre être et à qui nous devons tout? Ne regarderions-nous pas le bonheur qu'ils posséderaient comme un bien qui nous appartiendrait ? et, comme leurs défauts retombent sur nous et nous deviennent ordinairement un sujet de reproche, nous ne douterions point que leurs perfections ne fussent un surcroît de celles que nous posséderions nous-mêmes. — Or, qui peut croire que la très-sainte Vierge ne soit pas entrée dans ces sentiments ? qu'ayant pu obtenir une sainteté éminente et des grâces choisies à Ste Anne, pour qui elle avait toutes les tendresses qu'une fille si bien née pouvait avoir pour une mère, elle n'y ait pas employé tout son crédit ? Et comme, de tous les biens, elle n'estimait que la sainteté et la vertu, et même qu'elle n'en connaissait point d'autres, pourrait-il seulement tomber dans la pensée de qui que ce soit qu'elle ne les eût pas demandées ou qu'elle ne les eût pas obtenues ? Aurait-elle pu violer les droits de la nature en manquant d'affection ou de reconnaissance pour les biens qu'elle avait reçus de Ste Anne? Certes, comme l'être et la vie sont la source de tous les autres biens que nous possédons, il s'ensuit que, les ayant reçus de nos parents, nous leur sommes redevables de tout le reste, et c'est sur cèla qu'est fondée cette maxime, que nos services ne peuvent jamais égaler les bienfaits que nous en avons reçus. (**Houdry**, *Sermons sur tous les sujets*).

SAINTE MARTHE.

AVERTISSEMENT.

Le panégyrique de Ste Marthe *est d'un caractère assez singulier : car, d'un côté, il y a assez de choses à dire pour en faire l'éloge, que l'on trouve presque tout fait dans l'Evangile, et dans le seul entretien qu'elle eut avec le Sauveur lorsqu'elle le reçut si charitablement dans sa maison ; mais, d'un autre côté, il y a tant de réflexions à faire sur la manière empressée et fervente dont elle pratiqua l'hospitalité, et tant d'instructions si importantes sur chaque parole de cet entretien, qu'on ne sait si un discours sur ce sujet aura plus l'air d'un panégyrique, que d'un sermon moral. Quoi qu'il en soit, bien que notre dessein en général soit de fournir ici aux prédicateurs des matériaux pour les panégyriques, nous nous accommoderons à la nature de celui-ci, en rapportant ce que nous avons pu recueillir, soit pour l'éloge de Ste Marthe, soit pour tirer le fruit nécessaire des paroles et des instructions que contient l'Evangile dans le récit qu'il en fait.*

Je crois seulement devoir avertir que, pour ce qui regarde les réflexions morales que ce sujet peut fournir, par exemple sur le mérite des bonnes œuvres, et en particulier de l'hospitalité, sur la ferveur au service de Dieu, *sur la charité envers le prochain, sur l'excellence de la vie contemplative de Madeleine et l'utilité de la vie active de* Marthe, *sur le trop grand empressement dans les choses extérieures, et semblables sujets dont l'Evangile donne occasion de parler ; pour ce qui regarde, dis-je, ces réflexions, qu'on ne s'étende pas tellement sur chacune, qu'on ne revienne au dessein principal, qui est l'éloge de* Ste Marthe, *qu'on ne doit point perdre de vue dans ces digressions.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Diligebat* Jesus *Martham* (Joan. II). — Quelle grâce n'a pas dû produire en Ste Marthe l'amour d'un Dieu, cet amour aussi puissant et aussi efficace qu'il est tendre et sincère. Quand on dit dans le monde que le prince aime et considère une personne, quelle grande idée ne nous formons-nous pas de la fortune de cet heureux sujet! lorsque l'on dit donc que Jésus aimait et considérait Marthe, si vous avez bien compris le dessein du Fils de Dieu, venu du ciel sur la terre pour sauver les hommes, de quels trésors de vertu, de quels dons de grâce, de quels fruits de sainteté, ne doit pas être comblée cette sainte âme qui eut le bonheur d'être l'objet d'une telle affection ! Arrêtons-nous donc à ces paroles : Jesus *diligebat Martham* : Jésus aimait Marthe d'une affection spéciale. De sorte que, si un saint Père a cru pouvoir avancer de S. Jean-l'Evangéliste que le plus grand, le plus solide et le plus pompeux éloge qu'on puisse faire de lui c'est de dire qu'il était le disciple bien-aimé du Fils de Dieu, nous pouvons assurer aussi que c'est faire un panégyrique achevé de Ste Marthe que de dire que Jésus-Christ l'aimait : Jesus *autem diligebat Martham.* — Pour comprendre ceci, rappelons dans notre esprit ce que la foi nous enseigne de l'adorable personne du Fils de Dieu : savoir, qu'elle réunit substantiellement en soi deux natures, la nature humaine et la nature divine. Combien de fois déroba-t-il à la vue et aux mains des Juifs son humanité sainte, qui était l'objet de leur haine, et avec quelle réserve leur parlait-il, pour l'ordinaire, de sa divinité qui était pour eux un sujet de scandale ! Mais, pour Ste Marthe, il lui confia le soin de l'une, et il lui découvrit les secrets de l'autre.

1°. Il lui confia le soin de son humanité : faveur à laquelle elle répondit avec toute l'application d'un cœur véritablement charitable.

2°. Il lui découvrit les secrets de sa divinité : faveur à laquelle elle répondit avec toute la soumission d'un esprit véritablement docile.

Deux pensées qui méritent toute votre attention, et qui feront le partage de ce discours.

—

II. — C'est un plaisir de voir le parallèle que les SS. Pères et les docteurs mystiques font de ces deux manières de vie représentées par

Marthe et par Madeleine : savoir, l'active et la contemplative ; mais particulièrement S. Augustin et S. Bernard, comme ils examinent les avantages de l'une sur l'autre, comme ils tâchent d'en corriger les défauts ; comme ils s'efforcent d'en montrer les utilités ; comme ils donnent des règles et des préceptes pour éviter les écueils qui se trouvent dans la pratique de chacune séparée de l'autre ; et comme enfin, en les réunissant, ils font un accord admirable de ces deux sœurs, pour trouver le haut point de la perfection. Il est vrai que, si on les considère séparément, le partage de Madeleine est le plus heureux, puisque le Sauveur a décidé en sa faveur, comme étant plus tranquille, moins dissipée, plus recueillie, plus unie à Dieu : *Maria optimam partem elegit.* Cependant l'exemple des plus grands saints, les préceptes et les conseils que le Sauveur même nous a donnés pour la pratique des bonnes œuvres, pourraient faire conclure que la vie active lui procure plus de gloire, nous acquiert plus de mérites et lui rend des services plus considérables, ou qui pourraient du moins balancer l'avantage de l'autre, et faire juger que, si elle n'est pas si parfaite en elle-même, elle n'est pas moins nécessaire à un chrétien. Ce qui termine le différend, c'est le sentiment de tous les docteurs sur ce sujet, qui est que l'accord que l'on fait des deux fait ce juste tempérament en quoi consiste la plus haute perfection. C'est ce que le Fils de Dieu a fait voir dans la manière de vie qu'il a choisie, ce que nous persuade l'exemple des Apôtres, ce dont la raison nous convainc, puisque c'est par ce moyen qu'on se rend utile à soi-même et aux autres tout à la fois. Or, c'est la vie que Marthe a embrassée, après avoir fait profit des charitables avis que le Sauveur lui avait donnés, d'être plus tranquille et moins empressée, puisqu'elle n'a point été tellement occupée dans les actions de charité extérieures, qu'elle n'en employât une partie à l'oraison, comme l'Evangile le marque, qu'elle se tenait aussi aux pieds du Sauveur, quoique non avec la même assiduité que Madeleine, *quæ etiam sedens secùs pedes Domini*, et que l'histoire de sa vie nous apprend qu'elle fléchissait les genoux pour faire sa prière à Dieu cent fois chaque jour et chaque nuit. Mais comme l'action et l'exercice des œuvres de charité faisaient son occupation principale et dominante, si j'ose l'appeler ainsi, comme la contemplation faisait celle de Madeleine, c'est dans ces saints exercices de la charité que nous renfermons tout son éloge, en faisant voir

1°. L'exemple que Marthe en a donné à tous les chrétiens, et les bienfaits qu'elle a reçus réciproquement du Fils de Dieu, en vue et pour récompense de ses devoirs de piété.

2°. La manière dont elle les a pratiqués, pour les rendre plus fructueux et plus agréables à la divine Majesté. Le premier servira de motif pour nous y appliquer constamment, puisque notre salut y est attaché ; le second nous apprendra à les bien faire, sur le modèle que Ste Marthe nous a tracé.

Ce sera le partage de tout ce discours.

—

III. — Ste Marthe s'est acquittée de tous les devoirs de l'hospitalité envers le Fils de Dieu.

L'hospitalité, qui est tant recommandée dans l'Ecriture, et qui a été si fort en usage dans les premiers siècles du christianisme, a deux rapports : l'un à la personne qui la fait, l'autre à la personne qui la reçoit. Ce qui peut faire la division d'un discours, en faisant voir — 1° Que Ste Marthe s'est acquittée de tous les devoirs de l'hospitalité envers le Fils de Dieu ; — 2° Que le Fils de Dieu, pour récompenser la charité que Marthe a exercée à son égard, l'a comblée de grâces et de faveurs, et toute sa maison de bénédictions et de bienfaits : en sorte que les lois de l'hospitalité ont été observées, de part et d'autre, d'une manière à nous servir de règle et de modèle dans une action qui renferme tous les devoirs de la charité chrétienne.

Première partie. — Ste Marthe s'est acquittée de tous les devoirs et a rempli toutes les conditions que demande cette vertu. S. Ambroise les rapporte à trois. — 1° La manière obligeante dont on reçoit une personne : *facilitas suscipientis*. Or, quoi de plus honnête et de plus obligeant que la manière dont Ste Marthe en a usé à l'égard du Sauveur ? Elle va au-devant de lui, quitte toutes ses autres affaires, lui fait tout l'accueil possible, etc. — 2°. Elle donne ordre à ce que rien ne manque pour le bien traiter ; s'appliquant elle-même avec soin et empressement à pourvoir à tout, jusqu'à se plaindre de ce que sa sœur ne l'aidait pas dans cette occupation. *Sedulitas*. — 3°. *Affectus* : l'affection avec laquelle elle se porte à cette réception. On ne peut témoigner une charité plus fervente ; celle-ci va même jusqu'au trouble et à l'inquiétude, ce que le Fils de Dieu désapprouve, quoique provenant d'une grande affection à lui rendre service.

Seconde Partie. — Si l'on considère l'hospitalité par rapport à celui envers qui on l'exerce et qui la reçoit, quoique tout soit dû au Fils de Dieu, et qu'il pût pourvoir à ses besoins par toute autre voie, il a bien voulu témoigner sa reconnaissance envers Marthe et lui avoir obligation de sa charité. — 1°. Il lui a donné des marques de son affection particulière en l'honorant de sa visite, la consolant dans son affliction, et lui donnant espérance de la résurrection de son frère. — 2°. Toute la famille de Marthe fut comblée de bénédictions et de biens spirituels : car il approuva le partage de Madeleine, qui s'adonnait à la contemplation, et qui écoutait avec tranquillité sa divine parole, et Marthe elle-même reçut des avis salutaires. — 3°. Le Fils de Dieu fit en leur faveur le plus grand de tous les miracles, qui est la résurrection de leur frère, ce qui se fit d'une manière surprenante, et qui combla de joie toute la famille.

IV. — La conduite de Ste Marthe dans la maladie et la mort de son frère Lazare peut servir de sujet d'un discours utile et édifiant, en la proposant pour modèle de la manière dont on doit se comporter en pareils accidents.

1°. Avoir d'abord recours à Dieu dans son affliction, comme cette sainte s'adressa au Sauveur, en lui donnant avis de la maladie de son frère et du danger extrême où il était : *Ecce quem amas infirmatur*. Conduite bien différente de celle de la plupart des gens du monde, qui, dans les fâcheux accidents qui leur arrivent, ont recours à l'assistance de leurs proches ou de leurs amis, se précautionnent contre les suites dont ils sont menacés par tous les moyens humains, sans penser à Dieu, à qui d'ordinaire ils n'ont recours que quand toutes les ressources qu'ils espéraient d'ailleurs leur ont manqué. D'où souvent, par une juste punition, le Seigneur permet que tous ces secours soient sans effet.

2°. Marthe est, en second lieu, un modèle de la confiance que nous devons avoir en la bonté et en la miséricorde de Dieu, attendant tout de lui avec une parfaite résignation à sa divine volonté : ce qui est exprimé par ces paroles : *Sed scio quia quæcumque poposceris à* Deo, *dabit tibi* Deus.

3°. Marthe, en troisième lieu, doit être un modèle de reconnaissance pour les bienfaits que nous recevons de la divine bonté. Après avoir vu son frère ressuscité, elle crut devoir s'attacher inviolablement au service du Sauveur, en le suivant partout, l'assistant de ses biens, et continuant après la mort du Sauveur à pratiquer les mêmes devoirs de charité envers les pauvres, qui sont ses images.

Pour ramasser ceci en peu de mots : Ste Marthe est le modèle de recourir à Dieu dans tous nos besoins, de la confiance que nous devons avoir en son secours, de la reconnaissance pour les biens que nous avons reçus de lui.

—

V. — Manière dont on doit servir Dieu dans les exercices de charité.

1°. Il faut se porter à ces saints exercices avec une affection sincère, qui parte du fond du cœur, telle qu'a été celle de Ste Marthe, comme on peut voir dans la réception qu'elle fit au Fils de Dieu.

2°. Avec ferveur, avec zèle et empressement, mais sans trouble, sans inquiétude, sans entreprendre au-delà de ses forces.

3°. Avec soumission à l'égard de l'emploi et du ministère où la Providence divine nous destine, et en quoi Dieu veut que nous lui rendions service.

—

VI. — 1°. L'occupation et le ministère de Marthe, pendant la vie du

Sauveur, a été de le servir en sa propre personne, de le recevoir en sa maison, de pourvoir à ses besoins, etc. : ce qui montre l'usage qu'un chrétien doit faire de ses biens envers les serviteurs de DIEU.

2°. Après la mort du Sauveur, le ministère et l'occupation de Marthe a été de le servir en la personne du prochain, dans les besoins du corps et de l'âme, comme nous l'apprenons de l'histoire de sa vie.

—

VII. — Dans la visite du Sauveur à Ste Marthe et dans la réception qu'elle lui fit, considérons :

1°. La foi, qui, tout obscure qu'elle est de sa nature, eut pour Marthe une entière évidence.

2°. L'espérance, qui est toujours accompagnée de quelque crainte, devint une entière assurance, en voyant la promesse que lui fit le Fils de DIEU entièrement accomplie.

3°. Sa charité reçut un accroissement considérable par l'exercice des bonnes œuvres qu'elle pratiqua dans la suite de toute sa vie.

§. II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *Serm.* 32 *de Verb. Domini*, parle de la visite que le Sauveur rendit à Marthe, et de la manière dont il en fut reçu. — *Serm.* 187, que l'office et la fonction de Marthe était digne et de sa religion et de son amour en JÉSUS-CHRIST; et, après avoir donné des éloges à sa charité, il ajoute que cette fonction doit passer pour faire place à la fonction de Marie. — *Serm.* 189, l'excellence et l'avantage de la charité de Ste Marthe, d'avoir reçu, servi et nourri JÉSUS-CHRIST en personne et ses Apôtres, et comme chacun maintenant peut jouir du même avantage. — *Serm.* 103, que JÉSUS-CHRIST donnait à Marthe une nourriture spirituelle, en même temps qu'il recevait d'elle une nourriture corporelle.

S. Chrysologue, *Serm.* 69, blâme en quelque manière les réponses de Marthe, et l'accuse de quelque incrédulité en deux ou trois chefs, mais il est seul de cet avis, contre tous les interprètes. — *Serm.* 63 de

Lazare et des prérogatives de sa résurrection faite par le Sauveur en faveur de Marthe.

S. Ambroise, II *Offic.* 21, — III *Offic.* 21, traite assez amplement de l'hospitalité. — *Ibid.* I, 11, de l'affection, de la libéralité et de la tendresse avec laquelle on doit recevoir les pauvres : ce qu'on peut appliquer à l'hospitalité de Ste Marthe envers le Sauveur; — et dans le ch. XXXII, il parle de l'affection qu'on doit témoigner au prochain en lui rendant service.

S. Bernard, *Sermon* 3 sur l'Assomption, parle de Ste Marthe, à l'occasion de l'Evangile du jour : *Intravit* JESUS *in quoddam castellum, et mulier quædam excepit illum in domum suam.* — *De gradibus humilit.* XXII, il en parle encore.

[Livres spirituels et autres]. — **Denys-le-Chartreux** a un *Sermon* sur Ste Marthe, qu'on peut appeler un panégyrique.

L'Abbé de la Trappe, *Réflexions morales sur S. Luc*, parle de l'empressement de Ste Marthe dans la réception qu'elle fit au Fils de DIEU.

Le P. Nouet, *Vie de* JÉSUS-CHRIST *dans ses saints*, a une méditation sur la fête de Ste Marthe.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. Senault**, de l'Oratoire, Panégyriques, en a un sur ce sujet.

Le P. Texier, Panégyriques.

Eloges historiques.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), Panégyriques.

[Recueils].— Ne trouvant nul auteur qui ait fait des recueils sur Ste Marthe en particulier, j'ai cru qu'on y pourrait suppléer par ce qui est rapporté en général dans la *Bibliothèque des Prédicateurs*, où l'on trouvera des passages des Pères, des applications de l'Ecriture, et plusieurs endroits des auteurs, qui pourront entrer dans l'éloge de cette sainte, et que nous n'avons pas jugé nécessaire de répéter.

Titres : **Amour** et **Charité** *envers le prochain;* **Aumône**; **Ferveur** *dans le service de Dieu ;* — **Œuvres**, où il est parlé de la manière de les bien faire et des défauts qui s'y peuvent glisser.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Frange esurienti panem tuum, et egenos vagosque introduc in domum tuam. Isaïæ LVIII, 7.

Rompez votre pain pour en faire part aux pauvres ; logez charitablement les étrangers qui n'ont point de demeure.

Qui recipit vos me recipit, et qui me recipit, recipit eum qui me misit. Matth. x, 40.

Celui qui vous reçoit me reçoit, et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé.

Qui recipit prophetam in nomine prophetæ, mercedem Prophetæ accipiet, et qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet. Id. Ibid.

Celui qui reçoit le prophète au nom du prophète recevra la récompense du prophète; et celui qui reçoit le juste au nom du juste recevra la récompense du juste.

Hospitalitatem sectantes. Rom, XII, 13.

Soyez prompts à exercer l'hospitalité.

Hospitalitatem nolite oblivisci: per hanc enim latuerunt quidam, angelis hospitio receptis. Hebr. XIII, 2,

Ne négligez pas d'exercer l'hospitalité: car c'est en la pratiquant que quelques-uns autrefois, sans le savoir, ont reçu des anges mêmes.

Hospitales invicem sine murmuratione. I Petri IV, 9.

Exercez entre vous l'hospitalité sans murmure.

Nos debemus suscipere hujusmodi, ut cooperatores simus veritatis. III Joann. VIII.

Nous sommes obligés de bien recevoir, et de traiter favorablement les personnes, afin de coopérer avec elles à l'avancement de la vérité.

Charissime, fideliter facis quidquid operaris in fratres, et hoc in peregrinos; qui testimonium reddiderunt charitati tuæ in conspectu Ecclesiæ, quos benefaciens deduces dignè DEO. Ibid. 5-6.

Mon bien-aimé, vous faites une bonne œuvre en ayant un soin charitable pour les frères, et particulièrement pour les étrangers. Ils ont rendu témoignage à votre charité en présence de l'Eglise, et vous ferez bien de les assister d'une manière digne de DIEU.

Venite, benedicti Patris mei; possidete paratum vobis regnum à constitutione mundi: esurivi enim, et dedistis mihi manducare; sitivi, et dedistis mihi bibere; hospes eram, et collegistis me. Matth. xxv, 34.

Venez, les bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde ; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger: j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'ai eu besoin de logement pour me retirer, et vous m'avez logé.

Domine, quandò te vidimus esurientem aut sitientem, aut hospitem..., et non ministravimus tibi? Ibid. 44.

Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ou avoir soif, ou être sans logement, et que nous avons manqué à vous assister?

Amen dico vobis, quamdiù non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis. Ibid. 45.

Je vous le dis en vérité, autant de fois vous avez manqué à rendre ces assistances au moindre de ces petits, vous avez manqué à me les rendre à moi-même.

Non injustus DEUS, *ut obliviscatur operis vestri et dilectionis quam ostendistis in no-*

DIEU n'est pas injuste pour oublier vos bonnes œuvres et la charité que vous avez

mine ejus, qui ministrâstis Sanctis et ministratis. Hebr. vi, 10.

témoignée par les assistances que vous avez rendues en son nom, et que vous rendez encore aux saints.

Non te pigeat visitare infirmum : ex his enim in dilectione firmaberis. Eccli. vii, 39.

Ne soyez point paresseux à visiter les malades : car c'est ainsi que vous vous affermirez dans la charité.

Non desis plorantibus in consolatione. Ibid.

Ne manquez pas à consoler ceux qui sont dans la tristesse.

Diligebat Jesus *Martham et sororem ejus Mariam et Lazarum.* Joan. xi, 5.

Jésus aimait Marthe et Marie sa sœur et Lazare leur frère.

Martha, ut audivit quia Jesus *venit, occurrit illi.* Ibid. 20.

Marthe ayant appris que Jésus était venu, alla au-devant de lui.

Dixit Martha ad Jesum : « *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus; sed et nunc scio quia quæcumque poposceris à* Deo, *dabit tibi Deus.* » Ibid. 22.

Marthe dit à Jésus : « Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort : mais je sais que Dieu vous accordera encore à cette heure ce que vous lui demanderez. »

Utiquè Domine, ego credidi, quia tu es Christus, filius Dei *vivi, qui in hunc mundum venisti.* Ibid. 27.

Je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde.

Dicit ei Martha : « *Jàm fœtet, quatriduanus est enim.* » *Dicit ei* Jesus : « *Nonne dixi tibi quoniam, si credideris, videbis gloriam* Dei ? Ibid. 40.

Marthe lui dit : « Seigneur, le corps sent déjà mauvais, car il est là depuis quatre jours. » Jésus lui répondit : « Ne vous ai-je pas dit que si vous croyiez, vous verriez la gloire de Dieu ? »

Martha satagebat circà frequens ministerium : *quæ stetit et ait* : « *Domine, non est tibi curæ quòd soror mea reliquit me solam ministrare? dic ergo illi ut me adjuvet.* » Lucæ x, 4.

Marthe était fort occupée à préparer tout ce qu'il fallait; et elle se présenta devant Jésus et lui dit : « Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse toute seule faire le service? dites-lui donc qu'elle m'aide.

Dixit illi Dominus : « *Martha, Martha, sollicita es et turbaris ergà plurima; porrò unum est necessarium.* » Ibid. 41.

Jésus lui dit: Marthe, Marthe, vous vous empressez, et vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses.

Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab eâ. Ibid. 42.

Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.

In propria venit et sui eum non receperunt. Joann. i.

Le Fils de Dieu est venu chez soi, et les siens ne l'ont point connu.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[La manière dont Abraham pratiquait l'hospitalité]. — L'hospitalité est aussi ancienne que le monde, et, si nous en croyons S. Jean Chrysostôme, Dieu exerça cette vertu quand il logea le premier homme dans le paradis terrestre. Mais, sans prendre la chose de si loin, il est certain que nos premiers pères ont exercé l'hospitalité. Abraham n'avait point de plus noble emploi pendant sa vie, et l'Ecriture nous apprend qu'il attendait les passants sur le chemin, qu'ils les invitait et les forçait même à entrer dans sa maison. Dès qu'il eut invité les trois anges à prendre un petit repas chez lui, il entra promptement dans sa tente et dit à Sara : « Pétrissez vite trois mesures de farine et faite cuire des pains sous la cendre. » N'eût-il pas pu donner cet ordre à quelqu'un de ses domesti-

ques, qui étaient en grand nombre chez lui? Oui, il l'eût pu, répond S. Ambroise; mais il voulait, pour faire plus d'honneur à ses hôtes ou pour donner à sa charité un mérite plus éclatant et plus étendu, y associer celle qu'il estimait et qu'il chérissait davantage, son épouse. Ils étaient tous deux occupés à un même ministère, et consacraient leurs mains aux mêmes bonnes œuvres. Le mari, qui était au-dehors, invitait les étrangers, la femme, qui était au-dedans, disposait le festin. Abraham ne se contentait pas d'aller à eux pour les recevoir; il voulait que le même empressement fût dans Sara, l'aimable compagne de sa dévotion et de sa foi. Bénies soient les familles où l'époux et l'épouse, les enfants et les domestiques, concourent ensemble à servir Dieu, à assister le prochain par un même esprit de piété, de charité, d'union, de religion, de ferveur, par une même espérance de félicité, une même règle de vie et un même assemblage de bonnes œuvres.

[Le prophète Elie]. — Nous lisons, au 3e livre des Rois, qu'une charitable veuve partagea avec Elie le peu de pain qui lui restait, dans une grande famine; mais nous y voyons en même temps que ce prophète par reconnaissance rendit la vie à son fils qui venait de mourir... Ne pensez pas que Jésus-Christ ait été moins sensible à la douleur de Ste Marthe et à la perte qu'elle avait faite de Lazare son frère que ce prophète fut touché de la mort de l'enfant de la veuve. Le Fils de Dieu aimait Marthe : Jesus *autem diligebat Martham*. Elle était son hôtesse, et, s'il nous est permis de parler ainsi, sa bienfaitrice. Il était donc à propos de lui donner, par la résurrection de son frère, une marque sensible de l'affection dont il l'honorait. — Elie aimait aussi la mère de l'enfant qui était mort, de même que le Sauveur aima Ste Marthe, dont le frère était décédé depuis quatre jours. Elie prie pour la résurrection de l'enfant de la veuve qui avait imploré son crédit, et ce prophète obtint de Dieu la résurrection de l'enfant. Ste Marthe implore la toute-puissance du Fils de Dieu, qui lui promet la résurrection de Lazare, et qui le ressuscite en effet, comme il lui avait prédit.

[Empressement de Marthe]. — Nous avons, dans l'Ecriture, une expression et une peinture bien naïve de l'empressement qu'avait Ste Marthe à traiter le Sauveur dans sa maison, en la personne d'Abraham. Il est dit, dans la Genèse, que ce saint patriarche était tellement pressé par les ardeurs de sa charité qu'il ne pouvait demeurer en repos dans sa maison; il sortait même, dit l'Ecriture, en plein midi, dans la plus grande chaleur du jour, *in ipso fervore diei*, pour chercher quelque occasion de pratiquer la charité, et pour dresser de charitables embûches à tous les pèlerins et à tous les pauvres qui passaient. Un jour qu'il était en cet état, il aperçut trois anges vêtus en pèlerins; il ne se donna pas la patience de les attendre. il courut au-devant d'eux: *Currit in occursum eorum*. Après les

avoir engagés par ses civilités à prendre chez lui un repas, il court une seconde fois à la maison : *Festinat in tabernaculum suum ;* et, comme il n'ignorait pas que Sara n'était pas moins portée aux pratiques de la charité que lui, au lieu de commander à trois cents serviteurs et à quantité de servantes qu'il avait, c'est à son épouse qu'il s'adresse : « *Accelera*, lui dit-il, *et fac subcineritios panes.* Nous avons, par la miséricorde de Dieu, rencontré ce que nous désirons. Voici trois pèlerins qui nous viennent visiter : faites-leur cuire du pain sous la cendre ; mais usez de diligence, *accelera.* » Puis il court une troisième fois à son troupeau ; il y prend ce qu'il peut trouver de plus exquis ; il le donne à son serviteur, qui se hâte de l'accommoder. Tout cela est merveilleux ; on ne parle là que de courir. Abraham, quoique âgé, court d'un côté, son épouse et ses serviteurs de l'autre. — C'est là une excellente peinture des charitables empressements de Ste Marthe. Le Sauveur vient-il la visiter ? elle le prévient, elle va au-devant de lui. Est-il entré chez elle avec ses disciples ? elle occupe tous ses serviteurs pour le bien recevoir; elle s'occupe elle-même tout entière à le bien servir ; elle ne trouve rien d'assez excellent pour le bien traiter ; son activité est si grande, qu'elle semble être toute de feu ; l'ardeur de sa charité envers son divin hôte la met en tel mouvement, que le trouble semble s'emparer de son esprit, en sorte que le Sauveur même est obligé de lui en faire un aimable reproche : *Sollicita es et turbaris.* Quoi de plus ? le feu de la divine charité la transporte tellement, qu'elle fait reproche à sa sœur de n'être pas agitée comme elle, et qu'elle en fait la plainte au Fils de Dieu : *Domine, non est tibi curæ quòd soror mea reliquit me solam ministrare ?*

[Vision d'Ezéchiel]. — Le prophète Ezéchiel nous présente une admirable figure au 1er chap. de ses prophéties, laquelle convient fort à Ste Marthe. Ce prophète dit que Dieu lui fit voir des animaux mystérieux, qui ressemblaient à des lampes ardentes et à de brillants éclairs : *Aspectus eorum quasi aspectus lampadarum.* Ces animaux se portaient avec une rapidité incroyable où l'esprit de Dieu les poussait, et jamais ils ne retournaient en arrière : *Ubi erat impetus spiritûs, illuc progrediebantur, nec revertebantur cùm ambularent.* Mais ce qui exprime encore mieux l'ardeur de la charité de la sainte hôtesse du Sauveur, c'est que ces animaux avaient, en quatre parties de leurs corps, des aîles, et sous ces aîles des mains : *Et manus hominis sub pennis eorum in quatuor partibus.* Y a-t-il rien qui nous exprime plus naturellement l'ardeur de la charité de Ste Marthe, son empressement à servir le Fils de Dieu ? Elle était toute action et toute mains pour le servir ; elle était toute pieds pour courir où il était besoin ; elle avait des aîles pour voler partout où sa présence était nécessaire.

[Les dames charitables]. — Quoique la charité soit refroidie dans ces derniers

temps, et que l'hospitalité, qui en est une des plus nobles parties, soit très-rare et peu en usage, elle n'est pas cependant entièrement éteinte, puisque nous voyons encore à présent des communautés de l'un et de l'autre sexe qui, conservant le premier esprit du christianisme, font une profession ouverte de recevoir chez elles les pélerins des saints lieux, et qui font leur première occupation de soigner les malades dans les hôpitaux et de remplir tous les devoirs de la charité chrétienne, si conformes aux maximes de la foi qu'ils ont embrassée. Mais, comme témoigne le texte sacré, le nombre des chrétiens étant accru, la charité a diminué dans leurs cœurs, et ce zéle s'est tellement refroidi, surtout parmi les particuliers, qu'à peine en reste-il quelque étincelle aujourd'hui dans quelques âmes pieuses, qui veulent bien partager le travail et le mérite d'une si sainte action avec les personnes qui se sont dévouées à ce charitable exercice de servir les pauvres malades, de les visiter de temps en temps ; et, si elles ne sont pas en état de les secourir de leurs biens, du moins il n'y en a point qui ne les puissent soulager par quelque office charitable qu'elles leur peuvent rendre, en les consolant, en les aidant dans mille petits besoins qu'ils peuvent avoir, en les entretenant de bons discours, en leur inspirant de bons sentiments, en les portant et les animant à prendre en patience les maux qu'ils souffrent, à en faire un moyen d'acquérir le Ciel. — Combien de dames qui sont dans la dévotion, et qui pratiquent les bonnes œuvres, peuvent égaler le zèle des plus fervents missionnaires, des plus ardents prédicateurs ! Elles pourraient, sans autre mission que celle que leur donne leur charité, distribuer le pain de la parole de Dieu à ces pauvres misérables, qui quelquefois n'en ont pas moins besoin que de la nourriture corporelle. Elles pourraient nourrir leurs âmes de quelques paroles de vie en leur faisant prendre leurs repas ordinaires, les fortifier par de saints discours, les préparer à bien mourir et à penser à l'éternité. Il n'y a point, enfin, de sentiments de piété que ces dames ne pussent leur suggérer ; et, comme c'est au Fils de Dieu qu'elles rendent tous ces bons offices en la personne des pauvres malades, quelles grâces et quelles faveurs ne pourraient-elles pas espérer de celui qui a hautement déclaré que ce qu'on fera au moindre des siens, il le tiendra fait à sa propre personne ! Les visites des malades dans les hôpitaux lui seraient infiniment plus agréables que toutes les visites inutiles que le monde appelle devoirs de civilité et de bienséance. Ces actions de charité, aprés les devoirs des familles, feraient une vicissitude d'emplois qui pourraient occuper saintement les âmes pieuses ; l'assiduité dans les églises et les longues prières, en quoi plusieurs font consister toute la dévotion, interrompues pour quelque temps, afin de joindre les fonctions de Marthe avec celles de Madeleine, n'en seraient pas moins agréables à Dieu, et en seraient même plus favorablement reçues.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Diligebat JESUS *Martham* (Joan. II). — Ce n'est pas d'un amour ordinaire qu'il faut entendre ces paroles que je tire du 11e chapitre de S. Jean pour faire l'éloge de l'illustre Ste Marthe. Il est vrai que, de quelque manière que DIEU daigne nous aimer, c'est pour nous un bien que nous ne pouvons trop estimer : heureux si nous savions, par une juste reconnaissance, profiter de l'avantage que la divine Providence nous présente ! Mais, après tout, nous ne pouvons pas trouver un grand fonds de panégyrique dans l'amour que DIEU a ordinairement pour les hommes. Il en est prodigue, de cet amour, si je puis m'exprimer de la sorte, et il le donne à ceux-là même qui sont les plus indignes d'y avoir part : car c'est ainsi qu'il aima ces ingrats qui, malgré les protestations qu'il leur faisait faire par la bouche de ses prophètes, ne voulaient pas croire qu'ils en fussent aimés : *Dilexi vos, dicit Dominus; et dixistis : In quo dilexisti nos*? (Malach. I). Et c'est ainsi qu'il aime encore ceux que des passions illégitimes engagent tous les jours à quitter son service pour embrasser celui du monde son ennemi. Il les prévient de ses grâces, et, sans se rebuter de leur peu de correspondance, il attend leur retour avec patience, pendant qu'ils s'obstinent à s'éloigner de lui pour suivre la cupidité qui les entraîne. Mais, outre cet amour commun et ordinaire, il y a en DIEU un amour spécial, un amour de distinction qu'il réserve à des âmes que la miséricorde sait, quand il lui plaît, démêler dans la foule afin de faire éclater sur elles ses richesses d'une manière toute particulière. Tel fut l'amour que le Fils de DIEU eut pour S. Jean-l'Evangéliste : *Discipulus quem diligebat* JESUS. Ce fut aussi le même amour que le Sauveur eut pour Ste Marthe, et qui attacha cette sainte indissolublement au service du Fils de DIEU : JESUS *autem diligebat Martham.*

Diligebat JESUS *Martham et Mariam et Lazarum* (Joan. II). — Si le Fils de DIEU aimait ces deux sœurs, il faut avouer qu'il en était réciproquement aimé, et que, de toutes les femmes pieuses qui le suivaient, il n'y en avait point qui eût plus de respect et d'amour pour lui que Marthe et Madeleine. Car, sans parler de celle-ci, qui mérite un éloge à part, quand Lazare fut mort, et que la douleur que Marthe en ressentait lui arracha des soupirs du cœur et des plaintes de la bouche, elle ne perdit jamais le respect pour le Fils de DIEU ; et, de quelque rigueur apparente

qu'il eût usé à son égard, elle ne l'accusa jamais ni d'indifférence ni de dureté ni de mépris. Elle savait bien qu'après avoir appris la maladie de son frère il s'était arrêté deux jours dans le lieu même où il en avait reçu la nouvelle; néanmoins elle ne s'en offensa point, et, jugeant qu'une cause légitime l'avait retenu, elle ne lui en fit aucun reproche. Quand il arriva dans sa maison, elle courut au-devant de lui avec un empressement qui marquait assez son amour. Les plaintes qu'elle lui fit furent extrêmement respectueuses, et, sans accuser son retardement, elle se contenta de lui dire que, s'il était venu plus tôt, son frère ne fût point mort : *Domine, si fuisses hìc, frater meus non fuisset mortuus.* Car elle se doutait bien que la mort n'eût jamais osé attaquer Lazare en la compagnie du Fils de DIEU, ni enlever un malade en présence de son médecin. Mais, toute remplie de confiance, elle ajouta en même temps que le mal, quelque grand qu'il fût, ne serait pas sans remède, s'il voulait employer son crédit auprès de DIEU et lui demander la vie de Lazare: *Sed et nunc scio quia quæcumque proposceris à* DEO, *dabit tibi Deus.*

Beatus qui intelligit super egenum et pauperem (Ps. XL). — Etrange façon de parler ! Car il semble qu'il eût été plus à propos de dire : Bienheureux qui regarde, qui écoute ou qui assiste le pauvre. Mais le prophète a voulu nous apprendre, par cette expression extraordinaire, qu'il fallait étudier le pauvre pour le comprendre, qu'il fallait chercher en lui le Fils de DIEU avec les yeux de la foi; ne pas croire ce qu'on ne voit pas ; se persuader fortement que JÉSUS réside en la personne des pauvres, et qu'il y reçoit nos services et nos aumônes. Mais c'est trop peu dire que JÉSUS est enfermé dans le pauvre; disons qu'il y est si véritablement, que nous l'y pouvons préférer à lui-même s'immolant sur nos autels ou conversant avec les hommes sur la terre.

Sollicitudine non pigri, spiritu ferventes, Domino servientes (Rom. XII). — Ces paroles, dit S. Thomas, sont métaphoriques. La métaphore se prend de l'eau lorsqu'on l'a mise sur le feu; avant que cette eau ressente la chaleur, elle ne remue point, elle demeure sans agitation; mais, à mesure qu'elle ressent la chaleur du feu, elle bout, elle se remue, elle s'agite, et, si vous ne l'empêchez, elle se répandra bientôt hors du vase. C'est là, ce semble, une figure assez naturelle de Ste Marthe. Echauffée par la ferveur de la charité dont le Fils de DIEU avait embrasé son cœur, elle ne peut plus demeurer oisive; il faut qu'elle s'occupe, qu'elle travaille, qu'elle sorte pour ainsi dire d'elle-même par la pratique de toutes les vertus qu'elle exerce à l'égard de son divin hôte, et l'impatiente ardeur de l'amour qu'elle porte au Sauveur l'agite de telle sorte qu'elle en paraît même toute troublée, comme le témoigne l'Evangile : *Sollicita es et turbaris.*

Porrò unum est necessarium. Il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire. (Joan. XI). — Le Fils de DIEU voulait dire, selon le sens littéral, qu'il avait besoin de peu de chose, et que le premier mêts qui se trouverait dans la maison de sa charitable hôtesse lui suffirait. Mais, comme les SS. Pères trouvent du mystère dans ces paroles du Sauveur et qu'elles sont pleines d'instructions salutaires, il marque par là, au sentiment des interprètes, la principale condition qui se doit trouver dans les actions extérieures auxquelles on s'applique, avoir DIEU pour motif, avoir en vue sa gloire, notre salut et celui du prochain, que l'on tâche d'aider et de secourir dans ses biens. Car, sans cela, ce ne sont plus de bonnes œuvres ni des actions de vertu, et par conséquent sans mérite pour le ciel, comme Notre-Seigneur dit lui-même en un autre endroit : *Quam mercedem habebitis?* Les autres défauts sont accidentels et ne corrompent pas le fond de l'ouvrage; mais celui-ci le détruit, le rend inutile pour le ciel et pour l'éternité.

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ (Luc. XII). — Quand le Fils de DIEU donna l'avantage à Marie sur Marthe, il fit connaître à celle-ci que, bien que son emploi fût bon, celui de sa sœur était meilleur; que le sien passerait avec le temps, et que celui de sa sœur durerait toute l'éternité. Marie, il est vrai, aimait le souverain bien dans le temps, elle l'aime encore dans l'éternité, et, ce bien n'étant sujet à aucune vicissitude, son amour n'est sujet à aucune révolution. Mais, comme Marthe s'exerçait dans les œuvres de miséricorde, elle a changé d'exercice quand elle a changé de condition, et, ne trouvant plus de malheureux dans le ciel, elle n'est plus obligée à les assister. Car, comme disait S. Augustin aux fidèles, quand il n'y aura plus de misérables, vous ne ferez plus de miséricorde; quand il n'y aura plus de pèlerins, vous n'exercerez plus l'hospitalité; quand il n'y aura plus de pauvres, vous ne ferez plus d'aumônes, et quand il n'y aura plus de morts, vous ne serez plus obligés à les ensevelir : *Tolle famem, cui frangis panem? Tolle peregrinationem, cui exhibes hospitalitatem? etc.* Or, il est certain que tous ces offices cessent dans le ciel, puisque tous ces besoins ne s'y trouvent plus, et que la miséricorde n'y aura plus d'emploi puisque la misère en sera bannie. Il est certain que cette occupation est sainte; mais, ce serait une injustice si, pour la continuer, nous souhaitions que les nécessités de notre prochain durassent toujours, et qu'il fût toujours misérable afin que nous fussions toujours miséricordieux. Tout cela marque que l'emploi de Marie était, à la vérité, préférable à celui de Marthe, en ce que, son occupation sur la terre étant d'aimer DIEU, elle l'aimera encore toujours dans le ciel; elle trouvera son bonheur dans l'éternité en la même chose où elle trouvait son repos sur la terre; elle ne changera point de désirs ni d'affection, comme elle n'a point changé d'objet. Tout cela n'empêche pas que l'emploi de Marthe ne fût excellent, et même

plus utile, en un sens, en ce qu'il regardait DIEU et le prochain, que l'emploi de Marie n'étant pas de la portée de tous les esprits, l'exemple de Marthe est plus facile à imiter, parce que, montant à DIEU par degrés, la voie qu'elle prend en est plus sûre pour le commun des hommes.

Filius hominis non habet ubi caput reclinet (Luc. IX). — Quand le Fils de DIEU vient en ce monde, il ne trouva pas une maison dans la bourgade de Bethléem où il pût loger, et, toutes les hôtelleries étant remplies, il fut obligé de naître dans une misérable cabane abandonnée. Ce fut là le premier accueil que lui firent les hommes; mais enfin il s'est trouvé une personne charitable qui, pendant qu'il a conversé parmi eux, ne l'eût laissé manquer de rien si elle eût eu connaissance de ses besoins; qui l'a reçu et logé quand il l'a voulu, et qui n'a rien épargné pour le bien recevoir. Que ce reproche donc que le Sauveur fait au monde de ne l'avoir pas reçu quand il est descendu sur la terre, que ce reproche s'adresse au reste des hommes, j'y consens : mais pour vous, sainte et charitable hôtesse du Sauveur, vous n'y avez nulle part, puisque vous lui avez donné le couvert, non pas dans une cabane ni dans un coin de votre logis; vous l'avez reçu avec honneur; vous lui avez préparé un appartement, non à la vérité selon son mérite ou selon sa qualité, mais tant que vos moyens ont pu s'étendre, pour lui faire trouver non-seulement le nécessaire, mais encore le commode. Vous lui avez tout offert, et, quand il a bien voulu l'accepter, vous lui en avez marqué votre joie.

Maledictus qui facit opus DEI *negligenter* (ou *fraudulenter*) (Isaiæ LXIII). — DIEU demande de la ferveur, du zèle et de l'activité à son service; mais il y a de bonnes œuvres où l'empressement et l'inquiétude nuisent plus qu'ils ne servent : telles sont les actions qui regardent plus les besoins du corps que ceux de l'âme ou le salut du prochain. Telles étaient les charités que Marthe exerçait à l'égard du Sauveur. Si nous nous y employons selon les moyens que Dieu nous a donnés, et selon que le temps ou le devoir de notre charge nous le peut permettre, alors le trouble y serait inutile, et notre soin ne doit point passer jusqu'à l'inquiétude, qui nous détourne de nos autres devoirs avec chagrin et contention d'esprit. De cette nature est le soin que nous devons prendre de nos familles en ce qui regarde la nourriture, le vêtement et les autres besoins que le Fils de DIEU a bien voulu spécifier dans l'Evangile. C'est en ce sens, dit S. Augustin, qu'il reprend l'empressement de Marthe; non qu'il blâme l'hospitalité qu'elle exerce, mais l'inquiétude pour des choses qui n'étaient pas d'une nécessité si absolue, mais seulement d'une plus grande bienséance. Il faut souvent se reposer sur les soins de la Providence, après avoir fait ce qui est en notre pouvoir, et ne se pas tellement occuper de ces actions extérieures, quoique bonnes et dans l'ordre de nos devoirs,

qu'on s'y donne entièrement, et que l'on quitte la prière et les autres exercices de piété, ou bien qu'on ne préfère pas ce qui n'est que de pure charité et de surérogation à ce qui est d'obligation et de justice ; ou enfin qu'on n'ait pas plus de soin de ces choses extérieures que du cœur et de l'intérieur, qui doit faire notre première et notre principale occupation. C'est l'avis que donne le Sauveur à Ste Marthe en cet endroit, et qui nous doit servir de règle dans les exercices de la charité.

Dico vobis quòd multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt, et audire quæ auditis, et non audierunt (Luc. x). — Heureuse donc Ste Marthe, qui voit, non avec les yeux de la chair, mais avec des yeux chrétiens et avec les yeux de la foi, celui que les Juifs ont regardé avec indifférence et sans le connaître, sous le voile de l'humanité ! Marthe n'a-t-elle pas reconnu en JÉSUS le médiateur et la voie de notre salut, la victime de notre réconciliation, l'auteur et le consommateur de notre foi, le principe de toutes les grâces et de tout le bien qui est en nous : celui par qui la grâce a été donnée, et de la plénitude duquel nous sommes tous remplis : *De plenitudine ejus nos omnes accepimus.* Voilà ce que les Juifs n'ont point vu et ce que les yeux de l'esprit, donnés par le Père céleste, ont fait voir à Ste Marthe. Les Juifs avaient des yeux pour voir, et ils ne voyaient point ; ils avaient des oreilles pour entendre JÉSUS, et ils ne l'entendaient pas, parce que leur cœur était appesanti. Mais Marthe était de ceux dont le cœur est pur, et qui voyait déjà son DIEU, comme le bienheureux Siméon, sous la forme d'un homme. Elle avait le bonheur d'être du nombre de ces petits et de ces humbles dont il est dit que DIEU leur a révélé les mystères cachés aux sages du siècle : *Abscondisti hæc à sapientibus, et revelâsti ea parvulis.* Les yeux des pharisiens voyaient JÉSUS sans être heureux, parce qu'ils le méconnaissaient; mais heureux étaient les yeux de Marthe, parce qu'ils étaient éclairés par la foi : *Beati oculi qui vident quæ vos videtis, et aures quæ audiunt quæ vos auditis!*

Martha satagebat circa frequens ministerium (Joan. xi). — Marthe était fort occupée à préparer ce qu'il fallait pour traiter le Sauveur. Oh ! qu'heureuse est la maison où l'on s'occupe à la contemplation et à l'action, où Marthe appelle Marie à son secours ; où la prière et l'amour de la retraite sanctifient le travail de Marthe et ses occupations extérieures ! Voyez comme ces deux sœurs partagent, avec une sagesse inspirée d'en-haut, les fonctions qui conviennent à leurs dons. Marthe ne porte point envie à Marie, et Marie n'est point jalouse de la fonction de Marthe. Si Marthe se plaint, c'est parce qu'elle sent le tumulte de l'action et la dissipation qui l'accompagne, et que, dans les emplois, lorsque l'on a à choisir on doit toujours préférer la tranquillité, la solitude, la prière et l'application à DIEU. Marthe gémissait donc d'un poids qui lui dérobait pour quelques

moments les saintes délices de la prière et de la contemplation ; mais elle était aidée par les prières de Marie ; aussi Marthe l'appelle à son secours : *Non est tibi curæ quòd soror mea reliquit me solam ministrare?*

Et respondens dixit illi Dominus : « *Martha, sollicita es et turbaris ergà plurima.* » (Joan. xi). — Que d'instructions Marthe ne nous donne-t-elle pas par cet empressement ! Elle nous apprend que, bien que le travail ait Dieu et l'Eglise pour fin, il ne laisse pas de dissiper, de dessécher le cœur, et de porter au murmure, quand on ne le prend pas dans un esprit de pénitence et de soumission. Plus on a de zèle et d'activité pour le travail, comme Ste Marthe, plus l'on doit veiller sur soi dans les emplois même de charité, pour ne s'y laisser pas dissiper. Cet empressement n'a souvent d'autre source que l'esprit humain, qui veut réussir en tout, qui cherche à se satisfaire, à éviter le blâme, à s'attirer des louanges : l'activité que l'esprit de Dieu inspire est tranquille et soumise, parce qu'elle ne veut que la volonté de Dieu. Le trouble vient souvent de ce que l'on veut faire plus qu'on ne peut, ou autrement qu'on ne peut, et cela par un esprit de distinction. Ste Marthe demeura constante dès que le Fils de Dieu lui eut parlé, et se renferma tellement dans son action, qu'elle ne pensa plus qu'à remplir sa vocation avec tranquillité, laissant à la postérité cet exemple de soumettre nos volontés au Seigneur, et non le Seigneur à nos volontés.

Quid possumus dare viro isti? Quid possumus dare mulieri isti? (Tob) — Je m'imagine que le Sauveur dit en faveur de Ste Marthe, au Père éternel, les mêmes paroles que le jeune Tobie à son père en parlant de l'ange qui l'avait si charitablement assisté dans son voyage : *Quid possumus dare viro isti? Quid possumus dare mulieri isti?* Que pouvons-nous rendre à cette femme pour reconnaître les bons offices qu'elle m'a rendus durant le voyage et le pèlerinage que j'ai fait sur la terre? J'étais sans retraite et sans maison, et elle m'a offert la sienne. Elle m'a reçu, nourri, traité; elle a pourvu à tous mes besoins; c'est à moi, c'est à ma propre personne qu'elle a rendu tous ces services. C'est ce que l'Evangile nous assure qu'il fera à l'égard de tous ceux qui, à son exemple, auront exercé les œuvres de charité. Il les publicra en présence de tous les hommes, il leur en marquera sa reconnaissance, et les récompensera de la gloire éternelle.

§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Numquid malum erat quod Martha agebat? Quis nostrùm satis explicat verbis quantum sit bonum hospitalitatem ministrare sanctis; si quibuslibet sanctis, quantò magis capiti et præcipuis membris, Christo et Apostolis? August. Serm. 189.

Est-ce que l'action de Marthe était mauvaise? Qui de nous peut assez expliquer quel bien c'est d'exercer l'hospitalité envers les saints? Or si c'est un grand bien de l'exercer envers les saints, quel bonheur de rendre ce service au chef des saints et aux membres les plus distingués de son corps mystique, Jésus et ses Apôtres!

Nonne unusquisque vestrùm habet hoc hospitalitatis bonum? quandò audit quid Martha faciebat, dicit apud semetipsum : O beata! o felix quæ suscipere Dominum meruit, cujus hospites Apostoli facti sunt! Id. ibid.

Chacun de vous occupé à pratiquer l'hospitalité, entendant dire ce que Marthe faisait envers le Seigneur, ne s'écrie-t-il pas: Oh! que Marthe est heureuse d'avoir reçu chez elle et le Seigneur et ses Apôtres?

Ne tu deficias, quia non potes quod Martha, suscipere Dominum in domum tuam cum apostolis suis; facit teipsum securum : « Quando uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. » Id. Ibid.

Ne vous découragez point parce que vous ne pouvez recevoir chez vous le Seigneur comme a fait Marthe, qui a aussi reçu les Apôtres. Le Seigneur vous rassure en vous disant : « Ce que vous ferez au moindre des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait. »

Opus ergò magnum est, et valde magnum, quod præcipit Apostolus dicens: « Necessitatibus sanctorum communicantes, hospitalitatem sectantes : per hanc quidam nescientes susceperunt angelos. » August. Ibid.

C'est sans doute une grande œuvre que ce qui est commandé par l'Apôtre, d'entrer en communication des besoins des saints en les soulageant et exerçant l'hospitalité; c'est par ce moyen que quelques-uns ont reçu des anges sans les connaître.

Martha, soror Mariæ, circà plurima fuerat occupata; equidem agebat rem necessariam, sed non permansuram; agebat rem viæ, sed non patriæ, agebat rem peregrinationis, sed non possessionis. Id. Serm. 254.

Marthe, sœur de Marie, s'occupait à beaucoup de choses : à la vérité, elle s'empressait à des choses nécessaires, mais qui devaient finir; elle travaillait à ce qui regarde notre pèlerinage, et non pas notre patrie, où nous devons posséder éternellement ce qui fait le bonheur de l'homme.

Agebat Martha quod pertinebat ad necessitatem esurientium; magnum opus, sed transitorium. Id. ibid.

Marthe s'occupait à satisfaire aux besoins de ceux qui ont faim : cela est grand, mais c'est œuvre d'un moment.

A te, Martha, quod elegisti auferatur ut quod melius est detur; auferetur enim à te labor ut requies detur. Id. Serm. 105.

Ce que vous avez choisi, Marthe, vous délivrera du travail pour vous donner le repos.

Quid enim? putamus reprehensum esse ministerium Marthæ, quam cura hospitalitatis occupaverat, quæ ipsum Dominum hospitio receperat? quomodò rectè reprehendebatur quæ tanto hospite lætabatur. August. Ibid.

Quoi donc! croyons-nous qu'on ait condamné le ministère de Marthe, elle qui s'occupait aux fonctions de l'hospitalité envers le Seigneur? Pourrait-on condamner avec justice le ministère de celle qui se réjouissait d'avoir reçu chez elle un si grand hôte?

Disce, Christiane, sine discretione exhibere hospitalitatem, ne forte cui domum clauseris, cui humanitatem negaveris, ipse sit Deus. Id.

Apprenez, Chrétien, à exercer l'hospitalité sans avoir égard à la qualité des personnes, de peur que celui à qui vous refusez l'entrée de votre logis ne soit Jésus-Christ.

Suscepit famula, spiritu pascenda, in carne pascendum. Id.

Dans ce festin qu'on prépare au Sauveur, c'est la servante qui doit nourrir corporellement celui qui la doit nourrir d'une viande spirituelle.

Quid scis nùm Deum suscipis cùm hominem putas? Ambros. De Abrah. 5.

Que savez-vous si vous ne recevez point votre DIEU pour hôte, lorsque vous croyez ne recevoir qu'un homme?

Vides quia Abraham DEUM *recepit hospitio dùm hospites quærit; vides quia Loth angelos recepit: undè scis an tu, cùm suscipis hominem, suscipias Christum, cùm in hospite Christus sit, quia Christus in paupere est, sicut ipse ait.* Id. Offic.

Voyez comme Abraham reçoit DIEU même, lorsqu'avec un charitable empressement il cherche les pèlerins pour exercer l'hospitalité; voyez comme Loth reçoit des anges lorsqu'il pratique la même charité: que savez-vous si vous ne recevez pas JÉSUS-CHRIST dans cet hôte? comme il le dit lui-même, il est dans la personne du pauvre.

Tanta est apud DEUM *hospitalitatis gratia, ut ne potus quidem aquæ frigidæ à præmiis renumerationis immunis sit.* Id. Ibid.

L'hospitalité est si agréable à DIEU, que même un verre d'eau froide donné pour son amour ne demeure pas sans récompense.

In paupere ab Abraham suscipitur Christus, antequàm esset. Chrysolog. Serm. 122.

Abraham reçoit, en la personne d'un pauvre, JÉSUS-CHRIST, quoiqu'il ne fût pas encore au monde.

Martha, ante te est resurrectio quam tàm longè mittis. Id, Serm. 69.

Marthe, elle est près de vous cette résurrection que vous croyez si éloignée.

Numquàm amor DEI *est otiosus: operatur enim magna si est; si verò renuit operari, amor non est.* Gregor. Homil.

Jamais l'amour qu'on porte à DIEU n'est oisif: s'il est réel, il opère de grandes choses; s'il refuse d'agir, ce n'est pas l'amour.

Divinus amor mobilis semper, incessabilis, semper fervidus.

L'amour divin est toujours en mouvement, il ne se repose jamais, il est toujours fervent et dans l'action.

Quid dicturi sumus, vel quam excusationem habere poterimus, qui amplas et spatiosas domos habemus, vix aliquando dignamur accipere peregrinum; ignorantes, imò non credentes, quòd in peregrinis Christus excipitur? August. Serm. 62, de tempore.

Que répondre au jugement, ou de quel prétexte couvrir notre insensibilité, nous qui, dans nos nos maisons spacieuses, n'avons pas la charité de retirer un pèlerin, faute de savoir, ou plutôt faute de croire que JÉSUS-CHRIST est en la personne de celui qui n'a pas où se loger.

Si laboriosum et fastidiosum nobis est in pauperibus recipere Christum in patriâ nostrâ, timeo ne nobis vicem reddat, ne recipiat nos in beatitudine suâ. Id. Ibid.

Si nous estimons chose fâcheuse et rebutante de recevoir ici, dans notre patrie, JÉSUS-CHRIST en la personne des pauvres, il y a sujet de craindre qu'il ne nous rende la pareille, en refusant de nous recevoir dans le séjour de sa béatitude.

Magìs DEUS *pensat ex quanto quis agit quàm opus quod fecit.* Imitat. Christi I, 15.

DIEU a plus d'égard à l'affection avec laquelle on agit qu'à l'œuvre même que l'on fait.

Plùs fecit Christus suscitando Lazarum quàm ausa est ipsa fides sperare. Id. Serm. de Lazaro.

JÉSUS, en ressuscitant Lazare, fit plus que la foi de Marthe n'eût osé espérer.

O Martha, magna nobis tuæ fidei insignia tribuis: sed quomodò, cum tantâ fide, diffidis? Veni, inquis, et vide; cur, et si non desperas, non sequeris et dicis: Ressuscita. Bernard. de Grad. Homil. 22.

Marthe, vous nous avez donné de puissantes preuves de votre foi; mais d'où vient qu'avec une foi si grande vous paraissez avoir de la défiance? Venez, dites-vous, et voyez; si vous ne désespérez point, pourquoi ne poursuivez-vous pas en disant: Ressuscitez-le?

V.

Ce qu'on peut tirer de la théologie.

[Marthe hôtesse du Seigneur]. — Entre toutes les personnes qui ont exercé l'hospitalité, il faut avouer qu'il n'y en a jamais eu de plus heureuse ni de plus charitable que Ste Marthe; car elle a eu l'avantage de loger le Fils de Dieu en sa maison, de le servir à table et de lui rendre tous les devoirs que l'on rend aux pèlerins. Elle est connue dans toute l'Eglise sous le titre glorieux d'hôtesse de Jésus-Christ; et si Marie tire son avantage de la différence de son amour, Marthe tire sa gloire et son caractère de son hospitalité.

Les devoirs de l'hospitalité regardent tout le monde: « Celui qui reçoit un juste, dit l'Ecriture, aura la récompense du juste. » Dieu fait tant d'état de la vertu d'hospitalité, qu'il nous tient compte d'un verre d'eau donné pour l'amour de lui. Abraham, en cherchant les pèlerins, fut honoré de la visite de Dieu, Loth reçut des anges dans sa maison : et peut-être recevrez-vous Jésus-Christ caché sous l'habit et sous la figure d'un pauvre, car il prend sur son compte tout ce qu'on fait pour les indigents et tout ce qu'on leur donne. « Vous êtes venu, dit-il, me visiter dans la prison; j'étais nu et vous m'avez donné des habits pour me couvrir. » Les Apôtres n'ont rien tant recommandé aux premiers chrétiens que cette vertu d'hospitalité. S. Paul ordonne aux évêques d'être hospitaliers. Les premiers évêques faisaient des hôpitaux de leurs maisons. et ces demeures qu'on appelle maintenant des palais et des hôtels étaient les retraites et les asiles des pèlerins. Tous les fidèles, dans la primitive Eglise, recevaient les étrangers dans leurs maisons, et ils croyaient que, n'étant que les économes de leurs biens, ils devaient en faire part aux indigents. Ils jugeaient que, puisqu'ils étaient les enfants d'un même père, ils devaient vivre en commun, et que refuser quelque chose à un chrétien, c'était le refuser au Fils de Dieu lui-même.

[Ste Marthe recevant N.-S., sa foi]. — Il faut souvent avoir plus d'égard à l'affection qu'aux services qu'on nous rend. Ils ne doivent pas tant nous toucher que la tendresse et la bonne volonté qu'on nous témoigne, et il en faut tenir plus de compte que si on nous donnait quelque chose de considérable. C'est aussi cette bonne volonté, cette intention droite et cette sainte affection qu'avait Ste Marthe d'obliger le Fils de Dieu qui

fit que le même Sauveur se plaisait à aller chez elle, à y prendre quelques repas, à y loger; c'est la libéralité de cette sainte femme qui l'obligea à la combler de bienfaits et à accorder à ses prières tout ce qu'elle lui demandait.

La confession de foi de Marthe fut admirable : « J'ai toujours cru, dit-elle au Fils de Dieu, que vous étiez le Messie promis à nos pères, le véritable réparateur des hommes, le Fils du Dieu vivant : *Utiquè, Domine, ego credidi quia tu es Christus, Filius* Dei *vivi, qui in hunc mundum venisti.* » Il n'y a que S. Pierre, le premier chef visible de l'Eglise, qui en ait fait une semblable. Ste Marthe, à la faveur des lumières du Sauveur, s'élève au-dessus de tout ce qui est visible, au-dessus de ce que les prophètes ont pu prévoir, au-dessus de la foi des patriarches, connaissant par une vive foi les mystères les plus hauts et les plus profonds de notre religion. Elle connaît le mystère de la Trinité, puisqu'elle parle de la génération éternelle du Père; elle voit un Dieu vivant, qui engendre et qui communique sa substance et sa vie à son Fils. Elle connaît la différence entre ce Fils unique et naturel et les autres enfants adoptifs, ceux-ci étant enfants d'un Dieu mourant, et celui-là engendré d'un Dieu vivant, principe fécond d'une vie divine. Elle témoigne encore, par ces paroles, qu'elle pénètre le mystère de l'Incarnation, puisqu'elle appelle le Fils de Dieu le Christ, c'est-à-dire l'Oint du Seigneur, l'envoyé du Père éternel pour le salut des hommes.

[Dieu éclaire les personnes charitables]. — Cest la première faveur de Dieu à l'égard des personnes charitables : il les éclaire, et leur découvre ce qui est caché au commun des chrétiens. Voulez-vous, dit Isaïe, dissiper ces épaisses ténèbres d'ignorance et d'erreur qui offusquent le monde? voulez-vous que Dieu vous donne une foi vive et pénétrante? en un mot, voulez-vous participer à la science des saints? *Dedit illi scientiam Sanctorum.* Rompez votre pain pour en faire part aux pauvres : *Frange esurienti panem tuum*; logez charitablement les étrangers : *Egenos vagosque induc in domum tuam;* revêtez ceux qui sont nus, et laissez-vous toucher de compassion à la vue des misères de votre chair, c'est-à-dire de votre prochain : *Cùm videris nudum, operi eum, et carnem tuam ne despexeris,* (Is. XVIII). Je vous promets, dit ce prophète, qu'après cela Dieu remplira votre esprit de lumières. Il vous fera paraître dans un jour si extraordinaire les beautés de la vertu, qu'elles effaceront de votre pensée les biens périssables de la terre : *Tunc erumpet quasi manè lumen tuum, orietur in tenebris lux tua.* — Voulez-vous que votre entendement soit éclairé des mêmes lumières dont fut remplie Ste Marthe? imitez son exemple; commencez par les bonnes œuvres qu'elle pratiqua, et Dieu vous fera part des mêmes lumières. Peut-être me dira-t-on que c'est renverser l'ordre naturel, et qu'il faut être éclairé avant que d'agir. Ce retranchement des esprits-forts est très-faible. Ils prétendent que, si on pouvait les convain-

cre des vérités de la religion, on les verrait bientôt soumis à toutes ses pratiques. Nous voulons leur accorder qu'il faut être éclairé avant que d'agir; mais il suffit pour cela d'être éclairé des premiers rayons de la lumière d'en haut. Qu'ils pratiquent ce que leur découvre cette lueur naissante, et elle croîtra pour leur faire voir ce qu'ils ne voyaient pas auparavant : *Quisquis ergò vult audita intelligere, festinet quæ jam audire potuit opere implere.* Ces paroles sont de S. Grégoire. Les passions qui empêchent d'agir ces esprits-forts sont autant de voiles qui leur cachent la vérité. Qu'ils se défassent de ces passions; car, dit S. Augustin, ne serait-il pas ridicule de prétendre voir les objets avant que de lever les voiles qui les cachent à nos yeux?

[Défauts d'une bonne action]. — C'est un principe incontestable dans la morale que, comme toutes les vertus sont placées entre deux extrémités, et que l'on peut également pécher et par défaut et par excès, elles doivent nécessairement tenir le milieu, et trouver un juste tempérament qui en fait le prix et le mérite. Aussi ne faut-il pas trouver étrange si les bonnes œuvres, qui ne sont autre chose que l'exercice et la pratique de ces vertus, ont pareillement leurs règles et leurs justes mesures, hors desquelles ces bonnes actions dégénèrent en de véritables vices, et sont de nulle considération devant Dieu. Ce n'est pas à dire pour cela que tous les défauts qui peuvent se glisser dans une bonne action soient toujours capables de la gâter entièrement et d'en changer la nature en lui ôtant tout son mérite, comme serait une mauvaise intention, quand on la fait par un motif de vaine gloire ou par respect humain. Il y en a qui ne font qu'en diminuer le prix : tels étaient ceux que le Fils de Dieu reprend dans Ste Marthe, et ce sont particulièrement ceux dont je parle. Le fond en est bon, il n'y a que la manière qu'il faut rectifier, en faisant profit des avis que le Sauveur donne à sa sainte hôtesse, et dont il ne faut point douter qu'elle n'ait elle-même la première profité. C'est l'instruction que nous pouvons tirer de ses défauts aussi bien que de ses vertus, et queje trouve comprise dans ces paroles : *Martha, Martha, sollicita es et turbaris ergà plurima; porrò unum est necessarium.*

[Le vrai zèle et la vraie ferveur]. — Il ne faut pas ici confondre la ferveur et le zèle avec l'inquiétude et le trop d'empressement dans la pratique des bonnes œuvres, soit lorsqu'il s'agit de remplir les devoirs de sa charge, soit d'entreprendre quelque chose pour la gloire et le service de Dieu. Mais, comme ces deux choses ont beaucoup de ressemblance, il est important de savoir les démêler. En effet, la ferveur et le zèle tiennent quelque chose de l'inquiétude et de l'empressement, et ils en empruntent quelquefois le nom. C'est ainsi que S. Paul dit tantôt que la charité le presse, *Charitas urget nos*, et tantôt que le soin et l'inquiétude qu'il a de

toutes les Eglises dont il est chargé ne lui donne presque aucun repos : *Instantia mea quotidiana sollicitudo omnium Ecclesiarum. Quis infirmatur, et ego non infirmor*? Voilà, ce semble, de l'inquiétude et de l'empressement, ou quelque chose qui en approche : d'où vient donc que l'un est un défaut, et l'autre une vertu? que l'un s'appelle zèle et ferveur, et l'autre inquiétude et trouble? *Sollicita es et turbaris.* S'il n'est pas permis de s'inquiéter, pourquoi le zèle qui animait le prophète le faisait-il dessécher d'impatience, quand il voyait les pécheurs violer la loi de Dieu : *Vidi prævaricantes et tabescebam*, (Ps. cxvii?) et pourquoi le grand Apôtre se sentait-il consumé d'un feu que le zèle allumait dans son cœur, dans le scandale que souffrait le prochain : *Quis scandalizatur, et ego non uror*? Pour accorder ces deux choses qui semblent se contredire, je me sers de cette distinction, qu'il faut, d'un côté, se porter avec zèle et avec ferveur aux œuvres de charité : car Dieu ne peut souffrir ces serviteurs lâches dont la tiédeur lui fait bondir le cœur; il rebute cette froideur qui passe jusqu'à l'indolence, qui ne s'affectionne à rien, qui tient tous les succès pour indifférents ; il ne compte point au nombre de ses serviteurs ceux qui font tout avec une négligence qui marque le peu d'intérêt qu'ils y prennent : *Maledictus qui facit opus* Dei *negligenter*; il demande de la ferveur, du zèle et de l'activité à son service. Mais il y a de bonnes œuvres où l'empressement et l'inquiétude nuisent plus qu'ils ne servent : telles que sont les actions qui regardent plus les besoins du corps que ceux de l'âme ou le salut du prochain ; telles étaient les charités que Ste Marthe exerçait à l'égard du Sauveur. Vous vous y employez selon les moyens que Dieu vous a donnés, et selon le temps que le devoir de votre charge vous peut permettre : alors le trouble y serait inutile, et votre soin ne doit point passer jusqu'à l'inquiétude, qui vous chagrine et qui vous détourne de vos autres devoirs. De cette nature est le soin que vous devez prendre de votre famille en ce qui regarde la nourriture, le vêtement et les autres besoins que le Fils de Dieu a bien voulu spécifier dans l'Evangile. C'est en ce sens, dit S. Augustin, qu'il reprend l'empressement de Ste Marthe : non qu'il blâme l'hospitalité qu'elle exerce, mais l'inquiétude qu'elle se donne pour des choses qui n'étaient pas d'une nécessité si absolue, et seulement d'une plus grande bienséance. Il faut souvent se reposer sur les soins de la Providence, après avoir fait ce qui était en notre pouvoir, et ne se pas tellement occuper de ces actions extérieures, quoique bonnes et dans l'ordre de nos devoirs, qu'on s'y donne entièrement, et que l'on quitte la prière et les autres exercices de piété, ou bien qu'on ne préfère pas ce qui n'est que de pure charité et de surérogation à ce qui est d'obligation et de justice ; ou enfin qu'on n'ait pas plus de soin de ces choses extérieures que du cœur et de l'intérieur, qui doit faire notre première et principale occupation, préférablement à tout ce qui se présenterait d'autres bonnes œuvres à pratiquer, et qui ne seraient pas de la même valeur.

[Action et recueillement]. — On demande comment il est possible d'accorder ensemble deux choses qui paraissent si opposées, l'union avec Dieu et le recueillement intérieur avec les actions de charité extérieures. Les pères spirituels répondent qu'il faut ne regarder que Jésus-Christ dans la personne du prochain ; qu'il faut se persuader que celui ou celle à qui nous faisons du bien est le Sauveur même : qu'en les servant c'est Dieu que nous servons. Il est certain qu'en nous imprimant bien cette pensée dans l'esprit nous ne serons jamais distraits, que nous trouverons le recueillement dans les actions mêmes qui semblent en être le plus éloignées, le repos dans le travail quoique continuel, et le Sauveur dans la personne de nos frères. Cette maxime est si vraie, que S. Pierre Chrysologue a dit qu'Abraham avait vu le Fils de Dieu avant qu'il fût né, qu'il l'avait reçu dans les pèlerins qu'il avait logés, et que, par un miracle que la seule foi peut comprendre et que la charité seule peut opérer, il avait touché celui qui n'avait point encore de corps, il avait reçu dans sa maison celui qui n'était point encore descendu des cieux, et qu'il avait véritablement possédé, en la personne des étrangers qu'il logea, celui qui régnait encore parmi les anges : *In paupere ab Abraham suscipitur Christus, antequàm esset.* Ne craignons donc plus d'être distraits de l'union avec Dieu, puisque nous trouvons dans la personne du prochain malheureux celui que Ste Marthe reçut et servit si affectueusement dans sa maison.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Charité de Marthe]. — C'est sans doute un avantage bien glorieux à Ste Marthe, cette charitable hôtesse du Fils de Dieu, de n'en pouvoir faire l'éloge sans faire en même temps celui de la charité même, puisqu'on ne la distingue dans l'Evangile que par l'hospitalité qu'elle a exercée envers le Verbe incarné et envers ses disciples, et par les services qu'elle leur a rendus. Comme les bonnes œuvres qu'on pratique à l'égard du prochain font la matière des plus excellentes vertus et le sujet des éloges du Fils de Dieu, et que le ciel semble n'être fait que pour en être le prix et la récompense, c'est faire un panégyrique achevé de dire que

cette grande sainte en a été l'un des plus parfaits modèles. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si le Sauveur, au rapport de l'Evangile, lui donnait réciproquement des marques d'une affection toute particulière, comme par reconnaissance des bienfaits qu'il en recevait continuellement : *Diligebat autem* JESUS *Martham et sororem ejus.* S'il usait si librement des offres qu'elle lui faisait, il l'a comblée réciproquement de grâces et de faveurs ; et même, comme quelques jours avant sa mort, en parlant de sa sœur Madeleine, qui avait répandu de précieux parfums sur sa tête, il dit que partout où serait prêché son Evangile l'on y publierait le service qu'elle venait de lui rendre en prévenant sa sépulture, de même on peut ajouter que, par tous les lieux où ce même Evangile sera porté, on n'oubliera jamais de publier les services et les secours que cette charitable hôtesse a rendus au Sauveur vivant. De manière que j'ai lieu d'espérer qu'ils seront autant de puissants motifs pour vous porter à les imiter, chacun selon son état et sa condition. (**Houdry**, *Sermons*).

[Jésus accepte cette charité]. — Vous savez avec quelle application le Sauveur sortit enfin de sa retraite de Nazareth, où il s'éclipsa lui-même si longtemps par l'ordre de son Père en travaillant au salut des âmes. Uniquement attentif à leur procurer le bonheur éternel, il ne s'occupait nullement du soin de sa propre personne ; et, pour donner aux hommes occasion de lui témoigner leur amour dans ses plus pressants besoins, il ne se servait pas des ressources qu'il eût pu trouver en lui-même s'il avait voulu faire agir la même puissance qu'il employait pour les autres en tant d'occasions. Car, lui qui donnait au pain la force de nourrir, ne pouvait-il pas se garantir des atteintes de la faim ? ou, s'il voulait les éprouver comme nous, ne pouvait-il pas lui-même se donner le secours nécessaire, lui la source de tous biens ? Pourquoi voulut-il donc dépendre des autres ? Afin de donner en même temps aux hommes une preuve incontestable qu'il était véritablement homme, et une occasion favorable d'exercer leur charité envers lui. C'est la réflexion de S. Pierre Chrysologue (Serm. VIII). *Petit escas saturitas tota rerum, panis ipse manducat, quia non ille cibum sed suorum semper esurit charitatem.* Cette grâce et cet honneur, qui doit nous paraître si estimable pour peu que nous envisagions les choses à la faveur de la foi, il l'a accordée particulièrement à Ste Marthe, trouvant dans sa libéralité le fonds nécessaire pour son entretien, et faisant de sa maison de campagne une retraite où il allait de temps en temps se délasser des fatigues qu'il avait à essuyer dans le cours de sa prédication : *Martha excepit illum in domum suam.* (**Le P. Martineau**).

[Marthe et Marie]. — Lorsque le Sauveur commença à exercer le glorieux ministère pour lequel il était envoyé sur la terre, et qu'après une vie cachée et obscure, qu'il avait passée durant trente ans dans la boutique d'un artisan, il conversa parmi les hommes, l'Evangile nous apprend qu'en

même temps deux sœurs, considérables pour le rang qu'elles tenaient dans Jérusalem, mais beaucoup plus recommandables pour leur piété et pour le bon accueil qu'elles faisaient au Fils de Dieu, le recevaient souvent dans leur maison. Ces deux sœurs sont Marthe et Madeleine, qui, dans un égal désir de lui rendre service, ne suivaient pas pourtant la même conduite, mais agissaient d'une manière différente, et suivaient chacune les mouvements différents de leur charité. Ce qui a fondé deux genres de vie différents dans la religion chrétienne, et comme deux manières de servir Dieu. L'action de Marthe, les soins et les mouvements qu'elle se donnait pour recevoir, pour loger et traiter le Sauveur, a donné à l'une le nom de vie active ou agissante, comme se répandant au dehors, s'employant aux exercices de piété et pratiquant les bonnes œuvres qui tendent à glorifier Dieu en secourant le prochain. Le repos et la douceur que Madeleine trouvait aux pieds du même Sauveur, dans l'entretien qu'elle avait avec lui, en se rendant attentive à ses paroles, en étudiant toutes ses actions, en épanchant son cœur en sa présence, et en lui marquant les sentiments de reconnaissance qu'elle avait pour l'avoir retirée de ses désordres ; ce repos, dis-je et cette douceur a donné le nom de contemplative à l'autre sorte de vie, qui s'emploie à la prière, qui médite les choses divines, et qui se fait une occupation de se tenir en la présence de Dieu, de jouir de ses entretiens et de ses faveurs. Cependant le partage et la distraction qu'apporte la multitude fit que le Sauveur donna la préférence au choix que Madeleine avait fait du recueillement intérieur et de la douceur de la contemplation : *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ;* parce qu'il y a moins de danger de perdre la paix et la tranquilité de l'esprit. Ce n'est pas qu'il n'approuve la condition de Marthe, et que son sort ne soit très-avantageux, puisqu'il l'a choisi pour lui-même ; mais c'est que, étant exposé à de plus grands dangers, il y a plus de mesures à prendre, et que les actions du dehors doivent être animées de la charité du cœur, sans quoi elles sont de nul prix et de nul mérite devant Dieu, outre qu'il y a à craindre qu'on ne cherche autre chose que la gloire et les intérêts de Dieu. (**Houdry,** *Sermons*).

[La dissipation d'esprit]. — S. Augustin fait une réflexion très-judicieuse sur ces paroles que le Sauveur dit à Ste Marthe, qui est très-capable de nous édifier : *Martha, Martha, sollicita es et turbaris ergà plurima.* Prenez garde, dit ce saint docteur, que lorsque Jésus-Christ lui faisait ce reproche, elle était occupée à l'action la plus sainte en apparence, à un devoir d'hospitalité, que la charité et la religion semblaient consacrer également, puisqu'il était immédiatement rendu à la personne du Fils de Dieu. Que peut-on dire de plus? Cependant tout cela ne put la sauver du blâme d'une dissipation extérieure dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher qu'il ne la reprît. Que sera-ce donc, reprend ce

Pére, que sera-ce de nous, dont les occupations n'ont rien communément que de profane et de mondain? Pensons-nous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvements d'une intrigue, que nos divertissements ou nos chagrins, que mille autres sujets, soient en notre faveur de plus solides raisons devant Dieu que le zèle de cette sainte hôtesse du Fils de Dieu? et, puisque la ferveur même de sa piété ne fut pas pour elle une excuse légitime, pouvons-nous croire que Dieu recevra les nôtres, fondées sur notre ambition ou sur notre cupidité? A cette unique intention et à ce seul nécessaire, qui est l'union intérieure avec Dieu, la prudence humaine croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels, prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du monde avec cet esprit de recueillement et de séparation du monde que le soin du salut exige de nous: c'est cependant ce que le Sauveur a bien voulu reprendre dans Ste Marthe, nous montrant par cet exemple que, nonobstant les divers embarras du monde, nous devons toujours penser à l'affaire principale, qui est celle de notre salut. (**Bourdaloue**, *Sermon sur la Retraite*).

[Gloire et bonheur de Ste Marthe]. — Quelle gloire pour Ste Marthe de recevoir Jésus-Christ dans sa maison; mais en même temps quelle matière de vertu pour elle! Le centenier se contentait d'une seule de ses paroles, la femme hémorrhoïsse de toucher la frange de sa robe, l'aveugle de Jéricho d'en être vu en passant, les lépreux de recevoir l'imposition de ses mains; mais Marthe, mille fois plus heureuse que toutes ces personnes, possède chez elle tout entier celui que le ciel et la terre ne peuvent comprendre; elle se rend utile à celui qui n'a besoin de rien, aimable à celui de l'affection duquel personne n'est digne, mais qui veut bien lui rendre ce qu'il ne lui doit pas, de même qu'il veut bien recevoir d'elle ce qui vient de lui. Il lui rend visite comme à une personne qu'il estime et pour qui il a de la considération; il l'instruit comme sa disciple; il la regarde comme sa fille spirituelle, et se fait un plaisir de venir prendre souvent ses repas et son repos chez elle comme son hôtesse, chez laquelle il se plaît plus qu'en tout autre lieu. Heureux celui qui rend aux pauvres les secours qu'ils peuvent attendre de sa charité; mais encore plus heureux celui qui les rend au Dieu des pauvres! Si ce premier avantage est grand, le second est singulier et rare. L'un a commencé dès la naissance du monde, et ne finira qu'à son déclin: *Pauperes semper habebitis vobiscum, me autem non semper habetis;* l'autre n'a eu d'exercice que pendant le cours de la vie mortelle du Sauveur. En telle partie du monde que ce soit, l'on a toujours trouvé et l'on trouvera toujours de quoi exercer sa charité, loger les pèlerins, donner à manger à ceux qui ont faim et à boire à ceux qui ont soif: mais on n'a trouvé que dans un petit coin de la Judée de quoi les exercer à l'égard du Fils de Dieu, qui, tout riche qu'il est, s'est fait pauvre, afin que ce qu'une infinité de misérables reçoi

vent de la charité d'autrui, il pût le recevoir lui-même. (*Eloges historiques*).

[Marthe a reçu Jésus dans son cœur]. — A votre avis, qu'est-ce que le Sauveur, tout puissant en qualité de Fils de DIEU, et qui ne cherchait qu'à combler tous les hommes de biens ; qu'est-ce, dis-je, que ce Sauveur, magnifique dans ses récompenses, n'a point fait en faveur de celle qui l'a reçu si charitablement ? Pour moi, je dis qu'il a logé en même temps dans le cœur de son hôtesse d'une manière toute particulière, et qu'il y a fait sa demeure d'une façon plus excellente que dans le commun des justes, où, comme il le témoigne lui-même, il demeure par le moyen de la grâce et de la charité. Car vous savez que c'est la manière de parler de l'Ecriture : *Vivit verò in me Christus*, disait S. Paul ; le Fils de DIEU vit en moi. *Ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus*, disait le Sauveur en parlant de celui qui mangerait dignement son corps sacré ; nous viendrons, mon Père et moi, et nous ferons notre demeure en lui. Or, c'est de cette demeure intérieure qui se fait par la grâce que je dis que cet Homme-DIEU a reconnu et récompensé les charitables offices que Ste Marthe lui a rendus ; les visites fréquentes dont il l'honorait étaient un témoignage de l'affection qu'il lui portait, comme la grâce est l'effet de l'affection qu'il a pour les hommes, et qu'il répand dans leurs cœurs à proportion de l'amour qu'ils lui portent. — Mais quel fut le trésor de grâce que reçut cette charitable hôtesse ? Il en faut juger par l'affection qu'elle lui portait : car, si l'Evangile nous assure que celui qui observe les préceptes et les lois de DIEU c'est celui qui l'aime véritablement, vous savez qu'entre ces préceptes il n'y en a point qu'il ait plus à cœur que la pratique des œuvres de charité envers le prochain. C'est donc le caractère d'un véritable amour, dont l'effet propre est d'attirer le Fils de DIEU dans notre cœur ; tellement que cette demeure, cette union, cette possession que DIEU prend d'une âme, est le prix des devoirs de la charité que l'on exerce envers le prochain pour l'amour de son DIEU, et le bonheur qu'a reçu Ste Marthe, pour récompense des charitables empressements qu'elle a eus de loger le Sauveur en sa maison, c'est de l'avoir aussi logé spirituellement dans son cœur, c'est-à-dire d'avoir reçu un redoublement de grâces et de faveurs du Ciel, à mesure qu'elle redoublait ses bons offices à son égard. (**Houdry**, *Sermons*).

[Jésus récompense Marthe]. — Qui n'admirera les merveilles que le Fils de DIEU fit en faveur de Ste Marthe sa charitable hôtesse, par reconnaissance des bienfaits qu'il en avait reçus ? C'est à sa considération (quoiqu'il n'y soit engagé que par sa gratuite bonté) qu'il fait le plus grand de tous les miracles ; c'est à Marthe qu'il révèle l'un des plus profonds mystères de la religion ; c'est elle enfin qu'il honore des marques d'une plus grande familiarité : comme s'il voulait être tout à la fois, d'une manière

toute particulière, son Dieu, son maître, sa vie, sa vérité, sa voie. N'est-ce pas là avoir dans le cœur du Fils de Dieu une place très-avantageuse et y être favorablement reçu? J'appelle le plus grand de tous les miracles la résurrection de Lazare. Rendre la vue aux aveugles, la santé aux malades, l'ouïe aux sourds et la parole aux muets, c'est beaucoup, ce sont de grandes merveilles, mais c'est peu de chose en comparaison de ressusciter un mort, et, qui plus est, un mort enfermé depuis quatre jours dans un sépulcre, et dont l'infection répandait partout une odeur pestiférée. C'est là sans doute, dit S. Pierre Chrysologue, un prodige dans l'ordre des prodiges mêmes. Si ce prodige arriva contre l'attente de Marthe, ce fut à sa considération, ce fut à sa prière. On réserve ordinairement les grandes faveurs pour les personnes que l'on aime davantage; nous leur donnons ordinairement la principale place dans notre cœur. C'est ainsi que le Maître des prophètes, ayant été si bien reçu de son hôtesse, servi avec tant d'ardeur et si charitablement traité, se sentait comme pressé de faire en sa faveur ce que les anciens prophètes, faibles instruments de la puissance de Dieu, et qui n'agissaient que par la vertu qu'il voulait bien leur communiquer, avaient autrefois fait pour ceux dont ils avaient reçu quelques bienfaits. C'est ainsi que le Sauveur remplit la parole qu'il a dite lui-même, que ce que nous ferions à un de ses plus petits serviteurs serait récompensé au centuple dès ce monde même, et de la gloire qu'il a préparée dans la vie future à tous ceux qui l'aiment. (*Eloges historiques*).

[Bonheur de Marthe]. — Où pourrais-je trouver des termes assez vifs pour exprimer combien Ste Marthe fut sensible à la grâce que le Sauveur lui faisait de se retirer quelquefois en sa maison? Ravie de faire quelque chose pour un homme en qui la mission du Ciel était accompagnée de tant de vertus, elle s'employait tout entière à cet aimable ministère; les paroles qu'il lui dit lui-même dans une occasion particulière en sont une peinture si naturelle, qu'il est utile de vous les rapporter, pour que vous en ayez une preuve sensible. *Martha, Martha, sollicita es et turbaris ergà plurima*: Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous embarrassez de beaucoup de choses. Je sais qu'il y a des interprètes qui prétendent que par ces paroles le Sauveur reprochait à sa sainte hôtesse un zèle qui, tout louable qu'il était dans le fond, devenait blâmable par un soin excessif et par le trouble qu'il semblait produire en elle. Heureux serions-nous, nous autres, si nous n'avions point d'autres reproches à craindre de Jésus-Christ! Hélas! faut-il qu'une fausse discrétion, ou, pour parler plus juste, que notre indifférence, notre lenteur pour son divin service, nous en mette si fort à couvert! J'aimerais bien mieux faire la faute de Marthe, si cependant c'en était une, que de l'éviter par une prétendue modération, qui, n'étant pour l'ordinaire que l'effet de la tiédeur, doit nous paraître également criminelle et dangereuse. — Il y aussi d'autres interprètes qui assurent que le Fils de Dieu prononça les paroles dont il

s'agit par une civilité semblable à celle dont nous avons coutume d'user quand nous voyons quelqu'un de nos amis n'épargner rien pour nous bien recevoir : comme s'il lui eût dit : Pourquoi vous donner tant de peine? il me faut, après tout, peu de chose, et vous savez que je n'aime pas à être à charge à personne. Mais, soit reproche, soit civilité du côté du Sauveur, je trouve que les termes dont il se sert expriment parfaitement et l'empressement et le mouvement que la divine charité causait dans Ste Marthe, et qui sont les plus essentiels caractères de cette vertu qui occupait tout entière le cœur de cette sainte hôtesse du Fils de Dieu. (*Ibid*).

[Marthe pleine d'amour pour le Rédempteur].—Il est certain que Ste Marthe a donné au fils de Dieu mille preuves de sa respectueuse affection. Tantôt elle le loge dans sa maison et fait une sainte profusion de tous ses biens pour le recevoir selon son mérite; tantôt elle se fâche que sa sœur, plus appliquée à la prière qu'à l'action, semble négliger son divin hôte ; tantôt elle donne les ordres à ses domestiques afin qu'ils le traitent comme le Messie; tantôt elle sert elle-même à table, et témoigne son attachement par sa magnificence et par son humilité : *Fecerunt ei cœnam ibi, et Martha ministrabat.* Mais il me semble qu'elle ne fit jamais mieux paraître qu'elle aimait Notre-Seigneur que dans l'avis qu'elle lui donna de la maladie de son frère, et dans la soumission qu'elle témoigna quand la mort l'eût enlevé. Car, aussitôt que Lazare fut attaqué par la fièvre, elle dépêcha un homme vers le Sauveur, et, lui mandant l'état du malade, s'expliqua par des paroles que sa tendresse même pour le Fils de Dieu lui avait suggérées : *Ecce quem amas infirmatur.* Elle n'ose lui dire qu'il vienne, parce qu'elle est persuadée que sa puissance n'est point attachée à sa présence; elle n'ose lui dire qu'il le guérisse, parce qu'elle ne doute pas de sa bonté; mais, remettant tout à sa prudence et à son affection, elle se contente de lui exposer l'état du malade et sa qualité : *Ecce quem amas infirmatur*; parce qu'elle est bien persuadée que le Fils de Dieu n'abandonne jamais ceux qu'il aime. *Sufficit ut noveris : non enim amas, et deseris*, dit S. Augustin. **(Le P. Senault).**

[Effets d'une véritable ferveur]. — L'empressement qu'inspire le divin amour, et dont nous voyons un si bel exemple dans sainte Marthe, est suivi d'un mouvement qui met tout en action. On s'agite soi-même, on se partage, on se multiplie en quelque sorte par les efforts qu'on fait pour agir en tout temps, en tout lieu. Convaincu de son insuffisance à honorer Dieu comme il le mérite, on appelle tout à son secours; on voudrait avoir tous les cœurs pour l'aimer, toutes les langues pour le louer, toutes les mains pour le servir, et on se plaint quelquefois amoureusement à lui-même de ce qu'il semble avoir trop d'indifférence pour sa gloire, souffrant que les autres ne travaillent pas à le glorifier. Témoin ces paroles du prophète :

Exurge : quarè obdormis, Domine ? — A qui ce caractère convient-il jamais plus véritablement qu'à l'illustre hôtesse du Fils de Dieu? Nous en serons convaincus si nous faisons attention aux paroles de l'Evangile : *Quid turbaris?* Quoi de plus propre que ces mots pour exprimer l'agitation où elle est afin de satisfaire le désir qu'elle a que tout soit prêt et bien concerté pour le repas qu'elle doit donner au Sauveur? Il me semble que je la vois donner ordre à tout, aller partout, avoir l'œil sur tout, afin que tout réponde au dessein de lui marquer son respect et sa tendresse; que je la vois travailler par les mains de tous ses domestiques et travailler par elle-même, ne craignant pas de choquer les prétendues bienséances du monde en s'abaissant jusqu'aux plus vils ministères, toute fille de qualité qu'elle est; que je la vois exciter les uns, reprendre les autres et se joindre à tous, pour avoir part aux différentes fonctions qu'elle assigne à chacun : *Satagebat circa frequens ministerium*, dit l'Evangile. Que dirai-je de la plainte qu'elle fait de sa sœur au Fils de Dieu? « Seigneur, lui dit-elle, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir toute seule? Dites-lui donc qu'elle m'aide. » Ne pensez pas que le désir de se décharger sur une autre d'une partie de la peine qu'elle prend lui fasse tenir ce langage. Peut-être que ce serait cela qui nous le ferait tenir si nous nous trouvions en de pareilles occasions. Cette sainte hôtesse du Sauveur est assurément un modèle admirable pour exciter notre indolence, nous qui, toujours renfermés dans les bornes étroites de notre lâcheté, croyons ordinairement faire de grandes merveilles pour peu que nous fassions, et nous persuadons facilement que Dieu nous doit beaucoup de reste. Mais ce serait faire injustice à la ferveur de notre sainte hôtesse que de nous imaginer qu'elle agissait de la sorte à l'égard du Sauveur; de plus nobles sentiments élevaient son âme au-dessus de toutes ces vues d'intérêt ou d'indifférence qui nous font ordinairement agir, et lui faisaient dire au Fils de Dieu : *Domine, non est tibi curæ quòd soror mea reliquit me solam ministrare?* L'idée qu'elle a conçue de l'adorable personne du Fils de Dieu, donnant une espèce d'immensité au désir qu'elle a de lui plaire, lui fait comprendre en même temps que ce que toutes les créatures unies ensemble pourraient faire pour lui serait toujours infiniment au-dessous de ce qu'il mérite. **(Le P. Martineau).**

[Même sujet]. — La tendre affection que Marthe portait à Jésus-Christ mérite bien que nous fassions ici une réflexion importante. Nous faisons profession d'aimer ce Sauveur, afin d'éviter le foudroyant anathème que le Saint-Esprit a prononcé par la bouche de S. Paul sur ceux qui ne l'aiment pas : *Qui non amat Dominum* Jesum *anathema sit.* Or, cet amour dont nous faisons gloire produit-il en nous les mêmes ardeurs et les mêmes mouvements qu'il produisait dans l'illustre Ste Marthe? Hélas! peut-être qu'au lieu de ces épanchements il n'y a que réserve; qu'au lieu de ces empressements il n'y a que langueurs; qu'au lieu de ces mouve-

ments il n'y a qu'inaction dans nous. Hé! ne nous plaignons pas, dit S. Augustin, de la Providence, qui, nous ayant fait naître longtemps après la naissance du Sauveur, ne nous a pas donné, à ce qu'il nous semble, les mêmes occasions de servir DIEU qu'elle a données à la sainte hôtesse du Sauveur. Nous entendons dire quelquefois à des chrétiens qui se piquent d'une piété plus régulière : Si j'avais eu l'avantage de recevoir chez moi le Fils de DIEU, que n'aurais-je pas fait pour lui marquer mon dévouement à son service! Vaine illusion de l'amour-propre, qui, dans ses suppositions chimériques, se flatte, se sait bon gré, s'applaudit même d'une vertu qu'on n'a qu'en idée : au lieu de reconnaître de bonne foi qu'on n'a réellement et en effet qu'un désir languissant et inefficace de glorifier le Seigneur. Lâches chrétiens que nous sommes, nous nous faisons des plans et des systèmes de conduite pour des occasions où on ne se trouvera jamais, afin de jouir du moins par imagination de la gloire qui y est attachée, pendant que nous négligeons les fréquentes occasions où nous nous trouvons tous les jours, pour nous épargner la peine qu'il y aurait à nous en servir : *Noli dolere, noli murmurare quia temporibus natus es quandò Dominum non vides in carne,* dit S. Augustin. (*Le même.*)

[Jésus dans les pauvres]. — Il est vrai, JÉSUS-CHRIST n'a pas besoin en sa propre personne du secours de notre charité, comme il eut besoin du secours de Ste Marthe lorsqu'il vivait sur la terre. Mais, afin que nous en ayons tout le mérite, il nous assure que tout ce que nous ferons aux pauvres il nous en tiendra compte, comme si nous l'avions fait à lui-même : *Non tibi abstulit istam dignationem; cùm uni, inquit, ex minimis meis fecisti mihi fecisti.* (S. Aug.) Si nous ne les secourons pas, à tort nous persuadons-nous que nous eussions secouru le Sauveur dans les besoins auxquels il a voulu se soumettre en vivant ici-bas parmi les hommes. Car quiconque aime véritablement le Fils de DIEU, quelque part et de quelque manière qu'il le trouve dans l'indigence, peut-il rien épargner pour le soulager? Peut-être me direz-vous que la vue de la propre personne du Sauveur frappait plus vivement; mais il est très certain que, si notre foi avait toute la vivacité qu'elle doit avoir, il ne nous toucherait pas moins dans la personne des pauvres. Attendez-vous qu'il réveille cette foi languissante au jour terrible de son second avènement, lorsqu'il paraîtra pour juger le monde; faut-il pour vous faire ouvrir les yeux à ses lumières, que vous soyez frappés de ce terrible coup de foudre : *Allez, maudits, au feu éternel : car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'ai été sans logement, et vous ne m'avez pas logé; j'ai été sans habits, et vous ne m'avez pas revêtu; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.* En vain vous lui direz : *Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ou soif, être sans logement, ou sans habits, malade ou en prison, et que nous avons manqué à vous assister?* Il vous répondra : « Je vous dis en vérité qu'autant de fois vous avez

manqué de donner ces secours aux moindres des pauvres, vous avez manqué de me les donner à moi-même. » Alors vous comprendrez que vous pouviez lui rendre les mêmes assistances qu'il a reçues de Marthe, sa charitable hôtesse. Mais, hélas ! il sera trop tard, il sera inutile ! Appliquons-nous donc maintenant à le comprendre, si nous ne voulons pas entendre les éternels reproches que le Sauveur aura lieu de faire à ceux qui l'auront méconnu dans la personne des pauvres.

Oui, la charité ou la dureté que vous aurez pour les pauvres passera jusqu'au Fils de Dieu, parce qu'il réside particulièrement en eux. Il réside en eux par la ressemblance qu'ils ont avec lui. Riches du siècle, gens de plaisir et de bonne chère, grands de la terre, tremblez : cet avantage si nécessaire au salut, de reconnaître le Sauveur dans les pauvres, ne vous regarde pas, non plus que le partage de ces hommes que vous regardez comme le rebut du monde : car il est attaché à la bassesse, à la misère et aux souffrances, qui vous font paraître leur condition comme une condition digne de tout votre mépris et de toute votre aversion. Il réside en eux, ce Sauveur, par la protection qu'il leur donne, déclarant dans ses divines Ecritures qu'ils lui appartiennent d'une manière spéciale, que les bons ou les mauvais traitements qu'on leur fait sont autant de bons ou de mauvais offices qu'on lui rend à lui-même, et qu'il n'est pas moins jaloux de leurs intérêts que des siens propres. Il réside en eux par les droits qu'il leur donne, les substituant en sa place afin d'exiger des riches l'hommage qu'ils lui doivent pour les richesses dont il les a gratifiés. Il déclare ouvertement que c'est aux pauvres qu'appartient le royaume des cieux. Si donc vous y voulez entrer, faites-vous, des trésors d'iniquité, des amis qui puissent vous introduire dans ces tabernacles éternels, en récompense des secours que vous leur aurez donnés en ce monde. (*Le même*).

[Les vertus de Ste Marthe]. — Comment Marthe répondit-elle à la grâce que le Sauveur lui faisait de la rendre participante de ses secrets ? Elle y répondit avec toute la soumission d'un esprit véritablement docile : soumission qui parut dans la promptitude, dans la sublimité, dans l'étendue de sa foi. — Elle parut dans la promptitude de sa foi. A peine le Fils de Dieu lui eut dit *Croyez-vous* ce que je viens de vous dire, que, sans hésiter, sans balancer, sans délibérer un seul moment, elle répondit : *Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, Fils du* Dieu *vivant, qui êtes venu en ce monde.* Elle n'attendit pas que le Sauveur eût fait paraître sa puissance divine dans la résurrection de son frère Lazare : ce miracle n'était pas nécessaire pour établir dans son esprit la croyance de la Divinité de celui qui en devait être l'auteur. S'il fut fait à sa prière, ce fut pour récompenser sa foi, en confondant l'infidélité des Juifs qui en furent témoins. Heureux auraient-ils été si, comme il attira leur admiration malgré toutes les préventions de leur esprit, il avait pu vaincre l'obsti-

nation de leurs cœurs endurcis et de leurs esprits rebelles à la lumière. — Soumission qui parut dans la sublimité de sa foi. Quels objets lui mit-on devant les yeux? les plus grands, les plus relevés, les plus impénétrables, les plus incompréhensibles à toute intelligence créée. Pesez les paroles qu'elle prononça, et vous serez convaincus de ce que je dis : *Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, Fils du* Dieu *vivant, qui êtes venu en ce monde.* Ne découvrez-vous pas dans ces paroles les profonds mystères qui ont été comme autant d'abîmes où tant d'orgueilleux esprits, qui n'avaient ni assez de lumières pour les concevoir, ni assez de docilité pour les croire, se sont perdus pour jamais? Glorieux Prince des Apôtres, je n'ai garde de vous disputer aujourd'hui l'éloge que vous attira de la bouche du Sauveur la confession de sa divinité; il vous appartient sans doute, puisque vous l'avez reçu de celui qui seul est le juste distributeur des louanges; mais souffrez aussi que je dise à la gloire de Ste Marthe qu'elle mérite un éloge semblable, puisque sa confession de foi ressemble si fort à la vôtre, que, s'il y a quelque chose de différent, ce n'est pas qu'elle soit moins relevée, c'est qu'elle est plus étendue. Vos paroles sont celles-là : *Vous êtes le Christ, Fils du* Dieu *vivant.* Voici celles de notre sainte hôtesse : *Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, Fils du* Dieu *vivant, qui êtes venu dans ce monde.*

La soumission de Marthe parut dans l'étendue de sa foi. Les vérités révélées aux Juifs sous les figures d'une loi qui, selon le langage de l'apôtre S. Paul, n'était qu'une ombre des choses futures, étaient parfaitement développées dans l'esprit de cette sainte hôtesse du Fils de Dieu. Non-seulement elle connaissait le Dieu connu dans la Judée, et dont le nom était grand dans Israël : *Notus in Judæâ* Deus, *in Israel magnum nomen ejus;* mais ce que ni Israël ni la Judée ne savaient que confusément, elle le savait distinctement; elle comprenait très-clairement que Dieu, par une fécondité incompréhensible, avait produit de toute éternité un Fils égal à lui-même, et que, sans avoir une autre nature que la sienne, il était distingué en personnes. Mais ce que la Judée et Israël ne savaient aussi que confusément, et qu'elle connaissait distinctement, c'est que ce Fils adorable, sous la qualité de Messie, était venu dans ce monde revêtu d'une nature semblable à la nôtre. Elle comprenait aussi, ce qu'Israël et la Judée ignoraient, que ce Messie était venu dans ce monde pour être le Père du siècle futur par la résurrection générale des hommes, et non pas pour donner à son peuple une félicité temporelle et sujette aux caprices, aux révolutions, aux vicissitudes de la fortune; que cependant, établi par son Père arbitre de la vie et de la mort, il pouvait disposer de l'une et de l'autre, selon qu'il jugeait à propos pour convaincre de la vérité de sa mission, et que, aussi plein de bonté que de pouvoir, il était prêt d'accorder tout ce qu'on lui demanderait avec une véritable confiance.

Si vous voulez savoir quelle fut la foi de Ste Marthe, méditez ce qu'elle

fit, selon le rapport de S. Jean. Si elle n'avait pas eu une claire connaissance des mystères, se serait-elle adressée au Sauveur pour la guérison de son frère Lazare de la manière qu'elle le fit? Elle se contente de lui faire dire : « *Seigneur, celui que vous aimez est malade*; » parce que, persuadée qu'il a une bonté et une puissance toutes divines, elle ne croit pas qu'il soit nécessaire de le prier de venir, ni même de le prier que, sans quitter le lieu où il est, il commande à la maladie de quitter son frère. Elle eût fait, il est vrai, paraître en cela cette plénitude de foi et de confiance dont je parle, puisque, comme a remarqué S. Augustin, cela seul avait attiré à la foi du centurion un éloge extraordinaire de la bouche du Sauveur. Mais, comme a remarqué le même S. Augustin, elle l'a fait paraître d'une manière bien plus sensible, en représentant simplement la maladie de Lazare à celui dont elle en attendait la guérison, comme du souverain maître de toutes choses, à qui il suffit de savoir le besoin que ceux qu'il aime ont de son secours pour le leur donner incessamment. *Domine, ecce quem amas infirmatur. Sufficit ut noveris : non enim amas, et deseris* (S. Augustin). — (*Le même*).

[Empressement envers les pauvres]. — J'avoue que nous pouvons avoir les mêmes vues que la sainte hôtesse du Fils de Dieu dans l'exercice des œuvres de la charité, et nous élever par la foi au-dessus des sens et de la raison même, pour considérer le Sauveur en la personne des pauvres, comme il l'a dit expressément. Mais quelle peine n'a-t-on point à en être persuadé et à agir, comme parle S. Paul, en conséquence de ce sentiment? *Dignè* Deo, comme Dieu le mérite. Qui est-ce qui, voyant un pauvre tout nu et tremblant de froid, ne se dépouillerait pas pour le revêtir? qui ne s'arracherait pas plutôt le morceau de la bouche afin de le lui donner, en le voyant mourir de faim? qui n'irait chercher les pauvres au milieu des rues et des grands chemins, pour avoir le bonheur de traiter le Fils de Dieu en leur personne? Il n'y aurait point de misère qui pût échapper à notre charité ; elle nous ferait prévenir la voix et les prières des pauvres honteux; elle nous donnerait des yeux pour les découvrir en quelque lieu qu'ils fussent, et des mains pour les secourir; mais, à voir les mépris et les rebuts qu'on leur fait si souvent, la peine qu'on a à leur donner un morceau de pain, le peu d'application et de zèle à les soulager, tout cela montre bien que nous ne connaissons point le Fls de Dieu en cet état, ou plutôt que ce visage emprunté l'a tellement défiguré, que nous croyons être en droit de le méconnaître ; que notre foi, toute languissante et demi-morte qu'elle est, ne se touche pas facilement de cet objet qui ne donne rien au sens, ou du moins qu'il faut bien l'étudier et le méditer pour le comprendre. Ste Marthe était dans un temps où elle avait plus besoin de se convaincre de la divinité du Sauveur que nous n'en avons, présentement que le mystère de notre rédemption est accompli et que la foi est publiée par tout le monde. La Synagogue le condamnait alors, les prêtres

et les pontifes étaient ses plus grands persécuteurs : Ste Marthe le crut cependant en ce temps-là même que la contestation sur ce chapitre était le plus échauffée. (**Houdry,** *Sermons*).

[Union constante à Dieu]. — Il est facile de comprendre comment l'on peut être toujours uni à Dieu sans se partager entre lui et le prochain, puisque tout ce que nous ferons pour l'un s'adressera à l'autre, que la dissipation que la multitude apporte ne sera point capable de partager un esprit qui n'a qu'une vue et un seul but, celui d'agir pour Dieu. Je comprends, par cela même, comment l'on doit quelquefois quitter Dieu pour le prochain, quoiqu'il semble que ce serait mieux dire de quitter Dieu pour Dieu même, puisque c'est lui que l'on sert en rendant service au prochain. Mais c'est ce qui me fait concevoir en même temps que le sort de Marthe ne sera pas moins avantageux que celui de Madeleine, si nous agissons par les ordres de Dieu, comme Moïse, qui quitte la montagne, où il jouissait de l'entretien de son Dieu seul à seul, pour venir contenir le peuple dans le devoir : *Vade, descende; peccavit populus tuus.* Moïse, il ne s'agit pas ici de me prier, il s'agit de me servir. — Ainsi, juges, vous êtes plus agréables à Dieu quand vous rendez la justice et que vous défendez la veuve et l'orphelin, lorsque vous arrêtez les vices et les désordres, que si vous demeuriez au pied des autels pour prier Dieu, en négligeant votre charge. Ainsi, père de famille, en veillant sur les domestiques et empêchant que Dieu soit offensé, vous faites une action qui égale la prière que vous feriez en d'autres circonstances. Ainsi, chrétiens, en secourant les pauvres, ou travaillant pour le salut du prochain, vous faites un sacrifice à Dieu qui ne lui est pas moins agréable que le sacrifice de l'oraison. Le secret est de soutenir et d'animer l'un par l'autre, de savoir les pratiquer à propos et dans leur temps, de ne pas négliger son salut en s'employant pour celui des autres, et de faire toutes ses actions en vue de Dieu. (*Le même*).

[La foi de Marthe]. — Rien ne relève davantage la grande foi de Ste Marthe que de considérer les circonstances de la mort de Lazare et son entretien avec le Fils de Dieu. Les députés d'entre les Juifs étaient les plus considérables de Jérusalem, ou alliés et parents de Ste Marthe ou amis de sa famille; elle était informée qu'ils étaient les principaux ennemis du Sauveur, qu'en plusieurs occasions ils avaient attenté à sa vie, qu'ils décriaient sa doctrine et ses miracles : cependant elle reçoit Jésus dans sa maison. Elle ne fait point attention à ces gens-là, quoique les plus considérés du peuple; elle va au-devant du Sauveur, elle lui prépare un repas, tout son entretien n'est qu'avec lui. Elle semble même ne faire nul compte des premiers de la ville, mais au contraire tout l'entretien ne tend qu'à les confondre; toute la conversation ne semble être dressée que pour réfuter leurs fausses accusations et leurs blasphèmes contre le Fils

de Dieu. Ils l'accusaient de séduire les peuples, *seducit turbas*, et Marthe soutient qu'il n'est venu que pour sauver tous les hommes : *Tu es Christus... qui in hunc mundum venisti.* Ils s'efforcent de prouver que Jésus est un blasphémateur, parce qu'il se dit Fils de Dieu et se fait semblable à lui : *Quis potest dimittere peccata, nisi solus* Deus ? Et Marthe leur soutient que Jésus est le Fils de Dieu, engendré dans la splendeur des saints, de toute éternité ; *Tu es Christus Filius* Dei *vivi.* C'est ainsi, ô mon Dieu, que vous rendez éloquente la bouche des enfants, pour confondre les sages du siècle et vous faire rendre la gloire parfaite qui n'appartient qu'à vous seul : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos.* C'est ainsi que vous révélez aux simples ce que votre père céleste, par un juste et terrible jugement, cache aux prudents du monde. (**Anonyme**).

[La trop grande activité]. — Un défaut qui se glisse assez ordinairement dans nos meilleures actions est d'agir avec trop d'activité et d'empressement, et de se laisser aller à son humeur naturelle. Les meilleures actions, faites de la sorte, sont ordinairement imparfaites. Un homme doit agir par les mouvements de la raison, un chrétien par les mouvements de la grâce : ainsi, une personne qui agit par humeur n'agit donc ni en homme ni en chrétien. Le trop d'empressement gâte les meilleures actions : on les fait ou à contre-temps ou avec précipitation, et souvent on détruit d'un côté ce que l'on bâtit de l'autre. On prend pour charité ce qui n'est que tempérament, pour zèle ce qui n'est qu'impétuosité. Le remède est de réprimer son activité naturelle quand on la sent trop vive ; de modérer son empressement, quelque bonne que soit la chose qu'on va faire, et de ne point agir jusqu'à ce que nous sentions que notre esprit est dans une assiette plus tranquille : et c'est cet empressement et ce trop d'activité que le Fils de Dieu trouva répréhensible dans sa charitable hôtesse, lorsque, ayant considéré son ardeur trop empressée à le servir, il lui dit : *Martha, Martha, sollicita es et turbaris ergò plurima.* (**Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Jésus récompense tout]. — Le Fils de Dieu ne reçoit point de service qu'il ne récompense avec usure. Il faut aussi avouer qu'il a magnifiquement récompensé les bons offices de Ste Marthe. Car, outre que c'était l'honorer que de la préférer à toutes les dames de la Judée, que c'était consacrer sa maison que de s'y retirer souvent, il lui a donné cent marques de son affection dans la même maison, où il a reçu tant de marques de son hospitalité. Ce fut là qu'il acheva par ses discours la conversion de Madeleine et la sanctification de Marthe même ; ce fut là qu'il leur enseigna les plus sublimes mystères de notre foi, qu'il leur découvrit ses desseins, et qu'il les entretint de sa mort et de sa résurrection. Ce fut là qu'il mêla ses pleurs avec leurs larmes, quand il apprit de leur bouche la mort de leur frère. Ce fut là qu'il permit à ses passions de s'élever et de faire pa-

raître que, s'il était homme, il était aussi ami des hommes : *Turbavit semetipsum, infremuit spiritu, et lacrymatus est.* Ce fut là enfin qu'il opéra le plus grand de ses miracles, qu'il récompensa son hôtesse : car il paraît, par le discours qu'il tint, que la résurrection de Lazare fut la récompense de la foi et de la charité de Ste Marthe. — Nous devons donc nous persuader, par cet exemple, que, de toutes les bonnes œuvres que nous faisons pour Dieu, il n'en restera aucune sans récompense, et qu'il saura bien, dès ce monde même, reconnaître nos petits services au-delà de tout ce que nous aurions osé espérer de sa magnificence. (**Le P. Senault**).

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

TABLE

DU QUATORZIÈME VOLUME

PANÉGYRIQUES.

—

Saint Jean l'Évangéliste.

—

Les Saints Innocents.

Saint Joseph.

—

Saint Jean-Baptiste.

—

Saint Pierre.

—

Saint Paul.

—

Sainte Madeleine.

—

Saint Jacques-le-Majeur.

—

Sainte Anne.

Sainte Marthe.

Saint-Quentin, imp. J. Moureau.



